This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600046913T

399. d. 594.

6000469131

399. d. 594

TABLEAU
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE
DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

AVIS.

L'*Ornithologie*, ou *Explication de toutes les planches des Oiseaux*, étant entièrement terminée, les Souscripteurs peuvent faire relier cette partie de l'Encyclopédie en quatre volumes, en les divisant comme il suit :

1°. Premier volume, de la page 1 à 402.

2°. Second volume, de la page 403 à 902.

3°. Troisième volume, de la page 903 à 1460.

4°. Quatrième volume, composé de 247 planches, en y comprenant 7 planches insérées dans le tome VII du Recueil, sous le titre de : *Manière de connaître les oiseaux par le bec et par les pattes.*

Nous fournissons avec la 93e Livraison le complément de ce Dictionnaire avec les titres, afin de mettre les Souscripteurs à même de le faire relier.

TABLEAU
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE
DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

ORNITHOLOGIE.

PAR L'ABBÉ BONNATERRE,
ET CONTINUÉE
PAR L. P. VIEILLOT.

TROISIÈME PARTIE.

A PARIS,
Chez Mme veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

1823.

LXXe. Genre.

PHYTOTOME, *Phytotoma*, Lath. Gmel.

Corpus oblongum.

Caput rotundatum.

Rostrum validum, rectum, conicum, marginibus denticulatis.

Nares minimæ, orbiculares, basi rostri sitæ.

Lingua brevis, apice obtusa aut acuminata.

Collum mediocre.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli aut tridactyli; digiti tres aut duo anteriores, posticus unus quemadmodùm reliqui imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Phytotomæ habitant, scilicet aliæ in Abyssiniæ sylvis nucleisque victitant; aliæ in regni Chilensis pratis, herbas recentes edunt; aliæ in Paraguaiâ; in arboribus nidificant; ova 4 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong.

Tête arrondie.

Bec robuste, droit, conique, à bords dentelés.

Narines petites, orbiculaires, situées à la base du bec.

Langue courte, obtuse ou acuminée à sa pointe.

Cou médiocre.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ou tridactyles; deux ou trois doigts devant, un derrière, articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Phytotomes* habitent, savoir, les uns dans les forêts de l'Abyssinie, où ils vivent de noyaux; les autres dans les prairies du Chili, où ils se nourrissent d'herbes vertes; les autres, au Paraguay; ils nichent sur les arbres; leur ponte est de quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Quatre doigts.*

** Le Phytotome rara. 1. *P. Rara. P. Griseo-obscura; remigibus rectricibusque albo maculatis.*

D'un gris sombre; rémiges et rectrices tachetées de blanc.

Le nom imposé à cet oiseau du Chili, vient d'un cri qu'il jette par intervalles et qui exprime très-distinctement les deux syllabes *ra, ra*. Ayant l'habitude de couper les tiges des plantes près de leur racine, il fait beaucoup de dégâts; aussi lui fait-on une guerre continuelle. Il construit son nid avec des feuilles sur les grands arbres des déserts; ses œufs sont blancs et tachetés de rouge.

Cet oiseau a la taille de la *Caille;* le bec, long d'un pouce et demi; la langue, courte, obtuse et aiguë à sa pointe; l'iris, brun; le dos, d'un gris-sombre; les parties inférieures, d'une teinte plus pâle; les pennes des ailes et de la queue, tachetées de noir; celle-ci, arrondie à son extrémité et d'une moyenne longueur; le doigt postérieur, beaucoup plus court que les autres. *Molina, Hist. natur. Chil. p.* 226. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 26. *p.* 63. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Phytotome du Paraguay. 2. *P. Rutila. P. Fronte, gutture, collo anteriori abdomineque rufis; capite corporeque suprà viridi-fuscis; remigibus rectricibusque intermediis nigricantibus.*

Front, gorge, devant du cou et abdomen, roux; tête et dessus du corps d'un brun-vert; rémiges et rectrices noirâtres.

Comme M. de Azara, qui appelle cet oiseau *Dentato*, n'a vu qu'un seul individu de cette espèce, dont les ailes étoient en mue, et auquel il manquoit toutes les pennes latérales de la queue, sa description est en partie incomplète. Le front, la gorge, le haut du cou en devant et le bas-ventre sont d'un roux vif; une longue tache de la même couleur est sur les côtés de la poitrine; les plumes du reste de cette partie et du devant du cou ont leurs barbes presque blanches, avec leur tige d'une teinte un peu moins claire; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un brun lavé de vert; les scapulaires, noirâtres dans leur milieu; les couvertures et les pennes des ailes, de cette teinte; les premières tachetées et bordées de blanc; les pennes, bordées de vert, et les deux intermédiaires de la queue, noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 366. *n.* 91. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 E.. P.. R. 12.

B. *Trois doigts.*

* Le Phytotome guisso-balito. 3. *P. Tri-*

dactyla. P. Nigra; capite jugulòque rubris; pedibus concoloribus.

Noir; tête et gorge rouges; pieds de cette couleur.

Guisso balito est le nom que cet oiseau porte en Abyssinie. La description qui va suivre est d'après le naturaliste Daudin, qui l'a faite sur un dessin qu'on lui a envoyé comme étant la figure d'un oiseau de Nubie; sa grosseur est celle de la *Caille*; la tête, la gorge et le devant du cou sont rouges; le reste du plumage est noir, avec les épaules d'un brunâtre nuancé de vert; les grandes couvertures ont leurs bords d'un blanc légèrement olivâtre; la queue est un peu fourchue, et le tarse, brun.

Buffon en fait la description d'après un dessin que lui a communiqué le chevalier Bruce; la couleur rouge de sa tête s'étend sur le devant du cou et se prolonge par une bande étroite jusqu'en dessous de la queue; les couvertures des ailes sont brunes et bordées de blanc; leurs pennes, frangées de vert. Cet oiseau est solitaire et se tient dans les bois. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 471. L'Abyssinie.*

L.. E.. P.. R. 12.

LXXIe. Genre.

GLAUCOPE, *Callaas*, Lath. *Glaucopis*, Gmel.

Corpus oblongum, cinereum.

Caput rotundatum.

Rostrum fornicatum, crassum, integrum, versus apicem incurvatum, marginibus superioribus inferiores tegentibus; mandibula inferior basi palearibus pendulis, caruncula tis instructa.

Nares depressæ, membranâ fornicali semi-tectæ.

Lingua serrata, apice bifida, ciliata.

Collum mediocre.

Alæ breves.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Hæc aves in novâ Seelandiâ habitant; in terrâ ambulant; rariùs arboribus insidunt; baccis, insectis, aviculis quoque victitant; sibilant et murmurant. Caro sapidissima.

Corps oblong, cendré.

Tête arrondie.

Bec voûté, épais, entier, courbé vers le bout, à bords supérieurs couvrant les inférieurs; mandibule inférieure garnie à sa base de fanons caronculés, pendans.

Narines déprimées, à demi couvertes d'une membrane saillante.

Langue dentelée, bifide et ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes courtes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Glaucopes* habitent la Nouvelle-Zélande; se tiennent à terre, se perchent rarement sur les arbres; se nourrissent d'insectes et de petits oiseaux; chantent et murmurent. Leur chair est très-savoureuse.

* Le Glaucope cendré. 1. *C. Cinerea. C. Cinerea; facie nigrâ; ad basim mandibulæ inferioris paleare caruleo-aurantio; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Cendré; face noire; fanon d'un bleu-orangé à la base de la mandibule inférieure; bec de cette couleur; pieds noirâtres.

Nous devons à Forster la connoissance de cet oiseau, qu'il a trouvé à la Nouvelle-Zélande, où on le voit presque toujours à terre, cherchant les insectes et les vers, sa principale nourriture; il vit encore de baies et même de petits oiseaux. Sa voix est flûtée et son ramage assez agréable.

L'iris et la base des caroncules sont d'un bleu éclatant; celles-ci, dans le reste, d'un jaune-orangé; tout le plumage est d'un cendré qui prend une teinte sombre sur la tête; la queue est étagée. *Index (Callæas cinerea). Idem, general Synopsis, tom. 1. part. 1. pag. 364. n. 1. pl. 14. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 225. L'Australasie.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

LXXIIe. Genre.

PIQUE-BŒUF, *Buphaga*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, rufum, fulvum.

Caput rotundatum.

Rostrum rectum, integrum, subquadrangulare, compressiusculum, apice gibbosum, obtusum.

Nares

Nares ovatæ, membranâ fornicatâ tectæ, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, acuta.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ minimâ; remigibus 2ª., 3ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores disjuncti, posticus unus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Buphagæ habitant ad fluvium Senegal; dorso boum incidunt, extrahunt oestrorum larvas. Nidus ovaque ignoti sunt.

Corps oblong, roux, fauve.

Tête arrondie.

Bec droit, entier, presque quadrangulaire, un peu comprimé, gibbeux et obtus à la pointe.

Narines ovales, couvertes d'une membrane voûtée, située à la base du bec.

Langue cartilagineuse, pointue.

Cou médiocre.

Ailes à petite penne bâtarde; 2ᵉ. et 3ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Pique-bœufs* habitent sur les bords du fleuve Sénégal; se posent sur le dos des bœufs, dont ils retirent les larves des œstres pour s'en nourrir. Leur nid et leurs œufs sont inconnus.

* LE PIQUE-BŒUF PROPREMENT DIT. 1. *B. Africana. B. Suprà griseo-fusca; subtùs uropygioque flavicantibus; rostro flavicante, apice rubro; pedibus fuscis.*

D'un gris rembruni en dessus; jaunâtre en dessous et sur le croupion; bec jaunâtre et rouge à sa pointe; pieds bruns. (*Pl. 164. fig. 3.*)

On trouve cette espèce non-seulement au Sénégal, mais encore dans d'autres contrées de l'Afrique. Elle se nourrit d'insectes, et particulièrement de ces vers ou larves qui éclosent et vivent dans la peau des bœufs; aussi voit-on souvent cet oiseau se poser sur leur dos et sur celui d'autres gros quadrupèdes, et leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers; d'où lui est venu le nom de *Pique bœuf.*

La tête, le cou en entier, le manteau et les couvertures des ailes sont d'un brun-roussâtre; les trois premières pennes des ailes, roussès; les autres, brunes; celles de la queue, de cette couleur en dessus, roussâtres en dessous, étagées et un peu pointues; le croupion et les parties inférieures du corps, d'un fauve clair.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite et par les couleurs du bec qui sont plus ternes. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 457. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 175. pl. enl. n. 293. L'Afrique.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

LXXIIIᵉ. GENRE.

SAMALIE ou OISEAU DE PARADIS, *Paradisea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum, interdùm subcristatum.

Rostrum robustum, suprà convexum, plumis villosis basi instructum, lateratìm compressum; mandibula superior versus apicem obsoletè emarginata.

Nares perforatæ, plumis capistri semi-tectæ.

Lingua acuta, apice lacerata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ modicâ; remigibus 4ª., 5ª. omnium longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Paradisea in novâ Guineâ habitant.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie, quelquefois un peu huppée.

Bec robuste, convexe en dessus, garni à sa base de plumes veloutées, comprimé latéralement; mandibule supérieure à échancrure usée vers le bout.

Narines percées à jour, à demi couvertes par les plumes du *capistrum.*

Langue lacérée et aiguë.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde moyenne; les 4ᵉ. et 5ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un

derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Samalies* habitent la Nouvelle-Guinée.

La Samalie émeraude. 1. *P. Apoda. P. Castanea ; collo subtùs viridi-aureo ; pennis hypochondriis corpore longioribus ; rectricibus duabus intermediis longissimis, setaceis.*

De couleur marron ; devant du cou d'un vert-doré ; plumes des flancs plus longues que le corps ; les deux rectrices intermédiaires très-longues, sétacées. (*Pl. 142, fig. 4, sous le nom d'Oiseau de Paradis émeraude.*)

Manuco de wata (oiseau de Dieu) est le nom que les habitans de Ternate ont imposé à cette espèce la plus commune et la première connue ; ils l'appellent aussi *Hurong Papoua* (oiseau des Papous) ; d'autres le nomment *Suffle* ou *Staffu*. Il est connu à Amboine et à Banda, sous le nom de *Manu Key Arou* (oiseau des îles Key et Arou). Il porte dans ces îles celui de *Faunan*, et les Portugais l'appellent *Passaros del sol*.

Cette espèce reste dans les îles d'Arou pendant la mousson sèche ou de l'ouest, et retourne à la Nouvelle-Guinée au commencement de la mousson pluvieuse ou d'est. Elle voyage, dit-on, en bandes de trente à quarante individus, sous la conduite d'un autre oiseau qui vole toujours au dessus de la troupe. Ce chef est, selon Valentyn, noir et tacheté de rouge, et c'est à lui que les habitans ont donné le nom de *roi*. Ils ne s'en séparent jamais, soit qu'ils volent, soit qu'ils se reposent ; mais cet attachement pour leur guide cause quelquefois leur perte, quand il se pose à terre, car ils éprouvent beaucoup de difficulté à s'élever, à cause de la forme et de la disposition particulière d'une partie de leurs plumes. Ils se perchent sur les grands arbres, particulièrement sur le waringha à petites feuilles et à fruits rouges, dont ils se nourrissent.

Selon les Indiens, ils perdent, pendant la mousson de l'est, leurs longues plumes, leurs faisceaux et leurs filets, qui, dans l'espace de quatre mois, sont remplacés par de nouveaux. L'étendue, la quantité, la longueur, la souplesse de ces plumes leur permettent bien de s'élever fort haut, les aidant à se soutenir dans l'air, à le fendre avec la légèreté et la vitesse de l'*Hirondelle* ; ce qui a donné lieu de les appeler *Hirondelles de Ternate*. Mais si le vent devient contraire, ces plumes nuisent à la direction du vol ; alors ils n'évitent le danger qu'en s'élevant perpendiculairement dans une région d'air plus favorable, où ils continuent leur route.

Les plumes du front sont veloutées et d'un noir changeant en vert foncé ; celles de la tête et du cou, d'un jaune pâle ; le haut de la gorge est couvert d'une plaque verte à reflets métalliques et dorés ; le reste de cette partie et le devant du cou sont d'un brun-violet ; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un marron foncé ; on remarque sur chaque côté du corps, au-dessous de l'aile, deux faisceaux de plumes très nombreuses, très-longues, décomposées, transparentes, les unes d'un blanc sale, d'autres jaunes, quelques-unes, notamment les plus courtes, tachées de rouge et plusieurs terminées de rouge vineux ; elles s'étendent beaucoup au-delà des pennes de la queue ; les deux longs filets qui naissent du croupion, dépassent la queue de plus d'un pied, sont bruns, duveteux à leur origine, ensuite à barbes roides, très-courtes, plus longues à l'extrémité, où ils forment une palette étroite et alongée. *Latham, Index* (*Paradisea apoda*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 130. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. pag. 151. pl. enl. n. 254* (*Oiseau de Paradis*). *Les îles de l'Océan indien.*

L. 12 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

La petite Samalie. 2. *P. Papuana. P. Vertice, collo suprà, dorso anteriori pallidè flavis ; gutture viridi nitente ; dorso inferiori, alis caudâque dilutè spadiceis ; tectricibus alarum minoribus flavis ; pedibus flavescente-albis.*

Vertex, dessus du cou et haut du dos, d'un jaune pâle ; gorge, d'un vert brillant ; bas du dos, ailes et queue, d'une couleur marron claire ; petites tectrices des ailes jaunes ; plumes subalaires de cette couleur ; pieds d'un blanc-jaunâtre.

Clusius est le premier qui ait parlé de cet oiseau comme d'une espèce distincte de la précédente ; depuis, Valentyn a confirmé cette assertion, et cependant des auteurs ont persisté à donner cet oiseau comme variété. Il est plus petit que le précédent et ne se trouve qu'aux îles des Papous, principalement dans celle de Messoval, y reste pendant toute l'année, et y est connu sous des noms particuliers ; les uns lui donnent celui de *Shag* ou *Shague* ; les Indiens de l'est de Céram l'appellent *Samaleik-caude-terghile* ; dans la Nouvelle-Guinée, *Ishakké* ; enfin, à Ternate et à Tidor, on le nomme *Toffu*. Cette espèce a

aussi son conducteur, et il diffère de celui de l'autre; il est noir et ses ailes sont pourprées. Elle se perche et niche sur les arbres les plus élevés des montagnes, et c'est là que les Alfhuris la prennent. Sa nourriture favorite est le fruit du *tsaupeda*, qu'elle perfore avec son bec pour en extraire la pulpe.

Les plumes de la base du bec sont d'un noir de velours changeant foiblement en vert; le dessus de la tête, les côtés, le dessus du cou, le haut du dos, d'un jaune pâle; le haut de la gorge est couvert d'une plaque d'un vert éclatant; le reste du dos, les ailes et la queue sont d'un marron clair, tirant au brun-rouge foncé sur le devant du cou et sur les parties postérieures; les petites couvertures des ailes, d'un jaune brillant; les deux faisceaux de plumes longues des côtés du corps, jaunes et d'un tissu très-fin; les deux longs brins, bruns, terminés en pointe et sans barbes apparentes. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 2. des Oiseaux de Paradis. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 30. p. 113. Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

La Samalie magnifique. 3. *P. Magnifica. P. Castaneo-fusca; capistro nigro; cervice cirrhatâ, flavâ; collo subtùs pectoreque viridi-nigris, medio nitentibus; rostro pedibusque flavis; remigibus intermediis longissimis, barbâ brevissimâ.*

D'un brun-rougeâtre; *capistrum* noir; plumes du dessus du cou crépues, jaunes; devant du cou et poitrine d'un noir-vert, brillant sur le milieu; bec et pieds jaunes; rémiges intermédiaires très-longues, à barbes très-courtes. (*Pl. 143. fig. 2.*)

Deux faisceaux de plumes sont implantés sur le cou et le haut du dos de cet oiseau de la Nouvelle-Guinée; le premier se compose de plumes étroites, roussâtres et tachetées de noir à leur extrémité; elles se relèvent sur leur base, mais moins à mesure qu'elles s'éloignent de la tête; celles du second sont plus longues, d'un jaune-paille plus foncé vers le bas et couchées négligemment sur le dos; l'oiseau peut les relever et en former une espèce de panache, comme celui que l'on voit sur la partie postérieure du cou du *Faisan doré*. Toutes sont coupées carrément à leur extrémité; deux filets cerclés de couleur verte, finissant en pointe et longs d'un pied environ, prennent naissance sur le dessus du croupion; les plumes qui couvrent en partie les narines et la base du bec, dessus et dessous, sont courtes, épaisses et dominent un peu les autres; celles du sommet de la tête et de l'occiput sont vertes; cette couleur et le bleu couvrent les plumes du milieu de la gorge et d'une partie de la poitrine; ces deux teintes sont distribuées de manière que les plumes sont bleues dans le milieu, vertes à la base et à l'extrémité, et présentent, étant couchées les unes sur les autres, des lignes transversales; les côtés et le reste de la poitrine sont d'un vert-brun; le ventre est d'un bleu-verdâtre; les grandes couvertures des ailes sont d'une couleur carmélite brillante; leurs pennes, brunes à l'intérieur, jaunes à l'extérieur et s'étendent jusqu'au bout de la queue, qui est brune; le dos et le croupion sont pareils à la tête. *Latham, Index (Paradisea magnifica). Sonnerat, Voyage, p. 163. pl. 98 (Oiseau de Paradis, surnommé le magnifique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n. 651. La Nouvelle-Guinée.*

L.. E.. P.. R. 12.

La Samalie rouge. 4. *P. Rubra. P. Cristâ gutturequè aurato-viridibus; corpore suprà flavo, subtùs fusco; pennis subalaribus rubris.*

Huppe et gorge d'un vert-doré; dessus du corps jaune; dessous brun; plumes subalaires rouges.

La base du bec est entourée d'un noir velouté; les plumes du sinciput sont plus longues que les autres et présentent la forme d'une petite huppe séparée en deux parties sur son milieu; ces plumes, celles du haut de la gorge et du devant du cou sont serrées, fermes, veloutées et d'un vert-doré; le sinciput, le dessus du cou, le haut du dos, le croupion, les côtés de la gorge et de la poitrine sont jaunes; le bas de celle-ci, le ventre et la queue, bruns; cette couleur est plus claire sur la gorge et plus foncée sur la poitrine; les plumes subalaires ont la même conformation que celles de la *petite Samalie*, mais elles sont d'un rouge vif; les deux filets, longs de vingt-deux pouces, lisses, d'un noir brillant, convexes en dessus, concaves en dessous, un peu aplatis sur les côtés et terminés en pointe; ils prennent naissance au bas du dos, et ont à leur racine des barbes courtes et très-fortes. Le pays de cet oiseau n'est pas connu, mais on soupçonne qu'il se trouve à la Nouvelle-Guinée. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 3 des Oiseaux de Paradis. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 30. p. 114. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

Comme la plupart des espèces que contient ce genre n'ont pas les caractères indiqués pour tous,

on a cru devoir les diviser génériquement dans la deuxième éditon du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, et c'est d'après ces diverses divisions que nous allons les classer. Plusieurs espèces ont été dispersées dans les genres *Astrapie* (*Astrapia*), *Cassican* (*Cracticus*), *Promerops* (*Falcinellus*); les autres se trouvent dans les quatre genres dont il va être question.

*** Genre.

MANUCODE, *Cicinnurus. Paradisea*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput subrotundum.

Rostrum pennis minimis recumbentibus basi instructum, gracile, suprà convexum, lateraliùm compressiusculum; mandibula superior versus apicem incisa, declivis; inferior brevior et recta.

Nares pennis capistri obtectæ et nullo modo apparentes.

Lingua mediocris, cartilaginea, apice ciliata.

Collum mediocre.

Alæ elongatæ, pennâ spuriâ valdè brevi; remigibus 1ª., 3ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Cicinnuri in Oceani indici insulis, præcipuè novâ Guineâ habitant; insectis baccisque victitant. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie.

Bec garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, grêle, convexe en dessus, un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure entaillée et fléchie vers le bout; l'inférieure plus courte et droite.

Narines cachées sous les plumes du *capistrum* et nullement apparentes.

Langue médiocre, cartilagineuse, ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes alongées, à penne bâtarde très-courte; les 1e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Manucodes* habitent dans les îles de la mer des Indes, principalement à la Nouvelle-Guinée; ils se nourrissent d'insectes et de baies. Leurs mœurs sont inconnues.

* Le Manucode dit le roi des oiseaux de Paradis. 1. *C. Regius. C. Purpurea; pectore cærulescente; pennis sub alis reliquis longioribus, quamvis caudâ brevioribus et truncatis; rectricibus duabus intermediis filiformibus, apice lunato-pennaceis.*

Pourpré; poitrine bleuâtre; plumes subalaires plus longues que les autres, mais plus coutes que la queue, et tronquées; les deux rectrices intermédiaires filiformes, et formant une lunule enplumée à leur pointe. (*Pl.* 143. *fig.* 1.)

Clusius regarde le *Manucode* comme le conducteur des *Oiseaux de Paradis proprement dits*, d'où lui est venu le nom de *Roi* de ces oiseaux. On le trouve à Sop-clo-o, l'une des îles Arou, et spécialement à Vood-Jir, mais on ne l'y voit que pendant la mousson de l'ouest. Il y vient de la Nouvelle-Guinée, à ce que croient les natifs, qui assurent n'avoir jamais trouvé son nid. Il est solitaire, il ne se perche jamais sur les grands arbres, il voltige de buissons en buissons, et se nourrit de baies rouges que produisent certains arbrisseaux. Les insulaires le prennent avec des lacets faits d'une plante qu'ils appellent *gurnually*, et avec de la glu qu'ils tirent du fruit à pain (*artocarpus communis*).

Il a l'iris jaune; une petite tache noire à l'angle interne de l'œil; le sommet de la tête, d'un bel orangé velouté; le cou, la gorge, d'un mordoré brillant satiné, mais plus foncé sur la gorge, au bas de laquelle est une raie transversale blanchâtre, suivie d'une bande vert-dorée à reflets métalliques (la raie est jaune chez des individus); le ventre et les parties postérieures sont d'un gris-blanc, mélangé de vert chez quelques-uns; de larges plumes naissent au-dessous de l'aile sur chaque côté du ventre; elles sont grises à leur base, et ensuite traversées dans la plus grande partie de leur longueur par deux lignes, l'une blanche et l'autre d'un beau roux, et toutes sont terminées par un vert d'émeraude doré; le dos, les couvertures et les pennes des ailes, d'un rouge velouté; celles-ci, jaunes en dessous;

la queue est d'un beau rouge ; les deux filets qui tiennent lieu des deux pennes intermédiaires sont rouges, se prolongent très-loin au-delà des ailes, se replient sur eux-mêmes en dehors à leur extrémité, sont garnis dans cette partie de barbes assez longues, et forment un rond dont le centre est vide. Ce cercle est d'un vert d'émeraude à reflets dorés ; les ailes, dans leur état de repos, dépassent la queue. *Latham, Index* (*Paradisea regia*). *Sonnerat, Voyage, p.* 156. *pl.* 95 (*Petit roi des Oiseaux de Paradis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 136. *n.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 163. *pl. enlum. n.* 249. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SIFILET, *Parotia. Paradisea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro nitente pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum pennis brevibus ad medium usque instructum, grâcile, lateratim compressum, porrectum; mandibula superior versus apicem incisa, declivis; inferior brevior, integra.

Nares pennis obtectæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Parotiæ in novâ Guineâ habitant. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, peint de noir brillant.

Tête arrondie.

Bec garni de plumes courtes jusqu'au-delà du milieu, grêle, comprimé latéralement, très-droit ; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout ; l'inférieure plus courte et droite.

Narines cachées sous les plumes.

Langue.....

Cou médiocre.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, au niveau des antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Sifilets* habitent la Nouvelle-Guinée. Leurs mœurs sont inconnues.

* Le SIFILET PROPREMENT DIT. 1. *P. Sexsetacea. P. Cristâ nigrâ ; vertice, genis gulâque nitore-violaceis ; jugulo, pectore maculâque cervicis viridi-aureis; rostro pedibusque nigricantibus ; regione aurium utrinquè pennis setaceis, tribus longissimis.*

Huppe noire ; *vertex* et tache sur le dessus du cou d'un vert-doré ; bec et pieds noirâtres ; région des oreilles garnie sur chaque côté de trois plumes sétacées très-longues. (*Pl.* 144. *fig.* 1.)

La tête de cet oiseau de la Nouvelle-Guinée est parée d'une petite huppe qui s'étend sur son sommet, un peu au-delà des yeux ; cette huppe est composée de plumes qui s'élèvent de la base du bec ; elles sont fines, roides, peu barbues, et tellement mélangées de noir et de blanc, que leur ensemble présente un gris perlé ; trois filets noirs, longs de cinq à six pouces, partent de chaque côté de la tête, se dirigent en arrière et sont terminés par des barbes plus longues les unes que les autres, et qui, en s'épanouissant, prennent une forme ovale ; des plumes noires, à barbes désunies, naissent sur les côtés du ventre, recouvrent les ailes pliées et enveloppent les pennes de la queue presqu'en entier ; celles de la gorge sont étroites à leur origine, larges à leur extrémité, d'un beau noir de velours dans leur milieu, de couleur d'or changeant en violet sur les côtés, et à reflets de diverses nuances vertes. On remarque derrière la tête une sorte de collier pareil à la gorge ; la queue est composée de pennes étagées, d'un ton de velours noir le plus riche et le plus moelleux ; plusieurs de ces pennes ont des barbes longues, séparées et flottantes. *Latham, Index* (*Paradisea sexsetacea*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Paradisea aurea*). *Sonnerat, Voyage, p.* 158. *pl.* 197 (*Oiseau de Paradis à gorge dorée*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 171. *pl. enlum. n.* 633. *La Nouvelle-Guinée.*

L. 10 à 11 E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

LOPHORINE, *Lophorina. Paradisea*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum.

Rostrum suprà pennis elongatis ad medium usque instructum, lateratim compressissimum, rectum, dorso angusto; mandibula superior versus apicem emarginata.

Nares ovatæ, plumis obtectæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ breves; remige 1ª. latâ, harpiformi; 3ª., 4ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Lophorinæ habitant in novâ Guineâ. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie.

Bec couvert en dessus, jusqu'au milieu, de plumes alongées, très-comprimé latéralement, à dos étroit; mandibule supérieure échancrée et inclinée vers le bout; l'inférieure droite, plus courte.

Narines ovales, couvertes par les plumes.

Langue.....

Ailes courtes; la 1re. rémige large et en forme de sabre; les 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cou médiocre.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Lophorines* se trouvent à la Nouvelle-Guinée. Leurs mœurs sont inconnues.

LA LOPHORINE SUPERBE. 1. *L. Superba. L. Fronte cristatâ; capite, cervice abdomineque viridibus; gulâ violaceâ; alis nigris; caudâ mediocre, cærulescente-atrâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Front huppé; tête, dessus du cou et abdomen verts; gorge violette; ailes noires; queue médiocre, d'un noir-bleuâtre; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 145. fig. 4.*)

La partie de la Nouvelle-Guinée appelée *Serghile*, est, selon Forster, le pays de cet oiseau. Les habitans de cette contrée le portent à Sulawat, dans un bambou creux, après l'avoir fait sécher à la fumée autour d'un bâton, et lui avoir ôté les ailes et la queue, de sorte qu'on en voit très-rarement sans être mutilé. Les Papous l'appellent *Shagawa*, ou autrement *Oiseau de Serghile*; mais il porte à Ternate et à Tidor, où il s'en vend beaucoup, le nom de *Suffo o koko* (*Oiseau de Paradis noir*).

La gorge du *Superbe* est noire à reflets violets, et les plumes de sa partie inférieure s'étendent sur le devant du cou et sur la poitrine; ensuite elles descendent sur les côtés du ventre, où elles s'écartent, en laissant le milieu à découvert et finissant exactement comme la queue de notre *Hirondelle de cheminée*; elles sont d'un vert-bronzé, changeant en violet; le dos, le croupion, les ailes, les couvertures de la queue et ses pennes présentent la même couleur, à reflets violets; les longues plumes qui naissent des épaules, se relèvent plus ou moins sur le dos, en avant et en arrière, et prennent la forme d'une sorte de mantelet qui s'étend presque jusqu'au bout des ailes; ces plumes ont à la vue et au toucher l'éclat et le moelleux du velours; celles qui s'élèvent sur le bec, et qui prennent la forme de deux petites huppes, sont noires; le ventre est de cette couleur. *Sonnerat, Voyage, p. 157. pl. 96* (*Oiseau de Paradis à gorge violette, dit le Superbe*). *Latham, Index* (*Paradisea superba*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 169* (*Manucode noir de la Nouvelle-Guinée, dit le Superbe*).

L.. E.. P.. R. 12.

LXXIVe. GENRE.

SITTELLE, *Sitta*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum pennis brevibus recumbentibus basi instructum aut glabrum, integrum, rectum, lateratim compressum, vel subrotundum, apice cuneiforme; mandibulæ æquales; inferior interdùm retroversa.

Nares rotundæ, apertæ, denudatæ aut capistri pennis obtectæ.

Lingua basi lata, brevis, cartilaginea, plana, apice cornuta et bifida.

Collum breve.

Ala pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 2ª., 3ª.-4ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus, interno longior; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Sitta habitant in Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ borealis arborum truncis; solitariæ, moribus cæterùm Picis multùm similes; coleoptera et larvas insectorum sub cortice arborum latentes effodientes; nidum struentes foramine arboris; ova pariunt 6-7. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec garni de petites plumes dirigées en avant ou glabre à sa base, entier, droit, comprimé latéralement ou terminé presqu'en forme de coin; mandibules égales; l'inférieure quelquefois retroussée.

Narines rondes, ouvertes, nues ou cachées sous les plumes du *capistrum*.

Langue large à sa base, courte, cartilagineuse, aplatie, cornée et bifide à sa pointe.

Cou court.

Ailes à penne bâtarde très-courte; les 2ᵉ. et 3ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, plus long que l'interne; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Sittelles* grimpent contre les troncs des arbres de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique septentrionale; elles sont solitaires et ont des mœurs très-semblables à celles des *Pics*; elles vivent de coléoptères, de larves d'insectes qui sont cachés sous l'écorce des arbres. Elles construisent leur nid dans un trou d'arbre. Leur ponte est de six à sept œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LA SITTELLE PROPREMENT DITE. 1. *S. Europæa. S. Cano-cærulescens, subtùs alba; rectricibus nigris; lateralibus quatuor infra apicem albis; rostro cinereo; pedibus griseis.*

D'un gris-bleuâtre; blanche en dessous; rectrices noires, les quatre latérales blanches sous leur pointe; bec cendré; pieds gris. (*Pl. 163. fig. 6.*)

Divers noms ont été imposés à cette *Sittelle*, comme ceux de *Pic cendré*, *Pic maçon*, *Picotelle*, *Tape-bois*, *Casse-noix*, *Casse-noisette*, *Grimpard*, *grand Grimpereau*, *Torche-pot*; toutes dénominations tirées de ses habitudes, de sa nourriture et des rapports qu'on lui a trouvés avec les *Pics*, les *Mésanges* et les *Grimpereaux*. Cette *Sittelle*, qui est un peu sédentaire dans les pays où elle est née, s'approche pendant l'hiver des habitations rurales, se montre dans les vergers et quelquefois dans les jardins; mais les bois sont son domicile de préférence, et le trou de l'arbre qui lui a servi de berceau est ordinairement celui où elle se retire pendant la nuit; c'est aussi son petit magasin pour l'hiver, où elle amasse diverses graines, telles que celles du tournesol, du chanvre et même des noisettes. Ce n'est point en les cassant, comme font les petits granivores pour en extraire la substance, c'est en les perçant à coups de bec, après les avoir fixées solidement dans une fente quelconque. Elle court sur les arbres dans toutes les directions, pour donner la chasse aux insectes dont elle se nourrit à défaut de graines.

Son naturel est très-solitaire. Son vol doux, et ses mouvemens sont fort lestes. Son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti*, qu'elle répète en grimpant le long des arbres et dont elle précipite la mesure de plus en plus; outre ce cri et le bruit qu'elle fait en frappant sur l'écorce, elle produit un son très-singulier en mettant son bec dans une fente ou en le frottant contre une branche sèche et creuse; ce bruit, *grrrrrro*, est si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises. Le mâle a une espèce de chant, au printemps, qui semble exprimer *guiric, guiric*, qu'il répète souvent.

Cette espèce place son nid dans un trou d'arbre et souvent dans un trou de *Pic* abandonné; si l'ouverture extérieure est trop grande, elle la rétrécit avec de la terre grasse, d'où lui est venu le nom de *Pic maçon*. Sa ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc sale, pointillés de roussâtre. Quoique d'un naturel solitaire, cet oiseau, qui fuit ses semblables, se plaît cependant avec des oiseaux d'espèces différentes, car on le voit souvent en hiver de compagnie avec les *Mésanges* et les *Grimpereaux*.

Il a le dessus de la tête, du cou et du corps, les petites couvertures des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré-bleuâtre; la gorge et les joues, blanchâtres; la poitrine et le ventre, orangés; les couvertures du dessous de la queue, de couleur marron, terminées de blanchâtre et presqu'aussi longues que ses pennes; une bande noire prend naissance près des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière presqu'au-delà des oreilles; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont brunes et bordées de gris; les pennes latérales de la queue, noires vers leur origine, ensuite en partie blanches et cendrées sur l'un et l'autre côté.

Cette espèce, qu'on trouve dans toute l'Europe, se rencontre aussi, selon Latham, en Sibérie, au Kamtschatka et même dans l'Inde. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 388. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. p. 460. pl. enl. n. 623. fig. 1. L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU. 2. *S. Major. S. Subtùs albida; capite dorsoque griseis; gulâ albâ; remigibus rectricibusque nigris, margine aurantiis; rostro apice adunco, medio crasso.*

Blanchâtre en dessous; tête et dos gris; gorge blanche; rémiges et rectrices noires et bordées d'orangé; bec crochu à sa pointe, épais dans le milieu.

On a classé cet oiseau de la Jamaïque dans ce genre, mais la forme de son bec l'en éloigne. Au reste, il a la tête et le dos gris; la gorge, blanche; le dessous du corps, blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées d'orangé. *Sloan. Jam. p. 301. n. 19. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 475. La Jamaïque.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LA SITTELLE BRUNE. 3. *S. Fusca. S. Fusca; torque, strigâ longitudinali pone oculos guttureque albis; corpore subtùs rufo; rostro basi glabro pedibusque fuscis.*

Brune; collier, bandelette longitudinale derrière l'œil et gorge, blancs; bec nu à la base, brun; pieds de cette couleur.

Le bec de cet oiseau étant glabre à sa base et plus pointu que celui des autres *Sittelles*, indique par ses différences qu'il doit faire une section particulière dans ce genre, ainsi que quelques autres individus qui habitent de même que celui-ci dans le Brésil et qui sont au Muséum d'histoire naturelle.

La tête, le cou, les ailes, la queue et le dessus du corps sont bruns; un collier blanc est sur le dessus du cou; une bande longitudinale derrière l'œil et la gorge sont de cette couleur, qui se teint de roux par gradation sur les parties postérieures. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 31. p. 331. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LA SITTELLE CAFRE. 4. *S. Cafra. S. Corpore subtùs flavo; supernè flavo nigroque vario; pedibus nigris; rostro subdepresso, rectiusculo, suprà convexiusculo, subtriquetro, caruleo-nigro.*

Corps jaune en dessous; varié de jaune et de noir en dessus; pieds noirs; bec un peu déprimé, presque droit, un peu convexe en dessus, un peu triangulaire et d'un noir-bleuâtre.

Cette espèce, dont on doit la connoissance à Sparrman et qu'il a trouvée au Cap de Bonne-Espérance, est-elle bien une *Sittelle?* Elle a le front, le haut du cou et le dos mélangés de jaune et de brun; les côtés de la tête, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps, d'un jaune sombre; les pennes des ailes ont leurs bords et leur extrémité de cette couleur; les pennes de la queue sont au nombre de dix, noires en dessus, olives en dessous et jaunes à leur pointe; les deux intermédiaires ont plus de longueur que les autres. *Sparrman, Mus. Carls. pl. 4. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 362. L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

** LA SITTELLE DE LA CHINE. 5. *S. Sinensis. S. Capite cristato, nigro; dorso obscurè ferrugineo; pectore adomineque albis; prope oculos maculâ coccineâ et proximâ huic arcu magnâ niveâ; palpebrâ inferiore purpureâ; rostro pedibusque nigris.*

Tête huppée, noire; dos d'un ferrugineux sombre; poitrine et abdomen blancs; tache écarlate près des yeux, et proche d'elle un grand arc blanc; paupière inférieure pourprée; bec et pieds noirs.

Le nom de *Howkay-koun* est celui que cet oiseau porte à la Chine, où il est recherché, non pour son chant, car il est presque nul, mais pour sa beauté.

Une huppe noire pare sa tête; un ferrugineux foncé, glacé de bleu, colore les parties supérieures du corps, et un blanc de neige règne sur

toutes

toutes les inférieures; un ruban noir, étroit, suspendu aux tempes, sépare presqu'en entier le blanc de la gorge de celui de la poitrine; deux taches, dont l'une grande et de cette couleur, l'autre oblongue et d'un rouge écarlate, se font remarquer près de l'œil; le croupion est jaune; les ailes sont d'un ferrugineux sombre; celles de la queue, noirâtres et blanches à leur extrémité. Est-ce bien une *Sittelle? Osb. Voy. tom. 2. p. 10.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** La Sittelle chloris. *6. S. Chloris. S. Corpore suprà viridi; subtùs candido; caudâ atrâ apice flavicante; rostro capite longiore; pedibus longiusculis.*

Corps vert en dessus, blanc en dessous; queue noire, jaunâtre à la pointe; bec plus long que la tête; pieds alongés.

Sparrman, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans la contrée nommée *Atkerbrunkeis*. Les parties supérieures sont d'un joli vert, qui s'éclaircit imperceptiblement sur le dos; les inférieures, blanches; les pennes des ailes, brunes et bordées de verdâtre à l'extérieur, avec une bande transversale jaune sur leur milieu; la queue est courte et frangée d'un jaune clair. *Sparrman, fasc. 2. pl. 33. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 364. L'Afrique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* La Sittelle folle. *7. S. Stulta. S. Vertice nuchâque nigris, albo marginatis; strigâ oculari nigrâ; corpore suprà cærulescente-cinereo; subtùs rubescente-rufo; genis guttureque albis; rostro nigro; pedibus saturatè virescente-flavis.*

Vertex et nuque, noirs et bordés de blanc; bandelette oculaire noire; dessus du corps d'un gris-bleuâtre; dessous d'un roux-rougeâtre; joues et gorge blanches; bec noir; pieds d'un jaune-verdâtre foncé.

Les Anglais ont donné à cet oiseau de l'Amérique septentrionale le nom de *Logger-heud* (tête folle), ainsi qu'à la *Sittelle à tête noire*, parce que ces oiseaux se laissent approcher de très-près, et on l'a imposé à celle-ci, attendu qu'elle est encore plus insouciante que l'autre. La *Sittelle du Canada* des *pl. enl. de Buffon, n. 623, fig. 2*, n'est point une espèce particulière, mais un jeune de celle-ci.

La *Sittelle folle*, sous son plumage parfait, a les plumes du dessus de la tête et celles qui couvrent les narines, d'un beau noir qui se termine en pointe sur la nuque; cette couleur est bordée d'une bande blanche qui d'abord couvre le front, passe ensuite au-dessus de l'œil et descend sur les côtés du cou jusqu'aux épaules; au-dessous de cette bandelette, il y en a une autre noire, laquelle part du bec, traverse l'œil, s'élargit sur les côtés du cou et suit la même direction; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, les pennes secondaires, le bord externe des primaires et les deux rectrices intermédiaires sont d'un gris-ardoisé; les autres rectrices, noires, et les trois plus extérieures de chaque côté ont une tache blanche à leur extrémité; la gorge et les joues sont de cette couleur; le devant du cou et les parties postérieures, d'un roux-rougeâtre.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le noir de la tête est moins foncé, et que la poitrine et le ventre sont d'un brun rembruni. Le jeune a toutes les parties inférieures cendrées; les sourcils, les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; les parties inférieures d'un gris, nuancé de roussâtre sur les côtés; les couvertures et les pennes des ailes, terreuses et bordées de cendré; les deux pennes du milieu de la queue, de la dernière teinte; les autres, noires, blanches et grises; les pieds bruns et le bec noirâtre. *Wilson, American Ornithology, pl. 2. fig. 4. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 332.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* La Sittelle rousse de Surinam. *8. S. Surinamensis. S. Castaneo-rufa, subtùs rufescenti-alba; alis nigris; tectricibus albo maculatis; caudâ nigrâ, apice albâ; rostro fusco.*

D'une couleur de marron-roux; d'un blanc-roussâtre en dessous; ailes noires; tectrices tachetées de blanc; queue noire, blanche à la pointe; bec brun. (*Pl. 164. fig. 1.*)

La figure de cet oiseau, que Latham a publiée, le représente avec un bec arqué et pointu; si elle est exacte, ce sera plutôt un *Grimpereau* qu'une *Sittelle*. Au reste, il a le dessus de la tête d'un roux-châtain, varié de taches longitudinales noires sur cette partie; le dos et le croupion du même roux; les couvertures des ailes, rousses et tachetées de blanc; les scapulaires et les pennes secondaires, largement bordées de cette couleur; les pennes primaires, noires; le dessus du cou, d'un brun teinté de châtain; la queue, noire et terminée de blanc. *Latham, general Synopsis, tom. 1. part. 1. p. 101. n. 6. pl. 28 (Surinam*

nutatch). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 334. *La Guyane.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

*LA PETITE SITTELLE A TÊTE BRUNE. 9. *S. Pusilla. S. Cinerea; subtùs sordidè albo; capite fusco; maculâ occipite sordidè albâ; rectricibus lateralibus nigris; rostro pedibusque atris.*

Cendrée; d'un blanc sale en dessous; tête brune; tache d'un blanc sale sur l'occiput; rectrices latérales, bec et pieds noirs.

Cette espèce habite les parties sud des Etats-Unis, et ne s'avance guère dans le nord au-delà de la Virginie: on la trouve aussi à la Jamaïque. Elle est vive, alerte et difficile à approcher. Le dessus de la tête et du cou sont bruns; une tache blanche est sur l'occiput; les joues, la gorge et les parties postérieures sont blanchâtres; les ailes, noirâtres; leurs couvertures, les pennes secondaires et le reste des parties supérieures, d'un gris-ardoisé; les deux pennes intermédiaires de la queue, de cette teinte; les autres, noires, blanches et cendrées. *Catesby, Carol.* 1. *pl.* 22 (*Less nutatch*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 598. *n.* 4 (*Petite Sittelle de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 472. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*LA SITTELLE A TÊTE NOIRE. 10. *S. Melanocephala. S. Cinerea; subtùs candicans; abdomine inferiori rufescente; capite, collo superiore nigris; rectricibus lateralibus nigricantibus et albis; rostro suprà nigro, subtùs griseo; pedibus nigrescentibus.*

Cendrée; blanchissant en dessous; bas de l'abdomen roussâtre; tête et dessus du cou noirs; rectrices latérales variées de blanc et de noir; bec noir en dessus, gris en dessous; pieds noirâtres.

Cette espèce est répandue dans le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson, mais elle quitte ces parties boréales aux approches de l'hiver, et n'y reparoît qu'au printemps: on la trouve aussi à la Jamaïque. Elle niche dans un trou d'arbre, dans ceux des clôtures en bois, et sous les corniches boisées des cavernes. Sa ponte est de cinq œufs d'un blanc terne, tacheté de brun vers le gros bout. Elle jette différens cris; tantôt elle semble prononcer, surtout en hiver, *ti, ti, ti, ti, ti*, et en été, *quank, quank*, qu'elle répète fréquemment.

Le dessus de la tête et la nuque sont noirs; les yeux et les sourcils, d'un gris-blanc; les parties supérieures du corps, ardoisées; les pennes et les couvertures supérieures des ailes, noires et bordées de gris-bleuâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue, de cette teinte; les deux plus proches de celles-ci, noires et terminées de blanc; celles qui les suivent, d'un gris-bleuâtre à leur extrémité, et les latérales blanches de chaque côté, et d'une couleur d'ardoise foncée vers leur pointe; les parties inférieures, jusqu'au ventre, sont d'un gris-blanc; les flancs, tachetés de roux. La femelle ne diffère guère du mâle qu'en ce que sa couleur noire est moins foncée sur la tête et sur les ailes. *Catesby, Carol. tom.* 1. *pl.* 22. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 596. *n.* 4 (*Sittelle de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 473 (*Sittelle à tête noire*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SITTINE, *Neops. Sitta*, Lath.

Corpus oblongum, fusco, rufo, cinereo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum gracile, lateratim compressissimum, integrum, acutum; mandibula superior recta; inferior angustior, brevior, versus medium recurvata, deindè ascendens.

Nares ovatæ, membranâ tectæ, basi rostri sitæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2^a., 3^a., 4^a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus, reliquorum longissimus; intermedius à basi ad medium exteriori, basi interiori connexus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Hæc aves habitant in Australasiâ, Americâ meridionali arborum truncis. Mores sittæ multùm similes sunt.

Corps oblong, varié de brun, de roux et de gris.

Tête arrondie.

Bec grêle, très-comprimé latéralement, entier, pointu; mandibule supérieure droite; l'inférieure

plus étroite, plus courte, courbée en bas vers le milieu, ensuite retroussée.

Narines ovales, couvertes d'une membrane, situées à la base du bec.

Langue.....

Cou court.

Rémiges 2e., 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, le plus long de tous; l'intermédiaire réuni à l'extérieur depuis sa base jusqu'au milieu, et à l'intérieur à sa racine; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Ces oiseaux habitent sur le tronc des arbres de l'Amérique méridionale et de l'Australasie, et ont des mœurs pareilles à celles des *Sittelles*.

* La Sittine aux ailes orangées. 1. *N. Chrysoptera. N. Cinerea, subtùs albida; alis caudâque fuscis; remigibus medio aurantio-ferrugineis; rostro nigro; pedibus rubescentibus.*

Cendrée; blanchâtre en dessous; ailes et queue brunes; rémiges d'un ferrugineux-orangé dans le milieu; bec noir; pieds rougeâtres.

Cet oiseau, dont Latham a publié la figure, se trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a le dessus de la tête et du cou, et le dos, d'un cendré sombre; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et toutes les parties inférieures, d'un bleu très-clair; les pennes des ailes, brunes et bordées d'orangé en dehors, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur; celles de la queue, des mêmes couleurs, et toutes, à l'exception des intermédiaires, blanches à leur extrémité.

Nous rapprochons de cette *Sittine*, comme variété d'âge ou de sexe, un individu du même pays, qui a la tête d'un gris-noirâtre; le dessus du cou, d'un gris clair et tacheté de noir; le croupion, blanc; les ailes et la queue, noires; celle-ci, terminée de blanc; les pennes alaires, rousses en dessous; les secondaires, noirâtres et largement bordées de gris à l'extérieur; les intermédiaires, en partie, orangées en dessus; les joues, la gorge et les parties postérieures, blanches, avec quelques taches noirâtres et longitudinales; les couvertures inférieures de la queue, terminées de blanc, et une tache de cette couleur sur le pli de l'aile. *Latham, Index, Suppl.* (*Sitta chrysopteros*). *General Synopsis*, 2e *Suppl. p.* 146. *n.* 3. *pl.* 127. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 337. *L'Australasie.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* La Sittine a queue rousse. 2. *N. Rufi-cauda. N. Suprà rufo-fusca, subtùs saturatè griseo, rufo adumbrata; genis, gutture juguloque albis, fusco maculatis; rectricibus intermediis extimisque rufis, 2^a. intùs nigrâ, 3^a. apice extùsque rufâ, 4^a., 5^a. nigris; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus fuscis.*

D'un brun-roux en dessus; d'un gris foncé, ombré de roux en dessous; joues, gorge et devant du cou blancs et tachetés de brun; rectrices intermédiaires et les plus extérieures rousses; la 2e. noire en dedans, la 3e. rousse à la pointe et en dehors, les 4e. et 5e. noires; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds bruns.

Cet oiseau, que l'on trouve à Cayenne, a le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-roux, qui prend une nuance plus sombre sur le milieu des pennes secondaires, dont les bords et l'extrémité sont roux; les couvertures inférieures présentent cette dernière couleur, de même que les pennes primaires à leur origine et à leur pointe; elles sont d'un brun sombre dans le reste; les couvertures supérieures de la queue, ses deux pennes intermédiaires, et sa penne la plus extérieure de chaque côté sont rousses; la deuxième est noire à l'intérieur sur une partie de sa longueur; la troisième, rousse seulement à son extrémité, et sur son bord interne dans les deux tiers de sa longueur; les quatrième et cinquième sont totalement noires; les sourcils, blanchâtres; les joues, la gorge et le devant du cou, blancs et tachetés de brun; les parties postérieures, d'un gris sombre, ombré de roux.

On rapproche de cette *Sittine*, comme femelle ou un jeune, un individu du même pays, lequel est d'un brun plus foncé sur les ailes et la queue; d'une teinte plus claire sur le ventre; d'un blanc sale sur la gorge; moucheté de blanchâtre sur le devant du cou et sur la poitrine, et dont les pennes des ailes et de la queue sont pareilles à celles du mâle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 338. *pl.* P 30. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Sittine a queue en spirale. 3. *N. Spirurus. N. Rufo-fusca, vertice rufescente-fusco; su-*

perciliis flavescentibus ; corpore subtùs dilutè fusco-olivaceo, lineis longitudinalibus, rufis flavescentibusque vario ; rectricibus in spiram convolutis ; rostro pedibusque griseis.

Vertex d'un brun-roussâtre ; sourcils jaunâtres ; dessous du corps d'un brun-olivâtre clair, varié de lignes longitudinales rousses et jaunâtres ; rectrices contournées en spirale ; bec et pieds gris.

M. Levaillant a donné la description et la figure de cet oiseau, sous le nom de *Grimpart Sittelle*. Il est remarquable par la forme de sa queue, dont les pennes sont fortement étagées, terminées par une griffe et contournées en spirale vers leur bout : le sommet de la tête est d'un brun-roussâtre olivacé ; les sourcils sont jaunâtres ; les plumes de la gorge, de cette teinte, avec un liséré très-fin, d'une nuance plus foncée et peu apparente ; le devant du cou, la poitrine, les plumes du *sternum*, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un brun clair, nuancé d'olivâtre et varié de traits roux, jaunâtres et longitudinaux sur le milieu de chaque plume ; le manteau, les couvertures supérieures des ailes et l'extérieur de leurs pennes, d'un roux-brun ; ces dernières, d'un brun-noirâtre à l'intérieur ; les couvertures du dessous de la queue et ses pennes, d'un roux vif. On trouve cette espèce au Brésil. *Levaillant, Promerops, Grimparts, etc. pl. 31. fig. 1. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 338. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

MNIOTILLE, *Mniotilla. Sylvia*, Latham, Gmelin.

Corpus oblongum, albo nigroque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, subulatum, gracile, rectum, integrum, lateratim compressum ; mandibulæ æquales, acutissimæ.

Nares subovatæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, acuta.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1^a., 2^a., 3^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus, tenuis, elongatus ; exteriores basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Mniotillæ habitant in Americæ septentrionalis truncis arborum ; larvis insectorum sub muscis latentibus victitant.

Corps oblong, varié de noir et de blanc.

Tête arrondie.

Bec court, subulé, grêle, droit, entier, comprimé latéralement ; mandibules égales et pointues.

Narines presqu'ovales, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, pointue.

Cou médiocre.

Rémiges 1re., 2e. et 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; nues et totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière, grêle, alongé ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant parfaitement et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Mniotilles* habitent dans l'Amérique méridionale, grimpent le long des arbres et cherchent des larves d'insectes qu'ils cherchent dans la mousse.

LE MNIOTILLE VARIÉ. 1. *M. Varia. M. albo nigroque maculata, fasciis alarum duabus albis, caudâ bifidâ ; rostro atro ; pedibus virescentibus.*

Tacheté de blanc et de noir ; deux bandes blanches sur les ailes ; queue bifide ; bec noir ; pieds d'un brun-verdâtre.

Cette espèce arrive dans la Pensylvanie au mois d'avril, se nourrit d'insectes qu'elle cherche dans la mousse et les lichens qui couvrent le tronc et les grosses branches des arbres, en les arrachant avec son bec qu'elle dépouille ceux qu'ils recèlent. Elle quitte le nord de l'Amérique aux approches des frimats, pour passer l'hiver dans le sud ; c'est alors qu'on la rencontre à Saint-Domingue, à la Jamaïque et dans les îles voisines.

Le mâle a le menton et une partie de la tête noirs ; une large tache de cette couleur sur les joues ; le reste du plumage, blanc et noir. Ces couleurs forment des raies longitudinales sur la tête et tout le dessus du corps ; le noir se présente par taches isolées sur les parties inférieures

d'un arbre, où il chante pendant des heures entières sans changer de place. Son ramage est composé de sept notes, dont les six premières sont égales et sur le même ton; la dernière est plus aiguë et plus traînée; elles expriment *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti.* De plus, ils ont deux cris particuliers, dont l'un est celui de ralliement, qu'ils jettent presque toujours en volant et sur le soir pendant l'hiver, et l'autre exprime leur inquiétude lorsqu'on leur porte ombrage, et surtout si l'on approche de leur nid ou de leurs petits. Cette espèce fait ordinairement trois pontes par an; elle pose son nid soit à terre, dans une touffe d'herbes, au pied d'un buisson ou d'une haie, soit à une petite élévation de terre sur les branches; de la mousse et des herbes sèches sont à l'extérieur; le chevelu des racines, le crin et la laine à l'intérieur. La ponte se compose de quatre œufs blancs, tachetés et avec des lignes irrégulières et en zigzags, d'un brun de différentes nuances.

Le mâle a la tête et les parties inférieures du corps jaunes; cette couleur est variée de brun sur la tête, passe sur ses côtés, sur la gorge, sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue, mêlée de marron clair sur la poitrine et sur les flancs; le dessus du cou et les petites couvertures supérieures des ailes sont olivâtres; le dos est mélangé de gris, de noirâtre et de marron clair; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont de la dernière teinte; les pennes des ailes, brunes et bordées à l'extérieur de jaunâtre et de gris; la queue est brune; ses deux pennes les plus extérieures sont frangées de blanc et les autres de gris.

La femelle a moins de jaune que le mâle, est plus tachetée sur la tête, le cou, la poitrine et le ventre. Le jeune, avant la première mue, n'a point de jaune sur la tête, qui est tachetée de noirâtre, de même que toutes les parties inférieures, dont le fond est d'un blanc-jaunâtre. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 268. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 340. pl. enl. 30. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT ZIZI. 2. *E. Cirlus. E. Fusca, maculâ nigrâ à rostro ad aures; capite olivaceo; mento gulâque nigris; superciliis luteis; corpore subtùs flavo; rectricibus duabus extimis maculâ albâ cuneatâ; rostro cinereo-fusco.*

Brun; tache noire depuis le bec jusqu'aux oreilles; tête olivâtre; menton et gorge, noirs; sourcils jaunes; dessous du corps de cette couleur; les deux rectrices les plus extérieures avec une tache blanche en forme de coin; bec d'un brun-cendré.

On appelle aussi cet oiseau *Bruant de haie*, parce qu'il a dans son plumage et ses habitudes des rapports avec le précédent, et qu'il se plaît plus volontiers dans les haies qu'ailleurs. Il se montre ordinairement deux fois dans la mue, au printemps et à l'automne, dans nos contrées septentrionales; on soupçonne qu'il se porte plus au nord pour nicher, car on le rencontre très-rarement pendant l'été. Il place son nid dans les buissons et les broussailles, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres, parsemés de points et de taches d'un rouge rembruni. Son cri semble exprimer *zi, zi, za, zir*, d'où lui est venu le nom sous lequel nous le décrivons. Le chant du mâle peut se noter par les syllabes *zis, zis, zis, zis, gor, gor, gor.*

Le mâle a les parties supérieures variées de noirâtre et d'olivâtre; une plaque jaune, coupée en deux parties inégales par un trait noir, sur les côtés de la tête; ce trait passe sur les yeux et s'étend sur le haut de la gorge; le devant du cou et la poitrine sont fauves et bruns; les parties postérieures, jaunes avec des taches brunes sur les flancs; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, roux; les pennes primaires des ailes, bleues et bordées d'olivâtre en dehors; les secondaires les plus proches du dos, rousses; les pennes de la queue, de la couleur des primaires, bordées, savoir, les deux plus extérieures de chaque côté avec du blanc, les suivantes avec du gris-olivâtre, et les deux du milieu avec du gris-roussâtre.

La femelle diffère du mâle par sa gorge et ses sourcils jaunâtres; par sa poitrine d'un vert-olive clair tacheté de noirâtre, et par une bande brune à travers l'œil. Les jeunes mâles sont, avant la première mue, tachetés de noirâtre en dessus sur un fond brun-clair; verdâtres et marqués de noirâtre sur la poitrine, ainsi que sur la gorge et le dessous du corps; dont le fond est d'un jaune très-pâle. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 263. n. 2 (Bruant de haie). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. pag. 347. pl. enl. n. 653. fig. 1 et 2. L'Europe.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT GAVOUÉ. 3. *E. Provincialis. E. Corpore suprà fusco griseoque vario; subtùs albo; fasciâ oculari et alarum mentoque albis; maculâ*

subocularî striâque utrinquè gulari nigris; pectore fuscescente-nigro maculato; remigibus rectricibusque atris, margine rufis; rostro atro; pedibus fuscescentibus.

Dessus du corps varié de brun et de gris; dessous blanc; bande oculaire, raie sur les ailes et menton, blancs; tache sous l'œil et raie sur chaque côté de la gorge, noires; poitrine tachetée d'un noir rembruni; rémiges et rectrices noires, à bords roux; bec noir; pieds bruns. (*Pl.* 153. *fig.* 4.)

Le nom imposé à ce *Bruant* est tiré de *chic-gavotte*, dénomination sous laquelle il est connu en Provence, où on lui donne aussi celle de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a aux environs du bec. Le chant du mâle est agréable; le vol, court, peu élevé et assez semblable à celui du moineau. Il se plaît dans les lieux cultivés, où il se perche sur les arbrisseaux.

Le dessus de la tête et du corps sont variés de roux et de noirâtre; les yeux sont entourés de blanchâtre; cette couleur se trouve aussi sur les grandes couvertures des ailes; une plaque noire couvre les oreilles; une ligne de la même couleur descend des côtés du bec en guise de moustaches; le dessous du corps est cendré; les pennes des ailes et de la queue sont rousses à l'extérieur et noirâtres en dedans. Des auteurs ont présenté le *Gavoué* pour un individu de l'espèce de l'*Ortolan de roseaux*, mais c'est une erreur; car, outre qu'il n'a point de blanc dans la queue, il est plus petit et il a un genre de vie dissemblable. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 321. *pl. enl. n.* 656. *fig.* 1. *L'Europe méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT MITILÈNE. 4. *E. Lesbia. E. Griseo nigroque varia; subtùs orbiteque alba; sub oculis albo nigroque ter striata; rectricibus lateralibus partìm albis.*

Varié de gris et de noir; dessous du corps et orbites blancs; trois raies blanches et noires sous les yeux; rectrices latérales en partie blanches.

Cet oiseau a de grands rapports avec le précédent, mais il en diffère en ce que le noir des côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs; en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de roux, et que les pennes de la queue, excepté les intermédiaires, sont bordées de blanc; mais ce qui distingue bien ces deux espèces, outre que le *Gavoué* n'a point de plumes blanches à la queue, c'est que le *Mitilène* ne commence à chanter qu'au mois de juin, qu'il est plus rare, plus farouche, et avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition des oiseaux de proie. Cet instinct a donné lieu aux Grecs de Mitilène et de l'ancienne Lesbos, de l'établir gardien de leur basse-cour, en le tenant renfermé dans une cage assez forte pour qu'il ne puisse être dévoré lui-même par ceux qu'il trouble dans la recherche de leur nourriture. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 322. *pl. enl. n.* 656. *fig.* 1. *L'Europe meridionale.*

L. 4 $\frac{1}{3}$ E.. P.. R. 12.

LE BRUANT ORTOLAN. 5. *E. Hortulana. E. Capite colloque cinereo-olivaceis; gulâ flavicante, lineâ cinereâ circumscriptâ; remigibus fuscis; primis tribus margine albidis; rectricibus fuscis, lateralibus duabus extrorsùm nigris; rostro pedibusque flavicantibus.*

Tête et cou d'un cendré-olivâtre; gorge jaunâtre et entourée d'une ligne cendrée; rémiges brunes; les trois premières bordées de blanchâtre; rectrices brunes, les deux latérales noires à l'extérieur; bec et pieds jaunâtres.

Cette espèce passe dans nos provinces septentrionales au printemps, à peu près dans le même temps qu'arrivent les *Hirondelles*, et devance un peu l'arrivée des *Cailles*; cependant leur passage n'est pas régulier dans les mêmes cantons, surtout aux environs de Paris. Ceux qui viennent, dit-on, de la basse Provence, remontent jusqu'en Bourgogne, fréquentent les vignes, où ils se nourrissent des insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges, et l'on assure qu'ils ne touchent point au raisin.

Dès les premiers jours du mois d'août, les jeunes prennent le chemin des provinces méridionales, et les vieux ne se mettent guère en route qu'au mois de septembre et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Etienne, dans les champs d'avoine, et y demeurent jusqu'aux premiers froids; ils s'engraissent tellement et deviennent si pesans qu'on pourroit les tuer à coups de bâton; mais dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour les provinces les plus méridionales. On en voit aussi beaucoup, dans les deux passages, aux environs de Bordeaux, et surtout dans le Béarn. Ils se répandent pendant la belle saison en Allemagne, où on les prend pêle-mêle avec les *Bruans* et les

Pinsons. Quelques personnes regardent ces oiseaux comme originaires d'Italie ; mais, dans le Midi, ils ne tiennent pas plus à un pays qu'à l'autre, et se fixent volontiers dans celui qui leur offre une nourriture plus abondante ou plus de tranquillité pour s'y perpétuer ; c'est ainsi qu'ils se sont naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, entre Dieuse et Mullé. Il paroît que dans leur émigration au nord, ils s'avancent au-delà de l'Allemagne, puisque Linnée les place parmi les oiseaux de la Suède ; enfin, Pennant dit que les *Ortolans* fréquentent les parties méridionales de la Russie et de la Sibérie, qu'on en voit dans les environs de la rivière Ob, mais qu'ils ne s'avancent pas plus au nord.

Le ramage du mâle a de l'analogie avec celui du *Bruant commun*, et il chante, au printemps, la nuit comme le jour.

Un *Ortolan* gras est un excellent manger ; mais, sans le talent du cuisinier, il perd de son mérite. Il faut savoir conserver à sa graisse sa saveur, son fumet et son goût exquis. Pour cela, on les fait cuire, soit au bain-marie, soit au bain de sable ou de cendre, et même dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme les Romains le faisoient pour des *Bec-figues* dans des œufs de *Paon*.

Le nid de cette espèce est construit assez négligemment, à peu près comme celui des *Alouettes;* elle le place, en Bourgogne, sur les ceps, mais dans d'autres pays, comme en Lorraine, elle le fait à terre, et par préférence dans les blés. La ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres. Le nid, figuré dans *Sepp.*, *pl.* 145, est composé de deux sortes de joncs, secs et verts, et les œufs sont d'une teinte pourpre très-pâle, parsemée de très-petites taches noirâtres.

Le mâle a la tête et le cou d'un joli cendré ; le tour des yeux et la gorge, jaunâtres ; la poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures supérieures de la queue, d'un marron-brun uniforme ; les pennes des ailes, noirâtres ; les plus grandes, bordées extérieurement de gris ; les moyennes, de roux ; les inférieures, d'un jaune fauve ; les pennes de la queue, noirâtres et bordées de roux. La femelle a un peu moins de cendré sur la tête et sur le cou ; n'a point de tache jaune au-dessus de l'œil, et ses autres couleurs sont moins vives. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 259. n. 4. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 305. pl. enl. n. 247. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT DE PASSAGE. *6. E. Lothoringi Nigro maculata ; suprà rufa, subtùs cinera. strigâ per oculos maxillaque inferioris nigrâ tricibus lateralibus albo nigroque variis ; pedibusque fuscis.*

Tacheté de noir ; roux en dessus ; cen dessous ; raie noire partant de la mandibu férieure et traversant les yeux ; rectrices la variées de blanc et de noir ; bec et pieds (*Pl. 153, fig. 3, sous le nom d'Ortolan de raine.*)

Cette espèce n'est que de passage en F mais elle est commune en Sibérie, où tient dans les brousailles et dans les bois Italiens appellent ce *Bruant, fou*, parc donne indifféremment dans tous les piéges cette espèce de folie est, comme le dit B une maladie de famille, que le *Bruant* de ticle a seulement dans un plus haut degr effet, M. Guys, cité par Buffon, l'appell *seau bête par excellence.* Il est connu en Pro sous le nom de *Chic-farnouse.*

Le mâle ne portant pas un plumage parei toutes les saisons, et celui de la femelle éta férent, il en est résulté des méprises ; en celle-ci a été donnée pour une espèce dist sous le nom de *Bruant fou* ou *des prés*, et présentée sur la *pl. enl. de Buffon, n. 30.* Nous devons encore observer que l'indivi la *pl. enl. 511, fig. 2*, n'est point une feme cette espèce, mais un *Ortolan de neige.*

Le mâle, sous son habit de noce, a le de la tête et du corps varié de gris-roux noirâtre ; les sourcils, les joues, la gorge poitrine, d'un cendré clair ; les parties rieures, d'un roux foncé ; un trait noir à t l'œil et une bandelette qui descend de la m bule inférieure sur les bords de la gorg petites couvertures des ailes, cendrées ; les p primaires, frangées à l'extérieur de gris s fond noirâtre ; les secondaires, bordées de les deux pennes intermédiaires de la q rousses et bordées de cendré ; les suiva noires et blanches. Chez des individus, la est mouchetée de noir, avec une ligne trai sale noirâtre sur le bas de cette partie ; la po et les flancs sont pointillés de noir.

Des femelles ont une sorte de collier mé de roux et de blanc ; d'autres n'en ont pas ; chez toutes, le dessous du corps est d'un très-clair ; le dessus de la tête d'un gris-rous varié de brunâtre et quelquefois de blanc les sourcils sont de la dernière couleur ; les

d'un roux foncé; la gorge et le devant du cou, d'un gris sombre tacheté de noirâtre. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 266. n. 3 (Bruant des prés). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 35. pl. enl. n. 30. fig. 2 (Bruant des prés). Ibid. tom. 4. pag. 323. pl. enl. n. 511. fig. 1 (Ortolan de Lorraine). pl. enl. 511. fig. 2 (Ortolan de passage). L'Europe et la Sibérie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT PROYER. 7. *E. Miliaria. E. fusca, subtùs nigro maculata; orbitis rufis; rostro pedibusque fuscescentibus.*

Brun; tacheté de noir en dessous; orbites roux; bec et pieds brunâtres. (*Pl. 152. fig. 4.*)

Les prairies, les luzernes, les avoines sont les lieux où se plaisent les *Proyers* et où ils arrivent dans le mois de mars; on en rencontre dans toute l'Europe, et il en reste quelquefois pendant l'hiver dans nos provinces septentrionales; mais presque tous passent cette mauvaise saison dans les contrées méridionales. Ils placent leur nid à trois ou quatre pieds de terre, ordinairement dans les broussailles ou dans l'herbe la plus épaisse et la plus serrée. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris-cendré, tacheté et pointillé de roux, avec des zigzags noirs. Le mâle partage l'incubation pendant le milieu du jour, et on le voit dans les autres instans posé à la cime d'un arbre ou d'un buisson, souvent isolé, où il répète sans cesse un cri assez désagréable, qui semble exprimer *tri, tri, tri, tiritz*, et cela, pendant des heures entières. Lorsque ces oiseaux s'élèvent de terre pour aller se percher, leurs pieds sont pendans et leurs ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paroissent agitées d'un mouvement de trépidation; mais ils ne volent ainsi que dans la saison des amours, car à l'automne leur vol est vif, soutenu et élevé.

Après les couvées, les *Proyers* quittent les prairies et se jettent en bandes nombreuses dans les champs d'avoine, de féves et autres menus grains.

Les plumes de la tête, du cou et du corps sont brunes sur leur milieu et roussâtres sur leurs bords; la gorge et le tour des yeux, d'un blanc-jaunâtre; chaque plume de la poitrine, des flancs et des cuisses a, dans son milieu, un trait longitudinal brun; les couvertures supérieures de l'aile, ses pennes et celles de la queue sont brunes et bordées de roux. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus claires, que son croupion et d'un gris-roux.

Cette espèce est composée de deux races, qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grosse et plus longue que l'autre. Leur plumage varie pendant l'été comme celui des *Alouettes* et des *Pipis*; la teinte rousse disparoît alors, au point que sur toutes les parties supérieures, elle devient grise et blanchâtre sur les inférieures. Cette espèce se rapproche des *Alouettes* et des *Pipis*, en ce qu'elle a l'avant-dernière penne des secondaires presqu'aussi longue que les primaires. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 292. n. 10. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 355. pl. enl. n. 233. L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

LE BRUANT DE ROSEAUX. 8. *E. Schaniclus. E. Capite nigro; corpore griseo nigroque; rectricibus extimis maculâ albâ cuneiformi; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

Tête noire; corps gris et noir; rectrices latérales avec une tache blanche cunéiforme; bec noir; pieds brunâtres.

Le cri de ce *Bruant* semble exprimer les syllabes *ifs, ifs, ifs, reitschals*, et le chant du mâle, *ti, ti, tati, reitsch.* Cet oiseau se plaît dans les lieux humides, particulièrement dans les roseaux; mais il les quitte à l'automne pour fréquenter les plaines et les hauteurs, où il cherche sa nourriture au pied des haies et dans les champs cultivés. Il s'élève peu de terre et ne se perche que sur les buissons ou sur les arbres de petite taille. Jamais ces oiseaux ne se rassemblent en troupes nombreuses; on n'en voit guère que trois ou quatre ensemble, qui, dans les grandes neiges, se réunissent aux *Bruans* et aux *Pinsons*. Ils sont insectivores et granivores, saisissent adroitement les insectes ailés, après lesquels ils s'élancent avec rapidité et reviennent aussi vîte se placer et se balancer sur les roseaux, où on les voit souvent grimper en s'aidant de leurs ailes pour se soutenir. On dit que le mâle fait entendre au printemps un chant qui se rapproche de celui de la *Fauvette effarvatte* et qui les fait souvent confondre; d'autant plus facilement que l'un et l'autre se cachent pour chanter dans les joncs et les roseaux, et gazouillent, au temps de la ponte, la nuit comme le jour. Cette espèce, moitié voyageuse et moitié sédentaire dans nos provinces septentrionales, est répandue en Europe et jusqu'en Sibérie, mais on la dit rare en Italie.

Ce *Bruant* niche près des rivières, des lacs et des étangs; construit son nid dans les herbes et les joncs, et l'attache à deux ou trois roseaux,

par des espèces d'anneaux faits avec des herbes, et assez peu serrés pour pouvoir couler aisément le long des tiges. L'extérieur du nid est composé de joncs secs et de la mousse artistement tissus ensemble; l'intérieur, d'une quantité de poils de vache, sur lesquels la femelle dépose quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, avec des veines et des taches d'un pourpre foncé.

Le mâle a la tête, la gorge et le devant du cou noirs; un collier blanc sur la partie supérieure du cou; une ligne au-dessus des yeux et une bandelette au-dessous, de la même couleur; le dessous du corps, d'un blanc teinté de roux; les flancs, un peu tachetés de noirâtre; les pennes des ailes et de la queue, d'un beau noir et bordées de roux, à l'exception des deux latérales de chaque côté de cette dernière, dont l'une n'est que bordée et l'autre entièrement d'un blanc de neige.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle n'a point de collier blanc ni la gorge noire, qu'elle a la tête variée de brun et de roux clair, et la couleur blanche moins pure et souvent teintée de roux.

Le jeune ressemble assez à la femelle après sa première mue. En hiver, les jeunes et les vieux mâles ont le sommet de la tête noirâtre et tacheté de gris; les plumes de la gorge, terminées de gris-blanchâtre. Ceux-ci prennent au printemps leur habit de noces, tel que nous l'avons décrit ci-dessus, et cela sans muer, et c'est sous cet habit que l'on a décrit l'individu nommé *Coqueluche*, comme une espèce particulière. Cet oiseau est encore en triple emploi sous le nom d'*Ortolan passerine* (*Emberiza passerina*, Lath.); mais alors c'est sous son plumage d'hiver. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 274. n. 5. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 315. pl. enl. 247. fig. 2 et 497. fig. 2* (*Ortolan de roseaux*). *L'Europe et la Sibérie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Bruant a ailes et queue rayées. 9. *E. Fasciata. E. Fusco-nebulosa, subtùs alba; naribus, gulâ genisque fasciculis plumosis; remigibus caudâque fuscis saturatiore fasciatis; rostro incarnato; pedibus roseis.*

D'un brun nébuleux; blanc en dessous; narines, gorge et joues, à fascicules plumeuses; rémiges et queue brunes à bandes sombres; bec incarnat; pieds roses.

Latham, qui le premier a donné la description de cet oiseau, dit qu'il se trouve à la Chine et qu'il est de la taille du *Bruant proyer*, et qu'il a près des narines, sur les joues et au-dessous du bec, les plumes réunies en forme de faisceau; la tête et le dos, d'un brun pâle; les ailes et la poitrine, d'un brun foncé; des taches transversales sur les ailes et sur la queue; le ventre, blanc; l'ongle postérieur, long et presque droit. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 187. n. 24* (*Barred-tail bunting*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 49. p. 131. La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Bruant amazone. 10. *E. Amazona. E. Fusca; vertice fulvo; crisso albido.*

Brun; *vertex* fauve; couvertures inférieures de la queue blanchâtres.

C'est à Linnée que l'on doit la connoissance de cet oiseau de Surinam, dont la grosseur est celle de notre *Mésange;* le dessus de la tête, fauve; le reste du plumage, brun, à l'exception des couvertures inférieures des ailes, qui sont blanchâtres. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 364. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Bruant aquatique. 11. *E. Platensis. E. Corpore suprà viridi-fusco, subtùs nigricante-cæruleo; dorso nigro maculato; remigibus rectricibusque extimis flavescente marginatis; rostro cinereo; pedibus plumbeis.*

Dessus du corps d'un brun-vert, dessous d'un bleu-noirâtre; dos tacheté de noir; rémiges et dernières rectrices bordées de jaunâtre; bec cendré; pieds plombés.

M. de Azara a donné cet oiseau pour l'*Emberize à cinq couleurs* de Buffon, quoique la description qu'il en fait présente quelques différences. Il est très-commun au Paraguay, jusqu'à la rivière de la Plata, où il se tient dans les lieux aquatiques et les champs qui les avoisinent. Il ne fréquente pas les bois et n'est point farouche. Son vol est court et bas, et son ramage peu varié.

Il a, selon Buffon, tout le dessus du corps d'un vert-brun, tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue, d'une nuance plus obscure; le dessous de la queue, d'une nuance plus jaunâtre; le dos marqué de quelques traits noirs; le bord antérieur de l'aile, d'un jaune vif; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue, bordées de jaunâtre; le dessous du corps d'un bleu-noirâtre; le bec, convexe et pointu; les bords de la partie inférieure rentrant en de-

dans. L'*Habia de Banâdo* de M. de Azara diffère de l'*Emberize* en ce qu'il a la tête d'une couleur plombée, tirant au noirâtre ; la gorge et le devant du cou, mélangés de blanc et un peu lavés de rougeâtre sur les côtés ; la poitrine et le ventre d'un roux clair ; le bec, noir en dessus vers la base, jaune dans le reste, courbé dans toute sa longueur et très-pointu. Nous ne connoissons point ces oiseaux d'après nature ; mais nous ne croyons pas qu'on doive les réunir, leur bec étant différent, et celui de l'*Habia de Banâdo* n'est point celui d'un *Bruant*, d'après la description qu'on vient d'en faire. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 363. *n.* 90. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 369 (*Emberize à cinq couleurs*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

Le Bruant auréole. 12. *E. Aureola. E. Citrina; vertice, cervice, torque dorsoque spadiceis; crisso albido ; rectricibus duabus utrinquè extimis fasciâ obliquâ atrâ ; pedibus pallidè griseis.*

Sommet de la tête, nuque, collier et dos châtains ; couvertures inférieures de la queue blanchâtres ; les deux rectrices les plus extérieures de chaque côté avec une bande oblique noire ; pieds d'un gris pâle.

Cette espèce, qui habite le nord de l'Asie jusqu'au Kamtschatka, a été découverte par Pallas. Son cri est pareil à celui du *Bruant de roseaux ;* sa tête et le dos sont roux ; les parties inférieures, d'un jaune-citron.

Le haut du cou est entouré d'un collier roux ; le front, les côtés de la tête et la gorge sont noirs ; les flancs, rayés de brun ; les ailes, noirâtres ; les scapulaires, les couvertures inférieures de la queue, une tache oblique sur le bord intérieur de ses deux pennes les plus extérieures, et une bande sur les ailes, blanchâtres. *Pallas, Voyage,* 3. *p.* 711. *n.* 23. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 389. *La Sibérie.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant a calotte noire. 13. *E. Spodocephala. E. Griseo-ferruginea, subtùs pallidissimè flava ; capistro nigro ; capite colloque canocinereis.*

D'un ferrugineux-gris ; d'un jaune très-pâle en dessous ; *capistrum* noir ; cou d'un gris-blanc.

Pallas a rencontré ce *Bruant* dans la Daourie. La tête et le cou sont d'un ferrugineux-cendré ; le tour du bec et le front, d'un noir de suie ; les parties inférieures, d'un jaune très-pâle ; le reste est d'un gris-brun. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 698. *n.* 24. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 128. *La Daourie.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant calfat. 14. *E. Calfat. E. Cana, subtùs vinacea ; capite, gulâ caudâque margine nigris ; orbitis, rostro pedibusque roseis.*

Grisâtre ; vineux en dessous ; tête, gorge et bord de la queue, noirs ; orbites, bec et pieds roses.

Les *Calfats* ou *Galfats* sont très-communs à l'île de France, où, dit-on, ils ont été apportés. Ils ont toutes les parties supérieures d'un cendré-bleuâtre, à l'exception de la tête qui est noire, de même que la gorge et une bordure à la queue ; la poitrine est d'une couleur vineuse ; le bas-ventre, blanc ; une bande blanche s'étend sur les côtés de la tête ; les yeux sont placés au milieu d'un espace dénué de plumes et couleur de rose ; l'iris est de cette teinte. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 371. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant couleur de rouille. 15. *E. Ferruginea. E. Ferruginea ; abdomine remigumque primariarum maculis duabus albis.*

Ferrugineux ; abdomen et deux taches sur les rémiges primaires, blancs.

C'est d'après Pennant que nous décrivons ce *Bruant* de l'Amérique septentrionale, dont la tête, le cou et la poitrine sont ferrugineux, de même que la queue et les ailes, avec deux taches blanches sur les pennes primaires. *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 363. *n.* 228. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 140. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant en deuil. 16. *E. Luctuosa. E. Nigra ; fronte, pectore, abdomine, uropygio crissoque albis ; rostro nigro.*

Noir ; front, poitrine, abdomen, croupion et couvertures inférieures de la queue, blancs ; bec noir.

Nous ne connoissons cet oiseau que d'après Scopoli, qui n'indique pas son pays natal. Il a la taille de la *Mésange charbonnière.* Le front, la poitrine, le ventre, le croupion et une ligne sur les côtés de la tête, d'une couleur blanche ; le reste du plumage, noir. *Scopoli, Ann.* 1. *p.* 146.

n. 215. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 390.

L. 5. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT ÉCARLATE. 17. *E. Coccinea. E. Corpore suprà argenteo, subtùs coccineo; crisso albo; rostro, capite remigibusque nigris; occipite et caudâ atro-caruleis.*

Dessus du corps argenté, dessous rouge; couvertures inférieures de la queue blanches; bec, tête et rémiges, noirs; occiput et queue d'un bleu-noir.

On dit que ce *Bruant* a été trouvé dans les forêts du comté de Bade; mais un seul individu ayant été vu par l'auteur, qui le premier l'a décrit, on peut soupçonner que c'est un oiseau étranger à l'Europe, échappé de cage. Au reste, il a la tête, les ailes et la queue, d'un noir luisant, nuancé de gros-bleu sur l'occiput et sur quelques pennes des ailes et de la queue; le dessus du corps, d'un blanc-argentin; le dessous, d'un rouge-écarlate; deux taches blanches, l'une sur chaque aile et l'autre sur le bas-ventre. *Sander, Naturf.* 13. *p.* 199. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 114. *L'Allemagne.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT FARDÉ. 18. *E. Fucata. E. Griseo-ferruginea; maculâ aurium orbiculatâ, rufâ; supercíliis lineâ infra oculos et gutture albis; gulâ circulo maculoso fusco circumscriptâ.*

D'un ferrugineux-gris; tache des oreilles orbiculaire, rousse; sourcils, ligne sous les yeux et gorge, blancs; celle-ci entourée d'un cercle tacheté de brun.

Pallas nous apprend qu'on trouve sur les bords de plusieurs fleuves de la Sibérie un *Bruant* dont le sommet de la tête et le haut du cou sont variés de traits roussâtres sur un fond blanc; dont les oreilles portent une tache ronde et rousse; les sourcils sont blancs, et un arc roussâtre est autour de la gorge; le reste du plumage offre les mêmes teintes que le *Moineau franc. Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 698. *n.* 22. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 126. *La Sibérie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT FLAVÉOLE. 19. *E. Flaveola. E. Grisea; facie flavâ.*

Gris; face jaune.

Linnée, qui a fait connoître cet oiseau, ne dit pas dans quel pays il se trouve. Son plumage est gris, à l'exception du front et de la gorge qui sont jaunes. Sa taille est à peu près celle du *Tarin. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 363.

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT GAUR. 20. *E. Asiatica. E. Cinerea, subtùs pallidior; rostro pallidè roseo; pedibus dilutè caruleis.*

Cendré, plus pâle en dessous; bec d'un rose pâle; pieds d'un bleu clair.

Les Indes orientales sont le pays qu'habite cet oiseau, dont Latham a donné la première description. Il porte un plumage cendré, mais plus pâle sur les parties inférieures et sur le bord extérieur des pennes alaires et caudales. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 390. *L'Asie orientale.*

L. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT GONAMBOUC. 21. *E. Grisea. E. Grisea; tectricibus alarum superioribus et pectore rubore asperso; remigibus rectricibusque intùs albis, extùs griseo et rubro variis.*

Gris; tectrices superieures des ailes et poitrine marquées de rouge; rémiges et rectrices blanches en dedans, variées de gris et de rouge en dehors.

Si l'on en croit Séba, qui a donné une mauvaise figure de cet oiseau, il se trouve à Surinam; il est de la taille de l'*Alouette*, et chante comme le *Rossignol*. Les habitans disent qu'il aime beaucoup le maïs, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, au haut de la tige. Son plumage est d'un gris clair, avec une teinte rouge sur la poitrine; les pennes des ailes et de la queue ont leur intérieur blanc, et leur extérieur varié de gris et de rouge. *Séba, Mus.* 1. *p.* 174. *pl.* 110. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 302. *n.* 15 (*Bruant de Surinam*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 366. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT DES HERBES. 22. *E. Graminea. E. Suprà griseo-fusca, nigro lineata, subtùs sordidè alba, lateribus fusco-maculatis; tectricibus alarum minoribus castaneis; rectricibus extimis albis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus fusco-griseis.*

D'un gris-brun, rayé de noir en dessus; d'un blanc sale en dessous, et tacheté de brun sur les côtés; petites couvertures des ailes couleur marron; les dernières rémiges blanches; le bec,

brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds, d'un gris-brun.

Grey grass-bid (*Oiseau gris des herbes*) est le nom sous lequel cet oiseau est connu dans l'Amérique septentrionale, aux environs de New-Yorck, parce qu'il se tient plus volontiers dans les herbes qu'ailleurs.

Il a les plumes de la tête, du manteau et du croupion, d'un gris-brun et rayées longitudinalement de noir; le tour de l'œil, d'un blanc sale; la gorge et toutes les parties postérieures, du même blanc et tachetées de brun sur les côtés; les petites couvertures des ailes, d'un rouge-bai; les autres, noires et terminées de blanc terne; les pennes, bordées en dehors de cette couleur sur un fond noirâtre; celles de la queue, pareilles en dedans et frangées de roux à l'extérieur, à l'exception de la première de chaque côté qui est totalement d'un beau blanc. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 4. p. 391. L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant des îles Sandwich. 23. *E. Arctica. E. Fusca, subtùs albida, sub oculis fusco-striata; temporibus atris; superciliis flavis; rostro nigricante.*

Brun; blanchâtre en dessous; rayé de brun sous les yeux; tempes noires; sourcils jaunes; bec noirâtre.

C'est à Pennant que l'on doit la connoissance de cet oiseau, que l'on trouve aux îles Sandwich et à Unalascha, une des îles Aléontes. Le dessus du corps est brun; un trait jaune se trouve au-dessus de l'œil, et un autre noir est au-dessous; les parties inférieures sont d'un blanc sale, rayées de brun, à l'exception du milieu du ventre. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 363. n. 229* (*Unalascha bunting*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 49. p. 190.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*Le Bruant mordoré. 24. *E. Borbonica. E. Rufo-rubra; alis, caudâ pedibusque spadiceis; rostro fusco.*

D'un rouge-roux; ailes, queue et pieds d'un brun-rougeâtre; bec brun. (*Pl. 153, fig. 1, sous le nom de Bruant de l'île de Bourbon.*)

Ce *Bruant*, de l'île de Bourbon, porte une livrée mordorée, avec du brun sur les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 366. L'île de Bourbon.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant d'Orient. 25. *E. Militaris. E. Capite, remigibus, caudâ dorsoque fuscis; dorso inferiore et pectore flavis; humeris virescentibus; abdomine albo.*

Tête, rémiges, queue et dos bruns; bas du dos et poitrine jaunes; épaules verdâtres; abdomen blanc.

Dans le *Voyage* d'Hasselquist, on trouve la description d'un oiseau qu'on a classé parmi les *Bruants*, et dont la tête, le dos, les ailes et la queue sont bruns; les bords extérieurs des pennes, verdâtres; le croupion et la poitrine, jaunes; le ventre est blanc. *Hasselq. Voyage, p. 285. n. 48. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 49. p. 136.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

**Le petit Bruant. 26. *E. Pusilla. E. Corpore suprà griseo-ferrugineo, subtùs albido; jugulo maculato; capite fasciis alternis testaceis nigrisque longitudinaliter vario.*

Dessus du corps d'un gris-ferrugineux, dessous blanchâtre; devant du cou tacheté; tête variée de bandes longitudinales alternativement testacées et noires.

Pallas a rencontré ce petit oiseau dans la Daourie, où il se plaît sur les bords des ruisseaux qui coulent dans les forêts de mélèzes: il est à peine de la grandeur du *Tarin*. Neuf bandes longitudinales, dont cinq d'un rouge de brique et quatre noires, placées alternativement, couvrent le dessus et les côtés de la tête; du reste, son plumage, en dessus, ressemble à celui du *Moineau franc*, et est en dessous blanchâtre, avec quelques taches sur le devant du cou. *Pallas, Voyage, tom. 3. p. 697. n. 20.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 49. p. 124. La Daourie.*

L.. E.. P.. R. 12.

**Le Bruant des pins. 27. *E. Pithyornus. E. Verticis maculâ mediâ ovatâ albâ; nuchâ albo variâ; gulâ testaceo-sanguineâ; rectricibus utrinquè duabus extimis fasciâ obliquâ albâ.*

Tache blanche ovale sur le milieu du *vertex*; nuque variée de blanc; gorge d'un testacé sanguinolent; les deux rectrices latérales de chaque côté, blanches obliquement.

Cette espèce, dit Pallas qui l'a fait connoître,

se trouve en Sibérie, où elle fréquente les cantons marécageux. Le mâle a le dessus de la tête mélangé de brun-noirâtre et de blanc; la gorge, d'un rougeâtre-sanguin; le dos, le croupion et les flancs, roux; le ventre, blanchâtre; les ailes, mêlées de brun, de roux, de noirâtre et de blanc sale; une bande blanche et oblique sur les deux pennes extérieures de la queue; le bec et les pieds, blanchâtres. La femelle est variée de gris et de roussâtre sur le dessus du corps; un peu rougeâtre sur le croupion et blanchâtre sur toutes les parties inférieures. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 710. *n.* 22. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 118. *La Sibérie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* * LE BRUANT A POITRINE ET A AILES JAUNES. 28. *E. Chrysoptera. E. Corpore suprà rubescente-fusco; subtùs albo; pectore alarumque margine flavescentibus; rostro fusco; pedibus flavis.*

Dessus du corps brun rougeâtre; dessous blanc; poitrine et bord des ailes jaunâtres; bec brun; pieds jaunes.

Cet oiseau, qu'on trouve décrit pour la première fois dans les ouvrages de Latham, habite les îles Malouines, et a le dessus du corps d'un brun-rougeâtre; les côtés de la tête, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et le ventre, blancs; un demi-collier brun-rougeâtre au-dessus de la poitrine, qui est jaunâtre; les deux pennes les plus extérieures de la queue, bordées de jaunâtre. La femelle n'a pas de jaune dans son plumage et a les petites couvertures des ailes d'un cendré pale. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 398. *Les îles Malouines.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* * LE BRUANT RUSTIQUE. 29. *E. Rustica. E. Capite nigro, faciis ejus tribus longitudinalibus albis; gulâ, corpore subtùs et rectricibus duabus utrinquè extimis obliquè albis.*

Tête noire avec trois bandes longitudinales blanches; gorge, dessous du corps et les deux rectrices les plus extérieures de chaque côté, de cette couleur, mais oblique sur les dernières.

Pallas a rencontré cet oiseau dans les saussaies de la Daourie. Il a la tête noire avec trois bandes blanches; le haut du dos, rougeâtre; quelques points de cette couleur sur le dessous du corps, qui est blanc, de même qu'une bande oblique sur les deux pennes les plus extérieures de la queue. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 698. *n.* 2. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 120. *La Daourie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE BRUANT SANGUIN. 30. *E. Rutila. E. Ferrugineo-rufa, subtùs sulphurea; alis griseo ferrugineis.*

D'un brun-ferrugineux; couleur de soufre en dessous; ailes d'un gris-ferrugineux.

C'est au même savant que nous devons la description de ce *Bruant*, qu'il a rencontré sur les confins de la Mongolie, où il se plaît dans les saussaies; un rouge de sang nuancé de roux colore le cou et le dos; un jaune de soufre règne sur le dessus du corps; les ailes sont d'un gris mélangé de ferrugineux. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs plus ternes. *Pallas, Voy. tom.* 3. *p.* 698. *n.* 23. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 117. *La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT SHEP-SHEP. 31. *E. Pratensis. E. Ferruginea; abdomine remigumque primarum maculis duabus albis; rostro atro; pedibus fusces-cente-incarnatis.*

Ferrugineux; deux taches sur les rémiges primaires et abdomen, blancs; bec noir; pieds d'un incarnat-brunâtre.

Cet oiseau, que Brisson a décrit sous le nom de *Bruant du Canada*, et Buffon, sous celui de *Cul-rousset*, est très-commun dans les Etats-Unis, où il est connu sous la dénomination qu'on lui a conservée; elle est tirée de son cri, qui semble exprimer *shep, shep;* d'autres l'appellent *Shepherd*, parce qu'il fréquente les pâturages. Il a toutes les parties supérieures d'un brun-rougeâtre varié de gris; le sommet de la tête, coupé dans le milieu par un trait longitudinal et grisâtre; les pennes des ailes et de la queue, brunes; la première rémige, bordée de blanc en dehors; le poignet des ailes et leurs couvertures inférieures, blancs; les sourcils, d'un gris-blanc; les joues, grises et entourées de deux lignes brunes, dont l'une part du bec et l'autre de l'œil; une raie d'un blanc sale borde les mandibules, à laquelle en succède une autre qui est brune, et qui, de la mandibule supérieure, descend sur la gorge, qui est blanche, ainsi que les parties postérieures, à l'exception des flancs et des couvertures inférieures de la queue, lesquels sont roussâtres; les autres parties ont des taches d'un brun-marron. La femelle a des couleurs plus pâles que le mâle, des taches moins grandes et moins

nombreuses *Latham, Index* (*Fringilla ferruginea*). *Edwards, Glean. pl.* 354. *fig.* 2 (*Little sparow*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 402. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT A SOURCILS JAUNES. 32. *E. Superciliosa. E. Vertice fusco, in medio rufo; superciliis flavis; corpore suprà fusco nigricanteque maculato; subtùs albo maculis nigricantibus; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus luteis.*

Vertex brun, roux dans le milieu; sourcils jaunes; dessus du corps brun et tacheté de noirâtre; dessous tacheté de même sur un fond blanc; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; pieds de la dernière couleur.

Ce *Bruant*, que nous avons vu à Halifax dans la Nouvelle-Ecosse, a dans son plumage de grands rapports avec celui des îles Sandwich. Le dessus de la tête est brun et coupé dans le milieu par une raie rousse; les oreilles, de la dernière couleur; la gorge et les parties postérieures, blanches et tachetées de noirâtre; le dessus du corps, brun avec des taches pareilles; les flancs, roux; les ailes et la queue, brunes et bordées de roux. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 403. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT A SOURCILS JAUNES DE LA DAOURIE. 33. *E. Chrysophris. E. Griseo ferruginea; vertice nigro; lineâ utrinquè superciliari citrinâ fasciâque albâ à medio verticis ad nucham.*

D'un ferrugineux-gris; *vertex* noir; sourcils citrins; bande blanche depuis le milieu du *vertex* jusqu'à la nuque.

C'est d'après Pallas que nous décrivons cet oiseau, dont le sommet de la tête est noir; les sourcils sont d'un jaune-citron; une bande blanche est sur la tête; le reste du plumage, d'un gris-ferrugineux. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 698. *n.* 25. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 129.

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT DE SURINAM. 34. *E. Surinamensis. E. Grisea, subtùs ochroleuca; pectore maculis oblongis nigris vario.*

Gris; couleur d'ocre en dessous; poitrine variée de taches oblongues et noires.

Selon Fermin, qui appelle cet oiseau *Proyer*, on le trouve à Sutinam. Il est un peu plus grand que l'*Alouette*, et il a le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre, avec des taches oblongues et noires sur la poitrine; le bec, plus grand et plus élevé que ne l'ont les *Bruans. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *pag.* 145. *Fermin, Surin.* 2. *p.* 200 (*Proyer*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT A TÊTE BLEUE. 35. *E. Mixta. E. Grisea; pectore gulâque caruleis; abdomine albo; rostro pedibusque albidis.*

Gris; poitrine et gorge bleues; abdomen blanc; bec et pieds blanchâtres.

On trouve dans les *Aménités académiques* la description de cet oiseau de la Chine, qui a la gorge, la poitrine, le devant de la tête jusqu'aux oreilles et le pli de l'aile bleus; le dessus du cou et le dos, gris et mélangés de brun; les plumes du ventre, blanches et brunes à leur origine. *Latham, Index, n.* 62. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 404. *La Chine.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT A TÊTE VERTE. 36. *E. Tanscall. E. Fusca; capite colloque olivaceis; dorso tectricibusque alarum fusco et nigro variis; pedibus flavicantibus.*

Brun; tête et cou olivâtres; dos et couvertures des ailes variés de brun et de noir; pieds jaunâtres.

On ne connoît pas le pays qu'habite cet oiseau, dont Brown a publié la figure. Il a la tête et le cou d'un vert terne; le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-clair et noirs; les pennes alaires, la poitrine et le ventre, d'un brun foncé. *Brown, Illust. p.* 74. *pl.* 30. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 115. *Londres.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BRUANT THÉRÈSE-JAUNE. 37. *E. Mexicana. E. Suprà fucescens, subtùs exalbida, fusco maculata; capite et gutture flavis; rostro pedibusque pallidis.*

Brunâtre en dessus; blanchâtre et tacheté de brun en dessous; tête et gorge jaunes.

Cet oiseau du Mexique est d'un jaune-orangé sur presque toute la tête, sur la gorge et les côtés du cou; d'un blanc sale moucheté de brun sur la poitrine et le dessous du corps; brun sur l'occiput, le derrière du cou, sur le dessus du corps, les pennes alaires et caudales. *Buffon, Hist. natur. tom.* 4. *p.* 302. *pl. enl. n.* 386. *fig.* 1 (*Bruant du Mexique*). *L'Amérique.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** LE BRUANT HUPPÉ JAUNE. 38. *E. Cristatella. E. Cristâ nigrâ; corpore subtùs superciliisque flavis; capite, genis, gulâ, colli parte anteriore nigris; dorso viridi; tectricibus alarum remigibusque nigricantibus, virescente-flavo marginatis; rectricibus intermediis nigrescentibus; reliquis flavis; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo.*

Huppe noire; dessous du corps et sourcils jaunes; tête, joues, gorge et partie antérieure du cou, noires; dos vert; tectrices des ailes et rémiges noirâtres, bordées de jaune-verdâtre; rectrices intermédiaires noirâtres; les autres jaunes; bec noir en dessus, bleu en dessous.

Dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* on a rangé cette espèce parmi les *Gros-becs*; mais M. Baillon, qui a vu depuis peu un individu vivant, et qui le possède dans sa collection, nous assure qu'il doit faire partie du genre *Bruant*, ayant un tubercule osseux en dedans de la mandibule supérieure. M. de Azara, à qui nous en devons la connoissance, l'a trouvé au 29e degré de latitude australe, et l'a décrit sous le nom de *Crestado amarillo.*

La huppe est noire; un trait jaune s'étend depuis les narines jusqu'au-delà des yeux; la tête, les joues, la gorge et la moitié du devant du cou sont noirs; le reste des côtés de la tête et du cou, le pli de l'aile, le dessous du corps et des ailes, jaunes; les plumes de la nuque, noires dans leur milieu et d'un jaune-verdâtre dans le reste; le dos est vert; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont noirâtres et bordées d'un jaune-verdâtre; les quatre rectrices intermédiaires, noirâtres, et les autres, d'un jaune pur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 464. n. 129. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 13. p. 531 (sous le nom de Gros-bec à huppe jaune).*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PASSERINE, *Passerina. Emberiza, Fringilla*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, nigro, rufo, albo, flavo, fusco, interdùm caruleo rubroque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum integrum, conicum, minus latum quàm caput, subrotundum, rectum, apice angustum, marginibus inferioribus, interdùm superioribus, introrsùm deflexis, rectâ obliquè et deorsùm directâ; mandibula superior margines inferioris basi tegens, palato plano, crasso levigatoque.

Nares pervia, rotundatæ, aliis glabræ, aliis plumulis minimis obtectæ.

Lingua crassa, apice subbifida.

Collum mediocre.

Remiges 2a., 3a. sæpiùs longissimæ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Passerinæ in dumis, arboribus herbisque Europæ, Asiæ, Africæ, Americæ habitant et nidificant; ova 4-5 pariunt; granis, insectis victitant. Mas plerisque feminam incubantem alens, et ipse incubans. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, varié de noir, de roux, de blanc, de jaune, de brun, quelquefois de bleu et de rouge.

Tête un peu arrondie.

Bec entier, conique, moins large que la tête, un peu robuste, droit, rétréci à son extrémité, à bords inférieurs, quelquefois les supérieurs fléchis en dedans, à ouverture dirigée obliquement en en bas; mandibule supérieure couvrant à la base les bords de l'inférieure, à palais plat, épais et lisse.

Narines ouvertes, arrondies, glabres chez les uns, couvertes de petites plumes chez les autres.

Langue épaisse, un peu bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Deuxième et troisième rémiges souvent les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Passerines* habitent et nichent dans les buissons, sur les arbres et dans les herbes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; leur ponte est de quatre ou cinq œufs; elles se nourrissent d'insectes et de graines. La plupart

plupart des mâles nourrissent la femelle quand elle couve et couvent eux-mêmes. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Ongle arqué et plus court que le pouce.*

* LA PASSERINE A VENTRE JAUNE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 1. *P. Flaviventris. P. Suprà varia, subtùs flava; lateribus capitis strigis duabus nigris; fasciâ oculari nigricante; rostro concolore; pedibus incarnatis.*

Variée en dessus; jaune en dessous; deux stries noires sur les côtés de la tête; bande oculaire noirâtre; bec de cette couleur; pieds incarnats.

Cinq raies blanches, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou, tranchent d'une manière agréable sur le noir lustré de la tête; le cou est séparé du dos par une bande grise, transversale; le dessous du corps, jaune; le dos, roux-brun; le croupion, gris; la queue, brune et bordée de blanc; les petites pennes des ailes sont d'un gris-cendré; les moyennes, blanches à leur extrémité; les grandes, brunes et bordées de roux; les pennes, noirâtres et frangées de blanc. *Latham, Index* (*Emberiza capensis*, var.). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 326. pl. enl. 664. fig. 2* (*Ortolan à ventre jaune du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 2. *P. Capensis. P. Grisea; gulâ albidâ; fasciâ oculari nigricante; rostro pedibusque nigricantibus.*

Grise; gorge blanchâtre; bande oculaire noirâtre; bec et pieds de cette couleur.

La tête et le cou de cet oiseau d'Afrique sont variés de noirâtre et de gris sale; le dessus du corps l'est de noir et de roux-jaunâtre; la gorge, la poitrine et les parties postérieures sont d'un gris sale; les petites couvertures des ailes, rousses; les grandes, les pennes et celles de la queue, noirâtres et bordées de roussâtre. *Latham, Index* (*Emberiza capensis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 280. n. 7. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. pag. 328. pl. enl. n. 158. fig. 2* (*Ortolan du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** LA PASSERINE AURÉOLE. 3. *P. Aureola. P. Citrina; vertice, cervice, torque dorsoque spadiceis; crisso albido; rectricibus duabus utrinquè extimis fasciâ obliquâ rubrâ; pedibus griseo-pallidis.*

Couleur de citron; dessus du cou, collier et dos d'un brun-rougeâtre; couvertures inférieures de la queue blanchâtres; les deux rectrices les plus extérieures de chaque côté de la queue, avec une bandelette oblique transversale et rouge; pieds d'un gris pâle.

Le cri de cet oiseau, que Lepechin a découvert en Sibérie, est le même que celui de notre *Ortolan de roseaux*. On le trouve aussi au Kamtschatka, où il vit en troupes dans les cantons plantés de pins, de peupliers et de saules.

Son plumage est agréablement varié de roux sur la tête et le dos; de jaune-citron sur le devant du cou et sous le corps; de noir sur le front et la gorge; de noirâtre sur les ailes et de blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; il y a une espèce de collier roux au haut du cou; des raies brunes sur les flancs; une bande blanchâtre sur les plumes scapulaires, et une autre, de la même couleur, qui s'étend obliquement sur le bord intérieur des deux premières pennes de la queue, qui est un peu fourchue. *Latham, Index* (*Emberiza aureola*). *Lepechin, nov. Comm. Pet. 15. p. 483. Falck, Voyage, tom. 3. p. 398. Nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 6. La Sibérie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE A BEC ROUGE. 4. *P. Pusilla. P. Vertice spadiceo; fronte griseo; gutture, jugulo pectoreque rufis; dorso cinereo nigricanteque vario; remigibus rectricibusque fuscis; rostro rubro; pedibus flavescente-rubris.*

Vertex marron; front gris; gorge, devant du cou et poitrine, roux; dos varié de cendré et de noirâtre; rémiges et rectrices brunes; bec rouge; pieds d'un rouge-jaunâtre.

Le ramage du mâle de cette espèce, qui se tient dans les taillis des Etats-Unis, est à peu près pareil à celui de la *Passerine des vergers*; mais sa phrase est plus longue, sans être plus agréable, et son cri ressemble à celui du *Criquet*. Elle s'éloigne du nord de l'Amérique à l'automne et y revient au printemps. Elle construit son nid à terre, généralement au pied d'un buisson de ronces, et fait entrer dans sa composition beaucoup de crin. La ponte est de six œufs blancs, tellement nuancés de ferrugineux, qu'ils paroissent totalement de cette couleur lorsqu'on les voit à une certaine distance. Elle fait deux ou trois pontes par an.

Cette *Passerine* a le dessus de la tête d'un marron clair, coupé dans le milieu par une raie grise et longitudinale; une bandelette de cette teinte sur le front, laquelle entoure l'œil et se perd sur les tempes; le cou en dessus, pareil au sinciput et roux en devant, de même que la gorge, la poitrine et les flancs; le menton, gris; le dos, varié de cette couleur et de noirâtre; le croupion, mélangé de brun; les pennes des ailes, brunes et bordées du même gris-blanc qui termine leurs couvertures supérieures; la queue, d'un brun clair en dessus, grise en dessous et bordée d'une nuance plus claire; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc sale. *Wilson, American Ornithology, pl. 16. fig. 2. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 17.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE BLEUE ou LE MINISTRE. 5. *P. Cyanea. P. Cyanea; remigibus rectricibusque exteriore caruleis, interiore fuscis; rostro suprà nigro, subtùs fusco; pedibus fuscis.*

Bleue de ciel; rémiges et rectrices bleues à l'extérieur, brunes à l'intérieur; bec noir en dessus, brun en dessous; pieds bruns.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis le Mexique jusqu'à la Nouvelle Ecosse, mais elle ne passe que l'été dans le nord des Etats-Unis. Elle arrive à New-Yorck vers la fin d'avril, et fréquente alors les vergers en fleurs. Le chant du mâle n'est composé que d'une phrase assez courte; ses accens sont hauts, vifs, et diminuent par gradations presqu'imperceptibles pendant six à huit secondes, de manière que l'oiseau lui semble plus rien articuler; il se tait alors pendant une minute et recommence sa chansonnette. Quand on approche de son nid, il jette un cri qui semble exprimer *sharpchid*. On trouve ce nid dans un buisson peu élevé et entouré de grandes herbes; il est suspendu par les côtés à deux rameaux, composé de lin à l'extérieur et d'herbes fines en dedans; la ponte est de quatre œufs bleus et pourprés vers le gros bout. Le mâle et la femelle les couvent alternativement. La nourriture consiste en petites graines et insectes.

Le mâle perd, à l'hiver, et la femelle pendant toute l'année, portent une livrée variée de brun, de noirâtre, de gris et de verdâtre, avec un peu de bleu à l'extérieur des pennes de l'aile et à la poitrine.

Lorsque le mâle est sous son habit de noce, qu'il prend ordinairement au mois d'avril ou de mai, il a une tache noire entre le bec et la tête, le cou, la gorge, d'un bleu d'outre qui prend une nuance verdâtre sur les p postérieures du dessus et du dessous du cor couvertures des ailes, leurs pennes et ce la queue sont noires et bordées de bleu-ver Les jeunes ressemblent à la femelle.

L'*Azuroux*, donné comme une espèc tincte, est un mâle en mue. Spartman figurer le mâle et la femelle dans le *fasc.* 42 *et* 43, sous le nom d'*Emberiza cy* C'est l'*Azul Lxos* des Mexicains. On lui à New-Yorck la dénomination d'*Indigo* d'autres l'appellent *parson* (ministre), et d' *bishop* (évêque). C'est sous ce dernier nom çais qu'il est connu à la Louisiane et qu'i signalé par Lepage-Dupratz; ainsi doi doit appliquer à cet oiseau ce que dit c torien de l'*Évêque de la Louisiane*, et n au *Tangara organiste*, comme l'a fait B ni au *Tangara bluet*, comme le dit Pe ces deux oiseaux ne se trouvant point dan contrée. *Latham, Index* (*Emberiza cya Emberiza carulea*). *Catesby, Car.* 1 (*Blue Edwards, Oiseaux, tom.* 4. *pl.* 273. *B Ornith. tom.* 3. *p.* 13. *pl.* 6 (*Tangara bl Caroline*), *Buffon, Hist. natur. des Oi tom.* 4. *p.* 86 (*Ministre*).

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERRINE A COLLIER. 6. *P. Col. Fronte, genis mentoque nigricantibus; ver poreque suprà castaneis; tectricibus alarum ribus apice flavescente-albis, medüs albu natis; gutture, pectore abdomineque flavis cinerescente; pedibus fuscis.*

Front, joues et menton noirâtres; v dessus du corps couleur marron; petites tures des ailes d'un blanc-jaunâtre à leur mité; moyennes, terminées de blanc; poitrine et abdomen jaunes; bec grisâtre bruns.

Le Muséum d'histoire naturelle pos mâle et la femelle de cette espèce, qui se dans l'Amérique méridionale.

Le premier a le dessus de la tête et du dos, le croupion, les moyennes et les couvertures des ailes d'une couleur marro les petites couvertures d'un blanc mêle nâtre; les moyennes, terminées de bla pennes des ailes et de la queue, brun gorge, la poitrine et l'abdomen, d'un beau le devant du cou, couvert d'un collier

deux lignes à peu près et d'un brun-noir ; les flancs, tachetés longitudinalement de brun : les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc foiblement nuancé de jaune de soufre.

La femelle, ou peut-être une variété d'âge du mâle, porte des couleurs moins vives et moins pures ; la teinte marron des parties supérieures est mélangée d'un cendré-brun qui se trouve à l'extrémité des pennes ; il en est de même pour le collier. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 9. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE A COU NOIR. 7. *P. Nigricollis. P. Suprà cinerea, fusco striata, subtùs flava ; mento albo ; remigibus rectricibusque atris, margine pallidis ; rostro fuscescente.*

Cendrée en dessus et rayée de brun ; jaune en dessous ; menton blanc ; rémiges et rectrices noirâtres et bordées d'une teinte pâle ; bec brunâtre. (*Pl.* 155, *fig.* 2, *sous le nom d'Embérize à gorge noire.*)

On rencontre cette espèce dans la Pensylvanie et l'état de New-Yorck pendant toute la belle saison ; elle se tient de préférence dans les plaines couvertes de plantes céréales et dans les trèfles, où elle construit son nid à terre, et le compose d'herbes sèches et fines. Sa ponte est de cinq œufs blancs, parsemés de taches et de lignes noires. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *chip, ché ;* il répète la première deux fois de suite et lentement ; la deuxième, trois fois et très-vivement.

Il a le dessus de la tête d'un gris nuancé de vert ; les sourcils et la poitrine, jaunes, de même qu'une tache oblongue vers l'angle de la mandibule inférieure ; le *lorum*, la gorge et ses côtés, blancs ; le bas du cou, couvert d'une grande tache noire et triangulaire ; les joues, le ventre et les parties postérieures, gris ; le manteau, de cette teinte, mais rembrunie et tachetée de noir sur le dos et sur les scapulaires ; les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun-roussâtre ; les autres et les pennes, noirâtres, avec une bordure rousse en dehors ; la queue, pareille.

La femelle en diffère en ce qu'elle n'a point de marque noire sur le devant du cou, ni les sourcils jaunes ; en ce que la poitrine est d'une nuance plus claire, et qu'elle porte au-dessous des yeux une strie brune dans la direction des joues. Le *Fringilla flavicollis* est une variété d'âge. *Latham, Index* (*Emberiza americana et Fringilla flavicollis*). *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 228. *pl.* 17 (*Black-throated bunting*). *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 197. *n.* 37. *pl.* 44. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 10. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE COURONNÉE DE NOIR. 8. *P. Atricapilla. P. Spadicea, pennarum singularum striâ mediâ fuscâ ; corpore subtùs cinereo ; vertice flavo ; fronte et fasciâ oculari nigris ; mento albido ; occipite cinereo ; rostro atro ; pedibus fuscis.*

Raie brune sur le milieu de chaque plume ; dessous du corps cendré ; *vertex* jaune ; front et bande oculaire, noirs ; menton blanchâtre ; occiput cendré ; bec noir ; pieds bruns. (*Pl.* 155, *fig.* 3, *sous le nom d'Embérize à calotte jaune.*)

On trouve cette espèce dans les îles Sandwich, à la baie de Noo:ka et dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale. Le dessus de la tête est d'un jaune éclatant et entouré d'une bandelette noire ; le dessous du cou, cendré ; les plumes du manteau sont d'un brun-rougeâtre sur leurs bords et d'un brun sombre sur leur milieu ; les moyennes et les grandes couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc ; les pennes, noirâtres et bordées de brun clair ; le croupion est nuancé d'olivâtre ; la gorge, d'un blanc sale à son origine, et ensuite cendrée, de même que le devant du cou, les côtés de la poitrine et du ventre, qui, dans le reste, sont d'un jaune pâle ; la queue est brune. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de jaune sur la tête ni au-dessous du corps.

On voit dans les mêmes contrées des oiseaux que Latham présente comme des variétés de l'espèce précédente. Ils ont le sommet de la tête noir ; le front jaune ; une double bande blanche sur les ailes, et le ventre de cette couleur. *Latham, Index* (*Emberiza atricapilla*). *Idem, Synopsis, pl.* 45. *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 230 (*Black-crowned*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 10. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE CUSCHISCH. 9. *P. Leucophrys. P. Verticis maculâ albâ utrinquè nigro marginatâ ; corpore subtùs, superciliis, alis spuriis, alarumque fasciis duabus albis ; collo cinereo ; dorso, remigibus rectricibusque fuscis ; crisso flavo ; rostro pedibusque incarnatis.*

Une tache blanche sur le *vertex*, bordée de noir sur chaque côté ; dessous du corps, sourcils,

ailes bâtardes et deux bandes transversales sur les ailes, blancs ; cou cendré ; dos, rémiges et rectrices brunes ; couvertures inférieures de la queue jaunes ; bec et pieds incarnats.

Cusabatascheish est le nom que les naturels de la baie d'Hudson ont donné à cet oiseau, dont, par abréviation, on a fait celui sous lequel il est décrit. Ainsi que ses congénères de l'Amérique septentrionale, il quitte le lieu de sa naissance à l'automne, et y revient au mois de mai. On le rencontre aussi dans l'état de New-Yorck aux mêmes époques. Le mâle a un chant agréable et se tient seul dans les saussaies, où il se plaît de préférence. Le pied d'un saule ou d'un groseiller sauvage est l'endroit dont la femelle fait choix pour y placer son nid. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un rouge-bai.

Une calotte blanche, bordée de noir, couvre le dessus de la tête du mâle ; deux traits de la première couleur sont sur ses côtés ; l'un passe à travers l'œil et l'autre au-dessous ; la gorge, le cou et la poitrine sont cendrés ; le dos est d'un brun-ferrugineux, varié de noir ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un cendré-jaunâtre ; les couvertures de l'aile, pareilles au dos et terminées de blanc ; l'extrémité des pennes secondaires, le ventre et les parties postérieures, de la dernière couleur ; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun-noir. L'individu décrit par Forster dans les *Phil. Trans.*, diffère du précédent en ce qu'il a plus de longueur, et par la couleur jaune qui est répandue sur les couvertures inférieures de sa queue et sur les plumes de ses jambes.

La femelle a le dessus de la tête d'un gris-blanc ; une bande noire qui part des narines, se termine sur l'occiput en passant au-dessus de l'œil, qui se trouve au milieu d'un gris-cendré ; une autre bande de couleur noire lui succède ; elle naît à l'angle postérieur de l'œil et se perd sur la nuque ; la gorge et le cou sont d'un gris qui prend un ton cendré sur la poitrine, et qui est remplacé par du blanc sale sur le ventre et du blanc-roussâtre sur les couvertures inférieures de la queue ; le dos et le croupion sont bruns ; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées de fauve en dehors ; les pieds, d'un brun clair. *Latham, Index* (*Emberiza leucophrys*). *Forster, Act. Angl. 62. p. 426. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 11. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Passerine guirnegat. 10. *P. Flava. P. Vertice, collo et corpore subtùs flavis ; dorso, alis caudâque flavo, virescente fuscoque variis ; rostro suprà fusco, subtùs albido ; pedibus olivaceis.*

Vertex, cou et dessous du corps jaunes ; dos, ailes et queue de la même couleur et variés de verdâtre et de brun ; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds olivâtres.

On rencontre cet oiseau, non-seulement au Brésil, mais encore au Paraguay, où il porte le nom de *Chucchuy* et de *Gilguerot*. M. de Azara l'a décrit sous celui de *Chuy* ; il n'est pas rare dans les terres cultivées et même dans les lieux habités de la dernière contrée. Il se perche, sans se cacher, sur les arbres et les buissons ; il hausse et baisse vivement sa queue : on le trouve communément par paires, et quelquefois par petites troupes. Il niche au pied d'un arbre ou dans un trou, ou dans des halliers ; de petites pailles desséchées et quelques plumes sont à l'extérieur du nid, et des crins à l'intérieur : la ponte est de trois œufs blanchâtres, couverts de taches d'un brun foncé, plus nombreuses vers le gros bout.

Le mâle a le toupet d'une belle couleur dorée ; les plumes des parties supérieures brunes dans le milieu, et d'un vert mêlé de jaune dans le reste ; les ailes et la queue, pareilles ; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures, d'un jaune-doré, un peu ombré à la gorge et aux côtés du corps. La femelle est brune sur les côtés de la tête, avec une petite raie blanchâtre ; les plumes du dessus du corps, les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, avec une bordure de brun clair aux plumes et verdâtre aux pennes ; la gorge, le devant du cou et le quart de la poitrine, blanchâtres et tachetés de noirâtre ; les parties postérieures, blanches ; une grande partie des pennes alaires et leurs couvertures inférieures, jaunes. Les jeunes lui ressemblent. Cette espèce est le *Moineau paille* des oiseleurs de Paris. *Latham, Index* (*Emberiza brasiliensis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 299. n. 13* (*Bruant du Brésil*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 361* (*Guirnegat*). *pl. enlum. n. 321. fig. 1, sous le nom de Bruant du Brésil. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* La Passerine jacobine. 11. *P. Hyemalis. P. Cinereo-nigra ; ventre rostroque albis ; pedibus griseis.*

D'un gris noir ; ventre et bec blancs ; pieds gris.

Latham et Gmelin ont fait un double emploi en décrivant une seconde fois cet oiseau sous le nom de *Fringilla hudsonia*, et Montbelliard s'est mépris en le donnant pour une variété de l'*Ortolan de neige*. Il émigre des contrées boréales de l'Amérique septentrionale aux mois de septembre et d'octobre, passe au centre des Etats-Unis au mois de novembre, et étend sa course hivernale jusqu'à la Caroline du Sud, où Catesby l'a rencontré. Il revient dans les premiers jours du printemps, et retourne à la baie d'Hudson et dans les contrées voisines pour y passer l'été.

La couleur principale du mâle est beaucoup plus foncée et plus pure dans le temps des amours que dans tout autre temps; mais elle n'est jamais noire, comme l'ont dit des auteurs, quoiqu'elle le paroisse au premier aperçu et à une certaine distance; c'est une teinte d'ardoise très-foncée sur la tête, le cou, le dessus du corps, la gorge, le devant du cou et sur le haut de la poitrine, à laquelle succède, sur les parties postérieures, un beau blanc de neige; les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue, dont une est bordée de noir en dehors, sont aussi du même blanc; les autres rectrices et les pennes des ailes, d'un brun-noir; les primaires, frangées de gris-blanc à l'intérieur et d'un noir pur à leur pointe.

Chez la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, le bec est d'un blanc sale et noir à sa pointe; la tête, le cou, le manteau, la gorge et la poitrine sont d'un gris un peu bleuâtre et mélangé de roux. Les jeunes mâles lui ressemblent pendant l'hiver; mais leurs couleurs s'épurent au printemps, ainsi que chez la plupart de nos petits oiseaux. *Latham, Index* (*Emberiza hyemalis; Fringilla hudsonia*). *Catesby, Car.* 1. *pl.* 36. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 289 (*Ortolan de neige noir*), *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 355 (*Ortolan jacobin*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Passerine jacarini. 12. *P. Jacarina. P. Atro-violacea; alis subtùs albicantibus; rostro pedibusque atris.*

D'un violet-noir; dessous des ailes blanc; bec et pieds noirs.

Ce n'est pas seulement au Brésil et à Cayenne que se trouve cette espèce, mais aussi au Paraguay, où l'a rencontrée M. de Azara, qui l'appelle *Volatin* (sauteur). Le nom qu'on lui a conservé, est celui que les Brésiliens lui ont imposé. Elle fréquente de préférence les terrains défrichés, les champs entourés de haies, dans lesquels elle se cache, et jamais dans les grands bois; elle se tient aussi sur les petits arbres, particulièrement sur les cafiers. Le mâle a l'habitude très-singulière de s'élever verticalement à une petite hauteur au-dessus de la branche où il est perché, et de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même, toujours verticalement, plusieurs fois de suite; chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et sa queue s'épanouit en même temps; ce cri est aigu et exprime les syllabes *chi-chi;* il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement, dont sa compagne est témoin, parce qu'ils sont toujours par paires et qu'elle suit toujours le mâle quand il change de canton; et si celui-ci en rencontre un autre, ils se poursuivent avec acharnement. Le cri de la femelle est *chiu-chiu-chiu.* Le nid du *Jacarini* est composé d'herbes sèches de couleur grise; il est hémisphérique, sur deux pouces de diamètre. Sa ponte est de deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc-verdâtre semé de petites taches rouges, en plus grand nombre et plus foncées vers le gros bout.

L'habit de noce du mâle est généralement d'un bleu-noir et à reflets violets, si ce n'est sur les pennes des ailes et de la queue; on remarque vers le bas de l'aile une tache blanche, qui quelquefois n'est pas apparente chez des individus.

Son plumage d'hiver est assez analogue à celui de la femelle; seulement ses teintes sont plus nettes et plus prononcées. Celle-ci a le bec brun; le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un verdâtre rembruni; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, noires, et toutes, à l'exception des primaires, bordées en dehors de brun-verdâtre; les oreilles, d'un brun clair; la gorge, grise; le dessous du corps, de cette teinte, variée de brun sur le devant du cou et sur la poitrine, et tirant au blanc sur le ventre; les couvertures inférieures de la queue sont noirâtres dans le milieu, verdâtre sur les bords et à leur extrémité; les flancs, roux et tachetés de brun. *Latham, Index* (*Tanagra jacarina*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 28. *n.* 16 (*Tangara noir de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 293 (*Jacarini*). *pl. enl. n.* 224 (*Moineau de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$ E.. P.. R. 12.

* La Passerine des marais. 13. *P. Palustris.*

P. Fronte, collo dorsoque nigris; vertice spadiceo, nigro marginato; loris flavis; pectore obscurè cinereo; mento albo; capitis lateribus nigro striatis; alis caudâque fuscis; rostro suprà nigricante, subtùs albido.

Front, cou et dos noirs; *vertex* rouge-brun, bordé de noir; *lorums* jaunes; poitrine d'un gris obscur; menton blanc; côtés de la tête rayés de noir; ailes et queue brunes; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Cette espèce, qu'a fait connoître Wilson, arrive en Pensylvanie au mois d'avril, et fréquente les marais et les bords des rivières. Elle place son nid à terre, quelquefois dans une grosse touffe d'herbes entourée d'eau. Sa ponte est de quatre œufs d'un blanc sale et tachetés de rouge: son cri exprime *shirp*.

Le dos, le cou et le front du mâle sont noirs; le sommet de la tête est d'un brun-bai, bordé de noir; il y a une tache jaune entre l'œil et les narines; les côtés du cou et toute la poitrine sont d'un cendré obscur; le menton est blanc; deux bandelettes noires sont sur les côtés de la tête; l'une part de la mandibule inférieure, et l'autre de l'angle postérieur de l'œil; cette même couleur couvre le dos et est légèrement marquée de bai; les grandes couvertures sont noires et bordées d'un rouge-brun; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun uniforme; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc rembruni; les ongles, robustes, très-aigus et propres à grimper sur les roseaux. La femelle diffère en ce qu'elle n'a point le dessus de la tête bai, et en ce que ses sourcils sont d'un blanc terne. *Wilson, American Ornithology, pl. 22. fig. 1. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 15. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE MARITIME. 14. *P. Maritima.*

P. Mento albo, griseo marginato; loris flavis, margine albis; vertice dilutè olivaceo, in medio cærulescente striato; pectore cinereo, fulvo radiato; ventre albo; dorso, alis caudâque pallidè olivaceis, cærulescente mixtis; rostro suprà nigricante, subtùs pallidè cæruleo.

Menton blanc, bordé de gris; *lorums* fauves, bordés de blanc; *vertex* d'une couleur d'olive claire, rayé de bleuâtre dans le milieu; poitrine cendrée, rayée de fauve; ventre blanc; dos, ailes et queue d'un olivâtre pâle mêlé de bleuâtre; bec noirâtre en dessus, d'un bleu pâle en dessous.

C'est encore au même et savant américain que l'on doit la découverte espèce, qui se trouve dans l'Amérique trionale, sur les îles couvertes de joncs de la mer Atlantique.

Le mâle et la femelle se ressemble ont le menton d'un blanc pur, bordé s côté d'un cendré sombre qui part de l la mandibule inférieure; deux ligne blanches, l'une au-dessus et l'autre au le *lorum*, d'un très-beau jaune, bord et terminé de jaune-olive; le dessus c d'un olive-brunâtre, divisé latéraleme raie de couleur d'ardoise; la poitrine et rayée de fauve; le ventre, blanc; l tre, roussâtre et rayé de noir; le dos et la queue, d'une couleur olive terne, de bleu pâle; les grandes et les petit tures des ailes, terminées d'un blanc bord de l'aile, d'un beau jaune; les p maires, frangées de cette couleur, in ment au-dessous de leurs couvertures; d'un brun-olive et terminée de noir *American Ornithology, pl. 34. fig. 2. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 16. que septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE MUSICIENNE. 15. *P*

P. Vertice obscurè castaneo, in med albo striato; maculâ ochroleucâ pro gutture ventreque albis; pectore rubesc que vario; dorso nigro, flavescente rul striato; rostro corneo; pedibus carneis

Vertex d'un marron obscur, rayé d lieu d'un blanc sale; tache couleur d'o des narines; gorge et ventre blancs variée de rougeâtre et de noir; dos de jaunâtre et de rougeâtre; bec c corne; pieds couleur de chair.

Le ramage de cet oiseau, qu'a enco vert Wilson, a de la ressemblance av *Serin de Canarie.* Il est composé d' phrase, répétée fréquemment. Il ch quefois pendant une heure entière, une branche d'arbrisseau. On renco espèce au centre des Etats-Unis, et d'individus se transportent dans le Su proches du froid. Elle se tient ordi dans les buissons qui bordent les rivi marais. Elle pose son nid à terre dans d'herbes, le compose de crins et d'herb Sa ponte est de quatre ou cinq œufs c

taches d'un brun-rougeâtre sur un fond blanc-bleuâtre.

Elle a le dessus de la tête d'une couleur de marron sombre, divisée latéralement par un trait d'un blanc sale ; une tache d'un jaune d'ocre près des narines ; les sourcils, cendrés ; la gorge, blanche ; une bandelette d'un marron sombre qui part de la mandibule inférieure et s'étend jusqu'à l'angle antérieur du cou ; la poitrine, avec des taches d'un rougeâtre obscur, entouré de noir ; le ventre, blanc ; les couvertures inférieures de la queue, couleur d'ocre et striées de brun ; le dos, rayé de noir, de jaunâtre et de rougeâtre ; les couvertures des ailes, noires et largement bordées de vert-bai et terminées de blanc-jaunâtre ; les pennes, d'un brun sombre ; la queue, brune, avec des raies noires sur le milieu de ses deux pennes intermédiaires. *Wilson, American Ornithology, pl.* 14. *fig.* 4. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 16. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

La Passerine nonpareil ou le Pape. 16. *P. Ciris. P. Capite violaceo ; abdomine fulvo ; dorso viridi ; rostro griseo fusco ; pedibus fuscis.*

Tête violette ; abdomen fauve ; dos vert ; bec d'un brun-grisâtre ; pieds bruns. (*Pl.* 155. *fig.* 1.)

D'un caractère doux et familier, cette belle *Passerine* vit en captivité des mêmes graines que les *Serins de Canarie.* Elle est beaucoup plus délicate ; il est facile de l'acclimater en France, avec des soins et des précautions pendant la première année. Le chant du mâle est très-mélodieux et ressemble beaucoup à celui de notre *Fauvette à tête noire ;* mais il est moins fort et plus agréable dans un appartement. Cette espèce place son nid sur les orangers ; elle est commune dans les Florides et à la Louisiane, plus rare dans la Caroline méridionale, où elle se tient, dit Catesby, à vingt, trente milles et plus des bords de la mer ; mais elle ne pénètre pas plus au nord dans les Etats-Unis. Les Espagnols l'appellent *Mariposa,* et les Anglais *Nonpareil.*

Le nom de *Pape* qu'on lui a donné, vient de l'espèce de camail violet qui couvre la tête du mâle jusqu'au-dessous des yeux, qui descend sur les parties supérieures et les côtés du cou et revient sur la gorge ; le devant du corps est d'un beau rouge, de même que le croupion et les couvertures supérieures de la queue ; le dos est varié de vert tendre et d'olivâtre obscur ; les grandes couvertures des ailes sont vertes ; les petites, d'un bleu-violet ; les pennes et celles de la queue, d'un brun-rougeâtre.

La femelle a la tête et le dessus du corps d'un vert foncé ; le dessous, d'un vert-olive, plus chargé sur la poitrine ; les ailes et la queue, d'un vert rembruni et bordées de vert clair. Les jeunes mâles lui ressemblent dans leur premier âge ; ils sont, après leur première mue, bleus sur la tête et sur le cou ; d'un vert foncé sur le corps ; variés de gris et de jaune pur sur le ventre ; verts, sur les flancs ; bruns, sur les couvertures supérieures des ailes, sur leurs pennes et celles de la queue, et bordées de vert à l'extérieur.

Cette espèce mue deux fois par an, et les mâles prennent chaque fois un habit différent ; cependant cette règle se trouve quelquefois interrompue, car nous avons vu, il y a un an, un individu gardé en cage à Paris, dont la mue n'a opéré aucun changement dans son plumage, et qui est resté sous sa belle livrée. Le même effet a eu lieu dans cette même ville chez le *Chardonneret jaune* de l'Amérique septentrionale, qui, comme cette *Passerine,* subit deux mues par an et porte deux vêtemens différens. Chez le *Pape,* sous son plumage d'hiver, le jaunâtre remplace les teintes rouges, et le violet perd son éclat ; sous d'autres, le vert est mêlé de jaune. Généralement les couleurs sont, en hiver, plus ternes qu'en été. *Latham, Index* (*Emberiza ciris*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 200. *n.* 55. *App. p.* 74 (*Verdier de la Louisiane*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 176. *pl. enl. n.* 159. *fig* 1 *et* 2. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Passerine olive. 17. *P. Olivacea. P. Olivacea, subtùs albidior ; gulâ aurantiâ ; fasciâ pectorali nigricante ; rostro nigro ; pedibus nigricantibus.*

Olivâtre, d'une nuance plus blanchâtre en dessous ; bande noirâtre sur la poitrine ; bec noir ; pieds noirâtres.

Cette espèce, nombreuse dans les grandes îles Antilles, surtout à Saint-Domingue, où nous avons eu lieu de l'observer, fréquente les cannes à sucre, ce qui lui a fait donner dans cette île le nom d'*Oiseau-canne.* On le voit souvent, dans les habitations rurales, venir chercher sa nourriture jusqu'à la porte de la maison, et nicher dans les buissons isolés des savanes. Elle donne à son nid la forme d'un petit melon, le compose de filamens d'herbes et en place l'entrée sur le

côté. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs et pointillés de roux.

Le mâle a les sourcils et le haut de la gorge jaunes; le bas de la gorge et le devant du cou, noirs; ses côtés, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-verdâtre; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les pennes des ailes et de la queue, d'un vert-olive.

La femelle en diffère en ce qu'elle n'a point de noir sur la gorge; que le jaune est peu apparent; que la teinte verdâtre des parties supérieures tire au brun, et que le dessous du corps est d'un blanc sale. Les jeunes lui ressemblent. *Latham, Index* (*Emberiza olivacea*). *Brisson, Ornith. tom. 3. pag. 380. n. 14. pl. 13. fig. 5* (*Bruant de Saint-Domingue*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 363* (*l'Olive*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 12.

** La Passerine outatapaseu. 18. *P. Flavifrons. P. Fronte flavescente; loris nigris; vertice lunulâ nigrâ; corpore suprà fusco; gutture flavo, in medio nigro; ventre uropygioque carulescente-albis; rostro pedibusque nigris.*

Front jaunâtre; *lorums* noirs; *vertex* avec une lunule noire; dessus du corps brun; gorge jaune, noire sur son milieu; ventre et croupion d'un blanc-bleuâtre; bec et pieds noirs.

Outatapaseu est le nom que les naturels de la baie d'Hudson et de la terre de Labrador ont imposé à cet oiseau, dont Latham a fait une variété de la *Passerine à cou noir;* mais il nous semble, d'après sa description, que c'est plutôt une espèce distincte et particulière, qui en diffère non-seulement dans son plumage, mais encore dans son genre de vie. En effet, elle est sédentaire sur la terre de Labrador, vit en petites troupes, se mêle avec les *Oies* et les *Ortolans de neige* pour chercher sa nourriture. Elle niche à terre, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs tachetés de noir. Le mâle chante dans toutes les saisons.

Il a le front jaunâtre; une raie de la même couleur à travers l'œil; le *lorum*, noir; cette couleur s'étend sur le haut des joues et s'élargit sur les oreilles; on remarque sur le sinciput un croissant de la même couleur, et dont la convexité est tournée vers le bec; le reste de la tête, le dessus du cou, le manteau et les pennes intermédiaires de la queue sont brunes; les trois pennes latérales les plus proches de celles-ci, noires sur leurs bords, brunes dans leur et à leur extrémité; la paire suivante est b en dehors, et la plus extérieure, totalem cette couleur; la gorge est jaune et tach noir dans son milieu; le ventre et les postérieures sont d'un blanc-bleuâtre. 2e *nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 21.* *rique boréale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

La Passerine des paturages. 19. *P. P. Nigra; capite ferrugineo-fusco; rostro p que nigris.*

Noire; tête d'un brun-ferrugineux; pieds noirs.

Daudin a imposé à cet oiseau le n *Troupiale bruantin*, parce qu'il a le bec fort comme les *Troupiales*, et à bords r en dedans comme celui des *Bruans;* mais pas de tubercule osseux au palais de la ma supérieure, nous le plaçons parmi les *Pas* Cependant, ce sera un *Emberiza* pour le liste qui n'a point égard à cet attribut que l'a fait Wilson; il en sera de même d nos *Passerines* qui diffèrent principalem *Bruans* par la privation de ce caractère. présent, les auteurs n'ont guère été d'acc cette espèce; en effet, Montbelliard a d mâle pour la femelle de son *petit Troupi* Pennant en fait une espèce distincte nom de *Brown-headed oriole;* Gmelin, so d'*Oriolus fuscus* et de *Sturnus obscurus.* belliard l'a décrit une seconde fois sous l mination de *Tolcana*, et le présente con *Étourneau*, ainsi que Latham, qui l' *Sturnus junceti.* La femelle est présentée auteurs comme une espèce particulière; belliard la nomme *Brunet;* Latham et G *Fringilla pecoris;* Pennant, *Cow-pen fi* Brisson, *Pinson de Virginie*, et tous, d'ap tesby, qui n'a pas connu le mâle.

Cette *Passerine* se plaît avec les *Tr commandeurs*, et habite comme eux les cages; mais elle fait souvent bande à p se tient, après les couvées, d'abord par troupes de huit à dix, et ensuite tous l vidus du même canton se réunissent pour et se transporter dans les contrées méri des Etats-Unis; néanmoins il n'est pas rencontrer des individus isolés des autre vent sur la lisière des bois. On voit or ment ces oiseaux dans les pâturages, au des bestiaux, chercher sur leurs pas les

et les vers dont ils se nourrissent, et se réfugier entre leurs pieds pour échapper aux poursuites du chasseur. Ils reviennent du Sud au centre des Etats-Unis vers le mois d'avril; mais ce qui est digne de remarque pour cette espèce, c'est, dit Wilson, de disperser ses œufs, comme le *Coucou d'Europe*, dans les nids d'autres oiseaux, et d'abandonner à des étrangers les soins de l'incubation et de l'éducation de leurs petits. Ce fait est confirmé par d'autres Américains, qui s'en sont assurés dans diverses parties des Etats-Unis. Wilson n'a vu qu'un œuf de cette espèce, lequel est d'une grosseur proportionnée à celle de l'oiseau, d'un blanc sale et couvert de très-petits points bruns. Nous verrons ci-après le même fait, cité par M. de Azara, pour le *Tangavio* qu'il a observé dans l'Amérique méridionale.

On appelle vulgairement la *Passerine* de cet article *Cow-pen bird* et *Cow-black bird*, d'après l'habitude de se tenir, comme nous l'avons dit ci-dessus, dans les pâturages, au milieu des vaches.

Le mâle a la tête et la nuque d'une couleur de bistre; tout le corps, d'un noir changeant en violet, en bleu et en verdâtre; les pennes des ailes et de la queue, d'un noir mat. La femelle est moins forte dans toutes ses proportions et porte un plumage généralement d'un gris-brun, clair sur les parties inférieures, particulièrement sur la gorge, et foncé sur le manteau, les ailes et la queue; les jeunes, avant leur première mue, lui ressemblent, mais leur couleur est beaucoup plus claire, et ils ont la poitrine variée de brun clair et de raies foncées. *Latham, Index* (*Sturnus junceti, Fringilla pecoris*). *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13 (*Sturnus obscurus, Oriolus fuscus*). *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2 (*Brown-headed oriole* (*mâle*).) *Idem, p.* 260. *n.* 146 (*Rusty oriole*). *Catesby, Car.* 1. *pl.* 34 (*Cow-pen bird* (*femelle*).) *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 165. *n.* 41 (*Pinson de Virginie* (*femelle*).) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 138 (*Brunet* (*femelle*).) *Idem* (*femelle du petit Troupiale noir*).

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Passerine dite le petit Chanteur de Cuba. 20. *P. Lepida. P. Fusco-virens; fasciâ suprà oculari et infrà oculari gulâque flavis; pectore nigro; rostro atro; pedibus cinereo-purpurascentibus.*

D'un brun-verdâtre; bande au-dessus et au-dessous de l'œil, et gorge, jaunes; poitrine noire; bec de cette couleur; pieds d'un cendré-pourpré.

Ce petit oiseau, que nous avons conservé vivant, plaît autant par son aimable familiarité que par la douceur de sa voix, dont les sons déliés ne s'entendent distinctement que lorsqu'on est près de lui. On le trouve à l'île de Cuba et à Saint-Domingue, où l'on rencontre très-rarement des oiseaux dont le chant mérite d'être remarqué; aussi les habitans de la Havane l'élèvent en cage.

Le mâle a le menton et le haut de la poitrine, noirs; la gorge, les côtés du cou et de la tête, jaunes; la couleur noire se dégrade tellement sur le bas de la poitrine, que le ventre n'offre plus qu'une couleur grise, ainsi que les parties postérieures; le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert-olive, et les pennes, sur leur bord extérieur, d'un vert-jaune.

La femelle est l'individu décrit dans les ornithologistes qui ont fait connoître cette espèce. Chez elle, le jaune est remplacé par du fauve; le vert-olive, par un brun-verdâtre, et le noir, par un brun-noirâtre. Les jeunes n'en diffèrent qu'en ce que leurs couleurs sont plus ternes. *Latham, Index* (*Fringilla lepida*). *Jacq. Beyt. p.* 7. *n.* 5. *pl.* 2. *Latham, Synopsis, 2. part.* 1. *pag.* 229. *n.* 67 (*Lepid finch*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 28. *L'Amérique septentrionale.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Passerine des prés. 21. *P. Pratensis. P. Vertice nigricante, in medio griseo; supercilis flavis; corpore suprà griseo, nigro maculato; tectricibus alarum minoribus extùs viridibus; alis caudâque nigris, extùs albo-griseis; corpore subtùs rufo; rectricibus acuminatis; rostro suprà fusco, subtùs corneo; pedibus fuscis.*

Vertex noirâtre et gris dans le milieu; sourcils jaunes; dessus du corps gris et tacheté de noir; petites couvertures des ailes vertes à l'extérieur; ailes et queue noires, d'un gris-blanc en dehors; dessous du corps roux; rectrices acuminées; bec brun en dessus, couleur de corne en dessous; pieds bruns.

Cette *Passerine*, que nous avons observée à New-Yorck, se plaît dans les savanes découvertes, surtout dans les prairies artificielles, particulièrement celles qui sont sur les collines. On la trouve presque toujours à terre, où elle court comme les *Alouettes* et avec la même vitesse; mais lorsqu'elle est inquiétée, elle prend son vol,

s'élève peu et s'abat très-près du point de son départ. Son cri ressemble à celui du *Pipit des arbres*; elle place son nid à terre, dans une touffe d'herbes, et ses œufs sont grisâtres et marqués de brun.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre et gris dans le milieu; ces deux teintes sont distribuées par raies longitudinales; les sourcils et le pli de l'aile, jaunes; le dessus du cou et du corps, gris et varié de taches noires; les petites couvertures des ailes, bordées de vert en dedans; les pennes des ailes et de la queue, d'un gris-blanc à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur; la gorge et toutes les parties postérieures, rousses; les pennes de la queue, un peu terminées en pointe. La femelle est rousse sur les sourcils, brune sur le manteau, dont les plumes sont bordées de roux; de plus, elle n'a point de jaune sur les sourcils et le pli de l'aile. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 24. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE DES BROUSSAILLES. 22. *P. Dumetorum. P. Superciliis albis; vertice corporeque suprà fuscis, nigro maculatis; subtùs dilutè griseo; hypochondriis temporibusque rufis; rostro pedibusque fuscis.*

Sourcils blancs; dessus du corps et *vertex* bruns, tachetés de noir; dessous d'un gris clair; flancs et tempes, roux; bec et pieds bruns.

On n'a rencontré cette espèce au centre des Etats-Unis qu'à l'automne et au printemps; elle fréquente alors les taillis, où elle se tient dans l'épaisseur des halliers et cherche à terre les petites graines et les insectes dont elle se nourrit. Elle se plaît tellement dans les broussailles et les petits buissons les plus fourrés, qu'elle se montre très-rarement sur les arbres et même sur les arbrisseaux.

Une petite raie blanche passe au-dessus de l'œil et se perd dans le gris-brun de l'occiput; cette dernière teinte est tachetée de noir sur le sommet de la tête, sur le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile et sur plusieurs de ses pennes secondaires; elle est pure sur les pennes primaires et sur celles de la queue, qui sont noirâtres à l'intérieur; la gorge et le devant du cou sont d'un gris clair, mais plus prononcé sur la poitrine et varié de brun sur ses côtés; le ventre est blanc dans le milieu; les flancs et les tempes sont roux. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 9. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE QUADRICOLORE. 23. *P. Quadricolor. P. Capite colloque caeruleis; dorso, alis caudâque apice viridibus; caudâ et abdominis medio rubris; pectore, abdomine fuscescentibus; rostro atro; pedibus pallidè incarnatis.*

Tête et cou bleus; dos, ailes et l'extrémité de la queue, verts; queue et milieu de l'abdomen, rouges; poitrine et abdomen brunâtres; bec noir; pieds d'un incarnat pâle.

Nous soupçonnons que cet oiseau fait plutôt partie de ce genre que de celui du *Gros-bec*. La tête et le cou sont bleus; le dos, les ailes et le bout de la queue, verts; une large bande rouge est sur le milieu du ventre; le reste de la queue est de cette couleur; le ventre et la poitrine sont d'un brun clair. *Latham, Index* (*Emberiza quadricolor*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 467. *pl. enl. n.* 101. *fig.* 2 (*Gros-bec de Java*). *L'Asie orientale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE A QUEUE ÉTAGÉE. 24. *P. Sphenura. P. Vertice fusco, griseo virescenteque vario; dorso virescente, fusco maculato; alis caudâque fuscis, viridi marginatis; gutture ventreque cinereis; rostro pedibusque fuscis.*

Vertex brun, varié de gris et de verdâtre; dos verdâtre, tacheté de brun; ailes et queue brunes, bordées de vert; gorge et ventre cendrés; bec et pieds bruns.

Nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle un individu de cette espèce, qui se trouve à Cayenne, et dont les plumes du dessus de la tête sont brunes dans le milieu et entourées de gris un peu mélangé de vert; le dos est verdâtre et tacheté longitudinalement de brun; le croupion a des taches plus rares sur un fond varié de roux et d'un peu de vert; les ailes sont brunes et bordées à l'extérieur de vert, de sorte qu'elles paroisssent totalement de cette couleur quand elles sont fermées; les pennes de la queue étagées, pointues, brunes, bordées de vert et comme moirées par des raies transversales; la gorge, le ventre et les parties postérieures, cendrées; les flancs, d'un gris rembruni; les couvertures inférieures de la queue, legèrement teintes de roussâtre. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 25. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE A QUEUE POINTUE. 25. *P. Caudacuta. P. Auriis cinereis; oculis circum-*

scriptis striis duabus fuscescente-aurantiis ; mento albido ; pectore pallidè fulvo, maculis nigris ; ventre albo ; vertice nigricante-fusco marginato ; dorso flavescente-olivaceo ; caudâ cuneiformâ, breve ; rostro nigricante ; pedibus flavis.

Oreilles cendrées; yeux entourés de deux raies d'un brun-orangé; menton blanchâtre; poitrine d'un fauve pâle tacheté de noir; ventre blanc; queue cunéiforme, courte; bec noirâtre; pieds jaunes.

Wilson a découvert cette espèce dans l'Amérique septentrionale. Elle a les oreilles cendrées; l'œil entre deux bandes d'un orangé-brunâtre; le menton blanchâtre; la poitrine, d'un fauve pâle varié de petites taches noires; le ventre, blanc; le bas-ventre, d'un fauve-rougeâtre; le sommet de la tête et l'occiput, bordés d'un brun-noirâtre sur chaque côté; le dos, d'un olive-jaunâtre, et chaque plume, entourée d'un demi-cercle blanc; les côtés et le dessous des ailes, fauves et tachetés de noir; les couvertures, de cette couleur et bordées de fauve-roussâtre. *Wilson, American Ornith. pl. 34. fig. 3. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 25. L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

LA PASSERINE DISCOLORE ou TANGAVIO. *26. P. Discolor. P. Atro-violacea ; tinctu in alis et caudâ paulisper virescente ; rostro nigro ; pedibus nigricantibus.*

D'un noir-violet, changeant un peu en vert sur les ailes et sur la queue; bec noir; pieds noirâtres.

Peu d'oiseaux ont donné lieu à autant de méprises que celui-ci; il est décrit deux fois dans Latham, sous les noms d'*Oriolus minor* et *Tanagra bonariensis*; dans Buffon, sous ceux de *petit Troupiale noir* et de *Tangavio*; dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous ceux de *Tachyphone tangavio* et de *petit Troupiale noir* ou le *Tangavio*. Mais l'ayant examiné avec la plus grande attention, nous nous sommes assurés que sa vraie place étoit parmi les *Passerines*, d'après la forme de son bec à bords rentrant en dedans.

On rencontre cette espèce à la Guyane, dans les grandes îles Antilles, de même qu'au Paraguay, dont les naturels l'appellent *Guira-hu* (oiseau noir). M. de Azara, qui l'appelle *Tordo commun*, la rapporte avec raison au *Bruant noir* de Commerson ou le *Tangavio* de Buffon; mais Sonnini se méprend en rejetant ce rapprochement et en donnant pour la femelle de ce *Guira-hu* le *Brunet de Virginie*, car c'est celle de son *Troupiale bruantin*, décrit dans cet ouvrage sous celui de *Passerine des pâturages*. Montbelliard a fait une autre méprise, en donnant pour la femelle de son *petit Troupiale noir* l'individu de la *pl. enl. n. 606, fig. 1*, lequel est cette même *Passerine* ou le *Troupiale bruantin*.

Si l'on consulte le genre de vie de ces deux espèces et la manière dont l'une et l'autre se comportent dans la saison des amours, il faut avouer qu'on ne doit les séparer spécifiquement que parce que le plumage des mâles est différent; car, de même que ce dernier, le *Tangavio* se tient à la lisière des bois et dans les terrains cultivés, se plaît avec les bestiaux, les suit de près, voltige sans cesse autour d'eux et pique la terre, pour y prendre les insectes que les pieds de ces animaux en font sortir. Lorsqu'il est fatigué ou que la fantaisie lui en prend, il saute sur leur dos et se laisse porter où ils veulent, sans s'occuper de manger leur vermine, comme font les *Pique-bœufs* sur les vaches et nos *Étourneaux* sur les moutons. Mais ce qui prouve la plus grande analogie entre ces deux espèces, c'est qu'ainsi que la *Passerine des pâturages*, le *Tangavio* ne fait point de nid, dépose ses œufs dans des nids étrangers, et laisse à ceux-ci le soin de les couver et d'élever ses petits. En effet, M. de Azara, qui ne l'a jamais vu s'occuper à construire un nid, nous dit que plusieurs témoins dignes de foi lui ont assuré avoir trouvé les petits de son espèce dans les nids des *Fourniers*, des *Paroures huppés*, des *Cardinaux*, des *Chingolas*, des *Suiriris*, etc., mêlés avec les petits de ces espèces hospitalières. Il faut, dit-il, ajouter que cet oiseau sait introduire ses œufs dans le nid des autres oiseaux, auxquels il laisse le soin de les couver, de les faire éclore et de les élever.

Le mâle porte un plumage noir, à reflets d'un bleu foncé, violets et verts sur la tête, le cou, le corps et les couvertures supérieures des ailes. La femelle a les côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un brun sans mélange; la même couleur, mais plus foncée, règne sur les parties supérieures, et presque toutes leurs plumes ont une bordure d'une nuance plus claire et peu apparente, mais plus sensible à la queue, aux grandes couvertures supérieures des ailes, à leurs pennes, et surtout les dernières; le bec et les pieds sont bruns. Longueur totale, sept pouces un quart. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 241. pl. enl. n. 710 (Tangavio). Latham, Index (Orio-*

lus minor et Tanagra bonariensis). *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 275. n. 61* (*Tordo commun*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE SAVANNA. 27. *P. Savannarum. P. Suprà albido spadiceo varia, subtùs albo rubescente maculatâ; ventre albo remigumque apice albis; alis caudâque fuscis; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

Blanchâtre et variée de bai en dessus; blanche et tachetée de rougeâtre en dessous; abdomen et l'extrémité des rémiges, blancs; ailes et queue brunes; bec brun; pieds jaunâtres.

Nous devons à Wilson la connoissance de cette espèce, dont le mâle a l'iris d'un jaune rembruni; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc pur, varié de petites taches d'un brun-rougeâtre sur l'estomac; les parties supérieures, d'un blanc pâle tacheté de bai; chaque plume porte une nuance jaunâtre; les petites et moyennes couvertures supérieures des ailes, bordées et terminées de blanc; les grandes, frangées de blanc et de brun-rougeâtre.

Chez la femelle, le dos est tacheté de noir, de bai et de blanchâtre; le menton, blanc; la poitrine, couverte de petites taches pointues, noires et bordées de bai; une longue raie rougeâtre à la base et sur les côtés de la mandibule inférieure; une tache d'un jaune foible sur les tempes; le ventre, blanc et un peu rayé; l'intérieur des scapulaires, d'un jaunâtre pâle; les petites couvertures des ailes sont terminées de blanchâtre; les plumes secondaires les plus proches du corps, pointues, très-noires et bordées de bai; la queue est sans aucune plume blanche, et l'ongle postérieur, assez long chez les deux sexes. *Wilson, American Ornithol. pl. 34. fig. 4* (*le mâle*). *pl. 22. fig. 3* (*la femelle*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 26. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE SOULCIET. 28. *P. Monticola. P. Suprà rufescente-fusca, nigro maculata, subtùs grisea; vertice castaneo; alarum fasciis duabus albis; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus nigricantibus.*

Brun-roussâtre, tachetée de noir en dessus; grise en dessous; *vertex* marron; deux bandes blanches sur les ailes; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; pieds noirâtres.

On rencontre cette espèce au centre des Etats-Unis, où elle arrive en bandes assez nombreuses au mois de décembre; elle fréquente alors les terres en jachère et les coteaux, où elle se nourrit des petites graines que le soleil met à découvert en fondant la neige qui les recèle; elle se retire au mois de mars sur la lisière des taillis entourés de terres incultes, et peu de temps après elle quitte ces contrées pour retourner à la baie d'Hudson, son pays natal; elle y arrive à la fin d'avril ou au commencement de mai, y niche et s'en éloigne en septembre. On l'y appelle *Nepiu apethusich.* Elle construit son nid à terre, dans une touffe d'herbes, avec de la paille, du crin et des plumes, le tout lié avec de la terre gâchée. Sa ponte est de cinq œufs d'un brun pâle, tacheté d'une nuance plus foncée.

Le mâle, sous son plumage d'été, a le sommet de la tête marron; le derrière du cou et le dos, d'un brun-roux, tacheté de noir; le croupion, fauve; les petites couvertures des ailes, d'un gris foncé, et les autres, de la couleur du dos; toutes, terminées de blanc; ce qui forme deux bandes transversales sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres et bordées de gris-blanc; celles de la queue leur ressemblent; le devant du cou et la poitrine sont gris; les côtés du ventre, roux; les joues, couleur de marron. En hiver, ces couleurs sont moins pures, et le dessus de la tête est varié de gris; le blanc des couvertures alaires, terne; alors il ressemble assez à la femelle.

Le *Fringilla hiemalis* est un individu de cette espèce, mais sous l'habit d'hiver. *Latham, Index* (*Fringilla canadensis et hiemalis*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13* (*Fringilla monticolla et hiemalis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 102. n. 15* (*Moineau du Canada*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 500. pl. enl. n. 223. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA PASSERINE A TÊTE NOIRE. 29. *P. Melanocephala. P. Capite nigro; dorso rufo; corpore subtùs flavo; rostro suprà nigro, subtùs corneo; pedibus incarnatis.*

Tête noire; dos roux; dessous du corps jaune; bec noir en dessus, couleur de corne en dessous; pieds incarnats.

On trouve cette espèce en Dalmatie et dans les contrées voisines. Elle niche dans les vignes et les buissons, à trois ou quatre pieds de terre. Le mâle a la tête noire; la gorge, et toutes les parties inférieures, d'un beau jaune; un demi-

collier de cette couleur sur le dessus du cou; le dos, d'une couleur marron tirant un peu au vert-olive sur le croupion; les pennes des ailes et de la queue, brunes; les premières, bordées de gris-blanc à l'extérieur, et les dernières, frangées d'une teinte plus claire que le fond.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle est grise sur toutes les parties supérieures, avec un trait noirâtre sur le milieu de la plume; blanche sur la gorge; roussâtre sur le devant du cou et sur la poitrine; cette teinte s'éclaircit sur les parties postérieures, et est remplacée par du jaune sur les couvertures inférieures de la queue; le bec est en dessus d'un gris rembruni. *Latham, Index* (*Emberiza melanocephala*). *Scopoli, Ann.* 1. *pag.* 142. *n.* 208. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 18. *L'Europe.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

*La Passerine a tête rousse. 30. *P. Rusticapilla. P. Corpore suprà rufo nigroque vario; capite gulâque rufescentibus; alis caudâque nigris; rostro rufescente; pedibus cinereis.*

Dessus du corps varié de roux et de noir; tête et gorge roussâtres; ailes et queue noires; bec roussâtre; pieds cendrés.

Le sommet de la tête de cet oiseau de la Louisiane présente une sorte de fer à cheval noir, dont la convexité est tournée vers l'occiput, et dont les branches s'étendent vers le bec en passant au-dessus des yeux; quelques taches irrégulières sont au-dessous; le reste de la tête, la gorge et le devant du cou sont roussâtres; cette teinte est plus foncée sur la poitrine et peu apparente sur le fond blanc des autres parties inférieures; le dessus du cou, le haut du dos et les scapulaires sont variés de roux et de noir; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, ses pennes et celles des ailes sont noirs; les petites couvertures alaires sont de cette même teinte, et les autres, bordées de rouge. *Latham, Index* (*Emberiza ludoviciana*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 325. *pl. enl. n.* 158. *fig.* 1 (*l'Ortolan de la Louisiane*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

*La Passerine verdinère. 31. *P. Bicolor. P. Capite pectoreque nigris; dorso, alis caudâque obscurè virescentibus; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

Tête et poitrine noires; dos, ailes et queue, d'un verdâtre obscur; bec noir; pieds jaunâtres.

On n'a, jusqu'à présent, décrit cet oiseau que d'après la figure qu'en a publiée Catesby; mais, étant défectueuse, il en est résulté qu'on en a fait mal-à-propos une *Fringille* et un *Moineau*; car c'est une véritable *Passerine* que nous avons observée à Saint-Domingue, où elle est assez commune, de même que dans les autres îles dites *grandes Antilles*. Elle se tient de préférence dans les buissons isolés des lieux incultes et à la lisière des bois, où l'on voit souvent le mâle à la cime d'un arbuste: position qu'il prend quand il veut chanter. Son ramage est monotone, et il répète toujours la même phrase sur le même ton. Son nid est composé d'herbes sèches, de feuilles et de filamens de racines; la ponte est de trois ou quatre œufs blancs, tachetés de roux.

Le front, une partie des joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine du mâle sont noirs; le ventre et les parties postérieures, grisâtres; le manteau, les ailes et la queue, d'un vert rembruni, plus clair sur le bord externe des pennes alaires et caudales.

La femelle a le bec et les pieds bruns; le plumage, assez généralement d'un gris-olivâtre, rembruni en dessus et plus clair en dessous. Le jeune est cendré sur le dos et sur les parties inférieures. Il n'y a aucun vestige de noir dans le plumage de l'un et de l'autre. *Latham, Index* (*Fringilla bicolor*). *Catesby, Car. tom.* 1. *pl.* 37 (*Bahama Sparow*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 202. *n.* 59 (*Verdier de Bahama*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 184. *L'Amérique septentrionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

*La Passerine des vergers ou le Titit. 32. *P. Socialis. P. Vertice castaneo; superciliis albis; fronte nigrâ; genis, pectore uropygioque cinereis; dorso scapulariisque fusco, rufo nigricanteque variis; tectricibus alarum modicis fuscis, apice pallidè albis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex couleur de marron; sourcils blancs; front noir; joues, poitrine et croupion, cendrés; dos et scapulaires variés de brun, de roux et de noirâtre; couvertures moyennes des ailes, brunes et d'un blanc pâle à leur extrémité; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce au centre des Etats-Unis, où elle fréquente de préférence les jardins et les vergers, et où elle réside pendant toute la belle saison. Elle construit son nid à l'extrémité

des branches d'un arbre fruitier, le compose de tiges d'herbes très-grêles, négligemment arrangées et placées de manière que le petit berceau paroît être à claire-voie de presque tous les côtés. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un vert-bleuâtre, foiblement pointillés de roux sur le gros bout. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *ti, ri, ri, ri, ri, ti,* répétées plusieurs fois de suite avec gradation de force et de vivacité.

Il a le dessus de la tête marron; les sourcils, blancs; une raie noire à travers l'œil, laquelle couvre aussi le front, où elle est coupée par un trait blanc dans le milieu; les joues et les côtés du cou sont d'un joli gris, qui est tacheté de noir sur la nuque; la poitrine, les flancs et le croupion, du même gris, qui s'éclaircit presque jusqu'au blanc sur la gorge, le devant du cou, le milieu du ventre et les parties postérieures; le dos et les scapulaires sont variés de brun-roux et de noirâtre; les moyennes couvertures des ailes, brunes et d'un blanc terne à leur extrémité; les grandes, les pennes et celles de la queue, du même brun en dedans, d'une nuance plus claire en dehors, et terminées de gris sale. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de noir au front; que sa couleur marron est plus terne, et que son bec et ses pieds sont bruns. *Wilson, American Ornith. pl. 16. fig. 5. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 29. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

B. *Ongle postérieur arqué et aussi long que le pouce.*

* La Passerine roussatre. 33. *P. Rufescens. P. Vertice nigro, griseo longitudinaliter striato; capistro nigricante; mento nigro; auriis genisque griseis; corpore rufo, nigricante maculato; remigibus rectricibusque nigricante-fuscis, rufescente-griseo extùs marginatis; rostro pedibusque fuscis; rectricibus acutis.*

Vertex noir, rayé longitudinalement de gris; *capistrum* noirâtre; menton noir; oreilles et joues grises; corps roux, tacheté de noirâtre; rémiges et rectrices d'un brun-noirâtre, bordées à l'extérieur de gris-roussâtre; bec et pieds bruns; rectrices pointues.

Cet oiseau a dans son plumage de grands rapports avec celui de la femelle *Passerine agripenne;* mais nous pouvons assurer que c'est une espèce distincte, que nous avons observée dans les Etats-Unis. Cette espèce habite aussi dans les prairies, mais elle préfère les prés hauts; porte en tout temps la même livrée, et le mâle n'a point de ramage remarquable; tandis que l'*Agripenne* se tient dans les prairies basses et humides, que le mâle a un chant très-fort et se revêt, dans la même année, de deux vêtemens très-dissemblables. La *Passerine roussâtre* voyage en famille, se perche volontiers et très-facilement sur les arbres ou sur les buissons; quand elle est inquiétée, à terre, où elle se tient ordinairement; enfin, elle a une taille plus svelte et le bec un peu moins gros que l'*Agripenne.*

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas les taches noirâtres que celui-ci porte sur le menton, immédiatement au-dessous de la mandibule inférieure. Tous deux ont le bord du front noir, ainsi que deux raies qui s'étendent en long sur le sommet de la tête, et qui servent de bordure à la bandelette grise qui en parcourt le milieu dans la même direction; un trait noir est près de l'angle postérieur de l'œil; les joues et les oreilles sont grises; cette teinte prend un ton roux sur le corps et est tachetée de noirâtre sur quelques parties et sur les couvertures supérieures des ailes; ces taches sont très-étendues sur le dos, rares sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun-noir et bordées en dehors d'un gris-roussâtre; les rectrices sont terminées en pointe; les ongles, bruns et longs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 25. L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* La Passerine agripenne. 34. *P. Oryzivora. P. Nigra; cervice rufescente; abdomine nigro; rectricibus mucronatis; rostro pedibusque atris.*

Noire; nuque roussâtre; abdomen noir; rectrices aiguës; bec et pieds noirs. (*Pl. 153, fig. 2, sous le nom d'Ortolan de la Caroline.*)

L'*Agripenne* se tient sans cesse dans les prés humides, chante, couche et niche à terre, se perche rarement sur une branche d'arbre ou sur un buisson. D'un instinct très-social, elle vit en troupes nombreuses, si ce n'est dans le temps des amours. Elle arrive au centre des Etats-Unis à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, y reste jusqu'à la mi-septembre, époque où elle commence ses courses erratiques. Les troupes sont alors composées de mâles et de femelles; mais à leur retour dans ces contrées, les sexes s'isolent l'un de l'autre et forment des bandes particulières.

La maturité du riz les guide à la fin de l'été; les jeunes se mettent en route les premiers et ensuite les vieux, auxquels se joignent les couvées tardives et les individus qui nichent dans les parties boréales de l'Amérique. Tous se transportent dans les lieux où les attire cette graine céréale, leur nourriture de préférence. Tous voyagent pendant la nuit, et comme leurs cris continuels décèlent leur passage, on peut les apercevoir au clair de la lune, quoiqu'ils se tiennent alors à une grande élévation. Ils se reposent le jour dans les champs, où les graines de certaines plantes indigènes au pays qu'ils parcourent leur fournissent des alimens abondans. Le mot *thuit*, prononcé d'un ton bref et aigu, est leur cri de ralliement pour le départ et leur cri d'alarme lorsqu'ils sont inquiétés.

Les individus qui habitent l'île de Cuba, la quittent en août, au moment de la récolte du riz; car ils n'en mangent guère lorsqu'il est en pleine maturité; ils se rendent alors dans la Georgie et aux Carolines, où cette graine est encore tendre, et, en se joignant à ceux qui arrivent du nord, ils s'y trouvent en si grand nombre qu'ils dévastent en peu de temps tous les champs qu'ils attaquent. Montbelliard leur trace une route plus longue, en disant qu'après avoir resté trois semaines à la Caroline, ils continuent leur voyage du côté du Nord, cherchant des graines moins dures, et vont ainsi de station en station jusqu'au Canada et peut-être plus loin; mais c'est une méprise, car à leur départ des Carolines, au lieu de pénétrer dans des régions plus septentrionales, ils se transportent toujours dans le Sud pour y passer l'hiver; les uns séjournent alors au Mexique, les autres, dans les grandes îles Antilles, et aucun ne se montre au Canada avant la belle saison. Ils y arrivent en mai, y nichent et quittent cette contrée en août, pour se porter dans les Carolines et la Georgie, pays dont tous font leur point de réunion, afin de se gorger de riz, soit qu'ils habitent le Sud ou le Nord pendant l'été; ils en mangent avec tant de voracité, que de maigres qu'ils étoient à leur arrivée, ils deviennent si gras qu'à peine peuvent-ils voler, et c'est alors un mets délicieux. On a remarqué qu'à l'époque de leurs courses périodiques, ils ne dorment pas plus en captivité qu'en liberté, et qu'ils jettent souvent leur cri de ralliement pendant la nuit, surtout s'ils la passent hors un appartement.

Leur marche, à la fin de l'été et en automne, est réglée par la maturité du riz, comme nous venons de le dire; mais, au printemps, la naissance de certains insectes détermine celle qu'ils font alors. Ils arrivent dans les Florides en bandes nombreuses au commencement d'avril, y séjournent plus ou moins de temps, jusqu'à ce que la grande éphémère jaune, appelée *Mouche de mai*, et une espèce de sauterelle, dont ils se nourrissent de préférence, soient totalement épuisées; ils sont alors aussi gras qu'à l'automne, mais ils perdent cet embonpoint à mesure qu'ils s'avancent dans le Nord.

Catesby a, ainsi que nous, remarqué qu'au printemps les mâles et femelles voyagent séparément; mais il se trompe lorsqu'il prétend qu'à l'automne, les troupes que forment ces oiseaux ne sont composées que de femelles; et cette erreur nous paroît provenir de ce qu'alors les mâles, les femelles et les jeunes se ressemblent.

Cette espèce se tient de préférence dans les prairies et les marais dont les herbes sont d'une certaine hauteur, au pied desquelles elle construit son nid avec des feuilles et des herbes grossières à l'extérieur, et une abondance d'herbes fines en dedans. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc-bleuâtre, tacheté de brun. Le ramage du mâle est sonore, pénétrant et si varié qu'on ne peut guère en faire la description. Il paroît composé de cris aigus, d'éclats gradués, tantôt lents, tantôt vifs, et de sons exprimés d'un ton si brusque, que l'on croiroit ce petit musicien continuellement en colère; néanmoins son chant ne manque pas d'agrément et plaît par sa singularité.

Les Mexicains nomment *Elototolt* le mâle sous son plumage d'été, et *Elotolt*, sous celui d'hiver, ainsi que la femelle. Aux Etats-Unis, les uns les appellent *Boblincoln* ou *Conquelde;* les autres, *White-backed*, *Maise-thief* (dos blanc, voleur de maïs). Cette dernière dénomination indique que ces oiseaux mangent aussi ce blé, sans doute quand il est tendre, parce que leur bec n'est pas assez fort pour le concasser, ni leur gosier assez large pour l'avaler entier; aussi le refusent-ils en captivité, s'il n'est broyé.

Les mâles subissent deux mues par an, l'une au printemps et l'autre aux mois de septembre et d'octobre. Tous les individus ne subissent pas cette maladie à la même époque, les uns plus tôt, les autres plus tard; c'est au point que la première existe encore chez quelques-uns à la fin de juin, tandis que chez d'autres elle est passée au mois de mai. C'est à celle-ci qu'ils se couvrent de leur habit de noce, et après la seconde, ils diffèrent

si peu des femelles, qu'on ne peut guère les distinguer. On remarque seulement que leurs couleurs sont plus prononcées. Ils ont, dans le temps des amours, la tête, la gorge, toutes les parties postérieures, le haut du dos, les ailes et la queue d'un beau noir; les pennes primaires, frangées de blanc-jaunâtre à l'extérieur; les secondaires, bordées de roussâtre; quelques plumes du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, terminées d'un roux presque blanc; le dessus du cou, d'un jaune pâle; les scapulaires, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un beau blanc.

Le même, sous son plumage d'hiver, porte trois raies longitudinales sur le sommet de la tête; celle du milieu est d'un jaune-verdâtre foncé et les deux autres sont noirâtres; une bandelette pareille à la première raie s'étend sur chaque côté de la tête et passe au-dessus de l'œil, qui est séparé du bec par une tache blanche; une autre, noire, part de son angle postérieur; les joues, la gorge, les parties postérieures, le bord externe des moyennes et des grandes couvertures des ailes sont d'un jaune-verdâtre; cette teinte est plus obscure sur le dessus du cou et du corps, et est coupée en longueur par des taches noirâtres sur les plumes du manteau, du croupion, de la poitrine, des flancs et des couvertures supérieures de la queue; le jaune-verdâtre prend une nuance grise sur les pennes de l'aile et les rectrices, qui sont lisérées de blanc en dehors. Le tarse est d'un brun clair, et le bec, d'un brun-roussâtre.

Des trois bandes que le jeune porte sur la tête, celle du milieu est d'un jaune rembruni et les deux autres sont brunes; les sourcils, d'un jaune terne; le dessus du cou est roussâtre; le dos, varié de noirâtre et de brun-jaunâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun-roux; ses pennes et celles des ailes, brunes et bordées de jaunâtre; la gorge et toutes les parties postérieures, de cette dernière teinte, mais plus claire; les flancs, tachetés de brun. Le plumage du mâle varie tellement après les premières mues, que très-peu se ressemblent parfaitement; d'où il résulte que les auteurs ne paroissent pas d'accord dans la description qu'ils en font; cependant, à l'âge de trois ans, les vieux portent la livrée que nous avons indiquée la première. L'individu décrit par Montbelliard est dans sa deuxième année, et son *Agripenne de la Louisiane* est, ainsi que celui de Mauduyt, moins avancé dans sa mue de printemps. *Latham, Index* (*Emberiza oryz Catesby, Car.* 1. *pl.* 14 (*Rice-bird*). *B Ornith. tom.* 3. *p.* 282. *n.* 8 (*Ortolan de roline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, p.* 337 (*Agripenne ou Ortolan de riz*). *I rique septentrionale.*

L. 6 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

C. *Ongle postérieur presque droit, subulé long que le pouce.*

LA PASSERINE DITE L'ORTOLAN DE N 35. *P. Nivalis. P. Remigibus albis; pri extrorsùm nigris; rectricibus nigris, lat utrinquè tribus albis; rostro pedibusque ni tibus.*

Rémiges blanches; primaires noires hors; rectrices de la même couleur; le latérales de chaque côté, blanches; bec e noirâtres. (*Pl.* 152. *fig.* 1.)

Nous ne voyons en France les oiseaux d espèce qu'en hiver, encore faut-il qu'il goureux, ou qu'il y ait beaucoup de nei passent la belle saison au Spitzberg, sur le lapones, dans le Groenland et sur les cô détroit d'Hudson. Ces *Ortolans de neige* se trent aussi dans l'Amérique septentriona arrivent dans les provinces du centre des Unis aux mêmes époques qu'en France. Le où ils se plaisent pendant la belle saison, s endroits les plus reculés du Nord; ils y n dans des crevasses de rocher, et composer térieur de leur nid avec des herbes sèch milieu avec des plumes et l'intérieur de d'*isatis*. La ponte est de cinq œufs, à pe ronds, tachetés de brun et de noir sur un blanc. Le mâle partage l'incubation avec melle, se tient aux environs du nid quan couve, voltigeant çà et là et faisant entend ramage foible, mais court et sans nul agré Son cri d'appel est doux et agréable; mai de la frayeur ou de l'inquiétude est au co aigre et fort. Il chante depuis la fin de m que vers la mi-juillet, et se tait lorsqu'il petits. On l'entend souvent pendant la nui ces oiseaux passent constamment à terre, bas de leur cage, lorsqu'ils sont en captivi courent fort vîte, et ne dorment point ou peu pendant le mois de juin et une partie d de juillet. Ils se nourrissent de diverses gr d'herbes, d'avoine, de millet, etc.; ils pré surtout celles du *polygonum* (*polygonum parum*, Linn.). Ils quittent les régions bo

l

lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture, et se répandent alors, les uns en Allemagne, en Angleterre et en France ; les autres dans les Etats-Unis, où ils ne dépassent guère la Virginie. Ils portent à la baie d'Hudson le nom de *Wapothacasish.*

Le mâle a, dans son plumage d'hiver, la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps d'un blanc de neige ; cette couleur n'est qu'à l'extrémité des plumes ; elles sont noirâtres dans le reste, de manière que, lorsqu'elles ne sont pas bien couchées les unes sur les autres, le blanc paroît piqueté de noir ; un roussâtre léger est répandu sur le blanc de la tête ; le dos est noir ; les pennes des ailes et de la queue sont noires et blanches.

Le même, en été, a la tête, le cou, le dessous du corps, le dos, ondés transversalement de jaunâtre plus ou moins foncé ; d'autres ont du cendré varié de brun sur le dos ; une teinte de pourpre autour des yeux, du rougeâtre sur la tête, etc. La couleur du bec varie aussi ; tantôt il est jaune, tantôt cendré à sa base, et assez constamment noir à sa pointe.

Chez la femelle, du roussâtre plus ou moins foncé domine sur son plumage ; quelques-unes sont noirâtres où le mâle est noir ; le blanc est sale où celui-ci l'a pur. Les descriptions de ces oiseaux, quant aux couleurs et à leur distribution, diffèrent nécessairement, puisqu'en hiver, il est rare d'en rencontrer deux pareils ; quant à celles que nous avons données, elles sont faites sur des individus que nous avons conservés vivans pendant plusieurs années. *Latham, Index (Emberiza nivalis). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 285. n. 9. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 329. pl. enl. n. 497. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

LA PASSERINE DE MONTAGNE. *36. P. Montana. P. Remigibus sex primis nigricante-fuscis ; reliquis albis, apice fusco-maculatis ; rectricibus fuscis ; lateralibus utrinquè totis albis ; rostro flavo, apice nigro ; pedibus nigris.*

Les six pennes primaires des ailes d'un brun-noirâtre ; les autres pennes blanches et tacheteées de brun à leur pointe ; rectrices brunes ; les latérales de chaque côté totalement blanches ; bec jaune et noir à sa pointe ; pieds noirs.

Pennant et Latham ont donné cette *Passerine* et la suivante comme deux espèces distinctes de celle de l'*Ortolan de neige* ; M. Meyer les réunit à celui-ci, et M. Temminck les présente comme des jeunes de cette espèce, tels qu'ils émigrent à l'automne ; mais M. Montagu, dans le *Supplément au Dictionnaire ornithological*, assure, d'après des observations plusieurs fois réitérées, que ces trois oiseaux constituent trois espèces particulières. Nous allons donc transcrire ici les descriptions du *Montana* et du *Glacialis*, telles qu'il les a faites. Quoiqu'elles soient très-détaillées, on n'en peut rien retrancher, afin qu'elles servent de guide à celui qui cherche à distinguer trois espèces que l'on peut confondre aisément, tant il y a de rapports entr'elles.

La *Passerine de montagne* a le front et le sommet de la tête d'une couleur de marron qui s'affoiblit graduellement, au point de n'offrir plus qu'une simple nuance sur l'occiput ; une tache de la même couleur, mais plus pâle, sur les joues ; le dessus du cou, les scapulaires, le dos et le croupion, d'un gris-cendré et mélangé de noirâtre, particulièrement sur le milieu des plumes du dos ; les couvertures supérieures de la queue, blanchâtres, et les plus longues, c'est-à-dire celles qui recouvrent immédiatement les pennes, noirâtres, avec une large bordure grise ; toutes les parties inférieures, blanches, à l'exception d'une bande ferrugineuse sur le haut de la poitrine et très-sombre dans le milieu ; les six premières pennes de l'aile, noirâtres et finement bordées de gris à l'extérieur et sur la pointe des trois dernières ; la septième, blanche en dedans, depuis la base jusqu'au milieu, avec un liséré de la même couleur en dehors qui ne dépasse pas sa tige ; la huitième, pareille à celle-ci, et de plus, blanche à l'extérieur et tachetée de noirâtre ; les autres, depuis la neuvième jusqu'à la douzième, totalement blanches à l'extérieur, et bordées de noirâtre à l'intérieur ; les deux suivantes, entièrement blanches, et enfin les plus proches du corps, d'un noir sombre, bordé de ferrugineux ; les plus petites couvertures des ailes, mélangées de noir et de cendré ; cette dernière couleur forme une large bordure sur chaque plume ; les intermédiaires, terminées de blanc ; ce qui donne lieu à une bande étroite à travers l'aile ; les grandes, pareilles et ferrugineuses ; la queue, un peu fourchue ; ses six pennes intermédiaires, d'un noir sombre et bordées de ferrugineux pâle ; les quatre suivantes pareilles, avec une bandelette blanche à l'intérieur et près de la tige ; les deux autres blanches, avec le milieu de leurs barbes extérieures noirâtre près de la tige.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a le front et le sommet de la tête d'une cou-

leur de marron rembruni; les joues pareilles, mais plus pâles; le reste de la tête, le dessus du cou, les scapulaires, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un brun-ferrugineux, plus ou moins mêlé de noirâtre sur le milieu de chaque plume; mais cette teinte domine davantage sur le haut du dos, et moins sur les couvertures caudales; le haut de la poitrine est traversé par une bande d'un rougeâtre terne, au-dessous de laquelle les plumes sont d'une teinte pâle et terminées de noirâtre, ce qui les fait paroître comme tachetées sur cette partie; le reste des parties inférieures est d'un blanc sale; les ailes sont presque semblables à celles du mâle, particulièrement les petites couvertures; mais la couleur blanche des pennes prend moins d'étendue, et pas une d'elles n'est en dehors noirâtre le long de la tige, et les parties obscures inclinent au ferrugineux; la queue est noirâtre et bordée d'un ferrugineux clair; ses deux pennes extérieures sont pareilles à celles du mâle; mais la quatrième n'a point de blanc au centre, sur le bord interne près de la tige.

Cette espèce a été confondue avec la suivante, mais elle est plus petite et porte un plumage assez différent; de plus, la *Passerine tannée* a du blanc pur dans les premières pennes de l'aile, la queue plus large et les ailes plus longues. La *Passerine de montagne* diffère essentiellement de l'*Ortolan de neige* par la couleur du bec, indépendamment d'autres différences faciles à saisir, lorsqu'on compare ces oiseaux en nature. On le trouve en Angleterre. *Latham, Index (Emberiza montana). Idem, Montagu, Dict. ornithological. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 20. L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

LA PASSERINE TANNÉE OU DES GLACES. 37. *P. Glacialis. P. Remigibus atris, basi albis; ultimâ totâ albâ; rectricibus nigris, intermediis margine, lateralibus tribus utrinquè albis, maculâ extùs atro notatis; rostro flavo, apice nigro; pedibus nigris.*

Rémiges noires et blanches à leur base; la dernière entièrement blanche; bords des rectrices intermédiaires et les trois latérales de chaque côté, blancs, avec une tache noirâtre à l'extérieur; bec jaune, noir à sa pointe; pieds de cette couleur.

Cet oiseau est figuré dans les *Brit. birds* de Berwick, *tom. 1. p. 151.* La description que nous allons en donner, est faite par M. Montagu, d'après deux individus, dont l'un étoit vivant et l'autre fraîchement tué.

Le mâle a le dessus de la tête couleur de tan avec quelques taches d'un marron obscur; le dessus du cou d'un jaune terne et pâle, qui prend une couleur de tan brillante sur sa partie inférieure; le menton, la gorge et le devant du cou blancs; le dos et les scapulaires, noirs, avec une large bordure tannée sur chaque plume, ce qui les fait paroître comme tachetées; le croupion couleur de tan; plusieurs plumes des couvertures supérieures de la queue, blanches; la poitrine et les parties postérieures, de cette couleur, qui se retrouve encore à la base des huit premières pennes de l'aile; les trois premières de ces pennes, noires dans le reste, avec un peu plus, un peu moins de blanc sur leurs bords et à leur extrémité; la couleur noire traverse les autres obliquement; les suivantes, jusqu'à la quatorzième, sont d'un blanc pur, avec une petite tache noirâtre sur le bout des neuvième et dixième les plus proches du corps et leurs couvertures noires et largement bordées d'une couleur de tan; les plus grandes et les plus petites couvertures de l'aile, blanches; celles qui recouvrent les pennes primaires ont leur extrémité noire; l'aile bâtarde est de cette couleur; les première et deuxième rémiges sont les plus longues de toutes, et la deuxième dépasse un peu l'autre; les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue sont blanches et noires; la dernière couleur occupe le bord externe des deux plus éloignées du centre et l'extrémité de la troisième; la quatrième a seulement un peu de blanc à sa base; toutes les autres sont noires, bordées et terminées d'une couleur de tan pâle; l'ongle postérieur est très-peu courbé et pas plus long que celui du milieu; la large tache blanche qui se fait remarquer sur l'aile, est occasionnée par des pennes secondaires et leurs couvertures, qui sont en grande partie de cette couleur. Un autre mâle, tué en hiver, porte un plumage qui incline davantage à la couleur de tan.

La femelle a le dessus de la tête d'une teinte moins chargée; les grandes couvertures des ailes, noires et terminées de blanc; les petites, mélangées de noir et de gris, et il y a moins de blanc dans les ailes que chez le mâle. Le cri d'alarme de cette espèce est aigre et monotone.

Quoique nous n'ayons jamais vu cette *Passerine* et la précédente en nature, nous ne balançons pas à croire, d'après cet exposé, qu'elles constituent deux espèces particulières et très-

os ingerit ; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, peint de couleurs variées.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec moins épais que la tête, à bords droits, entier, brévicône, pointu ; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure, droite, rarement inclinée à sa pointe, à palais creux et rayée longitudinalement.

Narines rondes, ouvertes, couvertes plus ou moins par de petites plumes dirigées en avant.

Langue épaisse, arrondie, à pointe comprimée et bifide.

Cou médiocre.

Rémiges 1re., 2e., 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices ; les intermédiaires quelquefois très-longues.

Les *Fringilles* se trouvent dans tous les pays, où ils fréquentent et nichent dans les buissons, sur les arbres, souvent dans les habitations rurales. Leur ponte est de quatre à six œufs ; ils se nourrissent d'insectes, de graines et de baies. La plupart des mâles nourrissent la femelle quand elle couve et partagent l'incubation Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE PINSON PROPREMENT DIT. 1. *F Cælebs. F. Vertice nuchâque canis ; dorso badio ; remigibus utrinquè albis ; tribus primis immaculatis ; rectricibus duabus obliquè albis ; rostro vere et æstate, cærulescente, apice nigro ; pedibus fuscis.*

Vertex et nuque grisâtres ; dos bai ; rémiges blanches de chaque côté ; les trois premières sans taches ; deux rectrices obliquement blanches ; bec, au printemps et en été, bleuâtre, noir à la pointe ; pieds bruns. (*Pl.* 159. *fig.* 1.)

On rencontre cette espèce en Europe, depuis la Suède jusqu'au détroit de Gibraltar, et même sur la côte d'Afrique, dans la Barbarie. Une partie voyage à l'automne ; mais cette partie n'est composée, dit-on, que de femelles seules, et les mâles restent pendant l'hiver dans leur pays natal ; ne seroit-ce pas une méprise, en prenant des mâles pour des femelles ? Nous croyons être fondé à la relever ; car à cette époque, les deux sexes portent à peu près les mêmes teintes, et nous voyons pendant tout l'hiver des femelles en aussi grand nombre que des mâles. Ils forment dans cette saison, des bandes très-nombreuses qui se joignent avec les *Friquets*, les *Verdiers*, les *Pinsons* d'Ardennes et les *Bruants*, pour chercher leur nourriture dans les champs et les vignes, et qui viennent, lorsque la terre est couverte de neige, devant les granges pour partager avec les moineaux la nourriture de nos volailles.

Dès les premiers jours du printemps, et même avant, chaque couple s'isole, les uns dans nos jardins, dans nos vergers, les autres dans les buissons, les bosquets. Le ramage du mâle ne manque pas d'agrément ; il est composé de phrases plus ou moins longues. Il jette divers cris bien connus ; celui qu'il fait entendre en automne pendant toute la belle saison, est simple et aigu ; au printemps, il en jette un autre d'un accent plaintif, surtout le soir, et le répète plus souvent dans les temps pluvieux.

La femelle seule travaille à la construction du nid, et lui donne cette forme élégante et ce tissu solide qui le fait citer comme un des plus jolis de notre pays. Elle le pose sur les arbres et sur les arbustes les plus touffus, même dans nos jardins et nos vergers, sur les arbres fruitiers. Différentes mousses blanches et vertes, et des petites racines sont à l'extérieur, recouvertes au milieu d'un lichen pareil à celui de la branche sur laquelle il est posé, de manière qu'on passe souvent à côté sans l'apercevoir ; l'intérieur est garni de laine, de crin et de plumes liées ensemble avec des toiles d'araignées. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris-rougeâtre, semés de taches noirâtres, plus fréquentes vers le gros bout.

Le mâle, sous son habit de noce, a le dessus de la tête et du cou d'un cendré-bleuâtre ; les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou, rougeâtres ; le dos, couleur de marron ; le croupion, olivâtre ; la poitrine et les autres parties inférieures, d'une teinte vineuse ; cette teinte est plus prononcée sur la poitrine ; une grande marque blanche sur les petites couvertures des ailes, et une bande transversale pareille sur les grandes ; leurs pennes sont noires et bordées de jaunâtre en dehors ; celles de la queue, pareilles, avec une raie blanche oblique sur le bord extérieur de ses premières pennes latérales, et une tache semblable sur le côté interne des plus proches de celles ci ; le bec est couleur de corne

pendant la mauvaise saison. La femelle a des teintes sombres sur la tête et sur le dessus du corps, dont le dessous est d'un blanc sale. Les jeunes lui ressemblent. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 148. n. 36. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 109. pl. enl. n. 54. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

LE PINSON D'ARDENNES. 2. *F. Montifringilla. F. Capite, cervice, dorso gulâque nigris; alarum basi subtùs flavissimâ; rostro flavicante, apice nigro; pedibus olivaceo-fuscis.*

Tête, dessus du cou, dos et gorge, noirs; base des ailes très-jaune en dessous; bec jaunâtre, noir à sa pointe; pieds brun-olivâtres. (*Pl. 159. fig. 3.*)

Lottinger a dit de cet oiseau ce que d'autres ont assuré pour le précédent, que les femelles voyagent seules et que les mâles restent dans les Vosges lorraines; mais cette assertion ne peut être généralisée à tous les individus, car nous voyons dans nos provinces au moins autant de mâles que de femelles. Ils y arrivent en automne, y passent l'hiver, étendent leur course jusqu'en Provence, et disparoissent dans les premiers jours du printemps. Ils se tiennent en troupes plus ou moins nombreuses, se réunissent aux *Pinsons communs* et autres petits granivores, pour chercher leur nourriture dans les champs, et se retirent le soir dans les bois. Ils ont un cri qui a du rapport avec celui du chat, et un autre qu'ils font entendre lorsqu'ils sont à terre; ce cri approche de celui du *Traquet*, mais il n'est pas aussi fort ni aussi prononcé. Le ramage du mâle est foible et monotone; c'est un petit gazouillement qu'on n'entend que de très-près.

Cette espèce ne niche pas, dit-on, en France, et il paroît que c'est dans le Luxembourg et dans les forêts de Northlande qu'il faut chercher son nid, qu'elle pose assez haut sur les sapins les plus branchus; elle s'occupe de sa construction vers la fin d'avril, le recouvre en dehors de la longue mousse de ces arbres, et en tapisse l'intérieur avec du crin et des plumes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés.

Le mâle a le front noir; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris-jaunâtre et de noir lustré (la première couleur disparoît totalement dans les temps des amours, et alors ces parties sont totalement noires); le croupion est blanc, ainsi que le bas de la poitrine et les parties postérieures; le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux clair; les petites couvertures supérieures des ailes, d'un jaune-orangé; les moyennes, d'une teinte plus claire; les grandes, noires, terminées de blanc, et les plus proches du corps ont leur extrémité rousse; les pennes sont noires et bordées de blanc-jaunâtre, ainsi que celles de la queue; les flancs, mouchetés de noir sur un fond blanc.

Chez la femelle, la tache des ailes est d'un orangé pâle, et la couleur jaune plus terne; la gorge, d'un roux clair; le sommet de la tête, le dessus du cou et du dos sont d'un brun-cendré. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 155. n. 37 (Pinson de montagne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 123. pl. enl. n. 54. fig. 2. L'Europe.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

LE PINSON DE NEIGE. 3. *F. Nivalis. F. Nigra, subtùs nivea; remigibus secundariis rectricibusque albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; blanc en dessous; rémiges secondaires et rectrices blanches; bec et pieds noirs.

Les pays de hautes montagnes, tels que les Alpes, sont les lieux où cette espèce se plaît, et elle n'en descend pour se tenir dans les plaines que lorsqu'ils sont couverts de neige. On ne connoît ni ses cris, ni son ramage, ni son nid, ni ses œufs. La tête et le dessus du cou sont cendrés; le dos, les scapulaires, le corps et le croupion, d'un gris-brun varié d'une nuance plus claire; les couvertures des ailes, leurs pennes et les intermédiaires de la queue, noires; les rectrices latérales, blanches et terminées de noir; la gorge est de la dernière couleur; le dessous du corps, une partie des pennes secondaires et les couvertures subalaires sont d'un blanc de neige; les plumes des jambes, cendrées. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir à la gorge et en ce que ses couleurs sont ternes. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 162. n. 39. pl. 15. fig. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 136. L'Europe.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

LE PINSON BRUN. 4. *F. Flavirostris. F. Fusca; pectoris pennis apice rubro variis; rostro flavicante; pedibus atris.*

Brun; plumes de la poitrine variées de rouge à la pointe; bec jaunâtre; pieds noirs.

Pallas a rencontré cette espèce dans le nord-est de la Sibérie, d'où elle émigre aux approches de l'hiver, pour se retirer dans les parties sud de cette contrée, où elle cherche sa nourriture devant les granges, étant aussi familière que notre *Pinson*. Elle est commune dans cette saison aux

environs de Jenesey; mais elle retourne dans le Nord à la même époque que les *Ortolans* se retirent. On ne la voit pas en Russie; mais, selon Latham, on la trouve en Norwège, où elle porte le nom de *Graa-irrisch*, et en Suède celui de *Riska*.

Le bec de ce *Pinson* est brun à la pointe et de couleur de cire jaune dans le reste; toutes les parties supérieures sont d'un brun sombre, plus clair en dessous du corps; les plumes du devant du cou et de la poitrine, d'un rouge rosé à leur extrémité; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres et bordées de gris à l'extérieur (les secondaires, d'un gris-blanc chez l'individu qui est au Muséum d'histoire naturelle); la queue est un peu fourchue. Quoique nous citions Brisson et Buffon dans la synonymie, nous ne sommes pas certains que nous parlons du même oiseau, à moins que leur *Pinson brun* ne soit la femelle. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 154. B. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 121. Le nord de l'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Pinson de la Chine ou l'Olivette. 5. *F. Sinica. F. Suprà olivacea, subtùs testacea; remigibus rectricibusque nigris, basi luteis; rostro pedibusque flavicantibus.*

Olivâtre en dessus, testacé en dessous; rémiges et rectrices noires, jaunes à la base; bec et pieds jaunâtres.

Chez ce *Pinson de la Chine*, les joues, la gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-olive; le dessus de la tête et du corps est d'un brun-olivâtre, légèrement nuancé de roux sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de l'aile les plus proches du corps; la queue, noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre et fourchue; un roux mêlé de jaune occupe la poitrine et le ventre; cette dernière couleur domine sur les couvertures inférieures de la queue et des ailes. La femelle diffère du mâle par un plumage plus foiblement coloré. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 175. n. 47. pl. 7. fig. 2. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 144 (Olivette). La Chine.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Pinson a double collier. 6. *F. Indica. F. Suprà cinereo-fusca, subtùs ruso-alba; capite, fasciâ juguli, remigibus et tectricibus alarum nigris; capistro, areâ oculorum gulâque albis; rostro nigro.*

D'un brun-cendré en dessus; d'un blanc-roux en dessous; tête, bande du devant du cou, rémiges et tectrices des ailes, noires; *capistre* arc des yeux et gorge, blancs; bec noir.

Deux colliers se font remarquer sur le plumage de cet oiseau de l'Inde, l'un noir et l'autre blanc; la tête est de la première couleur; le tour du bec, les yeux et la gorge sont d'un blanc pur; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'un cendré-brun; les couvertures et les pennes primaires des ailes, noires, avec un roux brillant sur le bord des couvertures et des pennes secondaires; tout le dessous du corps d'un blanc-roussâtre. *Edwards, Glean. pl. 2* (*Collared finch*). *Brisson. Ornith. Append. p. 8 n. 7*; (*Pinson à collier des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 159. Les Indes.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Pinson frisé. 7. *F. Crispa. F. Suprà olivacea, subtùs lutea; capite nigro; pennis pluribus recurvatis; rostro albo; pedibus fuscis.*

Olivâtre en dessus; jaune en dessous; tête noire, la plupart des plumes frisées; bec blanc; pieds bruns.

On ne connoît pas au juste le pays qu'habite cet oiseau, que l'on a apporté vivant en Europe; les uns disent qu'il vient d'Angola et d'autres du Brésil. Il a la tête et le cou noirs; le dessus du corps, les pennes des ailes et de la queue, d'un brun-olivâtre; le dessous du corps, jaune. Le nom qu'on lui a donné vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sur le ventre que sur le dos. *Edwards, Glean. pl. 271. fig. 1* (*Black and yellow frizzled sparrow*). *Brisson, Ornith. Append. p. 86. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. pag. 148. L'Afrique ou l'Amérique méridionale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Pinson jaune et rouge. 8. *F. Eustachii. F. Suprà flava, subtùs aurantia; maculâ utrinquè suboculari caruleâ; artubus rubris.*

Jaune en dessus; orangé en dessous; tache bleue au-dessous de l'œil; membres rouges.

C'est d'après Seba qu'on a décrit cet oiseau qui se trouve, dit-il, à Saint-Eustache, île de l'Amérique, quoiqu'il l'appelle *Moineau d'Afrique*. Il a la tête, les ailes et la queue rouges; une marque bleue immédiatement au-dessous de l'œil; la tête, la gorge, le cou et le dessus du corps, jaunes; la poitrine et les parties postérieures, orangées. *Seba, Mus. 2. p. 67. pl. 65. fig. 6. Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 177. n. 48*

(*Pinson de l'île Saint-Eustache*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 145. L'île Saint-Eustache.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON A LONG BEC. 9. *F. Longirostris. F. Suprà fusco et flavo varia, subtùs aurantia; caudâ olivaceâ; capite gulâque nigris; torque badio; rostro pedibusque griseo-fuscis.*

Varié de brun et de jaune en dessus; queue olive; tête et gorge noires; collier bai; bec et pieds d'un gris-brun.

Cet oiseau du Sénégal est varié de brun et de jaune sur le dessus du corps; d'un jaune-orangé sur le dessous, avec un collier marron; olivâtre sur les pennes de la queue. *Brisson, Ornithol. tom. 3. pag. 173. n. 46. pl. 15. fig. 2* (*Pinson du Sénégal*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 143. L'Afrique occidentale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON DIT LA CARDELINE. 10. *F. Erythrocephala. F. Olivacea; capite colloque coccineis; caudâ alisque nigris; tectricibus alarum fasciis duabus albis; rostro nigro; pedibus rubescente-griseis.*

Olivâtre; tête et cou rouges; queue et ailes noires; rectrices des ailes avec deux bandelettes transversales blanches; bec noir; pieds d'un gris-rougeâtre.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à l'île de France, a la tête, la gorge, le devant du cou, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge vif, coupé par un trait noir sur les côtés de la tête; ce trait part du bec, borde les paupières, qui sont blanches, et dépasse un peu l'œil; les plumes du dessus du cou et du dos ont leur milieu brun et leurs bords verdâtres; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc; leurs pennes et celles de la queue, brunes et frangées de vert en dehors; la poitrine et les parties postérieures, olivâtres. La femelle a le bec brun en dessus, d'une nuance plus claire en dessous; la tête, la gorge, le devant du cou et les couvertures de la queue, verdâtres; du reste elle ressemble au mâle. *Brown, Illust. pl. 28* (*Red-headed finch*). *Nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 227. L'Afrique méridion.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON A GORGE BLANCHE. 11. *F. Albicollis. F. Suprà spadicea, subtùs cana; gulâ albâ; genis canis; superciliis aurantiis; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

D'un rouge-brun en dessus; grisâtre en dessous; gorge blanche; joues grisâtres; sourcils orangés; bec brun; pieds jaunâtres.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis, au Canada et à Terre-Neuve. Elle se tient, après les couvées, en petites troupes de quinze à vingt jusqu'au printemps. Son cri a une grande analogie avec celui du *Bruant zizi*; le ramage du mâle n'est pas connu.

Lorsqu'il est âgé de deux ou de trois ans, il a le bec plombé; le *lorum* et le front, d'un beau jaune; les côtés de la tête, blanchâtres; les pennes de l'aile, noirâtres, et la poitrine, gris-bleuâtre. Il diffère, lorsqu'il est plus jeune, et surtout en hiver, en ce que le bec est brun et d'une nuance plus claire en dessous; la tache jaune qui est sur les côtés de la tête, part de la mandibule supérieure, s'avance un peu sur le front, s'éclaircit en passant au-dessus de l'œil et devient totalement blanche vers l'occiput; une raie de la dernière couleur s'étend sur toute la longueur de la tête, et est, de chaque côté, bordée par deux bandelettes noires qui se réunissent sur la nuque, où elles prennent un ton rembruni; le dessus du cou est d'un brun-roux; le dos, de la même couleur et tacheté de noir; la gorge, blanche; les joues, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris-cendré, inclinant au blanc sur les parties postérieures et se changeant en roux sur les flancs; les pennes des ailes et de la queue, brunes; les rectrices ont à l'extérieur une bordure fuligineuse, et les rémiges, une frange d'une nuance sombre; les couvertures des ailes sont tachetées de blanc à leur extrémité.

La femelle diffère du mâle par des couleurs plus ternes; la couleur jaune est peu apparente, et le blanc de la gorge n'occupe que le menton. Les jeunes, dans leur premier âge, n'ont point de jaune sur la tête, et leur gorge est totalement grise; du reste, ils ressemblent à la femelle. *Latham, Index* (*Fringilla pensylvanica, Fr. striata*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13* (*Fringilla albicollis et Fr. striata*). *Edwards, Glean. pl. 304* (*White-throated sparrow*). *Brisson, Ornithol. Append. p. 77* (*Moineau de Pensylvanie*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON GRIVELÉ. 12. *F. Iliaca. F. Pennis corporis superioribus basi chalybeis, medio olivaceis, apice fuscis; corpore subtùs albo spadiceoque; tectricibus caudæ rectricibusque suprà rufis; rostro*

suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus flavescente-fuscis.

Plumes du dessus du corps chalybées à la base, olivâtres dans le milieu et brunes à la pointe; dessous du corps blanc et d'un rouge-brun; tectrices de la queue et rectrices, rousses en dessus; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un brun-jaunâtre.

Cette espèce est commune dans les Etats-Unis, surtout au printemps et à l'automne; on la retrouve pendant l'été à la baie d'Hudson; partout elle fréquente les taillis, se cache le plus souvent dans les buissons des endroits incultes et aquatiques, d'où lui est venu le nom de *Great sparrow swamp* (*grand Moineau des marais*). Elle porte à la Georgie, où elle passe l'hiver, celui de *Wildernesse sparrow* (*Moineau des déserts*). Latham et Gmelin se trompent en lui donnant sept pouces anglais de long et la grosseur de notre *Etourneau*, car elle n'a que six pouces et n'est pas plus grosse que le *Bruant proyer.*

La tête, le manteau et toutes les parties supérieures sont gris-bruns, variés de taches d'un ton plus foncé sur le dos, et prennent un ton rougeâtre sur les couvertures supérieures des ailes, dont les moyennes et les grandes couvertures ont leur extrémité d'un blanc sale; la teinte rougeâtre reparoît encore, mais sous une nuance plus claire, sur le bord extérieur des pennes, et est indiquée par deux bandelettes qui descendent de la mandibule inférieure sur les côtés de la gorge, qui, en devant, est blanche, de même que les parties postérieures; une grande tache brune est sur le milieu de la poitrine, et d'autres plus petites, sous la forme d'un V renversé, sont au-dessus et sur les côtés; ces taches sont moins nombreuses sur le ventre et s'étendent en longueur sur les flancs; une petite marque d'un blanc sale est près de l'origine du bec, et une bande de la même couleur sur les côtés de la tête; enfin, un blanc pur couvre les paupières. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus ternes. Nous croyons que c'est sa figure que l'on voit sur la *pl.* 10 de Merrem. *Merrem, Beyt.* 2, *p.* 40. *pl.* 10. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 48. *p.* 58 (*l'Iliaque*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON LEUCOPHORE. 13. *F. Leucocephala. F. Fusco-rufa; capite albo; uropygio rubro; fasciis pectoris lunulâque antè oculos nigr rubro; pedibus pallidis.*

D'un roux-brun; tête blanche; croupio bandelettes de la poitrine et lunule d yeux, noires, bec rouge; pieds pâles. (*fig.* 4, *sous le nom de Pinson blanc.*)

L'Australasie est la patrie de cette dont le mâle a la tête, le cou, la g milieu du ventre et les parties postérie beau blanc; cette couleur se retrouve e les côtés du corps, en forme de taches sur un fond noir; cette dernière couleur un petit croissant entre le bec et l'œil, poitrine, les pennes des ailes et de l dont le bord extérieur est d'un brun- croupion, les plumes scapulaires, le tures supérieures de la queue et un partie du dos sont rouges; l'iris est jau

La femelle diffère en ce que le blanches du mâle sont chez elle d'un g châtre; que la plaque noire de la poitrin d'étendue; que le dos et l'extérieur de et des rectrices sont roussâtres, et q croupion et les couvertures supérieu queue sont d'un rouge pâle. *Latham Suppl.* (*Fringilla leucocephala*). *Vieillot, chanteurs de la zône torride, pl.* 48. *La Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE PINSON PAROARE. 14. *F. Domin Cinerea; capite gulâque rubris; pectore, remigumque margine albis; rostro sup subtùs carneo; pedibus cinereis.*

Cendré; tête et gorge rouges; poit domen et bord des rémiges, blancs; en dessus, couleur de chair en dessou cendrés.

On voit quelquefois cet oiseau vivan où il est apporté du Brésil. Il est d'u inquiet et farouche, sans cesse en mou n'a point de ramage, et seulement u répète même rarement. Le sommet d les joues et la gorge sont d'un beau r se termine en pointe sur le devant du c le dessus est noir; ses côtés, la poitrine, et les couvertures inférieures de la qu blanc de neige; le dos, le croupion, l laires et les couvertures du dessus de l d'un joli cendré bordé de noir; les pen couvertures supérieures des ailes, de l couleur; les grandes, frangées de b même que les rémiges et les rectrice

l'

l'exception des plus extérieures, sont frangées de cendré. Suivant des auteurs, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la partie antérieure de la tête est d'un fauve-orangé semé de petits points rouges; mais, selon Daudin, cette description ne convient qu'au mâle dans sa première année; tandis que la véritable femelle se distingue par le derrière de sa tête qui est blanc; par le rouge de la gorge, moins prononcé sur le devant du cou, et par le dessus du corps, qui est en partie d'un gris-cendré. *Latham, Index* (*Loxia dominicana*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 116. n. 22* (*Cardinal dominicain*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. pag. 500. pl. enl. n. 55. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

*Le Pinson paroare huppé. 15. *F. Cucullata. F. Cinerea; capite cristato gulâque coccineis; pectore abdomineque albis; rectricibus lateralibus nigricantibus; rostro suprà plumbeo, subtùs albido; pedibus cærulescentibus.*

Tête huppée, rouge, de même que la gorge; poitrine et abdomen blancs; rectrices latérales noirâtres; bec couleur de plomb en dessus, blanchâtre en dessous; pieds bleuâtres.

Cette espèce se trouve au Paraguay, mais non pas à la Louisiane, comme le dit Buffon. On assure même qu'on ne le rencontre pas au Brésil, et que les individus qu'on apporte vivans en France de Rio-Janeario, y ont été envoyés de Buenos-Ayres. Elle se tient, dit M. de Azara, dans les halliers et les buissons clairs des enclos; elle va de l'un à l'autre sans se percher à la cime, mais aussi sans chercher à se cacher. On ne la voit ni dans les bois ni dans les campagnes découvertes, et elle se tient souvent à terre. Ces *Paroares* ne sont ni vifs ni farouches, et ont un vol léger et peu prolongé. On les voit par paires dans la saison des amours, et les sexes ne présentent aucune différence exterieure. L'on a assuré à ce savant naturaliste, que pendant le reste de l'année, et surtout en hiver, ils se rassemblent en petites troupes et qu'ils entrent dans les cours et les jardins. Ils se nourrissent d'insectes et de petites graines.

La tête de ces oiseaux est parée d'une huppe d'un rouge éclatant et composée de plumes étroites, soyeuses et effilées; cette belle couleur règne encore sur le reste de la tête et se prolonge en devant presque sur le milieu de la poitrine; partout elle est bordée d'une bande blanche, coupée sur le milieu de l'occiput par une tache grise; les côtés de la poitrine et toutes les parties postérieures sont également blanches; les plumes extérieures des jambes, le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un gris-noir ou bleuâtre; cette teinte se rembrunit sur les grandes couvertures supérieures des ailes, sur leurs pennes et sur celles de la queue, dont le bord extérieur est d'un gris clair. *Latham, Index* (*Loxia cucullata*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. pag. 501. pl. enl. n. 103* (*Cardinal dominicain huppé*). *L'Amérique australe.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*Le Pinson de Ténériffe. 16. *F. Canariensis. F. Vertice, alis caudâque nigris; corpore suprà nigricante-fusco; subtùs dilutè rufo; rostro nigro; pedibus carneis.*

Vertex, ailes et queue, noirs; dessus du corps d'un brun-noirâtre; dessous d'un roux clair; bec noir; pieds couleur de chair.

Le naturaliste Maugé a rapporté ce *Pinson* des îles Canaries et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête, les ailes et la queue sont noirs; le dessus du corps est d'un brun-noirâtre; le bord extérieur des couvertures supérieures des ailes, blanc; le devant du cou, d'un roux clair, plus foncé sur la poitrine. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 232. L'Afrique occidentale.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

*Le Pinson worabée. 17. *F. Abyssinica. F. Nigra, subtùs flava; torque nigro; crisso flavo; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

Noir; jaune en dessous; collier noir; couvertures inférieures de la queue jaunes; bec noir; pieds brunâtres.

On trouve en Abyssinie et au Sénégal cette espèce qui subit deux mues par an. Le mâle, pendant la saison des amours, est d'un noir velouté sur la gorge; les joues, la nuque, le bas de la poitrine et une partie du ventre; brun sur les ailes et la queue, qui ont leur bordure extérieure d'une teinte plus claire; le reste du plumage est d'un beau jaune-jonquille. Hors cette saison, tout son plumage est, de même que celui de la femelle, varié de brun et de gris; ces deux teintes forment des taches plus ou moins alongées sur la tête, les couvertures des ailes et sur le corps; le bec et les pieds sont bruns. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 54. Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 28. 2e édit. du nouveau*

Dict. d'Hist. natur. tom. 12. *p.* 232. *L'Afrique.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

LE MOINEAU PROPREMENT DIT. 18. *F. Domestica. F. Gulâ nigrâ; corpore griseo nigroque; fasciâ alarum albâ solitariâ; remigibus rectricibusque fuscis; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

Gorge noire; corps gris et noir; une bandelette blanche sur l'aile; rémiges et rectrices brunes; bec noir; pieds brunâtres. (*Pl.* 158. *fig.* 1.)

Cette espèce supporte également les chaleurs des climats brûlans et les froids des régions hyperboréennes. Elle est répandue en France, en Allemagne, dans le nord de l'Europe et même en Sibérie. On la retrouve en Grèce et en Barbarie, mais on n'en voit pas le long de la côte occidentale de l'Afrique. Le vol de ces moineaux est court et difficile; ils ne peuvent pas s'élever à une grande hauteur, et lorsqu'ils partent en troupes, c'est toujours tous à la fois, brusquement et avec beaucoup de bruit. Ce ne sont point des oiseaux voyageurs; ils ne changent pas même de canton et ils y suivent la maturité de différentes espèces de grains dont ils se nourrissent. Ils dédaignent de se fixer dans les pays peu fertiles, et ils affluent dans ceux qui produisent de riches moissons. On les rencontre même dans les lieux les plus retirés et les plus solitaires, lorsqu'une ferme, entourée de champs cultivés et munie d'une basse-cour et d'un colombier, leur offre une subsistance abondante et facile.

Le foin et les plumes sont les matériaux que ces oiseaux emploient à la construction de leur nid, qu'ils placent dans les pots qu'on leur offre, dans des trous de muraille, et même, si ces retraites leur manquent, au sommet des plus grands arbres, où ils lui donnent une forme arrondie, en couvrant exactement la partie supérieure et ne laissant qu'une ouverture au-dessous de la calotte. La ponte est de cinq à six œufs d'un cendré-bleuâtre, couvert de taches brunes. Les petits naissent sans duvet.

Le mâle a le dessus de la tête et les joues d'un bleu-cendré sombre; une bande d'un rouge bai, qui s'étend d'un œil à l'autre en passant par l'occiput; le tour des yeux et les *lorums*, noirs; le dessus du cou et le dos, variés de noirâtre et de roux; le croupion, d'un gris rembruni; une plaque noire sur la gorge et le devant du cou; la poitrine, les flancs et les jambes, d'un cendré mêlé de brun; le ventre, d'un gris-blanc; les ailes et la queue, noirâtres en dessus, et cendrées en dessous; sur chaque aile, une bande transversale d'un blanc sale.

La femelle est plus petite que le mâle, a la gorge et le devant du cou d'un gris clair sans aucun vestige de noir; le dessus de la tête, d'un brun-roux; les autres couleurs, généralement plus claires. Les jeunes mâles ressemblent aux femelles, et ce n'est qu'après leur première mue qu'ils commencent à prendre les couleurs de leur sexe, qu'ils n'ont dans toute leur perfection qu'au printemps. Le bec est brun depuis leur naissance jusqu'à cette époque, et le noir de la gorge est bordé de grisâtre; le bec est noir chez les vieux et brun chez les jeunes. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 72. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 474. *pl. enlum. n.* 6. *fig.*..... *n.* 55. *fig.* 1. *L'Europe.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

LE MOINEAU A TÊTE MARRON ou D'ITALIE. 19. *F. Italiæ. F. Capite nuchâque castaneis; capistro nigro; tectricibus alarum majoribus apice rufis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tête et nuque couleur marron; *capistrum* noir; grandes tectrices des ailes rousses à leur extrémité; bec noir; pieds bruns.

Ce *Moineau*, que M. Bonelli nous a fait connoître en nature, est très-commun à Turin, où il remplace le nôtre. Le mâle en diffère par un bec un peu plus court et plus bombé; par la couleur marron qui domine seule sur le dessus de la tête, la nuque et le derrière du cou; par les plumes du *capistrum*, qui sont noires, et par la teinte rousse qui termine les grandes couvertures des ailes; du reste il lui ressemble. On ne voit aucune différence entre sa femelle et celle de notre *Moineau*. Nous regardons cet oiseau comme une race constante fixée en Italie, où l'on voit très-rarement notre *Moineau*, surtout à Turin, où M. Bonelli n'en a jamais vu qu'un. M. Temminck, qui décrit le *Moineau d'Italie* comme une variété constante du nôtre, dit que le premier se trouve en Sicile et dans tout l'Archipel. *Ornithologie italienne, pl.* 304, *fig.* 2, *sous le nom de Capannaia scherzosa* (*Passer domesticus vulgaris*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 197. *L'Italie.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

LE MOINEAU FRIQUET. 20. *F. Montana. F. Vertice spadiceo; gulâ nigrâ; corpore suprà griseo nigroque; alarum fasciâ albâ geminâ; remigibus rectricibusque fuscis; rostro nigro; pedibus griseis.*

Vertex d'un rouge-brun ; gorge noire ; dessus du corps gris et noir ; deux bandes blanches et transversales sur l'aile ; rémiges et rectrices brunes ; bec noir ; pieds gris. (*Pl.* 158. *fig.* 3.)

Le nom de *Friquet*, imposé à cet oiseau, vient de ce qu'étant posé, il ne cesse de se remuer, de se retourner, de frétiller, de hausser et de baisser la queue. Il n'approche guère de nos maisons ; il se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, des ruisseaux ombragés de saules, se pose sur les arbres et les plantes basses ; on le voit aussi dans les bois, mais plus rarement. Il établit son nid dans des creux d'arbre, dans des crevasses de vieux murs, à peu de distance de terre ; le construit d'herbes fines et desséchées, de poils, de bourre et de plumes. La ponte est au plus de six œufs d'un blanc sale et tachetés de brun. Quoique les *Friquets* fassent deux ou trois couvées par an, ils sont moins nombreux que les *Moineaux francs*. On les voit en troupes dès la fin de l'été, et toujours ensemble pendant tout l'hiver ; ils se joignent souvent pendant cette saison aux bandes de *Pinsons*, *Bruans* et *Verdiers*, pour chercher leur nourriture. Moins défians que notre *Moineau*, ils donnent plus volontiers dans les piéges qu'on leur tend ; ils ont moins de docilité et ne se familiarisent jamais autant que celui-ci. L'espèce est répandue dans toute l'Europe, et se trouve aussi dans la Sibérie orientale.

Le sommet de la tête de cet oiseau est d'un rouge-bai ; le dessus du cou et du dos, varié de noir et de roussâtre ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont gris ; la gorge est noire, ainsi que deux taches, dont l'une est entre le bec et l'œil, et l'autre sur les joues, dont le fond est blanc, de même que le haut du cou par-derrière ; la poitrine et le ventre sont d'un gris-blanc ; les petites couvertures des ailes, d'un rouge-bai ; les moyennes, noirâtres et terminées de blanc ; les plus grandes, brunes, bordées de roussâtre et terminées obliquement de blanc ; ces trois couleurs forment sur les ailes trois bandes transversales ; leurs pennes sont brunes, bordées de roussâtre, ainsi que celles de la queue. La femelle porte des couleurs moins vives, principalement sur la tête ; du reste elle ressemble au mâle, et les jeunes sont pareils à la femelle.

Buffon donne comme des oiseaux de cette espèce les *Moineaux de montagne, à collier* et *fou* ;* nous sommes d'accord avec lui pour les deux premières espèces, mais non pour la dernière, si sa description est exacte. *Brisson*, *Ornith. tom.* 3. *p.* 9. *n.* 2 (*Moineau de montagne*). *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 3. *p.* 489. *pl. enl. n.* 267. *fig.* 1. *L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Moineau comba-sou. 21. *F. Nitens. F. Caruleo-atra, chalybeo nitens ; rostro pedibusque incarnatis.*

D'un noir-bleu changeant en vert ; bec et pieds incarnats.

D'un caractère vif et pétulant, cet oiseau ne se façonne point à la captivité aussi facilement que les *Sénégalis* ; il conserve toujours son air farouche et méchant, mais il est d'un tempérament plus robuste. La voix du mâle est forte et criarde, et son ramage peu agréable. Sa vivacité et sa pétulance sont extrêmes ; à peine le voit-on un instant tranquille, surtout dans la saison des amours ; agitation stérile, puisque la femelle se refuse à ses desirs ! Des circonstances fort singulières accompagnent ses amours ; il voltige avec beaucoup de vivacité au-dessus de la femelle, se pose ensuite sur elle, toujours en se soutenant de ses ailes, puis il disparoît aussitôt et va se cacher dans un boulin, où il crie pendant plusieurs secondes, comme s'il se battoit avec d'autres oiseaux. La femelle n'est pas moins pétulante, et ne cesse de voltiger et de crier pendant la saison des amours ; mais l'un et l'autre sont plus tranquilles dans d'autres temps.

Cette espèce, que l'on trouve au Sénégal, et qu'on apporte souvent vivante en France, subit deux mues par an. Le mâle est, après la première, totalement d'un noir à reflets bleus, avec son bec d'un blanc légèrement teint d'une couleur incarnate dans l'oiseau vivant ; les pieds sont colorés de même. Il conserve ce plumage pendant six mois, après lesquels on le distingue difficilement de sa femelle ; cependant ses teintes sont plus chargées. Celle-ci a les plumes du dessus du corps d'un brun-noirâtre et entourées d'un brun-gris ; les pennes de ailes et de la queue, noirâtres et bordées à l'extérieur de gris rembruni ; trois bandes bien distinctes se font remarquer sur la tête ; celle du milieu est d'un brun clair, et celles des côtés sont noirâtres ; celles-ci partent de la base du bec, passent au-dessus des yeux et s'étendent au-delà ; un trait de la même couleur se prolonge en arrière depuis le coin postérieur de l'œil ; les joues sont grises ; les parties inférieures, grisâtres ; le bec est d'un brun clair, et le tarse, jaunâtre. L'oiseau décrit dans Buffon, sous le nom d'*Outremer*, est un in-

dividu de cette espèce, qu'on a mal-à-propos présenté comme étant du Brésil. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 120. n. 24* (*Moineau noir à bec rouge*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 486. pl. enl. n. 291: fig. 1 et 2* (*Moineau du Brésil*). *L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½ E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU A CROISSANT. 22. *F. Arcuata. F. Nigra; striâ albâ ab oculis per colli latera productâ in gutture arcuatâ; cervice fuscescente; dorso badio; tectricibus alarum majoribus remigibusque fuscis, margine griseis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Noir; raie blanche partant des yeux, descendant sur les côtés du cou et formant un arc sur la gorge; dessus du cou brunâtre; dos bai; grandes tectrices des ailes et rémiges, brunes et bordées de gris; bec noir; pieds bruns.

Cette espèce, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, a dans le bec un caractère qui lui est particulier; il est surmonté d'une arête, qui donne lieu à une rainure sur chaque côté. Le mâle a la tête, la gorge et le devant du cou noirs; un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusqu'au-dessous du cou; la nuque, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, d'une couleur marron; les moyennes, noirâtres et terminées de blanc; les grandes et les pennes, brunes et bordées de gris sale, de même que les pennes de la queue.

La femelle est d'un gris-brun sur la tête, le dessus du cou et le manteau; cette couleur est plus sombre sur le milieu de chaque plume; le croupion est nuancé de vert-olive; les pennes alaires et caudales sont noires et bordées de brun; les sourcils et la gorge, blancs; la poitrine et le ventre, cendrés; les parties postérieures, blanchâtres. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 104. n. 16* (*Moineau du Cap de Bonne-Espérance*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 501. pl. enl. n. 320. fig. 1. L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU ou FRIQUET HUPPÉ. 23. *F. Cristata. F. Spadicea, subtùs rubra; vertice cristato rubro; rostro rubro; pedibus flavescente-griseis.*

Rouge-brun; rouge en dessous; *vertex* huppé et rouge; pieds d'un gris-jaunâtre; bec rouge.

Cet oiseau, que l'on trouve à la Guyane, mais rarement, porte une huppe d'un rouge très-vif; un rouge moins brillant couvre la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures; un brun foncé uniforme colore l'occiput, le dessus du cou, le dos, le dessus des aile la queue. L'individu indiqué par Buffon femelle, *pl.* 18[illegible], *fig.* 2, sous le nom de *M de la Caroline*, appartient à une autre esp représentation de ce *Friquet* présente une ressemblance avec le *Pinson huppé* (*F. flammea*); mais celui-ci, que nous avon nature, et qui est au Muséum d'histoire na a le bec conformé comme celui du *F* tandis que l'image de l'autre le représen un bec de *Moineau*. Si ces deux oisea partiennent à la même espèce, comme M. Temminck dans son Manuel, ce q avons peine à croire, les ornithologiste mands auroient donc tort de placer ce parmi ceux de l'Allemagne; car il est que le *Friquet huppé* ne se trouve que da mérique méridionale.

Ce dernier nous paroît se rapprocher coup de l'*Araguira* du Paraguay; cep celui-ci est plus grand et ses couleurs pré des nuances un peu différentes. Le nom oiseau, qu'a décrit M. de Azara, sign *sean de Dieu, du ciel, de la lumière* ou *d* ne jette en tout temps qu'un cri d'appel d'un naturel un peu sauvage, il ne fréq les villes ni les maisons rurales; il se tie les campagnes et sur la lisière des bois, pa en été, en petites bandes ou en familles e Le mâle porte une huppe d'un rouge vi posée de plumes longues, soyeuses et décomposées; quand elle est couchée, arrive souvent, elle est peu apparente cachée par les plumes noires qui formen bords un espèce de saillie et qui l'accom lorsqu'elle est verticale; mais si quelque agite l'oiseau, elle est relevée et épano manière qu'elle paroît plus large en h son origine; les joues, la nuque, le d couvertures des ailes sont d'un brun-ro leurs pennes et celles de la queue, noi bordées d'une nuance plus claire; le crou gorge et toutes les parties postérieure rouge de feu; le bec et les pieds, bruns melle n'est point huppée, et sa tête est d brun-rougeâtre qui couvre toutes les pa périeures. *Buffon, Hist. nat. tom. 3. p. enl. n. 181. fig. 1* (*Moineau de Cayenne*). *rique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU GRIS. 24. *F. Grisea. F cinereo; corpore suprà fusco, subtùs a*

tectricibus alarum apice albis ; rostro nigro ; pedibus griseis.

Tête cendrée ; dessus du corps brun, dessous blanchâtre ; tectrices des ailes terminées de blanc ; bec noir ; pieds gris.

On trouve cette espèce dans l'Amérique septentrionale, où elle est rare, et nous n'avons vu qu'un seul individu, sans pouvoir déterminer s'il étoit mâle ou femelle. Il a la tête et le dessous du cou d'un gris-cendré ; le manteau, brun ; plusieurs pennes des couvertures supérieures de l'aile, blanches à leur extrémité ; ses pennes et celles de la queue, brunes ; toutes les parties inférieures, d'un gris-blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 198. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU IGNICOLOR. 25. *F. Ignicolor. F. Ignicolor ; capite, pectore ventreque nigris ; tectricibus caudæ superioribus longissimis ; rostro nigro ; pedibus griseis.*

Couleur de feu ; tête, poitrine et ventre noirs ; couvertures supérieures de la queue très-longues ; bec noirâtre ; pieds gris.

Cette espèce habite le Sénégal et les contrées voisines. Les ornithologistes en font une variété du *Loxia orix ;* en effet, le plumage de ces deux oiseaux offre de grands rapports, mais le dernier est un véritable *Gros-bec*, et l'*Ignicolor* en diffère par une taille moins longue et moins épaisse, par sa gorge totalement d'un rouge-orangé éclatant, et par la longueur de toutes les couvertures de la queue, lesquelles sont composées de barbes effilées et pendantes, et s'étendent jusqu'au bout des pennes caudales ; ces couvertures sont couleur de feu, de même que le cou, le dos, le haut de la poitrine et l'extérieur des couvertures supérieures des pennes de l'aile et de celles de la queue ; un noir velouté règne sur la tête jusqu'au-dessous des yeux, sur une grande partie de la poitrine et sur le ventre. Des individus ont des teintes moins foncées, d'autres ont le ventre varié de noir et de blanc ; ces différences indiquent des mâles qui prennent leur livrée d'amour pour la première fois, ou qui la quittent pour prendre celle de la mauvaise saison, pendant laquelle les mâles ne diffèrent pas des femelles, dont les parties supérieures du corps sont variées de taches longitudinales brunes sur un fond gris, et les inférieures, de taches pareilles sur un fond blanc. On voit souvent cette espèce vivante chez les oiseleurs de Paris. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 59, *sous le nom de Loxie ignicolore.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 198. *L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU NOIR ET BLANC. 26. *F. Melanoleuca. F. Capite corporeque suprà albis, subtùs nigro ; dorso maculis atris ; rostro albo ; pedibus carneis ; caudâ brevi.*

Tête et dessus du corps blancs, dessous noir ; dos tacheté de cette couleur ; bec blanc ; pieds couleur de chair.

Cet oiseau, qui est au Muséum d'histoire naturelle, a été apporté des Indes orientales. Il a la tête, les joues, le dessus du corps, les ailes et une partie de la queue, blancs : des taches noires sur le manteau ; le reste du plumage, de cette couleur ; la queue, courte, et la grosseur de notre *Linotte.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 199.

L.. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU DE BOLOGNE. 27. *F. Bononiensis. F. Subtùs ochroleuca ; capite colloque albis, flavicante maculatis ; dorso et uropygio albis, nigro et flavicante variis ; rostro flavo ; pedibus flavicantibus.*

Couleur d'ocre en dessous ; tête et cou blancs, tachetés de jaunâtre ; dos et croupion blancs et variés de noir et de jaunâtre ; bec jaune ; pieds jaunâtres.

Sonnini donne cet oiseau comme une espèce très-rapprochée du *Friquet ;* M. Temminck le présente dans la synonymie du *Moineau soulcie ;* quant à nous, nous jugeons, d'après le dessin en couleur qu'en a fait Aldrovande, que c'est une variété accidentelle de l'*Ortolan* ou du *Bruant proprement dits.* Il est presqu'aussi grand que le *Moineau franc*, et il a la tête et le dessus du cou tachetés de jaunâtre sur un fond blanc ; le dos et le croupion variés de blanc, de noir et de jaunâtre, de même que les scapulaires, les couvertures supérieures de l'aile et de la queue ; toutes les parties inférieures d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes noires et bordées de blanc en dehors ; la queue jaunâtre, et d'un blanc-jaunâtre en dessous. *Brisson, Ornith. tom.* 31. *p.* 91. *n.* 7. *L'Italie.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU DE BOLOGNE A QUEUE BLANCHE. 28. *F. Leucora. F. Ochroleuca ; cor-*

pore suprà flavicante; badio maculato, alboque striato; caudâ cinereo-albâ; rostro albido; pedibus fuscis.

Couleur d'ocre ; dessus du corps jaunâtre, tacheté de bai et rayé de blanc ; queue d'un blanc-cendré ; bec blanchâtre ; pieds bruns.

Ce que nous avons dit dans l'article précédent, s'applique aussi à cet oiseau, dont toutes les parties inférieures sont d'un blanc-jaunâtre, parsemé de très-grandes taches de couleur marron ; les couvertures du dessus des ailes, d'un brun-rougeâtre dans le milieu et jaunes sur les bords ; les pennes des ailes, pareilles ; la queue est d'un cendré-bleuâtre, et l'iris noir. Taille et grosseur pareilles à celles du précédent. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 92. n. 8. L'Italie.*

L. E. P. R. 12.

** LE MOINEAU BRUN. 29. *F. Fusca. F. Fusca, subtùs fuscescente-alba; rostro pedibusque nigricantibus.*

Brun ; d'un blanc rembruni en dessous ; bec et pieds noirâtres.

Cet oiseau de la Chine n'est pas, dit Latham, plus gros que le *Roitelet*, et est en dessus, brun ; les plumes sont bordées d'une nuance plus foncée ; le dessous du corps est d'un blanc-brunâtre. N'ayant pas vu en nature cet oiseau, ni ceux que nous indiquons ci-après par deux étoiles, et sous le nom de *Moineau*, nous ne garantissons nullement que cette dénomination leur convienne. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 278. n. 46 (Brown finch). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 246. La Chine.*

L. 5 ½. E. P. R. 12.

* LE MOINEAU DE LA CAROLINE. 30. *F. Carolinensis. F. Rubro-fusca; abdomine albo: facie fasciâque pectoris nigris; jugulo uropygioque coccineis; rostro et pedibus fuscis.*

D'un brun-rouge ; abdomen blanc ; face et bande sur la poitrine noires ; devant du cou et croupion rouges ; bec et pieds bruns.

Buffon s'est mépris en indiquant cet oiseau pour la femelle du *Friquet huppé* ; car on a reconnu depuis que c'étoit une espèce particulière et distincte. Le front est noir ; les côtés, le devant du cou et le croupion sont rouges ; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes et rayées de noirâtre : les grandes remiges, noires ; les rectrices, brunes et bordées de roussâtre ; une bande noire circulaire est sur le haut de la poitrine, qui, dans le reste, est d'un fauve-rougeâtre ; le ventre, noir ; les flancs, d'un cendré mêlé de rouge. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. p. 436. pl. enl. n. 181. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E. P. R. 12.

** LE MOINEAU DE CARTHAGÈNE. 31. *F. Carthaginensis. F. Tota cinereo, fusco et flavo varia; rostro pedibusque dilutè fuscis.*

Entièrement varié de cendré, de brun et de jaune ; bec et pieds d'un brun clair.

Le chant de cet oiseau est, dit Jacquin, qui l'a rencontré dans les bois de Carthagène de l'Amérique méridionale, pareil à celui de notre *Pinson*, et sa taille est celle du *Serin* ; la couleur de son plumage, généralement cendrée et tachetée de brun et de jaune. *Jacquin, Beyt. p. 8. n. 6. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 12. p. 246. L'Amérique méridionale.*

L. E. P. R. 12.

** LE MOINEAU CENDRÉ AUX OREILLES NOIRES. 32. *F. Nitida. F. Cinerascens, subtùs albida; remigibus ferrugineo flavescentibus; superciliis nigris; rostro rubro; pedibus flavis.*

Cendré ; blanchâtre en dessous ; rémiges d'un ferrugineux-jaunâtre ; sourcils noirs ; bec rouge ; pieds jaunes.

On a rencontré ce *Moineau* à la Nouvelle-Galles méridionale. Les yeux ont en dessus une bande noire, qui se rétrécit du bas en arrière, et s'élargit ensuite et couvre les oreilles ; le derrière de la tête, le cou et ses autres parties postérieures, y compris la queue, sont d'un cendré clair ; le dessous du corps est blanc et teinté de jaune sur les côtés ; les pennes des ailes sont d'un ferrugineux terne. *Latham, Index (Fringilla nitida). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 246. La Nouvelle-Hollande.*

L. 6 ½. E. P. R. 12.

** LE MOINEAU DE CEYLAN. 33. *F. Zeylonica. F. Suprà flava, subtùs alba et atra; remigibus rectricibusque atris, exteriori margine flavis; capite rostroque nigris.*

Jaune en dessus, blanc et noir en dessous ; rémiges et rectrices noires et bordées de jaune ; tête et bec noirs.

Cet oiseau, d'une petite taille, a la tête noire ; le dos verdâtre ; le reste des parties supérieures, jaunes ; le dessous du corps, blanc et noirâtre ; les ailes et la queue, noires. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 317. n. 83. 2e édit.*

du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. *p.* 247. *L'Asie orientale.*

L.. E.. P.. R. 12.

**Le Moineau couleur de brique. 34. *F. Testacea. F. Testacea; remigibus rectricibusque fuscis; rostro rubro; pedibus carneis.*

Testacé; rémiges et rectrices brunes; bec rouge; pieds couleur de chair.

Jacquin a vu ce *Moineau* à Vienne, où il avoit été apporté du Portugal. L'iris est noir; la tête, le cou et le dos sont d'un rougeâtre nuancé de noir, plus pâle sur la poitrine et sur le ventre; les ailes et la queue, brunes. *Jacquin, Beyt. p.* 17. *n.* 21. *pl.* 12. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 247.

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Moineau couleur d'ocre. 35. *F. Ochracea. F. Alba; capite, lateribus colli, pectore tectricibusque alarum ochraceis; rostro pedibusque flavis.*

Blanc; tête, côtés du cou, poitrine et rectrices des ailes couleur d'ocre; bec et pieds jaunes.

Cet oiseau, qu'on a pris en Autriche, et que Jacquin a vu vivant dans une volière, nous paroît être une variété accidentelle du *Moineau franc.* Il porte un vêtement totalement blanc, avec une teinte jaune d'ocre, plus ou moins apparente sur la tête, le devant du cou, la poitrine et sur les couvertures des ailes. *Jacquin, Beyt. p.* 16. *n.* 14. *pl.* 5. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 247. *L'Autriche.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Moineau a croissant noir et jaune. 36. *F. Torquata. F. Suprà ferruginea, subtùs alba; capite rubro; uropygio cærulescente; gulæ arcu, caudâ remigibusque nigris, his apice cæruleis et ad apicem maculâ albâ notatis; pedibus nigris.*

Ferrugineux en dessus; blanc en dessous; tête rouge; croupion bleuâtre; arc de la gorge, queue et rémiges, noirs, celles-ci bleues à leur pointe et tachetées de blanc vers le bout; pieds noirs.

Miller, qui a fait connoître cette espèce et qui en a publié la figure, dit qu'elle se trouve aux Indes orientales. Elle a sur la gorge un croissant noir et bordé de jaune; la tête, le cou et le dos, rougeâtres; le croupion, bleu pâle; les ailes et la queue, noires; une tache blanche vers le bout des primaires, qui est coloré de bleu. *Miller*, ou var. *subj. pl.* 24 B. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 247. *L'Inde.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Moineau a croupion vert. 37. *F. Multicolor. F. suprà nigra, subtùs flavescens; dorso infimo femoribusque viridibus; tectricibus alarum maculâ, remigumque secundariarum fasciâ albâ; rostro cærulescente; pedibus griseis.*

Noir en dessus, jaunâtre en dessous; bas du dos et cuisses, verts; tache des rectrices des ailes et bande sur les secondaires, blanches; bec noirâtre; pieds gris.

Ceylan est, selon Pennant, le pays que cet oiseau habite. La tête, le dessus du cou, le haut du dos et la queue sont noirs; les joues, la gorge et les parties postérieures, d'un jaune clair, plus marqué sur les couvertures inférieures de la queue; les ailes, noires, avec une tache blanche sur leurs couvertures; les pennes secondaires, traversées de blanc à leur extrémité; les parties inférieures du dos et les jambes, vertes. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 247. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Moineau de datte ou le dattier. 38. *F. Capsa. F. Rubescente-grisea; fronte gulâque albis; alis caudâque nigris; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus luteis.*

D'un gris-rougeâtre; front et gorge, bleus; ailes et queue noires; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; pieds de cette couleur.

Les oiseaux de cette espèce sont aussi communs en Barbarie que les *Moineaux* en France. Shaw assure que le ramage du mâle est préférable à celui du *Serin*, et même du *Rossignol* (*Travels, p.* 253). On les dit si délicats, que les tentatives qu'on a faites pour les apporter vivans en Europe ont toujours été infructueuses. Ils se tiennent particulièrement dans les lieux où l'on cultive les palmiers, s'y réunissent en troupes nombreuses et ravagent les dattiers. (Poiret, *Voyage en Barbarie.*)

Le *Dattier* a le bec épais à sa base et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la partie antérieure de la tête et la gorge, blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps, une partie du dessous, d'un gris plus ou moins rougeâtre, avec quelques reflets sur la poitrine; les petites couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, noires;

celle-ci est un peu fourchue et dépasse les ailes en repos des deux tiers de sa longueur. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 487. La Barbarie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU D'ESCLAVONIE. 39. *F. Dalmatica. F. Suprà rubescens, subtùs albida; caudâ furcatâ; rostro albido; pedibus incarnatis.*

Rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue fourchue; bec bleuâtre; pieds couleur de chair.

Cet oiseau, qui est un peu plus grand et plus gros que le *Moineau franc*, a la tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures d'un roux clair et pur; la gorge et toutes les parties postérieures, blanchâtres; les pennes de l'aile, d'un roux clair; la queue, pareille. Un individu figuré dans l'Ornithologie italienne, sous la même dénomination, a un plumage très-analogue à celui de l'*Ortolan de neige* sous son habit d'été, et totalement pareil à un individu de cette espèce que nous avons conservé vivant pendant deux ans; ce qui nous fait soupçonner que le *Moineau de Dalmatie* n'est autre que celui-ci. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 94. n. 10. L'Europe méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU FOU. 40. *F. Stulta. F. Suprà rufo-grisea, fuliginoso maculata, subtùs flavicans; superciliis alarumque duabus fasciis albis; gulâ maculâ flavâ; caudâ nigricante, margine rufâ; rostro rufo; pedibus rufescente-flavis.*

D'un gris-roux, tacheté de fuligineux en dessus, jaunâtre en dessous; sourcils et deux bandes alaires, blancs; tache jaune sur la gorge; queue noirâtre, bordée de roux; bec roux; pieds d'un jaune-roussâtre.

Si l'on s'en rapporte à Buffon, cet oiseau est le même que le *Friquet*; cependant la description qu'en fait Brisson ne peut lui convenir. En effet, il est de la grandeur et de la grosseur du *Moineau franc*; il a la tête, le dessus du cou, le dos et les plumes scapulaires, d'un gris-roussâtre, varié de taches ferrugineuses et oblongues, qui occupe le milieu de la plume; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un gris-roussâtre sans taches; la gorge, les parties postérieures et les couvertures inférieures des ailes, jaunâtres; les petites couvertures supérieures, pareilles au dos; les autres, noirâtres; l'iris, jaune. Nous croyons que M. Temminck s'est mépris, en donnant cet oiseau dans la synonymie du *Moineau souleic*, car celui-ci n'a certainement pas la gorge, toutes les parties postérieures et les couvertures du dessous des ailes, d'un teinté jaunâtre; il a seulement une tache jaune sur le haut du cou en devant. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 87. n. 5. L'Italie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU DE JAVA. 41. *F. Melanoleuca. F. Nigra; fasciâ pectoris albâ anomalâ; rostro pedibusque rubescentibus.*

Noir; bande blanche sur la poitrine; bec et pieds rougeâtres.

Il ne diffère du *Moineau de Macao*, décrit ci-après, qu'en ce qu'il a sur la poitrine une bande blanche, irrégulière et transversale. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 486. pl. enl. n. 224. fig. 2. Les Grandes-Indes.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU A JOUES BLANCHES. 42. *F. Navia. F. Cinerea, suprà striata; temporibus albis; striâ oculari rubescente; dorso alisque rufescentibus; caudâ atrâ; pedibus nigris; rostro cinereo.*

Cendré; rayé en dessus; tempes blanches; raie oculaire rougeâtre; dos et ailes roussâtres; queue noire; pieds de cette couleur; bec cendré.

On l'a trouvé, dit Latham, cet oiseau au Cap de Bonne-Espérance. Il a les côtés de la tête blancs; le reste de cette partie, le cou et le dessous du corps, cendrés, avec des stries noirâtres sur le cou; le dos et les ailes, d'un roux pâle, avec les mêmes raies; une ligne rougeâtre, bordée de noir dans sa partie postérieure, à travers l'œil; une autre, de la dernière couleur, est sur les joues et se réunit à la première; la queue est noirâtre. *Latham, Index (Fringilla nevia). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 12. p. 249. L'Afrique méridionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU DE MACAO. 43. *F. Melanictera. F. Nigra; alarum caudaque margine ferrugineo; abdominis maculis paucis albis; rostro pedibusque rubescente-fuscis.*

Noir; bord des ailes et de la queue ferrugineux; quelques taches blanches sur l'abdomen; bec et pieds d'un brun-rougeâtre.

Le plumage de ce *Moineau* est entièrement noir, avec quelques taches blanches sur le ventre et du gris de fer sur le bord des ailes et de la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 486.*

p. 486. pl. enl. n. 224. fig. 1. Les Grandes-Indes.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* * LE MOINEAU DE NORTON. 44. *F. Nortoniensis. F. Suprà nigra; pennis margine badiis; subtùs alba; gutturis pennis medio ferrugineis; remigibus primoribus rectricibusque atris, his margine exalbidis; intermediis apice albis.*

Noir en dessus; plumes bordées de bai; blanc en dessous; plumes de la gorge ferrugineuses dans le milieu; rémiges primaires et rectrices, noirâtres; celles-ci bordées de blanchâtre; les intermédiaires blanches à leur pointe.

Cette espèce a été trouvée par des navigateurs anglais, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Norton. Les plumes de la tête, du dessus du cou et les pennes secondaires de l'aile sont noires et bordées d'un bai brillant avec une ligne transversale blanche; les pennes primaires, noirâtres; le ventre et les flancs, blancs; les plumes des côtés et du devant du cou, d'une couleur de rouille dans leur milieu; les pennes caudales, noirâtres et bordées de blanc sale; mais le bord extérieur des premières pennes latérales est d'un blanc pur. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 376. n. 256 (Norton finch). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 250. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE MOINEAU D'ONALASCHKA. 45. *F. Cinerea. F. Cinereo-fusca, pennis margine ferrugineis; genarum fasciâ duplici griseâ et atrâ; gulâ griseâ; jugulo cinereo, albido maculato; rostro pedibusque atris.*

D'un brun-cendré, à plumes ferrugineuses sur les bords; double bande grise et noire sur les joues; gorge grise; devant du cou cendré, tacheté de blanchâtre; bec et pieds noirs.

Il a sur les côtés de la tête deux traits, l'un gris et l'autre noir; la gorge, grise; le devant du cou, cendré et tacheté de blanc; le milieu du ventre, de cette couleur; les plumes des autres parties, brunes et bordées de gris de fer. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 378. n. 260 (Cinereous finch). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 250. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE MOINEAU DES PINS. 46. *F. Pinetorum. F. Suprà rufescente testacea, subtùs flava; fasciâ pectorali transversâ, ferrugineâ.*

D'un testacé-roussâtre en dessus; jaune en dessous; bande transversale ferrugineuse sur la poitrine.

Lepechin a découvert cet oiseau dans les forêts de pins de la Sibérie. Il est d'un roussâtre mêlé de rouge de brique en dessus; jaune en dessous, avec une bande transversale et ferrugineuse sur la poitrine.

Nous rapprochons de cet oiseau le second *Moineau des pins*, ainsi nommé par Sonnini (*Fringilla sylvatica*, Lath.), qui a été trouvé dans les mêmes forêts par le même voyageur: peut-être est-ce la femelle? Il est varié de gris et de noir sur les parties supérieures; d'un gris-blanc sur la poitrine et le ventre. *Lepechin, Voyage, 2. p. 188. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 250. La Sibérie.*

* * LE MOINEAU A QUEUE RAYÉE. 47. *F. Fasciata. F. Suprà ferruginea, nigro maculata, subtùs alba, nigro striata; alis ferrugineis; caudâ fuscâ, atro lineatâ.*

Ferrugineux et tacheté de noir en dessus; blanc et rayé de noir en dessous; ailes ferrugineuses; queue brune, rayée de noir.

Pennant a décrit ce *Moineau* dans une collection d'oiseaux apportés de New-Yorck. Il a le dessus de la tête et du cou ferrugineux et tacheté de noir; les ailes, de la même teinte que la tête, mais sans taches; les pennes primaires, noirâtres et bordées de blanc; le dessous du corps, blanc et rayé de noir longitudinalement; la queue, brune, avec de nombreuses lignes transversales et noirâtres. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 273. n. 233. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 250. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE MOINEAU ROSE. 48. *F. Rosea. F. Rosea; capistro argenteo; dorso lituris griseo fuscescentibus vario; alis caudâque nigricantibus; rectricum margine exteriori roseo.*

Capistrum argenté; dos varié d'un gris-brun effacé; ailes et queue noirâtres; bord extérieur des rectrices rose.

Pallas nous a fait connoître cette belle espèce, qu'il a rencontrée dans les saussaies qui avoisinent Uda et Salinga en Sibérie; les plumes qui entourent la base du bec semblent être de l'argent incrusté; le reste de la tête est d'un rose pur, plus lavé sous le cou et vers le croupion, moins pur à la poitrine, et mélangé de brun et de gris sur le dos; les ailes et la queue sont noirâtres et bordées de rose à l'extérieur. *Pallas,*

Voy. 3. p. 699. n. 26. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 250. La Sibérie.

L. 5 ½. E.. P.. R.. 12.

** LE MOINEAU ROUX. 49. *F. Calida. F. Fusco-rufa; corpore suprà striis longitudinalibus nigris; rostro nigricante; pedibus pallidè flavis.*

D'un roux rembruni; dessus du corps strié longitudinalement de noir; bec noirâtre; pieds d'un jaune pâle.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, nous dit qu'il se trouve dans le pays des Marattes, et que ses plumes sont d'un beau roux nuancé de brun; que le roux est uniforme sur celles des parties inférieures, et que chacune des parties supérieures a dans son milieu un trait noirâtre; ce trait s'étend davantage sur celles de la tête et est plus distinct. *Latham, Index, Suppl.* (*Fringilla calida*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 251. Les Indes.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL. 50. *F. Melanura. F. Fusca, nigricante undulata; corpore subtùs roseo-albo; rostro pedibusque coccineis.*

D'un brun ondé de noirâtre; dessous du corps d'un blanc-rosé; bec et pieds rouges.

Un trait rouge surmonte les yeux; la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc-bleuâtre; le dessus du corps est bleu, de même que le dessus de la tête, où cette couleur est cependant plus claire; le dessous du corps, d'un blanc mêlé de couleur de rose plus ou moins foncée; les scapulaires et les ailes sont brunes; la queue est noirâtre. *Latham, Index* (*Loxia astrild*, var.). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 104. pl. enl. n. 230. fig. 2. L'Afrique occidentale.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 12.

** LE MOINEAU DE LA TERRE-DE-FEU. 51. *F. Australis. F. Fusca; collari ferrugineo.*

Brun; collier ferrugineux.

La taille de cet oiseau n'est pas connue, et son plumage est entièrement brun avec un collier ferrugineux. *Latham, Index, Suppl.* (*Fringilla australis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 251. L'Amérique australe.*

** LE MOINEAU A TEMPES ROUGES. 52. *F. Temporalis. F. Suprà fusca, subtùs alba; vertice cærulescente; genis uropygioque coccineis; rostro pedibusque rufo-fuscis.*

Brun en dessus; blanc en dessous; *vertex* bleuâtre; joues et croupion rouges; bec d'un brun-roux.

Nous devons à Latham la connoissa cet oiseau de la Nouvelle-Galles du Su plusieurs autres, donnés par cet auteur des variétés. Celui-ci a un trait d'un rou qui part du bec, s'agrandit vers les s'étend sur les oreilles, où il prend un ovale; le dessus de la tête gris-bleu; l du cou, le dos, les ailes et la queue, toutes les parties inférieures, blanches; l pion rouge. Des individus que Latham les uns ont le bec, la bande des côtés de le croupion et les couvertures de la queue la tête, plus garnie de plumes que c précédent; le dessus du corps, vert; le d'un blanc nuancé de vert et légèreme de rouge sur la poitrine; la queue, co pareille au dos; un autre, qui a la queue le plumage en dessus, d'un brun-verdâ en dessous, cendré; un troisième ne di second, qu'en ce que sa queue est beaucc longue. *Latham, Index, Suppl.* (*Fringi poralis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist tom. 12. p. 251. L'Australasie.*

** LE MOINEAU A TÊTE NOIRE. 53. *F. l cephala. F. Ferruginea-fusca; capite, gu migibusque fuscis; colli lateralibus et hyp driis nigro striatis; cervice et abdomine rostro rubro; pedibus plumbeis.*

D'un brun-ferrugineux; tête, gorge miges, brunes; côtés du cou et flancs, ra noir; nuque et abdomen blancs; bec pieds plombés.

Cet oiseau de la Chine est d'un brun gineux sur le dos, les ailes et la queue; r la tête et le devant du cou; il a des strie sur les côtés du cou et sur la poitrine; rière du cou et le ventre, blancs; les p noires. *Latham, Index* (*Fringilla melanoce 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. to p. 251. La Chine.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE MOINEAU ORANOIR. 54. *F. Aurea. I tice, jugulo pectoreque anteriore ignicol corpore suprà fulvo, maculis nigris; subtùs albo.*

Vertex, devant du cou et haut de la po d'une couleur de feu; dessus du corps fa tacheté de noir; dessous d'un blanc sale.

M. Temminck conserve dans sa belle e

breuse collection ce *Moineau*, qui se trouve dans l'île de Java. Le dessus de la tête, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'une couleur de feu éclatante; un trait noir lui sert de bordure au-dessus des yeux et sur le front; cette même teinte couvre les pennes des ailes à leur origine et à leur extrémité, de même que les deux pennes intermédiaires de la queue et le bout des autres; le milieu des rémiges et le reste des rectrices latérales sont orangés; les côtés de la tête et le manteau, fauves et tachetés de noir; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc sale. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 252. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

LA VEUVE AU COLLIER D'OR. 55. *F. Paradisea. F. Nigra; pectore rubro; rectricibus intermediis quatuor elongatis, acuminatis, duabus longissimis; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Noire; poitrine rouge; les quatre rectrices intermédiaires alongées, acuminées, deux très-longues; bec noir; pieds couleur de chair. (*Pl.* 154. *fig.* 1.)

On rencontre cette espèce sur la côte occidentale de l'Afrique, à la côte d'Angole et au Sénégal, où elle est commune; mais dans cette dernière contrée, les individus sont un peu plus petits, ce qui indique deux races, qui ne diffèrent entr'elles que par un peu moins de longueur et de grosseur. Le mâle a un ramage qui est assez varié, mais dont les sons paroissent un peu aigres. Il le fait entendre avec plus de force lorsqu'il est décoré de sa belle parure, et même en volant, si, en captivité, on le tient dans une grande volière.

La dénomination que l'on a imposée à cette *Veuve*, vient d'une espèce de demi-collier d'un jaune-doré, que le mâle porte sur le derrière du cou; ce collier n'est pas de cette couleur dans tous les individus; plusieurs l'ont d'un brun plus ou moins roux ou d'un orangé pâle; la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un beau noir; la poitrine est d'un marron brillant; le ventre, blanc, de même que les parties postérieures; chez quelques-uns, le bas-ventre et les cuisses sont noirâtres; chez d'autres, les plumes des jambes ont leur extrémité roussâtre sur un fond noir; les couvertures inférieures de la queue sont, ou totalement noires, ou noirâtres et terminées de blanc; les pennes primaires des ailes, frangées de blanc à l'extérieur; celles de la queue, noires; des quatre intermédiaires, deux ont une position verticale et sont exposées l'une à l'autre par leur surface extérieure, et comme cannelées; elles n'ont guère que quatre pouces de longueur, sont larges et terminées tout-d'un coup par un filet délié, long de plus d'un pouce; les deux autres, qui paroissent comme ondées et moirées, sont relevées à leur origine, ensuite recourbées et inclinées en arrière; elles portent onze pouces de long, neuf lignes de largeur, près du croupion, et se réduisent à trois près de leur pointe; quelques barbes de ces plumes ont, à leur extrémité, des filets très-déliés et très-longs. Tel est le mâle dans la saison des amours; mais lorsqu'il quitte ces longues plumes caudales, son plumage brillant disparoît avec elles; alors la tête est variée de blanc et de noir; la poitrine, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un orangé terne, moucheté de noirâtre; les pennes alaires et caudales, d'un brun très-foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blancs.

La femelle porte des couleurs plus ternes; ce qui est orangé dans le mâle, est remplacé, chez la femelle, par un roux-blanchâtre sale; la couleur noire, par du brun; le blanc est moins pur et sa taille inférieure.

Nous avons dit ci-dessus que les quatre longues plumes faisoient partie de la queue; c'est un fait que nous avons vérifié sur plus de vingt individus, tant vivans que morts. Il en est de même pour les longues plumes de toutes les autres *Veuves*, à l'exception de celle à épaulettes. Nous avons réitéré cette vérification avec la plus grande exactitude, parce que Montbelliard présente ces longues plumes comme une *fausse queue*, et que son sentiment a été adopté depuis peu par M. Cuvier, et très-nouvellement par l'auteur de l'*Histoire des Oiseaux*, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*; cependant, il eût été facile à ces auteurs de vérifier si on avoit dit la vérité, dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, en assurant le contraire; c'est ainsi qu'en copiant sans vérification, on multiplie les erreurs. Le nom de *fausse queue* peut bien s'appliquer à quelques longues plumes de la *Veuve à épaulettes*, mais nullement à celles des autres *Veuves*, puisque ce ne sont point, comme ces auteurs le pensent, quelques plumes des couvertures supérieures de la queue qui se développent sous diverses formes; au contraire, ces longues plumes sont, chez les *Veuves à collier d'or, à quatre brins, dominicaine* et *en feu*, les quatre pennes intermédiaires de la queue, qui,

avec les huit autres, forment le nombre de douze, que les mâles, les femelles et les jeunes ont en tout temps; en effet, si ces quatre plumes faisoient partie de celles des couvertures, les mâles n'en auroient donc que huit, c'est-à-dire, quatre de moins quand ils sont sous leur beau plumage que sous leur livrée d'hiver; mais c'est ce qui n'est pas, comme le dit fort bien l'exact Brisson, qui, comme nous, a regardé ces longues plumes comme des pennes caudales. *Latham, Index* (*Emberiza paradisea*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 120. n. 25* (*la Veuve*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 155. pl. enl. n. 194* (*grande Veuve d'Angola*). *L'Afrique occidentale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE CHRYSOPTÈRE. *56. F. Chrysoptera. F. Nigra; fasciâ dorsi et alarum flavâ; caudâ cuneiformi, longissimâ; rostro pedibusque atris.*

Noire; bande transversale jaune sur le dos et sur les ailes; queue étagée, très-longue; bec et pieds noirs.

On trouve cette espèce sur la côte occidentale de l'Afrique, particulièrement dans le royaume de Congo et de Cacongo. Elle a, dans son ensemble et dans ses couleurs, de l'analogie avec le *Père noir à longue queue* de Buffon, qui en diffère par une queue moins longue et par la teinte d'un roux jaunâtre qu'on remarque sur le dos et sur les couvertures supérieures de l'aile; mais on la reconnoît facilement dans l'*Yellow schouldered oriole*, dont Brown a publié la figure dans ses *Illustrations*, et que Gmelin et Latham ont eu tort de rapporter à leur *Emberiza longicauda* (la *Veuve à épaulettes*).

La longueur des quatre pennes intermédiaires de la queue du mâle a donné lieu à ranger cet oiseau parmi les *Veuves*, d'autant plus que, comme les mâles de cette petite famille, il ne les porte de cette longueur que pendant la saison des amours, après laquelle il a, de même que ceux-ci, un plumage à peu près pareil à celui de la femelle. M. Cuvier dit, *Règne animal*, que cet oiseau n'est point une *Veuve*, mais bien un *Gros-bec* ordinaire; nous ne pouvons pas adopter son sentiment, 1°. parce qu'il n'a pas le bec plus gros que l'*Emberiza longicauda*, que ce savant place parmi les *Veuves*, et qu'il est moins gros que ne l'ont les *Paroares* et le *Loxia orix*, que cet auteur classe avec les *Moineaux*. Le bec du *Fringilla chrysoptera* le range dans la catégorie des *Veuves*, qui ont, comme il le dit, *le bec quelquefois un peu plus renflé à sa base qu'un bec de Linotte*; 2°. nous avouons que cet oiseau ne seroit pas une *Veuve*, si on pouvoit généraliser à toutes les *Veuves* le caractère distinctif de ces oiseaux qu'a indiqué M. Cuvier, *d'avoir quelques-unes des couvertures supérieures de la queue excessivement alongées dans les mâles*; mais cet attribut n'est admissible que pour l'*Emberiza longicauda*, il doit être écarté pour les *Veuves au collier d'or, à quatre brins, dominicaine* et *en feu*, comme je l'ai prouvé dans l'article précédent. Il n'en est pas autrement pour la *Veuve chrysoptère* mâle que pour celles-ci; ces quatre longues plumes sont seulement moins longues que chez les autres *Veuves*, et ne présentent point de forme particulière, si ce n'est plus de largeur que lorsqu'elle est sous son habit d'hiver.

Le noir velouté qui règne sur tout le vêtement du mâle, est coupé par le beau jaune qui couvre le dos et la partie antérieure de l'aile; cette dernière couleur, mais dégradée presque jusqu'au blanc, borde ses couvertures supérieures et ses pennes secondaires; les quatre pennes intermédiaires de la queue outrepassent les autres d'environ deux pouces et sont à peu près égales entr'elles; les autres sont étagées. Les plumes de la tête et du cou semblent terminées carrément et prennent la forme d'une coquille, lorsque l'oiseau les redresse. Cette *Veuve* subit, comme les autres, deux mues par an; et, après la saison des amours, le mâle ressemble à sa femelle, qui porte un plumage tacheté longitudinalement de gris-brun, de roux et de blanc sale; alors les quatre pennes intermédiaires de la queue dépassent très-peu les autres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 487* (*Père noir à longue queue*). *Vieillot, Hist. des Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 41. L'Afrique occidentale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE A DEUX BRINS. *57. F. Superciliosa. F. Verticis collique lateribus nigris; superciliis, gulâ, jugulo, ventre tectricumque alarum apice albis; remigibus duabus intermediis longissimis, angustis; rostro fusco; pedibus nigris.*

Côtés du *vertex* et du cou, noirs; sourcils, gorge, devant du cou, ventre et pointe des couvertures des ailes, blancs; les deux rémiges intermédiaires très-longues et étroites; bec brun; pieds noirs.

Nous devons la connoissance de cet oiseau d'Afrique à M. Temminck, qui le conserve dans sa collection. Une bandelette blanche passe

au-dessus des yeux et se prolonge presque sur les côtés de la nuque; une autre de la même couleur part de la base supérieure du bec et s'étend en longueur sur le milieu du *vertex*; le dessus et les côtés de la tête et ceux du cou sont noirs; cette couleur prend la forme d'une ceinture sur le milieu de la poitrine, dont le reste est du même blanc de neige qui règne sur la gorge, le devant du cou, le ventre, les parties postérieures, qui borde les plumes scapulaires et termine les petites et moyennes couvertures des ailes, ce qui donne lieu à deux bandes transversales; cette couleur frange encore les bords des pennes caudales et est répandue sur la moitié des pennes les plus extérieures de la queue et sur ses deux pennes du milieu, qui ont six pouces de longueur et dépassent les autres de quatre; elles sont étroites, à barbes décomposées, déliées et légèrement bordées de noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 216. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE DOMINICAINE. 58. *F. Serena. F. Variegata; pectore rufo; rectricibus mediis quatuor longissimis, acuminatis; rostro rubro; pedibus nigris.*

Variée; poitrine rousse; les quatre rectrices intermédiaires très-longues, acuminées; bec rouge; pieds noirs. (*Pl.* 154. *fig.* 2.)

Cette *Veuve* se trouve sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où, dans une certaine saison, un seul individu sert de conducteur à chaque bande de *Senegalis* et de *Bengalis*. Il se tient sur un buisson, à portée de la troupe qui cherche sa nourriture à terre, et dès qu'il s'envole, toute la bande le suit. Cette observation peut aussi s'appliquer à la *Veuve au collier d'or*, qui, au Sénégal, a la même habitude.

Un beau noir et un blanc pur dominent seuls sur le plumage du mâle, lorsqu'il est sous sa robe d'été. Le noir occupe le dessus de la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, tombe du dos, en forme de bandelettes, sur chaque côté de la poitrine, vers le haut de l'aile, est indiqué par un point à la naissance de la gorge, par des taches sur le bas du dos, par de plus petites sur le croupion, sur les couvertures des ailes, et s'étend obliquement sur les petites pennes de la queue, du côté intérieur; l'autre couleur est répandue sur le devant du cou, la gorge, le dessous du corps, les côtés de la tête, au-dessous des yeux, forme un demi-collier assez large sur le derrière du cou et borde l'œil; les quatre plumes du milieu de la queue sont d'un beau noir, longues de sept à huit pouces et d'une conformation particulière; elles sont disposées en forme de tuiles creuses, dont l'arête seroit fort relevée et superposée depuis leur naissance jusqu'à leur pointe. Elles s'emboîtent tellement l'une dans l'autre qu'elles ne présentent que deux pennes, et qu'il les faut séparer pour connoître qu'il y en a quatre. Les ornithologites n'indiquent que deux plumes à la queue du mâle; c'est ainsi que Brisson a fait figurer la *petite Veuve*, et Buffon sa *Veuve dominicaine*, sur la *pl. enl. n.* 8. *fig.* 2. Mais cette méprise provient de ce qu'ils ont décrit un individu dont la queue n'avoit point acquis toute sa perfection, tel que nous en avons vu un dans la collection de M. Delalande fils.

La description que nous venons de faire du mâle ne peut convenir en totalité à d'autres dont les couleurs ne sont pas distribuées de même, ou dont le blanc est moins pur ou plutôt terni de roussâtre. Chez d'autres mâles, le bas du dos et le croupion sont variés confusément de gris sale et de noirâtre; ce qui indique que leur plumage n'est pas encore parvenu à toute sa perfection.

Lorsqu'ils sont sous leur habit d'hiver, tout leur vêtement est en dessus moucheté de noirâtre, sans mouchetures en dessous et sur les petites couvertures des ailes, dont les pennes sont brunes, de même que celles de la queue.

La femelle, comme dans les autres *Veuves*, est privée des quatre longues plumes de la queue, et a les plus grands rapports avec le mâle sous son habit d'hiver. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 124. *n.* 26 (*petite Veuve*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 160. *pl. enl. n.* 8. *fig.* 2. *incorrecte. Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 42, *très-correcte. L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE A ÉPAULETTES. 59. *F. Longicauda. F. Nigra; alarum tectricibus minoribus rubris et arcâ albâ; tectricibus caudæ sex mediis longissimis; rostro atro; pedibus fuscis.*

Noire; petites couvertures des ailes rouges, avec un arc blanc; les six tectrices intermédiaires de la queue très-longues; bec noir; pieds bruns.

Le mâle de cette espèce a réellement une fausse queue composée de six plumes, dont les plus alongées ont treize pouces; la véritable

queue en a douze, à peu près égales et assez longues; toutes s'élèvent verticalement, se courbent et s'inclinent en arrière. Il ne porte cet ornement, sa belle couleur noire et ses épaulettes, que dans la saison des amours, qui dure environ six mois; après ce temps, il est difficile de le reconnoître, tant son plumage est différent, comme on le verra ci-après.

Ces *Veuves* sont polygames et vivent, dit Barrow, voyageur anglais, dans une sorte de république, où deux mâles suffisent au-moins à trente femelles, n'en ayant pas vu, ajoute-t-il, une plus grande quantité aux environs de trente ou quarante nids rassemblés sur une seule souche de roseaux. Ce fait est confirmé par M. Levaillant, qui nous assure que ces *Veuves* vivent en société et qu'elles construisent leurs nids très-près les uns des autres. « Ordinairement, dit-il, cette société est composée à peu près de quatre-vingts femelles; mais soit que, par une loi particulière de la nature, il éclose beaucoup plus de femelles que de mâles, soit par quelqu'autre raison qu'on ignore, il n'y a jamais que douze ou quinze mâles qui leur servent en commun. »

Le mâle de cette espèce, qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, porte, pendant la saison des amours, un plumage généralement d'un noir velouté, avec une épaulette, sur chaque aile, d'un beau rouge dans sa partie supérieure et d'un blanc pur dans le bas. Sa livrée d'hiver est très-différente: il a alors les plumes de la tête d'un brun-noirâtre dans leur milieu et d'un blanc-roussâtre sur les bords; celles du dessus du corps, pareilles, mais la teinte du milieu est moins sombre; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes; cette couleur est entourée, sur les couvertures, du même blanc sale qui borde les rectrices, entoure l'œil et est variée, sur toutes les parties inférieures, de taches brunes et longitudinales; le bec est en dessus couleur de corne rembrunie; les pieds sont jaunâtres; la queue, composée de douze pennes un peu étagées et dont le plan est horizontal. Il doit en être de cette espèce comme des autres *Veuves*, la femelle et les jeunes doivent porter ce sombre plumage. Levaillant nous assure que la femelle jouit d'un privilége que la nature a refusé aux femelles des autres espèces, auxquelles elle a bien accordé, à un certain âge, les couleurs du mâle, mais qu'elle a privées d'une longue queue. Dans celle-ci, au contraire, lorsqu'elle a perdu la faculté de se reproduire, la queue, suivant ce célèbre voyageur, toujours courte auparavant, s'alonge, et d'horizontale qu'elle étoit, verticale. Elle jouit encore d'un autre a c'est de se revêtir toujours, ajoute-t-il, forme que celui-ci avoit arboré passagè dans les jours de ses plaisirs. De-là il nécessairement que pendant les six mo mâle est sous son habit d'hiver, les i qu'on rencontre avec leur grand uniform certainement de vieilles femelles déguis l'habit des mâles, et qu'il faut chercher sous le costume de la femelle. *Latham* (*Emberiza longicauda*). *Buffon, Hist. n Oiseaux, tom. 4. pag. 164. pl. enlum. L'Afrique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE EN FEU. 60. *F. Panaye Nigra; pectoris maculâ magnâ coccineâ, cibus quatuor mediis acuminatis, pendul gissimis, æqualibus; rostro pedibusque ni*

Grande tache rouge sur la poitrine; le rectrices intermédiaires acuminées, pe très-longues, égales; bec et pieds noirs. *fig. 4, sous le nom de Veuve de l'île de P*

Sonnerat a rencontré cette *Veuve* dan Panay. Tout son plumage est d'un noir à l'exception d'une large plaque d'un r sur la poitrine. Les quatre pennes du m la queue dépassent les autres de plus d de leur longueur, vont toujours en dimi largeur et finissent en pointe. *Latham* (*Emberiza panayensis*). *Sonnerat, Voya* 117. *pl.* 76 (*Veuve de l'île de Panay*). *Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 167 n.* 647. (*Veuve à poitrine rouge*). *Les Indes.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE MOUCHETÉE. 61. *F. Pr F. Variegata; pectore rufo; rectricibu quatuor longissimis; rostro rubro; pedib natis.*

Variée; poitrine rousse; les quatre intermédiaires très-longues; bec rouge incarnats.

Nous croyons que cet oiseau, qu'on pour une espèce particulière, n'est autr *Veuve dominicaine*, dont le plumage encore atteint toute sa perfection. Il a le de la tête, le derrière du cou, le cro les ailes, d'un brun tirant à l'orangé; plume de ses parties, noire dans leur l'estomac, d'un orangé plus pâle et san

les côtés de la tête, les petites couvertures des ailes, le ventre, les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes courtes de la queue, d'un brun obscur, bordées d'un brun plus clair à l'extérieur et de blanc en dedans; les quatre grandes, dont les deux du milieu ont environ dix lignes de plus que les deux autres, dépassent de près de six pouces toutes les latérales. *Latham, Index* (*Emberiza principalis*). *Edwards, Glanures, pl.* 270 (*Long-tailled sparrow*). *Brisson, Ornithol. App. p.* 80 (*Veuve d'Angole*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 165. *L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA VEUVE A QUATRE BRINS. 62. *F. Regia. F. Suprà nigra, subtùs rufa; rectricibus quatuor intermediis longissimis, æqualibus, apice tantùm pennatis; rostro pedibusque rubris:*

Noire en dessus; rousse en dessous; les quatre rectrices intermédiaires très-longues, égales, emplumées seulement à leur pointe; bec et pieds rouges. (*Pl.* 154. *fig.* 3.)

On rencontre cette charmante *Veuve* sur les côtes occidentales de l'Afrique; mais il paroît qu'elle n'habite pas dans le Sénégal, car on ne la voit pas parmi le grand nombre d'oiseaux vivans ou morts qu'on apporte de cette contrée. Sa forme est élégante et sa voix agréable. On l'acclimate facilement en France, si on a pour elle tous les soins qu'exigent les oiseaux de la zône torride qu'on y transporte. D'un naturel vif et gai, rien ne la réjouit tant que de pouvoir se baigner à son aise; ses cris indiquent sa joie quand on lui présente de l'eau fraîche et limpide; ce n'est point dans le silence qu'elle se baigne, mais en chantant. Elle subit deux mues par an.

Chez le mâle sous son habit de noce, les quatre pennes intermédiaires de la queue ont la forme de quatre longs brins dénués de barbes jusqu'à deux pouces de leur extrémité; un beau noir velouté règne sur la tête, le dos, le croupion, les pennes des ailes et de la queue; une nuance aurore couvre les joues, la gorge, la poitrine, le ventre, et forme un demi-collier plus ou moins large sur le derrière du cou; un blanc pur domine sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Le même, après la seconde mue, a le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc sale; tout son plumage est varié de gris, de brun, par taches plus ou moins grandes, oblongues et longitudinales, et la couleur aurore est remplacée par un roux terne; toutes les pennes de la queue sont d'égale longueur, brunes et bordées de blanc-roussâtre; les pennes des ailes, de la même couleur. La femelle n'a dans aucun temps les quatre brins de la queue, ni les couleurs brillantes du mâle; elle mue aussi deux fois, mais après l'une et l'autre elle porte le plumage que nous venons d'indiquer. *Latham, Index* (*Emberiza regia*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 129. *n.* 28 (*Veuve d'Afrique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 158. *pl. enlum. n.* 8. *fig.* 1 (*Veuve de la côte d'Afrique*). *L'Afrique occidentale.*

L. 12 à 13. E.. P.. R. 12.

** LA VEUVE ÉTEINTE. 63. *F. Psittacea. F. Cinereo-fusca; alis fulvis; rectricibus duabus longissimis.*

D'un brun-cendré; ailes fauves; deux rectrices très-longues.

Il nous paroît très-douteux que cet oiseau soit réellement de cette famille, quoiqu'on lui en donne le nom. Au reste, Montbelliard le lui donne d'après sa longue queue. Seba, qui le premier l'a décrit, en fait un *Pinson*, Albin, un *Friquet*, Brisson, une *Linotte*, Linnée et Latham le placent dans les *Emberiza*. Il résulte de cette différence dans l'opinion des auteurs, que c'est un oiseau peu connu et qu'on n'a fait connoître que d'après Seba.

A l'exception de la base du bec, qui est entourée de plumes d'un rouge clair, et des ailes qui sont variées de ce même rouge et de jaune, tout son plumage est d'un brun-cendré; il n'a que les deux pennes intermédiaires de la queue qui soient longues du triple de la longueur du corps; elles prennent naissance au croupion et sont terminées de rouge-bai. *Seba, Mus. tom.* 1. *p.* 103. *pl.* 66. *fig.* 5. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 147. *n.* 35 (*Linotte à longue queue du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 168. *L'Amérique méridionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

LA LINOTTE PROREMENT DITE. 64. *F. Linota. F. Suprà spadicea; pectore rubro; abdomine medio albo; remigibus primoribus rectricibusque nigris, utroque margine albis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

D'un rouge-brun en dessus; rémiges primaires et rectrices noires, bordées de blanc de chaque côté; poitrine rouge; bec noirâtre; pieds bruns. (*Pl.* 163. *fig.* 1.)

Les ornithologistes ne sont pas d'accord au sujet de cet oiseau, quoiqu'il soit très-commun en France; Brisson, Mauduyt, Sonnini et Frisch ont fait deux espèces de la *Linotte proprement dite*, sous la dénomination de *grise* et de *rouge*; Latham et Gmelin, sous celles de *Fringilla linota* et de *Fringilla cannabina*. D'un autre côté, Belon, Linnée, Olina, Gesner, Montbelliard, Meyer, Temminck et Latham, dans le deuxième supplément à son *Synopsis*, n'en font qu'une seule espèce. Guidés par de nouvelles observations souvent réitérées, nous nous sommes assurés que réellement la *Linotte grise* et la *Linotte rouge* sont le même oiseau sous deux vêtemens différens, l'un d'hiver et l'autre d'été. En effet, toutes les deux, vieilles, jeunes, mâles et femelles sont grises à l'arrière-saison, et se ressemblent tellement qu'on ne peut distinguer les sexes, si l'on n'a égard à la bordure blanche des pennes primaires de l'aile, laquelle est plus large et a plus d'éclat chez le mâle que chez la femelle. La couleur rouge qui caractérise pendant la saison des amours, commence à percer chez les adultes vers la fin d'automne; mais, à cette époque, elle est terne et n'occupe que la partie moyenne des plumes, dont l'extrémité est d'un gris-roussâtre, de manière qu'on ne l'aperçoit qu'en les soulevant. Plus le printemps approche, plus cette couleur s'étend et s'embellit, et vers le mois de mai, elle est d'un bel éclat chez le mâle âgé de deux ans et plus, et moins étendue chez l'oiseau dans sa première année; enfin, elle prend quelquefois une nuance orangée chez les vieux; alors, les *Linottes* qui restent grises sont des femelles.

Ce n'est pas seulement sur la tête et la poitrine du mâle que le plumage éprouve des variations; chez lui, l'occiput et la nuque deviennent d'un cendré clair, de gris et de roussâtre qu'ils étoient immédiatement après leur mue. Le brun-marron des plumes du dos prend un ton plus beau et plus prononcé; le croupion passe du gris et du blanc-roussâtre au noirâtre et au blanc pur. Telles sont les *Linottes* mâles dans l'état de liberté; mais il en est tout autrement si on les tient en captivité; le rouge disparoît, le brun-marron reste terne, le gris de l'occiput et de la nuque garde sa teinte roussâtre; plus on le garde en cage, plus les belles couleurs s'atténuent, et elles finissent par disparoître totalement.

Cette espèce fait ordinairement son nid dans les buissons épineux, et souvent dans les joncs marins; elle en compose l'extérieur avec des tiges d'herbes grossières, et l'intérieur de bourre, de laine et de plumes; la ponte est de quatre à six œufs blancs, tachetés de noirâtre. Elle fait deux et trois couvées par an.

Le ramage de cette *Linotte* est très-agréable, et son gosier se ploie facilement aux différens airs qu'on desire lui enseigner; on parvient même à lui apprendre à répéter distinctement quelques mots de quelque langue que ce soit. *Petite vie, petit fils, baisez, baisez petit fils*, sont des demi-phrases qu'elle prononce franchement et avec un accent si touchant, qu'elle semble exprimer le sentiment.

Le mâle, en hiver, dont Buffon a donné la représentation sur la *pl. enl. n.* 58, *fig.* 1, a les plumes du dessus de la tête d'un gris-brun dans le milieu et bordées de roussâtre; celles du dessus du cou, bordées de gris; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, d'un brun tirant sur le marron et bordé d'une nuance plus claire; les couvertures du dessus de la queue, noires dans leur milieu, blanches à l'intérieur et gris-roussâtres en dehors; le tour du bec et des yeux et la gorge, d'un blanc-roussâtre; les plumes du devant du cou, d'un gris rembruni; celles de la poitrine, d'un rouge obscur et terminées de blanc-roussâtre, de manière que le rouge est très-peu apparent; les côtés du corps, roussâtres; le ventre et les jambes, d'un blanc sali de roux; les couvertures du dessous de la queue, blanches, avec une légère teinte rousse; les grandes couvertures les plus extérieures des ailes, noires dans leur milieu, blanches à l'intérieur, vers l'origine, et grises à l'extérieur; les rémiges, noires, excepté les trois plus proches du corps qui sont d'un gris-marron; toutes ont leur bord intérieur blanc, et les primaires, leur côté extérieur, ce qui forme sur l'aile, lorsqu'elle est en repos, une bande longitudinale de cette couleur; les pennes de la queue sont noires, bordées de blanc sur les deux côtés. La femelle, dans la même saison, ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a aucun vestige de rouge sur la poitrine, et que le blanc des ailes est plus étroit. Les jeunes lui ressemblent.

Le mâle, en habit de noce, a le sommet de la tête et la poitrine rouges; le derrière du cou, cendré; le dos, les scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'un marron rembruni pur; le croupion, d'un blanc mêlé d'une légère teinte de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue, noires dans leur milieu et blanches sur les

les deux côtés; les trois pennes alaires les plus proches du corps, d'un marron rembruni; le bec, noirâtre, lavé de blanc à sa base en dessous; le reste du plumage est pareil à celui d'hiver. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 135. n. 30 (grande Linotte de vigne) (mâle en été). Ibid. p. 131. n. 29 (Linotte) (habit d'hiver). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 58. pl. enl. n. 485. fig. 1 (grande Linotte de vigne) (habit d'été). Ibid. p. 58. Pl. enl. n. 151. fig. 1 (Linotte). L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

LINOTTE DE MONTAGNE. *65. F. Montium. F. Suprà varia, subtùs rufescens; uropygio rubro; rostro flavescente; pedibus nigris.*

Variée en dessus; roussâtre en dessous; croupion rouge; bec jaunâtre; pieds noirs.

Cette espèce, que l'on voit souvent en bandes très-nombreuses sur nos côtes maritimes et septentrionales, s'y trouve seulement pendant l'hiver, de même qu'en Angleterre, où elle porte le nom de *Linotte française*, parce qu'on croit qu'elle vient de la France, lorsqu'elle paroît aux environs de Londres. Nous ne la voyons que pendant l'hiver, et elle ne se montre pas régulièrement tous les ans: on est quelquefois cinq à six ans sans en rencontrer. On dit qu'elle niche sur les montagnes de la Suisse, mais nous n'en avons pas des preuves positives.

Cet oiseau, que l'on a confondu tantôt avec le *Sizerin cabaret*, tantôt avec la *Linotte* proprement dite, et qui se trouve en double emploi dans presque tous les ouvrages d'ornithologie, est une espèce particulière et distincte, non-seulement par son plumage, mais encore par son genre de vie, son cri, et par le chant du mâle, qui n'est pas toutefois aussi agréable que celui de la *Linotte commune.*

Le mâle a la tête, le dessus du cou, le dos et les scapulaires, variés de brun foncé et de roussâtre; les couvertures supérieures des ailes, brunes et terminées de roux, ce qui donne lieu à deux bandes transversales sur chaque aile; les rémiges, noirâtres; les primaires, frangées de blanc à l'extérieur; les pennes de la queue, pareilles, et toutes, à l'exception des deux intermédiaires, bordées de blanc en dehors; le croupion, d'un rouge-cramoisi, pur en été, et rayé longitudinalement de brun en hiver et en captivité; les joues, la gorge, le devant du cou, roux; les côtés, variés de brun; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc lavé de roussâtre; le bec, jaunâtre en hiver, blanc en été. La femelle ne diffère du mâle que par son croupion roux, au lieu d'être rouge, et par une bordure blanche plus étroite dans l'aile et dans la queue. La *Linotte à pieds noirs* est un individu de cette espèce, et non pas une variété de la *Linotte commune*, comme le dit Montbelliard. *Frisch. pl. 10 (Steinhaensling). Brisson, Ornith. tom. 3. pag. 145. n. 33. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 74. L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LA LINOTTE HUPPÉE. *66. F. Flammea. F. Fusca; cristâ corporeque subtùs flammeis; rostro pedibusque flavescentibus.*

Brune; huppe et dessous du corps d'un rouge de feu; bec et pieds jaunâtres. (*Pl. 159, fig. 1, sous le nom de Pinson huppé.*)

Le pays de cet oiseau n'est pas bien connu. Linnée croit qu'il habite dans le nord de l'Europe, et tous les ornithologistes allemands le placent au nombre des oiseaux de l'Allemagne; M. Temminck l'a rapproché du *Moineau de Cayenne* de la *pl. enl.* de Buffon, *n. 181, fig. 2*; mais, ayant vu ces deux oiseaux en nature, nous croyons qu'il s'est mépris. Une belle huppe rouge domine sur la tête du mâle, dont le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont bruns; cette couleur est plus claire à l'extérieur des pennes alaires et caudales; toutes les parties inférieures sont d'un rouge clair, à peu près semblable à celui d'une rose fanée. La femelle ou le jeune a, dit-on, les côtés de la tête et le haut de la gorge, d'un blanc sale; tout le dessous du corps, d'un brun-rougeâtre, et le reste du plumage, pareil à celui du mâle. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 155 E. (Pinson huppé). Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 259. n. 11. pl. 47. Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 29, sous le nom de Fringille huppé. Le nord de l'Europe.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LA LINOTTE TOBAQUE. *67. F. Tobaca. F. Capistro nigro; capite corporeque suprà fuscescente-cinereis, nigricante variis; subtùs pallidè aurantio; uropygio flavo; pedibus carneis.*

Capistrum noir; tête et dessous du corps d'un gris-brun, varié de noirâtre; dessous d'un orangé pâle; croupion jaune; pieds couleur de chair.

Edwards, qui a fait connoître cet oiseau, le donne pour le mâle de la *Linotte vengoline;* mais comme tous les deux ont un chant fort agréable, et que nous avons vu en nature et vivante la *Vengoline femelle*, qui n'a point de ramage, nous pouvons

assurer que ce sont deux espèces distinctes qui, toutes les deux, se trouvent sur la côte occidentale de l'Afrique.

Le *Tobaque*, qu'Edwards appelle encore *Negral*, a la base du bec entourée d'une bordure noire, qui s'avance un peu sur le front; cette couleur occupe aussi le dessous des yeux et descend sur les côtés de la gorge, vers son origine; la tête, le cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un cendré-brunâtre, varié de taches noirâtres; les autres couvertures et les pennes des ailes, de la dernière couleur et bordées de jaune; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'un orangé terne uniforme, plus clair sur la poitrine et sombre sur les parties postérieures; le croupion est d'un jaune brillant. *Edwards, Oiseaux, pl.* 179. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Linotte vengoline. 68. *F. Angolensis. F. Suprà fusco-cinerea, fusco maculata, subtùs spadicea; capistro gulâque nigris; genis gutturequè albo maculatis; uropygio flavo; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

D'un cendré rembruni en dessus et tachetée de brun; spadicée en dessous; *capistrum* et menton noirs; joues et gorge tachetées de blanc; croupion jaune; bec brun; pieds incarnats.

On a fait un double emploi dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, en décrivant la femelle ou le jeune mâle de cette espèce pour une espèce particulière. Ainsi que l'a fort bien dit Daines-Barrington, le mâle a un chant supérieur à celui de tous les oiseaux chanteurs que l'on connoît de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, et plus agréable, plus mélodieux que celui du *Serin des Canaries*. D'un naturel doux et familier, il réunit tout ce qui peut attacher à ce petit oiseau; mais, comme le *Rossignol*, il porte un vêtement très-modeste. Toutes les parties supérieures sont variées de brun foncé et de gris; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un beau jaune; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes et bordées de gris clair; les côtés de la tête, d'un roux clair; un trait brun est sur les yeux; et le dessous du corps tacheté de brun sur un fond blanchâtre. Le plumage de la femelle et du jeune mâle est d'un gris-blanc, et chaque plume a, dans son milieu, une tache brune qui s'étend le long de la tige; le gris est plus foncé sur la tête, le dos, la poitrine et le haut du ventre; il est presque pur sur la gorge; les ailes et la queue sont brunes. Ils diffèrent principalement du mâle adulte en ce qu'ils ont le croupion et les couvertures supérieures de la queue blanchâtres. On trouve au Sénégal ces oiseaux, qu'on apporte quelquefois vivans en France. *Edwards, Oiseaux, pl.* 129 (*Linnet from Angola*). *Brisson, App. p.* 81. *n.* 71 (*Linotte d'Angola*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 80. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** La Linotte a bec et gorge jaunes. 69. *F. Surinama. F. Grisea; remigibus utrinquè, rectricibus lateralibus intùs albis; rostro flavo.*

Grise; rémiges blanches sur les côtés; rectrices latérales de cette couleur à l'intérieur; bec jaune.

Quoiqu'on ait donné à cet oiseau le nom de *Linotte*, rien ne prouve qu'il le mérite; car Firmin, d'après lequel on le décrit, se borne à dire que c'est un oiseau de savane, plus grand que le *Moineau*, qui n'a pas de chant remarquable, mais qu'on le regarde comme une espèce d'*Ortolan*, parce qu'il est bon à manger. Au reste, il a la gorge jaune; le plumage cendré; le ventre blanc; les pennes des ailes noires, avec du blanc sur chaque côté vers leur base; les petites plumes en ont à leur extrémité; les pennes de la queue sont noirâtres et égales en longueur; la première et la seconde, tachetées de blanc à l'intérieur; les troisième, quatrième et cinquième, terminées de cette couleur. *Firmin, Surin.* 2. *p.* 199? (*Linotte de Surinam*). *Latham, Index. L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Linotte brune. 70. *F. Obscura. F. Nigricans, pectore et uropygio cinerascentibus; rostro cinereo; pedibus fuscescentibus.*

Noirâtre; poitrine et croupion cendrés; bec gris; pieds brunâtres.

Edwards, qui a publié la figure de cet oiseau, dit qu'il a été apporté de Lisbonne en Angleterre, mais que l'on ignore s'il vient d'Afrique ou du Brésil. Son plumage est généralement d'un brun-noirâtre, inclinant au cendré sur la poitrine et le croupion; toutes les plumes sont bordées et terminées d'une nuance plus claire, d'où il résulte un mélange dont la couleur foncée est la dominante; la queue est courte. *Edwards, Glean. pl.* 270 (*Durky linnet*). *Buffon, Hist.*

pl., *n.* 1; aussi en est-il résulté une confusion qui a induit en erreur presque tous les ornithologistes, qui ont pris l'un pour l'autre. Cette même erreur existe aussi dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, où l'on a placé le *Venturon* dans la section du *Chardonneret*, tandis qu'il devoit être à celle qu'occupe le *Cini*, qui doit remplacer le *Venturon*.

Nous allons donner, d'après nature, la description de ces deux oiseaux. Le *Venturon* a le bec très-court et ramassé; une sorte de collier entre le front et la nuque; le croupion et toutes les parties inférieures, jaunes; cette couleur est plus claire sur le bas de la poitrine et sur le ventre, prend un ton blanchâtre sur l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue, et elle est coupée par quelques taches brunes et longitudinales sur les côtés du dessous du corps; le dos est tacheté de brunâtre sur un fond jaune; les petites couvertures supérieures des ailes sont verdâtres; les moyennes, noirâtres et terminées de jaune-vert; les grandes, terminées de même sur un fond verdâtre; les pennes alaires et caudales, brunes et frangées de jaune-verdâtre. La femelle est un peu plus petite que le mâle et porte des couleurs moins vives. *Latham, Index* (*Fringilla citrinella*). *Idem* (*Emberiza brumalis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux*, article du *Serin*, *pl. enl. n.* 658. *fig.* 2. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 182 (*Serin d'Italie*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 174. *et tom.* 35. *p.* 386. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE SERIN DE MOZAMBIQUE. 75. *F. Ictera. F. Uropygio, tectricibus alarum corporeque subtùs flavis; suprà fusca; capite striato; rostro pedibusque fuscescentibus.*

Croupion, tectrices des ailes et dessous du corps jaunes; dessus brun; tête rayée; bec et pieds rembrunis.

Suivant Commerson, cette espèce a été transportée à l'île de France, où elle s'est naturalisée et où elle est connue sous le nom d'*Oiseau du Cap*. Nous avons possédé plusieurs de ces *Serins* vivans en France, et nous pouvons assurer que ce n'est point une variété du *Serin des Canaries*, mais une espèce distincte, qui en diffère par la forme de son bec, son chant et sa taille, et qui n'a avec lui que quelques rapports dans les couleurs. Son naturel est doux, son chant foible, et loin d'avoir la mélodie de celui de notre *Serin*.

Le jaune est la couleur dominante des parties inférieures, du croupion, des couvertures supérieures de la queue et de celles des ailes, dont les pennes sont brunes et bordées de jaunâtre; les parties supérieures sont brunes; cette couleur forme avec le jaune des bandes sur la tête; celle du milieu est brune, et les autres de la dernière couleur. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins vives, et que ses ailes et sa queue sont bordées de blanchâtre. *Buffon, pl. enl. n.* 364. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 170. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** L'HABESCH DE SYRIE. 76. *F. Syriaca. F. Fusco, atro flavoque varia; vertice rubro; genis et gutture nigricante et rufo variis; tectricibus alarum majoribus remigibusque cinereis, margine aurantiis; abdomine crissoque exalbido maculatis; rostro pedibusque plumbeis.*

Varié de brun, de noir et de jaune; *vertex* rouge; joues et gorge variées de noirâtre et de brun; grandes tectrices des ailes et rémiges, cendrées et bordées d'orangé; abdomen et couvertures inférieures de la queue, tachetés de blanchâtre; pieds et bec couleur de plomb.

Le voyageur Bruce, qui n'a vu cet oiseau qu'à Tripoli en Syrie, dit qu'il a un joli chant, et qu'il le regarde comme une espèce de *Linotte*. Un beau rouge vif règne sur le dessus de la tête; la gorge, les joues et le dessus du cou sont d'un brun-noirâtre; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures des ailes, variés de brun, de jaune et de noirâtre; les grandes couvertures, d'un cendré foncé et bordées d'une nuance plus claire; les pennes et celles de la queue, du même cendré, et frangées à l'extérieur d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue, d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 57. *La Syrie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE SERIN DES CANARIES. 77. *F. Canaria. F. Capite corporeque albo-flavicante; rostro albido; pedibus incarnatis.*

Tête et corps d'un blanc-jaunâtre; bec blanchâtre; pieds couleur de chair. (*Pl.* 162. *fig.* 4.)

Cette petite description ne convient qu'à la plupart des individus de cette espèce que l'on tient en captivité; mais le *Serin* que l'on trouve en liberté aux îles Canaries, porte une autre

de barbe. *Molina, Hist. natur. Chil. pag.* 219. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 48. *pag.* 215. *L'Amérique australe.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ASTRILD. 81. *F. Astrild. F. Fusca, nigricante undulata; orbitis, pectore rostroque coccineis; pedibus fuscis.*

Brun, ondé de noirâtre; orbites, poitrine et bec, rouges; pieds bruns.

Ramage agréable, douceur, vivacité, gaîté, plumage soigné et bien peigné, telles sont les qualités de ce petit oiseau, qu'on trouve sur la côte d'Afrique et à l'île de France, et qu'on nous apporte quelquefois vivant. On le nourrit avec du millet et du mouron, et rien ne lui plaît autant qu'une eau limpide et fraîche, où il puisse se baigner.

Son plumage est rayé transversalement de gris et de brun. Plus les rayures approchent de la tête, plus elles sont fines; les teintes sont plus claires sur la gorge et sur le devant du cou, et nuancées de rouge sur la poitrine et le ventre; le rouge est plus étendu chez des individus que dans d'autres, et est pur sur le milieu du ventre; il y a aussi un trait de cette couleur sur chaque côté de la tête, lequel entoure l'œil; les pennes alaires et caudales sont brunes; les couvertures inférieures de la queue, d'un marron-noirâtre. *Latham, Index* (*Loxia astrild*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 210. *n.* 264 (*Sénégali rayé*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 101. *pl. enl. n.* 157. *fig.* 2. *L'Afrique.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* LAZUVERT. 82. *F. Tricolor. F. Vertice, gulâ corporeque subtùs cyaneis; suprà olivaceo-viridi; uropygio rubro; rostro nigro; pedibus carneis.*

Dessus de la tête, gorge et dessous du corps, d'un bleu azuré; dessus d'un vert-olive; croupion rouge; bec noir; pieds couleur de chair.

L'île de Timor est la patrie de ce bel oiseau, dont le sommet de la tête, la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un bleu d'azur; le croupion est rouge, et le reste du plumage, d'un vert-olive; les deux pennes intermédiaires de la queue outrepassent les autres de quelques lignes.

La femelle et le jeune diffèrent du mâle en ce que le bleu prend un ton cendré; le vert-olive une nuance sale; en ce que le croupion est pareil au dos, et que les deux pennes du milieu de la queue ne sont pas plus longues que les autres. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 12. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 233. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LAZUROUGE. 83. *F. Bicolor. F. Capite corporeque suprà violaceis nitentibus; alis rubescentibus; rectricibus extùs caruleis, intùs nigris; pectore, ventre, rostro pedibusque rubris.*

Tête et dessus du corps d'un violet brillant; ailes rougeâtres; rectrices bleues en dehors, noires en dedans; poitrine, ventre, bec et pieds, rouges.

Cet oiseau d'Afrique ne le cède pas en beauté au précédent. Il a la tête, le cou, la gorge, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un violet éclatant à reflets bleus; un trait de la dernière couleur part du bec, enveloppe l'œil et le dépasse; les ailes sont d'un beau mordoré et bordées en dehors d'une nuance plus claire; les pennes de la queue, noires en dedans et bleues en dehors; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, bleus; la poitrine et le ventre, rouges. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 19. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 174. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE DIOCH. 84. *F. Quelea. F. Grisea; fronte nigrâ; rostro coccineo; pedibus incarnatis.*

Gris; front noir; bec rouge; pieds incarnats. (*Pl.* 146, *fig.* 1, *sous le nom de Gros-bec du Cap de Bonne-Espérance.*)

Sonnini a rencontré cette espèce sur la côte d'Afrique, dans le pays des Yolofes, où elle est très-commune et où elle porte le nom qu'on lui a conservé; elle n'est pas moins nombreuse au Sénégal, d'où on en apporte beaucoup d'individus vivans en France. Comme ces oiseaux sont turbulens et méchans, il ne faut pas, autant qu'il est possible, les tenir en cage avec d'autres plus foibles qu'eux, surtout les *Sénégalis* et les *Bengalis*. Quoique d'un naturel querelleur, ils se plaisent ensemble, font beaucoup de bruit, car ils sont très-criards, sans se faire de mal, nichent en société et même en volière; les femelles pondent très-rarement sous notre climat, à moins qu'on ne leur procure une chaleur à peu près analogue à celle de leur pays. Leur nid, qu'ils attachent à l'extrémité de petites branches et même contre le grillage de leur prison, est fait avec beaucoup d'art et très-solide, quoiqu'il

ne soit composé que de brins d'herbes sèches ; mais ils savent donner à ces herbes, que le moindre froissement met en poussière, l'élasticité du jonc, en tenant un brin sous leurs pieds et le passant plusieurs fois dans leur bec ; ils entrelacent ensuite ces brins, les tressent ensemble et en composent leur nid, auquel ils donnent la forme d'une moitié de globe, dont l'ouverture est sur le côté vertical. Tel est le nid que nous avons vu faire à ces oiseaux dans une volière. Le mâle et la femelle y travaillent avec une telle activité, qu'il ne leur faut que huit à dix jours pour le porter à sa perfection.

Les *Diochs* éprouvent deux mues par an, et elles ont ordinairement lieu en Europe aux mois de février et de juillet. Après la première, le mâle a les joues et le menton noirs ; le dessus de la tête et du cou, le dos et le croupion, d'un brun-jaunâtre, pointillé de noirâtre sur le sinciput ; le milieu des plumes de la nuque et du manteau est aussi de la dernière teinte ; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont d'un brun-noir et bordées de roussâtre ; toutes les parties inférieures, d'un brun rougeâtre très-clair.

Après l'autre mue, le mâle ressemble à la femelle, dont la tête est d'un gris-brun ; le dessus du cou et du corps sont d'un gris-fauve tacheté de brun ; la gorge est blanchâtre ; le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures et les pennes secondaires des ailes sont du même gris que le dos ; les pennes primaires et caudales, brunes et bordées de gris-fauve en dehors ; les pieds, d'un brun-rougeâtre ; le bec est jaune, et se couvre insensiblement de la couleur rouge qu'il porte sous sa livrée d'amour. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle pendant leur première année. Le *Dioch rose* des *Oiseaux chanteurs*, *pl.* 24, est un vieux mâle de cette espèce, dont les couleurs sont plus brillantes, et dont le dessus et le derrière de la tête, le cou, la poitrine et le milieu du ventre sont d'un rose vif ; cette couleur n'est qu'à l'extrémité des plumes. *Latham*, *Index* (*Emberiza quelen*). *Brisson*, *Ornith. tom.* 3. *p.* 110. *n.* 19. *Buffon*, *Hist. natur. des Oiseaux*, *tom.* 3. *pag.* 485. *pl. enl. n.* 183. *fig.* 2 (*Moineau à bec rouge du Sénégal*). *L'Afrique occidentale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Foudi. 85. *F. Madagascariensis. F. Rubra ; fasciâ oculari nigrâ ; dorso nigricante maculato ; rostro atro ; pedibus griseo-fuscis.*

Rouge ; bande oculaire noire ; dos tacheté de noirâtre ; bec noir ; pieds d'un gris rembruni. (*Pl.* 154, *fig.* 5, *sous le nom de Moineau de l'île de France.*)

Des ornithologistes ont fait un double emploi en présentant cet oiseau pour un *Gros-bec* et pour un *Bruant*, et Montbelliard s'est mépris en le donnant pour une variété du *Dioch* ou *Moineau du Sénégal* ; enfin, le *Foudi du Cap de Bonne-Espérance* est une espèce distincte, décrite dans cet ouvrage sous le nom de *Gros-bec orix.*

Cette espèce, que l'on trouve à Madagascar et à l'île de France, subit deux mues par an. Dans l'une, le plumage du mâle est d'un beau rouge sur la tête, la gorge, le cou et sur tout le dessous du corps ; cette couleur s'éclaircit sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue ; les ailes sont noirâtres et lisérées de blanc à l'extérieur ; la queue est brune et bordée de rouge ; un trait noirâtre est sur les côtés de la tête ; les plumes du dos sont rousses et variées de noir. Des individus ont cette partie rouge et les ailes bordées d'orangé. Dans l'autre, le mâle et la femelle ont le bec brun ; la tête et tout le dessus du corps, d'un vert varié de brun sur le dessus du cou et sur le dos ; la gorge et les parties postérieures, d'un vert-jaunâtre ; les ailes et la queue, brunes et bordées d'olivâtre en dehors. *Latham*, *Index* (*Loxia madagascariensis et Emberiza rubra*). *Brisson*, *Ornithol. tom.* 3. *p.* 112. *n.* 20 (*Cardinal de Madagascar*). *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 3. *p.* 495 (*Foudis*). *pl. enl. n.* 134. *fig.* 2 (*Moineau de Madagascar*). *Idem*, *pl.* 68 (*Moineau de l'île de France*), *incorrecte. L'Afrique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Majan. 86. *F. Maja. F. Fusca ; capite albo.* Brun ; tête blanche. (*Pl.* 150. *fig.* 1.)

Il paroît que cet oiseau ne porte pas, dans les divers pays de l'Inde où il se trouve, un plumage totalement pareil ; car on remarque des dissemblances sur certains individus, qui, peut-être, sont dues à la différence de l'âge. Celui décrit par Montbelliard, a tout le dessus du corps d'un marron-rougeâtre ; la poitrine et toutes les parties postérieures, d'un noirâtre presqu'uniforme, mais un peu moins foncé sous la queue ; la tête, couverte d'un coqueluchon gris clair, qui tombe jusqu'au bord du cou ; les couvertures inférieures des ailes, de cette teinte ; le bec, couleur de plomb, et les pieds, couleur de chair.

Celui dont Brisson a fait la description, diffère

du précédent en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair; quelques-unes des pennes alaires, bordées de blanc; le bec et les pieds, gris.

Le *Majan* rapporté de la Chine par Sonnerat, porte un coqueluchon blanc, et a le devant du cou d'un brun-blanchâtre; le croupion et la queue, d'un brun tirant au rougeâtre.

Enfin, le mâle, qui est figuré dans l'*Histoire des Oiseaux chanteurs, pl. 56*, est d'un gris-blanc sur la tête et sur la gorge; cette couleur se rembrunit sur le devant du cou; le dessus du corps, les ailes et la queue sont bruns; la poitrine et le ventre, fauves; les parties postérieures, le bec et les pieds, noirs. La femelle a la tête et le cou d'un blanc sale, et la poitrine, d'un brun clair. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 212. n. 65* (*Maja de la Chine*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. pag. 107. pl. enlum. n. 109. fig. 1. L'Asie orientale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Maia. 87. *F. Maia. F. Purpurascens; fasciâ pectorali saturatiore; corpore subtùs nigricante; rostro griseo; pedibus plumbeis.*

Pourprâtre; bande pectorale plus foncée; dessous du corps noirâtre; bec gris; pieds plombés. (*Pl. 163. fig. 4.*)

Selon Fernandez, qui a observé cette espèce au Mexique, elle y porte le nom qu'on lui a conservé. Sa chair est bonne à manger et facile à digérer; elle se nourrit de riz, et les *Maias* se réunissent en troupes nombreuses pour fondre sur les champs de cette graine céréale.

Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps noirâtres; le dessus d'un marron-pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs; une large ceinture de la même couleur, mais plus foncée, sur la poitrine. La femelle, dont Buffon a publié la figure, est fauve en dessus et d'un blanc sale en dessous; la gorge est d'un marron-pourpré, et il y a sur chaque côté de la poitrine une tache de la même couleur; le bec est blanchâtre et les pieds sont gris. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 214. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 105. pl. enl. n. 109. fig. 2. Le Mexique.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Weebong. 88. *F. Bella. F. Grisea, nigro transversìm lineata; loris nigris; uropygio rostroque rubris; pedibus pallidè fuscis.*

Gris; rayé transversalement de noir; *lorums* noirs; croupion et bec rouges; pieds d'un brun pâle.

Cet oiseau est connu à la Nouvelle-H sous le nom qu'on lui a conservé. On rer dans son plumage de grands rapports ave de l'*Astrild*, décrit ci-dessus pag. 974. en diffère principalement par son bec plu sa taille plus alongée et ses proportions g lement plus fortes. Le bord du front et de l'œil sont noirs; le reste de la tête et les supérieures du cou et du corps, d'un gris- foncé; le croupion et les couvertures supé de la queue, rouges; ses pennes et cell ailes, la gorge et la poitrine, d'un gris c claircit sur les parties postérieures. Cette c est, en dessus et en dessous du corps, transversalement par des petites lignes *Latham, Index, Suppl.* (*Loxia bella*). *V Hist. des Oiseaux chanteurs, pl. 55. 2e nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. pag L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Vert-brunet. 89. *F. Butyracea. rescens; capite dorsoque nigro maculatis; subtùs flavo; caudâ, remigibus, rostro pedi nigris.*

Verdâtre; tête et dos tachetés de noir sous du corps jaune; queue, rémiges, pieds, noirs.

Edwards, qui a publié la figure d'un in de cette espèce, sur la *pl. 84*, surpasse, le *Canari* par la beauté de sa voix. On le au Cap de Bonne-Espérance.

Le dessus de la tête, du cou et du cor plumes scapulaires et les couvertures supé de la queue sont d'un vert-brun très-fo croupion et toutes les parties inférieures, j de même que les sourcils; un trait olivâtr à travers l'œil; on en remarque un troisiè dessus, qui est noir; les pennes des ailes e de la queue sont pareilles au dos.

L'individu décrit par Edwards diff précédent en ce que le vert prend une olivâtre, qui s'étend sur le croupion, e que les pennes des ailes ont une bordure bl *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p pl. enlum. 341. fig. 1* (*Verdier du Cap de Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Verderin. 90. *F. Dominicensis. F. fusca, subtùs obsoletè rufa, fusco mac crisso areâque oculorum albis; remigibus caudâ pedibusque fuscis.*

D'un brun-vert; d'un roux foible en dessous; couvertures inférieures de la queue et l'arc des yeux, blancs; rémiges noires; queue et pieds bruns.

Cet oiseau, que l'on dit se trouver à Saint-Domingue, a le tour des yeux d'un blanc-verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures et les pennes de la queue, d'un vert-brun bordé d'une nuance plus claire; la gorge et toutes les parties postérieures jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 185. pl. enl. n. 341. fig. 2 (Verdier de Saint-Domingue). Latham, Index (Loxia dominicensis). L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

LE VERDIER. 91. *F. Chloris. F. Flavicante-virens; remigibus primoribus anticè luteis; rectricibus lateralibus quatuor basi luteis; rostro fuscescente; pedibus incarnatis.*

D'un vert-jaunâtre; rémiges primaires jaunes en devant; quatre rectrices latérales jaunes à la base; bec brunâtre; pieds incarnats. (*Pl. 149. fig. 2.*)

Cette espèce, très-commune en Europe, se plaît dans les bois, dans les jardins et les vergers, cherche en hiver les arbres toujours verts, les chênes touffus qui conservent dans cette saison leurs feuilles quoique desséchées, pour y passer la nuit. Quoiqu'on voie des *Verdiers* pendant toute l'année, tous ne sont pas sédentaires; une partie voyage à l'automne et passe dans le Sud; c'est alors qu'ils paroissent dans les îles de l'Archipel, où ils portent le nom de *Langara*. On assure que le *Verdier* se trouve aussi en Sibérie et au Kamtschatka. Il construit son nid sur les arbres, le place à une hauteur médiocre, et même dans les grands buissons. Des herbes sèches et de la mousse le garnissent en dehors; du poil, de la laine et des plumes sont en dedans. La ponte est de quatre à six œufs blancs et tachetés de rouge-brun. La femelle couve avec un tel attachement, qu'on la prend quelquefois sur le nid. Le mâle ne partage pas l'incubation, quoique Buffon dise le contraire; mais il a pour sa compagne les plus grandes attentions; il pourvoit à ses besoins en lui apportant la nourriture qui lui convient, et la lui dégorge comme fait le *Canari*. Outre cela, il veille à sa sûreté, en se tenant toujours aux environs du nid et l'avertissant du danger par un cri plaintif; mais, lorsque rien ne l'inquiète, il la réjouit par un ramage qui est assez agréable. Il chante posé et en volant, surtout de cette dernière manière lorsqu'il cherche une compagne ou lorsqu'elle couve. On le voit alors se jouer dans l'air, voltiger et décrire des cercles autour du nid, s'élever par petits bonds et retomber comme sur lui-même, en battant des ailes.

D'un naturel doux et familier, cet oiseau s'apprivoise facilement et s'apparie quelquefois avec les *Serins*. On le trouve très-souvent à l'automne, mêlé avec les autres petits volatiles granivores; comme eux, il vit de différentes graines, préfère celles de *scorsonère* et de *salsifis*, et pince, ainsi que les *Bouvreuils* et les *Pinsons d'Ardennes*, les boutons des arbres, entr'autres ceux du marsault.

Le mâle a la tête, le derrière et les côtés du cou, le dos, les plumes scapulaires d'un vert-olive ombré d'un gris-cendré, qui disparoît presqu'en totalité vers le milieu du printemps, particulièrement chez l'oiseau avancé en âge; les *lorums* sont d'un cendré foncé; les yeux, jaunes sur leurs bords; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, d'un vert-jaune; les parties postérieures, d'un blanc-jaunâtre; les quatre pennes intermédiaires de la queue, noirâtres, bordées de vert-olive en dehors et cendrées à leur extrémité; toutes les latérales, jaunes à leur origine, cendrées sur les bords, noirâtres en dedans et à leur bout; les pennes primaires de l'aile, jaunes à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur; le bec est brunâtre en hiver et couleur de chair en été.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes; les inférieures, olivâtres. Les jeunes, avant leur première mue, n'ont que les pennes des ailes et de la queue pareilles à celles des adultes; tout leur plumage est en dessus d'un brun ondé de vert sale, excepté sur le croupion, où cette couleur est uniforme; le dessous est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté longitudinalement de brun. *Latham, Index (Loxia chloris). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 190. n. 54. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 171. pl. enl. n. 267. fig. 2. L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

LA SOULCIE. 92. *F. Petronia. F. Grisea; superciliis albis; gulâ luteo maculatâ; rostro albogriseo, apice nigricante; pedibus cinerascentibus.*

Grise; sourcils blancs; gorge tachetée de jaune; bec gris-blanc, noirâtre à sa pointe; pieds grisâtres. (*Pl.* 158. *fig.* 4.)

On ne voit pas cette espèce dans nos provinces septentrionales, si ce n'est dans l'hiver, où l'on en prend quelques-uns avec des filets; comme elle se tient ordinairement dans les bois, on l'a appelée *Moineau de bois;* mais elle diffère du véritable *Moineau* par son plumage et son genre de vie. Nous en conservons un individu vivant pour connoître ses mœurs, et nous pouvons assurer que jusqu'à présent il annonce un naturel triste et mélancolique, et il jette de temps en temps un cri assez fort, souvent répété lorsqu'on l'inquiète, et nous n'avons jamais vu en cage d'oiseau aussi maussade. On trouve son nid dans des trous d'arbres, et la femelle, dit-on, ne fait qu'une couvée par an, composée de quatre ou cinq œufs bruns et piquetés de blanc. Dès que les petits sont assez forts pour suivre le père et la mère, les familles se réunissent en troupes et vivent constamment ensemble jusqu'au printemps.

La *Soulcie* a les parties supérieures d'un gris clair tacheté de brun longitudinalement; les inférieures, d'un blanc sale varié de gris, une marque d'un jaune presque citron sur le devant du cou; l'extrémité de la plupart des plumes scapulaires et des couvertures du dessus des ailes, blanchâtre; leurs pennes et celles de la queue, brunes et bordées de gris en dehors; les deux les plus éloignées du centre de la queue, blanchâtres à l'extérieur, et toutes les latérales ont sur leur côté interne, vers leur bout, une grande tache blanche. On présume que la femelle ne diffère pas du mâle; cependant, comme on voit des individus chez qui la tache jaune est moins vive et moins étendue, ne seroit-ce pas cette différence qui la caractérise? Au reste, cette tache n'existe pas chez les jeunes. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 88. *n.* 6 (*Moineau de bois*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 498. *pl. enl. n.* 225. *L'Europe.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* L'ATROCÉPHALE. 93. *F. Atrocephala. F. Capite, nuchâ, gutture medio nigris; jugulo pectoreque flavis; corpore subtùs albo, suprà cærulescente-cinereo; remigibus rectricibusque nigris; pedibus fuscis; rostro nigro.*

Tête, nuque et milieu de la gorge, noirs; devant du cou et poitrine jaunes; dessous du corps blanc; dessus d'un cendré-bleuâtre; rémiges et rectrices noires; pieds bruns noir.

L'Amérique méridionale est, dit-on, trie de cet oiseau, dont Miller a publié la Il a la tête, la nuque et le milieu de la g noirs; les côtés de la gorge, le devant c et la poitrine, jaunes; le ventre et les postérieures, blancs; le dessus du cou, l le croupion et les couvertures supérieures queue, d'un cendré-bleu; les pennes alai caudales, noires. *Miller, Illust. pl.* 42. 2 *du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. p *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** L'AUTOMNALE. 94. *F. Autumnalis. F. V pileo ferrugineo; crisso testaceo.*

Verdâtre; dessus de la tête ferrugineux ventre testacé.

Cet oiseau, que Latham a fait connoît trouve à Surinam. Son plumage est vert, du rouge de brique sur le bas-ventre et du gineux sur le dessus de la tête. *Latham,* (*Fringilla autumnalis*). *Buffon, édit. de So. tom.* 47. *p.* 329. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BONANA. 95. *F. Jamaïca. F. Grisea; viridi-cærulescente; remigibus, rectricibus, pedibusque nigris.*

Poitrine d'un vert-bleuâtre; rémiges trices, bec et pieds noirs. (*Pl.* 161. *fig.* 1.)

Le nom imposé à cet oiseau est celu arbre de la Jamaïque, sur lequel il se perc préférence. Il a le bec court, épais et arr les plumes du dessus du corps, soyeuses e bleu-gris; les parties inférieures, d'un bleu varié de jaune sur le ventre; les couvertur périeures des ailes, leurs pennes et celles queue noires. Le mâle et la femelle se re blent. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *pag.* 166. (*Pinson de la Jamaïque*). *Buffon, Hist. n Oiseaux, tom.* 4. *p.* 139. *Brown, Illust.* (*Grey-grosbeak*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE BONJOUR COMMANDEUR. 96. *F. Mat F. Vertice nigro, cinereo striato; genis nigrisque; corpore suprà virescente-fusco, vario, subtùs cinereo; gutture cano, nigro culato; rostro pedibusque carnels.*

Vertex noir, rayé de cendré; joues gri noires; dessus du corps d'un brun-verdâtre

de noir; dessous cendré; gorge blanchâtre et tachetée de noir; bec et pieds couleur de corne.

Le nom de *Bonjour commandeur*, que cet oiseau porte à Cayenne, vient de ce qu'il a coutume de chanter au point du jour et que c'est le premier dont le cri frappe l'oreille de celui qui commande les nègres, et qu'on appelle *commandeur*. Comme notre *Moineau*, il vit autour des maisons et il en a le cri aigu.

Le mâle porte sur la tête une calotte noire, traversée par une bande grise; les joues sont de ces deux couleurs; on remarque une tache oblongue et blanchâtre vers la base du bec; le derrière du cou est roux; le dessus du corps, d'un brun-verdâtre, varié sur le dos par des taches noires et oblongues; le bord des couvertures alaires, roussâtre; l'aile, pointillée de blanc vers son pli; la gorge, d'un blanc-grisâtre et variée de noir; la poitrine et le ventre sont d'un gris-cendré; les grandes pennes des ailes, noirâtres et bordées de brun-jaunâtre; les pennes de la queue, d'un brun lavé en dessus et grisâtre en dessous. *Latham, Index (Emberiza capensis, var.). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

*Le Capi. 97. *F. Erythronotos. F. Genis gutturequè nigris; vertice colloque griseis; corpore suprà pallidè rubro, subtùs albo-cinereo; caudâ nigrâ; pedibus fuscis; rostro suprà nigro, subtùs albo.*

Joues et gorge noires; *vertex* et cou gris; dessus du corps d'un roux pâle; le dessous d'un gris-blanc; queue noire; pieds bruns; bec noir en dessus, blanc en dessous.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Temminck, qui l'a reçu du Cap de Bonne-Espérance, où il habite le pays des Cafres.

Les joues et la gorge sont noires; la tête et le dessus du cou, d'un gris foncé; le manteau, les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un vert-olive; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un rouge terne; la première penne caudale de chaque côté est d'un gris-noirâtre; toutes les autres sont noires; la gorge et toutes les parties postérieures, d'un gris-blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 242. *L'Afrique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

*Le Capi a fraise. 98. *F. Ornata. F. Pennis longis flavisque ab auriis ad pectorem; facie gulâque nigris; superciliis flavis; corpore suprà olivaceo-viridi, subtùs cinereo; pedibus albis.*

Plumes, depuis les oreilles jusqu'à la poitrine, longues et jaunes; face et gorge noires; sourcils jaunes; dessus du corps d'un vert-olive; dessous gris; pieds blancs.

Cette espèce, qui habite dans les îles de la mer du Sud, nous a été communiquée par M. Temminck. Elle a une sorte de fraise, composée de plumes longues d'un beau jaune, laquelle part des oreilles, descend sur le haut de la poitrine et en couvre une partie; l'estomac, la face et la gorge sont noirs; les sourcils, jaunes; le manteau, les ailes et la queue, d'un vert-olive; le dessus de la tête est d'un gris foncé, et le ventre, cendré. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 243. *La Polynésie.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

**Le Catotol. 99. *F. Cacatototl. F. Suprà flavo nigricanteque varia, subtùs alba; pedibus cinereis.*

Varié de jaune et de noirâtre en dessus, blanc en dessous; pieds cendrés.

Cacatototl est le nom que cet oiseau porte au Mexique, où il se tient dans les plaines et vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*. Toutes les parties supérieures de son corps sont variées de noirâtre et de fauve, et toutes les inférieures le sont de blanchâtre. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *pag.* 71. *n.* 6 (*Tarin du Mexique*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 234. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*Le Chapeau roux. 100. *F. Ruticapilla. F. Corpore suprà fusco, subtùs cinereo; gulâ ferrugineâ; capistro albo; capillitio insuper rufescente; caudâ nigrâ; pedibus fuscis.*

Corps brun en dessus, cendré en dessous; gorge ferrugineuse; *capistrum* blanc; sinciput roussâtre; queue noire; pieds bruns.

On ne connoît pas le pays de cet oiseau, dont Sparrman a publié la figure. Il a sur le sommet et le derrière de la tête, une sorte de coiffure d'un roux brillant, et bordée de noir en devant et sur les côtés, ce qui, sans doute, l'a fait appeler *chapeau roux*; une bande blanchâtre, pointillée de noir, couvre le front et les joues; le dessus du corps est noir; le dessous, cendré; cette couleur est plus foncée sur la poitrine et prend une nuance de gris de fer sur la gorge; la queue est d'un brun-noirâtre. *Sparrman, Mus.*

Carls. 2. pl. 44. Buffon, édition de Sonnini, tom. 48. p. 56.

** LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU. 101. *F. Cyanomelas. F. Cærulea; lineâ inter oculos arcâque dorsi superioris nigris; caudâ remigibusque atro-fuscis, his margine cæruleis; rostro pedibusque fuscis.*

Bleu; ligne entre les yeux et arc sur le haut du dos, noirs; queue et rémiges d'un brun-noir; celles-ci bordées de bleu; bec et pieds bruns.

On dit que cet oiseau se trouve aux Indes et qu'il est fort rare. Son bec est plus long et plus mince que celui de notre *Pinson*; son plumage noir sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, sur lequel elle présente la forme d'un demi-cercle, dont la convexité est tournée vers la queue et indique un trait qui va de chaque narine à chaque œil; les pennes des ailes sont noirâtres; un bleu changeant et à reflets cuivreux couvre le reste de son vêtement. *Koelreuter, Nov. Comm. Petrop. 11. pag. 434. pl. 15. fig. 6. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. p. 327.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

*** LA TOUITE. 102. *F. Variegata. F. Rubro, flavo, cæruleo alboque varia; capite rubescente; pectore flavescente; caudæ apice margine albo; rostro flavicante; pedibus rubris.*

Variée de rouge, de jaune, de bleu et de blanc; tête rougeâtre; poitrine jaunâtre; extrémité de la queue bordée de blanc; bec jaunâtre; pieds rouges.

Le cri de cette espèce de la Nouvelle-Espagne a donné lieu de l'appeler *Touite*. La tête est d'un rouge clair mêlé de pourpre; la poitrine, de deux couleurs jaunes; tout le reste du plumage, varié de jaune, de rouge, de brun et de bleu; les ailes et la queue, bordées de blanc. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 178. n. 49 (Pinson varié de la Nouvelle-Espagne). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 146. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE TARIN DE LA CHINE. 103. *F. Asiatica. F. Olivacea, subtùs flava; capite remigibusque nigris et majoribus dimidiato flavis; rostro pedibusque atris.*

Olivâtre; jaune en dessous; tête et rémiges noires; les plus grandes et rectrices à moitié jaunes; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, qu'a fait connoître Sonnerat, qui l'a vu à la Chine, a la tête noire; le dessus du cou et du dos, d'un vert-olive; le devant du cou, le dessous du corps, les petites pennes des ailes et les couvertures inférieures de la queue, jaunes; deux bandes transversales noires sur les ailes, dont les pennes les plus proches du corps sont jaunes; leur extrémité, les pennes primaires et celles de la queue, noires. *Sonnerat, Voy. tom. 2. p. 202. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 48. p. 219. L'Asie orientale.*

L.. E.. P.. R. 12.

LE TARIN D'EUROPE. 104. *F. Spinus. F. Vertice nigro; corpore flavicante; remigibus medio luteis; primis quatuor immaculatis; rectricibus basi flavis, apice nigris; rostro albo, apice nigricante; pedibus griseis.*

Vertex noir; corps jaunâtre; rémiges jaunes dans le milieu; les quatre premières sans taches; rectrices jaunes à la base, noires à la pointe; bec blanc, noirâtre à sa pointe; pieds gris. (*Pl. 162. fig. 3.*)

Cette espèce, que nous ne voyons que pendant l'hiver, est, dit-on, très-nombreuse en Russie. Elle arrive dans nos contrées septentrionales vers le temps des vendanges, se porte ordinairement plus au midi et reparoît lorsque les arbres sont en fleurs; mais elle n'y reste pas pendant l'été: il est probable qu'elle se retire vers le nord ou dans les grandes forêts situées sur les monts les plus élevés; car Sonnini nous assure qu'elle niche en France sur les montagnes les plus élevées des Vosges lorraines, et particulièrement sur celle appelée *le Dosson*. Elle passe dans la plaine au printemps, pour se rendre à cette chaîne de montagnes, aussi bien qu'en Suisse et en Franche-Comté; elle en descend après les couvées, en septembre et octobre. Les individus de cette espèce qui nichent dans le Nord, le font à la cime des pins et des sapins. La ponte est de quatre ou cinq œufs gris-blancs et tachetés de rouge. Quand on voit les *Tarins* sur les arbres, on trouve dans leur manière de se conduire, des rapports avec ceux des *Sizerains;* comme eux, ils se suspendent à l'extrémité des branches pour prendre la graine de l'aune, qu'ils préfèrent à toute autre; cependant ils mangent aussi celles de chardon et de houblon: aussi portent-ils préjudice aux houblonnières, et, en France, ils font

fort aux pommiers, en pinçant les boutons à fleurs.

Le chant du mâle n'est point désagréable; on lui accorde la faculté de s'approprier assez facilement le ramage du *Serin*, de la *Linotte*, etc., s'il est, dans le premier âge, à portée de les entendre. Le *Tarin* a un cri particulier qu'il jette souvent, et qui est pour lui un cri de rappel. Vif et gai, il est toujours le premier éveillé de la volière, et c'est aussi le premier à gazouiller et à mettre en train ses compagnons d'esclavage; aussi les oiseleurs l'appellent vulgairement *boute-en-train*. On l'accouple facilement avec les *Canaris*, mais les petits qui naissent de cette alliance ne sont pas fort recherchés.

Le mâle a le sommet de la tête noir; l'occiput, le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, d'un olive-jaunâtre; le croupion, d'un jaune plus décidé; les petites couvertures du dessus de la queue, jaunes; les grandes, d'un vert-olive et terminées de cendré; la gorge, brune; les joues, le devant du cou et la poitrine, d'un jaune-citron; le ventre, d'un blanc un peu jaunâtre; le plumes des côtés du croupion et les couvertures inférieures de la queue, de cette couleur, avec un trait noir sur leur milieu; les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert-olive; les moyennes, terminées de cette teinte et en grande partie noires; les grandes, pareilles; ce qui forme sur chaque aile deux bandes d'un vert-olivâtre; les pennes alaires, noirâtres et bordées à l'extérieur d'olivâtre; les deux intermédiaires de la queue, pareilles; les autres, jaunes, bordées de gris et terminées de noirâtre. Chez la femelle, la gorge est blanche, et les plumes noires de la tête sont terminées de gris. *Brisson, Ornithol. tom. 3. pag. 65. n. 4. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 221. pl. enl. n. 485. fig. 3. L'Europe.*

L. 4 ÷ E.. P.. R. 12.

*Le Tarin bleu d'acier. 105. *F. Splendens. F. Nigra, cæruleo nitens; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir à reflets bleu d'acier; bec et pieds noirs.

Le bec de cet oiseau de Cayenne diffère du précédent en ce qu'il est caréné en dessus. Son plumage est totalement noir, à reflets d'un bleu d'acier poli. On a présenté cet oiseau comme une variété du *Moineau combasou*, appelé improprement *Moineau du Brésil*, puisqu'il ne se trouve qu'en Afrique; mais la couleur et la forme de leurs becs suffisent pour ne pas les confondre, quoiqu'ils portent une livrée peu différente; en effet, ce *Tarin* a le bec plus haut que large, caréné en dessus, noir, à pointe droite, grêle et comprimée; tandis que chez le *Combasou*, le bec est blanc, arrondi en dessus, à pointe inclinée et nullement comprimée; ses pieds sont couleur de chair, et son plumage jette des reflets plus prononcés et plus éclatans. *Buffon, pl. enl. n. 224. fig. 3. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 173. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

Le Chardonneret proprement dit. 106. *F. Carduelis. F. Capistro coccineo; genis occipiteque albis; remigibus antrorsùm luteis; extimâ immaculatâ; rectricibus duabus extimis medio reliquisque apice albis; rostro albo, apice nigro; pedibus fuscis.*

Capistrum rouge; joues et occiput blancs; rémiges jaunes à l'extérieur; la dernière sans tache; les deux rectrices les plus éloignées à moitié blanches, et les autres à la pointe; bec blanc, noir à sa pointe; pieds bruns. (*Pl. 161. fig. 3.*)

Parmi les oiseaux d'Europe, celui-ci doit être mis au premier rang, par son plumage paré de velouté et de l'éclat des plus belles teintes, par sa voix agréable et sa docilité. Dès les premiers jours du printemps, le mâle fait entendre sa jolie voix; perché alors à la cime d'un arbre de moyenne taille, surtout d'un arbre fruitier, il en fait retentir nos vergers dès la pointe du jour, et son chant ne finit qu'au coucher du soleil. Lorsque sa femelle couve, il se tient et chante sur un arbre voisin; il s'en éloigne rarement, à moins qu'il ne soit inquiété; alors il s'écarte, mais pour peu de temps, car s'est de sa part une petite feinte, afin de ne point déceler son nid; car, si l'on persiste, l'inquiétude le ramène promptement. Il ne quitte point sa compagne, la suit dans toutes ses courses qu'exige le besoin d'alimens ou la construction du nid; mais il ne partage pas le travail ni l'incubation; il veille seulement à sa sûreté lorsqu'elle descend à terre, soit pour chercher sa nourriture, soit pour choisir les matériaux nécessaires au berceau de ses petits. La femelle donne à son nid plus de solidité, une forme mieux arrondie et même plus élégante que le *Pinson*; elle le pose ordinairement sur les arbres fruitiers et choisit les branches les plus foibles; cependant on en trouve dans les taillis, sur les buissons épineux et même

sur les tilleuls. Elle emploie pour l'extérieur du nid de petites racines, de la mousse fine et le duvet de certaines plantes qu'elle recouvre de lichens; l'intérieur est composé d'herbes sèches, de crin, de laine et de plumes les plus duveteuses. Sa ponte est de cinq ou six œufs blancs et tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout.

Cette espèce ne commence ordinairement à couver que vers le milieu du printemps; cependant elle fait trois couvées, dont la dernière a lieu au mois d'août. Les jeunes ne peuvent se suffire à eux-mêmes que quelque temps après leur sortie du nid. Quand on veut les élever, il faut ne les prendre au nid que lorsque toutes leurs plumes sont poussées, et les nourrir avec la composition suivante : on pile ensemble des échaudés, des amandes mondées et de la graine de melon, ou bien des noix ou du massepain; on fait de la pâte qui résulte de ce mélange, des boulettes grosses comme des petits grains de vesce; on les donne une à une à chaque jeune oiseau, avec une brochette, et cela trois ou quatre fois de suite; on leur présente ensuite l'autre bout de la brochette, garni d'un peu de coton trempé dans l'eau. Lorsqu'ils commencent à manger seuls, on les nourrit de chenevis broyé avec de la graine de melon et du pain. Cette pâte, très-compliquée, peut être remplacée par une autre que tout le monde peut faire aisément; elle est composée de chenevis et de navette broyés, de mie de pain et de jaune d'œuf, le tout délayé dans un peu d'eau, et on leur donne la becquée comme l'on fait aux *Serins*. Lorsqu'ils mangent seuls, on doit supprimer le chenevis et le remplacer par le millet, surtout si on les destine pour les accoupler avec les *Canaris*.

A l'automne, les *Chardonnerets* se rassemblent, vivent pendant toute la mauvaise saison en bandes plus ou moins nombreuses, et fréquentent de préférence les endroits où croissent les chardons et la chicorée sauvage; pendant les grands froids, il se cachent dans les buissons fourrés et ne s'écartent guère des lieux où ils trouvent leur pâture. Quelquefois ils se mêlent avec les autres petits oiseaux granivores.

Cette espèce est répandue dans presque toute l'Europe et dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique. Elle se trouve en Grèce, où elle porte le nom de *Karadreno*. Quoiqu'elle ne soit ni de passage ni voyageuse, elle ne reste pas pendant toute l'année dans les îles de l'Archipel, et elle préfère les grandes, ainsi que les terres du continent voisin.

Le mâle a le sinciput, les joues et le haut de la gorge d'un rouge éclatant bordé de noir sur la partie antérieure; le dessus de la tête et l'occiput, noirs; le dessous du cou et le dos, brun-rougeâtres; cette couleur est plus claire sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue; les côtés de la tête, du cou et le ventre sont blancs; les petites couvertures des ailes, leurs pennes et la queue, noires; les grandes couvertures, moitié jaunes; les pennes alaires, à l'exception de la première, de cette teinte à l'extérieur; quand l'aile est en repos, elle présente une suite de points blancs, et la queue, des taches de cette couleur; les côtés de la poitrine sont rougeâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs ont moins de vivacité; que la tête et les petites couvertures alaires sont d'un brun-noirâtre, et que le rouge est un peu orangé. Le jeune n'a des adultes que le jaune des ailes, les taches blanches de leurs pennes et de celles de la queue; tout le reste du plumage est un mélange de blanc sale et de gris; ce qui lui a valu le nom de *Griset*. Peu d'espèces présentent autant de variétés que celle-ci, outre celles qui proviennent d'alliance forcée. Il en est d'autres qui sont dues à la nourriture, au chenevis surtout qui les rend noirs, à l'âge et à la domesticité. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 53. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 187. pl. enl. n. 4. fig. 1. L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CHARDONNERET ACALANTHE ou PERROQUET. 107. *F. Psittacea. F. Viridis; facie, gulâ, uropygio caudâque coccineis; rostro nigro; caudâ cuneiformi.*

Vert; face, gorge, croupion et queue, rouges; bec noir; queue cunéiforme.

Ce *Chardonneret* de la Nouvelle-Calédonie dispute au nôtre le prix de la beauté; un beau rouge-écarlate domine sur la partie antérieure de la tête, les joues, la gorge, le croupion et la queue; un vert de perroquet règne sur le reste de la tête, le dessus du corps, le dessous et sur le bord extérieur des pennes de l'aile, qui, dans le reste, sont d'un brun-cendré. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 287. n. 54. pl. 48 (Parrot finch). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 166. Les Terres Australes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE CHARDONNERET ÉCARLATE. 108. *F. Coc-*

cineâ. F. Coccineo-aurantia; alis caudâque atris; remigum margine exteriori aurantio primarumque apice nigro; rostro fuscescente; pedibus nigris; caudâ æquali.

D'un rouge-orangé; ailes et queue noires; bord extérieur des rémiges, orangé; pointe des primaires, noire; bec jaunâtre; pieds noirs. (*Pl. 162, fig. 1, sous le nom de Chardonneret à tête rouge.*)

Tout le plumage de cet oiseau, que l'on trouve aux îles Sandwich, est d'un orangé foncé très-brillant et inclinant à la couleur écarlate; les pennes des ailes et de la queue portent une bordure pareille à l'extérieur et sont noirâtres dans le reste. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 270. n. 28 (Scarlet finch). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 12. pag. 167. La Polynésie.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Chardonneret jaune. 109. *F. Tristis. F. Flava; fronte nigrâ; alis fuscis; rostro pedibusque albescentibus.*

Jaune; front noir; ailes brunes; bec et pieds blanchâtres.

Cet oiseau est bien le vrai représentant de notre *Chardonneret* dans l'Amérique septentrionale, où il se trouve depuis le Canada jusqu'au Mexique; mais il est rare au nord et au sud des Etats-Unis, et au contraire très-commun au centre du même pays. Il a de notre *Chardonneret* le cri, les habitudes et la même nourriture; mais il en diffère par ses couleurs et une taille un peu inférieure.

Cette espèce subit deux mues par an, et le mâle, après chacune, porte une livrée différente; elle niche sur les arbres, place son nid à l'extrémité des branches et le fait avec autant d'art que notre *Chardonneret*; lui donne une forme aussi élégante et le compose des mêmes matériaux. Sa ponte est de quatre œufs d'un gris de perle. Les Mexicains l'appellent *Coztotolt*, et les Espagnols de cette contrée lui donnent le nom de *Serin*, sans doute d'après sa belle couleur jaune.

Le mâle, après la mue du printemps, a le bec rougeâtre; le front, noir; le reste de la tête, le cou, le dos et la poitrine, d'un jaune éclatant; le ventre, les cuisses, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc-jaunâtre; les petites couvertures des ailes, jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur et terminées de blanc; les grandes, noires et terminées de même; ce qui forme deux bandelettes transversales sur les ailes, dont les pennes ont une frange blanche à leur extrémité; celles de la queue sont noires en dessus et cendrées en dessous; les latérales, blanches en dedans vers le bout, et toutes, terminées par un liséré de cette couleur.

Le même, après la mue d'automne, diffère peu de la femelle, dont la tête et le dessus du corps sont d'un vert-olive; les raies transversales des ailes sont d'une teinte plus sombre que chez le mâle; le dessous du corps est plus pâle; le ventre, blanc, et le bec, brun. Les jeunes lui ressemblent après leur première mue, et les jeunes mâles ne prennent la livrée des adultes qu'au printemps; mais elle n'acquiert son éclat qu'après la troisième mue. Les individus représentés sur la *pl. enl.* de Buffon, *n. 292, fig. 1* et *2*, sous la dénomination de *Tarin de la Nouvelle-Yorck*, sont des mâles sous leur livrée d'hiver. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 64. n. 3 (Chardonneret d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 212. pl. enl. n. 202. fig. 2 (Chardonneret du Canada).*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Chardonneret olivarez. 110. *F. Magellanica. F. Suprà dilutè olivacea, subtùs flava; rostro cinereo; pedibus griseo-nigricantibus.*

D'un olivâtre clair en dessus, jaune en dessous; bec cendré; pieds gris-noirâtres.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique australe jusqu'au détroit de Magellan. Elle est connue à Buenos-Ayres sous le nom de *Gilguero*. Les naturels l'appellent *Parachi*, et M. de Azara l'a décrite sous le nom de *Gaffarron*. Elle ne fréquente ni les bois ni les campagnes, s'approche des habitations en hiver et se plaît dans les jardins.

Le mâle a la tête, la gorge, la moitié des pennes alaires et caudales, noires; cette couleur forme deux bandes transversales sur l'aile, dont la partie antérieure est jaune, de même que le milieu de ses couvertures, le dessus et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, l'autre moitié des ailes et de la queue; le reste du plumage est olivâtre ou d'un brun-verdâtre. Le mâle décrit par M. de Azara, diffère du précédent en ce qu'il a du jaune sur les côtés de la tête, qui va jusqu'aux oreilles, et le bec, noirâtre.

La femelle est d'un gris-brun sur le dessus de la tête; jaune sur les joues, la gorge et tout le

devant du corps; variée de brun et d'olivâtre sur le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue; noirâtre sur les pennes alaires et caudales. Des individus du même sexe ont le dessus de la tête vert-olive, et nul vestige de brun sur le dessus du corps. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 232. n. 3. Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 30. L'Amérique australe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE CHARDONNERET VERT. 111. *F. Melba. F. Viridis; facie caudâque rubris; abdomine albo nigroque undulato; rostro incarnato; pedibus fuscescentibus.*

Vert; face et queue rouges; abdomen ondé de blanc et de noir; bec incarnat; pieds brunâtres. (*Pl. 162, fig. 2, sous le nom de Pinson-Perroquet.*)

On n'est pas d'accord sur le pays qu'habite cet oiseau; Linnée dit qu'il se trouve à la Chine; mais Edwards, qui l'a vu vivant à Londres, dit que c'est au Brésil qu'on le rencontre.

L'espace entre le bec et l'œil est nu et bleuâtre; le front, la gorge, les couvertures supérieures et les pennes de la queue sont d'un rouge vif; le derrière de la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, d'un vert-jaunâtre; les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, verdâtres et bordées de rouge; les parties inférieures, rayées transversalement de brun sur un fond qui est vert-olive sur la poitrine et qui va toujours en se dégradant jusqu'au ventre, qui est blanc; les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-cendré.

Le bec de la femelle est jaune pâle; le dessus de la tête et du cou, cendré; l'aile, d'un vert-jaunâtre, sans aucun vestige de rouge; les pennes de la queue sont brunes et bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures, blanches; les plumes du dessous du corps, bigarrées de rouge, de vert-jaune pâle, de blanc et de brunâtre; les pieds, couleur de chair. *Edwards, Glean. tom. 272. pl. 128. Brisson, Ornith. App. pag. 70. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. pag. 212. Pays incertain. La Chine selon les uns, le Brésil suivant les autres.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CHARDONNERET A FACE ROUGE. 112. *F. Afra. F. Viridis; genis caudâque rubris; remigibus primoribus atris, margine aurantiis; pedibus flavicantibus.*

Vert; joues et queue rouges; rémiges primaires noires, orangées sur les bords; pieds jaunâtres. (*Pl. 161. fig. 4.*)

La couleur générale de cet oiseau, qui se trouve en Afrique, dans le royaume d'Angola, est d'un vert foncé, avec du rouge-cramoisi sur les côtés de la tête; du noirâtre sur les pennes primaires, de l'orangé terne sur leur bord externe, et du rouge sale sur la queue. *Brown, Illust. pl. 25. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 243. L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE BEAU-MARQUET. 113. *F. Elegans. F. Fronte, capistro, gulâ, uropygio caudâque rubris; pectore flavo; occipite et cervice cinereis; dorso alisque viridibus; abdomine albo lineato; rostro pedibusque rubris.*

Front, *capistrum*, gorge et queue, rouges; poitrine jaune; occiput et nuque cendrés; dos et ailes, verts; abdomen rayé de blanc; bec et pieds rouges. (*Pl. 160. fig. 4.*)

Nous pensons que Latham a fait un double emploi en décrivant comme une espèce particulière la femelle ou le jeune, sous le nom de *Fringilla formosa*. Le *Beau-marquet* se trouve en Afrique, et particulièrement au Sénégal. Il mue deux fois dans l'année, et porte sous son habit de noce un joli plumage. Il a alors le front et la gorge rouges; le reste de la tête et le dessus du cou, gris; le dos et les ailes, d'un vert-olive; la poitrine et le ventre, rayés de blanc, de vert et de noir; les parties postérieures, blanches; la queue, d'un rouge rembruni; le croupion, couleur de chair. En tout autre temps, il ressemble à la femelle, qui a le ventre et les couvertures inférieures de la queue rayés transversalement de noir et de blanc; les pennes caudales, noires; le reste du plumage, vert; cette couleur tend au jaune sur la gorge et sur le devant du cou. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 497. pl. enl. n. 203. fig. 1. L'Afrique occidentale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

LE CINI. 114. *F. Serinus. F. Vertice, gulâ, pectore, uropygio corporeque subtùs flavo-viridibus; nuchâ, collo suprà, corporis lateribus cinereis; dorso subvirescente, fusco dilutè maculato; alis caudâque fuscis, virescente marginatis; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus de la tête, gorge, poitrine, croupion et dessous du corps, d'un vert-jaune; nuque, dessus du cou et côtés du ventre, cendrés; dos

un

un peu verdâtre, légèrement tacheté de brun; ailes et queue brunes, bordées de verdâtre; bec et pieds bruns.

Cinit ou *Cini* est le nom ancien de cette espèce, puisqu'elle le portoit du temps de Belon; d'autres l'appellent *Serin vert de Provence*, où elle est assez commune. On la rencontre aussi en Bourgogne, en Lorraine, mais rarement, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Les Italiens la nomment *Serin ou Scarzerin*, et les Catalans, *Canari de montagne*. Elle fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et en Allemagne, sur les arbres fruitiers, les hêtres et les chênes; le compose de crin, de poil à l'intérieur, et de mousse en dehors. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, avec une zône de points et de taches brunes sur le gros bout. On assure que le mâle est remarquable par son chant fort et varié, qu'il semble se plaire avec le *Chardonneret*, paroît même l'écouter avec attention et emprunter à son chant des accens dont il varie agréablement son ramage. Il se nourrit de petites graines et vit long-temps en cage.

Le mâle a le dessus de la tête jusqu'à l'occiput, le tour des yeux, le milieu de la gorge, du devant du cou, de la poitrine et des parties postérieures, les épaulettes et deux bandes transversales sur l'aile, d'un vert-jaune; l'occiput, la nuque, le dessus et les côtés du cou, ceux de la gorge et du côté du corps en dessous, d'un joli cendré; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres et terminées de jaune-verdâtre; leurs pennes et celles de la queue, brunes, bordées de verdâtre en dehors; les rémiges secondaires, noirâtres et frangées d'un blanc-jaunâtre, couleur qui termine toutes les autres.

La femelle diffère du mâle en ce que le vert-jaune ne s'étend que sur le front et le menton; que le reste de la tête et de la gorge, ainsi que le devant du cou, sont cendrés, et que les autres couleurs sont plus ternes. Le bec de ces oiseaux est grêle, court et aigu; ce qui les place naturellement dans la section du *Chardonneret*, du *Tarin*, de la *Linotte de montagne*, etc., et non pas dans celle du *Serin de Canaries*, comme on l'a fait dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle;* mais c'est une méprise dont l'auteur s'est aperçu trop tard pour la rectifier, et il l'a indiquée au mot *Venturon. Latham, Index* (*Fringilla serinus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, article du Serin, pl. enl. n.* 658. *fig.* 1. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 179. *n.* 50 (*Serin*). *L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI AMANDAVA ou PIQUETÉ. 115. *F. Amandava. F. Fusca, rufescente alboque maculata; rostro pedibusque rubris.*

Brun et tacheté de roussâtre et de blanc; bec et pieds rouges. (*Pl.* 163. *fig.* 3.)

On trouve cette jolie espèce à l'île de France, au Bengale et dans diverses autres contrées des Grandes-Indes. A un riche plumage, ce *Bengali* joint une taille élégante et un ramage agréable; comme ses couleurs varient plusieurs fois dans l'année, il a donné lieu à des méprises, telles que de le présenter pour une espèce particulière, sous le nom de *Bengali brun*, et de donner le mâle pour la femelle, lorsqu'il est sous son modeste vêtement.

Ce *Bengali* a, dans sa jeunesse, la tête et toutes les parties supérieures brunes; la gorge, blanchâtre; le devant du cou et le dessous du corps, de cette même couleur chez les uns, d'un jaune sale chez les autres; les couvertures des ailes, parsemées de quelques points blancs; les pieds, jaunâtres, et le bec, brun.

Il a, pendant la saison des amours, le bec, les pieds, la tête, le dessus et le dessous du corps d'un rouge foncé; cette teinte se rembrunit sur les pennes des ailes, et est remplacée par du noir sur celles de la queue, dont les latérales sont terminées de blanc; des points de cette couleur plus ou moins grands, sont parsemés sur les paupières, sur toutes les couvertures des ailes et de la queue, sur les pennes secondaires et sur les flancs; un trait noir se fait remarquer à l'origine de la gorge.

Chez le même, en habit d'hiver, le dessus de la tête et du corps, les côtés du cou et le croupion sont bruns; les couvertures inférieures de la queue, d'un rouge rembruni; le front, les joues et le menton, d'un jaune foible teinté de rouge; le devant du cou est d'un gris-blanc lavé de jaune sale; la poitrine, le ventre, les couvertures supérieures de la queue et quelques pennes secondaires ont des points blancs. Des individus ont encore des points pareils sur les côtés du cou, d'autres ont ces teintes plus ou moins foncées; quelques-uns ont la poitrine et le ventre noirâtres; sur plusieurs, ces couleurs sont tellement mélangées pendant les deux mues, qu'on ne sauroit en donner une idée parfaite. Enfin, sur le même oiseau, elles va-

rient d'une année à l'autre dans les nuances, et les points blancs ne conservent pas toujours leur même position. La femelle mue aussi plusieurs fois dans l'année, et chaque mue est accompagnée d'un changement dans les couleurs et la distribution des points; mais, en tout temps, elle est moins belle que le mâle. *Brisson, Ornithol. tom. 3. pag. 206. n. 62 (Bengali piqueté). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 96. pl. enl. n. 115. fig. 3. L'Afrique et l'Asie méridionales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI CENDRÉ. 116. *F. Cinerea. F. Cinérea; uropygio caudâque nigris; rectricibus sex lateralibus albo marginatis; pectore incarnato; abdomine, rostro, pedibus superciliisque rubris.*

Cendré; croupion et queue, noirs; les six rectrices latérales bordées de blanc; la poitrine couleur de chair; l'abdomen, les sourcils, le bec et les pieds, rouges.

Ce *Bengali*, qu'on rencontre en Afrique, a toutes les parties supérieures d'un gris-cendré, mais plus foncé sur les pennes des ailes; le croupion, les pennes et les couvertures supérieures de la queue, noirs; les couvertures inférieures, blanches, de même que le bord des six pennes latérales; les joues, la gorge et le devant du cou, gris; cette teinte prend, sur la poitrine et sur le haut du ventre, une nuance couleur de chair, à laquelle succède, sur la partie postérieure, un rose vif, qui s'étend jusqu'à l'anus; les sourcils sont rouges. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 6. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 176. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BENGALI A COU BRUN. 117. *F. Fusci-collis. F. Vertice, uropygio crissoque viridibus; dorso ferrugineo; gulâ fuscescente, maculâ cinereâ et alterâ rubescente; caudâ dimidiato flavâ nigrâque; rostro rubro; pedibus flavis.*

Vertex, croupion et couvertures inférieures de la queue, verts; dos ferrugineux; gorge brunâtre, avec deux taches, l'une cendrée et l'autre rougeâtre; queue à moitié jaune et à moitié noire; bec rouge; pieds jaunes.

On rencontre ce *Bengali* à la Chine selon Latham, qui le premier l'a décrit. Le sommet de la tête, le croupion et le bas-ventre sont verts; un trait blanc est près des yeux et s'étend en arrière; la gorge, d'un brun pâle; on remarque au-dessous d'elle une grande moucheture cendrée, et ensuite une tache roussâtre; le dos est gris de fer; les ailes sont noirâtres, avec une tache jaune vers l'origine des pennes; la queue est moitié jaune et moitié noire. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 318. n. 89 (Brown-throated finch). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 176. La Chine.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI ENFLAMMÉ. 118. *F. Ignita. F. Nitente-spadicea; remigibus, caudâ rostroque atris.*

D'un rouge-brun brillant; rémiges, queue et bec, noirs.

Brown, qui a publié la figure de cet oiseau, dit qu'il se trouve près de la rivière de Gambie, sur la côte occidentale de l'Afrique. Le mâle est d'un rouge brun éclatant, mais sombre sur le bas-ventre, noirâtre sur les pennes des ailes et de la queue. Un brun pâle est la couleur qui domine sur le plumage de la femelle, qui a le front et le *lorum* rouges; la queue est rougeâtre, terminée de noirâtre et étagée comme celle du mâle. *Brown, Illust. pl. 2 (Fire bird). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. p. 176. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI GRIS-BLEU. 119. *F. Cærulescens. F. Cinereo-cærulescens; loris nigris; uropygio rostroque rubris; pedibus fuscis.*

D'un gris-bleuâtre; *lorums* noirs; croupion et bec rouges; pieds bruns.

Il se trouve en Afrique sous la zône torride et sous les latitudes voisines des tropiques. La plus grande partie de son plumage est d'un gris-bleu, qui s'éclaircit sur la gorge et prend par gradation un ton plus foncé sur les parties postérieures jusqu'aux plumes de l'anus, qui sont d'une nuance encore plus chargée; ce gris-bleu est coupé, entre le bec et l'œil, par un petit trait noir; le bas du dos, le croupion et toutes les couvertures de la queue sont rouges; ses pennes, d'un brun rougeâtre en dessus et d'un gris foncé en dessous. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 8. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 176. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BENGALI IMPÉRIAL. 120. *F. Imperialis. F. Ferrugineo-rosea; vertice corporeque subtùs flavis; remigibus caudâque obscuris; rostro pedibusque carneis.*

D'un rose-ferrugineux; *vertex* et dessous du

corps jaunes ; rémiges et queue obscures ; bec et pieds couleur de sang.

Latham indique la Chine pour la patrie de ce *Bengali*, dont le sommet de la tête et toutes les parties inférieures sont jaunes ; les supérieures, d'un gris de fer nuancé de rose ; les ailes et la queue, noirâtres ; cette dernière est courte. *Latham, Index* (*Fringilla imperialis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 177. *La Chine.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI A JOUES ORANGÉES. 121. *F. Melpoda. F. Superciliis genisque aurantiis ; capite griseo ; dorso rufescente ; uropygio fuscescente-rubro ; gutture juguloque ferrugineis ; rostro pedibusque rubris.*

Sourcils et joues orangés ; tête grise ; dos roussâtre ; croupion d'un rouge rembruni ; gorge et devant du cou ferrugineux ; bec et pieds rouges.

Cet oiseau, que l'on trouve dans l'Inde et sur la côte occidentale de l'Afrique, a une bande d'un orangé foncé, qui passe au-dessus de l'œil et s'étend sur les joues ; le ventre, de la même couleur, mais d'un ton plus jaune ; la tête, grise ; le dessus du cou et le dos, roussâtres ; les pennes alaires et caudales, d'un gris foncé ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge rembruni ; les rectrices latérales, lisérées de blanc à l'extérieur ; la gorge et le devant du cou, d'un gris de fer ; la poitrine, d'une nuance plus obscure ; le ventre, roussâtre ; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, grises. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 7. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 177. *Les Indes et l'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI MARIPOSA. 122. *F. Bengalus. F. Dilutè cærulea ; capite dorsoque griseis ; lateribus capitis purpureis ; rostro sordidè incarnato ; pedibus albidis.*

D'un bleu clair ; tête et dos gris ; côtés de la tête pourpres ; bec d'un incarnat sale ; pieds blanchâtres.

Les noms de *Bengali* et de *Sénégali* ont été imposés à une famille de petits oiseaux qui habitent sous la zône torride ; d'après ces dénominations, l'on se tromperoit si l'on croyoit que les *Bengalis* n'habitent que le Bengale et que les *Sénégalis* ne se trouvent qu'au Sénégal, car on trouve leurs nids et leurs œufs dans ces deux pays, et dans différentes régions de l'Afrique et de l'Asie méridionales. Leur nombre a été augmenté depuis Buffon, ou plutôt on a donné leurs noms à presque tous les petits granivores qui se trouvent dans ces diverses contrées.

Tous ces charmans oiseaux, qui plaisent par leur forme, leur petite taille élégante, leur naturel social, font l'ornement de nos volières par leur beau plumage et intéressent par la douceur de leur ramage, sont un fléau pour les cultivateurs africains. Aussi destructeurs, aussi familiers que nos moineaux, ils se jettent par troupes nombreuses dans les champs semés de millet, où en peu de temps ils font de grands dégâts ; car ces oiseaux, les plus petits des granivores, consomment davantage que de plus grands qu'eux, surtout de cette graine qu'ils préfèrent à toutes les autres.

Un croissant couleur de pourpre est au-dessus des yeux du *Mariposa* mâle ; la tête, le dessus du cou, une partie du dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un joli gris ; le reste du dos, le croupion, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un bleu clair. Des individus ont ces dernières parties pareilles au manteau ; d'autres, qui se trouvent en Abyssinie, ont le ventre d'un bleu teint de rouge ; les pennes des ailes sont brunes à l'intérieur et grises à l'extérieur ; celles de la queue, du même bleu que la gorge.

Les oiseleurs appellent *Cordons bleus* les individus de cette espèce qui n'ont point de croissant sur les côtés de la tête, et dont les couleurs sont moins vives ; les ornithologistes en font des variétés. Bruce et quelques voyageurs les indiquent pour des femelles, et ils ont raison ; ce que nous pouvons certifier, ayant eu occasion de les observer, puisqu'elles se sont accouplées dans nos volières avec ceux à croissant, y ont pondu et élevé leurs petits ; nous observerons encore que, lorsqu'on en apporte en France, on voit rarement un mâle sous son plumage parfait, et que tous portent le plumage de la femelle, encore moins beau, parce que ce sont des jeunes, et alors on ne peut distinguer les mâles. Ils placent leur nid dans la partie la plus fourrée d'un arbuste, lui donnent la forme d'un melon et le composent d'herbes sèches à l'extérieur, de coton et de plumes à l'intérieur ; l'entrée est, sur le côté, garnie de flocons de coton, attachés de manière que la femelle s'en sert, quand elle sort, pour cacher cette ouverture. C'est ainsi que ces oiseaux se sont conduits en

France. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 303. n. 60 (Bengali). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. pag. 92. pl. enl. n. 115. fig. 1. L'Afrique occidentale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

** LE BENGALI PERREIN. 123. *F. Perreini. F. Capite, corpore subtùs griseo-carulescentibus; abdomine nigricante; loris nigris; dorso uropygioque rubris; rostro pedibusque carulescentibus.*

Tête et dessous du corps d'un gris-bleuâtre; abdomen noirâtre; *lorums* noirs; dos et croupion rouges; bec et pieds bleuâtres.

Perrein, auquel on a consacré cet oiseau, l'a trouvé à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo. La tête et toutes les parties inférieures du corps sont d'un gris-cendré bleuâtre, mais plus clair sur la gorge et la poitrine, plus foncé sur le ventre, noirâtre sur l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes et de la queue sont de cette dernière teinte; les *lorums*, noirs; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un beau rouge sanguin. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 181. L'Afrique.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI MOUCHETÉ. 124. *F. Guttata. F. Suprà cinerea; genis rubris; gulâ griseâ, lunulis nigris variâ; pectoris ventrisque lateribus rubescentibus et albo maculatis; uropygio nigro; rostro rubro; pedibus carneis.*

Cendré en dessus; joues rouges; gorge grise et variée de lunules noires; côtés de la poitrine et du ventre, rougeâtres et tachetés de blanc; croupion noir; bec rouge; pieds couleur de chair.

Toutes les parties supérieures de cet oiseau des Moluques sont cendrées; les pennes des ailes, brunes; les joues d'un rouge rembruni et traversées par une raie blanche, qui se prolonge sur les côtés de la gorge, dont le bas est varié de lunules noires sur un fond gris; les côtés de la poitrine et du ventre, rougeâtres et mouchetés de blanc; leur milieu est de cette couleur; le croupion, les jambes et les couvertures supérieures de la queue sont noirs; ces couvertures, presqu'aussi longues que les pennes, et terminées par des taches blanches en forme de cœur.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point les joues et les flancs d'un brun-rougeâtre, ni les lunules noires sur le bas de la gorge, ni de mouchetures blanches sur les couvertures de la queue et sur les côtés de la poitrine et du ventre. Son plumage est entièrement gris, et son bec, d'une teinte rembrunie. Le mâle lui ressemble dans son premier âge; mais après sa première mue, son sexe est indiqué par la raie blanche des côtés de la tête, et par le rouge rembruni des joues. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 3. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 233. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE BENGALI A TÊTE D'AZUR. 125. *F. Picta. F. Rubra; vertice, remigibus caudâque caruleis; abdomine dilutè cinereo; uropygio flavo; dorso et tectricibus alarum minoribus purpurascentibus; majoribus viridibus; rostro pedibusque rubris.*

Rouge; *vertex*, rémiges et queue, bleus; abdomen d'un cendré clair; croupion jaune; dos et petites tectrices des ailes, d'une nuance pourprée; les grandes, vertes; bec et pieds rouges.

Selon Latham, on trouve cet oiseau à la Chine. Il a le dessus de la tête d'un bleu pâle; le devant du cou, la gorge, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, rouges; le ventre, d'un cendré pâle, qui tire au pourpre sur les petites couvertures, sur le haut du dos et les petites couvertures des ailes; le bas du dos et le croupion, jaunes; les ailes et la queue, bleues. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. pag. 319. n. 94 (Blue-crowned finch). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 12. p. 180. La Chine.*

L. 2 ⅓. E.. P.. R. 12.

* LE BENGALI VERT. 126. *F. viridis. F. Capite suprà dilutè virescente; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs rubescente-griseo; rostro pedibusque rubris.*

Dessus de la tête d'un verdâtre foible; dessus du corps vert-olive, dessous d'un gris-rougeâtre; bec et pieds rouges.

Cette espèce a été trouvée sur la côte occidentale de l'Afrique. L'œil est placé au centre d'une raie rouge; la tête, d'un gris de fer foiblement teint de verdâtre; le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue, d'un vert-olive; les joues et la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un gris nuancé de rouge très-pâle, qui prend un ton plus décidé vers l'anus. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux chanteurs, pl. 4. 2e édit. du*

nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12, *p.* 180. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BENGALI A OREILLES BLANCHES. 127. *F. Leucotis. F. Suprà obscura, subtùs flava; maculâ aurium albâ; remigibus primoribus caruleis, secundariis viridibus.*

Obscur en dessus; jaune en dessous; tache blanche sur les oreilles; rémiges primaires bleues, secondaires vertes.

On a réuni sous cette dénomination cinq petits oiseaux de la Chine, dont Osbeck a fait mention dans son *Voyage*, et on les a présentés comme des variétés les uns des autres.

Le premier a la tête, le dos, les couvertures des ailes de couleur pourpre; le dessous du corps, jaune; les pennes primaires des ailes et la queue, d'un beau bleu. Le second n'en diffère que par sa queue qui est pourpre; le troisième, par sa queue verte et sa poitrine pourpre. Chez le quatrième, la tête et les petites couvertures des ailes sont brunes, et la poitrine est d'un vert éclatant. Le plumage du cinquième offre plus de dissemblances; il est d'un brun foncé sur la tête, les couvertures des ailes et de la queue; d'un cramoisi vif sur le dessous des ailes et du corps. Tous ont sur les oreilles une tache blanche. *Osbeck, Voy. tom.* 2. *pag.* 329. 330. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *pag.* 366. *La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

*LE GRENADIN. 128. *F. Granatina. F. Corpore rufescente; temporibus, uropygio abdomineque violaceis; rostro rubro; pedibus incarnatis.*

Corps roussâtre; tempes, croupion et abdomen, violets; bec rouge; pieds incarnats. (*Pl.* 164. *fig.* 5.)

Cette belle espèce se trouve en Afrique, et nous est quelquefois apportée vivante. Edwards se trompe en lui donnant le Brésil pour son pays natal. Le mâle a un ramage agréable; mais c'est un oiseau fort délicat. Le tour des yeux est d'un rouge vif; une grande tache bleue couvre les côtés de la tête, et une brune occupe l'espace qui est entre le bec et l'œil; la queue et le haut de la gorge sont noirs; la partie inférieure du dos, le croupion et le ventre, d'un bleu-violet; les pennes des ailes, d'un brun-pourpré en dehors, et d'un brun sombre en dedans; celles de la queue, noires; le reste du plumage est d'un brun-mordoré; le dos est varié de brun-verdâtre, et le bec, entouré à sa base de bleu-violet chez des individus.

La femelle a le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes d'un gris-brun; les côtés de la tête et le front, d'une teinte lilas; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, bleus; toutes les parties inférieures, d'un fauve pâle; les pennes alaires et caudales, de la couleur du dos; les deux pennes latérales de chaque côté de la queue, fauves à l'extérieur; les autres, bleues en dehors. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 216. *n.* 67. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 169. *pl. enl. n.* 109. *fig.* 3. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI A COURONNE BLEUE. 129. *F. Cyanocephala. F. Capite cyaneo; cervice rubrâ; dorso ferrugineo; abdomine, uropygio femoribusque carulescente-canis; alis caudâque nigris; pedibus fuscis; rostro nigricante, rubro marginato.*

Tête bleue; nuque rouge; dos ferrugineux; abdomen, croupion et cuisses, d'un gris-bleuâtre; ailes et queue noires; pieds bruns; bec noirâtre et bordé de rouge.

Miller a donné la figure de cet oiseau, qui, dit-on, se trouve au Sénégal; ce qui, sans doute, a donné lieu de l'appeler *Sénégali*, car il est d'une taille bien supérieure à celle de ses congénères. Au reste, il a le tour des yeux blanc; le dessus du cou et le haut du dos, d'un brun-rougeâtre; le bas du dos, le croupion et le sommet de la tête, bleus; les parties inférieures, jaunes, et celles de la queue, noires. *Miller* ou *Var. subj. pl.* 24. B. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 376. *L'Afrique occidentale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNEGALI DUFRESNE. 130. *F. Dufresni. F. Capite nuchâque obscurè griseis; mento nigro; corpore subtùs albido-cinereo; ventris medio rubro; dorso posteriore uropygioque ignicoloribus; caudâ nigrâ; rostro suprà nigricante, subtùs flavescente; pedibus fuscescente-rubris.*

Tête et nuque d'un gris obscur; menton noir; dessous du corps, d'un gris-blanchâtre; milieu du ventre rouge; bas du dos et croûpion, couleur de feu; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un rouge rembruni.

Le nom imposé à cette espèce d'Afrique, est celui de l'estimable amateur qui le conserve dans sa collection. Il a la tête et la nuque d'un gris sombre; le menton, noir, avec quatre taches

d'un gris-blanchâtre; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures, de ce même gris; le milieu du ventre, un peu teinté de vermillon; le dessus du cou, le haut du dos, les couvertures supérieures des ailes et le bord extérieur de leurs pennes, d'un vert-olive foncé; les pennes, noirâtres; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, couleur de feu; ses pennes, noires. 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 181. *L'Afrique occidentale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI A FRONT POINTILLÉ. 131. *F. Frontalis. F. Cinereo-grisea, subtùs alba; vertice et cervice rufescentibus, albo punctatis; rostro albo; pedibus griseis.*

D'un gris-cendré; blanc en dessous; *vertex* et dessus du cou, roussâtres, pointillés de blanc; bec de cette couleur; pieds gris.

Nous avons possédé vivans le mâle et la femelle de cette espèce, qu'on trouve au Sénégal, et nous avons remarqué qu'on parvient difficilement à l'accoutumer à notre climat; car elle est très-sensible au froid et plus délicate que tous ses congénères. Difficile dans le choix de ses alimens, elle refuse, dans les premiers temps de sa transplantation, toute autre graine que le millet du Sénégal. Son naturel est doux et social, mais elle ne se plaît qu'avec les oiseaux de son espèce.

Le mâle a le front noir et pointillé de blanc; deux moustaches près des yeux, des mêmes couleurs et variées de même; le dessus de la tête et la nuque, orangés; le sinciput, piqueté de noir; le dessus du cou et du corps, les pennes alaires et caudales, d'un gris-ferrugineux, tirant au brun sur le milieu de la plume; les côtés du cou et les flancs, gris; la gorge et les parties postérieures, blanches.

La femelle est d'une teinte de canelle claire sur le sommet de la tête et sur l'occiput; brune sur les plumes du dessus du corps, qui sont bordées de blanc; de cette dernière couleur sur les côtés du cou et sur les flancs. Du reste elle ressemble au mâle. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 16. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 181. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI A GORGE NOIRE. 132. *F. Atricollis. F. Fronte, genis gulâque nigris; corpore suprà obscurè cinereo, subtùs nigro albòque transversùm striato; rostro suprà nigro, subtùs rubro; pedibus cinereis.*

Front, joues et gorge, noirs; dessus du corps d'un cendré obscur; dessous rayé transversalement de noir et de blanc; bec noir en dessus, rouge en dessous; pieds cendrés.

Nous devons à M. Baillon la connoissance de ce *Sénégali*, qu'il a reçu du Sénégal, et il n'est pas rare dans le royaume de Gambie. Le front, les joues et la gorge sont noirs; le dessus du corps, les pennes des ailes et de la queue, d'un cendré sombre; les plumes de la poitrine et du ventre, d'une nuance plus claire et rayées transversalement de noir et de blanc; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *pag.* 132. *L'Afrique occidentale.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI A MOUSTACHES NOIRES. 133. *F. Erythronotos. F. Genis nigris; capite, guld, collo tectricibusque alarum superioribus griseis, fusco transversùm striatis; dorso uropygioque rubris; caudâ, ventris medio, crisso nigris; rostro atro; pedibus fuscescente-rubris.*

Joues noires; tête, gorge, cou, couvertures supérieures des ailes, gris et rayés en travers de brun; dos et croupion rouges; queue, milieu du ventre et parties postérieures, noirs; bec de cette couleur; pieds d'un rouge rembruni.

Ce *Sénégali*, que l'on trouve dans l'Inde, a une tache noire qui passe sous l'œil et couvre les joues; la tête, le cou, la gorge, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, gris et rayés transversalement de brun; les flancs, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un beau rouge; les inférieures et les pennes, le milieu du ventre et les plumes de l'anus, noirs; les pennes primaires, brunes. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 14. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 182. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** LE SÉNÉGALI A MOUSTACHES ROUGES. 134. *F. Mystacea. F. Superciliis lorisque rubris; collo superiore rubescente-fusco; corpore suprà, alis caudâque olivaceo-fuscis, subtùs albido-griseo; rostro rubescente-fusco, apice nigro; pedibus incarnatis.*

Sourcils et *lorums* rouges; dessus du cou d'un brun-rougeâtre; dessus du corps, ailes et queue, d'un brun-olivâtre; dessous d'un gris-blanchâtre;

bec d'un rouge rembruni, noir à sa pointe; pieds couleur de chair.

Daudin, qui le premier a décrit cet oiseau, indique la Cochinchine pour sa patrie. Un trait d'un rouge vif passe au-dessus de ses yeux, et un autre de la même couleur, placé de chaque côté aux coins de la bouche, y forme des petites moustaches; la tête et le dessus du cou sont d'un brun-rougeâtre; le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un brun légèrement nuancé de vert-olive; la gorge et le devant du cou, d'un gris pâle; le dessous du corps est d'un gris-blanchâtre. 1e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 182. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI QUINTICOLOR. 135. *F. Quinticolor. F. Capite corporeque subtùs cærulescente-cinereis; superciliis uropygioque rubris; collo dorsoque olivaceo-viridibus; remigibus intùs fuscis; rectricibus nigris; rostro suprà rubro nigroque longitudinaliter striato, subtùs nigro maculato; pedibus carneis.*

Tête et dessous du corps d'un cendré-bleuâtre; sourcils et croupion rouges; cou et dos d'un vert-olivâtre; rémiges brunes en dedans; rectrices noires; dessus du bec rouge et rayé de noir en longueur, dessous tacheté de noir; pieds couleur de chair.

Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande est d'un gris-bleuâtre sur la tête et sur les parties inférieures du corps, mais plus foncé sur le sinciput, d'un beau rouge sur les sourcils et sur le croupion; d'un vert-olive sur le cou, le dos et le bord extérieur des pennes alaires; d'un brun terne sur les barbes internes; d'un noir mat sur la queue. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 15. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 183. *L'Australasie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI ROUGE. 136. *F. Senegala. F. Fusco-ferruginea; vertice corporeque subtùs rubris; rostro rubescente, marginibus fusco; pedibus dilutè griseis.*

D'un ferrugineux rembruni; *vertex* et dessous du corps rouges; bec rougeâtre, bordé de brun; pieds gris.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve au Bengale et en Afrique, a le dessus de la tête et du cou d'un gris-verdâtre, avec de foibles reflets tirant sur le violet; le dos et les ailes, d'un gris-olivâtre; leurs pennes, brunes en dedans; les côtés de la tête et du cou, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, la gorge et les parties postérieures, rouges; de petits points blancs sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; les couvertures inférieures et les pennes de la queue, noires. Il y a variété dans le plumage de cet oiseau, car l'individu décrit dans Buffon en diffère en ce qu'il est d'un rouge-vineux sur la tête et d'un brun-verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos.

La femelle est brune en dessus; d'un roux teinté de rougeâtre où le mâle est rouge; d'un blanc sale sur le ventre, et n'a pas ou presque pas de points blancs sur les côtés de la poitrine et sur les flancs. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 208. *n.* 63. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 99. *pl. enlum. n.* 157. *fig.* 1. *L'Afrique, les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT SÉNÉGALI ROUGE. 137. *F. Minima. F. Rubra; palpebris flavis; dorso viridi mixto; remigibus fusco cinereis; caudâ nigricante, margine extùs rubrâ; rostro rubro; pedibus rubescentibus.*

Rouge; paupières jaunes; dos mélangé de vert; rémiges d'un cendré-brun; queue noirâtre, bordée de rouge à l'extérieur; bec rouge; pieds rougeâtres.

Comme l'on remarque quelqu'analogie entre le plumage de ce *Sénégali* et du précédent, l'on en a fait une variété; mais ayant possédé ces deux oiseaux vivans, et qui tous les deux ont niché dans nos volières, nous pouvons assurer que ce sont deux espèces distinctes.

Le mâle a les paupières jaunes; l'iris, blanc; la tête, le cou, la gorge, la poitrine et le ventre, rouges; l'extérieur des pennes caudales, de cette couleur, et l'intérieur, noirâtre; les plumes de l'anus et le dos, d'un rouge mélangé de vert; les ailes, d'un gris-brun, et des points blancs sur les flancs.

La femelle et le jeune ont la tête et toutes les parties supérieures brunes; la gorge et le devant du cou, d'un roux-jaunâtre; la poitrine et le ventre, d'un blanc sale; quelques points blancs sur les flancs; le bec et les pieds rougeâtres.

Cette espèce se trouve au Sénégal, et est quelquefois envoyée vivante en France. Elle est d'un naturel doux et familier. Elle niche volontiers en volière, mais elle exige une chaleur plus forte que celle de nos étés. Sa ponte a lieu au

mois de février, quelquefois plus tôt. Le mâle partage avec sa femelle le travail de l'incubation, et ils ne peuvent élever leurs petits si on ne leur fournit des insectes. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 10. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 183. *L'Afrique occidentale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI VERSICOLOR. 138. *F. Versicolor. F. Corpore suprà rubescente, subtùs albo; torquibus duobus nigris; rostro incarnato-albo; edibus dilutè rubris.*

Dessus du corps rougeâtre; dessous blanc; deux colliers noirs; bec d'un blanc-incarnat; pieds rouges.

Cette espèce, que M. Baillon conserve dans sa collection, se trouve au Sénégal. Les couleurs qui dominent sur son plumage, sont du noir sur la tête, les petites couvertures inférieures de l'aile, vers le pli, la gorge et toutes les parties postérieures; elle forme un collier sur le dessus du cou, entre deux autres d'un beau blanc, dont l'un est sur la nuque et large; l'autre occupe le bas du cou et est étroit; les joues en entier sont de cette couleur, qui forme des épaulettes sur le haut de l'aile, prend un ton roux sur les couvertures supérieures de la queue, borde en dehors sa dernière penne de chaque côté et quelques plumes des couvertures supérieures des ailes, tend au roux sur le bord externe des pennes secondaires et reparoît avec toute sa pureté sur les côtés du corps, au-dessous de l'aile et sur les couvertures inférieures de la queue; le reste du cou en dessus, le dos, le croupion, les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont rougeâtres, de même que la queue qui est un peu fourchue; les ailes en repos s'étendent presque jusqu'à son extrémité.

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT SÉNÉGALI A VENTRE ROUGE. 139. *F. Rubriventris. F. Suprà griseo-fusca, nigro transversìm striata; pectore ventreque in medio rubris; crisso nigro; alis fuscis; rostro pedibusque rubris.*

D'un gris rembruni en dessus et rayé transversalement de noir; poitrine et ventre, rouges dans le milieu; couvertures inférieures de la queue et ailes noires; bec et pieds rouges.

Cet oiseau, que l'on rencontre au Sénégal, présente dans sa livrée de grands rapports avec l'*Astrild*, mais il est plus petit, et la couleur rouge de la poitrine et du ventre est plus prononcée. Le mâle et la femelle se ressemblent. L'intérieur des arbrisseaux toujours verts et isolés est l'endroit dont ce *Sénégali* fait choix pour y placer son nid, fait en forme de melon, et dont l'entrée est sur le côté. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs.

L'œil est entouré d'une tache rouge; le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris-brun, qui devient plus foncé sur les côtés de la poitrine et du ventre, dont le milieu est d'un beau rouge; les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue sont noires; une grande partie du plumage est rayée de noir en travers; les pennes des ailes sont brunes, et les latérales de la queue, noirâtres en dessous. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 13. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 134. *L'Afrique occidentale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* LE SÉNÉGALI AURORE. 140. *F. Subflava. F. Suprà grisea; tectricibus caudæ superioribus rubris; corpore subtùs auroreo; hypochondriis cinereis, albo lunulatis; rostro rubescente; pedibus fuscis.*

Gris en dessus; couvertures supérieures de la queue rouges; dessous du corps aurore; flancs gris, avec quelques lunules blanches; bec rougeâtre; pieds bruns.

Cette espèce se trouve au Sénégal et fait partie de la collection de M. le comte de Riocour. Elle a la tête, le dessus du cou et du corps gris; la gorge et toutes les parties postérieures, d'une belle couleur aurore, plus claire sur la gorge et plus foncée sur la poitrine; les flancs, cendrés, avec des lunules blanches à l'extrémité de quelques plumes; les pennes des ailes et de la queue, d'un gris rembruni. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 30. *pag.* 575. *L'Afrique occidentale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

** LE CHIPIU PROPREMENT DIT. 141.

Les *Chipius* sont des oiseaux du Paraguay décrits par M. de Azara, et dont la plupart sont placés à la suite des *Fringilles*, dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.* Ils ont pour caractères le *bec droit, très-fort, pyramidal, très-pointu et à mandibules égales;* caractères qui les rapprochent des *Fringilles;* mais il faut les voir en nature pour s'assurer s'ils sont convenablement classés.

Du cri d'une espèce de cette petite famille, exprimant *chipiu*, les naturels du Paraguay en ont

ont fait la dénomination générique de tous les petits oiseaux granivores. On trouve des *Chipius* au Paraguay jusqu'à Buenos-Ayres. Ils se plaisent en captivité, et se nourrissent, dans l'état sauvage, de petites graines et d'insectes qu'ils cherchent à terre, et non pas sur les arbres. Ils ne pénètrent point dans les bois. Leur vol est rapide, et quelquefois assez élevé et incertain.

Le nom de cet oiseau est tiré de son cri *chipiu*. Il fréquente les campagnes, les terrains cultivés, et pendant l'hiver, les habitations. Il vit en troupes souvent si serrées, que la plupart se touchent lorsqu'ils se perchent sur les arbres et sur les buissons.

Le mâle, dont le ramage est très-agréable, a le bec large et épais de trois lignes, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les parties inférieures, d'un jaune foncé, avec une petite tache blanche sur le ventre; l'extrémité des couvertures de la queue, de cette couleur; la face extérieure des jambes, brun-jaunâtre; les sourcils, jaunes; les plumes du sommet de la tête, bordées de cette couleur sur un fond noirâtre; l'occiput, les côtés de la tête et le dessus du cou, d'une teinte plombée; l'oreille, brune; le dessous de l'œil, avec une petite tache d'un blanc-jaunâtre; le bas du dos et le croupion, mélangés de jaune et de brun; les petites couvertures supérieures des ailes, de la dernière couleur et largement bordées de jaune; le haut du dos, la queue et les grandes couvertures des pennes internes de l'aile, noirâtres; ses pennes primaires, lisérées de jaune, et les secondaires, lisérées de blanc; le tarse, olivâtre.

La femelle est d'une taille plus petite que le mâle, et en diffère par la couleur blanche de sa gorge et des couvertures inférieures de sa queue, par le dessous du corps, qui est blanchâtre, et par des teintes plus claires sur la bordure des plumes et des pennes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 475. n. 132. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 12. pag. 256. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E. 8 $\frac{1}{2}$. P.. R. 12.

** LE CHIPIU BALANCEUR. 142. Le nom d'*Oscillador*, qui signifie *balanceur*, a été appliqué à cet oiseau par M. de Azara, parce que le mâle, au temps des amours, a l'habitude de s'élever, soir et matin, à la hauteur d'un jet de pierre, pour exécuter ses balancemens. Il vole sur un certain espace, comme d'environ soixante pieds, en décrivant une courbe et revenant aussitôt en arrière pour la décrire encore de la même manière, comme s'il étoit suspendu par un fil à un point fixe. Il répète ce jeu plusieurs fois de suite. Ce petit oiseau fait entendre en même temps son ramage, et est regardé comme le meilleur musicien entre les oiseaux du Paraguay. Du reste, il se pose par instans sur les joncs et les plantes un peu grandes, ou il demeure toujours caché dans les herbes.

Le bec est aussi épais que large, presque droit, un peu comprimé latéralement, large et épais de trois lignes, long de quatre; les couvertures de la queue sont fort longues; les parties inférieures, d'une couleur sombre de plomb, légèrement saupoudrée de blanchâtre (des individus ont sur la poitrine des taches de la même teinte); les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc lavé d'un peu de jaune; les côtés de la tête et le dos, noirâtres; les plumes de la tête, du cou et du dos, noires dans le milieu et d'un brun clair sur les bords; les petites couvertures des ailes, presque noires, avec une large bordure d'un jaune vif et verdâtre, qui colore aussi le pli de l'aile et le côté supérieur des pennes extérieures; les grandes couvertures et les dernières pennes, bordées de roux en dehors; cette teinte entoure finement les autres couvertures, dont le fond est noir; les deux pennes intermédiaires de la queue sont rousses sur leur moitié supérieure; l'extérieure de chaque côté l'est un peu moins, et tout le reste est noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 518. n. 139. 2e édit. du nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 12. p. 257. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{6}$ E. 6 $\frac{1}{2}$. P.. R. 12.

** LE CHIPIU MANIMBÉ. 143. Tel est le nom sous lequel cet oiseau est généralement connu chez les naturels du Paraguay, où il est répandu jusqu'à la rivière de la Plata.

Il se perche ordinairement sur les buissons les plus bas et au bord des bois. Il vole peu, n'est point farouche, et son naturel est paisible. Son ramage est doux, clair et assez varié.

Les pennes de la queue sont fort étroites, pointues et étagées; le bec est épais de deux lignes et demie et large de trois; la gorge, d'un blanc mêlé de gris-noirâtre; le devant du cou et la poitrine sont blanchâtres; le ventre et les couvertures inférieures des ailes, de la même couleur, mais lavée foiblement de jaune; les

plumes du sommet et des côtés de la tête, du cou et de la moitié du dos sont noirâtres sur leur milieu, et de couleur de plomb sur le reste; celles du bas du dos et du croupion, d'un brun-noirâtre; les pennes des ailes et de la queue, brunes; les premières, bordées de roux, et les secondes, de blanchâtre; le pli de l'aile est d'un jaune foncé, ainsi qu'un petit trait qui part des narines et se perd à l'angle antérieur de l'œil; les paupières sont blanchâtres; l'iris est brun; le tarse, olivâtre; le bec, noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous. La femelle ressemble au mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 524. n. 142. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 257. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** LE CHIPIU A OREILLES NOIRES. 144. On trouve cette espèce dans les plaines du Paraguay, où elle se cache dans les herbes hautes et épaisses, et où elle court avec vitesse. Elle se pose quelquefois, principalement le matin et le soir, sur les plantes élevées, et elle y fait entendre un cri qui semble exprimer *sili-sili*, d'un ton bas et foible, qui ne paroît pas partir d'un oiseau. Ce *Chipiu* a le vol très-court, et souvent il a besoin de piétiner avant de prendre son essor. Il ne se tient que par paires. Il vit de graines et de vers.

Le bec est large et épais de trois lignes et demie; on remarque sur les oreilles une plaque d'un beau noir, qui entoure l'œil et s'étend jusqu'au bec; le dessus de la tête est de la même couleur, mais séparée des oreilles par un trait blanc, qui des narines s'étend jusqu'à l'occiput; les parties inférieures sont blanchâtres; le pli de l'aile et ses couvertures inférieures, d'un jaune pur; les plumes du derrière de la tête, noirâtres vers le milieu, et de couleur de plomb dans le reste, de même que celles du dessus du cou et de la moitié du dos; les couvertures de la queue bordées de roussâtre, ainsi que les plumes du dos et du croupion; les pennes des ailes, brunes et bordées de jaune; leurs couvertures supérieures, de cette teinte, mais les plus grandes ayant du noir dans leur milieu; la queue est blanche à sa pointe et noire dans le reste, à l'exception des deux pennes intermédiaires qui sont brunes; le bec est noir en dessus et orangé en dessous; l'iris, brun; le tarse, olivâtre. Le jeune diffère de l'adulte en ce qu'il n'a point de plaque noire sur les oreilles. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 522. n. 140. 2e édit. du Dict. d'Hist. natur. tom. 12. p. 258. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** LE CHIPIU A TÊTE RAYÉE. 145. Cette espèce se tient dans les halliers, les campagnes savanes noyées du Paraguay; elle est farouche et se cache entre les plantes. Son vol élevé; son cri, foible et plaintif, semble *cheveché* ou *chachuchu*.

Ce *Chipiu* a un trait jaune sur le milieu dessus de la tête, dont le fond est noirâtre; un autre trait d'un jaune-doré passe au-dessus de l'œil, derrière lequel est une ligne étroite noirâtre qui se prolonge jusqu'aux oreilles. Le reste des côtés de la tête, le devant du cou et une partie de la poitrine sont d'un blanc; la gorge est plus blanche, avec des petites taches rares et noirâtres; le reste de la poitrine, le ventre sont blanchâtres; les couvertures de la queue, rougeâtres dans le milieu et noirâtres sur les bords; les pennes caudales, brunes en dessus et argentées en dessous; les plumes des parties supérieures, noirâtres et bordées de blanc-doré; le tarse est noirâtre. La femelle ressemble au mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 12. pag. 522. n. 143. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 259. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SIZERIN, *Linaria. Fringilla*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, fusco, cinereo, albo rubroque pictum.

Caput rotundum.

Rostrum breve, plumilis recumbentibus instructum, conicum, altius quàm latius, culmine anguloso et angusto, rectum, acumum; mandibula superior integra, inferior ad basim bidentata.

Nares rotundæ, capistri plumis tectæ.

Lingua basi crassa carnosaque, dein carnea et acuta.

Collum breve.

Remiges tres primariæ omnibus longiores.

Femora extra abdomen posita; pars tibiæ inferior plumis tecta.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Linariæ in sylvis Europæ borealis habitant, nidificant; ova 4-5 *pariunt; granis victitant. Mas feminam incubantem alens. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps un peu ovale, peint de brun, de cendré, de roux, de blanc et de rouge.

Tête arrondie.

Bec court, garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, conique, plus haut que large, à dos anguleux et étroit, droit, très-aigu; mandibule supérieure entière; l'inférieure bidentée à sa base, sur chaque bord.

Narines rondes, cachées sous les plumes du *capistrum*.

Langue épaisse et charnue à sa base, ensuite cartilagineuse, aiguë.

Cou court.

Rémiges 1re., 2e. et 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; bas des jambes emplumé.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Sizerins* habitent et nichent dans les forêts de l'Europe boréale. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs; ils vivent de graines. Le mâle nourrit sa femelle pendant l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE SIZERIN BORÉAL. 1. *L. Borealis. L. Vertice sanguinolento; mento nigro; pectore purpurescente-rubro; fasciâ alarum duplici albidâ; uropygio albo rubroque maculato; rostro flavescente, suprà fusco; pedibus fuscis.*

Vertex couleur de sang; menton noir; poitrine d'un rouge-pourprâtre; croupion tacheté de blanc et de rouge; bec jaunâtre, brun en dessus; pieds bruns.

Cette espèce et la suivante ont été confondues par les ornithologistes modernes, quoique Brisson, Buffon et Mauduyit les aient très-bien distinguées; en effet, quand on les compare avec attention, l'on s'aperçoit que le *Sizerin cabaret* est moins long et moins gros que l'autre; qu'il a le croupion roussâtre et brun, avec une légère teinte de brun-rougeâtre vers les couvertures de la queue; que la couleur roussâtre qui domine sur une grande partie de son plumage, est presque partout remplacée par du blanchâtre chez le *Sizerin boréal*, sur lequel cette teinte est beaucoup plus pure en été qu'à l'automne et que pendant l'hiver; en outre, les plumes du croupion sont constamment blanches et d'un rouge rembruni. Si on consulte le genre de vie de ces deux espèces, l'on s'aperçoit qu'ils ont des habitudes différentes. Le *Sizerin boréal* ne vient dans nos contrées que tous les trois ou quatre ans, et souvent cinq ou six. Il arrive vers le mois de novembre, quelquefois plus tard, et il se conduit de même dans l'Amérique septentrionale, où le *Cabaret* ne se trouve pas. On le voit alors par troupes souvent très-nombreuses, et il y reste jusqu'au mois d'avril. Le *Cabaret*, qu'on voit rarement avec le précédent, se montre en France dans les mêmes cantons, presque tous les ans, et y reste depuis la fin d'octobre jusqu'au printemps, y vit quelquefois isolé, mais presque toujours en familles composées de neuf à douze individus, quelquefois plus, mais rarement au-dessus de vingt.

Le *Sizerin boréal* se plaît dans les lieux plantés d'aunes, dont il mange les graines; il fréquente les bois et se tient souvent à la cime des chênes, des bouleaux et des peupliers, s'accrochant, comme les *Mésanges*, à l'extrémité des petites branches, et il parcourt toutes les sommités avec un vivacité étonnante. Cette espèce se retire pendant l'été au Groenland, où elle fait son nid entre les branches des arbrisseaux, et le compose de trois couches; la première, qui est la plus épaisse, est tissue d'herbes sèches, entremêlées de quelques petits rameaux; la couche du milieu est plus mince et composée d'un mélange de plumes et de mousse; enfin, le duvet d'une espèce de fromager (*eriophorum vaginatum*, Linnée) forme la couche sur laquelle la femelle dépose cinq œufs d'un blanc-verdâtre, tachetés de roux, principalement vers le gros bout. Le ramage de cet oiseau est foible et plaintif, et il babille sans cesse en volant et en cherchant sa nourriture. Les oiseleurs de Paris l'appellent *grand Cabaret*.

Le mâle a le sommet de la tête d'un rouge de sang; une tache entre le bec et l'œil et le haut de la gorge, noirs; le devant du cou et la poi-

trine, d'un rouge-pourpré; le ventre et les parties postérieures, blancs; l'occiput, le manteau et les flancs, variés de brun sombre et de gris; le croupion, tacheté de rouge sur un fond blanc; les couvertures inférieures des ailes, blanches; les supérieures, d'un brun obscur; les petites et les grandes, terminées de blanc; les pennes, brunes et frangées de blanc-roussâtre en dehors; la queue, pareille à ces pennes, mais en été elle est bordée de blanchâtre. Les couleurs sont, en hiver, plus ternes, et le blanc est nuancé de roussâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère encore en ce qu'elle a le front blanc; le devant du cou et la poitrine, de cette couleur, avec des taches brunes sur leurs côtés. Le jeune mâle a le front blanc; le sommet de la tête, mélangé de gris-blanc et de rouge; le devant du cou et la poitrine, blancs. Le rouge commence à paroître sur ces parties quelque temps après la première mue. *Frisch, pl.* 10 (*Linaria vertice rubro*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 216 (*Sizerin ou petite Linotte de vigne*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *pag.* 138. *n.* 31. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Sizerin cabaret. 2. *L. Rufescens. L. Vertice sanguinolento; mento nigro; pectore purpurescente rubro; fasciâ alarum duplici rufâ; uropygio superiore fusco, inferiore rubello; rostro flavescente; pedibus fuscis.*

Vertex couleur de sang; menton noir; poitrine d'un rouge-pourprâtre; double bande rousse sur les ailes; croupion brun sur le haut, rougeâtre sur le bas; bec jaunâtre; pieds bruns.

Les *Cabarets* paroissent en France au mois d'octobre et y restent jusqu'au mois d'avril, époque où ils partent pour le Nord. Ils construisent leur nid sur des arbrisseaux, le composent de mousse, d'herbes et de petites racines sur les contours et en dessous, et de crins noirs à l'intérieur. La ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc-bleuâtre, tachetés de rouge, avec des zigzags bruns et isolés. Le ramage du mâle ressemble assez à celui de la *Fauvette d'hiver*, mais il est beaucoup moins fort.

Chez le mâle, le sommet de la tête est d'un rouge-sanguin; le *lorum* et le menton sont noirs; les joues, les sourcils et les couvertures inférieures des ailes, roussâtres; les supérieures, brunes et terminées de roussâtre; les rémiges et les rectrices, bordées de la même teinte en dehors et brunes dans le reste; le bas de la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un rouge-pourpré; l'occiput, le manteau, les côtés du cou et de la poitrine, variés de roussâtre et de brun; le croupion, roux et brun sur sa partie supérieure, ensuite d'un rougeâtre pâle; les couvertures inférieures de la queue et le milieu du ventre, d'un blanc sale. Le même, après sa première mue, a l'extrémité des plumes du sommet de la tête d'un gris-blanc, qui disparoît totalement au printemps.

Le jeune, dans son premier âge, n'a nulle apparence de rouge sur la tête; du reste il ressemble à la femelle, dont la gorge, le devant du cou et la poitrine sont roussâtres; le croupion est varié de brun et de roux; les couvertures supérieures de la queue sont tachetées de brun sur le milieu de la plume. La livrée du mâle de cette espèce et de la précédente, perd son éclat quand ils sont en captivité. La couleur du sommet de la tête prend un ton orangé sale, et le rouge des parties inférieures disparoît totalement. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 148 (*petite Linotte ou Cabaret*). *Frisch, pl.* 10 (*Linaria pectore subluteo*) (*jeune mâle et femelle*). *Buffon, pl. enl.* 485. *fig.* 2, *inexacte. L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

LXXVIIe. Genre.

GROS-BEC, *Coccothraustes. Loxia*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, coloribus variis pictum.

Caput subrotundum, rarè cristatum.

Rostrum validum, gibbum, crassum, acutum; mandibula superior aliis tam alta quàm frons, aliis fronte altior, interdùm basi calata, aut recta, aut apice declivis, sæpiùs integra, palato cavo, striis longitudinalibus munito.

Nares rotundæ, pervia, glabra vel plumilis recumbentibus tectæ.

Lingua crassa, compressa, apice cartilaginea et subbifida.

Collum mediocre.

Remiges 1^a., 2^a., 3^a., 4^a. *omnibus longissimæ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Loxiæ per omnes orbis terras habitant; in arbo-

ribus, dumis nidificant; ova 4-5 pariunt; granis, baccis, insectis victitant. Mas feminam plerisque incubantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, peint de diverses couleurs.

Tête un peu arrondie, rarement huppée.

Bec robuste, gibbeux, épais, arqué; mandibule supérieure aussi haute que le front chez les uns, plus haute chez les autres, quelquefois ciselée à la base, ou droite ou inclinée à la pointe, le plus souvent entière, à palais creux et strié longitudinalement.

Narines rondes, ouvertes, glabres ou cachées sous des petites plumes dirigées en avant.

Langue épaisse, comprimée, cartilagineuse et bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 1re., 2e., 3e., 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; partie inférieure des jambes couverte de plumes.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et posant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de 12 rectrices.

On trouve des *Gros-becs* dans tous les pays; ils nichent sur les arbres et dans les buissons. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs; il se nourrissent d'insectes, de graines et de baies. La plupart des mâles nourrissent la femelle quand elle couve et partagent l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. Bec à bords lisses.

LE GROS-BEC PROPREMENT DIT. 1. *C. Vulgaris. C. Lineâ alarum albâ; remigibus mediis apice rhombeis; rectricibus latere tenuiori basi nigris; rostro cinerescente; pedibus pallidè incarnatis.*

Ligne des ailes blanche; rémiges intermédiaires rhomboïdes à leur pointe; rectrices noires à la base, sur leur côté grêle; bec grisâtre; pieds d'une couleur de chair pâle. (*Pl. 144. fig. 3.*)

On rencontre cette espèce en France pendant toute l'année, où elle se tient en été dans les bois, et s'approche des habitations pendant l'hiver. Le cri du mâle est vif, mais foible, plus doux et caressant en amour, et qui approche du bruit d'une lime lorsqu'il est blessé ou en colère. On trouve son nid sur les arbres, à l'insertion des grosses branches contre le tronc; il est composé de petites racines et d'un peu de lichen. La ponte est de quatre œufs un peu pointus, tachetés de brun-olivâtre, avec des traits irréguliers, noirâtres et peu marqués, sur un fond vert-clair bleuâtre. Les petits naissent couverts de duvet, et sont nourris, dans leur premier âge, d'insectes, de chrysalides, etc. On doit agir avec précaution lorsqu'on veut les dénicher, car les vieux se défendent avec courage et mordent bien serré. Après les pontes, toute la famille se réunit et vit ensemble jusqu'au printemps, où chaque couple s'isole. Ayant, ainsi que les *Bouvreuils* et les *Pinsons d'Ardennes*, l'habitude d'ébourgeonner les arbres, on doit leur faire la chasse comme à des oiseaux destructeurs, mais non pas pour leur chair, car elle est sèche et sans saveur.

Cet oiseau, dont la taille est grosse et courte, a la tête et ses côtés d'une couleur marron, plus foncée sur le dos et sur les scapulaires, et tirant au gris sur le croupion; le dessus du cou, cendré; la base du bec, entourée d'une ligne noire; le *lorum*, le tour des yeux et la gorge, de cette couleur; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs, d'un rougeâtre mélangé d'un peu de fauve; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les petites du dessus des ailes, noirâtres; les grandes, cendrées; les plus éloignées du corps, d'un noir changeant en violet, et quelques-unes, blanches du côté extérieur, ce qui forme sur chaque aile une grande tache; enfin, plusieurs sont pareilles au dos, ainsi que les trois pennes alaires les plus proches du corps; d'autres pennes sont noires, avec leur extrémité et leur bord extérieur à reflets violets, et une tache blanche en dedans; plusieurs de ces pennes, les cinquième, sixième, septième et huitième, ont à leur bout une échancrure du côté inférieur, et les barbes de ce côté se recourbent en dehors; toutes celles qui suivent, jusqu'à la onzième, sont comme coupées carrément à leur pointe; les pennes intermédiaires de la queue sont noirâtres à leur origine, d'abord cendrées, ensuite couleur de marron dans leur milieu et blanches à leur bout. On retrouve encore ces couleurs qui se fondent ensemble sur les autres pennes, soit sur leur bord, soit à leur extrémité. Tel est le mâle.

La femelle en diffère par des teintes moins

vives. Le jeune est moucheté de jaunâtre, spécialement sur les parties supérieures, et son plumage est généralement terne. *Latham, Index* (*Loxia coccothraustes*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *pag.* 219. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 444. *pl. enl. n.* 99, 100. *L'Europe.*

L. 6 ¾. E.. P.. R. 12.

* * LE GROS-BEC A AILES BLEUES. 2. *C. Fascinans. C. Fusco-nigra, subtùs alba; rectricibus extimis albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un brun-noir; blanc en dessous; rectrices les plus éloignées du centre, blanches; bec et pieds noirâtres.

On rencontre cette espèce à la Nouvelle-Galles du Sud et au port Jackson. Son plumage est généralement d'un brun cendré, avec les ailes d'un bleu foncé; les pennes primaires, blanches à leur naissance; celles de la queue présentent un bleu plus pâle, et ont leur extrémité blanche. *Latham, Index, Suppl.* (*Loxia fascinans*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 521. *L'Australasie.*

L. 6 ¾. E.. P.. R. 12.

* * LE GROS BEC A AILES NOIRES ET BLANCHES. 3. *C. Leucoptera. C. Suprà nigricante-cærulea, subtùs alba; caudâ alisque nigris, his basi albis; rostro olivaceo; pedibus nigricantibus; caudâ cuneatâ.*

D'un bleu-noirâtre en dessus; blanc en dessous; queue et ailes noires; celles-ci blanches à leur base; bec olivâtre; pieds noirâtres; queue en forme de coin.

Cet oiseau se tient presque toujours seul, dans les halliers situés au milieu des terrains cultivés. C'est le *Pico-tringueno* de M. de Azara, qui l'a trouvé au Paraguay. Toutes ses parties inférieures sont blanches; les parties supérieures, d'un bleu nuancé de noirâtre; les ailes, noires, avec une bande blanche et interrompue à leur base; la queue est de la première couleur; les couvertures alaires les plus proches du dos ont quelques taches noirâtres. Chez quelques individus, les plumes du dos sont terminées de blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 445, *n.* 127. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 521. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC D'ANGOLA. 4. *C. Erythrocephala. C. Cinerascens; capite purpura pectore albo maculato; rostro pedibusque natis.*

Cendré; tête d'une nuance pourprée trine tachetée de blanc; bec et pieds in

Le plumage de cet oiseau d'Afrique e analogue à celui du *Gros-bec grivelin*, dé après. La tête et la gorge sont rouges; l du corps, les couvertures supérieures des celles de la queue, d'un cendré-bleu fonc que les pennes alaires et caudales; la q étagée. *Latham, Index* (*Loxia erythroce Edwards, Ois. pl.* 180 (*Sparrow of pa Brisson, Ornith. Append. p.* 78. *n.* 69 (*C d'Angola*). *L'Afrique.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* * LE GROS-BEC ASIATIQUE. 5. *C. Asia Cinerea; capite, tectricibus alarum remig apice nigris; abdomine rubescente; rostr pedibus rubris.*

Cendré; tectrices des ailes et pointe miges noires; abdomen rougeâtre; bec pieds rouges.

Lap-tzoy est le nom que les Chinois posé à cet oiseau, et sous lequel on auro décrire, car il y a bien d'autres *Gros-* Asie. Au reste, il a la tête noire; le d corps, d'un cendré-rougeâtre; le dessou cendré pur; le ventre, rouge pâle; les couvertures des ailes, leurs pennes et c la queue, noires; ces dernières ont leu mité blanche. *Latham, Index* (*Loxia as Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *pag. Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC AZULAM. 6. *C. Cyanea. rulea; remigibus, rectricibus, rostro p nigris; pedibus violaceis.*

Bleu; rémiges, rectrices, bec, d'un p noir; pieds violets.

Le nom sous lequel on a décrit ce *G* est celui que les Portugais lui ont imposé. confondu avec le *Gros-bec bleu* des Etat mais c'est une espèce particulière, qui se à Cayenne, au Brésil et au Paraguay. Il par paires, et jamais en bandes ni en fa dans les halliers, sans entrer dans les paroître dans les campagnes. On dit que l a un fort beau ramage.

Il a le *lorum* et le bord du front, no même que les grandes couvertures des ai

pennes et celles de la queue, dont les bords extérieurs sont bleus; le reste du plumage est de cette couleur, mais plus claire sur la tête, les côtés de la gorge et sur le haut de l'aile.

Chez la femelle, le bec est noirâtre; les pennes des ailes et de la queue sont brunes et frangées de rougeâtre, qui couvre le reste du plumage; les jeunes lui ressemblent. On voit quelquefois ces oiseaux vivans en France. *Latham, Index* (*Loxia cyanea*). *Brisson, Ornith. tom. 3. pag. 321. n. 6* (*Gros-bec bleu du Brésil*). *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 64. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE GROS BEC BLEU DES ÉTATS-UNIS. 7. *C. Cerulea. C. Carulea; alis fuscis, fasciâ basi purpureâ; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Bleu; ailes brunes, avec une bande pourprée à la base; bec noirâtre; pieds bruns.

On rencontre cette espèce dans les États-Unis, mais partout elle est rare. La couleur bleue de la tête et de tout le corps du mâle n'est qu'à l'extrémité des plumes, qui sont noires dans le reste; mais lorsqu'elles sont lisses et nullement dérangées, la première couleur est la seule qui paroisse, et paroît être à reflets violets. La base du bec est entourée de plumes noires; les petites couvertures des ailes ont leur bord bleu sur un fond brun; les moyennes sont totalement de cette couleur; les pennes, noirâtres en dedans et frangées de bleu chez des individus, de gris ou de vert chez d'autres; la queue est noire, bordée de bleu et arrondie à son extrémité.

La femelle a toutes les parties inférieures rousses; les sourcils, d'un bleu de ciel peu apparent; toutes les parties supérieures, brunes; le pli de l'aile, d'un noirâtre changeant en vert; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, noirâtres, et la plupart des premières, bordées de brun-roussâtre; les dernières, de blanc. L'individu donné par Catesby pour une femelle, est un jeune mâle qui commence à prendre les couleurs de l'adulte.

Le jeune, dans son premier âge, est d'un gris rembruni sur les parties supérieures, d'un gris-blanchâtre sur les inférieures; ensuite il prend, avant que d'être revêtu de tous les attributs de son sexe, une livrée variée de bleu et de gris; la couleur bleue est plus claire et moins éclatante que chez l'adulte, qui lui-même l'a moins belle que le vieux. Cette teinte règne sur le sommet de la tête, le dessus du cou, le croupion et sur le bord extérieur des pennes caudales; le gris occupe la gorge, le devant du cou, le dos et le ventre; la poitrine est jaspée de ces deux couleurs; un liséré bleu borde les couvertures des ailes, qui, dans le reste, sont brunes, de même que le bec et les pieds. *Catesby, Car. 1. pl. 39* (*Blue grosbeak*). *Latham, Index* (*Loxia cærulea*). *Brisson, Ornith. tom. 3. pag. 323. n. 7* (*Bouvreuil bleu de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 392* (*Bec rond ou Bouvreuil bleu d'Amérique*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC BOUVERET. 8. *C. Aurantia. C. Fulva; pileo, alis caudâque nigris; rostro fusco; pedibus rubescentibus.*

Fauve; dessus de la tête, ailes et queue, noirs; bec brun; pieds rougeâtres.

La tête, les ailes et la queue de ce *Gros-bec* d'Afrique sont noires; les pennes, bordées de la couleur orangée qui couvre le reste du corps. La femelle a la tête et la gorge noires; le dessous du corps, blanc; le dessus, d'un orangé moins vif que chez le mâle; les pennes alaires, bordées de gris-blanc. *Latham, Index* (*Loxia aurantia*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 387. pl. enl. n. 204. fig. 1 et 2. L'Afrique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC BRUNOR. 9. *C. Bicolor. C. Fusca, subtùs alba; rostro albido; pedibus fuscis.*

Brun; blanc en dessous; bec blanchâtre; pieds bruns.

Cette espèce des Grandes Indes est d'un brun foncé sur le dessus du corps, et chaque plume est bordée d'une nuance plus claire; un orangé-rougeâtre domine sur toutes les parties inférieures. Il y a une variété d'âge ou de sexe qui a le dessous du corps blanc. *Edwards, Ois. pl. 83. fig. 1* (*Little brown bulfinch*). *Latham, Index* (*Loxia bicolor*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 164. n. 40* (*petit Pinson rouge*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 137. Les Grandes-Indes.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* * GROS-BEC CAFRE. 10. *C. Cafra. C. Atra; remigibus fuscis; humeris sanguineis; rostro cinereo-fusco; pedibus griseis.*

Noir; rémiges brunes; épaules couleur de sang; bec d'un gris-brun; pieds bruns.

Quoique nous décrivions cet oiseau isolé-

ment, nous soupçonnons qu'il fait partie de l'espèce de la *Veuve à épaulettes*, mais sous son plumage d'hiver. Il se trouve dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance. Son naturel est sauvage et solitaire; son vol est pesant, et il ne se plaît que dans le voisinage des lacs, où il construit son nid. Ainsi que la *Veuve à épaulettes*, son plumage, hors le temps des amours, est pareil à celui de la femelle, et son habit de noce est d'un beau noir soyeux, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont blanches; le pli de l'aile est taché d'un rouge foncé; les pennes sont brunes et bordées de blanc; la queue est plus longue que le corps, et quelquefois du double. La femelle est cendrée, et le mâle lui ressemble pendant l'hiver. *Latham, Index* (*Loxia cafra*). *Thunberg, Act. Stockh.* 1784. *p.* 288. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 75. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 11. *C. Sulphurata. C. Fusco-olivacea; gutture ventreque luteis; superciliis flavis; rostro corneo; pedibus fuscescente-griseis.*

D'un olivâtre-brun; gorge et ventre jaunes; sourcils jaunes; bec couleur de corne; pieds d'un gris-brun.

La tête, le dessus du corps, la poitrine et les jambes de cet oiseau sont d'un vert-olive brunâtre; la gorge, le ventre, les couvertures du dessous de la queue et les sourcils, jaunes; les pennes alaires et caudales, brunes et bordées de vert-olive. *Latham, Index* (*Loxia sulphurata*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 225. *n.* 2. *pl.* 11. *fig.* 1. *L'Afrique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DU CAUCASE. 12. *C. Rubicilla. C. Coccinea, maculis acutis, triquetris albis varia; cervice et dorso canescentibus; abdomine et crisso dilutè roseis; remigibus primariis fuscis, margine obsoletè roseis; caudâ atro-nigrâ; rostro supra fusco, subtùs albido; pedibus nigris.*

Rouge et varié de taches pointues, triquètres et blanches; dessus du cou et dos grisâtres; abdomen et parties postérieures roses; rémiges primaires brunes et bordées de rose faible; queue d'un noir d'airain; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds noirs. (*Pl.* 145. *fig.* 1.)

On trouve ce Gros-bec dans les gorges du mont Caucase, où il vit en troupes, et préfère les lieux où croît l'argoussier (*hippophae rhamnoïdes*), dont il cherche les baies. Son cri ressemble à celui de notre *Bouvreuil.*

Le dessus de la tête et du corps, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge foncé, avec des taches triangulaires blanches; le ventre et les parties postérieures, d'une couleur de rose pâle, ondulée de blanchâtre; les couvertures inférieures de la queue, d'un rose rembruni; la base de toutes les plumes est d'un cendré foncé; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes sont brunes et bordées de rose; la queue a trois pouces et demi de longueur et est d'un noir luisant, à l'exception de sa penne la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle porte des couleurs plus sombres. *Latham, Index* (*Loxia rubicilla*). *Guldenst. Nov. Act. Petrop.* 19. *p.* 464. *n.* 1. *pl.* 12. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 93. *L'Asie septentrionale.*

L. 7 ½ E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC A COLLIER. 13. *C. Collaris. C. Superciliis mentoque nigris; gutture corporeque subtùs albis, suprà plumbeis; alis caudâque nigris; rostro pallidè flavo; pedibus albis.*

Sourcils et menton noirs; gorge et dessous du corps, blancs; dessus plombé; ailes et queue noires; bec d'un jaune pâle; pieds blancs.

Cette espèce du Paraguay, que M. de Azara décrite sous le nom de *Pico grueso gargantilla*, se plaît dans les lieux humides, les terres couvertes de récoltes, les broussailles, et jamais dans les campagnes entièrement découvertes. Son nid est composé de petites racines et de rameaux, et placé sur un arbuste. Sa ponte est de trois œufs pointillés de violet, sur un fond brun. Les petits naissent sans duvet; les premières plumes qui paroissent sont d'un brun clair. Ils suivent leurs père et mère sans avoir la face emplumée. Les mâles se réunissent en petites bandes, les femelles forment des troupes séparées, et ils ne se divisent par paires qu'au temps de la ponte. La femelle est chargée seule du soin de nourrir, de conduire et de protéger les petits. De son côté, le mâle n'a d'autre occupation que de charmer les ennuis de sa compagne par un chant aussi agréable, et de la visiter quelquefois.

Il a une ligne noire au-dessus de l'œil, laquelle part de la base du bec; le menton, de cette couleur; un trait blanc prend naissance à l'angle de la bouche et va se joindre à une grande plaque de la même couleur, dont le corps est couvert, et au-dessous de cette plaque

il y en a une autre sur le devant du cou ; tout le reste des parties inférieures est blanc ; les supérieures sont d'une teinte plombée et bleuâtre ; les ailes et la queue brunes. La femelle diffère du mâle en ce que son corps est brun, mais cette couleur est plus foncée en dessus qu'en dessous ; le devant et les côtés du cou sont d'un blanc pâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 452. n. 25. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 3. p. 525. L'Amérique australe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC CHANGEANT. 14. *C. Mutans. C. Vertice nigro ; gutture albo ; jugulo, pectore ventreque sordidè albis ; corpore suprà dilutè fusco ; rostro nigricante ; pedibus plumbeis.*

Vertex noir ; gorge blanche ; devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc sale ; dessus du corps d'un brun clair ; bec noirâtre ; pieds plombés.

C'est encore à M. de Azara que nous devons la connoissance de cette espèce, qu'il appelle *pico variable*. On rencontre ce *Gros-bec* au Paraguay, en troupes peu nombreuses, et quelquefois mêlé avec d'autres espèces. Il fréquente les lieux marécageux et leurs environs, où il cherche les petites semences des plantes aquatiques, sur lesquelles il se perche, ainsi que sur de petits buissons. On ne le rencontre point dans les bois, on ne le voit jamais perché sur les arbres ni sur les arbrisseaux un peu élevés, et il ne fréquente point les plaines découvertes. Le mâle et la femelle font entendre le même ramage. Les couleurs des femelles sont constantes et différentes de celles des mâles, qui au contraire sont très-changeantes ; ce qui peut donner lieu à les présenter comme des espèces distinctes ; mais M. de Azara a acquis des connoissances suffisantes pour assurer qu'ils appartiennent tous à la même espèce.

Les attributs communs aux deux sexes sont d'avoir le bec et les tarses pareils, une partie des couvertures supérieures de l'aile, brune, et l'autre partie blanche ; les couvertures supérieures de leurs dernières pennes et celles de la queue, noirâtres et bordées de brun-noir ; les petites couvertures, d'un noirâtre peu apparent ; les rémiges et les rectrices d'un noirâtre ardoisé, avec une bande blanche, interrompue vers le bout de deux lignes et demie. Cette distribution des couleurs est commune aux deux sexes et à toutes les variétés dans les mâles, dont le plus grand nombre a du noir velouté sur la tête et au-dessus de l'œil ; du blanc sur la gorge, lequel remonte en pointe sur chaque côté jusque sur l'occiput ; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale ; les parties postérieures, d'un brun clair.

Des individus ont l'occiput et le haut du cou presque blancs, et le croupion blanchâtre ; chez d'autres, le dessus de la tête est seulement noirâtre ; le reste de la tête et une partie du cou sont d'un noir profond. M. de Azara a reconnu que plusieurs mâles de la même bande varioient plus ou moins dans les couleurs du corps, jamais dans celles des ailes et de la queue. Toutes les femelles ont le dessus de la tête et les parties supérieures d'un brun clair ; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures, d'un blanc pâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 454. n. 126. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 525. L'Amérique australe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DE VIRGINIE ou LE CARDINAL HUPPÉ. 15. *C. Cardinalis. C. Cristata, rubra ; capistro nigro ; rostro pedibusque sanguineis.*

Huppé ; rouge ; *capistrum* noir ; bec et pieds couleur de sang. (*Pl. 146. fig. 3.*)

Ce *Gros-bec*, qui joint à un joli plumage une voix mélodieuse et sonore, habite les pays tempérés de l'Amérique septentrionale. On nous l'apporte souvent vivant, et on le nourrit, dans nos volières, avec du millet et du chenevis ; mais cette dernière graine, quoiqu'il en soit très-friand, abrège ses jours.

Le mâle a la tête parée d'une huppe, qu'il peut remuer à volonté et qu'il remue souvent ; cette aigrette et la plus grande partie de sa livrée sont d'un beau rouge ; cette couleur devient plus foncée sur les ailes et sur la queue, dont les parties internes sont brunes ; une bande étroite, noire, entoure le bec et s'étend un peu sur le menton.

La femelle porte des couleurs moins vives ; un brun-rougeâtre domine sur son plumage ; mais il est plus clair et plus pâle en dessous du corps. Les jeunes portent une huppe très-peu apparente et un plumage plus terne que celui de la femelle. *Latham, Index (Loxia cardinalis). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 252. Buffon, Hist.*

nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 458. pl. enl. n. 37. L'Amérique septentrionale.

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC CENDRÉ. 16. *C. Cinerea. C. Fusco-nigricans; capite cristato; abdomine albido; rostro albo; pedibus rubris.*

D'un brun-noirâtre; tête huppée; abdomen blanchâtre; bec blanc; pieds rouges.

Sparrman a publié la figure de cet oiseau, qui se trouve dans les îles de Malacca et de Java.

Ce *Gros-bec* a les plumes de la tête longues et formant une huppe qui tombe sur la nuque; un brun-cendré, presque blanc sur le ventre, domine sur tout son plumage, à l'exception des pennes de la queue, qui sont noires et bordées de blanc à l'extérieur; celle-ci est assez longue et arrondie à son extrémité. *Sparrman, Fasc. 4. pl. 88. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 526. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC CHANTEUR. 17. *C. Canora. C. Sordidè virescens, subtùs cinerea; genis fuscis, fimbriâ flavâ cinctis; rostro atro; pedibus albidis.*

D'un verdâtre sale; cendré en dessous; joues brunes et entourées d'un bord jaune; bec noir; pieds blanchâtres. (*Pl. 148, fig. 4, sous le nom de Gros-bec brun.*)

On voit, dans les Illustrations de Brown, la figure de cet oiseau, que l'on dit habiter dans l'Amérique méridionale, et que Latham a décrit d'après un individu vivant. Le dessus de la tête, le dos, les ailes et la queue sont d'un vert sale; les joues, brunes et bordées de jaune; cette bordure commence à la gorge et passe sur les oreilles; la poitrine et le ventre sont cendrés. La taille de cet oiseau est celle de la *Mésange. Latham, Index (Loxia canora). Brown, Illust. p. 56. pl. 24. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 526. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DU COROMANDEL. 18. *C. Capensis. C. Atra; uropygio tectricibusque alarum luteis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; croupion et tectrices des ailes jaunes; bec et pieds noirs.

Cette espèce est répandue sur la côte d'Afrique, depuis le royaume d'Angola jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Elle se plaît dans les buissons touffus qui sont sur le bord des rivières. Ses œufs sont cendrés et piquetés de noir.

Le mâle, sous son plumage de noces, a les plumes de la tête soyeuses et noires; le cou, une partie du dos, les ailes, la queue et tout le dessous du corps, de la même couleur; les plumes scapulaires, le bas du dos et le croupion, d'un beau jaune (sur quelques individus ces dernières parties sont noires); les pennes des ailes ont leur bordure extérieure jaune, et les grandes couvertures, une frange gris-blanche.

Le même, pendant la mauvaise saison, ressemble à sa femelle, dont Buffon a publié l'image sur la *pl. enl. n. 659, fig. 1.* Il est alors d'un gris-brun varié de noirâtre sur le dessus du corps; d'un blanc obscur varié de noir sur les parties inférieures, les côtés de la tête et les couvertures du dessus de la queue; d'un jaune pâle sur celles des ailes et le croupion; noir sur les pennes alaires et caudales; brun sur le bec et les pieds. *Latham, Index (Loxia capensis). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 171. n. 45 (Gros-bec du Cap de Bonne-Espérance). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 456. pl. enl. n. 101. fig. 1. L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DOMINO. 19. *C. Punctularia. C. Badia; abdomine nigro, albo maculato; rostro pedibusque fuscis.*

Couleur de marron; abdomen noir, tacheté de blanc; bec et pieds bruns.

La tête, le dessus du cou, du dos et des ailes de ce petit *Gros-bec*, que l'on trouve aux Grandes-Indes, sont d'un brun-marron; la gorge, les pennes des ailes et de la queue, d'un brun foncé; quelques taches blanches ou grises sur le croupion; le devant du cou, la poitrine et les flancs, variés de taches blanches entourées d'un liséré noirâtre et traversées par un trait de la même teinte; le ventre est blanc dans le milieu; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-roussâtre. *Latham, Index (Loxia punctularia). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 239. n. 9. Buffon, pl. enl. n. 139. fig. 1. Les Grandes-Indes.*

L.. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A DOS DORÉ. 20. *C. Aurea. C. Nigra; dorso aureo; tectricibus alarum dilutè fuscis, nigro maculatis; pedibus carulescentibus.*

Noir; dos doré; tectrices des ailes d'un brun

clair tacheté de noir; pieds bleuâtres. (*Pl.* 145. *fig.* 2.)

Les rapports qu'on remarque entre le plumage de cet oiseau et celui du *Gros-bec du Coromandel*, nous font soupçonner que ce n'est pas une espèce distincte et particulière. On le trouve au Bengale.

La tête et le cou sont d'un noir foncé; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un jaune-doré; les couvertures des ailes, d'un brun clair tacheté de noir; la poitrine et le ventre, de cette dernière couleur. *Latham, Index* (*Loxia aurea*). *Brown, Illust. pl.* 25 (*Golden-backed grosbeak*). 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 528. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS BEC ÉRYTHRIN. 21. *C. Erythrina. C. rubescente cinerea, subtùs alba; capitis, uropygii gutturisque pennis apice ruberrimis; remigibus rectricibusque fuscis, margine lutescentibus; rostro pedibusque fusco-corneis.*

D'un cendré-rougeâtre; blanc en dessous; plumes de la tête, du croupion et de la gorge, très-rouges à la pointe; rémiges et rectrices brunes et bordées de jaunâtre; bec et pieds d'une couleur de corne brune.

Pallas a trouvé ce *Gros-bec* en Sibérie et dans les forêts épaisses et solitaires près des rivages du Volga et de la Samara, où il est connu sous le nom de *Moineau rouge*. C'est un oiseau peu méfiant et dont le chant est désagréable. Sa grosseur est celle du *Verdier*, mais sa tête est plus petite. Il a les *lorums* gris; la tête, le cou et la gorge, rouges; le dessus du corps cendré, avec des jets rougeâtres; les couvertures des ailes bordées de cette couleur et brunes dans le reste; leurs pennes et celles de la queue, brunes et liserées de jaune; la queue est fourchue.

La femelle est d'un cendré-jaunâtre en dessus du corps; blanche sur les côtés de la tête et sur le menton; marquée de brun obscur sur le cou; noirâtre sur la queue et grise sur ses bords. *Gmelin, Syst. nat.* (*Loxia erythrina*). *Latham, Index* (*Fringilla rosea, var.*). *Pallas, Nov. Comm. Petrop.* 14. *p.* 587. *pl.* 23. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *pag.* 528. *La Sibérie.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

LE GROS-BEC FASCIÉ. 22. *C. Fasciata. C. Fuscescens, lunulis nigris; remigibus, caudâ genisque fuscis; his fasciâ rubrâ lineâque nigrâ circamscriptis; rostro cerulescente-grisèo; pedibus incarnatis.*

Brunâtre, à lunules noires; rémiges, queue et joues brunes; celles-ci entourées d'une bande rouge et d'une ligne noire; bec d'un gris-bleuâtre; pieds incarnats. (*Pl.* 148, *fig.* 3, *sous le nom de Gros-bec rayé.*)

Le ramage du mâle de cette espèce, qu'on trouve communément au Sénégal, et qu'on voit souvent vivant en France, est un gazouillement continuel et si foible, qu'on ne l'entend que lorsqu'on est très-près du chanteur; mais son cri est presqu'aussi fort que celui de notre moineau. Ce *Gros-bec*, qu'on appelle à Paris *Coucoupé*, devient très-familier, est d'une complexion amoureuse et ne demande qu'à nicher, mais sans un degré de chaleur plus forte que celle de nos étés; les femelles périssent à la ponte, surtout si elles pondent pendant notre hiver.

Le mâle a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures des ailes d'un brun pâle, marqué de lignes noires demi-circulaires; les joues brunes et bordées d'une bande rouge, au-dessous de laquelle est une bandelette noire; les plumes de la poitrine et du ventre, d'un brun pâle et foiblement bordées de noir; les ailes et la queue, brunes.

La femelle a des teintes plus claires que celles du mâle, et les lignes sont moins apparentes; les joues sont du même blanc qui couvre le ventre. *Latham, Index* (*Loxia fasciata*). *Brown, Illust. p.* 66. *pl.* 27 (*Fasciated grosbeak*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux chanteurs, pl.* 58. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 528.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC FERRUGINEUX. 23. *C. Ferruginea. C. Capite mentoque fuscis; corpore suprà nigro, subtùs ferrugineo; rectricibus remigibusque atris, margine flavis; rostro corneo; pedibus pallidis.*

Tête et menton bruns; dessus du corps noir; dessous ferrugineux; rectrices et rémiges noires et bordées de jaune; bec couleur de corne; pieds pâles.

Le pays de cet oiseau, décrit par Latham, n'est pas connu. La tête et la gorge sont brun-noirâtres; la poitrine est d'un ferrugineux foncé; le reste du dessous du corps d'un jaune de rouille, très-pâle sur l'anus; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées de jaune. *La-*

tham, Index (*Loxia ferruginea*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 529.

L. 6. E.. P.. R. 12.

**LE GROS-BEC A FRONT JAUNE. 24. *C. Butyracea. C. Virescens; capite dorsoque nigro maculatis; corpore subtùs flavo; caudâ, remigibus, rostro pedibusque nigris.*

Verdâtre; tête et dos tachetés de noir; dessous du corps jaune; queue, rémiges, bec et pieds noirs.

Le chant de cet oiseau du Cap de Bonne-Espérance est, dit-on, fort agréable; le mâle est tacheté de noir en dessus, et de cette couleur sur les ailes et la queue; du reste, il ressemble à la femelle, qui a le front, les sourcils et les tempes jaunes; le reste du plumage, vert, tacheté de brun en dessus et de jaune en dessous; la queue un peu fourchue, noirâtre et terminée de blanc. *Latham, Index* (*Loxia butyracea*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 529. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

**LE GROS-BEC DE GAMBIE. 25. *C. Melanocephala. C. Lutea; capite atro; rostro cinereo; pedibus carulescente-cinereis.*

Jaune; tête noire; bec cendré; pieds d'un gris-bleu.

C'est d'après Albin que l'on a décrit ce *Gros-bec d'Afrique*, dont l'iris, la tête, la gorge et le devant du cou sont noirs; le reste du corps est jaune et mélangé de vert. *Albin, Oiseaux, tom.* 3. *pl.* 62. *Latham, Index* (*Loxia melanocephala*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 230. *n.* 5. *L'Afrique.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*LE GROS-BEC GRIS ou LE FLUTEUR. 26. *C. Cantans. C. Fusca, lineis obsoletis atris; subtùs alba; caudâ fuscâ, cuneiformi; rostro violaceo-plumbeo; pedibus cærulescentibus.*

Brun, avec de foibles lignes noires; blanc en dessous; queue brune, cunéiforme; bec d'un plombé-violet; pieds bleuâtres.

Ce charmant petit oiseau, qu'on nous apporte souvent vivant du Sénégal, multiplie facilement dans nos volières et mérite les soins des amateurs. Le chant du mâle est flûté, moelleux, mais d'une foible étendue; il a une forte analogie avec le murmure d'un petit ruisseau, entendu à une certaine distance. Un trou d'arbre est ordinairement l'endroit que choisit la femelle pour y nicher et y déposer six à huit œufs blancs, produit ordinaire de sa ponte.

Les plumes de la tête et de la nuque sont d'un gris-brun, terminées de blanchâtre et arrondies en forme d'écailles; les plumes scapulaires et le dos, variés de lignes étroites et noirâtres sur un fond gris-ferrugineux, plus foncé sur le bas du dos; le croupion, les couvertures supérieures et les pennes de la queue, noirs; le dessus de l'aile et ses pennes primaires, d'un brun sombre; ses pennes secondaires, grises et foiblement rosées; les côtés du cou et la poitrine, nuancés de roux; la gorge et tout le dessous du corps, d'un gris perlé. La femelle et le jeune ne diffèrent du mâle adulte qu'en ce que leurs couleurs sont moins vives. *Latham, Index* (*Loxia cantans*). *Brown, Illust. p.* 66. *pl.* 27 (*Brown grosbeak*). *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 57, (*Loxie grise*). *L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

*LE GROS BEC GRIS-ALBIN. 27. *C. Grisea. C. Cæruleo-grisea; collo et fronte albis; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

D'un gris-bleu; cou et front blancs; bec noir; pieds brunâtres. (*Pl.* 146, *fig.* 4, *sous le nom de Gros-bec de Virginie.*)

Ce petit *Gros-bec*, que l'on dit se trouver dans la Virginie, y est sans doute fort rare; car Wilson, à qui on est redevable d'une histoire presque complète des oiseaux des Etats, n'en fait pas mention.

A l'exception du cou et d'une partie de la tête, qui sont blancs, le reste du plumage est gris. *Latham, Index* (*Loxia grisea*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 467. *pl. enl. n.* 393. *fig.* 1 (*Gros-bec de Virginie*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

*LE GROS-BEC GRIS-BRUN. 28. *C. Javensis. C. Fusco-cinerea; capillitio, remigibus et rectricibus nigris; temporibus abdomineque cinereo-albicantibus; rostro nigricante; pedibus flavicantibus.*

D'un gris-brun; sinciput, rémiges et rectrices noirs; tempes et abdomen d'un gris-blanc; bec noirâtre; pieds jaunâtres.

Sparrman a trouvé cet oiseau dans les îles de Sumatra et de Java. Sa taille est celle du *Bouvreuil*, et son plumage d'un brun-grisâtre; le dessus de la tête noir; tout le dessous du corps, jusqu'au ventre, pareil au dessus, mais plus pâle;

les parties postérieures sont blanches ; les pennes primaires de l'aile, noires ; les secondaires, brunes et bordées de ferrugineux ; la queue est noire. *Sparrman, pl.* 89. *Latham, Index* (*Loxia javensis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 530. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC GRIVELIN. 29. *C. Erythrocephala. C. Cinerascens ; capite purpurascente ; pectore albo maculato ; rostro pedibusque incarnatis.*

Gris ; tête d'une nuance pourprée ; poitrine tachetée de blanc ; bec et pieds incarnats. (*Pl.* 146. *fig.* 2.)

Des auteurs se sont trompés en indiquant le Brésil pour la patrie de cet oiseau, car il ne se trouve qu'en Afrique, particulièrement dans le royaume d'Angola.

Ayant eu occasion de le voir vivant, nous avons remarqué que toutes ses habitudes, ses mœurs, son chant, ne différoient en rien de ceux du *Gros-bec fascié ;* mais le mâle a la tête et la gorge d'un beau rouge ; le dessus du cou, du corps et des ailes d'un brun clair ; les couvertures des ailes terminées par des taches jaunâtres ; ce qui donne lieu à diverses bandes transversales sur l'aile ; le devant du cou et la poitrine sont d'un jaune très-clair, avec des lunules brunes ; les plumes du ventre et des parties postérieures, blanchâtres dans le milieu, traversées par des raies brunes, bordées et terminées de noir ; les pennes alaires et caudales d'un brun sombre en dedans ; les pennes secondaires, tachetées de jaune à leur extrémité, et celles de la queue terminées de blanc ; les yeux bleuâtres.

La femelle a la tête et la gorge d'un gris-brun. En général, ses couleurs sont ternes et moins décidées que celles du mâle. Le jeune diffère de l'adulte en ce qu'il est d'un cendré-brun sur le corps, gris à l'extrémité des couvertures supérieures de l'aile et des pennes de la queue ; et enfin en ce que les taches des parties inférieures sont moins nombreuses et moins régulières. *Edwards, Oiseaux, pl.* 130 (*Sparrow of paradise*). *Brisson, Ornith. Appendice, p.* 78. *n.* 69 (*Cardinal d'Angola*). *L'Afrique occidentale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A CROUPION JAUNE. 30. *C. Hordeacea. C. Nigra ; capite, collo uropygioque fulvis ; temporibus albis ; abdomine cinereo.*

Noir ; tête, cou et croupion fauves ; tempes blanches ; abdomen gris.

La taille de cet oiseau des Grandes-Indes est celle de la *Lavandière ;* la tête, le cou et le croupion sont fauves ; les tempes blanches ; les plumes scapulaires, les jambes, le bas-ventre et le bord des pennes de la queue, gris ; le reste du plumage est noir. *Latham, Index* (*Loxia hordeacea*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 527. *Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC DE L'ÎLE DE BOURBON. 31. *C. Striata. C. Fusca, ferrugineo striata, subtùs alba ; jugulo nigro ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Brun, rayé de ferrugineux ; blanc en dessous ; devant du cou noir ; pieds et bec noirâtres.

Ce petit *Gros-bec*, qui ne surpasse guère en grosseur notre *Roitelet*, a la tête et le dessous du corps bruns ; la gorge et le devant du cou noirâtres ; les parties postérieures blanches ; les ailes et la queue pareilles à la gorge. *Latham, Index* (*Loxia striata*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 243. *n.* 11. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 153. *L'Afrique méridionale.* (*Pl.* 150. *fig.* 1.)

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC DES INDES. 32. *C. Indica. C. Cristâ rubrâ ; capistro rubro ; rostro pedibusque flavis.*

Huppé et rouge ; bec et pieds jaunes.

Séba, d'après lequel on a décrit cet oiseau, le donne pour un *Perroquet*, mais qui a trois doigts en avant et en arrière, et Brisson en a fait un *Gros-bec*, dont tout le plumage est d'un beau rouge ; les couvertures des ailes sont d'une teinte plus obscure que les autres parties ; les doigts fort longs ; les ongles aigus et recourbés. C'est un oiseau fort douteux, comme plusieurs figurés dans Séba. *Latham, Index* (*Loxia indica*). *Séba, Mus.* 1. *pl.* 60. *fig.* 4 (*Psittacus cristatus ruber minor ex insulâ Boetensi*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 252. *n.* 16. *Les Grandes-Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC JACOBIN. 33. *C. Malacca. C. Badia ; capite abdomineque nigris ; rostro cærulescente ; pedibus fuscis.*

Bai ; tête et abdomen noirs ; pieds bruns. (*Pl.* 149. *fig.* 3, *et pl.* 148. *fig.* 1. *Femelle.*)

On a tellement confondu dans les Ornithologies les petits *Gros-becs* des Indes, qu'on appelle en France *Jacobins* et *Dominos*, qu'il est difficile de distinguer les espèces que désignent ces deux dénominations. Des auteurs en font

des races distinctes, d'autres des variétés les unes des autres ; enfin on les donne encore pour mâle et femelle de la même espèce. Au reste, il nous paroît certain que ceux que les curieux appellent *Dominos*, sont plus petits que les *Jacobins*, et que le plumage de tous présente de grands rapports.

Le *Jacobin* de cet article a l'iris, la tête, le cou, le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau noir ; la poitrine et les côtés du ventre, blancs ; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un marron clair ; leurs pennes et celles de la queue, de la même couleur à l'extérieur et brunes en dedans. Tel est le mâle. La femelle en diffère en ce que ses couleurs sont moins vives et ont moins d'éclat. *Latham, Index* (*Loxia malacca*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 237 (*Gros-bec de Java*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 468. *pl. enlum. n.* 139. *fig.* 3. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Gros-bec jaunatre. 34. *C. Flavicans. C. Flava ; dorso virescente ; capite fulvo ; rostro nigro ; pedibus pallidis.*

Jaune ; dos verdâtre ; tête fauve ; bec noir ; pieds pâles.

On le trouve en Asie. La tête, le cou, la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont jaunes ; cette teinte est plus pâle sur le dessus de la tête ; le dos, les ailes et la queue sont d'un jaune-verdâtre. *Latham, Index* (*Loxia flavicans*). *Amœn. Acad.* 4. *p.* 244. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 139. *n.* 44. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 532. *Les Indes.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec jaune. 35. *C. Flava. C. Capite, nuchâ, corpore subtùs flavis ; genis nigricante-rubris ; gulâ nigrâ ; corpore suprà fusco.*

Tête, nuque et dessous du corps jaunes ; joues noirâtres ; gorge noire ; dessus du corps brun.

Ce *Gros-bec* d'Afrique a les joues d'un rouge-noirâtre ; la gorge noire ; la tête, la nuque et toutes les parties inférieures, d'un beau jaune ; le dessus du corps, les ailes et la queue, bruns. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 532. *L'Afrique.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec lunulé. 36. *C. Nitida. C. Ligeolis transversis, interruptis, nigris notata ; corpore suprà fusco, subtùs albido ; uropygio rostroque rubris ; pedibus flavescentibus.*

Marqué de lignes transversales, interrompues et noires ; dessus du corps brun, dessous blanchâtre ; croupion et bec rouges ; pieds jaunâtres.

Un brun-olive couvre tout le dessus et un blanc sale le dessous du corps de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, et chaque plume est terminée par un petit croissant noir ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec des raies transversales d'une nuance plus foncée ; l'iris, le bas du dos et le croupion sont rouges. *Latham, Index* (*Loxia nitida*). *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 60. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 533. *L'Australasie.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Gros-bec de Malabar. 37. *C. Malabarica. C. Cinerea ; remigibus rectricibusque nigris ; gulâ crissoque albis ; rostro nigro.*

Cendré ; rémiges et rectrices noires ; gorge, couvertures inférieures de la queue blanches ; bec noir.

Chez ce *Gros-bec* de l'Inde, la gorge est blanche ; le corps, cendré ; le bas-ventre, la queue et les ailes sont noirs. *Latham, Index* (*Loxia malabarica*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 79. *Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gros bec mélanure. 38. *C. Melanura. C. Capite caudâque nigris ; cervice fuscâ ; gutture et uropygio griseis ; abdomine rufescente ; crisso albo ; remigibus nigris, primoribus versus apicem, secundariis margine interiori albis ; rostro pedibusque flavis.*

Tête et queue noires ; nuque brune ; gorge et croupion gris ; abdomen roussâtre ; couvertures inférieures de la queue blanches ; rémiges noires ; les primaires, blanches vers la pointe, et les secondaires sur leur bord interne ; bec et pieds jaunes.

Sonnerat a fait connoître ce *Gros-bec* de la Chine, dont on conserve la dépouille au Muséum d'histoire naturelle. Le mâle a la tête noire ; le cou d'un brun-terreux ; la gorge grise ; des plumes noires à reflets bleuâtres sur les ailes, et d'autres ayant une tache blanche à leur extrémité ; les pennes alaires noires, excepté le tiers des plus grandes ; la queue entièrement noire ; le croupion gris, et le ventre d'une jolie couleur

cannelle claire. La tête de la femelle est grise, et les pennes de ses ailes sont frangées de blanchâtre. *Latham, Index* (*Loxia melanura*). *Sonnerat, Voyage 2. p. 199* (*Gros-bec de la Chine*). *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 533.*

L. 6 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC MOUCHETÉ. 39. *C. Guttata. C. Dorso, alis caudâque obscurè fuscis; genis, gutture pectoreque rubris; ventre fusco, albo maculato; rostro caruleo-violaceo, marginibus fulvo; pedibus fuscis.*

Dos, ailes et queue d'un brun obscur; joues, gorge et poitrine rayées; ventre brun, tacheté de blanc; bec d'un violet-bleu, et fauve sur les bords; pieds bruns.

Le naturaliste Perrein a rapporté ce *Gros-bec* de Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo. Son chant est agréable; il se plaît près des habitations, se nourrit de diverses graines et donne à son nid une forme ronde, dont l'ouverture est au sommet. La ponte est de cinq ou six œufs, tachetés de bleu et de rouge.

Le mâle est d'un brun foncé sur le dessus de la tête, le dos, les ailes et la queue; d'un beau rouge autour des yeux et sur les joues, la gorge, la poitrine et les couvertures supérieures de la queue, dont les inférieures sont, de même que le ventre, d'une couleur brune, mouchetée de blanc. La femelle en diffère par moins de vivacité dans la couleur rouge, et en ce qu'elle n'a point de taches blanches sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 58* (*Loxie mouchetée*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 532. L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC MUNGULE. 40. *C. Atricapilla. C. Capite, gulâ, jugulo pectoreque anteriore nigris; pectoris inferiore ventreque spadiceis; abdomine crissoque nigris; remigibus rectricibusque nigricantibus, rubescente-fusco extùs marginatis; rostro nigro, basi inferiori albo; pedibus nigris.*

Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine, noirs; bas de la poitrine et ventre châtains; abdomen et parties postérieures, noirs; rémiges et rectrices noirâtres, bordées en dehors de brun-rougeâtre; bec noir, blanc à sa base inférieure; pieds noirs.

Le nom conservé à cette espèce, est celui qu'elle porte dans les Grandes-Indes. Le mâle a la tête enveloppée d'un capuchon noir, qui descend sur la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, dont le bas est de la couleur marron qui couvre le ventre; les parties postérieures sont noires; le croupion et les petites couvertures supérieures de la queue, d'un marron brillant; les flancs bruns; les pennes alaires et caudales, noirâtres et bordées à l'extérieur d'un brun-rougeâtre.

La femelle, dont Edwards a publié la figure, pl. 43, est d'un cendré nuancé d'un brun terne sur la tête, le dessus du cou et du corps; d'un gris-blanc un peu rosé sur la gorge et les parties inférieures; blanche sur les couvertures supérieures de la queue; le bec est cendré et les pieds sont couleur de chair. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 53. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 13. p. 534. Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC NOIR ET ROUGE. 41. *C. Hæmatina. C. Capite, mento, corpore suprà, ventris medio, alis caudâque nigris; gulâ, jugulo pectoreque rubris; rostro carulescente-nigro; pedibus fuscis.*

Tête, menton, dessus du corps, milieu du ventre, ailes et queue noirs; gorge, devant du cou et poitrine rouges; bec d'un noir-bleuâtre; pieds bruns.

Ce *Gros-bec* d'Afrique a la tête, le menton, le dessus du cou et du corps, les ailes, la queue et le milieu du ventre noirs; le reste du plumage rouge. Cet oiseau constitue une espèce très-distincte du *Rouge-noir*, qui est un individu de celle du *Gros-bec orix. Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 67* (*Loxie hæmatine*). *L'Afrique.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC NONETTE. 42. *C. Collaria. C. Flavescens; pectore collarique flavis; temporibus rostroque nigris; pedibus fuscescentibus.*

Jaunâtre; poitrine et collier jaunes; tempes et bec noirs; pieds brunâtres.

Ce *Gros-bec*, qu'on rencontre aux Indes orientales, a le sommet de la tête et le dessus du corps d'un bleu-verdâtre; les tempes noires; le croupion et le dessous du corps d'un blanc-roux; un collier de cette même teinte autour du cou; une bande transversale noire sur la poitrine; les ailes variées de roux-jaune et de noir; la queue de la dernière couleur. On rapproche

de ce *Gros-bec*, le *Grivelin à cravate* (*pl. enl.* de Buffon, *n.* 659, *fig.* 2). Les différences qu'on remarque entre ces deux oiseaux, sont peut-être celles qui distinguent les sexes. Au reste, le *Grivelin* a les parties supérieures d'un bleu-verdâtre foncé; un collier blanc autour du cou; une bande noire sur la poitrine, mais plus large que chez le précédent; la couleur du dessous du corps incline plus au roux. On le trouve en Afrique, dans le royaume d'Angola. *Latham, Index* (*Loxia collaria*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 466. pl. enl. n. 393. fig. 3. Les Indes.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec noir a bec blanc. 43. *C. Albirostris. C. Niger; aliquis remigibus primoribus basi albis; rostro concolore; pedibus incarnatis.*

Noir; quelques rémiges primaires blanches à leur base; bec de cette couleur; pieds incarnats.

Il ne faut pas confondre cet oiseau d'Afrique avec le *Loxia torrida* (*Bouvreuil à bec blanc*), qu'on dit se trouver à la Guyane, et qu'on donne pour le même que le *Gros-bec à ventre roux*, décrit ci-après, et qui a toujours le bec noir, quoi qu'on en dise.

Celui de cet article est totalement d'un beau noir, avec un peu de blanc au pli de l'aile et sur le bord extérieur de quelques-unes de ses pennes. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 535. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gros-bec noir-souci. 44. *C. Bonariensis. C. Capite et cervice caruleis; corpore suprà nigricante, subtùs flavo; abdomine crissoque sulphureis; remigibus rectricibusque nigricantibus, margine caruleis; rostro nigricante; pedibus rubescentibus.*

Tête et nuque bleues; dessus du corps noirâtre; dessous jaune; abdomen et couvertures inférieures de la queue couleur de soufre; rémiges et rectrices noirâtres et bordées de bleu; bec noirâtre; pieds rougeâtres.

Commerson a trouvé cette espèce à Buenos-Ayres. Le mâle et la femelle, dit-il, ont l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques, aussi les voit-on toujours ensemble; ils se plaisent dans les jardins et les terres cultivées, et ils vivent d'herbes et de graines.

La tête, le dessus du cou, le bord externe des pennes alaires et caudales sont bleus; les rémiges, les rectrices et le dessous du corps, noirâtres; la queue, le devant du cou et la poitrine, d'une couleur souci; le ventre et les couvertures supérieures de la queue, d'un jaune-soufre; les ongles aigus, arqués et creusés en gouttière. *Latham, Index* (*Loxia bonariensis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 150.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec orchef. 45. *C. Chrysocephala. C. Grisea; pileo flavo; temporibus albidis; abdomine albido, fusco maculato; rostro incarnato; pedibus flavescentibus.*

Gris; dessus de la tête jaune; tempes blanchâtres; abdomen de cette couleur et tacheté de brun; bec incarnat; pieds jaunâtres.

Chez ce *Gros-bec* du Bengale, le dessus de la tête est d'un beau jaune; les plumes des parties supérieures du corps, brunes et bordées d'une nuance plus pâle; la poitrine porte une bande transversale de cette couleur; les parties postérieures sont d'un blanc-jaunâtre; les côtés de la tête, au-dessous des yeux, et la gorge, blancs; les ongles gris. L'individu figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, offre quelques dissemblances, mais on ne doute pas qu'il soit de la même espèce. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins vives. *Latham, Index* (*Loxia bengalensis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 95. n. 11* (*Moineau du Bengale*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 466. pl. enl. n. 393. fig. 2* (*Gros-bec des Indes*). *Les Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec orix. 46. *C. Orix. C. Grisea; fronte abdomineque nigris; collo uropygioque fulvis; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Gris; front et abdomen noirs; cou et croupion fauves; bec noir; pieds incarnats.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, a un ramage composé de sons aigres, durs et assez semblables au bruit que fait le rouage d'un pendule qu'on remonte. Ces *Gros-becs* se plaisent près des ruisseaux et dans les marais couverts de joncs et de roseaux; c'est dans ces lieux qu'ils font leurs nids près les uns des autres; ils les attachent à la tige des plantes aquatiques, leur donnent une forme demi-sphérique et placent l'entrée au centre. La ponte est de quatre ou cinq œufs verts.

Ces oiseaux subissent deux mues par an, l'une au mois de juillet et l'autre au mois de janvier; les mâles se revêtent à la première de leur habit de noces. Ils ont alors le front, le sinciput, les côtés de la tête, le haut de la gorge, la poitrine et

et le ventre d'un noir velouté; les ailes et la queue, brunes et bordées de gris-blanc à l'extérieur; le reste du plumage d'un rouge de feu, foncé sur l'occiput et sur le cou.

Après la seconde mue, les mâles ressemblent aux femelles, dont le dessus de la tête et du corps est d'un gris sombre, tacheté de brun; les couvertures supérieures des ailes sont bordées et terminées de blanc; les pennes alaires et caudales, brunes; les joues d'un roux-jaunâtre; la gorge, le ventre et les parties postérieures d'un blanc sale qui devient jaunâtre sur le devant du cou et de la poitrine; le bec est brun et le tarse d'une couleur de chair pâle. Le mâle, sous sa belle livrée, est remarquable en ce qu'il a les plumes de la nuque du cou et du haut de la poitrine larges et comme coupées carrément à leur pointe. Il les relève quand il est agité de quelque passion, et semble alors avoir la tête entourée d'une sorte de fraise. Nous avons fait la même remarque chez le *Moineau ignicolor*, qui présente dans son plumage une analogie presque parfaite avec celui de cet article. *Latham, Index* (*Loxia orix*). *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 114. n. 21* (*Cardinal du Cap de Bonne-Espérance*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 496. pl. enl. n. 6. fig. 2. et pl. enl. n. 309. fig. 2* (*Rouge-noir*). *L'Afrique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC PERLÉ. 47. *C. Perlata. C. Suprà nigra, subtùs fusca; versus caudam albo nigroque varia.*

Noir en dessus; brun en dessous, et varié de noir et de blanc vers la queue.

On le trouve en Afrique, dans le royaume de Juida. Sa taille est celle du *Roitelet;* la tête et le dessus de son corps sont noirs; le dessous est blanc, avec un mélange de blanc et de noir sur les jambes et vers la queue. *Latham, Index* (*Loxia perlata*). *Salerne, Ois. p. 278. n. 16. 1e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 13. p. 737. L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A POITRINE NOIRE. 48. *C. Pectoralis. C. Nigra, subtùs alba; fasciâ pectoris nigrâ, duplicique alarum albâ; caudâ rotundatâ; pedibus fuscis; rostro nigro.*

Noir en dessus, blanc en dessous; bande noire sur la poitrine; deux raies transversales blanches sur les ailes; queue arrondie; pieds bruns; bec noir.

Cet oiseau, que Latham dit venir de l'Amérique, a de grands rapports avec le *Gros-bec jacobin.* Tout le dessus du corps est noir, de même qu'une bande transversale sur la poitrine; les parties inférieures sont blanches; la queue est arrondie et noire. *Latham, Index* (*Loxia americana*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 537. L'Amérique.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC PRASIN. 49. *C. Prasina. C. Viridi-olivacea, subtùs cano-flavicans; uropygio rubro; rostro nigro; pedibus flavicantibus.*

D'un vert-olivâtre; dessous d'un grisâtre-jaunâtre; croupion rouge; bec noir; pieds jaunâtres.

C'est d'après Sparrman que nous décrivons cette espèce, qu'il a vue dans l'île de Java. Le mâle porte un plumage vert-olive, avec le croupion rouge; les deux pennes intermédiaires de la queue sont de cette couleur en dessus; les autres, pareilles sur les bords et noires dans le reste. La femelle est en dessus d'un brun-olivâtre, et d'un gris-jaune en dessous; d'un rouge terne sur le croupion; cendrée sur les pennes des ailes, dont huit secondaires sont blanchâtres sur leur bord antérieur et à leur pointe; la queue est noire et terminée de blanc. *Sparrman, Mus. Carls. fasc. 3. pl. 72, 73. Latham, Index* (*Loxia prasina*). *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 13. p. 537.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC A QUEUE BLANCHE. 50. *C. Leucura. C. Capite et tectricibus alarum cinereis, dorso flavo; pectore abdomineque flavescentibus; caudâ albâ; rectricibus extimis nigris; rostro pedibusque rubris.*

Tête et couvertures des ailes cendrées; dos jaune; poitrine et abdomen jaunâtres; queue blanche; dernières rectrices noires; bec et pieds rouges. (*Pl. 151. fig. 4.*)

La tête et les couvertures des ailes de cet oiseau du Brésil sont cendrées; le dos est d'un beau jaune; cette couleur est pâle sur la poitrine et le ventre; les pennes de la queue sont blanches, à l'exception des deux extérieures qui sont noires. *Latham, Index* (*Loxia leucura*). *Brown, Illust. p. 77. pl. 29* (*White-tailed wax-bill finch*). *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 537. L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A QUEUE COURTE. 51. *C.*

Brevicauda. C. Fronte uropygioque dilutè caruleis; collo suprà, dorso superiore, alis caudâque rubescente-fuscis; tectricibus alarum majoribus extùs albis; jugulo pectoreque rubro fuscoque lineatis; rostro fusco; pedibus carulescente albis.

Front et croupion d'un bleu clair; dessus du cou, haut du dos, ailes et queue d'un brun-rougeâtre; grandes tectrices des ailes blanches en dehors; devant du cou et poitrine rayés de rouge et de brun; bec brun; pieds d'un blanc-bleuâtre.

C'est d'après Muller que nous décrivons ce *Gros-bec*, qui habite dans l'île de Ceylan. Il a le front, le bas du dos et le croupion d'un bleu clair; la tête, le dessus du cou, le haut du dos, les ailes et la queue, d'un brun-rougeâtre; le bord extérieur des rémiges et des rectrices, d'un brun clair; les grandes couvertures des ailes, blanches en dehors; mais les deux plumes les plus proches du dos ont leur bord d'un bleu clair; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont rouges et variés de petites lignes brunes; la queue est terminée de blanc; le bas-ventre est d'un blanc-bleuâtre.

La femelle a la tête, le dessus du corps et les ailes bruns; le croupion et les couvertures supérieures de l'aile, comme le mâle; les parties inférieures, d'un brun-rougeâtre, à l'exception du bas-ventre qui est blanc. *Muller, Various subj. of nat. Hist. pl. 42. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 537.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 12.

*Le Gros-bec a queue en éventail. 52. *C. Flabellifera. C. Spadicea; subtùs dilutior; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque atris.*

Dessus châtain; d'une nuance plus claire en dessous; rémiges, rectrices, bec et pieds noirs. (*Pl. 145. fig. 3.*)

Ce *Gros-bec* se trouve en Virginie, où il est connu sous le nom de *fan-tail* (queue en éventail); mais il y est très-rare. Il a le dessus du corps brun-rougeâtre; cette couleur est plus pâle sur le croupion et incline plus au rouge sur les parties inférieures; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres. La femelle diffère du mâle en ce que le ventre et la poitrine sont gris. *Latham, Index (Loxia flabellifera). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 463. pl. enl. n. 380. L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec quinticolor. 53. *C. Quinticolor. C. Genis dorsoque rubescentibus; vertice colloque suprà cinereis; alis et caudâ fuscis; uropygio aurantio; tectricibus caudæ inferioribus nigris; rostro basi plumbeo, dein albo rubroque; pedibus nigris.*

Joues et dos rougeâtres; *vertex* et dessus du cou cendrés; ailes et queue brunes; croupion orangé; couvertures inférieures de la queue noires; bec plombé à sa base, ensuite blanc et rouge; pieds noirs.

Le plumage de cet oiseau des îles Moluques est de cinq couleurs; les ailes et la queue sont brunes; cette couleur prend un ton rougeâtre sur les joues et sur le dos, est remplacée par un joli gris sur le dessus de la tête et du cou; par une belle couleur orangée sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le bord extérieur de ses pennes; par du noir mat sur ses couvertures inférieures, sur les jambes et le haut de la gorge; enfin, par du blanc pur sur le devant du cou, la poitrine et le ventre. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 54 (Loxie quinticolor). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 538. Les Grandes-Indes.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Gros-bec rayé. 54. *C. Lineata. C. Nigra, hypochondriis, remigibus secundariis et à basi ad medium primoribus nigro alboque striatis; abdomine, crisso rostroque albis; pedibus atris.*

Noir; flancs, rémiges secondaires et primaires, de la base au milieu, rayées de noir et de blanc; abdomen, couvertures inférieures de la queue et bec blancs; pieds noirs.

Cet oiseau, que Latham a décrit d'après un individu vivant, a la tête, le cou, la poitrine, les petites couvertures des ailes et la queue noirs; les flancs, les pennes de l'aile, rayés de noir et de blanc dans une partie de leur longueur; le ventre est de la dernière couleur. *Latham, Index (Loxia lineata). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 538.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec rose. 55. *C. Rosea. C. Rosea; occipite, collo suprà, dorso tectricibusque alarum fusco variis; ventris abdominisque medio albo; remigibus rectricibusque fuscis, roseo extùs marginatis; rostro pedibusque dilutè fuscis.*

Rose; occiput, dessus du corps, dos et tectrices des ailes variés de brun; milieu du ventre et de l'abdomen, blanc; rémiges et rectrices

brunes, bordées de rose à l'extérieur; bec et pieds d'un brun clair.

On apporte quelquefois de l'Inde cette espèce vivante en Europe, où elle s'acclimate facilement si on la tient à l'abri du froid.

Le mâle est d'une belle couleur rose, variée de gris-brun sur l'occiput, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes; pure et vive sur le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs; elle se fond insensiblement dans le blanc qui règne sur le ventre et les parties postérieures; elle sert encore de bordure extérieure aux pennes alaires et caudales, qui dans le reste sont d'un gris-brun. Tel est cet oiseau dans la saison des amours, après laquelle il prend la livrée de sa femelle, qui est brune sur la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes et de la queue; elle est tachetée de gris-brun sur la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs. Les jeunes lui ressemblent. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 65* (*Loxie rose*). 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 559. Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE GROS BEC ROSE-GORGE. 56. *C. Rubricollis. C. Nigra; pectore purpureo; ventre, alarum fasciâ basique remigum albis; rostro pedibusque fuscis.*

Noir; poitrine pourprée; ventre, bande et base des ailes, blancs; bec et pieds bruns. (*Pl. 147, fig. 1, sous le nom de Gros-bec de la Louisiane.*)

Le blanc, le noir et le rouge sont les trois couleurs qui se partagent le plumage du mâle de cette espèce, que l'on trouve dans les Etats-Unis; la première règne sur le croupion, la poitrine, le ventre, les couvertures inférieures de la queue, les moyennes des ailes, ses quatre premières pennes, depuis leur origine jusqu'à leur milieu, le dessous des trois pennes caudales les plus extérieures de chaque côté, et forme des taches sur les grandes couvertures et les pennes secondaires des ailes; la seconde couvre la tête, le haut de la gorge, le dessus du cou, le dos, les petites couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue; la troisième domine sur la gorge, le devant du cou et s'étend en longueur sur le milieu de la poitrine, dont les côtés ont quelques taches de cette couleur, de même que les petites couvertures des ailes; des individus en ont aussi sur la gorge et sur les flancs.

La femelle, qui a été donnée pour une espèce particulière, sous le nom de *Loxia obscura*, a les plumes de la tête, de la partie supérieure du cou et du dos noirâtres et bordées de brun; les couvertures supérieures des ailes, pareilles à la tête et terminées de blanc; la gorge et toutes les parties postérieures, de cette couleur et tachetées de brun; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun sombre; les latérales de la queue, d'un blanc sale en dedans.

Le jeune mâle, dans son premier âge, ressemble à la femelle, et il a, après sa première mue, le bec brun en dessus, de couleur de corne en dessous; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un brun sombre tacheté de roussâtre; les ailes et la queue, noires; les petites couvertures, l'extrémité des pennes secondaires, l'origine des quatre premières pennes de l'aile, l'intérieur des pennes latérales de la queue, le ventre et les parties postérieures, blancs; la gorge, de cette couleur et pointillée de rose foncé; le devant du cou et la poitrine, tachetés de brun et de rouge; les pieds bruns. *Latham, Index* (*Loxia Ludoviciana*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 247. n. 14* (*Gros-bec de la Louisiane*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 460. pl. enl. n. 153. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC SOCIAL. 57. *C. Socia. C. Rufo-fusca; subtùs flavescens; capistro nigro; caudâ brevi; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un brun-roux; jaunâtre en dessous; *capistrum* noir; queue courte; bec noir; pieds bruns.

Totti est le nom que cette espèce porte au Cap de Bonne-Espérance et dans l'Inde, et celui de *social* a été donné à ces *Gros-becs*, parce qu'ils se réunissent en troupes considérables, souvent au nombre de huit cents à mille, qui choisissent un grand mimosa ou un aloès pour y établir leur habitation, à laquelle ils travaillent de concert; ils la construisent avec des joncs et autres plantes fibreuses, tissues ensemble. Cette habitation est divisée en compartimens ou cellules et a plusieurs issues irrégulièrement placées, ou plutôt, composée d'autant de nids qu'il y a de couples, à deux pouces à peu près de distance les uns des autres. Chaque année, la masse totale augmente avec le nombre des nouveaux couples, jusqu'à ce que l'arbre ne puisse plus la soutenir. Les herbes qu'ils emploient

se nomment *boshmanes grass*; comme l'on trouve dans ces nids des ailes et des pieds d'insectes, il paroît que ces oiseaux en nourrissent leurs petits. La société vit dans la concorde et la paix, sans tumulte, sans querelle; mais elle a, dans des petits *Perroquets* qui vivent aussi réunis, des ennemis qui les chassent de leur domicile et s'en emparent pour eux. Ces nids sont fort nombreux, et on les trouve dans les lieux retirés, à l'abri des grands vents et derrière des montagnes.

Ce *Gros-bec* a le *lorum* noir; les parties supérieures, d'un brun-roux; les inférieures, jaunes; les côtés de la tête jaunâtres et la queue courte.

Sparrman a décrit, ainsi que Latham, un individu, sous le nom de *Loxia totta*, qu'on regarde comme faisant partie de cette espèce; chez lui, les pennes des ailes et de la queue sont noires, avec leur extrémité blanche; le dessus du corps est brun-terreux; le dessous blanc-brunâtre; le front vert-brun; le bec presque blanc; les pieds sont noirs.

On fait mention d'un autre individu, qui semble aussi appartenir à la même espèce; cet oiseau a six pouces de longueur; le bec et les pieds couleur de corne; le plumage d'un gris-terreux, plus foncé en dessus et sur les plumes latérales de la queue, avec des taches sur les côtés du ventre; le *lorum*, le tour de la mandibule inférieure et la gorge sont noirs. Il est probable que ces différences caractérisent l'âge et les sexes. *Latham, Index* (*Loxia socia*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 540. *L'Afrique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC TACHETÉ. 58. *C. Maculata. C. Pennis corporis superioribus atris, versus apicem albo maculatis; inferioribus exalbidis, atro striatis; remigibus rectricibusque exteriori latere exalbidis; rostro pallido; pedibus fuscescentibus.*

Plumes de la partie supérieure du corps noires et tacherées de blanc vers leur extrémité; celles des inférieures, blanchâtres et rayées de noir; rémiges et rectrices blanchâtres à l'extérieur; bec pâle; pieds brunâtres.

On dit que cette espèce se trouve dans le nord des Etats-Unis et qu'elle y est rare. Les plumes du dessus du corps sont brunes, et toutes, à l'exception de celles des couvertures de l'aile et de ses pennes, ont une tache blanche à leur extrémité; le dessous du corps est d'un blanc sale, rayé de noirâtre; une strie d'une teinte pâle se fait remarquer au-dessus de chaque œil; les pennes latérales de la queue ont leurs barbes extérieures blanches, et une tache de cette couleur, à l'intérieur, vers leur pointe; les autres, ainsi que les pennes alaires, sont bordées de blanc sale; leurs couvertures inférieures, jaunes. *Latham, Index* (*Loxia maculata*). *Pennant, Arct. Zool. p.* 350. *n.* 213. *pl.* 16 (*Spotted grosbeak*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 541. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC A TÊTE BLANCHE. 59. *C. Ferruginosa. C. Ferruginea; rostri basi, jugulo, maculâ abdominis, alarum apice nigris; capillitio cerviceque albicantibus; rostro cinereo; pedibus nigris.*

Ferrugineux; base du bec, devant du cou, tache de l'abdomen et pointes des ailes, noirs; sinciput et nuque blanchâtres; bec cendré et pieds noirs.

On doit à Sparrman la connoissance de ce *Gros-bec*, qu'il a trouvé dans l'Inde. Le mâle a la tête et la nuque blanes; les plumes de la base du bec et la gorge, noirs; une grande tache de cette couleur sur le ventre, près des jambes; les pennes des ailes, noires; celles de la queue et le reste du plumage, ferrugineux. La femelle est généralement brune, et cette couleur prend un ton cendré sur les parties inférieures du corps. *Sparrman, Fasc.* 4. *pl.* 90 *et* 91. *Latham, Index, Suppl. n.* 3 (*Loxia ferruginosa*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *pag.* 541. *L'Inde orientale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC A TÊTE DORÉE. 60. *C. Chrysocephala. C. Capitis medio, alis caudâque auratis; pennis gutturis jugulique plumbeis, apice albidis; corpore suprà cærulescente, subtùs fuscescente; rostro suprà nigricante, subtùs flavescente; pedibus obscurè olivaceis.*

Milieu de la tête, ailes et queue dorés; plumes de la gorge et du devant du cou de couleur de plomb, blanchâtres à leur extrémité; dessus du corps bleuâtre; dessous brunâtre; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'un olivâtre obscur.

Le seul individu de cette espèce, que M. de Azara a vu au Paraguay, étoit mutilé, et il n'est pas certain qu'il fût adulte. Au reste, la description que ce naturaliste en fait sous le nom de *Pico dorado aplomado*, servira de guide

à celui qui le rencontrera. La base entière du bec, la moitié de la tête, les ailes et la queue sont dorées; les plumes de la gorge et du devant du cou, de couleur de plomb et terminées de blanchâtre; le dessus et le dessous du corps, de cette même teinte de plomb, mais rembrunie sur les parties inférieures; les jambes mordorées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 443. *n.* 122. 2e *edit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 542.

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

**LE GROS-BEC A TÊTE NOIRE. *61. C. Melanocephala. C. Gutture albo; semi-torque capiteque nigris; corpore subtùs rubescente; fasciâ alarum albâ; pennis colli superiore dorsique nigris, apice nigricante fuscis; rostro nigro; pedibus nigrescentibus.*

Gorge blanche; demi-collier et tête noirs; dessous du corps rougeâtre; bande blanche à travers les ailes; plumes du dessus du cou et du dos noires, et d'un brun-noirâtre à leur pointe; bec noir; pieds noirâtres.

C'est encore au même naturaliste espagnol que l'on doit la description de cette espèce, qu'il a vue au Paraguay, et qu'il appelle *Pico capita nigra*. On la trouve dans les buissons des terres en culture, et elle se perche jusqu'au bout de leurs petites branches, qu'elle choisit sèches ou peu feuillées.

Chez le mâle, la gorge et la moitié du devant du cou sont blanches; cette couleur est suivie d'un collier très-noir et large de deux lignes; le reste de la partie antérieure du cou, la poitrine, le ventre, le dos, l'espace compris entre les deux oreilles, les petites couvertures des ailes, l'extrémité des grandes et moyennes les plus rapprochées du corps et le bord des dernières pennes sont rougeâtres; le reste des couvertures est noir, ainsi que celui des ailes, qui ont une bande transversale blanche; la queue est noire et terminée de blanchâtre; les couvertures supérieures de cette partie sont presque de la première couleur et terminées de roux; le sommet et les côtés de la tête, d'un noir velouté; on remarque une petite tache blanche entre les narines et l'angle antérieur de l'œil; une autre pareille entre l'angle de la bouche et la moitié du dessous de l'œil, et un trait noir au-dessous de celle-ci; les plumes du dessus du cou et du haut du dos sont noires et terminées de brun-roussâtre; le dessous des pennes alaires est blanc jusqu'à la moitié de leur longueur et noirâtre sur le reste.

La femelle a le menton blanchâtre; la gorge marbrée de noir et de roux; les parties postérieures et le croupion, rougeâtres; quelques taches de cette couleur sur les couvertures supérieures de l'aile; une bandelette également rougeâtre de chaque côté de la mandibule inférieure et s'étendant jusqu'à la nuque; les parties supérieures, jusqu'au croupion, brunes; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *pag.* 448. *n.* 124. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 542. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A VENTRE JAUNE. *62. C. Flaviventris. C. Suprà olivacea, fusco maculata; subtùs flava; remigibus rectricibusque fuscis, margine olivaceis; fasciâ suprà oculari flavâ; pedibus griseis.*

Olivâtre, tacheté de brun en dessus; jaune en dessous; rémiges et rectrices brunes et bordées d'olivâtre; bande, au-dessus de l'œil, jaune; pieds gris. (*Pl.* 186. *fig.* 4.)

Cet oiseau d'Afrique a les plumes de la tête, du cou et du dos brunes dans leur milieu, et d'un vert-olive sur les côtés, de même que les couvertures supérieures de l'aile; le croupion, de la dernière couleur et sans mélange; tout le dessous du corps, d'un jaune vif; un trait de cette teinte sur les yeux; les pennes des ailes, brunes et bordées de vert-olive; celles de la queue, noirâtres et frangées de même. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins vives. *Latham, Index* (*Loxia flaviventris*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 227. *n.* 3. *pl.* 11. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 543. *L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A VENTRE NOIR. *63. C. Melanogastra. C. Subtùs nigra; capite, hypochondriis tectricibusque caudæ flavis; alis rectricibusque fuscescentibus; rostro nigro.*

Noir en dessous; tête, flancs et rectrices de la queue jaunes; ailes et rectrices brunâtres; bec noir. (*Pl.* 148. *fig.* 2.)

Ce *Gros-bec*, que l'on rencontre en Afrique, subit deux mues pendant l'année, dont il résulte deux livrées différentes; après l'une il est d'un beau jaune sur la tête, le manteau et les cou-

vertures supérieures de la queue ; quelquefois mélangé d'un brun clair sur diverses parties ; la gorge, la poitrine et le ventre sont noirs ; les ailes et la queue, brunâtres. Sous l'autre livrée, son plumage est brun. *Latham, Index* (*Loxia afra*). *Blad-bellied gros-beak, Brown, Illust. p. 58. pl. 24. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 543. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC A VENTRE ROUX. *64. C. Rufiventris. C. Nigra ; pectore et abdomine badiis ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Noir ; poitrine et abdomen d'un rouge-brun ; bec noir ; pieds couleur de plomb.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, au Paraguay et au Brésil, où elle se tient près des habitations, dans les jardins. On la rencontre au Paraguay, dans les broussailles situées au milieu des terrains cultivés.

Le plumage du mâle est généralement noir, à l'exception du ventre et des parties postérieures, qui sont roux ; du pli de l'aile, de ses couvertures inférieures et de la base de ses premières pennes, qui sont blancs. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est brune en dessus et rousse en dessous et sur le croupion ; son bec est d'un brun foncé, avec du jaunâtre à la base de sa partie inférieure.

Le *Pico nigro y canela* de M. de Azara, que nous rapprochons du précédent, en diffère cependant en ce qu'il a neuf lignes de plus et qu'il n'a que quelques plumes rousses sur le ventre. Nous rapprochons de cette espèce, comme femelle ou comme jeune, le *Pico pardo y canela* de M. de Azara, et nous croyons que ce n'est pas le *Bec-rond à ventre roux de Cayenne*, quoique Sonnini l'y rapporte.

Buffon donne au mâle un bec blanc ; cependant nous avons vu sept ou huit individus qui venoient de Cayenne et du Brésil, et aucun ne l'avoit de cette couleur. Ne l'auroit-on pas confondu avec le *Gros-bec noir à bec blanc* qui habite l'Afrique ? *Latham, Index* (*Loxia torrida*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 388* (*Bouvreuil à bec blanc*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le GROS-BEC VERDATRE. *65. C. Virens. C. Virens, humeris cæruleis.*

Verdâtre ; épaules bleues.

Linnée dit qu'on trouve cet oiseau à Surinam, et qu'il a les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes bleues ; leurs pennes et celles de la queue, noires et bordées de verdâtre ; le reste du plumage, de cette dernière couleur. *Latham, Index* (*Loxia virens*). (*Blue-shouldered gros-beak.*) 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 544. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC dit VERDIER DE LA CHINE. *66. C. Sinensis. C. Capite colloque virescente-griseis ; dorso dilutè fusco ; remigibus primoribus à basi ad medium flavis, cæterùm nigris, apice griseis ; secundariis intùs nigris, extùs griseis ; crisso flavo ; rostro pedibusque virescente-flavis.*

Tête et cou d'un gris-verdâtre ; dos d'un brun clair ; rémiges primaires jaunes, depuis la base jusqu'au milieu ; noires sur le reste, grises à la pointe ; secondaires de cette couleur en dehors, noires en dedans ; couvertures inférieures de la queue jaunes ; bec et pieds d'un jaune-verdâtre.

Sonnerat est le premier qui ait décrit cet oiseau, qu'il a vu à la Chine. La tête et le cou sont d'un gris-verdâtre ; le dos et les petites plumes des ailes, d'un brun clair, excepté celles du bord de l'aile qui sont noires ; les moins longues des grandes pennes, de cette couleur du côté intérieur, et d'un gris-roux du côté extérieur ; les autres pennes, jaunes jusqu'à la moitié, noires dans le reste et terminées par une bande grise demi-circulaire ; le ventre est d'un roux-terreux ; les couvertures inférieures de la queue sont jaunes ; ses pennes, noires et terminées par une bande blanche. *Latham, Index* (*Loxia sinensis*). *Sonnerat, Voyage, tom. 2. p. 202. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 13. p. 544. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GROS-BEC dit LE VERDIER SANS-VERT. *67. C. Africana. C. Virescente, fusco griseoque varia, subùs alba ; pectore fusco vario ; remigibus primoribus et rectricibus lateralibus margine rufo-albis ; extimis maculâ albâ notatis.*

Varié de verdâtre, de brun et de gris ; blanc en dessous ; poitrine variée de brun ; rémiges primaires et rectrices latérales bordées de blanc-roux ; les plus extérieures de celles-ci marquées d'une tache blanche.

Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Espérance ce *Verdier*, dont la gorge et le dessous du corps sont blancs ; la poitrine est variée de brun ; le dessus de la tête et du corps, mêlé de

gris et de brun-verdâtre; le bas du dos et toutes les couvertures de la queue sont roussâtres; celles des ailes, d'un roux décidé; les grandes couvertures, les grandes pennes des ailes et les latérales de la queue ont une bordure d'un blanc-roussâtre; la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache blanche. *Latham, Index* (*Loxia africana*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 186. L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC VERMICULÉ. 68. *C. Variegata. C. Capite, genis guttureque nigris; uropygio corporeque subtùs lineis vermiculatis fuscis; occipite, collo suprà dorsoque griseo-fuscis; remigibus nigris; rostro suprà fusco, subtùs albo; pedibus fuscescente-griseis.*

Tête, joues et gorge noires; croupion et dessous du corps avec des lignes vermiculées brunes; occiput, dessus du cou et dos d'un gris rembruni; rémiges noires; bec brun en dessus, blanc en dessous; pieds d'un gris-brunâtre.

Ce *Gros-bec* des Indes a le dessus de la tête, les joues et la gorge noirs; le croupion et le dessous du corps, blancs, avec des raies vermiculées; l'occiput, le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures et les pennes de la queue, d'un gris-brun nuancé de jaunâtre; les pennes des ailes, d'un ton plus foncé; les couvertures et les pennes de la queue, pareilles à la tête; les deux intermédiaires dépassent les autres de six lignes, et toutes les latérales sont égales entre elles.

Le *Gros-bec des Moluques* (*Loxia molucca*) présente dans son plumage de grands rapports avec le précédent; mais il n'a point les deux pennes du milieu de la queue plus longues que les autres. Ne seroit-ce point la femelle? *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 51* (*Loxie vermiculée*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 544. Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC WEEBONG. 69. *C. Bella. C. Grisea, nigro transversim lineata; loris nigris; rostro uropygioque rubris; pedibus pallidè fuscis.*

Gris et rayé transversalement de noir; *lorums* noirs; bec et croupion rouges; pieds pâles.

Le nom qu'on a conservé à cet oiseau est celui qu'on lui a imposé au port Jackson, où il paroît vers le mois de mai. Il a l'iris, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un beau rouge; le bord du front et le tour de l'œil, noirs; le reste de la tête, le dessus du cou, le haut du dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes, celles de la queue, la gorge et le devant du cou, d'un gris-cendré foncé, qui s'éclaircit sur les parties postérieures; des petites lignes noires coupent cette couleur en dessus et en dessous du corps. La femelle est totalement pareille au mâle. *Latham, Index* (*Loxia bella*). *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl. 55* (*Loxie vermiculée*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 545. L'Australasie.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC NOIR. 70. *C. Nigra. C. Nigra; collo superiore dorsoque albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; dessus du cou et dos tachetés de blanc; bec et pieds noirs.

Cette espèce se trouve au Sénégal. Elle est totalement d'un noir profond, avec quelques mouchetures blanches sur le dessus du cou et sur le dos. *L'Afrique occidentale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC SAVIGNY. 71. *C. Savignyi. C. Vertice nuchâque spadiceis; dorsi pennis nigris et flavescente-rufo marginatis; gulâ et pectorali fasciâ nigris; abdomine albo.*

Vertex et nuque couleur de marron; plumes du dos noires et bordées de roux-jaunâtre; gorge et bandelette sur la poitrine noires; abdomen blanc.

Le nom que nous avons imposé à cet oiseau est celui du savant naturaliste qui le premier l'a fait connoître. M. Temminck l'appelle *Gros-bec espagnol* (*Fringilla hispaniolensis*). On le trouve en Egypte, en Sicile, dans l'Archipel et dans le midi de l'Espagne. Il a le sommet de la tête et la nuque d'une couleur marron vive et très-foncée; les plumes du manteau, noires et bordées de roux-jaunâtre; la gorge, le devant du cou et une bandelette sur la poitrine, noirs; le milieu du ventre et du bas-ventre, les joues et les sourcils, blancs; les flancs, tachetés longitudinalement de noir. *Savigny, Système des Oiseaux d'Egypte et de la Syrie, pl. 3. fig. 7. L'Europe et l'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

B. *Bec ciselé près du capistrum et à bords lisses.*

LE GROS-BEC-PADDA BRUN. 72. *C. Fuscata. C. Vertice fusco; fronte, superciliis, mento pectore-*

que nigris ; corpore suprà vinoso-fusco ; jugulo fusco ; genis corporeque subtùs albis ; rostro plumbeo ; pedibus cærulescente griseis.

Vertex brun ; front, sourcils, menton et poitrine noirs; dessus du corps d'un brun-vineux; devant du cou brun ; joues et dessous du corps blancs; bec plombé ; pieds d'un gris-bleuâtre.

Le mâle de cette espèce, qui habite dans les îles Moluques, a le dessus de la tête brun ; le front, les sourcils, le haut de la gorge et de la poitrine, noirs; toutes les parties supérieures, d'un brun-vineux, plus foncé à l'intérieur des pennes alaires et caudales ; le devant du cou, d'un brun sombre; les joues, le bas de la poitrine, les parties postérieures, d'un blanc pur.

La femelle ou le jeune mâle, sous son premier plumage, porte un petit trait noir à la base du bec et à la tête ; le dessus du cou et du corps est d'un gris sombre; les ailes, la queue et le bec sont bruns ; toutes les parties inférieures, d'un gris-blanc, varié de taches effacées sur la poitrine. *Vieillot, Oiseaux chant. pl. 60. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 545. Les Grandes-Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC-PADDA. 73. *C. Oryzivora. C. Cinerea ; temporibus albis ; rostro basi roseo ; pedibus incarnatis.*

Brun ; tempes blanches ; bec rose à la base ; pieds incarnats. (*Pl. 147, fig. 3, sous le nom de Gros-bec cendré de la Chine.*)

Cette espèce, bien connue par le dégât qu'elle fait dans les champs de riz, comme notre *Moineau* dans les champs de blé, est très-commune dans les Indes. *Hung-tzoy* est le nom que les Chinois lui donnent, et celui de *Padda* ou *Oiseau de riz* lui a été appliqué par Edwards, parce qu'on appelle *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est du riz renfermé dans cette gousse dont il se nourrit. Il n'est pas rare de voir ces *Gros-becs* vivans en Europe, où on est même parvenu à les faire multiplier; mais pour y réussir, il leur faut une chaleur de 20 degrés au moins.

Le plumage du *Padda* est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, et paroît couvert de cette sorte de fleur qu'on voit sur les prunes ; ce qui donne un reflet très-agréable à la couleur cendrée des parties supérieures du corps, des couvertures et des pennes secondaires des ailes, du cou, de la poitrine et à la teinte rose pâle du ventre ; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blancs ; la tête, le haut de la gorge, les pennes primaires des ailes et celles de la queue, d'un beau noir ; les joues et les tempes, d'un blanc de neige, quelquefois noires ; le bec est rose à la base, d'une nuance plus claire à la pointe et d'un blanc perlé sur les parties saillantes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'une teinte moins vive, les joues moins blanches ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, de cette couleur. Des jeunes ont les joues blanches ; les autres, noirâtres, et chez tous, la tête et la gorge sont grises. *Latham, Index (Loxia oryzivora). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 463. pl. enl. n. 152. fig. 1 (Gros-bec cendré de la Chine). Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

C. *Mandibule supérieure munie d'une fausse dent sur chaque bord et inclinée vers le bout.*

* LE GROS-BEC BLEU A GORGE BLANCHE. 74. *C. Grossa. C. Cano-cærulescens ; jugulo rectricibusque atris ; gulâ albâ ; rostro rubro ; pedibus atro-cærulescentibus.*

D'un gris-bleuâtre ; devant du cou et rectrices noirs ; gorge blanche ; bec rouge ; pieds d'un noir-bleuâtre.

Le cri de cet oiseau de la Guyane exprime la syllabe *houï*. Un bleu-ardoisé foncé couvre assez généralement tout son plumage ; la gorge est blanche ; les plumes de la base du bec, les *lorums*, la partie inférieure des joues, les côtés de la gorge et du devant du cou sont noirs, de même que les pennes de la queue ; celles des ailes sont noirâtres. La femelle diffère du mâle en ce que la tache blanche de la gorge est plus petite et n'a point de bordure noire. Le jeune est d'un brun-bleuâtre, avec les ailes et la queue noirâtres. *Latham, Index (Loxia grossa). Brisson, Ornith. Append. p. 89 (Gros-bec bleu d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 456. pl. enl. n. 154. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE GROS-BEC BLEU A GORGE NOIRE. 75. *C. Cærulescens. C. Saturatè cærulescens ; fronte, loris, genis, gutture, jugulo pectoreque nigris ; rostro rubro.*

D'un bleuâtre foncé ; front, *lorums*, joues, gorge, devant du cou et poitrine, noirs ; bec rouge.

Ce

Ce *Gros-bec du Brésil* a des rapports avec le précédent; mais il en diffère, en ce qu'il a des dimensions plus fortes, surtout dans le bec et les tarses. Le front, le *lorum*, les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont noirs, de même que l'intérieur des pennes de la queue et des ailes; le reste du plumage est d'un bleu d'ardoise foncé. La femelle diffère du mâle en ce que tout son vêtement est de cette couleur. Ces individus sont au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 546. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec carlsonien. 76. *C. Carlsoni. C. Rubra; mento nigro; uropygio, caudâ, alis pedibusque fuscis; rostro subsanguineo.*

Rouge; menton noir; croupion, queue, ailes et pieds bruns; bec un peu couleur de sang.

Sparrman, d'après qui on a décrit ce *Gros-bec*, l'a rencontré dans quelques îles de l'Océan austral. Ses couleurs sont pareilles à celles du *Cardinal huppé*; les seules différences qu'on remarque entre ces deux oiseaux, consistent dans la huppe, dont celui de cet article est privé, et dont le bec est muni, sur chaque bord de sa partie supérieure, d'une fausse dent, et incliné à sa pointe. La taille et les proportions du corps sont les mêmes pour tous les deux. *Latham, Index* (*Loxia cardinalis, var.*). *Sparrman, Mus. Carls.* 2. *n.* 41. *pl.* 41. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *Les îles de l'Océan Indien.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec flavert. 77. *C. Viridis. C. Suprà viridi-olivacea, subtùs flavo-olivacea; capistro nigro; rostro pedibusque fuscis.*

D'un vert-olive en dessus, d'un olive-jaune en dessous; *capistrum* noir; bec et pieds bruns.

Brisson s'étant trompé en indiquant le Canada pour la patrie de cette espèce, cette erreur a été copiée par les ornithologistes; il ne se trouve pas même dans aucune contrée de l'Amérique septentrionale; mais c'est bien à la Guyane et au Brésil qu'il faut le chercher.

Le mâle porte une tache noire au-devant de l'œil, laquelle s'étend jusque sur la gorge; un vert, plus ou moins brillant, couvre le dessus du cou et du corps; cette couleur prend une nuance jaune sur les sourcils, sur les côtés de la gorge et sur toutes les parties postérieures; elle sert encore de bordure extérieure aux pennes des ailes et de la queue, dont les côtés internes sont bruns.

La femelle n'a point de noir à la gorge ni à la tête, qui sont, ainsi que le devant du cou, la poitrine et le dessus du corps, d'un jaune-olivâtre; les parties supérieures sont d'un verdâtre sombre; le bec est couleur de corne.

On remarque parmi les jeunes, des individus dont le dessus est d'un gris cendré, et chez d'autres, ces parties sont gris-brun: tous ont les parties inférieures grises. *Latham, Index* (*Loxia canadensis*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 229. *n.* 15 (*Gros-bec du Canada*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 462. *pl. enl. n.* 152. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec gris a gorge noire. 78. *C. Nigricollis. C. Vertice nigricante; gutture nigro; corpore suprà griseo; margine et tectricibus alarum inferioribus albis; jugulo, pectore ventrequeflavescente-albis; rostro suprà rubescente, subtùs carneo; pedibus rubescentibus.*

Vertex noirâtre; gorge noire; dessus du corps gris; poitrine et ventre d'un blanc-jaunâtre; bord et tectrices inférieures des ailes, blancs; bec rougeâtre en dessus, couleur de corne en dessous; pieds rougeâtres.

On conserve au Muséum d'histoire naturelle un individu de cette espèce, que l'on trouve au Brésil. La gorge est noire; le dessus de la tête noirâtre; le dessus du cou, du corps, des ailes et de la queue, d'un gris-cendré foncé; le bord de l'aile et ses couvertures inférieures sont blancs; le devant du cou et les parties postérieures, de cette couleur, mais un peu lavée de jaune; les pennes caudales, en dessous, gris-noirâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'hist. nat. tom.* 13. *p.* 547. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gros-bec a tête noire. 79. *C. Erythromelas. C. Obscurè rubra; capite guttureque nigris; alis caudâque nigricantibus; rostro basi nigro, et in medio albo; pedibus fuscis; caudâ rotundatâ.*

D'un rouge obscur; tête et gorge noires; ailes et queue noirâtres; bec noir, blanc à la base et dans le milieu; pieds bruns; queue arrondie.

La tête et la gorge du mâle de cette espèce, qu'on rencontre à la Guyane, sont noires; le corps est d'un rouge sombre; cette couleur incline au noir sur les ailes et la queue; les pennes

caudales ont leur extrémité pointue. La femelle en diffère en ce que son plumage est d'un verdâtre-orangé, avec quelques taches répandues çà et là ; les côtés du cou sont d'un rouge-orangé foncé ; les parties inférieures, jaunes ; les pennes, d'un vert-olive et bordées de roux à l'extérieur. *Latham, Index* (*Loxia erythromelas*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 547. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¾. E.. P.. R. 12.

D. *Mandibule supérieure munie, à sa base, sur chaque bord, d'une dent un peu aiguë.*

LE GROS-BEC PONCEAU. So. *C. Ostrina. C. Nigra; capite, gutture, collo, pectore caudâque ostrinis; rostro pedibusque nigris.*

Noir ; tête, gorge, cou, poitrine et queue d'un rouge-ponceau ; bec et pieds noirs.

Ce *Gros-bec*, que l'on trouve dans l'Inde et en Afrique, se distingue des autres en ce qu'il a le caractère indiqué ci-dessus, mais encore en ce que le bec est plus haut à sa base que le front. Deux couleurs règnent sur sa livrée ; un rouge-ponceau domine sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine, les flancs et la queue ; le reste du plumage est noir. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl.* 48 (*Loxie ponceau*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 548. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BEC-CROISÉ ou KRINIS, *Loxia*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, rubro, fusco, albo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum validum, lateratim compressum, forficatum, crassum; mandibulæ situ inverso aduncæ.

Nares minimæ, rotundæ, plumilis recumbentibus tectæ.

Lingua brevis, integra.

Collum mediocre.

Remiges 1^æ^., 2^æ^. *reliquis longiores.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Loxiæ in Europâ, Asiâ et Americâ septentrionalis sylvis habitant; non rarò gregatim migrant; pinuum, alni, ipsius mali seminibus victitant, et è strobilis aut pericarpiis enucleant. In altissimum arborum nidum struunt et ova 4; 5 *pariunt. Pullis cacigenis cibus inculcandus, è nido cedentibus ad volandum tantùm idoneis.*

Corps un peu ovale, varié de rouge, de brun et de blanc.

Tête un peu arrondie.

Bec robuste, comprimé latéralement, croisé, épais ; mandibules crochues en sens inverse.

Narines petites, rondes, cachées sous des petites plumes dirigées en avant.

Langue courte, entière.

Cou médiocre.

Rémiges 1re. et 2e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de 12 rectrices.

Les *Bec-croisés* se tiennent dans les parties septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, émigrent souvent ; ils nichent sur les plus grands arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles et sont appâtés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

* LE BEC-CROISÉ BRUN. 1. *L. Fusca. L. Capite, collo superiore, dorso, alis caudâque fuscis; uropygio flavescente-viridi; pectore virescente; ventris medio albido; gulâ fusco maculatâ; rostro corneo; pedibus fuscis.*

Tête, dessus du cou, dos, ailes et queue bruns ; croupion d'un vert-jaunâtre ; poitrine verdâtre ; milieu du ventre blanchâtre ; gorge tachetée de brun ; bec couleur de corne ; pieds bruns.

Quoique nous isolions cet oiseau de l'Amérique septentrionale, nous n'assurons pas qu'il constitue une espèce particulière ; peut-être est-ce le jeune ou la femelle du *Bec-croisé leucoptère*, décrit ci-après, qui ne sont pas connus. Il a la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue bruns ; le croupion vert-jaunâtre ; le haut de la poitrine et les côtés verdâtres ; les flancs de cette teinte, nuancée de brun ; le milieu du ventre blanchâtre ; la gorge de cette couleur, tachetée de brun ; les couvertures inférieures de la queue, bordées de gris. De notre collection. *L'Amérique septentrionale.*

L.. 4. ½. E.. P.. R. 12.

LE BEC-CROISÉ DES PINS. 2. *L. Curvirostra. L. Pro ætate sexuque varia; mari adulti miniata in roseum vergens, magis minùsque fusco adumbrata, subtùs pallidior, versus crissum albescens; alis caudâque fuscis; pedibus rostroque nigris.*

Varié selon l'âge ou le sexe; rouge-vermillon du mâle adulte inclinant au rose, plus ou moins ombré de brun; plus pâle en dessous et blanchissant vers les couvertures inférieures de la queue; ailes et queue brunes; bec et pieds noirs. (*Pl. 144. fig. 2.*)

On rencontre cette espèce dans le nord de l'Europe, jusqu'au Groënland; elle se montre quelquefois et se répand en France par troupes très-nombreuses, et c'est alors un vrai fléau dans la Picardie et la Normandie, où ces oiseaux arrivent vers la fin de l'été, ou au commencement de l'automne, car ils font beaucoup de tort aux pommes, en les déchirant par morceaux pour en manger les pepins. Ils font leur nid dès le mois de janvier, le construisent de mousse et de lichen, l'attachent aux branches avec la résine de pin et l'enduisent de cette matière. La ponte est de quatre ou cinq œufs blanchâtres, piquetés, tachetés et rayés sur le gros bout d'un rouge de sang.

La couleur générale du corps est verdâtre, tirant sur le rouge dans les mâles et sur l'olivâtre dans les femelles. Le jeune a le dessous du corps d'un gris-blanchâtre et tacheté de brun; les ailes et la queue de cette couleur. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 329. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 449. pl. enlum. n. 218. L'Europe.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

LE BEC-CROISÉ DES SAPINS. 3. *L. Pytiopsittacus. L. Capite cinereo-virescente et fusco vario; genis gulâque cinereis; pectore, ventre, uropygio virescente-flavis; alis et caudâ nigricante-fusco; rostro corneo; pedibus fuscis.*

Tête variée d'un cendré-verdâtre et de brun; joues et gorge grises; poitrine, ventre et croupion jaune-verdâtres; ailes et queue d'un brun-noirâtre; bec couleur de corne; pieds bruns.

On doit la connoissance de ce *Bec-croisé* aux ornithologistes allemands, qui en font une espèce distincte de la précédente. Il ne se plaît que dans les contrées glaciales des deux continens, niche sur les branches du sapin, et sa ponte est composée de quatre ou cinq œufs cendrés, avec des grandes taches irrégulières d'un rouge de sang sur le gros bout, et quelques points de la même couleur sur le reste.

Il diffère particulièrement du *Bec-croisé des pins* en ce qu'il a le bec plus fort et plus courbé, et en ce que la pointe de la mandibule inférieure n'outre-passe pas le bord de la supérieure, tandis que chez l'autre cette pointe la dépasse, et qu'en outre il est plus long de deux pouces et plus gros.

Le vieux mâle a les joues, la gorge et les côtés du cou cendrés; des taches brunes, bordées de cendré-verdâtre sur la tête; le croupion, d'un jaune-vert; la poitrine et le ventre, de cette couleur, mais nuancée de grisâtre; quelques taches longitudinales d'un cendré foncé sur les flancs; les pennes des ailes et de la queue d'un brun-noirâtre, bordé à l'extérieur de cendré-olivâtre; l'iris d'un brun foncé.

La femelle est en dessus d'un cendré-verdâtre, tacheté de brun; d'un gris-brun sur la gorge et le cou; nuancé de jaune-verdâtre sur les parties postérieures; blanchâtre sur le bas-ventre et jaunâtre sur le croupion. Le mâle, dans sa première année, a, suivant M. Temminck, le corps, dessus et dessous, d'un rouge-ponceau; les ailes et la queue noirâtres et bordées de roussâtre. Il résulte de cette description, que la belle couleur rouge disparoît lorsqu'il est plus âgé.

Le jeune est d'un cendré-brun sur ses parties supérieures, avec des taches d'un brun-foncé sur la tête et sur le dos; d'un gris-blanchâtre, tacheté longitudinalement de brun sur les inférieures; d'un cendré-jaunâtre sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. *Mayer, Taschembuch der deutschen vogelkund grofss chnab eiser. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 340. Le nord de l'Europe.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LE BEC-CROISÉ LEUCOPTÈRE. 4. *L. Leucoptera. L. Pennis albidis, margine rubris; uropygio dilutè rubro; crisso exalbido; caudâ alisque nigris; alarum fasciâ duplici albâ; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Plumes blanchâtres, rouges sur les bords; croupion d'une nuance plus claire; couvertures inférieures de la queue blanchâtres; celles-ci et les ailes noires; double bande blanche sur l'aile; bec noirâtre; pieds bruns.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis l'état de New-Yorck jusqu'à la baie d'Hudson. Son plumage est d'un

rouge clair, inclinant au rose sur le croupion et mélangé de gris sur le bas-ventre; deux bandes transversales blanches se font remarquer sur les ailes, dont les pennes sont noires, de même que celles de la queue. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 108. n. 2 (Wite winged grosbeak). Buffon, édit. de Sonnini, tom. 47. p. 65. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

DUR-BEC, *Stroboliphaga. Loxia*, Linn. Lath.

Corpus ovatum, rubro, albo virescenteque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum validum, conicum, suprà convexum, integrum, acutum; mandibula superior apice curvata, margines inferioris brevioris obtusa tegens.

Nares orbiculares, parvæ, plumilis recumbentibus obsitæ.

Lingua crassa, apice obtusa.

Collum mediocre.

Remiges 2ª., 3ª. reliquis longissimæ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Stroboliphagæ in Europâ, Polynesiâ habitant; pinuum seminibus potissimùm victitant; in arboribus nidum struunt, ova 4, 5 pariunt. Pullis cacigenis cibus inculcandus, è nido cedentibus ad volandum tantùm idoneis.

Corps ovale, varié de rouge, de blanc et de verdâtre.

Tête arrondie.

Bec robuste, conique, convexe en dessus, entier, épais; mandibule supérieure courbée à sa pointe, couvrant les bords de l'inférieure; celle-ci plus courte et obtuse.

Narines orbiculaires, ouvertes, cachées sous des petites plumes dirigées en avant.

Langue épaisse, obtuse à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 2ᵉ. et 3ᵉ. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze pennes.

Les *Dur-becs* habitent dans l'Europe et la Polynésie, vivent particulièrement de graines de pin, naissent sur les arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE DUR-BEC ROUGE. 1. *S. Enucleator. S. Rubra; lineâ alarum duplici albâ; tectricibus totis nigricantibus; rostro pedibusque fuscis.*

Rouge; double ligne blanche sur les ailes; toutes les tectrices noirâtres; bec et pieds bruns.

Le Canada et les contrées encore plus au nord de l'Amérique, sont la patrie de cette belle espèce; cependant elle n'y est pas fixée, puisqu'on la retrouve dans les contrées septentrionales de l'Asie, et qu'elle s'en éloigne quelquefois pendant l'hiver, pour étendre ses courses jusqu'en Angleterre, et qu'on l'a vue aux environs de Strasbourg. Elle se nourrit de semences corticales; aussi est-ce dans les forêts d'arbres conifères qu'elle établit son domicile, sur lesquels elle construit, dans sa partie basse, un nid composé de petites bûchettes et de plumes. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs. Le mâle fait entendre, au printemps, un chant assez agréable, et souvent pendant la nuit.

Celui-ci a le dessus de la tête et le dessous du corps d'un rouge-incarnat vif et mêlé de brun; les flancs, gris; les petites couvertures des ailes, brunes et bordées d'un blanc-rosé; les autres, bordées et terminées de blanc; les pennes alaires et caudales, brunes et lisérées de gris; les narines, recouvertes de petites plumes pareilles à des soies.

La livrée de la femelle est d'un olivâtre mélangé de rougeâtre sur la tête et le croupion. Ces oiseaux portent, comme les *Bec-croisés*, un plumage sujet à varier; les uns l'ont d'un rouge plus ou moins vif; sur d'autres il est plus ou moins mélangé de brun, de gris et d'olivâtre.

La *Loxia flamengo*, donnée par Gmelin pour une espèce particulière, et par Sparrman pour une variété du *Bouvreuil*, n'est ni l'une ni l'autre; c'est une variété accidentelle du *Dur-bec*, laquelle a les plumes de la tête noirâtres à leur extrémité; le reste de la tête et le dessous des ailes roses; une tache noire sur le croupion et sur quelques pennes de l'aile; une ligne transversale sur les ailes; le dessous de la queue d'un

noir de fumée; le reste du plumage blanc; le bec et les pieds rouges. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 250. n. 15 (Gros-bec du Canada). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 457. pl. enl. n. 135. fig. 1. L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE DUR-BEC VERDATRE. 2. *S. Psittacea. S. Olivacea; remigum rectricumque margine flavicante; rostro pedibusque fuscescentibus.*

Olivâtre; bord des rémiges et des rectrices jaunâtre; bec et pieds brunâtres. (*Pl. 144, fig. 3, sous le nom de Bec de perroquet.*)

Ce *Dur-bec*, que l'on trouve aux îles Sandwich, est d'un brun-olive verdâtre sur tout son plumage, excepté sur la tête et le dessus du cou qui sont jaunes dans le mâle seulement; le dessous du corps est d'une nuance plus pâle que le dessus; les pennes de la queue sont bordées de jaunâtre. La femelle a les côtés de la tête mélangés de gris-verdâtre. Du reste elle ressemble au mâle. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 108. n. 3 (Parrot-billet gros-beak). Buffon, édit. de Sonnini, tom. 47. p. 81 (Gros-bec perroquet). Les îles Sandwich.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BOUVREUIL, *Pyrrhula. Loxia*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, nigro, rufo, albo, rubro, cinereo varium.

Caput subovatum.

Rostrum validum, crassum, suprà subtùsque convexum, conicum, aut rotundatum, aut lateraliter compressum; mandibula superior inferiore, margines apicemque tegens, longior, ad apicem declivis, palato cavo integroque, interdùm utrinquè emarginata.

Nares rotundæ, minimæ, pervia, plumilis recumbentibus tectæ.

Lingua crassa, suprà carnosa, apice obtusa et integra.

Collum breve.

Remiges 2ª. et 3ª. reliquis longiores.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, et omnibus articulis humi incumbens.

Cauda remigibus 12.

Pyrrhulæ in Europæ, Asiæ, Africæ, Americæ sylvis habitant; baccis, seminibus granisque victitant. In dumetis nidum struunt; ova 4, 5 pariunt. Mas feminam incubantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; è nido discedunt ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, varié de noir, de roux, de blanc, de rouge, de cendré.

Tête un peu ovale.

Bec robuste, épais, convexe dessus et dessous, conique, ou arrondi ou comprimé latéralement; mandibule supérieure couvrant les bords et l'extrémité de l'inférieure, plus longue, fléchie à son extrémité, à palais creux, entier, quelquefois échancrée sur chaque côté.

Narines arrondies, petites, ouvertes, cachées sous des petites plumes dirigées en avant.

Langue épaisse, charnue en dessus, à pointe obtuse et entière.

Cou court.

Rémiges 2e. et 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; bas des jambes emplumé.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et posant à terre sur toutes ses articulations.

Queue composée de 12 pennes.

Les *Bouvreuils* habitent dans les forêts et bosquets de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, se nourrissent de baies et de graines, et nichent dans les buissons. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Bec entier, bombé en tous sens.*

LE BOUVREUIL PROPREMENT DIT. 1. *P. Europea. P. Vertice, alis caudâque nigris; pectore ventreque rubris; tectricibus caudæ albis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex, ailes et queue noirs; poitrine et ventre rouges; tectrices de la queue blanches; bec et pieds noirs. (*Pl. 149. fig. 4.*)

Ce bel oiseau d'Europe occupe une place dans nos volières, et le mérite par son joli plumage, son gosier flexible, sa familiarité et son attachement; il étonne par les sons harmonieux qu'il doit à l'art, car autrement sa voix n'a rien de remarquable. Son chant est composé de trois cris dis-

tincts, qui paroissent exprimer les syllabes *tui, tui, tui*; l'un se fait entendre d'abord seul, lorsqu'il débute, ensuite trois ou quatre fois; des coups de sifflet succèdent à ce gazouillement enroué et finissent en fausset. Il a, outre ce chant, un cri doux et plaintif qu'il répète très-souvent, qu'il fait entendre sans aucun mouvement du bec et du gosier, mais qu'il accompagne d'un remuement dans les muscles de l'abdomen. La femelle est aussi susceptible d'éducation, en apprenant à siffler et à parler; sa voix, plus douce que celle du mâle, se rapproche davantage du flageolet, et ses caresses expriment plus de sensibilité.

Cette espèce possède toutes les qualités qui font desirer sa possession; mais elle est nuisible dans son état sauvage, car elle fait du dégât dans les vergers, en mangeant et détruisant les bourgeons des arbres fruitiers, surtout des pruniers, poiriers et pommiers.

A l'automne, les *Bouvreuils* se réunissent par petites bandes, et très-souvent chaque bande n'est composée que d'une seule famille. Ils habitent ordinairement les bois situés sur les montagnes; et ne les quittent qu'à la mauvaise saison pour descendre dans les plaines. On en voit à cette époque près des habitations, le long des haies, dans les vergers et les bosquets. Ils vivent de baies, de graines, des bourgeons du bouleau, de l'orme et du tremble. Au printemps, la troupe se disperse et chaque couple s'isole, les uns dans les bois, les autres dans les vergers et les charmilles. Ils placent ordinairement leur nid dans l'épaisseur des buissons isolés, et préfèrent ceux d'épine blanche. Le mâle est très-attaché à sa femelle, l'aide dans la construction du nid, et partage avec elle le travail de l'incubation. Lorsqu'il veut s'apparier ou lui faire la cour, il se tient à une petite distance d'elle, relève les plumes de sa tête en forme de huppe, épanouit sa queue, lui donne une pente inclinée, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, s'en approche lentement, s'incline et se relève souvent dans sa marche, s'approche insensiblement sans cesser de chanter; et si elle approuve son amour, il s'empresse de lui dégorger les alimens qui sont dans son jabot, et qu'elle reçoit en battant des ailes. Le nid est composé de petites boisettes à l'extérieur, arrangées négligemment dans la bifurcation d'une branche; des fibres ou du chevelu des racines et quelques crins forment la couche sur laquelle la femelle dépose cinq ou six œufs d'un blanc-bleuâtre, couverts de petites taches rouges et d'un pourpre ob plus nombreuses vers le gros bout: elle f plus souvent deux pontes par an.

Un noir lustré, à reflets violets et foible répandu sur la tête, le haut de la gorge, les et la queue; un beau rouge domine sur la g la poitrine, le haut du ventre et le bord rieur de la première plume des grandes cou turer de l'aile; un cendré-bleuâtre couvre le sus du cou, le dos, les petites couverture ailes et la moitié des moyennes; la co blanche domine sur le croupion, le bas-v et les couvertures inférieures de la queue cendré-bleuâtre est à l'intérieur des pennes maires et vers leur pointe. Tel est le plu du mâle.

La femelle en diffère par un noir sans re et en ce que le rouge est remplacé par un roussâtre. Le jeune a la tête et tout le dess corps, d'un gris-cendré; la gorge et la poi d'un gris-roussâtre; le ventre fauve; la b transversale des ailes, roussâtre; le bas-ven le croupion d'un blanc sale.

On ne doit plus avoir de doute sur les races que comprend cette espèce, et qui ne fèrent entr'elles qu'en ce que l'une est plus gr et plus grosse, au moins d'un sixième, et qu'elles ont un ramage différemment expri du reste, elles se ressemblent parfaitement. *tham, Index* (*Loxia pyrrhula*). *Brisson, O tom. 3. p. 308. n. 1. Buffon, Hist. nat. des seaux, tom. 4. p. 372. pl. enlum. n. 145. L rope.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BOUVREUIL ATICK. 2. *P. Hudsonic Corpore suprà fusco rufoque vario; tectricibu rum modicis majoribusque apice rufis; pector pochondriisque albis, fusco maculatis; v medio abdomineque albis.*

Dessus du corps varié de brun et de r moyennes et grandes rectrices des ailes term de roux; poitrine et flancs, blancs et tachet brun; milieu du ventre et de l'abdomen bl

Atickoom-a-shihs est le nom que cet o porte à la baie d'Hudson, et dont, par abr tion, l'on a fait celui d'*Atick*. Les plumes tête et de toutes les parties supérieures sont brun foncé sur leur milieu et rousses su bords; les moyennes et les grandes couver des ailes ont leur extrémité de la dernière leur, ce qui donne lieu à deux bandes tran sales; la poitrine et les flancs sont aussi t

les Florides, et le présente comme un *Bouvreuil*, dont la tête, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir à reflets bleuâtres; les plumes de la gorge, rougeâtres; le croupion et le bas-ventre, bruns; les deux pennes latérales de chaque côté de la queue, blanches à leur extémité; celle-ci est un peu fourchue. *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 49. p. 210. L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** LE BOUVREUIL HUPPÉ D'AMÉRIQUE. 8. *P. Coronata. P. Coccinea, subtùs cærulea; capitis cristâ gutturisque maculâ mediâ nigris; rostro albo.*

Rouge; bleu en dessous; huppe et milieu de la gorge noirs; bec blanc.

Le doute s'élève aussitôt que l'on prend la plume pour décrire un oiseau d'après Séba, qui a publié des figures dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie. Ce prétendu *Bouvreuil*, que cet auteur dit habiter l'Amérique, a la tête et une huppe noires; tout le dessus du corps, d'un rouge brillant; le dessous, d'un beau bleu et une tache noire au devant du cou. *Latham, Index* (*Loxia coronata*). *Séba, Mus. 1. pl. 102. fig. 3* (*Avis americana rubicilla*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 327. n. 10* (*Bouvreuil huppé d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. tom. 4. p. 397* (*Huppe noire*). *L'Amérique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL A LONGUE QUEUE. 9. *P. Longicauda. P. Capite, collo corporeque cinereo-albis lineisque nigricantibus, angustis variis; tectricibus alarum albis; remigibus nigris; rectricibus lateralibus albis nigrisque; rostro albo; pedibus dilutè carneis.*

Tête, cou et corps d'un gris-blanc varié de lignes noirâtres et étroites; tectrices des ailes blanches; rémiges noires; rectrices latérales noires et blanches; bec blanc; pieds couleur de chair.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un individu de cette espèce, que l'on dit se trouver au Brésil. La tête, le cou et le corps entier sont d'un gris-blanc, varié, sur le milieu de chaque plume, de lignes noirâtres, étroites et longitudinales; les couvertures des ailes, d'un beau blanc, et leurs pennes, noires à l'extérieur; les premières pennes caudales, blanches et noires; les intermédiaires, de la dernière couleur; la queue est deux fois plus longue que le corps, et carrée à son extrémité. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 296.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL MYSIE. 10. *P. Mysia. P. Capite corporeque suprà nigris nitentibus; genis partìm albis; jugulo corporeque subtùs concoloribus; uropygio hypochondriisque cærulescente-cinereis; rostro nigro; pedibus carneis.*

Tête et dessus du corps d'un noir lustré; joues en partie blanches; devant du cou et dessous du corps de la même couleur; croupion et flancs d'un gris-bleuâtre; bec noir; pieds couleur de chair.

Ce *Bouvreuil*, que l'on trouve à la Guyane, a la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un noir lustré, qui descend en forme de bandelette sur le devant de la gorge; les joues, en partie blanches; le dessous du corps et le devant du cou, de cette couleur; le croupion et les flancs, d'un gris-bleuâtre. Le plumage des jeunes est mélangé de noir, de blanc et de gris. *Vieillot, Oiseaux chanteurs de la zône torride, pl. 46. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 297. La Guyane.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BOUVREUIL NAIN. 11. *P. Minima. P. Fusca, subtùs testacea; remigibus primoribus basi, secundariis posteriùs albis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Brun; testacé en dessous; base des rémiges primaires et dernières secondaires, blanches; bec noir; pieds bruns.

Latham, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle se trouve communément dans l'Inde et à la Chine. Toutes les parties supérieures sont brunes; les inférieures, couleur de brique; les pennes des ailes, blanches à leur base, et celles de la queue, d'un brun très-pâle; le bec, épais et très-court, et la taille du *Troglodyte. Latham, Index* (*Loxia minima*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 297. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE BOUVREUIL NOIR D'AFRIQUE. 12. *P. Panicivora. P. Nigra; alulâ albâ; rostro albo-griseo; pedibus cinereis.*

Noir; aile bâtarde blanche; bec gris-blanc; pieds gris.

C'est d'après un oiseau vivant, apporté d'Afrique, que Brisson a décrit cet oiseau. Tout son plumage est noir, à l'exception du bout des grandes

grandes couvertures de l'aile, qui retombent sur l'origine des quatrième, cinquième et sixième pennes primaires, et qui est blanc. *Latham, Index (Loxia panicivora). Brisson, Ornithol. tom. 3. pag. 317. n. 4. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 385. L'Afrique.*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Bouvreuil ondé. 13. *P. Undulata. P. Fusco-rubra; corpore subtùs fusco undulato; caudâ pallidè rubro-cinereâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un rouge rembruni; dessous du corps ondé de brun; queue d'un cendré-rouge pâle; bec et pieds noirâtres.

Le dessin d'après lequel Latham a décrit cet oiseau de l'Inde, le représentant avec un bec bec court et épais, Daudin et Sonnini ont jugé à propos de le présenter pour un *Bouvreuil*. Son plumage est en dessus brun-rouge, en dessous, blanc, et, depuis la poitrine, ondé de brun; les couvertures inférieures de la queue sont jaunâtres, et ses pennes, d'un cendré-rougeâtre pâle. *Latham, Index, n. 55. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 297.*

* Le Bouvreuil a poitrine noire. 14. *P. Pectoralis. P. Nigra, subtùs alba; fasciâ pectoris nigrâ duplicique alarum albâ; caudâ rotundatâ; pedibus fuscis; rostro nigro.*

Noir; blanc en dessous; bande pectorale noire; double bande blanche sur l'aile; queue arrondie; pieds bruns; bec noir.

Gmelin ne s'est pas trompé, comme l'a pensé Sonnini, en indiquant le Brésil pour la patrie de cet oiseau, qui, sous les rapports du bec, est un vrai *Bouvreuil*, dont le dessus du cou porte un collier blanc, et la poitrine un plastron noir; la tête, les plumes des oreilles, les pennes des ailes et de la queue sont de cette couleur; une petite marque sur chaque côté du front, l'extrémité des rectrices, la gorge et tout le dessous du corps sont blancs; les couvertures supérieures des ailes, en partie d'un gris-bleuâtre, avec deux petites bandes transversales, formées par les taches qui sont à l'extrémité des petites et des moyennes tectrices. *Latham, Index (Loxia pectoralis). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 4. p. 298. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Bouvreuil roussatre. 15. *P. Rufescens. P. Corpore suprà fusco-rufo, subtùs rufescente-rufo; rostro nigro; pedibus carneis.*

Dessus du corps d'un roux-brun; dessous d'un roux-brunâtre; bec noir; pieds couleur de chair.

Le pays de cet oiseau, que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle, nous est inconnu. Sa taille est celle du *Moineau-Friquet*; la partie supérieure de son bec s'élève au niveau du front et est carénée à son origine. Ses couleurs font présumer que c'est un jeune ou une femelle d'une espèce qui ne nous est pas connue. La tête et toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-roux, et toutes les inférieures d'un brun un peu roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 298. Pays inconnu.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Bouvreuil de Sibérie. 16. *P. Siberica. P. Rubra, suprà fusco maculata; capistro purpureo; alarum fasciâ duplici obliquâ; rectricibus extimis albis.*

Tacheté de brun en dessus; *capistrum* pourpre; la double bande oblique des ailes et les rectrices les plus extérieures blanches.

Pallas a rencontré cette espèce près du lac Baïkal; elle passe l'été en Sibérie, près des torrens et dans les vergers les plus touffus; elle se nourrit principalement de la graine de l'armoise bleue (*artemisia cærulea*, Linnée) et de l'armoise à feuilles entières (*artemisia integrifolia*). Son chant est enroué, glapissant, et n'est composé que de sons rauques. Elle émigre de cette contrée à l'automne, et étend ses courses en Europe, jusqu'à la Pologne et même la Hongrie, à ce que nous assure M. Temminck.

Le bec de ce *Bouvreuil* est un peu plus long que celui du nôtre, et entouré à sa base de plumes d'un rouge-pourpré; la tête et le dos sont, chez les uns, d'un vermillon foncé, chez les autres, couleur de rose, et chez tous, variés de brun; les parties inférieures sont d'une teinte plus pâle et sans taches; l'extrémité des plumes les plus proches de la tête, d'un blanc lustré qui reflète à la lumière; les pennes des ailes blanches à leur base; leurs couvertures, de la même couleur et terminées de noir; ce qui forme une bande oblique sur l'aile; les pennes de la queue longues et égales; les latérales, blanches; les autres, noires et bordées d'une teinte plus claire. La femelle et le jeune ressemblent à la *Linotte*, et ont le ventre et le croupion roussâtres. *Latham, Index (Loxia siberica). Pallas, Voy. 2.*

p. 711. *n.* 24. *pl.* 28. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 99 (*Cardinal de Sibérie*). *La Sibérie.*

** LE BOUVREUIL A SOURCILS NOIRS. 17. *P. Superciliosa. P. Corpore suprà fusco, subtùs dilutè rufo; superciliis nigris; gutture albo; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps brun; dessous d'un roux clair; sourcils noirs; gorge blanche; rémiges, rectrices, bec et pieds noirs.

La Floride est, dit-on, le pays qu'habite cet oiseau, que Daudin présente pour un *Bouvreuil*. Il a un trait noir au-dessus des yeux; le dessus du corps, d'un brun foncé; le dessous, d'un roux clair; la gorge et le bas-ventre, en partie blancs; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 49. *p.* 209. *Les Florides.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL A VENTRE ROUX. 18. *P. Minuta. P. Grisea; uropygio corporeque subtùs ferrugineis; remigibus quartâ, quintâ, sextâ basi utrinquè albis; rostro pedibusque fuscis.*

Gris; croupion et dessous du corps ferrugineux; les quatrième, cinquième et sixième rémiges, blanches sur chaque côté à leur base; bec et pieds bruns.

Cet oiseau de la Guyane, que Buffon a classé parmi les *Bec-ronds*, est gris-brun sur la tête, le dessus du cou et le manteau; de la même teinte sur les couvertures des ailes, ainsi que sur leurs pennes et celles de la queue, qui sont noires en dedans; d'un marron foncé sur la gorge, les parties postérieures et le croupion. *Latham, Index* (*Loxia minuta*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 390 (*Bec-rond à ventre-roux*). *pl. enl. n.* 319. *fig.* 2. *La Guyane.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL VIOLET. 19. *P. Purpurea. P. Olivacea; abdomine albido; remigibus intùs fuscis.*

Olivâtre; abdomen blanchâtre; rémiges brunes en dedans.

Le mâle de cette espèce, que l'on rencontre dans les Etats-Unis, est d'un violet pourpré, avec les pennes des ailes et de la queue brunes sur leurs bords internes.

La femelle, selon Catesby, a un plumage totalement brun, et tacheté de blanc sur la poitrine.

La description de cette espèce, que nous donnons ci-dessus, est d'après les auteurs qui en ont parlé avant nous, et a été prise sur la figure du mâle, publiée par Catesby; mais Wilson l'a décrite d'une manière si dissemblable, que l'on auroit peine à croire que c'est du même oiseau dont il parle.

Le mâle, en habit d'été, a la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et la poitrine d'un rouge sombre, plus foncé sur la tête et la gorge, et plus clair sur le bas de la poitrine; le dos, strié de noirâtre; les ailes et la queue, d'un noir obscur et bordées de rougeâtre; celle-ci très-fourchue; le bec, entouré à sa base de plumes d'une couleur d'argile claire; le ventre et les parties postérieures, blancs; les côtés du corps, sous les ailes, striés de rougeâtre terne; les pieds, couleur de chair tirant sur le pourpre et sale; le bec, couleur de corne sombre; l'iris, d'une couleur noisette foncée; les plumes des oreilles, d'une teinte plus obscure que celle des autres parties de la tête.

Le même, en habit d'hivet (*pl.* 42, *fig.* 3 de l'*American Ornithology*), a le bec couleur de corne; le plumage supérieur, d'un brun-olive fortement teint de jaune, particulièrement sur le croupion, où cette dernière teinte prend un ton brunâtre; la raie blanche qui passe au-dessus de l'œil s'étend jusqu'au-delà de l'occiput; une autre raie, plus irrégulière, part de la mandibule inférieure et passe au-dessous des joues; les plumes du sommet de la tête sont étroites, un peu alongées et généralement relevées, mais elles ne forment point de huppe; des poils courts et brunâtres couvrent la base du bec et les narines (ces poils ne sont point indiqués dans la figure citée ci-dessus); les ailes et la queue sont d'un brun-noirâtre et bordées d'une couleur d'olive; le premier et le second rang des couvertures supérieures de l'aile ont leur extrémité jaune; le menton est blanc; la poitrine, d'une couleur de crème, avec des taches pointues d'un brun foncé; les parties postérieures sont blanches, et les pieds, bruns. Nous soupçonnons que c'est alors le *Bouvreuil Atick* décrit ci-dessus, page 1022. Au reste, quand on prend le mâle sous son plumage d'été, et qu'on le tient en cage jusqu'à ce qu'il mue, il change quelquefois de plumes sans changer de couleurs. Nous avons fait à Paris la même remarque sur la *Passerine nonpareil* ou *Pape*, et, il y a quelques années, sur le *Chardonneret jaune*, qui, dans l'état de liberté, porte deux plumages différens dans la même année. Si on donne au *Bouvreuil violet*

de la nourriture trop en abondance, il est, de même que la *Passerine ministre*, sujet à mourir de graisse.

La femelle n'a aucune trace de rouge, et diffère du mâle en habit d'hiver, en ce qu'elle n'a aucun vestige de jaune sur son vêtement; elle est d'un brun-olive ou d'une teinte blonde striée de noir sombre, et rayée de blanchâtre sur les côtés de la tête, au-dessus et au-dessous des oreilles; la poitrine est de cette couleur, avec des lignes couleur de lin; la queue et les ailes sont pareilles à celles du mâle, mais bordées en dehors d'un brun terne inclinant au rougeâtre; le ventre et les parties postérieures sont blancs. Ce plumage est aussi celui du jeune mâle pendant sa première année, mais ses ailes et sa queue sont, à l'extérieur, frangées de vert-olive. C'est au commencement de sa deuxième mue que sa livrée devient d'un jaunâtre clair, qui graduellement passe au rouge. Cette dernière couleur se change, au mois d'octobre, en jaune-verdâtre chez le vieux mâle.

Cette espèce est de passage dans les Etats-Unis; elle y arrive du Nord aux mois de septembre et d'octobre, reste pendant tout l'hiver dans la Pensylvanie; mais, quand cette saison est trop rigoureuse, elle se transporte dans le Sud jusqu'à la Géorgie. Les baies séchées aux arbres sont alors sa seule nourriture; elle quitte les Etats-Unis aux mois de mars et d'avril, pour s'en retourner dans des contrées plus boréales. Elle vit, à cette époque, des bourgeons de différens arbres, et surtout ceux du pommier, sur lequel elle fait de grands dégâts; quand elle voyage, elle vole à une hauteur considérable et fait entendre un cri d'une seule syllabe, qui exprime le mot *chinck*. *Catesby, Car.* 1. *pl.* 41. (*Purple finch*). *Latham, Index* (*Fringilla purpurea*). *Wilson, American Ornithology, pl.* 7. *fig.* 4, *et pl.* 42. *fig.* 3. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 324. *n.* 8 (*Bouvreuil violet de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 395. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL A FRONT ET A GORGE NOIRS. 20. *P. Nigricollis. P. Fronte gulâque nigris; capite, collo superiore, corpore suprà, remigibus extùs caudâque fuscescente-griseis; alis intùs nigricantibus; corpore subtùs albo; rostro corneo; pedibus nigricantibus.*

Front et gorge noirs; tête, dessus du cou et du corps, rémiges en dehors et queue, d'un gris rembruni; intérieur des ailes noirâtre; dessous du corps blanc; bec couleur de corne; pieds noirâtres.

Cet oiseau, qu'on a trouvé au Brésil, est noir sur le front, le sinciput, la gorge et le haut du devant du cou; d'un blanc très-foiblement lavé de jaune sur le reste du cou, la poitrine et les parties postérieures; brun sur le reste de la tête; d'un gris-brun sur le dessus du cou, le dos, le croupion, le bord extérieur des ailes et sur la queue; noirâtre à l'intérieur des pennes alaires. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL A BEC ROUGE. 21. *P. Rubrirostris. P. Dilutè cærulescens; ventris medio, abdomine remigibusque basi primoribus albis; rostro rubro; pedibus fuscis.*

D'un bleuâtre clair; milieu du ventre, abdomen et rémiges primaires à leur base, blancs; bec rouge; pieds bruns.

On soupçonne que cet oiseau habite la Nouvelle-Hollande. A l'exception du milieu du ventre et des parties postérieures, qui sont blanches, et d'une petite tache de cette couleur à la base et en dehors des premières pennes de l'aile, le reste du plumage est d'un gris d'ardoise clair; les pennes alaires et caudales sont bordées de ce même gris à l'extérieur, et noirâtres en dedans.

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL NOIROUX. 22. *P. Pyrrhomelas. P. Rufa; vertice, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Roux; *vertex*, ailes, queue, bec et pieds noirs.

Ce *Bouvreuil*, que M. Delalande fils a rapporté du Brésil, est au Muséum d'histoire naturelle. Il a le sommet de la tête, les ailes et la queue d'un beau noir; le reste du plumage, roux. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL OLIVERT. 23. *P. Olivacea. P. Suprà fusco-olivacea, subtùs olivaceo-viridis; ventris medio albo; rostro rubro; pedibus nigricantibus.*

D'un olivâtre rembruni en dessus; d'un vert-olive clair en dessous; milieu du ventre blanc; bec rouge; pieds noirâtres.

Ce petit *Bouvreuil du Brésil* a la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures

de l'aile, ses pennes et celles de la queue d'un vert-olive rembruni; le pli de l'aile et les plumes qui la recouvrent en dessus, d'un vert-jaune; la gorge et les parties postérieures, d'un vert-olivâtre plus clair sur les flancs, et qui blanchit sur le milieu du ventre. Ne seroit-ce pas la femelle du *Bouvreuil à front et à gorge noirs? Le Brésil.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

B. *Bec entier, comprimé latéralement.*

* LE BOUVREUIL A GORGE ORANGÉE. 24. *P. Auranticollis. P. Nigra; vertice, nuchæ lateribus, gulâ crissoque fusco-aurantiis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; *vertex*, côtés de la nuque, gorge, anus et couvertures inférieures de la queue, d'un brun-orangé; bec et pieds noirs.

Maugé a rapporté de Porto-Rico cette espèce, que Daudin a décrite le premier. Le mâle a le dessus de la tête, les côtés de la nuque, la gorge, les plumes de l'anus et les couvertures supérieures de la queue d'un rouge-brun orangé; le reste du plumage est noir.

L'individu donné pour la femelle est, sur une grande partie de son plumage, d'un brun-verdâtre, qui approche de la couleur du tabac; d'un roux-orangé terne sur la gorge, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; cette teinte est mélangée de gris sur la première partie et se rembrunit sur le bord extérieur des pennes alaires. *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 49. p. 211, sous le nom de Bouvreuil de Porto-Rico. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE BOUVREUIL A SOURCILS ROUX. 25. *P. Nigerrima. P. Nigerrima; superciliis, gulâ crissoque rubris; rostro rubro; pedibus atro-griseis.*

Très-noir; sourcils, gorge et couvertures inférieures de la queue rouges; bec de cette couleur; pieds d'un gris-noir.

Les ornithologistes ont décrit ce *Bouvreuil* d'après la figure publiée par Catesby; mais, comme elle est défectueuse, il en est résulté des erreurs; en effet, il n'a point les sourcils ni la gorge rouges, ni le reste du plumage violet; donc, les noms de *Bouvreuil à sourcils et gorge rouges* et de *Bouvreuil violet* ne peuvent lui convenir; de plus, le bec n'étant pas bien caractérisé sur cette figure, Buffon en a fait un *Bec-rond*, quoiqu'il soit réellement conformé de même que celui du précédent.

Cet oiseau, que l'on rencontre dans les îles de Bahama et dans les Florides, est d'un noir profond, qui ne jette que quelques reflets violets sur les parties antérieures, sur le dos et sur les ailes; d'un roux un peu orangé sur les sourcils, la gorge et les couvertures inférieures de la queue. Tel est le plumage du mâle. La femelle est d'un brun-verdâtre en dessus, d'un gris-sombre et verdâtre en dessous. Celle indiquée par Catesby est un jeune mâle en mue. On trouve aussi cette espèce au Mexique, où elle porte, selon Fernandez, le nom d'*yohualtototl.*

On rapproche de cette espèce: 1°. le *Père-noir de la Jamaïque*, dont Buffon a publié la figure sur la *pl. enl. n.* 201, *fig.* 1 (*Fringilla noctis*, Latham), parce que leur plumage et leur bec présentent une grande analogie; 2°. le *Père-noir de la Martinique* (*Fringilla martinicensis*, Latham); 3°. le *Fringilla ruso-barbata* de Jacquin, Beyt. *pl.* 11, *n.* 8. Ces oiseaux n'offrent de différences que dans la position ou l'absence de la couleur rousse. En effet, cette couleur n'existe point sur la gorge de certains individus, et n'est point apparente sur les sourcils du *Père-noir de la Jamaïque*, mais elle couvre l'espace qui sépare le bec de l'œil; elle est remplacée par du noir sur les côtés de la tête de celui de la Martinique, dont la femelle a la tête brune; les parties supérieures, les ailes et la queue, d'un brun-verdâtre; les inférieures, ferrugineuses et nuancées de verdâtre sale. Le jeune, avant sa première mue, est d'un brun clair en dessus et gris en dessous. Le nid du *Père-noir de la Martinique* se trouve dans les buissons les plus fourrés et est composé à l'extérieur de petites racines, et en dedans, d'herbes fines. De tous ces oiseaux, celui-ci est le plus petit. C'est à tort qu'on a donné ces *Pères-noirs* pour des *Moineaux* ou des *Fringilles*, car ils n'ont pas le bec conformé de même que ceux-ci. *Catesby, Car. 1. pl. 40 (Purple grosbeak). Latham, Index (Loxia violacea). Brisson, Ornith. tom. 3. p. 326. n. 9 (Bouvreuil violet de Bahama). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 396 (Bouvreuil ou Bec-rond violet à gorge et sourcils rouges). L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

rieure, onguiculée, échancrée et inclinée vers la pointe.

Narines ovales, ouvertes, latérales et situées vers le milieu du bec.

Langue courte, épaisse, charnue, demi-ova'e, arrondie à sa pointe.

Cou très-long.

Ailes inutiles au vol, couvertes de plumes décomposées et à barbes désunies.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

Pieds tridactyles; trois doigts devant; une callosité nue en arrière.

Queue nulle.

Le *Nandu* habite dans l'Amérique australe, particulièrement dans les vallées des Andes, est presque de la hauteur d'un homme, se défend avec ses pieds, se nourrit d'herbes et principalement de mouches, rappelle ses petits par un sifflement et niche dans un trou en terre, où il dépose 40 à 60 œufs très-savoureux. Le mâle les couve; les petits naissent clairvoyans, quittent le nid, courent et mangent seuls dès leur naissance.

* LE NANDU ou L'AUTRUCHE DE MAGELLAN.

1. *R. Americana. R. Corpore albido, nigro, vario, interdùm toto albo; dorso alarumque pennis atro cinereis; uropygii pennis elongatis, caudæ loco; palpebris ciliatis.*

Corps blanchâtre, varié de noir, quelquefois totalement blanc; dos et plumes des ailes d'un cendré-noir; plumes du croupion alongées, tenant lieu de queue; paupières ciliées.

Barrère, Brisson, Guesneau de Montbelliard et Bonnaterre ont confondu cet oiseau avec le *Touyou*. En effet, le *Touyou* de la Guyane ou le *Jabiru* du Brésil, est un oiseau de rivage, qui vole aussi bien que le *Héron*, et qui n'a d'autres rapports avec le *Nandu* que dans sa grande taille. L'on en prendroit donc une fausse idée, si l'on s'en rapportoit aux ouvrages du plus grand nombre des ornithologistes, et particulièrement à celui de Buffon, dans lequel ne se trouveroient pas les notes indispensables que Sonnini y a ajoutées.

Les noms de *Nandu* et de *Chari* sont ceux que les naturels du Paraguay ont imposés à cet oiseau; mais les Espagnols de cette contrée et de Buenos-Ayres l'appellent *Avestruz* (Autruche), et les Portugais du Brésil le nomment *Ema*, dénomination que les auteurs ont consacrée au *Casoar*.

ette espèce est présentement rare au Paraguay, mais elle est commune dans le
nes de Monte-Video, dans les Missions
les campagnes de Buenos-Ayres. On la
aussi au Pérou, mais seulement dans les
froides des Cordilières, au Chili, dans les
qui séparent les hautes montagnes des
et principalement aux terres magellan
mais on ne la voit point à la Guyane.
ne la range parmi les oiseaux de la Franch
noxiale qu'à cause de la méprise qu'il a f
la confondant avec le *Touyou* et le *Jabiru*.

Les *Nandus* ne pénètrent jamais dans le
ils restent toujours dans les plaines découv
soit par paires, soit par troupes, qui e
quelquefois trente individus. Dans les c
où l'on ne fait point la chasse à ces autr
elles s'approchent des habitations cham
et elles ne se dérangent pas à la vue des h
de pied; mais dans les pays où l'on a c
de les poursuivre, elles fuient de loin
sont toujours en défiance. Si elles s'aper
qu'on cherche à les surprendre, elles se m
à courir de très-loin et avec tant de vitess
n'y a que d'excellens chevaux, montés
bons cavaliers, qui peuvent les atteindr
chasseurs, pour les prendre, leur lancent
une espèce de collet formé de trois pierres
comme les poings, et attachées par des c
un centre commun. Les *Nandus* se trouv
rêtés dans leur course par ce collet, on
les approcher qu'avec précaution, car il
chent des ruades capables de briser une p

Lorsque ces oiseaux courent de tou
force, ils étendent les ailes en arrière, ce
sans doute l'effet du vent, et pour tourner
de fréquens crochets, ils ouvrent une ail
vent les aide à exécuter très-rapidement
tes qui mettent le chasseur en défaut. S'
tranquilles, leur démarche est grave et
tueuse; ils tiennent la tête et le cou éle
leur dos arrondi; pour paître, ils baissen
et la tête, et ils coupent l'herbe dont
nourrissent.

Le mois de juillet est l'époque des am
Nandu; on entend alors les mâles pou
mugissemens assez semblables à ceux d'
che. Les femelles commencent à pondre
d'août, et les premiers petits paroissent
vembre. Les œufs ont leur surface trè
d'un blanc mêlé de jaune et également g
deux bouts. Le nid ne consiste qu'en u
large, mais peu profond, fait naturel
dans la terre; quelquefois les *Nandus* le

nent avec de la paille. Ils ne cherchent point à le cacher, de sorte qu'on aperçoit de loin les œufs de l'oiseau. Leur nombre dans chaque ponte n'est pas connu; cependant M. de Azara, à qui nous devons tous ces détails, a vu une femelle qui vivoit en domesticité et privée du mâle, pondre dix-sept œufs à trois jours d'intervalle l'un de l'autre, et les laisser tomber en différens endroits. Dans l'état de nature, on voit quelquefois soixante-dix à quatre-vingts œufs dans un seul nid, et c'est sans doute le produit de la ponte de plusieurs femelles. En effet, on dit, dans leur pays, que toutes les femelles du canton déposent leurs œufs dans le même nid, et qu'un seul mâle se charge de les couver. Il paroît certain, d'après les observations de M. de Azara, qu'un seul individu fait éclore les œufs, conduit et protège les petits, sans l'aide d'aucun autre. L'on assure aussi, que si quelqu'un vient à toucher les œufs, l'oiseau les abandonne; et s'il s'aperçoit qu'on le regarde pendant l'incubation, il les prend en horreur et les brise à coups de pied. C'est une opinion générale, que le mâle sépare avec soin quelques œufs, qu'il casse quand les petits éclosent, afin qu'ils trouvent à leur naissance de la pâture dans la multitude de mouches qui s'y rassemblent. Les *Nandus* paroissent ne pas connoître la jalousie, puisqu'ils se réunissent par bandes pour faire un nid où toutes les femelles pondent en même temps leurs œufs; mais cette espèce a cela de singulier, qu'un seul mâle se charge de les couver et de conduire les petits.

Toute la dissemblance entre le mâle et la femelle consiste en ce que celle-ci est un peu plus petite, et qu'elle a moins de noir à l'origine du cou, distinction qu'on ne peut saisir si on ne les voit ensemble. Les *Nandus* ont la jambe fort grosse en devant; le tarse très-robuste et revêtu de grandes écailles; l'œil, arrondi; le croupion conique et pointu; les plumes du corps, longues, foibles et décomposées; celles de la tête serrées et rudes comme des crins; le fouet de l'aile terminé par un éperon long de six lignes et qui ne tient point à l'oiseau; les plumes du corps blanches, à l'exception de celles du dos qui sont de la couleur du plomb; celles du dessus et du derrière de la tête, noirâtres; une bande noire commence à la nuque, descend sur les parties postérieures du cou et s'élargit jusqu'à entourer le cou entier à son insertion dans le corps; le reste du cou et de la tête est blanchâtre; les épaules et les plumes scapulaires sont cendrées; les plumes des ailes sont à peu près de la même teinte, mais les grandes ont du blanc vers leur origine et du noirâtre dans leur milieu; parmi celles du dessus de l'aile, quelques-unes sont entièrement blanches, et les autres n'ont cette couleur que jusqu'au tiers de leur longueur: le reste est noirâtre. *Marcgrave, Bras.* 190 (*Nhandaguacu brasiliensibus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 8. *n.* 1 (*Thouhiou*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1 (*l'Autruche de Magellan*). *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 3. *p.* 89. *n.* 339. *L'Amérique australe.*

L. 57 ½.

LXXIXe Genre.

SPATULE, *Platalea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, albo, roseo aut rubro pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum longissimum, rectum, suprà subtùsque planum, basi cutâ scabrâ tectum, flexibile; mandibularum pars interior denticulis acutis proeminentibusque munita; superior suprà versus margines sulcata, ungue adunco terminata.

Nares basi rostri in sulco sitæ, angustæ, oblongæ, membranâ marginatæ.

Lingua brevissima, triangularis, acuta.

Collum elongatum; gulâ in saculo dilatata.

Ala remige secundâ longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, membranâ basi connexi, dein ad ungues usque fimbriati; posticus unus, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevis.

Platalea habitant ad aquas Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ; gramine, caricibus, arundinum radicibus, ramis, mutilis, aliisque testaceis, præsertim piscibus victitant; in altissimis arboribus nidificant et ova 3-4 gallinaceis æqualia pariunt. Pulli in nido victati, ex illo discedentes ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, peint de blanc, de rose ou de rouge.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec très-long, droit, aplati dessus et dessous, flexible; l'intérieur des mandibules garni dans le milieu d'une cannelure bordée de dentelures aiguës et proéminentes; la supérieure sillonnée

en dessus vers les bords, munie à sa pointe d'un onglet crochu.

Narines situées dans un sillon, à la base du bec, étroites, oblongues et bordées d'une membrane.

Langue très-courte, triangulaire, pointue.

Cou très-long; gorge susceptible de se dilater en forme de sac.

Deuxième rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane, et ensuite bordés jusqu'aux ongles; un derrière, posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue courte.

Les *Spatules* se trouvent sur le bord des eaux de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; elles vivent d'herbe, de glaïeuls, de racines de roseaux, de grenouilles, de moules et d'autres testacées, surtout de poisson. Elles nichent sur les arbres les plus élevés; leur ponte est de trois ou quatre œufs de la grosseur de ceux de la poule. Les petits sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LA SPATULE PROPREMENT DITE. 1. *P. Leucorodia. P. Occipite cristato; corpore albo; gulâ nudâ; rostro nigro, apice flavo; pedibus nigris.*

Occiput huppé; corps blanc; gorge nue; bec noir et jaune à sa pointe; pieds noirs. (*Pl. 72. fig. 1 et 2.*)

La nature s'est plue à mouler le bec des oiseaux sous des formes variées, dont quelques-unes ont pu servir de modèle aux instrumens de notre industrie; c'est ainsi que le long bec des *Spatules*, arrondi et aplati à son bout en lames minces, a fourni peut-être à certains arts l'idée de l'ustensile très-simple qui porte le nom de ces oiseaux: ce bec ressemble en effet à deux spatules appuyées l'une contre l'autre. Cette conformation a valu à ces oiseaux quelques autres dénominations, comme celles de *pale* ou *palette*, et celle beaucoup moins convenable de *cuiller* ou de *bec à cuiller*, qui doit être réservée aux *Savacous*, dont le bec représente réellement une cuiller.

Les *Spatules* ont très-peu de force dans leur bec, avec lequel elles ne serrent que mollement; mais en faisant mouvoir les deux mandibules avec précipitation, elles produisent, lorsqu'elles sont animées par la colère ou par la crainte, un claquement qui se rapproche de celui que font entendre les cygognes. Ces oiseaux se tiennent ordinairement sur les bords marécageux de la mer, pour être plus à portée d'attraper les poissons et les autres animaux aquatiques, dont ils font leur nourriture. Ils construisent leur nid avec des bûchettes au haut des grands arbres, et leur ponte consiste en trois ou quatre œufs blancs tachetés de rougeâtre. Ce sont en général des oiseaux voyageurs peu sauvages, et qui ne refusent pas de vivre en captivité.

Il est très-rare de rencontrer la *Spatule* de cet article dans l'intérieur des terres, si ce n'est près des grands lacs, et passagèrement le long des rivières. On la voit arriver sur nos côtes de l'Océan dans le mois de novembre, et elle y repasse en avril. Cette espèce, quoique peu nombreuse, se répand dans toutes les contrées de l'Europe. Pallas l'a vue en Russie, sur les rives de l'Oka, et on la rencontre en troupes sur l'Iaik, dans le pays des Kalmoucks, qui l'appellent *Kolpiza*. Les Italiens la nomment *Garza* ou *Béccaroveglia*; les Siciliens lui donnent le nom de *Cucchiarone*. On la retrouve encore en Barbarie et sur toute la côte occidentale de l'Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. On dit que sa chair est bonne et n'a pas le goût huileux de celle de presque tous les oiseaux de rivage.

Des plumes longues, étroites et très-fournies s'élèvent sur sa tête, garnissent l'occiput et forment une espèce de huppe qui retombe en arrière. Ce panache manque à plusieurs *Spatules*, et ce défaut indique un jeune avant sa première mue. Tout le plumage est blanc, à l'exception d'une large tache d'un roux-jaunâtre sur la poitrine; cette tache, dont les extrémités se réunissent sur le haut du dos, signale un plumage parfait; la peau nue de la gorge et du tour des yeux est d'un jaune pâle. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite.

Le jeune n'a point de huppe; les plumes de sa tête sont arrondies et courtes; les pennes extérieures de l'aile, noires le long et dessus leur tige; le bec est d'un cendré foncé; la peau nue de la gorge et du tour de l'œil, d'un blanc terne. C'est à tort qu'on a fait de ce jeune oiseau une espèce particulière, sous le nom de *Platalea alba*. Il paroît qu'il subit sa première mue fort tard, car lors de son passage à l'automne sur les marais et les côtes maritimes de la Picardie, on ne voit sur son plumage aucun des attributs de l'adulte. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 352. n. 1.*

Buffon,

Narines étroites, longitudinales.

Langue très-courte.

Cou très-long, plus ou moins dénué de plumes.

Rémiges 3e., 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue très-courte.

Les *Jabirus* habitent dans les lieux aquatiques de l'Afrique, de l'Asie orientale, de l'Amérique et de l'Australasie; vivent de poissons et nichent sur les grands arbres des rivages; leur ponte est de deux grands œufs. Les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE JABIRU PROPREMENT DIT. 1. *M. Americana. M. Alba; remigibus rectricibusque nigro-purpurascentibus; rostro nigro; pedibus longissimis, nigricantibus.*

Blanc; rémiges et rectrices d'un noir-pourpré; bec noir; pieds très-longs, noirâtres. (*Pl.* 47. *n.* 2.)

Les naturels du Brésil appellent cet oiseau *Jabiru;* les Hollandais, *Negro*, et on le connoît dans la Guyane sous la dénomination de *Touyouyou.* Ce dernier nom a été le sujet d'une forte méprise dans l'histoire naturelle des oiseaux par Buffon; car, faute de renseignemens suffisans, Montbelliard a appliqué le nom de *Touyouyou*, et plusieurs traits de l'histoire de cet oiseau, au *Nandu*, comme nous l'avons dit à l'article de cette *Autruche.* Enfin, c'est, dans Brisson, la *Cigogne du Brésil*, et au Paraguay, l'*Aiaiai.*

Les *Jabirus* se nourrissent de poissons et de reptiles; ils sont très-voraces, et il leur faut une grande quantité de nourriture pour les rassasier; mais ils la trouvent en abondance sur les terres inondées de l'Amérique méridionale. On les rencontre fréquemment dans les vastes savanes noyées de la Guyane. Ils s'élèvent haut dans les airs; leur vol est lent, mais soutenu et de longue durée. Ils construisent un nid spacieux sur les arbres élevés, et le composent de rameaux assez gs et gros, entrelacés avec soin. La ponte est de deux œufs. Les petits sont défendus avec courage par leurs père et mère; ils claquettent du bec, et le même nid sert pendant plusieurs années.

Plus le *Jabiru* vieillit, plus son bec prend de courbure; elle est peu sensible dans l'oiseau jeune. On aperçoit sur son front quelques barbes rares; le cou, dans l'adulte, est entièrement dénué de plumes, et la peau de cette partie, de même que celle du front, est ridée, noire et si flasque, qu'elle pend comme le fanon des vaches et qu'elle pourroit contenir plusieurs cous, d'où lui est peut-être venu le nom de *Jabiru*, qui, dans le langage guarini, veut dire une chose renflée par le vent. Il y a une petite tache près de l'occiput et au bas du cou; cette peau forme un collier d'un rouge vif, large de quatre pouces et parsemé de quelques petites plumes. Le jeune n'a que la moitié supérieure du cou semée de plumes; elles tombent à mesure qu'il avance en âge, et la peau des portions qui se dégarnissent est jaunâtre avant de devenir noire; les jambes sont nues à six pouces au-dessus du talon, et recouvertes sur cet espace, ainsi que les pieds, de plaques rhomboïdales. La couleur du plumage des jeunes *Jabirus* est d'abord d'un gris pâle; elle prend ensuite une teinte de rose et finit, vers la troisième année, par être blanche; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir tirant à la couleur pourpre. Le *Jabiru* est rare au Paraguay, où il vit seul ou par paires, et jamais en troupes. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 371. *n.* 4 (*Cigogne du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 280. *pl. enl. n.* 817.

L. 72. E. P. R. 12.

** LE JABIRU DES INDES. 2. *M. Asiatica. M. Alba; fasciâ per oculos, dorso infimo, remigibus rectricibusque nigris; rostro nigricante; pedibus incarnatis.*

Blanc; bande oculaire, bas du dos, rémiges et rectrices noires; bec noirâtre; pieds incarnats.

Cet oiseau, que Latham a classé dans le genre *Jabiru*, ne nous paroît pas s'y rapporter avec exactitude, car il s'en éloigne par des traits particuliers de conformation. Quoi qu'il en soit, ce *Jabiru*, qui se nourrit de coquillages, a sur le bec une sorte de protubérance cornée et en dessous un renflement; un large trait noir est sur chaque côté de la tête; le croupion, les ailes et la queue sont de cette couleur; le reste du plumage est blanc. *Latham, Index, n.* 2. *Buffon,*

La large forme du bec de cet oiseau lui a fait donner le nom de *Cuiller*. En effet, ce sont deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le côté concave; la mandibule supérieure porte sur sa convexité deux rainures profondes, qui partent des narines et se prolongent de manière que le milieu forme une crête élevée, qui se termine par une petite pointe crochue; elle s'emboîte sur l'inférieure, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge. Ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, et vingt lignes dans sa plus grande largeur.

Le *Savacou* habite les savanes noyées de la Guyane, et se tient le long des rivières où la marée ne monte pas; c'est là que, perché sur les arbres aquatiques, il attend le passage des poissons, dont il fait sa proie, et sur lesquels il tombe en plongeant et se relevant sans s'arrêter sur l'eau.

Barrère distingue trois espèces de *Savacou*, qu'il nomme : 1°. la *Cuiller*, figurée *pl. enl. de Buffon*, *n.* 38, sous le nom de *Savacou de Cayenne*; 2°. la *Cuiller tachetée*; 3°. la *Cuiller brune*, figurée *pl. enl. de Buffon*, *n.* 869, sous la dénomination de *Savacou huppé de Cayenne*; mais on s'est assuré depuis que ce ne sont que des variétés d'âge et de sexe d'une même espèce.

Le *Savacou brun huppé*, qui est regardé comme le mâle de l'espèce, a le dessus de la tête noir; cette couleur se prolonge sur le derrière du cou; les plumes de l'occiput sont alongées et forment une huppe assez grande chez les uns, plus courte chez d'autres. Dans l'individu de la *pl. enl. n.* 889, la huppe a sept à huit pouces de longueur, tombe sur le dos, et quelques-unes des plumes ont huit lignes de largeur, tandis qu'elles sont fort petites dans d'autres; elles sont noires, molles et sans consistance; le bas du cou en arrière, le bas du dos et les parties postérieures sont d'un gris plus ou moins clair; le front, les joues, le devant du cou et ses côtés, blancs; le haut du dos est, chez des individus, d'un cendré foncé; chez d'autres, d'un beau noir; la poitrine et le dessous du corps sont blancs, avec une plaque noire sur chaque côté de la poitrine; le bord de la tête est blanc; cette couleur prend une nuance grise sur les pennes des ailes et de la queue.

L'individu figuré sur la *pl. enl. n.* 38 *de Buffon*, paroît être la femelle; tout le manteau est d'un gris-blanc bleuâtre, avec une petite zône noire sur le haut du dos; le dessous du corps est noir et mêlé de roux; le devant du cou et le front sont blancs; la huppe est d'un noir-bleuâtre.

Un individu, décrit par Sonnini, a la tête noire et le reste du plumage entièrement roussâtre. Cet auteur soupçonne que c'est une femelle ou un jeune.

Le *Savacou tacheté* de Brisson porte une livrée tachetée de brun. C'est probablement un jeune.

Sonnini, qui a quelquefois observé les *Savacous* vivans, dit, en parlant du *Savacou gris huppé*, qu'il a l'iris noir; une membrane qui sort de l'angle intérieur de l'œil, laquelle peut le couvrir à la volonté de l'oiseau; il peut aussi redresser les plumes longues de la tête, surtout lorsqu'il est irrité; elles se relèvent en forme de capuchon, et alors il s'élance avec fureur sur l'objet qui excite sa colère, en frappant vivement les mandibules l'une contre l'autre de même que la *Cigogne*. *Brisson*, *Ornithol. tom.* 5. *p.* 506. *n.* 1 (*Cuiller*). *Idem*, *p.* 509. *n.* 2 (*Cuiller brune*). *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 7. *p.* 443. *Latham*, *Index*, *n.* 1. *Gmelin*, *Syst. natur.*, *édit.* 13. *n.* 1 *et* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

LXXXIIe. GENRE.

ANASTOME ou BEC-OUVERT, *Anastomus*. *Ardea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, albo, cinereo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum capite longius, lateratim compressum, versus medium hians; mandibulâ superior marginibus denticulatis aut versus apicem tantùm emarginatis; inferior integra.

Nares lineares, elongatæ.

Lingua.....

Collum elongatum.

Alæ remigibus 1a., 2a. *subæqualibus, omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; exteriores basi membranâ connexi; unus posticus, humi incumbens.

Cauda brevis.

Unguis medius intùs dilatatus, integer.

Anastomi habitant in Asiâ orientali, ad ripas fluviorum et stagnorum quorum piscibus et amphibiis victitant.

Corps oblong, blanc et cendré.

Tête arrondie.

Bec plus long que la tête, comprimé latéralement, entr'ouvert vers le milieu; mandibule supérieure dentelée sur les bords, ou seulement échancrée vers le bout; l'inférieure entière.

Narines linéaires, alongées.

Langue.....

Cou alongé.

Première et deuxième rémiges presqu'égales et les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant; les extérieurs réunis par une membrane à leur base; un derrière, portant à terre sur toute sa longueur.

Queue courte.

Ongle du milieu dilaté et entier sur son bord interne.

Les *Anastomes* habitent dans l'Asie orientale, sur les bords des fleuves et des étangs; ils vivent de poissons et d'amphibies.

* L'ANASTOME BLANC. 1. *A. Albus. A. Albus; dorso, remigibus rectricibusque nigris; rostro pedibusque rufo-flavis.*

Blanc; dos, rémiges et rectrices noirs; bec et pieds d'un jaune-roux. (*Pl. 55. fig. 4.*)

Le bec de cet oiseau, que Sonnerat a trouvé aux Grandes-Indes, est dentelé sur les bords de sa partie supérieure, depuis le milieu jusqu'à la pointe, près de laquelle il y a une échancrure; ses ailes sont fort longues; la gorge est nue, de même que l'espace entre l'œil et le bec; les plumes de la tête sont blanches et assez longues pour que l'oiseau puisse à sa volonté les relever en forme de petite huppe. Le croupion, le ventre, les couvertures alaires et le haut de la queue présentent la même couleur, qui est remplacée par du noir sur le dos, les pennes alaires et caudales; l'iris est rouge. Cet *Anastome* paroît à l'automne sur la côte de Coromandel, où il se tient sur les bords des fleuves et des étangs, pour y guêter le poisson et les reptiles dont il se nourrit. *Sonnerat, Voy. 2. p. 219. pl. 12 (Bec-ouvert des Indes). Latham, General Synopsis, tom. 3. part. 1. p. 102. n. 78 (Coromandel heron). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 489. Les Grandes-Indes.*

L. 14 ½. E.. P.. R. 12.

* L'ANASTOME CENDRÉ. 2. *A. Cinereus. A Sordidè cinereus; remigibus nigris; rostro flavo; pedibus flavicantibus.*

D'un cendré sale; rémiges noires; bec jaune; pieds jaunâtres. (*Pl. 55. fig. 3.*)

Cet *Anastome* se distingue du précédent par sa couleur et son bec sans dentelures, et seulement échancré vers sa pointe; il a de plus l'espace entre le bec et l'œil couvert de plumes. Tout son plumage est d'un gris-cendré, à l'exception des ailes qui sont noires. On le trouve à Pondichéry. Malgré les différences indiquées ci-dessus, ne pourroit-on pas soupçonner que c'est un jeune de l'espèce du précédent? C'est ce que l'observation nous apprendroit, si l'on s'occupoit d'étudier les oiseaux dans leurs mœurs et leurs habitudes, avec autant de soin qu'on en met à recueillir leurs dépouilles. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 409. pl. enl. n 932 (Bec-ouvert). Les Grandes-Indes.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

LXXXIIIe. GENRE.

CHIONIS ou BEC-EN-FOURREAU, *Chionis. Vaginalis*, Linn. Lath.

Corpus album.

Caput oblongum.

Rostrum capite longius, conico-convexum, rectum, robustum, crassum, lateraliter compressum, apice curvatum; mandibula superior vaginâ corneâ, mobili, emarginato-lacerată, superiùs tectâ; inferior subtùs angulosa, brevior, acuta.

Nares vaginâ partìm tectæ, parvæ, oblìquæ, pervìæ.

Lingua cartilaginea, suprà teres, subtùs complanata, apice acuminata.

Facies glabra, in adulto papillosa.

Collum mediocre.

Alæ flexurâ nodo obtuso munitæ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ; tarsi breves, validi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; exteriores membranâ connexi; unus posticus à terrâ elevatus.

Cauda brevis.

Chionis habitat gregaria in Novâ Zeelandiâ aliarumque maris Australis insularum maritimis; testaceis et cadaveribus victitat.

Corps blanc.

Tête oblongue.

Bec plus long que la tête, conico-convexe, droit, robuste, épais, comprimé latéralement,

[illegible] supérieure couverte d'une gaîne cornée, mobile, [illegible] inférieure anguleuse en dessous, plus courte, pointue.

Narines en partie couvertes par la gaîne, petites, obliques, ouvertes.

Langue cartilagineuse, arrondie en dessus, aplatie en dessous, acuminée à la pointe.

Face nue, papillonacée chez les adultes.

Cou médiocre.

Pli de l'aile muni d'un bourrelet obtus.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi nues; tarses courts, robustes.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, élevé de terre.

Queue courte.

Le *Chionis* habite en troupes sur les bords maritimes de la Nouvelle-Zélande et d'autres îles de la mer Australe.

* Le Chionis nécrophage. 1. *C. Necrophagus. C. Alba, nodo alarum nigricante; facie nudâ in adultioribus, verrucis albis aut pallidè aurantiis obsitâ; rostro basi nigro, dein flavo; pedibus rubescentibus, quibusdam fuscis aut albidis.*

Blanc; pli de l'aile noirâtre; face nue et garnie de verrues blanches ou d'un orangé pâle chez les adultes; bec noir à la base, ensuite jaune; pieds rougeâtres, et chez quelques-uns, bruns ou blanchâtres. (*Pl. 63, n. 1, sous le nom de Bec-en-fourreau.*)

Forster a découvert, sur les rivages des mers de l'Australasie, cette espèce remarquable par la forme de son bec, dont la mandibule supérieure est couverte d'une gaîne cornée, mobile, échancrée et lacérée à son extrémité. Sa nourriture se compose de coquillages et des animaux marins que la mer rejette sur ses bords.

Tout son plumage est d'un blanc de neige; les joues sont nues et portent des petites verrues blanches ou de couleur orangée pâle; une autre verrue plus grosse et brune surmonte les yeux, et toutes ne sont apparentes que chez les adultes; le bouton osseux du pli de l'aile est noirâtre, et la gaîne cornée, tantôt jaune, tantôt noire. La couleur des pieds varie selon l'âge; les uns les ont bruns, d'autres rougeâtres. Cette espèce vit en troupes. *Forster, Enchir. Hist. nat. Latham, Index* (*Vaginalis chionis*). *Idem, General Synopsis, tom. 3. part. 1. p. 268. n. 1. pl. 89* (*White-Sheatbill*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 64. p. 28* (*Perroquet calao*). *L'Australasie.*

L. 15 à 18. E.. P.. R. 12.

LXXXIVe. Genre.

Ombrette, *Scopus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, fuscum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum basi crassum, lateratim compressum, suprà subtùsque carinatum, capite longius; mandibula superior lateribus sulcata, apice curvata; inferior brevior, versus apicem angustior et subtruncata.

Nares lineares, longitudinales, membranâ tectæ, in sulco basi rostri sitæ.

Lingua.....

Collum elongatum.

Alæ remigibus 3^a., 4^a., 5^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, basi membranâ connexi; posticus unus, humi incumbens.

Cauda brevis.

Scopi habitant ad ripas fluviorum Africæ occidentalis.

Corps oblong, brun.

Tête arrondie, huppée.

Bec épais à la base, très-comprimé latéralement, caréné dessus et dessous, plus long que la tête; mandibule supérieure sillonnée latéralement, courbée à la pointe; l'inférieure plus courte, plus étroite et un peu tronquée à l'extrémité.

Narines linéaires, longitudinales, couvertes d'une membrane, situées à la base du bec dans un sillon.

Langue.....

Cou alongé.

Rémiges 3e., 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur toute sa longueur.

Queue courte.

Les *Ombrettes* habitent dans l'Afrique occidentale, sur le bord des fleuves.

* L'Ombrette du Sénégal. 1. *S. Umbretta. S. Fuscus, æmulus terræ umbriæ; occipite maris cris-*

cato; caudâ obscurè fasciatâ; rostro pedibusque fuscis.

D'un brun de terre d'ombre; occiput du mâle huppé; queue à bandes transversales obscures; bec et pieds bruns. (*Pl. 47. fig. 3.*)

Adanson est le premier qui ait fait connoître cet oiseau, qu'il a vu au Sénégal; mais il ne nous donne aucun détail sur ses habitudes et sur ses mœurs. Il a encore été envoyé plusieurs individus depuis peu de temps, sur lesquels nous n'avons aucuns renseignemens; nous sommes donc forcés de nous borner à dire que sur le derrière de la tête du mâle seulement, s'élève, en forme d'aigrette, une touffe épaisse de plumes, longues de quatre pouces, étroites et molles, qui, chez quelques-uns, retombent sur le dos. Son plumage est généralement d'un brun uniforme de terre d'ombre, un peu plus pâle en dessous du corps et sur la tige des plumes du cou; les ailes et la queue de la même couleur, et cette dernière traversée par quatre ou cinq bandes d'un brun plus foncé et terminée de la même teinte. La femelle, dont Buffon a publié la figure et Brisson la description, ne diffère du mâle qu'en ce que sa huppe est très-courte et peu apparente. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 503. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 440. pl. enl. n. 796. L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R..

LXXXVe. GENRE.

ROULOUL, *Liponix. Columba* et *Perdix*, Lath.

Corpus oblongum.

Caput cristatum, frons maris pilis sex longissimis setaceis erectis munita.

Rostrum robustum, basi glabrum, subcrassum, suprà convexum; mandibula superior fornicata, versus apicem incurva inferiore longior ejusque margines tegens.

Nares convexæ, membranâ tectæ, versus medium rostri fissâ.

Orbitæ loraque nudæ.

Lingua carnosa, integra.

Collum mediocre.

Alæ concavæ, rotundatæ; remige 1^a. brevissimâ; 4^a. et 5^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ plumosæ; tarsi mutici, ultra suffraginem plumis carentes, digito medio et ungue longiores.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores ad imum ferè sejuncti; posticus unus exunguilatus, apice solo insistens.

Cauda brevis, declivis.

Liponix è granis in integrum glutitis victitat; terrâ nidificat, in Asiâ orientali habitat.

Corps oblong.

Tête huppée; front du mâle garni de six poils sétacés et très-longs.

Bec robuste, glabre à la base, un peu épais, et convexe en dessus; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout, plus longue que l'inférieure et couvrant ses bords.

Narines convexes, couvertes d'une membrane, fendue vers le milieu du bec.

Orbites et *lorums* nus.

Langue charnue, entière.

Cou médiocre.

Ailes concaves, arrondies; la 1re. rémige très-courte; les 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes emplumées; tarses lisses, manquant de plumes au-dessus du genou, plus long que le doigt intermédiaire et son ongle.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, presque totalement séparés; un derrière, sans ongle, portant à terre seulement sur le bout.

Queue courte, inclinée.

Le *Roulou* habite dans les Indes orientales, vit de graines avalées entières, et niche à terre.

** LE ROULOUL DE GUZURATE. 1. *L. Cambaiensis. L. Flavescente-ruber, transversìm striatus, dilutius corpore subtùs; pedibus flavis.*

D'un rouge-jaunâtre, rayé transversalement, plus clair en dessous; pieds jaunes.

C'est d'après Latham que nous parlons de cet oiseau, qu'il a décrit dans le Muséum britannique, et qu'il dit se trouver dans le royaume de Guzurate. Son bec est robuste et court; son plumage, d'un rouge-jaunâtre, et chaque plume rayée transversalement d'une nuance plus foncée; le roux-jaunâtre est plus clair en dessous qu'en dessus du corps. *Latham, Index (Perdix cambaiensis). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 29. p. 501. Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE ROULOUL DE MALACA. 2. *L. Cristata. L. Fusco-rufescens; cristata; subtùs, capite colloque nigris; dorso caudâque viridibus; fronte setis sex longissimis erectis; pedibus flavis; rostro suprà nigro, subtùs flavo.*

D'un roussâtre-brun; huppé; tête, cou et dessous du cou noirs; dos et queue, verts; six soies très-longues, dressées sur le front; pieds

jaunes; bec noir en dessus, jaune en dessous.

Le mâle de cette espèce, dont nous devons la connoissance à Sonnerat, porte sur le front des crins noirs, ou poils durs, qui forment une sorte de huppe, et sur l'occiput, une touffe de plumes roides, peu barbues, courtes, désunies, d'un rouge-mordoré et s'inclinant en arrière; le dessus de la tête est blanc dans la partie qui sépare les deux huppes; les joues et le cou sont noirs; les paupières, bordées de petites plumes dures, roides et blanches; la poitrine et le ventre d'un violet foncé; les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc-roussâtre, coupé en travers par des lignes noires, sur les moyennes, sur ses pennes secondaires et primaires qui sont rousses; le dos, le croupion et la queue sont d'un vert sombre.

La femelle porte un vêtement généralement d'un brun-vert foncé, rembruni sur la tête; la queue, les plumes des jambes et le bas-ventre sont d'un brun-noirâtre; les ailes, d'un brun tanné inclinant au rouge et bigarré de noir; les pieds et le bec, d'un roux-pâle. *Latham, Index* (*Columba cristata, mâle; Perdix cristata, femelle*). *Sonnerat, Voyage 2. p. 174. pl. 100. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 29. p. 501. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

LXXXVIe. Genre.

KAMICHI ou PALAMÈDE, *Palamedea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro alboque varium.

Caput cornutum.

Rostrum capite brevius, basi plumosum, conico-convexum; mandibula superior subfornicata, apice adunca; inferior brevior, apice subobtusa.

Nares ovatæ, apertæ, versus medium rostri sitæ.

Lingua.....

Collum elongatum.

Ala calcaribus duobus, robustis, acutis munita; remige 1a. brevissimâ; 3a., 4a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiarum pars inferior glabra.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores membranâ basi connexi; hallux apice insistens.

Cauda elongata.

Palamedea habitat in Americæ meridionalis regionibus nonnullis, potissimùm uliginosis et maritimis; herbis, seminibus, præsertim reptilibus victitat; nidum ad aquas furni facie, magnum et latum struit et ova 2 parit.

Corps oblong, varié de noir et de blanc.

Tête cornue.

Bec plus court que la tête, emplumé à sa base, conico-convexe; mandibule supérieure un peu voûtée, crochue à sa pointe; l'inférieure plus courte, un peu obtuse à son extrémité.

Narines ovales, ouvertes, situées vers le milieu du bec.

Langue.....

Cou alongé.

Ailes armées de deux éperons robustes, pointus; la 1re. rémige très-courte; les 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes nues sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce portant à terre sur le bout.

Queue alongée.

Le *Kamichi* habite dans quelques contrées de l'Amérique méridionale, se tient principalement dans les lieux marécageux et maritimes, vit d'herbes, de semences, surtout de reptiles, place son nid près des eaux, lui donne la forme d'un four, le fait grand et large. La ponte est de deux œufs.

* Le Kamichi proprement dit. 1. *P. Cornuta. P. Fronte cornutâ; capite corporeque suprà nigris, subtùs albo; rostro pedibusque nigricantibus.*

Front cornu; tête et dessus du corps noirs, dessous blanc; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 47. n. 1.*)

Les détails dans lesquels nous allons entrer sont dus à notre estimable et savant ami feu Sonnini, qui a observé les *Kamichis* à Cayenne et dans la Guyane, où se trouve cette espèce, qu'on rencontre aussi au Brésil, et vraisemblablement dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale; partout elle paroît rare, soit parce qu'elle est peu féconde, soit, comme Sonnini le présume, qu'elle ne fréquente que les lieux reculés et solitaires. Elle se plaît dans les savanes à demi noyées, où il est bien difficile de l'atteindre. Lorsque, dans la saison des amours, plusieurs mâles se rencontrent, la possession d'une femelle est un sujet de combat; de vigoureux coups d'ailes, soit à terre, soit au vol, sont assenés et rendus avec acharnement jusqu'à ce que le plus fort ou le plus adroit ait mis ses rivaux en fuite

et

et soit resté maître du champ de bataille, souvent ensanglanté, et du prix de la victoire. L'amour alors dépose ses fureurs, et il n'existe plus que tendresse et fidélité; et ces sentimens ont tant de vivacité, que les deux époux ne se séparent plus, et que si l'un vient à mourir, l'autre ne cesse d'errer, en poussant, comme la *Tourterelle*, des sons plaintifs autour des lieux où la mort l'a privé de ce qu'il aime, se consume et finit par périr victime de ses regrets.

Cette espèce place son nid sur des broussailles ou au milieu des joncs, et sa ponte, qui n'a lieu qu'une fois par an dans les mois de janvier ou de février, consiste en deux œufs de la grosseur de ceux de l'oie.

Les *Kamichis* se perchent rarement, se tiennent presque toujours à terre et n'entrent point dans les forêts. Leur démarche est grave; ils portent le cou droit et la tête haute; leur voix est si forte, que leur cri retentit au loin et a quelque chose d'effrayant. Marcgrave lui donne l'épithète de *terrible*, et l'exprime par *vyhou*, *vyhou*. C'est d'après ce cri, que les Indiens de l'Amazone ont nommé cet oiseau *Cahuitahu*; ceux de la Guyane française l'appellent *Kamouki*, dont les créoles ont formé la dénomination de *Camoucle*. A Surinam, on le nomme *Arend*, et au Brésil, *Anhima*; enfin, quelques naturalistes l'ont désigné sous le nom d'*Aigle d'eau cornu*.

Le *Kamichi* se rapproche du *Dindon* par la forme du corps; son bec a plus de rapports avec celui des *Gallinacés*, qu'avec celui des oiseaux de proie; il a les narines grandes; les yeux ronds, saillans et noirs; des ailes très-amples et qui atteignent presque le bout de la queue, qui est longue; les jambes grosses et recouvertes dans leur partie nue, aussi bien que les pieds, d'une peau noire et écailleuse; les doigts de longueur inégale, celui du milieu long de quatre pouces et demi, et l'interne de deux pouces, tous munis d'ongles longs et peu crochus, entre lesquels celui du doigt le plus long se trouve le plus court. On remarque sur sa tête une corne pointue, longue de trois à quatre pouces, et dont la base a deux ou trois lignes de diamètre; elle est droite dans toute sa longueur, excepté à sa pointe, qui se courbe un peu en avant; sa base est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume. Cet oiseau a de plus sur chaque aileron deux forts éperons triangulaires qui se dirigent en avant, lorsque l'aile est pliée, et dont le supérieur est plus gros que l'inférieur; ce sont des apophyses de l'os du métacarpe, et leur base est entourée d'un étui semblable à celui de sa corne.

Les parties internes diffèrent peu de celles des *Gallinacés*; le jabot a une ampleur considérable, aussi bien que l'estomac, qui diffère par sa forme de celui de ces oiseaux. La membrane externe de ce viscère est très-musculeuse; l'interne est veloutée, de même que dans la plupart des quadrupèdes. Les intestins sont longs et leurs tuniques sont très-fortes. La couleur générale du plumage est d'un noir d'ardoise; on remarque sur le cou, le dos, le jabot, une partie de la poitrine, les ailes et la queue, de petites taches grisâtres; le ventre est blanc, et le dessous des ailes, d'un gris teinté de roux; la tête est garnie de petites plumes, douces au toucher, semblables à du duvet, et mêlées de blanc et de noir. La femelle ressemble au mâle et ne porte point de corne sur la tête. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 518. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 535. pl. enl. n. 451. L'Amérique méridionale.*

L. 28. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CARIAMA, *Cariama. Palamedea*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, fusco rufoque varium.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum capite longius, basi rotundatum et pennarum longarum, rigidarum decompositarumque fasciculo obductum; mandibula superior apice adunca, inferiore longior.

Nares minimæ, versus medium rostri sitæ.

Lingua integra, carnosa.

Collum elongatum.

Ala remige 1ª. reliquis breviore; 5ª., 6ª., 7ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, membranâ basi connexi; posticus unus, à terrâ elevatus.

Cauda brevis.

Cariama habitat in America meridionalis sylvis aridis, præcipuè collibus calculosis; reptilibus terrestribus, potissimè serpentibus lacertisque victitat.

Corps oblong, varié de cendré, de brun et de roux.

Tête arrondie, huppée.

Bec plus long que la tête, arrondi et garni à sa base d'un faisceau de plumes longues, roides et décomposées; mandibule supérieure crochue à la pointe, plus longue que l'inférieure.

Narines petites, situées vers le milieu du bec.

Langue entière, charnue.

Cou alongé.

Rémige 1re. la plus courte de toutes; les 5e., 6e. et 7e. les plus longues.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, élevé de terre.

Queue courte.

Le *Cariama* habite dans les forêts arides, principalement sur les collines pierreuses de l'Amérique méridionale; il vit de reptiles terrestres, principalement de serpens et de lézards.

LE CARIAMA PROPREMENT DIT. 1. *C. Sauro-phagus. C. Corpore griseo, rufo et fusco mixto; rostro suprà nigricante, subtùs aurantio; pedibus aurantiis; fronte cristatâ.*

Corps mélangé de gris, de roux et de brun; bec noirâtre en dessus, orangé en dessous; pieds orangés; front huppé.

La partie historique du *Cariama* étoit si peu connue, qu'on en a fait un oiseau des marais, en disant qu'il les fréquente et qu'il vit de poisson et de reptiles aquatiques; au contraire, il ne se tient point près des eaux, ni même dans les lieux bas; il se plaît sur la lisière des forêts claires, sèches et élevées, et de préférence sur les collines pierreuses. Sa nourriture se compose de reptiles et d'insectes terrestres. M. de Azara, à qui nous devons ces détails, est persuadé qu'il ne boit jamais et qu'il ne mange point de grains. On le rencontre réuni par paires ou en petites troupes; il fuit l'homme de très-loin, et l'on assure qu'il ne prend son vol qu'à la dernière extrémité; cependant on est parvenu à le rendre domestique; alors, on s'est aperçu qu'il porte le cou droit, vertical, et la tête toujours levée. Son regard est fier et dédaigneux, sa démarche grave et mesurée, et quand il soupçonne quelque sujet de crainte, il examine avec attention autour de lui, avant de se décider à demeurer ou à prendre sa course; c'est sa seule défense, et il n'inquiète jamais aucun autre oiseau.

Les naturels du Paraguay l'appellent *Saria*, et les Brasiliens *Cariama*. L'un et l'autre noms ont rapport à son cri, assez semblable à celui d'un jeune *Dindon*, mais si fort, qu'on l'entend à un mille de distance. On assure que sa chair est délicate; aussi, les Espagnols l'appellent *Faisan*. Il est rare au Paraguay et ne se trouve point vers la rivière de la Plata. Comme sa livrée ne se présente point chez tous les individus avec des couleurs tout-à-fait pareilles, nous en donnerons plusieurs descriptions.

1°. Le *Saria* a, selon M. de Azara, les plumes du corps et du dessus de la tête blanches; celles du cou, de la gorge et de la poitrine, d'un brun blanchâtre, longues, à tige très-foible et à barbes désunies; une ligne blanche au-dessus de l'œil; les pennes des ailes, noires, avec des lignes transversales blanches et piquetées de noirâtre; les deux pennes du milieu de la queue, brunes; les autres, avec une large bande noire sur le milieu et une blanche à leur extrémité; il règne depuis les narines jusque près de l'angle antérieur de l'œil, une rangée de plumes en éventail longues de deux pouces au moins, fermes et à barbes désunies. Ces deux rangées de plumes forment, en se joignant l'une à l'autre, une espèce de toupet étalé, qui se courbe sur le bec et le couvre; la partie nue des jambes est orangée; les cils des paupières sont noirs; le tour de l'œil est blanchâtre: des individus ont le bec totalement d'un rouge de corail. On soupçonne que ce sont des femelles, qui, dans le reste, ne diffèrent pas des mâles.

2°. Le *Cariama* du Brésil n'ayant été décrit que d'après Marcgrave, et peut-être même sur la mauvaise figure que cet auteur a publiée, il en est résulté des erreurs, quand on lui donne un bec court, des doigts longs et des ailes qui ne s'étendent guère, étant pliées au-dessus de l'origine de la queue, tandis qu'elles aboutissent à peu près au milieu. Si son plumage est tel qu'on le dit, il diffère du précédent en ce qu'il a une huppe noire et cendrée; la tête, la gorge, le cou et tout le corps, gris, variés de brun et d'un peu de roussâtre; les pennes primaires de l'aile et la queue, brunes, roussâtres et grises.

3°. Le *Cariama* qui est au Muséum d'histoire naturelle, et qui est représenté sur la *planche B, fig. 3, de la 2e édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, diffère encore des deux précédens; les plumes de la huppe et du front sont noirâtres; celles de l'occiput, de la nuque et du dessus du cou, longues de trois pouces, conformées comme celles du *Saria*, mais elles sont roussâtres, et chacune est traversée par douze à quinze lignes très-étroites et formées par des

taches isolées et d'une nuance sombre; les plumes du dessus des ailes et du corps sont de la même couleur, mais la teinte des lignes est plus prononcée et tire au cendré sur les ailes; la gorge, le devant du cou et toutes les parties inférieures sont d'un roux très-clair, avec une raie longitudinale d'un roussâtre presque blanc sur le milieu de chaque plume; la teinte rousse se dégrade sur le ventre et sur les parties postérieures, au point qu'elle est presque blanche; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont noirâtres et bordées de roux à l'extérieur, et les pennes caudales ont à leur extrémité une large tache blanche. *Marcgrave, Bras.* 203. *Latham, Index* (*Palamedea cristata*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 516. *n.* 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 325. *L'Amérique méridionale.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CHAVARIA, *Opistholophus. Parra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum.

Caput cristatum.

Rostrum capite brevior, pennis brevissimis basi instructum, conico-convexum; mandibula superior subfornicata, inferiore longior, apice curvata.

Nares glabræ, pervia.

Lora glabra.

Collum elongatum.

Alæ longissimæ, calcaribus duobus, validis, acutis, recurvis munitæ; remigibus 3^a., 4a., 5^a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ; tarsi validi, crassi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores elongati; exteriores basi membranâ connexi; posticus unus, apice insistens.

Cauda cuneata, rectricibus 14.

Opistholophus habitat in lacubus et inundatis fluminis vicinis; herbis victitat; in locis aquaticis nidificat; ova 2 *parit. Pulli recèns nati è nido discedunt.*

Corps oblong.

Tête huppée.

Bec plus court que la tête, garni à sa base de plumes très-courtes, conico-convexe; mandibule supérieure un peu voûtée, plus longue que l'inférieure, courbée à la pointe.

Narines nues, ouvertes.

Lorums glabres.

Cou alongé.

Ailes très-longues, armées de deux éperons robustes, aigus et recourbés; les 3e., 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, alongés; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur le bout.

Queue étagée, à 14 rectrices.

Le *Chavaria* habite près des fleuves, dans les lacs et lieux inondés. Il vit d'herbes; niche dans les lieux aquatiques. Sa ponte est de deux œufs. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

** LE CHAVARIA FIDÈLE. 1. *O. Fidelis. O. Cristâ occipitis dependente; corpore suprà fusco; collo abdomineque nigris; temporibus gulâque albis; alulis spinosis; rostro nigricante; pedibus roseis.*

Une huppe pendante sur l'occiput; dessus du corps brun; cou et abdomen noirs; tempes et gorge blanches; ailes armées d'une épine; bec noirâtre; pieds roses.

Ce n'est pas seulement dans les environs de Carthagène de l'Amérique, près du fleuve Sinu, que l'on trouve cette espèce, mais encore dans les savanes noyées des contrées chaudes du nouveau continent, et particulièrement au Paraguay et sur les deux rives de la Plata, où l'a observée M. de Azara. Dans cette partie de l'Amérique, le mâle y porte le nom de *Chaja*, et la femelle celui de *Chajali*, d'après leur cri, qui est très-fort, aigu et clair; ils le jettent assez souvent, non-seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'ils entendent quelque bruit, et ils se répondent alternativement. Ces oiseaux se tiennent tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses; ils ne fréquentent que les marécages, et si quelquefois on les rencontre sur le bord des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante; ils ne nagent point, mais ils entrent dans l'eau comme les *Hérons*, non pas pour manger le poisson, les grenouilles et autres animaux, car ils ne se nourrissent que de plantes aquatiques. Le *Chaja* se perche à la cime des plus grands arbres; à terre, sa démarche est grave; il tient le corps horizontal, les jambes fort ouvertes, la tête et le cou en ligne verticale, le bec un peu baissé. Il s'élève quelquefois dans les airs en faisant de longs circuits, jusqu'à ce qu'on le perde de vue. On dit que cette espèce

fait un nid spacieux; avec de petites branches, sur les buissons ou dans les joncs entourés d'eau. La ponte est de deux œufs, et les petits suivent leurs père et mère, quoique revêtus d'un simple duvet. A plusieurs attributs particuliers à cet oiseau, il faut encore ajouter celui d'avoir la peau du corps séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, rempli par une infinité de petites cellules qui contiennent du vent; les tarses et les doigts participent à cette même disposition de la chair, en sorte qu'il paroît démesurément gros, et qu'en le pressant du doigt, la peau prête et s'enfonce pour revenir sur elle-même dès que la compression cesse.

Nous trouvons dans le Voyage de Jacquin des détails intéressans sur la conduite du *Cariama* élevé en domesticité. Il se familiarise avec l'homme et devient un domestique fidèle, actif et intelligent, un gardien vigilant et incorruptible. Nourri dans les basses-cours, il est l'ami et le protecteur de la volaille; il demeure constamment au milieu d'elle, la suit dans ses courses journalières, l'empêche de s'égarer et la ramène soigneusement à l'entrée de la nuit. Aucun des oiseaux de proie, si communs dans des pays encore sauvages, ne peut approcher du petit troupeau que le *Chavaria* s'est chargé de défendre. Si un de ces oiseaux, attiré par l'abondance de la proie, paroît à portée de la basse-cour, le vigilant gardien s'élance vers lui, déploie ses longues et fortes ailes, porte à son adversaire les coups les plus rudes et le met bientôt en fuite.

Nous allons faire la description de son plumage d'après M. de Azara, comme étant la plus complète. Les longues plumes de l'occiput sont décomposées, étroites et dirigées de manière à passer entre l'œil et les narines, de sorte qu'elles forment une sorte de diadême immobile. Il a les plumes de la tête et du haut du cou courtes et cotonneuses, d'une teinte plombée claire; deux colliers larges de neuf lignes autour du cou, au-dessous de cette teinte; le supérieur, qui est sans plumes, d'un blanc-roussâtre, et les plumes du second, noires; le reste du cou, toutes les parties supérieures et inférieures, d'un plombé-blanchâtre; les scapulaires, les grandes couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, noirâtres; les aûtres couvertures alaires, brunes, noirâtres, blanches ou couleur de plomb; celles du dessous des ailes, blanches; le haut des jambes et le tarse, couleur de rose; les ongles, noirs; le bec, noirâtre; la peau nue du *lorum* et du tour de l'œil, d'un rouge sanguin; l'iris, d'un brun-noirâtre; la queue, étagée et longue de neuf pouces; les ongles, aigus et creusés en gouttière, à bords tranchans, avec une arête amincie sur leur milieu; l'ongle du doigt de derrière, droit; celui du milieu, avec une légère courbure, et les autres, un peu crochus; le bec est robuste, de la forme de celui des gallinacés, et garni à sa base de plumes très-courtes; l'os du fouet de l'aile est terminé en alène, et sur le bord de la partie extérieure de cette aile sont deux éperons pointus, très-forts, osseux, un peu recourbés en haut, et dont la surface a trois plans distincts. Il n'y a pas de différence entre le mâle et la femelle. *Latham, Index, n. 9 (Parra Chavaria). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 6. p. 205. L'Amérique méridionale.*

L. 31. E. 73. P. 28. R. 14.

*** GENRE.

CÉRÉOPSIS, *Cereopsis*, Lath.

Corpus oblongum, cinereum.

Caput totum cerâ rugosâ tectum.

Rostrum capite brevius, suprà convexum, apice deflexum.

Nares propè frontem sitæ, cerâ tectæ.

Lingua.....

Collum elongatum.

Ala flexurâ calcare obtuso munita.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores subtùs crassi, membranâ basi connexi; posticus unus brevissimus, à terrâ elevatus.

Cauda rectricibus 16.

Hæc avis habitat in Australasiæ littoribus maritimis.

Corps oblong, cendré.

Tête entièrement couverte d'une cire.

Bec plus court que la tête, convexe en dessus, fléchie à sa pointe.

Narines situées près du front, couvertes par la cire.

Langue.....

Cou alongé.

Ailes armées à leur pli d'un éperon obtus.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi nues.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, épais en dessous, réunis à leur base par une membrane; un derrière, très-court, élevé de terre.

Queue à 16 rectrices.

Cet oiseau habite dans l'Australasie, sur les bords de la mer.

Nota. L'oiseau que nous avons décrit dans l'addition, sous le nom d'*Oie grise*, est un individu de cette espèce, moins avancé en âge que celui dont il va être question; cette même erreur existe aussi dans la 2e *édit. du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.*

* LE CÉRÉOPSIS GRIS. 1. *C. Cinereus. C. Corpore toto cinereo-griseo; subtùs dilutius; capite toto ultrà aures cerâ seu cute rugosâ tecto; rostro nigro; pedibus aurantiis.*

Corps entièrement d'un gris-cendré; toute la tête, jusqu'au-delà des oreilles, couverte d'une cire ou peau ridée; bec noir; pieds orangés. (*Pl. 236. fig. 1.*)

On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre, laquelle se trouve à la Nouvelle-Hollande. La tête, depuis la base du bec jusqu'au-delà des yeux, est couverte d'une peau jaune et ridée; tout son plumage est d'un gris-cendré sur les parties supérieures, et clair sur le cou et les parties postérieures; les couvertures et plusieurs pennes secondaires des ailes ont près de leur bout une tache noirâtre; toutes les rémiges et les rectrices sont noires et d'un brun-obscur vers leur extrémité; une belle couleur orangée couvre la partie nue des jambes; les doigts sont noirs.

Cet oiseau a déjà été décrit dans cet ouvrage, sous le nom d'*Oie grise, pag. 351*; mais comme nous avons reconnu depuis que ce n'étoit point une *Oie*, et qu'il n'appartenoit point à ce genre, nous avons cru devoir répéter sa description; de plus, l'ayant vu en nature au Muséum d'histoire naturelle, nous nous sommes assurés qu'il ne pouvoit faire partie de l'ordre des *Echassiers*, où Latham l'a placé, mais qu'il avoit tous les caractères de celui des nageurs ou palmipèdes. *Latham, Index, Suppl.* (*Cereopsis Nova Hollandiæ*). *Idem, General Synopsis, 2e Suppl. p. 325. pl. 138* (*New Holland*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 516. L'Australasie.*

L. 27. E.. P.. R. 12.

LXXXVIIe. GENRE.

AGAMI, *Psophia*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum.

Rostrum capite brevius, subconicum, lateratim compressiusculum, acutum; mandibula superior subfornicata, convexa, apice deflexa, inferiore longior.

Nares concavæ, membranâ suprà obtectæ, obliquè apertæ, elliptica, ad medium rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, plana, apice lacera.

Collum elongatum.

Alæ concavæ, rotundatæ; remigibus 4^a^., 5^a^., 6a. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, subtùs scabri, basi membranâ connexi; posticus unus, apice solo insistens.

Cauda mediocris.

Psophia habitat in America meridionalis sylvis montosis; granis, baccis in integrum glutitis victitat, terrâ arboris radicibus nidificat; ova numerosa parit. Pulli recèns nati è nido cedentes.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie.

Bec plus court que la tête, un peu conique, comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure presque voûtée, convexe, fléchie à sa pointe et plus longue que l'inférieure.

Narines concaves, couvertes en dessus par une membrane, ouvertes obliquement, elliptiques, situées vers le milieu du bec.

Langue cartilagineuse, plate, lacérée à sa pointe.

Cou alongé.

Ailes concaves, arrondies; 4e., 5e. et 6e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes demi-emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, rudes en dessous, réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur la pointe.

Queue médiocre.

L'*Agami* habite dans les forêts montagneuses de l'Amérique méridionale; vit de graines, de baies avalées entières; niche à terre, entre les racines des arbres, et fait une ponte nombreuse. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

* L'AGAMI D'AMÉRIQUE. 1. *P. Crepitans. P. Capite et pectore caruleis viridi-splendentibus; dorso griseo; orbitis nudis, rubris; rostro flavicante-viridi; pedibus viridibus.*

Tête et poitrine bleues à reflets verts; dos gris; orbites nues et rouges; bec d'un vert-jaunâtre; pieds verts.

Les *Agamis* sont répandus dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale ; ils se trouvent communément à la Guyane ; on les rencontre, pour l'ordinaire, en troupes assez nombreuses ; ils fuient à peine à l'aspect du chasseur, et toute la bande est souvent victime d'un naturel peu défiant. Aucun oiseau n'a plus de penchant à vivre dans la société de l'homme ; aucun n'y apporte plus de sensibilité et d'intelligence ; il est à peu près, parmi les oiseaux, ce que le chien est parmi les quadrupèdes. A peine sorti de sa demeure solitaire, on le voit acquérir bientôt, dans la maison où on le nourrit, les qualités d'un ami fidèle, d'un serviteur intelligent. Comme le chien, l'*Agami* est docile à la voix de son maître ; il le suit ou le précède, le quitte avec regret et le retrouve avec les plus vives démonstrations de la joie. Sensible aux caresses, il les rend avec tous les signes de l'affection et de la reconnoissance ; il paroît même jaloux, car il se jette souvent sur les jambes des personnes qui approchent son maître de trop près. Son grand plaisir est de se faire gratter la tête et le cou ; et lorsqu'il est une fois habitué à ces complaisances, il importune pour qu'on les renouvelle ; il connoît, comme le chien, les amis de la maison, et s'empresse de leur faire fête ; mais il prend en guignon d'autres personnes sans motif apparent ; et toutes les fois qu'elles paroissent, l'oiseau ne manque pas de les chasser à coups de bec dans les jambes, et de les reconduire fort loin avec les mêmes marques de colère. Son courage égale celui du chien. Nous devons à Sonnini des détails aussi intéressans, dont il a été témoin ; mais ce qui va suivre lui a été rapporté. On assure, ajoute-t-il, que dans plusieurs parties de l'Amérique, on emploie l'*Agami* à des fonctions domestiques, et qu'on lui confie la garde et la conduite de plusieurs jeunes oiseaux de basse-cour, et même des troupeaux de moutons qu'il accompagne dans les pâturages et qu'il ramène le soir à l'habitation.

L'*Agami*, si intéressant par ses qualités sociales, ne l'est pas moins par le son profond et sourd qu'il fait souvent entendre, indépendamment d'un cri ordinaire semblable au cri aigu du dindon. C'est à ce bruit que sont dues les diverses dénominations par lesquelles on a désigné cet oiseau ; telles que celles de *Psophia* (faire du bruit), d'*Oiseau trompette*, de *Poule péteuse*, etc. ; mais cette dernière dénomination est très-faussement appliquée, puisque le son sourd que l'*Agami* fait entendre, n'a pas plus son issue par la partie opposée du bec que par le bec lui-même. Quoique produit dans l'intérieur du corps, il ne perce au dehors qu'à travers les membranes et les chairs, comme le grouillement des intestins, la parole profonde des ventriloques et le son grave que rendent le *Hocco*, le *Coq d'Inde* et quelques autres oiseaux. Ce bruit singulier, mais qui n'est pas particulier à l'*Agami*, paroît être, dans cette espèce, un signal de rappel, un cri de ralliement ; car, en l'imitant, les chasseurs de l'Amérique font approcher ces oiseaux, et c'est un moyen sûr d'en tuer plusieurs de suite. Le peu de longueur des ailes et de la queue de l'*Agami*, le prive de la légèreté du vol, mais il court fort vîte ; et lorsqu'il est obligé de prendre son essor, il ne s'élève que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance à terre ou sur quelques branches. La femelle fait deux ou trois pontes par an, chacune de dix jusqu'à seize œufs, presque sphériques, un peu plus gros que ceux de la poule commune et d'un vert clair. Elle les place dans un creux qu'elle fait en grattant la terre au pied d'un arbre, et sans employer aucuns matériaux pour en tapisser l'intérieur.

Des plumes, courtes, serrées et semblables au duvet, couvrent la tête et la moitié supérieure du cou ; les ailes aboutissent un peu au-delà du croupion ; la queue est fort courte, cachée et un peu dépassée par ses couvertures supérieures ; le dessous du corps est revêtu de plumes longues, douces au toucher, et dont les barbes ont peu d'adhérence entr'elles. La partie la plus brillante du plumage, est une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue sur le bas du cou et la poitrine ; cette plaque porte des couleurs qui varient entre le vert et le doré, le bleu et le violet ; le reste du cou, la tête, le bas de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes, le haut du dos, les ailes et la queue sont de couleur noire ; le milieu du dos prend une teinte de roux brûlé ; les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue sont d'un cendré clair ; l'iris est d'un brun-jaunâtre.

Les jeunes conservent leur duvet effilé bien plus long-temps que nos *Poussins* et nos *Perdreaux*. On en trouve qui l'ont long de près de deux pouces ; les plumes ne paroissent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 269. *n.* 2 (*Faisan des Antilles*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 487. *pl. enl. n.* 169. *L'Amérique méridionale.*

L. 22. E. P. 20. R.

* * L'AGAMI D'AFRIQUE. 2. *P. Undulata. P. Cristata, undulata; pectoralibus pennis dependentibus, elongatis, nigris; rostro pedibusque cærulescentibus.*

Huppé, ondulé; plumes de la poitrine pendantes, alongées et noires; bec et pieds bleuâtres.

Il paroît très-douteux que cet oiseau, présenté par Jacquin et plusieurs ornithologistes pour un *Agami*, en soit réellement un. Il a la taille d'une oie, et il porte une huppe courte et blanchâtre; une cravate composée de plumes noires et longues, qui lui pend sur la poitrine; le dessus du corps est brun et ondé de noir; le dessous, blanchâtre, nuancé de bleu; la poitrine et le ventre sont tachetés de noir; le bord extérieur des pennes est bleuâtre. *Jacquin, Beyt. p. 24. n. 28. pl. 9. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 50. p. 26. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R..

LXXXVIIIe. GENRE.

GLARÉOLE ou PERDRIX DE MER, *Glareola*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, fusco nigroque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum capite brevius, validum, suprà convexum, versus apicem compressiusculum, rictu fississimo; mandibula superior, subfornicata, apice adunca; inferior recta, brevior.

Nares elliptica, obliquæ, basi membranâ tectæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ elongatæ; remige 1^a. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiarum pars inferior nuda.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, graciles, subtùs scabri; exteriores basi membranâ connexi; posticus unus, apice insistens.

Cauda aut furcata aut æqualis.

Glareolæ in Europæ, Africâ, Asiâ Australasiâque campestribus et ripis habitant; vermibus insectisque aquaticis victitant; 6 aut 7 ova humi pariunt.

Corps oblong, varié de gris, de brun et de noir.

Tête arrondie.

Bec plus court que la tête, robuste, convexe en dessus, un peu comprimé vers le bout, à ouverture très-fendue; mandibule supérieure un peu voûtée, crochue à la pointe; l'inférieure droite, plus courte.

Narines elliptiques, obliques, couvertes d'une membrane à leur base.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes alongées; la 1re. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; partie inférieure des jambes nue.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, grêles, rudes en dessous; les antérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur le bout.

Queue fourchue ou égale.

Les *Glaréoles* habitent dans les lieux champêtres et sur les rivages de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australasie; elles vivent d'insectes aquatiques; font à terre une ponte composée de six ou sept œufs.

A. *Queue fourchue.*

LA GLARÉOLE ou PERDRIX DE MER. 1. *G. Austriaca. G. Suprà griseo-fusca; torque nigro; mento gulâque albis; pectore et abdomine rufo-griseis; rostro nigro, basi rubro; pedibus sanguineis.*

D'un brun-gris en dessus; collier noir; menton et gorge blancs; poitrine et abdomen d'un gris-roux; bec noir, rouge à sa base; pieds couleur de sang. (*Pl. 64, n. 4, sous le nom de Perdrix de mer.*)

Le nom de *Glaréole*, appliqué à cet oiseau, a rapport à sa manière de vivre sur les grèves des rivages de la mer; on le trouve aussi sur le bord des rivières et des ruisseaux. Il court fort vîte, est presque toujours en mouvement, et s'agite dès qu'il entend le moindre bruit. Il fait entendre pendant les nuits d'été un petit cri qui paroît exprimer les syllabes *tul, tul*, qu'il prononce d'une voix retentissante. On trouve son nid sur les bords sablonneux des rivières, et sa ponte est, dit-on, de sept œufs oblongs.

Cette espèce se trouve en France, mais très-rarement; on la dit commune dans les déserts de la Tartarie et de la Sibérie. Les parties supérieures sont d'un gris rembruni un peu lustré, plus foncé sur les couvertures du dessus des ailes; la gorge est d'un blanc-roussâtre; cette teinte est entourée d'une bandelette noire qui, en passant sous l'œil, remonte jusqu'au bec; le bas du cou et le haut de la poitrine sont d'un gris-roussâtre;

les parties postérieures, le croupion, les couvertures supérieures et la base des pennes de la queue, d'une couleur blanche, un peu lavée de roux sur la poitrine et sur les deux plus longues pennes de la queue, à un pouce de leur extrémité; les couvertures inférieures et le dessous de l'aile, d'un brun-rougeâtre; ses pennes, noires; toutes les latérales de la queue, brunes.

Le jeune, dont on a fait une espèce particulière, sous le nom de *Glaréola navia*, a la gorge, le cou, la poitrine et le haut du ventre roux et tachetés de brun et de blanc; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, bruns, avec quelques taches effacées; le bas-ventre, le haut des jambes et les plumes du dessous de la queue, d'un roux-blanchâtre et variés de taches noires; les couvertures supérieures des ailes, pareilles au dos et marquées de blanc; leurs pennes noires, et les secondaires mélangées de cendré et de noir; les pennes caudales blanchâtres et terminées de brun; le bec, la partie nue des jambes et le tarse, de cette couleur.

La *Glaréole* ou *Perdrix de mer à collier*, est un individu de cette espèce, à laquelle on rapporte encore les *Perdrix de mer* du Coromandel, des Maldives et de Madras. Nous soupçonnons que cette dernière est une espèce particulière d'un tiers plus petite que les autres, et dont le dessus de la tête est d'un brun foncé; le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un gris-roux sale; leurs pennes et les deux intermédiaires de la queue, brunes; les autres pennes caudales, pareilles, avec une marque blanche en forme de croissant à leur extrémité; la poitrine et le ventre, d'un brun pâle; le bec et les pieds, noirs. *Brisson, Ornith. tom. 7. p. 142. n. 1. p. 145. n. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 544. pl. enl. n. 882 (Perdrix de mer). Ibidem, p. 546 (Perdrix de mer à collier). L'Europe, l'Afrique et l'Asie.*

L. 9 ¼. E.. P.. R. 12.

B. *Queue carrée.*

LA GLARÉOLE ISABELLE. 2. *G. Isabella. G. Suprà flavescens, subtùs alba; hypochondriis rubescentibus; alis remigibusque caudæ intermediis nigris; rectrice primâ longissimâ, gracilissimâ, subulatâ; rostro basi aurantio, deindè nigro; pedibus rubris.*

Jaunâtre en dessus, blanche en dessous; flancs rougeâtres; ailes et rémiges intermédiaires de la queue noires; première rectrice très-longue, très-grêle et subulée; bec orangé à sa base, ensuite noir; pieds rouges.

Cette espèce, que l'on trouve dans l'Australasie, a tout son plumage supérieur d'une couleur isabelle; la gorge, le devant du cou, le croupion, le milieu du ventre, toutes les couvertures de la queue et plusieurs de ses pennes latérales, blancs, ainsi que le bord de l'aile, qui à l'extérieur est surmonté d'une bandelette longitudinale noire; les pennes alaires et les intermédiaires de la queue, de cette couleur; les flancs, d'un roux très-foncé; quelques taches isolées et d'un gris très-pâle, sur les côtés de la gorge, du devant du cou et du haut de la poitrine, lesquelles semblent indiquer une sorte de collier. L'aile de cette *Glaréole* est remarquable par la longueur excessive de sa première penne, qui est très-grêle et subulée dans la partie qui dépasse les autres.

Le jeune diffère de l'adulte en ce que ses couleurs sont plus ternes, qu'il est en dessus et en dessous tacheté de gris-brun; ces taches forment des mouchetures sur le sommet de la tête; les flancs sont d'un roux clair. Ces deux oiseaux sont au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 13. p. 221. L'Australasie.*

L. 9 ¼. E.. P.. R. 12.

LXXXIXe. GENRE.

PORPHYRION ou POULE-SULTANE, *Porphyrio. Fulica*, Linn. *Gallinula*, Lath.

Corpus oblongum, nigro, cæruleo, viridi, albo pictum.

Caput rotundatum, sæpè fronte calvo.

Rostrum capite brevius, validum, conico-convexum, lateratim compressum, acutum; mandibula superior fornicata, apice declivis; inferior pone apicem gibbosa.

Nares oblongæ, membranâ prominulâ obtectæ, versus medium rostri sitæ.

Lingua compressa, integra.

Collum mediocre.

Alæ concavæ, rotundatæ; remigibus 3^a., 4^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, elongati, lævigati, graciles, ad imum sejuncti, subtùs scabriusculi; posticus unus, pluribus articulis insistens.

Cauda brevis.

Porphyriones

Porphyriones per omnem orbem in aquaticis locis habitant; plantis et piscibus minoribus victitant; in fruticè aquis vicino nidum struunt, ova 6-8 pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt, currunt.

Corps oblong, peint de noir, de bleu, de vert, de blanc.

Tête arrondie, souvent à front chauve.

Bec plus court que la tête, robuste, conico-convexe, comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure voûtée, inclinée à sa pointe; l'inférieure gibbeuse vers le bout.

Narines oblongues, couvertes d'une membrane saillante, situées vers le milieu du bec.

Langue comprimée, entière.

Cou médiocre.

Ailes concaves, arrondies; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes demi-emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, alongés, lisses, grêles, totalement séparés, un peu scabreux en dessous; un derrière, portant à terre sur plusieurs articulations.

Queue courte.

Les *Porphyrions* habitent sur tout le Globe, dans les lieux aquatiques, vivent de plantes et de petits poissons; ils construisent leur nid dans les broussailles, près des eaux. Leur ponte est de 7 ou 8 œufs.

A. *Front emplumé; base de la mandibule supérieure prolongée et arrondie sur le capistrum.*

* Le Porphyrion gris. 1. *P. Cinereus. P. Suprà cinereus, subtùs albus; rostro aurantio; pedibus rubescentibus.*

Cendré en dessus, blanc en dessous; bec orangé; pieds rougeâtres.

Cet oiseau, que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle, a les côtés du front, une bandelette au-dessus de l'œil, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et des parties postérieures, blancs; les flancs et le reste du plumage, d'un joli gris. Nous ne connoissons pas le pays de ce *Porphyrion*. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 29.

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Porphyrion a tête grise. 2. *P. Poliocephalus. P. Capite colloque carulescente-cinereis; dorso purpureo; alis caudâque caruleis; pectore ventreque viridi-caruleis; abdomine albo; rostro pedibusque rubris.*

Tête et cou d'un gris-bleu; dos pourpré; ailes et queue bleues; poitrine et ventre d'un vert-bleu; abdomen blanc; bec et pieds rouges.

C'est à Latham que nous devons la description de ce *Porphyrion*, dont la tête et le cou sont d'un gris-bleu; le haut de la gorge est d'une couleur d'azur; le dos, pourpre; les ailes et la queue sont d'un bleu d'indigo foncé; la poitrine et le ventre, d'un vert-bleu; le bas-ventre est blanc.

Cet ornithologiste donne comme une espèce particulière, sous le nom de *Gallinula madagascariensis*, un individu qui nous paroît être une variété d'âge ou de sexe du précédent: son bec est pareil; le gris de la tête et du cou, pâle; le dos, d'un vert foncé mélangé de noir; le bas-ventre est d'une couleur d'outre-mer; la gorge et la poitrine sont vertes, de même que le dessus des ailes, et une couleur bleue couvre le ventre. *Latham, Index* (*Gallinula poliocephala*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 30. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R..

* Le Porphyrion dit la Favorite. 3. *P. Flavirostris. P. Suprà caruleus; gutture carulescente-albo; abdomine et uropygio albis; caudâ alisque fuscis; rostro rubescente, subtùs et apice flavo; pedibus flavis.*

Bleu en dessus; gorge d'un blanc-bleuâtre; abdomen et croupion blancs; queue et ailes brunes; bec rougeâtre, jaune en dessous et à la pointe; pieds jaunes. (*Pl.* 61. *n.* 3.)

On trouve à Cayenne ce *Porphyrion*, que Buffon soupçonne être la femelle de la petite *Poule-sultane* de cette contrée, d'après la foiblesse de ses couleurs. Il a les côtés de la tête, de la gorge, le devant du cou, les flancs, le dessus des ailes et le manteau d'un joli bleu clair; le milieu de la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un beau blanc; la tête, noirâtre; la queue, noire; le bec rougeâtre, avec un peu de jaune en dessous et vers le bout. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 207. *pl. enl. n.* 897. *Gmelin, Syst. nat. n.* 11 (*Fulica flavirostris*). *Latham, Index, n.* 10 (*Gallinula flavirostris*). *L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R..

* Le Porphyrion Kala-Kerenaka. 4. *P. Phœnicurus. P. Niger, subtùs albus; fronte incar-*

...aneo-rubris; rostro

... front incarnat; cou-
... pennes de la queue d'un
... et pieds verdâtres.

... cet oiseau est celui qu'il
... n. On le remarque aussi
... la presqu'île de l'Inde; et il
... se trouve encore à la Chine,
... souvent figuré sur les papiers
... de cet Empire.

... le dos, le cou et les ailes sont
... les pennes alaires, tachetées de bleu; le
... de la tête et le dessous du corps jusqu'au
bas-ventre est d'un blanc de neige; cette der-
nière partie et la queue, d'un roux nué de
rouge. *Zoologie de l'Inde, p.* 19. *pl.* 9 (*Rallus phœnicurus*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 14. (*Rallus phœnicurus.*) *Latham, Index, n.* 14 (*Gallinula phœnicura*). *Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

B. *Front glabre jusqu'au sinciput.*

LE PORPHYRION PROPREMENT DIT ou TALÈVE. 5. *P. Chlorynotos. P. Fronte rubrâ; corpore suprà viridi, subtùs violaceo.*

Front rouge; dessus du corps vert, dessous violet. (*Pl.* 61, *n.* 2, *sous le nom de Talève de Madagascar.*)

Comme cette espèce se trouve en Europe, en Afrique et aux Grandes-Indes, il en est résulté qu'elle porte différens noms; en effet, les Grecs l'appellent *Porphyrion*; les Chinois, *Chinka*; on la nomme *Pindaramcoli* dans les Indes, et *Talève* à Madagascar; mais on paroît ignorer pourquoi les Modernes lui ont imposé le nom de *Poule-sultane*, à moins, comme le dit Buffon, qu'on n'ait trouvé quelque ressemblance avec la *Poule* et cet oiseau de rivage, et qu'on ne lui ait trouvé un degré de supériorité sur la *Poule* vulgaire, par sa beauté et par son port.

Ce *Porphyrion*, d'un naturel très-doux et très-timide, ne se plaît que dans la solitude, recherche les lieux écartés, et jette, lorsqu'on l'approche, un cri d'effroi, dont les sons sont gradués, d'abord foibles, ensuite aigus, et finissant par deux ou trois coups de gosier sourds et intérieurs. Les fruits et les racines, surtout celles de la chicorée, sont des alimens pour lesquels il marque de la préférence; il se nourrit aussi de graines, mais sa nourriture favorite paroît être le poisson.

On trouve cette espèce en Sicile, où elle porte le nom de *Gallo fagiani*, et où elle habite les lacs, surtout celui de Leutini, au-dessus de Catane. Elle est naturelle aux climats chauds de l'ancien et du nouveau continent. Sonnini a vu beaucoup de ces *Porphyrions* dans la Basse-Egypte, où ils se plaisent dans les rizières, ce qui les a fait appeler *Poules de riz*. Ils couvent dans le désert et arrivent dans les champs de riz au mois de mai et dans les mois suivans. Le mâle et la femelle travaillent de concert à la construction du nid, et emploient un nombre considérable de bûchettes et de paille. La ponte est de six œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronds et de la grosseur d'une demi-bille de billard.

La membrane du front est d'un rouge foncé; le reste de la tête et du dessus du cou sont d'un violet brillant; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert foncé éclatant; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un bleu-violet; cette couleur est lustrée sur le ventre, le haut des jambes et les flancs; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; les couvertures supérieures des ailes et le bord extérieur des pennes, d'un violet très-vif; les rémiges, d'un brun-noirâtre en dedans; les secondaires et la queue, d'un vert sombre. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 522. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 194 (*Poule-sultane*). *pl. enl. n.* 810 (*Talève de Madagascar*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 5 (*Fulica Porphyrio*). *Latham, Index, n.* 6 (*Gallinula Porphyrio*). *L'Europe et l'Afrique.*

L. 22. E.. P.. R..

** LE PORPHYRION ACINTLI. 6. *P. Purpureus. P. Purpureus; rostro pallido; pedibus virescente-flavis.*

Pourpré; bec pâle; pieds d'un jaune-verdâtre.

Yacacintli est le nom que cet oiseau porte au Mexique; Buffon l'a abrégé en lui donnant celui d'*Acintli*. Selon Fernandez, les Mexicains l'appellent encore *Quachilton*. Tout son plumage est d'un pourpre-noirâtre, entremêlé de quelques plumes blanches. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 8. *pag.* 208. *Gmelin, Syst. nat. n.* 10 (*Fulica purpurea*). *Latham, Index, n.* 11 (*Gallinula purpurea*). *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R..

** LE PORPHYRION BLANC ET BLEU. 7. *P. Cyanoleucos. P. Subtùs albus; capitis, colli corporis-*

que lateribus cæruleis ; vertice, collo suprà scapulariisque virescente-fuscis ; dorso uropygioque nigris ; rostro fronteque viridibus ; pedibus aurantiis.

Blanc en dessous ; côtés de la tête, du cou et du corps, bleus ; sommet de la tête, dessus du cou et scapulaires, brun-verdâtres ; dos et croupion noirs ; bec et front verts ; pieds orangés.

C'est l'*Yahana blanco y celeste* de M. de Azara, qui a trouvé cet oiseau au Paraguay ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures des ailes sont blancs, avec une légère teinte foible d'indigo sur la poitrine et les couvertures ; les côtés de la tête, du cou et du corps sont de cette dernière teinte ; le dessus de la tête et du cou, les scapulaires, les pennes secondaires des ailes et leurs couvertures supérieures, d'un brun-verdâtre ; les autres couvertures et le bord extérieur des pennes primaires, d'un bleu de ciel ; les rémiges paroissent en dessous d'une couleur d'argent ; le dos et le croupion sont noirs ; les pennes caudales, de la même couleur ; les quatre plus extérieures et les couvertures supérieures de la queue portent une tache blanche à leur extrémité, et les autres ont une bordure bleu de ciel. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 248. n. 381. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 28. p. 27. L'Amérique méridionale.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E. 16. P. 21. R. 10.

* * LE PORPHYRION BLANC. 8. *P. Albus. P. Corpore toto albo ; fronte pedibusque rubris.*

Corps totalement blanc ; front et pieds rouges.

On rencontre cet oiseau à l'île de Norfolk, dans l'Australasie. Peut-être, dit Latham qui l'a fait connoître, est-ce une variété du *Porphyrion proprement dit*, qui est très-nombreuse à Tongo-Tabao ; mais elle s'en distingue par un éperon aux ailes, dont celui-ci est privé. Ce *Porphyrion blanc* est d'un naturel si peu craintif, que dans l'état sauvage on peut aisément le toucher avec une baguette. Latham a observé plusieurs individus qui lui paroissent de la même race, mais qui diffèrent du précédent par un plumage totalement brun, avec des reflets très-marqués verts et bleus. Il soupçonne que ce sont des jeunes qui n'étoient pas encore parvenus à leur état parfait.

Le *Porphyrion blanc* est totalement d'un blanc pur, et porte sur le bord de l'aile un éperon aigu. Des individus, que l'on soupçonne des mâles, ont les épaules d'un bleu brillant, et des taches de la même couleur sur le dos. *Latham, Index (Gallinula alba). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat, tom. 28. p. 27. La Polynésie.*

L. 18. E.. P.. R..

* LE PORPHYRION BLEU ET BRUN. 9. *P. Cyanocephalus. P. Cæruleus ; capite, corpore suprà, alis, caudâ abdomineque nigricante-fuscis ; rostro fronteque aurantiis ; pedibus viridibus.*

Bleu ; tête, dessus du corps, ailes, queue et abdomen, d'un brun-noirâtre ; bec et front orangés ; pieds verts.

Cet individu a été décrit dans la collection de M. Dufresne, et qu'il a vendue depuis pour Edimbourg. Il a des rapports avec le *Porphyrion proprement dit*. Peut-être n'est-ce qu'une variété d'âge. Il est de la même taille et en diffère essentiellement en ce qu'il a la tête en entier, la nuque et le haut du cou, les scapulaires, le dos, le croupion, les ailes et la queue, les plumes des cuisses et des jambes, le bas-ventre et les flancs, d'un brun-noirâtre ; le reste du plumage est bleu. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 28. p. 28.*

L.. E.. P.. R..

* * LE PORPHYRION CHAUVE. 10. *P. Calvus. P. Cæruleus ; vertice nudo rubroque ; nuchâ, corpore suprà, alis caudâque nigricante-fuscis ; tectricibus caudæ inferioribus albis ; rostro rubro ; pedibus aurantiis.*

Bleu ; *vertex* nu et rouge ; nuque, dessus du corps, ailes et queue, d'un brun-noirâtre ; tectrices inférieures de la queue, blanches ; bec rouge ; pieds orangés.

Cet oiseau a été décrit dans la même collection que le précédent. Il est d'une taille moitié moindre, et sa plaque frontale s'étend sur tout le dessus de la tête, et la couvre en entier. Ses couleurs présentent la plus grande analogie avec celles du précédent. En effet, il a, comme celui-ci, le reste de la tête, la nuque, le manteau, les ailes et la queue, d'un brun-noirâtre ; les couvertures inférieures de celle-ci, blanches, et le reste du plumage, d'un bleu-violet ; le front et la partie nue de la tête, rouges. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 28.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* * LE PORPHYRION A COU BLEU. 11. *P. Cyaneicollis. P. Gutture, colli anterioris parte corporeque subtùs albis ; collo inferiori cyaneo nitente,*

fusco marmorato; pectore cyaneo; vertice occipiteque fuscis; dorso virescente-fusco; rostro nigricante-viridi; pedibus saturatè flavis.

Gorge, partie antérieure du cou et dessous, blancs; bas du cou d'un bleu de ciel brillant et marbré de brun; poitrine d'un bleu de ciel; *vertex* et occiput bruns; dos d'un brun-verdâtre; bec d'un vert-noirâtre; pieds d'un jaune foncé.

M. de Azara a pris ce *Porphyrion* à quarante-cinq milles au midi de l'Ascension, et l'a décrit sous le nom d'*Yahana garganta celeste;* la gorge, le bas du cou en devant et le dessous du corps sont blancs; la partie antérieure du cou et un peu de ses côtés, d'un très-beau bleu de ciel, brillant et marqué d'un brun fort clair; la poitrine est du même bleu, avec quelques plumes brunes qui descendent sur les flancs; les plumes des cuisses sont noirâtres, ainsi que celles des jambes, qui ont quelques marbrures blanchâtres, qu'on remarque aussi sur les côtés du croupion; les couvertures supérieures de l'aile, les plus proches du bord, sont d'une couleur d'aigue-marine; les autres et le dessous des pennes, d'un noirâtre lustré, avec du blanc à l'extrémité des dernières, qui sont, de même que les couvertures supérieures de la partie interne, d'une couleur d'aigue-marine plus vive; les autres couvertures, le dessus du cou et la queue, d'un vert-jaunâtre; les côtés de la tête, d'un brun clair et roussâtre; le dessus de la tête et l'occiput, d'un brun foncé; le dos est d'un brun-verdâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Pasaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 253. n. 383. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 28. p. 28. L'Amérique méridionale.*

L. 11 ½. E. 21 ½. P. 20. R. 10.

** Le Porphyrion du Mexique. 12. *P. Mexicanus. P. Purpureus; dorso, alis et uropygio virescentibus; fronte rostroque rubris.*

Pourpré; dos, ailes et croupion verdâtres; front et bec rouges.

Il a à peu près la grosseur et la grandeur de notre *Foulque;* la tête, le cou et les parties inférieures du corps, pourprés; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un vert pâle, varié de bleu et de fauve; les rémiges et les rectrices, vertes. *Brisson, Ornithol. tom. 6. p. 31. n. 3* (*Foulque du Mexique*). *Gmelin, Syst. nat. n. 24. Latham, Index, n. 4* (*Fulica mexicana*).

L.. E.. P.. R..

* Le Porphyrion tavoua. 13. *P. Tavoua. P. Fronte, armillis caeruleis; corpore violaceo; rostro pedibusque flavis.*

Front et bracelets bleus; corps violet; bec et pieds jaunes. (*Pl. 61, n. 4, sous le nom de petite Poule-sultane.*)

Tavoua-tavoua est le nom que ce *Porphyrion* porte à Cayenne; on le trouve aussi à la Martinique et dans l'Amérique septentrionale. Il a le bec rouge à sa base; la plaque du front et l'iris, de cette couleur; le plumage, en général, d'un vert brillant, changeant en bleu sur la tête, le cou et le dessous du corps; les couvertures inférieures de la queue, blanches; ses pennes et celles des ailes, noirâtres et bordées de vert.

La femelle ou le jeune diffère du mâle, en ce que le plumage est en dessus nuancé de brun; le dessus de la tête, entièrement de la dernière couleur; le dessous du corps, blanc, un peu mêlé de noir sur le milieu du ventre, et beaucoup plus sur le devant du cou jusqu'à la poitrine; les pieds, bruns. *Brisson, Ornith. tom. 6. p. 526. n. 2. pl. 42. fig. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. pag. 206* (*petite Poule-sultane*). *Gmelin, Syst. nat. n. 7* (*Fulica martinicensis*). *Latham, Index, n. 9* (*Gallinula martinica*). *L'Amérique.*

L. 12 ½. E.. P.. R..

** Le Porphyrion a tête noire. 14. *P. Melanocephala. P. Caeruleus; capite colloque nigris; fronte fulvâ.*

Bleu; tête et cou noirs; front fauve.

On a décrit cet oiseau d'après Feuillée, qui l'a vu en Amérique. Brisson le donne pour une variété de la *Poule-sultane.* Latham et Gmelin en font une espèce particulière.

Le plumage du mâle est tout bleu, excepté sur la tête et le cou, qui sont enveloppés d'un capuchon noir.

La femelle a le dessus de la tête et du corps d'une couleur fauve; les plumes scapulaires, rayées de blanc; les couvertures des ailes, verdâtres et mêlées d'un peu de fauve; leurs pennes, d'un bleu céleste mêlé d'un peu de vert. *Brisson, Ornithol. tom. 5. pag. 526. A* (*Poule-sultane à tête noire*). *Gmelin, Syst. nat. n. 9*

(*Fulica melanocephala*). *Latham, Index, n.* 7 (*Gallinula melanocephala*). *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R..

** LE PORPHYRION VERT. 15. *P. Viridis. P. Suprà viridis, subtùs albus; fronte, rostro pedibusque virescente-flavis.*

Vert en dessus, blanc en dessous; front, bec et pieds d'un jaune-verdâtre.

La plaque frontale est d'un jaune-verdâtre; le dessus du corps, d'un vert sombre; le dessous, blanc; les ongles sont gris. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *pag.* 529. *n.* 3. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 204 (*Poule-sultane verte*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 8 (*Fulica viridis*). *Latham, Index, n.* 12 (*Gallinula viridis*). *L'Inde.*

L. 11 ½. E.. P.. R..

XC^e. GENRE.

JACANA, *Parra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, sæpiùs carunculatum.

Rostrum basi aut carunculatum, aut glabrum, mediocre, rectum, lateratim compressum, versus apicem tumidulum.

Nares subovatæ, versus medium rostri sitæ, membranâ suprà tectæ, subtùs pervia.

Lingua.....

Collum elongatum.

Ala calcare acuto munita; remigibus 2^a., 3^a. omnium longissimis.

Femora extrà abdomen posita; tibiarum pars inferior glabra.

Pedes tetradactyli; digiti debiles ad imum fissi, tres anteriores, posticus unus, versus imum tarsi positus, plurimis articulis insistens.

Cauda brevissima aut mediocris.

Ungues subtùs canaliculati, elongati, rectiusculi, acuti, posticus rectus, reliquis duplò longior.

Parræ habitant in Africæ, Asiæ orientalis, Americæ aquosis; herbis, vermibus insectisque aquaticis victitant; in fruticibus aquis vicinis nidificant; ova 3-6 pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, le plus souvent caronculée.

Bec caronculé ou glabre à sa base, médiocre, droit, comprimé latéralement, un peu renflé vers le bout.

Narines presqu'ovales, situées vers le milieu du bec, couvertes d'une membrane en dessus, ouvertes en dessous.

Langue.....

Cou alongé.

Ailes armées d'un éperon pointu; 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes nues sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; doigts foibles, totalement séparés, trois devant, un derrière articulé sur le bas du tarse et portant à terre sur plusieurs articulations.

Queue courte ou médiocre.

Ongles canaliculés en dessous, alongés, presque droits, aigus; le postérieur du double plus long que les autres, droit.

Les *Jacanas* se tiennent dans les lieux inondés de l'Afrique, de l'Asie orientale et de l'Amérique; ils se nourrissent d'herbes, de vers et d'insectes aquatiques. Ils font leur ponte à terre. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

A. *Bec caronculé à sa base.*

LE JACANA PROPREMENT DIT. 1. *P. Jacana. P. Castaneo-purpurea; capite, collo subtùsque nigro-violaceis; remigibus olivaceo-viridibus, apice fusco-marginatis; rectricibus apice nigro-violaceis; rostro flavo; pedibus viridiscentibus.*

D'un marron-pourpré; tête et dessous du cou d'un violet-noir; rémiges d'un vert d'olive, bordées de brun à leur extrémité; rectrices d'un violet-noir à leur pointe; bec fauve; pieds verdâtres. (*Pl.* 60. *fig.* 1.)

Cayenne, le Brésil, Saint-Domingue et diverses autres parties de l'Amérique méridionale sont les contrées où l'on rencontre cette espèce, qui est très-sauvage, et qu'on ne peut approcher qu'en usant de ruses. Elle fréquente les lagunes, les marais, le bord des champs et les ruisseaux. On trouve ordinairement ce *Jacana* par couples. Il a divers cris, parmi lesquels on remarque celui de *réclame*, qu'il fait entendre si quelqu'accident le sépare de son compagnon, et un autre, qu'il jette lorsqu'on le fait lever; ce cri est aigu, glapissant et s'entend de loin. Les habitans de Saint-Domingue l'appellent *Chevalier mordoré varié.*

La membrane, qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et deux barbillons tombant sur les côtés; la tête, la gorge, le cou et les parties postérieures sont d'un noir teint de violet (chez des individus, le ventre est varié

de blanc); le dos, les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires sont d'une belle couleur marron; les grandes pennes alaires, verdâtres; chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et absolument pareil à ces épines que l'on voit sur la raie bouclée; la queue est courte et arrondie; les deux pennes intermédiaires présentent un mélange rougeâtre et brun, et leur extrémité est noire. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 125. n. 4 (Chirurgien brun). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 185. pl. enlum. n. 322. L'Amérique.*

L. 10. E.. P.. R..

** LE JACANA NOIR. 2. *P. Nigra. P. Nigra, subtùs fusca; remigibus viridibus, apice fuscis; rectricibus nigris; rostro croceo; pedibus cinereis.*

Noir, brun en dessous; rémiges vertes, brunes à leur pointe; rectrices noires; bec couleur de safran; pieds cendrés.

C'est d'après Marcgrave qu'on a décrit ce *Jacana* du Brésil, dont la tête, la gorge, le cou, le dos et la queue sont noirs; le reste du dessous du corps et les couvertures supérieures des ailes, bruns, de même que l'extrémité de leurs pennes, qui sont vertes dans le reste de leur longueur; les éperons sont jaunes; les ongles cendrés, et la membrane de la tête est noire. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 124. n. 3 (Chirugien noir). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 189. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R..

** LE JACANA PÉCA. 3. *P. Brasiliensis. P. Nigro-virescens; alis ad fuscum vergentibus; rectricibus nigro-virescentibus.*

D'un noir-verdâtre; ailes inclinant au brun; rectrices d'un noir-verdâtre.

Les naturels du Brésil appellent ce *Jacana Agua pecara*; les Français de la Guyane le nomment *Poule d'eau*, et les naturels de cette contrée lui donnent le nom de *Kapoua*. Il a beaucoup d'analogie avec le *Jacana vert* dans ses couleurs, qui sont cependant moins foncées. Ses ailes sont brunes, et sa tête n'a point de coiffe membraneuse; l'éperon de chaque aile est droit, très-pointu et jaune. *Brisson, Ornithol. tom. 9. p. 123. n. 2 (Chirugien). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 190. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R..

** LE JACANA THEGEL. 4. *P. Chilensis. P. Unguibus modicis; occipite suberistato; pedibus fuscis.*

Ongles médiocres; occiput un peu huppé; pieds bruns.

Ce *Jacana*, que Molina a fait connoître, se trouve au Chili, où il ne vit que dans les plaines, et ne paroît jamais dans les endroits élevés. Il se nourrit d'insectes et de vers, et construit son nid au milieu des herbes. Sa ponte est de quatre œufs, et jamais plus, de couleur fauve, picotés de noir et un peu plus gros que ceux de notre *Perdrix grise*. Cet oiseau, bien armé, se bat avec une vigueur incroyable contre ceux qui l'attaquent. Le mâle et la femelle sont presque toujours ensemble; lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un qui cherche à découvrir leur nid, ils se cachent d'abord dans l'herbe, sans marquer la moindre inquiétude; mais aussitôt qu'ils voient approcher la personne de l'endroit où est le nid, ils s'élancent dessus avec fureur pour le lui disputer. Ils ne font jamais entendre le moindre bruit durant le jour, et ne crient pendant la nuit que lorsqu'ils entendent passer quelqu'un; aussi les *Aranques* s'en servent en temps de guerre comme sentinelles, pour découvrir pendant la nuit ceux qui voudroient les surprendre.

Sonnini, dans la traduction de l'*Apuntamientos para la Hist. nat. etc.* de M. de Azara, rapproche de ce *Jacana*, l'*Aguapenzo* du Paraguay; mais comme il présente quelques différences dans son plumage et son genre de vie, nous en donnerons ci-après la description.

Le *Thegel* a la grosseur de la *Pie* d'Europe, le bec long de deux pouces; les doigts moins longs que ceux de ses congénères. Une protubérance charnue, rouge et divisée en deux lambeaux, couvre le front; la tête, la gorge et une partie de la poitrine sont noires; le dos et la partie antérieure des ailes, de couleur violette; le reste des ailes et la queue, d'un brun foncé; le ventre est blanc; la pupille de l'œil, brune; l'iris, jaune.

L'*Aguapenzo* est un oiseau très-vif et qui ne voyage point. La femelle ne construit point de nid, et elle dépose ses œufs, sans chercher à les cacher, sous les feuilles vertes des plantes aquatiques qui végètent dans les lagunes où l'eau est basse. La ponte est de quatre œufs, un peu plus pointus à un bout qu'à l'autre, de couleur de paille, veinés de noir, et dont les diamètres ont de quatorze à dix lignes. Ces *Jacanas* se tiennent par couples, et quelquefois en petites troupes, jusqu'à dix individus.

Ils ont neuf pouces trois quarts de longueur totale ; le bec long de quinze lignes et jaune ; la membrane, qui le couvre en grande partie, d'un rouge de sang ; l'intérieur de la bouche, jaune ; la tête, le cou en entier, la poitrine, le ventre, les grandes couvertures supérieures de la partie extérieure de l'aile et le front sont noirs ; le reste des couvertures et le haut du dos, d'un rouge-carmin ; les flancs, le bas du dos et la queue, d'un rouge encore plus vif ; les dix-huit premières pennes de l'aile, d'un beau jaune nuancé de noir, avec du noirâtre à leur extrémité ; les autres pennes et les couvertures inférieures, roussâtres, à l'exception des couvertures de la partie extérieure des ailes, qui sont noirâtres et terminées de blanc ; la partie nue de la jambe est d'une teinte de plomb.

Cette espèce a les ongles foibles, flexibles et très-élastiques, surtout l'ongle postérieur, qui est courbé dans un sens opposé à celui qu'affectent les ongles des autres oiseaux ; le bec est recouvert dans presque la moitié de sa longueur, par une membrane qui s'étend près de l'angle antérieur de l'œil, et remonte sur la tête, où elle forme deux déchiquetures arrondies et non adhérentes ; cette même membrane descend circulairement sous le bec ; des tubercules charnus garnissent le dedans de la mandibule supérieure ; tout le plumage, à l'exception des ailes et de la queue, est à barbes désunies. On ne remarque point de différence entre le mâle et la femelle. *Molina, Hist. nat. Ch. p.* 229. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 3. *p.* 257. *n.* 384. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 448. *L'Amérique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* LE JACANA VARIÉ. 5. *P. Variabilis. P. Castaneo-purpurea, subtùs, superciliis albis; remigibus viridibus ; fasciâ per oculos nigrâ ; rostro flavo ; pedibus cærulescentibus.*

D'un marron-pourpré ; blanc en dessous et sur les sourcils ; rémiges vertes ; bande oculaire noire ; bec fauve ; pieds bleuâtres. (*Pl.* 60. *n.* 2.)

On rencontre cette espèce au Brésil, dans les environs de Carthagène d'Amérique et à la Guyane. On remarque sur chaque côté de la tête une bande blanche, qui passe par-dessus les yeux et s'étend jusqu'à l'occiput ; une autre de couleur noire part de l'origine du bec, enveloppe les yeux et descend sur les côtés du cou ; les joues et tout le dessous du corps sont blancs ; cette couleur est variée de quelques taches rougeâtres sur les côtés du ventre et le haut des jambes ; le dessus de la tête et du cou est brun, mais plus foncé sur ce dernier ; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un marron-pourpré ; les petites couvertures des ailes, de la même teinte ; les moyennes, brunes, et les grandes, noires ; les pennes alaires, à l'exception des quatre plus proches du corps, qui sont brunes, d'un beau vert et terminées de noir ; celles de la queue, pareilles au dos ; l'éperon est assez gros et jaune. Cet oiseau est, selon M. Cuvier, un individu de l'espèce du *Jacana* proprement dit. *Brisson, Ornith. tom.* 8. *p.* 129. *n.* 5 (*Chirugien varié*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 192. *pl. enl. n.* 846 (*Jacana du Brésil*). *L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R..

** LE JACANA VERT. 6. *P. Viridis. P. Nigro-viridicans ; capite, collo pectoreque violaceo variantibus ; rectricibus nigro-viridatis ; tectricibus caudæ subtùs albis ; rostro pedibusque luteis.*

D'un verdâtre-noir ; tête, cou, poitrine variant au violet ; rectrices d'un verdâtre-noir ; tectrices inférieures de la queue blanches ; bec et pieds jaunes.

Cette espèce, que l'on trouve au Brésil, porte sur la tête une membrane ronde et d'un bleu clair ; la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont d'un noir-vert, changeant en un violet éclatant, de même que les ailes et la queue ; le reste du plumage est d'un vert-noirâtre, sans aucun reflet ; les couvertures inférieures sont blanches. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 129. *n.* 5. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 192. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R..

** LE JACANA VERT A CRÊTE. 7. *P. Cristata. P. Capite, collo, dorso superiore, pectore ventreque viridibus ; superciliis albis ; tectricibus alarum superioribus chalybeis ; uropygio, abdomine caudâque rubescente-rufis ; rostro flavo ; cristâ carnosâ, rubrâ basi mandibulæ superioris instructo ; pedibus viridibus.*

Tête, cou, haut du dos, poitrine et ventre verts ; sourcils blancs ; couvertures supérieures des ailes couleur de vert cuivré ; croupion, abdomen et queue d'un roux-rougeâtre ; bec jaune, garni à la base de sa partie supérieure d'une crête charnue et rouge ; pieds verts.

Ce *Jacana*, dont nous devons la connoissance

à M. Temminck, qui l'a décrit dans le catalogue des oiseaux de son cabinet, se trouve à l'île de Ceylan. Il a une crête lisse, charnue et d'un rouge-cramoisi vif, qui s'élève perpendiculairement en forme de plastron sur la base de la mandibule supérieure; la tête, le cou, le haut du dos, le ventre et la queue sont d'un beau vert de bouteille foncé et brillant; les sourcils blancs; le menton et les couvertures des ailes, d'une couleur de cuivre bronzé et à reflets verts; les grandes couvertures, d'un noir changeant en vert foncé; le croupion, la queue, les flancs et le bas-ventre d'un roux-rougeâtre, qui prend une nuance pourpre sur le croupion. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p.* 450. *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R..

B. *Bec sans caroncules.*

* Le Jacana yuppi-pi. 8. *P. Sinensis. P. Castaneo vinacea, capite, collo anteriore tectricibusque alarum albidis; collo postico lutescente; remigibus duabus rectricibusque intermediis elongatis; rostro cærulescente; pedibus viridibus.*

D'un marron-vineux; tête, devant du cou et rectrices des ailes blanchâtres; derrière du cou brillant; deux rémiges et rectrices intermédiaires alongées; bec bleuâtre; pieds verts.

Le nom conservé à ce *Jacana* est celui qu'il porte généralement dans l'Inde; cependant on le connoît dans certaines contrées sous celui de *Sohna.*

Il est surtout remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, qui présentent la courbure élégante de celles de certaines *Veuves.* Il se distingue encore de ses congénères par deux des grandes pennes de l'aile beaucoup plus longues que les autres; une coiffe blanche, lisérée de noir, couvre le front, le dessus, les côtés de la tête et le devant du cou; une grande plaque de la même couleur se fait remarquer sur les ailes, dont les pennes primaires sont brunes et les secondaires bordées de blanc; l'occiput est noir; le derrière du cou, d'un jaune-marron; une bande d'un brun-doré se trouve entre le cou et le dos, qui est d'un brun-rougeâtre, ainsi que les scapulaires; tout le dessous du corps est d'un pourpre foncé, et une tache blanche à l'extrémité des deux plus longues pennes de la queue, qui sont, de même que les autres, de la couleur des parties inférieures du corps. *Latham, 1er Suppl. To the general Synopsis, pl.* 117. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 16. *p.* 451. *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R..

* Le Jacana cannelle. 8. *P. Africana. P. Cinnamomea; collo subtùs albo; pectore flavescente, nigro vario; vittâ per oculos, collo posticè remigibusque nigris; rostro pedibusque nigricantibus.*

Cou blanc en dessous; poitrine jaunâtre, variée de noir; bandelette oculaire, cou en arrière et rémiges, noirs; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 60, *n.* 4, *sous le nom de Jacana d'Afrique.*)

Ce *Jacana*, dont Latham a publié la figure dans son *Synopsis*, se trouve en Afrique. La peau nue de son front est rougeâtre; le dessus de la tête et du corps, d'une couleur cannelle claire; la gorge, blanche; la poitrine, jaune, tachetée et rayée de noir, ainsi que les côtés du cou; le reste du dessous du corps, pareil au dos, mais d'une nuance plus foncée; les grandes pennes des ailes sont noires; l'éperon de l'aile est plus court que chez ses congénères; une bande noire part de l'œil, descend le long du cou et finit au dos. *Latham, General Synopsis, tom.* 3. *part.* 1. *pag.* 246. *n.* 7. *pl.* 87. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 16. *pag.* 447. *L'Afrique.*

L. 8 ¾. E.. P.. R..

** Le Jacana coudey. 9. *P. Indica. P. Cæruleo-nigricans; dorso alisque fuscis; superciliis albis; ad rictum auris maculâ nigrâ; rostro flavo, basi suprà cærulescente; pedibus luteo-fuscis.*

D'un bleu-noirâtre; dos et ailes bruns; sourcils blancs; tache noire près de l'ouverture de la bouche; bec jaune, bleuâtre à la base et en dessus; pieds jaunes.

C'est encore à Latham que l'on doit la connoissance de ce *Jacana*, qui se trouve au Bengale, où il est connu sous les noms de *Peepe*, de *Mowa* et de *Dulpée*, trois noms tirés de sa manière de vivre; on l'appelle, dans l'Indostan, *Coudey.* Il vit solitaire dans la partie des marais de l'Inde où l'on pénètre difficilement. Il place son nid dans une espèce d'île flottante, et le cache dans les herbes les plus épaisses.

La tête, le cou et les parties inférieures du corps sont d'un noir-bleuâtre foncé; le dos et les ailes, d'un brun-cendré, mais plus foncé et tirant au violet sur les pennes primaires; un trait blanc est au-dessus des yeux, et une tache rouge près

près de l'ouverture du bec. *Latham, Index, n.* 10. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 547. *L'Inde.*

L. 14. E.. P.. R..

* LE JACANA DE L'ILE DE LUÇON. 10. *P. Luzoniensis. P. Fusca; subtùs, superciliis, tectricibus alarum minoribus remigibusque secundariis albis; lateribus colli fasciâ cinereâ; remigibus tribus primoribus elongatis, denudatis, apice lanceolatis; rostro griseo; pedibus nigris.*

Brun, blanc en dessous, sur les sourcils, les petites tectrices des ailes et les pennes secondaires; les trois premières rémiges alongées, nues et terminées en lance; bec gris; pieds noirs. (*Pl.* 60. *n.* 3.)

Sonnerat a publié la description et la figure de cet oiseau dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée.* Il a, dit ce savant voyageur, moins de grosseur que notre *Vanneau huppé*; le dessus de la tête, d'un brun foncé; une raie longitudinale blanche aû-dessus de l'œil, qui ne le dépasse point, mais qui reparoît un peu plus loin, descend le long du cou jusqu'à l'aile, où elle prend la teinte jaune du citron; cette raie est bordée de brun dans toute sa longueur; la gorge et le ventre sont blancs; le dos est d'un brun clair; une large tache de cette teinte, ondée de raies transversales noires, se fait remarquer sur le haut de la poitrine; les plus courtes des pennes alaires sont blanches, et les plus longues, noires; trois filets cartilagineux naissent des trois dernières grandes pennes de chaque aile; ils sont noirs, étroits, et se terminent en forme de fer de lance alongé; ils ont environ deux pouces de long et naissent au milieu de chaque penne, où ils sont attachés, n'étant qu'un prolongement ou une branche dépassée du tuyau. Selon M. Cuvier, cet oiseau n'est point une espèce particulière, mais un jeune du *Jacana à longue queue* ou *Yuppi-pi. Sonnerat, Voyage, p.* 82. *pl.* 45 (*Chirurgien de l'île de Luçon*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 447. *Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R..

XCI^e. GENRE.

RALE, *Rallus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, lateratim compressum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum capite plus aut minùs longius, basi crassum, sæpè rectum, lateratim compressum; mandibula superior suprà sulcata, subfornicata, apice declivis.

Nares oblongæ aut longitudiuales in sulco sitæ, membranâ basi tectæ, versus medium subtùs apertæ, pervia.

Lingua integra, acuta.

Frons plumosa.

Collum mediocre.

Ala concavæ, rotundatæ, remigibus 2^a., 3^a., 4^a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiarum pars inferior glabra.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, elongàti, ad imum sejuncti; posticus unus, apice insistens.

Cauda brevis.

Ralli habitant per totum orbem in agris, pratis, paludosis; insectis, vermiculis seminibusque victitant; in herbis humi nidum struunt; ova 5-8 *pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.*

Corps oblong, comprimé latéralement, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec plus ou moins long que la tête, épais à la base, souvent droit, comprimé latéralement; mandibule supérieure sillonnée en dessus, un peu voûtée, inclinée à sa pointe.

Narines oblongues ou longitudinales, situées dans un sillon, couvertes d'une membrane à leur base, ouvertes et percées à jour vers le milieu.

Langue entière, pointue.

Front emplumé.

Cou médiocre.

Ailes concaves, arrondies; 2e., 3e., 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; partie inférieure des jambes nue.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, alongés, totalement séparés; un derrière, portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Râles* habitent dans les champs, les prairies, les lieux marécageux de toutes les parties du globe; se nourrissent d'insectes, de vermisseaux et de semences. Ils nichent à terre dans l'herbe; leur ponte est de cinq à huit œufs. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

A. *Bec plus long que la tête.*

LE RALE D'EAU. 1. *R. Aquaticus. R. Alis griseis, fusco maculatis; hypochondriis albo maculatis;*

rostro nigro, subtùs fulvo; pedibus obscurè nigris.

Ailes grises, tachetées de brun; flancs marqués de blanc; bec noir, fauve en dessous; pieds d'un noir obscur.

On rencontre ce *Râle* sur les bords des eaux stagnantes, où il se cache dans les grandes herbes et les joncs, et dont il ne sort guère que pour traverser les eaux à la nage et pour ainsi dire à la course, puisqu'on en voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar, qui couvrent les eaux dormantes. Du reste, ses habitudes et son genre de vie présentent de grands rapports avec ceux du *Râle de genêt*. Il court avec autant de vitesse; il n'est pas moins rusé, et il donne autant de difficulté au chasseur et au chien pour le forcer à prendre son vol. Comme celui-ci il a son temps d'émigration marqué; mais, pendant l'hiver, il reste dans nos contrées un plus grand nombre de *Râles d'eau* que de *Râles de genêt*.

Cette espèce construit son nid dans les grandes herbes aquatiques; ses œufs ont un pouce et demi de long, des taches brunes égales en longueur et d'une forme irrégulière sur un fond jaunâtre.

Les plumes de la tête, du dessus du cou et du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes et leurs pennes secondaires sont noirâtres dans leur milieu et d'un roux-olivâtre sur leurs bords; les pennes primaires et celles de la queue, noires et bordées de brun-roux; les couvertures du dessous de la queue, rayées de noir et de blanc; les joues, la gorge, le devant du cou et les parties postérieures, d'un cendré-bleuâtre; les flancs, noirs et rayés de blanc; l'iris est rouge; la partie nue de la jambe, d'un brun-verdâtre. Le jeune, dans son premier âge, a le ventre et les plumes des jambes d'un roux-brun, et n'a point de bandes transversales en dessous du corps. *Brisson, Ornithol. tom. 5. pag. 15. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 154. pl. enl. n. 749. L'Europe, la Sibérie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le grand Rale de Cayenne. 2. *R. Maximus. R. Griseo fuscus; mento, temporibus et gutturis parte griseo-albis; pectore, abdomine superiore et remigibus rubescente rufis; rostro flavo; pedibus rubris.*

Brun-gris; menton, tempes et partie de la gorge, blancs; poitrine, haut de l'abdomen et rémiges, d'un roux-rougeâtre; bec jaune; pieds rouges. (*Pl. 64, fig. 3, sous le nom de Poule d'eau de Cayenne.*)

Les auteurs ont classé cet oiseau parmi les *Poules d'eau* ou *Gallinules;* mais n'ayant point de plaque nue sur le front, ni les doigts bordés d'une petite membrane, nous croyons qu'il est mieux placé dans le genre *Râle*, dont il présente tous les caractères.

Cette grande espèce a le bec long de deux pouces; la tête, le cou, la queue, le bas-ventre et les cuisses, d'un gris-brun; les côtés de la tête et la naissance de la gorge, d'un blanc-verdâtre; le manteau, d'un olivâtre sombre; la poitrine et les pennes des ailes, d'un roux ardent et rougeâtre. Le plumage des jeunes est gris. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 182. pl. enl. n. 352 (grande Poule d'eau de Cayenne). Gmelin, Syst. nat. n. 12 (Fulica cayanensis). Latham, Index, n. 3 (Gallinula cayanensis). L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Rale a long bec. 3. *R. Longirostris. R. Dilutè cinereus, subtùs ferrugineo-albus, ad latera striatus; rostro longo, ferrugineo; pedibus pallidè stramineis.*

D'un cendré clair, dessous d'un blanc ferrugineux, strié sur les côtés; bec long, ferrugineux; pieds d'une couleur de paille pâle.

Chez ce *Râle de la Guyane*, toutes les parties supérieures sont variées de brun et de noirâtre; la gorge et le devant du cou, d'un gris-blanc; la poitrine et le ventre, d'un gris-cendré; le bas-ventre et les flancs, de la couleur de la gorge; ces derniers, rayés en travers de noir; les ailes et la queue, brunâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 163. pl. enl. n. 849. L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rale bruyant. 4. *R. Crepitans. R. Corpore suprà olivaceo; gulâ albâ; collo subtùs pectoreque fusco-flavescentibus; hypochondriis cinereo alboque transversìm lineatis; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps olivâtre; gorge blanche; devant du cou et poitrine, d'un jaunâtre rembruni; flancs traversés par des lignes grises et noires; bec et pieds bruns. (*Pl. 62, fig. 2, sous le nom de Râle clapier.*)

La manière dont cette espèce de l'Amérique septentrionale construit son nid est digne de

langées de noir, de blanc et de marron; les rectrices, noirâtres et bordées de gris-roux; les deux intermédiaires, mouchetées de marron sur leurs barbes intérieures.

Latham donne à cette espèce plusieurs variétés; la première se trouve à Otaïti, et a le dessous du corps cendré; le manteau, brun et rayé de blanc et de noir; les pieds, jaunes; la deuxième est de Tongo-Tabao; ses sourcils sont gris et tout le dessous du corps est blanc. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 163. *n.* 4. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 160. *pl. enl. n.* 774 (*Râle des Philippines*). *Les Grandes-Indes.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE RALE TIKLIN BRUN. 7. *R. Fuscus. R. Fuscus; crisso albo undulato; pedibus flavis; rostro fusco.*

Brun; plumes de l'anus ondées de blanc; pieds jaunes; bec brun.

On le trouve dans la même contrée que le précédent; le plumage de ce *Râle* est d'un brun sombre uniforme, et lavé sur la gorge, la poitrine et le haut du ventre; d'un pourpre-vineux rayé de noir et de blanc sur les couvertures inférieures de la queue. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 173. *n.* 7. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 161. *pl. enl. n.* 773 (*Râle brun des Philippines*). *Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LE RALE DE BARBARIE. 8. *R. Barbaricus. R. Ferrugineus; alis albo maculatis; uropygio suprà albo nigroque striato, infrà albo; rostro nigro; pedibus obscurè fuscis.*

Ferrugineux; ailes tachetées de blanc; haut du croupion rayé de blanc et de noir; bas de cette partie blanc; bec noir; pieds d'un brun obscur.

Ce *Râle*, dont Shaw fait mention dans son *Voyage en Barbarie*, a le bec long d'un pouce et demi; le ventre et la poitrine, d'un brun-jaunâtre, plus foncé sur le dos; les ailes, tachetées de blanc; le dessous du corps, de cette couleur; le croupion, rayé de noir et de blanc. *Shaw, Voy. p.* 255. 2° *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 549. *L'Afrique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE RALE TACHETÉ. 9. *R. Variegatus. R. Albo nigroque striatus et maculatus; occipite obscuro; mento albo; rostro flavicante; pedibus flavis.*

Rayé et tacheté de blanc et de noir; occiput obscur; menton blanc; bec jaunâtre; pieds jaunes.

Cette espèce, que l'on rencontre quelquefois à la Guyane, a la tête, le cou et tout le dessus du corps variés de blanc et de noir; la gorge, blanche; le dessous du corps, pareil au dessus, mais tacheté irrégulièrement; les couvertures des ailes, variées de brun-roussâtre, de noir et de blanc; leurs pennes, noirâtres; celles de la queue, noires et frangées de blanc; le bec fort long et rouge à la base de sa partie inférieure; les ongles sont jaunâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 165. *pl. enl.* 775. *L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

B. *Bec ridé et plus long que la tête.*

** LE RALE A BEC RIDÉ. 10. *R. Rythirhynchos. R. Vertice nigricante-fusco; occipite corporeque suprà fuscis; remigibus rectricibusque nigricantibus; corpore subtùs caruleo-fusco; rostro basi rugoso; pedibus posticè nigris, anticè rubris.*

Vertex brun-noirâtre; occiput et dessus du corps bruns; rémiges et rectrices noirâtres; dessous du corps brun-bleu; bec ridé à sa base; pieds noirs en arrière, rouges en devant.

Nous indiquons ce *Râle* du Paraguay d'après M. de Azara, qui le décrit sous le nom d'*Hypacaha pardo*. Le bec est ridé à sa base et long de trente-cinq lignes et demie; le dessus et les côtés de la tête sont d'un brun-noirâtre; l'occiput et le dessus du cou, d'un brun clair; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun pur; les pennes des ailes et de la queue noirâtres; la gorge est mélangée de brun et de blanchâtre; le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un brun-bleuâtre. On remarque une bandelette blanchâtre depuis le bas du cou jusqu'au bas du ventre; les couvertures inférieures de la queue, les plumes des jambes, le bas et les côtés du croupion sont noirâtres, terminés et bordés de brun-roussâtre; l'iris est rouge. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 3. *p.* 220. *n.* 372. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 521. *L'Amérique méridionale.*

L. 11 $\frac{3}{4}$. E. 16 $\frac{1}{2}$. P. 22. R. 12.

** LE RALE CHIRICOTE. 11. *R. Chiricoti. R. Capite colloque plumbeis; gulâ dilutè griseâ; pectore rubro; dorso inferiori, uropygio caudâque nigris; dorso superiori, tectricibus alarum superioribus nigricante-viridibus; remigibus rubris; rostro*

Ornithol. tom. 5. *p.* 159. *n.* 3. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 146. *pl. enl. n.* 750. *L'Europe.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

LE RALE BAILLON. 13. *R. Bailloni. R. Verticis medio, occipiteque nigris rufisque; corpore suprà fuscescente-rufo, maculis oblongis, nigris, albo circumdatis; remigibus rectricibusque nigris, rufo extùs marginatis; corpore subtùs plumbeo; abdomine hypochondriisque albo transversìm striatis; rostro viridi; pedibus flavescente-viridibus.*

Milieu du *vertex* et occiput noirs et roux; dessus du corps d'un roux-brunâtre, avec des taches oblongues, noires et entourées de blanc; rémiges et rectrices noires, bordées de roux à l'extérieur; dessous du corps couleur de plomb; abdomen et flancs rayés de blanc en travers; bec vert; pieds d'un vert-jaunâtre.

Le nom sous lequel nous décrivons ce *Râle*, est celui d'un naturaliste très-distingué auquel on doit tous les détails qui concernent cette espèce, et qui le premier l'a découverte en Picardie, où elle arrive au mois d'avril, y niche et en part au mois d'octobre. Elle fait son nid à terre, dans les marais, avec un peu d'herbes sèches; sa ponte est de quatre ou cinq œufs roussâtres, avec des taches irrégulières d'une nuance plus sombre. Les petits naissent couverts d'un duvet noir, avec le bec totalement d'un beau vert pur.

Le mâle et la femelle se ressemblent; et lorsqu'ils sont recouverts de leur plumage parfait, ils ont le dessus de la tête et l'occiput noirs et roux; le dessus du cou, le manteau, les couvertures supérieures des ailes et le croupion, d'un roux rembruni, marqué de noir sur la dernière partie et varié sur le dos, les scapulaires et les couvertures alaires, de taches oblongues, noires et entourées de blanc; ces taches sont plus alongées sur les pennes secondaires, dont plusieurs ont quelques marques noires; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées de roux à l'extérieur; le bord du front, les sourcils, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, présentent une couleur de plomb bleuâtre et uniforme; le reste du ventre et les parties postérieures sont noires et rayées transversalement du même blanc qui occupe le bord de l'aile et frange en dehors sa première penne; la queue est cunéiforme.

Le jeune a le front, le dessus de la tête et la nuque roussâtres et tachetés de noirâtre; le dessus du cou, le manteau, les couvertures des ailes et leurs pennes secondaires roux et variés d'un grand nombre de taches blanches, à l'exception du cou; la gorge, d'un blanchâtre uniforme; le devant du cou, la poitrine et le milieu du ventre de cette couleur, avec des taches transversales roussâtres et peu apparentes; les côtés du cou, en dessous, roux et barrés de blanc; les couvertures inférieures de la queue, rayées transversalement de cette couleur et de noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'hist. nat. tom.* 28. *p.* 548. *L'Europe.*

L. 6 ½. E.. P.. R..

LE RALE MAROUETTE. 14. *R. Porzana. R. Fusco-olivaceus, nigro albidoque variegatus et maculatus, subtùs cinereus, albido varius; rectricibus duabus intermediis albo marginatis; rostro pedibusque virescente-flavis.*

D'une couleur d'olive rembrunie, variée et tachetée de noir et de blanchâtre; dessous cendré, varié de blanchâtre; les deux rectrices intermédiaires bordées de blanc; bec et pieds d'un jaune-verdâtre. (*Pl.* 64. *fig.* 1.)

On a imposé divers noms à ce *Râle* d'Europe; dans des contrées il est connu sous celui de *Cocouan*, dans d'autres, sous ceux de *Girardine* et de *Grisette*, et dans d'autres on l'appelle *Marouette*. Il se tient dans les marais, où il se cache dans les grandes herbes et dans les roseaux. C'est là aussi qu'il place son nid, auquel il donne la forme d'une gondole, composée de joncs entrelacés, et l'amarre, par un des bouts, à une tige de roseau; de manière que ce petit berceau flottant peut s'élever ou s'abaisser avec plus ou moins d'eau. Sa ponte est de sept ou huit œufs, d'un brun clair, tachetés de brun plus foncé. Les petits naissent couverts d'un duvet noir, courent, nagent et plongent dès qu'ils sont éclos: bientôt ils se séparent et vivent solitaires. Cet instinct est tel dans ces oiseaux, qu'il prévaut même dans le temps des amours; le mâle n'approche de sa femelle que pour satisfaire à la loi de la nature; hors cet instant, il se tient toujours écarté de sa compagne. Son cri est aigu, perçant, et assez semblable à celui d'un petit oiseau de proie. Si un individu se fait entendre, aussitôt un autre lui répond, seule communication qui existe entre ces animaux. De tous nos gibiers à plumes, celui-ci est regardé comme le meilleur; sa graisse, succulente et savoureuse, est au-dessus de celle de l'*Ortolan*; sa chair est plus fine que celle de la *Guignette*, et surpasse, par sa délica-

zagne, dans le Supplément de l'*Ornithological Dictionary*, que nous regardons comme un mâle.

4°. Le *Little gallinule* du même ouvrage, lequel nous paroît être une femelle.

5°. Le *Rallus pusillus* de Pallas (Râle de la Daourie). Nous n'avons pas vu en nature ce *Râle*, que Pallas a fait connoître, et c'est avec le doute que nous le rapprochons du *Rallo-marouet*. Il a, suivant ce savant, la face, le devant du cou et la poitrine d'un gris-bleu; le menton blanc; une raie d'un ferrugineux pâle à travers l'œil; le dessus du corps de cette couleur, mélangée de noir, avec des lignes longitudinales blanches sur le dos; le ventre et l'abdomen noirs et rayés transversalement de blanc; les pieds verts. Longueur totale, 7 pouces à 7 pouces et demi.

La femelle, selon M. Temminck, a seulement les sourcils et les côtés de la tête d'un cendré pur; la gorge, blanchâtre; le devant du cou, la poitrine et le ventre, roussâtres; les barbes extérieures des couvertures de la queue nuancées de jaune-roussâtre. Le même auteur décrit le jeune avec des teintes plus claires, presque la totalité de la gorge blanchâtre; des traits blancs sur le haut du dos, mais en très-petit nombre, et les plumes des flancs, brunes, avec des bandes blanches.

M. Meyer décrit le jeune comme ayant une strie blanche au-dessus des yeux; l'espace entre le bec et l'œil, la gorge et presque tout le devant du cou, blancs; la poitrine brune et ondulée; le dessus du corps d'un brun clair et très-parsemé de taches blanches; les plumes des flancs brunes et rayées transversalement de blanc. Ce *Râle*, ajoute-t-il, niche dans les roseaux et les herbes marécageuses. Sa ponte est de six à huit œufs jaunâtres et mouchetés de brun. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 362. *L'Europe.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Rale brunoir. 16. *R. Melanophaius. R. Corpore suprà nigricante-fusco; gutture albido; strigâ suboculari, auribus colli pectorisque lateribus rufis; pectoris medio hypochondriisque nigricantibus, albo transversìm striatis; rostro basi viridi, dein nigricante; pedibus pallidè albis.*

Dessus du corps brun-noirâtre; gorge blanchâtre; bande sous l'œil, oreilles, côtés du cou et de la poitrine, roux; milieu de la poitrine, ventre et flancs noirâtres et rayés transversalement de blanc; bec vert à sa base, ensuite noirâtre; pieds d'un blanc pâle.

Ce *Râle* du Paraguay a été décrit par M. de Azara, sous le nom d'*Ypacaha pardo obscuro*. Il a une bande rousse qui part de l'angle de la bouche, passe au-dessous de l'œil, couvre les oreilles et se prolonge sur les côtés du cou et de la poitrine; la gorge blanchâtre; les couvertures inférieures des ailes, rouges; la poitrine, les flancs et les jambes, rayés transversalement de blanc sur un fond noirâtre; les couvertures inférieures des ailes, variées de blanc et de brun; leurs pennes en dessous, d'une couleur argentine; les paupières et le reste des côtés de la tête, et toutes les parties supérieures d'un brun-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 3. *p.* 130. *n.* 376. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 549. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ¾. E. 9 ½. P. 19. R. 12.

* Le Rale bidi-bidi. 17. *R. Jamaicensis. R. Suprà rufo-fuscus, striis nigricantibus; gulâ nigrâ; jugulo et pectore cærulescente-cinereis; abdomine albo et fusco lineato; rostro nigro, basi rubescente; pedibus fuscis.*

Brun-roux, et rayé de noirâtre en dessous; gorge noire; devant du cou et poitrine d'un gris bleuâtre; abdomen rayé de blanc et de brun; bec noir, rougeâtre à sa base; pieds bruns.

Ce petit *Râle*, dont Edwards a publié la figure, se trouve à la Jamaïque. Le nom qu'on lui a donné est tiré de son cri *bidi, bidi*. Il n'est guère plus gros qu'une *Fauvette*, et il a la tête noire; les parties supérieures du cou et du corps brunes et rayées de blanchâtre; le devant du cou et la poitrine d'un cendré-bleuâtre. *Edwards, Glean. pl.* 278 (*Least water-hen*). *Brisson, Ornithol.* 5e. *Suppl. p.* 140 (*Râle de la Jamaïque*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 106. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Rale blanc et roux. 18. *R. Leucopyrrhus. R. Capite colloque rutilis; corpore suprà badio, subtùs albo; remigibus rectricibusque fuscis; hypochondriis nigro transversìm striatis; rostro suprà nigricante, subtùs viridi; pedibus rubris.*

Tête et cou d'un roux vif; dessus du corps châtain, dessous blanc; rémiges et rectrices brunes; flancs rayés de noir en travers; bec noirâtre en dessus, vert en dessous; pieds rouges.

C'est

rend en forme de trait sur la tête, qui dans le reste est d'une teinte plombée, de même que la gorge et le cou en entier; le dos et le croupion sont d'un brun foiblement teinté de roussâtre; un mélange de roux et de brun domine sur les couvertures des ailes, à l'exception des grandes de la partie externe, qui sont d'un brun-noirâtre, aussi bien que les pennes de la queue, dont la première a un peu de blanc sur son bord extérieur; la poitrine et le ventre sont d'un blanc-roussâtre; les pennes des ailes, en dessous, d'une couleur d'acier bruni, ainsi que les grandes couvertures inférieures; les autres sont blanchâtres et tachetées de blanc; la queue est brune en dessous, et l'iris d'un rouge très-vif. On trouve ce *Râle* au Paraguay. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 223. n. 373. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 553. L'Amérique meridionale.*

L. 9. E. 14 ½. P. 20. R..

** LE RALE A GORGE ET A POITRINE ROUGEATRES. *24. R. Ferrugineus. R. Suprà obscurus, subtùs cinereus; collo et pectore ferrugineis; rostro pallido; pedibus flavis.*

Obscur en dessus, cendré en dessous; cou et poitrine ferrugineux; bec pâle; pieds jaunes.

Le pays de cet oiseau, décrit par Latham, n'est pas connu. Son plumage est, en dessus, noirâtre; un trait d'un blanc sale passe au-dessus de l'œil; la poitrine et le cou sont rougeâtres; les parties postérieures, cendrées; les flancs ont des raies transversales, étroites et blanches. *Latham, Index, n. 7. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist nat. tom. 28. p. 555.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE RALE GRIS. *25. R. Cinereus. R. Capite, collo cinereis; corpore suprà alisque fuscis; gulâ collique medio albo; abdomine hypochondriisque nigro et albo striatis; rostro fusco; pedibus griseis.*

Tête et cou gris; dessus du corps et ailes bruns; milieu de la gorge et du cou, blanc; abdomen et flancs rayés de noir et de blanc; bec brun; pieds gris.

Ce *Râle*, que nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle, se trouve à Cayenne. Il a la tête, le cou en entier et les côtés des parties inférieures d'un joli gris; le manteau et les ailes, bruns; le milieu de la gorge et le haut du devant du cou, blancs; cette couleur prend une nuance grise sur le milieu de la poitrine et du ventre; les flancs et le bas-ventre ont des raies noires et blanches. Comme cet oiseau se trouve dans la même contrée que le *petit Râle de Cayenne*, n'en seroit-ce pas une variété d'âge ou de sexe? *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 28. p. 556. L'Amérique meridionale.*

L. 5. E.. P.. R..

* LE RALE JASPÉ. *26. R. Maculosus. R. Capite partim, collo anteriori, pectore ventreque rufis; collo corporeque suprà fuscis, nigricante alboque variis; caudâ fuscâ; rostro suprà nigro, subtùs flavescente-viridi; pedibus rubris.*

Partie de la tête, devant du cou, poitrine et ventre, d'un roux vif; dessus du cou et du corps brun, varié de noirâtre et de blanc; queue brune; bec noir en dessus, vert-jaunâtre en dessous; pieds rouges.

C'est l'*Ypecaha jaspendo encima* de M. de Azara, qui l'a vu au Paraguay. La moitié de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux vif, qui tire au blanchâtre sur l'estomac; l'autre moitié de la tête, le dessus du cou, du corps et des ailes, variés de noirâtre et de blanc sur un fond brun mêlé de roux; les petites couvertures inférieures de l'aile, d'un blanc-roussâtre, et les grandes, noirâtres; la queue est brune. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. pag. 234. n. 378. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 556. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R..

* LE RALE KIOLO. *27. R. Kiolo. R. Vertice rufo; corpore suprà olivaceo-fusco, subtùs rufo; fasciâ oculari nigricante; remigibus nigris; rostro fusco; pedibus spadiceis.*

Sommet de la tête roux; dessus du corps d'un brun-olivâtre, dessous roux; bande oculaire noirâtre; rémiges noires; bec brun; pieds d'un rouge-brun.

Les habitans de Cayenne appellent ce *Râle, Kiolo*, d'après le cri qu'il fait entendre aux approches de la nuit; il paroît que c'est un cri de ralliement, car il se tient seul pendant le jour. Il place son nid au pied d'un buisson et ne le compose que d'une sorte d'herbe rougeâtre. Ce nid est relevé en voûte et construit de manière que la pluie ne peut pénétrer dans l'intérieur.

Le devant du cou et le sommet de la tête sont d'un brun-roux; le manteau est lavé de vert-olivâtre sur un fond brun.

Buffon s'est mépris en rapprochant de ce *Râle* celui de la Pensylvanie, car ce sont deux espèces très-distinctes. *Voyez* RALE MUDHEN. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 164. Latham, Index, n. 21 (Rallus cayanensis). L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE RALE NOIR, 28. *R. Niger. R. Totus niger; rostro basi flavo, apice fusco; pedibus rubris.*

Entièrement noir; bec jaune à sa base, brun à sa pointe; pieds rouges.

Cet oiseau, que nous avons vu dans la collection de M. le comte de Riocour, porte un plumage totalement noir et changeant en vert sur les ailes. On le trouve au Sénégal. *Latham, Index, n. 13. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 18. p. 559. L'Afrique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12 (72 et 73).

** LE RALE NOIR A PAUPIÈRES ET IRIS ROUGES. 29. *R. Tabuensis. R. Corpore toto nigro, subtùs pallidiore; palpebris iridibusque rubris; rostro nigricante; pedibus spadiceis.*

Tout le corps noir, plus pâle en dessous; paupières et iris rouges; bec noirâtre; pieds rouge-bruns.

On trouve dans les îles de la mer Pacifique un petit *Râle* qui porte un vêtement entièrement noir; mais cette couleur est rembrunie et moins décidée sur le dessous du corps. On rencontre dans l'île de Tanna une variété dont la teinte incline plus au brun, et qui porte, sur les couvertures inférieures de la queue, des raies transversales noires et blanches. *Latham, Index, n. 12. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 559. La Polynésie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LE RALE NOIR POINTILLÉ DE BLANC. 30. *R. Pacificus. R. Niger, albo punctatus; alis albo fasciatis; corpore subtùs albido; capite fusco; pectore cinereo-carulescente; rostro sanguineo; pedibus incarnatis.*

Noir et pointillé de blanc; ailes rayées transversalement de blanc; dessous du corps blanchâtre; tête brune; poitrine d'un gris-bleuâtre; bec couleur de sang; pieds incarnats.

C'est particulièrement à Otaïti qu'on rencontre ce *Râle*, qui se trouve aussi dans plusieurs îles de la mer Pacifique. Il a l'iris rouge; une ligne blanchâtre au-dessus des yeux; la nuque, ferrugineuse; la gorge, blanche; la poitrine, d'un bleu-cendré bleuâtre; le dos, le croupion, noirs et parsemés de points blancs; le dessus des ailes, varié de bandes blanches et interrompues sur un fond noir; leurs pennes, brunes; la queue, pareille au dessus des ailes et tachetée de blanc; le ventre, blanchâtre, et les parties postérieures semblables. *Latham, Index, n. 11. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 559. La Polynésie.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** LE RALE NOIRATRE. 31. *R. Nigricans. R. Suprà virescente-fusco; subtùs, fronte, capitis collique latèribus carulescente-nigricantibus; rostro viridi; pedibus rubris.*

Brun-verdâtre en dessus; dessous, front, côtés de la tête et du cou, d'un noirâtre-bleuâtre; bec vert; pieds rouges.

On rencontre au Paraguay, sur les bords de la rivière de la Plata, un *Râle* que M. de Azara appelle *Ypecaha obscuro*. Il a la gorge blanchâtre; le devant du cou, la poitrine, les flancs, le front, les côtés de la tête et du cou, d'un plombé noirâtre; le ventre, les jambes, la queue et ses couvertures supérieures, noirs; les ailes, noirâtres; le dessus de la tête et du cou, le dos et le croupion, d'un brun-verdâtre; la partie nue de la jambe, rouge, et l'iris, d'un rouge vif. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, p. 230. n. 376. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 560. L'Amérique méridionale.*

L. 11 E. 9 ½. P. 19. R..

* LE RALE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. 32. *R. Australis. R. Fusco-ferrugineus; alis caudâque saturatè brunneis; pennis nigro fasciatis; rostro pedibusque rubescente-fuscis.*

D'un brun-ferrugineux; ailes et queue d'un brun foncé; plumes rayées de noir en travers; bec et pieds brun-rougeâtres. (*Pl. 63, fig. 2, sous le nom de Râle austral.*)

Des trois *Râles* dont il va être question, et que Latham rapproche les uns des autres, le premier est très-nombreux à la baie d'Usky, où on lui donne le nom de *Poule d'eau*; dont il a toute l'apparence à une certaine distance. Il gratte la terre à la manière des *Poules*, court très-vîte et a un vol pénible. Quoiqu'il se plaise sur les bords de la mer, il ne va point à l'eau; il craint même la pluie et ne crie que lorsqu'elle tombe. Son naturel est doux et timide; il se tient à la lisière des bois; cherche un abri sous

les racines des arbres, dans des trous et sous les broussailles. Il se nourrit ordinairement de vers; sa chair est un très-bon manger, surtout quand elle est écorchée, et sa graisse est d'une couleur orangée.

Il a les plumes de la tête, du cou, d'un brun-ferrugineux et bordées de gris-roussâtre; les joues et la gorge, cendrées; les sourcils, pareils; les ailes, très-courtes, et leurs couvertures, de la couleur du dos, qui est d'un brun-ferrugineux; l'aile bâtarde, armée d'une épine d'un pouce et demi de longueur, droite, pointue et cachée dans les plumes; les pennes alaires, brunes et rayées sur leurs bords de ferrugineux; les couvertures inférieures de la queue, brunes; celle-ci, longue d'environ quatre pouces, brune et bordée de gris-roux.

Un autre *Râle* du même pays diffère du précédent, en ce qu'il a le dessus du corps d'un marron foncé, et chaque plume, noire le long de la tige; les parties inférieures, d'un cendré qui tend à la couleur marron sur la poitrine; les pennes des ailes, leurs dernières couvertures et la queue, rayées de rouge-brun et de noir.

Le troisième, dont la longueur est de treize pouces, a le bec plus courbé que les précédens; les narines, cachées dans une rainure profonde; le plumage, en dessus, pareil à celui du premier; les côtés de la tête et les sourcils, d'un cendré pâle; tout le dessous du corps, d'un cendré plus foncé, et les jambes, couvertes de plumes jusqu'au talon. Il est bien clair que ce *Râle* est une espèce distincte des deux autres, et qu'on a tort de les réunir. Cette espèce se trouve à l'île Howe; la deuxième, à la Nouvelle-Zélande ainsi qu'à la Nouvelle-Hollande, mais elle n'y est pas commune. *Sparrman, Mus. Carls. pl.* 14. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 560. *L'Australasie.*

L. 13 à 16. E.. P.. R. 12.

* LE RALE OLIVATRE. 33. *R. Olivaceus. R. Olivaceo-fuscus; capite colloque suprà nigro striatis; corpore suprà nigro maculato, subtùs fulvo-griseo; gutture sordidè albo; hypochondriis nigro transversìm striatis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus fuscis.*

Brun-olivâtre; tête et dessus du cou rayés de noir; dessus du corps tacheté de noir; dessous d'un gris-fauve; gorge d'un blanc sale; flancs rayés de noir en travers; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds bruns.

On rencontre ce *Râle* à Saint Domingue, et probablement dans les îles voisines. Toutes les parties supérieures sont d'un brun-olivâtre, varié de traits noirs sur la tête et sur le dessus du cou; le manteau a de grandes taches de la même couleur sur le milieu des plumes; les pennes des ailes sont bordées d'olivâtre à l'extérieur; la gorge est d'un blanc un peu sali; le devant du cou et les parties postérieures sont d'un gris-fauve; les flancs, rayés transversalement de noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 561. *Saint-Domingue.*

L. 6 ½. E.. P.. R..

* LE PETIT RALE DE CAYENNE. 34. *R. Minutus. R. Fuscus, subtùs obscurè flavus; superciliis, striis dorsi et maculis tectricum alarum albis; caudâ nigro et albo fasciatâ; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

Brun, dessous d'un jaune obscur; sourcils, raies du dos et taches des couvertures alaires, blancs; queue noire et rayée de blanc en travers; bec brun; pieds jaunâtres.

C'est un des plus petits de cette famille, et sa grosseur est celle de l'*Alouette.* Il a le dessus de la tête et du cou brunâtre; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, variés de noir, de roussâtre et de blanc; la première couleur occupe le milieu de la plume, et la dernière est indiquée par un trait longitudinal; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris-blanc nuancé de roussâtre; les parties postérieures, rayées transversalement de noir sur le même fond que celui de la poitrine; les ailes et la queue, d'un brun lavé de roussâtre. Latham donne à cette espèce, comme variété, un *Râle de la Jamaïque*, qui a une plaque rousse sur le milieu du cou; les couvertures supérieures des ailes et le dos, bruns et rayés de blanc; leurs pennes et celles de la queue, d'un brun-cendré. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 167. *pl. enl. n.* 847. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE RALE PLOMBÉ A GORGE BLANCHE. 35. *R. Albicollis. R. Capitis lateribus, collo anteriori, pectore ventreque albido-plumbeis; gulâ albâ; tectricibus caudæ inferioribus albo transversìm striatis; remigibus nigricantibus; corpore suprà caudâque ferè nigris, rufescente-fusco marginatis; rostro dilutè viridi; pedibus rubescente-fuscis.*

Côtés de la tête, devant du cou, poitrine et ventre d'une couleur de plomb blanchâtre; gorge blanche; couvertures inférieures de la queue,

rayées de blanc en travers; rémiges noirâtres; plumes du dessus du corps et queue presque noires et bordées d'un brun-roussâtre; bec d'un vert clair; pieds brun-rougeâtres.

Ce *Râle du Paraguay*, que M. de Azara a fait connoître sous le nom d'*Ypecaha aplomado y pardo*, a la gorge blanche; le devant du cou, les côtés de la tête, la poitrine et le ventre, d'une couleur de plomb blanchâtre; les couvertures inférieures de la queue, d'un brun foncé et rayées transversalement de blanc; celles du dessous de l'aile, d'un noirâtre luisant et finement bordées de blanc; les pennes alaires, d'une couleur d'acier bruni en dessous et noirâtres en dessus; les plumes des parties supérieures, des couvertures du dessus de l'aile et la queue, presque noires et largement bordées de roussâtre; le bord de l'aile, presque tout blanc, et l'iris, d'un rouge de carmin. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. pag. 226. n. 374. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 28. p. 560.*

L. 8. E. 12 ½. P. 19. R..

** Le Rale possega. *36. R. Dubius. R. Fusco ferrugineoque lituratus; abdomine albo; hypochondriis fuscis, ferrugineo-cinerascente fasciatis; remige primâ extùs longitudinaliter albâ; rostro pedibusque nigro-virescentibus.*

Rayé de brun et de ferrugineux; abdomen blanc; flancs bruns et rayés transversalement de ferrugineux cendré; première rémige bordée extérieurement de blanc; bec et pieds d'un verdâtre noir.

Selon Latham, qui le premier a décrit ce *Râle*, on le trouve en Esclavonie, dans le comté de Possega; il est presque de la taille de la *Poule d'eau;* la gorge est d'un blanc sale; un collier blanc autour du cou; le plumage, en général, rayé de brun et de couleur de rouille; le ventre et le bord des pennes primaires de l'aile, blancs; les flancs, bruns, rayés de cendré et de ferrugineux. *Latham, Index, n. 19. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 59. p. 135.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Rale rayé a bec noir et pieds rouges. *37. R. Capensis. R. Ferrugineus; pectore inferiore, abdomine, crisso, remigibus caudâque nigro alboque undulatis; rostro nigro; pedibus sanguineis.*

Ferrugineux; bas de la poitrine, abdomen, parties postérieures, rémiges et queue, ondés de noir et de blanc; bec noir; pieds couleur de sang. (*Pl. 63, fig. 3, sous le nom de Râle du Cap.*)

Ce *Râle*, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, est ferrugineux sur la tête, le cou, le dos et le haut de la poitrine; ondulé de noir et de blanc sur le bas de la poitrine, le ventre, les cuisses, les pennes des ailes et de la queue, à l'exception des deux intermédiaires qui sont pareilles au dos. *Brown, Illust. pag. 94. pl. 38. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 561. L'Afrique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rale rougeatre. *38. R. Zeylonicus. R. Capite obscuro; corpore suprà ferrugineo, subtùs rubescente-fusco nebuloso; remigibus primoribus nigris; rostro pedibusque rubris.*

Tête obscure; dessus du corps ferrugineux, dessous rougeâtre et d'un roux nébuleux; rémiges primaires, noires; bec et pieds rouges. (*Pl. 63, fig. 4, sous le nom de Râle de Ceylan.*)

La tête est noirâtre; le cou, le dos, les couvertures des ailes et la queue sont ferrugineux; les pennes primaires, noires; le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un rouge rembruni. *Brown, Illust. pag. 96. pl. 37. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 564. Les Grandes-Indes.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Rale rougeatre a bec et pieds cendrés. *39. R. Sandwichensis. R. Pallidè ferrugineus; tectricibus caudæ superioribus quàm rectricibus longioribus; rostro pedibusque cinereis.*

D'un ferrugineux pâle; couvertures supérieures de la queue plus longues que les rectrices; bec et pieds cendrés.

Cet oiseau, qui habite les îles Sandwich, porte un plumage généralement d'un ferrugineux pâle; cette couleur est plus foncée sur le milieu des plumes du dessus du corps; la queue est courte et cachée sous ses couvertures supérieures. Latham lui donne pour variété un individu qu'on a trouvé dans l'île de Tanna, et qui en diffère par une nuance plus foncée sur ses parties supérieures, et par son bec et ses pieds jaunes. *Latham, Index, n. 14. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 564. Les îles Sandwich et Tanna.*

L.. E.. P.. R..

* LE RALE ROUX. 40. *R. Rufus. R. Capite colloque rufis; corpore nigricante-fusco, subtùs longitudinaliter striato, suprà striis longitudinalibus maculisque albis; rostro pedibusque dilutè fuscis.*

Tête et cou roux; corps d'un brun-noir, rayé longitudinalement en dessous, rayé et tacheté de blanc en dessus; bec et pieds d'un brun clair.

On trouve en Afrique ce *Râle*, dont les ailes sont courtes et ne dépassent pas l'origine de la queue; elles sont composées de pennes très-grêles et garnies de barbes un peu décomposées. La tête du mâle et le cou en entier sont d'un roux foncé; cette couleur est plus claire sur la gorge; des raies longitudinales parcourent le fond brun-noirâtre des parties postérieures. On remarque sur le manteau, qui est noirâtre, des stries longitudinales et des taches rondes d'un blanc pur. La femelle a la gorge blanche, de même que la poitrine et le ventre, avec des marques d'une couleur sombre; le reste du plumage, d'un brun-noirâtre, moucheté de blanc sale; les flancs sont rayés d'une couleur bistre claire. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 564. *L'Afrique.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE RALE RUFALBIN. 41. *R. Rufescens. R. Gutture, colloque anteriori, pectore ventreque in medio albis, lateribus rufis; abdomine hypochondriisque nigris, albo transversùm striatis; corpore suprà rufescente-fusco; rostro suprà fusco, subtùs flavicante; pedibus virescentibus.*

Gorge, devant du cou, poitrine et ventre blancs dans le milieu, roux sur les côtés; abdomen et flancs noirs et rayés de blanc en travers; dessus du corps brun-roussâtre; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds verdâtres.

L'île de Java est la patrie de ce *Râle*, que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle. Il a la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre blancs dans leur milieu et roux sur les côtés; les flancs et le bas-ventre, noirs et rayés transversalement de blanc; toutes les parties supérieures, brun-roussâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 565. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE RALE A SOURCILS BLANCS. 42. *R. Superciliaris. R. Capite lateribus strigis tribus, unâ albâ, duabus nigris; collo anteriore rufo-flavescente; corpore subtùs albo, suprà nigro, albo maculato; hypochondriis albo nigricante transversùm striatis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Trois bandelettes, l'une blanche et les deux autres noires sur les côtés de la tête; devant du cou roux-jaunâtre; dessous du corps blanc; dessus du corps tacheté de blanc et de noirâtre; flancs rayés transversalement de ces deux couleurs; bec noir; pieds jaunes.

M. de Azara, qui a décrit ce *Râle du Paraguay*, l'appelle *Ypecaha ceja blanca*. Trois bandelettes, l'une blanche et les deux autres noires, sont sur les côtés de la tête; la première part du bec, s'étend sur l'œil en forme de sourcils; une des deux autres se trouve au-dessous de celle-ci et se termine à l'angle extérieur de l'œil; la troisième, qui est encore plus bas, entoure la paupière inférieure; les côtés, le devant du cou sont d'un roux-jaunâtre clair; la gorge, la poitrine, le ventre et la partie interne des jambes, de couleur blanche; l'extérieur des jambes, les flancs et les couvertures inférieures de la queue, rayés transversalement de blanc et de noirâtre; les couvertures du dessous de l'aile, blanches, avec un peu de brun sur les petites; la tête et la nuque, d'un brun foncé; le dessus du cou, le dos, le croupion et les scapulaires, noirs, avec de longues taches blanches sur le milieu des plumes et à leur extrémité; une tache d'un roux vif se trouve entre les scapulaires et le dos; les couvertures les plus extérieures et les pennes de l'aile sont brunes; les autres, rousses, avec quelques petites taches blanches sur le milieu de chaque plume; la queue est piquetée de blanc sur un fond noirâtre. Sonnini rapporte cet oiseau au *petit Râle de Cayenne*, mais nous croyons qu'il faut les voir en nature pour juger leur identité. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 3. *p.* 231. *n.* 377. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 565. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E. 8 ½. P. 19. R. 12.

* LE RALE VARIÉ A GORGE ROUSSE. 43. *R. Ruficollis. R. Vertice et cervice olivaceis, albo maculatis; gulâ rufâ; pectore sordidè albo; pedibus fuscis.*

Vertex et nuque olivâtres et tachetés de blanc; gorge rousse; poitrine d'un blanc sale; pieds bruns.

Cette très-petite espèce, que nous avons vue dans les Etats-Unis, habite l'Amérique septen-

trionale, depuis la Louisiane jusqu'au Canada; mais elle y est plus rare que le *Râle widgeon.*

Chez le mâle, le dessus de la tête est noir et pointillé de blanc; les plumes du cou, du dos, des scapulaires et du croupion sont variées de roux, de noir, et terminées par un trait blanc transversal; les couvertures supérieures des ailes et leurs grandes pennes secondaires sont pareilles au dos; les moyennes, blanches sur leur côté interne; les primaires, brunes; les couvertures de la queue, plus longues que ses pennes, noires et rayées de blanc; les plumes de la gorge, du devant du cou et du milieu du ventre, roussâtres et terminées de brun; celles de la poitrine et des flancs, tachetées en travers de noir et de blanc sur un fond roux.

La femelle a le front et les joues de couleur rousse; la gorge et le milieu du ventre, d'un blanc-roussâtre; le devant du cou, ses côtés et la poitrine, roux, avec des taches transversales brunes; le dessus du corps et les flancs, comme ceux du mâle, mais d'une teinte moins vive.

La tête et le dessus du corps du jeune sont d'un brun-olivâtre foncé et tacheté de blanc; les scapulaires, bordées de blanc-jaunâtre pâle; la poitrine est d'un jaune sale; le dos et les pieds sont bruns. C'est ce jeune oiseau que les auteurs ont donné pour le type de l'espèce. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 491. n. 410 (Yellow breasled gallinule). Latham, Index, n. 16 (Gallinula Noveboracencis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 28. pag. 556. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* LE RALE WIDGEON. 44. *R. Stolidus. R. Fascus; capistro nigro; pectore plumbeo; rostro flavo; pedibus virescentibus.*

Brun; *capistrum* noir; poitrine couleur de plomb; bec jaune; pieds verdâtres.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'à la baie d'Hudson, dont les naturels lui ont imposé le nom de *Panpaka patesseu;* les Américains la nomment *Widgeon*, d'après son peu de défiance; Catesby, *Soree.* Elle passe dans le centre des Etats-Unis au commencement du printemps; des individus y restent, tandis que les autres s'acheminent pour le Canada et la baie d'Hudson, où ils se montrent au mois de mai et se tiennent le long des côtes, où ils nichent dans les herbes. Leur ponte, la seule qu'ils y font, est de dix à douze œufs d'un blanc sale, tacheté de brun et de noirâtre. Ils quittent cette contrée à l'automne, reparoissent dans la Pensylvanie et les provinces voisines, où ils restent environ six semaines, et se retirent ensuite dans le sud pour y passer l'hiver. Ce *Râle* est susceptible de prendre beaucoup de graisse à l'automne; c'est au point qu'il ne peut voler; il suffit alors, pour le prendre, de le fatiguer à la course, et c'est par ce moyen que les naturels en attrapent un grand nombre. On les trouve alors dans les lieux où il y a beaucoup d'avoine sauvage, qui, à l'arrière-saison, est leur principale nourriture.

Le mâle a le *lorum*, le front, le sommet de la tête et le menton noirs, ainsi qu'une bande qui descend presque jusqu'au ventre en passant par le milieu du cou, en devant, et de la poitrine, qui est d'un cendré clair, de même que les sourcils et les joues; les côtés du sommet de la tête, le cou et généralement toutes les parties supérieures, sont d'un brun-olivâtre tacheté de noir et de blanc; les deux premières couleurs occupent le centre des plumes, et la dernière leur sert de bordure; les pennes primaires des ailes sont d'un brun-olive uniforme; les secondaires, rayées de noir et de blanc; les quatre pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré clair et bordées de blanc dans la moitié de leur longueur; les autres, d'un brun-olive sombre; les côtés du corps, que cachent les ailes, ont des barres noires, blanches, fauves et d'un olive foncé; le ventre est blanc, et sa partie inférieure, d'un fauve-brunâtre; le bord extérieur de l'aile, blanc, et l'iris, noisette.

La femelle et les jeunes ont la gorge blanche; la poitrine, d'un brun pâle, et n'ont point de noir sur la tête. *Catesby, Car. 1. pl. 70 (Soree). Lathan, Index (Gallinula Carolina). Gmelin, Syst. nat. édit. 13 (Rallus Carolinus). Edwards, pl. 144 (Little american water-hear). Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 541. n. 9 (Poule-sultane de la baie d'Hudson). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 165 (Râle de Virginie). L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* * LE RALE YPEKAHA. 45. *R. Ypecaha. R. Capite plumbeo; corpore suprà virescente-fusco, subtùs obscurè cinereo; gulâ albâ; jugulo pectoreque superiore plumbeis; remigibus quindecim primariis rubris, virescente-fusco terminatis; rostro*

aurantio, pone apicem viridi; pedibus rubris.

Tête couleur de plomb; dessus du corps brun-verdâtre; gorge blanche; devant du cou et haut de la poitrine couleur de plomb; les quinze premières rémiges rouges et terminées de brun-verdâtre; bec orangé et vert près de sa pointe; pieds rouges.

Les Guaranis, peuplade du Paraguay, appellent cet oiseau *Ypekaha*, parce qu'il exprime son cri, qui est très-fort et très-clair, et que l'on entend à un mille de distance; ce cri est quelquefois interrompu par des sifflemens sonores. Comme c'est la plus grande espèce des *Râles* du Paraguay, et qu'il ressemble plus à la *Poule* qu'à tout autre oiseau, les Espagnols le nomment *Poulette*; il est commun, sans néanmoins être nombreux dans cette contrée. M. de Azara a aussi entendu son cri dans la petite rivière de Buenos-Ayres.

Les plumes du corps sont un peu longues et à barbes désunies; dans l'état de repos, les pennes des ailes ont leur extrémité plus basse que la queue, que l'oiseau porte presqu'aussi élevée que les *Poules*; la tête et le cou sont revêtus de plumes courtes et serrées; le bec est fort et légèrement courbé vers sa pointe. Il y a, dans l'intérieur de la mandibule supérieure, une rangée de petits tubercules; la gorge est blanchâtre; cette couleur s'obscurcit et prend la teinte du plomb en s'étendant sur le devant du cou et une partie de la poitrine, dont le reste est rouge; le ventre et les jambes sont d'un cendré obscur; le croupion et une partie du dos, la queue et ses couvertures, noires; le dessus et les côtés de la tête, de couleur de plomb; les deux tiers supérieurs du cou, d'une teinte rousse, qu'accompagne de chaque côté une ligne qui descend depuis l'oreille jusqu'à la naissance de l'aile; le bas de la partie supérieure du cou, le haut du dos et les couvertures supérieures de l'aile, d'un brun-verdâtre; les quinze premières pennes, rouges, terminées de brun-verdâtre et roussâtres en dessous; ses couvertures inférieures, rayées transversalement de noirâtre et de rouge. Quelques individus ont du rouge au fouet de l'aile et du brun-marron sur les couvertures extérieures; l'iris et le bord de la paupière sont rouges. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. pag. 210. n. 367. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 568. L'Amérique méridionale.*

L. 18. E. 26. P.. R. 12.

XCIIe. Genre.

VANNEAU, *Vanellus*, Brisson. *Tringa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, albo, fusco, cinereo pictum.

Caput rotundatum, sæpè cristatum.

Rostrum rectum, teretiusculum, graciliusculum, capite brevius, apice tumidum obtusumque.

Nares lineares, concavæ, in sulco sitæ, membranâ tectæ.

Lingua brevis, tenuis, apice subcylindrica.

Collum mediocre.

Alæ muticæ aut calcaratæ; remige 1a. aliorum omnium longissimâ, aliorum breviore quàm quartâ, tertiâ reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiarum pars inferior glabra.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, breves; exteriores basi membranâ connexi; posticus unus, brevissimus, à terrâ elevatus.

Cauda mediocris.

Vanelli habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Americâ; vermibus, limacibus victitant; in gramine sicco terræ instrato ova pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, peint de noir, de blanc, de brun et de cendré.

Tête arrondie, souvent huppée.

Bec droit, presque cylindrique, un peu grêle, plus court que la tête, renflé et obtus à sa pointe.

Narines linéaires, concaves, situées dans un sillon, couvertes d'une membrane.

Langue courte, grêle, un peu cylindrique à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes simples ou éperonnées; la 1re. rémige, chez les uns, la plus longue de toutes; chez les autres, plus courte que la 4e., et la troisième la plus alongée.

Cuisses posées hors de l'abdomen; bas des jambes dénué de plumes.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, courts; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, très-court, élevé de terre.

Queue médiocre.

Les *Vanneaux* habitent en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique; vivent de vers et de limaces; déposent leurs œufs à terre sur un gramen sec. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

A. *Ailes*

A. *Ailes éperonnées.*

* LE VANNEAU ARMÉ A CALOTTE BLANCHE. 1. *V. Albicapillus. V. Caruncula flavâ; vertice in medio albo; reliquo capitis, colli superioris medio, dorso, pectore ventreque cinereis; gula collique lateribus nigro alboque longitudinaliter striatis; rostro pedibusque aurantiis.*

Milieu du *vertex* blanc; reste de la tête, milieu du dessus du cou, dos, poitrine et ventre, gris; joues, côtés de la gorge et du cou, rayés longitudinalement de noir et de blanc; bec et pieds orangés.

Le Muséum d'histoire naturelle possède ce *Vanneau*, dont nous ne connoissons pas le pays natal. Il a une caroncule jaune sur chaque côté du *lorum*, divisée en deux parties, dont l'une s'élève plus haut que le front, tandis que l'autre est pendante et descend au niveau de l'origine de la mandibule inférieure; une grande tache blanche couvre le milieu du sommet de la tête, qui, dans le reste, est grise, de même que le *capistrum*, l'occiput, le milieu du dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le ventre; les joues, les côtés de la gorge et du cou ont des raies longitudinales blanches et noires; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont de la dernière couleur; les moyennes couvertures des premières sur leur côté extérieur, les plumes qui recouvrent la queue en dessous et l'extrémité de ses pennes sont blanches. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 35. *p.* 205.

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE. 2. *V. Cayanensis. V. Cristatus; dorso viridi-purpureo; collo rufescente; fronte, gulâ, fasciâ pectoris caudaque nigris; margine alarum extùs, abdomine basique caudæ albis; rostro rubro, apice nigro; pedibus rubescentibus.*

Huppé; dos d'un pourpre-vert; cou roussâtre; front, gorge, bandes de la poitrine et de la queue, noirs; bord extérieur de l'aile, abdomen et base de la queue, blancs; bec rouge, à pointe noire; pieds rougeâtres. (*Pl.* 57. *fig.* 2.)

Cette espèce se trouve non-seulement à Cayenne, mais encore au Brésil et au Paraguay, où son plumage présente quelques différences, comme on le verra ci-après.

Les individus qu'on rencontre à Cayenne se rapprochent du *Vanneau d'Europe* par le ton et la masse de leur couleur, par leur taille et leur aigrette, composée de cinq ou six brins assez courts; mais ils sont plus haut montés et armés d'un ergot au pli de l'aile; le front et la gorge sont noirs; le sinciput est cendré; l'occiput, brun; l'aigrette, noirâtre; la poitrine porte une large bande noire; le ventre et l'abdomen sont blancs; les plumes du dos, d'un pourpre-verdâtre; le bord de l'aile jusqu'à l'épaule, et la première moitié des pennes de la queue, blancs; l'autre moitié de ces pennes, noire, avec du blanc à leur extrémité.

On rapproche de cette espèce, comme variétés d'âge ou de sexe, deux *Vanneaux armés* du Brésil; l'un, figuré sur la planche du *Voyage autour du Monde*, du capitaine Krusenstern, a le front brun; la tête, d'un gris ardoisé; une aigrette, composée de six plumes, sur l'occiput; la poitrine et les grandes pennes des ailes, brunes; leurs couvertures, le dos et le dessus de la queue, de la même teinte, mais tirant au verdâtre; le ventre, blanc, et l'ergot de l'aile, rougeâtre.

L'autre, que M. Delalande fils a rapporté du Brésil, et qui est au Muséum d'histoire naturelle, ne diffère du *Vanneau de Cayenne* qu'en ce qu'il est un peu plus gros et que les couvertures supérieures sont d'un beau blanc le long des bords de l'aile; une tache de cette couleur prend naissance près du bec, s'étend, d'un côté, depuis le front jusqu'au-dessous du menton, et, de l'autre côté, jusqu'à l'œil.

Le *Vanneau armé du Paraguay*, que M. de Azara a décrit sous le nom d'*Aguapeazo terutero* ou *teteu*, est plus grand de quatre pouces et demi que le *Vanneau armé de Cayenne;* il porte un éperon osseux, conique, large à sa base, aigu et long de cinq pouces et demi; sur le derrière de la tête naissent six grandes plumes fermes, étroites comme des soies, à peine apparentes à quinze pas, et formant une huppe immobile; le tour du bec, d'un angle des mandibules à l'autre, en passant par le front, est noir, sur une largeur de neuf lignes; cette couleur s'étend aussi, par un filet étroit, sous le bec, où elle s'élargit en descendant sur le tiers inférieur du devant du cou, jusqu'à l'origine des ailes, et elle se termine ensuite, en s'arrondissant, sur l'estomac; le noir du front et du devant du cou est bordé de blanc à l'extérieur; le reste du dessous du corps, les jambes, les couvertures inférieures des ailes et les supérieures de la queue sont de couleur blanche; le reste du cou, le dos, le croupion et les couvertures supé-

rieures de la partie interne de l'aile sont bruns; mais les plumes scapulaires ont des reflets dorés ou violets, selon l'incidence de la lumière; les couvertures supérieures du milieu de l'aile sont brunes, avec des reflets très-vifs de violet, de vert et de bleu; celles qui approchent de la partie externe de l'aile sont très-blanches; cette partie externe est entièrement noire, comme la dernière moitié de la queue; l'autre moitié est blanche, de même que l'extrémité des pennes; la huppe, noire; l'iris, rouge de carmin, de même que le bord de la paupière; le bec, rouge jusqu'à sa moitié et noir sur le reste; le métatarse et les doigts sont d'une teinte plombée.

Le jeune, dans son premier âge, a six pouces et demi de longueur totale; du blanc à la gorge et jusqu'à la moitié du devant du cou; les côtés et le derrière de la tête, jusqu'à la moitié postérieure du cou, d'un brun mêlé de blanchâtre; un petit cercle noir à l'occiput, rudiment de la huppe; le dessus de la tête, du bas du cou et du corps, noirâtre et varié confusément de roux, à l'exception des plumes scapulaires et des couvertures supérieures des ailes, sur lesquelles le roux forme des raies; le reste du plumage comme dans les adultes, excepté que les teintes sont plus foibles.

Terutero est le nom qu'on donne à cette espèce à Buenos-Ayres, et *Teteu* est en usage au Paraguay. Tous deux sont bien appliqués, parce qu'ils expriment les cris que ce *Vanneau* répète fréquemment d'un son de voix fort, aigu et assez incommode. Il le jette également pendant la nuit s'il entend du bruit. Ces oiseaux sont très-communs; partout ils sont sédentaires; ils n'entrent ni dans les eaux ni dans les bois; ils se tiennent communément par paires, et si quelquefois ils se réunissent par petites troupes, ce n'est que pour peu de temps.

Leur vol n'est ni rapide ni élevé, et se finit par des battemens d'ailes mesurés; ils font des espèces de courbettes en l'air, jusqu'à s'y tenir de côté ou le ventre en haut, et lorsqu'ils sont effrayés, ils lèvent et baissent la tête verticalement. Ils marchent à pas courts et fréquens, la tête et le cou immobiles. Ils ne sont point farouches et ils volent ordinairement autour des hommes, comme s'ils vouloient les assaillir à coups de bec; ils font la même chose lorsqu'ils voient un *Caracara*, ou tout autre oiseau approcher de leur nid.

La femelle dépose ses œufs à terre, sur quelques brins d'herbe, et quelquefois sur le sol même; il sont au nombre de quatre au deux au moins, de couleur d'olive claire brés de noir, pointus à un bout, longs d lignes et gros de quatorze et demie. A après leur naissance, les petits suivent leu et mère, et quand quelqu'un passe près d ci, ils se blotissent et crient de toute leur au point qu'on peut les entendre à la d d'un mille; ils étendent les ailes, les l traîner, se mettent à courir et à voltige d'éloigner l'objet de leur crainte; s'ils çoivent qu'on cherche à s'emparer de le tits, furieux, ils assaillissent le ravisseur, toucher son chapeau. *De Azara, Apuntai para la Hist. nat. de los Paxaros del Pa y Rio de la Plata, tom. 3. p. 264. n. 86. I Hist. natur. des Oiseaux, tom. 8. p. 66. n. 836. Linn. et Gmelin, Syst. nat. n. 7 Cayennensis). Latham, Index, n. 5 (cayanensis). L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE VANNEAU ARMÉ DES INDES. *3. V. G V. Carunculâ rubrâ; capite, collo, re caudaque medio nigris; corpore subtùs albo obscuro; pedibus flavis.*

Caroncule rouge; tête, cou, rémiges lieu de la queue, noirs; dessous du corps bec obscur; pieds jaunes.

Ce *Vanneau*, qui est plus haut monté a le corps plus mince que ceux d'Euro trouve à Goa. Une portion de cette mer excroissante, qu'on remarque plus ou dans la plupart des *Vanneaux* et *Pluviers* entoure les yeux; la tête et le cou sont une bandelette blanche part de l'œil, d sur chaque côté du cou jusqu'à la poitrine partie et le reste du dessous du corps s cette couleur; les couvertures supérieu ailes, d'un brun-roux; leurs pennes, r celles de la queue, de cette couleur da milieu, blanches dans leur premier t brunes à leur pointe.

On rapproche de cette espèce un indiv a été vu à l'île de Timor, lequel a sur côté du *lorum* une caroncule divisée e parties, dont l'une descend plus bas que l dibule inférieure, et l'autre remonte en s'élève au-dessus du front; le bec et le sont orangés; le dessus de la tête, la nu le dessus du cou sont noirs; cette teinte une bande sur les côtés de la partie antérie cou, jusque sur ceux de la poitrine, et

bordure à la couleur blanche qui domine sur la gorge et le devant du cou; les parties postérieures sont de cette couleur, qui se retrouve encore à l'extrémité des pennes caudales, sur le bord extérieur et intérieur de l'aile, qui sont noirs dans le reste, de même que les grandes pennes alaires; le reste de l'aile et le dos sont gris, *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 64. *pl. enl. n.* 807 (*Vanneau armé de Goa*). *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n.* 8 (*Parra goensis*). *Latham, Index, n.* 7 (*Tringa goensis*). *Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE. 4. *V. Ludovicianus. V. Carunculâ frontis fulvâ; vertice nigro; corpore suprà griseo-fusco, subtùs ochroleuco; rostro aurantio; pedibus rubris.*

Caroncule du front fauve; *vertex* noir; dessus du corps brun-gris; dessous couleur d'ocre; bec orangé; pieds rouges. (*Pl.* 57. *fig.* 3.)

La tête de cet oiseau est coiffée d'une double bandelette jaune, posée latéralement, entourant l'œil, pendante en bas et se terminant en pointe; le pli de l'aile est armé d'un ergot long de quatre lignes et très-aigu; le sommet de la tête, noir; le reste de cette partie et le dessus du corps sont d'un gris-brun; le dessous est d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes sont noires, plus ou moins mélangées de gris; celles de la queue, d'un jaune très-pâle et terminées de noir.

Buffon et Latham regardent le *Vanneau armé de Saint-Domingue* comme une variété du précédent. Il a la tête, le derrière du cou et le dessus du corps d'un fauve pâle; le dessous, d'un blanc-jaunâtre, tendant à la couleur rose; les barbes intérieures des plumes du dos et de la queue, de cette même couleur; le bec, la membrane de la tête et les pieds, jaunes. Brisson fait de ce *Vanneau* une espèce particulière, sous le nom de *Vanneau armé de Saint-Domingue*, et Gmelin, sous celui de *Parra dominica. Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 114. *n.* 7 (*Vanneau armé de la Louisiane*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 65. *pl. enl.* 835. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE VANNEAU ARMÉ DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. 5. *V. Lobatus. V. Carunculatus; olivaceo-ferrugineus, subtùs albus; vertice, remigibus rectricibusque nigris; rostro pallido; pedibus roseis et nigris.*

Caronculé; d'un ferrugineux-olivâtre; blanc en dessous; dessus de la tête, rémiges et rectrices, noirs; bec pâle; pieds roses et noirs.

On rencontre à la Nouvelle-Galles du sud, mais rarement, un *Vanneau armé*, qui est le plus grand de tous ceux que l'on connoît jusqu'à présent; il a l'iris jaune; les côtés de la tête et le tour des yeux, garnis d'une membrane de cette couleur, caronculée et terminée en pointe; le cou et le dessous du corps, blancs; les flancs, noirs; le dos et les ailes, d'un brun-olive teinté de jaunâtre; les pennes alaires, noires; celles de la queue, de cette couleur et blanches à leur extrémité; la partie nue des jambes et le haut des tarses, roses; le pli de l'aile, armé d'un fort éperon jaune. *Latham, Index, Suppl.* (*Tringa lobata*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 209. *L'Australasie.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNÉGAL. 6. *V. Senegallus. V. Carunculatus, fuscus; guld, remigibus fasciâque caudæ nigris; fasciâ alarum longitudinali, abdomine, basi apiceque caudæ albis; rostro flavicante-viridi, apice nigro; pedibus rubris.*

Caronculé; brun; gorge, rémiges et bande sur la queue, noires; bande longitudinale des ailes, abdomen, base et pointe des rectrices, blancs; bec d'un vert-jaunâtre, noir à la pointe; pieds rouges.

Ce *Vanneau* est le fléau des chasseurs, car dès qu'il aperçoit un homme, il se met à crier de toute sa force et à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils l'entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Les Français du Sénégal l'appellent *Criard*, et les nègres, *Netnet.*

Le bec est surmonté, près du front, d'une membrane jaune, mince, retombante et coupée en pointe de chaque côté; le front est blanc; la gorge noire; la tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un gris-brun; cette teinte s'éclaircit sur le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, les grandes des ailes les plus proches du corps et les autres sont noires; leurs pennes, mélangées de noir, de blanchâtre et de gris-brun; celles de la queue, blanches dans leur première moitié, ensuite noires et terminées de roussâtre; le pli de l'aile armé d'un petit éperon long de deux lignes et aigu. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8.

p. 64. pl. enlum, n. 362. Gmelin, Syst. nat. n. 2 (Parra senegala). Latham, Index, n. 8 (Tringa senegala). L'Afrique.

L. 12. E.. P.. R. 12.

B. *Ailes à éperons nullement ostensibles.*

LE VANNEAU HUPPÉ. 7. *V. Cristatus. V. Cristâ dependente; pectore rostroque nigris; pedibus rubris.*

Huppe pendante; poitrine et bec noirs; pieds rouges. (*Pl. 56. fig. 2.*)

On rencontre cette espèce, non-seulement dans diverses contrées de l'Europe, mais encore au Kamtschatka, où le mois de décembre s'appelle le mois des *Vanneaux*, et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée, comme des nôtres. Pallas l'a rencontrée dans une grande partie de l'Asie; Sonnini l'a vue dans les marécages de l'Egypte; enfin d'autres voyageurs l'ont trouvée en Chine et dans diverses contrées de la Perse.

Le nom de *Vanneau*, imposé à cet oiseau dans les langues française, anglaise et même en latin moderne, est tiré du bruit que font ses ailes en volant. Ce bruit est assez semblable à celui que fait le van qu'on agite pour remuer le blé. D'autres lui donnent le nom de *Paon sauvage*, à cause de son aigrette et de la variété de ses reflets brillans; enfin on l'appelle encore *Dix-huit*, d'après le cri qu'il fait entendre deux ou trois fois de suite, en partant, et par reprises, dans son vol, et même pendant la nuit.

Quoiqu'on voie des *Vanneaux* dans toutes les saisons, on doit néanmoins les regarder comme des oiseaux de passage, car ils sont en très-petit nombre pendant la mauvaise saison. Ils arrivent dans nos contrées peu de jours avant le printemps, se tiennent en bandes souvent très-nombreuses, fréquentent les prairies et les lieux frais, et se jettent au dégel dans les blés, où ils cherchent les vers, dont ils font leur principale nourriture, et qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. Pour y parvenir, le *Vanneau*, comme dit Buffon, qui rencontre un de ces petits tas de terre, ou boulettes ou chapelets que le ver a rejetés en se vidant, le débarrasse d'abord légèrement, et ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté de la terre de son pied, et reste l'œil attentif et le corps immobile; cette légère commotion suffit pour faire sortir le ver, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec. Le soir venu, cet oiseau a un autre manége; il court dans l'herbe, et sent sous ses pieds les vers qui sortent à la fraîcheur; il en fait ainsi une ample pâture, et va ensuite se laver le bec et les pieds dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces *Vanneaux* ont le vol très-aisé, s'élèvent fort haut et se jouent dans les airs de diverses manières; aucun autre ne caracole et ne voltige plus lestement; d'un naturel gai, ils sont sans cesse en mouvement; posés à terre, ils s'élancent, bondissent et parcourent le terrain par petits vols coupés. Quoiqu'ils se tiennent presque toujours en troupes nombreuses, ils se séparent néanmoins lorsque les premières chaleurs du printemps se font sentir; alors les mâles se livrent entr'eux de vifs combats pour le choix d'une compagne; l'appariage fait, chaque couple s'isole, et la femelle choisit une petite butte ou motte de terre élevée au-dessus du niveau d'un terrain humide pour y placer son nid; elle le laisse entièrement à découvert, et pour en former l'emplacement, elle se contente de faire un petit rond dans l'herbe, qui se flétrit bientôt par l'incubation. Sa ponte est composée de trois ou quatre œufs d'un vert sombre et tachetés de noir. Les petits courent dans l'herbe et suivent leurs père et mère deux ou trois jours après leur naissance: ils sont alors couverts d'un duvet noirâtre caché sous de longs poils blancs.

Le dessus de la tête et du corps, le devant du cou, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un noir à reflets métalliques, changeant en rouge et en vert-doré sur les ailes et sur la tête, en vert-doré sur le dos, le croupion et les grandes couvertures les plus proches du corps, en couleur de cuivre de rosette sur quelques-unes des plumes scapulaires, en violet sombre sur les moyennes couvertures et les plus petites; les quatre premières pennes de l'aile sont noires et terminées de gris-blanc; les six plus proches, de la première teinte à l'extérieur; les dix-sept suivantes n'ont du blanc qu'à leur origine; enfin cette dernière couleur s'étend sur les dix pennes intermédiaires de la queue jusqu'à la moitié de leur longueur, et sur presque la totalité des deux plus extérieures; dans le reste, toutes sont noires; l'occiput est paré d'une huppe composée de cinq ou six plumes, délicates, effilées, d'un beau noir, et dont les deux supérieures couvrent les autres et sont beaucoup plus longues; les joues sont d'un roussâtre varié au-dessus des yeux de petites lignes longitudinales noirâtres; au-dessous de l'œil passe un trait de la

même couleur et qui se termine à l'occiput ; le derrière du cou est cendré et à reflets verdâtres ; le reste du plumage est d'un beau blanc. La femelle a des couleurs plus foibles, une huppe plus courte, et les parties noires mélangées de gris. *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n. 2. Latham, Index, n. 2 (Tringa helvetica). Brisson, Ornith. tom. 5. p. 94. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 8. p. 48. pl. enl. n. 242. L'Europe.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

** LE GRAND VANNEAU DE BOLOGNE. 8. *V. Bononiensis. V. Niger, subtùs albidus ; capite et collo superiore castaneis ; jugulo et pectore maculis ferrugineis ; rectricibus nigris ; rostro flavicante, apice nigro ; pedibus luteis.*

Noir, blanchâtre en dessous ; tête et dessus du cou couleur de marron ; gorge et poitrine tachetées de ferrugineux ; rectrices noires ; bec jaunâtre, à pointe noire ; pieds jaunes.

On ne connoît cet oiseau que d'après la courte notice et la figure qu'en a donnée Aldrovande, qu'il dit être de grandeur naturelle, et le représente avec une taille inférieure à celle du précédent ; cependant tous les ornithologistes le disent plus grand, à l'exception de Buffon. On doit encore remarquer que, d'après cette figure, il n'a ni les yeux ni le bec des véritables *Vanneaux*, et qu'enfin l'auteur italien dit que le bec a la pointe aiguë, ce qui ne caractérise point un oiseau de ce genre. Les Italiens l'appellent *Ginochiella*. Il a la tête et le dessus du cou de couleur marron ; le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue, noirs ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, blanchâtres et tachetés de ferrugineux ; les parties postérieures, d'un blanchâtre uniforme ; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n. 6. Latham, Index, n. 3 (Tringa bononiensis). Brisson, Ornith. tom. 5. p. 110. n. 5. L'Italie.*

L.. E.. P.. R..

LE VANNEAU SUISSE. 9. *V. Helveticus. V. Subtùs niger ; abdomine albo ; rectricibus albis, nigro fasciatis ; rostro pedibusque nigris.*

Noir en dessous ; abdomen blanc ; rectrices de cette couleur et rayées de noir en travers ; bec et pieds noirs. (*Pl. 36. fig. 3* et *fig. 4.*)

Quoiqu'on ait donné à cet espèce le nom de *Suisse*, on en ignore la vraie étymologie ; les uns l'attribuent à la bigarrure de son plumage, les autres en ce qu'elle se trouve en Suisse ; mais ce n'est pas dans ce seul pays qu'on la voit, car elle est répandue en France, en Russie, en Sibérie et dans l'Amérique septentrionale ; depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane, et peut-être au-delà. Ce *Vanneau* ne se réunit point en troupes nombreuses ; on le voit le plus souvent par couples ou par familles composées de cinq ou six individus.

Comme cet oiseau subit deux mues pendant l'année, et que de ces deux mues il en résulte deux plumages très-différens, on en a fait deux espèces distinctes, et une variété dont il va être question ci-après.

Le mâle a, sous sa livrée d'été, tout le dessus du corps taché de blanc et de noir ; le front blanc ; le sommet de la tête marqué de noir ; les joues, le devant du cou, la poitrine et le ventre de la dernière couleur ; les parties postérieures blanches ; les pennes des ailes, noires ; celles de la queue, variées de raies transversales noires et blanches, mais moins nombreuses sur les plus extérieures ; le bec et les pieds noirs. Dans tout autre temps il ressemble à la femelle, qui est blanche et tachetée de brun-noirâtre sur toutes les parties supérieures ; blanche et variée de brun sur les côtés de la tête et sur le devant du cou ; blanche et rayée longitudinalement de noir en dessous. Du reste, elle est pareille au mâle.

Le *Vanneau-pluvier, pl. enlum.* de Buffon, *n.* 854 (*Tringa squatarola*), est un individu jeune, ou un adulte sous son plumage d'hiver. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un gris-brun, et chaque plume est bordée de blanchâtre ; la gorge, blanche ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre sont variés de blanc et de brun-noirâtre ; les parties postérieures, blanches ; les pennes primaires des ailes d'un brun sombre, avec une tache blanche auprès de leur tige, vers les deux tiers de leur longueur ; les secondaires les plus proches du corps, d'un gris-brun ; les pieds noirâtres.

Cet oiseau, que l'on a appelé tantôt *Vanneau*, tantôt *Pluvier*, n'est connu que sous ce dernier nom dans les marchés au gibier ; il est vrai qu'il présente une grande analogie avec les *Pluviers dorés* dans leur jeune âge, qu'il va de compagnie avec eux ; aussi Belon le prend pour l'appelant, ou le roi de leurs bandes, d'après les chasseurs, qui disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres. Cependant ces *Vanneaux-Pluviers* forment de petites bandes à part, et on les trouve pendant l'hiver assez communément.

Le *Vanneau varié, pl. enl.* de Buffon, *n.* 923,

que Latham donne pour une variété du précédent, et dont Gmelin fait une espèce, sous le nom de *Tringa varia*, est encore un individu de l'espèce des précédens. Il a la tête et tout le dessus du corps variés de blanchâtre sur un fond brun; la gorge, blanche; les plumes du devant du cou, d'un gris-brun dans leur milieu et blanchâtres sur les bords; le reste du dessous du corps, blanc; les pennes des ailes noirâtres et tachetées de blanchâtre; les dix pennes intermédiaires de la queue, blanches et rayées transversalement de brun; les deux autres de la première couleur, et marquées d'une tache longitudinale brune sur leur côté extérieur. *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n.* 12. *Latham, Index, n.* 10 (*Tringa helvetica*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 106. *n.* 4. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 60. *pl. enl. n.* 863. *L'Europe, la Sibérie et l'Amérique septentrionale.*

L.. 11. E.. P.. R. 12.

** LE VANNEAU BORÉAL. 10. *V. Borealis. V. Corpore suprà cinereo, subtùs albo; caudâ remigibusque obscuris; rostro pedibusque fuscis.*

Corps cendré en dessus, blanc en dessous; queue et rémiges obscures; bec et pieds bruns.

Des navigateurs anglais ont trouvé cet oiseau à la baie du roi Georges. Il a, dit Latham, le plumage cendré en dessus, et taché d'une couleur plus pâle sur les côtés du cou; une raie blanche au-dessus des yeux; les ailes et la queue noirâtres; le bec court, fort et un peu renflé à son extrémité. *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n.* 29. *Latham, Index, n.* 32 (*Tringa borealis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 210. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R..

** LE VANNEAU SOCIAL. 11. *V. Gregarius. V. Cinereus, vertice fusco, albido variegato; fronte, gulâ, uropygio, crisso, remigibus secundariis rectricibusque albis; loris nigris; pectoris arcu atro, posticè ex rufo testaceo.*

Vertex brun, varié de blanchâtre; front, gorge, croupion, plumes de l'anus, rémiges secondaires et rectrices, blancs; *lorums* noirs; arc de la poitrine noir; bas de cette partie d'un testacé-roux.

Pallas a découvert cette espèce sur les rivages du Jaik et de la Samara; on la trouve communément près du Volga, où elle porte le nom de *Dickaia pikalisa* ou *Peschik* (*Vanneau sauvage*). Elle se rapproche du *Vanneau Suisse* par sa taille, sa forme, son bec, et par son doigt postérieur, qui n'est qu'un tronçon.

Une bandelette blanche entoure le front, passe sur les yeux et se réunit sur l'occiput à celle du côté opposé; une raie noire est au-dessous de l'œil, et un large croissant de cette couleur, sur la poitrine; le sommet de la tête est mélangé de noir et de blanc; le dessus du corps est cendré; le haut de la gorge, blanchâtre; la partie postérieure de la poitrine et le ventre sont d'un roux sale; le bas-ventre et la queue, blancs; cette dernière partie a une bande noire transversale, et cette couleur couvre les pennes de l'aile. *Pallas, Voyage* 1. *p.* 456. *n.* 9. *Gmelin, Syst. nat. n.* 8. *Latham, Index, n.* 32 (*Charadrius gregarius*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 219. *La Sibérie.*

L.. E.. P.. R..

*** GENRE.

TRINGA, *Tringa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum graciliusculum, flexibile, tereliusculum, rectum aut subarcuatum, tam longum aut longius quàm caput, apice lævigatum dilatatumque; mandibula superior lateratim sulcata; inferiore longior.

Nares lineares, in sulco sitæ.

Lingua filiformis, mediocris, acuta.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remige 1a. *reliquis longiore.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, aliorum exteriores basi membranâ connexi, aliorum ad imum sejuncti; posticus unus, gracilis, apice insistens.

Cauda brevis.

Tringæ habitant in paludibus maritimis Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ, Australasiæ, Polynesiæ; vermibus, vermiculis victitant; nidum in herbis struunt; ova 5-8 *pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec un peu grêle, flexible, un peu cylindrique, droit ou un peu arqué, aussi ou plus long que la tête, lisse et dilaté à sa pointe; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, plus longue que l'inférieure.

Narines linéaires, situées dans un sillon.

Langue filiforme, médiocre, pointue.

Cou médiocre.

Ailes longues; la 1re. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, les extérieurs réunis à la base par une membrane chez les uns, totalement séparés chez les autres; un derrière, grêle et portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Tringas* habitent dans les marais maritimes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Australasie et de la Polynésie; ils vivent de vermisseaux; nichent à terre dans les herbes; leur ponte est de cinq à huit œufs Les petits quittent le nid dès leur naissance.

A. *Doigt intermédiaire réuni à sa base avec l'externe par une petite membrane, totalement séparé de l'interne.*

LE TRINGA COMBATTANT. 1. *T. Tringa pugnax. T. Rectricibus tribus lateralibus immaculatis; facie papillis granulatis, carneis; rostro pedibusque griseis.*

Trois rectrices latérales sans taches; face garnie de papilles grenues et charnues; bec et pieds gris. (*Pl. 56, fig. 1, et pl. 71, fig. 3, sous le nom de Chevalier.*)

Des oiseaux qui se livrent entr'eux un combat seul à seul, des assaurs de corps à corps, qui combattent aussi en troupes réglées, ordonnées et marchant l'une contre l'autre, méritent très-bien le nom de *Combattans*, que les naturalistes leur ont imposé. Ces phalanges ne sont composées que de mâles, ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs combats. Les femelles attendent à part la fin de la bataille, enflamment par des petits cris l'ardeur des combattans, et restent le prix de la victoire. Souvent la lutte est longue et quelquefois sanglante; les vaincus prennent la fuite, mais leur ardeur guerrière, qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse, renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent; ils oublient leur défaite et entrent en lice de nouveau, si quelque antagoniste se présente. A cette époque, les mâles ont un plumage de guerre qui leur sert de bouclier; c'est une espèce de crinière composée de plumes longues, fortes et serrées, qu'ils portent autour du cou, qu'ils hérissent quand ils s'attaquent, mais qu'ils quittent avec leurs amours. Cet ornement, qui tombe par une mue qui, dit-on, a lieu vers la fin de juin, diffère sur presque tous les individus; il est roux dans les uns, gris dans d'autres, blanc dans quelques-uns, d'un beau noir-violet chatoyant, coupé de taches rousses sur des individus, et enfin, sur plusieurs, c'est un mélange de toutes ces couleurs. Cette livrée de combat ne varie pas moins par la forme que par les teintes, durant tout le temps de son accroissement. Outre ce surcroît momentané, ils ont une abondance de molécules organiques, qui se manifestent par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes, qui s'élèvent sur le devant de la tête et à l'entour des yeux.

L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière; s'ils sont renfermés, soit ensemble, soit avec d'autres oiseaux, ils les défient tous, et pour posséder un coin de gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat; le boire, la nourriture, le gazon, sont disputés et enlevés plusieurs fois; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés de succès. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles; M. le comte de Riocour en possédoit une qui étoit un athelète redoutable et qui ne refusoit jamais le défi: ainsi donc, l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles; l'insociabilité semble être le fond de leur caractère, quoiqu'on les voie presque toujours en troupes. On donne aussi à ces oiseaux le nom de *Paons de mer*, sans doute d'après leurs belles couleurs.

Les *Combattans* ne nichent pas sur nos côtes; ils partent de la Picardie, où ils arrivent au mois d'avril, dans le courant de mai, par les vents du sud et du sud-est, qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très-grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln. On en trouve aussi, au printemps, sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Allemagne. Ils sont en grand nombre dans la Suède, l'Islande, la Russie et la Sibérie.

Ces oiseaux font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans des petits creux entourés de gazon. La ponte se compose de quatre ou cinq œufs pointus, cendrés et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun-rougeâtre.

La description du mâle, que nous allons faire, ne peut s'appliquer à tous les individus, car presque tous varient en couleur, et il est très-rare d'en rencontrer deux pareils. Chez les uns, le blanchâtre et le roux remplacent le violet et

le noirâtre; sur d'autres, c'est un cendré-jaunâtre ou un brun tirant sur le marron. Lorsqu'il est sous son habit de noces, la partie supérieure de la tête et le dessus du cou sont d'un violet foncé très-brillant; les plumes du haut du dos, noirâtres, bordées de gris et variées de grandes taches de la couleur du cou; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un gris-brun; chaque plume est bordée d'une teinte plus claire; la base du bec est entourée de petites plumes d'un blanc sale et roussâtre; la poitrine, variée de blanc, de noir et de violet; le ventre et les parties postérieures sont blancs; les grandes couvertures et les pennes primaires des ailes, brunes; les autres, d'un gris-brun plus ou moins clair, et les plus proches du corps, traversées à leur bout de noirâtre; celles de la queue, pareilles à celles-ci.

Le plumage des femelles varie moins que celui des mâles; ce qui les caractérise particulièrement, de même que ceux-ci sous leur habit d'hiver, c'est la privation des mamelons et des longues plumes du cou, qui sont alors aussi courtes que les autres; enfin, le blanc règne sur la tête et sur le dessous du corps, dont le dessus est varié de blanc et de noirâtre, de brun et de roussâtre.

La grande variété du plumage des *Combattans* a donné lieu à des espèces purement nominales; en effet, le *Tringa gronovicensis* de Latham est un jeune *Combattant*, dont Lewin a publié la figure *pl.* 181 de l'*Histoire des Oiseaux de la Grande-Bretagne*, et non pas une espèce nouvelle, comme le dit Latham. On doit encore regarder comme des *Combattans* en divers états du plumage, 1°. le *Chevalier proprement dit*, *pl.* 17, *fig.* 1, de Brisson (*Tringa equestris*); cet oiseau est cité dans la synonymie du *Scolopax calidris* de Gmelin et de Latham; 2°. le *Chevalier varié*, *pl.* 17, *fig.* 2, de Brisson (*Tringa ochropus*, *littorea*, var. B, Gmelin). M. Cuvier ajoute la *Maubèche proprement dite*, *pl.* 20, *fig.* 1, de Brisson (*Tringa calidris*, Lath. Gmel.); mais nous croyons, comme M. Temminck, que c'est plutôt une jeune *Maubèche* qui prend sa livrée d'été. *Brisson*, *Ornith. tom.* 5. *p.* 240. *n.* 18. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom* 7. *pag.* 521. *pl. enl. n.* 305, 306. *L'Europe*, *la Sibérie.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA MACULÉ. 2. *T. Maculata. T. Pennis capitis dorsique, scapulariis tectricibusque alarum in medio obscurè fuscis, marginibus dilutè griseis; uropygio, rectricibus duabus intermediis fuscis; gulâ, abdomine albis; jugulo pectoreque sordidè albis, fusco longitudinaliter striatis; rostro nigro; pedibus rubescentibus.*

Plumes de la tête et du dos, scapulaires et couvertures des ailes, d'un brun obscur dans le milieu, d'un gris clair sur les bords; le croupion et les deux rectrices intermédiaires, bruns; gorge et abdomen blancs; devant du cou et poitrine d'un blanc sale, rayé longitudinalement de brun; bec noir; pieds rougeâtres.

Cette espèce, qui habite l'Amérique septentrionale, a les plumes de la tête, du dessus du cou, du haut du dos, des scapulaires et des couvertures supérieures des ailes, d'un brun sombre sur leur milieu et d'un gris clair sur les bords; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un brun uniforme; ses pennes latérales, d'un brun clair; les pennes primaires des ailes, brunes; la gorge, l'abdomen et les parties postérieures, d'un blanc pur; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, rayés longitudinalement de brun sur un fond blanc sale; les deux pennes du milieu de la queue, un peu plus longues que les autres et pointues. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 465. *L'Amérique septentrionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA DEMI-PALMÉ. 3. *T. Semi-palmata. T. Superciliis albis; capite corporeque fuscis, ferrugineis et albis; uropygio, rostro pedibusque nigris.*

Sourcils blancs; tête et corps bruns, ferrugineux et blancs; croupion, bec et pieds noirs.

On ne rencontre cette espèce dans les Etats-Unis que pendant l'hiver; elle y arrive et en part avec les *Sauderlings*. La taille et la longueur du bec ne sont pas les mêmes pour tous les individus; les uns ont six pouces et demi de longueur, et le bec long de douze lignes, tandis que chez d'autres, la taille est de cinq pouces, et le bec de huit lignes; néanmoins, les uns et les autres font partie de la même espèce, que l'on a confondue avec le *Tringa pusilla*; mais la membrane dont leurs doigts sont garnis à la base, suffit pour ne pas les réunir, puisque celui-ci les a totalement séparés. Il ne faut pas non plus rapprocher ce *Tringa* du *Chevalier demi-palmé*, qui est une espèce très-différente.

Il a les sourcils blancs; les plumes du dessus de

de la tête, du cou et du corps, d'un brun sombre, bordées de ferrugineux et terminées de blanc; les côtés du croupion, de la dernière couleur; le dessus et les couvertures supérieures de la queue, noirs; les pennes des ailes, d'un noir obscur, avec leur tige et leurs bords blancs; leurs petites couvertures, de cette couleur à leur extrémité. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. *Wilson, American Ornith. pl. 63, fig. 4, sous le nom de Semi-palmated sand-piper. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 462. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 à 6 ½. E.. P.. R. 12.

B. *Tous les doigts totalement séparés.*

* LE TRINGA BRUN. 4. *T. Fusca. T. Pallidè fusca, nigro maculata, subtùs alba; collo anticè nigro striato; caudâ cinereâ; tectricibus alarum albido marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Brun pâle, tacheté de noir; haut du cou rayé de noir; queue cendrée; tectrices des ailes bordées de blanchâtre; bec et pieds noirs.

Latham a fait de ce *Tringa*, qu'on a tué en Angleterre, une espèce particulière; mais M. Montagu (*Ornith. Dict.*) le donne pour un individu de celle du *Tringa minule* (*Tringa pusilla*), dont le plumage n'est pas parvenu à sa perfection; il est noir et tacheté de brun sur la tête, le dessus du cou et le dos; noirâtre sur les couvertures des ailes; d'un blanc sale sur leurs bords; blanc et strié de noir sur le devant du cou; d'un blanc pur sur le ventre et cendré sur la queue. *Latham, Index, n. 26. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 34. pag. 453. L'Angleterre.*

L.. E.. P.. R..

LE TRINGA COCORLI. 5. *T. Subarquata. T. Capite, collo alisque spuriis fuscis, subferrugineo undulatis; corpore suprà cinereo, subtùs rufo-ferrugineo; gulâ, crisso et uropygio albis; rostro subarcuato; pedibus nigris.*

Tête, cou et ailes bâtardes, bruns et ondés d'un roux-ferrugineux; gorge, bas du corps et croupion, blancs; bec un peu arqué; pieds noirs. (*Pl. 59, fig. 3, sous le nom de Vanneau rouge.*)

Cette espèce, qu'on rencontre dans diverses contrées de l'Europe, niche quelquefois en Hollande sur le bord des eaux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés de brun. Elle mue deux fois pendant la même année, et porte après chaque mue un plumage différent. Elle a, après celle qui a lieu au printemps, le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et l'abdomen d'un roux-marron, pur sur des individus, avec de petites taches brunes sur d'autres, et quelquefois un peu varié de blanc; le menton et les sourcils, de cette couleur, de même que les couvertures du dessous et du dessus de la queue, qui portent quelques taches noires; le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, noirs et roux; les intermédiaires, d'un cendré un peu sombre et frangées de blanc à l'intérieur; les pennes caudales, du même cendré, avec un petit filet blanc à leur extrémité.

Elle est, après la mue d'automne, d'un blanc pur sur la face, les sourcils, la gorge, le ventre et toutes les couvertures de la queue; brune sur les *lorums;* d'un brun-cendré, varié de petits traits d'un brun foncé, sur le milieu des plumes du dessus de la tête, du dos, des scapulaires et du dessus des ailes; rayée longitudinalement de brun et de blanchâtre sur les bords de celles de la nuque, du devant du cou et de la poitrine; cendrée et bordée de blanc sur la queue, dont les pennes les plus extérieures sont frangées de cette couleur en dedans; le bec est long d'environ vingt lignes.

Chez le jeune, sous sa première livrée, les plumes du dos, des scapulaires et des couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, les unes entourées de blanc, les autres de roussâtre; celles du devant du cou et de la poitrine ont des taches longitudinales peu prononcées et d'un cendré rembruni, sur un fond blanchâtre nuancé de rougeâtre et de blanc; du reste, son plumage ressemble à celui des adultes en habit d'hiver. Tel est le *Numenius pygmæus* de Bechstein, suivant M. Baillon, qui conserve ce jeune oiseau dans sa collection. M. Temminck rapporte à cette espèce le *Numenius africanus* de Latham (*Courlis d'Afrique*). Si ce rapprochement est fondé, il en résulte que cette espèce est répandue jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. *Güldenst. nov. Comm. Petrop. 19. p. 471. pl. 19. Gmelin, Syst. nat. n. 25 (Scolopax subarquata). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 34. p. 454. L'Europe.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA A COLLIER ou L'ALOUETTE DE MER. 6. *T. Alpina. T. Testaceo-fusca; pectore nigricante; rectricibus cinereo-albidis; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

D'un brun testacé; poitrine noirâtre; rectrices d'un blanc-cendré; bec noir; pieds brunâtres. (*Pl. 59. fig. 1.*)

Nous voyons cette espèce communément en France, à l'automne et au printemps, et des individus y passent l'hiver. Elle construit son nid à terre avec des roseaux noueux et secs, sur lesquels la femelle dépose quatre œufs d'un blanc fuligineux, irrégulièrement tachetés de deux nuances brunes, l'une claire, l'autre foncée; les taches sont isolées et plus petites que partout ailleurs sur le petit bout de l'œuf.

Ce *Tringa*, dont le plumage n'est pas le même pendant toute l'année, a, pendant l'été, les plumes du sommet de la tête, noires sur leur milieu et rousses sur leurs bords; celles de ses côtés, du cou et de la poitrine, d'un blanc un peu roussâtre, avec un trait longitudinal noir; le ventre, l'abdomen, et de plus la poitrine, selon Montagu et Latham, de la dernière couleur; la gorge, les couvertures inférieures de la queue, les plumes latérales de ses supérieures et celles des jambes, d'un blanc pur; le dos, le croupion, les plumes intermédiaires des couvertures du dessus de la queue, les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires, variés de noir et de roux; les premières pennes alaires, noires; les intermédiaires, bordées de blanc en dehors; toutes les pennes latérales de la queue, d'un cendré sombre; les deux du milieu, grises et d'un brun foncé, pointues et un peu plus longues que les autres, qui sont à peu près égales entr'elles.

Le même oiseau, sous le plumage qu'il prend à la mue d'automne et qu'il conserve jusqu'au printemps, a, selon M. Temminck, la gorge rousse; un trait entre le bec et l'œil, toutes les parties inférieures, et seulement les trois plumes extérieures de chaque côté des couvertures du dessus de la queue, d'un blanc pur; le croupion, les plumes du milieu des couvertures et les rectrices intermédiaires, d'un brun-noirâtre; les latérales, cendrées et bordées de blanc.

Indépendamment de ces deux livrées, on trouve des individus qui présentent des différences occasionnées par les deux mues plus ou moins avancées. Ce sont, surtout, les jeunes à l'automne, qui à cette époque diffèrent des vieux, en ce qu'ils ont le bec droit, tandis que chez ceux-ci il est incliné à sa pointe; les uns et les autres ont alors la gorge, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; une raie brunâtre entre le bec et l'œil; le cou et la poitrine roussâtres, avec des taches longitudinales brunes; des marques isolées, d'un brun-noirâtre, sur le ventre; les plumes du dos et les scapulaires, noires et bordées de roux clair; les couvertures des ailes, brunes et frangées de jaunâtre.

On voit, par la synonymie indiquée ci-dessous, que cette espèce est en double et triple emploi. De plus, les Anglais la divisent sous les noms de *Dim-lin* et de *Purre;* ce dernier est un jeune sous sa première livrée, et l'autre, un vieux. *Gmelin, Syst. nat. n.* 11 (*Tringa alpina*). *Idem, n.* 18 (*Tringa cinclus*). *Idem n.* 18 (*Scolopax pusilla*). *Latham, Index, n.* 37 *et n.* 35 (*Tringa cinclus*). *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 216. *n.* 11. *Idem, p.* 211. *n.* 10. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 493 (*Brunette*). *Idem, p.* 548. *pl. enl. n.* 852 (*Cincle*).

L. 6. E.. P.. R. 12.

Le Tringa éloriode. 7. *T. Eloriodes. T. Capite, nuchâ, fusco, griseo striatis; superciliis albis; strigâ suboculari fuscâ; corpore suprà nigro ferrugineoque; uropygio albo nigroque transversìm striato; gulâ albâ, ferrugineo mixtâ; jugulo albido, fusco, rubescente mixto striato; rostro pedibusque nigris.*

Tête et nuque brunes et rayées de gris; sourcils blancs; raie brune sous les yeux; dessus du corps noir et ferrugineux; croupion rayé transversalement de noir et de blanc; gorge d'un blanc mélangé de ferrugineux; devant du cou blanchâtre, rayé de brun mêlé de rougeâtre; bec et pieds noirs.

On rencontre rarement cette espèce en France. Nous n'avons vu jusqu'à présent qu'une seule femelle, tuée en Picardie à la fin du mois de mai 1818 par M. Jules de la Motte, qui a eu la complaisance de nous la communiquer; elle est aussi rare en Angleterre. Comme son plumage n'est pas le même pendant toute l'année, nous allons en donner plusieurs descriptions.

1°. L'individu décrit par Latham n'est pas sous sa livrée parfaite; il a la tête, le dos et les couvertures supérieures de l'aile mélangées de brun, de ferrugineux et de blanc; les pennes primaires, bordées de la dernière couleur sur un fond noirâtre; la poitrine, le ventre et le croupion, blancs; la queue, d'une teinte sombre et frangée de blanc.

2°. Le *Numenius pygmæus*, figuré et décrit par Montagu dans le *Dictionary ornithological*,

est donné par cet auteur comme un oiseau sous son plumage d'été. Il a neuf pouces de longueur totale; le bec long de dix-huit lignes (mesure anglaise); d'un noir sombre, foiblement arqué, comprimé latéralement à sa base et vers le bout; la mandibule supérieure est un peu plus longue que l'inférieure; les plumes du dessus, du derrière et des côtés de la tête sont rayées de brun et de gris, de même que celles de la nuque; une ligne blanchâtre part de la mandibule supérieure, passe au-dessus de l'œil, et une brune est au-dessous; le dessus du cou, le dos et les scapulaires sont noirs et d'un ferrugineux pâle, qui forme une large bordure de taches sur ces dernières; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont barrés de blanc et de noir sombre; les couvertures supérieures des ailes, d'un brun uniforme, plus foncé le long de la tige des plumes; les pennes, noirâtres, et leurs tiges en partie blanches; les terciales, pareilles aux couvertures; le bord de l'aile est finement tacheté de blanc, et de noir sur l'aile bâtarde; le menton et la gorge sont d'un blanc mêlé de ferrugineux pâle; le devant du cou est rayé d'un brun mêlé de rougeâtre, sur un fond blanchâtre; la poitrine et le ventre ont des petites lignes transversales et noirâtres; les plumes des jambes sont blanches près de leur extrémité; les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur; les pennes égales, cendrées et blanches sur leur tige; les tarses noirs.

3°. La femelle dont il a été question ci-dessus, a six pouces de longueur totale; le bec, long de quatorze lignes, haut de trois, large de deux, comprimé latéralement à sa base et vers le bout; un peu plus large que haut sur son milieu, et courbé en arc vers son extrémité. La couleur noire de la tête et de l'occiput est coupée sur chaque côté par une bandelette longitudinale d'un blanc lavé de fauve; les sourcils sont de la dernière teinte, un peu mélangée de brun; le milieu du *lorum* est noirâtre, de même que les joues, qui, de plus, sont variées de fauve; le dessus du cou est tacheté de blanc-roussâtre et de noir; les plumes du dos, des scapulaires, des couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes sont noires, bordées et terminées d'un blanc ombré de fauve; le milieu du croupion, les couvertures supérieures de la queue et ses deux pennes intermédiaires, d'un noir pur; les latérales, d'un cendré très-clair; les pennes primaires de l'aile, noires, avec leur tige blanche; toutes les parties inférieures de cette couleur, mais elle tend au fauve sur le devant du cou et le haut de la poitrine, et elle est tachetée de noir sur ces mêmes parties, sur la gorge et sur les flancs; le bec et les pieds sont noirs, les tarses, longs de onze lignes; la partie nue des jambes est de cinq lignes environ; le doigt du milieu, avec l'ongle, a neuf lignes; les latéraux en ont huit, et les pennes de la queue sont d'égale longueur et sont dépassées par les ailes en repos d'environ trois lignes.

La description que M. Temminck fait de son *Bécasseau platyrhynque*, sous son habit d'été, convient assez à cette femelle; mais il lui donne un bec très-déprimé à sa base et les pennes latérales de la queue étagées, ce qui ne peut convenir aux précédens. *Latham, Index* (*Numenius pygmæus*). *Montagu, Dict. ornith. Suppl.* (*Numenius pygmæus*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Scolopax pygmæa*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 463. *L'Europe.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

Le Tringa maubèche. 8. *T. Ferruginea. T. Corpore subtùs ferrugineo; remigibus secundariis margine albis; rostro pedibusque nigris* (*æstate*); *corpore suprà cinereo, rubescente nigroque maculato, subtùs ex rufescente albo, obscuro badioque maculato* (*autumno*); *corpore suprà griseo, subtùs albo; remigibus primoribus fuscis; caudâ griseâ, margine albâ* (*hieme*).

Corps ferrugineux en dessous; rémiges secondaires bordées de blanc; bec et pieds noirs (plumage d'été); dessus du corps cendré, tacheté de rougeâtre et de noir; dessous d'un blanc-roussâtre, tacheté d'obscur et de rouge-brun (plumage d'automne); dessus du corps gris, dessous blanc; rémiges primaires brunes; queue grise, bordée de blanc (plumage d'été). (*Pl.* 58, *fig.* 2 *et fig.* 4, *sous le nom de Canut.*)

Les *Maubèches* ne se trouvent guère que sur les rivages de la mer, où elles vivent en société et courent sur le sable avec beaucoup de vitesse. Jusqu'à présent on n'a point d'autres notions sur leur genre de vie, et on ignore où elles se retirent pour nicher. L'espèce est répandue dans le nord des deux Continens, se trouve sur les rives du lac Baikal, et n'est que de passage en France. Willughby dit qu'on engraisse ces oiseaux dans le nord de l'Angleterre, en les nourrissant de pain trempé de lait, et que cette nourriture leur donne un goût exquis; ce fait est confirmé par M. Baillon, qui a nourri avec le même aliment des *Mau-*

bêches, qui en peu de temps sont devenues si grasses, qu'elles ne pouvoient plus voler.

Il est résulté de la variation du plumage des *Maubêches*, pendant la même année, comme de celui de presque tous les *Tringas*, des espèces purement nominales; mais aujourd'hui que ces oiseaux ont été mieux observés, on peut assurer qu'il n'existe réellement qu'une seule espèce de *Maubêche*, qui, sous son plumage d'été, a le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un ferrugineux vif et foncé; l'abdomen, blanc, de même que les couvertures inférieures de la queue, sur lesquelles on remarque quelques petites taches noires, et du roux vers le bout des plumes les plus longues; le reste de la tête et la nuque sont rachés longitudinalement de noir sur un fond roux; la partie inférieure du dessus du cou, le dos et les scapulaires, noirs, avec une frange rousse et blanche sur le bord de chaque plume; le bord extérieur de l'aile est tacheté de noir et de blanc; ses couvertures supérieures sont variées de noir et de blanchâtre; cette dernière teinte forme un liséré à l'extrémité des plumes; une grande tache blanche termine celles de l'aile bâtarde; les pennes primaires sont noires et ont leur tige blanche; quelques-unes portent cette couleur à l'intérieur; les pennes intermédiaires ont leur bord blanc sur un fond cendré; quelques-unes des secondaires, les plus proches du corps, sont noires et frangées de blanc; les autres, grises; le croupion, les couvertures supérieures de la queue, blancs, roux et noirs; les pennes d'un cendré foncé et bordées de blanchâtre; le bec est noir, et le tarse d'un vert-noirâtre.

La *Maubêche tachetée* de la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 365, ainsi que celle figurée sur la *pl.* 21, *n.* 1, du tom. V de l'Ornithologie de Brisson, sont des individus qui quittent leur habit d'été pour prendre celui d'hiver. Ils ont alors le dessus de la tête et du cou d'un cendré-brun, varié de petites taches noirâtres; le dos et les scapulaires également cendrés, avec des taches plus grandes, les unes rousses et les autres noirâtres; les plumes du croupion, d'un gris-brun, bordées de blanc et terminées de noirâtre; les couvertures supérieures de la queue, cendrées depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, et dans l'autre moitié, rayées transversalement de noirâtre et de gris-blanc; le sinciput, les côtés de la tête, au-dessous des yeux, et la gorge, d'un blanc-roussâtre, varié de quelques petites taches brunes; le devant du cou, du même blanc, tacheté de marron clair; la poitrine et le ventre, de cette couleur, avec quelques marques noirâtres sur les flancs; les couvertures du dessous de la queue, blanches; les petites du dessus des ailes, d'un gris-brun; les autres de cette teinte, bordées de blanc et tachetées, les unes de noirâtre, les autres, de couleur de marron, et les grandes les plus proches du corps, noirâtres; les pennes primaires, d'un brun-noirâtre en dehors et d'un cendré rembruni en dedans; les intermédiaires de la queue, cendrées et bordées de blanc; toutes les latérales, d'un cendré rembruni, et la plus éloignée des autres porte une ligne blanche sur son côté extérieur.

La *Maubêche* en habit d'hiver est représentée sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 366, et sur la *pl.* 21, *fig.* 2, du tom. V de l'Ornithologie de Brisson, sous la dénomination de *Maubêche grise*. C'est encore le *Canut*, figuré dans les Oiseaux d'Edwards, *pl.* 276, et les *Tringa cinerea*, *grisea* et *canutus* de Latham. Elle a, pendant cette saison, la gorge, le bas de la poitrine, le milieu du ventre et les parties postérieures d'un blanc pur, de même que le front, les sourcils, les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine et les flancs; mais cette couleur est variée sur ceux-ci et sur le cou de lignes brunes longitudinales, et de lunules de cette couleur sur la poitrine; la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris-cendré, avec un trait d'un brun clair sur la tige des plumes, et de plus une bordure blanchâtre; les scapulaires sont grises; l'aile entière est noire et terminée de blanchâtre; les pennes de l'aile ont leur tige blanche sur un fond noirâtre, et les plus proches du dos sont cendrées, ainsi que les pennes caudales, qui ont de plus un liséré blanchâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue portent des bandes transversales et des lunules noires sur un fond blanc; mais elles sont confuses sur la dernière partie.

Le jeune, avant sa première mue, diffère peu de l'adulte en habit d'hiver; la couleur cendrée est plus foncée, et toutes les plumes sont entourées par du jaunâtre sale; des taches brunes et longitudinales sont sur le haut de la tête et de la nuque; la poitrine est d'une légère teinte roussâtre, et le *lorum*, brun; enfin, la *Maubêche proprement dite* de Brisson, *pl.* 20, *fig.* 1, et le *Tringa calidris* de Latham, sont des jeunes à l'époque de leur première mue, au printemps. *Gmelin, Syst. nat. n.* 19 (*Tringa calidris*). *Idem, n.* 40 (*Tringa navia*). *Idem, n.* 41 (*Tringa gri-*

Cet oiseau, que l'on rencontre en Norwège, en Islande et en Danemarck, porte un plumage généralement sombre et ondé de jaune et de blanc ; cette dernière couleur termine les couvertures supérieures des ailes, les pennes secondaires, et couvre le croupion ; les pennes primaires ont leur tige blanche ; la queue est cendrée et bordée de noir à son extrémité. *Brisson, Ornith. p. 55. n. 183. Pennant, Arct. zool. n. 2. p. 481.* E (*Waved sandpiper*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 470. La Norwège.*

L.. E.. P.. R. 12.

Le Tringa selninger. 12. *T. Maritima. T. Suprà griseo et nigro varia, subtùs alba ; dorsi medio violaceo ; gutture caudâque obscuris ; pedibus flavis.*

Varié de gris et de noir en dessus, blanc en dessous ; milieu du dos violet ; gorge et queue obscures ; pieds jaunes.

On a conservé à cet oiseau le nom de *Selninger*, que lui ont imposé Pennant et Latham.

Montagu lui a donné l'épithète latine de *nigricans*. On le trouve sur les côtes maritimes de l'Ecosse, de l'Angleterre, de la Norwège, de l'Islande, et quelquefois sur celles de la Normandie et de la Picardie. Il a le bec long d'un pouce trois lignes ; la tête, le cou, la gorge, le dos, les scapulaires et le haut de la poitrine d'un gris-noirâtre uniforme ; les plumes du reste de la poitrine, grises et terminées de blanc ; ses parties postérieures d'un blanc pur, avec quelques taches noirâtres sur les flancs ; le dessus des ailes, noir, et chaque plume entourée de blanc ; leurs pennes noires ; une grande partie des primaires, blanches sur leur tige et sur leurs bords ; les intermédiaires, de cette couleur à leur origine ; elle s'étend d'autant plus, qu'elle se rapproche des secondaires, qui sont noirâtres et bordées de blanc ; les couvertures supérieures de la queue et ses quatre pennes du milieu, noires et d'égale longueur ; les huit autres, d'un gris clair, un peu plus courtes que les précédentes et étagées entr'elles ; les tarses longs de neuf lignes ; les ongles noirs. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives.

Chez cet oiseau, sous sa livrée d'hiver, le bord du front, la gorge, le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur ; la tête, les côtés de la gorge, le cou en entier et la poitrine, roussâtres, avec une strie longitudinale sur le milieu de chaque plume ; celles du dos, des scapulaires et des couvertures supérieures de l'aile, d'un brun-noirâtre et entourées de roux clair ; les pennes primaires des ailes, noires, et quelques-unes bordées de blanc en dehors. *Brunn. Orn. n. 182. Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 480.* C (*Selninger sandpiper*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 471. L'Europe boréale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

Le Tringa temmia. 13. *T. Temminkii. T. Suprà nigra rufaque ; fronte, jugulo pectoreque rufo-cinereis ; corpore subtùs, tectricibus tribus extimis, albis ; rostro pedibusque nigris.*

Noir et roux en dessus ; front, devant du cou et poitrine, d'un gris-roux ; dessous du corps et les trois pennes latérales de chaque côté de la queue, blancs ; bec et pieds noirs.

Le pôle arctique est la région que cette espèce habite pendant l'été ; elle est de passage en Allemagne et en France, sur les côtes maritimes de la Picardie, où M. Baillon l'a trouvée.

Ce *Tringa*, sous son plumage d'été, a toutes les plumes des parties supérieures, d'un noir foncé dans leur milieu et entourées légèrement de roux ; le front, le devant du cou et la poitrine, d'un cendré-roux, avec des petites taches longitudinales et noires ; la gorge et le dessous du corps, d'un blanc pur ; les quatre pennes intermédiaires de la queue, d'un brun-noirâtre.

Le même a, pendant l'hiver, les plumes de toutes les parties supérieures, d'un brun-cendré clair, avec du brun-noirâtre le long de leur tige ; le devant du cou et la poitrine, d'un cendré-roussâtre ; la gorge, le dessous du corps ; les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue et les plumes latérales de ses couvertures supérieures, d'un blanc pur ; le reste de ces couvertures, noirâtre ; les autres pennes caudales, d'un cendré rembruni ; le tarse long de huit lignes et la queue étagée.

Chez le jeune, avant sa première mue, les plumes des parties supérieures sont d'un cendré-noirâtre et finement bordées de jaunâtre, à l'exception de celles de la queue, qui sont d'un cendré plus clair et uniforme ; les scapulaires ont leur extrémité noire ; le devant du cou et la poitrine sont d'un cendré légèrement teint de roussâtre ; la gorge, les sourcils et le dessous du corps, d'un blanc pur ; les pieds, d'un brun-verdâtre. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 473. L'Europe.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Tringa d'Astracan. 14. *T. Fasciata.*

T. Vertice, occipite, taniâ ponè oculos et abdomine nigris; fronte caudâque albis; dorso cinereo; remigibus septem primoribus atris; rostro nigro.

Vertex, occiput, bandelette derrière les yeux et abdomen, noirs; front et queue, blancs; dos cendré; les sept premières rémiges noires; bec de cette couleur.

Ce *Tringa*, qu'a fait connoître Samuel Gmelin, qui l'a trouvé aux environs d'Astracan, a le dessus de la tête, l'occiput, le ventre et une raie qui passe par-derrière l'œil, noirs; le front et la queue, d'une teinte blanchâtre; les sept premières pennes alaires, pareilles au ventre, et le dos, cendré. *S. G. Gmelin, Voy. tom. 2. p. 194. pl. 26. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 452. Astracan.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA BÉCO. 15. *T. Pusilla. T. Corpore subtùs rufescente; retricibus extimis scapo albo; uropygio variegato; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps roussâtre; les rectrices les plus extérieures, blanches sur leur tige; croupion varié; bec et pieds noirs.

Le nom appliqué à cette espèce est celui qu'elle porte à New-Yorck, où elle se trouve, ainsi que dans tous les Etats-Unis et aux Grandes-Antilles. Elle a le bec épais, plus haut que large à sa base et long de neuf lignes; une bandelette blanche part de la mandibule supérieure, passe au-dessus des yeux et s'étend presque jusqu'à l'occiput; les joues, la gorge et toutes les parties postérieures sont blanches (tachetées de roux sur des individus), avec quelques petites taches sur les côtés du haut de la poitrine, près du pli de l'aile; les plumes du dessus de la tête et du cou, du dos et des scapulaires sont noirâtres dans le milieu et fauves sur leurs bords; le croupion et les deux pennes intermédiaires de la queue, de couleur brune; les petites couvertures des ailes ont une bordure fauve sur un fond brun, de même que les grandes les plus proches du corps, et les plus éloignées sont noirâtres, bordées et terminées de blanc-rougeâtre; les pennes primaires, noirâtres en dehors et grises en dedans; les intermédiaires, blanches à leur origine, brunes vers leur extrémité et bordées de gris à l'intérieur; les quatre secondaires les plus proches du corps, noirâtres et frangées de roussâtre; des couvertures supérieures, celles du milieu sont noirâtres et les autres blanches; toutes les pennes latérales de la queue, grises, et quelques-unes terminées de blanc-roussâtre. *Wilson, American Ornithology, pl. 37. fig. 4. Brisson, Ornith. tom. 5. p. 222. n. 13. pl. 25. fig. 2 (petite Alouette de mer de Saint-Domingue). L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA CENDRÉ DU CANADA. 16. *T. Canadensis. T. Cinereo-obscura; jugulo cinerascente; abdomine albo, lateribus maculato; pedibus flavis; rostro basi rubescente, dein nigro.*

D'un cendré obscur; devant du cou grisâtre; abdomen blanc et tacheté sur les côtés; pieds jaunes; bec rougeâtre à sa base, ensuite noir.

Latham a fait connoître ce *Tringa*, que l'on trouve au Canada. Il a le bec long de près d'un pouce et demi; le plumage, assez généralement d'un cendré sombre approchant de la couleur de plomb; les plumes du dos, entourées d'un cendré plus clair; les couvertures supérieures des ailes et la poitrine, d'un blanc-grisâtre; les trois premières pennes de l'aile, noirâtres et blanches sur leur tige; les trois suivantes, terminées de cette même couleur, qui est tachetée de cendré à l'extérieur des trois autres et couvre presqu'en entier la plus grande partie de celles qui restent, à l'exception de quelques-unes, dont la teinte est sombre et uniforme; le *lorum* est blanc, de même que l'origine de la gorge et le ventre; le devant du cou est cendré, et quelques taches noirâtres sont sur les côtés de la poitrine; les jambes ont des plumes jusqu'au talon et même au-dessous; les pieds sont courts. *Latham, Index (Tringa canadensis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 453. L'Amérique septentrionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA CHAMPÊTRE. 17. *T. Campestris. T. Pennis verticis, colli, corporis suprà, tectricumque alarum nigricante fuscis, albido marginatis; superciliis, gulâ, jugulo albis; corpore subtùs fusco albidoque mixto; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Plumes du sommet de la tête, du cou, du dessus du corps et des couvertures des ailes, d'un brun noirâtre et bordées de blanchâtre; sourcils, gorge, devant du cou, blancs; dessous du corps mélangé de brun et de blanchâtre; bec noir; pieds couleur de plomb.

On ne rencontre cette espèce au Paraguay qu'au mois de septembre, où elle se tient en troupes, composées de dix à vingt. M. de Azara,

qui l'appelle *Chorlito campesino*, l'a vue dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières et des lagunes. Quand ce *Tringa* s'envole, il jette un cri qui exprime les syllabes *bi bi*.

Les plumes du dessus de la tête, du cou, du corps et des couvertures supérieures de l'aile ont leurs bords blanchâtres, sur un fond brun-noirâtre; la queue est traversée par des bandes de ces deux couleurs; les sourcils, la gorge, les côtés et le devant du cou sont blancs, avec une petite tache noirâtre en forme de flèche, sur le milieu de chaque plume du cou; le reste des parties inférieures est mélangé de brun et de blanchâtre; les couvertures du dessous des ailes sont d'un roux foible, varié de taches et de traits d'un brun foncé, à l'exception des plus grandes, qui ont des raies transversales un peu noirâtres, sur un fond argentin; la paupière est blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 310. n. 397. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 454. L'Amérique méridionale.*

L. 11 $\frac{3}{4}$. E. 25 $\frac{1}{2}$. P. 28. R. 12.

** LE TRINGA A COU BRUN. 18. *T. Fuscicollis. T. Superciliis albidis; loris nigricantibus; vertice fusco; mento, pectore ventreque albis; pennis colli subtùs nigricantibus, albido marginatis; pennis dorsi, tectricibus alarum superioribus, remigibus rectricibusque fuscis, apice albidis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Sourcils blancs; *lorums* noirâtres; *vertex* brun; menton, poitrine et ventre blancs; plumes du cou, en dessous, noirâtres et bordées de blanchâtre; plumes du dos, couvertures supérieures des ailes, rémiges et rectrices brunes et terminées de blanchâtre; bec noir; pieds bruns.

C'est le *Chorlito pestoreyo pardo* de M. de Azara, qui l'a rencontré au Paraguay, où il est fort commun, point farouche, et vit en troupes de vingt individus environ. Il se plaît sur le bord des eaux, mais encore davantage dans les terres et les prés humides.

Il a les sourcils blanchâtres; une petite tache noirâtre en avant de l'œil; le dessus et les côtés de la tête, la partie postérieure du cou, bruns; quelques petits points noirâtres et à peine visibles sur le dos, le menton, la poitrine, le ventre, les couvertures supérieures de la queue et les petites du dessous de l'aile, de couleur ache; des veines brunes sur les petites couvertures supérieures; les plumes du devant du cou, noirâtres dans leur milieu et blanchâtres sur leurs bords; celles du dos, les pennes et les couvertures du dessus de l'aile, de même que les pennes de la queue, brunes et terminées de blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, tom. 3. p. 322. n. 404. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 461. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E. 14. P. 25. R. 12.

** LE TRINGA A COU ROUX. 19. *T. Ruficollis. T. Capite, corpore suprà et collo ferrugineo nigroque striatis; gutture ferrugineo; rostro pedibusque nigris.*

Tête, dessus du corps et cou, rayés de ferrugineux et de noir; gorge ferrugineuse; bec et pieds noirs.

Pallas a décrit cette espèce d'après des individus qu'il a vus près des lacs salés de la Daourie. Ils ont le bec plus court que la tête; le sommet de cette partie et le derrière du cou, rayés de roux; le devant du cou et la poitrine, d'un roux foncé uniforme; le reste du plumage, pareil à celui de l'*Alouette de mer*. Nous n'avons pas vu en nature ce *Tringa*, mais bien au Muséum d'histoire naturelle, un individu dont le pays n'est pas indiqué, et qui nous paroît faire partie de cette espèce, par ses couleurs et son bec court. Chez lui, le *capistrum*, les joues, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux uniforme; le bas de l'estomac et les parties postérieures, d'un blanc pur; les plumes du reste de la tête et du dessus du cou, tachetées de brun sur un fond roux; celles du dos, noirâtres, avec un liséré roux à l'extérieur; les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires, d'abord noirâtres, ensuite rousses et terminées d'un roux plus clair; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, roux et tachetés de brun sombre; les grandes pennes des ailes, noires; les deux intermédiaires de la queue, noirâtres et finement frangées de roussâtre. *Pallas, Voy. 3. p. 700. n. 31. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 461. La Daourie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA A DOS NOIR. 20. *T. Melanotos. T. Superciliis, corpore subtùs albis; juguli pennis nigricantibus, albido marginatis; vertice nigricante, rufo maculato; dorso uropygioque nigris; rectricibus dilutè fuscis, albido marginatis; rostro nigricante; pedibus virescente-flavis.*

Sourcils

Sourcils et dessous du corps blancs; plumes du devant du cou noirâtres et bordées de blanchâtre; *vertex* noirâtre et tacheté de roux; dos et croupion noirs; rectrices d'un brun clair et bordées de blanchâtre; bec noirâtre; pieds jaune-verdâtres.

Cet oiseau du Paraguay est décrit par M. de Azara, sous le nom de *Chorlito lomo nigro*. Il a le bec droit, légèrement courbé vers sa pointe, qui est terminée en forme de cuiller; les sourcils blancs; le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes, de la même couleur, à l'exception des petites qui sont veinées de brun; les plumes du devant et des côtés du cou, noirâtres dans leur milieu et blanchâtres sur leurs bords; le dessus de la tête, noirâtre, avec quelques taches rondes d'un roux foible; les plumes du derrière de l'occiput et du dessus du cou, bordées de blanchâtre sur un fond sombre; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, de cette même teinte, et lisérées de roussâtre; le dos et le croupion, noirs, avec un peu de roux clair au bord des plumes; il en est de même pour les couvertures supérieures de la queue, à l'exception des extérieures, qui sont blanchâtres et tachetées de noirâtre; les pennes caudales, d'un brun clair et bordées de blanchâtre; les pennes alaires et leurs grandes couvertures, brunes, avec du blanc à la pointe de ces dernières. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. pag. 217. n. 401. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 462. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 16. P. 24. R. 12.

** LE TRINGA A GORGE ROUSSATRE. 21. *T. Subruficollis. T. Fronte, mento, jugulo, capitis lateribus rufescente-albis; occipite nuchâque nigricante longitudinaliter striatis; corpore subtùs albo; pennis corporis superioris nigricantibus, rufescente-albo marginatis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Front, menton, devant du cou, côtés de la tête, d'un blanc-roussâtre; occiput et nuque rayés de noirâtre longitudinalement; dessous du corps blanc; plumes du dessus, noirâtres et bordées de blanc-roussâtre; bec noir; pieds jaunes.

M. de Azara appelle ce *Tringa, Chorlito garganta blanca acanelado*, et l'a trouvé au Paraguay dans le mois de novembre. Le front, le menton, les côtés de la tête, le devant du cou et les petites couvertures inférieures de l'aile sont d'un blanc-roussâtre, ainsi que l'occiput et la nuque, sur lesquels on remarque des raies longitudinales noirâtres; la poitrine, le ventre, les flancs, les grandes couvertures inférieures de l'aile et plus de la moitié du dessous de ses pennes sont blancs; le reste des pennes et les couvertures extérieures, brunes, avec un liséré blanc et pointillé de brun; les scapulaires, les plumes du dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, noirâtres et bordés de blanc-roussâtre; les pennes alaires, d'une teinte sombre, avec une double bordure, une noire et l'autre blanche; toutes ont un point blanc à leur extrémité. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 320. n. 303. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 465. L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA KEPTUSCHA. 22. *T. Keptuscha. T. Corpore cinereo; vertice nigro; abdomine nigricante, ad exitum rufescente.*

Corps cendré; *vertex* noir; abdomen noirâtre et roussâtre sur sa partie inférieure.

Cet oiseau, qui habite dans les marais de la Sibérie, a le corps cendré; le sommet de la tête, noir; le ventre, noirâtre, et les parties postérieures, roussâtres. *Lepechin, Voy. 2. p. 229. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 465. La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA MARINGOUIN. 23. *T. Minutilla. T. Suprà fusco cinereoque maculata, subtùs alba; gulâ, jugulo pectorisque lateribus fusco maculatis; remigibus secundariis nigricantibus rufoque marginatis; rectricibus lateralibus dilutè cinereis; rostro pedibusque nigris.*

Tacheté de brun et de cendré en dessus; blanc en dessous; gorge, devant du cou et côtés de la poitrine, tachetés de brun; rémiges secondaires noirâtres, bordées de roux; rectrices latérales d'un gris clair; bec et pieds noirs.

Les habitans de nos colonies ont donné à ce *Tringa* le nom de *Maringouin*, d'après sa petite taille, et parce qu'on le voit souvent en bandes très-nombreuses et très-serrées, soit à terre, soit au vol. Il est répandu en Amérique, depuis les Grandes-Antilles jusqu'au-delà du Canada.

Il a le bec très-grêle et long de neuf lignes; les tarses, de la même longueur; toutes les parties supérieures, tachetées de gris et de brun; toutes

les inférieures, blanches, avec des taches fines et brunes sur la gorge, le devant du cou et les côtés du haut de la poitrine ; les couvertures des ailes, entourées de gris-roussâtre et noires ; les pennes primaires, de cette couleur ; les secondaires, noirâtres et bordées de roux ; les pennes latérales de la queue, d'un gris clair. On confond, dans l'Etat de New-Yorck, cet oiseau avec le *Tringa beco*, en lui appliquant le même nom. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 466. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA A OREILLES BRUNES. 24. *T. Aurita. T. Ferrugineo-cinerea, lineis transversis albidis ; subtùs nebuloso pallida ; superciliis albis ; maculâ aurium fuscâ ; pedibus fuscis.*

D'un cendré-ferrugineux, avec des lignes transversales blanches ; d'un nébuleux pâle en dessous ; sourcils blancs ; tache brune sur les oreilles ; pieds de cette couleur.

Ce *Tringa* de la Nouvelle-Galles du Sud a une large tache brune sur les oreilles ; un trait blanc au-dessus de l'œil ; les parties supérieures du corps, d'un cendré-ferrugineux et varié de nombreuses lignes blanchâtres sur le dos et les couvertures des ailes, dont les bords sont blancs ; tout le dessous du corps, d'une teinte pâle, avec des raies moins apparentes ; les pennes alaires et caudales, noirâtres. *Latham, Index, Supplem.* (*Tringa aurita*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 470. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA ROUSSATRE. 25. *T. Rufescens. T. Suprà fuscescente-rufescens, nigro maculata ; alis caudâque versus apicem nigris albisque ; tectricibus alarum inferioribus versus apicem albis nigro variis ; remigibus subtùs albis, versus apicem, nigro guttatis punctatisque ; gulâ juguloque rufescentibus ; abdomine rufescente albo ; rostro nigricante ; pedibus rubris.*

Roussâtre-brun en dessus et tacheté de noir ; ailes et queue variées de noir et de blanc vers le bout ; rémiges blanches en dessous, mouchetées et pointillées de noir ; rectrices inférieures des ailes variées de noir et de blanc vers leur pointe ; gorge et devant du cou roussâtres ; abdomen d'un blanc-roussâtre ; bec noirâtre ; pieds rouges.

La Louisiane est la patrie de cet oiseau, que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle, et dont le bec est grêle et long de neuf lignes ; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, le dessus des ailes et de la queue sont d'un roussâtre rembruni, avec des taches noires sur le milieu de chaque plume ; ces taches sont petites sur la tête et sur le cou, et grandes sur les autres parties ; les couvertures des ailes, leurs pennes, à l'exception des secondaires les plus proches du dos, sont, ainsi que la queue, noires vers le bout et terminées de blanc ; les moyennes couvertures inférieures des ailes, blanches et variées de noir ; les pennes, de la première couleur en dessous, mouchetées, pointillées et terminées de noir vers leur pointe, avec une petite frange blanche ; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, roussâtres ; toutes les parties postérieures rousses, avec quelques taches arrondies et noires sur les côtés du cou et de la poitrine ; les plumes de l'estomac et du ventre, blanches vers leur bout ; le bas-ventre et les parties postérieures d'un blanc-roussâtre ; les deux pennes du milieu de la queue, brunes ; les deux suivantes de la même couleur, bordées de blanc, et noires à leur extrémité ; les autres, d'une nuance plus claire et terminées de même ; toutes sont en dessous d'un gris-blanc, avec une tache noire vers le bout qui est blanc ; la queue est étagée. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 470. *L'Amérique septentrionale.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE TRINGA DE SAKHALM. 26. *T. Sakhalmi. T. Maculâ tribus albis subocularibus ; capistro, ventre tectricibusque alarum in medio albis ; remigibus nigris ; rectricibus flavo fasciatis ; rostro nigro.*

Trois taches blanches au-dessous des yeux ; *capistrum*, ventre et tectrices des ailes, blancs sur le milieu ; rémiges noires ; rectrices fasciées de jaune ; bec noir.

Nous décrivons cet oiseau d'après sa figure, publiée dans le Voyage autour du monde du capitaine Reen Krusenstein. Il a trois taches blanches au-dessous des yeux ; le *capistrum*, le ventre et le milieu des plumes des couvertures alaires de la même couleur ; les pennes des ailes, noires ; celles de la queue, fasciées de jaune, et le bec plus long que celui du *Tringa maubèche*. *Reen Krusenstein, Voyage autour du monde, pl.* 86. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 471.

L.. E.. P.. R. 12.

** LE TRINGA A TÊTE ET COU NOIRATRES. 27. *T. Atricapilla. T. Capite, collo humerisque*

nigricantibus; scapularibus albo maculatis; remigibus fuscis, maculis albis; dorso uropygioque lineis rufescente-fuscis; pectore ventreque albis; rostro suprà viridi, subtùs rufescente-fusco; pedibus viridibus.

Tête, cou et épaules noirâtres; scapulaires tachetées de blanc; rémiges brunes, avec des marques blanches; dos et croupion avec des lignes d'un brun-roussâtre; poitrine et ventre blancs; bec vert en dessus, d'un brun-rougeâtre en dessous; pieds verts.

Sonnini, dans la traduction française de l'ouvrage de M. de Azara, rapproche cet oiseau de notre *Chevalier bécasseau*, mais nous ne pouvons adopter ce rapprochement, puisque ces deux oiseaux n'ont pas le bec terminé de même; en effet, il est fortement courbé chez le *Tringa*, dans le dernier quart de sa longueur, et les deux mandibules forment à leur extrémité une sorte de petite cuiller plus large que la moitié du bec, tandis que le *Bécasseau* a le bec droit jusqu'à sa pointe, qui est un peu comprimée latéralement et courbée.

La tête, dont le sommet est partagé par un trait blanc, le cou en entier, les scapulaires et les épaules sont noirâtres; quelques taches blanches se font remarquer sur quelques-unes des plumes scapulaires, et une bande de la même couleur s'avance depuis ces mêmes plumes jusque sur les côtés du bas du cou; les ailes ont leurs couvertures supérieures noirâtres; les petites sont bordées de blanc-roussâtre; les moyennes rayées d'une teinte plus obscure; les grandes traversées par des bandes interrompues du même blanc-roussâtre; les couvertures extérieures et les pennes parsemées de taches rondes et blanches sur un fond brun; des lignes d'un brun-roussâtre traversent les plumes du dos et du croupion; la poitrine et le ventre sont blancs. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 385. n. 406. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 474. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Tringa uniforme. 28. *T. Uniformis. T. Toto dilutè cinerea; rostro brevi, nigro.*

Totalement d'un cendré clair; bec court et noir.

Nous n'avons rien à ajouter à cette courte description, si ce n'est que cette espèce habite l'Islande. *Muller, Zool. dan. Prodr. n. 205. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 34. p. 474. L'Islande.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Tringa varié. 29. *T. Variegata. T. Suprà fusca, nigro rufoque varia; fronte gulâque pallidis; jugulo et pectore exalbidis, longitudinaliter nigro striatis; abdomine albo; rostro pedibusque nigris.*

Brun et varié de noir et de roux; front et gorge pâles; le devant du cou et la poitrine blanchâtres et rayés longitudinalement de noir; abdomen blanc; bec et pieds noirs.

Des navigateurs anglais ont trouvé cette espèce à la baie du roi Georges. Son plumage est, en dessus, varié de brun, de noir et de roux; le front et la gorge sont d'une teinte plus pâle; le devant du cou et la poitrine, d'un blanc sale, rayé longitudinalement de noir; les cuisses et le milieu du ventre, blancs; la queue courte et brune. *Latham, Index, n. 34. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 474. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TOURNE-PIERRE, *Arenaria*, Briss. *Tringa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, albo ferrugineoque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi crassiusculum, capite brevius, validiusculum, lateratim compressum, culmine planiusculum, apice truncatum; mandibula superior recta, in medio subinflexa; inferior subascendens.

Nares elongatæ, pervia, membranâ semi-tectæ, in rimâ sitæ.

Lingua brevis, canaliculata, compressa, acuta.

Collum mediocre.

Alæ remige primâ reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior nuda.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, ad imum sejuncti; unus posticus, apice insistens.

Cauda brevis.

Arenariæ habitant in Europæ, Asiæ, Americæ littoribus maritimis; vermibus victitant; ova 3-4 in arenâ pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, varié de noir, de blanc et de ferrugineux.

Tête arrondie.

Bec un peu épais à sa base, plus court que la tête, un peu robuste, comprimé latéralement, à dos presque plat, tronqué à sa pointe; mandibule supérieure droite, un peu fléchie dans le milieu; l'inférieure retroussée.

Narines alongées, ouvertes, à demi couvertes par une membrane, situées dans une rainure.

Langue courte, canaliculée, comprimée, pointue.

Cou médiocre.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; partie inférieure de la jambe nue.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, totalement séparés; un derrière, portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Tourne-pierres* se trouvent sur les rivages maritimes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; vivent de vers qu'ils cherchent en renversant les pierres; nichent dans le sable; leur ponte est de trois ou de quatre œufs. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

LE TOURNE-PIERRE PROPREMENT DIT. 1. *A. Interpres. A. Corpore nigro, albo ferrugineoque vario; pectore abdomineque albis; rostro nigro, pedibus rubris.*

Corps noir, varié de blanc et de ferrugineux; poitrine et abdomen blancs; bec noir; pieds rouges. (*Pl. 59. fig. 4.*)

Cette espèce, qu'on rencontre en Europe, habite aussi l'Amérique, où elle est répandue jusqu'à la Guyane, car les *Coulon-chauds* de Cayenne, figurés sur la *pl. enl. n.* 340 et 357, sont des individus de cette espèce, mais sous un plumage qui indique des oiseaux qui ne sont pas encore revêtus d'une livrée parfaite. On la rencontre dans l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson, où elle est connue des naturels, sous le nom de *Gega-washue*, et selon Hutchins, sous celui de *Mishas quasqua ropaschish*. On l'appelle dans les Etats-Unis, sur la côte du Cap May, *Horsefoot*, parce qu'aux mois de mai et de juin, elle se nourrit principalement des œufs ou du frai d'une grande espèce de crustacé (*monoculus polyphemus*); enfin elle porte le nom de *Bure* sur les côtes de la Picardie.

Les *Coulon-chauds variés et gris*, dont on a fait des variétés, sont, comme nous venons de le dire, des individus de cette espèce, mais dans un âge moins avancé que le *Tourne-pierre proprement dit*, car je les ai toujours vus ensemble. Le jeune mâle ne prend ses couleurs distinctives qu'au printemps; aussi voit-on alors de ces oiseaux avec un plumage plus ou moins mélangé des couleurs de la jeunesse et de celles de l'adulte. Chez le mâle parfait, les teintes sont distribuées par masses, sans aucun mélange, si ce n'est sur le dos et les ailes. Mais nous soupçonnons que le *Tourne-pierre* subit deux mues par an, et que pendant l'hiver les adultes ressemblent aux jeunes. Le nom de *Tourne-pierre* vient de ce que ces oiseaux ont l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau pour saisir les insectes qu'elles cachent. La forme de leur bec facilite cette recherche, qu'ils font avec beaucoup d'adresse et beaucoup de vitesse. Ils nichent dans un trou sur le sable, et leur ponte est de quatre œufs olivâtres, tachés de noirâtre.

Le *Tourne-pierre*, sous son plumage parfait, a la tête, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion, le ventre et les parties postérieures, blancs; une tache de cette couleur entre le bec et l'œil; l'occiput, les joues, le devant et les côtés du cou, la poitrine, les pennes des ailes et de la queue, noirs; celles-ci terminées de blanc; le haut du dos, varié de noir, de brun sombre et de ferrugineux; les couvertures alaires d'un brun-cendré; les moyennes, bordées de blanc, ainsi que quelques-unes des pennes, dont la troisième est variée de ferrugineux.

Des individus, mais en hiver ou dans leur jeunesse, ont la tête et le dessus du cou d'un gris-brun; le haut du dos et les scapulaires pareils, et les plumes bordées de blanchâtre, ainsi que les couvertures supérieures des ailes; le bas du cou, en devant, et la poitrine sont d'un brun foncé, varié sur les côtés de blanchâtre; quelques-unes des grandes pennes alaires, brunes, bordées de blanc en dehors, et de cette couleur à leur base; d'autres sont frangées de gris du côté interne, et d'autres ont une tache brune à leur extrémité; la queue est variée de blanc et de brun; le reste du dessous du corps est blanc, d'autres ont toutes les parties supérieures variées de brun et de blanc; une bande oblique blanche sur les ailes, et une seconde transversale sur les grandes couvertures; les ailes et la queue, d'un brun sombre; le reste du plumage blanc. *Gmelin, Syst. nat. n.* 4. *Latham, Index* (*Tringa interpres*). *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 132. *n.* 1 (*Coulon-chaud*), *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux*,

tom. 8. p. 130. pl. enl. n. 856. L'Europe, l'Asie et l'Amérique.

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CHEVALIER, *Totanus*, Brisson. *Tringa, Scolopax*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, albo, nigro, rufo variatum.

Caput rotundatum.

Rostrum tam longum quàm caput, aut capite longius, interdùm subvalidum, ferè rotundum, in plerisque versus apicem paulò hians; mandibula superior, lateraliùm sulcata, apice lævis, angusta, incurva; inferior brevior, recta, aliquandò versus apicem recurvata.

Nares lineares, in rimâ sitæ.

Lingua filiformis, mediocris, acuta.

Collum longiusculum.

Ala remige primâ reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; anteriores aut exteriores soli membranâ basi connexi; hallux apice insistens.

Cauda brevis.

Totani habitant in Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ paludibus littoribus; vermiculis, insectis aquaticis victitant; in littore ova 4-6 pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, varié de cendré, de blanc, de noir, de roux.

Tête arrondie.

Bec aussi long ou plus long que la tête, quelquefois un peu robuste, presque rond, un peu bâillant vers le bout chez plusieurs; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, à pointe lisse, étroite, courbée; l'inférieure plus courte, droite, quelquefois retroussée vers le bout.

Narines linéaires, situées dans une rainure.

Langue filiforme, médiocre, pointue.

Cou alongé.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les antérieurs ou seulement les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Chevaliers* habitent dans les marais et sur les rivages de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; vivent d'insectes aquatiques; pondent quatre à six œufs sur les rivages. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

LE CHEVALIER BÉCASSEAU. 1. *T. Ochropus. T. Dorso fusco-viridi; abdomine rectricibusque extimis albis; rostro apice punctato, basi virescente nigro; pedibus virescentibus.*

Dos d'un vert rembruni; abdomen et dernières rectrices, blancs; bec pointillé à son extrémité, d'un noir-verdâtre à sa base; pieds verdâtres. (*Pl. 58, fig. 1, sous le nom de Culblanc.*)

On rencontre cette espèce dans toute l'Europe et en Egypte, où elle fréquente les rivages de la mer et des grandes rivières; elle se plaît sur les bords des ruisseaux d'eau vive, où elle court en secouant sans cesse sa queue; elle rase au vol la surface de l'eau, jette un cri en partant, et vole en frappant l'air par coups détachés. On voit presque toujours le *Bécasseau* seul, si ce n'est au temps de la ponte, où le mâle et la femelle ne se quittent pas, et en petites troupes, lorsqu'il voyage. Son cri est un petit sifflet fort doux, modulé et langoureux. Il se nourrit du menu frai de poisson et de vermisseaux aquatiques. Sa chair est très-délicate et très-recherchée. Il niche dans le sable, au bord de l'eau; sa ponte est de trois à cinq œufs d'un vert pâle et tachetés de brun.

Toutes les parties supérieures de l'oiseau adulte sont d'un brun-olivâtre à reflets verdâtres; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont des petits points blanchâtres sur le bord de leurs plumes; le croupion, la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; il y a deux traits sur le *lorum*, l'un de cette couleur, l'autre brun; les flancs sont cendrés; les pennes des ailes noirâtres en dessus et tachetées de blanc en dessous; celles de la queue, rayées transversalement de noir et de blanc. Le jeune a toutes les parties supérieures d'une couleur plus claire que celle de l'adulte, et cendrée; les plumes sont bordées de roussâtre, et les points des couvertures alaires, jaunâtres. *Latham, Index* (*Tringa ochropus*). *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 177. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 534. pl. enlum. n. 843* (*jeune*). *L'Europe.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

LE CHEVALIER DES BOIS. 2. *T. Glareolus. T. Corpore fusco, albo punctato; pectore albido;*

rostro nigro, basi virescente; pedibus virescentibus.

Corps brun, pointillé de blanc; poitrine blanchâtre; bec noir, verdâtre à sa base; pieds verdâtres.

Naumann a publié la figure de ce *Chevalier* sur la *pl.* 25 de ses *Oiseaux*. On le trouve pendant l'été dans les bois marécageux du nord de l'Europe. Il est de passage sur les côtes de la Picardie, dans les provinces d'Allemagne, et quelquefois en Suisse. Il construit son nid dans les marais, sous le cercle arctique, et sa ponte est, dit-on, de quatre œufs d'un jaune-verdâtre, tachetés de brun.

Il a le *lorum* brun; le haut de la tête et la nuque rayés longitudinalement de brun et de blanchâtre; les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'un gris-blanc, rayé de brun en longueur; les sourcils, la gorge et le milieu du ventre, d'un blanc pur; les plumes du dos et les scapulaires, noirâtres et bordées par des taches brunes et blanches; les couvertures des ailes, d'un brun-cendré; les pennes de la queue, rayées alternativement de brun et de blanc; l'œil entouré d'une peau nue et blanche. *Latham, Index* (*Tringa glareola*). *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *p.* 482 G (*Wood sandpiper*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 6. *p.* 398. *L'Europe et la Sibérie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

Le Chevalier brun. 3. *T. Fuscus. T. Corpore nigro, albo nebuloso; uropygio alisque subtùs albis; rostro nigro, basi rubro; pedibus rubescentibus.*

Corps noir, ombré de blanc; croupion et dessous des ailes de cette couleur; bec noir et rouge à sa base; pieds rougeâtres.

On ne connoît ni le nid ni les œufs de cette espèce, qui n'est que de passage en France, et qui se tient sur les bords de la mer, des fleuves et des lacs. Elle a été présentée mal-à-propos comme une *Barge*, et elle est en double et triple emploi dans Latham et Gmelin, ainsi qu'on le verra ci-après.

Son plumage d'été est noirâtre sur toutes les parties supérieures, avec des petites taches et des lunules blanches sur les plumes du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes; d'un cendré-noirâtre sur les inférieures et de même varié de lunules très-étroites sur la poitrine et sur le ventre; rayé transversalement des mêmes couleurs sur les parties postérieures et sur les pennes de la queue; blanc sur le croupion. C'est alors la *Barge brune* de Brisson et le *Tringa atra* de Latham. La femelle ressemble au mâle.

Ces oiseaux ont pendant la mauvaise saison, jusqu'au printemps, les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos et des couvertures supérieures des ailes, noirâtres sur la tige et d'un gris-cendré dans le reste; le croupion, la gorge, la poitrine et toutes les parties postérieures, blanchâtres; le *lorum*, noirâtre; les côtés et le devant du cou, ondés de cendré; les couvertures supérieures et les pennes de la queue, rayées transversalement de noirâtre et de blanc. Tels sont les *Scolopax curornica* et *cantabriensis* de Latham et de Gmelin.

Le jeune, avant sa première mue, a les parties supérieures d'un brun-olivâtre; les plumes du dos, bordées de blanc; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, avec quelques petites taches blanches et triangulaires; les parties inférieures, blanchâtres, avec des zigzags et des taches peu distinctes d'un cendré rembruni; les pieds, orangés. Tel est le *Scolopax totanus* de Latham et de Gmelin. Lorsque ces oiseaux muent, ce qui arrive deux fois par an, à l'automne et au printemps, leur plumage présente un mélange d'été et d'hiver. *Latham, Index* (*Scolopax fusca*). *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 276. *n.* 4. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *pag.* 508. *pl. enl. n.* 875 (*Barge brune*). *L'Europe.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

Le Chevalier des étangs. 4. *T. Stagnatilis. T. Loris, gulâ, pectoris medio ventreque albis; temporibus, collo anticè, hypochondriis, pectoris lateribus longitudinaliter nigro maculatis; vertice nuchâque albo-cinereis, nigro longitudinaliter striatis; corpore suprà rubescente-cinereo, nigro transversìm striato; rostro nigro; pedibus viridibus.*

Lorums, gorge, milieu de la poitrine et ventre, blancs; tempes, devant du cou, côtés de la poitrine et flancs, tachetés de noir longitudinalement; *vertex* et nuque d'un gris-rougeâtre, rayé en travers de noir; bec de cette couleur; pieds verts.

Les ornithologistes allemands, et particulièrement Naumann, nous ont fait connoître cette espèce, qui habite le nord de l'Europe et se tient sur les bords de la mer, des fleuves et des étangs. Elle passe l'hiver dans les contrées orientales, jusqu'à la Méditerranée. On la ren-

contre sur les côtes maritimes de l'Océan, puisque M. Jules de la Motte y a trouvé, l'année dernière, plusieurs individus. Son nid et ses œufs ne sont pas connus. Ce *Chevalier* a, pendant l'été, le *lorum*, la gorge, le milieu de la poitrine et le ventre blancs; les tempes, le devant du cou, les flancs et les côtés de la poitrine, les couvertures inférieures de la queue, de la même couleur, mais avec une tache longitudinale noire sur chaque plume; le haut de la tête et la nuque, rayés en longueur de noir sur un fond gris-blanc; le haut du dos, les scapulaires et les grandes couvertures des ailes ont leurs bords blanchâtres sur un fond cendré clair; le poignet de l'aile et ses petites couvertures sont d'un gris-noirâtre; les côtés du cou et de la poitrine, blanchâtres et variés de petites taches brunes; la queue est blanche et rayée de brun; le bec, noirâtre, et le tarse, vert-olive.

Le jeune, avant la mue, diffère du précédent en ce que les plumes du sommet de la tête, du haut du dos, des scapulaires et des couvertures supérieures de l'aile sont d'un brun-noirâtre entouré de jaunâtre; les plus grandes couvertures des ailes, d'un brun très-foncé; la face et les côtés de la tête ont des petits points bruns; les pennes des ailes sont terminées de blanchâtre, et les pieds, d'un cendré-verdâtre. *Meyer, Taschenbuch der deutschen vogelkunde* (*Teich-wasser Laufer*). *Naumann, pl.* 18. *n.* 3. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 6. *pag.* 403. *L'Europe boréale.*

L. 9. E.. P.. R..

LE CHEVALIER GAMBETTE. 5. *T. Calidris. T. Corpore cinereo; remigibus secundariis albis; rostro rubro; pedibus coccineis.*

Corps cendré; rémiges secondaires blanches; bec rouge; pieds écarlates. (*Pl.* 57. *fig.* 4.).

On rencontre cette espèce en Europe et dans l'Amérique septentrionale, où elle se tient sur les rivages de la mer. Elle est peu méfiante et se laisse approcher aisément lorsqu'elle n'est pas effarouchée par un trop grand nombre de chasseurs. Elle se retire, pendant l'été, au fond des golfes et des anses des mers du Nord, où elle niche près de la côte. Son nid est composé de racines flexibles et de petites plantes graminées, arrangées sans art. Sa ponte, qui a lieu dans les premiers jours de juin, est de quatre à six œufs, un peu plus gros que ceux de notre *Etourneau*, pointus à un bout et d'un blanc sale tacheté de noir. Ce *Chevalier*, qui rase avec rapidité les vagues de la mer, a le vol et le cri de l'*Hirondelle de fenêtre*; vit de petits crustacés, de vers marins, et mange quelquefois de l'algue.

Son plumage, pendant l'été, est d'un brun-cendré olivâtre, varié de raies noires longitudinales sur la tête, le dessus du cou et du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes; des raies transversales se font remarquer sur les deux dernières parties; les premières pennes de l'aile sont noires; les intermédiaires, moitié de cette teinte et moitié blanches; le croupion est de la dernière couleur, de même que les côtés de la tête, la gorge et les parties postérieures, mais avec des taches longitudinales d'un brun-noirâtre; les pennes de la queue, rayées en travers, savoir, les quatre du milieu, de cendré et de noir, et les autres, de blanc.

Il est, sous son vêtement d'hiver, d'un cendré plus ou moins rembruni, avec un petit trait plus foncé sur la tige des plumes de la tête et des parties postérieures, nul ou très-peu apparent chez des individus; d'un blanc pur sur le croupion, sur une partie de la longueur des pennes du milieu de l'aile et le ventre; cette couleur est mélangée de gris sur les autres parties inférieures; les pennes de la queue ont des raies transversales blanches et noirâtres; les pieds sont d'un rouge pâle.

Le jeune a le bec et le *lorum* bruns; les plumes du sommet de la tête, de la même couleur et finement bordées de jaunâtre; la nuque, cendrée; le dos et les scapulaires, bruns, avec le bord des plumes roussâtre; les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-noirâtre, bordées et terminées de blanc-jaunâtre; la gorge, blanchâtre, avec des petits points bruns; les côtés du cou et la poitrine, cendrés et rayés longitudinalement de brun; le ventre, blanc; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, tachetés de brun; ses pennes, roussâtres à leur extrémité; le bec, d'une teinte livide à sa base et brun vers le bout; les pieds, d'un jaune-orangé. Le *Chevalier rayé* de Brisson et de Buffon, *pl. enl. n.* 827, et le *Tringa striata* de Gmelin, sont des jeunes en mue. *Latham, Index* (*Scolopax calidris*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 188. *n.* 3. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 513 (*Chevalier aux pieds rouges*). *pl. enl. n.* 845 (*Gambette*). *L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12..

LE CHEVALIER GRIVELÉ. *6. T. Maculatius. T. Corpore undiquè maculato; superciliis fasciâque geminâ alarum albis; rostro basi pedibusque incarnatis.*

Corps tacheté de toute part; sourcils et deux bandes transversales sur les ailes, blancs; bec à sa base et pieds, incarnats. (*Pl. 59, fig 2, sous le nom de Grive d'eau.*)

On assure que ce *Chevalier*, dont la véritable patrie est l'Amérique septentrionale, surtout les Etats-Unis, se trouve aussi dans le nord de l'Europe et fait partie de l'ornithologie allemande. Il se tient au bord des eaux courantes et vit isolé dans les petits cantons qu'il s'est appropriés le long d'un ruisseau ou d'une petite rivière.

Le mâle est blanc sur les sourcils; olivâtre et tacheté de noir sur la tête, le dessus du cou et le dos; les taches sont longitudinales et petites sur la tête, un peu moins sur le dos, et transversales sur les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes; celles de la queue et le croupion, d'un olivâtre uniforme; la gorge et toutes les parties postérieures, blanches et parsemées de taches noires, ou rondes, ou un peu cordiformes; les rémiges, de la dernière couleur et d'un blanc sale sur les bords; les pennes intermédiaires de la queue, olivâtres, avec une bande brune transversale à leur extrémité; les autres, blanches et rayées de noirâtre. La femelle n'en diffère qu'en ce qu'elle a moins de mouchetures, particulièrement sur les parties inférieures. *Latham, Index* (*Tringa maculatia*). *Edwards, Glean. pl. 277. fig. 2* (*Spotted tringa*). *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 255. n. 20. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 140* (*Grive d'eau*). *L'Europe et l'Amérique boréales.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

LE CHEVALIER GUIGNETTE. *7. T. Hypoleucus. T. Corpore cinereo, lituris nigris, subtùs albo; rostro cinereo; pedibus virescente-fuscis.*

Corps cendré, rayé de noir; dessous blanc; bec gris; pieds brun-verdâtres. (*Pl. 58. fig. 3.*)

Les grèves et les rivages sablonneux sont les lieux que cette espèce fréquente, et qui, comme le *Bécasseau*, secoue la queue en marchant. Elle part de loin, si quelque objet lui donne de l'inquiétude, et en donne des marques par un cri qu'elle jette en volant; on l'entend aussi crier pendant la nuit, et on la trouve en Europe, en Sibérie et au Kamtschatka. Elle place son nid dans un trou, sur le rivage, et y dépose ordinairement cinq œufs, d'un roux-verdâtre, parsemés de petites taches noirâtres, qui sont réunies au gros bout.

Le mâle et la femelle se ressemblent; ils ont les plumes de la tête et du dessus du cou, brunes sur leur tige et d'un brun plus clair sur le reste; celles des autres parties supérieures, d'un gris-brun à reflets, avec des lignes transversales et en zigzags; les plumes de la gorge, du devant du cou et de la poitrine, rayées longitudinalement de brun sur le milieu et terminées de blanc; les quatre pennes intermédiaires de la queue, pareilles au dos, et les autres, bordées et tachetées de blanc.

Les jeunes diffèrent particulièrement des vieux en ce qu'ils ont les plumes du dos bordées de roux et de noirâtre; les couvertures supérieures des ailes, plus foncées et terminées de roux. *Brisson, Ornith. tom. 5. pag. 183. n. 2. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 540. pl. enl. n. 850* (*petite Alouette de mer*). *L'Europe, l'Amérique, la Sibérie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

LE CHEVALIER AUX PIEDS VERTS. *8. T. Glottis. T. Griseo-fuscus, maculis nigricantibus varius; superciliis, dorso infimo corporeque subtùs albis; rectricibus albis, fasciis fuscis; rostro fusco-nigro; pedibus viridibus.*

D'un brun-gris varié de taches noirâtres; sourcils, bas du dos et dessous du corps, blancs; rectrices de cette couleur et rayées transversalement de brun; bec brun-noir; pieds verts.

Cet oiseau, que Brisson et Buffon ont donné pour une *Barge*, fait bien partie du genre *Chevalier*, et il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les figures publiées par ces auteurs, où l'on voit qu'il en a vraiment le bec. Ces figures le représentent sous son plumage d'hiver; mais nous croyons que ce n'est point la *Barge aboyeuse* de Buffon, comme le dit M. Temminck, laquelle est, de même que la *grande Barge grise* de Brisson, celle *à queue rayée*, sous son habit de l'arrière-saison. Selon M. Baillon, qui a observé cet oiseau dans la nature, il se rapproche des *Barges* et s'éloigne des *Chevaliers* par ses attitudes, ses mœurs et son cri. Il vit isolément sur les bords de la mer et des fleuves; n'est que de passage en France. Son nid et ses œufs ne sont pas connus.

L'habit d'été de cette espèce est rayé longitudinalement de noir sur la tête et sur le dessus du cou; d'un beau blanc, parsemé de taches ovales, sur la gorge et les parties postérieures, jusqu'aux

jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, dont la tige est noire; les plumes du dos et les scapulaires sont de cette dernière couleur, bordées de blanc sur la première partie et de taches rouges sur l'autre; les grandes couvertures et les pennes secondaires des ailes sont d'un gris-rougeâtre, avec des lignes longitudinales noires sur le milieu de chaque plume; les premières ont leurs bords blancs; les autres, des petits traits noirâtres; les deux pennes intermédiaires de la queue sont cendrées et traversées par des zigzags bruns.

Après la mue d'automne, le dessus de la tête et du cou est d'un brun sombre varié de blanchâtre; le haut du dos, gris-brun, avec de grandes taches noirâtres; les plumes scapulaires sont du même gris et bordées de blanchâtre; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et la poitrine, avec une ligne noirâtre sur la tige des plumes; les parties postérieures, le bas du dos et le croupion sont d'un blanc uniforme; les couvertures supérieures de la queue, rayées transversalement de brun; les petites des ailes, brunes et bordées de blanchâtre; les moyennes, d'un gris rembruni; les grandes, noirâtres; les pennes primaires, de cette teinte, et les autres, d'un gris-brun; les pennes de la queue, blanches et rayées transversalement de brun; les pieds, d'un gris-verdâtre. *Gmelin, Syst. natur. n.* 19; *Latham, Index* (*Scolopax glottis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 272. *n.* 3 (*grande Barge grise*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 503 (*Barge variée*). *L'Europe, l'Asie et l'Amérique.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER A AILES BLANCHES. 9. *T. Leucopterus. T. Fuscus; corpore subtùs, superciliis uropygioque rufis; caudâ rufo maculatâ; humeris albis; rostro cinereo; pedibus virescentibus.*

Brun; dessous du corps, sourcils et croupion roux; queue tachetée de roux; épaules blanches; bec cendré; pieds verdâtres. (*Pl.* 57, *fig.* 1, *sous le nom de Vanneau à ailes blanches.*)

Les habitans d'Otaïti connoissent cet oiseau sous le nom de *Torowé*, et ceux de l'île d'Eimo, sous celui de *Tee-te*. Il a la tête, le dos et les pennes des ailes d'un brun foncé; les sourcils, le croupion et le dessus du corps, roux; les petites couvertures des ailes blanches; la queue rayée transversalement de noir et de roux.

Latham décrit deux variétés d'âge ou de sexe, ou de saison; l'une n'a point les petites couvertures des ailes blanches, mais elle les a d'un brun foncé; les quatre pennes intermédiaires de sa queue sont d'un brun-noir. Chez l'autre, le dessus de la tête est de cette couleur, et une nuance ferrugineuse domine sur tout son plumage; le bec et les pieds sont jaunâtres. *Latham, general Synopsis, pl.* 82. *Idem, Index. Gmelin, Syst. nat. n.* 35 (*Tringa leucoptera*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 6. *p.* 396. *La Polynésie.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER AUSTRAL. 10. *T. Australis. T. Suprà cinereus, fusco maculatus, subtùs rufescens; abdomine et uropygio exalbidis; caudâ rèmigibusque obscuris; rostro pedibusque nigris.*

Cendré et tacheté de brun en dessus; abdomen et croupion blanchâtres; queue et rémiges obscures; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, est d'un cendré varié de brun et de jaune sur le cou, le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et le croupion, sur lequel on remarque des raies noirâtres; les pennes des ailes et de la queue sont de cette même teinte, et les couvertures de cette dernière s'étendent jusqu'à son extrémité; le sommet de la tête est rayé de brun. *Latham, Index, n.* 40. *Gmelin, Syst. nat. n.* 39 (*Tringa australis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 6. *p.* 396. *L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER BARIOLÉ. 11. *T. Variegatus. T. Suprà sordidè griseus, fusco nigricanteque varius; uropygio in medio nigricante, lateribus albo; loris rufescentibus; gulâ, collo anteriore pectoreque pallidè albis, nigro striatis; corpore subtùs albo; rostro suprà nigro; subtùs corneo; pedibus flavescentibus.*

D'un gris sale, varié de brun et de noirâtre en dessus; croupion noirâtre dans le milieu, blanc sur les côtés; *lorums* roussâtres; gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pâle rayé de noir; corps blanc en dessous; bec noir en dessus, couleur de corne en dessous; pieds jaunâtres.

On rencontre ce *Chevalier*, que nous avons décrit d'après nature, dans l'Amérique septentrionale et aux îles Antilles. Il a le dessus de la tête et du cou, le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes secondaires variées de brun et de noirâtre sur un fond gris sale, plus pur, plus clair et rayé trans-

[illegible] les deux dernières par-
[illegible] ces d'un brun sombre ; le
[illegible] le milieu et blanc sur les
[illegible] intermédiaires de la queue,
[illegible] couleur s'éclaircit par gradation
[illegible] jusqu'à la plus extérieure ; toutes
[illegible] au dessus des taches et des raies transversales
[illegible], et sont blanches en dessous ; le *lorum* est roussâtre ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc terne, avec des raies longitudinales sur le devant du cou, transversales sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur ; la queue est arrondie. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 6. p. 397. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER BLANC. 12. *T. Candidus. T. Corpore albicante ; rectricibus candidis, griseo fasciatis ; rostro pedibusque aurantiis.*

Corps blanchâtre ; rectrices blanches et rayées de gris en travers ; bec et pieds orangés.

Le plumage blanc de cet oiseau, qu'on a trouvé à la baie d'Hudson, est rayé tranversalement de gris sur les ailes et ondé de brun sur le manteau. Ne seroit-ce pas une variété accidentelle ? *Latham, Index, n. 26. Gmelin, Syst. nat. n.* 18 (*Scolopax cinerea*). *Edwards, Ois. pl.* 139. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 207. n. 8. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 519* (*Chevalier blanc*).

L. 11. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER BLANC ET NOIR. 13. *T. Melanoleucus. T. Corpore albo nigroque vario ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Corps varié de blanc et de noir ; bec noir ; pieds jaunes.

On rencontre cet oiseau à l'automne sur les côtes basses de Labrador, particulièrement à la baie du Château, où les Anglais l'appellent *Stora curlew* (courlis de pierre). A l'exception de la queue et du croupion, qui sont rayés de noir et de blanc, tout le plumage est parsemé de taches noires et blanches ; les pennes primaires sont noirâtres et les pieds longs. Sa grosseur est le double de celle de la *Bécassine. Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 468. n. 376* (*Stone snipe*). *Gmelin, Syst. nat. n. 32. Latham, Index, n. 28* (*Scolopax melanoleuca*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 398. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER BRANLE-TÊTE. 14. *T. Nutans. T. Corpore cinereo ; vertice et dorso superiore obscurè rubro striatis, inferiore albo, nigro maculato ; rostro nigro ; pedibus viridibus.*

Corps cendré ; *vertex* et haut du dos rayés obscurément de rouge ; bas du dos blanc et tacheté de noir ; bec noir ; pieds verts.

L'habitude de remuer sans cesse la tête a valu à cet oiseau de l'Amérique septentrionale la dénomination sous laquelle nous le décrivons. Il a la tête, le cou et les scapulaires variés de noir, de cendré et de rouge ; le devant du cou et la poitrine, ferrugineux, avec quelques taches noires ; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes secondaires, d'un cendré foncé ; l'extrémité de celle-ci, le dos et le croupion, blancs ; les pennes primaires, noirâtres et bordées de brun ; la queue rayée transversalement de noirâtre et de blanc. Des individus ont les grandes couvertures des ailes noirâtres et bordées de brun ; la queue rougeâtre vers sa base, et rayée en travers de blanc et de brun. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 465. n. 370* (*Nodding snipe*). *Gmelin, Syst. nat. n. 30. Latham, Index, n. 30* (*Scolopax nutans*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 399. L'Amérique boréale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER CENDRÉ. 15. *T. Incanus. T. Cinereus ; jugulo, abdomine medio maculâque ante oculos albis ; rostro nigro ; pedibus flavo-virescentibus.*

Cendré ; devant du cou, milieu de l'abdomen et une tache devant l'œil, blancs ; bec noir ; pieds d'un verdâtre-jaune.

Les îles d'Eimo et de Palnustron sont les pays qu'indique Latham pour trouver cet oiseau, qui a le *lorum* blanchâtre ; la tête, le dessus du cou et du corps, la poitrine et les flancs cendrés ; la gorge ombrée de brun ; le menton, le devant du cou et le milieu de l'abdomen, blancs. *Gmelin, Syst. nat. n. 26. Latham, Index, n. 34* (*Scolopax incana*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 400. La Polynésie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER DES CHAMPS. 16. *T. Campestris. T. Suprà nigricans, albo rufescens ; subtùs albus ; colli anterioris medio nigricante ; rectricibus extimis rufescentibus, albo marginatis ; alteris apice albis nigrisque ; rostro suprà nigricante, subtùs pallidè flavis ; pedibus flavis.*

d'Hist. nat. tom. 6. p. 401. L'Amérique septentrionale.

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER A CROUPION VERDATRE. 20. *T. Chloropygius. T. Suprà fusco virescens; gulâ, collo anteriori albis; pectore griseo, albo maculato; remigibus primoribus nigris; tectricibus alarum inferioribus majoribus albo maculatis; superciliis strigâque suboculari albis; rostro basi fusco, dein nigro; pedibus rubescente-viridibus.*

Verdâtre-brun en dessus; gorge, devant du cou blancs; poitrine grise, tachetée de blanc; rémiges primaires noires; grandes couvertures inférieures des ailes rayées transversalement de blanc et de noir; petites tachetées de blanc; sourcils et raie sous l'œil de cette couleur; bec brun à sa base, ensuite noir; pieds d'un vert-rougeâtre.

Cette espèce est répandue dans l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'à Saint-Domingue. Les ornithologistes ayant trouvé des rapports entr'elle et le *Chevalier bécasseau*, les ont réunis; cependant ils diffèrent essentiellement par la couleur du croupion, qui est blanche chez ce dernier et verdâtre sur l'autre. Leur plumage présente encore quelques autres dissemblances, qui ne sont les effets ni de l'âge ni des sexes.

Le mâle a sur les côtés de la tête, deux raies longitudinales blanches, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil; le manteau, le croupion, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, les couvertures de la queue et ses deux pennes intermédiaires, d'un brun-verdâtre, tirant au gris sur le dessus et les côtés du cou; très-lustré sur le dos, parsemé sur les premières parties de taches blanches, peu apparentes sur la tête, alongées sur le cou, plus nombreuses sur les ailes, nulles sur le croupion et les plumes qui recouvrent la queue; les trois pennes secondaires les plus longues, tachetées et guillochées de blanc sur leurs bords extérieurs; le haut de l'aile et ses pennes primaires, noires; ses pennes intermédiaires, terminées de blanc; ses grandes couvertures inférieures, rayées alternativement de ces deux teintes; ses ailes, marquées de blanc; la gorge et le devant du cou, de cette couleur; la poitrine, grise, avec quelques taches blanches; le reste du dessous du corps et les pennes latérales de la queue, tachetées de noir. La femelle et le jeune ont le dessus du corps glacé de gris.

2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 401. L'Amérique septentrionale.

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER A DEMI-COLLIER. 21. *T. Semi-collaris. T. Vertice nigro, albo in medio longitudinaliter striato; superciliis albis; corpore subtùs albo, semi-torquis duobus, nigricantibus albisque; dorso caudâque dilutè fuscis, nigricante lineatis; rectricibus angustis, intermediis acutissimis; rostro viridi, apice olivaceo; pedibus viridibus.*

Vertex noir, rayé en longueur de blanc sur le milieu; sourcils de cette couleur; deux demi-colliers en dessous du corps, l'un noirâtre, l'autre blanc; dos et queue d'un brun clair, avec des lignes noirâtres; rectrices étroites, les intermédiaires très-aiguës; bec vert, olivâtre à la pointe; pieds verts.

Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de M. de Azara, qui appelle cet oiseau du Paraguay *Chorlito colas obscura y blanca*, le présente pour être le même que la *Perdrix de mer à collier*; mais nous croyons qu'il s'est mépris, et qu'il suffit de sa description, et surtout de la forme de sa queue, pour s'en convaincre.

Le dessus de la tête est noir, avec un trait blanchâtre sur le milieu; ses côtés et le cou sont bruns; les sourcils, blancs; une ligne très-courte et de la même couleur est près des narines; un demi-collier noirâtre s'étend de la naissance de l'aile à l'autre; un autre, d'un blanc de neige, est au-dessous, laisse un intervalle sur le devant du cou et se dirige sur le milieu du dos, où il prend une nuance rousse; les couvertures inférieures des ailes, la poitrine et le ventre sont blancs; quelques-unes des plumes scapulaires, de la même couleur; les autres, noirâtres; les petites du dessus des ailes, variées de brun et de roux; les grandes, noirâtres, avec des taches blanches et rondes; les pennes, tachetées de même, mais le blanc est moins pur; le dos et la queue sont d'un brun clair, avec des raies fines d'un noirâtre foncé; les pennes caudales, étroites, étagées; la plus extérieure, plus courte de dix lignes que les intermédiaires, qui ont la tige foible et sont terminées en pointe aiguë. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. pag. 232. n. 405. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 6. p. 402. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

l'autre moitié, d'un gris-brun bordé de blanc; les pennes primaires blanches et noires; celles de la queue, blanches à leur origine et ensuite variées de gris; la gorge et toutes les parties postérieures, blanches; les trois doigts antérieurs à demi palmés; le bec, robuste et long de deux pouces et demi. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 406. L'Amérique septentrionale.*

L. 12 à 13. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER LEUCOPHÉE. 26. *T. Leucopheus. T. Suprà griseo albidoque mixtus, subtùs albus; collo anteriori, hypochondriis cinereo lineatis; remigibus secundariis albido fuscoque variis; primoribus suprà nigricantibus, subtùs griseis; rectricibus intermediis cinereis, fusco alboque transversìm striatis; rostro fusco; pedibus aurantio-rubris.*

Mélangé de gris et de blanchâtre en dessus, blanc en dessous; devant du cou et flancs, avec des lignes cendrées; rémiges secondaires variées de blanchâtre et de brun; primaires noirâtres en dessus, grises en dessous; rectrices intermédiaires, cendrées et rayées en travers de brun et de blanc; bec brun; pieds d'un rouge-orangé.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Mexique. Toutes les parties supérieures présentent un mélange de gris et de blanchâtre; la première couleur domine sur la tête, le corps et les ailes; la deuxième borde les plumes des deux côtés, est presque nulle sur le haut du dos, forme des petites mouchetures isolées sur le corps, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, qui ont de plus des points bruns; les pennes primaires sont noirâtres en dessus et grises en dessous; leurs couvertures inférieures ont des taches d'un gris foncé et en forme de lance sur un fond blanc; celles de la queue sont d'un blanc pur, si ce n'est à l'extrémité des plus longues, qui est festonnée de gris; les rectrices intermédiaires sont cendrées et rayées transversalement de blanc sur les bords; toutes les latérales, rayées de même; le *lorum*, la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un beau blanc, avec de petites lignes cendrées sur le devant du cou et sur les flancs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 407. L'Amérique septentrionale.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER LEUCOPHRYS. 27. *T. Leucophrys. T. Capite griseo, fusco maculato; collo suprà lateribusque nigricante alboque longitudinaliter striato; dorso griseo, fusco alboque vario; uropygio fusco alboque; corpore subtùs albo; collo anteriore, pectore hypochondriisque nigro variis; rostro fusco, apice nigro; pedibus aurantio-rubris.*

Tête grise, tachetée de brun; dessus et côtés du cou rayés longitudinalement de noirâtre et de blanc; dos gris, varié de brun et de blanc; croupion de ces deux couleurs; dessous du corps blanc; devant du cou, poitrine et flancs, variés de noir; bec brun, noir à sa pointe; pieds d'un rouge-orangé.

L'Amérique septentrionale est la partie de cette espèce, qui a la tête grise et tachetée de brun; le dessus et les côtés du cou, rayés longitudinalement de noirâtre et de blanc; le dos, gris et finement marqué de brun sombre et de blanc; les couvertures et les pennes secondaires des ailes, pareilles; les primaires, noires; les plumes du croupion, brunes et terminées de blanc; les couvertures supérieures de la queue, rayées en travers de brun; les sourcils, la gorge et toutes les parties postérieures, d'un beau blanc, varié sur le devant du cou, l'estomac et les flancs, de mouchetures et de raies noires; une partie des couvertures inférieures des ailes, blanche et tachetée de brun; l'autre partie, brune et terminée de blanc. Le *Tringa noveboracensis* de Latham a de grands rapports avec le précédent; peut-être que les différences qui les caractérisent sont dues à l'âge ou au sexe. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 6. p. 408. L'Amérique septentrionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER MARBRÉ. 28. *T. Marmoratus. T. Capite colloque suprà nigris, albo longitudinaliter striato; gulâ colloque subtùs fuscis, nigro maculatis; corpore subtùs, uropygio rectricibusque albis; hypochondriis caudâque transversìm striatis; dorso, scapulariis tectricibusque alarum nigro, griseo alboque marmoratis; rostro nigro; pedibus rubris.*

Tête et dessus du cou noirs et rayés de blanc longitudinalement; gorge et devant du cou bruns et tachetés de noir; dessous du corps, croupion et rectrices, blancs; queue rayée en travers; dos, scapulaires et couvertures des ailes, marbrés de noir, de gris et de blanc; bec noir; pieds rouges.

On le rencontre dans l'Amérique septentrionale et dans les îles Antilles. La tête et le dessus

rieure, présente un caractère qui lui est particulier.

Il a le front blanchâtre; les plumes de la tête, bordées de cette teinte sur un fond brun; celles de la partie antérieure du dessus du cou, noirâtres et frangées de blanc; le reste du cou, en dessus, les scapulaires, le dos, les couvertures supérieures de la queue, le dessous du corps, une partie du croupion, de couleur blanche; les grandes couvertures de l'aile les plus proches du corps, terminées de blanc; les autres, noirâtres et à tige noire; les pennes, noirâtres et à tige blanche; celles du milieu, de cette couleur à leur extrémité. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 318. n. 402. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 409. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 7 $\frac{3}{4}$. P. 25. R. 12.

* Le Chevalier pygmée. 32. *T. Pusillus. T. Capite, corpore suprà, remigibus secundariis, rectricibus octo intermediis sordidè fusco-virescentibus; remigibus primariis fuscis; corpore subtùs albo; rostro fusco, apice nigro; pedibus aurantiis.*

Tête, dessus du corps, rémiges secondaires et les huit rectrices intermédiaires, d'un verdâtre rembruni sale; rémiges primaires brunes; dessous du corps blanc; bec brun, noir à sa pointe; pieds orangés.

Nous croyons qu'on s'est mépris en rapportant cet oiseau au *Tringa pusilla*, et que c'est une espèce distincte qui se trouve dans toute l'Amérique septentrionale, et dont la tête, le dessus du corps, les pennes secondaires des ailes, leurs couvertures supérieures et les huit pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun-verdâtre sale et uniforme; les petites couvertures des ailes, terminées par une ligne transversale noirâtre; les inférieures, brunes et blanches; les pennes, brunes; les deux latérales de chaque côté de la queue, blanches et tachetées de brun-verdâtre; toutes les parties inférieures, d'un beau blanc, avec une teinte grise sur les côtés de la poitrine et sur les plumes des jambes. Le doigt intermédiaire est uni au doigt extérieur par une membrane, qui s'étend jusqu'à la deuxième articulation, et au doigt intérieur, seulement, à sa base. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 222. n. 13 (petite Alouette de mer de Saint-Domingue). L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Chevalier pointillé. 33. *T. Punctatus. T. Superciliis corporeque subtùs albis; pennis colli anterioris fuscis, albo marginatis; vertice corporeque suprà fuscis, albo punctatis; rectricibus extimis intermediisque fuscis, reliquis albo nigricanteque striatis; rostro suprà nigricante, subtùs pallidè virdi; pedibus flavis.*

Sourcils et dessous du corps blancs; plumes du devant du cou brunes et bordées de blanc; dessus de la tête et du corps, bruns et pointillés de blanc; les dernières et les pennes intermédiaires de la queue, brunes; le reste rayé de blanc et de noirâtre; bec de cette couleur en dessus, d'un vert pâle en dessous; pieds jaunes.

M. de Azara appelle cet oiseau *Chorlito pardo minor;* il habite dans le Paraguay, où il se tient sur le bord des eaux, seul ou par couples. Il a le bec étroit; les sourcils, le bord des paupières et les parties inférieures, blancs; les plumes des côtés de la tête et du devant du cou, brunes dans leur milieu et blanches sur les bords; les couvertures inférieures des ailes, rayées de blanc et de noirâtre; les plus extérieures, entièrement de cette couleur; le dessus de la tête, le dos, les couvertures supérieures des ailes et les pennes les plus proches du corps sont pointillés de blanc sur un fond brun; les pennes extérieures et intermédiaires de la queue, brunes; les autres ont des bandes blanches et noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 315. n. 400. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 409. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Chevalier sasashew. 34. *T. Sasashew.*
* *T. Orbitis, gulâ, pectore ventreque albis; genis, jugulo nigricante striatis; vertice nuchâque fuscis, albo radiatis; remigibus nigris, maculis albis triangularibus; rostro fusco; pedibus rubris.*

Orbites, gorge, poitrine et ventre, blancs; joues, devant du cou, rayés de noirâtre; *vertex* et nuque, bruns et rayés de blanc; rémiges noires, avec des taches blanches et triangulaires; bec brun; pieds rouges.

Selon Latham, cet oiseau, que Forster a rencontré dans l'Amérique septentrionale, est une variété de son *Scolopax totanus*, mais nous croyons au contraire que c'est une espèce distincte, qui habite particulièrement la baie d'Hudson, et que les naturels connoissent sous le nom de *Sasashew*, et les Anglais, sous celui d'*Yellow*

d'*Yellow shanks* (pieds jaunes). Il y arrive à la fin d'avril ou au commencement de mai, y reste jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle il paroît dans l'Etat de New-Yorck; mais il s'en éloigne à l'arrière-saison, pour la passer dans des contrées plus méridionales. On l'appelle dans cet Etat, *Humulieus*, dénomination généralisée à tous les petits oiseaux de rivage.

Les orbites, la gorge et une ligne entre le bec et l'œil sont blancs; les joues, le devant du cou, pareils et rayés de noirâtre; le dessus de la tête et du cou est brun et strié de blanc; la poitrine et le ventre sont de cette couleur; le bec est long de deux pouces et demi. *Forster, Phil. Trans.* (*Spotted woodcock*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 422. *L'Amérique septentrionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER SOLITAIRE. 35. *T. Solitarius. T. Corpore subtùs uropygioque albis; capite colloque fuscis, albido lineatis; scapulariis, remigibus rectricibusque fuscis, nigricante alboque marginatis; hypochondriis nigricante transversìm striatis; pedibus flavis.*

Dessous du corps et croupion blancs; tête et cou bruns, avec des lignes blanches; scapulaires, rémiges et rectrices, brunes et bordées de noirâtre et de blanc; flancs rayés transversalement de noirâtre; pieds jaunes.

Chorlito rubudilla blanca est le nom sous lequel M. de Azara a décrit ce *Chevalier du Paraguay*, qui est sédentaire et rare, et qui se tient seul sur les bords unis des lagunes.

Il a le tour de l'œil, la gorge, le dessous du corps, une grande partie de ses côtés et le croupion, blancs; le reste de la tête et le cou, bruns et veinés de blanchâtre; les scapulaires, les rémiges et les rectrices, brunes et bordées de piquetures noirâtres et blanches; le dessous des ailes et de la queue, blanc et varié de brun; les flancs, rayés en travers de noirâtre sur un fond blanc; les deux pennes intermédiaires et les latérales de la queue, égales et un peu plus longues que les autres; le doigt du milieu est joint à l'extérieur par une membrane, et un peu avec l'intérieur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p.* 305. *n.* 394. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 413. *L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E. 23 ½. P. 27. R. 12.

** LE CHEVALIER A TÊTE RAYÉE. 36. *T. Virgatus. T. Obscurus, subtùs albus; capite colloque longitudinaliter fusco striatis; rostro obscuro; pedibus flavicantibus.*

Obscur en dessus, blanc en dessous; tête et cou rayés longitudinalement de brun; bec obscur; pieds jaunâtres.

Cet oiseau, que nous décrivons d'après Latham, a la tête et le cou, blancs, avec des raies nombreuses, longitudinales et noirâtres; le dos, de la dernière teinte, et chaque plume bordée de blanc; les scapulaires, frangées et tachées de ferrugineux; les bords du croupion et la queue, d'un cendré obscur; les couvertures des ailes, d'un cendré plus clair; leurs pennes, d'un brun sombre; tout le dessous du corps et les couvertures de la queue, blancs; les flancs, tachetés de noirâtre. *Latham, Index, n.* 31 (*Tringa virgata*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 28 (*Scolopax virgata*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 413. *L'Amérique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CHEVALIER TITARÈS. 37. *T. Titares. T. Nigricans, maculis albis, subtùs alba; maculis alarum albis, triquetris, distinctis; rostro basi rubescente, dein nigro; pedibus aurantiis.*

Noirâtre et tacheté de blanc; taches des ailes blanches, triangulaires et distinctes; bec rougeâtre à sa base, ensuite noir; pieds orangés.

Le nom conservé à cet oiseau est celui qu'il porte dans l'Inde, où il est commun. L'iris est bleu; la tête, le dessus du cou et le dos sont grisâtres; le menton, la gorge, la poitrine et le ventre, blancs; les côtés des trois dernières parties, tachetés de noirâtre; les ailes, de cette teinte; leurs couvertures supérieures et les pennes secondaires, traversées par des bandes noires et blanches sur les bords extérieurs; la tige des grandes pennes, blanche; le croupion et la queue, rayés de noir et de blanc. *Gmelin, n.* 12. *Latham, n.* 24 (*Scolopax totanus*, var.). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 413. *L'Amérique boréale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER AUX PIEDS COURTS. 38. *T. Brevipes. T. Suprà cinereus; collo anticè pectoreque albidis, lunulis griseis; superciliis albis; rostro rubescente; pedibus cinereis.*

Cendré en dessus; devant du cou et poitrine blanchâtres, avec des lunules grises; sourcils blancs; bec rougeâtre; pieds cendrés.

Le Muséum d'histoire naturelle conserve cet oiseau, dont le bec est très-comprimé, robuste, tendu et un peu courbé seulement à la pointe de sa partie supérieure; le dessus de la tête, du cou et de tout le corps est gris; les plumes du devant du cou, de la poitrine et des flancs, sont blanchâtres et terminées par des lunules grises; deux traits sont sur les côtés de la tête, l'un est blanc et au-dessus de l'œil, l'autre, brun et sur le *lorum*. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 410. *Pays inconnu.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CHEVALIER AUX PIEDS JAUNES. 39. *T. Flavipes. T. Suprà albido, fusco, griseo nigricanteque varius; mento, ventre, uropygio albis; rostro basi virescente fusco; apice nigricante; pedibus flavis.*

Varié en dessus de blanchâtre, de brun, de gris et de noirâtre; menton, ventre et croupion, blancs; bec brun-verdâtre à la base, noirâtre à la pointe; pieds jaunes.

Cette espèce arrive dans les environs de New-Yorck au mois de septembre, où elle fréquente les marais et où elle se tient par bandes peu nombreuses.

La tête et le dessus du corps sont variés de blanchâtre, de brun, de gris et de noirâtre; la poitrine est noire et blanche; le menton, le ventre, le croupion et les plumes des jambes sont de la dernière couleur; huit bandes brunes irrégulières se font remarquer sur les pennes caudales; les pennes des ailes sont brunes et bordées de blanc; l'iris est cendré. *Latham, Index (Scolopax flavipes).* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p.* 410. *L'Amérique septentrionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

STÉGANOPE, *Steganopus.*

Corpus oblongum, cinereo, albo fuscoque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum debilissimum, rectum.

Nares lineares, in rimâ sitæ.

Lingua gracilis, recta, acuta.

Collum mediocre.

Ala remige primâ reliquarum longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ.

Tarsi utrinquè compressissimi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, intermedius exteriori ad primam usque phalangem membranulâ marginati; interiori basi solâ membranâ connexus; unus posticus.

Cauda brevis.

Steganopus in Americâ meridionali habitat.

Corps oblong, varié de cendré, de blanc et de brun.

Tête arrondie.

Bec très-foible, droit, effilé.

Narines linéaires, situées dans une rainure.

Langue grêle, droite, pointue.

Cou médiocre.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi nues.

Tarses très-comprimés par les côtés.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, garnis d'une petite membrane dans toute leur longueur; l'intermédiaire réuni à l'extérieur par une palme jusqu'à la première articulation, et à l'interne, seulement à la base; un derrière.

Queue courte.

Le *Stéganope* habite dans l'Amérique méridionale.

** LE STÉGANOPE TRICOLOR. 1. *S. Tricolor. S. Loris nigris; strigâ fuscâ pone oculos; fronte, superciliis, collo anteriori, corpore subtùs uropygioque albis; vertice, collo suprà scapularibusque dilutè fuscis; rectricibus duabus intermediis acutissimis; rostro nigro; pedibus obscurè flavis.*

Lorums noirs; bandelette brune derrière l'œil; front, sourcils, devant du cou, parties postérieures et croupion, blancs; dessus de la tête, dessus du cou et scapulaires, d'un brun clair; les deux rectrices intermédiaires très-pointues; bec noir; pieds d'un brun obscur.

Cette singulière espèce du Paraguay, que M. de Azara a décrite sous le nom de *Chorlito tarso comprimido*, a les yeux un peu petits, une ligne noire verticale devant leur angle antérieur, et une autre verticale et brune qui va de l'angle postérieur à l'occiput; le front, les sourcils, les côtés de la tête, le devant du cou, les parties postérieures et le croupion sont blancs; le dessus de la tête, du cou et les plumes scapulaires, d'un brun clair; les plumes du dos et les pennes des ailes, noirâtres, avec leur extrémité blanche; les deux pennes du milieu de la queue, un peu plus courtes que les autres, très-pointues, d'un brun clair et terminées de blanc; les autres, de cette couleur en dedans et brunes

en dehors ; les petites couvertures inférieures de l'aile, de la première couleur, et quelques-unes ont une bande brune ; les grandes couvertures inférieures et le dessous des pennes sont d'une couleur d'argent et terminées de blanc ; le bas des jambes est d'un jaune obscur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 327. n. 407. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 32. p. 136. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P. 25. R. 12.

XCIII^e. GENRE.

HÉRON, *Ardea*, Linn. Lath.

Corpus elongatum, variis coloribus pictum.

Caput sepè cristatum.

Rostrum capite longius, robustum, aut tam altum quàm latum, aut basi crassius quàm altum, ad oculos usque fissum, pluribus denticulatum, utrinquè compressum, acuminatum, rectum, aut versus apicem subcurvatum ; mandibula superior utrinquè sulcata, plurimis versus apicem emarginata.

Nares lineares, longitudinales, membranâ posticè tectæ.

Lingua mediocris, membranacea, plana, acuta.

Orbitæ loraque glabri.

Collum longum.

Alæ remigibus tribus primariis subæqualibus, omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ semiplumosæ (1).

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; anteriores basi membranâ connexi ; hallux interiori basi connexi, humi incumbens.

Unguis intermedius margine interiori dilatatus punctatusque.

Cauda brevis.

Ardeæ habitant per omnem terrarum orbem, in uliginosis et ad aquas ; piscibus, ranis et ipsis vegetabilibus victitant. Aliæ nidum in arundinaceis ; pulli recèns nati è nido discedunt ; aliæ in altissimis arboribus struunt ; pulli in nido victati sunt, ex illo cedentes, tantùm ad volandum apti sunt. Ova 4, 5 pariunt.

Corps alongé, orné de diverses couleurs.

Tête souvent huppée.

Bec plus long que la tête, robuste, ou aussi haut que large, ou plus large à sa base que haut ; fendu jusqu'aux yeux, dentelé chez plusieurs, et comprimé latéralement ; acuminé, droit ou un peu courbé vers le bout ; mandibule supérieure sillonnée sur chaque côté, échancrée chez la plupart vers la pointe.

Narines linéaires, longitudinales, couvertes d'une membrane à l'arrière.

Langue médiocre, membraneuse, plate, pointue.

Cou long.

Les trois premières rémiges à peu près égales et les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les antérieurs unis à leur base par une membrane ; pouce joint au doigt intérieur à la base et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongle intermédiaire dilaté et pectiné à l'intérieur.

Queue courte.

Les *Hérons* habitent sur tout le Globe, dans les lieux marécageux et près des eaux ; vivent de poisson, de grenouilles et même de végétaux ; les uns nichent dans les roseaux ; leurs petits quittent leur nid dès leur naissance ; les autres, sur les arbres les plus élevés ; leurs petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler. La ponte est de quatre ou cinq œufs.

A. *Bec droit ; cou très-long et grêle.*

LE HÉRON PROPREMENT DIT. 1. *A. Major. A. Occipite cristâ nigrâ dependente ; corpore cinereo ; collo subtùs lineâ fasciâque pectorali nigris ; rostro obscuro, basi subtùs flavicante ; pedibus sordidè viridibus.*

Huppe sur l'occiput noire et pendante ; corps cendré ; ligne dessous le cou et bande transversale sur la poitrine, noires ; bec obscur, jaunâtre en dessous à sa base ; pieds d'un vert sale. (*Pl. 53. fig. 2.*)

Nous croyons que l'on a confondu plusieurs espèces de *Hérons*, en disant que celui-ci se trouve aux îles Antilles, au Chili, à Otaïti, au Japon, en Egypte, en Sibérie, sur les côtes de l'Afrique, et enfin, dans le nord de l'Amérique ; mais toujours est il certain qu'on le rencontre en Europe, en Afrique et dans l'Asie septentrionale. C'est un de ces oiseaux qui s'élèvent le plus haut dans les airs ; souvent on le perd de vue dans les nuages, et c'est lorsqu'il doit pleuvoir qu'il prend le plus souvent son vol. Dans cet état, il roidit ses jambes en arrière, renverse le cou sur le dos, le plie en trois parties, y compris la tête et le bec, de façon que d'en bas on

(1) Exception, le *Blongios* d'Europe.

ne voit pas sa tête, mais seulement son bec, qui paroît sortir de sa poitrine. Ses attitudes, ses mouvemens indiquent, selon les Anciens, les changemens de l'air et de la température; triste sur le sable des rivières, il annonce l'hiver; s'élève-t-il dans les airs et crie-t-il plus souvent qu'à l'ordinaire, il promet de la pluie; enfin, le côté où son bec est tourné indique le vent.

Naturellement triste et solitaire, ce *Héron* ne cherche point l'abri des feuillages, comme la plupart des autres oiseaux, ni un couvert dans les herbes, comme les *Blongios*, ni une retraite dans les roseaux, comme les *Butors*; toujours exposé aux injures de l'air, il se tient, dans les plus mauvais temps, à découvert, isolé, posé sur une branche sèche, sur une pierre ou sur une butte, au bord d'un ruisseau, au milieu d'un marais ou d'une prairie inondée; enfin, il s'expose tellement à la rigueur du froid, qu'on en a pris qui étoient à demi gelés et tout couverts de verglas. Craintif et défiant, il s'inquiète de tout; l'aspect de l'homme, même très-éloigné, est pour lui un grand sujet d'alarme. Son bec est pour lui une arme défensive, d'autant plus dangereuse, qu'il s'en sert dans le moment qu'on s'y attend le moins; c'est pourquoi les chasseurs ne doivent l'approcher qu'avec précaution, lorsqu'il n'est que blessé; car en étendant le cou de toute sa longueur, il peut atteindre au moins trois pieds à la ronde. Ce cou, effacé, perdu dans les épaules et replié, dans le repos, en forme de charnière, se développe comme un ressort; lance le bec comme un javelot, lorsque l'oiseau le redresse brusquement, et l'œil de son ennemi est le but où il vise.

Sa voix, qu'on n'entend guère que la nuit, est un son unique, sec et aigre, plus bref, et un peu plus plaintif que celui de l'oie. Ce cri, que les Grecs du temps d'Homère exprimoient par le mot *eleizen* (*clangere*), se répète et se prolonge sur un ton plus perçant et très désagréable, lorsque l'oiseau ressent de la douleur.

Ce *Héron* mange beaucoup de grenouilles, ou plutôt les avale en entier, et rejette avec ses excrémens les os non brisés et enveloppés d'une espèce de mucilage visqueux, de couleur verte, que l'on soupçonne être la peau de ces animaux réduite en colle. Il fait du poisson sa nourriture ordinaire, et vit aussi de lézards et de coquillages; c'est toujours dans l'eau ou au bord de l'eau qu'il cherche sa proie, soit qu'il la guette au passage et la darde de son bec pointu, où les dentelures la retiennent, soit qu'il la force de sortir de la vase qu'il foule et retourne en tous sens.

Quoiqu'il soit forcé, pour vivre, d'habiter les lieux aquatiques, il s'en éloigne quelquefois pour nicher; pour cela il choisit dans les forêts les plus grands arbres, où plusieurs se réunissent et placent souvent leur nid sur le même; il est vaste, composé de bûchettes, de beaucoup d'herbes sèches, de joncs et de plumes. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu-verdâtre pâle et uniforme. Les petits naissent couverts d'un duvet épais, principalement sur la tête et le cou; ils sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

L'adulte a les plumes du sommet de la tête, blanches et noires; celles de la dernière couleur très-longues, fort étroites et formant une aigrette qui se balance sur le cou, dont le dessus et les côtés sont gris-blancs; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue présentent un joli cendré; quelques plumes scapulaires sont très-longues et très-étroites, et les autres ont une certaine largeur, avec des petites lignes transversales et noirâtres; la peau nue des côtés de la tête est d'un vert-jaunâtre; les joues et la gorge sont blanches, de même que le devant du cou, sur lequel on remarque des taches longitudinales et noires; les plumes de sa partie inférieure sont d'un gris-blanc, longues, étroites et tombant sur la poitrine, dont le haut est traversé par une bande noire; le reste de cette partie et toutes les postérieures présentent un mélange de blanc et de noir; quelques plumes des couvertures supérieures de l'aile sont de la dernière couleur, et les autres cendrées; les pennes primaires, noires; quelques-unes des secondaires, d'un cendré-noirâtre; la queue est pareille au dos, et l'iris d'un jaune-roussâtre.

Le jeune, *pl. enl.* de Buffon, *n.* 755, a été donné mal-à-propos pour la femelle, qui ressemble au mâle. Il a un peu moins de grosseur et de longueur que le vieux; ses couleurs sont plus ternes, moins foncées et moins lustrées; il en diffère encore en ce qu'il n'a ni aigrette ni bande transversale noire sur la poitrine. Le corps de ces oiseaux est efflanqué, de même que celui de leurs congénères, aplati, beaucoup plus couvert de plumes que de chair, mince et maigre. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 385. *n.* 2 (*Héron huppé*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 342. *pl. enl. n.* 755 *et* 787. *L'Europe.*

L. 36. E. P. R. 12.

pèces, et en particulier de ceux de la *grande Aigrette*. (*Voyage dans la partie sud de l'Amérique septentrionale, tom.* 1, *p.* 424 de la traduction française.)

Cette espèce remonte dans le nord de l'Amérique jusqu'au nouveau Jersey, où elle niche sur les grands cèdres. Sa ponte est de quatre œufs d'un bleu pâle. Les ornithologistes allemands la classent parmi les oiseaux de leur pays. Le mâle et la femelle se ressemblent.

Le plumage de cette grande espèce est, de même que celui de la *petite Aigrette*, d'un beau blanc, sans mélange d'aucune autre couleur, mais sa huppe est plus courte, et son parement de plumes soyeuses, quoique plus volumineux, est moins précieux, les tiges des plumes étant moins déliées, moins flexibles et moins garnies; aussi ces très longues plumes ont-elles moins de valeur dans le commerce; tandis que celles de la *Garzette* sont d'un grand prix en Orient, et servent à embellir la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultanes.

Cette *grande Aigrette*, dans ses deux premières années et sous son plumage d'hiver, est privée de sa huppe et de ses longues plumes dorsales; alors elle ressemble totalement au *grand Héron blanc*, que l'on soupçonne être une espèce particulière. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 377. *pl. enl. n.* 925. *L'Amérique.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

** LE GRAND HÉRON BLANC. 4. *A. Alba. A. Capite lævi; corpore albo; rostro flavo; pedibus nigris.*

Tête lisse; corps blanc; bec jaune; pieds noirs.

Selon Belon, le *Héron commun* et celui-ci se hantent, et sont amis jusqu'à partager quelquefois le même air pour y élever en commun leurs petits. Quoique l'espèce de cet article soit moins nombreuse que celle de l'autre, elle est aussi répandue. On la voit rarement en Angleterre, et très-souvent, dit-on, sur les côtes de la Bretagne. On la rencontre à la Nouvelle-Zélande et au Japon, où elle porte le nom de *Seiro sagi*, et elle s'élève vers le nord jusqu'au 55e. degré de latitude. On la trouve encore à Madagascar, où elle s'appelle, en langue madégasse, *Walsonwalson fouchi*; elle porte au Brésil le nom de *Guira tinga*, et au Mexique, celui d'*Aztalt*.

Ainsi que tous les anciens ornithologistes, Linnée, Brisson, Buffon, Latham et Gmelin font de ce *Héron* une espèce distincte et particulière, tandis que d'autres prétendent que c'est la *grande Aigrette* sous son habit d'hiver ou dans ses premières années. S'il en est ainsi, cette dernière se trouveroit donc en Europe, où l'on ne dit pas l'avoir rencontrée sous ses attributs, c'est-à-dire, avec sa huppe et son faisceau de plumes longues.

Au reste, tout le vêtement de ce *Héron* est d'un blanc éclatant; la peau nue qui entoure les yeux est verte et mêlée de jaune sur les bords; la partie nue des jambes et les tarses sont, chez les uns verdâtres, chez les autres noirs. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 448. *n.* 15. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 365. *pl. enl. n.* 886. *L'Europe, l'Amérique.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON MONTAGNARD. 5. *A. Monticola. A. Cristâ brevi rubescente; fronte, remigibus rectricibusque nigris; vertice colloque suprà rubescentibus; pennis corporis suprà fuscis, rubescente marginatis; gulâ rufescente-albâ, nigro maculatâ; pectore fusco, rubescente maculato; rostro flavo-fusco; loris pedibusque virescente-flavis.*

Huppe courte, rougeâtre; front, rémiges et rectrices, noirs; dessus de la tête et du cou rougeâtres; plumes du dessus du corps brunes et bordées de rougeâtre; gorge blanc-roussâtre et tachetée de noir; poitrine brune et marquée de rougeâtre; bec brun-jaune; *lorums* et pieds d'un jaune-verdâtre.

Picot la Peyrouse a rencontré ce *Héron* dans les Pyrénées, où il se tient dans les prairies arrosées par les rivières. M. Temminck le regarde comme un jeune de l'espèce du *Héron pourpré huppé*, avant l'âge de trois ans (Manuel d'ornithologie); mais n'ayant pas vu cet oiseau dans son jeune âge, nous nous bornons à le décrire, comme le fait Picot la Peyrouse, qui le présente comme une espèce distincte. Il a le front noir; le dessus du cou et de la tête rougeâtre; les plumes du dessus du corps, brunes et bordées de rougeâtre; la gorge, d'un blanc roussâtre et tachetée de noir; la poitrine, brune et rayée de rougeâtre; les flancs, d'un cendré obscur; le ventre, blanc; les pennes des ailes et de la queue, noires. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 416. *La France.*

L. 36. E. 53. P.. R..

** LE HÉRON NOIR, 6. *A. Atra. A. Tota nigra;*

facie nudâ; capite lævi; rostro pedibusque nigris.

Totalement noir; face nue; tête lisse; bec et pieds noirs.

Ce *Héron*, dit-on, se trouve en Silésie, ainsi qu'à Madagascar, selon Buffon, où il porte, dit Flaccourt, le nom de *Wahon-wahon maintsi*. Tout son plumage est noirâtre, avec des reflets bleus sur les ailes. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 439. n. 21. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 368. La Silésie.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

LE HÉRON POURPRÉ HUPPÉ. 7. *A. Purpurea. A. Occipite nigro; cristâ dependente pennis duabus elongatis; corpore olivaceo, subtùs purpurascente; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus virescentibus.*

Occiput noir; huppe pendante, composée de deux plumes alongées; corps olivâtre en dessus, pourpré en dessous; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds verdâtres.

Cette espèce, qu'on rencontre en Italie, en Suisse, en France et sur les côtes de la mer Noire et de la mer Caspienne, ne s'avance pas vers le nord au-delà du 50e. degré de latitude.

Les plumes de la tête sont d'un noir brillant; celles de la huppe, longues et étroites; deux d'entr'elles ont jusqu'à près de cinq pouces; une bande noire part des coins de la bouche et monte obliquement jusqu'à l'occiput; trois autres de la même couleur se présentent sur le cou; celle du milieu prend naissance à l'occiput et s'étend sur le dessus du cou; les deux autres remontent des côtés jusqu'à l'angle des mandibules; la gorge est blanche; le cou, roux dans sa moitié supérieure, de cette couleur sur les côtés dans le reste de sa longueur, et d'un blanc-roussâtre varié de taches noires en dessus; les longues plumes de sa partie inférieure sont d'un blanc ombré de roussâtre; celles du dos, d'un olivâtre sombre et brillant; parmi les scapulaires, les unes sont de cette même teinte et rousses à l'extrémité; les autres, du même cendré foncé qui règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; un marron pourpré très-brillant domine sur la poitrine et le ventre, et est coupé sur cette dernière partie, par une large bande noire qui s'étend jusqu'à l'anus; les couvertures du dessous de la queue ont leur bout noir sur un fond blanc-roux; les petites couvertures des ailes sont d'un olivâtre sombre, mêlé d'un peu de roux; les grandes, d'un cendré-noirâtre et bleuâtre; parmi les pennes des ailes, les unes sont noirâtres, les autres d'un cendré-olivâtre, ou du cendré foncé qui couvre le dessus de la queue, dont le dessous est bleuâtre; la peau nue de la tête est jaunâtre.

Latham a donné le *Héron pourpré* (*Ardea purpurata*) pour une espèce distincte du précédent; mais M. Meyer nous assure que cet oiseau, qu'on a rencontré sur les bords du Danube, est un jeune de l'espèce précédente.

Il a le sommet de la tête d'un cendré-noirâtre; le dessus du cou plus clair et varié de petites lignes noirâtres; le devant de cette partie et la poitrine, parsemés de taches d'un jaune obscur; les couvertures des ailes, le dessus du corps et les pennes caudales d'un marron pourpré; le reste du dessous du corps, cendré; cette couleur devient très-claire sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes sont noirâtres; le bec est jaunâtre, et le tarse, d'un gris-brun.

Le même auteur a encore présenté comme une espèce particulière le *Héron de la mer Caspienne* (*Ardea caspica*), quoiqu'il attribue au jeune âge les foibles différences qui existent entre celui-ci et le précédent; mais on a reconnu depuis qu'il devoit être rapporté au *Héron pourpré huppé. Brisson, Ornith. tom. 5. p. 424. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 369. pl. enl. n. 788. L'Europe.*

L. 34. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON AGAMI. 8. *A. Agami. A. Atro-cæruleâ, subtùs rufa; occipite latè cæruleo cristato; temporibus et regione suboculari albis; rostro obscuro; pedibus flavis.*

D'un bleu-noir, roux en dessous; occiput huppé, d'un bleu gai; tempes et région suboculaire, blanches; bec obscur; pieds jaunes. (*Pl. 54. fig. 2.*)

Parmi les *Hérons*, celui-ci est au premier rang pour la beauté de son plumage; il se trouve à Cayenne, où il n'est pas rare. Le nom d'*Agami* qu'on lui a imposé, est tiré de quelques rapports entre les longues plumes du dos et celles du croupion de l'*Agami*.

Il a la tête et les longues plumes noires; l'occiput, bleuâtre, de même que le bas du cou, dont le dessus est gris bleu et le devant roux; cette dernière teinte domine sur les parties inférieures; un gris-bleu colore les ailes, la queue et le dos, dont les longues plumes sont d'un bleu de ciel.

La femelle porte des couleurs moins vives,

quelques taches blanches sur le corps, et n'a point de longues plumes sur le croupion ni de gris-bleu sur le dessus du cou. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 382. pl. enl. n. 859. L'Amérique méridionale.*

L. 29. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON A AILES BLANCHES. *A. Leucoptera.* On a décrit cet oiseau pour une espèce particulière, dans la 2e *edit du nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tome 14, page 404; mais on a reconnu depuis que c'étoit une variété d'âge du *Crabier blanc et brun*, décrit ci-après, et à l'article duquel il en sera fait mention.

* LE HÉRON DEMI-AIGRETTE. 9. *A. Leucogaster. A. Caruleo-nigra, subtùs alba; occipitis cristâ bipenni; facie nudâ; rostro pedibusque flavis.*

Noir-bleuâtre, blanc en dessous; huppe sur l'occiput et composée de deux plumes; face nue; bec et pieds jaunes.

On rencontre cette espèce à la Louisiane, mais plus communément à Cayenne. Elle a le cou, la tête et le dessus du corps d'un noir-bleuâtre; le dessous du corps, blanc; un faisceau de brins effilés roux, qui partent du dos et dépassent la queue. Chez des individus le cou est violet, des taches rousses sont en dessous, et le panache est gris. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 378. pl. enl. n. 350* (*Héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne*). *L'Amérique.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON AIGRETTE-ROUSSE. 10. *A. Rufescens, A. Nigricante grisea; loris orbitisque viridibus; capitis, colli et longioribus angustisque dorsi pennis ferrugineo-rufis; rostro flavicante; pedibus nigris.*

D'un gris-noirâtre; *lorums* et orbites verts; plumes de la tête et du cou d'un roux-ferrugineux; celles du dos, longues, étroites et de la même couleur; bec jaunâtre; pieds noirs. (*Pl. 55. fig. 1.*)

La figure de ce *Héron*, publiée par Buffon, manque d'exactitude, en ce qu'elle ne donne pas les couleurs exactes de son plumage. On le trouve à la Louisiane, où il est rare. Le panache du dos dépasse la queue de plus de quatre pouces et est d'un roux de couleur de rouille, de même que les plumes effilées du cou; le reste du plumage est d'un gris-noirâtre. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 378. pl. enl. n. 902. L'Amérique septentrionale.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON DE LA BAIE D'HUDSON. *A. Hudsonius.* C'est un jeune de l'espèce du *grand Héron d'Amérique*, donné mal-à-propos pour une espèce distincte, et dont on voit la figure dans les *Oiseaux d'Edwards, pl. 135.*

* LE HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE. 11. *A. Pileata. A. Occipite cristato; corpore albo; vertice nigro; rostro fusco; pedibus luteis.*

Occiput huppé; corps blanc; *vertex* noir; bec brun; pieds jaunes. (*Pl. 53. fig. 4.*)

Cette espèce n'est pas connue à Cayenne; cependant on la trouve dans la Guyane, où elle est rare et où elle se tient loin des côtes maritimes.

A l'exception d'une calotte noire sur la tête, son plumage est blanc et nuancé de jaunâtre; la huppe est composée de cinq à six brins blancs. Buffon regarde comme la femelle le *Héron blanc du Brésil*, décrit dans l'Ornithologie de Brisson. Il diffère du précédent en ce qu'il n'a point de plaque noire ni de huppe sur la tête; la peau nue des côtés de la tête et le bec sont d'un jaune de safran; l'iris est couleur d'or, et le tarse, noir. Il a deux pieds onze pouces de longueur, et à peu près la grosseur de la *grande Aigrette*. Nous croyons que c'est plutôt une *Aigrette* elle-même, mais dans sa première année ou pendant l'hiver. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 380. pl. enl. n. 907* (*Héron huppé de Cayenne*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13* (*Ardea alba*, var. *n. 24*). *L'Amérique méridionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON BLANC DE LAIT. 12. *A. Galatea. A. Occipite subcristato; corpore lacteolo; rostro luteo; pedibus coccineis.*

Occiput un peu huppé; corps blanc de lait; bec jaune; pieds rouges.

Molina, qui a fait connoître ce *Héron du Chili*, dit qu'il a le bec long de quatre pouces; la tête, huppée; le cou et les pieds, longs de deux pieds et demi; tout le plumage, d'un blanc de lait. Sonnini, traduction de l'*Hist. des Oiseaux du Paraguay*, rapporte au précédent le *grand Héron blanc du Paraguay*; cependant, M. de Azara assure qu'il a la tête couverte de plumes très-serrées et courtes; tandis que l'autre

l'a

l'a huppée. *Molina, Hist. natur. Chil. pag.* 207. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 409. *L'Amérique méridionale.*

L. 31. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON BLANC A TÊTE ROUSSE. 13. *A. Ruficapilla. A. Nivea; capite rufo; remigibus rectricibusque apice concoloribus; rostro pedibusque flavicante-albis.*

Blanc de neige; tête et l'extrémité des pennes des ailes et de la queue, rousses; bec et pieds d'un blanc-jaunâtre.

Tout le plumage de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande est d'un blanc de neige, à l'exception de la tête, l'extrémité des pennes alaires et caudales, qui sont d'un joli roux. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 409. *L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON BLEU A GORGE BLANCHE. 14. *A. Albicollis. A. Cristata, nigricante-cærulea; gulâ albâ; rostro lorisque fuscis; pedibus nigris.*

Huppé; d'un bleu-noirâtre; gorge blanche; bec et *lorums* bruns; pieds noirs.

Cette espèce du Sénégal est généralement d'un bleu-noir, avec la gorge blanche. Elle porte une huppe composée de plumes effilées, et sur le dos un faisceau assez épais, qui s'étend presque jusqu'à l'extrémité de la queue.

La femelle, ou l'individu soupçonné telle, n'a point les plumes longues et effilées du dos; son plumage est totalement d'une couleur d'ardoise; le bec, les *lorums* et les pieds sont noirs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *pag.* 409. *L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON BRUN. 15. *A. Fusca. A. Cristâ capitis nigricante; corpore fusco-nigricante, subtùs albo; pectore maculis fuscis elongatis; rostro fusco; pedibus flavis.*

Huppe de la tête noirâtre; corps d'un brun-noirâtre, blanc en dessous; taches brunes et alongées sur la poitrine; bec brun; pieds jaunes.

Tout le dessus du corps de ce *Héron* de la Guyane est d'un brun-noirâtre, plus foncé sur la tête et sur la huppe, et ombré de noirâtre sur les ailes; le dessus du corps est d'un blanc pur, et le devant du cou, chargé de longues taches brunâtres. *Buffon, pl. enl. n.* 858. *L'Amérique méridionale.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON BULLA-HA-GANG. 16. *A. Pacifica. A. Corpore suprà obscurò viridi et cupreo splendente; subtùs, capite colloque albidis; rostro suprà nigro, subtùs albo; pedibus nigris.*

Dessus du corps d'un vert obscur à reflets cuivreux; dessous, tête et cou blanchâtres; bec noir en dessus, blanc en dessous; pieds noirs.

Le nom sous lequel on décrit cet oiseau est celui qu'il porte à la Nouvelle-Hollande. Il a le bec long de quatre pouces deux lignes; l'iris, rouge; la tête et le cou, d'un blanc foiblement ondé de pourpre clair; quelques grandes taches noires semées irrégulièrement sur le devant du cou; les plumes des côtés de la poitrine, d'un brun-pourpre; les scapulaires, longues et de la même couleur; le manteau, les ailes et la queue, d'une couleur d'ardoise foncée et à reflets verdâtres sur les couvertures alaires; le bord de l'aile, d'un blanc pur; les plumes du ventre et des parties postérieures, blanches et frangées d'un gris-pourpre. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 410. *L'Australasie.*

L. 38. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON CENDRÉ. 17. *A. Cana. A. Cinereo-nebulosa, subtùs alba; vertice lævi, obscuro; genis mentoque albidis; collo cinereo-fuscescente, anteriùs albo striato; rostro nigro; pedibus flavicantibus.*

D'un gris nébuleux, blanc en dessous; *vertex* lisse, obscur; joues et menton blanchâtres; cou d'un gris-brun, rayé de blanc en devant; bec noir; pieds jaunâtres.

Ce *Héron*, que l'on voit pendant l'été dans l'Etat de New-Yorck, a les plumes des flancs larges et pendantes; les parties supérieures du corps, d'un cendré foncé, et les inférieures, blanches, de même que les joues et la gorge. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *pag.* 449. *n.* 353 (*Ashcoloured Heron*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *pag.* 410. *L'Amérique septentrionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON A COU BRUN. 18. *A. Fuscicollis. A. Suprà fusca; pectore albo, nigricante rufoque maculato; ventre albo; remigibus rectricibusque cæruleis; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus viridibus et nigris.*

Brun en dessus; poitrine tachetée de blanc, de noirâtre et de roux; ventre blanc; rémiges et

rectrices bleues; bec noir en dessus, jaune en dessous; pieds verts et noirs.

M. de Azara a décrit sous le nom de *Cuello parda* cet oiseau, dont le dessus de la tête est d'un noirâtre lavé de bleu et varié de fauve; le dessus du cou, le dos et le croupion sont bruns; les parties inférieures, variées de longues taches blanches, noirâtres et rousses, à l'exception du ventre et de la partie externe des jambes, qui sont blancs; les pennes des ailes et leurs couvertures extérieures, bleues et à reflets violets; les pennes inférieures, bordées et terminées de blanc; les autres couvertures et les plumes scapulaires portent à leur extrémité une tache triangulaire blanche, une bordure roussâtre, et sont noirâtres dans le reste; les rémiges et les rectrices sont, en dessus, blanches et variées de brun-bleuâtre; les pieds, verts en devant et noirs en arrière; le tour de l'œil et l'iris, jaunes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 180. n. 359. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 14. pag. 410. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON A COU JAUNE. 19. *A. Flavicollis. A. Cristâ occipitis corporeque nigris; collo lateribus flavescente, anteriùs castaneo, pennis albo nigroque marginatis; rostro nigricante-fusco; pedibus nigris.*

Huppe de l'occiput et corps noirs; côtés du cou jaunâtres; devant d'une couleur marron, tachetée de blanc et de noir; bec brun-noirâtre; pieds noirs.

Latham nous dit que ce *Héron* se trouve communément dans diverses contrées de l'Inde. Il porte une huppe longue et noire; les côtés du cou sont d'un jaune pâle; le devant est d'un bai brillant, et chaque plume est bordée de noir et de blanc; le dos, les ailes, la queue et le ventre sont noirs. *Latham, Index, n. 88. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 411. Les Indes.*

L. 22. E.. P.. R. 11.

** LE HÉRON COULEUR DE ROUILLE. 20. *A. Rubiginosa. A. Ferruginea, subtùs exalbida, nigro striata; capite subcristato; gulâ albâ; dorsi maculis pennis nigris; rostro gracile flavoque; pedibus concoloribus.*

Blanchâtre en dessous et rayé de noir; tête un peu huppée; gorge blanche; quelques plumes du dos tachetées de noir; bec grêle et jaune; pieds de diverses couleurs.

Cette espèce, dont Muller a publié la figure, se trouve, dit-il, dans l'Amérique septentrionale. Elle a la tête ornée d'une huppe courte; les plumes de la poitrine, longues et effilées; le front et les pennes des ailes, noirâtres; le dessous du corps, d'un blanc sale, rayé de noir; quatre lignes de cette couleur sur le cou; la queue, couleur de plomb, et l'iris jaune. *Muller, Illust. pl. 35 (Ardea nævia). Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 452. n. 358 (Rusty-crowned Heron). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 411. L'Amérique septentrionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON CRACRA. 21. *A. Cracra. A. Capite levi; vertice carulescente-cinereo; dorso et uropygio cinereo, viridi et rufo variis; gutture et pectore albis, maculis foliorum mortuorum colore; abdomine cinereo; remigibus caudâque nigris; rostro nigro, subtùs flavicante-fusco; pedibus flavis.*

Vertex d'un gris-bleuâtre; dos et croupion cendrés et variés de vert et de roux; gorge et poitrine blanches et tachetées d'une couleur de feuille-morte; abdomen cendré; rémiges et queue noires; bec de cette couleur et brun-jaunâtre en dessous; pieds jaunes.

Les habitans de la Martinique ont donné le nom de *Cracra* à cet oiseau, d'après le cri qu'il jette en volant; les Indiens du Chili l'appellent *Gaboutra*. Le sommet de la tête est d'un cendré-bleu; le haut du dos, d'une couleur de tan mêlée de celle d'une feuille morte; le reste du manteau, mélangé agréablement de bleu-cendré, de vert-brun et de jaune; les couvertures supérieures des ailes, en partie, d'un vert obscur, en partie noires et bordées de jaunâtre; les pennes, noires et frangées de blanc; la gorge et la poitrine de cette couleur et variées d'une teinte de feuille-morte. Cette espèce préfère l'eau salée à celle des rivières, et se tient constamment dans les parties les plus chaudes de l'Amérique. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 417. n. 39 (Crabier d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 483. L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON CURAHI-REMINBI. 22. *A. Cyanocephala. A. Occipite cristato; gulâ, corpore subtùs, dorso caudâque flavescente-albis; capite saturatè caruleo; collo anteriore rufo; humeris*

tures du dessus de la queue et les petites des ailes, d'un brun foncé; la gorge et les parties postérieures, d'un brun plus clair; les grandes couvertures et les pennes des ailes, pareilles au dos et terminées par une petite tache blanche; les rectrices, d'un cendré-bleuâtre. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 486. n. 43* (*Crabier vert*). *Idem, p. 490. n. 44* (*Crabier vert tacheté*). *Idem, p. 464. n. 32* (*Crabier d'Amérique tacheté*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 405. pl. enl. n. 912, Idem, p. 404* (*Crabier vert*). *Idem, p. 408* (*Crabier gris à tête et queue vertes*). *pl. enlum. n. 908* (*Crabier de Cayenne*).

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON GAAA. 24. *A Cærulescens. A. Vertice nigricante cæruleo; occipite, gulâ colloque albis; corpore suprà cærulescente-cinereo; rostro basi violaceo-rubro, dein pallidè flavo; pedibus nigricante-violaceis.*

Dessus de la tête bleu-noirâtre; occiput, gorge et cou blancs; dessus du corps gris-bleuâtre; bec rouge-violet à sa base, jaune pâle dans le reste; pieds d'un violet-noirâtre.

Le nom imposé à cet oiseau est tiré de son cri, qu'il exprime d'un son de voix désagréable. M. de Azara l'appelle *Garza aplomada*. Le mâle et la femelle sont semblables, et on les rencontre ensemble ou séparés. Ces *Hérons*, très-farouches et très-rares, se tiennent sur les bords des rivières et dans les lagunes du Paraguay.

Ils ont les plumes de l'occiput étroites, longues de cinq pouces et décomposées; celles des côtés du cou, très-longues, concaves et à barbes hérissées; elles couvrent une longue bande de peau nue, qui s'étend sur le dessous du corps depuis le bas du cou, en devant, jusqu'au ventre; celles du haut du dos sont foibles, soyeuses, décomposées, et descendent presque jusqu'à l'extrémité de la queue et la dépassent même dans les mâles; des plumes pareilles naissent du dernier tiers de la partie antérieure du cou, et ont neuf pouces de longueur; le dessus de la tête est d'un bleu presque noir; l'occiput, la gorge et le cou sont blancs; une tache d'un bleu foncé se fait remarquer sur le côté interne et vers l'extrémité des plumes des deux tiers supérieurs du cou; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un cendré-bleuâtre, presque blanc sur les grandes couvertures alaires; les pennes primaires sont d'une nuance plombée et noirâtres; cette teinte est plus claire sur les autres pennes alaires et sous la queue, dont l'extrémité est noirâtre; le bord de l'aile; les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue sont blanches; les longues plumes du bas du cou, d'un bleu presque noir; la partie nue des jambes, d'un violet-noirâtre; l'iris est d'un jaune pur, et le tour de l'œil, bleuâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. pag. 140. n. 347. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 413. L'Amérique méridionale.*

L. 45. E.. P.. R..

* LE GRAND HÉRON D'AMÉRIQUE. 25. *A. Herodias. A. Occipite cristato; corpore fusco; femoribus rufis; pectore maculis oblongis, nigris; rostro pedibusque fuscis.*

Occiput huppé; corps brun; cuisses rousses; poitrine avec des taches oblongues et noires; bec et pieds bruns. (*Pl. 54. fig. 3.*)

Cette espèce, que l'on rencontre dans l'Amérique septentrionale, est une des plus grandes de cette famille; car elle a près de quatre pieds et demi de hauteur; le bec long de huit pouces; la gorge et le haut du cou, d'un roussâtre pur; la partie inférieure du cou et la poitrine, de cette même teinte, variée de taches longitudinales brunes; les ailes noires; le reste du plumage brun; les plumes de la tête et du croupion, très-longues.

Le jeune, dont on a fait une espèce particulière, sous le nom de *Héron de la baie d'Hudson* (*Ardea hudsonica*), et dont Edwards a publié la figure sur la *pl. 125* de ses *Oiseaux*, a quatre pieds environ; les plumes de la tête et la huppe noires; les côtés de cette partie et la gorge, blancs; la partie supérieure du cou, brune et rayée transversalement d'une teinte plus foncée; le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes d'un cendré-bleuâtre; les pennes alaires de cette couleur; celles de la queue, brunes; le bas du cou et la poitrine, blancs, avec de grandes taches longitudinales noires et rougeâtres; le ventre et les parties postérieures, blancs; le bec noir en dessus, orangé en dessous, et les pieds jaunâtres.

L'*Ardea variegata* de Latham est donné par cet auteur comme une variété de cette espèce. Il est d'une couleur ferrugineuse, variée de brun sur les parties supérieures, et d'une teinte plus pâle sur les inférieures; le front est noir; la gorge blanche; les cuisses rousses, et les pieds bruns. *Catesby, Carol. Append. pl. 12. fig. 1* (*Larged crested Heron*). *Brisson, Ornith. tom. 5.*

p. 416. n. 10 (Héron huppé de Virginie). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 385. L'Amérique septentrionale.

L. 58. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON HOHOU. 26. *A. Hohou. A. Capite cristato, purpureo; corpore cinereo; alarum angulis albis; fronte nigro et albo; alarum tectricibus caruleo et cinereo variis; rostro nigro; pedibus fusco, nigro flavescenteque variis.*

Tête huppée, pourpre; corps cendré; angles des ailes blancs; front noir et blanc; couvertures des ailes variées de bleu et de cendré; bec noir; pieds variés de brun, de noir et de jaunâtre.

Le cri de ce *Héron*, que l'on voit, mais rarement, sur le lac du Mexique, exprime le nom qu'on lui a imposé. Fernandez, d'après lequel on le décrit, l'appelle *Xoxouquihoactli*. Le front est blanc et noir; le sommet de la tête et l'aigrette sont pourprés; les ailes, variées de gris et de bleuâtre; le dessus et le dessous du corps, le cou et la queue, cendrés. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 504. n. 5 (Héron cendré du Mexique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 384. L'Amérique.*

L. 27. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON DE L'ÎLE SAINTE-JEANNE. 27. *A. Johanna. A. Corpore suprà cinereo, subtùs albo; cristâ dependente remigibusque nigris; juguli pennis longis, laxis, nigro maculatis; rostro flavicante; pedibus fuscescentibus.*

Dessus du corps cendré, dessous blanc; huppe pendante et rémiges noires; plumes du devant du cou longues, larges et tachetées de noir; bec jaunâtre; pieds brunâtres.

Latham, qui a fait connoître ce *Héron*, dit qu'il se trouve à l'île Sainte-Jeanne, l'une des Comores dans la mer de l'Inde. Il a les *lorums* d'un vert-jaunâtre; une huppe courte et noire; le dessus du corps gris; le dessous blanc; les plumes longues et effilées du devant du cou, tachetées longitudinalement de noir; les pennes des ailes, de cette même couleur. *Latham, Index, n. 83. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 415. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON LAHAUJUNG. 28. *A. Indica. A. Fusca, viridi varia; remigibus secundariis viridibus; caudâ nigrâ; tectricibus alarum, remigibus primoribus corporeque subtùs albis; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Brun, varié de vert; rémiges secondaires vertes; queue noire; tectrices des ailes, rémiges primaires et dessous du corps blancs; bec noir; pieds incarnats.

Lahaujung est le nom sous lequel ce *Héron* est connu dans l'Inde, où on le dit commun. Le bec a sa mandibule supérieure un peu convexe; le front et la gorge sont d'un beau vert; le dessus de la tête, le cou, le dos et le croupion, d'un brun foncé, avec quelques taches vertes; les couvertures des ailes, les pennes primaires et le dessous du corps, blancs; les pennes secondaires, d'un vert foncé; la queue est noire.

Latham, qui a fait connoître cette espèce, indique comme variétés de sexe ou d'âge, deux individus, dont l'un a le dos mélangé de brun et de blanc; le dessous, d'un blanc moins pur; l'autre est blanc sur le dos et le ventre. *Latham, Index, n. 87. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 415. Les Indes.*

L. 29. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON MARBRÉ. 29. *A. Marmorata. A. Humeris, tectricibus alarum superioribus rufo, nigricante-fusco marmoratis; capite colloque suprà rufo nigricanteque striatis; collo anteriore albo, rufescente nigricanteque vario; dorso, caudâ corporeque subtùs nigris, albo striatis; rostro saturatè flavo, suprà nigricante; pedibus virescente-flavis.*

Epaules et couvertures supérieures des ailes marbrées de roux et de brun-noirâtre; tête et dessus du cou rayés de roux et de noirâtre; devant du cou varié de blanc, de roussâtre et de noirâtre; dos, queue et dessous du corps noirs et rayés de blanc; bec d'un jaune foncé, noirâtre en dessous; pieds d'un jaune-verdâtre.

M. de Azara a vu au Paraguay ce *Héron*, qu'il appelle *Garza jaspeada*, seul ou par couple, ou en petite bande de quatre. Il construit son nid sur un arbre, et le compose de petites bûchettes. La tête et le tiers de la partie postérieure du cou portent des plumes longues et étroites; les épaules et les couvertures supérieures des ailes sont agréablement marbrées de roux clair et de brun-noirâtre, mais la couleur rousse est dominante; les pennes intérieures de l'aile et leurs couvertures supérieures sont noires, piquetées et terminées de blanc-roussâtre; les autres pennes, également noires, avec des raies interrompues roussâtres et blanches à leur extrémité; la tête et le derrière du cou, rayés de roux et de noirâtre; le devant du cou est marbré de blanc, de roussâtre et de

noirâtre ; le dos, la queue et le dessous du corps sont noirs, rayés de blanc, avec un peu de roux sur la poitrine ; les pennes alaires, noirâtres en dessous, avec des bandelettes blanches ; le tour de l'œil est d'une couleur de paille brillante ; l'iris doré, et la partie nue de la jambe, d'un jaune-verdâtre foncé. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 160. n. 353. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 415. L'Amérique méridionale.*

L. 32. E. 48. P. 27. R. 12.

** Le Héron matook. 30. *A. Matook. A. Caruleo viridis ; gulâ albâ ; rostro, loris pedibusque flavis.*

Vert-brun ; gorge blanche ; bec, *lorums* et pieds jaunes.

Ce *Héron* a été vu sur les rivages du canal de la Reine-Charlotte, dans la Nouvelle-Hollande, où il porte le nom sous lequel nous le décrivons. Latham le rapporte au *Crabier bleu à cou brun ;* mais nous croyons que c'est une espèce distincte. Le plumage est d'un bleu-vert pâle, avec du blanc sur la gorge ; les plumes de la tête ont peu de longueur. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. pag. 416. L'Australasie.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

* Le Héron noir du Bengale. 31. *A. Nigra. A. Corpore suprà, alis caudâque carulescente-nigris, virescente mutatis ; subtùs griseo-nigro ; capite colloque suprà nigris ; gulâ albâ, ferrugineo maculatâ ; collo anteriori albo, rufo nigroque maculato ; pectore nigro, albo vario ; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps, ailes et queue, d'un noir-bleuâtre changeant en verdâtre ; dessous gris-noir ; tête et dessus du cou, noirs ; gorge blanche, tachetée de ferrugineux ; devant du cou blanc, marqué de roux et de noir ; poitrine noire, variée de blanc ; bec et pieds bruns.

Chez ce *Héron*, que l'on voit au Muséum d'histoire naturelle, le manteau, les ailes et la queue sont d'un noir-bleuâtre à reflets verdâtres ; le ventre et les parties postérieures, d'un noir-grisâtre ; la tête, jusqu'au-dessous des yeux, et le dessus du cou, d'un noir profond ; la gorge est blanche, avec des taches triangulaires de couleur de rouille ; une large bande jaune part du dessus des oreilles et descend jusqu'aux trois quarts de la longueur du cou ; le reste du cou est tacheté longitudinalement de blanc, de roux et de noir ; la poitrine, variée de blanc sur un fond noir.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs moins prononcées ; que le noir est remplacé par du brun foncé ; que le ventre et le bas-ventre sont gris, et que les ailes et la queue sont d'un gris-noirâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 417. Les Grandes-Indes.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

** Le Héron de la Nouvelle-Hollande. 32. *A. Novæ Hollandiæ. A. Subcristata ; plumbeo-cinerea, subtùs rufo-ferruginea ; facie ultra oculos, gulâ juguloque albis ; rostro nigro, basi subtùs flavescente ; pedibus fusco-flavis.*

Un peu huppé ; d'un gris de plomb, dessous d'un ferrugineux-roux ; face, au-delà des yeux, gorge et devant du cou, blancs ; bec noir et jaunâtre en dessous à la base ; pieds d'un brun-jaune.

Le port Jackson est la contrée de la Nouvelle-Hollande dans laquelle on a rencontré ce *Héron*, qui a le front, les joues, la gorge et le devant du cou, blancs ; le dessus de la tête et la huppe, noirs ; le dessus du corps, d'un cendré-bleuâtre ; les longues plumes de la poitrine, le ventre et les cuisses, rougeâtres ; les pennes des ailes et de la queue, d'un bleu-noirâtre ; les plumes du dos, étroites, longues et s'étendant presque jusqu'à la moitié des pennes caudales ; le bec, long de quatre pouces ; la peau nue des côtés de la tête, jaunâtre. *Latham, Index, n. 89. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 417. L'Australasie.*

L. 26. E.. P.. R. 12.

* Le Héron onoré. 33. *A. Tigrina. A. Capite lævi ; vertice caudâque albis, nigro fasciatis ; corpore nigro maculato, suprà rufo, subtùs ochroleuco ; mento et crisso albis ; rostro virescente ; pedibus viridibus.*

Tête lisse ; *vertex* et queue, blancs et rayés en travers de noir ; corps tacheté de cette couleur, roux en dessus, couleur d'ocre en dessous ; menton et couvertures inférieures de la queue, blancs ; bec verdoyant ; pieds verts. (*Pl. 49. fig. 6.*)

Onoré est un nom appliqué par les peuplades sauvages des Galibis à des oiseaux qui semblent avoir remplacé les *Butors* dans l'Amérique méridionale ; comme ceux-ci ils se tiennent cachés dans les roseaux pendant le jour, ou perchés sur

nâtres et brunes, les unes ondulées, les autres transversales et en forme de demi-festons; les ailes et la queue sont noires. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 432. pl. enl. n. 860. L'Amérique méridionale.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON A QUEUE BLEUE. 36. *A. Cyanura. A. Gutture juguloque albo, nigricante, rufo variis; pectore plumbeo, albo mixto; capite nigricante-caruleo; dorso, uropygio caudâque caruleis; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus viridibus nigrisque.*

Gorge et devant du cou variés de blanc, de noirâtre et de roux; poitrine d'une couleur de plomb mêlée de blanc; tête d'un bleu-noirâtre; dos, croupion et queue, bleus; bec noir en dessus, jaune en dessous; pieds verts et noirs.

M. de Azara, qui appelle ce *Héron, Gazzo cuello aplomado*, l'a toujours rencontré sur les bords des rivières et des lacs du Paraguay. Cet oiseau, d'un naturel très-farouche et solitaire, a la tête, l'occiput et le dessus du corps couverts de plumes fort longues, foibles et pointues; la gorge et le devant du cou, variés de blanc, de noirâtre et de roux; la poitrine, la partie postérieure du cou, les côtés du corps, les jambes et le plan inférieur des pennes alaires, d'une teinte plombée mélangée de blanc; les plumes du ventre, de la même teinte et bordées de blanc-roussâtre; chacune des couvertures de la queue, avec une seule tache noire; les longues plumes de la tête, d'un bleu presque noir; celles du dos et du croupion, bleues et blanches sur leur tige; les pennes de la queue, bleues, de même que les couvertures supérieures des ailes, qui ont une jolie bordure blanche, à l'exception des extérieures, dont le bleu est très-foncé et l'extrémité blanche; il en est de même des pennes alaires; le tour de l'œil et l'iris sont jaunes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. pag. 177. n. 358. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 421. L'Amérique méridionale.*

L. 16 ½. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON RAYÉ DE LA GUYANE. 37. *A. Striata. A. Occipite subcristato; dorso cano striato; collo subtùs ferrugineo; remigibus secundariis apice albis.*

Occiput un peu huppé; dos rayé de grisâtre; dessous du cou ferrugineux; rémiges [illegible] daires blanches à leur pointe.

Bancrof a trouvé ce *Héron* à la Guyane; [illegible] on dit qu'on le voit aussi en Russie, avec de [illegible] gères différences. Le dessus de la tête est n[illegible] le derrière du cou et le dos sont gris; le dev[illegible] du cou est ferrugineux; les ailes sont brunes, [illegible] les pennes secondaires, noires à leur poin[illegible] *Bancrof, Guj. p. 171 (Heron of Gujana). L[illegible] tham, Index, n. 52. 2e édit. du nouv. Diction[illegible] d'Hist. nat. tom. 14. p. 421. L'Amérique méridionale.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON RAYÉ. 38. *A. Virgata. A. Vertice levi; dorso, remigibus caudâque obscuris; cervice et genis ferrugineo et nigro mixtis; mento gulâque albis; jugulo albo et nigro; tectricibus alarum nigris et ochroleuco variis; pedibus virescentibus.*

Vertex lisse; dos, rémiges et queue, obscurs; nuque et joues mélangées de ferrugineux et de noir; menton et gorge blancs; devant du cou noir et blanc; tectrices des ailes variées de noir et de jaunâtre; pieds verdâtres.

Pennant, qui le premier a décrit cet oiseau, dit qu'il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qu'il a le sommet de la tête, le dos, les ailes et la queue, d'un brun-noirâtre; la peau nue des côtés de la tête et le haut du cou, d'un noir-roussâtre; la gorge blanche; le devant du cou et les couvertures des ailes, variés de lignes blanches et noires; mais le blanc prend une nuance jaunâtre sur ces dernières parties. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 449. n. 354. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 422. L'Amérique septentrionale.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON ROUGEATRE. 39. *A. Rubiginosa. A. Ferruginea, subtùs exalbida, nigro striata; capite subcristato; gulâ albâ; dorsi maculis paucis nigris; rostro gracile; pedibus flavis.*

Ferrugineux; dessous blanchâtre et strié de noir; tête un peu huppée; gorge blanche; dos un peu tacheté de noir; bec grêle; pieds jaunes

Miller indique l'Amérique septentrionale pour la patrie de ce *Héron*, dont le bec est grêle, long de six pouces; l'iris, jaune; la hupp courte et de couleur de rouille foncée; la nuqu pareille, avec quatre stries noires; le fro noirâtre; la gorge, blanche; le dos et les c vertures des ailes sont tachetés de noir; une noirâtre part de la poitrine et remonte pre

au c

noirs; bec d'un jaune-verdâtre; pieds cendrés.

Buffon a appliqué à cette espèce le nom de *Soco*, qui est générique pour tous les *Hérons* du Brésil, contrée dans laquelle on le trouve, ainsi qu'à la Guyane et aux îles Antilles.

Les plumes de la huppe, dont quelques-unes ont six pouces de long, sont fines, pendantes et d'un joli cendré; celles du haut du cou, blanches, également délicates, douces et flexibles; celles des épaules et du manteau, d'un cendré ardoisé; les côtés de la tête, noirs; le dos, le croupion, le dessous du corps et les pennes de la queue, d'un cendré clair; les pennes des ailes, d'une nuance plus foncée; la tête et la peau nue de ses côtés, cendrées; la gorge et le cou, d'un beau blanc. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 400. n. 3 (Héron huppé de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 379. L'Amérique méridionale.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON SOY-IE. 44. *A. Sinensis. A. Fusca, lituris pallidis; capite lævi; caudâ remigibusque nigris; rostro flavescente; pedibus viridibus.*

Brun, à raies pâles; tête lisse; queue et rémiges noires; bec jaunâtre; pieds verts.

C'est d'après un dessin que Latham a fait connoître cet oiseau, qui porte à la Chine le nom sous lequel Sonnini l'a décrit, dans son édition de l'*Histoire naturelle de Buffon*. Il a une taille petite; tout le dessus du plumage, de deux nuances brunes, l'une plus foncée et l'autre plus pâle; ces nuances paroissent plus claires sur les parties inférieures; les pennes des ailes et de la queue sont noires. *Latham, Index, n. 82. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 423. La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE HÉRON TOBACTLI. 45. *A. Hoactli. A. Capite cristato; corpore suprà atro, subtùs albo; facie nudâ, flavicante; fronte inter oculos albâ; alis caudâque cinereis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Tête huppée; dessus du corps noir, dessous blanc; face nue, jaunâtre; front blanc entre les yeux; ailes et queue cendrées; bec noir; pieds jaunes.

Tobactli ou *Hoactli* sont les noms que Fernandez applique à ce *Héron du Mexique*, qui s'y plaît sur le lac et niche dans les joncs. Sa voix est forte et grave. Les Espagnols l'appellent *Martineta pescador*. Les plumes noires de sa tête s'étendent en panache sur la nuque; une bande blanche, qui s'étend d'un œil à l'autre, entoure le front; les ailes, leurs pennes et celles de la queue sont grises; quelques plumes du dos, d'un noir lustré de vert; tout le reste du plumage est blanc; les paupières sont rouges; l'iris est jaune.

La femelle, que l'on appelle *Houcton*, porte un vêtement brun mélangé de blanc. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 418. n. 11 (Héron huppé du Mexique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 382. Le Mexique.*

L. 27. E.. P.. R. 12.

* LE HÉRON VIOLET. 46. *A. Leucocephala. A. Violacea; capitis lateribus, collo anteriori, abdomine albis; rostro nigricante; pedibus rubescente-fuscis.*

Violet; côtés de la tête, haut du cou, abdomen, blancs; bec noirâtre; pieds d'un brun-rougeâtre.

Cette espèce est répandue dans l'Inde jusqu'au Thibet et au Boutan. Elle est connue au Bengale sous le nom de *Monickjore*, et dans l'Indostan, sous celui de *Luglug*. Elle a le dessus de la tête, le bas du cou, le corps, les ailes et la queue, d'un noir-bleuâtre teint de violet; le reste de la tête et du cou, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 370. pl. enl. n. 906 (Héron de la côte de Coromandel). Les Grandes-Indes.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

LE CRABIER GUACCO. 47. *A. Comata. A. Ferruginea, subtùs alba; cristâ occipitis longissimâ, albâ, nigro marginatâ, dependente; rostro rubescente, apice fusco; pedibus flavo-virescentibus.*

Ferrugineux; blanc en dessous; huppe sur l'occiput très-longue, pendante, blanche et bordée de noir; bec rougeâtre, brun à sa pointe; pieds d'un jaune-verdâtre. (*Pl. 51. n. 1.*)

Ce *Crabier* est l'un des plus répandus sur le Globe, car on le rencontre en Europe, en Afrique et en Asie. On le trouve rarement en France, mais il est plus commun en Italie, aux environs de Bologne; on le voit aussi sur les rives du Don, où il vient de la Mer-Noire et de l'Arabie. La variété de son plumage, dans différens âges, a donné lieu à plusieurs espèces purement nominales; telles sont l'*Ardea quaiotta* (*Crabier caiot*) et l'*Ardea cas*

castanea de S. G. Gmelin, dont il sera fait mention ci-après.

Le *Crabier guacco* a la tête, la gorge et le cou variés de jaunâtre, de blanc et de noir; les plumes du sommet de la tête, étroites, longues et formant une huppe qui tombe sur la nuque; le reste du dessous du corps, d'un jaune-roussâtre; la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et les petites couvertures des ailes, blanchâtres; les autres couvertures, jaunâtres, de même que les pennes; la queue, fort courte et blanchâtre; l'iris, couleur d'or.

Chez l'*Ardea castanea*, le bec est livide à sa base et noir dans le reste; les *lorums* sont verts; la gorge est blanche; les côtés de la tête et le cou sont jaunâtres, avec une nuance de marron, qui prend une teinte rousse sur le dos; le dessous du corps porte une couleur blanche, teinte de jaune sur quelques parties; les pennes alaires et caudales ont quelques taches noires sur leurs barbes extérieures; les pieds et l'iris sont couleur de safran. Longueur totale, douze pouces.

Le *Crabier caiot* a une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu et noires aux deux bords; les longues plumes du dos, de couleur rousse; les côtés de la tête, la gorge, le cou et le reste du corps, d'un beau marron; les jambes et les pieds, verts.

On rapproche encore de cette espèce le *Crabier roux-marron* que nous décrirons ci-après, de même que le *Blongios de la mer Caspienne* et le *petit Butor* (*Ardea marsigli*), que l'on a vu sur les bords du Danube. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 472. n. 37* (*Crabier jaune*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 393. pl. enl. n. 348* (*Crabier de Mahon*). *L'Europe, l'Afrique, l'Asie.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

LE CRABIER BLANC ET BRUN. 48. *A. Malaccensis. A. Suprà fusca, subtùs, alis caudâque alba; capite lavi colloque fusco et albo striatis; facie nudâ, cinereâ; rostro basi flavo, dein nigro; pedibus flavis.*

Brun en dessus, blanc en dessous, sur les ailes et sur la queue; tête lisse et cou, rayés de brun et de blanc; face nue, cendrée; bec jaune à la base, ensuite noir; pieds jaunes.

Ce *Crabier*, que l'on trouve à Malaca, est rapporté par M. Meyer au précédent; mais nous ne croyons pas que ce rapprochement soit fondé. Il a les *lorums* gris; la tête et le cou, rayés de brun et de blanc; le dos, couleur de terre d'ombre; les ailes, la queue et le dessous du corps, blancs. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. pag. 394. pl. enl. n. 911* (*Crabier de Malac*).

L. 19. E.. P.. R. 12.

* LE CRABIER BLEU. 49. *A. Cærulea. A. Occipite cristato; corpore cæruleo; rostro suprà concolore, subtùs flavicante; pedibus viridibus.*

Occiput huppé; corps bleu; bec de cette couleur en dessus, jaunâtre en dessous; pieds verts. (*Pl. 51. fig. 4.*)

Catesby, qui le premier a fait connoître cette espèce, l'a trouvée dans la Caroline, où elle ne paroît qu'au printemps; mais elle ne s'avance pas au-delà dans le nord de l'Amérique. On la rencontre aussi à Cayenne et, à ce qu'on prétend, à Otaïti et dans les autres îles de la mer du Sud, où elle est révérée des Indiens.

Le mâle a l'iris et les *lorums* jaunes; les plumes de la tête et de la poitrine, longues; le plumage, d'un bleu foncé tirant sur la couleur de plomb, et à reflets pourpres sur la tête et le cou; les plumes du dos, étroites, pendantes, et dépassant la queue d'environ trois pouces.

La femelle en diffère en ce que sa tête est à peine huppée et d'un pourpre terne; son cou est de cette teinte; son manteau, blanc, et son dos, couleur de plomb. Le jeune n'a aucune apparence de pourpre sur la tête et sur le cou; son bec est d'un jaune foncé; les *lorums* sont rougeâtres, et les pieds bruns. *Catesby, Car. 1. tom. 1. pl. 76* (*bleu Bittern*). *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 489. n. 42* (*Crabier bleu*). *L'Amérique.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE CRABIER BLEU A COU BRUN. 50. *A. Cærulescens. A. Corpore obscurè cæruleo; capite colloque fusco-rufis; occipite pennis duabus elongatis; rostro luteo; pedibus fuscis.*

Corps d'un bleu obscur; tête et cou d'un roux-brun; deux plumes de l'occiput, alongées; bec jaune; pieds bruns.

Deux longues plumes s'élèvent du haut de la tête de ce *Crabier de Cayenne*, et descendent jusqu'aux deux tiers du cou. Tout son plumage est d'un bleu foncé, à l'exception de la tête et du cou qui sont bruns. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 399. pl. enl. 349* (*Héron bleuâtre de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

**LE CRABIER CANNELLE. 51. *A. Cinnamomea. A. Corpore cinnamomeo; mento abdomineque albis; gulæ lateribus albo maculatis; rostro pedibusque flavis.*

Corps couleur de cannelle; menton et abdomen blancs; côtés de la gorge tachetés de blanc; bec et pieds jaunes.

Les Grandes-Indes et particulièrement la Chine sont la patrie de cette espèce que Latham a fait connoître. Une teinte cannelle, tirant sur la couleur marron, couvre la plus grande partie de son plumage; mais elle est plus pâle sur les parties supérieures que sur les inférieures; le menton et le bas-ventre sont blancs; un hausse-col brun est sur le devant du cou, et on remarque sur chaque côté de la gorge une petite tache blanche. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 426. *Les Indes orientales.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

**LE CRABIER CENDRÉ. 52. *A. Cyanopus. A. Cinerea, subtùs alba; capite lævi; facie cæruleâ; remigibus partim albis, partim nigris; rostro cæruleo, apice nigro; pedibus cærulescentibus.*

Cendré, blanc en dessous; tête lisse; face bleue; rémiges en partie blanches, en partie noires; bec bleu et noirâtre à sa pointe; pieds bleuâtres.

Ce *Crabier de la Nouvelle-Espagne* n'est pas plus gros qu'un *Pigeon*, et à la tête, la nuque et tout le dessous du corps d'un cendré clair; les pennes des ailes, mi-partie noires et blanches; le dessous du corps, blanc; l'espace nu entre le bec et les yeux, bleu; les ongles, noirâtres. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 406. *n.* 6. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 401. *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

**LE CRABIER CHALYBÉ. 53. *A. Chalybea. A. Fusco, flavo cinereoque varia; suprà nigro-chalybea, subtùs alba; remigibus rectricibusque virescentibus; rostro cæruleo, subtùs flavicante; pedibus flavis.*

Varié de brun, de jaune et de cendré; d'un noir d'acier en dessus, blanc en dessous; rémiges et rectrices verdâtres; bec bleu, jaunâtre en dessous; pieds jaunes.

On trouve au Brésil un *Crabier* dont le dos et la tête sont de couleur d'acier poli; les longues plumes des ailes, verdâtres et marquées d'une tache blanche à leur extrémité; le dessous du corps et le croupion, variés de cendré et de jaune pâle sur un fond blanc; les couvertures des ailes, mélangées de brun, de couleur d'acier et de jaunâtre; les pennes de la queue, verdâtres; les *lorums*, jaunes; l'iris est de couleur d'or. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 479. *n.* 40 (*Crabier du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 404.

L. 16 ½. E.. P.. R. 12.

*LE CRABIER A COLLIER. 54. *A. Torquata. A. Cristâ, fasciâ pectorali nigris; dorso fusco; collo ventreque sordidè albis, pectore lunulis flavescentibus.*

Huppe et bande pectorale noires; dos brun; cou et ventre d'un blanc sale, avec des lunules jaunâtres.

La figure de cet oiseau, publiée par Miller, le représente avec une huppe noire sur la tête; un plastron de cette couleur sur la poitrine; le dos, brun; le cou et le ventre, d'un blanc sale, avec des croissans jaunâtres. *Miller, Illust. pl.* 36. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 425. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R..

**LE CRABIER DE COROMANDEL. 55. *A. Flavirostris. A. Alba; loris griseis; capite, dorso, collo subtùs posteriori rufis; rostro pedibusque flavis.*

Blanc; *lorums* gris; tête, dos, bas du cou et devant, roux; bec et pieds jaunes.

On remarque de grands rapports entre cet oiseau et le *Crabier guacco*; aussi Latham en fait une variété du dernier; mais M. Temminck le présente comme une espèce distincte.

Il a les *lorums* gris; le dos, la tête et le bas du devant du cou, d'une couleur rousse et jaune, mais dorée sur les deux dernières parties; le reste du plumage est blanc.

Nous rapprochons de cette espèce un individu qui est au Muséum d'histoire naturelle, dont la tête, la gorge, le cou et les plumes longues et pendantes qui couvrent la poitrine, sont roux; le reste du plumage est d'un blanc de neige; le bec est blanc et les pieds sont rougeâtres chez cet individu. *Latham, Index* (*Ardea comata*, var.). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 429 (*sous le nom de Héron blanc et roux*). *Les Grandes-Indes.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

*LE CRABIER GRIS-DE-FER. 56. *A. Violacea. A. Occipite nigricante; cristâ albâ; corpore*

suprà albo nigroque striato, subtùs carulescente; rostro nigro; pedibus luteis.

Occiput noirâtre; huppe blanche; dessus du corps rayé de blanc et de noir, dessous bleuâtre; bec noir; pieds jaunes. (*Pl. 52. fig. 1.*)

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis pendant l'été, et aux îles Bahama durant toute l'année; elle y niche dans les buissons qui croissent dans les fentes des rochers. Ces *Crabiers* sont dans ces îles en si grand nombre, que Catesby nous assure qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre de leurs petits pour charger un canot. Quoiqu'ils se nourrissent de crabes et de poissons, ce naturaliste dit que leur chair est d'un très-bon goût et ne sent point le marécage.

La description que nous allons donner de ce *Crabier* est d'après des individus que nous avons vus en nature, et différente de celle qu'on en a faite d'après la figure publiée par Catesby, laquelle n'est pas tout-à-fait exacte. Il a les *lorums* d'un vert pâle; l'iris, d'un rouge de feu; une partie de la tête et du cou, noire, avec une tache oblongue blanche sur les joues; le *vertex*, de cette couleur, de même que ses deux plumes, longues au moins de sept pouces; l'occiput, noirâtre; le reste du cou, cendré; les plumes du dos, de cette teinte, mais foncée, avec des lignes noires sur le milieu et du blanc sur leurs bords; les pennes des ailes, d'une nuance plus sombre et finement frangée de blanc; la queue, du même cendré; les couvertures supérieures des ailes, largement bordées d'une couleur de crême. Il part des épaules un faisceau de plumes longues, lâches et à barbes décomposées, lesquelles excèdent les ailes en repos de plus de quatre pouces; ces plumes sont cendrées, avec du noir sur leur milieu. *Catesby, Carol. tom. 1. pl. 79* (*Crested bittern*). *Brisson, Ornith. tom. 5. pag. 481. n. 41* (*Crabier de Bahama*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 399. L'Amérique septentrionale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

** LE CRABIER A HUPPE BLEUE. 57. *A. Cyanocephola. A. Vertice cristato, dorsoque caruleis; alis nigris, margine albis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Vertex huppé et dos bleus; ailes noires, bordées de blanc; bec noir; pieds jaunes.

C'est d'après Molina qu'on a décrit cet oiseau, qu'il a vu au Chili, et dont le manteau et l'aigrette sont d'un beau bleu; le ventre et les pennes de la queue, d'un vert qui incline au jaunâtre; les ailes noires et bordées de blanc. *Molina, Hist. nat. Chil. p. 208. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 4. p. 429. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CRABIER ROUX-MARRON. 58. *A. Erythropus. A. Capite cristato; corpore croceo in badium vergente; rostro caruleo et viridi, apice nigro; pedibus ruberrimis.*

Tête huppée; corps d'une couleur de safran, inclinant au rouge-brun; bec bleu et vert, à pointe noire; pieds très-rouges.

Des ornithologistes modernes présentent cet oiseau, que l'on rencontre aux environs de Bologne, comme un individu de l'espèce du *Crabier guacco*. Sa huppe est composée de plumes longues, fort étroites, variées de jaunâtre et de noir; la gorge, le cou, tout le corps, les pennes des ailes et de la queue, d'une couleur de safran, tirant sur le marron. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 489. n. 35* (*Crabier roux*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 390.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LE CRABIER NOIR. 59. *A. Nova Guinea. A. Nigra; capite levi; rostro fusco; facie nudâ, virescente.*

Noir; tête lisse; bec brun; face nue, verdâtre.

Sonnerat a rencontré à la Nouvelle-Guinée un *Crabier*, dont tout le plumage est d'un noir pur, et l'espace entre le bec et l'œil, verdâtre; l'iris, jaune. *Buffon, Hist nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 394. pl. enl. n. 926* (*Crabier de la Nouvelle-Guinée*). *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT CRABIER. 60. *A. Philippensis. A. Subtùs alba; vertice levi et cervice rufo-fuscis; dorso lineis transversis rufis et fuscis; alis caudâque nigris; gutture rufescente sordidè albo; rostro virescente-flavo; pedibus flavis.*

Blanc en dessous; *vertex* lisse et nuque d'un roux-brun; dos à lignes transversales rousses et brunes; ailes et queue noires; gorge d'un blanc sale roussâtre; bec d'un jaune-verdâtre; pieds jaunes.

Les îles Philippines sont la patrie de ce *petit Crabier*, dont le dessus de la tête, le cou et le dos sont d'un roux-brun, varié de petites lignes rousses, transversales et onduleuses; le dessus de

l'aile est noirâtre et frangé de petits festons d'un blanc-roussâtre ; les pennes des ailes et de la queue sont noires ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un gris-roussâtre, qui prend un ton roussâtre sur les parties postérieures. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 474. *n.* 38 (*Crabier des Philippines*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 395. *pl. enl. n.* 898. *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LE CRABIER POURPRÉ. 61. *A. Spadicea. A. Purpureo-badia ; remigibus, caudâ et capite lævi badiis ; vertice nigro.*

D'un rouge-brun pourpré ; rémiges, queue et tête rouge-bruns ; celle-ci lisse ; *vertex* noir.

On a décrit cet oiseau d'après Séba, qui dit l'avoir reçu du Mexique. La tête est noire sur le sommet et d'un rouge-bai clair dans le reste ; le dessus du cou, le dos et les épaules sont d'un marron-pourpré, plus clair sur tout le dessous du corps ; les pennes des ailes, d'un rouge-brun foncé, et celles de la queue, d'un marron-pourpré. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 422. *n.* 13 (*Héron pourpré du Mexique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 402. *Le Mexique.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** LE CRABIER ROUX. 62. *A. Badia. A. Badia, subtùs exalbida, striâ mediâ longitudinali niveâ ; capite lævi ; remigibus nigris ; tectricibus alarum cærulescentibus ; rostro fusco ; pedibus rubris.*

Rouge-brun, blanchâtre en dessous, avec une raie blanche et longitudinale sur le milieu ; tête lisse ; rémiges noires ; tectrices des ailes bleuâtres ; bec brun ; pieds rouges.

Ce *Crabier*, que l'on trouve en Silésie, y est connu sous le nom de *Roter-reger*, et y niche sur les grands arbres. Selon M. Temminck, c'est un jeune, âgé de deux ans, de l'espèce de notre *Bihoreau* ; cependant on lui donne une tête fort petite et un cou très-alongé, ce qui, à quelqu'âge que ce soit, ne peut convenir à celui-ci. Ces parties sont couleur de marron, de même que toutes les autres parties supérieures ; le dessous du cou est d'un blanc sale, coupé longitudinalement d'un beau blanc depuis le haut du cou jusqu'au ventre ; les petites couvertures des ailes inclinent au bleuâtre ; leurs pennes sont noires et l'iris est jaunâtre. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 468. *n.* 34 (*Crabier marron*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 390. *La Silésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CRABIER ROUX A TÊTE ET QUEUE VERTES. 63. *A. Ludoviciana. A. Capite colloque rufis ; fronte albâ, rufo maculatâ ; vertice cristato ; tectricibus alarum caudâque viridibus ; dorso cinereo, purpurâ tincto ; ventre rufo-fusco ; rostro obscuro ; pedibus flavis.*

Tête et cou roux ; front blanc, tacheté de roux ; *vertex* huppé ; tectrices des ailes et queue vertes ; dos cendré et teint de pourpre ; ventre brun-roux ; bec obscur ; pieds jaunes.

La Louisiane n'est pas la seule contrée de l'Amérique septentrionale où se trouve ce *Crabier*, car on le rencontre aussi au centre des Etats-Unis, où il passe l'été. Il se tient pendant le jour dans les forêts, y niche sur les arbres les plus élevés, et en sort le soir et le matin pour chercher sa nourriture sur les bords des rivières.

Le dessus de la tête et de la queue sont d'un vert sombre ; cette même couleur est répandue sur une partie des couvertures des ailes, qui sont frangées de fauve ; les longues plumes minces du dos sont d'un pourpre foible ; le cou est roux, et cette teinte tire au brun sur le ventre ; les pennes alaires sont noirâtres, et quelques-unes terminées de blanc ; la queue est d'un vert-noirâtre. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 407. *pl. enl. n.* 909 (*Crabier de la Louisiane*).

L. 16. E.. P.. R. 12.

LE BLONGIOS PROPREMENT DIT. 64. *A. Minuta. A. Capite lævi ; corpore suprà nigro, subtùs rufescente ; rectricibus nigro-virescentibus ; loris flavicantibus ; rostro viridi-flavo ; pedibus virescentibus ; tibiis omninò plumosis.*

Tête lisse ; corps noir en dessus, rougeâtre en dessous ; rectrices d'un verdâtre-noir ; *lorums* jaunâtres ; bec d'un jaune-vert ; pieds verdâtres ; jambes totalement emplumées. (*Pl.* 50. *fig.* 3.)

Cette espèce, qu'on rencontre en France et sur notre Continent, depuis la Sibérie jusqu'à l'Arabie, se tient dans les prairies marécageuses et les oseraies ; elle arrive dans nos provinces vers la fin de mai, lorsque les herbes sont assez grandes pour lui offrir un abri qui la mette à couvert ; aussi n'est-il pas facile de l'apercevoir ; car elle se tient toujours très-cachée. Le mâle, à l'époque de l'appariement, jette un cri qui ressemble à l'aboiement d'un gros chien, entendu dans l'éloignement. Ce *Blongios* se perche volontiers sur les arbres, et il attache son nid aux roseaux élevés, de la même manière que la *Grive-rousserolle*. La ponte est de quatre œufs verdâtres et tachetés de brun.

ron ; la gorge, la queue et le croupion, blancs ; une raie longitudinale de la même couleur descend sur le devant du cou jusqu'au ventre, qui est d'un jaunâtre clair ; les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont mélangées de blanc, de jaune et de marron ; les pennes bordées de cendré et rousses vers leur pointe. *Lepechin, Nov. Com. Petrop.* 14. 1. *pag.* 502. *pl.* 14. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14, *p.* 432.

L. 7. E.. P.. P. 12.

* Le Blongios nain. 67. *A. Pusilla. A. Vertice, scapulariis, tectricibus alarum interioribus, remigibus caudâque nigris ; capitis collique lateribus, dorso superiori pectorisque lateribus rufis ; collo anteriori corporeque subtùs rufescente-albis ; rostro fusco flavescenteque ; pedibus flavis.*

Vertex, scapulaires, tectrices intérieures des ailes, rémiges et queue, noirs ; côtés de la tête et du cou, haut du dos et côtés de la poitrine, roux ; devant du cou et dessous du corps d'un blanc-roussâtre ; bec brun et jaunâtre ; pieds jaunes.

Ce *Blongios* de la Nouvelle-Hollande, que l'on conserve au cabinet d'Histoire naturelle, a le dessus de la tête, les scapulaires, le pli de l'aile, ses couvertures supérieures, les plus proches du dos, ses pennes et celles de la queue, noirs ; les autres couvertures alaires, les côtés de la tête, le dessus et les côtés du cou, le haut du dos et les côtés de la poitrine, roux ; le reste des parties inférieures et le devant du cou, d'un blanc un peu lavé de roussâtre.

La femelle diffère du mâle par des mouchetures noires sur le milieu de la gorge, et rousses sur les parties postérieures. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 432. *L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Blongios tacheté de la Nouvelle-Galles méridionale. 68. *A. Maculata. A. Fuscescens, subtùs albida ; dorso maculis albis ; remigibus subferrugineis ; rostro pedibusque obscurè viridibus.*

Brunâtre, blanchâtre en dessous ; dos tacheté de blanc ; rémiges un peu ferrugineuses ; bec et pied d'un vert obscur.

La peau nue qui entoure les yeux de ce *Blongios* de la Nouvelle-Galles du Sud, est d'un cendré-verdâtre ; le plumage généralement d'un brun pâle en dessus, tacheté de noir et de blanc sur le dos et les ailes, dont les pennes sont ferrugineuses ; le dessous du corps est d'un blanc sale. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 432. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Blongios a tête marron. 69. *A. Exilis. A. Capite lævi et corpore suprà rufo-badiis ; subtùs albo ; colli lateribus rufis ; remigibus caudâque nigris ; rostro virescente ; pedibus viridibus.*

Tête lisse et dessus du corps d'un bai-roux ; dessous blanc ; côtés du cou roux ; rémiges et queue noires ; bec verdâtre ; pieds verts.

On rencontre cette espèce dans les grandes îles Antilles, de même que dans les États-Unis, où elle passe l'été. Elle a l'iris couleur de paille ; le dessus de la tête, d'un roux-marron ; les côtés du cou, roux ; deux rangées de plumes blanches et à bords ferrugineux, sur le devant de cette partie, dont les plumes longues, minces et d'un brun-noirâtre retombent sur la poitrine ; cette teinte forme des croissans sur les côtés du cou et s'étend jusqu'au dos, qui est pareil au sommet de la tête, et dont les plumes ont leurs bords d'un jaune pâle ; les ailes sont noires ; les moyennes couvertures ferrugineuses, avec des lignes noirâtres ; quelques pennes primaires et les secondaires ont des taches marron vers leur bout ; le ventre et les parties postérieures sont blancs. Le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes en diffèrent principalement en ce qu'ils ont la tête brune. *Wilson, American Ornith. pl.* 65. *fig.* 4. *Latham, Index, n.* 29. 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 433. *L'Amérique.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

B. *Mandibule supérieure un peu inclinée en en bas ; cou plus court et plus épais.*

Le Bihoreau proprement dit. 70. *A. Nycticorax. A. Cristâ occipitis tripenni albâ, horizontali ; dorso nigro ; abdomine flavescente ; rostro nigro, basi flavicante ; pedibus flavicante-viridibus.*

Huppe de l'occiput composée de trois plumes blanches horizontales ; dos noir ; abdomen jaunâtre ; bec noir, jaunâtre à la base ; pieds d'un jaunâtre-vert. (*Pl.* 49. *fig.* 3.)

On appelle cet oiseau *Corbeau de nuit*, d'après le croassement effrayant qu'il fait entendre pendant la nuit. Ce cri semble exprimer les syllabes

Cayenne et de la Louisiane, dans leurs premières années, qu'avec le précédent. Cet oiseau a un pied neuf pouces de longueur totale; le bec long de trois pouces neuf lignes, noirâtre, mais blanchâtre sur les bords de sa partie supérieure et un peu courbé à sa pointe; les *lorums*, verdâtres; la tête un peu huppée, d'un brun sombre sur le sommet, et chaque plume rayée de ferrugineux sur leur milieu; le cou pareil, mais d'une nuance plus pâle; la gorge, blanche; le haut du dos plus foncé que le dessus du cou; le reste de cette partie et les scapulaires, d'un brun-jaunâtre, et les dernières, terminées de blanc; les couvertures des ailes, semblables au dos, avec une tache triangulaire et alongée le long de la tige; leurs pennes, d'un brun-noir; les primaires, l'aile bâtarde, terminées de blanc; la poitrine et le ventre, de cette couleur et rayée d'un blanc-pâle; les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-blanc, et les pieds bruns. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 168. n. 355. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 434. L'Amérique méridionale.*

L. 23. E.. P. 26. R. 12.

** Le Bihoreau d'Esclavonie. 72. *A. Obscura. A. Occipite cristato pennâ solitariâ; corpore castaneo, suprà virescente-aureo, subtùs castaneo, albo ferrugineoque longitudinaliter liturato; remigibus apice maculâ albâ; rostro recurvo, virescente nigro; pedibus brevibus, virescentibus.*

Huppe de l'occiput composée d'une seule plume; corps d'une couleur marron, changeant en vert-doré en dessus; d'un rouge-brun en dessous et rayé longitudinalement de blanc et de ferrugineux; tache blanche à l'extrémité des rémiges; bec recourbé, d'un noir-verdâtre; pieds courts, verdâtres.

On a pris la description de cet oiseau dans un voyage fait dans le comté de Poséga en Hongrie. (*Iter Poseganum, p. 24. fig. 2.*) Il a le bec un peu courbé; une seule plume longue sur la tête, dont le devant et le sommet sont, ainsi que la nuque, d'un marron terne; cette couleur jette des reflets d'un vert-doré sur le dos et les couvertures supérieures des ailes; le dessus du cou est d'un marron-ferrugineux; le devant, la poitrine, le ventre et la queue sont d'un marron pur, tacheté longitudinalement de blanc et de ferrugineux; les pennes, de couleur marron et terminées de blanc. *Latham, Index, n. 16. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 14. p. 435. L'Esclavonie.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

* Le Bihoreau de la Nouvelle-Hollande. 73. *A. Australasiæ. A. Supercilliis albis; genis, gulâ collique lateribus griseis; vertice nigro; occipite cristato; corpore subtùs albo, suprà cinereo; rostro nigro; pedibus virescentibus.*

Sourcils blancs; joues, côtés de la gorge et du cou, gris; *vertex* noir; occiput huppé; dessous du corps blanc, dessus cendré; bec noir; pieds verdâtres.

On conserve au Muséum d'histoire naturelle plusieurs *Bihoreaux* de la Nouvelle-Hollande, que nous ne pouvons déterminer comme espèces distinctes ou comme variétés d'âge ou de sexe, puisque nous n'avons devant les yeux que des oiseaux empaillés. En conséquence, nous allons nous borner à en donner la description, afin de servir de guide au naturaliste qui pourra les observer dans leur pays natal.

L'un a dans son plumage de grands rapports avec notre *Bihoreau;* cependant, il est un peu plus petit; un trait blanc est au-dessus des yeux; les joues, les côtés de la gorge et du cou sont d'un gris foncé chez des individus, clair chez d'autres; la tête est noire en dessus; l'occiput porte trois plumes longues, étroites et blanches; le devant du cou et les parties postérieures sont de cette couleur, et les supérieures, d'un joli gris. Un autre, que nous prenons pour un jeune de la même espèce, a le bec noir en dessus et jaunâtre en dessous; les pieds, rougeâtres; le dessus du cou et du corps, brun, avec des taches blanches isolées; le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps, blancs, avec des taches longitudinales noires sur la première partie et brunes sur les autres. Le plumage d'un jeune, moins âgé que le précédent, est totalement tacheté de blanc et de brun. Les autres individus diffèrent des précédens par une taille et une grosseur moindres; leur plumage est brun en dessus, avec des taches blanches longitudinales sur la tête, sur le cou, et arrondies sur les couvertures supérieures des ailes; les parties inférieures sont blanches et parsemées de taches brunes et oblongues. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 436. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Bihoreau a six brins. 74. *A. Sexsetacea. A. Cinerea; capite nigro; vertice albo; cristâ in-*

exprimer *côb, côb;* mais ce cri désagréable ne l'est pas autant que la voix effrayante qui lui a fait donner le nom qu'il porte, d'après des sons renflans qui approchent des mugissemens du taureau. Il répète au printemps le cri de *hirhôud* cinq ou six fois de suite, surtout le matin et le soir, avec une telle force, qu'on l'entend d'une demi-lieue. Il paroît que le mâle, qui est celui qui mugit, ne le fait qu'autant qu'il est en amour; car ce mugissement ne s'entend que depuis le mois de février jusqu'à la moisson. On prétend que pour jeter ce cri, auquel les femelles accourent de loin, il plonge le bec dans la vase. Ce *Butor* demeure des heures entières immobile, les pieds dans l'eau, et guette les petits poissons, les grenouilles et autres reptiles aquatiques, dont il fait sa nourriture. On le rencontre pendant l'automne dans les bois, pour faire la chasse aux rats et aux mulots, qu'il saisit adroitement et avale tout entiers.

Il fait son nid, au mois d'avril, presque sur l'eau, au milieu des roseaux, et le construit principalement de joncs. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris-blanc verdâtre. Les jeunes naissent presque nus et ne quittent leur berceau que plus de vingt jours après leur naissance. Leur plumage alors ne diffère pas de celui des vieux; mais leur bec et leurs pieds sont plus blancs. Les *Busards*, qui dévastent les nids de tous les oiseaux de marais, touchent rarement à ceux du *Butor;* le père et la mère y veillent sans cesse et le défendent contre ces oiseaux de rapine.

Les *Butors* ont un courage et un sang froid pour se défendre, qui se rencontre rarement chez les autres oiseaux. Ils n'attaquent jamais, mais attaqués, ils ne fuient point et se battent sans se donner beaucoup de mouvement. Ils ne craignent point l'oiseau de proie; ils l'attendent debout, lui opposent le bout de leur bec, et en le blessant, le forcent de s'éloigner. Le chasseur même, si cet oiseau n'est que blessé, ne doit l'approcher qu'avec précaution; car, au lieu de fuir, il l'attend, lui lance dans les jambes des coups si violens, qu'il perce même les bottines et pénètre jusque dans les chairs; de plus, ainsi que le *Héron*, s'il lui reste assez de force, il s'élance au visage, et l'œil est toujours le but qu'il vise.

Le sommet de la tête est noir; les plumes du cou et de la poitrine sont longues, lâches et flottantes; le plumage est généralement varié de raies, de mouchetures et de zigzags sur un fond brun-fauve, et d'une nuance plus claire en dessous du corps. La femelle est moins grosse que le mâle et porte des couleurs plus ternes; les plumes du cou et de la poitrine sont aussi moins longues que chez le mâle. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 444. n. 24. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 411. pl. enl. n. 789. L'Europe.*

L. 27. E.. P.. R. 12.

** LE BUTOR BRUN RAYÉ. 77. *A. Danubialis. A. Fusco, nigro et rufescente lineata; capite lævi; loris nudis, flavis; gutture et pectore albidis; rostro fusco, subtùs flavicante; pedibus griseis.*

Rayé de brun, de noir et de roussâtre; tête lisse; *lorums* nus, jaunes; gorge et poitrine blanchâtres; bec brun, roussâtre en dessous; pieds gris.

M. Meyer regarde cet oiseau comme un jeune *Blongios*. Il a le dessus du corps et le ventre noirs, avec des lignes brunes et d'un roux pâle, jetées irrégulièrement; le dessous du cou et la poitrine, blanchâtres. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 454. n. 27. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 424. L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GRAND BUTOR. 78. *A. Botaurus. A. Capite lævisculo nigro; corpore suprà cinereo-fusco, subtùs rufo; loris orbitisque nudis, flavis; gutture albo, nigro et rufescente striato; rostro flavicante; pedibus fuscis.*

Tête un peu lisse et noire; dessus du corps d'un brun-gris, dessous roux; *lorums* et orbites nus et jaunes; gorge blanche, rayée de noir et de roussâtre; bec jaunâtre; pieds bruns. (*Pl. 49. fig. 5.*)

Nous n'avons jamais vu cet oiseau dans aucune collection, et nous le décrivons d'après Brisson, qui en fait une espèce particulière; mais M. Temminck le présente pour un vieux de l'espèce du *Héron pourpré huppé*. En effet, il porte une huppe qu'on ne voit sur aucun *Butor*, et presque toujours sur la tête des *Hérons*. Il a le bec long de huit pouces; le sommet de la tête, noir, avec quelques plumes fort longues en forme d'une belle huppe; le dessus du cou et du corps, et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré-brun; les côtés du cou, roux, avec une large bande longitudinale noirâtre; la gorge et le devant du cou, blancs, variés de taches noires et d'un blanc-roussâtre; les parties inférieures et les scapulaires, roussâtres;

de safran ; les plumes de la tête, du cou et du dos, longues, noires et terminées de ferrugineux ; le menton, d'un jaune clair ; les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-noirâtre ; quelques-unes ferrugineuses à leur extrémité ; les autres, variées de roux et de blanc ; les pennes, noires ; le croupion, la poitrine et le ventre, variés de ferrugineux, de blanchâtre, de cendré et de brun ; les cuisses mélangées de roux, de cendré et de blanc. *S. G. Gmelin, Nov. Comm. Petrop. 15. p. 456. pl. 16. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom. 14. pag. 441. Le Tanaïs.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

COURLIRI, *Aramus. Ardea*, Linn. Lath.

Corpus elongatum, fuscum, albo maculatum.

Caput leve.

Rostrum capite longius, crassum ad oculos usque fissum, lateratim compressum, versus apicem curvatum ; mandibula superior subsulcata ; inferior recta, subtùs subangulosa.

Nares lineares, in rimâ sitæ.

Lingua brevis, angusta, acuta.

Lorum nudum.

Collum longum.

Alæ remige 1^a. brevi, 3^a. omnibus longior.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, longi, tenues, ad imum sejuncti ; posticus unus, humi pluribus articulis insistens.

Unguis intermedius margine interno dilato, integro.

Cauda brevis.

Arami habitant in paludosis, aquaticis locis Americæ meridionalis ; insectis vermibusque aquaticis victitant ; in paludibus nidificant. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps alongé, brun, tacheté de blanc.

Tête lisse.

Bec plus long que la tête, épais, fendu jusqu'aux yeux, comprimé par les côtés, courbé vers le bout ; mandibule supérieure un peu sillonnée ; l'inférieure droite, un peu anguleuse en dessus.

Narines linéaires, situées dans une rainure.

Langue courte, étroite, pointue.

Lorum nu.

Cou long.

Première rémige courte ; 3e. la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambe à demi emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, alongés, grêles, totalement séparés ; un derrière, portant à terre sur plusieurs articulations.

Ongle intermédiaire entier et dilaté sur son côté interne.

Queue courte.

Les *Courliris* habitent dans les lieux marécageux et aquatiques de l'Amérique méridionale ; vivent de vers et d'insectes aquatiques, et nichent dans les marais. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

** LE COURLIRI CARAU. 1. *A. Carau. A. Vertice, humeris, tectricibus alarum superioribus corporeque subtùs nigricante-fuscis ; ventre albo maculato ; pennis capitis lateribus, gulâ, colli fuscis, marginibus albis ; dorso, uropygio, remigibus rectricibusque purpureo fuscis ; rostro flavo, basi apice nigricante ; pedibus obscurè plumbeis.*

Vertex, épaules, tectrices supérieures des ailes et dessous du corps d'un brun-noirâtre ; ventre tacheté de blanc ; plumes des côtés de la tête, de la gorge et du cou, brunes et bordées de blanc ; dos, croupion, rémiges et rectrices d'un brun-pourpré ; bec jaune, noirâtre à sa base et à sa pointe ; pieds d'une couleur de plomb obscure.

Le nom qu'on a conservé à cet oiseau du Paraguay, est celui sous lequel M. de Azara l'a décrit ; c'est l'expression de sa voix qui est claire, perçante, non-seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit, pour peu que quelque bruit le frappe ; cette voix est si forte, qu'on l'entend d'une demi-lieue. Il remue vivement la queue, lorsqu'il est effrayé ; sa démarche est aisée et légère, son instinct est tranquille et non inquiet. Il vit solitaire, seul ou par couple, se perche au haut des arbres, et fréquente de préférence les terrains argileux ; il n'entre pas dans l'eau, et ne mange ni serpens ni poissons. On assure qu'il cache soigneusement son nid dans les eaux stagnantes, que sa ponte est de deux œufs, et que les petits suivent leur mère aussitôt après leur naissance.

Le dessus de la tête, les épaules, les couvertures supérieures des ailes, le dessous et les côtés du corps sont d'un brun-noirâtre, avec des mouchetures blanches sur le ventre et à l'intérieur des plumes de la jambe ; les côtés de la tête, la gorge, le haut et le derrière du cou, portent des plumes brunes dans leur milieu et blanches sur leurs bords ; le dos, le croupion, les pennes du

pour leurs petits, les nourrissent long-temps, et ne les quittent pas qu'ils ne leur voient assez de force pour se défendre et se pourvoir d'eux-mêmes. Quand ils commencent à voleter hors du nid et à s'essayer dans les airs, ils les portent sur leurs ailes, les défendent dans le danger, et on en a vu, ne pouvant les sauver, préférer périr avec eux, plutôt que de les abandonner.

Les *Cigognes* s'élèvent fort haut et font de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses; elles portent, en volant, la tête roide en avant et les pieds étendus en arrière, comme pour leur servir de gouvernail. Elles paroissent en Alsace dès la fin de février, et en Suisse au mois de mars. Elles arrivent en Allemagne dans les premiers jours de mai; chaque couple revient constamment aux mêmes lieux, se livre aussitôt aux tendres émotions de l'amour, et s'occupe aux travaux qu'exige le berceau de leurs petits. Si le nid est détruit, il le reconstruit de nouveau avec des brins de bois, des joncs et d'autres herbes de marais, qu'il entasse en grande quantité. Il le pose ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois à la cime des plus grands arbres qui sont au bord des eaux, ou à la pointe d'un rocher escarpé. En France, on plaçoit autrefois des roues au haut des toits, pour les engager à y nicher; cet usage subsiste encore en quelques lieux; en Hollande, l'on dispose pour cela des caisses au faîte des édifices. La ponte est de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale jaunâtre, un peu moins gros, mais plus alongés que ceux de l'oie.

La saison du départ est vers la fin d'août; mais avant de passer d'un pays dans un autre, toutes les *Cigognes* qui habitent un certain arrondissement, s'assemblent dans une plaine quelque temps auparavant, et cela une fois par jour; lorsque l'assemblée est complète, on donne l'avis du départ, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du nord. Elles s'élèvent alors toutes ensemble, et en peu de temps se perdent au haut des airs. L'Egypte et la Barbarie paroissent être les lieux où elles se retirent; car à l'automne et en hiver, les plaines de ces contrées en sont couvertes. A leur retour, elles s'avancent assez dans les contrées du Nord, puisqu'on les rencontre en Suède, en Russie et en Sibérie.

Un blanc éclatant règne sur le corps; les plumes scapulaires et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun-noirâtre et d'un noir changeant en violet; les trente pennes des ailes, noirâtres; les plumes du bas du cou, longues, pendantes et pointues; la peau qui entoure les yeux est d'un noir-rougeâtre. Chez les jeunes, le bec est de cette couleur, et le noir des ailes tire au brun. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 365. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 253. pl. enl. n. 866. L'Europe.*

L. 40. E.. P. 30. R. 12.

LA CIGOGNE NOIRE. 2. *C. Nigra. C. Fusca; pectore abdomineque albis; rostro pedibusque rubris.*

Brune; poitrine et abdomen blancs; bec et pieds rouges. (*Pl. 49. n. 2.*)

Cette espèce, moins nombreuse et moins répandue que la précédente, semble fuir les lieux où vit celle-ci, et recherche les pays qu'elle néglige d'habiter. La solitude a des attraits pour la *Cigogne noire;* elle fuit les habitations, ne fréquente que les marais écartés, place son nid dans l'épaisseur des bois, sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Sa ponte est de deux ou trois œufs d'un blanc sale, nuancé de verdâtre, et quelquefois tachetés de brun. Elle est commune dans les Alpes de la Suisse, d'où elle descend sur les bords des lacs les moins fréquentés, y guette sa proie, vole sur les eaux, et quelquefois s'y plonge avec rapidité pour la saisir. Elle se nourrit aussi des herbages des montagnes, de limaçons, de reptiles, de scarabés et de sauterelles. Son vol est très-élevé, et elle s'élève dans les airs à une telle hauteur, qu'elle n'y paroît pas plus grande qu'un moineau. On la trouve, mais rarement, en Pologne, en Prusse et dans plusieurs autres lieux de l'Allemagne, même en Suède. Elle quitte ces contrées lorsque la neige et les glaces la privent de sa nourriture; c'est aux époques de ses émigrations, qu'on la voit en Lorraine, où elle ne fait que passer.

L'œil est entouré d'une peau rouge; le dessus de la tête, le dos, le croupion, les épaules et les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun changeant en violet et en vert-doré; le cou et la gorge, pareils; la poitrine, le ventre et les cuisses, blancs; les pennes des ailes, brunes; les dix primaires avec des reflets verts et violets; la queue, semblable au dos. L'épithète de *noire* qu'on a appliquée à cette *Cigogne*, vient probablement de ce que sa couleur brune paroît de cette couleur sous certain aspect.

Le jeune a le bec, la peau nue des yeux et les pieds d'un vert-olivâtre; les plumes de la tête et du cou, d'un roux-brun, bordé de blanchâtre;

mue, époque à laquelle ils paroissent comme marbrés de brun et de blanc. On prétend que cette *Cigogne* se montre quelquefois en Europe et même en France; mais ne l'auroit-on pas confondue avec notre *Cigogne blanche?* Au reste, ce sont bien deux espèces distinctes, puisque les petits de la dernière ressemblent à leurs père et mère, tandis que ceux du *Maguari* sont totalement bruns dans leur premier âge, et ensuite bruns et blancs, comme on l'a dit ci-dessus. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 369. n. 3 (Cigogne d'Amérique). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 275. L'Amérique méridionale.*

L. 43. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

GRUE, *Grus. Ardea*, Linn. Lath.

Corpus elongatum, cinereo, albo, nigricante varium.

Caput rotundatum; occiput interdùm calvum.

Rostrum longissimum, rectum, crassum, validum, lateratim compressum, acutum, marginibus aut integris aut semi-denticulatis; mandibula superior untrinquè sulcata, suprà convexa.

Nares in rimâ sitæ, convavæ; elliptica, posticè membranâ tectæ, versus medium apertæ.

Lingua carnosa, lata, acuta.

Orbitæ aut plumosæ aut glabræ.

Collum longissimum.

Alæ remigibus 2ª., 3ª., 4ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres, unus posticus; exteriores basi membranâ connexi; hallux apice insistens.

Cauda brevis.

Hæc aves habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Americâ; reptilibus omnibus generis, frumento viridi victitant; in uliginosis nidum struunt; ova 2 pariunt. Pulli recèns nati è nido cedentes.

Corps alongé, varié de cendré, de blanc et de noirâtre.

Tête arrondie; occiput quelquefois chauve.

Bec très-long, droit, épais, robuste, comprimé par les côtés, pointu, à bords entiers ou demi-dentelés; mandibule supérieure sillonnée latéralement, convexe en dessus.

Narines situées dans un sillon, concaves, elliptiques, couvertes d'une membrane en arrière, ouvertes vers le milieu.

Langue charnue, large, pointue.

Orbites emplumées ou nues.

Cou très-long.

2e., 3e., 4e. rémiges les plus longues de

Cuisses posées hors de l'abdomen; jar demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devar derrière; les extérieurs réunis à leur ba une membrane; pouce ne portant à ter sur le bout.

Queue courte.

Ces oiseaux se trouvent en Europe, er que, en Asie et en Amérique; ils vive reptiles de tout genre, de blé vert; cor sent leur nid dans les lieux marécageux. ponte est de deux œufs. Les petits quitt nid dès leur naissance.

LA GRUE PROPREMENT DITE. 1. *G. C*

G. Occipite nudo papilloso, pileo remigi nigris; corpore cinereo; tectricibus aları ternis laceris; rostro virescente-nigro; p nigris.

Occiput nu, papillonacé; dessus de l et rémiges, noirs; corps cendré; couvertu ailes les plus intérieures déchiquetées; be verdâtre; pieds noirs. (*Pl. 181. fig. 3.*)

Cette espèce, qui est répandue dans l'Europe, quitte le Nord à l'automne et verner dans le Sud; on la dit commu Suède, et si nombreuse en Pologne, q paysans sont obligés de se bâtir des hu milieu de leurs champs de blé-sarrasin, l'en écarter. Elle paroît en France à l'aut depuis septembre jusqu'en novembre, ma n'y fait que passer rapidement et y repare mois de mars et d'avril, la traverse pro ment pour se rendre dans le Nord, où e che dans les marais. Sa ponte est de deu bleuâtres. On dit qu'elle a une vie lon que sa chair est délicate, du moins les Ro en faisoient grand cas.

La peau du devant du cou, du front crâne est rouge, et seulement parsemée de ques poils noirs; les plumes du derrière tête et de la nuque sont d'un cendré trè cé; les tempes, d'un blanc qui s'étend cou jusqu'à trois ou quatre pouces; la g une partie du devant du cou, les *lorum* dessous des yeux, d'un cendré-noirâtr grandes pennes des ailes, noires; les pl du corps s'étendent, lorsque les ailes sont au-delà de la queue; leurs moyennes et des couvertures supérieures ont leur côté rieur et leur pointe, pareils aux penne

cette *Grue* est très-défiante, rusée, et se laisse approcher difficilement; le moindre bruit qu'elle entend dans les roseaux l'effarouche. Hors le temps des couvées, l'aspect de l'homme l'épouvante; mais naturellement courageuse, elle ne craint pas les chiens; lorsqu'elle en aperçoit, elle court à eux et les attaque avec furie. Ce moment est le seul favorable pour le chasseur, car elle s'oublie au point qu'elle s'expose à ses coups. C'est au milieu de roseaux impénétrables que la femelle place son nid; ses œufs sont de la grosseur de ceux de l'*Oie*, d'un jaune-verdâtre et tachetés de brun.

A l'exception des dix premières pennes de l'aile et de leurs couvertures, qui sont noires, le reste du plumage est d'une blancheur éclatante; toute la partie nue de la tête est rouge et parsemée de petits poils de la même couleur; l'iris, blanc; le bec, dentelé sur ses bords. La livrée des jeunes est d'un jaune d'ocre un peu blanc par-dessus; la face, les pieds et le bec sont d'un brun-verdâtre; le dessus du cou est jaunâtre. *Pallas, Voyage, tom. 2. p. 714. n. 30. pl. 1 (Grus leucogeranos). S. G. Gmelin, Voyage, tom. 2. pag. 181. pl. 21. Latham, Index, n. 3 (Ardea gigantea). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 13. p. 558. La Sibérie.*

L. 54. E.. P.. R..

* LA GRUE CARONCULÉE. 4. *G. Carunculata. G. Dorso, alis et vertice atro-cæruleis; capite colloque albis; corpore subtùs nigro; rostro mentoque carunculatis; rostro basi ad ⅓ rubro, cætera nigro; pedibus atro-cæruleis.*

Dos, ailes et sommet de la tête, d'un bleu-noir; tête et cou caronculés; bec rouge sur un tiers depuis sa base, noir dans le reste. (*Pl. 53, fig. 3, sous le nom de Héron caronculé.*)

Cette *Grue*, qui habite le midi de l'Afrique, est très rare et remarquable par deux caroncules pendantes sous le bec et revêtues de petites plumes blanches; l'espace qui entoure l'œil est rougeâtre; l'iris, d'un rouge pâle; le dessus de la tête, gris-bleu; le reste de la tête et le cou sont blancs; le dos et les couvertures des ailes, d'un gris-bleu; les pennes alaires, la poitrine et tout le dessous du corps, noirs. *Latham, Synopsis, vol. 3. part. 1. p. 82. n. 49. pl. 78 (Wattled Heron). Idem, Index, n. 53 (Ardea carunculata). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 13. p. 559. L'Afrique.*

L. 60. E.. P.. R..

* LA GRUE A COLLIER. 5. *G. Torquata. G. Capite nudo, papilloso collarique rubris; corpore cinereo; caudâ rostroque nigris; pedibus nigricantibus.*

Tête nue, papillonacée, et collier, rouges; corps cendré; queue et bec noirs; pieds noirâtres. (*Pl. 48. n. 4.*)

Les Grandes-Indes sont la patrie de cette *Grue*, dont le haut du cou est orné d'un collier rouge, bordé de blanc dans sa partie inférieure; toute la tête, nue et gris-rougeâtre; les pennes des ailes et de la queue sont noires, et le reste du plumage est gris-bleuâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 307. pl. enl. n. 865. Les Grandes-Indes.*

L. 51. E.. P.. R..

* LA GRUE ANTIGONE ou DES INDES ORIENTALES. 6. *G. Antigone. G. Capite nudo, papilloso collarique rubris; corpore cinereo; remigibus primoribus nigris; rostro virescente-flavo, apice obscuro; pedibus rubris.*

Tête nue, papillonacée, et collier, rouges; corps cendré; rémiges primaires noires; bec jaune-verdâtre, obscur à sa pointe; pieds rouges. (*Pl. 48. n. 5.*)

Cette *Grue* n'habite pas seulement dans les Grandes-Indes, car on la retrouve dans les déserts Mongoliens et près le lac Baïkal, dans les plaines qui sont aux environs des rivières Ossou et Argun; l'on en voit un très-grand nombre au nord de Calcutta.

Le bec est dentelé sur ses bords; l'iris, d'une teinte rougeâtre; la peau nue du sommet de la tête, blanche; une tache de cette couleur vers les oreilles; le reste de la tête et une petite partie du cou sont couverts d'une peau rouge; des poils noirs bordent cette peau autour de la base du bec, sur la gorge et la partie postérieure de la tête; le reste du cou est garni de plumes blanches et cendrées à leur extrémité; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont cendrés, mais d'une nuance plus claire sur les autres parties du corps; les pennes primaires des ailes, noires; les secondaires sont pointues et dépassent la queue.

Latham rapproche de cette espèce, comme une variété, une *Grue* qui se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud. Elle a le bec et le devant de la tête jaunes; le reste de la peau, rouge; l'iris, d'un orangé pâle; la gorge, couverte de poils noirs; le plumage, généralement d'un bleu pâle terne; les ailes, la queue et les pieds, noirs.

manger, et suivre quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil.

Cette espèce, dont on a vu plusieurs individus vivans en France, dont l'un, qui y étoit né, a vécu vingt-quatre ans, se trouve dans diverses parties de l'Afrique et de l'Asie; elle est assez commune en Egypte, où elle arrive dans le temps des inondations du Nil; elle paroît vers Constantinople au mois d'octobre, et on la rencontre encore dans la partie méridionale des mers Noire et Caspienne, de même qu'aux environs du lac Baïkal. Elle se tient ordinairement près des fleuves et dans les lieux marécageux.

Elle a le sommet de la tête d'un cendré clair; le reste de cette partie, la gorge et le devant du cou, en dessous, noirs; l'autre partie du cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les flancs, le haut des jambes, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes et celles de la queue, d'un cendré-bleu; de l'angle extérieur des ailes part un petit faisceau de plumes blanches, longues de trois pouces dix lignes, très-flexibles, pendantes en arrière, et flottantes au moindre mouvement de l'oiseau; le bas du devant du cou est couvert de plumes longues, noires et se terminant en pointe, très-flexibles, dont quelques-unes ont jusqu'à neuf pouces de long et tombent sur la poitrine; les pennes des ailes sont cendrées, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur; le reste est noirâtre; les secondaires sont pareilles aux couvertures; les plus proches du corps forment, par leur longueur et leur épaisseur, des touffes flexibles et pendantes, qui, lorsque l'aile est pliée, s'étendent jusqu'à l'extrémité des plus grandes rémiges; la queue est d'un cendré-bleu et terminée de noirâtre; l'iris, d'un rouge vif. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 388. n. 12 (Grue de Numidie). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 313. pl. enl. n. 241. L'Afrique.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

* L'ANTHROPOÏDE dit L'OISEAU ROYAL. 2. *A. Pavonina. A. Cristâ setosâ erectâ; temporibus palearibusque binis nudis; rostro fuscescente; pedibus obscuris.*

Huppe composée de soies, droite; tempes et deux fanons nus; bec roussâtre; pieds obscurs. (*Pl. 48. n. 2.*)

Cette espèce habite en Afrique, sur la côte occidentale, au Sénégal, en Guinée et au Cap-Vert, où elle est à demi domestique, car elle vient prendre sa nourriture dans les basses-cours avec la volaille. Elle se perche en plein air pour dormir; on prétend même qu'elle imite le cri du *Paon*, ce qui, joint à l'analogie de leur aigrette, lui a fait donner le nom de *Paon marin* ou de *Paon à queue courte*. Son cri ressemble beaucoup à celui de la *Grue*; son ton, qu'on exprime par le mot *clangor*, est assez semblable aux accens rauques d'une trompette ou d'un cor; ce cri est bref et réitéré, lorsqu'elle a besoin de nourriture, et exprime son inquiétude et son ennui; elle le fait entendre le soir, lorsqu'elle cherche à se gîter. Elle a encore une autre sorte de voix, comme un grognement ou glouissement intérieur, *cloque, cloque*, semblable à celui d'une poule couveuse, mais plus rude. . . .

Elle se nourrit d'insectes, de vers de terre et de poissons; ces derniers sont pour elle un régal; elle aime aussi à se baigner. L'*Oiseau royal* est en grande vénération parmi les Africains, et personne n'ose tirer dessus; c'est un de leurs fétis; lorsque les nègres le voient voler, ils crient après lui, et l'appellent le *Héraut des fétis*, parce qu'il fait avec ses ailes un certain bruit désagréable, comme s'il donnoit du cor.

Cet oiseau, remarquable par un port noble, par une taille élevée et un bouquet de soies épanouies sur le sommet de la tête, doit à cette couronne le nom d'*Oiseau royal*; un large oreillon, d'une peau membraneuse, large sur la tempe, d'un rouge vif sur la joue, enveloppe la face, descend presque sur le bec, et se termine en un fanon pendant sur la gorge; le front est rond, avancé et couvert d'un duvet noir, fin, serré comme du velours; des brins touffus, de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale, composent l'aigrette qui, épanouie, paroît plus grosse que la tête; chaque brin est hérissé de très-petits filets, à pointe noire et terminés par un petit pinceau de la même couleur; l'iris est d'un blanc pur; le cou et tout le corps sont d'un cendré clair brunâtre; les plumes du cou, longues et étroites; celles du dos, larges et pointues; les premières pennes des ailes et celles de la queue, noires; les secondaires, d'un roux-brun et s'étendant au-delà du croupion; les couvertures, blanches; celles qui recouvrent les pennes primaires, d'un jaune pâle. La femelle se distingue du mâle par des oreillons fort petits, et par la couleur noire, qui partout remplace la teinte bleuâtre du mâle. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 515. n. 1. Buffon, pl. enl. n. 265. L'Afrique.*

L. 48. E.. P.. R..

XCIV^e. GENRE.

IS, *Ibis. Tantalus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput interdùm cristatum.

Rostrum capite longius, basi crassum, dein subgracile, sulcatum, subcylindricum, arcuatum, apice læve, rotundatum et obtusum; mandibula superior versus apicem crenata.

Nares lineares, in sulco sitæ.

Lingua triangularis, brevissima, lævis, crassa, cartilaginea, basi fimbriata.

Collum elongatum.

Ala remige 1^a. omnium longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, basi membranâ connexi; posticus unus, humi incumbens.

Cauda brevis.

Hæc aves habitant in Europâ, Asiâ, Americâ uliginosis, maritimis locis; insectis aquaticis, piscibus victitant; alia nidum in terrâ struunt, alia in arboribus; ova 4 pariunt. Primarum pulli recèns nati è nido discedunt; secundarum in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps alongé, peint de diverses couleurs.

Tête quelquefois huppée.

Bec plus long que la tête, épais à la base, ensuite un peu grêle, sillonné, presque cylindrique, arqué, à pointe lisse, arrondie et obtuse; mandibule supérieure munie vers le bout de deux échancrures.

Narines linéaires, situées dans un sillon.

Langue triangulaire, très-courte, lisse, épaisse, cartilagineuse, frangée à son origine.

Cou alongé.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur plusieurs articulations.

Queue courte.

Ces oiseaux habitent dans les lieux marécageux de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Australasie; vivent d'insectes aquatiques et de poisson. Les uns nichent à terre, les autres sur les arbres; leur ponte est de quatre œufs. Les petits des premiers quittent le nid après leur naissance; ceux des seconds sont nourris dans leur berceau, et n'en sortent qu'en état de voler.

L'IBIS VERT. 1. *I. Falcinellus. I. Facie nigrâ; alis caudâque violaceis; rostro virescente-nigris; pedibus virescente-fuscis.*

Face noire; ailes et queue violettes; bec noir-verdâtre; pieds brun-verdâtres. (*Pl. 65. fig. 4.*)

On rencontre cet *Ibis*, non-seulement en Europe, mais encore en Sibérie, de même qu'en Egypte, où l'a vu M. Savigny, qui l'appelle *Ibis noir*, parce qu'en effet il semble être de cette couleur sous un certain aspect. C'est ainsi que les Arabes le voient, en disant que cet oiseau est tout noir; ils lui donnent le nom d'*Hareeç*, et les Egyptiens celui de *Leheras* ou *Ieheras*. Il se plaît dans cette contrée autant que l'*Ibis blanc*, et s'y trouve en plus grand nombre. Ces deux oiseaux y étoient également honorés, et tous les deux n'y sont que de passage; l'*Ibis vert* y arrive après l'autre, et s'en retourne plus tard. On a remarqué que celui-ci fréquente, à une certaine époque de l'année, les taillis arrosés; ce qui, joint aux rapports que présente tout son ensemble avec l'*Ibis des bois* de Cayenne, peut faire soupçonner qu'ils sont de la même espèce, ou au moins deux races très-voisines. Le plumage de cet *Ibis* variant depuis le premier âge jusqu'à l'âge avancé, il est résulté un grand nombre de variétés, qui ont donné lieu à quelques espèces purement nominales.

Le *Tantalus igneus* que S. G. Gmelin a vu sur les bords du Tanaïs, est dans l'âge avancé. Son plumage est alors peint des plus riches couleurs, à reflets éclatans, bleus, noirâtres, vert-dorés et rouge-vineux; la tête et le cou sont noirs; les pennes des ailes et de la queue, vert-dorées; les parties inférieures, d'un marron-noirâtre.

Dans un âge moins avancé, il est d'un beau marron foncé sur la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos; le dessus de cette partie, des ailes et de la queue, d'un vert-bronzé ou doré, selon les reflets de la lumière.

Le *Tantalus viridis* est un individu dans sa première année; il a dix-sept pouces et demi de longueur totale; les plumes de la tête, brunes et bordées de blanchâtre; la gorge et le haut du cou, en devant, d'un brun qui tire un peu au marron, et chaque plume est bordée comme celles de la tête; le reste du cou, d'une couleur uniforme; la poitrine, le ventre, le haut des jambes et les couvertures inférieures de la queue, d'un cendré-brun, avec quelques reflets d'un vert-doré sur l'estomac; le dos, le croupion,

les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un vert-doré obscur, changeant en une couleur de cuivre rosette assez brillante; les pennes, d'un vert foncé, à reflets plus sensibles sur les secondaires; le bec, brun, et les pieds, noirâtres. *Brisson, Ornithol. tom. 5. pag. 326. n. 4* (*Courlis vert*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 29. pl. enl. n. 819* (*Courlis d'Italie*). *Latham, Index, n. 4* (*Tantalus falcinellus*). *L'Europe.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

** L'IBIS ACALOT. 2. *I. Mexicana. I. Facie rubescente; capite colloque obscuro, albo, viridi paucoque flavo variis; dorso uropygioque nigris; pectore et abdomine fuscis; caudâ remigibusque viridi-æneis; rostro cærulescente; pedibus nigris.*

Face rougeâtre; tête et cou obscurs, variés de blanc, de vert et d'un peu de jaune; dos et croupion noirs; poitrine et abdomen bruns; queue et rémiges d'un vert d'airain; bec bleuâtre; pieds noirs.

Acacalotl est le nom sous lequel Fernandez a décrit cet oiseau du Mexique, qui se tient sur les bords des lacs et des étangs. Il a le bec courbé en arc, long de deux palmes et médiocrement grêle; le devant de la face, jusqu'à l'angle extérieur des yeux, dénué de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; caractères qui ont paru suffisans pour classer cet oiseau dans le genre *Ibis*, quoiqu'on ne l'ait pas vu en nature; le reste de la tête et le cou sont revêtus de plumes brunes, blanches et vertes, et de quelques-unes d'une teinte qui tire sur le jaune; un mélange de vert et de noirâtre est sur le dos et le croupion; les plumes des parties inférieures sont brunes et rouges; les couvertures supérieures des ailes, vertes; les pennes, d'un vert éclatant, à reflets dorés et violets; l'iris est d'un rouge de sang.

Le *Curucau afeitado*, que M. de Azara soupçonne être l'*Acacalotl* de Fernandez, paroît être un individu plus avancé en âge que le précédent. Il a la partie nue de la tête et le tarse rougeâtres; le bec, d'une couleur d'olive claire; l'iris, brun; tout le plumage, noir, avec des reflets violets sur le corps; d'autres, d'un vert foncé sur les ailes et la queue. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 333. n. 7* (*Courlis varié du Mexique*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 8. p. 45. Le Mexique.*

L. 17 ½. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS A AILES CUIVRÉES. 3. *I. Chalcoptera. I. Capite, collo, pectore ventreque griseis; dorso, tectricibus alarum majoribus fusco-griseis æneis; minoribus viridibus nitentibus, violaceo mutantibus; pedibus rubris.*

Tête, cou, poitrine et ventre, gris; dos, grandes couvertures supérieures des ailes, d'un gris-brun bronzé; petites, d'un vert brillant, changeant en violet; pieds rouges.

Cet *Ibis*, qui se trouve en Afrique, particulièrement au Sénégal, a le bec long de quatre pouces; les pieds, courts; la queue, carrée à son extrémité; les yeux, entourés d'une peau nue d'un rouge-sanguin, ainsi que l'arête du bec; la tête, d'un gris uniforme; le cou, la poitrine et le ventre, de deux nuances grises; une raie blanche et étroite partant de l'oreille et descendant sur les côtés du cou; le dos, les grandes couvertures supérieures des ailes, d'un gris-bleu bronzé; les petites, d'un vert lustré, changeant en violet clair; l'extérieur des moyennes, d'une couleur bronzée; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un gris à reflets verdâtres; les grandes pennes des ailes et celles de la queue, d'un beau bleu changeant en violet foncé; la partie nue des jambes, brune. Cet individu est dans la belle collection de M. le comte de Riocour. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 16. p. 9. L'Afrique.*

L. 28. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS BLANC ou SACRÉ. 4. *I. Religiosa. I. Alba; capite colloque superiore fuscis; dorso postico remigibusque nigris; rostro suprà viridi, subtùs nigro; pedibus atris.*

Blanc; tête et haut du cou bruns; bas du dos et rémiges noirs; bec vert en dessus, noir en dessous; pieds de cette couleur.

C'est à Bruce, illustre voyageur anglais, que l'on doit la connoissance exacte de cet *Ibis*, au sujet duquel on n'étoit pas d'accord, parce qu'on ne le voyoit plus dans les mêmes contrées qu'autrefois, et c'est à M. Savigny, qui l'a observé en Egypte, que nous devons les détails les plus intéressans sur cet oiseau. Il porte, dans la Basse-Ethiopie, le nom arabe *Abou-Hannès*, c'est-à-dire, *Père de Jean*, parce qu'il paroît en plus grand nombre vers la fête de Saint-Jean, époque à laquelle les pluies commencent en Abyssinie, et où des volées innombrables d'oiseaux aquatiques se réunissent sur les bords du Nil.

Ces *Ibis sacrés* ne sont point relégués en Ethiopie, comme le pensoit Bruce; ils se trouvent

vent dans la Basse-Egypte pendant une partie de l'année; mais ils n'y portent pas le nom d'*Abou-Hannès* comme en Ethiopie, et on l'y distingue sous une autre dénomination, qui exprime la courbure de son bec; car les Arabes l'appellent *Mengel*, *Abou-Mengel*, ce qui signifie *la Faucille*, ou, à la lettre, *le Père de la Faucille*. Il ne s'arrête en Egypte que peu de temps, ne s'approche pas du Caire, dont les environs sont trop arides et trop fréquentés, et se tient peu le long des fleuves. M. Savigny n'a pu examiner ces oiseaux attentivement que dans les environs de Damiette et de Menzabé, et ne les a retrouvés en certain nombre que près de Kafr-Abou-Saïd, sur la rive gauche du Nil, à trois mille mètres de ce fleuve, dans de grandes inondations qui s'étendoient jusqu'au lac Burlos.

L'*Ibis blanc* vit quelquefois isolément, quelquefois par petites troupes de huit à dix; il a le vol pesant et élevé, et jette de temps en temps des cris très-bas et très-rauques. Ces oiseaux restent des heures entières sur les terres nouvellement abandonnées par les eaux, au même endroit, occupés sans cesse à fouiller la fange avec leur bec. Il se tiennent assez constamment pressés les uns contre les autres. On ne les voit jamais, comme nos *Courlis*, s'élancer et courir avec rapidité, mais ils vont toujours pas à pas.

Selon le rapport des habitans, cette espèce arrive lorsque le Nil commence à croître; leur nombre semble augmenter comme les eaux du fleuve, pour diminuer ensuite avec elles, et on n'en voit plus lorsque l'inondation est passée. Quand les inondations font des progrès, que les eaux deviennent plus profondes et s'étendent chaque jour, les *Ibis* sont obligés de refluer vers des terres plus élevées; ils approchent alors du Nil, viennent autour des villages, où ils se posent dans les rizières, les luzernes, le long des canaux, et sur les petites digues dont on environne la plupart des terrains cultivés. Lorsque les eaux, parvenues au terme de leur accroissement, baissent ensuite et se retirent peu à peu, les *Ibis* les suivent et ne s'en éloignent de même que lentement. Les coquillages fluviatiles que les *Ibis* préfèrent en Egypte, sont les univalves de plusieurs genres, des planorbes, des ampullaires, des cyclostomes, etc.

Cet *Ibis*, que l'on rencontre aussi au Sénégal et dans d'autres contrées de l'Afrique, a été vu près de Perpignan. Il a, après quelques mues, une partie de la tête et du cou nus; mais avant, les joues, le bas du cou et la gorge entière sont couverts de plumes petites, rares et comme semées sur la peau, qu'elles ne recouvrent qu'imparfaitement; le dessus de la tête et la nuque sont revêtus de plumes plus grandes, mieux fournies, assez longues à l'occiput pour y former une sorte de huppe, si l'oiseau avoit le pouvoir de les relever; ces plumes, celles du sommet de la tête, des joues et du derrière du cou sont d'un noir à reflets, et quelques-unes ont une bordure blanche; celles de la gorge sont de cette dernière couleur; mais dans un âge plus avancé, à l'époque où ces parties n'ont plus de plumes, la peau nue perd peu à peu sa couleur naturelle, pour en prendre une qui tire sur le noir; l'extrémité des ailes est de cette teinte; les grandes pennes sont terminées par un noir-cendré luisant, dans lequel le blanc forme des échancrures obliques; les secondaires ont leur extrémité d'un beau noir à reflets verts et violets; les troisième et quatrième pennes internes sont entièrement de ce noir, et les barbes en deviennent, avec l'âge, si excessivement longues et effilées, qu'elles couvrent tout le croupion et cachent encore une partie de la queue, dont les pennes sont blanches, de même que le restant du plumage.

Nota. Ce n'est point l'*Ibis blanc* de Brisson; de Buffon c'est le *Tantale solleikel. Bruce, Voy. aux sources du Nil, tom. 5. p. 102 (Abou-Hannès). Latham, Index, n. 12 (Tantalus æthiopicus). Savigny, Hist. naturelle et mythologique de l'Ibis. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 16. p. 9. L'Afrique.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

* L'Ibis blanc d'Amérique. 5. *I. Alba. I. Facie rubrâ; corpore albo; alarum apice viridibus; rostro pedibusque rubris.*

Face rouge; corps blanc; extrémité des ailes verte; bec et pieds rouges. (*Pl. 65. fig. 3.*)

Catesby est le premier qui ait décrit cet *Ibis*, que l'on rencontre dans les Florides, à la Louisiane et quelquefois dans la Guyane; il ne fait que paroître dans les Carolines, y arrive au commencement de l'automne, fréquente les terres basses et marécageuses, y reste environ six semaines, et disparoît ensuite jusqu'à l'année suivante.

Le tour des yeux et le devant de la tête sont d'un rouge pâle; tout le plumage est blanc, à l'exception des quatre premières pennes des ailes, qui sont d'un bleu d'acier poli et foncé à quatre

pouces de distance de leur origine. La femelle ne diffère pas du mâle, et ces oiseaux ont la chair et la graisse d'un jaune-safran. *Catesby, Carol. tom.* 1. *pl.* 82 (*White curlew*). *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 339. *n.* 10 (*Courlis blanc du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 41. *pl. enl. n.* 915 (*Ibidem*). *L'Amérique.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS DES BOIS. 6. *I. Sylvatica. I. Facie obscurè rubescente; corpore nigro viridi nitente; rostro virescente; pedibus fuscescente flavis.*

Face d'un rougeâtre obscur; corps noir à reflets d'un vert brillant; bec verdâtre; pieds d'un jaune rembruni.

Les habitans de Cayenne ont imposé à cet oiseau le nom de *Flammant des bois*, parce qu'il vit dans les forêts, le long des ruisseaux et des rivières, et ne fréquente point les bords de la mer. Sa voix est forte, et c'est principalement lorsqu'il se perche le soir, qu'il fait entendre un cri qui exprime *coua, coua, coua;* sa voix alors s'affoiblit par degrés; il prononce d'un ton bas et grave *co, co, co,* et il continue à jaser ainsi, toujours en baissant de ton, jusqu'à ce qu'il s'endorme; si on le fait lever, il va chercher un autre arbre et reprend son premier cri.

Cet oiseau, qui dans son plumage présente une grande analogie avec l'*Ibis vert*, a la base du bec, la peau nue qui entoure les yeux, d'un rouge-noirâtre; le plumage, d'un vert très-foncé, qui de loin paroît noir, et qui de près offre des reflets bleuâtres et verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; des reflets bronzés sont sur le dos, et d'un lustre pourpré sur le bas du cou et sur le ventre; quelques individus ont du noir sur le milieu des plumes de la nuque et du sommet de la tête. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 42 (*Courlis des bois*). *pl. enl. n.* 820 (*Courlis vert de Cayenne*). *Latham, Index, n.* 3 (*Tantalus cayanensis*). *L'Amérique méridionale.*

L. 22. E.. P.. R..

* L'IBIS BRUN. 7. *I. Fuscata. I. Orbitis virescentibus; corpore rufo-fusco; rostro virescente; pedibus miniatis.*

Orbites verdâtres; corps brun-roux; bec verdâtre; pieds d'un rouge-vermillon. (*Pl. 66. fig.* 2.)

Le plumage de cette espèce, que Sonnerat a trouvée dans les îles Philippines et de Luçon, est généralement brun-roux; les yeux sont entourés d'une peau nue de couleur verdâtre; l'iris est couleur de feu. *Sonnerat, Voyage, p.* 85. *pl.* 47. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 31 (*Courlis brun de l'île de Luçon*). *Latham, Index, n.* 18 (*Tantalus manillensis*). *Les Grandes-Indes.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS BRUN A FRONT ROUGE. 8. *I. Fusca. I. Facie rubrâ; corpore fusco, subtùs albo; rostro pedibusque rubris.*

Face rouge; corps brun, blanc en dessous; bec et pieds rouges.

Selon Catesby, qui a fait connoître cet oiseau, il arrive dans la Caroline avec l'*Ibis blanc* et en part à la même époque; mais il n'est pas aussi commun. On l'appelle aux Florides *Courlis espagnol*, et à la Guyane *Flammant gris*; il se nourrit principalement d'écrevisses, dont il sonde les trous, et qu'il pince et tire dehors avec son fort et long bec. Des naturalistes le regardent comme un jeune *Ibis blanc*; cependant, quoiqu'il soit de la même grandeur, quoiqu'ayant le même genre de vie que celui-ci, on peut soupçonner que c'est une espèce particulière, puisque Bartram, qui l'a observé aux Florides, confirme ce fait avancé par Catesby.

Au reste, il a le devant de la tête et du cou d'un gris-brun; le croupion et le ventre, blancs; le dos, les ailes et la queue, de couleur brune; la chair et la graisse jaunes. *Catesby, Carol. tom.* 1. *pl.* 83 (*Brown curlew*). *Latham, Index* (*Tantalus fuscus*). *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 341. *n.* 11 (*Courlis brun du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 42. *L'Amérique.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS A COU BLANC. 9. *I. Albicollis. I. Capite colloque rufo-albis; corpore fusco, griseo undulato et viridi nitente; rostro nigro; pedibus rubris.*

Tête et cou d'un blanc-roux; corps brun, ondé de gris et de vert brillant; bec noir; pieds rouges.

Nous réunissons, comme l'a fait Sonnini, cet *Ibis* de Cayenne et le *Mandurria* ou *Curucau* du Paraguay, décrit par M. de Azara. Le dernier nom est celui que les Guaranis ont imposé à toutes les espèces de son genre, et s'applique particulièrement à cet *Ibis*, parce que son cri exprime souvent ce mot quand il vole,

d'un noir-bleu ; petites rectrices violettes ; bec rouge en dessus, noir en dessous et à sa pointe ; pieds noirâtres.

Le nom conservé à cet oiseau est celui qu'il porte au Cap de Bonne-Espérance, où l'a observé Sparrman, qui dit qu'on l'appelle aussi *Hadelde*, d'après son cri. Il se nourrit principalement de plantes bulbeuses et de racines qu'il arrache très-facilement et très-vîte avec son bec un peu retors ; il est défiant et sans cesse sur ses gardes ; aussi l'approche-t-on difficilement. Il passe la nuit sur les arbres.

Le bec est long de cinq pouces ; le cou et les jambes sont d'un gris-cendré, avec une légère teinte verte et un peu jaunâtre sur le dessus de la première partie ; les ailes, d'un brun tirant sur le noir en dessus, et noirâtres en dessous ; leurs couvertures, violettes ; la queue est en forme de coin et longue d'environ dix pouces. Le bec un peu retors de cet oiseau, semble indiquer que ce n'est pas un véritable *Ibis* ; de plus, Sparrman ne fait nulle mention de la peau nue que tous les *Ibis* ont autour de l'œil. *Sparrman, Voyage. Latham, Index, n.* 23 (*Tantalus hagedash*). 2.e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 19. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'Ibis huppé. 12. *I. Cristata. I. Facie pallidâ ; capite, colli parte, caudâ et crisso nigris ; cristâ occipitis longâ pennis partim albis, partim nigris ; corpore ferrugineo ; alis exalbidis ; rostro pedibusque fuscescente-flavis.*

Face pâle ; tête, partie du cou, queue et ses couvertures inférieures noires ; plumes de la huppe de l'occiput en partie blanches, en partie noires ; corps ferrugineux ; ailes blanchâtres ; bec et pieds jaune-brunâtres. (*Pl. 66. fig. 3.*)

On trouve à Madagascar un *Ibis* qui se distingue de ses congénères par une belle touffe de plumes longues, partie blanches, partie vertes, qui orne sa tête et qui se jette en arrière sous la forme d'un panache ; le front et le haut du cou sont verts ; le reste de cette partie, le dos et le devant du corps, d'un blanc roux-marron ; les ailes blanches ; les yeux, entourés d'une large peau nue ; tel est le mâle, dont la femelle diffère en ce qu'elle est plus petite, qu'elle porte une huppe plus courte, que ses couleurs sont moins pures, et en ce qu'une teinte grise est répandue sur ses ailes et mêlée avec la couleur brune de son plumage. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *pag.* 33. *pl. enl. n.* 841 (*Courlis huppé de Madagascar*). *Latham, Index, n.* 20 (*Tantalus cristatus*). *L'Afrique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

** L'Ibis koko. 13. *I. Coco. I. Facie flavescente ; corpore albo ; alis ad apicem usque albis ; remigibus tribus extimis apice suprà nigro ; rostro flavo ; pedibus carneo-pallentibus.*

Face jaunâtre ; corps blanc ; ailes blanches jusqu'à leur pointe ; les trois rémiges les plus éloignées, noires en dessus à leur extrémité ; bec jaune ; pieds d'une couleur de chair pâle.

Cet oiseau tire son nom *Koko*, d'un cri rauque qu'il fait entendre sans cesse, et qui semble exprimer ces deux syllabes. On le trouve dans les îles Caraïbes, où on l'appelle *Pêcheur*, parce qu'il se nourrit de poissons.

Latham soupçonne que ce n'est qu'une variété de l'*Ibis blanc* d'Amérique, auquel il ressemble par les couleurs, excepté sur les ailes, la tête et le bec. *Jacquin, Beyt. pag.* 13. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 15 (*Tantalus coco*). 2.e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 19. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R..

* L'Ibis a masque noir. 14. *I. Melanopis. I. Facie unguibusque nigris ; vertice fulvo ; collo et pectore flavescentibus ; pennis dorsi, scapularibus et tectricibus alarum, fasciâque pectorali cinereis, margine fuscis ; remigibus et caudâ virescente-nigris ; rostro atro ; pedibus rubris.*

Face et ongles noirs ; *vertex* fauve ; cou et corps jaunâtres ; plumes du dos, scapulaires, couvertures des ailes et bande pectorale cendrées et bordées de brun ; rémiges et queue d'un noir-verdâtre ; bec noir ; pieds rouges. (*Pl. 65, fig. 2, sous le nom d'Ibis à face noire.*)

Forster a trouvé cet oiseau à l'île du nouvel An, près la terre des Etats. La peau nue et ridée de la tête, et l'espèce de poche plissée et dénuée de plumes, qui pend sous la base du bec, sont noires ; le sommet de la tête et le cou, fauves ; les plumes du dessus de la dernière partie, plus longues que les autres ; le dos et les couvertures supérieures des ailes, cendrées ; la poitrine porte une zône transversale de la même couleur ; le reste du plumage est d'un noir-verdâtre. *Latham, Synopsis, tom.* 3. *part.* 1. *p.* 108. *n.* 5. *pl.* 79 (*Black faced Ibis*). *Idem, Index, n.* 5 (*Tantalus melanops*). 2.e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 20. *L'île de Noël.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

** L'IBIS MATUITI. 15. *I. Grisea. I. Facie unguibusque nigris; occipite et cervice griseis; corpore albido; dorso inferiore, uropygio, remigibus caudâque virescente-nigris; rostro spadiceo; pedibus rubescentibus.*

Face et ongles noirs; occiput et nuque gris; corps blanchâtre; bas du dos, croupion, rémiges et queue d'un noir-verdâtre; bec rouge-brun; pieds rougeâtres.

Il n'est pas certain que cet oiseau du Brésil appartienne à ce genre; il faut donc le voir en nature pour s'assurer de la place qui lui convient. Marcgrave et Pison le disent semblable, en petit, au *Curicaca*, lequel s'éloigne de l'*Ibis* par le caractère du bec. Ainsi donc, nous nous bornerons à l'indiquer ici, comme le fait Buffon.

Il est à peu près de la grosseur d'une poule; la partie nue de la tête, noire; le reste de cette partie et le cou, gris; le dos, la poitrine, le ventre, le haut et les côtés des jambes, les scapulaires, les couvertures inférieures des ailes et de la queue, blanchâtres; le croupion et les tectrices supérieures de la queue, d'un noir-verdâtre; les couvertures des pennes des ailes, de cette teinte et blanches; les pennes primaires et la queue, d'un noir-verdâtre en dessus et noires en dessous; les moyennes, blanchâtres. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 337. n. 9* (*petit Courlis d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 46* (*Matuiti des rivages*). *Latham, Index, n. 7* (*Tantalus griseus*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS NANDAPOA ou CANGUI. 16. *I. Nandapoa. I. Alba; capite colloque anticè nudis; remigibus rectricibusque nigris; rostro basi nigrâ, apice olivaceo, reliquo olivaceo nigricanteque marmorato; pedibus cinereis.*

Blanc; tête et cou nus; rémiges et rectrices noires; bec de cette couleur à sa base, olivâtre à sa pointe, marbré de cette teinte et noirâtre dans le reste; pieds cendrés.

Le nom brasilien de cet oiseau est *Nhandapoa*, et on lui donne dans quelques contrées celui de *Jabiru guacu*, où le vrai *Jabiru* n'est pas connu; comme il lui ressemble, c'est ce qui a donné lieu de confondre ces deux oiseaux; mais il est beaucoup plus petit, et en diffère par son bec plus court, arqué en en bas et obtus à sa pointe, ce qui en fait un *Ibis*. Il a la tête et le haut du cou dénués de plumes et recouverts seulement d'une peau écailleuse; sur le sommet de la première partie, un bourrelet osseux, d'un blanc-grisâtre; les yeux noirs; les oreilles longues et très-ouvertes; le cou long de dix pouces; les jambes, de huit; les tarses, de six; les plumes du bas du cou, un peu longues et pendantes; les pennes des ailes et de la queue, noires, avec un reflet d'un beau rouge dans les rémiges; le reste du plumage est blanc.

Sonnini rapproche du *Nandapoa*, le *Cangui* du Paraguay, décrit par M. de Azara, ce qui ne nous paroît pas sans fondement; ce dernier nous présente les plus grands rapports. Il a le bec long de sept pouces et demi; les ailes et la queue, noires; le reste du plumage, blanc. La membrane qui réunit le doigt intermédiaire aux latéraux est de couleur de paille; le bec est fort, aussi dur qu'un os, droit, sur cinq pouces et demi de longueur, et le reste légèrement courbé, avec sa pointe obtuse.

Quelques naturels du Paraguay lui appliquent l'épithète de *floxo* (paresseux). On le trouve ordinairement seul ou seulement deux ensemble; cependant les *Cangais* se réunissent quelquefois en troupes de soixante et plus. Ils ne sont ni défians ni farouches, et ils se laissent plus facilement approcher que les *Jabirus*. On les voit souvent à une très-grande hauteur dans les airs, et ils se perchent sur les arbres; ils fréquentent plus volontiers les eaux stagnantes que les rivières, et surtout les terrains argileux et inondés; ils y enfoncent leur bec un peu ouvert, pour saisir, sans les voir, les anguilles qui s'y trouvent. Quand ils marchent, leur queue est cachée par les ailes, de sorte qu'à une certaine distance, ils paroissent tout blancs. Des cinq individus tués par M. de Azara, deux avoient la tête et un pouce du cou dégarnis de plumes et laids, parce qu'on ne voyoit point de peau sur la tête, dont l'os sembloit à nu, et que la peau du cou étoit remplie d'exfoliations dégoûtantes. Les trois autres avoient quelques plumes courtes et d'un blanc sali par l'argile sur les côtés de la tête et le haut du cou. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 3. p. 122. n. 344. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p. 20. L'Amérique méridionale.*

L. 33. E.. P.. R. 12.

** L'IBIS NOIR. 17. *I. Nigra. I. Corpore nigro; facie, rostro pedibusque rubris.*

Corps noir; bec et pieds rouges.

Suivant Belon, on trouve cet *Ibis* en Egypte;

mais selon M. Savigny, il s'y montre si rarement, qu'on n'en a pas seulement la plus légère idée, et que dans le cours de trois années, ni lui ni personne n'y en a vu d'autres que l'*Ibis blanc* et son *Ibis noir*, qui est notre *Ibis vert*. Au contraire, cette espèce est très-nombreuse dans les marais qui sont aux environs du Volga, et il porte le nom de *Karavaikr* sur les bords de l'Iack. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 347. n. 13 (Ibis). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 17. Latham, Index, n. 13 (Tantalus niger). L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS ROUGE. 18. *I. Rubra. I. Corpore sanguineo; alarum apicibus nigris; facie, rostro pedibusque rubris.*

Corps couleur de sang; ailes noires à leur pointe; face, bec et pieds rouges. (*Pl. 65. fig. 4.*)

On rencontre cet *Ibis* dans la plupart des contrées chaudes de l'Amérique; il porte au Brésil le nom de *Guara*, et à Cayenne celui de *Flammant*. Il vit en société de ses semblables, soit qu'il vole, soit qu'il cherche sa nourriture sur les terres basses et les plages de vases qui avoisinent la mer et les fleuves. On ne l'y voit que le matin et le soir, et il se retire pendant la chaleur du jour dans les criques, s'y tient au frais sous les palétuviers, les quitte vers les trois ou quatre heures et y revient pour la nuit. Il commence à couver en janvier et finit en mars; il dépose ses œufs dans les grandes herbes qui croissent sous les palétuviers ou dans les broussailles, sur quelques bûchettes rassemblées. Les œufs sont verdâtres; les jeunes ne sont point farouches, aussi les prend-t-on aisément à la main; ils s'habituent facilement à vivre en domesticité et s'accommodent volontiers de tout ce qu'on leur donne. Ces oiseaux vivent, dans l'état sauvage, de petits poissons, de coquillages et d'insectes qu'ils recueillent sur la vase quand la marée se retire. On dit que leur chair est un assez bon manger.

Tout le plumage du mâle est d'un rouge écarlate, à l'exception de l'extrémité des pennes de l'aile, qui est noire.

La femelle en diffère en ce qu'elle a le bec d'un gris jaunâtre; les plumes de la tête et du devant du cou, terminées de gris; celles du dessus de la dernière partie et de la moitié du dos, d'un gris-rougeâtre à leur extrémité; la gorge grise, avec une légère teinte de rouge; les pennes des ailes, blanches sur leur tige leur extrémité, où elles devienne mais la pointe des deux premières, bes, est d'un gros bleu azuré; enfin pennes de la queue est blanche.

Ce n'est qu'avec l'âge que l'u prennent leurs belles couleurs; ils n verts d'un duvet noirâtre, devienn cendrés, puis blancs, quand ils com voler, et ce n'est qu'à la seconde ou l année que le rouge commence à pa bord sur le dos, ensuite sur le cou, les ailes et sur le dessous du corps. *L dex (Tantalus ruber). Brisson, Orni p. 344. n. 12 (Courlis rouge du Brési Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. n. 80 et 81 (Ibidem). L'Amérique.*

L. 20 à 24. E.. P.. R. 12.

** L'IBIS A TÊTE NOIRE. 19. *I. Mel I. Alba; capite, rostro pedibusque ni*

Blanc; tête, bec et pieds noirs.

Dans le plumage blanc de cet *Ibis* on remarque plusieurs petites taches le dessus du cou et le derrière de la tê reste présente cette couleur; l'iris est d brune. *Latham, Index, n. 21 (Tanta cephalus). 2e édit. du nouv. Dict. tom. 16. p. 33. Les Indes.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

* L'IBIS A TÊTE NUE. 20. *I. Calva albo; colli parte posteriore tuberculat jugulari calvis; corpore pedibusque ni rubro.*

Tête blanche; partie postérieure d bercules et sac du cou chauves; corp noirs; bec rouge.

Cet *Ibis*, que l'on trouve en Afriq s'apprivoise facilement, a la tête et du cou dénués de plumes; le som première partie, relevé par une sort relet couché et roulé en arrière, de d'épaisseur, et recouvert d'une peau tr très-mince; celle de la gorge et du meille; l'iris, brun; le plumage gén noir, à reflets verts sur les couverture La femelle ne diffère du mâle qu'en bourrelet de sa tête est moins relevé *Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 32. n. 867. Latham, Index (Tantalus cal frique.*

L. 26. E.. P.. R. 12.

** L'Ibis de Surinam. 21. *I. Minuta I. Ferruginea; uropygio, pectore ventreque albis; rostro virescente.*

Ferrugineux; croupion, poitrine et ventre blancs; bec verdâtre.

A l'exception du croupion, de la poitrine et du ventre qui sont blancs, le reste du plumage est couleur de rouille. *Latham, Index* (*Tantalus minutus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 16. *p.* 23. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TANTALE, *Tantalus*, Linn. Lath.

Corpus elongatum, albo, nigro varium.

Caput lave, partim nudum.

Rostrum longissimum, basi tam latum quàm capite, lateraliter compressiusculum, lave, apice curvatum, obtusum; mandibula superior basi trigona, dein suprà subrotundata, versus apicem emarginata.

Nares longitudinales, aperte, basi rostri site.

Lingua brevissima.

Collum longissimum, interdùm glabrum.

Ala remigibus 1^a^., 2^a^. *reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibia semi-plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, membranâ basi connexi; unus posticus, humi incumbens.

Cauda brevis.

Tantali habitant in Africa, Asia orientalis, America inundatis locis; herbis, seminibus, piscibus, amphibiis, serpentibus victitant; nidum in altissimis arboribus struunt. Pulli in nido victati sunt, ex illo discedunt ad volandum tantùm apti sunt.

Corps alongé, varié de noir et de blanc.

Tête lisse, en partie nue.

Bec très long, aussi large à la base qu'à la tête, un peu comprimé par les côtés, lisse, courbé et obtus à sa pointe; mandibule supérieure trigone à sa base, ensuite un peu arrondie en dessus, échancrée à son extrémité.

Narines longitudinales, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue très-courte.

Cou très-long, quelquefois nu.

Rémiges 1re. et 2e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur toute sa longueur.

Queue courte.

Les *Tantales* habitent dans les lieux inondés de l'Afrique, de l'Asie orientale et de l'Amérique; vivent de semences, de poisson et d'amphibies; placent leur nid sur les arbres les plus élevés; les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Tantale couricaca. 1. *T. Loculator. T. Facie cærulescente; remigibus rectricibusque nigris; corpore albo; rostro rubescente; pedibus atris.*

Face bleuâtre; rémiges et rectrices noires; corps blanc; bec rougeâtre; pieds noirs. (*Pl.* 65. *fig.* 1.)

Le *Couricaca* se tient dans l'Amérique méridionale et ne s'avance dans le Nord que pendant la belle saison; c'est alors qu'on le voit dans les Carolines, où il niche et élève ses petits; il retourne au Sud dans les premiers mois de l'automne.

Il a l'occiput et le haut du cou garnis de petites plumes brunes, rudes et effilées; les pennes des ailes et de la queue, noires, à reflets bleuâtres et rougeâtres; tout le reste du plumage, blanc. Chez l'oiseau avancé en âge, la tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau ridée, calleuse et d'un noir-bleuâtre; la peau de la gorge est aussi nue et susceptible de s'enfler et de s'étendre. La femelle n'a que la tête et la gorge nues; son cou est garni d'une sorte de duvet gris et un peu épais. Le jeune a la tête et le cou blancs et variés de jaune; le corps, noir; le dos et le ventre, cendrés. *Catesby, Carol. tom.* 1. *pl.* 81 (*Wood pelican*). *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 335. *n.* 8 (*grand Courlis d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p* 276. *pl. enl. n.* 868. *L'Amérique.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

* Le Tantale jaunghill. 2. *T. Leucocephalus. T. Capite, collo et corpore albis; facie flavâ; uropygii pennis roseis, longissimis; rostro flavo; pedibus pallidè incarnatis.*

Tête, cou et corps, blancs; face jaune; plumes du croupion roses et très-longues; bec jaune; pieds d'un incarnat pâle. (*Pl.* 56, *fig.* 1, *sous le nom d'Ibis leucocéphale.*)

Le nom qu'on a conservé à cet oiseau est celui qu'il porte aux environs du Gange, où il est très-commun. Forster a vu le mâle à l'île de Ceylan et le présente comme le même oiseau que l'*Ibis blanc* de la *pl. enl. de Buffon*, *n.* 389, décrit ci-après sous la dénomination de *Tantale solleikel*; mais Latham le donne pour une espèce distincte; en effet, il en diffère par quelques parties de son plumage.

La tête est en partie nue et jaune; le reste, le cou, le dos, le ventre et les pennes secondaires des ailes sont blancs; les autres pennes, les couvertures supérieures et la queue, noires; une large bande de cette couleur occupe la poitrine; les couvertures du dessus de la queue sont très-longues et d'une belle couleur rose, qui disparoît dans la saison des pluies. Des individus, peut-être des jeunes, ont le plumage d'un blanc-grisâtre, et les couvertures des ailes bordées de blanc. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a ces dernières parties et la bande transversale de la poitrine mélangées de brun. *Ind. Zool. pl.* 10 (*White headed Ibis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 8, *p.* 298, *sous le nom de Couricaca jaunghill. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

*Le Tantale solleikel. 3. *T. Ibis. T. Facie rubrâ; remigibus nigris; corpore rufescente-albido; rostro luteo; pedibus rubris.*

Face rouge; rémiges noires; corps blanc-roussâtre; bec jaune; pieds rouges. (*Pl.* 181, *fig.* 4, *sous le nom de Père-Jean.*)

Solleikel est le nom que ce *Tantale* porte en Egypte; on le trouve aussi et plus communément au Sénégal. Il a été long-temps regardé comme l'oiseau auquel les Egyptiens rendoient des honneurs divins sous le nom d'*Ibis*; mais l'on est certain aujourd'hui que le véritable *Ibis* est l'*Abou-Hannès* de Bruce, et que nous avons décrit sous le nom d'*Ibis sacré.*

Ce *Tantale* a la face et le front dénués de plumes et de couleur rouge; les pennes des ailes et de la queue, noires, avec de foibles reflets pourprés sur les rémiges; tout le reste du plumage est d'un blanc-rosé. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 349, *n.* 14 (*Ibis blanc*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 14. *pl. enl. n.* 389 (*Ibidem*), *L'Afrique.*

L. 30-40. E.. P.. R..

*** Genre.

Caurale, *Helias. Ardea*, Linnée. *Scol* Lath.

Corpus elongatum, variis coloribus pict
Caput leve.
Rostrum crassiusculum, capite longius tum, teretiusculum, acuminatum, acutum; dibula superior sulcata, versus apicem de utrinquè emarginata; inferior integra.
Nares lineares, in sulco sitæ, supernè branâ tectæ, subtùs pervia.
Lingua filiformis, integra, acuta.
Collum elongatum.
Alæ remige 3^a^. omnium longissimâ.
Femora extra abdomen posita; tibiæ ser mosæ.
Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores ticus unus; exteriores basi membranâ co posticus apice insistens.
Cauda expansa, equalis.
Helias in America meridionalis ripis fu piscibus minoribus insectisque victitat. Nid que ignoti sunt.

Corps alongé, varié de diverses couleu
Tête lisse.
Bec un peu épais, plus long que l droit, un peu cylindrique, pointu; man supérieure sillonnée, fléchie et échanc chaque côté vers le bout.
Narines linéaires, situées dans un couvertes d'une membrane en dessus, o en dessous.
Langue filiforme, entière, pointue.
Cou alongé.
Première rémige la plus longue de to
Cuisses posées hors de l'abdomen; ja demi emplumées.
Pieds tétradactyles; trois doigts deva derrière; les extérieurs réunis à leur base; potant à terre sur le bout.
Queue épanouie, égale.
Le *Caurale* se tient sur les rivages d mérique méridionale; vit de petits poi d'insectes. Son nid et ses œufs sont incon

Le Caurale phalénoïde. *H. Phalenoi*
Corpore suprà nigro, lineis transversis fer undulato, subtùs albido; remigum rectri fasciis ferrugineis; rostro suprà nigricante, albido.

Corps noir en dessus, ondé de lignes tr sales ferrugineuses; dessous blanchâtre;

trans

transversales ferrugineuses sur les ailes et la queue; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. (*Pl. 71. fig. 4.*)

La partie historique de cet oiseau se borne à très-peu de chose; l'on sait seulement qu'il se tient dans l'intérieur de la Guyane sur les bords des rivières, où il vit solitaire, et qu'il fait entendre un sifflement lent et plaintif, que les chasseurs imitent pour le faire approcher. Les créoles de Cayenne lui donnent le nom de *Paon des palétuviers* ou *petit Paon des roses*, probablement d'après ses teintes moelleuses, douces, riches, quoique sombres; mais il ne relève ni étend sa queue comme fait le *Paon*. Buffon lui a imposé la dénomination de *Caurale* (*Râle à queue*), parce qu'il lui trouve des rapports avec le *Râle* dans la forme du bec et des pieds. Latham le place dans le genre *Scolopax*, et Gmelin, dans celui de l'*Ardea*; mais nous croyons qu'il ne peut être classé ni dans l'un ni dans l'autre, et qu'on doit l'isoler génériquement, puisqu'il a des caractères qui lui sont particuliers.

La tête est couverte d'une coiffe noire, avec des lignes blanches au-dessus et au-dessous de l'œil; le reste du plumage présente du brun, du roux, du fauve et du gris-blanc, distribués par taches, par ondes et en zigzags; cette distribution est surtout remarquable sur les ailes et la queue. *Buffon, Hist nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 169. pl. enl. n. 702. L'Amérique méridionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

XCV^e. GENRE.

COURLIS, *Numenius*, Briss. Lath. *Scolopax*, Linn.

Corpus oblongum, variis coloribus, sepè cinereo, fusco, rufescente pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum longissimum, subgracile, subrotundum, arcuatum, apice paulò obtusum; mandibula superior utrinquè striata, apice dilatata levisque; inferior brevior.

Nares longitudinales, oblongæ, in sulco basi rostri sitæ.

Lingua brevissima, acuta.

Facies gulaque plumosæ.

Collum elongatum.

Ala remige primâ omnibus longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores breves, membranâ basi connexi; posticus unus, apice solo insistens.

Cauda brevis.

Numenii habitant in Europâ, Asiâ, Americâ Polynesiaque uliginosis et maritimis; vermibus terrestribus et marinis, insectisque victitant; terrâ nidificant; ova 4-5 pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs, souvent de gris, de brun et de roussâtre.

Tête arrondie.

Bec très-long, un peu grêle, presque rond, arqué, un peu obtus à sa pointe; mandibule supérieure striée sur chaque côté, dilatée et lisse à sa pointe; l'inférieure plus courte.

Narines longitudinales, oblongues, situées à la base du bec, dans un sillon.

Langue très-courte, pointue.

Cou alongé.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, courts, réunis à leur base par une membrane; un derrière, ne portant à terre que sur le bout.

Queue courte.

Les *Courlis* se trouvent dans les marais et les lieux maritimes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de la Polynésie; ils vivent de vers et d'insectes terrestres et maritimes; nichent à terre et pondent quatre ou cinq œufs. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

LE COURLIS COMMUN. 1. *N. Arquatus. N. Cinereo fuscoque varius; alis nigris, maculis niveis; rostro fusco, prope apicem nigro; pedibus fusco-cærulescentibus.*

Varié de gris et de brun; ailes noires, avec des taches blanches; bec brun, noir près de sa pointe; pieds brun-bleuâtres. (*Pl. 67. fig. 1.*)

Cette espèce, qu'on rencontre dans toute l'Europe, est encore répandue en Sibérie, au Kamtschatka et en Egypte; elle se nourrit de menus coquillages qu'elle cherche sur les sables et dans les vases de la mer, de vers de terre et d'insectes qu'elle ramasse dans les marais et les prairies humides: elle court très-vîte, mais vole moins bien; et comme elle est long-temps à prendre son essor, on a le temps de la tuer. Elle vit en troupes, s'arrête peu dans l'intérieur des terres, mais elle séjourne dans les contrées maritimes. Ces *Courlis* sont très-nombreux dans les pays qu'arrose la Loire, nichent sur ses bords, et

souvent aussi dans les bruyères et sur les dunes. La ponte est ordinairement de quatre œufs olivâtres, parsemés de taches d'un brun mêlé de rouge, et tellement rapprochées vers le gros bout, qu'elles y forment une bande qui le couvre en entier.

Le plumage de cet oiseau présente assez généralement un mélange de gris et de blanc, excepté sur le ventre et le croupion qui sont d'un blanc pur; chaque plume des parties supérieures est frangée de gris-blanc ou de roussâtre, et brune dans le milieu; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres; les autres et celles de la queue, de cette teinte et coupées de blanc et de brun. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins pures. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 311. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. pag. 19. pl. enl. n. 818. Gmelin, Syst. nat. n. 3 (Scolopax arquata). L'Europe, l'Afrique et l'Asie septentrionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

LE COURLIS CORLIEU. 2. *N. Phæopus. N. Maculis dorsalibus fuscis rhombeïdalibus; uropygio albo; rostro nigro, subtùs basi rubescente; pedibus virescentibus.*

Taches sur le dos brunes et rhomboïdes; croupion blanc; bec noir, rougeâtre en dessous à sa base; pieds verdâtres. (*Pl. 68. fig. 3.*)

Le *Corlieu* porte une livrée qui a beaucoup de rapport avec celle du précédent, mais il est plus petit et son bec présente quelque différence dans la longueur des stries, qui s'étendent sur sa partie supérieure. Il a aussi les mêmes habitudes, le même genre de vie, se tient dans les mêmes lieux, y est plus rare, et fait toujours bande à part. On le dit commun en Angleterre, et il se trouve non-seulement en Europe, mais encore à Madagascar et dans l'Amérique septentrionale.

La couleur brune de la tête est coupée longitudinalement de gris-blanc sur le milieu; les *lorums* sont blancs, de même que la gorge; les plumes des côtés de la tête, du cou et de la poitrine, brunes, bordées de gris-blanc et de fauve; celles du haut du dos, d'un brun foncé et grises sur leurs bords; le bas de cette partie, le croupion, le ventre, les flancs et les couvertures de la queue sont blancs; les couvertures supérieures des ailes, d'un gris-brun et marquées transversalement de blanchâtre sur le bord des barbes extérieures; les rectrices cendrées en dessous, et rayées transversalement de brun, à l'exception des trois plus extérieures de chaque côté, qui sont blanches et traversées par des bandes brunes. *Gmelin, Syst. nat. n. 4 (Scolopax phæopus). Brisson, Ornith. tom. 5. p. 317. n. 2 (petit Courlis). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 27. pl. enl. n. 842. L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L. 16-17. E.. P.. R. 12.

** LE COURLIS ADDARANA. 3. *N. Nigricans. N. Omninò nigricans.*

Totalement noirâtre.

On trouve dans l'*Histoire des Oiseaux de la Sicile*, la description de cet oiseau, dont tout le plumage, le bec et les pieds sont noirâtres. *Rafinesque-Schmaultz, Oiseaux de Sicile. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 302. L'Europe.*

L.. E.. P.. R..

* LE COURLIS A BEC GRÊLE. 4. *N. Tenuirostris. N. Capitis dorsique pennis fuscis rufo marginatis; remigibus fuscis; rectricibus fusco alboque transversim striatis; corpore subtùs albo, maculis fuscis; rostro gracile, fusco, mandibulæ inferioris basi flavescente; pedibus fuscis.*

Plumes de la tête et du dos, brunes et bordées de roux; rémiges brunes; rectrices rayées en travers de cette couleur et de blanc; dessous du corps blanc et tacheté de brun; bec grêle, brun et jaunâtre à la base de la mandibule inférieure; pieds blancs.

On voit au Muséum d'histoire naturelle un *Courlis* qui a été apporté d'Egypte, et dont la taille est à peu près celle du *Corlieu*, mais dont le bec est beaucoup plus grêle, et le plumage couvert de mouchetures brunes et terminées en pointe sur le devant du cou et sur la poitrine, plus larges et plus rares sur le ventre; les plumes du sommet de la tête et du dos sont brunes et bordées de roussâtre; les pennes primaires de l'aile, brunes; celles de la queue, rayées en travers de cette couleur et de blanc. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. pag. 308. L'Egypte.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE COURLIS BORÉAL. 5. *N. Borealis. N. Vertice fusco, secundùm longitudinem striâ albâ diviso; genis, collo et pectore fuscescentibus, obscurè striatis; scapularibus et tectricibus alarum nigro et dilutè spadiceo maculatis; caudâ nigro et fuscescente lineatâ; rostro obscuro; pedibus cæruleis.*

Vertex brun, divisé longitudinalement par une raie blanche; scapulaires et rectrices des ailes tachetées de noir et de brun-rougeâtre; queue noire, avec des lignes brunâtres; bec obscur; pieds bleus. (*Pl. 68, fig. 1, sous le nom de Courlis du Nord.*)

La nourriture favorite de ce *Courlis* consiste dans les baies de la *Camarine à fruits noirs*, et son cri est une espèce de sifflement. Il niche à la baie d'Hudson, et sa ponte est de quatre œufs.

Il a le bec très-mince; la tête blanchâtre avec des lignes brunes; le front d'un brun foncé avec des taches plus claires; le cou, la poitrine, le ventre et le bas-ventre, d'un blanc-jaunâtre avec des lignes étroites, et brunes sur les deux premières parties; la dernière teinte est plus foncée sur le dos et bordée d'un gris-blanc; les ailes sont brunes; le croupion est tacheté de blanchâtre; la queue courte et rayée de blanc sale. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 461. n. 364. pl. 15* (*Eskimaux curlew*). *Gmelin, Syst. nat. n. 17* (*Scolopax borealis*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 302. L'Amérique boréale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** LE COURLIS A CALOTTE NOIRE. *6. N. Atricapillus. N. Corpore fusco, albo maculato; abdomine albo; vertice castaneo-fusco, medio lineâ longitudinali albâ; rostro nigro; pedibus caruleis.*

Corps brun, tacheté de blanc; abdomen de la dernière couleur; *vertex* d'un brun-rougeâtre avec une ligne blanche et longitudinale dans le milieu; bec noir; pieds bleus.

Chez ce *Courlis*, que l'on trouve à l'île de Luçon, le sommet de la tête est noir; le reste de cette partie, le cou, la poitrine et le ventre sont blancs et rayés longitudinalement de noir; les couvertures supérieures des ailes et les plumes du dos, de couleur d'ambre et mouchetées de blanc sur les bords; les grandes rémiges, noires; les rectrices d'un gris-vineux, avec des lignes noires. *Latham, Index, n. 7* (*Numenius luzoniensis*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 303. Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

** LE COURLIS CHIHI. *7. N. Chihi. N. Pennis capitis fuscis, albo marginatis; alis, caudâ corporeque supra nigricante, violaceo viridique mutante, subtùs nigricante-violaceo; rostro plumbeo; pedibus nigricantibus.*

Plumes de la tête brunes, bordées de blanc; ailes, queue et dessus du corps noirâtres, à reflets violets et verts; dessous d'un violet sombre; bec couleur de plomb; pieds noirâtres.

Le nom qu'on a imposé à cet oiseau exprime le cri qu'il jette d'un ton rauque, surtout lorsqu'il vole en troupes et à une très-grande hauteur, ce qu'il fait ordinairement après le coucher du soleil; alors tous se tiennent en ligne de bataille, droite ou courbe. Les naturels du Paraguay l'appellent *Caruay*, parce qu'ils lui trouvent quelque ressemblance avec le *Courliri carau*; mais M. de Azara trouvant cette dénomination erronée, l'a rejetée pour l'appeler *Curucau cuello jaspedo.*

Il a les plumes de la tête cotonneuses, très-serrées, d'un brun foncé et bordées de blanc; le dessus du corps, les ailes et la queue, noirâtres, avec des reflets violets et verts; le dessous et les côtés du corps, d'un violet-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 3. p. 197. n. 364. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 303. L'Amérique méridionale.*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** LE COURLIS EPHOUSKYKA. *8. N. Vociferus. N. Plumbeus, albo maculatus; caudâ cuneatâ; rectricibus extimis albis; rostro nigricante-viridi; pedibus nigricante-caruleis.*

Couleur de plomb et tacheté de blanc; queue étagée; les dernières rectrices blanches; bec noirâtre; pieds d'un bleu-noirâtre.

Bartram fait mention de cet oiseau dans son *Voyage* des parties sud de l'Amérique septentrionale, et l'appelle *Tantalus pictus*; mais comme il n'indique pas s'il a quelques parties de la tête ou du cou dénuées de plumes, Latham s'est déterminé à le classer dans le genre *Numenius*; nous ajouterons que nous soupçonnons que c'est une espèce très-douteuse, car Wilson n'en parle nullement dans son *American Ornithology*. Il se tient dans les marais qui avoisinent la rivière des Mousquites et les lacs de la Floride, dont les naturels le nomment *Ephouskika*, ce qui signifie *oiseau criard*. Il a la taille d'une *Poule* de la grande espèce; le bec long de cinq à six pouces; les yeux grands, placés au haut de la tête et très-proéminens; le cou long et mince; tout le corps, dessus et dessous, d'une couleur de plomb; chaque plume étant bordée et terminée

de blanc; la queue, très-courte et d'une teinte plus foncée que le corps, à l'exception des deux pennes les plus extérieures, qui sont d'un blanc pur. L'oiseau a la faculté de remuer ces deux pennes isolément et horizontalement avec la vivacité de l'éclair; la queue est étagée. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 305. Le sud des Etats-Unis.*

L.. E.. P.. R..

** Le Courlis gouarauna. 9. *N. Gouarauna. N. Corpore fusco, albo striato; rostro fusco, basi flavicante; pedibus fuscis.*

Corps brun, rayé de blanc; bec brun, jaunâtre à sa base; pieds bruns.

Le nom conservé à cette espece est celui que les Brasiliens lui ont imposé: on le trouve aussi à la Guyane. Les plumes de la tête et du cou ont leur milieu brun et leurs bords blanchâtres; le reste du plumage est d'un brun-marron, à reflets verts sur le croupion, les épaules et le côté extérieur des pennes de l'aile. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 330. n. 6 (Courlis brun d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. p. 44. L'Amérique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* Le Courlis de Madagascar. 10. *N. Madagascariensis. N. Maculis dorsi rhomboïdalibus; rostro pedibusque rufescentibus.*

Taches rhomboïdes sur le dos; bec et pieds rougeâtres. (*Pl. 67. fig. 2.*)

Le bec de ce *Courlis* d'Afrique est long de six pouces neuf lignes; les plumes de toutes les parties supérieures sont brunes dans leur milieu et grises sur leurs bords; les scapulaires sont de plus rayées transversalement de brun; les couvertures du dessous de la queue son d'un gris-roussâtre, avec des bandes transversales et des lunules brunes; la gorge est blanche; le devant du cou, d'un gris-blanc, avec des lignes brunes longitudinales; la poitrine, d'un blanc-roussâtre, tacheté de brun en longueur et en travers; le ventre et les cuisses sont d'un blanc pur, qui tire au roussâtre sur les couvertures inférieures de la queue, qui de plus sont variées de brun; les plus petites du dessus de l'aile, d'un brun foncé, bordé de blanchâtre; les moyennes, grises, avec une frange blanche et des lignes brunes; les grandes les plus proches du dos, noirâtres; les pennes, de cette teinte, avec des bandelettes et des taches blanches à l'intérieur; celles de la queue, grises et rayées en travers de brun. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 321. n. 3. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 8. pl. enl. n. 198. L'Afrique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R..

** Le Courlis a pieds bleus. 11. *N. Cyanopus. N. Sordidè ferrugineus, fusco tendens; rostro nigro; pedibus caruleis.*

D'un ferrugineux sale, tendant au brun; bec noir; pieds bleus.

Latham présente cet oiseau pour une variété de notre *Courlis*, ce qui nous paroît douteux, d'après la couleur du plumage et des pieds. Il porte généralement un plumage ferrugineux sale et inclinant au brun; l'iris est jaune; le bec considérablement plus long que celui du *Courlis commun*, proportionnellement à sa taille. *Latham, Index, n. 1 (Numenius arquata, var.). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 306. L'Australasie.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* Le Courlis roussatre. 12. *N. Melanopus. N. Vertice nigro; corpore suprà rufescente, nigro striato; mento albo; pectore pallidè fusco-rufescente; remigibus quatuor primoribus nigris; uropygio rectricibusque nigris, rufescente maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex noir; dessus du corps roussâtre et rayé de noir; les quatre premières rémiges de cette couleur; menton blanc; poitrine d'un roussâtre rembruni; croupion et rectrices noirs, tachetés de roussâtre; bec et pieds noirs.

Voilà encore, selon Latham, une variété de notre *Courlis*; mais ayant examiné et comparé ces deux oiseaux en nature, nous ne pouvons adopter son sentiment, car il en diffère essentiellement par une taille plus petite, par un bec plus long, par la couleur roussâtre répandue sur son plumage, et par la mandibule supérieure sillonnée de chaque côté, presque jusqu'à la pointe, comme chez le *Corlieu*, tandis que chez le *Courlis commun*, les sillons se prolongent à peine jusqu'au tiers de la longueur du bec.

On rencontre le *Courlis* de cet article dans le nord de l'Amérique et sur les côtes de la mer Pacifique jusqu'à l'île d'Hervey. On le trouve à la baie d'Hudson au mois de mai, où il se tient sur les bords de la mer et dans les marais salés lorsque les rivières sont gelées; ensuite il va nicher dans l'intérieur du pays. Des feuilles et de herbes sèches composent la couche sur laquel

* LE COURLIS A TÊTE BLANCHE. 15. *N. Leucocephalus. N. Coruleus; capite albo; remigibus nigris; rostro rubro; pedibus cinereis.*

Bleu; tête blanche; rémiges noires; bec rouge; pieds cendrés.

Cet oiseau, dont Latham a publié la figure, se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Tout son plumage est d'un bleu foncé, avec la tête et une partie du cou d'un blanc pur, et les pennes, noires. *Latham, pl. 80 du Synopsis. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 308. L'Afrique méridionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

XCVIe. GENRE.

BÉCASSINE ou SCOLOPACE, *Scolopax*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, fusco, cinereo, rufo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum capite longius, rectum, subgracile, ferè rotundum, apice obtusum, dilatatum, mortuis rugosum; mandibula superior utrinquè sulcata; inferior brevior, subtùs sulcata.

Nares lineares, in sulco basi rostri sitæ, membranâ tectæ.

Lingua mediocris, filiformis, acuta.

Collum mediocre.

Ala remige primâ omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semiplumosæ (1).

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; exteriores basi membranulâ connexi; posticus unus, gracilis, apice insistens.

Cauda brevis.

Hæc aves habitant in Europæ, Asiæ, Africæ, Americæ Australasiæque uliginosis locis; lumbricis victitant; terrâ nidificant; ova 4-5 pariunt. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, varié de noir, de brun, de gris et de roux.

Tête arrondie.

Bec plus long que la tête, droit, un peu grêle, presque rond, à pointe obtuse, dilatée et ridée chez l'oiseau mort; mandibule supérieure sillonnée sur chaque côté; l'inférieure plus courte, striée en dessous.

Narines linéaires, situées à la base du bec dans une rainure, couvertes d'une membrane.

Langue médiocre, filiforme, pointue.

Cou médiocre.

Première rémige la plus longue de tou

Cuisses posées hors de l'abdomen; demi-emplumées (1).

Pieds tétradactyles; trois doigts deva extérieurs réunis à leur base par une petite brane; un derrière, grêle, et portant à te le bout.

Queue courte.

Ces oiseaux habitent dans les marais d rope, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amé de l'Australasie; vivent de vers et nic terre. Leur ponte est de quatre ou cinq les petits quittent leur nid dès leur naissa

A. Bas des jambes dénué de plumes.

LA BÉCASSINE PROPREMENT DITE. 1. S *linaga. S. Corpore nigricante et fulvo vario, albo; frontis lineis nigris et rubescentibu ternis; rostro tuberculato, nigro; pedibus viridibus.*

Corps varié de noirâtre et de fauve, en dessous; cinq lignes noires et rougeâ le front; bec tuberculé, noir; pieds d'u pâle. (*Pl. 69. fig. 2.*)

De tous les oiseaux, celui-ci est le p pandu, car on le trouve, sur l'ancien cont depuis l'extrémité du Nord jusqu'au Jap dans le nouveau, depuis la terre de Lab jusqu'à Cayenne, et peut-être encore p nord et au sud de cette partie du Monde tient dans les prairies marécageuses, da herbages et les osiers qui sont sur les bor rivières. Il s'élève si haut en volant, qu' tend encore son cri lorsqu'on l'a perdu d *Mée, mée, mée* sont les syllabes qu'il s prononcer, de manière que sa voix paroît du rapport avec celle de la chèvre; aussi ques personnes l'appellent *Chèvre vola* jette aussi, en prenant son essor, un pe court et sifflé. Cette *Bécassine* paroît en I dans l'automne, se tient presque toujours quelquefois deux ou trois ensemble. Ell de loin, d'un vol très-preste, et après crochets, elle file deux ou trois cents pas, ou en s'élevant à perte de vue. La plupart q nos contrées dans les grands froids, et les vidus qui restent se retirent dans les abrités; les voyageuses reviennent au prin et s'éloignent pendant l'été; cependant,

(1) *Exceptis rusticulis Europæ et Americæ septentrionalis.*

(1) Exception, *Bécasses* d'Europe et de l'Am septentrionale.

reste en grand nombre dans les marais de l'Auvergne, où ils nichent à terre, sous quelque grosse racine d'orme ou de saule, dans les endroits où le bétail ne peut parvenir. Le nid est composé d'herbes sèches et de plumes, et la ponte, de quatre ou cinq œufs, d'un verdâtre très-clair et tachetés de cendré et de brun. Les petits quittent leur nid aussitôt qu'ils sont éclos, et la mère ne les abandonne que lorsqu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes.

On remarque cinq raies longitudinales sur la tête, deux noires et trois rougeâtres, dont une de celles-ci passe sur le sommet et les deux autres au-dessus des yeux; le cou est varié de brun et de rougeâtre; les scapulaires sont tachetées de noir et de jaune; les pennes des ailes, noirâtres, avec les bords des premières et l'extrémité des secondaires, blancs; ces dernières et le dos portent des raies noires et d'un rouge pâle; le menton, la poitrine et le ventre sont blancs; les couvertures de la queue, d'un brun-rougeâtre et assez longues pour la couvrir en entier; ses pennes, noires, avec des raies transversales d'un orangé foncé, et quelques-unes ont leur extrémité de cette couleur ou blanche; le bas-ventre est d'un jaune terne. On donne pour des variétés, 1°. le *Scolopax gallinaria* de Latham, laquelle a la tête grise et les pieds jaunâtres; 2°. le *Scolopax belgica*, dont la tête, le cou et la poitrine sont roussâtres; le ventre est blanc; cette couleur est remplacée par du noir sur le dos, les ailes, la queue, les pieds et le bec; 3°. des individus qui sont d'un blanc pur et d'autres d'un blanc-roussâtre. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 298. *n.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 483. *pl. enl. n.* 883. *Sur tout le Globe.*

L. 10. E.. P.. R. 14.

LA DOUBLE BÉCASSINE. 2. *S. Media. S. Nigro maculata; suprà testacea; subtùs albida; lineâ verticis testaceâ, alterâ utrinquè nigrâ; rostro basi rufescente; pedibus nigris.*

Tachetée de noir; testacée en dessus, blanchâtre en dessous; une ligne sur le *vertex*, couleur de terre cuite; une autre, sur chaque côté, noire; bec roussâtre à sa base; pieds noirs.

On a donné cet oiseau pour une variété du précédent; mais nous croyons que c'est une espèce particulière, qui se distingue par ses habitudes, sa grosseur, sa longueur, son cri, son vol et des nuances dans son plumage. On le fait lever avec peine, et il se fait suivre par les chiens comme le *Râle*; son vol est droit, assez mou et sans crochets. Il ne se plaît que dans les endroits où il y a un peu d'eau claire et non fangeuse. Il est commun dans les marais de la Picardie, y arrive vers la fin d'août et disparoît à la fin d'octobre. Il l'est davantage en Provence et en Italie, où il fait deux passages; le premier en mars et en avril, et le second en septembre ou octobre. Cette espèce niche dans les marais, au milieu des joncs et des herbes; sa ponte est de quatre œufs, d'un verdâtre rembruni, parsemé de grandes taches d'un brun foncé.

Cette *Bécassine* a les sourcils, le dessus de la tête et du corps noirs, avec une bande longitudinale sur le milieu de la dernière partie, et des tarses roussâtres et de même forme sur les parties supérieures; toutes les inférieures, d'un blanc-roussâtre et coupé par des raies et des bandes noires sur les flancs et sur le ventre. *Frisch, Ois. pl.* 228 (*Scolopax media*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *pag.* 558 *et tom.* 9. *p.* 557. *L'Europe.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

LA PETITE BÉCASSINE. 3. *S. Gallinula. S. Corpore variegato; uropygio violaceo vario; rostro tuberculato, basi flavo, apice nigro; pedibus virescentibus.*

Corps varié; croupion marqué de violet; bec tuberculé, jaune à la base, noir à la pointe; pieds verdâtres.

On rencontre cette espèce en Europe et dans le nord de l'Amérique, où elle se tient dans les marais et se cache dans les roseaux, sous les joncs secs et les glaïeuls tombés au bord de l'eau. Il est très-difficile de la faire lever, il faut presque marcher dessus, d'où lui est venu le nom de *Sourde*. Son vol est moins rapide et plus direct que celui de la *Bécassine proprement dite*; il a moins de durée, et elle ne se remet jamais loin. On trouve son nid dans les marais, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, blanchâtres et semés de taches roussâtres.

Elle a le dessus de la tête noir et mélangé de ferrugineux; les sourcils, jaunâtres; le cou, varié de blanc, de brun et de rouge pâle; les plumes des côtés du dos, longues, soyeuses, brunes et bordées de jaune; le croupion, d'un pourpre bleuâtre et brillant; le ventre, blanc; les grandes pennes des ailes, noirâtres; celles de la queue, brunes, avec une teinte jaune sur leurs bords. Le mâle et la femelle se ressemblent. *Brisson, Ornithol. tom.* 5. *p.* 303. *n.* 3. *Buffon,*

Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 490. pl. enl. n. 884. L'Europe et l'Amérique septentrionale.

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LA BÉCASSINE SAKHALIN. 4. *S. Sakhalina. S. Vertice, collo, alis et caudâ rubescente-fulvis, fusco maculatis; capistro gutturequè albis et fuscis; pectore fusco; rostro pedibusque fuscis.*

Sommet de la tête, cou, ailes et queue d'un fauve-rougeâtre tacheté de brun; *capistrum* et gorge, blancs et bruns; poitrine de la dernière couleur; bec et pieds bruns.

Cet oiseau, que nous ne connoissons que par la figure qu'en a publiée Sakhalin dans un ouvrage russe, se trouve en Russie. Il a le dessus de la tête, du cou, des ailes et la queue d'un fauve-rougeâtre, varié d'un grand nombre de taches brunes; le tour du bec et la gorge, blancs et bruns; la poitrine de la dernière couleur, mais uniforme; les côtés du ventre, les plumes de l'anus et le bord des grandes rémiges, blancs. *Sakhalin, pl. 85. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 3. p. 359. La Russie.*

L.. E.. P.. R..

** LA BÉCASSINE AGUATÈRE. 5. *S. Paraguaia. S. Capitis strigis tribus longitudinalibus albidisque; collo anteriore albido fuscoque marmorato; pectore ventreque albis; hypochondriis fusco et rufescente variis; dorso fusco, nigricante alboque mixto; rostro nigro; pedibus pallidè viridibus.*

Trois raies longitudinales et blanchâtres sur la tête; devant du cou marbré de blanchâtre et de brun; poitrine et ventre blancs; flancs variés de brun et de roussâtre; dos mélangé de brun, de noirâtre et de blanc; bec noir; pieds d'un vert pâle.

Le cri que jette cette *Bécassine* en s'élevant presque verticalement à une grande hauteur, semble exprimer les syllabes *hére, hére;* elle prononce *ka ka*, lorsqu'elle est effrayée.

Trois traits longitudinaux et blanchâtres sont sur la tête, l'un sur le sommet et les deux autres sur les côtés au-dessus des yeux; l'espace qui les sépare est noir; un de cette couleur commence à l'œil et s'étend jusqu'à la nuque; un autre traverse le *lorum*, et un troisième, mais plus petit, se trouve sur l'oreille; le reste des côtés de la tête est blanchâtre; le devant du cou, marbré de la même teinte et de brun; la poitrine et le ventre sont blancs; les côtés et le couvertures inférieures de la queue, var brun et de roussâtre; cependant ces partie blanches chez des individus. On remarq l'occiput des veines brunes et rougeâtr dessus du cou est mélangé de noirâtre blanchâtre; les couvertures supérieures de ont des raies transversales rousses et noir et leur extrémité blanche; le dos présen mélange de brun, de noir et de blanc; le nes alaires sont noirâtres; les scapulaires res et bordées de blanc-roussâtre; les hui nes intermédiaires de la queue, noires et v de blanc, et de noirâtre vers le bout; le autres entièrement couvertes de bandes bla et noires; la partie nue des jambes est d'u flétri. *De Azara, Apuntamientos para la nat. de los Paxaros del Paraguay, tom. 3. p. n. 387. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist tom. 3. p. 356. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 16.

* LA BÉCASSINE BRUNE. 6. *S. Grisea. S pite, collo et humeris cinereo-fuscis, atro latis; dorso et abdomine albis; tectricibu rum, remigibus, rostro pedibusque fuscis.*

Tête, cou et épaules d'un gris-brun et tés de noir; dos et abdomen blancs; te des ailes, bec et pieds bruns.

On rencontre souvent cette espèce da Etats-Unis, où elle se tient sur les bord récageux de la mer, à l'embouchure des ri et dans les marais salés. Elle a le dessus tête et du cou, les pennes scapulaires, le vertures supérieures des ailes et leurs penn condaires, d'un cendré rembruni uniform pennes primaires, brunes; les intermédi bordées et terminées de blanc; le dos, le pion, les couvertures supérieures de la q blancs et mouchetés de noir; les penn milieu, grises; les autres, blanches et tées de noir; les sourcils, la gorge, le c du cou, variés de blanc et de brun effac poitrine et les parties postérieures, blan les flancs tachetés de gris; les couvertur férieures de la queue, rayées transversal de brun; le bec long de vingt-trois li les ongles noirs; le doigt extérieur uni termédiaire par une membrane plus pron que dans nos *Bécassines*, chez lesquelle membrane est presque nulle, et nulleme parente chez elles quelque temps après mort. L'individu décrit par Pennant et L offre dans son plumage quelques différenc probable

cette partie du Monde est une espèce distincte, que nous décrirons ci-après. La nôtre habite pendant l'été les hautes montagnes, les quitte dès les premiers frimats pour descendre dans la plaine, ou elle se tient dans les bois. Elle y arrive vers le milieu d'octobre pendant la nuit, quelquefois pendant le jour par un temps sombre, presque toujours une à une ou tout au plus deux ensemble, et très-rarement en troupes. Elle préfère les bois et les lieux où il y a beaucoup de terreau et de feuilles tombées, s'y tient cachée pendant tout le jour et tellement, qu'il faut des chiens pour la faire lever. Elle quitte sa retraite à l'entrée de la nuit, pour chercher sa nourriture dans les clairières, en suivant les sentiers; préfère les terres molles et les petites mares, où elle va pour se laver le bec et les pieds, qu'elle s'est remplis de terre en cherchant sa nourriture, souvent au clair de la lune, surtout à la pleine lune de novembre, que les chasseurs appellent la *lune des Bécasses*.

Cet oiseau bat des ailes en partant, file droit dans une futaie, mais dans les taillis il paroît forcé de faire le crochet. Il plonge en volant derrière les buissons, pour se dérober à son ennemi. Son vol, quoique rapide, n'est ni élevé ni long-temps soutenu; il s'abat avec tant de promptitude, qu'il semble tomber comme une masse abandonnée à toute sa pesanteur; dès qu'il est posé à terre, il court avec vitesse; c'est pourquoi l'on ne le trouve pas où il s'est abattu. Il paroît qu'il ne voit bien qu'au crépuscule, et qu'une lumière plus forte offense sa vue; c'est de quoi l'on juge d'après ses allures et ses mouvemens, qui sont plus vifs après le coucher et avant le lever du soleil. On reconnoît les lieux qu'il fréquente à ses fientes, qui sont de larges fécules blanches, sans odeur, et qu'en terme d'oiseleur l'on appelle *miroirs*. Il cherche sa nourriture en fouillant dans la terre molle des petits marais, des fossés et des prés humides qui bordent les bois; il retourne et écarte les feuilles sèches, pour prendre les vers qui sont dessous.

Les *Bécasses* quittent les plaines au mois de mars, pour retourner sur les hautes montagnes. Elles partent ordinairement appariées, volent alors rapidement et sans s'arrêter pendant la nuit; le matin elles se cachent dans les bois, pour y passer la journée, et continuent leur route le soir. Arrivées à leur destination, elles se fixent dans les endroits les plus solitaires et les plus élevés de leur domicile; c'est là que la femelle fait un nid par terre, le compose de feuilles et d'herbes sèches, entremêlées de petits brins de bois, le tout rassemblé sans art et amoncelé contre un tronc d'arbre ou sous une grosse racine; elle y dépose quatre ou cinq œufs oblongs, un peu plus gros que ceux du *Pigeon commun*, d'un gris-roussâtre et marbrés d'ondes d'un brun plus foncé et noirâtres. Les petits abandonnent le nid dès qu'ils sont éclos; le mâle ne quitte pas la femelle, tant que ceux-ci ont besoin de leur secours. Il ne fait entendre sa voix que dans le temps de leur éducation et de ses amours; mais il est muet dans le restant de l'année. Ces cris ont des tons différens, passant du grave à l'aigu, et semblent exprimer *go, go, go, go; pidi, pidi; cri, cri; cri;* ces dernières syllabes semblent indiquer la colère entre plusieurs mâles rassemblés. Ils ont aussi une espèce de croassement, *couan, couan*, et un certain grondement, *froû, froû, froû*, quand ils se poursuivent.

Le haut de la tête, le cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont variés de noir, d'un peu de gris et de couleur marron; le cou est traversé par quatre larges bandes noires; il y a sur chaque côté de la tête une bandelette de la même couleur, qui s'étend depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux; la partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, la poitrine et le ventre, sont d'un blanc sale, rayé transversalement; le devant du cou est jaunâtre; les pennes des ailes ont des taches triangulaires rousses sur un fond brun; la queue est arrondie, bordée de roux et terminée de cendré; l'iris est brun. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et en diffère encore par des couleurs plus ternes et par un plus grand nombre de taches blanches sur les couvertures des ailes.

Les chasseurs distinguent trois sortes de *Bécasses*; celle-ci, une plus petite, et une troisième plus grande. La plus petite, qui porte en Picardie le nom de *Martinet*, a le bec plus long que les autres; le plumage, roussâtre, et les pieds, bleus; elle arrive après les autres. La grosse l'est d'un tiers plus que la *Bécasse ordinaire*; son plumage est plus rembruni; elle hante peu les bois, et se tient par préférence au pied des grosses haies doubles, dans les pays couverts. On a remarqué plusieurs variétés accidentelles: telles sont la *Becasse blanche* ou *mélangée de blanc*; la *rousse*, l'*isabelle*, celle *à tête rouge* et celle *aux ailes blanches*. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 292. n. 1. Buffon, Hist. nat.*

des Oiseaux, tom. 7. pag. 462. pl. enl. n. 884. L'Europe, l'Afrique et l'Asie.

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LA BÉCASSE DES ÉTATS-UNIS. 10. *S. Minor. S. Fronte cinereâ; occipite nigro, lineis quatuor transversis flavicantibus; mento albo; corpore suprà nigro, fulvescente undulato; subtùs flavo; rostro fuscescente; pedibus flavescentibus.*

Front cendré; occiput noir, avec quatre lignes transversales jaunâtres; menton blanc; dessus du corps noir et ondé de fauve; dessous jaune; bec brunâtre; pieds jaunâtres. (*Pl. 69, fig. 1, sous le nom de petite Bécasse.*)

Cette *Bécasse*, que nous avons observée dans l'Amérique septentrionale, fait, comme la nôtre, son nid au pied d'un arbre ou sous une grosse racine; sa ponte est de six à huit œufs d'un gris roux tacheté de brun.

Elle a la tête, le dessus du cou et le dos gris, avec des bandes transversales sur l'occiput et sur la nuque; de grandes taches longitudinales de cette même couleur et terminées de jaune sale sur le manteau; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, roux; les rectrices, noires, rousses et terminées de blanc; la gorge, blanche; les côtés et le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, pareils au croupion; le dessus des ailes et les pennes secondaires, bruns et traversés par des petites lignes d'une nuance plus foncée; les primaires, d'une couleur tirant au violet, et l'iris, de couleur noisette. La femelle ressemble au mâle. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 463. n. 365. pl. 19. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 3. p. 351. L'Amérique septentrionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

RHYNCÉE, *Rhynchæa*, Cuvier. *Scolopax*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, rubescente, albo, viridi nigroque varium.

Caput rotundatum, subangulare.

Rostrum capite longius, subgracile, versus apicem paulò gibbosum; mandibula superior utrinquè sulcata, apice curvata lævisque; inferior brevior, recta, apice dilatata.

Nares lineares, in rimâ basi rostri sitæ.

Lingua mediocris, filiformis, acuta.

Collum mediocre.

Ala remigibus duabus et tribus omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; exteriores basi membranâ connexi; posticus unus, apice insistens.

Cauda brevis.

Rhynchææ habitant in Africâ, Asiâ orientali uliginosis; vermibus victitant; terrâ nidificant.

Corps oblong, varié de rougeâtre, de blanc, de vert et de noir.

Tête arrondie, un peu angulaire.

Bec plus long que la tête, un peu grêle, un peu gibbeux vers le bout; mandibule supérieure sillonnée sur chaque côté, courbée et lisse à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite, dilatée à son extrémité.

Narines linéaires, situées à la base du bec dans une rainure.

Langue médiocre, filiforme, pointue.

Cou médiocre.

Deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes demi-emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Rhyncées* habitent dans les marais de l'Afrique et des Grandes-Indes; ils vivent de vers et nichent à terre.

* LE RHYNCÉE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 1. *R. Capensis. R. Lineâ verticis rufescente; fasciâ pectorali nigrâ; lineâ utrinquè dorsi albâ; rostro rufescente.*

Ligne roussâtre sur le *vertex*; bande pectorale noire; ligne blanche sur chaque côté du dos; bec roussâtre. (*Pl. 69, fig. 3, sous le nom de Bécassine du Cap, et pl. 703 fig. 1, sous le nom de Bécassine de Madagascar.*)

Cinq bandes sont sur la tête de cette espèce, une roussâtre, deux grises [illegible]ches; le manteau est d'un gris-bl[illegible] des noires et traversé p[illegible] l y a une zône noire qui dans le reste [illegible] la queue est co[illegible] de noirâtre; [illegible] côté.

On donne

le *Rhyncée de Madagascar*, lequel a la tête et le cou roux; deux traits au-dessus de l'œil, l'un blanc et l'autre noir; le bas du cou, couvert d'un collier de la dernière couleur; le dos, noirâtre et gris; les couvertures supérieures des ailes, variées de ces deux couleurs et de roussâtre; des bandes transversales noirâtres et quatre rangs de taches ovales d'un roux clair, entouré de noir, sur les pennes des ailes et de la queue; enfin, le dessous du corps, blanc. *Gmelin, Syst. nat. n.* 14. *Latham, Index, n.* 10 (*Scolopax capensis*). *Brisson, Ornithol. Appendix, p.* 141. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 9. *p.* 495. *pl. enl. n.* 992 (*Bécassine du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Rhyncée de la Chine. 2. *R. Sinensis. R. Cærulescente, fusco nigroque variegata; superciliis, lineâ verticis, gulâ abdomineque albis; rostro rufescente.*

D'un grisâtre, varié de brun et de noir; sourcils, ligne sur le *vertex*, gorge et abdomen blancs; bec roussâtre. (*Pl.* 69, *fig.* 4, *sous le nom de Bécassine de la Chine.*)

Chez ce *Rhyncée*, la tête est rayée de noir et de blanc; le cou, piqueté de gris-blanc; le manteau, varié de taches et de lignes d'un gris-brun, bleuâtres, noires et d'un roux clair; les parties inférieures blanches, avec un large feston noir sur la poitrine. *Latham, Index, n.* 11 (*Scolopax sinensis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 495. *pl. enlum. n.* 881. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Rhyncée blanc. 3. *R. Alba. R. Grisea, fusco undulata, subtùs alba; capite albido; collo subtùs striis, vittâ per oculos, alteráque subtùs griseis; rostro pedibusque nigris.*

Gris et ondé de brun; une bande à travers l'œil et une autre en dessous, grises; bec et pieds noirs.

On doit la connoissance de ce *Rhyncée* à Sonnerat, qui l'a trouvé aux Grandes-Indes. La tête est d'un blanc, lavé de gris terreux sur le sommet; on remarque deux raies grises sur ses côtés; la gorge et le ventre sont blancs; le cou et la poitrine, blanchâtres et tachetés de gris; le dos et le croupion, de cette dernière couleur, [illegible] de même que les petites plumes des ailes, dont les grandes ont des bandes transversales. *Latham, Index* (*Scolopax indica*). *Sonnerat, Voyage, tom.* 2. *p.* 218 (*Bécassine blanche des Indes*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7, *p.* 2, *sous le nom de Chorlite des Indes. Les Grandes-Indes.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

BARGE, *Limicula. Scolopax*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, fusco, cinereo, rufo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi crassum, longissimum, flexibile, subrotundum, recurvatum, subgracile, apice obtusum læveque; mandibula superior utrinquè sulcata, verticillo interiori terminata, inferiore paulò longior.

Nares lineares, membranâ tectæ, in rimâ sitæ.

Lingua mediocris, filiformis, acuta.

Collum elongatum.

Ala remige primâ reliquis longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ semi-plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; exteriores membranâ basi connexi; posticus unus, apice insistens.

Cauda brevis.

Limicolæ habitant in Europâ, Africâ, Asiâ Americâque septentrionali uliginosis; lumbricis aquaticis terrestribusque victitant, terrâ nidificant. Pulli recèns nati è nido discedunt.

Corps oblong, varié de brun, de gris, de roux.

Tête arrondie.

Bec épais à sa base, très-long, flexible, presque rond, retroussé, un peu grêle, obtus et lisse à sa pointe; mandibule supérieure sillonnée sur chaque côté, terminée par un bourrelet interne, plus longue que l'inférieure.

Narines linéaires, couvertes d'une membrane, situées dans une rainure.

Langue médiocre, filiforme, pointue.

Cou alongé.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes à demi emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; un derrière, grêle, portant à terre sur le bout.

Queue courte.

Les *Barges* habitent dans les marais de l'Eu-

rope, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique septentrionale; vivent de vers aquatiques et terrestres; nichent à terre. Les petits quittent le nid dès leur naissance.

LA BARGE ROUSSE A QUEUE NOIRE. 1. *L. Melanura. L. Uropygio albo; rectricibus nigris, basi albis; remigibus transversâ maculâ albâ, exceptis quatuor primis; rostro basi rubro; pedibus fuscis.*

Croupion blanc; rectrices noires, blanches à la base; bande transversale blanche sur les rémiges, à l'exception des quatre primaires; bec rouge à son origine; pieds bruns. (*Pl.* 70. *fig.* 2.)

Cette *Barge* se trouve, dit-on, dans toutes les parties du monde, ne s'avance pas aussi loin dans le Nord que la suivante, et niche dans les prairies. Sa ponte est de quatre œufs d'un olivâtre foncé, avec de grandes taches d'un brun clair.

Elle a, pendant l'été, une bande d'un roux-blanchâtre depuis le bec supérieur jusqu'à l'œil; les *lorums* bruns; les plumes du sommet de la tête, noires et bordées de roux; la gorge, le cou, la poitrine et les flancs, de la dernière couleur, avec des petits points bruns sur les dernières parties, et des raies noires transversales et en zigzags sur les deux autres; le haut du dos et les scapulaires, noirs, avec du roux sur le bord des plumes; les couvertures supérieures des ailes, cendrées; le reste du dos, le croupion et la queue, noirs; le milieu du ventre, les parties postérieures, la base des pennes caudales et des rémiges, blancs.

Son plumage d'hiver étant différent, il en est résulté qu'on en a fait une espèce distincte de la précédente, sous le nom de *Barge commune* (*Scolopax limosa, pl. enl.* de Buffon, *n.* 874). Elle est, dans cette saison, d'un brun-cendré en dessus, et d'une nuance plus foncée le long de la tige des plumes; d'un gris clair sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; d'un blanc sale sur les parties postérieures; noire sur une grande partie de la queue, dont les pennes sont blanches à leur extrémité. Nous sommes tentés de croire que la *Barge à queue noire et blanche* (*Scolopax hudsonica*, Latham) est un individu de cette espèce sous un plumage imparfait, et non pas de celle de la *Barge fedoa*, comme on l'a dit dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*. Il a seize pouces de longueur totale; le bec pâle à sa base et noir dans le reste; le sommet de la tête noirâtre, tacheté de blanc sombre; les côtés et le dessus du cou, pareils; les *lorums*, bruns; les sourcils, blancs; le menton presque de cette couleur; le dos et les scapulaires, d'un brun sombre, tacheté de roussâtre; les couvertures supérieures des ailes, brunes, avec quelques taches blanches; les grandes, d'un cendré uniforme; les pennes, noires, à tige blanche, et de cette couleur à la base dans un tiers de leur longueur; le croupion et les couvertures supérieures, blancs; toutes les parties inférieures, d'un roux-marron, avec des lignes noirâtres; la queue, blanche à sa base, noire dans le reste; les pieds, de la dernière teinte. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 262. *n.* 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 500. *pl. enl. n.* 874 et 916. *Gmelin, Syst. nat. edit.* 13. *Latham, Index* (*Scolopax agocephala*). *L'Europe septentrionale.*

L. 15 ½. E.. P.. R. 12.

LA BARGE ROUSSE A QUEUE RAYÉE 2. *L. Lapponica. L. Suprà nigricans, maculis ferrugineis, subtùs tota ferruginea; rectricibus albo nigroque transversìm striatis; rostro flavescente; pedibus nigris.*

Noirâtre et tachetée de ferrugineux, totalement de cette couleur en dessous; rectrices rayées transversalement de blanc et de noir; bec jaunâtre; pieds noirs. (*Pl.* 70. *fig.* 3.)

On ne rencontre cette *Barge* dans nos contrées qu'à l'automne et au printemps, où elle ne fait que passer pour se rendre dans le Nord, où elle niche. On la trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et même à la Nouvelle-Hollande, d'où un individu a été apporté en France.

Son plumage est, pendant l'été, d'un roux clair, rayé longitudinalement de brun sur le haut de la tête et sur la nuque; d'un roux ardent sur les sourcils, la gorge et les parties postérieures, avec des raies étroites et longitudinales sur les côtés de la poitrine et sur les couvertures inférieures de la queue; d'un noir profond sur les plumes du dos, les scapulaires et les pennes secondaires des ailes, avec des taches ovales d'un rouge vif sur les bords; cendré sur les couvertures des ailes, dont les bords sont blancs; noir sur les autres pennes alaires, qui sont marquées de blanc en dedans, rayé de brun et de blanc sur la queue.

Cette *Barge* a, dans sa jeunesse, la tête, la nuque, le haut du dos et les plumes scapulaires d'un brun foncé et d'un blanc-jaunâtre; le[illegible]

vertures des ailes, entourées de blanchâtre ; les sourcils, les parties inférieures et le croupion, blancs ; des taches brunes sur les couvertures de la queue ; du roussâtre sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine, avec des petits traits longitudinaux bruns ; le bec d'un noir rembruni, et les pieds noirs.

La *grande Barge grise* (*Scolopax leucophæa*, Latham) est un individu de cette espèce sous son habit d'hiver ou de jeune âge ; enfin, nous croyons que la *Barge meyer*, décrite dans le Manuel de M. Temminck, n'est point une espèce distincte de la précédente. Elle a, pendant l'été, le haut de la tête, le dos et les scapulaires d'un brun-noirâtre, tacheté de jaunâtre ; les parties inférieures d'un jaune-roussâtre, varié de traits noirs sur les côtés de la poitrine, sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue ; le milieu du ventre blanc ; les pennes des ailes noires et marbrées à l'intérieur de blanc ; les deux pennes intermédiaires de la queue et la première de chaque côté, rayées longitudinalement de brun et de noirâtre ; les autres avec des bandes transversales des mêmes couleurs. La même a, pendant l'hiver, toutes les parties supérieures d'un gris-brun, tirant au cendré sur la tête et le cou, dont le devant est, ainsi que la poitrine, cendré et rayé transversalement de noirâtre ; les flancs ont des raies transversales et brunes sur un fond blanc ; les autres parties inférieures sont de la dernière couleur ; les rémiges, noires, et les rectrices, rayées de blanc et de noirâtre. *Brisson, Ornithol. tom. 5. p. 281. n. 8. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 504. pl. enl. n. 900* (*Barge rousse*). *Gmel. Syst. nat. édit. 13. n. 15. Latham, Index, n. 15* (*Scolopax lapponica*). *L'Europe, l'Amérique septentrionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* LA BARGE FEDOA. 3. *L. Fedoa. L. Corpore rufo nigroque, subtùs ferrugineo ; remigibus secundariis rufis, nigro punctatis ; rostro flavo, apice nigro ; pedibus nigris.*

Corps brun et noir, ferrugineux en dessous ; rémiges secondaires rousses, pointillées de noir ; bec jaunâtre, et noir à la pointe ; pieds noirs.

On a décrit plusieurs *Barges* de l'Amérique septentrionale, comme espèces particulières et distinctes ; mais nous croyons qu'il n'y en existe qu'une seule, qui est la *Barge fedoa ;* car le *Scolopax marmorata* est un individu de cette même espèce sous son plumage d'hiver, et le *Scolopax hudsonica* appartient à celle de la *Barge rousse à queue noire.* Chez celle de cet article, le bec est long de six pouces ; les sourcils sont blancs ; les *lorums* d'une teinte sombre ; le dessus de la tête et du cou, le dos et les scapulaires, d'un brun-roussâtre, rayé transversalement de noir ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue ont des raies pareilles sur un fond roux ; la gorge est blanche ; le devant du cou et la poitrine sont roussâtres, avec des raies transversales noires et brunes ; le ventre et les plumes des jambes, du même roux, mais sans raies ; les couvertures supérieures des ailes, variées de brun-roussâtre et de noir ; les grandes pennes, noirâtres ; les secondaires d'un roux-bai et d'un brun-roussâtre, avec des petits points noirs ; la queue rousse et traversée de noir.

Le *Scolopax marmorata* est cette même *Barge* en habit imparfait, ou la femelle. Il a toutes les parties supérieures brunes, plus ou moins rayées et tachetées de roussâtre ; les *lorums* et le menton, blancs ; les plumes du dos, d'un roux pâle, avec cinq ou six bandelettes transversales sur les bords ; les couvertures supérieures des ailes, brunes ; leurs pennes, de couleur de crême, avec des petites taches brunes ; les quatre premières, d'un noir sombre à l'extérieur ; les couvertures inférieures, d'un roux clair ; la poitrine et ses côtés, d'une nuance plus pâle et rayés transversalement de noirâtre ; le milieu du ventre et les plumes des jambes, d'un roux uniforme ; le bas-ventre, presque blanc ; la queue, rousse, avec six ou sept barres sur chaque penne, et irrégulières sur les trois les plus extérieures. *Edwards, Ois. pl. 137* (*American godwit*). *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 282. n. 7* (*Barge rousse d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 507* (*Barge rousse de la baie d'Hudson*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 9. Latham, Index, n. 14* (*Scolopax fedoa*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

DIXIÈME CLASSE.

OISEAUX *qui ont trois doigts par-devant et un par-derrière; totalement séparés, ou les extérieurs réunis à leur base par une membrane; le bas de la jambe garni de plumes.*

XCVII^e. GENRE.

VAUTOUR, *Vultur*, Linn. Lath.

Corpus-oblongum, fusco, nigro, rufo, cinereo, albo varium.

Caput rotundatum, omninò aut partìm glabrum.

Rostrum basi rectum et membranâ glabrâ tectum, robustum, elongatum, crassum aut subgracile, lateraliter compressum, suprà convexum; mandibula superior apice emarginata.

Nares lunatæ aut rotundatæ, transversales aut longitudinales.

Lingua canaliculata, marginibus lævibus aut aculeatis, apice emarginata.

Collum mediocre, omninò aut partìm nudum.

Ingluvies prominula.

Alæ longæ, remigibus 3^a., 4^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibia omninò plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues subretractiles, curvati, basi crassi, lateraliter compressi, subobtusi.

Cauda rectricibus 12 aut 14.

Vultures habitant in Europâ, Africâ, Asiâ; in rupibus altissimis nidificant; ova 4 pariunt; è cadaveribus victitant. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de brun, de noir, de roux, de cendré et de blanc.

Tête arrondie, nue en tout ou en partie.

Bec droit et couvert d'une membrane glabre à sa base, robuste, alongé, épais ou un peu grêle, comprimé latéralement, convexe en dessus; mandibule supérieure crochue à sa pointe; l'inférieure plus courte et obtuse.

Narines lunulées ou arrondies, transversales ou longitudinales.

Langue canaliculée, à bords lisses ou aiguillonnés, échancrée à sa pointe.

Cou médiocre, en tout ou en partie nu.

Jabot saillant.

Ailes longues; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles peu rétractiles, courbés, épais à leur racine, comprimés par les côtés, presqu'émoussés.

Queue à 12 ou 14 rectrices.

Les *Vautours* habitent en Europe, en Afrique et en Asie, et nichent dans les rochers les plus élevés; leur ponte est de quatre œufs; ils vivent de cadavres. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

**LE VAUTOUR A AIGRETTES. 1. *V. Cristatus.*

V. Cristatus, rutilo-nigricans; pectore magis ad rufum inclinante; pedibus flavis; rostro nigro.

Huppe d'un noirâtre-roux; poitrine inclinant davantage au roux; pieds jaunes; bec noir.

On a trouvé cet oiseau en Alsace, au mois de janvier 1513, et l'année suivante on en trouva d'autres, dans un nid qui étoit construit sur un chêne fort élevé, à quelque distance de la ville de Mâcon. C'est à Gesner que l'on doit la connoissance de ces faits; cependant il paroît très-douteux que ce soit un véritable *Vautour*; car ses habitudes, son genre de vie, sa manière de chasser et son goût pour les animaux vivans, indiqueroient plutôt un *Aigle*, dont il a le courage; il poursuit les [illegible]

de toute espèce, et en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les petits renards, les petits faons, et se nourrit aussi de poisson; non-seulement il poursuit sa proie au vol en s'élançant du sommet d'un arbre ou d'un rocher élevé, mais encore à la course; car il marche bien et fait des pas de quinze pouces d'étendue. Il mange aussi la chair et les entrailles des cadavres. Sa férocité est telle qu'on ne peut l'apprivoiser, et quoique d'une extrême voracité, il peut supporter la faim pendant quatorze jours.

Cet oiseau a de vilains yeux; le corps grand et fort; les ailes larges; la queue longue et droite; le plumage d'un roux-noirâtre et près de six pieds de vol; il redresse les plumes de sa tête, qui lui font alors comme deux cornes, qu'on n'aperçoit plus quand il vole. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *pag.* 460. *n.* 6 (*Vautour à aigrettes*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 159.

L.. E.. P.. R..

** LE VAUTOUR ARMÉ. 2. *V. Armatus. V. Capite albo; singulis alis calcaratis.*

Tête blanche; chaque aile armée d'un éperon.

C'est d'après Brown, voyageur anglais, que l'on a décrit cet oiseau, renommé par sa force étonnante et sa longévité dans le pays de Dar-Four en Egypte, où l'on en voit par milliers; on le trouve aussi en Nubie, où l'espèce est très-nombreuse. Ce voyageur l'appelle *Vautour à tête blanche*, et c'est à quoi se borne tout ce qu'il nous dit de son plumage; mais ce *Vautour* porte un caractère étranger à tous les autres; son aile est armée d'une excroissance cornée ressemblant à l'éperon d'un vieux coq; cet éperon très-pointu et très-fort le rend redoutable à qui ose l'attaquer. Un fluide qui a l'odeur du musc suinte de quelques parties de son corps, et vraisemblablement des narines.

Si cet oiseau n'avoit pas les ailes armées, on pourroit croire que c'est le *Vautour percnoptère*, dans son plumage parfait, vu que celui-ci est nombreux en Egypte, et que celui de cet article qui ne l'y est pas moins, a échappé jusqu'à ce jour à tous les naturalistes qui ont observé les oiseaux de cette partie de l'Afrique. *Brown, Voyage en Nubie* (*Vautour à tête blanche*). *Sonnini, édition de Buffon, tom.* 38. *p.* 139. *La Nubie.*

L.. E.. P.. R..

* LE VAUTOUR DU BENGALE. 3. *V. Bengalensis. V. Fuscus; capite colloque anteriùs dœudatis, dilutè castaneis; rostro plumbeo, apice nigro; pedibus atro-fuscis.*

Brun; tête et devant du cou nus, et d'une couleur marron claire; bec plombé, noir à sa pointe; pieds d'un brun-noir. (*Pl.* 197. *fig.* 1.)

Latham a présenté cet oiseau, dans son *Synopsis*, comme une espèce particulière, mais dans le premier supplément de cet ouvrage et dans son *Index*, comme la femelle du *Vautour de Norwège* (*Vultur percnopterus*), qui néanmoins en diffère totalement par son bec, sa tête et son cou; c'est encore, selon cet auteur, le *Vautour changoun*, ce qui paroît vraisemblable, si c'est comme une variété d'âge.

Ce *Vautour* a l'œil d'un brun foncé; la tête et le cou dénués de plumes et seulement couverts d'un duvet brun; l'occiput, la gorge, le devant du cou, totalement nus, d'un brun clair, avec quelques rides; le bas du cou, entouré d'une fraise composée de plumes courtes; le dessus du corps, d'un brun-noir, plus pâle sur les ailes; leurs pennes noires; les plumes du dessous du corps, d'une teinte moins foncée, avec leur tige blanche ou fauve; les plumes des jambes, brunes, et les ongles noirs. *Latham, general Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 19. *n.* 16. *pl.* 1. *Idem, Index, n.* 4 (*Vultur leucocephalus*, var.). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 3. *n.* 2 (*Vultur Bengalensis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 247. *L'Afrique.*

L. 30. E.. P.. R. 14.

** LE VAUTOUR BORA-MORANG. 4. *V. Audax. V. Corpore fusco; orbitis pallidis; pedibus lanatis, nigro maculatis; rostro pallidè flavo, apice nigro.*

Corps brun; orbites pâles; pieds laineux, tachetés de noir; bec jaune et noir à sa pointe.

Le nom sous lequel on a décrit cet oiseau, est celui qu'il porte à la Nouvelle-Hollande; il est probablement d'une très-grande force, puisqu'il peut tuer les plus grands animaux, et qu'il ose même attaquer les hommes. Mais est-ce bien un vautour? c'est ce que nous avons peine à croire, et il faut le voir en nature pour le bien déterminer; cependant nous croyons que c'est un *Aigle*, et peut-être le même que l'*Aigle à queue étagée* qui se trouve dans la même contrée.

Il a les côtés de la tête dénués de plumes jusqu'au-delà des yeux et d'une couleur pâle; les pennes

pennes des ailes et de la queue, d'un brun obscur, et le corps d'un brun presque noir. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 35. p. 247. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R..

* LE VAUTOUR CHANGOUN. 5. *V. Changoun. V. Pallidè niger; capite colloque suprà sordidè albis; cerâ nigrâ; pedibus pallidè griseis.*

D'un noir pâle; tête et dessus du cou, d'un blanc sale; cire noire; pieds, d'un gris pâle.

Nous avons dit à l'article du *Vautour du Bengale*, qu'il nous paroissoit appartenir à l'espèce du *Changoun*; en effet l'un et l'autre se trouvent au Bengale. Sa taille est à peu près celle d'une *Poule d'Inde*; la base de son bec est entourée d'une peau noire; ses ailes pliées ne s'étendent pas au-delà du bout de la queue; des plumes d'un blanc sale, mais luisant, garnissent entièrement la tête et le dessus du cou; plus bas on remarque un duvet cotonneux d'un blanc pur, qui surmonte un collier de plumes de la même couleur; celles du jabot, assez proéminentes, sont soyeuses et d'un brun-noir: les poils sont beaucoup plus rares sur le devant du cou qu'en dessus; les flancs marqués d'une large tache blanche; le reste du corps est d'un noir livide, qui paroît à peine interrompu par le liséré roux-brun qui borde les pennes moyennes des ailes. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 35. p. 248. Les Indes.*

L.. E.. P.. R..

* LE VAUTOUR CHINCOU. Cet oiseau, que M. Levaillant a vu vivant dans une ménagerie de Hollande, et qu'il a fait figurer dans son *Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl. 12*, est regardé comme une variété d'âge de l'espèce du *Vautour noir*, décrit ci-après.

* * LE VAUTOUR DE GINGI. 6. *V. Ginginianus. V. Albus; remigibus nigris; rostro pedibusque griseis.*

Blanc; rémiges noires; bec et pieds gris.

Si on n'avoit égard, dit Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, qu'au caractère du bec, on ne pourroit le placer dans le genre *Vautour*; car son bec ressemble absolument à celui du *Dindon*; aussi les habitans de la côte du Coromandel, n'ayant égard qu'à cette partie, lui donnent le nom de *Dindon sauvage*; mais du reste il a tous les caractères des *Vautours*, savoir, les narines découvertes, la base du bec garnie d'une peau nue, l'espace entre les narines et les yeux, couvert d'un petit duvet qui ressemble à du poil. Sa taille est celle du *Dindon*; le front, la gorge, les joues sont nus et rougeâtres; les plumes du derrière de la tête et du cou, longues et blanches; les petites plumes des ailes, le dos, le ventre et la queue, de la même couleur; les grandes plumes des ailes, noires, et l'iris rouge.

Mauduyt (*Encyclopédie méthodique*) regarde comme certain, que c'est le même que le *Vautour de Norwège* (*Vultur percnopterus*), et nous le croyons fondé dans ce rapprochement. Ce *Vautour* a le vol rapide et léger, est d'une insatiable gloutonnerie et sans courage. Il aime beaucoup les reptiles, se tient presque toujours seul dans les endroits marécageux, et sur quelque tertre d'où il guette sa proie. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 124. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 249. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R..

* LE GRAND VAUTOUR DES INDES. 7. *V. Indicus. V. Fuscus; corpore suprà fasciis pallidis; capite colloque denudatis, rufis; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

Brun; corps à bandes pâles en dessus; tête et cou nus, roux; rémiges, rectrices, bec et pieds, noirs. (*Pl. 195. fig. 2.*)

On rencontre ce *Vautour* dans les Grandes-Indes, où il se tient ordinairement sur les bords de la mer, pour prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage. Il vit généralement de chair corrompue et déterre même les cadavres. Son vol est lourd, quoiqu'il ait des ailes fortes. Il a la vue très-perçante, et le sens de l'odorat exquis. Ces grands *Vautours* se rassemblent, avec une promptitude remarquable, dans les lieux où les hommes se dévouent à la mort et au carnage; il en est de même lorsqu'un animal est tombé mort, il se présente à l'instant quelques individus, que l'on n'avoit pas aperçus auparavant dans le voisinage; de sorte que, dans l'Inde, ces oiseaux passent pour être doués d'un instinct prophétique, par lequel ils pressentent les combats et sont avertis de la mort des animaux.

La grosseur de ce *Vautour* est celle d'une *Oie*; sa tête est couverte d'un petit duvet séparé, qui ressemble à du poil; le cou, garni de distance en distance de plumes très-fines, placées par petits paquets; celles de la poitrine sont courtes, [illegible]

et pareilles à un poil ras; celles du bas du cou, en arrière, longues, étroites, terminées en pointe et d'un roux presque mordoré; les petites des ailes, celles du dos et du croupion, couleur de terre d'ombre, terminées par une bande d'une teinte plus claire; les grandes pennes alaires et caudales, noires; l'iris est rouge. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, pl. 195. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 35. p. 250. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R..

LE VAUTOUR GRIFFON. 8. *V. Vulgaris. V. Supernè grisco-rufescens; capite, collo et torque albis; remigibus rectricibusque nigris; rostro cinereo; pedibus plumbeis.*

D'un gris-roussâtre en dessus; tête, cou et collier, blancs; rémiges et rectrices noires; bec cendré; pieds plombés. (*Pl. 195, fig. 4, et pl. 97, fig. 2, sous le nom de Vautour percnoptère.*)

Cette espèce, que l'on voit en troupes nombreuses sur les Alpes et sur les Pyrénées, les abandonne pendant l'hiver; elle est aussi répandue en Afrique et dans l'Inde. Levaillant l'a vue au Cap de Bonne-Espérance, sur la montagne de la Table, qu'elle ne quitte que dans les grandes tempêtes du sud-est. Sonnini l'a aussi rencontrée en Egypte et dans le Levant, où les Turcs et les Grecs font grand cas de sa graisse, qu'ils regardent comme un excellent topique pour appaiser les douleurs du rhumatisme. Son nom, en grec moderne, est *Skania*; celui de *Percnoptère*, tiré du grec ancien, a été adopté par Buffon, pour le distinguer de tous les autres *Vautours*; mais ce n'est pas le *Percnopterus* de Linnée, qui est une espèce très-distincte; enfin, les Catalans l'appellent *Trencalos*. Le Pline français a tombé dans une méprise, lorsqu'il a donné pour variétés du *Griffon*, le *Vautour doré* et le *Vautour noir*; le premier étant la *Phène* ou le *Gypaëte des Alpes*, et l'autre, une espèce particulière décrite ci-après.

Ce *Vautour* a huit pieds d'envergure; la tête, couverte de petites plumes blanches et effilées; celles de l'occiput et de la nuque forment une huppe d'un pouce de long; le cou est presque nu; le duvet court et rare, dont il est parsemé, n'empêche pas de voir les couleurs brune et bleuâtre de sa peau; les longues plumes du bas du cou sont disposées en forme de fraise d'un blanc éclatant; il y a un grand creux tapissé de poils au-devant de l'estomac, c'est la peau du jabot; mais, malgré cette cavité extérieure, il y a intérieurement une bosse et un grand élargissement dans cette partie de l'œsophage, qui soulève la peau du creux et se remplit lorsque l'oiseau est bien repu. Les plumes du corps sont d'un gris-roussâtre, et d'un joli gris-blanc dans l'âge avancé; les pennes des ailes et de la queue sont noires; l'iris est d'un bel orangé. *Brisson, Ornithol. tom. 1. pag. 462. n. 7 (Vautour fauve). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 151. pl. enl. n. 426 (le Percnoptère). Gmelin, Syst. natur. n. 11. Latham, Index, n. 12 (Vultur fulvus). Idem, Suppl. n. 23 (Vultur Kolbii). L'Europe et l'Afrique.*

L. 42. E.. P.. R. 12.

LE VAUTOUR NOIR. 9. *V. Niger. V. Niger; remigibus rectricibusque fuscis; pedibus nudis et cærulescentibus; rostro nigricante.*

Noir; rémiges et rectrices brunes; pieds nus et bleuâtres; bec noirâtre. (*Pl. 196, fig. 1, sous le nom de Vautour d'Arabie.*)

Les ornithologistes se sont trompés en donnant à ce *Vautour* des pieds totalement vêtus, car il a les tarses nus; cette erreur nous paroît provenir de ce que les longues plumes des jambes descendent assez bas pour couvrir le tarse jusqu'aux doigts, ainsi que l'a fort bien remarqué Edwards dans la description de son *Vautour noir couronné*, qui est un individu de la même espèce. Si ce n'est pas ce motif, ils s'en seront donc rapportés à Belon, qui a cru que tous les *Vautours* avoient les jambes garnies de plumes jusqu'au-dessus des doigts (*Oiseaux, chap. 1, p. 85*). Au reste, il est certain que tous les *Vautours* d'Europe, dont celui de cet article fait partie, ont la plus grande partie du tarse nue; ce dont on peut facilement se convaincre sur les individus de la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle; il faut cependant en excepter les *Vultur aurea, barbatus* et *barbarus*, mais qui sont des *Phènes* dont on a fait un genre particulier.

Selon des auteurs, le *grand Vautour* de Buffon et le *Vultur monachus* de Linnée, appartiennent à la même espèce; ce qui est vrai, si l'on n'a pas égard aux pieds vêtus, ni aux doigts jaunes que le premier porte sur la *pl. enl. n. 426*; mais il est très-probable qu'on a mis à l'individu qui a servi de modèle pour le dessin, des pieds d'*Aigle*; et ce ne seroit pas le premier oiseau qu'on a ainsi défiguré dans des collections, même publiques. Néanmoins, nous reconnoissons dans le reste de cet oiseau, un individu âgé d'un ou deux ans de l'espèce du *Vau-*

tour noir; mais ces auteurs n'auroient pas dû donner des pieds vêtus au *Vautour noir couronné* d'Edwards, d'après lequel Linnée a établi son *Vultur monachus*, s'ils eussent consulté sa figure et sa description dans cet ornithologiste anglais; de plus, ils se seroient abstenus d'indiquer le *Vautour arrian* pour une espèce distincte du *Vultur monachus*, attendu que la différence qu'ils tirent des pieds n'existe point entre ces deux *Vautours*, qui sont du même âge et ne portent point encore le plumage des vieux. Nous rapprochons, comme nous l'avons déjà dit, le *Vultur monachus* du *Vautour noir*, quoiqu'un auteur moderne le dise d'un genre différent, et nous nous fondons sur des attributs communs à tous les deux, savoir, les narines rondes, la couleur bleuâtre de la peau du cou, la cire des tarses et des doigts, le nombre des pennes caudales et le bec conformé de même. Son plumage signale un individu qui est encore dans ses premières années. Quant à l'espèce de huppe qu'il porte sur la tête, dont on a voulu faire un caractère distinctif et spécifique, sous le nom de *huppe* ou de *callosité*, quoique ce ne soit ni l'une ni l'autre, elle n'est due qu'au duvet laineux de l'occiput, lequel est un peu plus élevé que partout ailleurs. Nous avons remarqué que ce duvet avoit à peu près la même élévation sur le *Vautour brun* du Muséum d'histoire naturelle, lequel est un *Vautour noir* dans sa deuxième année, ainsi que sur celle du *Chincou* de Levaillant (*pl.* 12 *des Oiseaux d'Afrique*). Ces deux oiseaux ont la cire et la peau du cou bleuâtres, et de plus, un plumage tellement analogue, que nous les regardons comme des individus d'une même espèce, quoique l'image du *Chincou* le représente avec des narines oblongues et un bec qui diminue insensiblement de grosseur jusqu'à sa pointe; mais cette image est-elle exacte? C'est probablement d'après ces formes des narines et du bec, que M. Savigny, qui le premier a jeté un grand jour sur la distinction des *Vautours* d'Europe, nous dit de comparer le *Chincou* au *Vautour noir*, comme un oiseau de genre vraisemblablement différent; mais il n'auroit pas dû le joindre au *Vautour* d'Edwards et au *Vultur monachus* de Linnée, attendu qu'ils n'ont pas les narines et le bec pareils. Au reste, nous les réunissons, parce que les caractères du *Chincou* nous paroissent une faute du dessinateur. M. Levaillant présente le *Chincou* pour un oiseau de la Chine, sur un ouï-dire; ce dont on doit douter, dit Latham, puisque c'est le même oiseau que le *Vautour d'Arabie* de Brisson et le *Vultur monachus*, ou l'individu figuré dans les *Oiseaux d'Edwards*, sur la *planche* 290; ce qui entre dans notre sentiment.

Le *Vautour noir* porte un collier de plumes longues, étroites et hérissées; la peau nue de la tête et du cou, est bleue et garnie de duvet; la cire, le tarse et les doigts sont bleuâtres; les jambes couvertes de plumes longues, pendantes sur les côtés et vêtues jusqu'au-dessous du genou; la queue est arrondie à son extrémité et composée de douze pennes.

Il a, dans sa première année, un plumage varié de brun et de gris sale. Le duvet de la tête et du cou est dans sa deuxième année gris et brun; le tour de l'œil, blanc; le collier, cendré; le corps, brun, mais plus clair en dessous. Dans la troisième année, le duvet devient totalement brun, et le corps d'un brun-noirâtre; enfin, dans la quatrième, le duvet de la tête et le plumage sont noirs. *Brisson, Appendix, n.* 29 (*Vautour d'Arabie*). *Idem, Ornith. tom.* 1. *p.* 131. *n.* 4 *Edwards, pl.* 290 (*crested black Vulture*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 9. *Lasham, Index, n.* 11 (*Vultur niger*). *Gmelin, n.* 4. *Latham, n.* 9 (*Vultur monachus*). *L'Europe et l'Afrique.*

L. 42. E.. P.. R. 12.

* LE VAUTOUR ORICOU. 10. *V. Auricularis. V. Fuscus, corpore subtùs albido; capite colloque denudatis; rostro basi flavescente; apice corneo.*

Brun; dessous du corps blanchâtre; tête et cou nus; bec jaunâtre à sa base, couleur de corne à sa pointe. (*Pl.* 231. *n.* 3.)

M. Levaillant a découvert ce *grand Vautour*, dont le vol a dix pieds, sur les hautes montagnes du midi de l'Afrique, principalement dans le pays des grands Namaquois. Les colons du Cap de Bonne-Espérance lui donnent le nom d'*Oiseau de charogne noir*, et les Namaquois celui de *Ghaip*. Notre célèbre voyageur l'appelle *Oricou*, pour désigner une membrane qui borde les oreilles et se prolonge sur le cou; elle est absolument dénuée de plumes, ainsi que la tête; le jabot est proéminent et couvert d'un duvet soyeux; un demi-collier large et frisé se fait remarquer sur le cou; les plumes du dessous sont hérissées et recourbées comme la lame d'un sabre; un duvet fin couvre ses jambes et une partie des tarses, dont le reste porte de grandes écailles, ainsi que les doigts; la queue est étagée et comme usée à son extrémité.

De longs cils noirs entourent les yeux, dont l'iris est d'un brun-marron; la peau de la tête et du cou, rougeâtre et violette; la gorge, noire; cette couleur est remplacée par du noirâtre sur le dessus du corps, les ailes et la queue; les parties inférieures sont d'un brun clair, et le duvet des jambes est blanc. Le jeune est revêtu d'un duvet blanchâtre, et son plumage prend peu à peu la teinte de celui de l'adulte. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 9. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 35. p. 255. L'Afrique.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

LE VAUTOUR PERCNOPTÈRE. 11. *V. Percnopterus. V. Albus (mas), fuscus (femina et junior); remigibus nigris margine exteriore, præter duabus primis, canis; rostro atro; pedibus flavescente-nigris; rectricibus* 14.

Blanc (mâle), brun (femelle et jeune); rémiges noires, grisâtres sur leur bord extérieur, excepté les deux premières; bec noir; pieds d'un noir-jaunâtre; rectrices 14. (*Pl.* 201, *fig.* 3, *sous le nom de Poule de Pharaon.*)

Les Européens qui fréquentent l'Egypte, connoissent ce *Vautour* sous le nom de *Poule de Pharaon;* les Turcs l'appellent *Akbodey*, c'est-à-dire, *Père blanc;* les Maures le nomment *Rachansalh*, noms que l'on a appliqués mal-à-propos à des oiseaux d'un autre genre, tels que le *Pélican*, la *Cigogne*, le *Cygne*. On trouve cette espèce, non-seulement en Egypte, mais aussi en Europe, dans l'Afrique méridionale et l'Asie septentrionale; elle cherche sans cesse les charognes les plus puantes, et exhale elle-même une odeur infecte, et dès qu'elle est morte, elle se putréfie. C'est un crime de tuer ces *Vautours* auprès du Caire. « Ils ne sont point farouches, dit Sonnini qui les a observés en Egypte; on les y voit sur les terrasses des maisons, dans les villes les plus populeuses et les plus bruyantes, n'être point inquiets et vivre en toute sécurité au milieu des hommes qui les ménagent et les nourrissent avec soin; ils fréquentent aussi les déserts et y dévorent les cadavres des hommes et des animaux qui périssent dans ces vastes espaces consacrés à la nudité et à la désolation de la plus aride stérilité.

» On les trouve encore en Syrie, et dans quelques autres contrées de la Turquie, mais ils y sont moins nombreux qu'en Egypte, parce qu'ils ne jouissent pas des mêmes prérogatives, et qu'une antique considération n'y accompagne pas leur existence, car ils étoient sacrés chez les anciens Egyptiens. »

M. Levaillant a décrit cet oiseau sous le nom d'*Ourigourap*, nom qui signifie, dans la langue des grands Namaquois, *Corbeau blanc*. Les Hottentots l'appellent *Hoa-goop;* et les Hollandais du Cap, *White-kraai*, dénominations qui signifient aussi *Corbeau blanc*. Cette espèce est rare aux environs du Cap de Bonne-Espérance, très-commune chez les petits Namaquois, et en bien plus grand nombre sur les bords de la rivière d'Orange et chez les grands Namaquois. Les sauvages ne leur font aucun mal, parce qu'ils purgent leurs enceintes des immondices qui s'y trouvent toujours en abondance.

Ce *Vautour* est décrit par Levaillant sous le nom d'*Ourigourap;* par Brown, sous celui de *Rachamah;* par Buffon, sous ceux de *Vautour de Norwège; de Malte*, de petit *Vautour* et de *Sacre d'Egypte;* Picot la Peyrouse l'appelle *Vilain;* le nom que nous lui avons appliqué est celui que lui ont imposé Linnée, Savigny et Cuvier: dénomination que Buffon a donnée au *Vautour griffon*. Enfin, nous croyons encore que le *Vautour de Gingi*, dont il est question ci-dessus, appartient encore à cette espèce.

Ce *Percnoptère* a, sous son plumage parfait, le front, les joues jusqu'aux oreilles et le tour de l'œil couverts d'une peau nue, de couleur safranée, plus vive à la base du bec; la gorge, garnie d'un duvet rare et fin qui laisse apercevoir sa peau jaunâtre, ridée et d'une grande extension; le haut de la tête et tout le cou, garnis de plumes longues et effilées; le plumage, généralement d'un blanc légèrement teinté de fauve; les grandes pennes des ailes, noires; les moyennes, fauves à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur; la queue, étagée et d'un blanc plus ou moins roux. Cet oiseau est, dans ses premières années, couvert sur la tête d'un duvet brun; son cou est revêtu de plumes étroites d'un brun-noirâtre; le reste du plumage, d'une nuance de brun plus foncée et variée de quelques taches blanchâtres sur les couvertures des ailes; cette couleur termine trois ou quatre des grandes pennes, et est maculée de brun. La femelle lui ressemble. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 457. n. 3 (Vautour d'Egypte). Idem, p. 134. n. 9 (Vautour à tête blanche). Idem, p. 131. n. 2 (Vautour brun). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 1. pag. 161. pl. enl. n. 427 (Vautour de Malte). Idem, p. 161 (Sacre d'Egypte). Idem, p. 164. pl. enl. n. 449 (Vautour de Nor-*

* Le Zopilote de la Californie. 1. *G. Californianus. G. Niger; capite colloque denudatis, pallidis, nigro maculatis; rostro albido; pedibus nigris.*

Noir; tête et cou nus, pâles et tachetés de noir; bec blanchâtre; pieds noirs.

M. Meazies a rapporté cet oiseau de la Californie et l'a déposé dans le Muséum britannique. Latham trouve qu'il a quelques rapports avec le *Condor*, qu'il égale presque par sa taille. Son plumage est généralement noir, avec du blanchâtre à l'extrémité des pennes secondaires de l'aile, et du brun-noir sur leurs couvertures. Les ailes en repos s'étendent au-delà de la queue; la peau de la tête et du cou est entièrement dénuée de plumes, lisse et d'un rougeâtre sombre; une bande noire est à travers du front, et deux autres pareilles sont sur l'occiput; une touffe de plumes étroites et noires entoure le bas du cou; le dessous du corps est couvert de plumes lâches et duveteuses; la queue est égale à son extrémité. *Shaw, Nat. Misc. vol. 9. pl. 301. Latham, Index, Suppl.* (*Vultur californianus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 36, p. 450. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 11.

* Le Zopilote condor. 2. *G. Gryphus. G. Maximus; caruncula verticali, longitudinali capitis; gula nuda; rostro nigro, apice albido; pedibus nigris.*

Très-grand; caroncule verticale et longitudinale sur la tête; gorge nue; bec noir, blanchâtre à sa pointe; pieds noirs. (*Pl. 231. n. 2.*)

Nous devons au célèbre voyageur M. de Humboldt, une description très-exacte tant du physique que des mœurs de cet oiseau, devant laquelle disparoissent l'exagération et les fables qu'on s'est plu à répandre sur le *Condor*. Son nom est tiré de la langue *qquéohqua*, qui étoit la langue générale des Incas. On doit écrire *Contur*, car les Européens, par corruption de prononciation, changent les *u* et les *t* péruviens en *o* et en *d*, comme les *hua* en *gua*. Ce savant soupçonne que le nom *Contur* tire son origine de *contuni*, verbe qui, dans la langue *qquéohqua*, signifie *sentir bon, répandre une odeur de fruit, de viande ou d'autres alimens;* or, rien n'étant plus frappant dans le *Condor* que l'inconcevable sagacité avec laquelle il distingue de loin toute odeur de viande, l'étymologiste peut bien se permettre de croire que *cuntur* et *cuntuni* dérivent d'une même racine inconnue.

Le *Condor* est bien plus étonnant par son audace, par l'énorme force de son bec, de ses ailes et de ses serres, que par la grandeur de son envergure. Il en est de cet oiseau comme des Patagons, plus on l'a examiné, plus il s'est rapetissé; cependant, il surpasse de beaucoup la grandeur du *Vultur aura*, celle du *Vultur papa* et des autres oiseaux rapaces des Andes. Il niche dans les endroits les plus solitaires, souvent à la crête des rochers unis qui avoisinent la limite inférieure de la neige perpétuelle. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle, font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement. Ce *Condor*, comme le lama, la vigogne, etc., est particulier à la grande chaîne des Andes; la région du Globe qu'il paroît préférer est celle qui s'étend à 1600 ou 1700 toises de hauteur; là, ces oiseaux se réunissent trois ou quatre ensemble sur la pointe des rochers, sans se méfier des hommes; ils les laissent approcher jusqu'à deux toises de distance; ils n'ont pas fait mine de nous attaquer, dit M. de Humboldt, et il n'a pas entendu citer l'exemple du *Condor*, qui eût enlevé un enfant; néanmoins, ce célèbre voyageur ne doute pas que deux de ces oiseaux ne fussent en état d'ôter la vie à des enfans de dix à douze ans, et même à l'homme adulte; car il est très-commun de les voir venir à bout d'un jeune taureau, auquel ils arrachent les yeux et la langue.

On a assuré à M. de Humboldt que le *Condor* ne fait pas de nid, qu'il dépose ses œufs sur le rocher nu, sans les entourer de paille ou des velues de l'*aspeletia frailexon*, qui est la seule plante qui se rapproche des neiges perpétuelles.

Ses œufs sont tout blancs et ont trois à quatre pouces de longueur. On prétend que la femelle reste avec ses petits pendant l'espace d'une année. Lorsque le *Condor* descend dans la plaine, il préfère se poser à terre et ne se perche pas sur les branches des arbres; aussi a-t-il les ongles très-droits.

Deux *Condors* se jettent non-seulement sur le cerf des Andes, sur le petit lion (*puma*), ou sur la vigogne et le guanaco, mais même sur la genisse, qu'ils poursuivent si long-temps, en la blessant de leurs griffes ou de leur bec, que l'animal étouffé et accablé de fatigue, étend sa langue en gémissant; alors, le *Condor* saisit cette langue dont il est très-friand; il arrache les yeux à sa proie, qui, étendue par terre, expire lentement; le *Condor* rassasié reste flegmatiquement perché sur la cime des rochers. M. de

pendant plusieurs mois, n'est couvert que d'un duvet très-fin et d'un poil blanchâtre, frisé, qui ressemble à celui des jeunes *Chouettes*. Ce duvet défigure tellement ce jeune oiseau, que dans cet état il paroît presque plus grand que dans l'âge adulte.

Le *Condor*, à l'âge de deux ans, n'a pas le plumage noir, mais d'un brun foncé. La femelle, jusqu'à cette époque, n'a pas le collier blanc formé au bas du cou par des plumes plus longues que les autres. C'est pour n'avoir pas fait attention à ce changement, que l'âge amène, que beaucoup de naturalistes, et même des habitans du Pérou, annoncent qu'il y a deux espèces de *Condor*, des noirs et des bruns. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 473. n. 12. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 184. De Humboldt, Voyag. tom. 1. pl. 8. Gmelin, Syst. nat. n. 1. Latham, Index, n. 1 (Valter gryffus). L'Amérique méridionale.*

L. 36. E. 8 pieds $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

* LE ZOPILOTE PAPA ou LE ROI DES VAUTOURS. *3. G. Papa. G. Rufescente-albus; naribus carunculatis; vertice collioque denudatis; rostri apice pedibusque rubris.*

Blanc-roussâtre; narines caronculées; *vertex* et cou nus; bec à sa pointe et pieds rouges. (*Pl. 195. fig. 3.*)

On rencontre cette espèce dans l'Amérique, depuis le 30e. degré de latitude nord jusqu'au 32e. de latitude sud; mais elle devient plus nombreuse à mesure qu'elle s'avance vers la zône torride. On la trouve au Pérou, au Brésil, à la Guyane, au Paraguay et au Mexique, où, selon Hernandez et Fernandez, elle porte le nom de *Coxlaquauhtli* (*Regina aurarum*); mais ce n'est point le *Coxquauhtli* (*sive ut Mexicani vocant aura*), comme le disent Brisson et Buffon. Celui-ci, dont Laert a donné la description dans son *Historia novæ orbis*, est le *Gallinaze aura*. On appelle cet oiseau à Cayenne, *Roi des couroumous*, et les Guaranis le nomment au Paraguay, *Iribu-rubica* (chef ou roi des iribus). Toutes ces dénominations viennent de ce qu'on a cru que les *Gallinazes urubu* et *aura* le respectoient au point de s'éloigner des corps morts, aussitôt qu'il s'abattoit dessus.

Ce *Zopilote*, que les Espagnols appellent dans leur langue *Corbeau blanc*, d'après la couleur qui domine sur son plumage, fuit de loin, lorsqu'il se trouve sur la terre ou sur un arbre isolé; mais on l'approche, et on le tue facilement dans les bois où l'on a placé quelques charognes pour appât. On assure qu'il fait son nid dans des trous d'arbres et que sa ponte est de deux œufs.

Il a le bec droit dans le tiers de sa longueur, ensuite très-recourbé et entouré à sa base d'une membrane, qui forme de chaque côté, jusqu'aux yeux, un grand renfoncement, dans lequel sont placées les amples ouvertures des narines; entr'elles s'élève une espèce de crête, qui ne s'alonge ni se retire, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre; elle est d'une substance molle et son extrémité est formée d'un groupe très-remarquable de verrues; sur la tête est une couronne de peau nue et d'un rouge de sang; une bandelette de poils noirs et très-courts va d'un œil à l'autre par l'occiput; il y a au-dessous de la partie nue du cou, une espèce de fraise très-jolie, dont les plumes sont dirigées, les unes en avant, et les autres en arrière; elle est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se resserrant, y cacher son cou et partie de sa tête; derrière l'œil sont de grosses rides qui vont se joindre sur l'occiput à une bande charnue, saillante et orangée, qui de-là descend jusqu'au collier; des rides cachent le canal auditif, qui est fort petit, et auprès duquel viennent se réunir d'autres rides qui s'étendent jusqu'au bec; entre ces rides on aperçoit du duvet, aussi bien que sur le reste des côtés de la tête; les pennes et les grandes couvertures supérieures des ailes, la queue, un trait sur le dos, le bec jusqu'à la membrane, sont noirs; cette membrane et la crête charnue du bec sont orangées; la peau nue de la base du bec est pourpre; les bords des paupières sont d'un rouge vif; les teintes les plus agréables colorent la partie nue du cou; c'est de l'incarnat sur les côtés; du poupre au-dessus de la tête; du jaune en devant et du violet-noirâtre près de la bande et des rides de l'occiput; l'iris et tout le reste du plumage sont blancs. Quelques individus, que l'on soupçonne être des mâles, ont une foible teinte de rouge sur le blanc, du côté de la partie supérieure du dos: la crête charnue a dix-huit lignes. Tel est cet oiseau, à l'âge de quatre ans accomplis.

Les différences qu'il présente à l'âge de trois ans, ne consistent que dans quelques couvertures supérieures des ailes qui sont noires, au milieu des blanches.

A deux ans, il a la tête entière et la partie nue du cou d'un noir tirant sur le violet, avec un peu de jaune sur le cou; toutes les parties supérieures, noirâtres; les inférieures, pareilles, avec

des

des taches longues et blanches ; la crête, noire, ne tombant d'aucun côté, et n'ayant son extrémité partagée qu'en trois protubérances très-petites.

Dans sa première année, ce *Zopilote* est partout d'un bleuâtre foncé, à l'exception du ventre et des côtés du croupion qui sont blancs ; en soulevant les plumes sous le corps, on en voit aussi de blanches ; le tarse est verdâtre ; la mandibule supérieure du bec, d'un noir-rougeâtre ; l'inférieure, d'un orangé mêlé de noirâtre, avec des taches longues et noires ; la partie nue de la tête et du cou, noire ; l'iris, noirâtre, de même que la crête, laquelle ne consiste, à cet âge, qu'en une excroissance charnue et solide.

Nous ne croyons pas que Latham soit fondé à rapprocher de cette espèce le *Vautour* dont parle William Bartram dans son Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale ; en effet, il en diffère essentiellement par sa queue qui est blanche, couleur qui n'existe pas sur celle du *Roi des Vautours*, à quelqu'âge que ce soit. Bartram l'appelle *Vautour peint*, *Vultur sacra*, et *white tailled Vultur*. Il paroît que Wilson ne le connoissoit pas, car il n'en fait nulle mention. Il a le bec long et droit jusqu'à son extrémité, où il se courbe brusquement et devient fort pointu ; la tête et le cou nus, presque jusqu'à l'estomac, où les plumes commencent à couvrir la peau ; elles s'alongent peu à peu, formant une bouffette dans laquelle l'oiseau, en contractant son cou, le cache jusqu'à la tête ; la peau nue du cou est tachée, ridée et d'un jaune vif, mêlé de rouge de corail ; la partie postérieure est presque couverte de poils épais et courts, et la peau de cette partie est d'un pourpre foncé, qui s'éclaircit et devient rouge en approchant du jaune des côtés et du devant ; la couronne de la tête est rouge ; quelques appendices d'un roux-orangé sont sur la base de la mandibule supérieure ; son plumage est ordinairement blanc, à l'exception du fouet de l'aile et de deux ou trois rangées de petites plumes qui le recouvrent, et qui sont d'un beau brun foncé ; la queue est grande, blanche et mouchetée de ce même brun et de noir ; les jambes et les pieds sont d'un blanc clair ; l'iris est couleur d'or et la prunelle noire.

Les Creeks ou Muscogulges font leur étendard royal avec les plumes de la queue de cet oiseau, auquel ils donnent le nom de *Queue d'Aigle*. Ils portent cet étendard quand ils vont à la guerre ; mais alors ils peignent une bande rouge entre les taches brunes. Dans les négociations et autres occasions pacifiques, ils le portent neuf, propre et blanc. On ne voit guère de ces oiseaux dans les Florides, que lorsque les herbes des plaines ont été brûlées, ce qui arrive fort souvent, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, soit par le tonnerre, soit par le fait des Indiens, qui y mettent le feu pour faire lever le gibier ; on voit alors ces *Vautours* arriver de fort loin, se rassembler de tous les côtés, s'approcher par degrés des plaines en feu, et descendre sur la terre encore couverte de cendres chaudes ; ils ramassent les serpens grillés, les grenouilles, les lézards, et en remplissent leur jabot. Il est aisé alors de les tuer ; ils sont si occupés de leur repas, qu'ils bravent tout danger et ne s'épouvantent de rien. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 470. n. 11 (Roi des Vautours). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 169. pl. enl. n. 428. Gmelin, Syst. nat. n. 3. Latham Index, n. 7 (Vultur papa). L'Amérique méridionale.*

L. 29 ½. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

GALLINAZE (1), *Catharista. Vultur*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigrum.

Caput rotundatum, denudatum, rugosum aut papillosum.

Rostrum basi rectum et cerâ instructum, elongatum, lateratim compressum, suprà convexum ; mandibula superior marginibus rectis, apice adunca ; inferior brevior, apice obtusa, rotundata.

Nares magnæ, transforatæ, oblongæ, in cera antici parte sitæ.

Lingua carnosa, canaliculata, margine serrata.

Collum mediocre, partim glabrum aut rugosum, aut papillis spongiosis obductum.

Ingluvies plumis carens, prominula.

Ala longa ; remigibus 3ª., 4ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti subgraciles, paulò retractiles ; tres anteriores, unus posticus ; medius longus, porrectus ; exteriores basi membranâ connexi ; hallux internum æquans, quemadmodùm

(1) On a tiré cette dénomination de *Gallinaça*, *Gallinaço*, *Gallinassa*, nom qu'on a appliqué à l'*Urubu*, et que les Portugais appellent *Galinocho*. *Voy.* Desmarch. tom. 3. pag. 329 ; Eus. Nieremberg, pag. 224.

anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Ungues breves, debiles, obtusi; posticus brevissimus.

Catharista in Americâ habitant; è cadaveribus victitant, in arboribus aut terrâ nidificant; ova 4 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes, tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, noir.

Tête arrondie, nue, ridée ou mamelonnée.

Bec droit et couvert d'une cire à sa base, alongé, comprimé latéralement, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords droits, crochue à sa pointe; l'inférieure plus courte, obtuse et arrondie à son extrémité.

Narines grandes, percées à jour, oblongues, situées dans la partie antérieure de la cire.

Langue charnue, canaliculée, à bords dentelés.

Cou médiocre, en partie glabre, ridé ou mamelonné.

Jabot dénué de plumes, saillant.

Ailes alongées; rémiges 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; doigts un peu grêles, peu rétractiles; trois devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane, l'intermédiaire long, tendu; pouce aussi long que l'interne, articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Ongles courts, foibles, obtus; le postérieur le plus court de tous.

Les *Gallinazes* habitent dans l'Amérique, se nourrissent de cadavres et nichent sur les arbres ou à terre. Leur ponte est de quatre œufs. Les petits y voient en naissant, prennent eux-mêmes leur nourriture, sont alimentés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

* LE GALLINAZE AURA. 1. *C. Aura. C. Niger, purpureo caruleoque nitens; capitis collique cute rubrâ; caudâ cuneatâ; rostro albo; pedibus incarnatis.*

Noir, à reflets pourpres et bleus; peau de la tête et du cou rouge; bec blanc; pieds incarnats; queue étagée. (*Pl.* 231. *n.* 1.)

La plupart des ornithologistes ont co ce *Gallinaze* avec le suivant, et même confond dans les contrées où ils habiten dans la Louisiane on donne à l'un et à le nom de *Carancro*, et les Anglais de roline et des Florides les appellent indis ment *Carrion-Crown* ou *Turkey Buzard*. Azara a décrit l'*Aura* sous le nom d'*Ac* et les sauvages du Paraguay le nommen *Acabiray*. Il vole, dit ce naturaliste, terre et avec beaucoup d'aisance, et paroî moins à chaque instant vouloir se poser.

Le vol de l'*Urubu*, selon Catesby, férent; il monte et descend sans qu'o çoive le mouvement de ses ailes; l'*Au* contraire, dit Barttam, frappe ses aile contre l'autre, s'avance un peu, puis fra core ses ailes, et ainsi de suite à chaque de vol, comme s'il étoit toujours prêt à t et toujours faisant effort pour se relever. ci est moins glouton et moins âpre à la gne que l'*Urubu*; il joint à cette nourrit limaçons et les insectes. Son nid ne qu'en un léger enfoncement en terre, halliers, sans aucune disposition de ma Sa ponte est de deux œufs blancs et n de rougeâtre; les petits naissent couver duvet blanc et les yeux fermés.

Lorsque cet oiseau est dans l'âge avan son plumage est d'un beau noir à refle et pourprés. Avant cette époque, et t est représenté dans l'*Histoire des Oiseaux mérique septentrionale*, les plumes du r sont noires et à reflets violets sur le mili leurs bords bruns; cette dernière couleur davantage sur les couvertures supérieures les, sur les pennes secondaires et sur to latérales de la queue; la tige des premi miges est d'une nuance terne d'un côté che de l'autre; toutes sont en dessous d' blanc lustré; la collerette est noire, a reflets d'un bleu d'acier bruni, ainsi qu les parties inférieures, sur lesquelles le sont peu apparens; la cire est rouge; de la tête et du cou, de la même cou dée sur le derrière du cou et semée de et noirs, mais plus nombreux sur la nuc rides et le tour des yeux sont jaune qu'une raie qui s'étend d'un œil à l'a passant sur le front; des individus ont l couleur de paille, et d'autres, couleur d les ongles sont noirâtres.

On rencontre cette espèce dans toute

Ongles médiocres, pointus; les extérieurs les plus longs et les plus forts.

Queue arrondie, à 12 rectrices.

Les *Iribins* habitent dans l'Amérique méridionale. Leur nourriture, leurs habitudes et leurs mœurs ne sont pas connues.

L'IRIBIN NOIR. 1. *D. Ater. D. Niger; caudâ basi albâ aut albo radiatâ; rostro pedibusque atris.*

Noir; queue blanche ou rayée de blanc à sa base; bec et pieds noirs.

Le Muséum d'histoire naturelle possède deux individus de cette espèce, qu'on trouve dans la Guyane; tous les deux sont d'un noir à reflets bleuâtres; mais l'un a la queue d'un blanc pur à sa base, et l'autre, rayée transversalement de cette couleur; l'iris est d'un cendré-noir. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 16. *p.* 387. *L'Amérique méridionale.*

L. 14 à 15. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CARACARA, *Polyborus. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi rectum, crassum et cerâ latâ, villosâ cinctum, elongatum, suprà angustum, lateratim valdè compressum; mandibula superior adunca; inferior brevior, obtusa.

Nares subelliptica, obliquæ, ad medium rostri sitæ.

Lingua.....

Facies nuda; ingluvies lanata.

Collum mediocre.

Alæ longæ, remige 1^a. brevi, 3^a., 4^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti elongati, subgraciles, tres anteriores; exteriores membranâ basi connexi; hallux quandoquidem anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues modici, subadunci, obtusiusculi; medius rectiusculus; posticus reliquis validior.

Cauda rectricibus 12.

Polybori habitant in Americâ meridionali; in summis arboribus nidificant; ova 2 *pariunt; cadaveribus, reptilibus, insectis, pullis gallinaceis victitant. Pulli in nido victati, ex illo cedentes, tantùm ad volandum apti.*

Corps allongé, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec droit, épais, et entouré à sa base d'une cire large et poilue, allongé, étroit en dessus, très-comprimé latéralement; mandibule supérieure crochue, l'inférieure plus courte et droite.

Narines un peu elliptiques, obliques, situées vers le milieu du bec.

Langue.....

Face nue; jabot laineux.

Cou médiocre.

Ailes allongées; 1re. rémige courte, 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradadctyles; doigts allongés, assez grêles; trois devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé sur le tarse au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et touchant à terre sur toute sa longueur.

Ongles médiocres, peu crochus, presque obtus; l'intermédiaire presque droit; le postérieur le plus fort de tous.

Queue à 12 rectrices.

Les *Caracaras* habitent dans l'Amérique méridionale; nichent à la cime des arbres, pondent deux œufs, se nourrissent de charognes, de reptiles, d'insectes et de poussins. Les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'après avoir appris de voler.

* LE CARACARA PROPREMENT DIT. 1. *Polyborus vulgaris. P. Vertice, corpore suprà rectricibus apice nigricantibus; capitis lateribus, gulâque albidis; corpore subtùs fusco alboque versùm striato; rostro cærulescente; pedibus flavis.*

Vertex, dessus du corps et pointe des rectrices, noirâtres; côtés de la tête, gorge, queue, blanchâtres; dessous du corps rayé transversalement de brun et de blanc; bec bleu; pieds jaunes.

Quoiqu'assez courageux pour enlever la proie aux autres oiseaux de rapine, le *Caracara* est l'épouvante, et est mis en fuite par les *Moqueurs*, les *Hirondelles*, les *Tyrans*, qui le suivent dans son vol et le frappent à coups de bec sur la tête; c'est ainsi qu'on voit, dans l'Amérique septentrionale, le *Tyran titiri* forcer les *Corneilles* même l'*Aigle* à s'éloigner de son nid avec sa jeune famille. Quand un seul ne peut prendre sa proie, quatre ou cinq se rappellent quelquefois et se réunissent pour se mettre à sa suite; c'est de cette manière que M. de Azara les a vus donner la chasse aux *Hérons*, aux *Aigrettes* et à d'autres oiseaux. On croit généralement

rufo nigroque transversìm striatâ; rostro albo, cæruleo mixto; pedibus flavis.

Vertex et dessus du corps mélangés de blanc et de roux; ailes noirâtres en dessus, rayées de roux et de noirâtre en dessous; queue rayée transversalement de blanchâtre, de noir et de jaune-roux; bec d'un blanc mélangé de bleu; pieds jaunes.

M. de Azara, qui nous a fait connoître cette espèce du Paraguay, sous le nom qu'on lui a conservé, a vu souvent le père et la mère accompagner un seul petit, et soupçonne qu'elle n'en produit qu'un par couvée. Elle s'attache aux bêtes de somme que les bâts ont blessés, se pose et se cramponne avec tant de force sur les plaies qu'elle déchire, qu'il ne reste à l'animal, ainsi dévoré en détail et tout vivant, que la ressource de se rouler à terre ou de se jeter dans un bois. Elle n'attaque aucun oiseau ni quadrupède pour les manger. Son vol est lent, et elle a l'habitude de se rouler et de se secouer dans la poussière. Son cri, qu'elle répète très-souvent en volant, exprime le mot *chiii*.

Le *Chimachima* a derrière l'œil un trait noir, qui se termine sur les côtés de l'occiput; le reste de la tête, le cou, tout le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue sont d'un blanc mêlé de roux; le dos est noirâtre; le dessus des ailes, de cette teinte, à l'exception d'une grande place large de deux pouces, laquelle est marbrée de blanc et de noirâtre; le dessus des ailes, rayé de roux et de noirâtre; la queue, brune sur la largeur d'un pouce et demi, rayée de blanc sale et de noirâtre sur les pennes intermédiaires, et terminées de blanc sale; les autres pennes, rayées de roux-jaunâtre et de noir; l'iris d'un roux-brun; la paupière, jaune. Cet oiseau relève les plumes de l'occiput; celles des côtés de la tête se redressent et forment des petites cornes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 50. n. 6. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 5. p. 259. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 30. P.. R. 12.

**LE CARACARA CHIMANGO. 4. *P. Chimango. P. Suprà fuscus; verticis pennis in medio nigricantibus, apice dilutè fuscis; fronte superciliisque nigricantibus; gulâ, collo antico fusco, rufo et nigricante variis; ventre rufescente; rostro virescente-albo; pedibus flavis.*

Plumes du sommet de la tête noirâtres dans leur milieu et d'un brun clair à leur pointe; front et sourcils noirâtres; gorge, devant du cou variés de brun, de roux et de noirâtre; ventre roussâtre; bec d'un blanc-verdâtre; pieds jaunes.

Cet oiseau est rare au Paraguay, mais il est si commun à la rivière de la Plata, que les maisons de campagne en sont entourées. Son genre de vie est le même que celui du précédent, et il jette le même cri *chiii*, dont on a tiré son nom. On assure qu'il fait son nid sur les sables où abondent les trous de fourmis, ou sur les élévations de terre formées par ces insectes. Il le compose de rameaux; les œufs sont piquetés de brun sur un fond blanc.

Toutes les parties supérieures sont brunes; les plumes du sommet de la tête, noirâtres dans leur milieu et d'un brun clair sur les bords; le front et les sourcils, de la première couleur; la gorge et le devant du cou, mélangés de brun clair et de roux, mais noirâtres sur la tige des plumes; la poitrine et les jambes, du même brun, avec des raies noirâtres et brunes; le ventre est roussâtre; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; les supérieures, rayées de brun; les six premières pennes des ailes et leurs couvertures supérieures, mi-partie d'un noirâtre luisant et d'un blanc-roussâtre, avec des raies et des points noirâtres; les pennes caudales, d'un blanc sale à leur extrémité, ensuite noirâtres sur la largeur d'un pouce, avec des points blancs et des traits irréguliers noirâtres sur le fond cendré qui blanchit à leur base; l'iris est d'un roux teinté de noir; la cire, d'un jaune clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 47. n. 5. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 5. p. 260. L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E. 30 ½. P.. R. 12.

*LE CARACARA BUSON. 5. *C. Buson. C. Nigricans, rufo vario; subtùs rufus; rectricibus nigris, medio fasciâ interruptâ albâ; rostro nigro; pedibus rubro-flavis.*

Noirâtre, varié de roux; dessous de cette couleur; rectrices noires, avec une bande transversale, interrompue et blanche; bec noir; pieds d'un jaune-rouge.

Ayant examiné cet oiseau en nature, nous croyons que c'est plutôt un *Caracara* qu'un *Busard*. On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et au Paraguay. Son plumage est tellement variable, que peu d'individus ne se ressemblent parfaitement. Celui que M. Levaillant

a décrit, a tout le devant du corps rayé de petites bandes noirâtres sur un fond roux-blanchâtre ; le manteau et les plumes scapulaires, roux et d'un noir-brun ; les premières pennes de l'aile, noirâtres ; les autres, d'une couleur de cannelle ; la tête et le cou, noirâtres ; la cire, d'un jaune-rouge ; l'iris d'un roux vif. D'autres ont la tête et la gorge rousses ; une bande blanche transversale sur le milieu de la queue, laquelle est noirâtre et terminée de blanc ; chez d'autres, la tête, la gorge et le dessus du corps sont d'un roux rembruni, et la raie transversale de la queue est très-étroite.

L'individu décrit par M. de Azara, sous le nom de *Gavilan de Estero rojo obscuro*, a le menton, le dessus du cou et les côtés de la tête roux et tachetés de brun ; les oreilles, noires ; une partie du dessus du cou, les ailes en dessus et les plumes des jambes, rayées en travers sur un fond roux. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 21. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco buson*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4, *p.* 454, *sous le nom de Busard-buson. L'Amérique méridionale.*

L. 17 ½. E. 45. P. 18. R. 12.

*** Genre.

RANCANCA, *Ibicter. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigrum albumque.

Caput rotundatum.

Rostrum basi rectum et cerâ nudâ instructum, lateratim compressum, suprà convexum ; mandibula superior marginibus rectis, adunca ; inferior pau'ò brevior, ad apicem emarginata, subacuta.

Nares ovatæ, subobliquæ.

Lingua.....

Genæ, gula, ingluvies nudi.

Collum mediocre.

Alæ longæ, remige 1^a. *omnibus breviore ;* 4^a., 5^a., 6^a. *reliquorum longissimis.*

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, validi.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; medius longus ; externus interiore longior ; exteriores membranâ basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues subadunci, ferè æquales, acuti ; medius et posticus reliquis longiores, validiores.

Cauda rectricibus 12.

Ibicteres habitant in Americâ meridionali ; in arboribus nidificant ; ova 3-5 *pariunt ; insectis, baccis, fructibus, seminibus, juxta Sonnini, victitant. Pulli in nido victati, ex illo cedentes, tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, noir et blanc.

Tête arrondie.

Bec droit et garni d'une cire à sa base, comprimé latéralement, convexe en dessus ; mandibule supérieure à bords droits, crochue ; l'inférieure un peu plus courte, échancrée vers le bout, un peu pointue.

Narines ovales, presqu'obliques.

Langue.....

Joues, gorge, jabot, dénués de plumes.

Cou médiocre.

Ailes longues ; 1re. rémige la plus courte de toutes ; 4e., 5e. et 6e. les plus longues.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, robustes.

Piéds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; l'intermédiaire long ; l'externe plus long que l'interne ; les extérieurs réunis à leur base par une membrane ; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles peu crochus, presqu'égaux, pointus ; l'intermédiaire et le postérieur, plus forts et plus longs que les autres.

Queue à 12 rectrices.

Les *Rancancas* habitent dans l'Amérique méridionale ; nichent sur les arbres ; pondent trois à cinq œufs ; se nourrissent d'insectes, de baies, de fruits, de semences, selon Sonnini. Les petits sont nourris dans le nid, qu'il ne quittent qu'en état de voler.

* Le Rancanca proprement dit. 1. *Ibicter leucogaster. I. Niger ; ventre, tectricibus caudæ inferioribus albis ; rostro flavo ; cerâ griseâ ; pedibus rubris.*

Noir ; ventre et couvertures inférieures de la queue, blancs ; bec jaune ; cire grise ; pieds rouges.

Selon Sonnini, qui a observé cette espèce dans la Guyane, elle n'a nulle inclination à la voracité ni à la rapine ; elle est douce et paisible, et les fruits composent le fond de sa subsistance. Il en a ouvert un grand nombre, y a trouvé constamment des fruits, des semences et quelquefois des insectes, comme fourmis, araignées, sauterelles, d'où il résulte que le *Rancancá* n'est

point oiseau de proie, quoiqu'on le classe dans cette famille, d'après son extérieur. Comme Mauduyt vient à l'appui de ces faits, en disant que quelques personnes, qui prétendent l'avoir observé à Cayenne, lui ont assuré qu'il ne vit point de proie, mais de baies, de fruits et même de graine, nous croyons que cet oiseau est déplacé. Au reste, le *Rancanca* est aussi peu farouche que les *Hoccos*, et on l'approche aisément. Lorsqu'il aperçoit quelqu'un, il redouble ses cris, qu'il prononce d'une voix forte et rauque. Ces oiseaux font entr'eux un bruit effroyable; fuient les lieux habités et se tiennent dans les forêts solitaires de la Guyane; ils volent en troupes, ne voyagent pas seuls, accompagnent pour l'ordinaire les *Toucans*, parce qu'apparemment ils se nourrissent des mêmes substances; d'où vient que les créoles et les nègres les ont appelés *Capitaines des Gros-becs;* ils donnent ce dernier nom aux *Toucans;* mais celui de *Rançanca* lui a été imposé par les naturels, d'après son cri. Il niche sur les arbres, et sa ponte est de trois à cinq œufs ronds et blancs.

Buffon l'a décrit sous le nom de *petit Aigle d'Amérique;* mais il n'est pas inutile de remarquer que, pour rapprocher ce prétendu *Aigle* des oiseaux de proie, on lui a donné, dans la *pl. enlum. de Buffon*, une attitude forcée, en le représentant comme prêt à s'élancer sur une proie, et avec une trop forte courbure du bec; de plus, la teinte jaune des pieds doit être remplacée par une couleur rouge, qui est la naturelle.

Gmelin et Latham ont décrit un oiseau, auquel ils ont rapporté ce *Rancanca*, dans la synonymie, qui laisse des doutes si c'est de celui-ci qu'ils ont voulu parler; car le plumage, le bec et les pieds de leur *Falco formosus* ou *aquilanus*, présentent dans les couleurs des dissemblances très-remarquables; en effet, ce *Falco* a le bec bleu; la cire, la peau du tour de l'œil et les pieds, jaunes; l'iris, orangé; la gorge, le cou, nus et d'un beau rouge-pourpré (c'est le seul rapport qu'il ait avec le *Rancanca* ou *petit Aigle d'Amérique*); le dessus du corps est bleu, avec des reflets rougeâtres; le ventre et le bas-ventre sont couleur de chair, et les ongles, noirs. La femelle de ce *Falco*, indiquée par Latham, dans le premier supplément de son *general Synopsis*, porte des couleurs plus analogues à celles du *Rancanca*, que le mâle dont il vient d'être question; elle a vingt-deux pouces de longueur; le bec et les pieds, jaunes; la cire, noirâtre; les paupières, garnies de cils noirs et forts; la peau nue de la gorge et du cou, d'un pourpre sale; le plumage, généralement bleu, avec des reflets d'un noir-verdâtre; le bas-ventre et les jambes, blancs; la queue, longue de neuf pouces et carrée à son extrémité.

* Suivant Sonnini, la femelle du *Rancanca* ne diffère du mâle qu'en ce que la teinte noire de son plumage est moins foncée; au lieu que dans le mâle, le cercle qui couronne les yeux est rouge; tandis que chez la femelle, c'est la peau grise de la base du bec qui vient la former.

Le mâle a la peau nue de la gorge et du devant du cou, d'un rouge-pourpré et parsemé de quelques poils; le bec, totalement jaune chez des individus; noir en dessus chez d'autres; la cire, grise; les côtés de la tête et le tour des yeux, dénués de plumes et de la couleur du devant du cou; l'iris, rouge; les paupières, garnies de cils noirs et roides; tout le plumage, noir, à reflets foibles, excepté le ventre et les parties postérieures qui sont blancs. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 1. pag. 142. pl. enl. n. 427 (sous le nom de petit Aigle d'Amérique). Latham, Index (Falco formosus). Gmelin, Syst. nat. édit. 13 (Falco aquilanus). L'Amérique méridionale.*

L. 16 à 18. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PHENE, *Phene*, Savigny. *Falco*, Linn. *Vultur*, Latham.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput oblongum, densè plumosum.

Rostrum basi rectum et cerâ molliculâ, plumis setaceis recumbentibus instructum, validissimum, lateratim compressum, suprà rotundatum, convexum; mandibula superior marginibus rectis, versus apicem subgibbosa, adunca; inferior brevior, recta, obtusa, subtùs basi setis rigidis, porrectis, longis barbata.

Nares oblique, ovatæ, pennis setaceis obtectæ.

Lingua crassa, carnosa, emarginata.

Rictus valdè fissus.

Frons plumilis brevibus, lanuginosis et pennis rigidis vestita.

Ingluvies paulò prominula, lanata.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remex prima quartâ brevior; tertia omnium longissima.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi

Tarsi breves, crassi, robusti, ad digitos usque plumosi.

Pedes hirsuti, tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; medius longissimus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues validi, adunci, acuti; internus et posticus reliquis majores et adunciores.

Cauda rectricibus 12.

Hæc aves habitant in Alpibus Helveticis, Laeticis, Noricis, Persicis Ægyptiâque; animalibus victitant; in antris rupium inaccessarum nidificant; ova 3-4 pariunt. Pulli recèns nati videntes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête oblongue, parfaitement emplumée.

Bec droit et couvert à sa base d'une cire molle, cachée sous des plumes sétacées, couchées en avant, très-robuste, comprimé latéralement, arrondi et convexe en dessus; mandibule supérieure à bords droits, crochue et un peu gonflée vers le bout; l'inférieure plus courte, droite, obtuse à la pointe, garnie en dessous d'un pinceau de poils roides, tendus et longs.

Narines obliques, ovales, couvertes par les plumes du *capistrum*.

Langue épaisse, charnue, échancrée.

Bouche très-fendue.

Front garni de plumes courtes, laineuses, et de plumes roides.

Jabot peu proéminent, duveteux.

Cou médiocre.

Ailes longues; première rémige plus courte que la quatrième; troisième, la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, vêtus jusqu'aux doigts.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, l'intermédiaire très-long; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles robustes, pointus; l'intérieur et le postérieur plus grands et plus crochus que les autres.

Queue à 12 rectrices.

Les *Phènes* habitent dans les Alpes suisses et persiques et en Egypte, vivent d'animaux, nichent dans les trous de rochers inaccessibles; leur ponte est de trois ou six œufs. Leurs petits y voient dès leur naissance, sont nourris dans le nid, prennent eux-mêmes la nourriture, et ne le quittent qu'en état de voler.

LA PHÈNE ou LE GYPAETE DES ALPES. 1. *P. Ossifraga. P. Albido-rutilo; dorso fusco; taniâ nigrâ suprà et infra oculos; rostro cinereo, rubicundo mixto; pedibus hirsutis.*

D'un roux-blanchâtre; dos, brun; bandelette noire au-dessus et au-dessous des yeux; bec, d'un cendré mélangé de rougeâtre; pieds velus. (*Pl. 196, fig. 3, sous le nom de Vautour barbu.*)

Les Allemands ont imposé à ce grand oiseau de proie le nom de *Laemmer geyer*, c'est-à-dire, *Vautour des Agneaux*. Il est en effet un fléau très-redoutable pour les troupeaux qui paissent dans les vallons des Alpes; il fait une guerre cruelle aux brebis, aux agneaux, aux chèvres et même aux veaux; les chamois, les lièvres, les marmottes et d'autres quadrupèdes sauvages deviennent ses victimes; il attaque aussi les enfans et même les hommes, quand il les rencontre dans sa sauvage retraite, où, à coups d'aile redoublés, il cherche à les étourdir, les précipiter dans les abîmes et les dévorer. En l'année 1819, les *Phènes* étoient en si grande quantité dans les environs de Saxe-Gotha, que ne trouvant point de nourritures suffisantes pour leur grand nombre, ils dévorèrent deux enfans; aussi leur tête fut mise à prix par le Gouvernement.

Cette espèce se tient ordinairement dans les endroits les plus élevés et les plus isolés des Alpes, et y niche dans les rochers les plus inaccessibles, d'où elle descend en hiver et même au commencement du printemps, dans les vallons. Sa ponte se compose de deux ou trois œufs blancs et tachetés de brun.

Ce *Gypaëte* se trouve non-seulement sur les Alpes, les Pyrénées et les grandes montagnes les plus inaccessibles de l'Europe, mais encore sur les montagnes graniteuses d'Odon-Tschelon en Sibérie, où l'a vu le savant voyageur Pallas. On le trouve aussi dans la Mongolie, où il porte le nom d'*Icello*; en Egypte et en Abyssinie, dont le peuple l'appelle *Aboudachn*, c'est-à-dire, *Père de la barbe*, à cause de la touffe de plumes soyeuses qui pendent sous son bec; car il n'y a pas de doute que ce *Gypaëte* d'Abyssinie que Brown a décrit, est de la même espèce que celui d'Europe, dont Sonnini a fait mal-à-propos

deux espèces distinctes. Les Grecs le connoissoient sous le nom de *Phinis* ou *Phène*, et les Latins sous celui d'*Ossifraga* ou d'*Aquila barbata*. Buffon en a parlé très-succinctement sous la dénomination de *Laemmer geyer*, cependant assez pour induire en erreur, puisqu'il le donne pour le même que le *Condor*, avec lequel il n'a rien d'analogue, si ce n'est la force et la rapacité. Buffon semble encore avoir confondu le *Gypaëte* avec l'*Orfraie*, en appelant celle-ci *Ossifraga*, et en disant qu'elle a une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*Aigle barbu*; comme elle n'en a réellement point, ce ne peut être l'*Ossifraga* ni l'*Aquila barbata* des Latins. Gesner a beaucoup exagéré les récits qu'il fait du *Laemmer geyer*.

Le dessus de la tête est noir chez les jeunes et blanc dans les adultes; l'occiput, le cou et le dessus du corps sont d'un blanc lavé de roux ou d'orangé (différence occasionnée par l'âge, dans les mâles), plus foncé sur la gorge et la poitrine, plus foible sur le ventre, les plumes des jambes et des tarses; les plumes de la queue, des couvertures supérieures des ailes et du croupion, sont d'un gris clair, bordé de noir; le bout des couvertures alaires a des mouchetures orangées; la tige des plumes est blanche; tout le reste du plumage est d'un brun très-foncé. On voit quelquefois de ces oiseaux, et particulièrement des femelles, qui n'ont presque pas d'orangé sur leur plumage; il est alors d'un brun-roussâtre; l'iris, d'un rouge vif; les paupières sont rouges; les doigts, couleur de plomb, et la barbe est noire.

M. Savigny parle dans son *Histoire des Oiseaux d'Egypte et de la Syrie*, d'un individu beaucoup plus grand que le précédent, et qu'il appelle *grand Vautour barbu* (*Phene gygantea*). Cet oiseau de proie est, dit-il, d'une grandeur monstrueuse, et a été tué dans le voyage que le général Bonaparte fit à la Mer-Rouge. Son plumage est d'un brun-noirâtre, parsemé de quelques taches grises, principalement sur le ventre; la barbe est noire; les ailes tendues, mesurées en présence de MM. Monge et Bertholet, avoient vingt palmes d'envergure que nous évaluâmes à quatorze pieds et quelques pouces. *Edwards, Oiseaux, pl.* 106 (*beaded Vultur*). *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 464 (*Vautour des Alpes*). *Idem, pag.* 137. *n.* 13. *Gmelin, Syst. nat. n.* 38 (*Falco barbatus*). *Idem, n.* 13 (*Vultur barbarus*). *Latham, Index, n.* 6 (*Vultur barbatus*). *Idem, n.* 5 (*Vultur barbarus,*) *L'Europe.*

L. 48. E. 8 pieds. P.. R. 12.

*** Genre.

SECRÉTAIRE, *Ophiotheres. Falco*, Linn. *Vultur*, Lath.

Corpus oblongum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum capite brevior, basi rectum cerâque instructum, crassum, fississimum, robustum, lateratim compressum; mandibula superior versus apicem adunca; inferior recta, brevior, obtusiuscula.

Nares oblongæ, obliquæ, pervia.

Lora orbitaque nudi.

Rictus amplus.

Lingua carnosa, acuta.

Collum elongatum.

Alæ calcaribus tribus obtusis munitæ; remigibus 1ª., 2ª., 3ª., 4ª., 5ª. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi longissimi.

Pedes tetradactyli; digiti breves, subtùs verrucosi; tres anteriores, basi membranâ connexi; posticus unus, apice insistens.

Ungues incurvi, ferè equales, compressiusculi, acuti, validi; medius et posticus reliquis longiores.

Cauda rectricibus 12.

Ophiotheres habitat in Africâ interiore; serpentibus et amphibiis victitat; in arboribus nidificat, ova 3-4 *parit. Pulli in nido pasti sunt, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong.

Tête arrondie, huppée.

Bec plus court que la tête, droit et couvert d'une cire à sa base, épais, très-fendu, robuste, comprimé latéralement; mandibule supérieure crochue vers le bout; l'inférieure, droite, plus courte, un peu obtuse.

Narines oblongues, obliques, ouvertes.

Lorum et orbites nus.

Bouche ample.

Langue charnue, pointue.

Cou alongé.

Ailes munies de trois éperons obtus; les cinq premières rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes emplumées.

Tarses très-longs.

Pieds tétradactyles; doigts courts, verruqueux

en dessous; les trois de devant, réunis à leur base par une membrane; pouce portant à terre sur le bout.

Queue à 12 rectrices.

Le *Secrétaire* habite dans l'intérieur de l'Afrique, se nourrit de serpens et d'amphibies; il niche sur les arbres; sa ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

* LE SECRÉTAIRE PROPREMENT DIT. 1. *O. Cristatus. O. Ater; occipite cristato; rectricum apice albo, duabus intermediis longissimis; rostro nigro; pedibus longissimis.*

Noir; occiput huppé; pointe des rectrices blanche, les deux intermédiaires très-prolongées; bec noir; pieds très-longs. (*Pl.* 197, *fig.* 4, *sous le nom de Messager du Cap.*)

Plusieurs voyageurs naturalistes nous ont donné des détails sur le genre de vie de cet oiseau d'Afrique, particulièrement Guerhoënt, Sonnerat et Levaillant; mais les deux premiers ne l'ont guère observé que dans l'état de domesticité; tandis que le dernier a fait des observations sur l'animal dans l'état sauvage. L'amour, dit-il, excite entre les mâles des combats longs et opiniâtres; ils se frappent mutuellement de leurs ailes pour se disputer une femelle, qui est toujours le partage du vainqueur. Les *Secrétaires* entrent en amour vers le mois de juillet, construisent leur nid en forme d'aire, plat comme celui de l'*Aigle*, de trois pieds de diamètre et garni en dedans de laine et de plumes; ils le placent dans le buisson le plus haut et le plus touffu, et quelquefois sur de grands arbres. Le même nid sert très-long-temps au même couple, qui, comme les *Aigles*, habite seul un domaine assez étendu. La ponte est de deux ou trois œufs blancs, pointillés de roussâtre et de la forme de ceux de l'*Oie*, mais un peu moins alongés. Les petits sont long-temps avant de prendre leur essor; ils ne peuvent même bien courir qu'à l'âge de quatre ou cinq mois. En revanche, lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, ils courent d'une vitesse extrême; quand ils se voient poursuivis, ils préfèrent la course au vol et ils font des pas d'une grandeur démesurée; lorsque rien ne les effraie, leur démarche est lente et grave; ils sont défians et rusés, et on les approche difficilement. Le mâle et la femelle se séparent rarement; on trouve ces oiseaux dans toutes les plaines arides des environs du Cap, et particulièrement dans le Swartlan; on les rencontre aussi très-fréquemment sur toute la côte de l'Est, même jusque chez les Cafres et dans l'intérieur des terres; ils sont plus rares à la côte occidentale, et surtout vers le pays des Namaquois.

Lorsque le *Secrétaire* rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coups d'aile pour le fatiguer, et le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air et le laisse retomber, ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd; mais il n'est ni dangereux ni méchant. Son naturel est doux; il s'apprivoise facilement, s'habitue fort bien avec la volaille, et ne lui fait aucun mal, si on a soin de ne pas le laisser jeûner; mais s'il souffre de la faim, il fait sa proie de poulets et de jeunes canards. Les habitans du Cap de Bonne-Espérance en élèvent dans leurs basses-cours pour y maintenir la paix, car il sépare la volaille dès l'instant qu'il s'aperçoit de quelques combats; de plus, il détruit les lézards, les serpens et les rats, qui souvent s'introduisent pour dévorer la volaille et leurs œufs. Il mange aussi de petites tortues, qu'il avale tout entières, après leur avoir brisé le crâne, et il détruit un grand nombre de sauterelles et d'autres insectes.

On lui a donné le nom de *Messager*, à cause de sa démarche, et celui de *Secrétaire*, à cause de la touffe de plumes qu'il porte derrière la tête, attendu qu'en Hollande, les gens de cabinet, quand ils sont interrompus dans leurs écritures, passent leur plume dans leur perruque, derrière l'oreille, ce qui a quelque ressemblance avec la huppe de cet oiseau.

Le mâle, dans son état parfait, a la cire d'un jaune plus ou moins orangé; la tête, le cou, la poitrine et tout le manteau d'un gris-bleuâtre; les couvertures des ailes, dont les pennes sont noires, de la même couleur, plus ou moins nuancées de brun-roux; la gorge et la poitrine nuancées de blanc, et les couvertures inférieures de la queue, de roussâtre très-clair; le bas-ventre, d'un noir mêlé et comme rayé de roux ou de blanc; les jambes, d'un beau noir, rayé imperceptiblement de brun; les pennes de la queue, en partie noires, en partie grises et terminées de brun; les deux du milieu, d'un gris-bleuâtre, nuées de brun vers le bout qui est blanc, avec une tache noire. Ces deux pennes sont du double plus longues que les deux suivantes; la queue est étagée, et une espèce de crinière pendante est dessus le cou.

La femelle diffère du mâle par sa couleur grise, moins nuancée de brun ; par sa huppe moins longue et plus nuancée de gris ; par un plus grand nombre de rayures brunes ou blanches sur le ventre et les jambes, et enfin par moins de longueur dans les deux pennes du milieu de la queue.

Chez le jeune, la couleur grise est nuancée d'une forte teinte roussâtre ; chaque plume des jambes est terminée par un liséré blanc ; le bas-ventre est entièrement de cette couleur ; la huppe est courte et d'un gris-roussâtre ; les deux pennes du milieu de la queue ne sont pas plus longues que les autres. *Latham, Index* (*Vultur serpentarios*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Falco serpentarios*). *Buffon, pl. enl. n* 721 (*Messager du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** GENRE.

AIGLE, *Aquila. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus, præcipuè ferrugineo, nigro, fusco, albo pictum.

Caput oblongum, interdùm cristatum.

Rostrum magnum, basi rectiusculum et cerâ villosâ instructum, lateratim compressum, culmine angulosum ; mandibula superior marginibus dilatatis, apice adunca, acuminata ; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares transversæ, elliptica.

Lingua carnosa, crassa, integra, obtusa.

Rictus valdè fissus.

Collum mediocre.

Alæ longæ ; remigibus 3ª., 4ª., 5ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi robusti, breves, ad digitos usque hirsuti.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, unus posticus ; exteriores basi membranâ connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Unguis internus et posticus medio longiores, adunciores ; externus omnibus brevior.

Cauda rectricibus 12.

Aquilæ habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Americâ septentrionali, Australasiâ ; in rupibus altissimis nidificant ; ova 2-4 *pariunt ; leporibus, antilopis, vulpibus, ipsisque lupis victitant. Pulli recèns nati, videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs, principalement de ferrugineux, de noir, de brun et de blanc.

Tête oblongue, quelquefois huppée.

Bec grand, presque droit et garni à sa base d'une cire poilue, comprimé latéralement, anguleux en dessus ; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et acuminée à sa pointe ; l'inférieure plus courte, droite et obtuse.

Narines transverses, elliptiques.

Langue charnue, épaisse, entière, émoussée.

Bouche très-fendue.

Cou médiocre.

Ailes longues ; les 3e., 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base par une membrane ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Ongles interne et extérieur plus longs que l'intermédiaire ; l'interne le plus court de tous.

Queue à 12 rectrices.

Les *Aigles* habitent en Europe, en Afrique, en Asie, dans l'Amérique septentrionale et en Australasie. Ils nichent dans les rochers les plus élevés : leur ponte est de deux œufs. Ils vivent de lièvres, d'antilopes, de renards et même de loups. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes leur nourriture, sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

L'AIGLE COMMUN. 1. *A. Fulva. A. Dorso fusco ; caudâ albo fasciatâ ; rostro nigro ; pedibus lanatis, fusco-ferrugineis.*

Dos brun ; une bande blanche sur la queue ; bec noir ; pieds laineux et d'un brun ferrugineux. (*Pl.* 199, *fig.* 4, *sous le nom d'Aigle noir*, et *pl.* 200, *fig.* 5, *sous le nom d'Aigle à dos noir.*)

Buffon nous paroît très-fondé à réunir l'*Aigle brun* et l'*Aigle noir*, pour n'en former qu'une seule espèce. Le premier est sous son plumage de jeune âge ou sous celui de la femelle, et l'autre est le mâle, âgé de deux ou trois ans. Cette espèce se trouve en Europe, sur les cimes des hautes chaînes de montagnes, dans l'Asie,

la Tartarie, en Egypte et sur les crêtes les plus saillantes de l'Atlas. Elle est commune dans la Russie occidentale, en Sibérie, chez les Ostiaques qui avoisinent le cercle polaire arctique, dans la presqu'île du Kamtschatka et dans l'Amérique septentrionale. L'*Aigle* vit fort longtemps. Klein parle d'un individu qui a vécu à Vienne cent quatre ans, privé de sa liberté. Son nid, qu'il place dans les rochers ou à la cime des plus grands arbres, est construit à peu près comme un plancher, solide et de plusieurs pieds de largeur, avec de petites perches ou bâtons de cinq ou six pieds de longueur, appuyés par les bouts et traversés par des branches souples, recouverts de plusieurs lits de joncs et de bruyères. La ponte est de deux œufs, rarement trois, et l'incubation dure trente jours. Les petits naissent couverts d'un duvet blanc. Les jeunes bêtes fauves, les lièvres, les veaux, les agneaux, les chevreaux, les oies, les grues, etc., sont les objets les plus communs de la chasse de cet oiseau. Quand le ciel est pur et serein, l'*Aigle* s'élève à une très-grande hauteur; on le voit voler plus bas, lorsqu'il est couvert; il quitte rarement les montagnes pour descendre dans la plaine; sa force musculaire le rend capable de vaincre la violence des vents les plus impétueux.

On distingue l'*Aigle brun* à son plumage, presqu'entièrement de cette couleur, sans mélange d'autre teinte, excepté une nuance rousse sur la tête, le cou, le côté intérieur des plumes des jambes et de celles des pieds, aussi bien qu'une couche noirâtre sur les cinq premières pennes des ailes, et une autre blanche sur les deux tiers de la queue; la cire est jaune.

L'*Aigle noir* diffère principalement du précédent en ce qu'il a les plumes de la tête et du cou noirâtres, ainsi que celles du dos, du croupion, de la gorge, du dessous du cou, de la poitrine, du ventre, des couvertures supérieures des ailes et de la queue, et en ce qu'il est un peu plus petit. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 419. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 86. *pl. enl. n.* 409. *L'Europe, l'Amérique et l'Asie septentrionale.*

L. 36. E. 7 pieds 8. P.. R. 12.

LE GRAND AIGLE. 2. *A. Chrysaetos. A. Corpore fusco-ferrugineo vario; caudâ nigrâ, basi cinereo undulatâ; rostro nigro; pedibus lanatis, luteo-ferrugineis.*

Corps varié de brun-ferrugineux; queue noire, ondée de cendré à sa base; bec noir; pieds lanieux, d'un ferrugineux-jaune. (*Pl.* 199. *fig.* 3.)

On n'est pas d'accord sur cet *Aigle*. Des ornithologistes allemands prétendent que c'est une femelle de l'*Aigle commun*; d'autres, mais en très-petit nombre, le regardent comme une espèce distincte, qui ne diffère de celui-ci que par sa queue noirâtre et marquée de bandes irrégulières et cendrées. C'est le sentiment de M. Cuvier (*Règne animal*), qui s'appuie sur ce que cet *Aigle*, élevé à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, depuis plusieurs années, conserve toujours sa queue barrée de noir et de gris. Au reste, tous les individus qu'on nous a présentés comme des *grands Aigles*, nous ont paru ne pas différer de la femelle de l'*Aigle commun*, et même du mâle dans ses premières années, si ce n'est par un peu plus de grosseur. Sa partie historique n'indique pas de différence avec celles du précédent. Presque tout son plumage est d'un brun-ferrugineux, moins foncé sur la tête et le cou; les ailes sont noirâtres; la queue est noire et ondée de gris; les plumes des jambes et des tarses sont d'un roux mêlé de brun; la cire, jaune; l'iris, d'un beau jaune clair; les ongles sont noirs. La femelle a trois pieds et demi de longueur, et le mâle seulement trois pieds. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 431 (*l'Aigle doré*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 76. *pl. enl. n.* 410. *L'Europe, l'Amérique et l'Asie septentrionale.*

L. 36. E. 7 ¼. P.. R. 12.

** L'AIGLE BLANC. 3. *A. Cygneus. A. Totus albus.*

Totalement blanc.

Cet *Aigle* n'est point, selon Sonnini, une simple variété dans l'espèce des grands *Aigles*, ainsi que plusieurs naturalistes l'ont pensé; c'est une espèce réellement distincte, qui se rencontre dans les lieux où vit aussi le *grand Aigle*, c'est-à-dire, dans les pays froids, et il s'appuie sur ce que l'on n'a pas remarqué que dans ces contrées boréales le *grand Aigle* se revêt, pendant l'hiver, de plumes blanches; d'un autre côté, à mesure que cet oiseau vieillit, la couleur foncée de son plumage se change en une teinte blanchâtre, et même blanche sur quelques parties; mais le plus vieux des grands *Aigles* n'acquiert jamais la blancheur éblouissante que l'on a comparée à celle du *Cygne* ou de la neige, et dont brille le plumage entier de l'*Aigle blanc*, la pointe seule des ailes étant noire; de plus, on assure que l'*Aigle blanc* est moins fier, moins

courageux et moins rapide dans son vol que l'*Aigle commun*; qu'il n'attaque que de petits animaux, et que quelquefois même il se jette sur les poissons. Buffon, dont on a adopté le sentiment, ne pense pas que ce soit une espèce particulière ni même une race constante, et qui appartient à une espèce déterminée, mais bien une variété accidentelle, produite par le froid du climat, et plus souvent encore par la vieillesse de l'animal. Il est certain que l'*Aigle blanc* est fort rare, car on ne voit sa dépouille dans aucune collection; mais au temps d'Albert-le-Grand, on en voyoit souvent dans les Alpes et sur les rochers du Rhin; on en trouvoit aussi en Pologne; les Grecs le connoissent, car Pausanias dit qu'on le rencontroit principalement sur le mont Sipyle, près des marais du Tantale, dans l'Ionie (*liv.* 8, *Voyage de l'Arcadie*). Enfin, un voyageur nous a assuré avoir vu sur les Alpes, il y a quatre ou cinq ans, deux *Aigles blancs* accouplés, qui, après avoir défendu pendant quelque temps la fente d'un rocher, où ils sembloient vouloir établir leur aire, furent forcés de la céder à deux *Aigles communs*. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 424. *n.* 3. *L'Europe.*

L. 36. E. 7 ½. P.. R. 12.

L'AIGLE PLAINTIF. 4. *A. Planga. A. Corpore ferrugineo, subtùs fusco; pennis axillaribus tectricibusque alarum, maculâ ovatâ, albâ; rostro nigro; pedibus lanatis, luteis.*

Dessus du corps ferrugineux, dessous brun; plumes des aisselles et couvertures des ailes, avec des taches ovales blanches; bec noir; pieds laineux. (*Pl.* 199, *fig.* 1, *sous le nom d'Aigle tacheté.*)

C'est de tous les *Aigles* le moins féroce et le moins hardi; c'est aussi celui que l'on peut espérer d'apprivoiser avec plus de facilité; cependant, les fauconniers le dédaignent, parce qu'ils ont reconnu qu'il n'avoit pas assez de courage. Les *Pigeons*, les rats et les *Canards* sont sa proie ordinaire, et on l'a surnommé *Anataria*, parce qu'il attaque ces derniers de préférence à tous les autres oiseaux. Quoique peu nombreuse en chaque lieu, cette espèce est répandue dans presque toute l'Europe, excepté, suivant Pennant, en Suède, en Danemarck et en Norwège. On le voit néanmoins assez fréquemment en Russie, aussi bien qu'en Sibérie et même jusqu'au Kamtschatka; elle se trouve également dans l'Asiemineure, en Perse, en Arabie et en Afrique. Elle niche sur les arbres et sa ponte est composée de deux œufs blancs, rayés de rouge.

La tête, le dessus du cou, le haut du dos et les ailes sont d'un brun glacé de noir sur celles-ci et de ferrugineux sur les autres parties; les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et le bout de leurs pennes secondaires, portent des taches ovales et blanches; la gorge et les parties postérieures ont des taches longitudinales rousses, très-sombres sur le devant du cou et sur la poitrine, plus claires sur le ventre, et presque blanches sur les plumes des jambes; la queue est noirâtre, mais blanchâtre à sa base et à sa pointe; ses couvertures supérieures sont d'un blanc-roussâtre vers le bout; le bas du dos et le croupion, variés de blanc, de roux et de brun; les ongles sont noirs; les paupières, d'un bleu pâle; les serres, jaunâtres, et les doigts, jaunes. Comme chez tous les autres oiseaux de proie, la livrée de celui-ci est sujette à varier: les uns ont plus ou moins de taches blanches; d'autres, comme celui-ci, dont Frisch a publié la figure, sont d'un ferrugineux obscur et ont la gorge d'un blanc sale; il est résulté de cette variation, qu'on a fait avec le même *Aigle* deux espèces particulières, sous les noms de *Nævius* et de *Maculatus*.

La femelle est un peu plus forte que le mâle; les jeunes ont les parties supérieures un peu roussâtres, avec des taches d'un blanc-roux, et le dessous du corps plus foncé que le dessus. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 49 (*Falco nævius*). *n.* 50 (*Falco maculatus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *pag.* 425. *n.* 4 (*Aigle tacheté*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 91 (*petit Aigle*). *Frisch, Ois. pl.* 71 (*Steinadler*). *L'Europe.*

L. 28. E.. P.. R. 12.

L'AIGLE DE THÈBES. 5. *A. Heliaca. A. Capite rufo; corpore suprà aurato-fusco; subtùs saturatè fusco; abdomine flavescente-rufo; caudâ cinereâ, versus apicem nigro transversìm striato; dorso albo maculato; cerâ digitisque flavis; pedibus hirsutis.*

Tête rousse; dessus du corps brun-doré, dessous brun foncé; abdomen roux-jaunâtre; queue cendrée, rayée transversalement de noir vers le bout; dos marqué de blanc; cire et doigts fauves; pieds vêtus.

Leisler a décrit un individu de cette espèce, qui a été tué en Allemagne; on le rencontre encore dans les montagnes du Tyrol, de la Silésie et de la Sibérie, de même qu'en Egypte, où l'a trouvée M. Savigny. Elle a la tête et l'occi-

pot d'un roux ardent; le corps, d'un brun-doré en dessus, d'un brun foncé en dessous; l'abdomen, d'un roux-jaunâtre; une partie des couvertures supérieures de l'aile, blanche; la queue, d'un gris-cendré, avec une large bande noire vers son extrémtié, qui est d'un gris-jaunâtre; la cire et les doigts, jaunes; l'iris, d'un jaune-blanchâtre; les narines, linéaires, à bord supérieur échancré.

Johann-Andreas Naumann a publié la figure et donné la description du jeune de cette espèce, qui, dit-il, diffère tellement du vieux, qu'on le prendroit facilement pour une espèce particulière, si l'on n'en avoit plusieurs en captivité, qui, après trois ou quatre ans, ont pris le plumage de l'oiseau avancé en âge. Sa longueur est à peu près de deux pieds et demi, dont la queue en tient plus de douze pouces; le bec est plus petit que celui du vieux et d'un jaune-blanchâtre; la cire et les doigts sont jaunes; les ongles, noirs; l'iris est d'un vert-grisâtre; la tête et le cou sont couleur de paille et blanchâtres; le dessus du cou et le dos, bruns; cette couleur est plus claire le long de la tige et sur les couvertures supérieures des ailes, et plus foncée sur les grandes; leur extrémité est d'un jaune tirant sur le brun; les pennes sont d'un brun-noirâtre; les parties inférieures, d'un jaune de paille rayé de brun-roussâtre; les culottes, les plumes des jambes et des tarses, couleur de paille claire, de même que les couvertures inférieures de la queue; celle ci est brune et d'une nuance plus claire à sa pointe, avec du jaune-brun sur le côté extérieur. *Johann-Andreas Naumann, Naturgeschichte der voegel deutschlands, pl. 6 (vieux). pl. 7 (jeune) (Falco imperialis). Latham, Index, n. 28 (Falco Mogilnik). Savigny, Hist. natur. des Oiseaux de l'Egypte et de la Syrie. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 1. p. 236. L'Europe et l'Afrique.*

L. 30 à 36. E.. P.. R. 12.

L'AIGLE A BEC BLANC. 6. *A. Albirostris. A. Rufo et nigricante fusco varia; capite colloque rufis; remigibus primoribus nigris; pennis tibialibus fuscis et albis; caudâ cuneatâ; rostro albo, apice fuscescente.*

Varié de roux et de brun-noirâtre; la tête et le cou roux; les premières rémiges noires; les plumes des jambes brunes et blanches; la queue étagée; le bec blanc, avec du brun à sa pointe.

Le plumage de cet *Aigle*, qui a été apporté de la Nouvelle-Hollande et déposé au Muséum d'histoire naturelle, est généralement varié de roux et de brun-noir, avec des taches d'un blanc un peu roussâtre à l'extrémité de quelques plumes; la couleur rousse est plus ardente et domine sur la tête et sur le cou; les grandes rémiges sont noires; le bord de l'aile, surtout en dessous, est d'un blanc-roussâtre; les plumes des jambes et des tarses sont brunes, et blanches à leur base; les doigts et la cire, jaunes; la queue est étagée; ses deux pennes intermédiaires ont au moins un pouce de plus que les deux suivantes. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 1. p. 229. L'Australasie.*

L. 27. E.. P.. R. 12.

* L'AIGLE GRIFFARD. 7. *A. Bellicosa. A. Fusca; cervice variâ; corpore subtùs albo; rostro basi cerulescente, apice nigro.*

Brun; nuque variée; dessous du corps blanc; bec bleuâtre à sa base, noir à sa pointe.

Cette espèce, qu'a fait connoître M. Levaillant, habite la partie méridionale de l'Afrique et se trouve dans le pays des grands Namaquois, où elle fait la chasse aux petites gazelles et aux lièvres. Cet *Aigle*, d'un caractère sombre et méfiant, et doué d'une grande force, combat tous les oiseaux de proie qui approchent du canton qu'il s'est approprié, les poursuit et ne les quitte que lorsqu'il les a forcés à s'éloigner de son domaine. Il place son nid à la cime des plus grands arbres et sur la pointe des rochers inaccessibles. La ponte est de deux œufs presque ronds et entièrement blancs.

Cet *Aigle* porte sur l'occiput une petite huppe pendante, et a la tête, le derrière et les côtés, blancs et d'un gris-brun; le dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun clair; le dessous du corps, d'un beau blanc; les grandes pennes des ailes, noires; les moyennes et les pennes de la queue, rayées transversalement de blanc sale et de noirâtre; les doigts, jaunâtres; les ongles, noirâtres; l'iris, d'une couleur de noisette très-vive. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins foncées. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 1. Latham, Index, Suppl. (Falco bellicosus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 1. p. 832. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** L'AIGLE AUX JOUES NOIRES. 8. *A. Americana. A. Capite, collo et pectore obscurè cinereis; genarum fasciâ transversâ, dorso, ventre,*

alis caudâque nigris ; rostro cæruleo ; pedibus lanatis, luteis.

Tête, cou et poitrine, d'un cendré obscur ; bande transversale des joues, dos, ventre, ailes et queue, noirs ; bec bleu ; pieds laineux et jaunes.

Il est très-incertain que cet oiseau soit une espèce particulière et ne fasse pas partie de celle de l'*Aigle commun*, car Wilson ne fait pas mention de cet *Aigle* dans son *American Ornithology*, et aucun naturaliste voyageur ne l'a rencontré dans l'Amérique septentrionale, où l'on dit qu'il se trouve. Il a une bande noire sur les joues ; le dos, le ventre et les ailes de cette couleur ; le reste du plumage d'un cendré obscur ; la cire et les doigts jaunes. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *Latham, Index, n.* 12 (*Falco americanus*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

L'AIGLE A QUEUE BARRÉE. 9. *A. Fasciata. A. corpore suprà fusco et rufo, subtùs rufo fuscoque longitudinaliter maculato ; remigibus secundariis extùs et intùs albo marginatis ; caudâ griseâ, fusco transversim striatâ ; rostro cærulescente-nigro ; digitis flavis ; unguibus nigris.*

Corps brun et roux en dessus, roux et rayé longitudinalement de brun en dessous ; rémiges secondaires bordées de blanc en dehors et en dedans ; queue grise et rayée en travers de brun ; doigts jaunes ; ongles noirs.

Cet *Aigle* a été tué dans la forêt de Fontainebleau, et un individu qu'on a trouvé dans l'île de Sardaigne, nous a été communiqué depuis par M. Bonelli, professeur d'histoire naturelle à Turin. Il a les plumes de la tête, du dessus du cou, du corps et des ailes, brunes et bordées de roussâtre ; les pennes secondaires, terminées, frangées à l'intérieur et en dessous de blanc, et marquées légèrement de brun ; les pennes primaires, d'un brun-noir, blanches en dessous, avec des raies brunes, transversales du milieu à la pointe ; les deux premières brunes et marquées de blanc ; la gorge et les parties postérieures rousses et tachetées longitudinalement de brun sur le milieu de la plume ; la queue grise ; les deux pennes intermédiaires d'une nuance plus claire, et toutes tachetées en travers de brun ; totalement de cette couleur vers leur extrémité qui est blanchâtre, d'un gris-blanc en dessous et tachetées de même que le dessus ; les plumes de la tête, du cou et du dos n'ont que leur pointe brune et rousse, et sont d'un beau blanc dans le reste ; le pli de l'aile est de cette couleur sur le bord et en dessous ; le bec, d'un noir-bleuâtre ; la cire et les doigts, jaunes ; les ongles brun-noirâtres, forts, très-crochus et aigus.

L. 24. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PYGARGUE, *Haliaëtus. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, rufo, albo, fusco, nigro varium.

Caput rotundatum.

Rostrum magnum, basi rectiusculum et cerâ villosâ obductum, culmine convexum, lateratim compressum ; mandibula superior marginibus dilatatis, apice aduncâ, acuminata ; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares magnæ, lunatæ, transversæ.

Lingua carnosa, crassa, integra.

Rictus ad oculos usque fissus.

Collum mediocre.

Alæ longæ ; remigibus 3ª., 4ª., 5ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi crassi, breves, partìm aut omninò denudati.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, ad imum sejuncti ; externus versatilis, posticus unus, quemadmodùm anteriores positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues internus et posticus reliquis longiores, adunciores ; externus omnium brevior.

Cauda rectricibus 12.

Haliaëti habitant in sylvis, maritimis, Europa, Asia, Africa, America septentrionalis ; in arboribus rupibusque nidificant ; ova 2 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, varié de roux, de blanc, de brun et de noir.

Tête arrondie.

Bec grand, presque droit et garni à sa base d'une cire poilue, convexe en dessus, comprimé latéralement ; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et acuminée à sa pointe ; l'inférieure plus courte, droite et obtuse.

Narines grandes, lunulées, transverses.

Langue charnue, épaisse, entière.

Bouche fendue jusqu'aux yeux.

Cou médiocre.

Ailes

Ailes longues ; les 3e., 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Tarses à demi ou totalement nus, courts.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant totalement séparés ; l'externe versatile ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles interne et postérieur les plus longs et les plus crochus de tous ; l'externe le plus court.

Queue à 12 rectrices.

Les *Pygargues* habitent dans les forêts maritimes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique septentrionale ; ils nichent au sommet des grands arbres ou dans les rochers ; leur ponte est de deux œufs. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont alimentés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE PYGARGUE PROPREMENT DIT. 1. *H. Nisus. H. Corpore fusco ; capite caudâque albis (senior) ; capite et collo ex cinereo in castaneum vergente ; corpore suprà obscurè ferrugineo, subtùs ferrugineo et nigricante ; caudâ albâ (adultus) ; capite et collo pallidè cinereis ; rectricibus albis ; intermediis apice nigris (ibidem) ; rostro flavescente ; pedibus flavis ; corpore ferrugineo ; rectricibus latere interiori albis (junior).*

Corps brun ; tête et queue blanches (vieux) ; tête et cou cendrés, et tirant à la couleur marron ; dessous ferrugineux et noirâtre ; queue blanche (adulte) ; tête et cou d'un cendré pâle ; rectrices blanches, les intermédiaires noires à leur pointe (*ibidem*) ; bec jaunâtre ; pieds jaunes ; corps ferrugineux ; rectrices blanches sur leur côté intérieur (jeune). (*Pl. 202, fig. 1, sous le nom d'Aigle de mer.*)

Indépendamment des espèces purement nominales que nous indiquons dans la synonymie, il en est encore plusieurs que signalent des auteurs : tels sont le *Falco glaucopis*, qui est un jeune, selon Meyer, et le *Falco melanaëtos*, que Latham et Gmelin ont mal-à propos rapporté à l'*Aigle commun* de Buffon, méprise qu'ils auroient évitée facilement, puisqu'il suffisoit de voir que des pieds à demi vêtus (*pedibus semi-lanatis*) ne pouvoient être ceux de cet *Aigle*, qui les a couverts de plumes jusqu'aux doigts. Il n'y a plus de doute sur l'identité de ces prétendues espèces ; cependant il en reste sur l'*Orfraie*, que des ornithologistes persistent à regarder comme une espèce distincte, ainsi que l'ont pensé Brisson, Buffon, Latham et Gmelin, et ils se fondent sur ce qu'on rencontre beaucoup plus d'*Orfraies* que de *Pygargues*. Mais ce plus grand nombre d'*Orfraies* est dans l'ordre naturel, puisque ces oiseaux n'étant âgés que d'un ou deux ans, et que les *Pygargues* en ayant trois ou quatre et même plus, les jeunes sont toujours en plus grande quantité que les adultes et les vieux chez tous les oiseaux. Les *Pygargues* qui ont été, ou qui sont encore dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, en fournissent une preuve sans réplique ; car tous y ont été apportés sous la livrée de l'*Orfraie*, et tous, après un certain laps de temps, sont devenus *Pygargues* à tête d'un cendré plus ou moins clair. La couleur blanche qui couvre la tête du *Pygargue américain* est un attribut de la vieillesse, et cette couleur s'étend d'autant plus que l'oiseau vieillit, ainsi que l'a observé Othon Fabricius, au Groënland, où cette race, dont les jeunes ressemblent parfaitement à l'*Orfraie* pendant les premières années, est très-commune. En effet, le *Pygargue*, dit Wilson (*Americain Ornithology*), habite les mêmes lieux que l'*Orfraie* (*balde Agle*), vit des mêmes alimens et l'accompagne très-souvent. Il ressemble à celui-ci par la figure, la taille, la forme du bec, les pieds et les ongles ; c'est pourquoi, ajoute-t-il, j'ai un très-grand soupçon, nonobstant les autorités anciennes, que l'un et l'autre sont des individus d'une même espèce, différant seulement dans les couleurs. Je m'appuie sur ce que le *Pygargue*, avant qu'il ait la tête, le cou et la queue blancs, ressemble totalement au *balde Agle*, ou *Aigle de mer*, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans que cette couleur couvre graduellement ces diverses parties.

Parmi les oiseaux rapaces, le *Pygargue* tient l'un des premiers rangs par sa taille, sa vigueur et sa férocité ; il est assez fort pour faire sa proie de jeunes cerfs, de daims et de chevreuils ; aussi les Anciens lui avoient-ils donné le nom d'*Hinnularia*, du mot *hinnulus*, qui veut dire *Faon*. Il ne chasse que pendant quelques heures, dans le milieu du jour, et il reste tranquille le matin, le soir et la nuit. Perché sur le sommet des arbres ou à la cime des rochers, on le voit guetter, pendant des heures entières, les animaux qu'il cherche à surprendre ; s'il est dans le voisinage de la mer, il épie les oiseaux plongeurs et les saisit au moment même où ils se montrent

sur la surface des eaux ; il se jette aussi sur les phoques, et se cramponne tellement sur leur dos, en y enfonçant ses griffes acérées, que souvent il ne peut plus les dégager, et que le phoque l'entraîne au fond de la mer.

Dès que les jeunes *Pygargues* sont un peu grands, ils quittent le nid, quoiqu'ils peuvent à peine voler. L'aire n'est qu'une espèce de plancher tout plat, sans abri, et qui est composé de petites branches, sur lesquelles posent plusieurs lits alternatifs d'herbes, de mousse et de plumes. Ce nid, grossièrement façonné, est placé tantôt sur de grands arbres, tantôt dans les fentes de rochers escarpés. La ponte est de deux œufs blanchâtres, tachetés de jaunâtre et de la grosseur de ceux de l'oie. Les petits naissent couverts d'un duvet cendré.

Cette espèce se plaît dans les pays septentrionaux des deux Continens. On la trouve dans l'Amérique jusqu'aux Carolines, au Groënland, en Russie, aux environs de Siubirsk, où elle porte le nom de *Loun*, et en Norwège, dans les îles qui forment le golfe ou plutôt la mer intérieure, connue sous la dénomination de *Lofoden*. On la rencontre aussi en Egypte.

Jusqu'à ce qu'on soit certain que le *Pygargue* d'Europe ait, dans l'âge avancé, la tête blanche, comme celui du Groënland et de l'Amérique septentrionale, on ne peut se dispenser de diviser cette espèce en deux races ; mais les *Pygargues* qu'on conserve depuis très-long-temps vivans à la ménagerie du Muséum d'hisoire naturelle, n'ont pas encore cette partie blanche, elle est toujours restée d'un cendré clair ; tandis que ceux qu'on y a reçus de l'Amérique ont eu cet attribut après quelques années.

Le *Pygargue*, dans sa première année, a la tête et le cou de deux teintes brunes ; tout le corps varié de blanchâtre, de brun et de ferrugineux ; les grandes pennes des ailes, noires ; les pennes de la queue, variées de gris, de brun et de blanchâtre ; le bec, noirâtre, et la cire jaune.

Dans la deuxième année, la couleur de la tête et du cou commence à s'éclaircir ; le reste du plumage est brun ; la queue, moitié blanche et moitié noirâtre ; le bec, jaunâtre, et la cire jaune.

A l'âge de trois ans, tout le corps est d'un brun uniforme ; la tête et le cou sont d'un gris plus ou moins clair ; la queue est totalement blanche ; le bec d'un jaune sale, et l'iris d'un jaune très-clair.

Quand il est vieux, le gris de la tête blanchit ; mais chez les individus du Groënland et de l'Amérique, cette partie et le cou sont d'un beau blanc, avec un trait très-étroit et noir sur la tige des plumes. Latham indique comme une variété de cette espèce, un oiseau de proie de la Nouvelle-Hollande, qui a une grande taille ; le bec et les pieds noirs ; le plumage en général, brun, mais plus pâle en dessous qu'en dessus, et plus sombre sur les aîles ; le croupion et la queue sont d'une couleur cendrée presque blanche. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 423. *n.* 2 (*Aigle à tête blanche*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 99. *pl. enl. n.* 411 (*Pygargue et grand Pygargue*). *Linn. et Gmelin, Syst. nat. n.* 3 (*Falco leucocephalus*) *vieux. Brisson, ibid. p.* 429. *n.* 6 (*petit Aigle à queue blanche*). *Buffon, ibid. p.* 99 (*petit Pygargue*). *Linn. et Gmelin, édit.* 13 (*Falco albicaudus*). *Brisson, ibid. p.* 427. *n.* 5 (*l'Aigle à queue blanche*). *Linnée, Syst. natur. édit.* 12. *p.* 123. *n.* 8 (*Vultur albicilla*). *Gmel. édit.* 13. *n.* 39. *Latham, Index, n.* 2 (*Falco albicilla*) *adultus. Brisson, ibid. n.* 9 (*le grand Aigle de mer*). *Buffon, ibid. p.* 112. *pl. enl. n.* 112, 415 (*Orfraie ou grand Aigle de mer*). *Linn. et Gmelin, n.* 4. *Latham, Index, n.* 7 (*Falco ossifragus*).

L. E. P. R. 12.

* LE PYGARGUE VOCIFER. 2. *H. Vocifer. H. Ferrugineo-fuscus ; capite, collo, pectore caudâque albis ; rostro cærulescente ; pedibus flavescentibus.*

Brun-ferrugineux ; tête, cou, poitrine et queue, blancs ; bec bleuâtre ; pieds jaunâtres.

La voix de cet oiseau de proie est forte et sonore ; il pousse de grands cris, en agitant fortement sa tête et son cou, et il donne à sa voix diverses inflexions. Selon M. Levaillant, son cri d'amour semble exprimer les syllabes *ca-hou-cou hou*, prononcées lentement ; la seconde dite quatre tons plus haut que la première, et les deux autres successivement d'un ton plus bas ; mais il fait entendre en tout temps des clameurs continuelles, dont il remplit les déserts de l'Afrique. Les Hollandais de la colonie du Cap de Bonne-Esperance l'appellent *grand Pêcheur de poisson* et *Pêcheur de poissons blancs*. Ces dénominations ont rapport à sa manière de vivre. C'est en effet un patient et habile preneur de poisson, sur lequel il fond avec une rapidité inexprimable ; il se nourrit aussi de gros lézards et de gazelles ; mais, selon M. Levaillant, il ne mange jamais d'oiseaux. Cette espèce place son aire à la cime des rochers et des plus grands arbres. Ses œufs sont blancs et peu gros, mais de

la même forme que ceux de la poule d'Inde.

La tête, le cou, la poitrine et la queue sont d'un beau blanc; le reste du corps est d'un brun-rougeâtre; l'on aperçoit quelques taches d'un brun foncé sur la poitrine, et les plumes de la tête et du cou ont leur tige brune; les pennes de l'aile sont noires, marbrées de blanc et de roux sur leurs barbes extérieures; une peau jaunâtre, nue et semée de quelques poils noirs, couvre l'espace entre le bec et l'œil; la cire est de la première couleur, et l'iris d'un rouge foncé. La femelle a moins de noir, et sa couleur blanche est moins pure. Le jeune porte du gris-cendré au lieu de blanc, et ce n'est qu'à la troisième année qu'il prend entièrement la livrée des vieux. Levaillant rapproche de cette espèce l'*Aigle nonette de la Nigritie*, que Buffon croit devoir se rapporter au *Balbuzard*.

On a décrit, dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, deux oiseaux de proie du Sénégal, qui présentent de très-grands rapports avec le précédent. L'un a la tête, le cou, la gorge et la poitrine, blancs, avec des taches noires et longitudinales sur la tête; une bande de cette couleur, sur ses côtés, partant de l'angle postérieur de l'œil et ne dépassant pas le haut de la nuque; des taches longitudinales, étroites et noirâtres sur le milieu de quelques plumes du devant du cou et de la poitrine; les plumes du ventre et des parties postérieures, blanches et noirâtres; les six pennes intermédiaires de la queue, blanches et brunes; les autres, totalement blanches; les pennes des ailes, noirâtres; les six premières, totalement de cette couleur, les autres blanches et jaspées de brun en dedans; quelques-unes des couvertures supérieures des ailes, mélangées de blanc; le dos et le croupion, bruns; le bec bleuâtre; la cire et les tarses jaunes; les ongles bruns.

Chez l'autre, la tête, le cou en entier, le haut du dos, la gorge et la poitrine sont d'un blanc de neige, avec une ligne noire, très-fine et très-étroite sur la tige des plumes; la queue est totalement blanche; le bas du dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un noir un peu mélangé de roussâtre; leurs pennes primaires totalement d'un noir pur; le dessous de l'aile, le ventre, les parties postérieures et les plumes des jambes, d'un brun-roux; le bec est brun; la cire et les tarses sont jaunes.

Ces deux oiseaux de proie se rapprochent du *Balbuzard* en ce qu'ils ont toutes les plumes des jambes courtes, et les tarses en très-grande partie nus. Ils tiennent au *Pygargue* par les formes de l'ongle intermédiaire, qui a une rainure assez profonde sur le côté intérieur, le rebord supérieur saillant et finement dentelé; le dessous aplati et creusé en gouttière dans le milieu, tandis que chez les véritables *Balbuzards*, l'ongle intermédiaire est sans rebord, sans dentelures, plein et arrondi en dessous. De même que ceux-ci, ils n'ont point ces longues plumes qui descendent des cuisses sur les côtés des tarses, et qu'on appelle culottes. Ces deux oiseaux sont dans la collection de M. le comte de Riocour. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 4. Latham, Index, Suppl.* (*Falco vocifer*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 28. p. 277. L'Afrique.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

* LE PYGARGUE A VENTRE FAUVE. 3. *H. Fulviventer. H. Capite colloque suprà rufescente albis, fusco maculatis; corpore suprà fusco et albo vario; pectore ventreque fuscis et fulvis; abdomine tectricibusque caudæ inferioribus albis; caudâ albâ, apice fuscâ; rostro rubescente; pedibus flavescentibus.*

Tête et dessus du cou d'un blanc-roussâtre, tacheté de brun; dessus du corps varié de brun et de blanc; poitrine et ventre bruns et fauves; abdomen, couvertures inférieures de la queue et ses pennes blanches, celles-ci terminées de brun; bec rougeâtre; pieds jaunâtres.

M. de Labillardière a trouvé cet oiseau dans son voyage autour du Monde, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Son plumage terne semble indiquer que c'est un jeune dont l'espèce n'est pas connue. Il a la tête et le dessus du cou marqués de brun sur un fond blanc-roussâtre; le front et la gorge de cette dernière teinte, mais uniforme; le reste des parties inférieures, brun et fauve, à l'exception du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue, qui sont d'un blanc pur; la queue est de cette couleur et terminée de brun; les grandes pennes des ailes sont noires; les parties supérieures, brunes et moucherées de blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 283.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

Nous plaçons à la suite des *Pygargues* les oiseaux dont il va être question, parce qu'ils ont plus de rapports avec eux qu'avec les *Aigles*, surtout n'ayant pas les pieds couverts de plumes

jusqu'aux doigts, mais en grande partie nus, comme les *Pygargues*.

** L'AIGLE DE LA CHINE. 4. *Falco sinensis. F. Corpore suprà fusco, subtùs flavicante; rostro nigro; pedibus luteis.*

Dessus du corps brun, jaunâtre en dessous; bec noir; pieds jaunes. (*Pl.* 198, *fig.* 3, *sous le nom de Faucon de la Chine.*)

Cet oiseau, dont Latham a publié la figure dans son *Synopsis*, se trouve à la Chine et dans les Grandes-Indes. Il a une taille un peu inférieure à celle de l'*Aigle*; la cire jaune; le bec, très-crochu; l'iris, brun; les parties supérieures d'un brun rougeâtre; le sommet de la tête, d'un beau noir, plus foncé sur le bord des plumes; une bande assez large, d'un brun obscur sur le milieu de l'aile, et la plupart de ses pennes de la même couleur à leur extrémité; la queue pareille au dessus du corps, à la base, sur le milieu et à la pointe; toutes les parties inférieures, d'un fauve-jaunâtre; les pieds, très-robustes; les ongles, grands, très-crochus et noirs. *Latham, general Synopsis, tom.* 1. *p.* 35. *n.* 11. *pl.* 3 (*Chinese eagle*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 66 (*Falco sinensis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 279. *La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

** L'AIGLE FÉROCE D'ASTRACAN. 5. *F. Ferox. F. Fuscus; dorso, abdomine et uropygio niveis, maculis castaneis variis; rectricibus æqualibus, fuscis, fasciis quatuor obsoletis; rostro plumbeo-nigro.*

Brun; dos, abdomen et croupion, d'un blanc de neige, tacheté de couleur marron; rectrices égales, brunes, avec quatre bandes transversales peu apparentes; bec d'une couleur de plomb noirâtre. (*Pl.* 200. *fig.* 4.)

S. G. Gmelin, qui dans ses voyages a découvert cet oiseau, nous assure qu'il est d'une gloutonnerie difficile à appaiser, et qu'il se jette aussi avidement sur les cadavres les plus infects. La cire est verte; le plumage, assez généralement brun; cette couleur tire au gris et est mélangée de blanchâtre sur la tête et sur le cou; le dos, le ventre et le croupion sont blancs et variés de taches rougeâtres; les pennes des ailes, noires en dessus, blanches en dessous et grises vers le bout; celles de la queue, blanches en dessous et brunes en dessus, avec quatre bandes d'un brun plus clair; les paupières, bleues; l'iris est jaune et les ongles sont aigus. *S. G. Gmelin, Nov. Comm. Petrop.* 15. *pag.* 442. *pl.* 10. *Linn. Gmel. Syst. nat. n.* 59. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 279. *La Sibérie.*

L. 25. E.. P.. R. 12.

* L'AIGLE DES GRANDES-INDES. 6. *F. Ponticerianus. F. Corpore castaneo; capite collo et pectore albis, lineâ longitudinali pennarum mediâ fuscâ; rostro cinereo, apice flavo; pedibus luteis.*

Corps couleur de châtaigne; tête, cou et poitrine, blancs, avec une ligne longitudinale brune sur le milieu de chaque plume; bec cendré, jaune à sa pointe; pieds de cette dernière couleur.

La vénération des Gentils, qui ont fait de cet oiseau une idole et qui lui rendent un culte, surtout au Malabar, tient, dit Fouché d'Obsonville, à des motifs purement mythologiques. On les voit souvent en un stupide ébahissement à son aspect, et si, en sortant le matin de leur maison, ils l'aperçoivent se dirigeant vers le lieu où ils vont traiter quelque affaire, c'est un heureux augure, qui ne permet pas de douter du succès le plus complet. (*Essais philosophiques sur les mœurs des divers animaux étrangers, p.* 55.)

La tête, le cou et la poitrine de cet oiseau sont couverts de plumes larges et très-blanches, dont la tige a le noir brillant du jais; le reste du plumage est de couleur marron lustré, à l'exception du bout des six premières pennes des ailes, qui est noir. Cet *Aigle* porte, sur la côte du Malabar et au Coromandel, les noms de *Tchil* et de *Kueroaden*, parce qu'il n'est pas assez courageux pour être rangé parmi les oiseaux de la fauconnerie. On trouve, dit Latham, un oiseau de proie semblable à la Nouvelle-Hollande, où il porte le nom de *Girrenere*. Il a la tête, le cou et le ventre, d'un blanc pur sans aucune raie; le reste du corps, d'une couleur de rouille sale. Une partie de sa nourriture consiste en œufs. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 450. *n.* 15. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 136. *pl. enl. n.* 416 (*Aigle de Pondichéry*). *Linn. et Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 71 (*Falco pondicerianus*). *Les Grandes-Indes.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

** L'AIGLE MARITIME DE JAVA. 7. *F. Maritimus. F. Corpore caudaque apice albis; cruribus colore ex rubicundo et aldido mixto; rostro pedibusque flavis.*

Corps et pointe de la queue blancs; cuisses

mélangées de rougeâtre et de blanchâtre; bec et pieds jaunes.

Cet oiseau, dont Lichtenberg a donné la première description, a un pied sept pouces de haut; le corps et l'extrémité de la queue, blancs; les plumes des jambes, d'un rougeâtre mélangé de blanchâtre. On le trouve sur les côtes maritimes de l'île de Java, où il se nourrit de poissons et d'animaux morts. *Wurmb apud Lichtenber magazin für das neueste aus der Phys. tom. 4. p. 2. n. 6. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 280. Les Grandes-Indes.*

L. 50. E.. P.. R. 12.

** L'AIGLE A VENTRE BLANC. 8. *F. Leucogaster. F. Albus; dorso, alis caudâque obscurè fuscis; caudæ apice albo; rostro fuscescente-luteo; pedibus flavis.*

Blanc; dos, ailes et queue, d'un brun obscur; queue blanche à sa pointe; bec d'un jaune-brunâtre; pieds jaunes.

Le pays de cet oiseau est inconnu, et c'est une méprise de Sonnini, d'avoir indiqué l'Amérique septentrionale pour sa patrie. Non-seulement le ventre est blanc, mais encore le dessus du corps, la tête, le cou et l'extrémité de la queue; le reste du plumage est d'un brun obscur. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 28. p. 280.*

L. 33, E.. P.. R. 12.

* LE BATELEUR. 9. *F. Ecaudatus. F. Niger; alis pallidis; dorso caudâque breviore rufis; rostro flavo; pedibus albo-griseis; squamis nigris.*

Noir; ailes pâles; dos et queue roux; celle-ci courte; bec jaune; pieds gris-blancs; écailles noires.

Après avoir examiné cet oiseau en nature, nous avons cru remarquer qu'il avoit des caractères particuliers et assez distincts, pour être classé dans une autre division. Il a le bec très-robuste, droit presque jusqu'au crochet; les narines elliptiques et oblongues; la mandibule supérieure, un peu dilatée sur le milieu de ses bords; la bouche, fendue jusqu'aux yeux; les *lorums* et le tour de l'œil, dénués de plumes; la deuxième penne de l'aile, la plus longue de toutes; les ailes, très-longues; la queue, courte; les pieds et les doigts, couverts d'écailles bombées, rudes et un peu arrondies; les ongles latéraux, égaux; le postérieur et l'extérieur, les plus forts de tous; l'intérieur le plus petit.

Selon M. Levaillant, les colons du pays d'Anteniquoi, dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance, ont donné à cet oiseau le nom de *Bateleur*, à cause des mouvemens très-extraordinaires, espèces de tours de force qu'il exécute en volant, et que le mâle et la femelle se plaisent à répéter alternativement en présence l'un de l'autre. Après avoir plané en tourniquet, ils rabattent tout d'un coup leur vol et descendent à une certaine distance de terre, en battant l'air de leurs ailes, de manière à faire croire qu'il y en a une de cassée et que l'oiseau est prêt à tomber; on peut entendre ces coups d'aile à une grande distance.

Le naturel de cette espèce tient de celui du *Pygargue* et de celui du *Vautour*, mais plus du premier que du second; les *Bateleurs* déchirent les cadavres d'animaux morts, pour se gorger de leurs lambeaux à demi putréfiés; cependant, ils attaquent souvent les jeunes gazelles et les jeunes autruches, et ils cherchent à surprendre les agneaux et les mourons malades près des habitations. Le mâle et la femelle ne se quittent point; ils placent leur aire sur les arbres; la ponte est de trois ou quatre œufs tout blancs. On les trouve communément dans le pays d'Anteniquoi et le long de la côte de Natal, jusque dans la Cafrerie. Ils sont connus par les colons du Cap de Bonne-Espérance, sous le nom de *Coqs de montagne*. Ce n'est pas seulement dans cette partie de l'Afrique que le *Bateleur* a fixé sa demeure, car on le trouve aussi au Sénégal.

La taille de cet oiseau est moyenne entre celle de l'*Orfraie* et du *Balbuzard*; les pennes de la queue dépassent à peine les plumes du croupion, qui en recouvrent la moitié; ces pennes si courtes et le dos sont d'un roux foncé; les petites couvertures des ailes, d'un fauve-isabelle, et les plumes des autres parties, d'un beau noir mat; il y a un peu de gris-bleuâtre sur les scapulaires, et un liséré argenté sur le bord extérieur des pennes alaires; l'iris est d'un brun foncé; la cire, jaunâtre; les ongles sont noirs. La femelle et le jeune sont bruns, et leurs ailes, noirâtres. Il paroît que c'est seulement à sa troisième mue que le *Bateleur* se revêt entièrement de son plumage parfait. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 7 et 8. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 281. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CAFRE. 10. *F. Vulturinus. F. Niger; rostro flavescente.*

Noir; bec jaunâtre.

Le nom de *Cafre*, que M. Levaillant a imposé à cet oiseau, indique qu'on le trouve dans la Cafrerie, où il est néanmoins assez rare; on ne l'y voit que par paires. Avant de pouvoir s'enlever de terre pour prendre son vol, il marche et saute quelque temps à la manière des *Vautours*. Son aire est placée sur les rochers, et il se nourrit de charognes; cependant, il attaque quelquefois les agneaux pour les dévorer sur place; car jamais il n'emporte de proie dans ses serres, même quand il a des petits; ce qui le rapproche des *Vautours*.

Sa taille égale celle du *grand Aigle*; son bec est même plus fort, mais ses serres sont plus foibles; tout son plumage est d'un noir mat, avec quelques reflets bleuâtres sur les ailes; la membrane du bec est bleuâtre; l'iris, d'un brun-marron; les pieds sont d'un jaune terne et les ongles, noirs. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 6. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 282. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CHEELA. 11. *F. Cheela. F. Subcristatus; fuscus; capistro albo; tectricibus alarum albo maculatis; caudâ fasciâ latâ, albâ; rostro caruleo; pedibus flavis.*

Un peu huppé; brun; *capistrum* blanc; tectrices des ailes tachetées de cette couleur; queue à bandelettes larges et blanches; bec bleu; pieds jaunes.

Le nom conservé à cet oiseau est celui qu'il porte aux Indes. Le sommet de sa tête est orné d'une petite huppe; son plumage, généralement brun, avec un peu de blanc sur chaque côté de la tête; des taches de la même couleur sur les couvertures supérieures des ailes, et une large bande également blanche en travers de la queue; l'iris est jaune. *Latham, Index, n. 14, 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 282. Les Grandes-Indes.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BALBUZARD, *Pandion*, Savigny. *Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, fusco, rufo, nigro, albo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum magnum, basi rectiusculum et cerâ villosâ instructum, suprà rotundatum, lateraliùm compressum; mandibulâ superior marginibus dilatatis, adunca, acuminata; inferior brevio recta, obtusa.

Nares lunatæ, obliquæ.

Lingua carnosa, crassa, integra.

Rictus subfissus.

Collum mediocre.

Ala longæ; remigibus 2^a., 3^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omnin plumosæ.

Tarsi nudi, breves, crassissimi, squamis numerosis, scabris tecti.

Pedes tetradactyli; digiti crassi, tres anteriores ad imum sejuncti; externus versatilis, hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues æquales, longi, validi, aduncî, subtùs rotundati, medius sine denticulis.

Cauda rectricibus 12.

Pandiones habitant in Europâ, Africâ, Americâ et Sibiriâ; victitant anatibus et piscibus, potissimùm majoribus quos capiendo submergunt; inter arundines degunt; alii in rupibus et arboribus altissimis; alii in arundinibus; ova 4 pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de brun, de roux, de noir et de blanc.

Tête arrondie.

Bec grand, presque droit et couvert d'une cire poilue à sa base, arrondi en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines lunulées, obliques.

Langue charnue, épaisse, entière, obtuse.

Bouche peu fendue.

Cou médiocre.

Ailes longues; les 2e. et 3e. rémiges les plus prolongées de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses nus, courts, très-épais, couverts d'écailles très-nombreuses et raboteuses.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, entièrement séparés; l'externe versatile; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles égaux, longs, très-crochus, arrondis en dessous; l'intermédiaire sans dentelures.

Queue à 12 rectrices.

Les *Balbuzards* habitent en Europe, en Afrique, en Amérique et en Sibérie; ils se nourrissent de canards et de poisson, surtout des plus grands qu'ils prennent en plongeant; ils se tiennent entre les roseaux; les uns nichent dans les rochers et à la cime des grands arbres; les autres, dans les roseaux; leur ponte est de quatre œufs. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE BALBUZARD PROPREMENT DIT. 1. *P. Fluvialis. P. Corpore suprà fusco, subtùs albo; capite albido; rostro pedibusque caruleis.*

Corps brun en dessus, blanc en dessous; tête blanchâtre; bec et pieds bleus. (*Pl. 202. fig. 3.*)

Cette espèce est généralement répandue en Europe, mais elle n'est pas commune en France; on la rencontre aussi dans plusieurs contrées de l'Afrique et de l'Asie, et elle ne seroit pas même étrangère à l'Amérique septentrionale, si réellement le *Balbuzard* qu'on voit dans cette partie du nouveau continent, appartient à la même espèce, ce dont nous doutons fortement. Ces oiseaux sont de puissans destructeurs des habitans des eaux; ils ne vivent guère que de poissons qu'ils prennent dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur; leur vue est très-perçante. Ayant beaucoup de patience, ils passent des heures entières, immobiles sur un arbre à portée d'un étang ou d'une rivière, à épier leur proie. On les rencontre toujours dans le voisinage des eaux; ils fréquentent les côtes de la mer, et le plus souvent les bords des lacs, des étangs et des rivières. Ils se retirent de préférence dans les bois marécageux; mais lorsqu'ils veulent nicher, ils gagnent ordinairement les plus hautes montagnes et établissent leur aire dans les crevasses des rochers escarpés, ou sur de très-hauts arbres dans les forêts les plus épaisses. La ponte est de trois ou quatre œufs blancs et tachetés de roussâtre.

La tête de cette espèce est plus ou moins variée de blanc; cette couleur occupe le bord des plumes qui sont brunes dans le reste, de même que le manteau, et une bande, qui descend de l'angle du bec sur les côtés du cou; toutes les parties inférieures sont blanches avec des taches brunes ou d'un fauve clair sur la poitrine; les premières pennes des ailes, d'un brun-noirâtre; les moyennes brunes, et toutes rayées de blanc en dedans; la cire est bleue, et l'iris, jaune. La femelle est un peu plus grande que le mâle, qui a un pied neuf à dix pouces de longueur totale.

On donne pour variétés de cette espèce: 1°. le BALBUZARD DES ROSEAUX (*Falco arundinaceus*), que S. G. Gmelin a observé dans son voyage en Sibérie. Il se tient habituellement dans les roseaux; le dessus de son corps est gris; le dessous, blanchâtre; la membrane du bec, cendrée; les pieds d'une teinte pâle, et les pennes de la queue sans nuance de blanc. Si réellement cet oiseau est tel qu'on le décrit, c'est certainement une espèce distincte de la précédente, et peut-être n'est-ce pas un *Balbuzard*.

2°. Le BALBUZARD DE CAYENNE (*Falco Cayanensis*), dont le plumage est brun-rougeâtre avec un trait blanc qui part de la mandibule supérieure, passe par les yeux et s'étend jusqu'à l'occiput; le dessus de la tête est mélangé de brun et de blanc; toutes les parties inférieures, depuis le bec jusqu'à la queue, sont blanches; une bandelette brune est sous les yeux et descend sur les côtés du cou, comme chez notre *Balbuzard*; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un brun uniforme; les autres, barrées de brun et de blanc; la plus extérieure de chaque côté est marquée sur chaque bord de la tige; l'extrémité de toutes est blanche; le bec, noir; la cire, obscure.

3°. Le BALBUZARD DE LA CAROLINE, figuré dans l'*Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, pl. 4*, sous le nom d'*Aigle pêcheur*. Il a réellement des rapports avec celui d'Europe; mais il en diffère par la longueur de ses ailes qui, dans l'état de repos, dépassent la queue de près de deux pouces; par une taille un peu plus svelte, par ses tarses constamment jaunes et par une partie de son plumage autrement nuancé, lorsqu'il est dans son état parfait.

On trouve ce *Balbuzard* dans toute l'Amérique septentrionale, mais il ne reste dans le Nord que pendant l'été; c'est alors qu'on le voit dans l'Etat de New-Yorck, où il se tient ordinairement sur les montagnes appelées *Niglang*, et sur les côtes de Tappan, qui bordent la rivière d'Hudson, ou du Nord. Il fait son nid à la cime des plus grands arbres ou dans les rochers les plus élevés; sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs et tachetés de brun; ce *Balbuzard* a la cire bleue; l'iris et les pieds, jaunes; les plumes du sommet de la tête, du dessus du cou, du manteau, les pennes et les cou-

gertures supérieures des ailes et de la queue, d'un brun très-sombre dans le milieu et d'un brun plus clair sur les bords; les pennes caudales traversées par cinq bandes d'un brun clair; une bandelette part des coins de l'œil, s'étend vers l'occiput, descend sur les côtés du cou et se perd sur les épaules; le front, les côtés de la tête, la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un beau blanc avec quelques taches d'un brun sombre sur la poitrine.

Cet oiseau, à l'âge d'un an, est brun en dessus et sur la bandelette. Il porte, dans sa première année, un vêtement assez analogue à celui de notre *Balbuzard*; car il est alors d'un brun clair sur les parties supérieures, dont les plumes sont bordées de blanc sale, ainsi que celles de la bande du cou; le blanc domine plus sur la tête que le brun; les taches de la poitrine sont plus nombreuses et se trouvent aussi sur le devant du cou: tel est le *Falco leverianus*, dont on a fait une espèce distincte sous ce nom et sous celui de *Faucon leverian*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a deux pouces de plus de longueur; le dessus de la tête d'un blanc presque pur; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine avec de larges taches d'un brun pâle, et la bande des yeux d'un noirâtre moins foncé.

Nous rapprochons de ce *Balbuzard*, l'*Aigle pêcheur*, du Père Dutertre, dont Buffon fait mention à l'article du *Balbuzard de la Caroline*, lequel fait plus la chasse aux poissons qu'aux animaux terrestres, et le *Balbuzard de la Louisiane* dont Mauduyt parle dans cette *Encyclopédie*, mais seulement comme un jeune oiseau. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 441. n. 10 (l'Aigle de mer). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 103. pl. enl. n. 414. L'Europe et l'Asie septentrionale.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

* LE BALBUZARD BLAGRE. 2. *P. Blagrus. P. Fuscus; capite, collo, caudâ corporeque subtùs toto albis; pedibus flavis; rostro fuscescente.*

Brun; tête, cou, queue et dessous du corps totalement blancs; pieds, jaunes; bec, brunâtre.

Cet oiseau de proie, d'Afrique, qu'a fait connoître M. Levaillant, a le port, la taille et les habitudes de notre *Balbuzard*, mais il porte un vêtement différent; il a la tête, le cou, toutes les parties supérieures et inférieures du corps d'un très-beau blanc; des lignes brunâtres, sur la tige des plumes de la tête et du dessus du cou; les petites couvertures supérieures des ailes, les plumes scapulaires, les pennes de la queue, dont l'extrémité est blanche, sont d'un gris-brun; les pennes des ailes, noirâtres, avec du gris-brun à l'extérieur des moyennes; l'iris est d'un brun foncé, et les ongles sont noirs. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 5. Latham, Index (Falco blagrus). Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 3. p. 163. L'Afrique.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** LE BALBUZARD DE MONTE-VIDEO. 3. *P. Fulvus. P. Fulvus; capitis lateribus griseis; pectore maculato; caudâ subtùs albâ, striis transversis.*

Fauve; côtés de la tête gris; poitrine tachetée; queue blanche en dessous, et rayée transversalement.

Commerson, qui a vu cet oiseau à Monte-Video, l'appelle *Aigle pêcheur* ou *Crabier*; il se rapproche beaucoup de notre *Balbuzard* par ses formes, et particulièrement par ses tarses nus, motifs qui nous ont décidé à le classer dans ce genre, sans cependant assurer qu'il occupe une place convenable, puisque nous ne le connoissons que d'après la figure qu'en a publiée Sonnini. Son plumage, en général, est d'une couleur fauve; les côtés de la tête sont gris; la poitrine parsemée de taches en forme de larmes; la queue blanche en dessous, avec des bandes étroites et transversales; les ongles, fort longs et crochus. *Sonnini, édit. de Buffon, tom. 38. p. 81. pl. 8 (Aigle de Monte-Video).*

L. 16 à 17. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CIRCAËTE, *Circaëtus. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, fusco, albo, cinereo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum validum, basi rectum et cerâ villosâ instructum, convexum, lateratim compressum; mandibula superior marginibus rectiusculis, adunca; inferior recta, brevior, obtusa.

Nares villosæ, ovatæ, transversales.

Lingua carnosa, crassa.

Collum mediocre.

Alæ longæ, remige tertiâ omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi elongati, validi, nudi.

Pedes tetradactyli; digiti breves, tres anteriores, unus posticus; exteriores basi membranâ conjuncti;

conjuncti; externus, internus, posticus subæquales; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues breves, subæquales, subadunci, externus et posticus reliquis validiores, longiores.

Cauda rectricibus 12.

Circaëti habitant in Europâ et Africâ; muribus, gallinis, reptis victitant; in terrâ, rariùs in arboribus nidificant; 3 ut plurimùm ova pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, peint de brun, de blanc et de cendré.

Tête arrondie.

Bec robuste, droit et garni à sa base d'une cire poilue, convexe, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords presque droits, crochue; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines poilues, ovales et transversales.

Langue charnue, épaisse.

Cou médiocre.

Ailes longues; 3e. rémige la plus prolongée de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses alongés, nus, forts.

Pieds tétradactyles; doigts courts; trois devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; latéraux et postérieur à peu près égaux; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles courts, presqu'égaux, peu crochus, l'interne et le postérieur les plus forts et les plus longs.

Queue à 12 rectrices.

Les *Circaëtes* habitent en Europe et en Afrique; ils se nourrissent de souris, de poules, de grenouilles; ils nichent à terre, rarement sur les arbres; leur ponte est de trois œufs au plus. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE CIRCAETE JEAN-LE-BLANC. 1. *C. Gallicus. C. Corpore subtùs griseo-fusco (mari), albido, maculis rufescente-fuscis (famina); rostro cinereo; pedibus elongatis, flavicantibus.*

Corps d'un brun-gris en dessous chez le mâle, blanchâtre et tacheté de brun-roussâtre (chez la femelle); bec cendré; pieds alongés, jaunâtres. (*Pl.* 202. *fig.* 2.)

Du temps de Belon, cet oiseau étoit commun en France, mais il y est rare aujourd'hui. « Les habitans des villages le connoissent, dit-il, à leur grand dommage et le nomment *Jean-le-Blanc*; car il mange les volailles plus hardiment que le *Milan*; il assaut les poules des villages et prend les oiseaux et connins; car aussi est-il hardi; il fait grande destruction des *Perdrix* et mange les petits oiseaux, car il vole à la dérobée le long des haies et de l'orée des forêts, somme qu'il n'y a paisan qui ne le connoisse. Quiconque le regarde voler advise en lui la semblance d'un *Héron* en l'air; car il bat des ailes et ne s'élève pas en amont, comme plusieurs autres oiseaux de proie, mais vole le plus souvent bas contre terre, et principalement soir et matin. » A ce tableau fidèle et presque complet des habitudes du *Jean-le-Blanc*, on peut ajouter qu'il ne chasse guère que le matin et le soir, quoiqu'il voie très-bien pendant le jour; qu'outre les volailles qu'il peut attraper et le menu gibier, auquel il fait une guerre très-active, il mange encore les mulots, les souris, les lézards, les grenouilles; qu'il saisit d'abord ces dernières avec ses ongles et les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris entières et en rend la peau en petites pelotes; qu'il fait entendre une espèce de sifflement aigu; que son nid se trouve tantôt sur des arbres élevés, tantôt près de terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougères, de genêts et de joncs; enfin, que sa ponte est ordinairement de trois œufs d'un gris d'ardoise; mais, selon M. Meyer, ils sont blancs, avec quelques taches d'un brunâtre clair.

Il a le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un cendré rembruni; le dessus de la tête et toutes les parties inférieures, blancs et variés de taches rares, alongées et d'un brun clair; la queue, carrée et traversée par des bandes brunes en dessus et blanches en dessous; la cire et l'iris, jaunes; la tête, très-grosse; les ailes en repos s'étendent un peu au-delà de la queue. La femelle paroît moins blanche, parce qu'elle est couverte en dessous et sur la tête d'un plus grand nombre de taches brunes que le mâle. Le jeune porte un plumage plus foncé en dessus, et a la gorge, la poitrine et le ventre d'un brun-roux, avec un peu de blanc; les bandes de la queue, comme effacées; les pieds, d'une couleur livide, et le bec, bleuâtre.

Brisson, Ornith. tom. 1. *p.* 443. *n.* 11 (*le Jean-le-Blanc*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *pag.* 124. *pl. enl. n.* 413. *Gmelin, Syst. nat. n.* 52 (*Falco gallicus*). *L'Europe.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* LE CIRCAETE GRIS. 2. *C. Cinereus. C. Obscurè cinereus; remigibus primariis nigris; caudâ suprà fuscâ, albido transversìm striatâ, subtùs cinereâ, fasciis albis; rostro nigricante; pedibus flavis.*

D'un gris-obscur; les rémiges primaires noires; le dessus de la queue brun et rayé transversalement de blanchâtre; le dessous gris, avec des raies blanches; le bec noirâtre; les pieds jaunes.

Cet oiseau de proie a été apporté du Sénégal et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Sa taille est inférieure à celle du *Pygargue*; ses ailes en repos n'atteignent pas le bout de la queue; son plumage est généralement d'un gris un peu sombre, et tirant au roussâtre sur quelques plumes, qui annoncent qu'il n'est pas encore sous son plumage parfait; les premières pennes des ailes sont noires; la queue est brune en dessus et traversée par cinq bandes blanchâtres; grise en dessous, avec le même nombre de bandes, mais d'un blanc pur; les tarses sont longs, assez forts; les doigts, couverts d'écailles fortes et raboteuses; les ongles, noirs; la cire est jaune. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 445. *Galerie des Ois. tom.* 1. *p.* 35. *pl.* 12. *L'Afrique occidentale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

MILAN, *Milvus. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi declive et cerâ instructum, culmine angustum, lateràtim compressum, suprà subangulosum; mandibula superior marginibus dilatatis, adunca, acuminata; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares elliptica, obliquæ.

Lingua crassa, carnosa, integra.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remigibus 3^a., 4^a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, graciles.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues modici, acutiusculi.

Cauda rectricibus 12, *furcata aut cuneata.*

Milvi habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Australasiâ; aves et pullos gallinaceos vorant; in arboribus nidificant; ova 3-4 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec incliné à la base et couvert d'une cire, anguleux en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue; l'inférieure plus courte, droite et obtuse.

Narines elliptiques, obliques.

Langue charnue, épaisse, entière.

Cou médiocre.

Ailes longues; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, grêles.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé sur le tarse, au niveau des antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles médiocres, peu pointus.

Queue à 12 rectrices, fourchue ou étagée.

Les *Milans* habitent en Europe, en Afrique, en Asie et en Australasie; ils vivent d'oiseaux, de petits gallinacés, et nichent sur les arbres; leur ponte est de quatre œufs. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes leurs alimens, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Queue fourchue.*

LE MILAN ROYAL. 1. *M. Regalis. M. Corpore ferrugineo, capite albidiore, lateribus dilutè fusco; rostro plumbeo-nigro; pedibus flavis.*

Corps ferrugineux, plus blanchâtre sur la tête; côtés d'un brun clair; bec d'un noir-plombé; pieds jaunes.

Cette espèce n'est pas rare en France, principalement dans les cantons voisins des montagnes; on la trouve aussi dans presque toutes les parties de l'Europe, dans diverses contrées de la Sibérie et en Afrique. Elle établit son nid dans le creux des rochers ou sur les plus grands

arbres des forêts; ce nid est grand, construit artistement avec des petites branches entrelacées d'herbes sèches, et garni à l'intérieur d'une couche de gramen. La ponte est presque toujours de trois œufs blancs, tachetés de roux. On voit ces oiseaux en très-grand nombre sur les terrasses du Caire et des autres villes de la Haute-Egypte, où ils ne sont nullement inquiétés par les habitans, qui prennent soin de leur fournir de la nourriture.

Le *Milan* est de tous les oiseaux de rapine le plus agile; mais aucune qualité généreuse n'accompagne ce brillant avantage, qu'il doit à sa conformation extérieure; il n'a ni courage ni fierté; il choisit sa proie parmi les animaux les plus petits, les plus abjects; il fuit lâchement devant des assaillans moins grands et plus foibles que lui; se perd dans les nues pour échapper à leur poursuite, et s'il est atteint, il se laisse vaincre et ramener honteusement à terre sans chercher à se défendre; sa lâcheté est portée à un tel point, qu'il se laisse insulter et chasser par les corbeaux, et tout avide qu'il est des poussins, la colère de la mère *Poule* suffit pour le repousser et l'éloigner. Les oiseaux les plus foibles, les plus petits quadrupèdes, les reptiles deviennent sa pâture ordinaire; il les épie du haut des airs, d'où sa vue perçante les lui fait découvrir, et il fond sur eux avec la rapidité du trait.

Les plumes du dessus de la tête sont alongées, pointues, blanchâtres et rayées longitudinalement de brun; celles du cou, des mêmes couleurs; les plumes du dessus et du dessous du corps, roussâtres, avec des taches d'un brun sombre le long de leur tige, sur celles des parties supérieures; les pennes de la queue, roussâtres et terminées par du blanc sale; les cinq premières des ailes sont noires, et les autres, brunes; la cire et l'iris, jaunes.

La femelle a les parties supérieures du corps d'un brun foncé; la tête et le cou, plus blancs que le mâle; les couvertures supérieures des ailes, ferrugineuses sur leurs bords; leurs six ou sept premières pennes, d'un brun plus foncé près de la tige; cette couleur prend un ton blanchâtre sur les bords. Le jeune a toutes les plumes de la tête arrondies et bordées de blanc, sans aucune raie; le dos, d'une teinte plus foncée que dans l'adulte, et chaque plume bordée de jaune-roussâtre; celles de la poitrine et des parties postérieures, totalement couleur de rouille, mais d'une nuance plus claire sur les bords, avec des lignes à peine remarquables; les pennes de la queue, d'un roux foncé, avec des taches transversales et confuses. Nous avons vu un jeune, au mois de septembre, qui avoit la tête grise; l'iris, noisette; le dessus du corps, brun, avec quelques taches blanches; le dessous, blanc, varié de taches brunes, plus étendues et plus nombreuses sur les longues plumes des jambes; la cire, jaune, et les narines, tuberculées intérieurement sur le bord supérieur.

M. Meyer donne, comme un jeune oiseau, le *Falco austriacus* de Kramer (*Eleuchus animal austr.*), décrit comme un oiseau des forêts d'Autriche. Il a la taille, les formes et les habitudes du *Milan royal;* mais le dessus de la tête et du corps est de couleur châtaigne; le dessous, roussâtre et tacheté de brun; la tige des pennes, noire; la queue, brune, traversée par des bandes noires et terminée de blanc. *Brisson, Ornithol. tom. 1. p. 414. n. 35. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 197. pl. enl. n. 422. Gmelin, Syst. nat. n. 12* (*Falco milvus*).

L. 24. E. 60. P.. R. 12.

LE MILAN ÉTOLIEN. 2. *M. Ætolius. M. Suprà fusco-niger; capite et corpore subtùs albidis; rostro flavo, puncto nigro; pedibus aurantiis.*

Brun-noir en dessus; tête et dessous du corps blanchâtres; bec jaune, ponctué de noir; pieds orangés.

Belon, et les auteurs à son exemple, appellent cet oiseau *Milan noir*, quoique cette couleur soit bien loin de dominer sur son plumage; et c'est d'après Aristote, qu'on lui a appliqué le nom d'*Étolien*. Il se nourrit principalement de poisson, qu'il prend en plongeant, comme fait le *Balbuzard*. On le rencontre en Suisse, en Allemagne, mais très-rarement en France; il paroît qu'il est assez commun en Afrique, principalement en Egypte. Il fait son nid sur une branche latérale des arbres de moyenne hauteur; sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc-jaunâtre sombre, entièrement couverts de grandes taches brunes, tellement confondues ensemble, que la couleur du fond ne paroît que comme des taches ou des raies très-petites.

Le dessus de la tête et le menton sont blanchâtres et rayés de brun; les parties supérieures du corps, d'un gris-brun très-foncé; les inférieures, d'un gris-ferrugineux, avec des taches étroites d'un brun-noir; la queue est peu fourchue, d'un gris-brun, et traversée par neuf ou dix bandes d'un gris-blanc. Le *Milan parasite*,

décrit par M. Levaillant, dans l'*Histoire des Oiseaux d'Afrique*, et figuré sur la *pl.* 22 de cet ouvrage, est regardé par M. Savigny et M. Cuvier, comme un individu de l'espèce précédente. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 413. *n.* 34. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 203. *pl. enl. n.* 472. *Gmelin, Syst. nat. n.* 62 (*Falco ater*). *L'Europe et l'Afrique.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

B. *Queue étagée.*

* LE MILAN A QUEUE ÉTAGÉE. 3. *M. Sphenurus. M. Pennis capitis collique elongatis, angustis, acutis, dilutè fulvis et in medio longitudinaliter albo striatis; corpore suprà, tectricibusque alarum superioribus albo, rufo fuscoque variis; rostro rubescente; pedibus flavis; caudâ cuneatâ.*

Plumes de la tête et du cou alongées, étroites, pointues, d'un fauve clair, brunes et rayées longitudinalement de blanc dans le milieu; bec rougeâtre; pieds jaunes; queue étagée.

Ce *Milan*, qui a été apporté de la Nouvelle-Hollande et qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, diffère des précédens en ce que sa queue est étagée; du reste, son plumage présente de l'analogie avec celui du *Milan royal*. Les plumes de la tête et de la nuque sont alongées, étroites, pointues et d'un fauve très-clair; la plupart ont du brun sur les bords, et des raies longitudinales et blanches sur leur milieu; celles des parties inférieures sont larges, arrondies et des mêmes couleurs; le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, variés de blanc, de roux et de brun; les pennes alaires, noires; celles de la queue, d'un gris-roussâtre, plus clair à leur extrémité et marbrées en dessus d'une nuance plus foncée sur leur côté intérieur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 564. *Galerie des Ois. tom.* 1. *p.* 41. *pl.* 15. *L'Australasie.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ÉLANOÏDE, *Elanoïdes. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, albo, nigro, cinereo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, basi declive et cerâ instructum, culmine rotundato, lateratim compressum; mandibula superior marginibus rectiusculis, adunca, acuminata; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares ovatæ, vibrissis partim obtectæ.

Lingua carnosa, emarginata.

Collum mediocre.

Alæ longæ; rectricibus 1^a^., 2^a^. *subæqualibus, reliquarum longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi brevissimi, crassi.

Pedes tetradactyli; digiti crassi, tres anteriores imo sejuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda plus aut minùs furcata, rectricibus 12.

Elanoïdes habitant in Africâ et Americâ; insectis, lacertis, serpentibus victitant, quæ volandum potissimùm capiunt; nidus ovaque ignoti sunt.

Corps oblong, varié de blanc, de noir, de cendré.

Tête arrondie.

Bec court, incliné dès sa base et garni d'une cire, arrondi en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords presque droits, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines ovales, en partie couvertes de poils.

Langue charnue, échancrée.

Cou médiocre.

Ailes longues; les 1re. et 2e. rémiges à peu près égales et les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses très-courts, épais.

Pieds tétradactyles; doigts gros, trois devant, totalement séparés, un derrière; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue plus ou moins fourchue, à douze rectrices.

Les *Élanoïdes* habitent en Afrique et en Amérique; vivent d'oiseaux, de lézards, de serpens et d'insectes, qu'ils prennent principalement en volant; leur nid et leurs œufs ne sont pas connus.

* L'ÉLANOÏDE DE LA CAROLINE. 1. *E. Furcatus. E. Corpore suprà nigro nitente, subtùs albo; caudâ longissimâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Dessus du corps d'un noir brillant, dessous blanc; queue très-longue; bec noir; pieds jaunes.

Cet oiseau, que Catesby a fait connoître sous la dénomination d'*Épervier à queue d'Hirondelle*, parce que la première penne de chaque côté de

la queue est plus longue de huit pouces que les deux du milieu, et que les autres sont étagées, ce qui rend la queue très-fourchue; cet oiseau se trouve à la Caroline, seulement pendant l'été; vole comme les *Hirondelles*, et saisit en l'air plusieurs espèces d'insectes dont il se nourrit; il dévore aussi les lézards et les serpens, d'où est venu le nom d'*Épervier à serpens*, que quelques-uns lui ont imposé. On le trouve aussi à la Louisiane, aux Florides, à la Georgie et à Cayenne, mais on ne le voit pas dans le nord des Etats-Unis.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc de neige; le manteau, les ailes et la queue, d'un noir à reflets bleus et verts; la cire est bleue et l'iris rouge. On ne connoît pas la femelle; peut-être ressemble-t-elle au mâle. *Brisson*, *Ornith. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 36. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 1. *p.* 221 (*Milan de la Caroline*). *Vieillot*, *Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, *tom.* 1, *pl.* 10, *sous le nom de Milan blanc et noir.*

L. 24, E.. P.. R. 12.

* L'ÉLANOÏDE A QUEUE BLANCHE. 2. *E. Leucurus. E. Maculâ nigrâ circum oculos; corpore supràcarulescente; subtùs, capitis lateribus, rectricibus lateralibus albis; intermediis duabus carulescentibus; rostro nigro; pedibus pallidè flavis.*

Tache noire autour de l'œil; dessus du corps bleuâtre; dessous, côtés de la tête, rectrices latérales, blancs; les deux intermédiaires bleuâtres; le bec noir; les pieds d'un jaune pâle.

Il ne nous paroît pas certain que cet oiseau appartienne à ce genre; cependant Sonnini le regarde comme un *Milan*, d'après sa queue fourchue, mais qui ne l'est pas de la même manière que celle du précédent et du suivant, la première rectrice de chaque côté étant plus courte que celle qui la suit; les autres sont étagées; on ajoute que les tarses sont à moitié emplumés par-devant, les doigts totalement séparés, et que la seconde penne de l'aile est la plus longue de toutes. M. de Azara en fait un *Faucon*, et l'appelle *Alcon blanco*, et l'a trouvé au Paraguay.

Il a les yeux placés au milieu d'une tache noire; le reste des côtés de la tête, le dessus, jusqu'à la moitié, et toutes les parties inférieures, de couleur blanche; les quatre premières pennes de l'aile d'un brun cendré; les autres pennes, celles du milieu de la queue et toutes les parties supérieures, bleuâtres; les couvertures du dessus des parties internes de l'aile, à l'exception des grandes, sont noires; toutes les rectrices latérales, blanches, avec un cendré plus foncé que celui du manteau sur leur tige et à leur extrémité; l'iris est orangé.

Le jeune, ou un individu soupçonné tel, diffère du précédent en ce qu'il a au bas de la gorge quelques taches roussâtres et brunes; des plumes blanches pointillées de brun mêlé de bleuâtre, et légèrement bordées de gris sur le derrière de la tête et le dessus du cou, de sorte que cette variété de teintes forme une marbrure de blanc, de brun et de bleuâtre. *De Azara*, *Apuntamientos para la Hist. nat. tom.* 1. *p.* 165. *n.* 16. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 563, *sous le nom de Milan à queue blanche. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** L'ÉLANOÏDE YETAPA. 3. *E. Yetapa. E. Capite, collo, dorso inferiore corporeque subtùs albis; alis nigris et albis; tectricibus alarum minoribus, dorso superiore uropygioque nigris; cerâ pedibusque carulescentibus.*

Tête, cou, bas du dos et dessous du corps blancs; ailes noires et blanches; petites couvertures des ailes, haut du dos et croupion noirs; cire et pieds bleuâtres.

Yetapa, est le nom que les naturels du Paraguay ont imposé à cet oiseau, que M. de Azara a décrit sous celui d'*Alcon cola tixera* (*Faucon à queue en ciseau*), parce que quand il plane dans les airs, il ouvre et referme sa queue comme des ciseaux, l'élargissant tellement qu'elle forme quelquefois un demi-cercle. Il arrive au Paraguay au printemps, en troupe de dix à vingt individus. Son vol est circulaire et trace des spirales, et il s'élève assez pour être hors la portée du fusil; quoiqu'il s'abaisse fréquemment vers la terre; s'il voit approcher quelqu'un, son naturel farouche le fait remonter à une grande élévation. Il se nourrit de sauterelles qu'il force, sans cesser de voler, à quitter les terres et les chaumes, et qu'il dévore en l'air sans en laisser d'autres pièces que la partie dure et dentelée des jambes. Ces oiseaux, tout-à-fait bruns, ne se perchent point pendant toute la journée et ne s'arrêtent que pour manger. Si cet *Elanoïde* n'est pas le même que celui de la Caroline, auquel Sonnini le rapporte, il faut avouer que c'est au plus une race très-voisine.

Il a la tête, le cou en entier, et les parties

inférieures, blancs; la tige des plumes de la tête et du cou, d'un brun peu remarquable; les ailes, en partie noires; le blanc qui commence à l'origine de la première penne, s'élargit par degrés jusqu'à la dernière, dont l'extrémité seule est noire; le haut du dos et les petites couvertures alaires sont de cette couleur avec des reflets verts et dorés; les grandes couvertures, celles du dessus de la queue et le croupion, noirs à reflets cendrés; l'iris est brun. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, tom. 1. p. 169. n. 38. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 20. pag. 564. L'Amérique méridionale.*

L. 21 $\frac{1}{4}$. E. 42 $\frac{1}{3}$. P. 24. R. 12.

* L'ÉLANOÏDE BLAC ou COUHYER. 4. *E. Casius. E. Corpore suprà cerulescente, subtùs albo; tectricibus alarum rostroque nigris; pedibus flavis.*

Corps bleuâtre en dessus, blanc en dessous; tectrices des ailes et bec noirs; pieds jaunes.

Blac est le nom que M. Levaillant a imposé à cet oiseau, qu'il a vu au Cap de Bonne-Espérance, et *Couhyer*, celui sous lequel il est connu des Arabes, selon M. Savigny qui l'a trouvé en Egypte; il paroît que cette espèce est répandue dans une grande partie de l'Afrique, car M. Desfontaines l'a trouvé en Barbarie. Quoique de petite corpulence, c'est, dit M. Levaillant, un oiseau courageux, qui ne craint pas de déclarer la guerre aux *Milans* et à d'autres oiseaux de proie qui, bien que supérieurs en force, lui cèdent en intrépidité. Sa nourriture se compose presqu'en entier d'insectes. Il pose son nid entre les branches des grands arbres, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs entièrement blancs. Il a du gris-roussâtre sur les parties supérieures du corps; du noir sur les couvertures supérieures des ailes; du cendré sur les pennes; du blanc à la poitrine et devant le cou; du gris tirant sur le roux au plan supérieur de la queue, et du blanc à l'inférieur. Des nuances plus bleuâtres et plus tendres caractérisent le plumage de la femelle. Les jeunes sont couverts d'un duvet roux qui devient plus foncé à mesure qu'ils avancent en âge.

Nous soupçonnons que cette même espèce se trouve aussi au Sénégal, car nous avons sous les yeux un individu apporté de cette contrée, qui présente avec le précédent de très-grands rapports; il a le *lorum*, le tour de l'œil et une grande tache en dessous d'un beau noir; le front, les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, les parties postérieures, l'extrémité des grandes couvertures et des pennes des ailes, le dessous de la queue d'un beau brun; le reste de la tête, le dessus du cou et du corps, les rectrices supérieures de l'aile, les rémiges et le dessus des rectrices d'un gris-bleu; les ongles bruns et très-courts; les pieds jaunes et le bec noir. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 36 et 37. Latham, Index, Suppl. (Falco sonnienſis). (Falco melanopterus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 240, sous le nom de Couhyeh. L'Afrique.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'ÉLANOÏDE RIOCOUR. 5. *E. Riocourii. E. Corpore suprà, cinereo-subcærulescente, subtùs niveo; rectricibus duabus extimis longissimis, apice nigris; pedibus aurantiis; rostro brevissimo, nigro; caudâ longissimâ.*

D'un gris presque bleuâtre en dessus, d'un blanc de neige en dessous; les deux rectrices les plus éloignées du centre, très-longues et noires à leur pointe; pieds orangés; bec très-court et noir; queue très-longue.

Le nom que nous avons imposé à cet oiseau, est celui de l'estimable et judicieux observateur à qui nous devons beaucoup de renseignemens sur les oiseaux d'Europe, et la connoissance de plusieurs espèces étrangères nouvellement découvertes, qu'il conserve dans sa belle collection, et dont celle-ci fait partie.

Cet *Elanoïde* du Sénégal a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les pennes des ailes et de la queue, en dessus, d'un joli cendré un peu bleuâtre, mais sombre sur le dos et le croupion, plus clair sur les pennes alaires, et passant au noir sur quelques plumes scapulaires; l'extrémité de la plupart des pennes secondaires et des grandes couvertures alaires, le bord interne des pennes caudales, à l'exception des deux intermédiaires, le bord et les côtés du front, le dessous des ailes et toutes les parties inférieures d'un très-beau blanc de neige; le tour de l'œil d'un cendré-noirâtre; une grande tache noire sur le pli de l'aile; la queue longue de huit pouces; les deux plumes les plus éloignées du centre dépassent les plus proches d'elles, de trois pouces et demi; elles sont alors étroites et terminées par une petite tache noire; cette tache existe aussi au bout des trois premières rémiges; toutes ont leur tige noire; les pennes caudales vont en diminuant de longueur jusqu'aux deux du milieu,

qui n'ont plus que trois pouces et demi de long; les pieds sont courts et grêles; les ongles jaunes. *Galerie des Ois. tom. 1. p. 64. pl. 17. L'Afrique occidentale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ICTINIE, *Ictinia. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, plumbeo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, basi rectum et cerâ instructum, suprà angustum, lateratim compressum; mandibula superior marginibus denti formâ dilatatis, adunca, acuminata; inferior brevior, versus apicem emarginata, obtusa.

Nares lunatæ, obliquæ.

Lingua. . . . .

Collum mediocre.

Alæ longæ; remige 3ª. omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, tenues.

Pedes tetradactyli; digiti breves, subæquales, tres anteriores, unus posticus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues breves, subacuti.

Cauda rectricibus 12 æqualibus.

Ictiniæ habitant in Americâ; insectis, serpentibus lacertisque victitant. Nidus et ova ignoti sunt.

Corps oblong, peint de cendré et de couleur de plomb.

Tête arrondie.

Bec court, droit et garni d'une cire à sa base, étroit en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés en forme de dent, crochue; l'inférieure plus courte, droite, obtuse et échancrée vers le bout.

Narines lunulées, obliques.

Langue charnue.

Cou médiocre.

Ailes longues; la troisième rémige la plus prolongée de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, grêles.

Pieds tétradactyles; doigts courts, à peu près égaux, trois devant, un derrière, les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles courts, un peu aigus.

Queue à 12 rectrices égales.

Les *Ictinies* habitent en Amérique, vivent d'insectes, de serpens et de lézards. Leur nid et leurs œufs ne sont pas connus.

* L'ICTINIE OPHIOPHAGE. 1. *I. Ophiophaga. I. Capite, collo corporeque suprà albo-cinereis; ante oculos arcu nigrâ; scapulariis, dorso, tectricibus alarum minoribus saturatè griseis; remigibus, uropygio, rostro caudâque nigris; pedibus aurantio-rubris.*

Tête, cou et dessus du corps d'un gris-blanc; arc noirâtre en avant de l'œil; scapulaires, dos et petites couvertures des ailes d'un gris foncé; rémiges, croupion, bec et queue, noirs; pieds d'un rouge-orangé.

Ayant réitéré l'examen de cette espèce, je me suis assuré qu'elle seroit mieux placée dans ce genre que dans celui du *Faucon*, attendu qu'elle en possède tous les caractères; en outre, elle se rapproche de l'*Ictinie bleuâtre*, qui est le type de ce genre, par une grande partie de ses habitudes, dont nous devons la connoissance au savant ornithologiste américain Wilson. Elle se tient fréquemment au plus haut des airs, où elle décrit des cercles, souvent avec le *Gallinaze urubu*, dont elle a la manière de voler, au point qu'on prendroit alors cet oiseau pour un individu de cette même espèce, mais en miniature; dans tout autre temps, ces deux *Accipitres* ont un genre de vie très-différent.

Le mâle a la tête, le cou et les barbes extérieures des pennes secondaires d'un gris-blanc; toutes les parties inférieures, d'un cendré-blanchâtre; la cire, le *lorum* et un petit cercle en avant de l'œil, noirs; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré sombre; leurs pennes primaires, d'une couleur basanée, rougeâtres sur chaque côté de leur tige; leurs couvertures, légèrement nuancées de cette teinte; tout le plumage supérieur, blanc à son origine; les scapulaires, tachetées de cette couleur, mais les taches ne sont visibles qu'en soulevant les plumes; la queue, d'un noir de jais.

La femelle, que nous avons vue en nature, a la tête, le cou et toutes les parties inférieures, d'un gris-blanc, qui présente un ton roussâtre sur la tête, la gorge, les paupières et le *lorum*; cette dernière couleur prend en avant de l'œil une

forme de croissant, qui l'enveloppe à moitié; les plumes scapulaires, le dos et les petites couvertures supérieures de l'aile sont d'un gris foncé; les grandes couvertures, terminées de blanc; ce qui forme une bande oblique sur l'aile, dont les pennes sont noires, ainsi que celles de la queue, le croupion et les ongles. *Wilson, American Ornithology, pl.* 25. *n.* 1 (*sous le nom de Mississipi-kite*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 108 (*sous le nom de Faucon ophiophage*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'ICTINIE BLEUATRE. 2. *I. Plumbea. I. Capite, dorso infimo abdomineque cinereis; remigibus intùs maculatis; rostro nigro; pedibus aurantiis.*

Tête, bas du dos et abdomen, cendrés; rémiges ferrugineuses à l'intérieur; rectrices latérales tachetées de blanc en dedans; bec noir; pieds orangés.

On rencontre cette espèce à la Guyane, dans l'Amérique méridionale, et quelquefois dans la partie du sud des Etats-Unis. Elle vole à une très-grande hauteur, y reste long-temps stationnaire, d'où elle s'élance avec rapidité pour saisir les insectes et les oiseaux dont elle se nourrit. Nous ne savons pas pourquoi M. Cuvier présente, dans son *Règne animal*, cet oiseau pour une *Buse*, car aucune *Buse* n'a la partie inférieure du bec échancrée, ni les tarses grêles, ni la queue carrée à son extrémité. Au reste, cette *Ictinie* a la tête, le dessus du cou et du corps d'un gris-bleuâtre, qui prend un ton sombre et très-foncé sur le dos et sur le croupion, et qui se change en noir sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue, dont toutes les latérales ont chacune trois marques blanches sur leur côté interne, et s'étendent en dessous jusque sur le bord opposé; les ailes sont presque noires; leur première penne est entièrement de cette couleur; les cinq suivantes ont leur tige blanchâtre en dessous, et leurs barbes intérieures, d'un brun-ferrugineux dans une grande partie de leur longueur; toutes les autres et les couvertures inférieures sont d'un gris-bleuâtre plus foncé que sur la tête; cette même teinte, mais plus claire, règne sur toutes les parties inférieures; les ailes en repos s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue. Des individus de la même espèce diffèrent du précédent par moins de longueur; d'autres, par un plumage ou plus foncé ou plus clair; chez d'autres, enfin, les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc-bleuâtre et rayées en travers d'une nuance plus foncée; les pennes primaires n'ont aucune apparence de ferrugineux; les secondaires ont des bandes obscures et blanches sur leur côté intérieur, et l'on voit sur les pennes de la queue trois taches d'un blanc sale. *Latham, Index, n.* 118 (*Falco plumbeus*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 10 *bis* (*sous le nom de Milan cresserelle*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 76. *L'Amérique.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BUSARD, *Circus. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum mediocre, basi declive et cerâ villosâ instructum, lateratim compressum, suprà subangulosum; mandibula superior marginibus dilatatis; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares oblongæ, vibrissis rigidis partim obtectæ.

Lingua crassa, carnosa, emarginata.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remigibus 3^a^., 4^a^. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi elongati, graciles, digito medio et ungue longiores.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues tenues, acutissimi.

Cauda rectricibus 12.

Circi habitant per totum orbem; insectis, avibus, piscibus victitant; in arboribus nidificant; ova 4 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandùm apti sunt.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec médiocre, droit et garni à sa base d'une cire poilue, comprimé latéralement, un peu anguleux en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines oblongues, en partie couvertes par des soies roides.

Langue épaisse, charnue, échancrée.

Cou médiocre.

Ailes

Ailes longues; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses alongés, grêles, plus longs que le doigt du milieu et son ongle.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles grêles, très-pointus, l'externe le plus petit.

Queue à 12 rectrices.

Les *Busards* se trouvent sur tout le Globe; vivent d'insectes, d'oiseaux et de poissons; ils nichent sur les arbres, et leur ponte est de quatre œufs. Les petits y voient en naissant, prennent eux-mêmes la nourriture, sont alimentés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE BUSARD DES MARAIS. 1. *C. Æruginosus. C. Cerâ virescente; corpore fusco; vertice, gulâ, axillis pedibusque luteis; rostro nigro.*

Cire verte; corps brun; *vertex*, gorge, aisselles et pieds, jaunes. (*Pl.* 203. *fig.* 2.)

Au temps de Belon, nos aïeux connoissoient cet oiseau sous le nom de *faux Perdrieux*, et quelques fauconniers l'appellent *Harpaye à tête blanche*; enfin, on l'a décrit sous la dénomination de *Busard des marais*, parce qu'il se tient de préférence à portée des marais, des lacs, des étangs et des rivières; on ne le voit pas perché sur les grands arbres, mais à terre, sur une pierre ou sur les buissons. Son vol est pesant, horizontal et peu élevé. Il se nourrit ordinairement d'oiseaux d'eau, de poissons, de grenouilles et de vers aquatiques. Ses longues jambes lui sont utiles pour avancer sur le bord fangeux des marais. Etant extrêmement vorace, le lieu qu'il habite est un repaire de carnage. Il se fait redouter de plusieurs espèces d'oiseaux de proie; aussi, les *Hobereaux*, les *Cresserelles*, les *Eperviers* évitent sa rencontre et fuient à son approche. Son aire est toujours placée à peu de hauteur de terre, tantôt sur des buissons, tantôt sur des mottes, entre les joncs et les herbes élevées qui croissent sur les bords inhabités des rivières ou des marais. La ponte est de trois ou quatre œufs blanchâtres. Cette espèce, qu'on rencontre en Europe, n'est commune nulle part, si ce n'est en Sardaigne, où elle porte le nom de *Topaju*, auquel on ajoute le mot *Falcu*. On la trouve aussi en Egypte.

La couleur dominante du plumage est un gris-brun mêlé d'une teinte ferrugineuse; une marque jaunâtre ou blanchâtre est sur la nuque et sur l'occiput; des taches roussâtres peu apparentes et diversement distribuées chez des individus, sont répandues sur les parties supérieures, à l'extrémité des couvertures des ailes, de leurs pennes et de celles de la queue; l'iris est couleur de safran, et la cire, d'un verdâtre mêlé de jaune. Le plumage est sujet à quelques variations, comme chez tous les oiseaux de proie; car on voit des individus dont le corps est d'une couleur de chocolat; d'autres, qui ont du jaune à la gorge, aux épaules, au sommet de la tête, et quelques-uns dont le plumage est sans taches. La femelle ne diffère pas du mâle, si ce n'est par une taille un peu plus forte. *Latham, Index, n.* 53. *Gmelin, édit.* 13. *n.* 29 (*Falco æruginosus*). *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 401. *n.* 29. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 218. *pl. enl. n.* 424. *L'Europe.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

LE BUSARD HARPAYE. 2. *C. Rufus. C. Rufus maculis longitudinalibus varius; dorso fusco; caudâ cinereâ; rostro nigricante; pedibus flavis.*

Roux, varié longitudinalement de roux; dos brun; queue cendrée; bec noirâtre; pieds jaunes.

Ce *Busard* est présenté par MM. Cuvier et Temminck, comme un individu vieux de l'espèce précédente; mais nous croyons nous être assurés que c'est une espèce distincte, d'après des observations confirmées par deux naturalistes très-judicieux, MM. Baillon et de Riocour, qui est beaucoup plus rare que la précédente en France et en Allemagne, et commune en Egypte, où l'a observée M. Savigny. Ses œufs sont d'un blanc un peu bleuâtre, plus petits que ceux du *Busard des marais* et plus gros que ceux du *Busard soubuse*, dont elle se rapproche par une sorte de fraise blanchâtre, qu'on ne remarque jamais chez le *Busard des marais*, à quelque âge que ce soit.

Le dessus de la tête et du cou, le poignet de l'aile sont blancs, avec une tache longitudinale brune sur le milieu de chaque plume; le dessus du corps, des ailes, des petites et moyennes couvertures, et une partie des pennes secondaires, d'un brun lavé de roux; les grandes couvertures des ailes, leurs pennes intermé-

diaires, les deux ou trois secondaires les plus proches de celles-ci, et la queue en entier, sont d'un gris-bleuâtre et d'une nuance plus sombre sur leur tige; les grandes rémiges, d'un brun noir à l'extérieur et blanches en dedans, vers leur base et en dessous; les plumes des parties inférieures, d'un roux clair, avec des taches longitudinales, étroites et brunes sur leur milieu; les taches sont presque nulles sur le bas-ventre et les parties postérieures.

M. Baillon conserve dans sa nombreuse collection un individu qui présente, dans son plumage, de grands rapports vec le *Busard des marais*, par sa couleur brune. Il est varié de taches longitudinales d'un blanc-roussâtre sur la nuque et sur l'occiput, et quelques autres, comme effacées, sur la poitrine; le ventre et l'abdomen sont blancs; les pennes intermédiaires des ailes et de la queue, pareilles à celles du précédent, c'est-à-dire, d'un gris-bleuâtre; le bec est d'un noir profond. *Frisch, Ois. pl.* 78 (*Fischgeyer*). *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 404. *n.* 30 (*Busard roux*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 217. *pl. enl. n.* 460. *Latham, Index, n.* 51. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 77 (*Falco rufus*). *L'Europe et l'Afrique.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

LE BUSARD SOUBUSE. 3. *C. Gallinarius. C. Corpore suprà caruleo-canescente, subtùs arcuque superciliari gulam cingente albis; rostro nigro; pedibus fulvis* (*mas*); *corpore cinereo fusco; abdomine pallido maculis oblongis rufis; uropygio albo; pedibus flavis; rostro nigricante* (*femina*).

Dessus du corps d'un cendré-bleuâtre, dessous et arc entourant la gorge, blancs; bec noir; pieds fauves (mâle); corps d'un brun-cendré; abdomen pâle, avec des taches oblongues rousses; croupion blanc; pieds jaunes; bec noirâtre (femelle). (*Pl.* 205. *fig.* 1.)

Le mâle de cette espèce, qui porte en France le nom d'*Oiseau Saint-Martin*, a, lorsqu'il est revêtu de son plumage parfait, la tête, le cou, la gorge, le haut de la poitrine, les couvertures supérieures des ailes, à l'exception des primaires, les scapulaires, le dos, le croupion et le dessus des pennes caudales, d'un gris-bleuâtre, un peu sombre sur le dos et les plumes scapulaires; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, le dessous de ses pennes, le reste de la poitrine, le ventre et l'abdomen, d'un blanc de neige pur; les trois premières rectrices de chaque côté, de cette couleur en dedans, avec quelques petites taches d'un gris-bleuâtre clair près de leur tige; les suivantes du même gris à l'intérieur, et rayées en travers de taches d'une nuance plus foncée; les deux intermédiaires, totalement d'un gris-bleuâtre uniforme; les pennes primaires des ailes, noires et terminées de gris en dessus, noires en dessous depuis leur milieu jusqu'à leur pointe, et blanches dans le reste; les rémiges intermédiaires et secondaires, de la dernière couleur en dessous, dans presque toute leur étendue; la cire est jaune; les ailes, dans leur état de repos, n'atteignent pas l'extrémité de la queue, qui est un peu cunéiforme; la première rémige est plus courte que la sixième; les deuxième et cinquième sont à peu près de la même longueur; les troisième et quatrième presqu'égales entr'elles et les plus longues de toutes.

Chez la femelle, qui est le *Soubuse* des Français et le *Ringtail* des Anglais, la tête, le cou et le dessus du corps sont bruns, avec quelques taches roussâtres et longitudinales sur la tête, mais d'une teinte presque blanche sur le dessus du cou, plus petites, un peu arrondies et de cette dernière nuance sur les couvertures des ailes; toutes les parties inférieures sont d'un roux clair, avec des taches longitudinales et brunes; les pennes des ailes ont des bandes transversales alternativement d'un gris sombre et brunes; les intermédiaires et les secondaires sont terminées de blanc; le pli de l'aile et ses couvertures inférieures, blancs et marqués de brun; les couvertures supérieures de la queue, blanches; les inférieures et les plumes des jambes, d'un blanc lavé de roux et parsemées de taches rousses en forme de fer de lance; les six pennes du milieu de la queue, traversées par de larges bandes brunes et grises; ces bandes sont sur les six autres d'un blanc un peu roussâtre et d'un roux rembruni; toutes ont leur extrémité blanchâtre en dessus, et le gris des huit intermédiaires est plus clair; le blanc des autres est terne et le brun presqu'effacé.

M. Baillon croit que cette espèce ne passe point l'été en Picardie, ne l'ayant jamais rencontrée pendant cette saison. Elle arrive dans cette province au mois d'octobre et disparoît au mois d'avril. Cet excellent observateur a trouvé dans le jabot de plusieurs individus des débris de campagnols et d'oiseaux; une femelle, qu'il conserve dans sa collection, a été tuée en poursuivant une *Perdrix*. *Brisson, Ornithol. tom.* 1 *p.* 148. *n.* 37 (*Faucon à collier*). *Buffon,*

Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. *p.* 212. *pl. enlum. n.* 459 (*Oiseau Saint-Martin*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 10. *Latham, Index, n.* 94 (*Falco cyaneus*) *mâle. Brisson, idem. p.* 345. *Buffon, idem. p.* 215; *pl. enl. n.* 443, 480 (*Soubuse*). *Gmelin, idem. n.* 11 (*Falco pygargus*) *femelle et jeune. L'Europe, l'Afrique.*

L. 16. E. 18. P.. R. 12.

LE BUSARD MONTAGU. 4. *C. Montagui C. Suprà cinereo-carulescens; ventre abdomineque albis, cinereo-carulescente longitudinaliter striatis; remigibus intermediis nigro transversìm striatis; primoribus suprà subtùsque, rostro nigris; pedibus aurantiis; cerâ virescente* (*mas*), *suprà obscurè rufâ; nuchâ, maculis duabus pone oculos; tectricibus caudæ superioribus albis; corpore subtùs rufo, fusco longitudinaliter striato; rectricibus lateralibus fusco rufoque transversìm maculatis* (*femina*).

D'un gris-bleuâtre en dessus; ventre et abdomen blancs et rayés longitudinalement de gris-bleuâtre; rémiges intermédiaires rayées de noir transversalement; les primaires noires en dessus et en dessous; pieds orangés (mâle); d'un roux obscur en dessus; nuque, deux taches près des yeux et rectrices supérieures de la queue blanches; dessous du corps roux, marqué longitudinalement de brun; rectrices latérales tachetées transversalement de brun et de roux (femelle).

Nous devons la distinction spécifique de ce *Busard* et du précédent à M. Montagu, savant ornithologiste anglais; jusqu'alors on les avoit confondus, ce qui a déterminé à le lui consacrer, en lui appliquant son nom dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.* Cette distinction ne peut être contredite, puisqu'elle a été vérifiée par plusieurs ornithologistes, et notamment par M. Baillon, qui a observé l'une et l'autre espèce aux environs d'Abbeville, et à qui nous sommes redevables de toute leur partie historique.

Le *Busard Montagu* niche dans les marais de la Picardie; sa ponte est de deux à six œufs d'un blanc-bleuâtre. Il y arrive au mois d'avril, et en part probablement en octobre, car M. Baillon ne l'a pas vu pendant l'hiver. Tous les individus que ce naturaliste a eus en sa possession, avoient le jabot rempli de poissons et surtout d'anguilles coupées par tronçons de deux pouces de long; il a aussi trouvé dans leur estomac des débris de grenouilles. La nourriture de ce *Busard* et du précédent étant différente, ne pourroit-on pas en tirer l'induction que celui de cet article ne fréquente que les marais, tandis que l'autre ne se plaît que dans les campagnes et les terrains secs?

Chez le mâle, la tête, le cou, la gorge, la poitrine, les scapulaires, les pennes intermédiaires et secondaires des ailes, leurs couvertures supérieures, une grande partie de celles du dessus de la queue et le dessus de ses pennes sont d'un gris-blanchâtre; cette couleur est plus sombre sur le manteau, plus claire sur les pennes du milieu de l'aile, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les deux rectrices intermédiaires; les quatre rectrices ont à l'intérieur quatre ou cinq grandes taches noirâtres sur un fond gris; ce gris est remplacé sur les autres par du blanc; enfin, ces taches noirâtres deviennent rousses sur les deux plus extérieures de chaque côté; le ventre et le bas-ventre ont des marques d'un gris-bleuâtre sur un fond blanc; les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont tachetées de roux sur un même fond. On remarque sur les ailes une bande transversale composée de plusieurs taches noirâtres, situées sur le milieu de leurs pennes intermédiaires; toutes les pennes primaires sont noires dessus et dessous; leurs couvertures inférieures, blanches et marquées de brun; la cire est verdâtre, l'iris d'un jaune brillant, et la queue parfaitement cunéiforme. La première penne de l'aile est plus longue que la sixième; la deuxième un peu plus courte que la quatrième et beaucoup plus alongée que la cinquième; la troisième est la plus longue de toutes.

La femelle, qui a été tuée par M. Baillon, en même temps que le mâle, lorsqu'ils donnoient à leurs petits des tronçons d'anguilles, a toutes les parties supérieures et les ailes d'un roux un peu sombre, avec du blanc sur la nuque; deux taches de cette même couleur près des yeux, l'une au-dessus de l'angle extérieur, l'autre au-dessous et séparé par un trait brun qui s'avance sur le *lorum;* les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la gorge, du devant du cou et de toutes les parties postérieures, rousses et tachetées longitudinalement de brun sur leur milieu, mais ces taches sont plus étroites que chez la femelle du précédent, particulièrement sur le devant du cou et sur la poitrine; les grandes pennes des ailes sont d'un cendré sombre, avec des bandes transversales et noirâtres à leur extrémité; toutes les rémiges sont blanches en dessous, barrées et terminées

comme en dessus ; les plumes du pli de l'aile et de ses couvertures inférieures, rousses, avec un peu de brun vers leur bout ; toutes les pennes latérales de la queue ont des taches transversales brunes et roussâtres, et qui, sur les deux intermédiaires, sont cendrées et d'un brun pâle.

Le jeune, avant sa première mue, a les yeux entourés d'une grande tache d'un blanc-roussâtre, laquelle remonte sur le front et couvre le haut des joues, qui, dans le reste, sont d'un brun-rouge foncé ; la nuque, blanche et variée de petites taches brunes ; nulle apparence de collerette ; le dessus de la tête, du cou et du corps, le milieu des plumes scapulaires, des petites et des moyennes couvertures de l'aile, de ses pennes secondaires, bruns ; ces dernières, entourées de roux ; les grandes couvertures et les pennes primaires, noirâtres et terminées de blanc, avec une tache brune transversale vers leur base ; les plumes des couvertures supérieures de la queue, de cette même couleur, à l'exception des plus grandes qui sont blanches, et qui ont leur tige d'une teinte obscure ; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures sont roux, avec un trait longitudinal, très-étroit et d'une couleur sombre sur le milieu de chaque plume ; la queue est brune en dessus, avec dix bandes transversales alternativement de cette teinte, et d'un blanc-roussâtre sur toutes les latérales ; la couleur brune de la plus extérieure de chaque côté tire sur le roux, si ce n'est vers le bout ; le blanc, qui est pur à sa base, prend ensuite une nuance rousse, s'obscurcit après à mesure que les pennes s'approchent des deux intermédiaires, sur lesquelles elle se fond tellement dans le brun, qu'elle est presqu'imperceptible ; toutes sont terminées de blanc-roussâtre, et ont en dessous de larges bandes transversales brunes, et d'un blanc sale et roussâtre. Le jeune mâle ne diffère de la jeune femelle, dans son premier âge, qu'en ce que les deux pennes intermédiaires de la queue sont plus cendrées. *Montagu, Ornithological Dictionnary, Suppl.* (*Falco cinerascens*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *pag.* 411. *Galerie des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 37. *pl.* 13. *L'Europe.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD ACOLI. 5. *C. Acoli. C. Corpore cærulescente, subtùs lineato ; caudâ albâ ; pedibus aurantiis.*

Corps bleuâtre, avec des lignes en dessous ; queue blanche ; pieds orangés.

M. Levaillant a rencontré ce *Busard* dans les parties australes de l'Afrique. Il a les mêmes habitudes et les mêmes formes que notre *Busard soubuse*, mais ses couleurs présentent quelques différences. Le dessus du corps est d'un gris-bleuâtre ; le dessous, blanchâtre et rayé finement de gris ; la membrane du bec d'un rouge vif ; l'iris orangé. Son cri est aigu, et ses œufs, ordinairement au nombre de quatre à chaque ponte, sont blanchâtres. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco acoli*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 31. *L'Afrique méridionale.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

** LE BUSARD A AISSELLES NOIRES. 6. *C. Axillaris. C. Corpore suprà cærulescente, subtùs albo ; superciliis, axillaribus rostroque nigris ; pedibus flavis.*

Corps bleuâtre en dessus, blanc en dessous ; sourcils, aisselles et bec noirs ; pieds jaunes.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de cette espèce, remarquable par un faisceau de plumes noires, longues et très-saillantes, qui recouvre les parties inférieures de l'aile, dont les pennes sont de cette couleur, de même que les sourcils ; le reste du plumage est d'un cendré bleu qui devient presque blanc sur les parties inférieures. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco axillaris*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 453. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD BUSERAL. 7. *C. Busarellus. C. Fasciatus, suprà rufo-fuscus, subtùs flavescens ; remigibus rostroque nigris ; pedibus flavis.*

Fascié, brun-roux en dessus, jaunâtre en dessous ; rémiges et bec noirs ; pieds jaunes.

Ce *Busard* diffère de tous les autres en ce que les plumes des jambes sont courtes et serrées, ce qu'il a de commun avec les *Balbuzards* ; peut-être plonge-t-il comme ceux-ci pour saisir le poisson. On le trouve à la Guyane. Il paroît que c'est le même qu'a décrit Mauduyt, sous le nom de *Busard roux de Cayenne*, puisque M. Levaillant rapproche ces deux oiseaux.

La tête, le haut du cou et la poitrine sont d'un blanc sale, mêlé de roussâtre et tacheté de brun ; le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-roussâtre ; les flancs, le ventre et les plumes des jambes, roux ; les pennes des ailes brun-noirâtres ; celles de la queue, rousses et traversées par des zigzags noirs. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 20. *Latham, In-*

dex (*Falco buzarellus*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD SOUBUSE DE CAYENNE. 8. *C. Cærulescens. C. Saturatè cinereo-cærulescens ; remigibus rectricibusque nigris ; caudâ fasciis tribus, prima basi sita apice, flavescente-alba ; secunda in medio, suprà cærulescente-alba, subtùs alba ; tertia cæruleo-cianea* (*mas*) *; suprà nigricante fulvus, subtùs rufus ; arcu superciliari flavescente ; remigibus rectricibusque obscurè fusco fasciatis* (*femina*) *; cerâ cærulescente ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

D'un cendré-bleuâtre foncé ; rémiges et rectrices noires ; queue traversée par trois bandes ; la première située à la base, et d'un blanc-jaunâtre ; la seconde dans le milieu, d'un blanc-bleuâtre en dessus et blanche en dessous ; la troisième, à la pointe et d'un gris-bleu (*mâle*) ; d'un fauve-noirâtre en dessus, rousse en dessous ; arc sourcillier jaunâtre ; rémiges et rectrices rayées transversalement de brun obscur (*femelle*) ; cire bleuâtre ; bec noir ; pieds jaunes.

Latham ne connoissoit que la femelle de cette espèce, qu'on trouve à Cayenne, et l'a donnée pour une variété de notre *Busard soubuse ;* mais, comme le dit fort bien Sonnini, on donne en général une trop grande extension au mot *variété ;* en effet, il ne s'est pas trompé en disant, que tout le portoit à penser que le *Soubuse* de Cayenne est une espèce distincte de la nôtre.

Le mâle, qui n'étoit pas connu de Latham, et que nous ne connoissons que depuis peu de temps, porte un plumage qui a des rapports avec celui de l'oiseau *Saint-Martin ;* il est généralement d'un gris-bleu assez foncé, à l'exception des pennes des ailes et de la queue qui sont noires ; les dernières ont trois bandes transversales ; la première est à leur base, et d'un blanc un peu lavé de jaune ; la seconde occupe leur milieu, est en dessus d'un blanc-bleuâtre et en dessous d'un blanc pur ; la troisième est à leur extrémité, et d'un gris-bleuâtre.

La femelle ou le jeune mâle est d'un fauve-noirâtre, qui prend une teinte de roux sur les parties inférieures ; un arc jaunâtre surmonte les yeux ; il y a des bandes d'un brun obscur sur les ailes et la queue ; une raie blanche termine les rémiges, dont les premières sont d'un cendré-bleuâtre, et les suivantes brunes ; la cire est bleuâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 414 (*le mâle*). *Idem, tom.* 4. *p.* 464 (*la femelle*). *L'Amérique.*

L. 20 à 24. E.. P.. R. 12.

** LE BUSARD CENDRÉ. 9. *C. Cinereus. C. Suprà cinereus, fusco mixtus ; nuchâ torque albis ; corpore subtùs albo rufoque transversìm striato ; remigibus quatuor primoribus nigris, reliquis cinereis, albo marginatis, versus apicem nigro striatis ; rectricibus lateralibus basi albis, in reliquo cinereis ; uropygio albo ; rostro cæruleo, apice albo ; pedibus aurantiis.*

Cendré en dessus et mélangé de brun ; nuque à collier blanc ; dessous du corps rayé en travers de blanc et de roux ; les quatre premières rémiges noires ; les autres cendrées, bordées de blanc et rayées de noir vers leur bout ; croupion blanc ; rectrices latérales de cette couleur à leur base, cendrées dans le reste ; bec bleu, blanc à sa pointe ; pieds orangés.

M. de Azara, qui a rencontré cette espèce au Paraguay, où elle n'est pas rare, la nomme *Gavilan del campo ciniciento.* On la trouve aussi près de la rivière de la Plata. Elle a la tête et le menton d'un cendré mélangé d'un peu de brun sur la première partie, le haut du dos et les plumes scapulaires ; un collier de plumes blanches, étroites et terminées de noirâtre sur la nuque ; tout le dessus du corps, rayé transversalement de blanc et de roux vif ; les couvertures supérieures des ailes, avec des raies blanches sur un fond cendré ; leurs quatre premières pennes, noires ; les autres cendrées, bordées de blanc et rayées de noir vers leur extrémité ; toutes sont en dessous blanches, pointillées et tachetées de brun-roussâtre, ainsi que les couvertures inférieures ; les deux pennes intermédiaires de la queue, cendrées et légèrement rayées de noirâtre ; les autres, blanches à leur origine, cendrées dans le reste, avec une bordure blanche et une bande noire ; le croupion est d'un blanc pur ; l'iris, jaune. La femelle ressemble au mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 145. *n.* 32. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 454. *L'Amérique méridionale.*

L. 15. E. 36. P. 13. R. 12.

** LE BUSARD DES CHAMPS. 10. *C. Campestris. C. Torque nigricante, dilutè rufo marginato ; vertice obscurè fusco ; pennis gulæ collique antici fuscis, rufo marginatis ; uropygio albo ;*

rostro carulescente, apice nigro ; pedibus aurantiis.

Collier noirâtre, bordé de brun clair ; *vertex* d'un brun sombre ; plumes de la gorge et du cou, brunes et bordées de roux ; croupion blanc ; bec bleuâtre, noir à sa pointe ; pieds orangés.

Ce *Busard*, décrit par M. de Azara sous le nom de *Gavilan de campo bardo*, se trouve au Paraguay et à la rivière de la Plata. Une collerette de petites plumes noirâtres et bordées d'un roux clair, prend au-dessus des oreilles et vient s'attacher sous le menton ; une ligne blanchâtre passe sur les côtés de la tête, dont le dessus est brun-noirâtre, ainsi que l'extrémité des plumes de l'occiput, qui dans le reste sont blanches ; celles du cou et du menton, brunes et bordées de roux ; les pennes des ailes ont des bandes transversales, peu apparentes, plus ou moins brunes, et leur extrémité d'un blanc-roussâtre ; les pennes de la queue, à peu près comme celles des ailes ; le croupion est blanc ; la cire, d'un jaune mêlé de vert, et l'iris, d'un jaune vif. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 152. n. 33. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 455. L'Amérique méridionale.*

L. 15 à 17. E. 39. P. 23. R. 12.

** Le Busard a gorge blanche. 11. *C. Albicollis. C. Pennis capitis et corporis suprà in medio nigricantibus, sordidè albo marginatis ; superciliis albidis ; gulâ albâ ; jugulo nigricante, albo longitudinaliter striato ; ventre albo fuscoque vario ; rostro saturatè caruleo ; pedibus flavis.*

Plumes de la tête et du dessus du corps, noirâtres dans le milieu et bordées de blanc ; sourcils blanchâtres ; gorge blanche ; devant du cou, rayé longitudinalement de cette couleur sur un fond obscur ; ventre varié de blanc et de brun ; bec d'un bleu foncé ; pieds jaunes.

Gavilan de estero chorreado, est la dénomination sous laquelle M. de Azara a décrit cet oiseau de proie du Paraguay. Il a une tache blanchâtre en dessus de l'œil, laquelle part du bec et aboutit à l'occiput ; mais les plumes dont elle est formée, sont noirâtres au milieu, ainsi que celles du dessus de la tête et de tout le corps, qui ont une bordure d'un blanc sale ; la gorge est blanche ; le devant du cou noirâtre, avec des taches longitudinales blanches ; cette couleur est mêlée de roux sur la poitrine et borde les plumes des flancs, qui sont noires dans le milieu ; le ventre est varié de blanc et de brun foncé ; les jambes ont des bandes transversales du même brun et rousses ; les pennes de l'aile ont des bandes en festons, et leur extrémité d'un brun foncé ; cette couleur règne également sur leurs couvertures, dont le bord est blanc ; les petites sont piquetées de brun sur un fond jaune, teinté de roux ; la queue est brune, blanche à son extrémité, et a sur les deux premiers tiers de sa longueur, des bandelettes et des taches brunes et blanches, qui ne s'aperçoivent que lorsque les pennes sont étalées ; l'iris est d'un roux clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 74. n. 12. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 456. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

* Le Busard grenouillard. 12. *C. Ranivorus. C. Fuscus, albido varius ; femoribus crissoque rufo ferrugineis.*

Brun, varié de blanchâtre ; cuisses et couvertures inférieures de la queue d'un ferrugineux roux.

C'est au midi de l'Afrique, vers le Cap des Aiguilles, que M. Levaillant a découvert ce *Busard*, qui se tient dans les lieux marécageux et place dans les roseaux son nid composé de joncs et de plantes aquatiques ; sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs.

Le sommet de la tête est noirâtre, et une couleur de terre d'ombre brunâtre s'étend sur le dessus du cou et du corps, dont le dessous est d'un brun clair, varié de blanchâtre ; les plumes du bas-ventre et des jambes sont d'un roux nuancé de couleur de rouille ; la queue est brune, assez longue, carrée à son extrémité, et porte des bandes transversales d'une nuance plus foncée que le fond. La femelle est d'un quart plus grosse que le mâle et ses couleurs sont plus foibles. Selon MM. Cuvier et Temminck, ce *Busard* n'est point une espèce particulière, puisqu'ils le présentent comme la femelle de notre *Busard soubuse ;* cependant son plumage, sa taille et sa queue coupée carrément à son extrémité, ne conviennent nullement à celle-ci. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 23. Latham, Index, Suppl.* (*Falco ranivorus*). *L'Afrique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

** LE BUSARD LONGIPENNE. 13. *C. Macropterus. C. Fronte, superciliis mentoque albis; vertice corporeque suprà plumbeis et nigricantibus; subtùs albo; pectore nigro maculato; rectricibus quatuor lateralibus rufescentibus, faciis quinque nigris; rostro caruleo, apice nigro.*

Front, sourcils, menton, blancs; dessus de la tête et du corps, couleur de plomb et noirâtres; dessous blanc; poitrine tachetée de noir; les quatre rectrices latérales roussâtres, avec cinq bandes transversales noires; bec bleu, noir à sa pointe.

Gavilan del campo ali largo, est la dénomination sous laquelle M. de Azara a décrit cet oiseau du Paraguay et de la rivière de la Plata, où il est commun. Le front et les sourcils sont blancs, de même que le menton et les coins de la bouche; une bande noire traverse l'œil; le dessus de la tête, les côtés du cou, la nuque, le haut du dos et les plumes scapulaires sont d'une teinte plombée et noirâtre; le reste du dos et une partie des couvertures supérieures de l'aile, noirs; des taches blanches et noires se font remarquer sur le devant du cou; toutes les parties postérieures sont blanches, avec quelques petites taches noires sur la poitrine et sur les flancs; les grandes couvertures et les pennes alaires, cendrées, avec des bandes transversales, interrompues et noires; les couvertures inférieures, rayées de roux en travers sur un fond blanc; la queue est d'un bleu terreux en dessus, blanche en dessous et à son extrémité; les quatre pennes extérieures de chaque côté ont cinq bandes transversales, noires et teintes de roussâtre; l'iris est roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 136. n. 31. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 458. L'Amérique méridionale.*

L. 19. E. 48. P.. R. 12.

* LE BUSARD DE JAVA. 14. *C. Javanicus. C. Cerâ nigrâ, medio luteâ; capite, collo et pectore castaneis; dorso fusco; pedibus flavis.*

Cire noire, jaune dans le milieu; tête, cou et poitrine, couleur de châtaigne; dos brun; pieds jaunes.

Cet oiseau, qui se trouve, dit-on, sur les côtes de l'île de Java, a la tête, le cou et la poitrine de couleur marron; tout le dessus du corps, d'un brun foncé; la membrane du bec, noirâtre, avec une tache jaune dans son milieu. *Wurmb apud Lichtenberg, Magaz. 4. 2. 8. Gmelin, Syst. nat. n. 80 (Falco javanicus). Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD NOIR. 15. *C. Ater. C. Ater; caudâ cinereo-carulescente.*

Noir; queue d'un gris-bleuâtre.

Le *Busard* dont il est ici question fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle; mais nous ne pouvons assurer si c'est une espèce particulière ou seulement une variété accidentelle. Tout son plumage est noir, à l'exception de la queue qui est d'un gris-bleuâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 459. Pays inconnu.*

L. 17. E.. P.. R..

* LE BUSARD A SOURCILS BLANCS. 16. *C. Leucophrys. C. Capite, gulâ, corpore suprà, alis nigris; superciliis, corpore subtùs albis; remigibus primoribus cinereo extùs marginatis; caudâ subtùs albâ, fasciis quatuor nigris; rostro nigro; pedibus flavis.*

Tête, gorge, dessus du corps et ailes, noirs; sourcils et dessous du corps blancs; rémiges primaires bordées de cendré en dehors; dessous de la queue blanc, avec quatre bandes transversales noires.

Trois couleurs sont répandues sur le plumage de ce *Busard des Grandes-Indes*. La tête, la gorge, le dessus du corps et des ailes sont noirs; cette teinte forme des petits traits sur le menton, qui est, de même que toutes les parties postérieures, les sourcils, le bord du front, le dessous des ailes et de la queue, d'un bleu éclatant; cette couleur est traversée par des raies noires sur les pennes et sur les grandes couvertures des ailes, et par quatre bandes pareilles sur la queue; le bord extérieur des grandes rémiges est cendré. Chez le jeune ou la femelle, toutes les parties supérieures sont brunes; l'occiput est tacheté de blanc; la collerette, noire et blanche; les plumes des parties inférieures ont leur tige brune, sur un fond blanc. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 4. p. 464. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD TCHOUG. 17. *C. Melanoleucus. C. Corpore albo; capite, collo, dorso, axillis remigibusque nigris; pedibus luteis; rostro nigro.*

Corps blanc; tête, cou, dos, aisselles et rémiges, noirs; pieds jaunes; bec noir.

Tchoug est le nom que cet oiseau porte au

Bengale; Sonnerat le décrit sous celui de *Faucon à collier*; Reinhold Forster l'a vu à l'île de Ceylan, où on l'appelle *Kalu-kurulgoya*. Le corps, les couvertures des ailes et les pennes de la queue sont blancs; les rémiges, la tête, le cou, le dos et les épaules, noirs; l'iris est d'un jaune-roussâtre. Le plumage de la femelle est d'un gris-argenté, avec plusieurs taches noires sur les ailes.

L'individu décrit par M. Levaillant n'avoit pas encore perdu la livrée du jeune âge. Il avoit toutes les parties supérieures d'un brun foncé; les inférieures, d'un beau blanc; les grandes pennes des ailes, presque noires; les moyennes, grises; celles de la queue, d'un gris-roussâtre, avec un croissant brun sur le milieu. *Pennant, Ind. Zoology, pl.* 3 (*Black and White indian Falcon*). *Sonnerat, Voyage aux Indes* (*Faucon à collier des Indes*). *Latham, Index, n.* 85. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 98 (*Falco melanoleucos*). 2e *édit. du nouv. Dict. Hist. nat. tom.* 4. *p.* 465. *Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE BUSARD A TÊTE BLANCHE. 18. *C. Leucocephalus. C. Capite, gulâ albis; occipite, corpore, tectricibus alarum superioribus rufis; remigibus primoribus nigris; secundariis rufis, nigro striatis; rostro cerâque nigris; pedibus caruleo-albis.*

Tête et gorge blanches; occiput, corps et tectrices supérieures des ailes, roux; rémiges primaires noires; secondaires rousses et rayées de noir; bec et cire de cette couleur; pieds d'un blanc-bleuâtre.

Selon Sonnini, cet oiseau du Paraguay, qu'a décrit M. de Azara, sous le nom de *Gavilan de estero cabeza blanca*, est le même que le *Busard buserai*; mais nous ne pouvons adopter son sentiment. Il diffère de ses congénères par une queue moins longue, par tous ses doigts totalement séparés et plus longs, par ses narines en forme de poire et placées à l'extrémité de la cire, et par sa langue extrêmement raccourcie.

La tête et la gorge sont blanches; l'occiput et le reste des parties supérieures jusqu'à la queue, d'une couleur rousse, avec une tache noire longitudinale sur chaque plume scapulaire, et quelques lignes de la même couleur sur les plus grandes; toutes les parties inférieures sont d'un roux uniforme; les pennes primaires, entièrement noires; les autres, à mesure qu'elles se rapprochent du corps, plus ou moins rousses et rayées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *pag.* 78. *n.* 13. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 465. *L'Amérique méridionale.*

L. 19 ½. E. 50 ½. P. 25. R. 12.

* * LE BUSARD TOPITA. 19. *C. Rufulus. C. Pennis capitis cerulescente-fuscis, marginibus rufis, cerulescente striatis; corpore suprà nigricante; subtùs rufo nigricanteque striato; caudâ sordidè albo, albido striatâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Plumes de la tête d'un brun-bleuâtre, à bords roux, rayés de bleuâtre; dessus du corps noirâtre, dessous roux, rayé de noirâtre; queue d'un blanc sale, rayée de blanchâtre; bec noir; pieds jaunes.

Les naturels du Paraguay appellent cet oiseau *Toguiatopita* (*Buse rouge*); les Espagnols de cette partie de l'Amérique le nomment *Gavilan acanelado*, et c'est le *Gavilan de estero acanelado* de M. de Azara. On ne l'a jamais vu au-delà du vingt-neuvième degré de latitude australe. Sa ponte est de deux œufs d'un rouge tanné et tachés d'une couleur de sang.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont les plumes de la tête d'un brun-bleuâtre dans le milieu, et d'un roux rayé de bleuâtre dans le reste; les sourcils, blancs; le dessus du corps et les grandes couvertures des ailes, noirâtres; les petites couvertures, rayées de cette teinte, sur un fond roux; les pennes, rougeâtres, rayées de noirâtre et presque noires à leur extrémité; toutes les parties inférieures, avec des raies transversales rousses et noirâtres; la queue, de cette couleur, avec des bandelettes d'un blanc sale et sa pointe blanchâtre; la cire, d'un jaune luisant, et l'iris, d'un roux clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *pag.* 72. *n.* 11. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 466. *L'Amérique méridionale.*

L. 18 ½. E. 50 ½. P. 23. R. 12.

* LE BUSARD VARIÉ. 20. *C. Variegatus. C. Corpore suprà fusco; subtùs albo, fusco maculato; capite colloque albidis, striis ferrugineo-fuscis; tectricibus alarum albo maculatis; rectricibus albo fasciatis; pedibus flavis; rostro nigricante.*

Dessus du corps brun, dessous blanc, tacheté de brun; tête et cou blanchâtres, avec des stries d'un brun-ferrugineux; tectrices des ailes tache-

tees

tées de blanc; rectrices rayées en travers de cette couleur; pieds jaunes; bec noirâtre.

Nous croyons reconnoître le mâle et la femelle de cette espèce de l'Amérique septentrionale dans les *Falco variegatus* et *albidus* de Gmelin, tant ils présentent de rapports dans leur plumage.

Chez le mâle, la tête, le cou et les scapulaires sont blanchâtres, avec des marques irrégulières, d'un brun-rougeâtre, sur le milieu des plumes; le dos est brun; les couvertures supérieures des ailes ont des taches blanches; leurs pennes sont noirâtres; la queue porte quelques bandes transversales, presqu'effacées, sur un fond brun foncé; les parties inférieures sont blanches, avec des taches brunes plus grandes et plus espacées sur la poitrine et le ventre. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un quart plus grande, et en ce que sa queue a des bandes plus apparentes et des points blancs. *Latham, Index, n.* 48 (*Falco variegatus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 466. *L'Amérique septentrionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BUSE, *Buteo. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum rectiusculum et cerâ instructum, culmine rotundatum, lateratim compressum; mandibula superior marginibus subdilatatis aut rectis, adunca, acuminata; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares subrotundæ, posticè setis instructæ.

Lingua crassa, carnosa, emarginata.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remigibus 3^a., 4^a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi aut nudi aut ad digitos usque hirsuti.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues internus et posticus æquales, validissimi; externus brevis, gracilis.

Cauda rectricibus 12.

Buteones habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Americâ; ranis, lacertis, avibus, insectis, mammiferibus minoribus victitant; in arboribus nidificant; ova 4 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec presque droit et couvert d'une cire à sa base, arrondi en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu dilatée ou droite sur ses bords, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines un peu arrondies, garnies de poils en arrière.

Langue épaisse, charnue, échancrée.

Cou médiocre.

Ailes longues; 3e. et 4e. rémiges les plus prolongées de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, nus ou vêtus jusqu'aux doigts.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles interne et postérieur égaux et les plus forts.

Queue à 12 rectrices.

Les *Buses* se trouvent en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique; elles se nourrissent de grenouilles, de lézards, d'oiseaux, de petits mammifères et d'insectes; nichent dans les buissons, sur les arbres; leur ponte est de quatre œufs. Les petits y voient en naissant, prennent eux-mêmes leurs alimens, sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

A. Pieds nus; lorums un peu velus.

LA BUSE CHANGEANTE. 1. *B. Mutans. B. Suprà ferrugineo-fuscus; subtùs albus, longitudinaliter fusco maculatus; caudâ suprà griseo fuscoque transversim striatâ; rostro carulescente, apice nigro; pedibus flavis.*

D'un brun-ferrugineux en dessus; blanche et rayée longitudinalement de brun en dessous; queue rayée transversalement de gris et de brun; bec bleuâtre, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Le nom imposé à cette *Buse* lui convient très-bien, puisqu'il est rare de trouver deux individus totalement pareils, si ce n'est dans leur première année. Presque tous les ornithologistes la présentent comme une variété de la *Buse commune* ou *à poitrine barrée*; cependant, nous sommes très-persuadés que c'est une espèce

distincte, mais mal observée. Elle en diffère en ce qu'elle a sur la queue vingt-quatre bandes régulières, égales entr'elles; tandis que chez l'autre, la queue n'en porte que dix-huit et irrégulières; il existe encore d'autres dissemblances entre ces deux oiseaux; en effet, 1°. la *Buse changeante* a sur le corps des taches plus ou moins nombreuses, oblongues ou longitudinales; tandis que chez la *Buse commune*, les taches sont toujours transversales et ne se trouvent que sur le bas de la poitrine, et quelquefois sur une partie du cou en devant; 2°. les taches de la première disparoissent et son vêtement blanchit à mesure qu'elle vieillit; au contraire, le plumage de l'autre ne varie point ou très-peu, à quelqu'âge que ce soit; 3°. si l'on consulte leur genre de vie, on voit que la *Buse changeante* est vive et courageuse; qu'elle se plaît à voler au haut des airs, surtout à l'automne; fait principalement la chasse aux *Perdrix*, aux levreaux, que sa vue très-perçante lui fait découvrir à une très-grande distance; au contraire, la *Buse commune* est d'une grande stupidité, d'un naturel lâche; n'attaque guère que les petits mammifères et les reptiles; se tient blotie sur un arbre de moyenne hauteur ou sur une motte de terre, et de là se jette sur tous les petits animaux qui passent à sa portée, tels que les mulots, les souris, les grenouilles, les lézards, les petits serpens et même les insectes; de plus, elle ne quitte point nos climats pendant l'hiver, tandis que l'autre en émigre. Les œufs de ces deux *Accipitres* présentent encore des différences; ceux de la *Buse commune* sont presque ronds, verdâtres et tachetés irrégulièrement de brun; les œufs de l'autre espèce sont moins gros, ovales, d'un vert-jaunâtre pâle, avec quelques taches en forme de zigzags.

La *Buse changeante* a, pendant les deux premières années, le dessus de la tête, du cou et du corps, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un brun-ferrugineux; les plumes des deux premières parties, bordées d'un liséré blanc très-étroit; les scapulaires et les couvertures, tachetées de cette même couleur sur les deux côtés de la plume, et quelques-unes, terminées de roussâtre; les tectrices inférieures de l'aile, d'un beau blanc, avec des bandes transversales brunes, irrégulières sur les petites, beaucoup plus nombreuses et plus écartées sur les grandes; les premières rémiges, noires à l'extérieur et en dedans, depuis l'échancrure jusqu'à la pointe, avec des bandes transversales sur le côté interne, situées à une distance assez grande l'une de l'autre et ne s'étendant pas sur toute la largeur des deuxième et troisième; les quatre premières sont blanches en dessous depuis leur origine jusqu'à l'échancrure, les autres au-delà et presque jusqu'à leur pointe, avec des raies transversales brunes; la queue porte en dessus vingt-quatre bandes transversales, étroites, égales, alternativement grises et brunes, et en dessous d'un gris-blanc avec les mêmes raies, mais d'une nuance plus prononcée, si ce n'est sur les deux pennes les plus extérieures; la gorge et toutes les parties postérieures sont blanches et parsemées de taches longitudinales brunes, ordinairement nulles sur la gorge, nombreuses et larges sur la poitrine, plus étroites sur le bas de cette partie, rares sur le ventre et en forme de cœur sur les couvertures inférieures de la queue; les plumes des jambes sont courtes, peu nombreuses, marquées en travers de blanc et de brun; on remarque sur les plus longues quelques taches presque rondes; le bec est long de seize lignes, fendu jusqu'aux yeux, plus épais et plus robuste que celui de la *Buse commune*; la cire est jaune, et l'iris couleur jaunâtre. Peu d'oiseaux présentent autant de variétés: chez des individus, le blanc prend une teinte jaunâtre sur quelques parties du corps; chez d'autres, la tête seule est blanche; chez d'autres, c'est la poitrine ou tout le dessous du corps; chez plusieurs, le plumage est généralement tacheté de brun et de blanc. On en rencontre rarement qui soient totalement blancs. Cette espèce niche sur les arbres; sa ponte est de trois ou quatre œufs verdâtres avec quelques zigzags d'un vert-jaunâtre pâle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 469. *L'Europe.*

L. 17 à 18. E.. P.. R. 12.

LA BUSE COMMUNE ou A POITRINE BARRÉE. 2. *B. Fasciatus. B. Corpore fusco; pectore inferiori caudâque fusco fasciatis; rostro nigricante; pedibus luteis.*

Corps brun; bas de la poitrine et queue à bandes transversales brunes; bec noirâtre; pieds jaunes. (*Pl.* 202. *fig.* 4.)

De tous les auteurs qui ont décrit cette *Buse*, M. Meyer est celui qui l'ait fait de la manière la plus correcte. Elle n'a ni énergie, ni courage, ni activité, ne chasse point sa proie en la poursuivant au vol; trop lourde, trop paresseuse pour attaquer de vive force, elle demeure immobile

; heures de suite sur un arbre, un buis-
e pierre, une motte de terre, et attend
nent que quelque gibier passe à sa portée
jeter sur lui et le dévorer. Elle assou-
uim en mangeant des taupes, des mu-
s lézards, des grenouilles, des crapauds,
erelles et d'autres insectes. La stupide pe-
de cette *Buse* semble tenir à la mauvaise
on de ses organes, et surtout à la foi-
e sa vue; les rayons du grand jour pa-
l'offusquer. C'est principalement dans
es d'été qu'elle fait entendre ses cris;
elle est en colère, elle ouvre un large
ient sa langue avancée. Sa ponte est de
quatre œufs verdâtres, arrondis et ta-
trégulièrement de brun. Cette espèce se
n Europe et est stationnaire en France.
a le dessus de la tête et du cou, les sca-
, le manteau et le croupion d'un brun
bordé d'un brun plus clair sur les plu-
pulaires, les couvertures supérieures des
ur leurs pennes secondaires; les plumes
aque sont d'un beau blanc depuis leur
usqu'à leur origine; les quatre premiè-
es primaires de l'aile, noires à l'extré-
t depuis l'échancrure jusqu'à la pointe
ns, à l'exception de la première qui est
ent de cette couleur; les trois suivantes
nches en dedans et plus ou moins mar-
brun; les autres, grises du côté interne et
es par des bandes brunes et étroites; tou-
blanchâtres en dessous dans la plus grande
e leur longueur, et les primaires, à l'ex-
de la plus extérieure, jaspées, pointil-
rayées en travers de gris obscur; les
ires inférieures des ailes ont douze raies
sales alternativement blanches, d'un
ncé sur les moyennes, et sont de la der-
uleur avec des petites taches blanches
utres; la queue est traversée en dessus
f bandes grises et neuf bandes brunes;
cette teinte qui est vers le bout est au
u double plus large que les autres; toutes
es ont leur extrémité d'un blanc-roussâtre
d'un gris-blanc en dessous avec des ban-
sversales d'un brun effacé, si ce n'est
t pointe; la gorge est brune et blan-
devant du cou, dont le milieu est sou-
rqué de blanc en travers, les côtés et
de la poitrine sont d'un brun foncé
e; le bas de la poitrine, le ventre et les
de l'anus ont des raies transversales blan-
brunes; chaque plume porte cinq bandes blanches et cinq brunes, un peu contournées; les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-roussâtre, avec quelques lignes transversales d'un brun plus prononcé; les plumes des jambes sont très-longues, très-nombreuses et d'un brun sombre uniforme. Le plumage de cette *Buse* ne varie point, ou très-peu. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 406. n. 32. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 1. p. 206. pl. enl. n. 419. L'Europe.*

L. 20 à 22. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE BACHA. 3. *B. Bacha. B. Fuscus, subtùs albo maculatus; occipite cristato; fasciâ rectricum albâ; rostro pedibusque pallidè flavis.*

Brune, tachetée de blanc; occiput huppé; bande transversale des rectrices, blanche; bec et pieds d'un jaune pâle.

Le vol de cette *Buse* est rapide, et sa patience à épier sa proie est remarquable, car on la voit pendant des heures entières, la tête retirée dans les épaules, et d'une immobilité si complète qu'on la confond avec une pointe de rocher. C'est principalement de lézards et de damans qu'elle fait sa pâture. Solitaire et farouche, elle se retire dans les montagnes arides de l'Afrique méridionale, qu'elle fait retentir de son cri aigu et lamentable. Le mâle et la femelle ne se recherchent que dans la saison marquée pour leur reproduction, et ils placent leur aire dans des trous de rocher. La ponte est de deux ou trois œufs.

La huppe que cet oiseau porte sur le derrière de la tête est composée d'une touffe de plumes blanches dont la pointe est noire; le corps est brun, et cette couleur est plus foncée en dessus qu'en dessous; des taches blanches sont sur le ventre; une large bande de cette couleur traverse la queue, dont le fond est noirâtre. Le plumage de la femelle est varié de jaune-blanchâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 15. Latham, Index, Suppl. n. 133 (Falco Bacha). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 4. p. 468. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA BUSE DE LA BAIE D'HUDSON. 4. *B. Obsoletus. B. Corpore obscurè fusco, subtùs leviter albo maculato; rectricibus mediis obsoletè fuscis; rostro nigro; pedibus luteis.*

Corps d'un brun obscur, légèrement tacheté de blanc en dessous; rectrices intermédiaires brunes; bec noir; pieds jaunes.

Sonnini s'est trompé en rapprochant cet oi-

seau de la *Buse de l'île Saint-Jean*, puisque celle-ci a les pieds vêtus jusqu'aux doigts, tandis que l'autre les a totalement nus. La tête est d'une teinte sombre ; la nuque, tachetée de blanc ; le dos, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un brun foncé uniforme ; toutes les parties inférieures, du même brun et légèrement tachetées de blanc ; les rémiges primaires, noirâtres, avec des taches ovales et blanches à l'intérieur ; les rectrices intermédiaires, d'un brun uniforme ; les autres mélangées de blanc en dedans, et la plus extérieure de chaque côté est de cette couleur en dehors et à sa pointe. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 208. n. 104 (plain Falcon). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 83. Latham, Index, n. 61 (Falco obsoletus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 4. p. 468. L'Amérique septentrionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE BRUNE. 5. *B. Fuscus. B. Capite fusco fulvoque ; collo suprà fusco et nigricante ; dorso uropygioque nigricantibus ; corpore subtùs sordidè griseo, fusco maculato ; caudâ pallidè ferrugineâ, fusco transversìm striatâ ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Tête brune et fauve ; dessus du cou brun et noirâtre ; dos et croupion noirâtres ; dessous du corps d'un gris sale tacheté de brun ; queue d'un ferrugineux pâle, rayé transversalement de brun ; bec noir ; pieds jaunes.

Cette *Buse*, que l'on trouve dans les États-Unis, a la tête brune et fauve ; le dessus du cou brun et noirâtre ; le dos et le croupion de la dernière couleur, qui forme des bandes transversales sur le fond roussâtre des couvertures supérieures des ailes et des pennes secondaires ; toutes les parties inférieures du corps, d'un gris sale tacheté de brun ; les pennes de la queue, d'une couleur de rouille pâle et rayées de brun en travers ; les couvertures supérieures et les plumes des jambes, d'un blanc terne tacheté de noir ; l'iris est bleuâtre. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, pl. 41. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 4. p. 468. L'Amérique septentrionale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE CENDRÉE. 6. *B. Cinereus. B. Lineâ suprà oculari albâ, fusco maculatâ ; corpore suprà cinereo-fusco, albido admisto ; cerâ pedibusque cærulescentibus.*

Ligne blanche, tachetée de brun au-dessus de l'œil ; dessus du corps d'un brun-cendré mêlé de blanchâtre ; cire et pieds bleuâtres. (*Pl. 205. fig. 1.*)

Edwards, qui a publié la figure de cet oiseau, dit qu'il se trouve à la baie d'Hudson, où il fait la guerre aux *Gélinotes*. Il a le dessus de la tête et du cou blanc et tacheté de brun ; une raie d'une teinte sombre au-dessus des yeux, qui, en passant sur les joues, descend sur les côtés du cou ; le milieu des plumes du manteau est d'un brun-cendré, et leurs bords sont d'une nuance plus claire ; les petites couvertures des ailes ont leurs bords blancs ; les premières pennes sont tachetées de la même couleur, et les autres cendrées en dessus ; les parties inférieures, blanches et variées de taches brunes oblongues sur la poitrine, rondes et irrégulières sur les flancs, longitudinales sur les plumes des jambes ; les couvertures inférieures de la queue, rayées transversalement de blanc et de noir ; le dessus de ses pennes pareil au dos, avec des raies transversales étroites et de couleur d'argile ; ces raies sont blanches en dessous. *Edwards, Ois. pl. 53 (Aschcoloured Buzzard). Brisson, Ornith. tom. 1. p. 103. n. 10. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 356 (Faucon de la baie d'Hudson). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 81 (Falco cinereus). Latham, Index, n. 47 (Falco buteo, var.). L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA BUSE CRIARDE. 7. *B. Vociferus. B. Suprà cinereus, subtùs albus ; tectricibus alarum minoribus nigris ; pedibus flavis.*

Cendrée en dessus, blanche en dessous ; petites couvertures des ailes noires ; pieds jaunes.

Sonnerat a observé cette *Buse* sur la côte de Coromandel, où elle se tient près des rivières et se nourrit de petites grenouilles. Son naturel est farouche ; aussi ne l'approche-t-on pas facilement. L'épithète de *criarde* lui convient fort bien, car dès qu'elle aperçoit quelqu'un, elle se met à crier à plusieurs reprises avant que de s'envoler.

Une peau nue et rouge entoure ses yeux ; ses paupières sont garnies de poils ou cils durs et roides ; les jambes courtes, et les pieds robustes ; l'iris est rouge ; tout son plumage est cendré en dessus, à l'exception des petites couvertures des ailes qui sont noires ; il est blanc en dessous. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 184. 2e édit. du nouv. Dict.*

trouve cette *Buse*, que l'on voit au Muséum d'histoire naturelle, et dont les plumes de la tête sont brunes, avec un trait roussâtre le long de leur tige; le menton est brun; la gorge, noire; les parties postérieures et le dessus du corps sont roux et tachetés en longueur sur le milieu de chaque plume; des taches de la même couleur traversent les cuisses, les moyennes et les grandes couvertures des ailes, dont les pennes sont noires; la queue est pareille à ces pennes en dessus, blanche en dessous, avec quatorze raies transversales brunes, et terminée par une large bande de cette teinte; la cire est bleue. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 473. *Pays inconnu.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE JAKAL ou LE ROU-NOIR. 12. *B. Jakal. B. Nigricans; subtùs albo variùs, pectore caudâque brevi, rufis; pedibus flavescentibus.*

Noirâtre, variée de blanc en dessous; queue courte, rousse; poitrine de cette couleur; pieds jaunâtres.

Le nom imposé à cette espèce vient de ce que son cri ressemble au glapissement du jakal ou chacal. M. Levaillant, qui l'a rencontrée au Cap de Bonne-Espérance, l'appelle encore *Rou-noir*, à cause de la couleur rousse qui domine sur son plumage. Elle a les habitudes de notre *Buse commune* et sa grandeur, mais elle est plus massive et plus arrondie. On la voit toujours dans les terrains cultivés, où elle fait la chasse aux petits mammifères rongeurs. Le mâle et la femelle ne se séparent point; ils tracent des cercles dans les airs, en poussant leurs cris perçans et rauques; ils s'approchent des habitations à la chute du jour, où ils trouvent sûreté et protection; car les Hollandais du Cap épargnent ces oiseaux, en les laissant multiplier sans trouble, d'après les services qu'ils rendent à l'agriculture. Ils placent leur nid au milieu des broussailles les plus épaisses, et le composent à l'extérieur de mousse et de paille, et à l'intérieur, de laine et de plumes. La ponte est de deux, de trois ou de quatre œufs.

Le plumage est roux, mais cette couleur est mêlée de beaucoup de brun sur le corps, sur presque toutes les parties inférieures, sur lesquelles on remarque des taches noires; le ventre est varié de cette couleur et de blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont d'un noir terreux, et les autres, marbrées de noir et de blanc; la queue est d'un roux foncé et noire à son extrémité. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 16. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco jakal*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 473. *L'Afrique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE A QUEUE ROUSSE. 13. *B. Borealis. B. Corpore suprà fusco, subtùs albo; caudâ obsoletè ferrugineâ, versus apicem striâ transversâ nigrâ; rostro nigro; pedibus pallidè flavis.*

Dessus du corps brun, dessous blanc; queue un peu ferrugineuse, avec une raie transversale noire vers le bout; bec noir; pieds d'un jaune pâle.

Cet oiseau ayant les ailes plus courtes que l'ont ordinairement les *Buses*, a été donné pour un *Autour* dans l'*Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*; mais nous le croyons mieux classé dans le genre *Buteo*. Il a la cire jaune; l'iris, d'un jaune rembruni; toutes les parties supérieures, brunes, et les inférieures, blanches; une bande, d'un brun sombre, sur chaque côté de la tête, laquelle part des coins du bec et se perd sur le bas des joues; les côtés du cou, de la poitrine et du ventre, tachetés de brun; les couvertures supérieures des ailes, rayées en travers de brun obscur et de gris; leurs pennes, noirâtres; celles de la queue, rousses en dessus et traversées vers le bout par une bande noire très-étroite. *Gmelin's, Syst. nat. édit.* 13. *a.* 75. *Latham, Index, n.* 50 (*Falco borealis*). *Vieillot, Hist. nat des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 14 *bis* (*sous le nom d'Autour à queue rousse*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE RAYÉE. 14. *B. Lineatus. B. Corpore suprà obscurè fusco, subtùs rufo, lineis albis et pallidè ferrugineis; rectricibus obscurè fuscis, apice strisque duabus transversis sordidè albis; rostro caruleo.*

Dessus du corps d'un brun obscur, dessous roux, avec des lignes blanches et d'un ferrugineux pâle; rectrices d'un brun sombre, avec deux raies transversales, d'un blanc sale, à leur pointe; bec bleu.

Suivant Pennant, on rencontre cette *Buse* à Long-Island, près de New-Yorck. Tout son plumage est varié d'une grande quantité de raies; il y en a d'un brun obscur, sur le fond blanc-roussâtre de la tête et du cou; de blanches et de roussâtres, sur le fond roux des parties inférieures du corps; enfin, de blanches, sur le noi-

avec quelques festons étroits et noirâtres sur les flancs et sur les couvertures inférieures des ailes, à l'exception des petites, dont les festons sont roux; la queue est blanche, à peine rayée de noirâtre en dessus, et barrée en dessous, vers le bout, par une bande noire assez large, que suit une autre bande cendrée de la même largeur; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont noirâtres; la cire est jaune et l'iris brun; les ailes en repos dépassent la queue d'un pouce environ. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 477. *L'Amérique méridionale.*

L. 18 à 20. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE A QUEUE FERRUGINEUSE. 20. *B. Americanus. B. Capite nuchâque fuscis; corpore suprà nigricante, subtùs albo, fusco maculato; caudâ ferrugineâ, apice albâ; rostro nigro; pedibus sulphureis.*

Tête et nuque brunes; dessous du corps noirâtre, dessous blanc, tacheté de brun; queue ferrugineuse, blanche à la pointe; bec noir; pieds couleur de soufre.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis, particulièrement dans la Caroline du Sud. Elle a l'iris d'un brun-jaunâtre; les plumes de la tête et de la nuque brunes à la superficie et blanches dans le reste; celles du cou, du dos et des couvertures supérieures des ailes, d'un brun-noirâtre dans le milieu, et d'un brun clair sur les bords; les rémiges, d'un cendré foncé, traversé par des bandes noires; le dessous du corps, blanc et tacheté de brun; les côtés brunâtres; la queue d'un gris-ferrugineux pâle, marquée de sept raies transversales noirâtres et terminée de blanc; les plumes des jambes variées de brun. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 6. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 477. *L'Amérique septentrionale.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE TACHARDE. 21. *B. Tachardus. B. Fuscus, subtùs flavescens, fusco varius; caudâ fasciatâ; tibiis maculatis; rostro nigricante; pedibus rubris.*

Brune, jaunâtre en dessous et variée de brun; queue fasciée; jambes tachetées; bec noirâtre; pieds rouges.

Nous devons encore à M. Levaillant la connoissance de cette *Buse*, qu'il a vue près des bords des rivières de l'Afrique australe, où elle se tient ordinairement. Sa taille est svelte et mince; sa queue longue; ses tarses sont couverts de plumes jusqu'à moitié; elle a la tête d'un gris-blanchâtre, de même que la poitrine, qui est tachetée de brun; les parties inférieures de la même teinte, nuée de roussâtre; les plumes scapulaires d'un brun foncé; les pennes de la queue, traversées par des bandes larges et noirâtres; l'iris, d'un brun foncé rougeâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 19. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco tachardus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 479. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

B. *Lorums couverts de petites plumes très-serrées, et en forme d'écailles. Tarses à demi vêtus.*

LA BUSE BONDRÉE. 22. *B. Apivorus. B. Capite cinereo; caudâ fasciâ cinereâ, apice albâ; cerâ nigrâ; pedibus semi-nudis flavis; loris plumosis; rostro nigricante; pedibus flavis.*

Tête cendrée; bande de cette couleur sur la queue, qui est blanche à la pointe; cire noire; *lorums* emplumés; bec noirâtre; pieds jaunes.

Cette espèce ne vole guère que d'arbre en arbre, de buisson en buisson, et toujours bas; elle piette et court, sans s'aider de ses ailes, aussi vîte que nos oiseaux de basse-cour; vit de mulots, de grenouilles, de lézards, de chenilles, et nourrit ses petits de chrysalides, particulièrement de celles des guêpes, ce qui lui a valu l'épithète latine d'*Apivorus* ou *Mangeur d'abeilles*, que le vulgaire confond avec les guêpes. Elle compose son aire de bûchettes à l'extérieur et de laine à l'intérieur; quelquefois elle s'empare d'un nid étranger. Sa ponte est de deux ou trois œufs d'une couleur cendrée, et marquetés de petites taches brunes et roussâtres. Elle étoit autrefois commune en France, et y est assez rare présentement. Au contraire, elle se trouve en abondance dans les contrées que baigne le lac Krasnoïarska, où elle fait sa pâture de petits lézards et de crapauds, ce qui fait dire à Pallas qu'elle devroit plutôt s'appeler *Lacertarius*.

Le mâle, sous son plumage parfait, a la tête d'un gris-bleu, qui sur l'occiput est mélangé de brun; le dessus du corps, d'un brun-noirâtre; les couvertures supérieures des ailes, rayées de deux nuances grises, et les pennes secondaires de brun-noirâtre et de gris-bleu; la gorge d'un blanc-jaunâtre, ou d'un blanc pur, avec des lignes brunes sur le milieu; les plumes de la partie antérieure du cou, brunes et à bords blancs;

celles

celles de la poitrine et du ventre, blanches, avec des taches en forme de cœur, et des traits d'un brun foncé; la queue traversée par deux bandes amples, éloignées, inégales et d'un brun-noir, entre lesquelles se trouve à la base une petite raie d'un gris pâle; la cire d'un brun-noir, large, très-courte et à demi emplumée; l'iris jaune.

Des individus moins avancés en âge ont le dessus du cou ferrugineux et moucheté; le dos brun; les grandes pennes des ailes et leurs couvertures intermédiaires blanches à leur pointe; la gorge d'un blanc-roussâtre; le devant du cou et les parties postérieures, de la même couleur, avec des taches brunes et ferrugineuses sur la poitrine; le ventre d'une couleur uniforme.

Chez d'autres, la cire est verte; l'iris d'un brun clair; la tête, d'un blanc-jaunâtre, avec des raies isolées et brunâtres sur la nuque et sur les oreilles; le devant du cou jusqu'à la poitrine, d'un blanc-brunâtre, avec des taches le long de la tige d'un brun foncé; les plumes des parties postérieures d'un blanc-roussâtre, tacheté de brun clair le long de la tige et blanchâtres sur leur bord.

La femelle est, dans l'âge avancé, mouchetée de gris-noir sur le devant de la tête, rayée d'un brun-jaunâtre clair sur la gorge et le devant du cou, dont chaque côté présente une ligne longue de trois à quatre pouces et d'un brun-noir; le dessus du corps est d'une couleur de rouille, variée de taches foncées.

D'autres ont les plumes de la tête et du dessus du cou blanches et d'un brun-ferrugineux foncé le long de leur tige; celles de la face d'un blanc-brunâtre et tachetées de ferrugineux dans le milieu, le dos d'un rougeâtre rembruni; le devant du cou d'un blanc-brunâtre; les parties postérieures, blanchâtres, avec des taches transversales d'un brun-ferrugineux. Outre ces variétés d'âge ou de sexe, il en est d'autres purement accidentelles, comme celles qui ont, 1°. la tête et le cou d'un blanc-jaunâtre moucheté de gris; le dos et le dessus des ailes, pointillés de blanc; le dessous du corps semblable à la tête et tacheté longitudinalement de brun; 2°. la gorge et la tête blanches, avec quelques petites taches brunes sur l'occiput; la cire verte et l'iris d'un gris-brun clair; 3°. une seule bande tranversale brune sur la queue, et une blanche à sa pointe. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 410. *n.* 33. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 208. *pl. enl. n.* 420. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 28. *Lath., Index, n.* 52 (*Falco apivorus*). *L'Europe.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE-BONDRÉE HUPPÉE DE JAVA. 23. *B. Cristatus. B. Cristatus; capite cinereo; corpore fusco; caudâ nigrâ, albo transversim striatâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Huppée; tête cendrée; corps brun; queue noire et traversée par une bande blanche; bec noir; pieds jaunes.

Cette espèce, que M. Cuvier a décrite et fait figurer dans son *Règne animal*, a été rapportée de Java par M. Leschenault et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Elle a la tête cendrée; la huppe et le reste de son plumage, bruns, avec des raies transversales de cette couleur sur le bord de l'aile, les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue; une large bande de la même teinte traverse le noir des pennes caudales, depuis leur milieu, jusqu'à un pouce environ de leur extrémité, qui est blanche chez des individus; cette bande est coupée, vers son milieu, par une bandelette brune; alors, le blanc s'étend jusqu'au bout de la queue. *Cuvier, Règne animal, tom.* 1. *p.* 323. *pl.* 3. *fig.* 4 (*Pernis cristatus*). *Les Grandes-Indes.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

C. *Tarses emplumés jusqu'aux doigts.*

LA BUSE LAGOPÈDE. 24. *B. Lagopus. B. Corpore fusco et albo vario; rectricibus fuscis, basi dimidio apiceque albis; rostro nigro; cerâ digitisque luteis.*

Corps varié de brun et de blanchâtre; rectrices brunes, blanches à la base et à la pointe; bec noir; cire et doigts jaunes.

Le plumage de cette *Buse* étant sujet à varier, depuis le premier âge jusqu'à l'âge le plus avancé, il a dû en résulter des espèces purement nominales; aussi en a-t-il résulté qu'elle a été décrite plusieurs fois. On la rencontre en Europe et en Afrique; elle fréquente les plaines, les forêts, les marais et les lieux inondés. Son naturel est tellement féroce et sauvage, que la domesticité ne peut même l'adoucir. Les individus que nous allons décrire sont dans la collection de M. le comte de Riocour.

Chez le vieux mâle, la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un bleuâtre rembruni; d'un brun tirant au noir chez l'adulte et bruns chez le jeune; tous sont variés de blanchâtre ou de gris fauve, avec une ligne noirâtre sur chaque plume des parties supérieures; les inférieures

sont d'un fauve rembruni, avec des lignes larges sur la gorge et étroites sur le ventre; les sourcils, noirs; les plumes scapulaires, variées de gris sale et de brun-noirâtre, avec une nuance violette; les petites couvertures des ailes pareilles; les grandes, d'un gris sale; les inférieures, d'un fauve clair et terminées de blanchâtre; les grandes rectrices alaires les plus proches du dos, noirâtres, et les rémiges pareilles; les pennes intermédiaires de l'aile ont à l'intérieur quelques bandes transversales blanchâtres; la queue est brune, avec du noirâtre vers le bout, et est d'un gris sale à sa pointe; les pennes latérales ont leur intérieur tacheté de blanchâtre; toutes sont en dessous d'un cendré clair; les plumes des jambes et des tarses sont fauves.

Chez la femelle, qui est plus grande que le mâle, la tête, le cou et la poitrine sont blancs, avec des raies d'un brun clair sur la première partie, et des taches sur la deuxième; les plumes du dos ont leurs bords blanchâtres; le ventre est d'un gris-brun; les plumes des jambes sont d'un ferrugineux rembruni et brunes sur leur tige; la queue est blanche à son origine, brune vers le bout et d'un blanc sale à sa pointe. Chez des individus, la couleur blanche tire au jaunâtre; le ventre est d'un brun foncé; les plumes des tarses sont d'un jaune pâle; la cire et les doigts sont jaunes chez tous, et l'iris est noisette.

Variétés d'âge et accidentelles ou de localité. 1°. dessus du corps mélangé de brun-rougeâtre et de ferrugineux; côtés des parties inférieures blancs; rectrices intermédiaires noires et cendrées; les autres, d'une couleur sombre à l'intérieur et variées de blanc et de noir à l'extérieur.

2°. Manteau d'un brun foncé; dessous du corps d'un blanc-roussâtre, varié d'une couleur de tan; poitrine plus claire et tachetée de brun sur les côtés; plumes des jambes lunulées.

3°. Bande transversale d'un blanc-jaunâtre sur la poitrine.

4°. Dessus du corps tacheté de grisâtre et de blanc; taches arrondies en dessous; poitrine blanche; une marque d'un brun foncé sur le cou.

5°. Blanche, avec des taches brunes isolées; queue de la première couleur en dessous, avec deux bandes transversales brunes vers le bout, l'une étroite et l'autre large.

6°. Queue pareille, mais avec une seule bande.

7°. Le *Falco leucocephalus* est une variété accidentelle du mâle, laquelle a la tête blanche.

8°. Le *Falco sclavonicus*, que Latham a d'abord rapproché du *Busard des marais*, et qu'il a donné ensuite pour la *Buse gantée*, décrite par Levaillant, porte un plumage testacé et tacheté de noir; la tête et le cou inclinent au blanc; les plumes des tarses sont d'un jaune sale, avec des taches noirâtres; le croupion est blanchâtre, brun et jaunâtre; la queue, blanche à sa base et brune à son extrémité, avec quelques bandes noirâtres. Cet oiseau a été vu dans les montagnes et les forêts de la Dalmatie et de l'Esclavonie. *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 58. Latham, Index* (*Falco lagopus*). *Frisch, pl. 75. L'Europe.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

LA BUSE PATUE. 25. *B. Pennatus. B. Suprà nigricante-fuscus et sordidè griseo variegatus; subtùs flavo-fuscus lineis longitudinalibus nigricantibus; rostro nigricante; digitis flavis.*

Dessus du corps d'un brun-noirâtre, varié de gris sale; dessous d'un brun-fauve, avec des lignes longitudinales noirâtres; bec de cette teinte.

Cette espèce, que l'on trouve en Autriche et en Moravie, a été confondue, dans la 2e *édit. du nouveau Dictionnaire d'Hist. nat.*, avec la *Buse lagopède*, sous le nom de *Buse patue*. Elle a le front blanchâtre; les joues et le sinciput, d'un brun très-foncé; l'occiput et la nuque, d'un jaune-roussâtre tacheté de brun; le dos, les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires, d'un brun sombre bordé de brun clair; huit ou dix plumes, d'un blanc pur, à l'insertion des ailes; leurs pennes et celles de la queue, d'un brun-noir, avec quelques bandes transversales, très-étroites et à peine visibles sur les rectrices; les parties inférieures, blanches, avec une ligne d'un brun foncé sur la tige des plumes, et des petites bandes transversales roussâtres sur celles des cuisses; la cire et l'iris, jaunes. La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus longue d'un demi-pouce. *Brisson, Ornith. Suppl. p. 12. pl. 1* (*Faucon patu*). *Gmelin, Syst. nat. n. 90. Temminck, 2e édit. du Manuel d'ornithologie, p. 44* (*Aigle botté*). *L'Europe.*

L. 17 ½ à 18. E.. P.. R. 12.

** LA BUSE GORAGANG. 26. *B. Connivens. B. Badius, subtùs flavescens, maculis fuscis; cervice et axillaribus albo maculatis.*

D'un rouge-brun, jaunâtre et tachetée de brun en dessous; nuque et épaules marquées de blanc.

Selon Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, les naturels de la Nouvelle-Hollande le connoissent sous la dénomination de *Goora-a-gang*, dont on a fait *Goragang*. Il est de la grosseur de l'*Oiseau Saint-Martin*, et porte un plumage d'une teinte brunâtre sombre, tirant à la couleur de chocolat; elle est variée de taches ferrugineuses sur le dessus du cou et sur les scapulaires; de raies obliques sur les pennes des ailes et de bandes transversales sur celles de la queue; la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre, avec des petites raies noirâtres; les plumes des tarses, d'un cendré pâle. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco connivens*). 2e. *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 481. *L'Australasie.*

L. 17 ½. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE NOIRE. 27. *B. Ater. B. Ater; fronte, remigibus primoribus intùs, fasciis quinque caudæ albis; rostro nigro.*

Noire; front, intérieur des rémiges primaires et cinq bandes transversales sur la queue, blancs; bec noir.

Wilson, qui a fait connoître cet oiseau, soupçonne que c'est une variété des *Falco spadiceus* et *S. Johannis*, dont il est question ci-après. Son plumage seroit totalement noir, si le front, l'intérieur des premières pennes alaires et les cinq bandes qui traversent la queue, et dont une à son extrémité, n'étoient d'un beau blanc; le tarse est couvert de plumes jusqu'aux doigts, qui sont, de même que la cire, d'un jaune-orangé; l'iris est d'une couleur noisette. *Wilson, American Ornithology, pl.* 53. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 482. *L'Amérique septentrionale.*

L. 15 ½. E.. P.. R. 12.

* LA BUSE NOIRE ET BLANCHE. 28. *B. Melanoleucus. B. Albus; corpore suprà alisque nigris; caudâ fasciis sex nigris et albis; rostro nigro.*

Blanche; dessus du corps et ailes noirs; queue avec six bandes transversales noires et blanches; bec noir.

Le manteau et les ailes de cette *Buse*, qui se trouve à la Guyane, sont noirs; le reste du plumage est d'un blanc de neige; six bandes alternatives de ces deux couleurs traversent la queue; la cire, les paupières, les coins de la bouche et les doigts sont jaunes. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *pag.* 482. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA BUSE DE SAINT-JEAN. 29. *B. S. Johannis. B. Corpore fusco; capite colloque ferrugineis; caudâ flavescente, fasciis nigris; cerâ digitisque brevibus, flavis; rostro corneo, apice nigro.*

Corps brun; tête et cou ferrugineux; queue jaunâtre, avec des bandes transversales noires; cire jaune; doigts courts et de cette teinte; bec couleur de corne et noir à sa pointe.

Cette *Buse*, que Latham a décrite d'après un dessin, se trouve à Terre-Neuve. Elle a la cire jaune; le front, près du bec, blanc; la tête et le cou, ferrugineux; la nuque, pareille, mais un peu tacherée; les plumes des parties supérieures du corps, d'un brun foncé; les unes bordées d'une teinte plus claire; les autres, d'une nuance presque blanche; le haut des ailes, blanc; les plumes des tarses, rayées; la queue, couleur d'argile à sa base et ensuite barrée de noir.

Latham décrit, comme espèce distincte, un individu qui se trouve aussi à Terre-Neuve. Il a le bec noir; le plumage, d'un brun de chocolat sombre et inclinant au ferrugineux; les plumes de la tête, un peu plus claires sur leur tige; les pennes des ailes, noires; les côtés des ailes et la queue, d'un cendré-blanc; la dernière, rayée en travers; la poitrine, noire, avec quelques taches blanches, quelques-unes cendrées sur le ventre; les parties postérieures, de cette couleur; les plumes des pieds, marquées de brun. *Latham, Index, n.* 74 (*Falco S. Johannis*). *Idem, n.* 76 (*Falco Novæ Terræ*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

XCVIII^e. GENRE.

FAUCON, *Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi declive et cerâ obductum, crassum, lateratìm compressum, culmine rotundato; mandibula superior marginibus dilatatis, pone apicem dentata, adunca, acuminata; inferior brevior, subtùs convexa, recta, versus apicem emarginata, obtusa.

Nares orbiculares, in medio tuberculatæ.

Lingua carnosa, canaliculata, apice emarginata.

Collum mediocre.

Alæ longæ; remige 2ª. omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, aut crassi aut graciles.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues subæquales.

Cauda rectricibus 12.

Falcones habitant in Europâ, Asiâ, Africâ, Americâ; quadrupedibus, serpentibus, interdùm piscibus victitant; in arboribus rupisque nidificant; ova 3-5 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec incliné dès sa base et garni d'une cire, épais, un peu comprimé latéralement, arrondi en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, dentée vers le bout, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, convexe en dessous, étroite, obtuse et échancrée vers son extrémité.

Narines orbiculaires, tuberculées dans le milieu.

Langue charnue, canaliculée, échancrée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes longues; la deuxième rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, épais ou grêles.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles presqu'égaux.

Queue à 12 rectrices.

Les *Faucons* habitent l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique; vivent de quadrupèdes, de serpens, quelquefois de poissons; nichent sur les arbres ou dans les rochers; leur ponte est de trois ou cinq œufs. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes leurs alimens, sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE FAUCON PROPREMENT DIT. 1. *F. Peregrinus. F. Corpore nigricante, transversìm striato, suprà cærulescente, subtùs albido; rectricibus fasciatis, apice albidis; pedibus luteis aut virescentibus; rostro cæruleo.*

Corps noirâtre, rayé transversalement de bleuâtre en dessus, de noirâtre en dessous; rectrices rayées en travers et blanchâtres à leur pointe; pieds jaunes ou verdâtres; bec bleu. (*Pl.* 197, *fig.* 4, *et* 198, *fig.* 5, *sous le nom de Faucon sors.*)

Parmi les oiseaux de proie, ce *Faucon* est l'un des plus vigoureux; c'est aussi l'un de ceux dont le courage est le plus franc et le plus grand, relativement à ses forces, et pour ainsi dire le plus noble; il fond perpendiculairement sur sa proie et l'enlève si elle n'est pas trop lourde, en se relevant de même à plomb. Si c'est ainsi que se comporte le *Faucon* dressé, il n'agit pas de même dans son état sauvage; du moins il attaque sa proie d'une manière tout opposée dans les plaines de la Champagne, où l'a observé M. le comte de Riocour, à qui nous devons l'exposition que nous allons en faire. Les *Faucons* arrivent dans cette contrée vers la fin d'août, et quoiqu'ils n'y soient pas en grand nombre, ils occupent un terrain considérable. Ils chassent seuls ou quelquefois deux ensemble; ils se tiennent alors sur une motte de terre, ou sur une branche basse d'où ils partent avec la rapidité de l'éclair, dès qu'ils aperçoivent une compagnie de *Perdrix* à quelque distance que ce soit; ils la suivent ou la croisent, l'atteignent, et en la traversant, tâchent d'en saisir une avec leurs serres; s'ils ne réussissent pas de cette manière, ils lui donnent, en passant, un coup si violent avec la poitrine, qu'ils l'étourdissent, s'ils ne la tuent. Ils reviennent alors sur elle, et son agilité est telle qu'ils l'enlèvent souvent avant qu'elle soit à terre; alors ils la dévorent sur la place même, ou ils la portent derrière un buisson.

Ce *Faucon* ne suit pas à pied les *Perdrix*, comme font le *Soubuse* et l'*Autour*, et ne se jette pas non plus à plomb sur elles; c'est en passant et repassant au-dessus qu'il cherche à les faire lever. Il vole bas, lorsqu'il chasse, et rasant la terre un peu au-dessus de sa proie, il fait alors un bruit semblable au sifflement d'une balle. Son cri, qu'il ne fait guère entendre qu'en janvier ou février, ressemble à celui du *Hobereau;* mais sa voix est plus forte et plus éclatante. Il fait sa pâture de tous les oiseaux,

gris-bleuâtre sur la tête et la nuque, avec un petit trait noir sur le milieu de la plume; d'un brun-rougeâtre sur le manteau, avec quelques taches noires triangulaires; roussâtre sur la gorge, ainsi que sur les parties postérieures, qui ont des taches noires; les pennes des ailes sont noirâtres et tachetées de blanc à l'intérieur; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures et les pennes de la queue, d'un gris-bleuâtre; celles-ci, à l'exception de ses deux intermédiaires, ont quelques bandelettes transversales en dedans, et toutes ont vers le bout, qui est blanc, une grande tache noire.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, et a le dessus de la tête et du corps, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile d'un roussâtre sale parsemé de taches brunes, en forme de lignes sur la tête, transversales sur les couvertures et les pennes secondaires des ailes; les rémiges, d'un brun foncé, avec des raches blanches sur les unes et roussâtres sur les autres; toutes sont blanchâtres en dessous, avec des taches brunes effacées; le croupion est d'un gris-bleuâtre; la queue, d'un roux-clair, avec huit taches noires sur chaque côté des pennes latérales; ces taches sont rondes et en forme de cœur à l'extérieur, transversales en dedans; toutes les pennes ont une large bande noire vers le bout, qui est blanc; le menton est de cette couleur; la gorge, roussâtre; le devant du cou et la poitrine sont d'une nuance pâle et parsemée de taches brunes et longitudinales; le reste des parties inférieures est d'un roux clair. *Brisson, Ornithol, tom. 1. p. 293. n. 27. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 280. pl. enl. n. 401, 471. Gmelin, Syst. nat. edit. 13, n. 16. Latham, Index* (*Falco tinnunculus*). *L'Europe, l'Afrique, l'Asie septentrionale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

LE FAUCON CRESSERINE. 3. *F. Tinnuncularius. F. Capite, collo suprà et lateraliter, dorso inferiore, uropygio, remigibus secundariis rectricibusque suprà cærulescente cinereis; dorso superiore, scapulariis, tectricibus alarum superioribus castaneis; gulâ albâ; corpore subtùs rufo; pectore ventreque fusco maculatis; rostro flavescente, apice nigro; pedibus flavis.*

Tête, dessus et côtés du cou, bas du dos, croupion, rémiges secondaires et dessus des rectrices d'un gris-bleuâtre; gorge blanche; dessous du corps roux; poitrine et ventre tachetés de brun; haut du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes couleur marron; bec jaunâtre, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Cet individu, dont nous devons la connoissance à M. Jules de la Motte, qui l'a trouvé en Suisse, présente de grands rapports avec le mâle de l'espèce précédente; cependant il nous a paru en différer assez pour l'isoler; en effet, il est d'une taille plus petite et porte des couleurs plus vives. Il a le bec bleuâtre, bidenté sur chaque côté de sa partie supérieure; une des dents est vers le bout, et l'autre, formée par une échancrure profonde qui est vers le milieu. La cire et les paupières sont jaunes; la tête, le dessus et les côtés du cou, le bas du dos, le croupion, les pennes secondaires et le dessus des pennes caudales d'un gris-bleuâtre; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile d'une belle couleur marron; une grande tache est vers le bout des rectrices, qui sont terminées de blanc, et de cette couleur en dessous; le dessous des ailes est pareil; les grandes pennes sont noires en dessus, de même que les intermédiaires, qui ont un liséré blanc à leur extrémité; la gorge est blanche; toutes les parties postérieures sont rousses, avec quelques taches rondes, petites et brunes, parsemées sur la poitrine et le ventre; la queue est étagée; les pieds jaunes et les ongles blancs. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 93, article du Faucon cresserelle. La Suisse.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LE FAUCON ÉMÉRILLON. 4. *F. Lithofalco. F. Corpore suprà cinereo, subtùs rufo, maculis longitudinalibus fuscis; caudâ cinereâ, versus apicem nigricante, apice albâ; rostro cærulescente-cinereo; pedibus flavis.*

Dessus du corps cendré, dessous roux et tacheté de brun en longueur; queue cendrée, noirâtre vers le bout et blanche à sa pointe; bec gris-bleuâtre; pieds jaunes. (*Pl. 206. fig. 2.*)

Les *Émérillons* sont des oiseaux voyageurs qui se transportent au printemps vers le Nord, et reviennent au Midi lorsque l'hiver approche. Ils nichent sur les arbres dans les bois, les montagnes et les rochers; leur ponte se compose de cinq ou six œufs nuancés d'un brun roux.

Le plumage du vieux, de l'adulte et du jeune présentant des différences, il en est résulté deux espèces et une variété dans la plupart des ouvrages d'ornithologie, où le mâle, dans l'âge avancé, a été présenté comme une espèce particulière, sous le nom de *Faucon de rocher* ou *Rochier*.

est d'un gris rembruni. L'individu figuré sur la *pl. enl.* 431 de Buffon, n'appartient point à cette espèce ; c'est le vieux mâle de celle du *Faucon kobez*, décrit ci-après. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 375. *n.* 20. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 277. *pl. enlum. n.* 432. *L'Europe et la Sibérie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LE FAUCON KOBEZ. 6. *F. Vespertinus. F. Crisso femoribusque ferrugineis ; palpebris pedibusque flavis ; rostro rubescente, apice nigro.*

Plumes de l'anus et cuisses ferrugineuses ; paupières et pieds jaunes ; bec rougeâtre, noir à sa pointe.

Le nom qu'on a conservé à cette espèce, est celui sous lequel elle est connue en Russie ; les Baskirs l'appellent *Kuigunak* et quelquefois *Jagalbai*. On la trouve en Sibérie, en Russie, et elle est de passage en Allemagne, en Italie, et très-rarement en France. On dit qu'elle a l'habitude de ne voler et de ne chasser que le soir et pendant la nuit, d'où lui est venue sa dénomination latine ; des auteurs allemands lui ont appliqué celle de *Rufipes*, d'après la couleur rousse des plumes des jambes. Elle niche dans des creux d'arbres, ou elle s'empare du nid que des *Pies* ont construit.

Comme chez presque tous les oiseaux de proie, le plumage du mâle varie depuis son premier âge jusqu'à l'âge avancé. Il est, dans son état parfait, d'un bleu ardoisé ou gorge de pigeon, avec les ailes et la queue noires, et les plumes des jambes rousses ; chez des individus, le bas-ventre est aussi de cette couleur, de même que les couvertures inférieures de la queue ; la cire et l'iris sont de la dernière teinte.

D'autres mâles sont d'un brun nuancé de brunâtre sur tout le corps, à l'exception du ventre qui est blanchâtre ; les pennes des ailes sont d'un brun tirant sur le bleu ; les primaires, noirâtres à leur extrémité ; les pennes caudales brunes.

Le même oiseau, dans un âge moins avancé, a le dessus du corps et des ailes rayé en travers de brun et de bleuâtre ; la queue traversée par quatorze bandes alternativement bleuâtres et noirâtres ; les plumes du tour de l'œil, noires ; la tête et la nuque, rousses ; la gorge, le devant du cou, blancs ; cette couleur prend un ton roux sur les parties postérieures, mais plus prononcé sur les culottes.

La femelle est un peu plus forte que le mâle, et a les paupières, la cire et les pieds d'un orangé sale ; la tête, rayée longitudinalement ; les plumes de la nuque, d'un roux-jaunâtre sur le milieu et noirâtres sur leurs bords ; le dessus du corps, de la dernière teinte, bordée de gris-bleu ; les pennes des ailes, d'un brun-noir et bordées de roussâtre ; les parties inférieures de la même couleur, avec des taches longitudinales d'un brun-noir ; les culottes, rousses ; la queue d'un gris-bleu, rayée en travers de noirâtre, et blanche à son extrémité. Le mâle lui ressemble dans sa première année. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 23. *Latham, Index, n.* 109. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 197. *L'Europe.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON LANIER. 7. *F. Lanarius. F. Corpore subtùs maculis nigris longitudinalibus ; rostro pedibusque caruleis.*

Dessous du corps tacheté longitudinalement de noir ; bec et pieds bleus.

On dit que ce *Faucon* étoit autrefois assez commun en France ; les fauconniers en faisoient grand cas, à cause de sa douceur et de sa docilité ; ils l'employoient, tant pour le vol du gibier de plaine que pour celui des oiseaux aquatiques. De nos jours, le *Lanier* a disparu de nos pays et des pays voisins, et l'on ne connoît pas la cause de cette disparition totale ; il s'est retiré dans des contrées plus septentrionales. Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'il se montre encore en Angleterre, mais très-rarement, et il ne fréquente plus guère que les déserts de la Tartarie. Il se rapproche davantage du *Gerfaut* que de tout autre. Ce n'est point cet oiseau qui est figuré sur la *pl. enlum.*, *n.* 40, de Buffon, quoiqu'on lui en donne le nom, mais bien le *Faucon commun* avancé en âge.

Le *Lanier*, qui est un peu plus petit que la *Buse*, a le front blanchâtre ; le dessus de la tête, d'un gris-brun ; une ligne blanche au-dessus des yeux, qui ceint la tête ; les plumes du dos et les couvertures des ailes, d'un brun-noirâtre et bordées d'un brun lavé ; une tache noire près des oreilles ; tout le dessous du corps, blanc et teinté de cendré ; les pennes des ailes, noirâtres et tachetées de gris foncé en dedans ; la queue, longue, rayée de brun en dessous et tachetée de blanc ; la cire, jaune, et les pieds, courts. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 363. *n.* 16. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 243. *L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE

* LE FAUCON SACRE. 8. *F. Sacr. F. Dorso, pectore et tectricibus alarum primoribus fusco maculatis; caudâ maculis lunatis; pedibus rostroque caruleis.*

Dos, poitrine et tectrices primaires des ailes, tacherés de brun; taches de la queue en forme de croissant; pieds et bec bleus. (*Pl.* 204. *fig.* 3.)

Cet oiseau n'est pas parfaitement connu; selon des ornithologistes, ce n'est qu'une variété d'âge du *Faucon commun.* M. Cuvier le cite dans la synonymie du *Gerfaut* (*Règne animal*). Mais Belon, qui le premier l'a décrit, le donne pour une espèce particulière et distincte, que de son temps on employoit dans les fauconneries comme un oiseau de haut vol, et dont on se servoit pour chasser le *Milan* et toute espèce de gibier. C'étoit la femelle qui portoit le nom de *Sacre;* le mâle s'appeloit *Sacret.* Au reste, c'est un oiseau fort rare dans nos pays; il ne fait que passer, pour se rendre du Nord dans des contrées méridionales. On assure qu'on le voit dans l'île de Chypre, en Sardaigne, à Rhodes et dans plusieurs autres îles de l'archipel de la Grèce. Il est encore, dans l'Inde, au nombre des oiseaux de vol les plus estimés pour la force et le courage.

Ses jambes sont plus courtes que celles du *Faucon commun;* son plumage est tacheté de brun sur le dos, les couvertures des ailes et la poitrine; les pennes de la queue ont des taches en forme de lunules; le dos est noirâtre chez des individus, et roussâtre chez d'autres; l'iris est noir, et sa taille tient le milieu entre celle du *Faucon* et celle du *Gerfaut. Brisson, Ornith. tom.* 1. *pag.* 337. *n.* 4. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 246. *pl.* 14. *L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON CHICQUERA. 9. *F. Chicquera. F. Carulescens; subtùs albidus; vertice nuchâque ferrugineo-rufis; caudâ fasciâ nigrâ; pedibus flavis.*

Bleuâtre; blanchâtre en dessous; *vertex* et nuque d'un roux-ferrugineux; bande noire et transversale sur la queue; pieds jaunes.

Le nom de *Chicquera* que M. Levaillant a conservé à ce *Faucon,* est celui sous lequel il est connu à Chandernagor. Il n'est pas plus gros qu'une *Tourterelle,* et ses ailes pliées ne s'étendent pas au-delà des deux tiers de la longueur de la queue, dont les pennes sont légèrement étagées; le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un roux mêlé de rougeâtre; une foible teinte de la même couleur se trouve autour du bec, devant le cou, sur le haut de l'aile, et se mêle au blanc de la gorge; toutes les parties supérieures sont d'un joli gris-bleu, et les inférieures, blanches, avec une légère rayure de gris-blanc; il y a également des raies transversales sur les pennes des ailes et de la queue, et celle-ci porte une large bande noire vers son extrémité, qui est d'un blanc-roussâtre; le reste est jaune pâle, et l'iris, d'un beau jaune. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 30. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 90. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON BIDENTÉ. 10. *F. Bidentatus. F. Corpore plumbeo; pectore abdomineque rufis; crisso albo; remigibus fasciis plurimis; rectricibus tribus albis; rostro bidentato, fusco.*

Corps couleur de plomb; poitrine et abdomen roux; couvertures inférieures de la queue, blanches; rémiges avec plusieurs bandes transversales; trois rectrices blanches; bec bidenté, brun.

Cette espèce, remarquable par la double échancrure qui est sur les bords de la mandibule supérieure, se trouve à la Guyane. Elle est en dessus de couleur de plomb, à l'exception du croupion, qui est du même roux qui couvre la poitrine et le ventre; les ailes sont rayées; les pennes de la queue ont des bandes blanchâtres.

On voit au Muséum d'histoire naturelle trois variétés d'âge ou de sexe. La première, qui est de la taille de la *Cresserelle,* a les parties supérieures d'une couleur de plomb rembrunie; la gorge, blanche; le devant du cou et la poitrine, d'un gris-bleu; le ventre et les parties postérieures, pareils à la gorge; la queue, avec des bandes transversales blanches, brunes et irrégulières. La deuxième, qui a une taille plus forte que la précédente, est brune en dessus; d'un blanc de neige en dessous, avec une tache longitudinale et d'un brun-noirâtre sur le milieu du menton, et une ligne de cette couleur sur le milieu de quelques plumes du devant du cou; les bandes transversales brunes et blanches de la queue sont très-régulières. La troisième, qui est plus grosse que les précédentes, a le menton et la gorge blancs, avec une raie longitudinale et brune sur le milieu; le devant du cou et la poitrine, roux; le ventre et le bas-ventre, tachetés de roux sur un fond blanc; les parties postérieures, de cette couleur, mais pure; les bandes

transversales de la queue, grises, blanches et irrégulières en dessous. Ces trois individus ont été apportés du Brésil. *Latham, Index, n.* 90. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 89. *L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* * LE FAUCON BRUN ET BLEUATRE. 11. *F. Cyanescens. F. Vertice, corpore suprà, tectricibus alarum superioribus fuscis, cærulescente mixtis; remigibus exterioribus rectricibusque fuscis; jugulo pectoreque albo transversìm striatis; ventre rufescente; rostro suprà apiceque saturatè cæruleo, subtùs viridi; cerâ flavescente-viridi.*

Vertex, dessus du corps et tectrices supérieures des ailes, d'un brun mélangé de bleuâtre; rémiges extérieures et rectrices brunes; devant du cou et poitrine rayés transversalement de blanc; ventre roussâtre; bec d'un bleu foncé en dessus et à sa pointe, vert en dessous; cire d'un vert-jaunâtre.

Ce *Faucon* du Paraguay est l'*Alconcillo obscuro azulejo* de M. de Azara. Il y est fort rare et a le bec très-fort et gros; une tache blanche est près de la base de la mandibule supérieure; cette tache se termine en dessous et à la moitié de l'œil; une moustache noire se trouve sur les côtés de la tête, descend d'un côté vers la gorge et s'étend de l'autre derrière l'oreille, jusque près de l'occiput; les plumes du dessus de la tête, du cou et du corps sont, de même que les couvertures supérieures des ailes, d'un brun mêlé de bleu terreux, avec leur tige d'un noir peu apparent; les couvertures supérieures de la queue présentent la couleur du dos et ont des bandelettes transversales et blanchâtres; les pennes caudales, les pennes extérieures de l'aile et ses couvertures supérieures sont d'un brun foncé, sans mélange de bleuâtre; les autres pennes alaires ont des taches en forme de larmes sur le milieu des barbes inférieures; les plus proches du corps sont terminées de blanchâtre; le bas de la gorge, le devant du cou et la poitrine, bruns et rayés transversalement de blanc; le ventre et les parties postérieures sont rayés transversalement de blanc; la queue est tacherée de blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 179. *n.* 40. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 90. *L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON A CULOTTE NOIRE. 12. *F. Tibialis. F. Griseo-fuscus; gulâ albâ; corpore subtùs rufescente, striis fuscis; femoribus nigris; rostro corneo; pedibus flavis.*

Brun-gris; gorge blanche; dessous du corps roussâtre et rayé de brun; cuisses noires; bec couleur de corne; pieds jaunes.

Ce *Faucon*, que M. Levaillant a rencontré dans le pays des grands Namaquois, paroît fort rare en Afrique. Les habitans du Cap de Bonne-Espérance l'appellent *Klineberg-haan*, c'est-à-dire, *petit Coq de montagne*; mais au Cap, ce nom est appliqué à tous les oiseaux de proie un peu grands.

Non-seulement les plumes des jambes sont d'un noir mêlé de bleu, mais encore celles de la tête, des ailes et de la queue; les pennes de cette dernière partie sont bordées de blanc; ses couvertures supérieures, de même que les scapulaires, sont d'un gris-brun, avec une nuance plus foncée sur le milieu des plumes; la gorge est blanche; le devant du corps, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roussâtre clair tacheté de brun; le bec est moins courbé et plus gros que celui du *Faucon commun*; la queue n'outrepasse les ailes pliées que dans un tiers de sa longueur; les doigts sont gros, de même que les tarses, qui ont des plumes un peu au-dessous de leur jointure avec la jambe; l'iris est d'un brun-noisette. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 29. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 93. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON MALFINI. 13. *F. Sparverius. F. Capite fusco; vertice abdomineque rubris; alis cærulescentibus; rostro nigro-cærulescente; pedibus luteis.*

Tête brune; *vertex* et abdomen rouges; ailes bleuâtres; bec bleu-noir; pieds jaunes.

Malfini n'est pas le seul nom que ce *Faucon* porte aux îles Antilles; on l'y appelle aussi *Pripri* et *Gry gry*, d'après son cri, différemment entendu. Le premier de ces noms lui est appliqué par les créoles, ainsi qu'à d'autres petits oiseaux de proie, parce qu'ils marquent peu de prévoyance, ce qui les expose à mal finir. Buffon pensoit que ce mot étoit le même que *Mansfini* mal prononcé; mais l'oiseau des Antilles, que le Père Dutertre a désigné par ce dernier nom, est une espèce très-distincte de celle-ci, et qui n'a avec elle de rapports qu'en ce que c'est aussi un oiseau de rapine. Les *Malfinis* se trouvent, non-seulement dans ces îles, mais aussi dans

d'autres contrées de l'Amérique ; on les rencontre dans les Etats-Unis, mais plus rarement dans le Nord que dans le Sud, où ils portent le nom de *Sparrow little hawk* (*petit Épervier des moineaux*). On trouve aussi cette espèce dans l'Amérique australe, car M. de Azara en fait mention, sous la dénomination de *Cernicalo*. Là, il niche dans des trous d'arbres ou dans les galeries des églises, et sa ponte n'est que de deux œufs, tandis qu'elle est de quatre dans l'Amérique septentrionale, où il construit son nid dans les forêts, à la cime des plus grands arbres : ses œufs sont blancs et tachetés de roux. Il seroit intéressant de savoir pourquoi la ponte de tous les oiseaux de l'Amérique australe est chez tous, au rapport de M. de Azara, d'un moindre nombre d'œufs que dans les parties du Nord et qu'en Europe.

Ce *Faucon* présentant une grande variété dans son plumage, depuis la naissance jusqu'à l'âge avancé, il en résulte que les auteurs qui n'ont vu que ses diverses dépouilles, en ont fait plusieurs espèces ou variétés purement nominales ; en effet, on doit lui rapporter comme telles, le *Falco asalon*, *Noveboracensis*, *Caribarum* et *Sparverius* de Gmelin, de même que les *Émérillons de Saint-Domingue* et *de la Caroline* de Brisson, et l'*Émérillon de Cayenne* de la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 444. Ces oiseaux se rapprochent plus de la *Cresserelle* que de l'*Émérillon*, par leurs cris, leurs habitudes et leur naturel. Buffon étoit donc bien fondé à dire : « Ces *Emérillons* de l'Amérique paroîtront à tous ceux qui les examineront attentivement, plus près de la *Cresserelle* que de l'*Émérillon des Fauconniers.* »

Le mâle, sous son plumage parfait, a le tour des yeux, le front et les joues, blancs ; la cire, jaune ; le sommet de la tête d'un gris-ardoisé ; sept taches noires situées à une distance presqu'égale sur la nuque et les côtés de la tête ; le dessus du corps, d'un brun-roux ; le dos, rayé transversalement de noir ; les petites et les moyennes couvertures supérieures des ailes d'un gris-bleuâtre sombre, moucheté de noir ; les grandes, de cette dernière couleur et grises à leur extrémité ; les pennes, noires, bordées de gris en dehors et terminées de blanc ; la queue, d'un brun-roux dans une partie de sa longueur, ensuite noire et blanche à sa pointe ; la gorge et le ventre d'un blanc sale ; le reste des parties inférieures, fauve et tacheté de noir ; l'iris, noisette.

La femelle en diffère par une taille un peu plus grande, par des couleurs un peu moins belles ; elle a en outre le derrière de la tête varié de brun ; les couvertures des ailes, de la dernière teinte ; un plus grand nombre de bandes transversales sur le dos, et plus de taches et de raies en dessous du corps.

Chez le jeune, le dessus de la tête est de deux nuances grises ; l'occiput porte une tache rousse ; sept marques roussâtres sont sur la nuque et les côtés de la tête, distribuées comme chez l'adulte ; le manteau est rayé de roux et de noirâtre ; les pennes des ailes sont de la dernière couleur ; les deux premières bordées de blanc sale en dehors et tachetées de roussâtre en dedans ; la queue est d'un brun-roux en dessus et traversée par des bandes noires, avec son extrémité blanche ; ces bandes se trouvent aussi en dessous sur un fond gris, mais elles sont plus étroites et d'une nuance plus claire ; la gorge est blanche ; le devant du cou et la poitrine sont gris et tachetés de brun ; les parties postérieures, pareilles à la gorge. Tel est cet oiseau avant sa première mue. Celui que Latham donne pour une variété de notre *Émérillon*, sous le nom de *Newiork-merlin*, est plus avancé en âge. Les individus décrits par M. de Azara, présentent aussi quelques différences, mais il est aisé de les reconnoître pour des oiseaux de la même espèce.

Peu d'oiseaux présentent autant de variation dans leur plumage, comme nous l'avons déjà dit ; on en voit qui n'ont point de taches sur la nuque et le cou, ou elles sont peu apparentes ; d'autres ont les parties inférieures d'un blanc uniforme, ou rousses ou d'un roux-vineux ; chez d'autres, ces mêmes parties sont tachetées ou rayées ; la tête de quelques-uns est totalement brune ; plusieurs n'ont que l'occiput de cette couleur, et le reste est d'un cendré-bleuâtre. Il en est encore qui diffèrent des précédens par des nuances plus ou moins foncées, par la distribution et le nombre des taches et des raies. On ne peut néanmoins les isoler spécifiquement, puisqu'il y a entr'eux conformité de formes, d'instinct, de mœurs et d'organes. *Brisson*, *Ornith. tom.* 1. *p.* 386. *n.* 25. *pl.* 32. *fig.* 1 (*Émérillon de la Caroline*). *p.* 369. *n.* 26. *pl.* 32 (*Émérillon de Saint-Domingue*). *Idem*, *p.* 111. *n.* 24 (*Émérillon des Antilles*). *Buffon*, *Hist. natur. des Oiseaux*, *tom* 1. *p.* 291. *pl. enl. n.* 165 (*Émérillon de la Caroline*). *Gmel. Syst. nat. n.* 20. *Latham*, *Index*, *n.* 99 (*Falco sparverius*). *Gmel. n.* 129 (*Falco dominicensis*). *Idem*, *n.* 118, var. β (*Falco nove-*

boracensis). *Idem*, var. γ (*Falco Caribærum*). *L'Amérique.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON MONTAGNARD. 14. *F. Rupicola. F. Dorso rufo, maculis nigris; ventré griseo, striis nigris; caudâ fasciis fuscis; pedibus flavis.*

Dos roux et tacheté de noir; ventre gris et rayé de noir; queue à bandes brunes; pieds jaunes.

Cet oiseau, que les colons du Cap de Bonne-Espérance appellent dans leur langue *Faucon rouge* ou *Faucon-de pierre*, et que M. Levaillant a décrit sous le nom de *Faucon montagnard*, présente de très-grands rapports avec notre *Cresserelle*, qui se trouve aussi en Afrique. Les différences qu'on remarque entr'eux ne doivent être attribuées qu'à l'influence du climat. C'est sur les montagnes et les rochers qu'elle fixe sa demeure; elle pose à plat, sur la roche même, un nid formé négligemment d'herbes et de brins de bois, sur lesquels la femelle dépose six à huit œufs roux. Le cri de cet oiseau est très-aigu, et sa nourriture consiste en reptiles, petits quadrupèdes et insectes.

Il est presque sur tout le corps d'un roux terne, tacheté de noir; la tête est d'un brun-roussâtre: la gorge blanche; le ventre gris et rayé de noir; les ailes sont de la dernière couleur, et les pennes de la queue rousses. La femelle, qui est un peu plus grosse que le mâle, porte une teinte rousse moins foncée et des taches moins nombreuses. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 35. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 102. *L'Afrique.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE FAUCON PYGMÉE. 15. *F. Cærulescens. F. Dorso nigro-cærulescente; temporibus lineâ albâ inclusis; rostro nigricante; palpebris pedibusque subtùs luteis.*

Dos d'un bleuâtre-noir; ligne blanche entourant les tempes; bec noirâtre; paupières et dessous des pieds jaunes. (*Pl.* 199. *fig.* 2.)

Selon Edwards, qui le premier a fait connoître cet oiseau du Bengale, il a, quoique très-petit, le courage et la force de l'*Aigle*. L'iris et la peau nue qui entoure les yeux sont jaunes; on remarque autour de cette peau, une tache noire bordée de blanc, qui de-là descend sur les côtés du cou; les parties supérieures sont d'un noir-bleuâtre, et les inférieures d'une teinte orangée, mais plus pâle qu'ailleurs sur la poitrine; les deux pennes intermédiaires de la queue, totalement noires; les autres ont, sur un fond de la même couleur, des raies transversales blanches sur les côtés; les ongles sont noirâtres. *Edwards, Oiseaux, pl.* 108 (*Little blak and orange indian hawk*). *Brisson, Ornithol. tom.* 6. *Suppl. p.* 20. *n.* 38 (*Faucon du Bengale*). *Les Grandes-Indes.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

LE FAUCON ou LA CRESSELLE DES PIGEONS. 16. *F. Columbarius. F. Corpore suprà fusco, subtùs albido, fusco maculato; caudâ fuscâ, fasciis quatuor lineis albis; pedibus luteis; rostro suprà cæruleo-nigro, subtùs corneo.*

Corps brun en dessus, blanchâtre et tacheté de brun en dessous; queue de cette couleur avec quatre lignes blanches; pieds jaunes; bec d'un bleu-noir en dessus, couleur de corne en dessous.

La figure peu exacte que Catesby a publiée de cet oiseau, a sans doute donné lieu à la méprise dans laquelle sont tombés tous les auteurs, et qu'on voit encore répétée dans le *Règne animal*, en le présentant comme un *Epervier*; si, comme nous, ils l'eussent vu en nature, ils se seroient assurés que c'est un véritable *Faucon*, puisqu'il en a tous les caractères, savoir: le bec denté vers le bout de sa partie supérieure, et échancré à l'extrémité de l'inférieure; les narines orbiculaires et tuberculées dans le milieu, et enfin la deuxième penne de l'aile la plus longue de toutes; tous caractères qu'on ne trouve ni isolés ni réunis chez les *Eperviers*, ni chez aucun autre *Accipitre*, qui tous cependant ne cesseront pas d'être des *Falco* pour beaucoup d'ornithologistes qui ne veulent pas avoir égard aux attributs particuliers et tranchans qui distinguent les vrais *Faucons*.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'à la baie d'Hudson, dont les naturels lui ont imposé le nom de *Pecusish*. Elle construit son nid sur les arbres, à la bifurcation de deux grosses branches, avec des herbes grossières et des rameaux à l'extérieur, de la mousse et des plumes à l'intérieur. Sa ponte est de quatre œufs blancs, tachetés de roussâtre; elle fait la chasse aux *Tourterelles*, aux *Pigeons* et aux *Troupiales commandeurs*.

Ce *Faucon*, sous son plumage parfait, a la cire bleuâtre; une ligne d'un blanc-roussâtre au-dessus de l'œil, laquelle part de la mandibule supérieure et s'étend jusqu'à l'occiput; le des-

sus de la tête, du cou et du corps, d'un brun un peu ardoisé et tacheté de noir longitudinalement sur les deux premières parties, dont les côtés sont blancs et marqués de brun foncé; la gorge, blanche; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc terne, avec des taches brunes sur le milieu des plumes; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un brun foncé; les primaires, grises en dessous et rayées transversalement de noirâtre; les secondaires et les couvertures inférieures, avec des taches presque rondes, ferrugineuses chez quelques-uns et d'un gris-blanc chez les autres; ces taches se retrouvent encore au nombre de quatre sur chaque plume des flancs; la queue est pareille aux pennes alaires, et porte quatre ou cinq raies blanches et transversales, plus larges en dessous qu'en dessus.

Le jeune est un peu plus petit; sa couleur dominante est le brun; mais ses joues sont couvertes de plumes blanches, à tige brune; une ligne blanche passe au-dessus des yeux; les plumes du croupion sont terminées de gris clair, et si on les soulève, on découvre des taches blanches en forme d'œil; toutes les parties inférieures sont blanches, et, à l'exception de la gorge, semées de taches brunes; celles des couvertures inférieures, de la queue et des flancs, sont rondes et blanches; des bandes de la même couleur traversent les pennes des ailes et de la queue; les plumes des jambes ont leur tige noire et leurs barbes jaunes. *Catesby, Carol. tom. 1. p. 3. fig. 3* (*Pigeon hawk*). *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 378. n. 21* (*Épervier de la Caroline*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 1. p. 238* (*Épervier des Pigeons*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 11, sous le nom de Cresserelle des Pigeons. L'Amérique septentrionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* * LE FAUCON A POITRINE ORANGÉE. 17. *F. Aurantius. F. Corpore suprà obscurè fusco, lineis angustis, albidis; gulâ pennis albidis, angustis, longissimis; jugulo et pectore aurantiis; abdomine caudâque fuscis interrupter striatis; rostro pedibusque plumbeis.*

Dessus du corps d'un brun obscur, avec des lignes étroites, blanchâtres; plumes de la gorge de cette teinte; étroites et très-longues; devant du cou et poitrine, orangés; abdomen et queue avec des raies interrompues et brunes; bec et pieds couleur de plomb.

Cette espèce se trouve à la Guyane de même qu'au Paraguay, car nous croyons que l'*Alconcillo plomado* de M. de Azara en fait partie, quoiqu'il y ait quelques différences dans les nuances des couleurs. Elle suit, dit ce savant naturaliste, les voyageurs et les chasseurs qui traversent les campagnes, et voltige autour d'eux pour se jeter sur les petits oiseaux et les perdrix que les hommes font lever; genre de vie qui la rapproche de notre *Hobereau*; aussi Sonnini lui en donna-t-il le nom avec l'épithète d'*orangé*.

Le plumage est d'un brun-noir en dessus, et uniforme sur le cou; le sommet de la tête et les couvertures supérieures des ailes ont des bandes transversales, blanchâtres, interrompues et peu nombreuses sur le reste des parties supérieures; les plumes du menton sont très longues, étroites, sétacées et d'une couleur blanchâtre; la gorge et la poitrine, orangées; cette teinte incline au brun sur la première partie et est variée de taches blanches et arrondies; le ventre porte des bandes interrompues d'une couleur de buffle sale sur un fond brun-noir; les plumes des jambes sont ferrugineuses et tachetées de brun sur leur tige; les couvertures inférieures de la queue, pareilles, avec quelques bandes transversales noirâtres; la queue est de la couleur du dos, traversée dans sa moitié inférieure par des raies blanches, et d'une teinte brune, foncée et uniforme sur l'autre moitié; quelques individus ont une taille moins forte que le précédent, et les raies du dessus du corps, d'une nuance moins foncée. D'autres sont rayées de bleuâtre sur le dos, dont le fond est lui-même d'un noir bleuâtre; ils ont en outre du roux au lieu d'orangé au-devant du cou et de la poitrine; le bas-ventre de la même couleur; une tache blanche au milieu du cou, et les pieds fauves. Il paroît que ce sont des variétés produites par la différence du sexe ou de l'âge, et qui ne constituent point des races constantes. *Latham, Index, n. 117. 2.e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 105. L'Amérique méridionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* * LE FAUCON ROITELET. 18. *F. Regulus. F. Torque ferrugineo; corpore suprà plumbeo, subtùs albido, maculis ferrugineo-fuscis; pedibus obscurè flavis.*

Collier ferrugineux; dessus du corps plombé,

dessous blanchâtre et tacheté de blanc ferrugineux ; pieds d'un jaune obscur.

Pallas, qui a trouvé cet oiseau dans la Sibérie, n'indique pas sa longueur, mais il le dit le plus petit des oiseaux de proie qui soit connu. Il a le bec et l'air de la *Cresserelle* ; la cire, verdâtre ; l'iris, brun ; le dessus de la tête d'un brun-grison, varié de lignes noirâtres ; le tour du cou, ferrugineux ; les plumes du dos, d'une couleur de plomb grisâtre et brunes sur leur tige ; la gorge et les parties postérieures, blanchâtres, avec un grand nombre de taches d'un brun ferrugineux ; le bord de l'aile, blanc ; les pennes de la queue presqu'égales, de la couleur du dos, noires sur leurs bords, blanches à leur extrémité et rayées transversalement en dessous. Cette petite espèce fait la chasse aux petits oiseaux, et principalement aux *Alouettes*. *Pallas, Voyage, tom. 2. p. 707. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 106. La Sibérie.*

L. E. P. R. 12.

** Le Faucon tanas. 19. *F. Piscator. F. Capite ferrugineo ; pennis elongatis ; corpore suprà cinereo, subtùs flavicante-albido ; caudâ suprà dilutè fuscâ, subtùs carulescente-cinereâ ; pedibus fuscis ; rostro flavo.*

Plumes de la tête ferrugineuses et alongées ; dessus du corps cendré, dessous d'un blanchâtre-jaunâtre ; dessus de la queue brun clair, dessous cendré-bleuâtre ; pieds bruns ; bec jaune.

Tanas, est le nom sous lequel ce *Faucon* est connu des nègres du Sénégal ; on le trouve aussi dans toute la partie méridionale de l'Afrique, surtout au Cap de Bonne-Espérance ; partout il se tient sur le bord des eaux, perché sur les branches sèches ou sur les troncs des arbres, d'où il guette les poissons qu'il saisit avec beaucoup de prestesse, sans toucher la surface de l'eau, et les enlève avec ses serres ; ensuite il les déchire avec son bec et les mange par morceaux. Le mâle partage l'incubation avec sa femelle, dont la ponte est de quatre œufs d'un blanc-roussâtre.

On remarque à l'arrière de sa tête de longues plumes, formant une espèce de huppe, qui ne commence à paroître que quelques mois après que l'oiseau a pris son essor ; le reste de la tête est couleur de rouille ; le corps, cendré en dessus, avec une bordure brune à chaque plume ; le dessous est jaunâtre et tacheté de brun. L'âge et le sexe apportent des différences non-seulement dans la grandeur des individus, mais encore dans les couleurs du plumage. Le jeune a le cou, la gorge et la poitrine variés de roux et de gris-bleu, et tout le corps fauve. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 1. pag. 275. pl. enl. n. 478 (figure inexacte). Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 28 (figure exacte), sous le nom de Faucon huppé. L'Afrique.*

L. E. P. R. 12.

Le Hobereau bleuatre. 20. *F. Ardosiaceus. F. Cerulescens ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Bleuâtre ; bec noir ; pieds jaunes.

Cette espèce, que l'on a dernièrement rapportée du Sénégal, est totalement d'un bleu-ardoisé. *L'Afrique occidentale.*

L. 11. E. P. R. 12.

B. *Bec édenté.*

Le Gerfaut. 21. *F. Islandicus. F. Albus, fasciis fuscis varius ; rectricibus albis, lateribus extùs fusco maculatis ; rostro pedibusque cinereo-carulescentibus (senior) ; corpore fusco, subtùs fasciis cinereis ; rectricibus lateribus albis (adultus).*

Blanc et varié de bandes transversales brunes ; rectices blanches ; latérales tachetées de brun à l'extérieur ; bec et pieds d'un bleu-cendré (vieux) ; corps brun, rayé en travers et cendré en dessous ; rectrices latérales blanches (adulte). (*Pl. 204. fig. 4.*)

De tous les oiseaux de proie, le *Gerfaut* est, après l'*Aigle*, le plus fort, le plus vigoureux et le plus hardi ; il ne craint pas même de se mesurer avec ce tyran des airs, et dans un engagement, en apparence inégal, prouve par ses victoires ce que peut la valeur contre les avantages de la taille et des armes ; à ces qualités il joint la promptitude dans les mouvemens, la célérité dans l'exécution et l'activité qui enchaîne les succès ; aussi, l'art de la fauconnerie s'est-il emparé de cette espèce puissante, qu'on ne voit point en France et qu'il faut aller chercher dans les climats froids de l'Islande et de la Norwège, car on ne le rencontre point dans les régions tempérées.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur cet oiseau de proie ; les uns n'en indiquent qu'une seule espèce, tandis que d'autres le présentent sous quatre noms spécifiques, ceux de *Falco candicans, Islandicus, Gyr-Falco* et *Sacer* ; d'autres en font trois races distinctes, sous les dénominations de *Gerfaut blanc, d'Islande* et *de Norwège*. M. Meyer les réunit dans une

même espèce, dont le type est le *Falco islandicus*, et présente les deux autres comme des variétés d'âge, ainsi que les *Falco candicans*, var. B; *Maculatus*, var. C; du *Falco islandicus*, *Gyr-Falco*, n. 27; *Sacer*, n. 93 de l'*édit.* 13. *de Linnée*, et de plus, le *Falco fuscus* de la *Faune groënl.*, n. 34 B. Selon M. Cuvier, les *Falco candicans*, *Cinereus* et *Sacer* de Gmelin sont des individus d'une même espèce, et il donne le *Gyr-Falco* pour un *Autour*. Il résulte de cette diversité dans les opinions, qu'on est encore privé de renseignemens suffisans pour déterminer le *Gerfaut* spécifiquement, et que, si on admet les réunions indiquées ci-dessus, cet oiseau se présente sous un plumage très-variable, et de plus, avec une cire et des pieds tantôt jaunes, tantôt bleus. Mais, ce qui tend encore à augmenter l'embarras où l'on se trouve, quand on cherche la vérité, c'est qu'on prétend que dans la même nichée il y a des petits blancs, demi-blancs, gris, demi-gris et blancs.

Des ornithologistes font dériver le mot *Gerfaut* de l'allemand *gyr* ou *gyer*, qui signifie *Vautour*, en sorte que *Gyrfalco*, et, par corruption, *Gerfaut*, veut dire *Faucon-Vautour*. M. Cuvier (*Règne animal*) fait du *Gerfaut* le type d'une nouvelle division, sous le nom latin *Hiero-Falco* (*Faucon sacré*); ce nom vient de ce que le *Sacre*, que ce savant donne pour un *Gerfaut*, tient à l'ancienne vénération des Egyptiens pour certains oiseaux de proie, et le mot *Gerfaut* est corrompu d'*Hiero-Falco*; mais il ne nous prouve pas que le *Sacre* des Egyptiens soit réellement le *Gerfaut*, et M. Savigny n'en fait mention, dans son ouvrage sur les *Oiseaux d'Egypte*, que pour le rapporter à son *Vautour percnoptère*. On doit encore ajouter que le *Gerfaut* est un oiseau du Nord, qu'on ne voit que dans les fauconneries des pays tempérés, et qui, à plus forte raison, ne doit pas se trouver en Egypte.

Au reste, la livrée la plus générale du *Gerfaut d'Islande* est plus ou moins blanche et parsemée de taches cordiformes d'un brun foncé ou noirâtres. Il est, dans l'âge avancé, d'un blanc pur, avec quelques taches isolées, plus ou moins apparentes, brunes ou noirâtres et en forme de cœur sur le dessus du corps, et encore plus rares en dessous; les pennes de la queue sont blanches, avec quelques raies sur les intermédiaires; les pieds sont jaunes; la cire et le bec, bleuâtres; celui-ci est assez court et sans dent ou échancrure à son extrémité; la queue est longue, et les ailes en repos n'atteignent pas son extrémité; la première penne de l'aile est presqu'aussi longue que la suivante et se termine en forme de lame de couteau; enfin, les tarses sont courts, et les doigts, alongés.

Les variétés sont, 1°. le *Falco candicans*, var. B du *Falco islandicus*, qui a le bec d'un brun foncé; la cire, d'un jaune clair; la tête, d'un blanc-roussâtre varié de taches longitudinales d'un brun sombre; le dos et les couvertures supérieures des ailes, avec des taches blanches oblongues; le dessous du corps blanc et marqué de noir; les culottes, blanches, rayées transversalement, plus ou moins, de brun; les pennes des ailes, d'un brun foncé, blanches et rayées en travers à l'intérieur; celles de la queue, du même brun, varié de raies transversales blanches et interrompues par leur tige.

2°. Le *Falco maculatus* est blanc en dessus et en dessous, avec de grandes taches noires cordiformes.

3°. Le *Gerfaut de Norwège*, figuré sur la *pl. enl. n.* 462 *de Buffon*, les *Falco candicans* et *Gyr-Falco* de Gmelin sont regardés comme des jeunes, dont le brun est la couleur dominante de leur plumage.

4°. Le *Falco fuscus* B de la *Faune groënlandaise* a la cire bleuâtre; les pieds, de cette teinte ou jaunâtres; le dessus du corps d'un brun foncé; le dessous, d'un jaune ferrugineux et tacheté longitudinalement d'un gris foncé sur la gorge; ces taches sont transversales sur les autres parties inférieures. Nous avons peine à croire que cet oiseau soit réellement un *Gerfaut*, comme le dit M. Meyer, qui décrit encore comme des variétés, deux autres individus, dont l'un a le bec d'un brun foncé; la cire, d'un jaune clair; la tête, blanche, rayée de roussâtre et tachetée longitudinalement d'une couleur foncée; les plumes du dos, brunes et bordées de blanc; les pennes des ailes, du même brun, d'un blanc-rousseâtre sur leur bord extérieur, et rayées de blanc en dedans; la queue, traversée par des bandes blanches et d'un brun foncé; le dessous du corps, blanc et tacheté de brun en longueur; les plumes des jambes, pareilles, et les pieds, d'un jaune clair. L'autre a l'iris d'un jaune foncé; le haut du dos et les ailes, bruns et tachetés de blanc; le bas du dos et le croupion, avec des bandes d'un gris-blanc; la gorge et le devant du cou, d'un blanc-roussâtre tacheté de noir; les pieds, d'un jaune clair. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 373. *pl.* 31 (*Gerfaut d'Islande*). *Idem*,

pag. 370. *n.* 19. *pl.* 30. *fig.* 2 (*Gerfaut*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 339. *pl. enl. n.* 215, 446, 462 (*Gerfaut*). *Latham, Index, n.* 68 (*Falco gyr-falco*). *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 101 (*Falco candicans et Falco islandicus*). *L'Europe et l'Amérique boréales.*

L.. E.. P.. R. 12.

N'ayant vu ni en nature ni dessinés correctement les oiseaux de proie diurnes dont il va être question, nous les mettons à la suite des *Faucons*, pour les signaler à ceux qui auront occasion de les observer, et qui alors pourront indiquer les divisions où ils pourront être classés.

** LE TIGRÉ. 22. *F. Tigrinus. F. Fuscus, subtùs albus; femoribus fusco maculatis; tectricibus alarum inferioribus nigro fasciatis; pedibus flavis.*

Brun, blanc en dessous; cuisses tachetées de brun; couvertures inférieures des ailes rayées transversalement de noir; pieds jaunes.

C'est d'après Beschtein que Latham a décrit cet *Aigle*, qu'on dit se trouver en Courlande. Aussi fort que l'*Aigle doré* ou le *grand Aigle*, il en a la fierté et l'humeur sanguinaire; aussi hardi et aussi féroce, il ne craint pas de s'approcher des habitations rustiques, où il fait une guerre cruelle à la volaille; il n'est pas moins dangereux pour le gibier; car les *Perdrix*, les *Gelinottes* et les lièvres sont sa proie habituelle.

Quelques raies brunes, disposées comme celles qu'on remarque sur le pelage du tigre, tranchent sur le fond blanc des parties du corps postérieures à la poitrine, mais en plus grand nombre sur les plumes des jambes et les couvertures inférieures des ailes, dont les supérieures sont noirâtres et les pennes noires; la tête, la gorge et la poitrine sont d'un brun pâle; le sommet de la tête est noir et varié de petites lignes; le dessus du cou porte cette même couleur; les parties supérieures sont d'un brun pâle; cette teinte se salit sur les pennes de la queue, qui de plus ont trois bandes transversales, très-étroites et distinctes; la cire est bleue; l'iris, jaune. *Besch. Voy. Kurl.* 10, 11. *taf.* 2 *Latham, Index, Suppl.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 442. *La Courlande.*

L. 36. E.. P.. R. 12.

** LE BEHRÉE. 23. *F. Calidus. F. Corpore fusco-nigro, subtùs albo, lunulis nigris; rectricibus fasciis obsoletis; rostro cæruleo; pedibus flavis.*

Corps d'un brun noir, blanc en dessous, avec des lunules noires; rectrices à bandes transversales peu apparentes; bec bleu; pieds jaunes.

Le nom conservé à cet oiseau est celui sous lequel on le connoît dans l'Inde. Il est brun-noirâtre en dessus et blanc en dessous, avec des taches noires; des bandes d'un brun plus clair que le fond traversent les pennes de la queue du jeune, qui a le devant du cou varié de cette couleur et de brun. *Latham, Index, n.* 96. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 23. *p.* 442. *Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA BUSE MIXTE BRUNE. 24. Les cinq oiseaux de proie dont nous allons faire mention, sont décrits par M. de Azara sous la dénomination de *Gavilan mixto*, et présentés par ce naturaliste comme une petite famille particulière, parce que, dit-il, leur envergure est en raison de leur longueur totale, comme 217 à 100; de sorte que, pourvus d'ailes beaucoup moins grandes que les autres, ils ont un genre de vie différent; en effet, ajoute-t-il, ces espèces ne peuvent avoir autant de facilité de se soutenir dans les airs que celles qu'il appelle *Gavilan de estero*, dont la plupart sont des *Busards*, ni s'abattre d'aussi haut sur leur proie. M. de Azara soupçonne, que pouvant battre des ailes avec plus de vitesse que les autres, elles chassent tantôt à la manière des *Aigles* et des *Buses des savanes noyées*, et tantôt à celle des *Eperviers*; c'est pourquoi il les appelle *Mistos*.

A la portée du fusil, cette *Buse mixte* paroît entièrement brune; mais lorsqu'on l'examine de près, on voit que ces teintes sont d'un gris-brun plus ou moins foncé, plus ou moins pur, qu'elles sont mêlées de blanc sur les ailes et que le ventre est d'un blanc sale, avec quelques mouchetures brunes; la cire est jaune; l'iris, de couleur noisette foncée, et le tarse, d'un jaune pâle. Cet oiseau, que M. de Azara appelle *Gavilan pardo obscuro*, a dix-huit pouces un quart de longueur totale; les ailes, composées de vingt-quatre pennes, dont la troisième est la plus longue; la queue, carrée à son extrémité et longue de sept pouces; le tarse a trente-deux lignes et est couvert d'écailles hexagones; le doigt du milieu est long de dix-huit lignes; son ongle, de sept; le bec, de onze. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *pag.* 97. *n.* 21. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 442.

** LA BUSE MIXTE COULEUR DE PLOMB. 25. M. de

M. de Azara appelle *Gavilan aplomado* cet oiseau, qu'on trouve rarement au Paraguay. Il a de grands rapports avec les *Eperviers* par ses tarses très-longs et par ses ailes courtes; mais il en diffère et de toutes les *Buses*, par les plumes des jambes, qui sont également courtes en dedans comme en dehors; par ses pieds couverts de deux seules écailles, l'une devant, l'autre derrière, quoiqu'il y ait sur l'écaille antérieure quelques indices de séparation. La tête est petite et couverte de plumes étroites, lâches, à barbes molles et douces; le tarse, d'un rouge le plus vif et le plus luisant; les ongles, très-courts; l'iris est d'un blanc d'ivoire; le bec, noir; la troisième des vingt-quatre pennes de l'aile, la plus longue; la queue, étagée; il a dix-huit pouces trois quarts de longueur totale; toutes les parties supérieures, d'une teinte vive de plomb, avec quelques traits blancs peu visibles; les couvertures inférieures des ailes, rayées en travers de blanc et de couleur de plomb; les grandes pennes, noirâtres; les autres, de la couleur du corps, avec des taches et des points d'une nuance plus ou moins foncée, et leur extrémité blanche; les couvertures du dessous de la queue, jaunes; les pennes du milieu, traversées par trois larges bandes noires sur un fond blanc; les autres, d'un jaune-roussâtre, avec deux bandes noires et la pointe blanche. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 97. n. 21. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 23. p. 443.*

** LA BUSE MIXTE A LONGUES TACHES. 26. Les Guaranis, peuplade du Paraguay, appellent ordinairement cet oiseau *Taguatapara* (*Buse peinte*); quelques Espagnols le nomment *Gavilan atigrado* (*Buse tigrée*), et M. de Azara le décrit sous la dénomination de *Gavilan mixto chorreado*. Il se tient ordinairement perché sur les arbres au bord des eaux. Il a vingt-six pennes aux ailes, dont la cinquième est la plus grande; la queue étagée; le tarse, de forme prismatique et revêtu d'écailles aplaties; les ouvertures des narines, arrondies et situées dans la cire; vingt-quatre pouces de longueur totale; le tarse long de soixante-trois lignes; le doigt du milieu de vingt-quatre et son ongle de treize; le bec, de vingt-un; le sommet de la tête, d'un brun foncé; un trait de la même couleur, qui part de l'angle postérieur du bec et se termine à l'occiput; les plumes de cette dernière partie, foibles, blanches et à tige noirâtre; le reste de la tête, d'un blanc sale; le dessus du cou et du corps, les grandes couvertures des ailes, gris; des traits blanchâtres et roux sur les plumes scapulaires; le devant du cou couvert de taches brunes et d'un blanc teinté de roux, semblable à des coups de pinceau; d'autres, brunes, en forme de flèche, sont semées sur le fond blanc de la poitrine, des pennes et des couvertures inférieures de l'aile; le ventre est blanc; les jambes ont des raies blanches et brunes; les pennes des ailes sont d'un brun foncé, avec une bandelette d'une nuance plus noirâtre; on remarque sur le bord de l'aile une tache blanche, variée de lignes et de points bruns; les pennes de la queue portent des bandes transversales noirâtres sur un fond blanc et brun foncé; leurs couvertures sont blanches, et variées de quelques points et de taches presque noires, figurées en fer de lance; l'iris est d'une couleur de noisette foncée; le bec, d'un bleu obscur; la cire, d'un bleu plus clair, et le tarse d'un jaune très-pâle. Des individus ont sur la poitrine et sur les flancs des taches moins nombreuses et plus ou moins blanchâtres à la tête. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 87. n. 17. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 444. L'Amérique méridionale.*

L. 24. E. 51. P. 26. R. 12.

** LA BUSE MIXTE PEINTE. Cette *Buse*, qui est un peu plus rare et moins active que la précédente, est appelée par M. de Azara, *Gavilan pentado*, et regardée par Sonnini comme le mâle de l'espèce, parce qu'elle est moins grande, porte des couleurs à peu près semblables, distribuées à peu près de même, et a des habitudes pareilles. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 92. n. 18. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 444.*

** LA BUSE MIXTE NOIRATRE ET ROUSSE. 27. C'est le *Gavilan obscuro y canello* de M. de Azara, lequel se trouve au Paraguay, et a les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la quatrième est la plus grande; la queue, presqu'égale; le tarse robuste, revêtu de grandes écailles formant un angle ou arête aiguë par-derrière, le long de son côté extérieur, et couvert de plumes en devant sur dix-huit lignes de sa longueur, qui est de trois pouces six lignes; le doigt du milieu en a vingt-un, et son ongle,

dix ; les plumes de la partie inférieure de la tête, du dessus de l'œil et du menton sont noirâtres et bordées de blanc ; le dessus du cou et du corps, les grandes couvertures et les pennes des ailes, noirâtres ; tout le dessous du corps est de cette couleur, avec des taches blanches et rousses ; la queue, noire et terminée de blanc sale ; toutes ses couvertures sont blanches ; la moitié des couvertures alaires, depuis le pli de l'aile, ont des petites raies noirâtres sur un fond roussâtre ; le reste est noirâtre et bordé de roux ; les plumes des jambes portent en travers de petites lignes blanchâtres ; les couvertures inférieures des ailes ont des lignes brunes, transversales et entremêlées de taches rousses et blanches sur un fond roux ; le tarse et la cire sont jaunes ; le bec est bleu de ciel, avec du noir à sa partie crochue. Longueur totale, vingt pouces. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 94. n. 19. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 444.*

** LE FALCK. 28. *F. Falco vespertenoïdes F. Collo, pectore et ventre fuscescentibus, albo maculatis ; femoribus nigris ; palpebris pedibusque luteis.*

Cou, poitrine et ventre brunâtres et tachetés de blanc ; cuisses noires ; paupières et pieds jaunes.

Le nom de cet oiseau est celui du savant voyageur qui l'a trouvé en Sibérie. C'est, dit-il, un *Faucon* de nuit, qui chasse le soir et dans l'ombre. Il est moitié plus petit que le *Faucon kobez*, et a les jambes noires ; le cou, la poitrine et le ventre bruns et tachetés de blanc. *Falk, Voyag. tom. 3. p. 329. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 445. La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON BLEUATRE A QUEUE NOIRE. 29. *F. Nitidus. F. Plumbeus, subtùs albus, fasciis cinereis ; rectricibus lineis duabus transversis albis ; pedibus flavis.*

Couleur de plomb, blanc et rayé de gris transversalement en dessous ; rectrices avec deux lignes transversales blanches ; pieds jaunes.

La dénomination de cet oiseau de la Guyane est à peu près sa description. Un blanc-bleuâtre, ou de couleur plombée, domine sur les parties supérieures ; les inférieures ont des raies cendrées sur un fond blanc ; deux bandes de la dernière couleur s'étendent sur le côté extérieur des deux pennes latérales de la queue ; toutes sont noirâtres. *Latham, Index, n. 97. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 443. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON DE CEYLAN. 30. *F. Ceylanensis. F. Corpore luteo ; occipitis pennis duabus dependentibus ; rostro obscuro.*

Corps jaune ; deux plumes de l'occiput pendantes ; bec obscur.

Deux plumes pendantes forment une espèce de huppe sur le derrière de la tête de cet oiseau ; tout son plumage est d'un blanc de lait, et la membrane du bec est jaune. *Latham, Index, n. 84. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 23. p. 446. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON A COU BLANC. 31. *F. Albicollis. F. Capite, collo, dorso anticè corporeque subtùs albis ; pennis interscapularibus maculis quadratis, nigris ; alis nigris, albo maculatis ; pedibus flavis.*

Tête, cou, haut du dos et dessous du corps blancs ; plumes interscapulaires avec des taches carrées noires ; ailes de cette couleur et tachetées de blanc ; pieds jaunes.

Cet oiseau de la Guyane a la tête, le cou, le dos, le dessus et le dessous du corps blancs, avec des taches noires et carrées sur les plumes du haut du dos, qui en ont de blanches sur la moitié de la longueur de leurs barbes intérieures. *Latham, Index, n. 81. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 446. L'Amérique méridionale.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON A COU NOIR. 32. *F. Nigricollis. F. Corpore rufo, nigro fasciato ; vertice colloque nigro striatis ; jugulo nigro ; rectricibus ad apicem nigricantibus ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Corps roux et rayé en travers de noir ; *vertex* et cou rayés de cette couleur ; devant du cou noir ; rectrices noirâtres vers le bout ; bec noir ; pieds jaunes.

La Guyane est le pays qu'habite cet oiseau, dont le plumage est noir sur la tête et le cou ; cette couleur forme une bande près des yeux et borde l'extrémité de la queue ; le corps est rayé de roux et de noir. *Latham, Index, n. 80. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 446. L'Amérique méridionale.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON COURONNÉ DE BLEU. 33. *F.*

ches de la même couleur, mais obscure sur le fond jaune de la poitrine, et d'autres, blanches aux ailes. *Jonston, Aves, p.* 19. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 97. *n.* 4 K. *L'Italie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Faucon de montagne ou Montagnard. 38. *F.-Montanus. F. Corpore suprà fusco-cinereo; gulâ juguloque albidis; caudâ basi cinereâ, medio nigricante, apice albo; pedibus luteis; rostro nigro.*

Dessus du corps gris-brun; gorge et devant du cou blanchâtres; queue cendrée à sa base, noirâtre dans le milieu et blanche à sa pointe; pieds jaunes; bec noir.

Nous n'avons vu ce *Faucon* dans aucune collection, quoiqu'il se trouve en Europe; c'est peut-être, dit Brisson, une variété du *Faucon de roche* ou *Rochier*, qui n'est lui-même que le vieux mâle de l'espèce du *Faucon émérillon*. Au reste, il a le sommet de la tête, noir, et entourée d'une espèce de couronne cendrée; les parties supérieures, brunes, avec quelques lignes blanchâtres ou rougeâtres sur le bas du dos et sur le croupion de quelques individus; la gorge et le devant du cou, d'un brun qui tire un peu sur le blanc, et semé de grandes et de petites taches rougeâtres ou ferrugineuses, et quelquefois noirâtres; la poitrine de la même couleur et variée vers le bas de quelques taches pareilles aux précédentes. Quelques individus ont la gorge, le devant du cou et la poitrine tout-à-fait noirs. Les plumes de la queue sont cendrées, noires vers le bout et terminées de blanc; le bec est court et épais, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau, après la première mue, est noir sur la tête; noirâtre sur le dessus du cou et les petites couvertures des ailes; d'un cendré bleuâtre sur le bas du dos et le croupion; blanc sur le devant du cou, la gorge et la poitrine; d'autres ont ces parties d'un rougeâtre obscur, et chez tous elles portent des taches rousses; les plumes des jambes sont brunes; la queue est assez courte et noire. On a remarqué que plus le *Faucon* subit de mues, plus la partie inférieure du cou blanchit, et que le dos et les côtés deviennent d'un cendré-bleuâtre foncé. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 352. *n.* 9. *L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Faucon noir rayé. 39. *F. Menalops. F. Suprà nigricans; subtùs ferrugineus, lineis cinereis transversis; orbitis nigris; pedibus flavis.*

Noirâtre en dessus, ferrugineux en dessous, avec des lignes transversales cendrées; orbites noires; pieds jaunes.

Cet oiseau que l'on dit se trouver à la Guyane, est de la grosseur de la *Corneille freux*, et porte une bande ovale et noire au-dessous des yeux, laquelle se termine en pointe; la tête et le cou sont blancs et rayés de noir; le dessous du corps est de la dernière teinte et varié de taches blanches; la queue est traversée par une bande de cette couleur qui est aussi celle du ventre. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 448. *L'Amérique.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* Le Faucon de la Nouvelle-Zélande. 40. *F. Novæ Zelandiæ. F. Corpore ferrugineo-fusco, subtùs rufo striato; caudâ lutescente-fasciatâ; femoribus ferrugineis; pedibus flavis; rostro caruleo.*

Corps d'un brun-ferrugineux, rayé de roux en dessous; queue à bandes transversales jaunâtres; cuisses ferrugineuses; pieds jaunes; bec bleu. (*Pl.* 198. *fig.* 4.)

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à la baie de la reine Charlotte, dans la Nouvelle-Zélande, a le bec à peu près droit et crochu à sa pointe; le tour des yeux nu et bleu, ainsi que l'iris; tout son plumage généralement brun-cendré, avec des raies rousses en dessous; les plumes des jambes, d'un cendré foncé; les pennes de la queue, d'un gris-jaunâtre, avec des taches d'une nuance plus claire.

La femelle a environ trois pouces de plus de longueur que le mâle, et en diffère par le tour de ses yeux qui est jaune; le cou et le ventre qui sont rayés de blanchâtre, et par sa queue qui porte des bandes de cette teinte. Le jeune a une livrée plus ou moins variée de blanc; quelques-uns n'ont point de bandes à la queue. *Latham, Index, n.* 62. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 448. *L'Australasie.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

** Le Faucon blanc-rougeatre. 41. *F. Germanicus. F. Rufo-albus; dorso, alis caudâque fuscis; rectricibus fasciis quatuor pallentibus; pedibus flavis.*

Blanc-roux; dos, ailes et queue, bruns; rectrices avec quatre bandes transversales pâles; pieds jaunes.

La femelle de cette espèce, que l'on dit se

Selon Latham, on rencontre cet oiseau de proie sur les bords du Gange. Il est gris en dessus, avec des bandes noires sur le dos, les ailes et la queue, qui en porte onze transversales; la tête est noire. *Latham, Index, n.* 97. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 450. *Les Grandes-Indes.*

L. 17. E.. P.. R..

** LE FAUCON A TÊTE ET COU BLANCS. 46. *F. Pacificus. F. Fuscus, nigro maculatus, subtùs flavescens, lineis nigris; capite colloque albis; rostro et pedibus flavis.*

Brun et tacheté de noir; jaunâtre en dessous, avec des lignes noires; tête et cou blancs; bec et pieds jaunes.

La Nouvelle-Galles du Sud est la patrie de cet oiseau, dont la tête et la plus grande partie du cou sont blancs; le reste du plumage, généralement brun, moucheté sur le dos de taches noires, et marqué, sur le fond brun-jaunâtre du ventre, de raies noires; les pennes de la queue sont longues, égales entr'elles et traversées par sept ou huit bandes noires; les pennes des ailes en ont de pareilles, et leur pointe est de couleur noire. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 23. *p.* 450. *L'Australasie.*

L. 16-17. E.. P.. R. 12.

** LE FAUCON A TÊTE ROUSSE. 47. *F. Meridionalis. F. Gulâ luteâ; capite colloque rufis, nigro fuscoque striatis; abdomine albido, fasciolis cinereis; rectricibus quatuor intermediis fasciâ unâ, lateribus sex pallidis; pedibus flavis.*

Gorge jaune; tête et cou roux, rayés de noir et de brun; abdomen blanchâtre, avec des bandelettes transversales et grises; les quatre rectrices intermédiaires, avec une seule bande transversale; les latérales, avec six, d'une couleur pâle; pieds jaunes.

Cet oiseau de la Guyane a la tête d'un roux rayé de brun et de noir; des bandes cendrées sur le fond blanchâtre du ventre; des bandelettes blanchâtres en travers des pennes de la queue; six, sur les huit plus extérieures, et une seule sur les quatre autres. *Latham, Index, n.* 82. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 451. *L'Amérique méridionale.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

** L'AIGLE DU JAPON. 48. *F. Japonicus. F. Cerâ obscurâ; corpore ferrugineo vario; remigibus caudâque obscuris, ferrugineo maculatis; rostro angusto, basi ceruleo, apice nigricante flavescente et in reliquo nigro; pedibus*

Cire obscure; corps varié de fer rémiges et queue obscures et tachetées rugineux; bec étroit, bleu à la base, ja dessous et noir dans le reste; pieds jau

Cet oiseau, que Sonnini a rangé *Aigles*, ne peut appartenir à ce genre, a les pieds nus; mais il faut le voir en pour déterminer celui où il doit être cl plumage est brun en dessus; la gorge est rayée de noir et entourée d'un demi-cer dernière couleur; les plumes de la poitr ventre sont bordées de blanc-jaunâtre; et la queue sont d'un brun obscur et de ferrugineux; les ongles sont noirs. *Index. Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 3 *Les Grandes-Indes.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

** L'INDAYÉ. 49. Tel est le nom que q uns donnent à cet oiseau du Paraguay, taille et la physionomie d'un *Epervier*; l'appellent *Gavilancito bobo* (*Busard* d'autres, *Gavilancito de cabeça nigra* (*tête noire*); mais aucun de ces noms n'e connu. L'*Indayé* n'attaque point les oi les quadrupèdes; il se nourrit uniquen vers de terre, de limaçons, de grillons e insectes; on ne le voit jamais non plus s sur la chair morte. Le mâle et la fen montrent toujours ensemble, et n'ont n cité ni défiance; ils semblent être, au co les plus stupides des oiseaux de proie.

La première penne de l'aile est assez et la quatrième, la plus longue de tou queue est égale; le tarse, couvert de plu devant sur la longueur d'un pouce; le tra qui couvre le front s'élargit sur chaque cô qu'à la peau nue des joues; le reste de la noirâtre; le dessus du cou, le dos et l vertures supérieures des ailes sont bruns une teinte roussâtre entoure celles-ci et les du dos; les plus grandes couvertures outre leur pointe noirâtre, ainsi que les primaires, qui dans le reste sont rou rayées de noirâtre et de brun; les autres ont des bandes peu apparentes d'une nuan foncée, sur un fond brun; la queue a ses noirâtres, à l'exception des deux du m dont la teinte est rougeâtre; ses couv supérieures ont quelques bandes brunes terrompues sur un fond roussâtre; tou

parties inférieures sont blanches et rayées transversalement de lignes dorées; le tarse, la cire et l'iris sont jaunes; le bord de la paupière est noir, de même que la pointe du bec, qui dans le reste est d'un bleu de ciel. Longueur totale, treize pouces un quart. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 131. n. 30. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 452. L'Amérique méridionale.*

** LE MISSILANCE. 50. *F. Bohemicus. F. Corpore suprà cinereo, subtùs candido; remigibus quinque exterioribus extùs nigris; orbitis albis; rostro flavescente; pedibus crassiusculis.*

Dessus du corps cendré, dessous blanc; les cinq rémiges extérieures noires en dehors; orbites blanches; bec jaunâtre; pieds un peu épais.

M. Mayer, qui a fait connoître cet oiseau, est le seul qui l'ait vu. On le trouve en Bohême, où il porte le nom qu'on lui a conservé, et où il vit de souris et de mulots, et ne se montre guère que vers la fin du jour. Il a la queue longue et pointue; les pieds gros et garnis de plumes à leur partie supérieure, et les ongles arrondis. Son plumage est cendré sur le corps, blanc en dessous, ainsi que sur les yeux; les cinq pennes extérieures des ailes sont noires en dehors; les coins de la bouche, jaunes, de même que l'iris, et les ongles noirs. Ne seroit-ce pas l'*Oiseau Saint-Martin? Jos. Mayer, Bochm. abb. 6. p. 313. Latham, Index, n. 100. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 452. La Bohême.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** LE PIRAVERA. 51. Sonnini a décrit cet oiseau dans ses Additions à l'*Histoire naturelle de Buffon*, volume 38 de son édition, page 82, d'après un manuscrit portugais. Le nom que porte cette espèce d'*Aigle* parmi les naturels du Para, est *Ouira ouasson piravera*, ce qui signifie *grand Mangeur de poissons*. C'est en effet un *Aigle pêcheur*, qui passe sa vie sur les bords de la mer ou des lacs, occupé sans cesse à guetter les poissons, qu'il découvre d'une très-grande hauteur, et qu'il saisit en fondant sur eux avec une rapidité étonnante.

La couleur générale de son plumage est le noir, plus ou moins mêlé de fauve. L'on regarde au Para les humeurs de ces yeux crevés, comme un excellent tonique pour fortifier la vue des hommes.

*** LE TINY. 52. *F. Tinus. F. Corpore cinereo-fusco, subtùs albido, fasciis nigricantibus; vertice albido; rostro carulescente; pedibus flavis.*

Corps brun-cendré, blanchâtre en dessous, avec des bandes transversales noirâtres; *vertex* blanchâtre; bec bleuâtre; pieds jaunes.

Latham, qui le premier a fait connoître cet oiseau, dit qu'il se trouve à la Guyane, qu'il a cinq pouces et demi de longueur totale depuis l'extrémité du cou jusqu'à la racine de la queue, dont cet individu étoit privé; le dessus de la tête est blanchâtre, ainsi que le dessous du corps, qui est de plus rayé transversalement de noirâtre; les parties supérieures sont d'un cendré mêlé de bleu; la cire est jaune. *Latham, Index, n. 123. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 23. p. 453. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

MACAGUA, *Herpethotheres. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, albo fuscoque varium.

Caput rotundatum, subcristatum.

Rostrum validissimum, breve, basi declive et cerâ villosâ obductum, crassum, lateratim compressissimum; mandibula superior marginibus dilatatis, adunca, acuminata; inferior brevior, subtùs rotundata, apice obtuso, cordiformâ fisso pro recipiendâ acie superioris.

Nares orbiculares, in medio tuberculatæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Ala modica; remigibus 3^a., 4^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, squamis numerosis, scabris tecti.

Pedes tetradactyli; digiti breves; tres anteriores, unus posticus; laterales æquales; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Herpethotheres habitant in Americâ meridionali; reptilibus, piscibus victitant.

Corps oblong, varié de noir, de brun et de blanc.

Tête arrondie, un peu huppée.

Bec très-fort, court, incliné dès sa base et couvert d'une cire, épais, très-comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte,

arrondie en dessous, émoussée, échancrée vers sa pointe en forme de cœur, pour recevoir la pointe de l'inférieure.

Narines orbiculaires, tuberculées dans le milieu.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes moyennes; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, robustes, à écailles nombreuses et raboteuses.

Pieds tétradactyles; doigts courts, robustes, trois devant, un derrière; les latéraux égaux; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Macaguas* se trouvent dans l'Amérique méridionale, et se nourrissent de reptiles et de poissons.

LE MACAGUA RICANEUR. 1. *H. Cachinnans. H. Corpore fusco albidoque vario; annulo nigro verticem album cingente; capite cristato; palpebris albis; pedibus luteis.*

Corps varié de brun et de blanchâtre; *vertex* blanc et entouré d'un anneau noir; tête huppée; paupières blanches; pieds jaunes.

Cet oiseau, d'un naturel doux et même stupide, prononce son nom distinctement, soit dans l'état de liberté, soit en cage. Lorsqu'il est fort repu, on aperçoit un jabot saillant et nu comme celui du *Caracara*. Linnée, qui a décrit cet oiseau d'après Rolander, lui donne l'épithète de *cachinnans* (*ricaneur*), parce que, dit ce dernier, il jette des éclats de rire dès qu'il aperçoit un homme; mais son imagination exagérée a pris pour des éclats de rire les cris aigus, successifs et précipités que jette ce *Macagua* à la vue d'un objet qui l'offusque. Il est connu dans l'intérieur de Cayenne sous le nom de *Pagani*, comme la plupart des oiseaux de proie. On le trouve aussi au Paraguay, où l'a observé M. de Azara, qui l'a décrit sous le nom qu'on lui a conservé.

Une tache noire part de l'angle des mandibules, et occupe les côtés et le derrière de la tête, qui est dans le reste couverte de plumes blanches, longues de dix-huit lignes et susceptibles de se relever en forme de huppe, à la volonté de l'oiseau; cette couleur forme un collier dessus du cou et règne sur toutes les parti férieures; le reste du plumage est brun quelques taches blanches, en forme de cro sur une partie des ailes et à l'extremité de ques pennes; des bandes brunes et blanch régulièrement placées et transversales, sc la queue; la cire est jaune; l'iris roux et garni de soies à sa base. Tel est l'individ décrit M. de Azara; mais un autre, qui apporté de Cayenne, en diffère en ce q plumes du dessus de la tête, du collier, de la et de toutes les parties postérieures son blanc-jaunâtre; le dos, le croupion et le des ailes d'un brun uniforme; les pennes de noires à l'extérieur, avec des bandes transv brunes et d'un blanc sale; les primaires tées de brun en dessous; la queue entièr versée par des bandes brunes et jaunâtre *Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 81. Latham, Index, n. 88. 2e édit. du nouv. d'Hist. nat. tom. 18. p. 377. pl. E 24. Galerie des Oiseaux, p. 47. pl. 19. L'An méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

**LE MACAGUA SOCIABLE. 2. *H. Soc H. Capite fusco et albido vario; corpor fusco; subtùs sordidè albo; rostro nigro; aurantiis.*

Tête variée de brun et de blanchâtre; du corps brun; dessous d'un blanc sale noir; pieds orangés.

Quoiqu'on ait classé cet oiseau dans ce il n'est pas certain qu'il soit à sa place, pui n'en parle que d'après la description qu'en née M. de Azara, sous le nom de *Gavil ciable.* Il diffère, dit-il, de toutes les autr *ses* par le volume de son bec, dont la m bule supérieure est forte et crochue dans la de sa longueur, et l'inférieure plus courte tre lignes; par ses tarses courts et revêtus mes blanches sur une longueur de six lign partie supérieure; la membrane du bec loppe les narines, qui sont rondes, avec u bouton au milieu.

Cette espèce se trouve dans l'Amériqt ridionale, entre les parallèles de vingt trente degrés de latitude, dans le district *rientes* et auprès de la rivière de la Pla l'approche difficilement et on ne la voit tour des eaux stagnantes, où elle se per

haut des arbres aquatiques, et d'où elle s'abat sur les crapauds, les grenouilles, etc. Elle va pour l'ordinaire en troupes, qui, pour passer d'un canton à un autre, s'élèvent et planent fort haut.

Elle a le bec long de dix-sept lignes, large et épais de six; la cire jaune; la tête variée de blanc sale et de brun; les parties supérieures de la dernière couleur; les grandes couvertures des ailes, bordées de roux clair; les pennes, barrées de noirâtre; plusieurs pennes secondaires, mordorées et d'autres blanches à leur extrémité; le dessous du corps, d'un blanc sale; les couvertures supérieures de la queue, blanches, ainsi que ses pennes à leur origine, sur lesquelles cette teinte s'obscurcit sensiblement jusqu'à devenir brune à leur extrémité, qui est d'une nuance plus claire; les plumes des jambes sont traversées par une ligne blanchâtre sur un fond brun; l'iris est de couleur de grenat; le tarse robuste, et la queue égale à son extrémité. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *pag.* 84. *n.* 16. 2.e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 18. *p.* 318. *L'Amérique méridionale.*

L. 16 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

HARPIE, *Harpyia. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum magnum, basi rectiusculum et cerâ instructum, validissimum, lateratim compressum, suprà convexum; mandibula superior marginibus dilatatis, adunca, acuminata; inferior brevior, obtusa.

Nares ovatæ, transversales.

Lingua. . . . .

Collum mediocre.

Alæ modicæ; remige 1.a *breve*, 4.a *omnium longissimâ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi subelongati, crassissimi, robusti, parte superiore anticâ plumosi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues longi, validissimi, acutissimi, internus et posticus intermedio longiores.

Cauda rectricibus 12.

Harpyiæ habitant in sylvis Americæ meridionalis; mammiferibus victitant; fertur unico ictu cranium hominis fendere. In altissimis arboribus nidificant; ova 2 *pariunt. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, huppée.

Bec grand, presque droit et garni d'une cire à sa base, très-fort, comprimé latéralement, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue, acuminée; l'inférieure plus courte, droite, obtuse.

Narines ovales, transversales.

Langue. . . . .

Cou médiocre.

Ailes moyennes; la première rémige courte, la quatrième la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses gros, un peu alongés, robustes, garnis de plumes en devant, au-dessous du genou.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Ongles longs, très-forts, très-aigus; l'interne et le postérieur plus longs que celui du milieu.

Queue à 12 rectrices.

Les *Harpies* habitent dans les forêts de l'Amérique méridionale, se nourrissent de mammifères, et ouvrent la tête d'un homme d'un seul coup; ils nichent sur les arbres les plus élevés; leur ponte est de deux œufs. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont alimentés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

* LA HARPIE PROPREMENT DITE. 1. *H. Maxima. H. Capite pennis elongatis cristato; corpore suprà nigro, candido et fulvo mixto; subtùs albo; pedibus flavis.*

Tête huppée; dessus du corps mélangé de noir, de blanc et de fauve; dessous blanc; pieds jaunes.

Les grands oiseaux de proie de l'Amérique méridionale ont, comme les nôtres, un plumage sujet à varier, suivant l'âge, le sexe et suivant les localités; il n'est pas étonnant d'y trouver une confusion encore plus grande que celle qui règne dans cette classe, lorsque ils sont mieux et

puisque dans le nouveau Continent, les observations y sont moins nombreuses et y ont commencé plus tard. En effet, dans le nombre de ceux dont il va être question, il en est qui ont été décrits plusieurs fois et sous diverses dénominations, parce qu'ils auront été vus dans une situation différente de sexe ou d'âge, et dans des contrées très-éloignées les unes des autres. Tel est l'oiseau de proie connu pour le plus robuste et le plus puissant de tous, et dont la femelle surpasse nos *Aigles* et nos *Pygargues* par sa taille, la grosseur de ses tarses, la force de son bec et de ses ongles. C'est à cette espèce que les ornithologistes ont imposé le nom d'*Harpyia*. Linnée l'a rangée parmi les *Vautours*, Brisson avec les *Aigles*, Latham au nombre des *Falco*; mais nous la croyons déplacée avec les uns et les autres; car elle n'a aucun attribut des *Vautours*, ni les longues ailes des *Aigles*, ni leurs tarses courts et totalement vêtus jusqu'aux doigts; ce n'est pas non plus un *Pygargue*; car ses ailes sont moins longues et ses doigts ne sont pas totalement séparés. On a encore essayé d'en faire un *Gypaëte*, mais elle n'en a ni le bec, ni les ailes, ni les pieds, ni cette longue barbe qui distingue particulièrement celui-ci; enfin, ce n'est pas non plus un *Faucon*, car son bec est différent, ses ailes sont proportionnellement beaucoup plus courtes, et les premières pennes autrement disposées relativement les unes aux autres. D'après cet exposé, peut-on ne pas convenir qu'il falloit l'isoler?

Ce n'est pas seulement dans Latham que cet oiseau de proie est décrit sous diverses dénominations, comme celles de *Falco destructor*, *cristatus*, *Harpyia*, et dans Gmelin sous les deux dernières et celle de *Jacquini*; mais encore dans nos ornithologies françaises, sous les noms d'*Aigle destructeur*, de *grand Aigle de la Guyane*, de *Caracca*, et peut-être d'*Aigle couronné* et de *Calquin*; les deux premiers nous paroissent être le mâle et la femelle, et le *Caracca*, une variété d'âge. Quant à l'*Aigle couronné* de Buffon, nous avouons qu'il n'est pas aisé d'y reconnoître la grande *Harpie*, d'après ce qu'on en dit. C'est, suivant ce naturaliste, l'*Urutaurana* de Marcgrave, l'*Yzquauthili* de Fernandez, l'*Aigle huppé d'Afrique*, décrit et figuré dans les Oiseaux d'Edwards, l'*Aigle d'Orénoque* et l'*Aigle du Pérou*, nommé ainsi par Garcilloso, dans l'*Histoire des Incas*. Sonnini a, comme Buffon, réuni l'*Urutaurana* et l'*Yzquauthili*, et les rapporte à l'*Epervier patu* de M. de Azara; ce rapport est juste, quant au premier, mais on ne peut l'admettre pour le second, qui a une taille supérieure à celle de nos plus grands *Aigles*, et qui a les pieds nus, tandis que les deux autres ont les tarses emplumés jusqu'aux doigts, et sont plus petits que celui-ci. M. Cuvier présente l'*Urutaurana* pour le même oiseau que l'*Autour huppé*, l'*Aigle moyen de la Guyane* et l'*Epervier patu*, qui tous ont une taille inférieure à celle de notre *Aigle commun*, quoique Marcgrave donne à l'*Urutaurana* la grandeur de cet *Aigle*; mais c'est, dit M. Cuvier, un tiers au moins de trop; ce qui est vrai, dira-t-on, si c'est réellement le même que ces oiseaux; ce dont nous ne doutons pas. L'*Yzquauthili* est, selon ce savant, la *grande Harpie d'Amérique* ou l'*Aigle destructeur*. Comme la taille d'un mouton, que Fernandez donne au premier, paroît exagérée, nous croyons, avec M. Cuvier, que c'est l'individu qu'il indique; en tous cas, la taille de cette *Harpie* ne peut convenir à l'*Aigle couronné* de Buffon, puisqu'il le dit plus petit que l'*Aigle commun*. L'*Aigle d'Orénoque* a la grosseur et la figure d'un *Aigle*; l'*Aigle du Pérou* pourroit être l'*Aigle couronné*, car il est plus petit que les *Aigles* d'Europe. Enfin, l'*Aigle couronné*, *pl. 6*, de l'édition de Buffon, publiée par Sonnini, étant figuré avec les pieds totalement vêtus, ne peut représenter l'*Yzquauthili* cité dans la synonymie, lequel a une grande partie des tarses dénuée de plumes, mais c'est bien l'image d'un des oiseaux décrits sous les noms d'*Aigle moyen de la Guyane*, d'*Autour huppé*, d'*Epervier patu*. Il résulte de ce que nous venons d'exposer, que la *grande Harpie* a été confondue avec les *Spizaëtes* et l'*Aigle huppé d'Afrique* d'Edwards, que nous regardons aussi comme un *Spizaëte à pieds vêtus*.

La *grande Harpie* est, assure-t-on, si forte, que d'un coup de bec elle fend la tête à un homme, et qu'elle peut enlever des faons. C'est, suivant les observations que Sonnini a faites dans la Guyane, un oiseau solitaire qui vit dans l'enfoncement et l'obscurité des plus épaisses forêts, et qui, lorsqu'il est affecté, relève les longues plumes de sa tête en forme de huppe ou de couronne. Ce fait est confirmé par Jacquin, qui ajoute qu'on peut, malgré sa férocité naturelle, l'apprivoiser quand il est jeune. C'est à quoi se borne la partie historique de cet oiseau, dont l'espèce est rare, quoiqu'répandue dans une grande partie de méridionale; mais il n'est pas

ver, parce qu'il se tient fort avant dans les terres inhabitées et au milieu des forêts. Sonnini l'a trouvé sur un arbre fort élevé dans le haut de l'Orapa, grande rivière de la Guyane française, où il étoit immobile et ne poussoit aucun cri. Jacquin l'a rencontré dans la Nouvelle-Grénade; mais c'est mal-à-propos qu'il en fait un *Vautour*; enfin on l'a trouvé au Mexique, car il nous semble que c'est l'*Yzquauthili* de Fernandez.

Comme cet oiseau ne se présente pas toujours sous la même livrée, il nous paroît nécessaire d'en donner plusieurs descriptions, afin qu'en les comparant les unes aux autres on puisse saisir les différences qui caractérisent les sexes et les âges.

1°. Le GRAND AIGLE DE LA GUYANE (*Falco destructor*, Lath.) a une taille qui surpasse celle du grand *Aigle* de notre continent, plus de trois pieds et demi de longueur, mesuré en ligne droite, du bout du bec à celui de la queue; le bec long de trois pouces, large de quinze lignes et épais de vingt-un à sa base; la queue longue de seize pouces et demi; elle dépasse les ailes pliées de quatre pouces six lignes. Il n'a point de plumes, mais seulement quelques poils noirs entre le bec et l'œil; les plumes des pieds descendent sur deux pouces de longueur au-devant des tarses, dont le côté postérieur est entièrement nu; du sommet de la tête, qui est fort aplati, partent de longues plumes couchées en arrière, dont les deux du milieu, qui sont les plus longues, ont plus de cinq pouces; elles sont d'un gris-rougeâtre, sur presque près de la moitié de leur longueur; le reste est noir et terminé de gris-roussâtre; les autres plumes de la tête sont teintes de gris cendré et terminées de blanc; le dessus du cou et du corps présente un mélange confus de gris-roussâtre et de noir; le dessous est d'un gris sale, à l'exception d'un demi-collier noir, marbré de gris-roussâtre, et des plumes du ventre qui sont blanches, en outre presque décomposées et douces au toucher comme du duvet; les ailes sont variées de noir et de plusieurs nuances grises; la queue est grise avec de larges bandes et des taches noires; les plumes des jambes sont blanches et rayées de noir; le bec, sa membrane, la peau nue des *lorums* sont de couleur noire; les pieds et les doigts couverts d'écailles jaunes. Nous présumons que c'est de cette espèce qu'entend parler le capitaine Stedman (*Voyage de Surinam*, tom. 3, p. 110 de la traduction d'Henry), sous la dénomination d'*Aigle huppé*, animal, dit ce voyageur, très-féroce et très-fort des forêts de Surinam.

2°. L'AIGLE DESTRUCTEUR a trois pieds deux pouces de longueur totale; sa tête porte une huppe couchée en arrière, grise, noire et terminée de gris; le cou est de cette couleur, qui prend une teinte noirâtre sur la tête; les joues sont grisâtres; le dos et les pennes des ailes, noirs; celles de la queue, d'une nuance grise; les parties inférieures, d'un blanc sale; le bec et les ongles, de couleur de corne; les tarses, d'un jaune pâle.

3°. Le CARACCA (*Falco cristatus*, Lath.). Dellon a vu et dessiné un oiseau vivant de cette espèce, dans la Ménagerie du roi d'Espagne, à Buco-Retero (*Voyage en Espagne, pag.* 80 *et pl.* 31). Son bec est fortement courbé en dessus et presque droit en dessous; il porte une huppe courte sur le derrière de la tête; son ventre est blanc et sa queue traversée par quatre bandes cendrées; le reste de son plumage est noir; cet oiseau a la grandeur d'un *Coq-d'Inde*.

4°. Trois *Harpies*, dont deux sont au Muséum d'histoire naturelle et une dans la collection de M. Dufresne, nous ont fourni les descriptions suivantes; des deux premières, l'une est sous son plumage parfait, et l'autre, sous une livrée qui indique une femelle, étant au moins un quart plus grosse et ayant les tarses, les doigts et les ongles beaucoup plus forts à proportion; elle est, en dessus, variée de brun, de gris et de blanchâtre; d'un gris clair sur les joues, l'occiput, la gorge et sur toutes les parties inférieures, avec quelques plumes noires sur le devant du cou, qui indiquent que cet oiseau commence à prendre les couleurs de l'adulte; quelques taches noires transversales et étroites sont parsemées sur le fond gris-blanc des plumes des jambes; les pennes de la queue ont en dessous, sur un fond gris clair, plusieurs taches noires, irrégulières et situées sur chaque côté de la tige.

Le mâle a le dessus du corps et des ailes, d'un noir à reflets gris; les joues, l'occiput et la gorge, de cette dernière couleur; le devant du cou, les côtés de la poitrine au-dessous des ailes, noirs; le reste de la poitrine et toutes les parties postérieures, d'un beau blanc; les jambes, rayées de noir transversalement; quatre larges bandes noires traversent la queue sur un fond blanc,

dont l'extrémité est de cette couleur. La troisième a trois pieds de longueur; le dessus de la tête, gris et noir; les joues, grises; la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc un peu roussâtre; le devant du cou, noir, avec une bandelette étroite, longitudinale et blanche sur le milieu; les plumes des jambes, rayées transversalement d'un brun foncé, sur un fond blanc-jaunâtre; le dessous de la queue, avec huit bandes transversales, dont quatre noires et quatre blanches; les bandes noires du dessus de la queue sont au nombre de cinq, et plus larges que celles du dessous; les bandes blanches, au nombre de quatre, sont finement pointillées de noir, et toutes les pennes ont leur extrémité d'un blanc-roussâtre. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 446. *n.* 13 (*l'Aigle huppé du Brésil*). *Latham, Index, n.* 1 (*Falco harpyia*). *Idem, n.* 24 (*Falco tharus*). *Idem, Suppl. n.* 130 (*Falco destructor*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 233. *L'Amérique méridionale.*

L. 42. E.. P.. R. 12.

* * LA HARPIE COURONNÉE DU PARAGUAY. 2. *H. Coronata. H. Corpore fusco, caruleo misto, dilutiore subtùs; occipite pennis quatuor elongatis cristato; tectricibus caudæ apice albis; remigibus primariis, rectricibus nigricantibus; caudâ albo transversìm striatâ; cerâ pedibusque flavis.*

Corps d'un brun mélangé de bleu, plus clair en dessous; huppe occipitale composée de quatre longues plumes; couvertures de la queue terminées de blanc; rémiges primaires et rectrices noirâtres; queue traversée de blanc; cire et pieds jaunes.

Les Guaranis, peuplade du Paraguay, appellent cet oiseau *Taquato hobi* (*Buse bleue*), et M. de Azara l'a décrit sous celui d'*Aguila coronada*. Il pousse un sifflement aigu et lamentable, qui se fait entendre de loin. Le mâle et la femelle ne s'éloignent guère l'un de l'autre, et ne viennent à terre que pour saisir leur proie. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres, dans les campagnes, vers la lisière des bois, pour y attendre au passage les gros rats; ils dédaignent les petits oiseaux, quoique souvent ils en soient assaillis et qu'ils soient étourdis de leurs cris. Leur vol est étendu, mais lent. Pour chasser, ils se laissent tomber du haut des arbres, ou, plus ordinairement, ils s'élèvent en battant mollement les ailes, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à une grande hauteur, et ils y volent en tournoyant, jusqu'à ce qu'ils aient d une proie; alors, ils s'abattent presque diculairement, les ailes pliées et sans est rare que l'animal sur lequel ils fond aucun mouvement, la frayeur le retien s'il s'enfuit, soit au vol, soit à la cou *Aigles* le suivent et s'en emparent bien la vitesse qu'ils ont acquise, en s'élan haut des airs. Les *Inambus* des chan *Poules* et d'autres oiseaux de grande moyenne taille, les spercos, les apéres faons sont leurs victimes ordinaires. Si le n'est pas trop grosse, ils l'emportent arbres, la déchirent en grands morcea dévorent avec leurs os et leurs plumes; battent sur les cadavres récens, de mê les *Iribus*, qui leur cèdent la place et se à quelque distance, jusqu'à ce que ces soient repues.

Cet oiseau a, presqu'au-dessus de l' quatre grandes plumes, longues de quara lignes, larges de six et terminées en l'oiseau les redresse à volonté et elles s jours un peu soulevées. Tout le plumage brun mêlé de bleu, plus clair sur les pa férieures; les couvertures de la queue s minées de blanc; les premières pennes et celles de la queue, noirâtres; celle- bande blanche, large de dix-huit lig commence à deux pouces de son extrémi un trait de la même couleur, qui tient l entre la bande et la naissance des pen membrane du bec est d'un jaune vif, noisette.

La femelle a la même grandeur et l couronne que le mâle; elle n'en diffère les teintes du plumage; les plumes de la t d'un roux clair, avec du brun dans leur celles de la nuque, jusqu'au milieu du c blanches à leur naissance et brunes dans avec une bordure rousse; de là, jusqu'a vertures de la queue, elles sont brun que les couvertures supérieures des ailes vant du cou est comme marbré de b blanc et de roux clair; les côtés de la gorge et tout le dessous du corps sont de même que les couvertures supérieu queue, qui ont en outre une tache bru leur extrémité; la queue est bleuâtre et t par une bande brune et large de deux on y remarque quelques petites tache points rares d'une nuance plus foncée; sont variées de brun et de blanchâtr

Rostrum magnum, rectiusculum, basi cerâ instructum, lateratim compressum, suprà convexum; mandibula superior marginibus dilatatis, versus apicem adunca, acuminata; inferior rectâ, brevior, obtusa.

Nares elliptica.

Lingua carnosa, crassa, emarginata.

Collum mediocre.

Alæ modicæ; remigibus 4ª., 5ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi nudi aut ad digitos usque hirsuti, subgraciles, elongati.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Unguis posterior omnibus longior, validior.

Cauda rectricibus 12.

Spizaëti habitant in Africâ et Americâ meridionali; avibus mammiferibusque victitant; in arboribus nidificant. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête arrondie, souvent huppée.

Bec grand, presque droit et garni d'une cire à sa base, comprimé latéralement, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue vers le bout et acuminée; l'inférieure droite, plus courte, obtuse.

Narines elliptiques.

Langue charnue, épaisse, échancrée.

Cou médiocre.

Ailes moyennes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses nus ou vêtus jusqu'aux doigts, un peu grêles, alongés.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce articulé sur le tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongle postérieur le plus long et le plus fort de tous.

Queue à 12 rectrices.

Les *Spizaëtes* habitent en Afrique et dans l'Amérique méridionale; ils vivent d'oiseaux et de mammifères; nichent sur les arbres. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Tarses nus.*

** LE SPIZAETE BASANÉ. 1. *S. Ambustus. S. Pallidè fulvus; tectricibus alarum pallidè fulvo et fusco mistis; caudâ sordidè albâ, fusco fasciatâ; rostro obscuro; pedibus cerulescentibus.*

D'un fauve pâle; tectrices des ailes mélangées de cette teinte et de brun; queue d'un blanc sale et rayée en travers de brun; bec obscur; pieds bleuâtres. (*Pl. 196, fig. 4, sous le nom de Vautour basané.*)

Cet oiseau, qu'on a trouvé aux îles Falk'land, a été présenté par Latham comme un *Vautour*, et par Gmelin, Daudin et Sonnini, pour un *Gypaëte*; mais n'ayant aucunes parties nues du premier, ni les narines et la cire totalement cachées sous des plumes dirigées en avant, ni les tarses emplumés, ni la barbe du dernier, il ne peut appartenir ni à l'un ni à l'autre de ces deux genres; celui dont il nous paroît se rapprocher le plus est le genre *Spizaëte*, si l'on s'en rapporte à son image, puisqu'il a les pieds grêles et alongés.

Il a la tête, le cou, le dos, la poitrine et les cuisses, d'une couleur basanée et pâle; les couvertures supérieures des ailes, mélangées de brun; la queue, longue, arrondie, d'un blanc obscur et traversée par des bandes étroites, obliques et brunes; les ongles, longs et peu courbés. *Latham, Index, n.* 18 (*Vultur ambustus*). *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13 (*Falco ambustus*). *Brown, Illust. p.* 22. *pl.* 1. 2ᵉ *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 54. *L'Amérique australe.*

L. 33. E.. P.. R. 12.

* LE SPIZAETE BLANCHARD. 2. *S. Albescens. S. Subcristatus, albus, fusco varius; remigibus rectricibusque albo nigroque fasciatis; rostro cærulescente; pedibus flavicantibus.*

Un peu huppé; blanc et varié de brun; rémiges et rectrices rayées en travers de blanc et de noir; bec bleu; pieds jaunâtres.

Bruce a vu cet oiseau sur les hautes montagnes de l'Abyssinie, et Levaillant l'a observé dans le pays d'Anteniquoi, vers la pointe australe de l'Afrique, où il habite les forêts et niche à la cime des arbres; la ponte est de deux œufs blancs, que le mâle et la femelle couvent tour à tour. Le *Blanchard* ne souffre point d'autre oi-

seau de rapine dans le canton qu'il s'est choisi ; il se nourrit de *Ramiers*, de *Perdrix de bois* et d'une petite espèce de *Gazelle*. Il se précipite sur sa proie du haut des grands arbres, sur lesquels il se cache derrière une grosse branche ; et lorsqu'il la saisit, il l'emporte toujours à son gîte pour la déchirer. Des son aigus, répétés avec précipitation et d'une voix assez foible, qu'on peut rendre par les syllabes *cri-qui-qui-qui-qui*, forment son cri.

Une huppe de plumes courtes paroît à peine sur le derrière de la tête ; la queue est fort longue, et les ailes pliées n'aboutissent qu'à environ moitié de sa longueur ; le plumage est blanchâtre et lavé de brun fauve ; les ailes et la queue ont des bandes brunes et noires. Il n'y a nulle apparence de huppe sur la tête de la femelle, qui est un tiers plus grosse que le mâle et porte une livrée plus nuancée de brun. Chez le jeune, la teinte fauve est plus lavée, et les couvertures supérieures des ailes ont un bordure roussâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 13. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco albescens*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 54. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

*Le Spizaete brun du Paraguay. 3. *S. Fuscescens. S. Capite fusco, albo vario ; corpore suprà fusco ; gulâ colloque anteriore albis, nigricante maculatis ; tectricibus alarum caudaque apice albo punctatis ; rostro basi caruleo, apice nigro ; pedibus flavis.*

Tête brune et variée de blanc ; dessous du corps brun ; gorge et devant du cou blancs et tachetés de noirâtre ; couvertures des ailes et de la queue pointillées de blanc à leur extrémité ; bec bleu à sa base, noir à sa pointe ; pieds jaunes.

C'est l'*Aguila parda* de M. de Azara, lequel a le tarse long de quatre pouces et demi et couvert en devant d'écailles aplaties ; la tête brune et variée de blanc ; les sourcils, de cette dernière couleur ; l'œil, entouré d'un trait noirâtre, qui, en passant au-dessus des oreilles, se perd à l'occiput ; le dessus du cou et du corps, brun ; les couvertures supérieures des ailes et de la queue, pointillées de blanc à leur extrémité ; la gorge, les côtés et le dessous du cou, blancs et tachetés de noirâtre ; le dessous du corps, noirâtre, avec des petites taches blanches, plus multipliées sur le ventre, et des traits ondulés et blancs sur les couvertures inférieures de la queue ; les ailes, noirâtres, avec du blanc sale à l'extrémité de leurs pennes et de leurs couvertures supérieures, du blanc pur sur les tiges des pennes moyennes, et du cendré, mêlé en ondes au noirâtre des grandes pennes et au gris de leurs couvertures ; les inférieures, savoir, les grandes, sont comme marbrées de gris, de blanc et d'un brun clair ; les autres, noirâtres et variées de brun ; celles de la queue ont leur extrémité pointillée de blanchâtre et des ondes étroites et cendrées ; les plumes des jambes sont en dehors, noirâtres et terminées de blanc, et en arrière, marbrées de noirâtre, de blanc et de brun clair ; l'iris est d'un roux clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 65. *n.* 9. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 55. *L'Amérique méridionale.*

L. 25. E.. P.. R. 12.

*Le Spizaete moucheté. 4. *S. Maculatus. S. Capite corporeque suprà nigris ; superciliis albis ; gulâ, collo anticè pectoreque nigris, albo longitudinaliter maculatis ; ventre albo, nigro maculato ; cerâ caruleâ ; rostro nigro ; pedibus aurantiis.*

Tête et dessus du corps noirs ; sourcils blancs ; gorge, devant du cou et poitrine, noirs et marqués de blanc longitudinalement ; ventre blanc, tacheté de noir ; cire bleue ; bec noir ; pieds orangés.

Un individu de cette espèce a été trouvé dans l'Amérique septentrionale par le naturaliste Perrein. Il a la tête, la nuque, le dessus du cou et le manteau noirs ; un large sourcil blanc, bordé d'une raie noire, qui part de l'œil et se perd sur les côtés de la gorge ; le *lorum*, bleu et parsemé de poils ; l'iris, jaune ; la gorge et les parties postérieures, jusqu'au ventre, tachetées longitudinalement de blanc sur un fond noir ; celui-ci, moucheté de noir sur un fond blanc ; les taches de la gorge et du devant du cou, très-étroites ; celles de la poitrine, larges, et de plus les plumes de cette partie ont une bordure noire : celles de l'anus et des jambes sont d'un ferrugineux foncé dans leur milieu et d'une nuance plus claire sur leurs contours ; toutes les couvertures de la queue et le croupion sont blancs et rayés de noir en travers ; les pennes alaires et caudales ont des bandes pareilles sur un gris de plomb en dessus et un gris-bleuâtre clair en dessous ; les ongles sont noirâtres. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 3 *bis* (*Aigle moucheté*). 2e *édit. du nouv. Diction.*

d'Hist. nat. tom. 32. p. 56. L'Amérique septentrionale.

L. 24. E.. P.. R. 12.

* LE SPIZAETE NOIR. 5. *S. Niger. S. Niger; rectricibus albis, apice nigris, alboque flavescente transversim striatis; cerâ cærulescente; rostro nigro; pedibus flavis.*

Noir; rectrices blanches, noires et rayées transversalement de blanc-jaunâtre à leur extrémité; cire bleuâtre; bec noir; pieds jaunes.

Le plumage de ce *Spizaëte* avancé en âge, qu'on trouve à Cayenne, est noirâtre, à l'exception de la queue, qui est blanche dans les deux tiers de sa longueur, ensuite noire et traversée de blanc-jaunâtre. On rapproche de cette espèce, comme des oiseaux plus jeunes, les deux individus dont il va être question.

L'un a vingt-deux pouces de longueur; le dessus de la tête et du cou brun et mélangé de roux; une tache derrière l'œil, brune; toutes les parties supérieures, de cette couleur, rousses et tachetées; les plumes des jambes, avec des raies interrompues; le dessous du corps, blanc, varié de raies et de zigzags bruns; la queue, d'abord blanche, et tachetée en longueur de brun, ensuite noire et terminée de blanc.

L'autre porte une livrée plus variée de roux sur les parties supérieures que celle du précédent; sa queue a en dessus des bandes transversales irrégulières sur un fond tacheté de noir et de brun; les taches sont moins nombreuses en dessous, et l'on n'en voit aucune sur le ventre et les jambes; les pennes des ailes sont noirâtres en dessus. 2e *édit. du nouv. Dict d'Hist. natur. tom. 32. p. 57. L'Amérique méridionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** LE SPIZAETE NOIRATRE ET BLANC. 6. *S. Melanoleucus. S. Pennis capitis, colli superioris corporisque suprà, nigricantibus, cæruleo mixtis, apice sordidè albis; caudâ nigricante, albo punctatâ; tectricibus alarum cinereo lineatis; corpore subtùs albo; rostro cæruleo, apice nigro; pedibus flavis.*

Plumes de la tête, du cou en dessus et du dessus du corps d'un brun-noirâtre, mélangé de bleu et terminées par du blanc sale; queue noirâtre, pointillée de blanc; tectrices des ailes rayées de cendré; dessous du corps blanc; bec bleu, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Cet oiseau du Paraguay est décrit par M. de Azara, sous le nom d'*Aguila obscura, y blanca.* Les plumes de la tête, du cou, du dessus du corps jusqu'à la queue sont d'un noirâtre mêlé de bleu et terminées de blanc sale, à l'exception de celles du dos; la queue est parsemée de petits points d'un blanc sale sur un fond noirâtre; les couvertures supérieures des ailes sont cendrées, et leurs tiges noirâtres, ainsi que les lignes qui les traversent; les plus grandes et les pennes, d'un cendré foncé et variées de zônes étroites et noires; toutes les parties inférieures, d'un beau blanc, avec des lignes transversales noirâtres sur les couvertures inférieures de la queue et sur les grandes du dessous de l'aile, dont les petites ont seulement leur tige d'une teinte sombre; la cire est d'un jaune pâle, et l'iris de couleur noisette très-foible. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 61. n. 8. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 32. p. 57. L'Amérique méridionale.*

L. 25. E. 65. P. 25. R. 12.

* LE SPIZAETE NOIR HUPPÉ. 7. *S. Ater. S. Niger; occipite cristato; rectricibus basi et apice albis; rostro corneo; pedibus flavis.*

Noir; occiput huppé; rectrices blanches à leur base et à leur pointe; bec couleur de corne; pieds jaunes.

On voit au Muséum d'histoire naturelle un individu de cette espèce qui se trouve dans l'Amérique méridionale. Sonnini, qui le premier l'a décrit, l'appelle *Aigle noir huppé*, et assure que c'est une espèce distincte de l'*Urubitenga*, avec lequel on l'a confondu. En effet, ces deux oiseaux portent un plumage assez analogue pour que l'on se soit décidé à les réunir. Mais si, comme le dit ce savant, l'un a une huppe et l'autre n'en a pas, on ne peut guère se dispenser d'adopter son sentiment, attendu que tout oiseau qui a une huppe, porte cet attribut à quelqu'âge que ce soit; seulement elle est ordinairement moins fournie et moins longue dans sa première année.

Le *Spizaëte* de cet article a le *lorum* nu, seulement parsemé de quelques poils courts et roides; une huppe courte derrière la tête; le plumage noir, avec une tache blanche au milieu de la huppe; des raies transversales de la même couleur sur les plumes des jambes, et deux bandes, également blanches, sur la queue, l'une à son origine et l'autre à son extrémité.

L'*Urubitenga*, nom que cet oiseau porte au Brésil, selon Marcgrave, est de la grandeur d'une

d'une *Oie* de six mois, porte un bec épais et des yeux grands; il n'a point de huppe sur la tête. Son plumage est d'un brun-noirâtre, mêlé de cendré sur les ailes; les pennes de la queue sont blanches et terminées par du noirâtre bordé de blanc; la cire et les pieds sont jaunes. *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 38. p. 29. pl. 6 (Aigle noir huppé d'Amérique). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 32. p. 58. L'Amérique méridionale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

** Spizaete a queue blanche. 8. *S. Leucurus. S. Albus et suprà fasciatus; gulâ nigrâ; caudâ albâ, subtùs nigricante cinereo, versus apicem striatâ; rostro dilutè caruleo, apice nigricante; pedibus flavis.*

Blanc et rayé transversalement en dessus; queue blanche, rayée en dessous de noirâtre et de cendré vers son extérieur; bec d'un bleu clair, noirâtre à sa pointe; pieds jaunes.

M. de Azara a vu cet oiseau au Paraguay, et l'appelle *Aquila cola blanca*. Il a l'iris brun; le front d'un blanc sale; la tête et le dessus du corps blancs et traversés par des traits en festons; la gorge presque noire; toutes les parties postérieures, d'un beau blanc, avec quelques festons étroits et noirâtres sur les flancs, sur les couvertures inférieures des ailes, et d'une nuance rousse sur les petites; la queue, blanche, à peine rayée de noirâtre en dessus et terminée en dessous par une zône noire, large d'un pouce, que suit une autre zône cendrée et de la même largeur; les pennes et les grandes couvertures supérieures des ailes, noirâtres, terminées et rayées d'une teinte plus foncée; les moyennes couvertures du milieu de l'aile, roussâtres; les autres, d'un noirâtre foncé. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paraxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 69. n. 10. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 58. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E. 53. P. 23. R. 12.

* Le Spizaete varié huppé. 9. *S. Variegatus. S. Cristatus, albus; remigibus rectricibusque nigro fasciatis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Huppé; blanc; rémiges et rectrices, rayées de noir en travers; bec de cette couleur; pieds jaunes.

Ce *Spizaëte* de Cayenne a la tête et toutes les parties inférieures d'un beau blanc; les supérieures, la huppe et les sourcils, noirs; cette couleur est mélangée de gris-bleuâtre sur les ailes, dont les couvertures inférieures sont blanches, et le dessous des pennes est varié de blanc et de noir; la queue, traversée par huit bandes alternativement noires et blanches, et parsemée de très-petites taches d'un brun effacé et peu apparentes.

Le jeune, dans sa première année, est brun en dessus et varié de blanc sur les côtés et sur le devant du cou, ainsi que sur la gorge; brun sur le bas du cou et le haut de la poitrine; blanc et tacheté de brun sur les parties postérieures. La femelle a des couleurs plus ternes que celles du mâle.

Nous rapprochons de cette espèce, comme variétés d'âge, 1°. le *petit Aigle de la Guyane*, décrit par Mauduyt. Il a la tête, le cou, le dos, la poitrine et le ventre blancs; une huppe placée au bas de l'occiput, dont la plume la plus longue porte une tache noire vers son extrémité; cette plume excède les autres d'environ deux pouces; les ailes et la queue sont entremêlées de noir et de gris disposés par bandes; ces bandes forment sur les pennes de la queue une sorte d'échiquier séparé par le tuyau; une bande noire externe correspond à une bande grise interne, et une bande grise externe à une bande noire interne : longueur, vingt-deux pouces.

2°. Le *grand Autour de Cayenne* mâle, du même auteur, dont le sommet de la tête est d'un gris-cendré clair, rayé de blanc sur le bord des plumes, et de noir dans leur milieu; la gorge et les joues sont blanches; une raie noire part de l'angle postérieur de l'aile et s'étend jusqu'à l'occiput; le haut du cou, en arrière, est rayé transversalement de gris et de noir; les plumes de l'occiput sont fort longues, et une d'entr'elles dépasse les autres; elles forment une espèce de huppe placée au bas de cette partie; le dos, les plumes scapulaires, les petites et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-noir; l'aile, depuis son pli jusqu'aux deux tiers de sa longueur, est rayée transversalement de brun-noir et de gris-cendré; le reste est d'un noir lavé; le ventre et les jambes sont blancs, avec des raies transversales d'un brun-roussâtre; les couvertures inférieures de la queue blanches, et ses pennes traversées par quatre bandes grises ondées de noir et par quatre autres de la dernière couleur : longueur, vingt-trois pouces. L'individu donné par Mauduyt pour la femelle

n'ayant pas de huppe, elle appartient à une autre espèce décrite ci-après sous le nom d'*Autour noirâtre. Latham, Index, Suppl.* (*Falco guianensis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 33. *p.* 59. *L'Amérique méridionale.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

B. *Tarses vêtus.*

LE SPIZAETE BRUN ET ROUSSATRE. 10. *S. Fuscus. S. Corpore, alis caudâque suprà fuscis; vertice fuscescente-rufo; corpore subtùs albo rufescente, fusco lineato; caudâ subtùs albo-rufescente, fuscescente transversìm striatâ; rostro cerulescente; digitis flavis.*

Dessus du corps, des ailes et de la queue, brun; *vertex*, d'un roux-brunâtre; dessous du corps, d'un blanc rembruni, avec des lignes brunes; dessous de la queue, d'un blanc-roussâtre, rayé en travers de brun; bec bleuâtre; doigts jaunes.

Cet oiseau, qu'on voit au Muséum d'histoire naturelle, se trouve, suivant son étiquette, dans le nord de l'Europe, et porte dans cette collection le nom de *Morphus fuscus*. Il a le manteau, le dessus des ailes et de la queue, bruns; le dessus de la tête, d'un roussâtre rembruni; les côtés de cette partie et le dessus du cou, d'un roussâtre clair, avec un trait longitudinal brun sur le milieu de chaque plume; ce même trait se fait remarquer sur le fond blanc teinté de roux des parties inférieures jusqu'au bas-ventre, qui est blanc, de même que les cuisses, les jambes et les plumes des tarses; les grandes pennes alaires sont noires; la queue est brune en dessus, d'un blanc-roussâtre en dessous, avec huit à dix lignes transversales d'une nuance brune effacée. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 32. *pag.* 60. *Le nord de l'Europe.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* LE SPIZAETE HUPPÉ. 11. *S. Ornatus. S. Cristatus, fuscus, subtùs rufo-albus; gulâ albâ; femoribus albo nigroque fasciatis.*

Huppé; brun; d'un blanc-roux en dessous; gorge blanche; cuisses rayées en travers de cette couleur et de noir.

Comme cette espèce de Cayenne présente dans son plumage des changemens assez notables, depuis sa naissance jusqu'à son état parfait (ce dont il est aisé de se convaincre, puisqu'il y a au Muséum d'histoire naturelle trois ou quatre individus de plusieurs âges), il a dû en résulter des doubles emplois; en effet, on l'a présentée sous plusieurs dénominations différentes.

1°. C'est l'*Aigle moyen* de Cayenne décrit par Mauduyt, lequel a le dessus de la tête brun, ainsi que la huppe, qui est composée de cinq ou six plumes; le dessus et les côtés du cou fauves; le devant de cette partie, la gorge et la poitrine, blancs; des taches noires sur le ventre, les unes rondes, les autres oblongues, et disposées de façon qu'elles forment des raies transversales, mais interrompues par la couleur blanche du fond; les plumes des jambes et des tarses, blanches et rayées de noir; les ailes et le dos bruns, avec quelques raies transversales, fauves; le dessous de la queue traversé par des bandes noires et d'un brun lavé. Sonnini, qui a vu cet oiseau vivant dans les forêts de la Guyane, dit qu'il porte sous le cou une espèce de jabot pendant et nu, de même que le *Vautour*, ce dont ne font pas mention Mauduyt et les ornithologistes qui l'ont décrit d'après sa dépouille empaillée, parce qu'alors le jabot n'est nullement apparent.

2°. L'individu décrit par M. Levaillant sous le nom d'*Autour huppé*, porte une huppe noire et blanche; les plumes de sa tête sont de la première couleur; le derrière du cou est d'un roux foncé, et le devant d'un blanc-roussâtre; une ligne noire, qui descend des côtés de la bouche sur les côtés du cou, sépare le roux de la nuque du blanc de la gorge; toute la partie antérieure du corps est d'un blanc plus ou moins roussâtre et tacheté de noir; les ailes et le dos sont d'un brun sombre, nuancé de noirâtre; la queue est brune et porte de larges bandes noires; le bec, bleuâtre et roussâtre à sa base; les doigts sont jaunâtres et les ongles d'un noir de corne.

3°. L'*Esparvero calzado* (*Épervier patu*), que M. de Azara a observé au Paraguay, a vingt-trois pouces de longueur; le dessus de la tête et la huppe de couleur noire; la gorge et le cou d'un beau blanc, enfermé entre deux traits noirs et légèrement variés de blanc, qui naissent aux coins des mandibules et descendent jusqu'aux épaules; une tache blanchâtre est à l'angle postérieur du bec; le reste de la tête et du cou d'un gris-rougeâtre; les épaules sont noires; le reste du dessus du corps est brun et varié de bandes étroites et de festons d'une nuance plus foncée; la poitrine, les plumes des jambes et

La femelle, qui est un peu plus grande que le mâle, porte une huppe moins longue et en diffère encore par quelques taches blanches sur la tête et près des yeux, et en ce que cette couleur domine davantage sur les plumes tibiales. Le jeune naît couvert d'un duvet gris-blanc, auquel succèdent des plumes d'un brun léger et bordées de roux.

On rapproche de cette espèce l'*Aigle* que Bruce a observé dans son voyage en Abyssinie, où il porte le nom de *Tokoor*, et que Daudin a décrit comme une espèce distincte, sous le nom de *Falco senegalensis*, parce qu'il a été trouvé au Sénégal. Il diffère du *Huppart* par son plumage d'un brun foncé, presque noir; par les couvertures inférieures de la queue, qui sont bleuâtres et tachetées de blanc, et en ce que les supérieures sont noires et blanches. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl. 2. Latham, Index, Suppl. (Falco occipitalis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 232, sous le nom d'Aigle huppart. L'Afrique.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

ASTURINE, *Asturina. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum.

Caput rotundatum.

Rostrum validissimum, basi rectiusculum et cerâ instructum, lateratim compressum, subelongatum, suprà convexum; mandibula superior marginibus dilatatis, apice aduncissima, acutissima; inferior brevior, recta, obtusa.

Nares lunatæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ modicæ; remige 1a. brevi; 4a., 5a. reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, tenuisculi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues elongati, valdè aduncì, acuminati.

Cauda rectricibus 12.

Asturinæ habitant in Americâ meridionali; avibus victitant; in arboribus nidificant. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victitati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti sunt.

Corps oblong.

Tête arrondie.

Bec très-robuste, presque droit et couvert d'une cire à sa base, comprimé latéralement, un peu alongé, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, très-crochue, très-aiguë; l'inférieure plus courte, droite, émoussée.

Narines lunulées.

Langue charnue.

Cou médiocre.

Ailes moyennes; 1re. rémige courte; 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, un peu grêles.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, les extérieurs réunis à leur base par une membrane; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongles alongés, très-crochus, acuminés.

Queue à 12 rectrices.

Les *Asturines* habitent dans l'Amérique méridionale, et vivent d'oiseaux; elles nichent sur les arbres. Les petits y voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* L'Asturine cendrée. 1. *A. Cinerea. A. Cinerea, subtùs albo transversìm lineata; remigibus primariis fasciis saturatè cinereis et nigricantibus; rectricibus intùs albis, extùs cinereis, fasciis duabus nigris; rostro suprà cærulescente, subtùs flavescente; cerâ cæruleâ; pedibus flavis.*

Cendrée et traversée de blanc en dessous; rémiges primaires rayées en travers de cendré foncé et de noirâtre; rectrices blanches en dedans, cendrées en dehors, avec deux bandes transversales noires; bec bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous; cire bleue; pieds jaunes.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, porte un plumage gris-cendré en dessous, avec de fines raies blanches et transversales sur les parties inférieures; des bandes d'un cendré foncé et noirâtres sont sur les ailes; les couvertures inférieures de la queue sont blanches en dedans et à leur extrémité; les supérieures, terminées de blanc; ses pennes, cendrées à l'extérieur, blanches à l'intérieur et à la pointe, et traversées par deux bandes noires.

La femelle a cinq pouces de plus de longueur

que le mâle; le dessus des pennes de l'aile, avec de grandes taches en forme de raies, d'un gris-foncé et noires; ces mêmes taches sont d'un gris-blanc en dessous, et étroites sur les pennes secondaires, dont le dessous est gris et rayé transversalement de noirâtre; la queue est traversée par six larges bandes, dont trois noires et trois grises. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 41. L'Amérique méridionale.*

L. 15 à 20. E.. P.. R. 12.

L'ASTURINE A PIEDS BLEUS. 2. *A. Cyanopus. A. Capite colloque carulescente-cinereis; dorso, tectricibus alarum superioribus obscurè griseis; remigibus primariis nigris; corpore subtùs albo; caudâ nigro alboque transversìm striatâ; rostro pedibusque caruleis.*

Tête et cou d'un gris-bleuâtre; dos et couvertures supérieures des ailes d'un gris obscur; premières rémiges noires; dessous du corps blanc; queue rayée transversalement de noir et de blanc; bec et pieds bleus.

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de *petit Autour de Cayenne.* Il a des rapports avec le précédent; cependant, nous croyons qu'il est d'une autre espèce. Il a la tête et le cou d'un gris-bleuâtre; le dos et les couvertures des ailes, d'un cendré obscur; les grandes pennes, noires; les moyennes, rayées de cette même teinte; la gorge et toutes les parties postérieures, blanches; la queue, traversée par plusieurs bandes, alternativement noires et blanches.

On rapproche de cette *Asturine* trois individus qui sont au Muséum d'histoire naturelle et du même pays, comme des variétés d'âge ou de sexe. Le premier est gris sur la tête et sur la nuque; brun sur les parties supérieures; blanc sur toutes les inférieures, et rayé transversalement de brun et de blanc sur la queue.

Le second n'en diffère qu'en ce que la teinte brune est presque noire; le troisième semble être un jeune; il a la tête grise; le corps blanc, varié en dessus de grandes taches brunes, et rayé transversalement en dessous de la même couleur. *Gmelin, Syst. natur. Latham, Index* (*Falco cayanensis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. pag. 237. pl. enl. n. 473* (*petit Autour de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ÉPERVIER, *Sparvius. Falco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum breve aut mediocre, basi declive et cerâ instructum, suprà convexum, lateratìm compressum; mandibula superior marginibus dilatatis, adunca, acuminata; inferior recta, brevior, obtusa.

Nares subovatæ.

Lingua carnosa, crassa, emarginata.

Rictus fississimus.

Collum mediocre.

Alæ modicæ; remige 1^a. brevissimâ; 4^a. omnium longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi plus minusve elongati, graciles aut crassiusculi.

Pedes tetradactyli; digiti elongati; tres anteriores, posticus unus; exteriores basi membranâ connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues longi, arcuatissimi, acutissimi; internus et posticus reliquis majores.

Cauda rectricibus 12.

Sparvii per omnem orbem habitant; in arboribus nidificant; ova 4-5 pariunt; avibus et minimis quadrupedibus victitant. Pulli recèns nati videntes, cibum ipsi capientes, in nido victati, ex illo cedentes tantùm ad volandum apti sunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec incliné dès sa base et garni d'une cire, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue, acuminée; l'inférieure droite, plus courte, obtuse.

Narines un peu ovales.

Langue charnue, épaisse, échancrée à sa pointe.

Bouche très-fendue.

Cou médiocre.

Ailes moyennes; la première rémige courte; 4e. la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses plus ou moi[illegible]s ou un peu épais.

Pieds tétrad[illegible]e-vant, un der[illegible] base par une [illegible] tarse, sur le[illegible] clant le [illegible] longue[illegible]

Ongles longs, très-arqués, très-aigus; l'interne et le postérieur les plus longs de tous.

Queue à 12 rectrices.

Les *Eperviers* habitent sur tout le Globe, et nichent sur les arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs; ils se nourrissent de petits quadrupèdes et d'oiseaux. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes la nourriture, sont alimentés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

A. Éperviers.

L'Épervier commun. 1. *S. Nisus. S. Corpore suprà, in senioribus, obscuro cærulescente-cinereo; in adultis, obscurè fusco, pennis margine ferrugineis; abdomine albo griseoque undulato; caudâ fasciis nigricantibus; rostro cærulescente; cerâ viridi; pedibus flavis.*

Dessus du corps d'un gris-bleu obscur chez les vieux; d'un brun obscur chez les adultes; abdomen ondé de blanc et de gris; bandes transversales de la queue noirâtres; bec bleuâtre; cire verte; pieds jaunes. (*Pl. 205. fig. 4.*)

On rencontre assez communément cet *Epervier* dans nos contrées, où les uns restent toute l'année, tandis que d'autres voyagent à l'approche de l'hiver. Belon avoit anciennement observé leur passage dans la Propontide, et Sonnini en a rencontré en pleine mer des troupes nombreuses, qui se dirigeoient vers la Barbarie. Tous les voyageurs reviennent en Europe au printemps avec les autres oiseaux de passage, pour faire la guerre aux petites espèces, dont ils font une prodigieuse destruction. Ils attaquent et saisissent aussi les *Pigeons* isolés, et on les voit souvent chercher à les surprendre, en volant autour des colombiers.

Cette espèce construit son nid sur les arbres, dans les forêts, et sa ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs blancs et semés de mouchetures brunes, plus épaisses vers le gros bout, où elles forment une sorte de couronne. Elle est répandue dans une grande partie de l'ancien continent; on la rencontre depuis la Suède jusqu'en Afrique; on la dit aussi commune dans les Grandes-Indes, et elle se trouve aussi en Amérique.

Le mâle, que l'on appelle *Tiercelet d'Épervier*, porte un plumage varié d'une manière très-marquée dans les différens âges. Il est, dans sa première année, d'un brun-roussâtre sur les parties supérieures; d'un blanc-jaunâtre, avec des taches longitudinales, irrégulières et rousses, sur les parties inférieures; les pieds sont d'un jaune sale.

Le même, après sa deuxième mue, a la nuque en partie blanche; le dessus du cou, roussâtre et tacheté de brun; les plumes du dos et les couvertures supérieures des ailes, brunes et bordées de roussâtre; des taches blanches, sur les plumes scapulaires; les parties inférieures, d'un blanc-jaunâtre, avec des raies transversales, roussâtres et brunes; la queue, d'un gris rembruni et traversée par six bandes brunes; enfin, lorsqu'il est revêtu de sa livrée parfaite, il est d'un cendré-bleuâtre en dessus, blanc en dessous, avec des lignes brunes et longitudinales sur la gorge, transversales sur toutes les parties postérieures; la queue est d'un gris-cendré, et traversée par des bandes d'une nuance sombre.

La femelle est plus grande que le mâle, porte un vêtement pareil au sien dans le premier âge, et lui ressemble encore quand il est dans sa deuxième année; mais elle n'a jamais, à quelqu'âge que ce soit, son plumage d'un gris-bleuâtre sur les parties supérieures. *Brisson, Ornith. tom. 1. p. 310. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. pag. 225. pl. enl. n. 422, 466, 467. L'Europe.*

L. 10 à 14. E.. P.. R. 12.

* L'Épervier brun. 2. *S. Badius. S. Suprà fuscus, subtùs albus, flavescente striatus; tectricibus alarum albo circumdatis; caudâ fasciis quatuor saturatè fuscis; rostro cæruleo, apice nigro; pedibus flavis.*

Brun en dessus, blanc en dessous et rayé de jaunâtre; tectrices des ailes entourées de blanc, avec quatre bandes transversales brunes; bec bleu, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Brown a fait connoître cet *Epervier de l'île de Ceylan*, dont le plumage est terne sur les parties supérieures, et d'un blanc rayé de jaunâtre sur les inférieures; les couvertures du dessus des ailes ont une bordure blanche, et leurs pennes en portent une brune sur leur bord extérieur; quatre bandes, d'un brun foncé, traversent la queue. *Brown, Illustrat. zool. pl. 3. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 10. pag. 318. Ceylan.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'Épervier ardoisé. 3. *S. Cærulescens. S. Capite corporeque cærulescentibus; remigibus rectricibusque nigris; alis subtùs albo maculatis;*

caudâ fasciis duabus luteis et albo striatis; rostro nigro; pedibus longissimis, flavis.

Tête et corps bleuâtres; rémiges et rectrices noires; dessous des ailes tacheté de blanc; queue traversée par deux larges bandes de cette couleur; bec noir; pieds très-longs, jaunes.

Cette espèce, dont on voit un individu au Muséum d'histoire naturelle, a la tête et le corps de couleur d'ardoise; les ailes et la queue, noires; de grandes taches blanches sous les pennes alaires, et deux larges bandes de la même couleur, sur les pennes caudales. On la trouve dans l'Amérique méridionale. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 318. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER BRUNOIR. 4. *S. Subniger. S. Suprà nigricante-fuscus; subtùs albo cinereus, fusco radiatus; caudâ subtùs albidâ; rectricibus mediis fasciis duabus nigris; rostro albescente, apice nigro; pedibus flavis.*

Brun-noirâtre en dessus, gris-blanc en dessous et rayé de brun; queue blanchâtre en dessous; les deux rectrices intermédiaires, avec deux bandes transversales noires; bec blanchâtre, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Nous avons vu cet *Epervier* au Muséum d'histoire naturelle; on dit qu'il se trouve à la Guyane et qu'il est fort rare. Il est en dessus d'un brun-noirâtre, et en dessous, d'un gris-blanc rayé de brun; les joues et les côtés du haut du cou sont grisâtres; le dessous de la queue est blanchâtre, avec deux bandes noires sur ses deux pennes intermédiaires. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 319. *L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER A COLLIER. 5. *S. Melanoleucus. S. Capite, collo, dorso, humeris et remigibus nigris; reliquo corpore, tectricibus alarum et caudâ albis; rostro nigricante; pedibus luteis.*

Tête, cou, dos, épaules et rémiges, noirs; reste du corps, tectrices des ailes et queue, blancs; bec noirâtre; pieds jaunes.

Karakurulgoya est le nom que les Singalais ont imposé à cet *Epervier des Indes orientales.* Il a le dessus de la tête et du corps noir, de même que la gorge; le croupion et le dessous du corps, blancs, ainsi que les plumes des jambes et les petites couvertures des ailes, dont les pennes et celles de la queue sont d'un gris-argenté clair.

La femelle est généralement d'un gris-argenté clair, avec quelques taches noires sur les ailes et un trait longitudinal, d'un roux-mordoré, sur chaque plume du dessous du corps. *Pennant, Ind. Zool. pl.* 3. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 98. *Latham, Index, n.* 85. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 319. *Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER A DEMI-COLLIER ROUX. 6. *S. Semi-torquatus. S. Vertice albo, nigricante transversìm striato; semi-torque rufescente, fusco terminato; corpore suprà nigricante, rufescente striato; ventre albo; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

Vertex blanc, rayé transversalement de noirâtre; demi-collier roussâtre et terminé de brun; dessus du corps noirâtre et rayé de roussâtre; ventre blanc; bec brun; pieds jaunâtres.

M. de Azara, qui, le premier, a décrit cet *Epervier du Paraguay*, l'appelle *Esparvero faxado.* Sa queue est longue de neuf pouces et demi; les plumes du dessus de la tête ont un trait transversal noirâtre sur un fond blanc; celles du demi-collier, qui, passant par la nuque, va d'une oreille à l'autre, sont roussâtres et terminées de brun; le reste de la tête est noirâtre; cette teinte, rayée de roussâtre, s'étend sur toutes les parties supérieures; des bandelettes ou plutôt des ondes noirâtres sont répandues sur le fond blanc du devant du cou, de la poitrine et des jambes; le ventre est de la dernière couleur, avec des taches noirâtres sur sa partie inférieure; les plumes du dessous des ailes sont variées de noirâtre et de blanc; les pennes de la queue portent des bandes blanches, interrompues et transversales, sur un fond presque noir; l'iris est gris, et la cire, d'un vert-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *pag.* 126. *n.* 29. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 322. *L'Amérique méridionale.*

L. 20 ¼. E. 31 ½. P. 24. R. 12.

* L'ÉPERVIER A COU ROUX. 7. *S. Rufico*

Gulâ, jugulo pectoreque superiori albo nigroque transversìm striato; suprà obscurè rufis; pedibus suprà nigro, subtùs flavo.

Gorge, devant du

d'un roux ardent ; ventre rayé en travers de blanc et de noir ; tête, dessus du corps d'un roux obscur ; pieds orangés ; bec noir en dessus, jaune en dessous.

Cet *Epervier* de l'Amérique méridionale est d'un roux ardent sur la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine ; rayé en travers de blanc et de noir sur les parties postérieures ; d'un roux obscur sur la tête, sur le dessus du cou et du corps ; la queue est grise en dessous, avec quelques taches isolées, étroites et blanches. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 322. *L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER GABAR. 8. *S. Gabar. S. Fuscus, subtùs griseo cærulescens ; abdomine albo, fasciis fuscis ; rostro nigro ; pedibus rubris.*

Brun ; gris-bleuâtre en dessous ; abdomen blanc, avec des bandes transversales brunes ; bec noir ; pieds rouges.

M. Levaillant s'est assuré que notre *Épervier* ne se trouvoit point au Cap de Bonne-Espérance, comme nous l'avoit dit Kolbe, dans sa *Description* de cette partie de l'Afrique (*tom.* 3, *p.* 167). C'est d'après le témoignage de ce voyageur, que tous les ornithologistes ont écrit que cette espèce se répandoit jusqu'à l'extrémité de l'Afrique ; mais elle y est remplacée par l'oiseau de proie que M. Levaillant appelle *Gabar*, lequel ne se trouve pas aux environs du Cap, et qu'il faut aller chercher dans l'intérieur du pays, vers les montagnes de neige. Il place son nid sur les grands arbres, le compose de racines et de rameaux, garni en dedans de plumes. Sa ponte est de quatre œufs blancs.

La queue de cet oiseau est plus courte que celle de l'*Épervier commun*, et sa grosseur est celle du *Milan*. Une couleur brune domine sur les parties supérieures, et un gris-bleuâtre sur les inférieures, à l'exception du ventre et des jambes, qui sont rayées de bleu sur un fond blanc ; les couvertures supérieures de la queue sont de la dernière couleur ; ses pennes, brunes et traversées par des bandes d'une nuance plus foncée ; l'iris est d'un jaune vif, et la cire rouge.

La femelle, qui est d'un tiers plus grande que le mâle, n'en diffère qu'en ce que la couleur rouge des pieds et de la membrane du bec a moins d'éclat. Chez le jeune, le dos et la poitrine sont parsemés de plumes brunes, et d'autres blanches ; le dessous du corps est varié de raies fauves sur un fond blanc. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 13. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco gabar*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 323. *L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER A GORGE CENDRÉE. 9. *S. Gilvicollis. S. Suprà cærulescente-griseus ; gulâ cinereâ ; corpore subtùs fusco alboque transversìm striato ; rostro fusco ; pedibus flavis.*

D'un gris-bleuâtre en dessus ; gorge cendrée ; dessous du corps rayé en travers de brun et de blanc ; bec brun ; pieds jaunes.

Cet oiseau, que nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle, et dont nous ne connoissons pas le pays natal, est d'un gris-bleuâtre sur toutes les parties supérieures ; cendré sur la gorge ; rayé en travers de brun et de blanc sur le devant du cou et sur les parties postérieures ; on remarque sur le dessous des pennes caudales quatre lignes blanches, étroites et transversales ; la queue est d'une longueur moyenne. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 323.

L. 12. E.. P.. R. 12.

** L'ÉPERVIER GOO-ROO-WANG. 10. *S. Lunulatus. S. Fuscus ; pectore maculoso ; fronte lunulatâ fulvâ ; collo corporeque subtùs flavescentibus ; rostro cæruleo ; pedibus flavis.*

Brun ; poitrine tachetée ; une lunule fauve sur le front ; cou et dessous du corps jaunâtres ; bec bleu ; pieds jaunes.

Le nom sous lequel nous décrivons cet oiseau de proie, est celui que lui donnent les naturels de la Nouvelle-Hollande. Il a le front fauve ; toutes les parties supérieures, les ailes et la queue brunes ; la gorge et tout le dessous du corps jaunâtres ; cette teinte remonte vers l'œil, prend la forme d'un croissant, qui s'étend de chaque côté et en dessous de cette partie ; la poitrine porte de nombreuses taches brunes ; les jambes ont des raies fines de la même couleur ; la queue est longue, et les ailes en repos ne dépassent pas sa moitié. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco lunulatus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 324. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE GRAND ÉPERVIER DE CAYENNE. 11. *S. Major. S. Saturatè fuscus, subtùs albus ; mento fusco striato ; caudâ fuscâ, transversìm striatâ.*

D'un brun foncé, blanc en dessous ; menton rayé

rayé de brun ; queue de cette couleur, avec des raies transversales.

Cet oiseau, que Daudin a décrit sous la dénomination d'*Accipiter cayennensis major*, se trouve dans la Guyane, et porte, dans l'âge adulte, un plumage d'un brun très-foncé en dessus, avec fort peu de roussâtre sur le bord des plumes ; blanc en dessous, avec quelques traits bruns au haut de la gorge et sur les côtés du cou ; quelques taches brunes, oblongues sur la face, et des raies brunes et transversales sur les plumes des jambes ; cette couleur est très-foncée sur la queue, avec des raies transversales d'une nuance encore plus chargée. Le jeune a toutes les plumes du dessus du corps d'un brun clair et bordées de roussâtre ; le dessous du corps, blanc et marqué de lignes oblongues d'un brun-roussâtre ; la queue, rayée en travers de brun foncé sur un fond plus clair. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 324. *L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER A GROS BEC. 12. *S. Magnirostris. S. Corpore suprà fusco, subtùs albo, ferrugineo striato ; caudâ fasciis nigris et albis ; pedibus flavis ; rostro crassissimo, nigro.*

Dessus du corps brun, dessous blanc et rayé de ferrugineux ; queue avec des bandes transversales noires et blanches ; pieds jaunes ; bec très-épais, noir.

On ne rencontre cette espèce que dans les grands bois de la Guyane, où elle se nourrit principalement de souris et de scorpions. Elle a la cire d'un jaune-orangé ; la peau des joues dénuée de plumes, jaune et parsemée de longs poils noirs ; la pupille, de cette couleur ; l'iris, d'un jaune-citron ; le dessus de la tête et du cou cendré-bleuâtre ; cette teinte est moins foncée sur le dessus du corps ; les plumes du dos et les couvertures supérieures ont leur extrémité rougeâtre ; le dernier rang des grandes couvertures est noirâtre, avec des ondes rougeâtres ; les grandes pennes sont d'un cendré-brunâtre, très-foncé à leur extérieur, sur une partie de leur longueur, rougeâtres et rayées transversalement de noir sur le reste, et noirâtres à leur extrémité ; les pennes secondaires, d'un cendré obscur, rayées de noirâtre, avec une large bordure blanche à l'extérieur ; les couvertures supérieures de la queue, rayées de blanc et de noirâtre ; ses pennes ont de larges bandes transversales noires et d'un gris-rougeâtre ; les plumes de la gorge sont cendrées et bordées de blanc jusqu'à leur moitié ; on remarque au bas de la gorge un demi-collier d'un cendré-bleuâtre ; le dessous du cou est gris et ondé de fauve terne ; la poitrine, rayée de cette couleur et de blanc ; le ventre porte des bandes transversales, d'un gris-cendré sur un fond blanc. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 237. *pl. enlum. n.* 464. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13 (*Falco magnirostris*).

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER BICOLOR. 13. *S. Bicolor. S. Suprà fuscus, subtùs albus ; alis caudâque transversìm striatis ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Brun en dessus, blanc en dessous ; ailes et queue rayées transversalement ; bec noir ; pieds jaunes.

Toutes les parties supérieures de cet *Épervier*, que nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle, et dont nous ne connoissons pas la patrie, sont brunes, et les inférieures blanches ; des taches de cette dernière couleur se font remarquer sur le dessus et les côtés du cou ; les pennes des ailes ont en dessous une multitude de bandes transversales, alternativement de ces deux couleurs ; la queue en porte sept, dont trois blanches et quatre brunes. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 325.

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER A LONGUE QUEUE. 14. *S. Macrourus. S. Corpore suprà cinereo, subtùs albo ; remigibus interioribus cinereis, apice albis ; rostro nigricante ; pedibus luteis.*

Dessus du corps cendré, dessous blanc ; rémiges intérieures grises, et blanches à leur pointe ; bec noirâtre ; pieds jaunes. (*Pl.* 204, *fig.* 1, *sous le nom d'Autour à longue queue.*)

S. G. Gmelin et Lepechin ont observé cette espèce dans la Russie et la Sibérie. Elle est cendrée en dessus, blanche en dessous ; la membrane du bec est jaune, et une portion de sa base, verte. L'attribut distinct de cet *Épervier*, est l'étendue de sa queue, que l'on dit longue de neuf pouces. *S. G. Gmelin, Voyag. tom.* 1. *p.* 48. *Nov. Comm. Petrop.* 15. *p.* 430. *pl.* 8, 9. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 85 (*Falco macrourus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 325. *La Russie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER MALFINI. 15. *S. Striatus. S. Suprà fuscus ; alis caudâque transversìm striatis ; gulâ ventreque cardi pectoreque*

dilutè rufis, fasciatis; rostro nigro; pedibus flavis.

Brun en dessus; ailes et queue, rayées transversalement; gorge et ventre, blancs; devant du cou et poitrine, d'un roux clair, avec des raies transversales; bec noir; pieds jaunes.

Les colons de Saint-Domingue appellent cet Epervier *Malfini*, avec l'épithète de *petit*, pour le distinguer d'un *Emérillon*, qu'ils nomment simplement *Malfini*. Il n'est pas plus gros que la *Grive commune*, et il porte un plumage brun sur toutes les parties supérieures, de même que sur les ailes et la queue, qui ont plusieurs bandelettes transversales d'une nuance plus claire; un blanc sale est sur la gorge et le ventre; un roux clair le remplace sur le devant du cou et sur la poitrine; quelques traits bruns se font remarquer sur les plumes des joues et de la gorge, et des lignes transversales sur les parties postérieures; un blanc légèrement nuancé de roux domine sur les couvertures inférieures de la queue; l'iris est jaune. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 14, sous le nom d'Epervier rayé. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 10. p. 325. Saint-Domingue.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER MILLERAIES. 16. *S. Lineatus. S. Corpore suprà obscurè fusco, subtùs rufis lineis, albis et pallidè ferrugineis; rectricibus obscurè fuscis, apice striisque duabus transversìm sordidè albis; rostro caruleo; pedibus flavis.*

Dessus du corps d'un brun obscur, dessous avec des lignes rousses, blanches, et d'un ferrugineux pâle; rectrices d'un brun sombre et d'un blanc sale à leur pointe, avec deux raies transversales de la même couleur; bec bleu; pieds jaunes.

Miller, qui a publié la figure de cet *Epervier*, dit qu'on le rencontre dans l'Amérique septentrionale. La multitude des raies qu'on remarque sur son plumage est le motif qui lui a fait donner le nom sous lequel nous le décrivons. En effet, tout est raies sur son plumage; celles de la tête sont blanches; celles du corps, noires, sur un fond cendré, qui incline au brun sur les parties supérieures, et tire au blanchâtre sur les inférieures; la couleur brune de la queue devient plus foncée sur les quatre bandes qui la traversent. *Miller, Illust. pl. 48. Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 206. n. 105 (Red shouldered falcon). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 82. Latham, Index, n. 59 (Falco fuscus). L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER MINULLE. 17. *S. Minullus. S. Fuscus, subtùs albus; pectore striis, abdomine fasciis fuscis; pedibus flavis; rostro nigro.*

Brun, blanc en dessous; poitrine à raies brunes; abdomen à bandes transversales de la même couleur; pieds jaunes; bec noir.

Quoique cet *Epervier* soit d'une petite taille, et ne surpasse pas le *Merle* en grosseur, son courage, son intrépidité et son audace sont beaucoup au-dessus de ses dimensions et même de ses forces. Il ne souffre dans son voisinage aucune *Pie-grièche*; il les contraint à fuir, et il ne redoute pas même d'attaquer les *Milans* et les *Buses*. Les *Corbeaux* sont principalement les objets de sa colère; il les chasse avec acharnement, en jetant un cri approchant de celui de la *Cresserelle*. Son nid est assez mal travaillé avec des rameaux flexibles, sur lesquels sont posées des feuilles et de la mousse. La ponte se compose de cinq œufs. M. Levaillant a observé cet *Epervier* vers le point austral de l'Afrique, depuis le Gantoos, en remontant sur le pays des Cafres. Les parties supérieures sont brunes; les inférieures, blanches; la poitrine est traversée par des raies brunes, et le ventre par des bandes de la même couleur, qui s'étendent sous les ailes; l'iris est orangé, et la cire, jaune. La femelle est près du double plus grosse que le mâle, et en diffère en ce que ses couleurs sont moins foncées. *Levaillant, Ois. d'Afrique. pl. 34. Latham, Index, Suppl. (Falco minullus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 10. p. 326. L'Afrique et l'Europe méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* * L'ÉPERVIER MOUCHETÉ. 18. *S. Guttatus. S. Capite albo et nigricante-fusco marmorato; corpore suprà fusco, radiato; pennis colli scapulariisque albo maculatis; caudâ nigricante, dilutè fusco transversìm striatâ; corpore subtùs albo, nigricante maculato; rostro saturatè caruleo; pedibus flavis.*

Tête marbrée de blanc et de brun-noirâtre; dessus du corps brun et rayé; plumes du cou et scapulaires tachetées de blanc; queue noirâtre, rayée transversalement de brun clair; dessous du corps blanc, tacheté de noirâtre; bec bleu foncé; pieds jaunes.

M. de Azara, qui a trouvé cet oiseau au Paraguay, l'a appelé *Esparvero pardo y gateado*. Il fait son nid sur les arbres et le compose de petites bûchettes. Sa ponte est de deux œufs blancs.

La tête est marbrée de blanc et de brun-noirâtre ; le dessus du cou et du corps, jusqu'à la queue, est brun et rayé d'une nuance plus claire, mais roussâtre sur les plumes qui recouvrent en dessus les ailes et la queue ; on remarque une teinte blanche triangulaire à quelque distance de l'extrémité de toutes les plumes du cou et des scapulaires ; la queue est couverte de bandes noirâtres et d'un brun clair ; toutes les parties inférieures sont blanches et mouchetées de noir, si ce n'est sur le ventre ; des moucheture pareilles se trouvent aussi sur les plumes des jambes et des couvertures inférieures des ailes, mais sur un fond roussâtre ; les rémiges portent en dessous des bandes blanchâtres et brunes ; l'iris, le bord des paupières et la cire sont jaunes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 113. n. 24. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 327. L'Amérique méridionale.*

L. 16. E. 28. P. 25. R. 12.

** L'ÉPERVIER NOIR ET BLANC. 19. *S. Melanoleucus. S. Suprà niger, subtùs albus ; rectricibus fasciis quinque, angustis, nigris ; rostro nigro ; cerâ carulescente-viridi ; pedibus flavis.*

Noir en dessus, blanc en dessous ; rectrices traversées par cinq bandes étroites et noires ; bec de la dernière couleur ; cire vert-bleuâtre ; pieds jaunes.

Nous devons encore au même naturaliste la connoissance de cet *Épervier*, qu'il a vu au Paraguay. Il a la gorge d'un très-beau blanc, de même que le devant du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes, sur lesquelles on remarque quelques taches arrondies ; cette même couleur blanche, mêlée d'un peu de brun, forme un demi-collier sur la nuque, en passant sous l'œil ; les plumes de toutes les parties supérieures sont noires, avec du blanc à leur racine ; cette couleur indique cinq bandelettes étroites et transversales sur les pennes caudales, dont une est à leur extrémité ; les pennes des ailes sont aussi variées de blanc à leur extérieur ; l'iris est de couleur de cannelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. pag. 124. n. 18. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 10. p. 327. L'Amérique méridionale.*

L. 20 ½. E.. P. 22. R. 12.

* L'ÉPERVIER PARAKOUREKÉ. 20. *S. Griseus. S. Griseus ; ventre albo mixto ; caudâ nigrâ, fasciis duabus latis, albis ; rostro nigro ; pedibus rubris.*

Gris-cendré ; ventre mélangé de blanc ; queue noire, avec deux larges bandes transversales, blanches ; bec noir ; pieds rouges.

Les créoles de Cayenne appellent cet *Épervier, Pagani gris*, et les naturels le connoissent sous le nom qu'on lui a conservé. Il est entièrement d'un gris-cendré, auquel se mêlent sous le ventre des traits qui font paroître cette partie d'un cendré clair ; deux larges bandes blanches font ressortir le noir de la queue, dont chaque penne est terminée en dessous par une teinte cendrée. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. pag. 327. La Guyane.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER PYGMÉE. 21. *S. Minutus S. Suprà fuscus ; gulâ juguloque albis ; corpore subtùs, fusco transversìm striato ; caudâ subtùs fusco maculatâ ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

Brun en dessus ; gorge et devant du cou blancs ; dessous du corps rayé transversalement de brun ; queue tachetée de cette couleur en dessous ; bec noir ; pieds jaunes.

Cette très-petite espèce, de Cayenne, dont on voit un individu au Muséum d'histoire naturelle, a toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, brunes ; la gorge et le devant du cou, blanchâtres ; cette couleur est rayée de brun, en travers, sur les parties postérieures, tachetées de la même teinte au-dessous des pennes caudales, où les taches forment des bandes transversales et interrompues. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 10. p. 328. La Guyane.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER TRICOLOR. 22. *S. Tricolor. S. Suprà fuscus, subtùs albus, rufo transversìm striatus ; caudâ subtùs fasciis 14 fuscis albisque ; rostro nigricante ; pedibus flavis.*

Brun en dessus, blanc en dessous, et rayé transversalement de roux ; queue avec quatorze bandes transversales brunes et blanches ; bec noirâtre ; pieds jaunes.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un individu de cette espèce, qui se trouve dans l'Amérique méridionale. Il est brun en dessus, sur les ailes et la queue; blanc sur toutes les parties inférieures, qui, de plus, sont rayées en travers de roux; les pennes de la queue portent en dessous quatorze raies transversales, alternativement brunes et blanches. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 328. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* * L'ÉPERVIER A SOURCILS BLANCS. 23. *S. Superciliaris. S. Vertice nigricante; fronte superciliisque albis; corpore suprà fusco alboque; uropygio albo maculato; pectore albido, maculis cordiformibus, in medio rufescentibus, margine nigricantibus; ventre albo; rostro cyaneo, apice nigro; pedibus flavis.*

Dessus de la tête noirâtre; front et sourcils blancs; dessus du corps brun et blanc; croupion tacheté de la dernière couleur; poitrine blanchâtre, avec des taches cordiformes, roussâtres dans le milieu, noirâtres sur les bords; ventre blanc; bec bleu de ciel, noir à sa pointe; pieds jaunes.

Il n'est pas certain que cet oiseau soit un véritable *Épervier*; c'est aux naturalistes qui le verront en nature à décider la question. M. de Azara, qui l'appelle *Esparvero pardo ceja blanca*, l'a trouvé au Paraguay. Les plumes de l'occiput sont terminées en pointe; celles du dessus de la tête, presque blanches et noirâtres à leur extrémité; les côtés de la tête, noirs; le front blanc, ainsi qu'une bandelette qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'à l'occiput; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont bruns; ces dernières ont une bordure étroite, roussâtre, et les plumes des autres parties en portent une blanche; le croupion est de cette couleur, varié de quelques mouchetures; la gorge et le devant du cou sont blancs; un rang de plumes noires occupe le haut de la dernière partie; quelques mouchetures cordiformes se font remarquer sur le fond blanchâtre de la poitrine; ces mouchetures sont roussâtres au milieu et noirâtres sur les bords; le ventre est blanc; les jambes ont des rayures transversales rousses; les premières pennes des ailes sont d'un blanc teinté de roux sur plus de la moitié de leur longueur, ensuite noirâtres, avec un peu de blanc à leur pointe; les autres pennes bleues; la queue est mélangée de blanc et de roux, avec du brun vers les deux tiers de sa longueur, et quatre ou cinq bandes transversales et noirâtres; quelques taches en forme de flèche, et des traits d'un roussâtre obscur sont sur la couleur blanchâtre du dessous de l'aile; la cire est jaune, et la queue étagée. Un individu de la même espèce, dont parle M. de Azara, diffère du précédent en ce qu'il a les sourcils à peine apparens et variés de brun-noirâtre et de roux; le croupion d'un blanc-roussâtre, avec des taches cordiformes; les grandes pennes des ailes d'un brun clair à leur pointe, avec des bandes transversales noirâtres; le devant du cou, jusqu'à la poitrine, tacheté de cette couleur sur un fond blanc sale. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 116. *n.* 25. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 328. *L'Amérique méridionale.*

L. 15.. E. 31. P. 24. R. 12.

* L'ÉPERVIER A TÊTE GRISE. 24. *S. Cirrocephalus. S. Vertice cinereo; dorso alisque saturatè griseis; gulâ colloque rufis; pectore ventreque pallidè albis, rufo transversìm striatis; caudâ subtùs fasciis tribus albis; pedibus flavis; rostro pallidè caruleo.*

Vertex cendré; dos et ailes d'un gris foncé; gorge et cou roux; poitrine et ventre d'un blanc pâle, rayé transversalement de roux, dessous de la queue, avec trois bandes blanches; bec d'un bleu pâle; pieds jaunes.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau de proie de la Nouvelle-Hollande, en fait une variété de notre *Epervier*; mais l'ayant examiné en nature, nous pensons que c'est une espèce distincte, dont le dessus de la tête est d'un gris-cendré; le dessus du cou, roux; le dos et les ailes sont d'un gris foncé presque noir; la gorge et le devant du cou, roux; la poitrine et le ventre, d'un blanc terne, avec de nombreuses raies transversales et rousses; la queue est longue, blanche en dessous, avec trois bandes blanches assez éloignées l'une de l'autre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 329. *L'Australasie.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER TACHIRO. 25. *S. Tachiro. S. Fuscus, subtùs albus, maculis lunatis; rectricibus fasciatis.*

Brun, blanc en dessous, avec des lunules; rectrices à bandes transversales.

fasciis 3 aut 4 nigris; tectricibus caudæ superioribus albis; rostro nigricante; pedibus flavis.

Gris brun en dessus; dessus du cou mélangé de blanc roussâtre; dessous du corps d'un blanc sale; gorge et devant du cou rayés longitudinalement, ventre et poitrine, transversalement de brun; queue avec trois ou quatre bandes transversales noires; ses couvertures supérieures, blanches; bec d'un bleu-noirâtre; pieds jaunes.

Ce n'est pas, à proprement parler, les plumes du croupion, mais bien les couvertures supérieures de la queue qui sont blanches; les parties supérieures sont d'un gris-brun, mélangé de blanc-roussâtre sur le dessus du cou; toutes les parties inférieures, d'un blanc sale, rayé en longueur de brun sur la gorge et le devant du cou, rayé en travers sur toutes les parties postérieures; les pennes des ailes sont d'un gris-brun, avec des bandes étroites, transversales et noirâtres; toutes les pennes intermédiaires et secondaires ont leur extrémité blanche; la queue est longue de six pouces et demi, d'un gris-brun en dessus, avec trois ou quatre larges bandes transversales et noires; la penne la plus extérieure de chaque côté, porte des bandes pareilles sur un fond blanc, qui est la couleur du dessous de toutes les rectrices. M. de Riocour a reçu cet *Epervier* du Sénégal et le conserve dans sa collection.

L. 13. E.. P.. R. 12.

B. Autours.

L'Autour proprement dit. 29. *S. Palumbarius. S. Corpore fusco, subtùs fasciato; rectricibus fasciis pallidis; superciliis albis; cerâ nigrâ, margine flavo; rostro cæruleo; pedibus flavis.*

Corps brun, rayé en travers en dessous; rectrices avec des bandes transversales pâles; sourcils blancs; cire noire, bordée de jaune; pieds de cette couleur; bec bleu. (*Pl. 205. fig. 3.*)

On rencontre cet *Autour* dans toute l'Europe, en Afrique et en Sibérie; partout il préfère, pour sa demeure, les montagnes et les forêts, et construit son nid sur les plus grands arbres. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs tachés de fauve, sur un fond d'un blanc-bleuâtre. Son cri est fort rauque, et finit toujours par des sons aigus et très-désagréables.

Il est, dans son premier âge, d'un gris-blanc, et il prend ensuite une teinte de brun sur le dos, le cou et les ailes; le ventre et la gorge sont ordinairement blancs ou blanc jaunâtres et rayés longitudinalement de brun. Ces taches deviennent transversales à mesure qu'il avance en âge; les pennes de la queue ont plusieurs raies transversales, fort larges et d'un gris sale.

Lorsqu'il a subi plusieurs mues, l'*Autour* mâle est d'un brun profond et tirant au bleuâtre sur la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les ailes et le dessus de la queue; il y a un peu de blanc derrière la tête et des taches clair-semées sur le côté intérieur des pennes des ailes; il y a aussi des raies blanchâtres sur le fond brun des joues; toutes les parties inférieures sont blanches, avec des bandes transversales d'un brun foncé en accompagnées d'une pointe brune, qui, s'étendant le long de la plume de chaque tige, présente à peu près la forme d'un fer de lance, et, en quelque sorte, des étoiles; les yeux sont noirs dans le premier âge, prennent du rouge après la première mue, et deviennent d'autant plus rouges que l'oiseau est plus âgé.

La femelle adulte est brune, sans aucune nuance bleuâtre, et variée de taches longitudinales très-fines sur les parties supérieures, avec des ondes d'un brun-noir sur la gorge. Elle est au moins d'un tiers plus grosse que le mâle.

La variété du plumage de l'*Autour*, pendant ses premières années, et la disproportion de la taille du mâle et de la femelle, ont donné lieu à des espèces purement nominales. Tels sont le *gros Busard* de Brisson (*Falco gallinarius, pl. 72*, de Frisch), la *Buse variée* de ce dernier, *pl. 73*; on rapproche encore de cette espèce le *Faucon gentil* et le *Busard* de la *pl. enl. de Buffon, n. 423*; enfin, M. Cuvier lui rapporte aussi le *Falco gyr-falco. Brisson, Ornith. tom. 1. p. 317. n. 3. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 1. p. 230. pl. enl. 418, 461. Gmelin, Syst. natur. edit. 13. n. 30. Latham, Index, n. 65* (*Falco palumbarius*). *L'Europe.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* L'Autour blanc. 30. *S. Nivens. S. Albus; cerâ pedibusque luteis; ungue posteriore anterioribus duplo longiore: rostro nigro.*

Blanc; cire et pieds jaunes: ongle postérieur du double plus long que les intérieurs; bec noir.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de cet oiseau, que Sonnini a donné mal-à-propos pour un *Aigle*; car, l'ayant vu en nature au Muséum d'histoire naturelle, nous nous sommes assurés qu'il a tous les caractères d'un *Autour*. Tout son plumage est d'un blanc de neige. Nous rapprochons de cette espèce l'individu décrit, dans le

edit. 12. tom. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 243. L'Afrique méridionale.

L. E. P. R. 12.

** L'AUTOUR DU JAPON. *Falco Japonicus. S. Orientalis. S. Sora. Autour à ventre et croupion roux, dessus fauve, dessus des ailes et queue noirs, plumet gris.*

Sourcils ferrugineux, tête et dessus du corps d'un brun noirâtre, dessus d'un brun-ferrugineux; queue variée de blanc, gris, plumet, bec noir.

Latham a décrit cet oiseau d'après un individu qui est dans le cabinet de M. Leach, à la queue duquel il manque plusieurs pennes, plus les deux du milieu, qui paroissent avoir été arrachées; tout le plumage brun, mais plus foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures. *Gmelin, Syst. nat. edit. 12. n. 61. Latham, Index, n. 44. Falco cristatus. 2e edit. du nom. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 240. Le Jora.*

L. 2e. E. P. R. 12.

** L'AUTOUR DE JAVA. *Falco Indicus. S. Fronte et occipite albis; corpore supra ex fusco et ferrugineo fusco, subtus albo et ferrugineo fusco, fasciis quinque nigris; pectore albo; rostro basi flavo, apice nigro.*

Front et croupion blancs, dessus du corps d'un brun-roussâtre, et dessous d'un brun-ferrugineux, rayés de blanchâtre; queue brune, avec cinq bandes transversales noires; pieds jaunes; bec de cette couleur à sa base, noir à sa pointe.

L'île de Java possède cette espèce, dont le mâle et la femelle sont presque toujours réunis, pour la fête de la chasse aux *Rominis* et aux *Tourterelles*, qu'ils saisissent avec beaucoup d'adresse.

Le plumage du mâle est d'un brun-rougeâtre, avec des bandes transversales et blanches sur le ventre, et de la même couleur sur le front, le croupion et le bas-ventre; le dessus des ailes et de la queue a des raies noires, et le dessous des ailes, des ondes roussâtres sur un fond blanc sale. Chez la femelle, les plumes du ventre sont fauves et bordées de blanchâtre; les scapulaires, d'un brun mêlé de roux âtre; les pennes de la queue, d'un brun clair, avec deux larges bandes d'un cendré pâle en dessous. *Latham, Index, n. 45. Gmelin, Syst. nat. edit. 12. n. 62. Falco indicus. 2e edit. du nom. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 240. Le Jora.*

L. 2e. E. P. R. 12.

* L'AUTOUR [illegible] de L. *Indicus. S. Nigricans, [illegible] fasciis [illegible] albis, [illegible] apice [illegible].*

Tarsets de [illegible] noirs, [illegible] ferrugineux à [illegible] et queue brune, [illegible] rangées; pieds [illegible].

On ne connoît qu'un [illegible] de cette espèce, qui se trouve à la Nouvelle-Hollande et dont Latham a publié la figure, qui, s'il s'en rapporte à la description, manque d'exactitude dans la forme et la distribution des taches. Ses ailes, repliées, ont quelques plumes d'étendue à une extrémité à l'autre; cependant elles ne descendent pas, dans leur état de repos, à moitié de la queue, qui elle-même est très longue, large et de tout des vent, qui est de la couleur des pennes, sont d'un bien plus; l'iris est brun. Le plumage généralement d'une belle couleur de rouille tachetée et rayée de noir longitudinalement; les lignes qu'on remarque sur la tête et le cou sont brunes et transversales; les ailes et la queue brunes et rayées de raies blanchâtres et noirâtres, dont on peut de ces bandes sont sur la queue. Les ongles noirs et pointus. *Latham, Synopsis, 2e Suppl. pl. 111. Index, Suppl. Falco vacivus. 2e edit. du nom. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 240. L'Australasie.*

L. 2e. E. P. R. 12.

** L'AUTOUR MOINE. *Falco S. Monachus. S. Fronte, collo, corpore subtus albis; occipite, corpore supra alisque nigricante fuscis; remicibus alarum remigibusque apice albis; cauda rotundata, ferrugineo fusca, fasciis duabus nigris; rostro nigro; pedibus semi-plumatis, flavis.*

Vertex, cou et dessous du corps blancs; occiput, dessus du corps et ailes d'un brun-noirâtre; rectrices des ailes et remiges blanches à leur pointe; queue arrondie, d'un brun-ferrugineux, avec deux bandes transversales noires; bec noir; pieds à demi emplumés, jaunes.

Cet *Autour* du Brésil a été indiqué par M. Temminck et fait partie de sa nombreuse et riche collection. La cire du bec est jaune et s'étend sur les côtes de la tête jusqu'aux yeux; le devant de cette partie, le cou et les parties postérieures sont d'un blanc pur; l'occiput, le manteau et les ailes d'un brun-noirâtre; les couvertures supérieures de celle-ci et leurs pennes terminées de roussâtre; la queue

e

est arrondie, d'un brun-ferrugineux, traversée par deux bandes noires et terminée de roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 341. *L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

L'AUTOUR NOIRATRE. 38. *S. Nigricans. S. Fasciatus; suprà fusco-nigricans, subtùs albus; medio alæ cinereo-griseo; rostro nigro; pedibus flavis.*

Rayé en travers; brun-noirâtre en dessus, blanc en dessous; milieu de l'aile d'un gris-cendré; bec noir; pieds jaunes.

Mauduyt et les auteurs qui ont décrit cet oiseau, d'après lui, le donnent pour la femelle du *grand Autour de Cayenne*, qui est un *Spizaëte*; mais elle en diffère par des tarses plus courts d'un pouce et plus grêles que ceux de celui-ci, quoiqu'elle ait plus de grosseur et de longueur; elle n'a point de huppe, et son sexe n'est indiqué que d'après sa dépouille.

Cet oiseau a le sommet de la tête et le cou d'un brun-noirâtre; la poitrine et le ventre blancs, avec des raies noires, transversales et larges; le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes d'un brun-noir; les pennes alaires rayées transversalement de noirâtre et de gris jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ensuite d'un noir lavé; la queue traversée par huit bandes alternativement grises et noires. *Latham, Index, Suppl.* (*Falco Mauduytis femina*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 341. *L'Amérique méridionale.*

L. 26. E.. P.. R. 12.

L'AUTOUR HIVERNAL. 39. *S. Hyemalis. S. Capite, gulâ, colli lateribus saturatè fuscis, albo striatis; pennis pectoris, ventrisque fuscis, nigricante longitudinaliter striatis; tectricibus alarum minoribus ferrugineis; remigibus primariis fuscescente aurantiis, nigro maculatis; rostro cerulescente-nigro; pedibus flavis.*

Tête, gorge et côtés du cou d'un brun sombre, rayé de blanc; plumes de la poitrine et du ventre brunes et marquées de noirâtre longitudinalement; petites tectrices des ailes ferrugineuses; rémiges primaires d'un orangé-brunâtre, tacheté de noir; bec d'un noir-bleuâtre; pieds jaunes.

On rencontre cet oiseau de proie dans le nord des États-Unis, où il arrive au mois de novembre, et d'où il part en mars. C'est un chasseur de grenouilles fort adroit à découvrir leur retraite d'hiver dans les prairies et les marais; il mange de ces animaux avec une si grande avidité, que la proéminence de son jabot paroît comme une large bosse, et qu'il semble alors voler avec difficulté. C'est un oiseau actif, intrépide, silencieux et réfléchi; Wilson en a gardé un pendant quelque temps qui étoit légèrement blessé; il refusoit tout ce qui pouvoit adoucir sa captivité, et ne pouvoit souffrir qu'on l'approchât sans se mettre en colère, en cherchant à se jeter sur la personne, et frappant avec fureur, les serres étendues, les barreaux de sa prison.

Le mâle a la cire jaune; les pieds longs et emplumés jusqu'à un pouce au-dessous du talon; le bec garni d'une espèce de dent sur le bord de sa mandibule supérieure; l'iris d'une couleur d'ambre brillante; le cartilage du dessus de l'œil très-proéminent et d'un vert terne; la tête, les côtés du cou et la gorge d'un brun foncé, rayé de blanc; les petites couvertures des ailes d'un ferrugineux ardent; les pennes secondaires d'un brun pâle, indistinctement barré d'une nuance plus foncée; les pennes primaires d'un orangé-bleuâtre, tacheté de noir et totalement de cette couleur à leur extrémité; la queue longue, foiblement arrondie, blanche à l'intérieur, couverte de bandes transversales et alternatives de deux teintes brunes, dont l'une est seulement plus foncée que l'autre; ses pennes extérieures sont d'un orangé-brunâtre; ses couvertures tachetées de brun sur un fond bleuâtre; les plumes de la poitrine et du ventre de cette couleur, et variées de longues taches brunes et noirâtres sur leur milieu; les jambes longues et d'un jaune d'ocre pâle, avec des petites raies d'un brun pâle; les ongles noirs; les ailes assez courtes et ne dépassant pas, dans leur état de repos, le milieu de la queue. La femelle porte un plumage plus foncé, et a près de deux pieds de longueur. *Wilson, American Ornithology, pl.* 35. *fig.* 1. (*Winter falcon*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 20 à 24. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER PLATYPTÈRE. 40. *S. Platypterus. S. Capistro lorisque albis; corpore suprà saturatè fusco; gulâ albâ, nigro striatâ; pectore maculis latis, acutis, fuscis; ventre albo, fusco striato; tectricibus caudæ inferioribus albis; rostro basi ceruleo, in reliquo nigro; pedibus aurantiis.*

Capistrum et *lorum* blancs; dessus du corps

d'un brun foncé; gorge blanche, rayée de noir; poitrine avec des taches larges, pointues et brunes; ventre blanc, rayé de brun; tectrices inférieures de la queue blanches; bec bleu à sa base, noir dans le reste; pieds orangés.

Cet oiseau, que Wilson a trouvé dans la Pensylvanie, est remarquable par la grande largeur de ses ailes, surtout de leurs pennes secondaires; par la grosseur de sa tête et de son corps, proportionnellement à sa taille. Il a la cire et les coins de la bouche jaunes; l'iris d'une couleur d'ambre brillante; le *capistrum* et le *lorum* blancs; une tache d'un bleu-noirâtre près de la bouche; toutes les parties supérieures d'un brun foncé; les plumes de la tête rayées de blanchâtre vers leur extrémité; mais les raies ne sont visibles que lorsque les plumes sont séparées; la tête longue, large et aplatie en dessus; la cire et les narines larges; la queue courte; ses pennes du milieu un peu plus longues que les autres; toutes d'un noir plein, traversées par deux bandes blanches et terminées de bleuâtre; leurs couvertures supérieures tachetées de blanc; les ailes d'un brun sombre, barrées indistinctement de noir, avec la plus grande partie de leurs barbes intérieures d'un blanc de neige; les petites couvertures et les plumes du haut du dos terminées et rayées d'un ferrugineux clair; le revers de l'aile d'un blanc brunâtre, avec des petites taches pointues et brunes; la gorge blanche et entourée de stries noires; la poitrine et ses côtés couverts de taches larges, pointues, bordées d'un brun clair; le ventre blanc et tacheté de brun, mais moins que la poitrine; les cuisses d'un blanc-brunâtre, parsemé de petites taches brunes et blanches; les couvertures inférieures de la queue de la dernière couleur; les pieds robustes; les ongles noirs, forts et très-aigus; le postérieur beaucoup plus court que les autres. *Wilson, American Ornithology, pl.* 54. *fig.* 1 (*Broud winged hawk*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'AUTOUR A TÊTE NOIRE. 41. *S. Atricapillus. S. Vertice nigro, albo marginato; corpore suprà cinereo-cærulescente; subtùs albo, lineisque nigricantibus vario; rostro cerâque cæruleis; pedibus flavis.*

Vertex noir, bordé de blanc; dessus du corps d'un cendré-bleuâtre; dessous blanc et varié de lignes noirâtres; bec et cire, bleus; pieds jaunes.

Le plumage de cet *Autour*, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale, et que nous avons vu dans l'État de New-Yorck, présente des rapports avec celui d'Europe; mais son plumage n'est pas tout-à-fait le même, ce qui nous a déterminé, à l'exemple de Wilson, à en faire une espèce distincte, quoique Latham ne le donne que comme une variété. Il a l'iris d'un jaune d'ambre; le sommet de la tête noir et bordé sur chaque côté par une ligne blanche, finement pointillée de noir, et prolongée jusqu'à l'occiput; toutes les parties supérieures d'une couleur d'ardoise, ombrée de brun clair sur les pennes des ailes et de la queue; toutes les inférieures blanches, variées de zig-zags fins et noirâtres, avec un trait longitudinal sur la tige des plumes, si ce n'est sur les couvertures inférieures de la queue. *Wilson, American Ornithology, pl.* 52. *fig.* 3, *sous le nom d'Ash-coloured or black-cap hawk. L'Amérique septentrionale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* L'ÉPERVIER ARDOISÉ. 42. *S. Ardosiaceus. S. corpore suprà cærulescente, subtùs ferrugineo, maculis transversis albis; mento albo; rostro nigro-cærulescente; pedibus aurantiis.*

Dessus du corps bleuâtre, dessous ferrugineux et traversé par des bandes blanches; menton bleuâtre; bec d'un noir-bleuâtre; pieds orangés.

On trouve cette espèce dans les États-Unis, surtout en hiver; elle y fait la chasse aux petits oiseaux et aux lézards. Son vol est très-étendu, vif et irrégulier. Elle a la cire et les côtés de la bouche d'un vert terne; l'iris jaune; le dessus du corps d'une belle couleur d'ardoise; les premières pennes de l'aile d'un brun-noir; les secondaires pareilles et barrées de noirâtre; les plumes scapulaires tachetées de blanc et de brun, ce qu'on n'aperçoit que lorsqu'elles sont dérangées; la queue très-peu fourchue, d'un cendré finement nuancé de brun, avec quatre bandes transversales noires et terminées de blanc; les sourcils d'un blanc sale; la poitrine et le ventre agréablement variés de ferrugineux et de blanc; la cire et les côtés de la bouche sont ternes.

ONZIÈME CLASSE.

OISEAUX qui ont trois doigts libres par-devant et un par-derrière : l'extérieur peut se tourner en arrière et faire la fonction de second doigt postérieur.

XCIX^e. GENRE.

CHOUETTE ou DUC, ou HIBOU, *Strix*, Linn. Lath.

Corpus variis coloribus, præcipuè, griseo, albo, rufo pictum.

Caput grande, aliis lævè, aliis pennis auricularum instar extantium instructum.

Rostrum rectum, sæpissimè basi deflexum, cerâ molle, setaceis recumbentibus tectâ instructum, lateraliter compressum; mandibula superior marginibus dilatatis, apice aduncâ, acuminata; inferior brevior, obtusa, versus apicem emarginata.

Nares orbiculares, aut ovatæ, aut elliptica, pennis setaceis recumbentibus obtectæ.

Lingua canaliculata, crassa, carnosa, apice emarginata.

Aures oculique magni.

Collum breve.

Alæ remigibus 1^a., 2^a., 3^a. marginibus denticulatis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi hirsuti, interdùm glabri.

Pedes tetradactyli; digiti tres antici; unus posticus; exteriores basi membranâ connexi; internus versatilis; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Ungues retractilissimi, validi, arcuati, acutissimi.

Cauda mediocris, interdùm subelongata.

Striges habitant per totum orbem in montibus, rupibus, cavernis, sylvis; muribus et avibus victitant; in rupibus, arboribus cavis nidificant; ova 2-4 pariunt. Pulli in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandom apti.

Corps peint de diverses couleurs, surtout de gris, de brun, de blanc et de roux.

Tête grosse, lisse chez les uns, garnie de deux aigrettes chez les autres.

Bec droit, le plus souvent incliné dès son origine, garni d'une cire molle couverte de plumes sétacées dirigées en avant, épais, comprimé latéralement; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et aiguë à sa pointe; l'inférieure droite, plus courte, obtuse, échancrée vers le bout.

Narines orbiculaires, ou ovales ou elliptiques, couvertes par des plumes sétacées dirigées en avant.

Langue canaliculée, épaisse, charnue, obtuse, échancrée à sa pointe.

Oreilles et yeux grands.

Cou court.

Les 1re., 2e. et 3e. rémiges dentelées sur les bords.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses vêtus, quelquefois nus.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base par une membrane; l'externe versatile; le pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, portant à terre sur toute sa longueur et embrassant le juchoir.

Ongles très-rétractiles, forts, crochus et aigus.

Queue médiocre, quelquefois un peu alongée.

Ces oiseaux se trouvent en tous pays, dans les montagnes, les rochers, les cavernes, les forêts; vivent de souris et d'oiseaux; nichent dans les rochers, les trous d'arbres; leur ponte est de deux à quatre œufs. Les petits sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

- A. *Tête pourvue de deux aigrettes.*

HIBOUX ou DUCS.

LE HIBOU A AIGRETTES COURTES. 1. *S. Brachyotos. S. Auricularum pennâ brevi; corpore suprà fusco, pennis margine flavis, subtùs pallidè flavo, longitudinaliter striato.*

Chaque aigrette composée d'une seule plume;

celles du dessus du corps brunes et bordées de jaune ; dessous d'un jaune pâle, rayé longitudinalement. (*Pl.* 207, *fig.* 5, *sous le nom de Duc à oreilles courtes, et pl.* 210, *fig.* 1, *sous le nom de Chouette.*)

On rencontre rarement cette espèce près des habitations, car elle ne se plaît que dans les rochers, les carrières, les vieux châteaux abandonnés ; elle préfère les pays de montagnes et les lieux les plus solitaires. Elle dépose ses œufs sans aucune sorte de nid, dans des trous de rochers ou de murailles ruinées ; ils sont au nombre de deux ou trois, totalement blancs et parfaitement ronds. Des auteurs allemands nous disent, au contraire, qu'elle construit son nid à terre, sur les coteaux, dans les marais à tourbe, dans de grandes touffes d'herbes, et que ses œufs sont inconnus. N'auroit-on pas confondu cette espèce avec une autre? Ce *Hibou* fait entendre au printemps, jour et nuit, la syllabe *gout*, qu'il prononce d'un ton assez doux, et quand il doit pleuvoir, il semble prononcer *gohou*. On le trouve dans toute l'Europe.

Les plumes qui composent ses deux aigrettes sont si petites, et il les relève si rarement, que des auteurs le rangent parmi les *Chouettes à tête simple*, et que d'autres en font deux espèces distinctes, l'une sous le nom de *Strix alula*, et l'autre sous celui de *Strix brachyotos*.

Le mâle a la tête et le dessous du corps d'un blanc-roux, varié de taches longitudinales brunes ; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un roussâtre mélangé de brun ; les pennes des ailes rousses, et celles de la queue d'un blanc-roussâtre ; toutes portent des raies transversales brunes ; les plumes qui entourent les yeux forment un cercle noirâtre, ensuite elles sont d'un blanc sale mêlé de roussâtre et de brun foncé. La femelle a des couleurs plus ternes et des taches moins larges. Le duvet des petits est d'un blanchâtre-gris, mêlé de brun. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *pag.* 372. *pl. enlum. n.* 438 (*Chouette ou grande Chevêche*). *L'Europe.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* Le Hibou ascalaphe ou d'Egypte. 2. *S. Ascalaphos. S. Fulva, fusco maculata; dorso alisque vermiculatis; ventre transversim lineato; caudâ subtùs albidâ, striis tribus aut quatuor transversis fuscisque; rostro fusco; cristâ brevi; unguibus nigris.*

Fauve et tacheté de brun ; dos et ailes vermiculés ; ventre rayé transversalement ; dessous de la queue blanc, avec trois ou quatre bandes brunes et transversales ; bec brun ; huppe courte ; ongles noirs.

On rencontre quelquefois en Europe cette espèce, car Pennant dit l'avoir reçue d'Ecosse. On la trouve ordinairement en Egypte, où M. Savigny l'a observée. Une couleur fauve, tachetée de brun, couvre son plumage ; elle est vermiculée sur les ailes et sur le dos, et rayée en travers de lignes étroites sur le ventre ; la queue est blanchâtre en dessous, avec trois ou quatre raies transversales étroites et brunes. *Savigny, Hist. des Oiseaux d'Egypte. Pennant, Brit. zool.* B III. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 37. *L'Egypte. Très-rare en Europe.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

Le Hibou commun. 3. *S. Otus. S. Auricularum pennis senis, fulvis et nigris; dorso tectricibusque alarum obscurè fuscis, griseis et flavicante-ferrugineis; pectore abdomineque pallidè flavo striatis.*

Aigrettes composées de six plumes fauves et noires ; dos et couvertures des ailes d'un brun sombre, gris et d'un ferrugineux-jaunâtre ; poitrine et abdomen rayés d'un jaune pâle. (*Pl.* 206, *fig.* 4, *sous le nom de moyen Duc.*)

De tous les *Hiboux* de la France, celui-ci est le plus commun et le plus nombreux ; il y reste toute l'année. On le rencontre plus souvent en hiver, parce qu'alors il quitte les cavernes des rochers et les forêts des montagnes pour descendre dans la plaine et s'approcher des habitations ; mais on l'y trouve rarement. On assure qu'il ne se donne pas la peine de faire un nid, que sa femelle s'empare d'un vieux nid de *Pie*, ou de celui d'une *Buse* ou de quelqu'autre gros oiseau, et qu'elle y dépose ordinairement quatre ou cinq œufs blancs et ronds. Les petits sont couverts d'un duvet blanc en naissant, et prennent leurs couleurs au bout de quinze jours, époque où les plumes commencent à se développer. Son cri est fort et s'entend de très-loin ; lorsqu'il s'envole, il en pousse un autre aigre et soupirant, qu'on attribue à l'effort des muscles pectoraux, qui, dans ce moment, entrent en contraction.

L'aigrette est composée de six plumes d'un fauve-noirâtre ; celles de la face sont blanchâtres et terminées de noir ; la tête et le manteau, variés de brun, de roux et de blanc ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un

pose deux à quatre œufs blancs. On la rencontre dans la plus grande partie de l'ancien Continent; mais on assure qu'on ne la voit point en Angleterre, ou très-rarement.

Elle a des aigrettes courtes et cependant assez bien fournies; le dessus du corps, d'un brun mêlé de nuances grisâtres, de fauve terne, de noirâtre et de brun; il y a plus de gris sur les parties inférieures; des bandes transversales d'un blanc-roussâtre sont sur les côtés extérieurs; les plumes des pieds sont d'un gris-roussâtre mêlé de taches brunes; la queue est pareille au dos. Les petits naissent couverts d'un duvet gris. Chez les jeunes, l'iris est gris, et chez les adultes, il est jaune. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 495. *n.* 5 (*petit Duc*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 353. *pl. enl. n.* 436. *L'Europe.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Hibou a aigrettes couchées. 6. *S. Griseata. S. Varia, corpore suprà fusco rufoque, subtùs rufo-albo; tectricibus alarum caudâque albo maculatis; superciliis albis; rostro flavo; digitis fuscescentibus.*

Varié en dessus du corps de brun et de roux; en dessous, de blanc-roussâtre; sourcils blancs; bec jaune; doigts brunâtres.

Les faisceaux de plumes de ce *Hibou*, qu'on rencontre à la Guyane, sont composés de plumes longues, flexibles, qui ne se redressent que difficilement au-dessus de la ligne horizontale et qui retombent sur les côtés de la tête. Ces faisceaux prennent naissance à la racine du bec, et, passant au-dessus des yeux, descendent vers le bas du cou; une teinte d'un brun-roux, finement rayée de lignes brunes, foncées et entremêlées de taches blanches sur les ailes et la queue, domine sur les parties supérieures du corps, dont le dessous est blanchâtre et d'un roux léger, avec des raies fines et brunes sur la poitrine. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 43 (*Chouette à aigrette blanche*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 36. *La Guyane.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* Le Hibou asio. 7. *S. Asio. S. Corpore suprà ferrugineo, subtùs cinereo; alis punctis quinque albis; rostro corneo.*

Dessus du corps ferrugineux, dessous cendré; cinq taches blanches sur les ailes; bec couleur de corne.

Catesby est le premier qui ait décrit ce *Hibou de l'Amérique septentrionale.* Il a l'iris d'un beau jaune; le milieu de la face, roussâtre, avec trois cercles, dont le second est large et blanc; les autres sont noirs et étroits; le dessus de la tête et du corps, les ailes et la queue sont d'un beau roux varié de lignes noires sur la tête, le cou et les couvertures des ailes; mélangé de raies transversales brunes et peu apparentes sur la queue; tacheté alternativement de roux et de blanc sur les pennes primaires, avec une large bande blanche sur le bord extérieur des plumes scapulaires; le haut de la gorge est de cette couleur; sa partie inférieure, rousse et rayée longitudinalement de brun; la poitrine, variée de blanc, de noir et de roux; le blanc occupe longitudinalement le milieu de chaque plume, et les autres couleurs le coupent en travers; le ventre est blanc; les flancs sont pareils à la poitrine; les couvertures inférieures de la queue, blanches, avec des taches terminées en forme de fer de lance; les tarses et les doigts, couverts de plumes d'un blanc-roussâtre. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins vives, avec du blanc sur la face, et peu de taches brunes, moins nombreuses sur le devant du cou. *Catesby, Carol.* 1. *p.* 7. *pl.* 7. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *pag.* 497 *n.* 5 (*Hibou de la Caroline*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 21. *L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* * Le Hibou backamuna. 8. *S. Backamuna. S. Dorso obscuro; tectricibus alarum griseis, nigro lineatis; pectore maculis exiguis sagittatis nigris; rostrò obscuro; pedibus semi-nudis, subtùs rufescente-flavis.*

Dos obscur; couvertures des ailes grises, avec des lignes noires; poitrine avec des taches sagittales noires; bec obscur; pieds demi-nus, d'un jaune-roussâtre en dessous.

Le nom conservé à cette espèce est celui sous lequel elle est connue dans l'île de Ceylan. Elle porte deux aigrettes très-fournies et d'un roux rembruni. La tête et le manteau sont d'un brun-noirâtre, parsemé de points d'un roux clair; la face, la gorge et le dessous du corps, roux; cette couleur tire au cendré près des yeux, et est rayée de brun en travers sur les parties inférieures, avec des taches rares et tigrées sur les autres; la collerette est bordée de noir; les couvertures supérieures des ailes ont des lignes étroites et noires sur un fond gris; leurs pennes sont régulièrement barrées de cette couleur et de blanc; les tarses sont en partie couverts de

plumes, et les doigts, velus. *Pennant, Ind. Zool. pl.* 3 (*Little hawk owl of Ceylan*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 20 (*Strix indica*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 17. *p.* 38. *Les Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE HIBOU CABURE. 9. *S. Brasiliana. S. Corpore suprà pallidè ferrugineo-fusco, albo maculato; subtùs albido, maculis ferrugineo-fuscis; rostro pedibusque flavicantibus.*

Dessus du corps d'un brun-ferrugineux pâle, tacheté de blanc; blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun-ferrugineux; bec et pieds jaunâtres.

Ce *Hibou*, que l'on trouve au Brésil, où il est connu sous le nom de *Cabure*, est en dessus d'un brun-ferrugineux clair et varié de taches blanches, fort petites sur la tête et le cou, et assez grandes sur les couvertures supérieures des ailes; blanchâtre en dessous et tacheté de brun-ferrugineux; les rémiges sont pareilles au dos, et les rectrices ont de plus des zigzags blancs; l'iris est jaune. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 145. *n.* 8 (*Hibou du Bresil*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *pag.* 383. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE HIBOU CHOLIBA. 10. *S. Choliba. S. Pennis corporis nigricantibus, dilutè fusco, nigricante punctato marginatis; remigibus primoribus nigricantibus, maculis magnis rufescentibus; rectricibus fuscis, punctatis; scapularibus albis nigrisque; rostro dilutè caruleo, apice flavescente.*

Plumes du corps noirâtres, bordées d'un brun clair pointillé de noirâtre; rémiges primaires noirâtres, avec de grandes taches roussâtres; rectrices brunes et pointillées; scapulaires blanches et noires; bec d'un bleu clair et jaunâtre à sa pointe.

M. de Azara, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *Choliba*, pense que c'est le même que le *Duc* de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Nieremberg sous la dénomination de *Talchiquatli*; mais nous ne partageons pas l'opinion de Sonnini, qui le donne pour un *Hibou scops*. Cette espèce se tient, pendant le jour, dans les bois très-touffus, où elle se cache entre les branches d'arbre; elle les quitte pendant la nuit et vient alors dans les habitations champêtres, où elle se pose sur les toits et les murailles, et se laisse approcher, au point qu'on peut la tuer à coups de pierre ou de bâton. Son cri, qu'elle répète fréquemment, exprime les syllabes *tururaru-tutu*. Elle ne fait point de nid, et pond, dans un trou de vieil arbre, trois œufs blancs, parfaitement sphéroïdaux.

Ce *Hibou*, que l'on trouve au Paraguay, a les plumes des parties supérieures et inférieures noirâtres dans le milieu, et d'un brun clair pointillé de noirâtre sur leurs bords; les plumes des jambes, du tarse et des couvertures inférieures des ailes, d'un roux-clair; leurs premières pennes, noirâtres, avec des grandes taches roussâtres; les autres pennes et celles de la queue, brunes et pointillées; une grande tache noire, en forme de croissant, s'étend depuis la base des aigrettes jusqu'au bas de l'ouverture du bec, et couvre les oreilles; une rangée de plumes blanches et terminées de noir, se fait remarquer sur les scapulaires; l'iris est jaune, avec un peu de bleuâtre sur son bord intérieur. Il y a une variété dans cette espèce, qui ne paroît pas dépendre de l'âge ni du sexe; elle a du brun où le précédent a du noir, et du blond où il y a du brun. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 7. *p.* 218. *n.* 48. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 39. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E. 21 ½. P. 24. R. 12.

* LE HIBOU CRIARD. 11. *S. Clamata. S. Corpore fusco, rufo nigroque vario; rostro luteo.*

Corps varié de brun, de roux et de noir; bec jaune.

Cette espèce, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale et au Mexique, présente dans son plumage de grands rapports avec le *Hibou commun*, mais ses couleurs sont plus nettes et plus tranchées, et ses aigrettes plus longues; de plus, elle est plus haut montée. Brisson a décrit le mâle sous le nom de *Hibou du Mexique*, et la femelle sous celui de *Hibou d'Amérique.*

La face est blanche; la collerette, bordée de roussâtre, et chaque plume est noire dans son milieu; les parties supérieures du corps sont tachetées longitudinalement et pointillées de noir sur un fond roux clair; les plumes de la gorge, rousses, blanches et noires sur leur tige; les ailes, rayées transversalement de noirâtre et de cendré; la queue porte des raies irrégulières d'un brun-noir; le dessous du corps est ferrugineux; la poitrine, tachetée de jaunâtre; le croupion, de même que l'anus, d'un blanc entremêlé de

taches noires; le bord des premières pennes de l'aile, crénelé; les plumes des jambes et des pieds sont d'un roux-cendré, et l'iris est couleur de safran. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les taches sont d'un brun foncé, et en ce qu'elle a du gris et du blanc sur sa livrée. *Brisson, Ornith. pag.* 146. *n.* 9 (*Hibou du Mexique*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 20. *Gmelin, édit.* 13. *Latham, Index, n.* 9 (*Strix Mexicana*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

** LE HIBOU A FRONT BLANC. 12. *S. Albifrons. S. Corpore fusco, subtùs flavescente; fasciâ albâ; rostro nigro.*

Corps brun, jaunâtre en dessous; face blanche; bec noir.

C'est d'après Latham que nous décrivons ce *Hibou*, qui se trouve au Canada. Il est brun sur le dessus de la tête et du corps; les plumes de la face sont frangées de blanc; le dessous du corps est d'un jaune fauve, avec des bandes transversales brunes sur la poitrine et des taches blanches sur les ailes. Un individu pris avec celui-ci, mais plus petit, en diffère en ce que son plumage est noirâtre, et que sa face n'est point frangée de blanc. Ces oiseaux, quand ils sont vivans, relèvent souvent deux plumes qui sont au-dessus des yeux; mais d'après l'examen qu'en a fait Latham, sur les oiseaux morts, elles ne sont pas plus longues que les autres; ce qui rapproche cette espèce du *Hibou à aigrettes courtes*, mais il est beaucoup plus petit. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 40. *L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

** LE HIBOU GENTIL. 13. *S. Pulchella. S. Minima; corpore toto griseo fusco, ferrugineo alboque vario; rostro pedibusque sordidis.*

Tout le corps varié de brun, de ferrugineux et de blanc; bec et pieds sales.

C'est à Pallas qu'on doit la connoissance de ce *Hibou*, qu'il a vu en Sibérie. Le dessus du corps est d'une jolie teinte grise, tachetée de brun ferrugineux et pointillée de blanc; des taches blanches, oblongues, sont sur les ailes; des bandes et des points bruns sur la queue, qui est fauve; le dessous du corps est blanchâtre et ondé de quelques taches noirâtres; les ailes, dans leurs repos, dépassent le bout de la queue qui est arrondie; les pieds sont revêtus d'un duvet à taches ondulées, et les ongles sont bruns. *Pallas, Voyag. tom.* 1. *pag.* 466. *Nov. Comm. Petrop.* 15. *pag.* 490. *pl.* 26. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 41. *La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GRAND HIBOU DE CEYLAN. 14. *S. Ceylanensis. S. Corpore suprà rufescente-fusco, subtùs flavicante-albo; circulis faciei rufescente-fuscis, nigro striatis; rostro corneo; pedibus semi-nudis.*

Dessus du corps brun-roussâtre, dessous blanc-jaunâtre; tour de la fraise d'un brun-roussâtre, rayé de noir; bec couleur de corne; pieds demi-nus. (*Pl.* 207, *fig.* 2, *sous le nom de Duc de Ceylan.*)

Brown a publié la figure de ce *Hibou*, qui habite les rochers et les bois de l'île de Ceylan. Il a les plumes des aigrettes courtes et pointues; l'iris couleur de safran; le dessus du corps d'un brun noir, plus clair et inclinant au jaune sur les parties inférieures; le tour des plumes de la face d'un roux rembruni et rayé de noir; cette dernière couleur forme des lignes transversales sur les premières pennes des ailes et sur celles de la queue, qui, de plus, en ont de blanches et de fauves. *Brown, Illust. Zool. pag.* 8. *pl.* 4. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 7. *pag.* 43. *Les Grandes-Indes.*

L. 23. E.. P.. R. 12.

* LE HIBOU A GROS BEC. 15. *S. Crassirostris. S. Cristâ nigrâ; corpore albido, striis numerosis, transversis, fuscis vario; caudâ subtùs strigis quinque aut sex transversìm striatâ; rostro crassissimo, nigricante fusco; digitis hirsutis.*

Huppe noire; corps blanchâtre et varié de nombreuses raies transversales brunes; dessous de la queue avec cinq ou six bandes transversales; bec très-épais, d'un brun-noirâtre; doigts velus.

Ce *Hibou*, qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, et dont nous ne connoissons pas la patrie, a la taille un peu plus alongée que celle du *Hibou des pins*; des aigrettes noires; la collerette, grisâtre et bordée de noir; le plumage varié de raies très-nombreuses, transversales et brunes, sur un fond blanchâtre; le dessous des ailes et de la queue de cette teinte, avec cinq ou six bandelettes transversales brunes; le bec très-fort et très-gros; les ongles noirâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. t.* 7. *pag.* 44. *Pays inconnu.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

* LE

LE HIBOU MOUCHETÉ. 16. *S. Maculosa. S. Mento, abdomine tarsi pennis albis; corpore suprà fusco maculato; capite fusco transversìm maculato; facie, gulâ, pectore, ventre superiori, rostro pedibusque nigris.*

Menton, abdomen et plumes du tarse, blancs; dessus du corps tacheté de brun; tête tachetée transversalement de brun; face, gorge, poitrine, haut du ventre, bec et pieds noirs.

Nous avons vu vivant ce *Hibou* à la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, où il a été déposé par M. Péron, un des savans naturalistes qui ont fait le tour du monde avec le capitaine Bodin. On le trouve au Cap de Bonne-Espérance. Il a le menton, le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les plumes du tarse, d'un beau blanc; cette couleur domine aussi sur le reste du plumage, mais elle est alors couverte de mouchetures brunes sur les parties supérieures du corps; rayée en travers de la même teinte sur la tête, la face, la gorge, la poitrine, le haut du ventre; l'extrémité de la collerette et le tour des yeux sont noirs; sept bandes alternativement brunes et blanches traversent la queue; les aigrettes sont d'une moyenne longueur. C'est une femelle; le mâle a des couleurs plus foncées. 2.e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 44. Vieillot, Gal. des Ois., part. 1. p. 55. pl. 23 bis. L'Afrique méridionale.*

L. E.. P.. R. 12.

LE HIBOU NACURUTU. 17. *S. Nacurutu. S. Suprà nigricante-fusca, dilutè fusco rufoque maculata et punctata; subtùs fusco albidoque transversìm striata; tarsi pennis fuscis et nigricante variis; facie nigro circumdatâ; rostro nigricante.*

Brun-noirâtre et tacheté de brun clair et de roux en dessus; rayé en travers de brun et de blanchâtre en dessous; plumes du tarse brunes et variées de noirâtre; face entourée de noir; bec noirâtre.

La dénomination sous laquelle nous décrivons cet oiseau, est celle qu'il porte au Paraguay, et qui paroît être générique pour plusieurs *Chouettes* et *Hiboux*. Buffon l'appelle *Hibou des Terres magellaniques*, et les Brésiliens *Jacurutu*. Cette espèce a trois cris différens : le premier est une sorte de sifflement; le second, un ton cadencé, aigre, aigu, accent de la douleur ou de la colère; par le troisième, l'oiseau semble prononcer son nom d'une voix forte et nasarde. C'est par ce cri qu'il jette la frayeur parmi les voyageurs qui passent la nuit dans les grands bois, son unique demeure. Il construit son nid avec des bûchettes, à la cime des arbres très-élevés; ce nid, que M. de Azara a vu dans les environs de la rivière de la Plata, est plat et spacieux. Ce *Duc* présente, dans son plumage, son genre de vie, la position de ses aigrettes, la situation de son nid, de si grands rapports avec le *Hibou des pins* ou le *grand Duc de Virginie*, qu'on ne peut se refuser à les regarder comme deux races très-voisines, dont l'une habite le nord de l'Amérique et l'autre le sud; mais ce ne sont point des variétés de notre *grand Hibou*, comme l'a dit Buffon.

Le *Nacurutu* a les parties supérieures d'un brun-noirâtre rayé en zigzags, pointillé de brun clair et d'un peu de roux; les inférieures, mélangées de lignes transversales blanchâtres et brunes; les plumes des tarses, variées de noirâtre sur un fond brun; les pennes des ailes et de la queue, avec des bandelettes d'un brun-noirâtre, interrompues par des taches rousses et pointillées de noirâtre; la plume antérieure de l'aigrette, noire et bordée de roux; un croissant noir part du derrière de l'œil et entoure la face; une bande noire et étroite est sur les sourcils; la collerette, d'un brun clair mêlé de roux; l'iris, jaune; la prunelle de l'œil, d'un bleu de ciel et entourée d'un cercle noir; la cire, brune; les aigrettes sont longues de trente lignes. Le mâle et la femelle sont pareils, et les jeunes leur ressemblent dès qu'ils ont quitté le duvet qui les couvre à leur naissance. *Buffon, pl. enl. n. 383 (Hibou des Terres magellaniques). De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 192. n. 42. L'Amérique australe.*

L. 17. E. 44. P. 27. R. 12.

* * LE HIBOU-NACURUTU TACHETÉ. 18. *S. Maculata. S. Cristâ nigrâ albâque; capitis pennis in medio nigris, margine flavis; corporis pennis suprà nigricantibus, lineis punctisque albo marginatis; facie nigrâ; mento albo; pectore, corporis lateribus albis, nigro longitudinaliter maculatis; rostro nigro; caudâ cuneatâ.*

Huppe noire et blanche; plumes de la tête noires dans le milieu et bordées de blond; plumes du dessus du corps noirâtres, avec des lignes et des points, et bordées de blanc; face noire; menton blanc; poitrine et côtés du corps blancs et tachetés longitudinalement de noir; bec de cette couleur; queue étagée.

Ce *Hibou du Paraguay*, qui a été décrit par

M. de Azara sous le nom de *Nacurutu chorreado*, porte des aigrettes composées chacune de six plumes noires, blanches et terminées en pointe; les plumes du sommet de la tête sont noires au milieu et blondes sur les bords; celles de l'occiput, du dessus du corps et des couvertures supérieures des ailes, noirâtres et frangées de blanc-jaunâtre, avec des lignes et des points bruns; les pennes des ailes et de la queue, rayées en travers de noirâtre et d'un gris-blanchâtre pointillé de brun; la collerette est noire et rousse; la face, blanche, avec un peu de noir à la paupière supérieure et à l'angle antérieur de l'œil, et un peu de roux sur les joues; le menton, blanc; la gorge, la poitrine et les côtés du corps sont tachetés en longueur de noir sur un fond blanc; le ventre est de cette couleur; les jambes et le duvet des tarses sont d'un blanc lavé de roux; les yeux, couleur d'or. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. pag. 202. n. 44. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 45. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 37 $\frac{1}{2}$. P. 25. R. 12.

** Le Hibou nain. 19. *S. Deminuta. S. Corpore rufo et variegato.*

Corps roux et varié.

Pallas a vu ce très-petit *Hibou* sur les montagnes de l'Oural et dans les contrées du Jaïk. Il est absolument semblable au *grand Hibou d'Europe* par ses couleurs et la disposition de ses taches; mais celles-ci tranchent moins sur le fond. *Pallas, Voyage, tom. 2. pag. 707. n. 14. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 46. Les monts Urals.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Hibou nudipède. 20. *S. Psilopoda. S. Vertice corporeque suprà fuscis, albo maculatis, nigricante striatis; jugulo pectoreque saturatè fuscis, rufo punctatis; ventre abdomineque nigricante striatis; rostro corneo; pedibus flavescentibus.*

Vertex et dessus du corps tachetés de blanc et rayés de noirâtre; devant du cou et poitrine, d'un brun foncé pointillé de roux; ventre et abdomen rayés de noirâtre; bec couleur de corne; pieds jaunâtres.

Cette espèce, que l'on trouve à Porto-Rico et à Saint-Domingue, a le dessus du corps brun et varié de taches blanchâtres et de raies noirâtres; les pennes des ailes, tachetées d'un blanc-roux; le devant du cou et la poitrine, d'un brun foncé mêlé de points roux; les parties inférieures rayées de noirâtre; la queue, pareille aux ailes. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 22. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. p. 46. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le petit Hibou de la côte de Coromandel. 21. *S. Coromanda. S. Corpore rufo-griseo, rufescente-albo maculato; subtùs pallidè rubro, lunulis nigris; remigibus rectricibusque fasciis rufo-albis; rostro nigro; pedibus rufescentibus.*

Dessus du corps d'un gris-roux tacheté d'un blanc-roussâtre; dessous pâle et rouge, avec des lunules noires; rémiges et rectrices avec des bandes transversales d'un blanc-roux; bec noir; pieds roussâtres.

Cet oiseau est moins gros d'un tiers que le *Hibou commun*; ses parties supérieures sont d'un gris-roussâtre tacheté de blanc et de roux; les petites pennes des ailes ont des bandes transversales de la même couleur, et leurs bords, rougeâtres; les grandes pennes sont tachetées de roussâtre; le dessous du corps est de cette teinte, traversée par des bandes noires lunulées; l'iris est jaune. *Latham, Index, n. 5. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 46. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Hibou des pins. 22. *S. Virginiana. S. Corpore suprà fusco, lineis rufis cinereisque vario; subtùs pallidè cinereo, striis transversis fuscis; jugulo et lateribus pectoris aurantiis, fusco striatis; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Dessus du corps brun, varié de lignes rousses et cendrées; dessous d'un gris pâle, rayé en travers de brun; devant du cou et côtés de la poitrine couleur d'orange et striés de brun; bec noir; pieds cendrés. (*Pl. 207, fig. 1, sous le nom de Duc de Virginie.*)

Natowokeil-omissew est le nom que les naturels de la baie d'Hudson ont imposé à ce *Hibou*, où il fréquente ordinairement les forêts de pins. Il place son nid sur un vieil arbre, et compose l'extérieur de rameaux secs, et l'intérieur de mousse et d'herbes. Sa ponte est de deux œufs d'un blanc terne. On assure que cette même espèce se trouve aussi dans la Sibérie, depuis Astracan jusqu'au Kamtschatka, et que les habitans de ces contrées regardent son cri comme un présage funeste; cette opinion est

aussi celle des naturels de l'Amérique septentrionale, où il pénètre, surtout pendant l'hiver, jusqu'à la Virginie.

Buffon en fait une variété de notre *grand Hibou*, dont il ne diffère, dit-il, qu'en ce que ses aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles; mais comme il existe d'autres dissemblances assez marquantes dans les couleurs et leur distribution, dans les formes des taches, ainsi que dans sa longueur et sa grosseur, nous croyons qu'on a eu raison d'en faire une espèce particulière.

Les plumes de la collerette sont noires, avec leur extrémité rousse; celles de la face, variées de blanchâtre et de roussâtre et à tige noire; la cravate est blanche; le dessus du corps, avec des taches et des points noirâtres; le cou, tacheté de roux et de blanc, de même que le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes latérales ont des barres noires; les deux premières sont crénelées sur leur bord extérieur; le dessus du corps est marqué de blanc, de roussâtre, avec des raies étroites, transversales et noirâtres; les plumes de la poitrine sont pointillées et terminées de la dernière couleur; le dessous des pennes alaires et caudales est blanchâtre, avec des bandes transversales noirâtres; les plumes des tarses et des doigts sont d'un blanc-roussâtre, et les ongles, noirs. La femelle a vingt-deux pouces de longueur; la poitrine, d'un blanc moins pur que celle du mâle. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 19. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat tom. 7. p. 46. L'Amérique septentrionale.*

L. 18 à 22. E.. P.. R. 12.

* LE HIBOU RAYÉ. 23. *S. Lineata. S. Facie rufâ, nigro punctatâ; cristâ, capite corporeque suprà flavescente, nigro, albo transversim lineatis; corpore subtùs ferrugineo-albo striato; rostro albido; tarsi pennis rufo-albis.*

Face rousse, pointillée de noir; huppe, tête et dessus du corps, rayés en travers de noir, de jaunâtre et de blanchâtre; dessous rayé de blanchâtre ferrugineux; bec blanchâtre; plumes du tarse d'un blanc-roux.

Cette espèce, dont nous avons vu un individu à New-Yorck, a les aigrettes, la tête et le dessus du corps rayés de lignes étroites, transversales, jaunâtres, noires et d'un blanc terne; les pennes des ailes, brunes; le dessous du corps, rayé comme le dessus, sur un fond blanc-ferrugineux; le ventre, tacheté; la face, rousse et variée de points noirs. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. p. 47. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 47. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE HIBOU DE LA CHINE. 24. *S. Sinensis. S. Fronte albâ; corpore fusco-rufo, lineis nigris undulatis; subtùs rufo, nigricante striato, fasciis albis; remigibus secundariis fasciis quatuor nigricantibus; rostro pedibusque nigris.*

Front blanc; corps d'un roux-brun, ondé de lignes noires; dessous d'un roux-noirâtre, traversé par des bandes blanches; rémiges secondaires, par quatre bandes noirâtres; bec et pieds noirs.

Ce *Hibou* a le dessus du corps varié de noir et de brun-roussâtre, sur un fond cannelle, et ondulé de lignes noires sur le dos et sur les couvertures supérieures des ailes; quatre bandes transversales noirâtres, avec des taches rousses et blanchâtres sur les pennes; le devant du cou, roux clair, avec des marques noires triangulaires; le dessous du corps, d'un fauve foncé, entrecoupé d'une bande noire longitudinale, et divisé transversalement par des raies blanches. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 38. La Chine.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

B. *Tête sans aigrettes.*

CHOUETTES-ÉPERVIERS.

LA CHOUETTE DES MONTS URALS. 25. *S. Uralensis. S. Corpore albido, maculis in singularum pennarum medio longitudinaliter fuscis; rostro cereo; caudâ longâ.*

Corps blanchâtre, avec des taches longitudinales brunes sur le milieu de chaque plume; bec couleur de cire; queue longue. (*Pl. 208, fig. 1, sous le nom de Chouette à longue queue.*)

Cette *Chouette*, qui n'est pas rare dans diverses contrées de la Sibérie, porte une livrée blanchâtre, avec une marque brune et longitudinale à chaque plume; l'iris et les paupières sont noirs; la face est cendrée; le croupion, blanc; les ailes ont des marques brunes; la queue est rayée de brunâtre, longue et terminée en forme de coin; le duvet des pieds, d'un blanc sale. *Latham, Index, Strix funerea*, var. B. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. pl. enl.*

n. 463 (*Chouette à longue queue de Sibérie*). *La Sibérie.*

L. 13. E.. P.. R. 12..

* LA CHOUETTE CHOUCOUHOU. 26. *S. Nisuella. S. Corpore fusco, rufo alboque vario; caudâ elongatâ; pennis periophthalmicis apice nigris; rostro caruleo-nigrescente.*

Corps varié de brun, de roux et de blanc; queue alongée; plumes de la collerette noires à leur pointe; bec d'un bleu-noirâtre.

M. Levaillant a trouvé cette espèce à l'extrémité orientale de l'Afrique. Le bec est presque caché dans les plumes qui l'entourent; l'iris, d'un jaune de topaze; la gorge, couverte d'une plaque de plumes blanches; tout le plumage est brun, mais foncé en dessous et varié de blanc; la queue a des raies brunes en dessus et d'un blanc roussi en dessous; elle est longue et étagée. La femelle est un peu plus grosse que le mâle et a moins de blanc dans son plumage. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 39. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 20. *L'Afrique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE FUNÈBRE. 27. *S. Funerea. S. Corpore fusco, albo maculato, subtùs albo fusco-que fasciolato; remigibus maculis albis variegatis; rectricibus albo fasciatis; caudâ elongatâ; rostro albido.*

Corps brun, tacheté de blanc, avec des bandelettes brunes et blanches en dessous; rémiges variées de taches blanches; rectrices à bandes transversales de cette couleur; bec blanchâtre; queue alongée.

On trouve cette espèce dans le nord des États-Unis. Elle a le dessus de la tête et du cou, et les pennes de l'aile noirâtres et tachetées de blanc; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes, bruns et variés de blanc; le dessous du corps, jusqu'au ventre, les couvertures inférieures et les pennes de la queue, blancs et rayés de brun; les plumes des pieds d'un brun sale, tacheté de brun, et les ongles gris. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 518. *n.* 6. *pl.* 37. *fig.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 395. *L'Amérique septentrionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE HUHUL. 28. *S. Huhula. S. Albo fasciata; corpore cinereo; alis fuscis; caudâ elongatâ, fasciis tribus albis; rostro flavo.*

Rayé en travers de blanc; corps cendré; ailes brunes; queue alongée, avec trois bandes transversales blanches; bec jaune.

On rencontre cette *Chouette* à Cayenne, où elle vole et chasse pendant le jour. Tout son plumage est varié de taches blanches sur un fond noirâtre. Ces taches sont larges sur les parties inférieures du corps, très-petites sur la tête, et arrondies en demi-cercle à l'extrémité des plumes. Cette couleur blanche termine les petites couvertures supérieures des ailes et des pennes secondaires; de plus, elle sert de bordure aux primaires, qui sont d'un brun-noirâtre; les pennes de la queue sont étagées et de cette même teinte, mais plus foncée, avec trois bandes blanches et irrégulières; les plumes des tarses sont noirâtres et tachetées de blanc; les doigts et les ongles jaunes. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 41. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 20. *L'Amérique méridionale.*

L. 15 ½. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE CAPARACOCH. 29. *S. Hudsonia. S. Corporis pennis suprà fuscis, margine albis; subtùs albis, lineis transversis nigris; rostro digitisque aurantiis; caudâ elongatâ.*

Plumes du corps brunes en dessus et bordées de blanc; blanches en dessous, avec des lignes transversales noires; bec et doigts orangés; queue alongée. (*Pl.* 209, *fig.* 2, *sous le nom de Chat-huant de la baie d'Hudson.*)

Le nom conservé à cette espèce est celui sous lequel elle est connue à la baie d'Hudson. Elle a l'iris orangé; le sommet de la tête blanc; le cou et la moitié du dos d'un brun obscur, varié de blanc; les ailes tachetées et les scapulaires rayées transversalement de brun et de blanc; le bas du dos et les parties postérieures d'un brun foncé, avec des raies transversales d'une nuance plus claire; le dessous du corps blanc et traversé de lignes brunes; le dessus de la queue d'une teinte obscure, avec des raies étroites, transversales et blanches; le dessous cendré; les plumes des pieds traversées de petites lignes brunes sur un fond blanc. La femelle est un peu plus grosse et a des couleurs plus sombres que le mâle. Les pennes sont plus noires et le haut de la poitrine est tacheté de brun-noirâtre et foncé. *Latham, Index, Strix funerea*, var. A. *Edwards, Ois. pl.* 62. *Brisson, Ornith. tom.* 1. *p.* 151. *n.* 7 (*Chouette de la baie d'Hudson*). *Buffon, Hist.*

nat. des Oiseaux, tom. 1. *p.* 385. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

Chouettes proprement dites.

La Chouette chat-huant. 30. *S. Stridula. S. Corpore ferrugineo; remigibus quartâ et quintâ longioribus; rostro virescenti-flavo.*

Corps ferrugineux; les quatrième et cinquième rémiges les plus longues de toutes; bec d'un jaune-verdâtre. (*Pl.* 209. *fig.* 2.)

On trouve cette *Chouette* dans toute l'Europe, jusqu'aux terres les plus au nord. Son cri est effrayant dans le silence de la nuit, surtout quand il gèle; il ressemble au hurlement d'un loup, et semble exprimer les syllabes *hohô, hohô, hohô, hohô, hchô* ou *houhou, houhouhou.* Elle niche dans des trous de muraille, dans les églises et sur les arbres élevés. Sa ponte est de trois à cinq œufs blancs et arrondis. Des auteurs prétendent que ce n'est point une espèce distincte de la *Hulotte*, mais le jeune ou la femelle, et que celle-ci est le mâle. Quant à nous, après avoir consulté plusieurs ornithologistes observateurs, nous croyons avec eux que ces deux oiseaux constituent deux espèces distinctes. Cependant, avant de rien statuer, il est nécessaire de s'assurer s'il y a des femelles sous le plumage de la *Hulotte*, et, s'il s'en trouve, il n'y a pas de doute que ces deux oiseaux n'appartiennent point à la même espèce, puisqu'on voit des *Chats-huans* mâle et femelle sous le même plumage.

Ceux-ci ont les yeux d'un brun-marron, et non pas bleus, comme le dit Buffon; les plumes de la collerette rousses; le dessus de la tête et du corps, les couvertures des ailes et de la queue d'un roux-ferrugineux varié de noirâtre, de lignes effacées brunes, transversales et en zigzags, mélangé de quelques taches blanches sur la tête, les scapulaires et vers l'extrémité des grandes couvertures de l'aile; le dessous du corps varié de blanc, de noirâtre et de roux-ferrugineux, avec des lignes et des zigzags pareils à ceux du dessus; les pennes des ailes et de la queue couvertes de bandes transversales, alternativement brunes et rousses; les pieds garnis jusqu'aux ongles de plumes d'un blanc sale, avec des petits points bruns et roussâtres; les ongles sont couleur de corne. La femelle ne diffère guère du mâle qu'en ce que la teinte rousse est moins vive, et elle porte quelques taches brunes entre les yeux et la collerette, tandis que chez le mâle il n'en existe aucune trace. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 500. *n.* 1. *Le Chat-huant. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 1. *p.* 362. *pl. enl. n.* 437. *L'Europe.*

L. 13 à 14. E.. P.. P. 12.

La Chouette chevêche. 31. *S. Passerina. S. Remigibus maculis quinque albis; rostro albicante-fusco; digitis hirsutis.*

Cinq taches blanches sur les rémiges; bec d'un brun-blanchâtre; doigts poilus. (*Pl.* 240. *fig.* 4.)

Le peuple superstitieux appelle cette *Chouette, Oiseau de mort* ou *de cadavre*, parce qu'il s'imagine qu'elle présage la mort d'un malade, lorsqu'elle se perche par hasard sur la maison qu'il habite. Ce même préjugé existe aussi pour l'*Effraie* et d'autres oiseaux de ce genre, le peuple ne faisant entr'eux aucune distinction, et ce sont dans tous pays des oiseaux de mauvais augure. Son cri ordinaire semble exprimer *poupou, poupou*, et elle le pousse et répète en volant. Un autre cri, qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit *aime, hême, ême*, plusieurs fois de suite. Elle se tient rarement dans les bois; son domicile ordinaire est dans les maisons écartées des lieux peuplés et les ruines d'anciens édifices abandonnés, les cimetières et les églises. Elle s'approche quelquefois des maisons habitées, surtout à l'automne, voltige autour et se repose sur les toits, où elle fait entendre ses cris lugubres. Cette espèce voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres *Chouettes*. Elle s'exerce à la chasse des petits oiseaux, mais si infructueusement, que ceux-ci ne craignent pas de la harceler, de l'insulter et de l'assaillir. Elle place son nid presqu'à nu dans des trous de rocher ou de vieilles murailles, et y dépose quatre ou cinq œufs arrondis et blancs. On la trouve dans la plus grande partie de l'Europe.

Elle a l'iris d'un jaune-verdâtre; le dessus de la tête brun, avec une bande longitudinale blanche sur chaque plume; la face variée de ces deux couleurs; la gorge blanche; le cou, la poitrine, le dessus du corps et des ailes, bruns, avec des taches blanches plus nombreuses sur le cou; le ventre brun et blanc; la queue rayée transversalement de bandes roussâtres et interrompues sur un fond brun; les pieds couverts d'un duvet blanchâtre lavé de fauve, et les doigts un peu velus. *Brisson, Ornith. tom.* 1.

p. 514. *n.* 5 (*Petite Chouette*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 377. *pl. enl. n.* 439. *L'Europe.*

L. 7 à 8. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE CHEVECHETTE. 32. *S. Pygmæa. S. Saturatè rubescente-grisea, albo maculata et punctata; subtùs alba, fusco longitudinaliter maculato; hypochondriis fusco transversìm striatis; caudâ striis quatuor albis; digitis hirsutis.*

D'un gris-roussâtre foncé, tacheté et pointillé de blanc; de cette couleur en dessous et tacheté longitudinalement de brun; flancs rayés en travers de brun; quatre stries blanches sur la queue; doigts velus. (*Pl.* 240. *fig.* 3.)

Cette espèce habite dans le nord des deux Continens, d'où elle s'écarte quelquefois, puisque l'individu décrit par M. Levaillant a été trouvé à Gibraltar. Latham la donne pour une variété de la *Chouette tengmalm;* mais c'est une méprise, et la décrit une seconde fois sous le nom de *Strix acadensis.* Les parties supérieures sont d'un gris-roussâtre foncé, varié de taches et de points blancs; les inférieures blanches, avec des taches longitudinales brunes et des raies transversales sur les flancs; la queue traversée par quatre bandes étroites et blanches; les pieds emplumés jusqu'aux ongles. *Latham, Index, Strix acadensis. Levaillant, Hist. des Ois. d'Afrique, pl.* 234. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 26. *L'Europe et l'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE EFFRAIE. 33. *S. Flammea. S. Corpore luteo, punctis albis, subtùs albido punctis nigricantibus; rostro albo.*

Corps jaune, avec des points blancs, blanchâtre en dessous et pointillé de noirâtre; bec blanc. (*Pl.* 209. *fig.* 4.)

Le nom d'*Effraie*, imposé à cette *Chouette*, vient des soufflemens *ché chéi, cheû, chioû*, et de ses cris lugubres *grei, gre, grei;* ce soufflement ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte. Elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différens sons aigres, tous si effrayans, qu'elle inspire de l'horreur et de la crainte aux gens qui la regardent comme un oiseau funèbre, parce qu'on la voit dans les cimetières et les églises. Elle reste pendant le jour dans les tours, les clochers et les greniers des fermes; elle en sort après le coucher du soleil, et y rentre à son lever. Les rats, les souris sont sa nourriture, et elle en détruit plus que les chats; aussi des agriculteurs ne souffrent pas qu'on l'inquiète, lorsqu'ils ont l'avantage d'en avoir dans leurs greniers. C'est dans les mêmes endroits, soit dans un trou de muraille, soit sous les toits, que l'*Effraie* pond cinq ou six œufs blanchâtres et d'une forme alongée.

Cette espèce est très-commune en Europe; on la trouve aussi dans toute l'Amérique, dans les déserts de la Tartarie, dans la Perse, l'Indostan, et même à la Nouvelle-Hollande; mais elle ne porte pas partout une livrée pareille. Son plumage est à Cayenne plus doré qu'en Europe; la face et le dessous du corps présentent un plus grand nombre de mouchetures; et les individus qu'on voit à la Nouvelle-Hollande, ont sur le dos des grandes taches d'un brun foncé.

Le dessus du corps est ondé de gris, de brun et marqué de points blancs sur un fond jaune; le dessous est blanc et pointillé de noir; les yeux sont environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches, et si fines, qu'on les prendroit pour des poils; les pennes des ailes et de la queue sont pareilles au dessus du corps; les plumes des tarses, blanches; l'iris est brun. Des individus ont la poitrine et le ventre d'un beau jaune, pointillé de noir; chez d'autres, ces parties ne sont point pointillées; chez d'autres encore, elles sont totalement blanches sans aucune tache, et on en voit dont le dessous du corps est roussâtre, avec des points bruns. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et porte des couleurs plus claires et plus distinctes. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 147. *n.* 2 (*petit Chat-huant*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 366. *pl. enl. n.* 460, 474. *L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE GRISE. 34. *S. Litturata. S. Grisea; suprà fusco longitudinaliter transversìmque striata; subtùs alba, fusco longitudinaliter maculata; rostro flavicante.*

Grise; rayée de brun longitudinalement et transversalement en dessus, blanche en dessous et tachetée de brun en longueur; bec jaunâtre.

Cette espèce, qu'on rencontre dans les montagnes de la Suède, et que Retzius a décrite dans une édition de la *Fauna suecica*, est d'une taille un peu inférieure à celle du *grand Hibou;* les plumes des parties supérieures sont rayées en

travers et en longueur de brun sur un fond gris; ces raies sont délirées sur la tête, interrompues et plus larges sur le manteau; la collerette est pareille, mais blanchâtre au-dessous de l'œil; les plumes des parties inférieures sont blanches, avec une large tache brune sur le milieu de chacune, et des petites ondes presqu'imperceptibles; les ongles sont bruns. *Retzius, Fauna suecica.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 29. *La Suède.*

L.. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE HARFANG. 35. *S. Nyctea. S. Corpore albo, maculis lunatis distantibus fuscis; rostro nigro.*

Corps blanc, avec des taches lunulées brunes et éparses; bec noir.

Le nord des deux Continens est la patrie de cette belle espèce, qui dans l'Amérique s'avance, en hiver, jusqu'à la Louisiane, et en Europe, quelquefois jusqu'en France, puisqu'un individu de cette espèce a été tué aux environs d'Abbeville, par M. Baillon père. On la dit commune en Russie, aux environs de l'Iaik, ainsi qu'en Sibérie. Les Tartares le nomment *Toumana* et les Kalmoucks *Jakham-schoubloo.* Tuer un *Harfang*, seroit un crime chez ces peuples, pour qui cet oiseau est un présage de bonheur ou de malheur; s'il prend son vol à droite ou à gauche, ce dernier côté est le fâcheux. *Harfaong* est le nom que cette *Chouette* porte en Suède, dont on a fait, par abréviation, celui sous lequel elle est décrite. Elle chasse les lapins, les gélinottes et les perdrix, non-seulement pendant le crépuscule, mais encore pendant le jour, car ses yeux ne sont point offusqués par la lumière ni par la neige. Elle niche dans les rochers escarpés ou sur de vieux pins, et sa ponte est composée de deux œufs blancs, tachetés de noir.

Tout le plumage est d'un blanc de neige sur le front, la gorge, les plumes des pieds et des doigts, plus ou moins moucheté de roux ou de brun-noir sur le reste du corps; l'iris est d'un jaune très-éclatant; les ongles sont noirs. A mesure que cet oiseau avance en âge, les taches disparoissent et il devient totalement blanc. Les petits sont, dans leur premier âge, d'un brun obscur. La femelle est plus longue de deux pouces que le mâle, plus tachetée et moins blanche. *Brisson, Ornithol. tom.* 1. *p.* 522. *n.* 8 (*Chathuant blanc de la baie d'Hudson*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 387. *pl. enl. n.* 458. *L'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale.*

L. 20 à 22. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE HULOTTE. 36. *S. Aluco. S. Corpore ferrugineo; iribus atris; rostro flavicante-albo; pedibus albis, maculis exiguis nigris.*

Corps ferrugineux; iris noirs; bec d'un blanc-jaunâtre; pieds blancs, avec des taches noires. (*Pl* 209. *fig.* 3.)

Ainsi que nous l'avons dit à l'article de la *Chouette Chat-huant*, l'on n'est pas d'accord sur la *Hulotte.* Des naturalistes les présentent comme des individus d'une même espèce; savoir, celle-ci pour le mâle, et l'autre pour la femelle ou un jeune; en effet, nous avons vu plusieurs *Hulottes* vivantes, qui toutes étoient des mâles, et nous n'avons pas encore rencontré de femelle sous son plumage; cependant nous avons possédé quatre individus jeunes d'une même couvée, qui tous quatre portoient la livrée de la *Hulotte*, à quelques différences près qui caractérisent le premier âge; mais l'on sait qu'à cette époque, il n'est pas possible de découvrir à l'intérieur les caractères sexuels. Dans le doute où nous sommes, nous nous bornerons à suivre le sentiment de Brisson, de Buffon, de Linnée, de Latham, etc. Il n'est pas inutile néanmoins de remarquer que le cri de la *Hulotte* est très-différent de celui du *Chat-huant*, et qu'il paroît exprimer les syllabes *giwitz, giwitz.*

Cette espèce se tient dans les bois pendant l'été, se cache dans les arbres creux ou dans l'épaisseur d'un taillis, et y reste tout le jour sans changer de place. Elle chasse les petits oiseaux et les mulots, et lorsque le froid la prive de sa nourriture, ou la rend plus rare, elle s'approche des habitations, entre dans les greniers, et y fait la guerre aux rats et aux souris. A l'époque de la ponte, elle s'empare ordinairement d'un nid étranger, surtout de celui de la *Cresserelle*, de la *Corneille* et de la *Pie*, et y dépose quatre œufs arrondis et blanchâtres.

La *Hulotte* a l'iris d'un noir-bleuâtre; la face, grise; le sommet de la tête, le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un gris foncé, tacheté et rayé de blanchâtre; le dessous du corps d'un blanc un peu roussâtre, avec des taches et des lignes noires, longitudinales et transversales; des bandes rousses, noirâtres et blanches sur les pennes des ailes et de la queue; les plumes du tarse et des doigts pointillées de noir; les couleurs des jeunes sont moins foncées, et blanchâtres vers l'abdomen. *Brisson, Ornith.*

tom. 1. *p.* 507. *n.* 3 (*la Hulotte*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 358. *pl. enlum. n.* 441. *L'Europe.*

L. 12 à 14. E.. P.. R. 12.

LA CHOUETTE TENGMALM. 37. *S. Tengmalmi. S. Corpore rufo-fusco, albo vario; vertice et genis albo punctatis; digitis pennatis; rostro flavo.*

Corps brun, varié de blanc; *vertex* et joues pointillés de blanc; doigts emplumés; bec jaune.

On rencontre cette espèce dans le nord de l'Europe, en Suède, en Norwège, en Russie et dans les sapinières de plusieurs parties de l'Allemagne, et rarement dans les bois de la Lorraine et des Vosges. Elle niche dans des trous de lapin ou d'arbre. Sa ponte est de deux œufs d'un blanc pur.

Le mâle a le dessus du corps d'un brun-marron, un peu tacheté de blanc; la tête, d'une couleur uniforme; l'iris, d'un jaune brillant; les parties inférieures sont blanches, avec des taches d'un brun-marron. La femelle est un peu plus grande que le mâle, et porte, ainsi que le jeune, des couleurs plus claires, avec beaucoup de taches blanches et rondes sur la tête et le dessus du cou. Beckstein et Meyer ont décrit cette *Chouette* sous le nom de *Strix dasypes. Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 34. *Gal. des Ois. pl.* 23. *L'Europe boréale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE A AILES ET QUEUE FASCIÉES. 38. *S. Fasciata. S. Corpore suprà, gulâ pectoreque fuscis, vermiculis flavescente-rubris; ventre rufescente, badio longitudinaliter striato; alis fuscis; remigibus fusco alboque striatis; caudâ subtùs striis albis fuscisque; digitis flavis.*

Dessus du corps, gorge et poitrine, bruns et vermiculés de rouge-jaunâtre; ventre rougeâtre, rayé longitudinalement de rouge-marron; ailes brunes; rémiges rayées de brun et de blanc; dessus de la queue rayé de blanc et de brun; doigts jaunes.

Nous avons vu cette *Chouette* dans une collection venant de la Martinique; elle a les parties supérieures, la gorge et la poitrine, brunes, avec des zigzags d'un rouge-jaunâtre; les plumes du ventre roussâtres et tachetées longitudinalement de brun-rougeâtre sur leurs tiges; le duvet des tarses, d'un roux pur; quelques plumes scapulaires d'un blanc-roussâtre; les ailes, brunes; la queue couverte au-dessus de bandes effacées, et en dessous de bandelettes blanches et brunes, et terminée de gris cendré. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 21. *La Martinique.*

L. 13 à 14. E.. P.. R. 12.

** LA CHOUETTE BOOBOOK. 39. *S. Boobook. S. Corpore suprà fusco, subtùs ferrugineo, longitudinaliter maculato; rostro fusco.*

Corps brun en dessus, ferrugineux en dessous et tacheté longitudinalement; bec brun.

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande, où elle porte le nom de *Boobook*. La tête est rayée; le dos, tacheté de jaune; la gorge de cette couleur, rayée et tachetée de brun; le ventre ferrugineux, avec des taches plus pâles et irrégulières; les plumes du tarse sont jaunes et marquées de noir; le bec est petit. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 22. *L'Australasie.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE BRUNE. 40. *S. Fusca. S. Suprà fusca; subtùs alba, fusco maculata; alis albo guttata; rectricibus lateralibus exterioribus albo extùs maculatis; rostro corneo; digitis hirsutis.*

Brune en dessus, blanche et tachetée de brun en dessous; ailes mouchetées de blanc; rectrices latérales extérieures blanches et tachetées en dehors; bec couleur de corne; doigts velus.

Cette *Chouette*, qui a été apportée de Porto-Rico par le naturaliste Maugé, habite aussi l'île de Saint-Domingue. Elle a toutes les parties supérieures brunes, avec quelques taches blanches en forme de larmes sur les ailes; les inférieures blanches, avec des marques brunes plus ou moins grandes; des individus ont la collerette totalement grise, et chez d'autres, elle est blanchâtre près du bec; les pennes de la queue sont brunes, et les ongles couleur de corne. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 7. *p.* 22. *Saint-Domingue.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE DE CAYENNE. 41. *S. Cayenensis. S. Corpore rufo striato, transversim fusco undulato; rostro rufescente.*

Corps rayé de roux et ondé transversalement de brun; bec roussâtre. (*Pl.* 208, *fig.* 4, *sous le nom de Chat-huant de Cayenne.*)

Des naturalistes regardent cette *Chouette* comme une variété de l'*Effraie*; mais nous croyons que c'est une méprise; cependant celle-ci se trouve aussi à Cayenne, et ne diffère des individus que l'on voit en Europe, qu'en ce qu'elle

notre *Chevêche*, dont elle a la taille. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. t. 7. p. 26. La Perse.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE CHEVÊCHETTE PERLÉE. 45. *S. Perlata. S. Suprà rufescens, albo maculata; genis, gulâ juguloque albis, nigro adumbratis; pectore rufo, nigricante vario; rostro flavescente fusco; digitis hirsutis.*

Roussâtre et tacherée de blanc; joues, gorge et devant du cou d'un blanc ombré de noir; poitrine variée de roux et de noirâtre; bec d'un brun-rougeâtre; doigts velus.

M. Levaillant est le premier qui ait fait connoître cette *Chevêchette*, qui se trouve en Afrique, et particulièrement au Sénégal. Son plumage est roussâtre et parsemé de taches blanches qui sont rondes sur la tête et le derrière du cou, longitudinales sur le bord des couvertures supérieures de l'aile et sur les pennes de la queue; les joues et la gorge sont d'un blanc ombré de noir; la poitrine est variée de brun-noir sur un fond roux; les parties postérieures ont des nuances rousses sur un fond blanc; le duvet des tarses et des doigts est de la dernière couleur; les pennes des ailes sont terminées par un liséré blanc, noirâtres à l'intérieur, avec des bandes rousses. *Levaillant, Hist. des Ois. d'Afriq. pl. 286. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 26. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA CHOUETTE CHICHICTLI. 46. *S. Chichictli. S. Fulvo, albo, fusco nigroque varia; palpebris caruleis.*

Variée de fauve, de blanc, de brun et de noir; paupières bleues.

Cette *Chouette*, qui se tient, dit-on, sur les bords du lac du Mexique, a la taille d'une poule; tout le plumage, varié de fauve, de blanc, de brun et de noir; les yeux sont de la dernière couleur, et les paupières bleues. *Brisson, Ornithol. tom. 1. pag. 523. n. 9* (*Chathuant du Mexique*).

L.. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE CHOUCOU. 47. *S. Choucou. S. Pallidè fusca, subtùs alba; caudâ cuneatâ, lineis transversis albis; rostro nigro.*

D'un brun pâle; blanche en dessous; queue étagée, avec des lignes transversales blanches; bec noir.

Le *Choucou* qu'a fait connoître M. Levaillant, se trouve au Cap de Bonne-Espérance; son corps est alongé; sa tête arrondie, son bec très-court et ses jambes sont petites; l'iris est d'une teinte orangée brillante; la queue, étagée. Un gris-brun-noirâtre recouvre les parties supérieures du corps, avec des taches blanches sur les ailes; le dessous du corps est d'un blanc pur; cette même couleur forme des bandes transversales sur les pennes de la queue, à l'exception des intermédiaires, qui sont pareilles au dos. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl. 38. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. L'Afrique.*

L.. 17. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE A COLLIER. 48. *S. Torquata. S. Vertice facieque nigris; superciliis gulâque albis; corpore suprà nigricante-fusco; corpore subtùs rufescente albo; collo inferiori torquato; rostro cærulescente, apice flavo; pedibus rufescente-albis.*

Vertex et face noirs; sourcils et gorge blancs; dessous du corps d'un blanc-roussâtre; collier sur le bas du cou; bec bleuâtre et jaune à sa pointe; pieds d'un blanc-roussâtre. (*Pl. 208, fig. 2, sous le nom de Duc superbe.*)

Cette *Chouette*, qu'on rencontre dans l'Amérique méridionale, est décrite par M. de Azara sous le nom de *Nacurutu mocho* (*Nacurutu sans aigrettes*), pour la distinguer du *Hibou-nacurutu*. Le dessus de la tête et la face sont noirs; les sourcils, blancs; les parties supérieures du cou et du corps, d'un brun-noirâtre; un collier presque noir, qui prend naissance à la nuque, entoure le bas du cou sur la largeur de deux pouces; une tache de la même couleur est sur le menton; de là jusqu'au collier, la gorge est blanche; le reste des parties inférieures est d'un blanc-roussâtre. Des individus ont les plumes du manteau bordées de blanc, avec des raies transversales de la même couleur; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, rayées de gris.

Chez les jeunes âgés de quatre mois, le dessous du corps est d'un blanc-roussâtre; la gorge, noirâtre; le front, noir; les parties supérieures sont d'un brun mêlé de noirâtre. Dans un âge plus avancé, mais toujours dans la même année, leur plumage ressemble à celui de l'oiseau adulte, si ce n'est qu'ils ont une large bande blanche composée de plumes droites, qui dépassent celles de la tête; cette bande, qui commence au bec, se partage, au-delà de l'œil, en deux portions, dont l'une tourne derrière l'oreille et par le bas du bec, vient se joindre de

nouveau à la bande devant l'œil, et renferme une grande tache noire et presque ronde, dont celui ci occupe le milieu; l'autre portion, qui consiste en plumes aiguës et décomposées à leur pointe, se dirige vers le haut de l'ociput, où elle s'élargit et forme une petite circonférence.

Leur première robe, à l'exception des ailes et de la queue, est composée de plumes à barbes frisées et plissées, si fines et si déliées, qu'à la vue et au toucher elles paroissent comme du coton blanc; les plumes de la tête, implanquées perpendiculairement, sont plus serrées et frisées, et ont l'apparence d'une houppe à poudrer, faite du duvet de *Cygne;* les ailes et la queue sont brunes et rayées transversalement d'une teinte plus claire; les grandes couvertures ne diffèrent qu'en ce qu'elles ont le fond d'un brun plus léger, et leur extrémité, blanche; les plumes des autres couvertures sont décomposées et de cette couleur; la partie supérieure de l'aile est brune; tout le reste du plumage est blanc, à l'exception de la face, qui est couverte d'une tache noire, figurée en forme de cœur. *Latham, Index* (*Strix perspicillata*, var.). *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 42. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. pag. 100. n. 43. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 27. L'Amérique méridionale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE FAUVE. 49. *S. Fulva. S. Corpore fusco, marginibus pennarum fulvis; regione periophthalmicâ fulvâ; rectricibus fasciis pallidis; rostro corneo, apice nigro.*

Plumes du corps brunes et bordées de fauve; tour des yeux de cette couleur; rectrices à bandes pâles; bec couleur de corne et noir à sa pointe.

Cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Zélande, porte un plumage généralement fauve, tirant fortement au brun sur le dessus du corps, et avec des taches blanches très-pâles sur la face. *Latham, Index, n. 46. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 29. L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE DE GEORGIE. 50. *S. Georgica. S. Fasciata; corpore fusco, subtùs albo; regione periophthalmicâ albo annulatâ; rostro flavo; pedibus hirsutis.*

Fasciée; corps brun, blanc en dessous; tour des yeux à anneaux blancs; bec jaune; pieds velus.

On a trouvé cette espèce en Amérique, dans l'intérieur de la Georgie méridionale. La couleur brune de son plumage est coupée de bandes jaunâtres sur les parties supérieures, et blanchâtres sur la poitrine, les ailes et la queue; elle prend un ton rouge et forme des raies longitudinales sur le ventre et les parties postérieures, qui sont d'un blanc-jaunâtre; quelques points noirâtres sont sur le duvet des pieds. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. pag. 29. L'Amérique septentrionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE DE L'ÎLE DE LA TRINITÉ. 51. *S. Phalænoides. S. Corpore fulvo; tectricibus alarum inferioribus albo maculatis; corpore subtùs albo rufoque vario.*

Corps fauve; tectrices inférieures des ailes tachetées de blanc; dessous du corps varié de blanc et de roux.

On rencontre cette petite *Chouette* dans les Grandes-Antilles. Elle a le dessus du corps d'une teinte fauve, avec plusieurs taches blanches sur les couvertures des ailes; la face et toutes les parties inférieures, variées de roux et de blanc; le duvet des tarses et des doigts, roussâtre. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 15. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. pag. 31. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE JOUGOU. 52. *S. Sinensis. S. Corpore suprà castaneo ferrugineoque vario; gulâ albâ; abdomine lineis transversis obscuris; rostro nigro.*

Dessus du corps varié de rouge brun et de ferrugineux; gorge blanche; abdomen traversé par des lignes obscures; bec noir.

La Chine, Java, et probablement d'autres contrées des Grandes-Indes, sont les pays où l'on rencontre cette *Chouette*, dont les tarses et les doigts sont couverts d'un duvet roux; les parties supérieures, d'un roux rembruni très-foncé, avec des taches blanches très-nombreuses et de diverses formes sur la tête et le derrière du cou; transversales sur le dos et les ailes, dont les pennes sont, ainsi que celles de la queue, d'une couleur uniforme; la face est rousse; la gorge, d'un blanc pur, ainsi que les parties pos-

térieures, qui ont sur chaque plume quatre raies transversales très-étroites et noires; la partie nue des doigts est jaune. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 31. La Chine.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE A LUNETTES. 53. *S. Perspicillata. S. Capite albo; regione periophthalmicâ, gulâ, copore suprà fasciâque pectoris rubro-fuscis; abdomine rufo-albo; rostro flavo; digitis pennatis.*

Tête blanche: tour des yeux, gorge, dessus du corps et bande pectorale d'un brun-rouge; abdomen d'un blanc-roux; bec jaune; doigts velus.

Cette *Chouette*, qui porte à Cayenne le nom de *Plongeur*, a les soies du bec noires; les plumes du sommet de la tête et du cou, coronneuses et blanches; la face, d'un brun-noir; le dessus du corps et une bande sur la poitrine, de couleur marron; le reste du dessous du corps, d'un roux-blanchâtre; les ailes et la queue, brunes, rayées en travers d'une nuance plus pâle et terminées de blanc; les plumes du tarse, d'un blanc-jaunâtre, et les ongles, de couleur de corne.

Latham indique, comme une variété d'âge, la *Chouette à masque noir*, que M. Levaillant a décrite; elle diffère de la précédente en ce que les plumes qui entourent l'œil sont noires; les ailes et la queue, brunâtres; les scapulaires, tachetées de noir; le reste du plumage est blanc; le bec et les plumes des tarses sont noirâtres. *Latham, general Synopsis, pl. 57. Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 44. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 32. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** LA CHOUETTE MONTAGNARDE. 54. *S. Barbata. S. Corpore cinereo; gulâ regioneque periophthalmicâ atris; rostro flavo.*

Corps cendré; gorge et tour des yeux noirs; bec jaune.

On la trouve dans les montagnes de la Sibérie orientale; l'iris et jaune; le menton et le tour des yeux sont noirs; le reste du plumage est cendré. *Latham, Index, n. 36. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. pag. 32. La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE NÉBULEUSE. 55. *S. Nebulosa. S. Capite, collo, pectore, dorso et tectricibus alarum fuscis, albo maculatis; abdomine et crisso sordidè albis, fusco striatis; caudâ fusco et albido fasciatâ, apice albidâ; rostro cinereo.*

Tête, cou, poitrine, dos et tectrices des ailes, bruns, tachetés de blanc; abdomen et couvertures inférieures de la queue, d'un blanc sale, rayé de brun; queue rayée en travers de brun et de blanchâtre, de cette couleur à la pointe; bec cendré.

Cette espèce habite la partie boréale de l'Amérique septentrionale, et se montre pendant l'hiver dans les Etats-Unis. Elle chasse le jour, place son nid sur les arbres, le compose de branches mélangées de feuilles et d'herbes sèches. Ses œufs sont presqu'aussi gros que ceux d'une *Poule*, ronds et d'un blanc pur.

L'iris est jaune; la fraise, d'un cendré clair, avec quelques petites taches brunes sur sa partie inférieure; les parties supérieures et la poitrine sont brunes et tachetées de blanc; les taches sont plus nombreuses sur la tête, le cou et la poitrine; les pennes des ailes ont des raies transversales, alternativement d'un brun plus ou moins clair, et des taches d'un blanc sale sur leurs bords extérieurs, et d'un brun foncé sur les secondaires; la queue est rayée transversalement de brun et de blanc; le ventre et le bas-ventre sont blanchâtres, avec des raies d'un brun-ferrugineux, longitudinales sur la première partie et transversales sur la seconde; le duvet des pieds et des doigts est d'une teinte pâle.

La femelle a vingt-deux pouces de longueur, et diffère encore du mâle en ce que les taches blanches des ailes sont plus grandes; les épaules, d'un brun-chocolat uniforme et pur; la queue est plus étagée et dépasse considérablement les ailes en repos; le bec est plus long et d'un jaune-doré. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 17. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. pag. 32. L'Amérique méridionale.*

L. 16 à 22 ½. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE NUDIPÈDE. 56. *S. Nudipes. S. Dorso fuscescente-fulvo; tectricibus alarum albo maculatis; corpore subtùs sordidè albo, fuscescente maculato; rostro nigricante; pedibus nudis, fuscis.*

Dos d'un fauve rembruni; tectrices des ailes tachetées de blanc; dessous du corps d'un blanc sale, tacheté de brunâtre; bec noirâtre; pieds nus, bruns.

On rencontre cette *Chouette* à Porto-Rico et

à Saint-Domingue. Elle a le dos d'un fauve rembruni; les petites couvertures des ailes tachetées de blanc; le dessous du corps d'un blanc sale, avec des taches brunâtres et lyrées. *Vieillot, Hist. nat. des Ois. de l'Amérique septentrionale, tom. 1. pl. 16. Saint-Domingue. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. p. 33. L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** LA CHOUETTE ONDULÉE. 57. *S. Undulata. S. corpore rufo-fusco; abdomine albo undulato; tectricibus alarum remigibusque albo marginatis; rostro plumbeo; digitis nudis.*

Corps d'un brun-roux; abdomen ondé de blanc; tectrices des ailes et rémiges tachetées de blanc; bec plombé; doigts nus.

L'île de Norfolk est la patrie de cette espèce, dont le dessus du corps est roussâtre et mélangé de brun; les couvertures des ailes et ses petites pennes sont marquées de blanc à leur extrémité; la tête, la gorge et tout le dessous du corps ondulés de blanc; le duvet des tarses est jaune. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 33. La Polynésie.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE A SOURCILS BLANCS. 58. *S. Superciliaris. S. Facie rufescente-albâ; superciliis latis, albis; corpore suprà spadiceo, subtùs albo, badio transversìm striato; vertice alisque suprà albo punctatis; rostro flavescente; digitis hirsutis.*

Face d'un blanc-roussâtre; sourcils larges et blancs; dessus du corps couleur de marron; dessous blanc et rayé transversalement de brun-marron; dessus des ailes pointillé de blanc; bec jaunâtre; doigts velus.

Nous avons décrit cette *Chouette* au Muséum d'histoire naturelle, mais nous ne connoissons pas son pays. Elle a de larges sourcils blancs; la face roussâtre; les parties supérieures d'un brun-marron, parsemé de petits points blancs sur la tête, et de quelques mouchetures arrondies sur les ailes; les parties inférieures blanches, avec des bandes transversales d'un brun-marron, très-rares sur le ventre et nulles sur les parties postérieures; le bec alongé. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. pag. 33.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE SUINDA. 59. *S. Suinda. S. Pennis capitis, gulæ jugulique in medio obscuris, rufescente-fusco marginatis; pectore longitudinaliter striato; ventre abdomineque rufescente griseis; corpore suprà nigricante-fusco et rufescente-griseo maculato; rostro obscuro.*

Plumes de la tête, de la gorge et du devant du cou, obscures dans le milieu, bordées de brun-roussâtre; poitrine rayée en longueur; ventre et abdomen d'un gris-roussâtre; dessus du corps tacheté de brun-noirâtre et de gris-roussâtre; bec obscur.

Cette *Chouette*, que M. de Azara a décrite sous le nom qu'on lui a conservé, est, selon Sonnini, de l'espèce de la *grande Chevêche de Saint-Domingue*. Elle n'entre point dans les bois et ne se perche pas sur les arbres. Elle fréquente les campagnes découvertes et abondantes en gibier, se cache dans les trous ou terriers des *Tatous*, mais elle n'en creuse pas elle-même. Elle est fort rare, et ne se voit au Paraguay qu'au vingt-septième degré; cependant on dit qu'on la trouve plus communément au sud de la rivière de la Plata.

Elle porte une collerette noirâtre, tachée de gris-roussâtre sur les bords; brune, avec des lignes noirâtres au centre, avec un peu de blanc à l'angle antérieur de l'œil; les plumes de la tête, de la gorge et du cou sont d'une teinte sombre dans le milieu, et d'un brun-roussâtre sur les bords; la couleur de la poitrine est plus claire et variée de raies déliées et longitudinales; le ventre et les parties postérieures sont d'un gris-roussâtre. On remarque sous l'aile quelques taches noires, oblongues et pointues; le dessus du corps, les ailes et la queue sont noirâtres, variés de brun et mouchetés de gris-roussâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paraxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 205. n. 45. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 1. p. 35. L'Amérique méridionale.*

L. 14 ½. E. 39. P. 25. R. 12.

* LA CHOUETTE A TERRIER. 60. *S. Cunicularia. S. Corpore suprà fusco, subtùs albo; pedibus tuberculatis, pilosis; rostro virescente albo.*

Brune en dessus, blanche en dessous; pieds tuberculés, velus; bec blanc-verdâtre.

Nous avons observé cette *Chouette* à Saint-Domingue, et nous nous sommes assuré qu'elle creuse elle-même le terrier qui lui sert d'asile, ainsi qu'à sa progéniture. Ce terrier est rond,

ouvert à son entrée, comme celui d'un lapin, et profond de deux pieds environ. Nous y avons trouvé deux œufs blancs, presque sphéroïdes. Elle ne fréquente point les forêts, se plaît dans les savanes, et n'est nullement sauvage : si on l'inquiète trop, elle se retire dans son terrier, dont il est très-difficile de la faire sortir.

La seule différence qu'on remarque entre le mâle et la femelle, consiste dans la couleur des yeux : la dernière les a d'un jaune pâle et le premier d'un jaune vif. Ils ont, l'un et l'autre, une bande blanche et large au-dessus des yeux; deux cercles sur la face, l'un blanchâtre, l'autre gris; la tête, le dos et le croupion de cette teinte, mais variés de points blancs sur la première partie, et nuancés d'un roussâtre, coupé par de grandes taches blanches et brunes sur les ailes, et traversé sur la queue par des bandes de ces deux couleurs; la gorge et toutes les parties postérieures portent des taches brunes sur un fond blanc, tirant au roussâtre sur les côtés. La *Chouette de Saint-Domingue* a des rapports avec celle de cet article; elle se trouve aussi au Paraguay, car c'est le même oiseau que l'*Urucuru* de de Azara; c'est aussi la *Chouette de Coquimbo. Briss. Ornith. tom..... p. 525. n. 11. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 35. L'Amérique.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LA CHOUETTE TOLCHIQUATLI. *61. S. Tolchiquatli. S. Corpore suprà nigro flavescente, albo fulvoque vario; subtùs albo.*

Dessus du corps varié de noir, de jaunâtre, de blanc et de fauve; dessous blanc.

Cette espèce, que l'on dit se trouver dans la Nouvelle-Espagne, est tellement emplumée, que bien que petite de corps, elle paroît aussi grosse qu'une poule. Son plumage est varié de noir, de jaunâtre, de blanc et de fauve en dessus; blanc en dessous, et noir sur les couvertures des ailes; l'iris est jaunâtre. *Brisson, Ornithol. tom. 1. p. 524. n. 10 (Chouette du Mexique). Le Mexique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA CHOUETTE WAPACUTHU. *62. S. Wapacuthu. S. Dorso et tectricibus caudæ albis, obscurè maculatis; pectore et abdomine sordidè albis, lineis rufescentibus decussantibus; rostro nigro; pedibus digitisque villosis.*

Dos et tectrices de la queue, blancs, tachetés d'une teinte obscure; poitrine et abdomen d'un blanc sale, avec des lignes roussâtres et en sautoir; bec noir; pieds et doigts velus.

Le nom sous lequel on décrit cet oiseau est celui sous lequel il est connu des naturels de la baie d'Hudson, où il habite les bois, y niche dans des tas de mousse sèche. Sa ponte est de cinq œufs blancs. Les jeunes portent, dans leur premier âge, un plumage blanchâtre; ce qui suffit pour les distinguer des petits du *Harfang*, qui, à cette même époque, sont d'un brun obscur.

Les plumes de la tête sont noires à leur extrémité; la face, les joues, la gorge, les scapulaires et les couvertures des ailes, blanches; mais celles-ci sont agréablement variées de lignes transversales et de taches longitudinales d'un rougeâtre sombre; les rémiges et les rectrices tachetées irrégulièrement et rayées de noir et de rouge pâle; le dos et les couvertures de la queue, traversés d'un grand nombre de lignes roussâtres; le bas-ventre est blanc. *Pennant, Arct. Zool. tom. 2. p. 231. n. 149. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 35. L'Amérique boréale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

C^e. GENRE.

MUSOPHAGE, *Musophaga*, Lath.

Caput oblongum, aliis violaceo, cæruleo, albo, aliis griseo varium.

Caput subrotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi subtriangulare, glabrum, validum, versus apicem utrinquè compressum, suprà carinatum, marginibus denticulatum, apice declive; mandibula superior interdùm fronte prolongata.

Nares ovatæ, apertæ, basi aut versus medium rostri sitæ.

Lingua carnosa, subcrassa, brevis, integra.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 5^a. et 6^a. omnium longissimis; 1^a., 2^a. brevissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores basi membranâ connexi; unus posticus, externus versatilis; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda elongata, rectricibus 10.

Musophagæ habitant in Africâ; fructibus victitant; ova nidusque ignoti sunt.

Corps oblong, varié de violet, de bleu, de blanc chez les uns; de gris, chez les autres.

Tête un peu arrondie, quelquefois huppée.

Bec un peu triangulaire et glabre à sa base, robuste, comprimé latéralement vers le bout, caréné en dessus, dentelé sur les bords, incliné à sa pointe; mandibule supérieure quelquefois prolongée sur le front.

Narines ovales, ouvertes, situées à la base ou vers le milieu du bec.

Langue charnue, un peu épaisse, courte, entière.

Cou médiocre.

Première et 2e rémiges les plus courtes de toutes; 5e. et 6e. les plus longues.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, réunis à leur base par une membrane; un derrière, l'extérieur versatile; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue alongée; à 10 rectrices.

Les *Musophages* habitent en Afrique; vivent de fruits; leurs œufs et leur nid ne sont pas connus.

A. *Base de la mandibule supérieure prolongée sur le front; narines situées vers le milieu du bec.*

* Le Musophage violet. 1. *M. Violacea. M. Violacea; strigâ aurium albâ; remigibus ferrugineis; rostro flavo; pedibus nigricantibus.*

Violet; strie blanche sur les oreilles; rémiges ferrugineuses; bec jaune; pieds noirâtres.

On rencontre cette belle espèce en Afrique, sur la côte de Guinée et quelquefois au Sénégal; elle fréquente les plaines et les bords des rivières de la province d'Acra, où elle se nourrit principalement des fruits du plantain (*Musa paradisiaca et sapientum*). La base de la mandibule supérieure s'avance au-dessus du front et s'élève sur le sommet de la tête, de manière qu'elle cache sa liaison avec le crâne. Cette forme n'est point apparente sur les individus que nous voyons dans les collections; il semble qu'alors la mandibule supérieure adhère tellement au sommet de la tête, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'elle en fait partie; sans doute que Latham a vu cette partie du bec caractérisée, comme nous l'avons dit d'abord, car il l'a fait figurer sous cette forme. Cette mandibule est terminée par un petit crochet et une dentelure plus grande et plus profonde, dans laquelle s'emboîte l'extrémité de l'inférieure; une peau nue et rouge, qui s'avance sur le côté de la mandibule inférieure, de quatre lignes environ, couvre les *lorums*, entoure les yeux et s'étend un peu au-delà; l'iris est brun; les paupières sont pourpres; des plumes courtes et déliées couvrent la tête et la nuque; elles sont, ainsi que tout le plumage, d'un beau violet à reflets pourpres, mais verts sur les ailes et moins apparens en dessous du corps; un bande blanche part des yeux et passe au-dessus des oreilles; la queue est cunéiforme et assez longue; les pieds sont très-robustes. *Latham*, 2e *Suppl. du general Synopsis*, *pl.* 125. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 22. *p.* 90. *L'Afrique.*

L. 18. E.. P.. R. 10.

B. *Base de la mandibule supérieure ne dépassant pas l'origine du front; narines situées près du capistrum.*

* Le Musophage géant. 2. *M. Gigantea. M. Cristâ nigrâ; gulâ juguloque dilutè caruleis; rectricibus intermediis saturatè caruleis; pectore ventreque viridi-flavis; rostro aurantio; pedibus nigris.*

Huppe noire; gorge et devant du cou d'un bleu clair; rectrices intermédiaires d'un bleu foncé, noires à leur pointe; latérales, noires à la base et vers le bout, jaunes dans le milieu, bleues à la pointe; poitrine et ventre d'un jaune-vert; bec orangé; pieds noirs.

Ce bel et rare oiseau d'Afrique, que nous avons vu en nature, porte sur la tête une huppe assez longue, qui prend naissance sur le front et qui est d'un noir lustré; les plumes de la base du bec, celles des paupières et des jambes, près du genou, sont bleues; cette couleur prend un ton clair sur la gorge, le cou et les ailes; elle devient très-foncée sur les pennes intermédiaires de la queue, dont la pointe est noire; les latérales sont de cette couleur à leur origine et vers le bout, d'un jaune-citron dans le milieu, et d'un bleu foncé à leur extrémité; toutes sont en dessus noirâtres et d'un jaune très-pâle; la teinte d'un vert-jaune, qui couvre la poitrine et le ventre, se change en roux sur les parties postérieures; les ailes en repos ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est très-longue et très-large. *Levaillant, Hist. natur. des Guêpiers, Promerops, etc. pl.* 16. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 22. *p.* 91. *L'Afrique.*

L. 25. E.. P.. R. 10.

* LE MUSOPHAGE VARIÉ. 3. *M. Variegata. M. Suprà fusca; dorso cinereo mixto; tectricibus alarum superioribus ardosiaceis; corpore subtùs albo, fusco longitudinaliter striato; pedibus fuscis.*

Brun en-dessus; dos mélangé de cendré; tectrices supérieures des ailes ardoisées; dessous du corps rayé en longueur de blanc et de brun; pieds bruns.

On trouve cette espèce au Sénégal, où elle n'est pas rare. Les plumes de l'occiput et de la partie supérieure du cou sont longues et étroites, et présentent la forme d'une huppe tombante sur la nuque; le dessus de la tête, le cou, le dos et le croupion sont bruns; les plumes du bas du cou ont leurs bords d'un gris-blanc, et celles du dos, d'un gris-cendré; les pennes des ailes présentent le même fond de couleur, et leur bordure extérieure est ardoisée, de même que leurs couvertures supérieures; la gorge, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont blancs, avec un trait longitudinal brun sur le milieu de chaque plume, dont les bords sont d'un gris-cendré; la queue est pareille aux ailes.

Il nous semble que Latham a décrit un individu de cette espèce sous le nom de *Phasianus africanus*, ainsi que Sonnini, dans son édition de Buffon, sous celui de *Faisan d'Afrique*, ce dont on peut se convaincre, en rapprochant de la description précédente celle que nous allons donner de ce prétendu *Faisan*. Il a le bec jaune; les plumes de la huppe, brunes dans leur milieu et blanches sur les côtés; le dessus de la tête, noirâtre; les plumes du dos, d'un cendré-bleuâtre, avec un trait noirâtre près de leur tige; le menton et le devant du cou, d'une couleur de rouille rembrunie; les côtés du cou, blanchâtres et un peu bigarrés de brun; les plumes de la poitrine et du ventre, blanches, avec des traits noirs le long de leur tige; les ailes, d'un cendré-bleuâtre et noirâtres à leur extrémité; l'aile bâtarde, noire; les huit pennes latérales de la queue, d'une couleur de plomb rembrunie; blanches sur leur côté interne, depuis le milieu jusqu'à la pointe, et noires à l'extérieur; les deux intermédiaires, de cette couleur à leur extrémité, et brunes dans le reste; la queue est longue de neuf pouces un quart, et la longueur totale de l'oiseau est de dix-huit pouces; les pieds sont noirs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 22. *p.* 91. *L'Afrique.*

L. 18. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

TOURACO, *Opaethus. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, caruleo, viridi, rubro varium.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum capite brevius, basi pennis recumbentibus instructum, suprà convexum, subarcuatum, utrinquè compressum, è medio ad apicem denticulatum, fississimum.

Nares orbiculares, partìm pennis tectæ.

Lingua cartilaginea, plana, acuta.

Palpebræ carunculatæ.

Collum mediocre.

Alæ breves, pennâ spuriâ brevi; remigibus 3^a. et 4^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores basi membranâ connexi; unus posticus; externus versatilis; hallux quemadmodùm anteriores imò tàm positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda elongata, rectricibus 10.

Opaethi habitant in sylvis Africæ; fructibus victitant; in arbore cavo nidificant; ova 4 *pariunt. Pulli cacigeni in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, varié de bleu, de vert, de rouge.

Tête arrondie, huppée.

Bec plus court que la tête, garni à sa base de plumes dirigées en avant, convexe en dessus, un peu arqué, comprimé latéralement, dentelé du milieu à la pointe, très-fendu.

Narines orbiculaires, en partie cachées par les plumes.

Langue cartilagineuse, plate, pointue.

Paupières caronculées.

Cou médiocre.

Ailes courtes, à penne bâtarde courte; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, unis à leur base par une membrane; un derrière; l'externe versatile; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue alongée, à dix rectrices.

Les *Touracos* habitent dans les forêts de l'Afrique; vivent de fruits, nichent dans un arbre creux et pondent quatre œufs. Les petits naissent aveugles,

aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

*LE TOURACO BUFFON. 1. *O. Buffoni. O. Cristâ, collo, corpore subtùs dorsoque superiori viridibus; uropygio cærulescente-violaceo; alis caudâque cæruleis; remigibus primoribus rubris; rostro rubro; pedibus nigris.*

Huppe, cou, dessous du corps et haut du dos verts; croupion d'un violet-bleuâtre; ailes et queue bleues; rémiges primaires rouges; bec de cette couleur; pieds noirs.

Selon Buffon, ce *Touraco* se trouve au Cap de Bonne-Espérance, mais M. Levaillant nous assure qu'on ne l'y rencontre pas; cependant il habite l'Afrique. Sa huppe forme une touffe relevée en houppe, et s'incline sur le derrière; les plumes très-effilées, dont elle se compose, n'ont point de frange blanche comme celles du panache du *Touraco louri*; les ailes et la queue sont d'un beau bleu-violacé; les premières pennes de l'aile, d'un rouge franc; la huppe, le cou, tout le dessous du corps, le haut du dos et les plumes des jambes, d'un vert gai; les plumes du poignet de l'aile du même vert; les plus proches prennent toujours un peu de bleu à mesure qu'elles s'approchent des suivantes, qui sont du même bleu que le reste des pennes; le croupion et toutes les couvertures de la queue sont d'un violet-brunâtre; une tache noire est au-dessous de l'œil, et une blanche se trouve par-devant. *Levaillant, Hist. des Guêpiers, Promerops, etc. pl.* 17. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 304. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 10.

*LE TOURACO LOURI. 2. *O. Persa. O. Cristata; corpore viridi-cærulescente; remigibus sanguineis; rostro albido; pedibus nigris.*

Huppé; corps d'un bleuâtre-vert; rémiges couleur de sang; bec blanchâtre; pieds noirs.

M. Levaillant a rencontré ce *Touraco* au Cap de Bonne-Espérance, dans les grandes forêts de la côte de l'Est, à l'entrée du pays d'Anteniquois. Il est, dit-il, d'un naturel peu farouche, et si curieux, qu'il vient de lui-même près de l'homme ou d'un animal qu'il aperçoit, et qu'il suit même d'arbre en arbre, en faisant entendre son cri de plaisir, qu'on imite facilement par la syllabe *cor*, prononcée longuement du gosier, en la tremblotant par le moyen de la langue qu'on fait vibrer, et en traînant beaucoup sur l'*r*. Son cri d'appel se rend très-bien par le mot *Corouw*, prononcé huit à dix fois de suite du fond du gosier et en grasseyant. Enfin son cri d'alarme est formé de plusieurs tons bruyans, qui ressemblent à des sons précipités de trompette guerrière. Cette espèce niche dans de grands trous d'arbre; sa ponte est de quatre œufs d'un blanc-bleuâtre.

Ce *Touraco* a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le haut du ventre, d'un vert-pré; deux traits blancs, composés de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court et à l'angle intérieur de l'œil; l'autre est devant et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre ces deux traits, il y en a un autre d'un violet foncé; les yeux sont entourés d'une membrane rouge et couverte de papilles; les paupières ont une bordure de la même teinte, qui est celle des yeux; la huppe est composée de plumes très-longues, un peu effilées, fort douces au toucher, terminées de blanc et se prolongeant de devant en arrière; ces plumes remontant en l'air de chaque côté, s'appliquent à plat les unes contre les autres, et se réunissent ensuite à leur sommet pour former une huppe tranchante ou en crête, seulement épanouie sur le derrière, et imitant une sorte de casque antique orné de son panache. Les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes et le bas du dos sont d'un vert foncé brillant, à reflets d'un violet très-profond et légèrement dorés; le croupion est d'un vert-noirâtre; les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert sombre foncé; les plumes du bas-ventre et des jambes, noirâtres, effilées et semblables à du duvet; les grandes pennes des ailes, d'un rouge foncé et chatoyant en dessous, d'un rouge éclatant du côté interne et d'un brun-noirâtre en dehors; les moyennes, rouges dessus et dessous, et bordées de brun à l'extérieur; le reste des pennes est rouge et terminé de brun; les rectrices sont larges, un peu étagées, d'un vert-noirâtre en dessous, d'un vert foncé en dessus, qui s'obscurcit graduellement vers le bout.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu inférieure et par des couleurs un peu moins vives. Le jeune porte un plumage plus terne que celui de la femelle; il a le bec brun et la huppe frangée de roux au lieu de blanc; le rouge des grandes pennes alaires n'est pas aussi vif, ni aussi étendu que chez les vieux. *Edwards, Oiseaux, pl.* 7. *Latham, Index* (*Cuculus persa*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 152. *n.* 24 (*Coucou huppé vert de Guinée*). *Buffon,*

Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 300. pl. enl. n. 601. L'Afrique.

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOURACO PAULINE ou A HUPPE ROUGE. *3. O. Erythrolophus. O. Viridi-nitens; cristâ remigibusque primariis rubris; oculis albo circumscriptis; rostro aurantio; pedibus nigricante-griseis.*

D'un vert brillant; huppe et rémiges primaires rouges; yeux entourés de blanc; bec orangé; pieds d'un gris-noirâtre.

Ce *Touraco*, que nous avons vu vivant à Paris, chez M^e^. Pauline de Ranchoup, nous a paru une espèce distincte des précédens; c'est aussi l'opinion de M. Levaillant. Sa huppe, dont quelques plumes sont terminées de blanc, est rouge, et présente la même forme que celle du *Touraco louri*, c'est-à-dire, qu'elle est composée d'un grand nombre de plumes effilées et très-déliées qui s'élèvent de chaque côté, s'appliquent les unes contre les autres, et se réunissent à leur sommet pour former une sorte de crête qui imite un casque ancien; ce casque s'étend jusque sur le haut du cou, dont les plumes présentent les mêmes formes, et prennent la même direction que celles de la tête et de la nuque. Les plumes qui recouvrent les narines, le cou en entier, le dos, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, les plumes du dessus de la queue, ses pennes, la gorge et la poitrine, sont d'une couleur de cuivre très-lisse et lustrée; le ventre et l'abdomen, d'un vert de cuivre, un peu terne et à reflets d'un vert-bleuâtre; les pennes primaires et les intermédiaires des ailes, d'un beau rouge en dehors et d'un rouge très-clair en dedans; une grande plaque blanche entoure l'œil, s'étend d'un côté jusqu'au bec, et de l'autre jusqu'aux sourcils, et remonte sur le front, où elle prend une légère teinte rouge; l'œil est grand, rougeâtre et très-brillant; on remarque des petits points pourprés sur les paupières; la queue est arrondie à son extrémité. Cette description a été faite sur ce *Touraco* vivant; mais il n'est pas empaillé avec la huppe dirigée telle qu'elle est dans la nature. Il fait présentement partie de la collection de M. le baron Laugier. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. pag. 306. L'Afrique.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

DOUZIÈME ET DERNIÈRE CLASSE.

OISEAUX qui ont deux doigts libres par-devant et deux par-derrière.

CI^e^. GENRE.

TORCOL, *Yunx*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, albo, nigro varium.

Caput rotundatum.

Rostrum capite brevius, elongato-conicum, basi minimis setis recumbentibus instructum, culmine subrotundato, acuminatum.

Nares depressæ, latæ, concavæ.

Lingua teres, jaculatoria, longissima, lumbriciformis, apice cornea, mucronata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 1^a^., 2^a^. reliquarum longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo, basi connexi; postici duo, ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm anteriores basi tarsi situs, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, laxis, apice rotundatis; exteriore utrinquè brevissimâ.

Yunxes habitant in Europâ, Siberiâ, Americâ meridionalis truncis arborum putrescentibus, ex quibus larvis extrahunt, his formicisque potissimùm victitant; in arbore cavo nidificant; ova 5-8 pariunt. Pullis cæcigenis in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de gris, de roux et de blanc.

Tête arrondie.

Bec plus court que la tête, longicône, acuminé, garni à sa base de petites soies tournées en devant, à dos un peu arrondi.

Narines déprimées, larges, concaves.

Langue cylindrique, extensible, très-longue, cornée et aiguë à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte ; 1re. et 2e. rémiges les plus longues.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; quatre doigts ; deux devant, réunis à leur base ; deux derrière, totalement séparés ; le pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices, flexibles, arrondies à leur pointe ; la plus extérieure de chaque côté très-courte.

Ces oiseaux habitent en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique méridionale ; se tiennent sur le tronc des arbres gâtés, et en retirent les larves d'insectes dont ils se nourrissent ; ils mangent surtout les fourmis, et nichent dans un arbre creux ; leur ponte est de 5 à 8 œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés par la mère dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

LE TORCOL D'EUROPE. 1. *Y. Torquilla. Y. Albo, griseo, nigro et ferrugineo varia ; rostro plumbeo ; pedibus griseis.*

Varié de blanc, de gris, de noir et de ferrugineux ; bec couleur de plomb ; pieds gris. (*Pl.* 214. *fig.* 1.)

Le nom imposé à cet oiseau vient de l'habitude qu'il a de tourner le cou d'un mouvement lent, onduleux, semblable à celui du serpent, en renversant la tête vers le dos et en fermant les yeux. Ce mouvement paroît être le résultat de la surprise, de l'effroi ou de l'étonnement, à l'aspect d'un objet nouveau ; c'est aussi un effort que l'oiseau semble faire pour se dégager lorsqu'il est retenu ; mais l'exécutant aussi en liberté, et les petits ayant déjà la même habitude dans le nid, c'est une preuve qu'il dépend d'une conformation particulière.

Ce *Torcol* est un oiseau solitaire qui voyage et vit seul, si ce n'est dans le temps des amours, où on le voit en société avec sa femelle. Il paroît dans nos contrées au mois de mai, et les quitte au mois de septembre : on le voit souvent accroché au tronc d'un arbre ; mais il ne grimpe point ; il se perche rarement, et ne le fait guère que pour dormir ; il a une manière à lui lorsqu'il est perché, il se tient droit sur la branche, et renverse son corps en arrière. On le trouve le plus souvent à terre, où il prend sa nourriture ; pour cela, il darde sa langue dans une fourmilière, et la retire chargée de fourmis retenues par la liqueur visqueuse dont sa langue est enduite. Son cri, qu'il fait entendre à peu près à la même époque que celui du *Coucou*, est un sifflement aigu et prolongé. Il ne fait point de nid ; la femelle pond dans un trou d'arbre, sur de la poussière de bois pourri : sa ponte est de cinq à huit œufs d'un blanc d'ivoire. On rencontre cette espèce dans toute l'Europe, en Sibérie et au Kamtschatka.

Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, variés de gris, de brun et de noirâtre ; ces couleurs sont disposées en zigzags ; les couvertures des ailes sont de plus mêlées de roussâtre et tachetées d'un blanc tirant sur le roux ; les joues, le devant du cou et du corps, présentent des raies transversales noirâtres sur un fond roussâtre ; le ventre et les jambes sont d'un blanc sale avec quelques taches noirâtres ; les pennes des ailes, brunes, marquées à l'extérieur de taches carrées d'un roux clair ; les pennes de la queue, d'un gris clair varié de bandes transversales noirâtres, de petites lignes en zigzags et de taches de la même couleur. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives. Le jeune lui ressemble. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 34. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 84. *pl. enlum. n.* 698. *L'Europe.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE TORCOL DE CAYENNE. 2. *Y. Minutissima. Y. Suprà atro-cinerea ; subtùs sordidè alba ; rostro nigricante, basi flavo ; pedibus nigris.*

Cendré-noir en dessus, d'un blanc sale en dessous ; bec noirâtre, jaune à sa base ; pieds noirs. (*Pl.* 213, *fig.* 5, *sous le nom de petit Pic de Cayenne.*)

Cette petite espèce, que l'on trouve à Cayenne, a été donnée par Buffon pour un *Pic* ; mais les méthodistes le classent parmi les *Torcols*, dont en effet il a le bec et la queue. Le sommet de la tête est rouge ; l'occiput noir et tacheté de blanc ; des marques de cette couleur se font remarquer sur le fond brun des côtés de la tête ; le dessus du cou et du corps est d'un roux-grisâtre ; les parties inférieures, d'un gris-blanc, et chaque plume porte une bordure brune ; les pennes des ailes et de la queue sont de cette teinte. La femelle diffère du mâle en ce que le sommet de la tête est noir. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 83. *n.* 32. *Buffon, Hist. nat. pl. enl.*

n. 786. *fig.* 1 (*petit Pic de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Torcol du Paraguay. 3. *Y. Minuta. Y. Suprà fusca; subtùs nigro alboque transversìm striata; occipite albo nigroque punctato; gulâ et rostro nigris; pedibus plumbeis.*

Brun en dessus, rayé transversalement de noir et de blanc en dessous; occiput pointillé de ces deux couleurs; gorge et bec noirs; pieds plombés.

Cet oiseau, que M. de Azara appelle *Carpentero enano*, présente des rapports avec le précédent; cependant nous croyons qu'il constitue une race particulière. Il n'est pas rare au Paraguay, où il fréquente les halliers fourrés, et se trouve communément dans les grands bois. On assure qu'il fait sa ponte dans des trous d'arbre, et qu'elle n'est composée que de deux œufs. On le trouve seul ou par paires, grimpant contre le tronc des petits arbres et quelquefois sautant d'une branche à l'autre, en les saisissant fortement avec ses doigts et tenant son corps en travers.

Des raies transversales noires et blanches, larges d'une demi-ligne, sont sur tout le dessous du corps, à l'exception des couvertures inférieures des ailes, qui sont blanchâtres; deux petites taches blanches se font remarquer entre les narines et l'angle de la bouche; la gorge est presque noire dans quelques individus, pointillée de noir et de roux chez d'autres; les côtés et le derrière de la tête sont piquetés de noir et de blanc; toutes les parties supérieures, brunes; les deux pennes les plus extérieures de la queue ont une bande blanche oblique, qui laisse du noir sur les bords et à l'extrémité; une semblable bande, mais plus droite, est sur les deux suivantes; celles qui les suivent sont noires, de même que la moitié inférieure des intermédiaires, dont l'autre moitié est blanche; le bec a du jaune à la base de sa partie inférieure. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 327. n. 260. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 230. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E. 6. P. 18. R. 10.

CIIe. Genre.

PIC, *Picus*, Linn. Lath.

Corpus subelongatum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundum, sæpè cristatum.

Rostrum robustum, basi pennis setaceis recumbentibus obductum, rectum vel subarcuatum, polyedrum, apice cuneato, aut compresso aut subrotundato; mandibula superior suprà sulcata, vel lævigata.

Nares ovatæ, patulæ, pennis setaceis obsitæ.

Lingua lumbriciformis, apice retrorsùm aculeata, mucronata, cornea.

Collum breve.

Alæ pennâ spuriâ breve; remige tertiâ omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetra aut tridactyli; digiti tres aut quatuor; antici duo basi connexi, postici duo ad imum sejuncti, aut unus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10 *vel* 12.

Pici habitant per omnem orbem in truncis arborum, ex quibus larvis, insectis victitant; in foraminibus rotundis arborum nidificant; ova 4-5 pariunt. Pulli cæcigeni in nido victati, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps un peu alongé, varié de diverses couleurs.

Tête un peu arrondie, souvent huppée.

Bec robuste, couvert à sa base de plumes sétacées dirigées en avant, droit ou un peu fléchi en arc, polyèdre, à pointe en forme de coin, ou comprimée ou un peu arrondie; mandibule supérieure sillonnée ou lisse en dessus.

Narines ovales, ouvertes, couvertes par des plumes sétacées.

Langue lombriciforme, garnie vers le bout de petits crochets recourbés en arrière, à pointe aiguë et cornée.

Cou court.

Ailes à penne bâtarde courte; 3e rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétra ou tridactyles; trois ou quatre doigts; deux devant, deux ou un seul derrière; les antérieurs réunis à la base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 ou 12 rectrices.

Les *Pics* se trouvent sur tout le Globe; s'y tiennent sur le tronc des arbres, où ils se nourrissent des larves et insectes qui s'y cachent; ils

LE PIC VERT DE NORWÈGE. 2. *P. Canus. P. Cinereus; fronte obsoletè rubro maculatâ; dorso, humeris et tectricibus alarum et caudæ viridibus; uropygio flavo; remigibus rectricibusque fuscis; gulâ albidâ; rostro basi flavicante; pedibus nigris.*

Cendré; front tacheté de rouge presqu'imperceptible; dos, épaules, tectrices des ailes et de la queue, verts; croupion jaune; rectrices et rémiges brunes; gorge blanchâtre; bec jaune à sa base; pieds noirs.

Cette espèce se trouve rarement en France, mais elle est plus commune dans le nord de l'Europe et de l'Asie; on la rencontre aussi dans l'ouest de la Russie et en Laponie, où elle porte le nom de *Zhiane*.

Elle a le sommet de la tête rouge; le reste de cette partie, le dessus du cou et le dessous du corps, cendrés; des moustaches noires et étroites; le dos, les couvertures des ailes et de la queue, d'un vert-bleuâtre; le croupion, jaune; la gorge, blanchâtre; les ailes et la queue, brunes; des taches jaunâtres sur les premières et des traits d'un brun foncé sur la dernière; le bec, d'un cendré obscur dans la partie qui n'est pas jaune. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de rouge sur la tête. Buffon s'est mépris en présentant ce *Pic* pour une variété du précédent. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 18. n. 4* (*Pic vert de Norwège*). *Edwards, Ois. pl. 65* (*Grey-headed green woodpeker*). *Le nord de l'Europe.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LE PIC NOIR. 3. *P. Martius. P. Niger; pileo coccineo; rostro saturatè cinereo, lateribus albidis; pedibus plumbeis.*

Noir; dessus de la tête rouge; bec d'un cendré foncé, blanchâtre sur les côtés; pieds plombés. (*Pl. 211. fig. 1.*)

Outre le tort que cette espèce fait aux arbres, dont elle creuse l'intérieur, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents, elle perce aussi les ruches des abeilles; aussi, pour l'éloigner, les Russes les entourent d'épines et de petits branchages. Elle paroît confinée dans quelques cantons particuliers, car elle n'est pas connue dans la plupart de nos provinces, et elle est extrêmement rare en Angleterre. On la trouve dans les hautes futaies situées sur les montagnes, en Allemagne, en Russie, dans les Vosges, et elle ne se montre guère dans les pays de plaine. On la voit aussi dans des climats plus septentrionaux, en Suède, en Russie, où elle est commune, et dans la Sibérie occidentale. Elle niche dans un trou d'arbre, et sa ponte se compose de trois œufs blancs.

A l'exception du dessus de la tête, qui est rouge, le reste du plumage est noir, et l'iris d'un jaune pâle. La femelle diffère du mâle en ce que son plumage est d'un noir moins profond, et qu'elle ne porte de rouge que sur l'occiput. Le jeune mâle, avant sa première mue, a le dessus de la tête tacheté de rouge et de noirâtre, et l'iris d'un gris-blanchâtre. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 21. n. 6. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 41. pl. enl. n. 596. L'Europe, la Sibérie.*

L. 17-18. E.. P.. R. 12.

LE PIC A DOS BLANC. 4. *P. Leuconotus. P. Vertice, abdomine rubris; fronte rufescente-albâ; dorso pectoreque albis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex et abdomen rouges; front blanc-roussâtre; dos et poitrine, blancs; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce dans le nord de l'Europe, quelquefois dans les forêts de l'Allemagne, et on ne dit pas l'avoir vue en France. Le mâle a le front d'un blanc-roussâtre; le dessus de la tête et l'occiput rouges; les joues, le dos, le croupion, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, blancs, avec des taches longitudinales noires sur les flancs; le reste du ventre d'un rouge-cramoisi; des moustaches noires, qui partent de la mandibule inférieure, passent au-dessous des yeux, couvrent les oreilles en s'élargissant, se rétrécissent ensuite et descendent sur les côtés de la gorge, du cou et de la poitrine; les couvertures des ailes sont noires; les premières terminées par une large marque blanche; les autres par une tache plus petite et de la même couleur, ce qui donne lieu à quatre bandes transversales. Les pennes alaires sont tachetées de blanc sur un fond noir; les pennes intermédiaires de la queue, de la dernière couleur; les autres mouchetées de noir sur un fond blanc.

La femelle diffère en ce que sa tête est noire en dessus et en arrière; que le ventre et les parties postérieures sont blancs et tachetés de noir sur les côtés; que les *lorums* et la nuque présentent la première couleur; du reste elle ressemble au mâle, *Wolf et Meyer, Naturgesch. pl. 11, mâle et femelle. 2e édit. du nouv.*

Dict. d'Hist. nat. tom. 26. pag. 73. L'Europe.

L. 10 ½. E.. P.. R..

LE PIC ÉPEICHE. 5. *P. Major. P. Albo nigroque varius ; crisso occipiteque rubris ; rostro nigricante ; pedibus plumbeis.*

Varié de blanc et de noir ; plumes de l'anus et occiput rouges ; bec noirâtre ; pieds plombés.

Cet *Épeiche* a les mêmes habitudes que le *Pic vert :* comme lui, il grimpe sans cesse contre les arbres. Sa nourriture principale est la même, mais son cri est très-différent. Il semble prononcer *tre, re, re, re, re,* d'un ton enroué. Il frappe contre les troncs des coups plus vifs et plus secs ; il montre plus de défiance, et si quelque chose lui porte ombrage, il ne s'enfuit pas, mais se tient immobile derrière une grosse branche, toujours l'œil sur l'objet qui l'inquiète ; et si l'on tourne autour de l'arbre, il tourne de même autour de la branche, et toujours de manière qu'elle le cache aux yeux du chasseur. Pour attirer ce *Pic* sur un arbre quelconque, il suffit de frapper sur la crosse de son fusil avec un œuf de bois creux. Il fait son nid dans des trous d'arbre, et y dépose quatre à six œufs d'un blanc-grisâtre, mélangé de petites taches noirâtres.

Le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un noir lustré ; une large bande rouge et transversale est sur l'occiput ; le front roussâtre ; les plumes du *capistrum* sont dirigées en avant et noires ; les côtés de la tête d'un blanc légèrement teint de roussâtre. On remarque sur les côtés du cou une grande tache de la même couleur ; une bande noire part des coins de la bouche, passe au-dessous des joues, s'étend sur les côtés du cou, et se divise en deux autres, dont l'une borde la tache blanche et va se perdre sur le cou ; le dessous du corps est d'un blanc-roussâtre jusqu'au bas-ventre, qui est rouge, de même que les couvettures inférieures de la queue ; celles du dessous de l'aile sont blanches et tachetées de noirâtre ; les pennes des ailes noires, avec des taches blanches ; les quatre pennes intermédiaires de la queue, et la plus extérieure de chaque côté, qui est très-courte, sont noires, et les latérales tachetées de cette couleur sur un fond blanc-roussâtre ; l'iris est rougeâtre.

La femelle n'a point de rouge à l'occiput, et a le dessous du corps d'un blanc pur. Les jeunes, dans leur premier âge, ont le haut de la tête d'un rouge terne, qui disparoît à leur première mue, et qui est remplacé par du noir ; l'occiput, d'abord de cette dernière couleur, devient rouge chez les mâles seuls. Ce fait, qui peut paroître extraordinaire, n'en est pas moins vrai ; il a été vérifié par plusieurs savans ornithologistes. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 34. n. 13 (grand Pic varié). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 57. pl. enl. n. 196 et 595. L'Europe.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

LE PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE. 6. *P. Medius. P. Albo nigroque varius ; crisso pileoque rubris ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Varié de blanc et de noir ; plumes de l'anus et dessus de la tête rouges ; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 211. fig. 5.*)

Ce *Pic*, chez qui on remarque le même genre de vie que chez le précédent, est rare en France. Buffon le donne pour une variété du précédent, mais Brisson et d'autres ornithologistes le présentent avec raison pour une espèce distincte et particulière.

Le front est gris sale ; le dessus de la tête et l'occiput sont d'une teinte rouge, mais plus foible que chez le *Pic épeiche ;* les parties supérieures noires ; le plumes scapulaires blanches ; les côtés de la tête gris-blancs, avec une bande longitudinale d'un gris-brun ; le dessous du corps est d'un blanc-jaunâtre, bordé sur les côtés de la poitrine par une bande noire ; les plumes des flancs sont du même blanc, avec une légère teinte rose, et marquées, dans leur milieu, d'une ligne noire ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un rouge pâle ; les couvertures supérieures des ailes noires, avec quelques taches blanches sur leurs côtés et à leur extrémité ; les pennes secondaires les plus proches du corps, blanches et variées de noir sur leur côté intérieur ; les autres rémiges noires, avec des taches blanches ; les quatre rectrices intermédiaires totalement de la première couleur ; les autres plus ou moins bordées et tachetées de blanc sale.

La couleur rouge ne s'étend pas autant sur la tête de la femelle que sur celle du mâle. Les jeunes leur ressemblent dans leur premier âge, en ce que tous ont le dessus de la tête rouge, mais d'une nuance plus foible. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 38. n. 14. Buffon, Hist. nat. tom. 7. pl. enl. n. 611. L'Europe.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

LE PIC dit PETIT ÉPEICHE. 7. *P. Minor. P. Albo nigroque varius; vertice rubro; crisso testaceo; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Varié de blanc et de noir; sommet de la tête rouge; plumes de l'anus testacées; bec noirâtre; pieds couleur de plomb.

On rencontre cette espèce dans le nord de l'Europe et rarement en France.

On la trouve aussi dans les parties orientales de la Sibérie, mais point dans l'Amérique septentrionale, comme l'a dit Buffon. On la verroit aussi dans les Grandes-Indes, si le *petit Pic* que Sonnerat a vu à Antigues et celui de l'île de Ceylan sont, comme on le dit, des variétés; mais ces rapprochemens nous semblent peu vraisemblables. Le *petit Pic* place son nid dans des trous d'arbres et y dépose quatre ou cinq œufs, si semblables à ceux du *Torcol*, qu'on ne peut les distinguer que par le poids.

Le mâle a le front roussâtre; le sommet de la tête rouge; l'occiput et le dessus du cou noirs; les joues d'un gris-roussâtre; une tache blanchâtre derrière l'œil; une bande noire qui part des coins de la bouche, passe au-dessous des yeux et s'étend sur le fond blanc des côtés du cou; le dos, les plumes scapulaires et le croupion ont de larges bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont totalement noires, de même que ses quatre pennes intermédiaires; les autres, rayées et tachetées de blanc; le devant du cou, la gorge et tout le dessous du corps roussâtres, avec quelques taches noirâtres sur la poitrine; les plumes des flancs portent une ligne noire dans leur milieu; les couvertures supérieures des ailes sont noires; les grandes terminées de blanc; leurs pennes variées de taches blanches.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de rouge sur la tête, et qu'elle porte un plus grand nombre de taches et de raies. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 41. n. 15 (petit Pic varié). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 32. pl. enl. n. 598 (petit Épeiche). L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC A BEC ET A DOS BLANCS. 8. *P. Albirostris. P. Cristatus; gulâ nigrâ; auribus partìm albis, partìm nigris; dorso albo; rostro corneo.*

Huppé; gorge noire; oreilles en partie blanches, en partie noires; dos blanc; bec couleur de corne.

M. de Azara, qui a rencontré ce *Pic du Paraguay*, l'appelle *Carpentero lomo blanco*, et le présente comme une espèce distincte de celle du *Pic ouatou*, avec lequel il a de grands rapports; mais il en diffère par sa gorge noire, ses oreilles moitié blanches et moitié noires; par la couleur rouge qu'on remarque à sa mandibule inférieure; par son dos blanc, son bec d'un blanc de corne, et par une huppe moins fournie et moins longue; en effet, ayant eu occasion de comparer ces deux oiseaux en nature, cette distinction nous paroît très-fondée. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 297. n. 249. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 26. p. 69. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E. 22 ½. P. 21. R. 12.

* LE PIC BORÉAL. 9. *P. Borealis. P. Niger; occipite rubro; dorso uropygioque albo transversìm striatis; corpore subtùs albo, nigro maculato; rostro pedibusque nigris.*

Noir; occiput rouge; dos et croupion rayés transversalement de blanc; dessous du corps de cette couleur, tachetée de noir; bec et pieds noirs.

Ce *Pic*, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale, particulièrement dans la Georgie, la Caroline et le Kentucky, jette un cri qui ressemble beaucoup à celui d'un jeune oiseau encore dans le nid. Il est d'un naturel très-turbulent et très-actif.

Il a l'iris rouge; un trait transversal de cette couleur sur l'occiput; le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes et leurs pennes, d'un beau noir; des bandes transversales blanches sur le croupion et sur le dos; des taches de cette couleur sur les couvertures et les pennes alaires; les quatre rectrices latérales, blanches et variées de noir en dedans; une large marque de cette couleur sur les côtés de la tête; au-dessous de cette tache, une bandelette noire, qui part de la mandibule inférieure, borde les joues et se perd à l'occiput; les plumes qui recouvrent les narines, la gorge et tout le dessous du corps, blancs, avec des petites taches noires et longitudinales sur les côtés du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue; ces taches se présentent transversalement sur le fond gris des flancs. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 122. 1e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 69. L'Amérique septentrionale.*

L. 7. E.. P.. R..

* LE

* LE PIC BRUN-DORÉ. 10. *P. Auratus. P. Capitis lateribus flavo striatis; occipite rubro; vertice, collo superiori rectricibusque alarum auratofuscis; mento aurantio; rostro fusco.*

Côtés de la tête rayés de jaune; occiput rouge; *vertex*, dessus du cou et couvertures des ailes d'un brun-doré; menton orangé; bec brun.

Nous trouvons des rapports entre ce *Pic du Brésil* et celui que M. de Azara a vu au Paraguay, et qu'il décrit sous le nom de *Carpentero dorado pardo*. Deux bandelettes d'un jaune vif sont sur les côtés de la tête; l'une passe au-dessus de l'œil, et l'autre en dessous; elles se réunissent sur les côtés de l'occiput, et sont séparées derrière l'œil par une tache d'un brun sombre; les paupières sont noires; les plumes de l'occiput, un peu lavées de cramoisi; le reste de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes, et le bord extérieur de leurs pennes, d'un brun-doré; les rémiges, d'une couleur de cannelle en dedans; les plumes du dos, d'un brun-verdâtre et légèrement bordées de blanchâtre; celles du menton, orangées; celles de toutes les parties postérieures portent des zônes d'un blanc sombre, et ont leur extrémité verte; les couvertures inférieures de la queue sont maculées de jaune-blanchâtre et de vert obscur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. pag. 320. n. 257. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 16. p. 70. Le Brésil.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

* LE PIC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 11. *P. Aurantius. P. Supra aurantius; nuchâ, uropygio rectricibusque nigris; rostro pedibusque plumbeis.*

Orangé en dessus; nuque, croupion et rectrices, noirs; bec et pieds couleur de plomb.

Buffon présente cet oiseau pour une variété du *Pic vert du Bengale*; mais Brisson et Latham en font une espèce distincte. Il a le dessus de la tête rouge; deux raies blanches sur les côtés, l'une derrière l'œil et l'autre au-dessus, laquelle part des narines et descend sur le cou, dont les côtés sont noirâtres, de même que l'occiput; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un gris sale, avec une frange noirâtre sur chaque plume; la partie antérieure du dos et les scapulaires, d'une belle couleur d'orange dorée; les plumes du bas du dos, du croupion et des couvertures supérieures de la queue, noirâtres et frangées de brun; celles du dessous bordées de noirâtre et rayées transversalement de noir; les couvertures des ailes, d'un brun-noir, et terminées par une tache d'un gris sale; les grandes les plus proches du corps, d'un olive-doré; quelques-unes tachetées de la même couleur, et les autres, d'un brun-noir; les pennes, de cette dernière teinte; plusieurs de celles-ci ont des taches d'un blanc sale; la queue est noire. *Brisson, Ornith. t. 4. p. 78. n. 10. pl. 6. fig. 1. L'Afrique méridionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC CHEVELU. 12. *P. Villosus. P. Dorso longitudinaliter subvilloso; rectricibus extimis totis albis; rostro pedibusque nigris.*

Plumes du dos alongées en forme de chevelure; rectrices les plus extérieures totalement blanches; bec et pieds noirs.

Le nom de *Chevelu*, qu'on a imposé à cet oiseau, vient de ce qu'il porte sur le dos une bande blanche et longitudinale, composée de plumes effilées et plus longues que les autres. On le trouve dans le nord de l'Amérique, jusqu'à la baie d'Hudson, où on l'appelle *Paupastaow*. Il fait beaucoup de tort aux arbres fruitiers, surtout aux pommiers.

Il a le front roux; le dessus de la tête, noir; l'occiput, rouge; une bande blanche au-dessus des yeux, une autre noire qui part de l'œil et se termine à l'occiput; une troisième pareille à la première, qui naît aux coins de la bouche, et finit en s'élargissant sur les côtés du cou; elle est bordée d'une ligne noire qui part de la base de la mandibule inférieure; la gorge et toutes les parties supérieures sont blanches; le dessus du cou, les côtés du dos et le croupion, noirs; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, de la même couleur et variées de blanc, de même que les rectrices. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de rouge à la tête, et que la couleur blanche de ses parties inférieures est comme sembrunie. *Brisson, Ornith. t. 4. p. 48. n. 17 (Pic varié de Virginie). Buffon, Hist. nat. des Ois. t. 7. p. 75. pl. enl. n. 754. L'Amérique septentrionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC A COU JAUNE. 13. *P. flavicollis. P. Cristatus; capitis lateribus colloque flavis; gulâ nigrâ; corpore subtùs fusco, sordidè albo longitudinaliter striato; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Huppé; côtés de la tête et cou jaunes; gorge noire; dessous du corps, brun et rayé longitudi-

nalement de blanc sale; bec brun; pieds incarnats.

Ce *Pic* du Brésil porte une huppe d'une couleur marron rembruni, et a les côtés de la tête et du cou jaunes; la gorge noire; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc sale, rayé de brun; le dessus du corps, rayé longitudinalement de blanc terreux sur un fond brun; les pennes des ailes et de la queue, de la dernière couleur, avec des mouchetures blanches sur les premières, et des taches de la même couleur sur les pennes extérieures de la queue. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 71. Le Brésil.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

* Le Pic a cou rouge. 14. *P. Rubricollis. P. Fuscus, subtùs fulvus; capite cristato colloque sanguineis; rostro albido; pedibus plumbeis.*

Brun, fauve en dessous; tête huppée et couleur de sang; cou pareil; bec blanc; pieds plombés.

On le trouve à la Guyane. La tête et le cou jusqu'à la poitrine, sont rouges; celle-ci est mélangée de rouge sur un fond fauve, qui teint aussi le ventre et les flancs; tout le reste du plumage est d'un brun presque noir, avec du fauve sur le côté intérieur des pennes de l'aile. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 53. pl. enl. n°. 612 (grand Pic huppé à tête rouge de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Pic a cravate noire. 15. *P. Multicolor. P. Cristatus, rufus; subtùs pallidè ferrugineus; capite, gulâ et cervice aurantiis; nuchâ, jugulo, pectore alarumque maculis nigris; rostro pallido; pedibus plumbeis.*

Huppé, roux; d'un ferrugineux pâle en dessous; nuque, devant du cou, poitrine et taches sur les ailes, noirs; bec pâle; pieds plombés.

Toucou mari est le nom que les naturels de la Guyane ont donné à ce *Pic*, nom qu'ils ont généralisé aux *Pics jaune* et *mordoré*. La tête, la huppe, la gorge et le derrière du cou, sont d'un jaune orangé; le devant du cou et la poitrine, noirs; le dos et les ailes, d'un roux brillant, avec quelques taches noires sur ces dernières, ainsi que sur les pennes de la queue, dont l'extrémité est de cette couleur; les parties inférieures sont d'un fauve-roussâtre. *Buffon, Hist. nat. des Ois. t. 7. p. 35. pl. enl. n. 863. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** Le Pic a demi-bec. 16. *P. Semirostris. P. Fusco-cinereus, subtùs albus; capite fusco, flavescente maculato; maxillâ superiore breviore; rostro pallido.*

Cendré-brun, blanc en dessous; tête brune, tachetée de jaunâtre; mandibule supérieure plus courte; bec pâle.

Plus de longueur dans la mandibule inférieure que dans la supérieure, indique plutôt un accident ou une monstruosité, qu'un attribut qui puisse caractériser toute une espèce; en effet, nous avons vu de jeunes serins et d'autres oiseaux, qui avoient le bec conformé de même que ce *Pic*, qui pour cela ne constituoient pas une espèce différente de leurs père et mère. Au reste, Linnée et des auteurs modernes le décrivent spécifiquement. Il a les plumes de la tête brunes, avec du jaunâtre à leur extrémité; le dessus du corps, d'un brun-cendré; le dessous blanc; les ailes et la queue, brunes; les pennes de celle-ci tachetées de blanc à leur extrémité. Cet oiseau a été trouvé dans les Grandes-Indes. *Mus. Ad. f. 1. p. 16. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 72. Les Grandes-Indes.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* Le Pic dominicain. 17. *P. Dominicanus. P. Albus; collo superiori, dorso alisque nigris; ventre flavo; rostro fusco; pedibus viridibus.*

Blanc; dessus du cou et ailes, noirs; ventre jaune; bec brun; pieds verts.

Nous devons à M. de Azara la connoissance de ce *Pic*, qu'il a décrit sous la dénomination de *Carpentero blanco et nigro*. Il se trouve au Paraguay, où il vit en famille. Sa voix est rauque, désagréable, et s'entend de fort loin. Il n'entre jamais dans les bois, ne tire point les vers du tronc des arbres, se tient dans les endroits plantés de plusieurs palmiers et dans les lieux boisés. Il se pose horizontalement sur les toits et sur les arbres; cependant il s'accroche aussi à leur tronc et aux murailles, mais il grimpe très-rarement, et se nourrit ordinairement de guêpes, de larves, d'oranges douces, de raisins et d'autres fruits.

Le dessus du cou, la moitié du dos et les ailes sont noirs; un trait de cette couleur va de l'angle postérieur de l'œil à la nuque; le derrière de la tête, le tour des yeux et le ventre sont jaunes; les pennes de la queue, noires, avec des bandes brunes; le reste du plumage est d'un beau blanc. La femelle ressemble au mâle.

Un individu venant du Brésil, que nous avons

vu en nature, nous paroît faire partie de cette espèce ; peut-être est-ce un jeune. Il a neuf pouces de longueur totale ; un trait noir sur les côtés de la tête et qui se prolonge jusqu'à la nuque ; le reste de la tête, le dessus du cou, la gorge, toutes les parties postérieures, le croupion et toutes les couvertures de la queue sont blancs ; on remarque des taches de la même couleur sur le bord intérieur des pennes caudales ; le blanc prend un ton jaune sur le milieu du ventre ; le reste du plumage est d'un brun-noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 315. n. 254. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 72. L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E. 16. P. 20. R. 10.

* LE PIC A DOS ROUGE. 18. *P. Erythronothos. P. Cristatus ; vertice gulâque nigris et albo punctatis ; pectore ventreque nigris, albo maculatis ; dorso superiori rubro ; uropygio rubro, viridi nigroque vario ; rostro pedibusque nigris.*

Huppé ; *vertex* et gorge noirs et pointillés de blanc ; poitrine et ventre noirs et tachetés de blanc ; haut du dos rouge ; croupion varié de rouge, de vert et de noir ; bec et pieds de la dernière couleur.

Ce *Pic*, que l'on trouve à l'île de Java, a le dessus de la tête et la gorge noirs et pointillés de blanc ; les plumes de l'occiput, longues, rousses et formant une huppe qui pend sur la nuque ; une ligne blanche sur les côtés du cou ; les plumes de la poitrine et du ventre, noires et tachetées longitudinalement de blanc ; le haut du dos, d'un rouge-incarnat ; les grandes couvertures des ailes, d'un rouge rembruni à l'extérieur, noires en dedans et marquées de blanc ; le croupion, varié de rouge, de vert et de noir ; la queue de la dernière couleur et très-étagée. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 73. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R..

LE PIC A DOUBLE MOUSTACHE. 19. *P. Mystaceus. P. Mystacibus, fronte sincipiteque nigris ; genis et gulâ albis ; occipite rubro ; corpore suprà olivaceo-viridi, vermiculis flavescentibus ; subtùs olivaceo-fusco, sordidè albo striato ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Moustaches, front et sinciput noirs ; joues et gorge blanches ; occiput rouge ; dessus du corps d'un vert-olive et vermiculé de jaunâtre ; dessous d'un brun-olivâtre, rayé de blanc sale ; bec noir ; pieds bruns.

La ponte de cette espèce, que M. Levaillant a rencontrée en Afrique, est de quatre œufs d'un blanc mat. Le mâle a les joues et la gorge d'un blanc pur ; des moustaches noires ; le front et le sinciput de cette couleur, piquetée de roussâtre ; l'occiput, rouge ; le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et les pennes secondaires, d'un vert-olive terne et vermiculé de jaunâtre ; les pennes primaires, d'un brun-olivacé, tachetées de jaune-doré sur leur tige ; la queue, pareille aux ailes ; les parties inférieures, d'un brun-olivâtre rayé de blanc sale ; l'iris, d'un brun foncé. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a l'occiput noir. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 251 et 252. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 73. L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R..

* LE PIC ÉCAILLÉ. 20. *P. Squamosus. P. Vertice obscurè griseo ; genis fusco-griseis ; corpore suprà viridi, subtùs obscurè griseo, albo nigroque maculato ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Vertex d'un gris sombre ; joues d'un gris-brun ; dessus du corps vert, dessous d'un gris obscur, tacheté de noir et de blanc ; bec noir ; pieds bruns.

On conserve au Muséum d'histoire naturelle ce *Pic* de la Guyane, dont la tête est d'un gris sombre en dessus ; un trait noir part des narines, passe en dessous de l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput ; le *lorum*, les tempes, les paupières et les joues sont d'un gris-brun ; une large moustache noire part des coins de la bouche et descend sur les côtés de la gorge ; toutes les parties supérieures sont vertes ; les inférieures, d'un gris sombre, tacheté de blanc et de noir sur chaque plume, de manière qu'elles semblent couvertes d'écailles de ces deux couleurs. Les moustaches du jeune ne ne sont pas prononcées ; les plumes dont elles se composent ont des piquetures blanches sur un fond noirâtre ; toutes les parties supérieures sont variées de roux, de verdâtre et d'un peu de blanc. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 26. p. 74. L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R..

* LE GRAND PIC NOIR A BEC BLANC. 21. *P. Principalis. P. Niger ; cristâ coccineâ ; lineâ utrinquè collari remigibusque secundariis albis ; rostro eburneo.*

Noir ; huppe rouge ; ligne de chaque côté du cou et rémiges secondaires blanches ; bec couleur d'ivoire.

Ce *Pic*, le plus grand de tous, habite le Mexique, la Louisiane, les Carolines, et s'avance quelquefois pendant l'été jusqu'à la Pensylvanie. Il est aussi gros que la *Corbine*, et a sur le dessus de la tête une huppe écarlate, et composée en devant de longues plumes effilées, noires, qui partent du sommet de la tête ; une raie blanche descend sur les côtés du cou, fait un angle sur les épaules et va rejoindre le blanc qui couvre le bas du dos et les pennes moyennes de l'aile ; tout le reste du plumage est d'un noir pur et profond. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa huppe est totalement noire. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 26. n. 9 (Pic noir de la Caroline). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 46. pl. enl. n. 690, sous le nom de Pic noir huppé de la Caroline. L'Amérique septentrionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LE GRAND PIC RAYÉ DE CAYENNE. 22. *P. Melanochloros. P. Nigro et flavo varius ; cristâ aureâ ; caudâ nigrâ ; rostro pedibusque nigris.*

Varié de noir et de jaune ; huppe dorée ; queue noire ; bec et pieds noirs.

Une huppe d'un rouge-aurore couvre la tête de ce *Pic*, dont les joues sont rougeâtres, avec une tache pourpre à l'angle du bec ; le jaune et le noir qui dominent sur son plumage sont disposés en ondes, en festons et en taches ; les pennes extérieures de la queue sont rayées de ces deux couleurs ; l'œil se trouve dans un espace blanc ; le front est noir. *Brisson, Ornith. tom. 47. p. 14. n. 12 (Pic varié, huppé d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 30. pl. enl. n. 719. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** LE GRAND PIC VARIÉ DU MEXIQUE. 23. *P. Tricolor. P. Niger, striis transversis albis ; pectore et abdomine rubris ; rostro albo.*

Noir, avec des raies transversales blanches ; poitrine et abdomen rouges ; bec blanc.

Est-on fondé à réunir, ainsi que l'ont fait des ornithologistes, cet oiseau et le *petit Pic varié du Mexique*, dont Brisson fait deux espèces distinctes ? Pour l'assurer, il faudroit les avoir vus en nature, et nous n'avons pas cet avantage. Tous les deux se trouvent au Mexique et en habitent la partie la moins chaude.

Le grand a la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un très-beau noir ; sur chaque côté de la tête, en arrière de l'œil, se trouve une large bande blanche ; le dessous du cou, la gorge et les parties postérieures sont d'un blanc légèrement teinté de roux ; les plumes scapulaires, blanches ; les pennes alaires et caudales, noires et variées de taches blanches.

Le petit a tout son corps couvert de plumes noires et rayées transversalement de blanc, à l'exception de celles de la poitrine et du ventre, qui sont rouges. *Fernandez, Hist. nat. Hisp. c. 94 (Quauhchochopitli). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 57 et 59. n. 21 et 22 (grand Pic varié du Mexique et petit Pic varié du Mexique). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 70 (Epeiche du Mexique). La Nouvelle-Espagne.*

L. 12. E.. P.. R..

* LE GRAND PIC VARIÉ DE L'ÎLE DE LUÇON. 24. *P. Cardinalis. P. Niger, subtùs albus, nigro maculatus ; vertice et occipite rubris ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Noir, blanc en dessous et tacheté de noir ; dessus de la tête et occiput rouges ; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 212, fig. 2, sous le nom de Pic cardinal.*)

Ce *Pic*, qu'a fait connoître Sonnerat, qui l'a trouvé dans l'île de Luçon, a le sommet et le derrière de la tête d'un rouge vif ; une bande blanche qui s'étend depuis l'œil jusque sur les côtés du cou ; le dos noir, de même que les plumes qui recouvrent les ailes en dessus, et dont la tige est jaune ; les petites couvertures portent des raies transversales blanches ; la poitrine et le ventre ont des taches longitudinales et noires sur un fond blanc. Dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, on rapproche de ce *Pic* un individu qui est au Muséum, et qui se trouve dans l'Inde. Cet oiseau a l'occiput rouge ; le reste de la tête et toutes les parties supérieures noires ; trois bandes sur les côtés de la tête, deux blanches, et une noire qui sépare les deux autres ; la gorge et le cou, rayés transversalement de ces deux couleurs ; toutes les parties postérieures noires, avec des taches blanches longitudinales sur la poitrine et le ventre. *Sonnerat, Voyag. p. 72. pl. 35 (Pic cardinal de l'île de Luçon). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 67. Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LE PIC GRIS RAYÉ. 25. *P. Griseus. P. Fronte*

genisque pallidè fuscescentibus; ventre pallido, flavicante fusco; maculis gulæ et suboculatibus rubris; rostro pedibusque nigris.

Front et joues d'un brunâtre pâle; ventre d'un brun-jaunâtre terne; taches de la gorge et du dessous des yeux rouges; bec et pieds noirs.

Cette espèce est sédentaire dans les Etats-Unis. Sa voix est rauque, et son cri ordinaire semble exprimer la syllabe *chow*, et est à peu près semblable à l'aboiement d'un petit chien. Elle frappe avec une telle violence contre les arbres, qu'on l'entend à un demi-quart de lieue, dans un temps calme. Le mâle et la femelle travaillent de concert à creuser le trou d'arbre où ils veulent nicher; ce trou est ordinairement placé sur le côté le plus bas d'une grande branche, qui fait un angle considérable avec l'horizon; il est circulaire, quelquefois percé dans un arbre sain, mais plus généralement dans une partie vermoulue. La ponte est de cinq œufs blancs et presqu'à demi transparens.

Un noir rubané de gris couvre le dessus du corps, dont le dessous est d'un gris uniforme lavé d'un peu de rouge sur le ventre: du reste, il ressemble au *Pic varié de la Jamaïque*, décrit ci-après.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le sommet de la tête d'un cendré-brun. Le jeune, au sortir du nid, a le haut du cou et la tête d'un cendré-brunâtre terne. Le plumage du mâle ne parvient à sa perfection que dans sa troisième année. Il a de grands rapports avec le *Pic varié de la Jamaïque*, et n'en diffère guère qu'en ce qu'il est plus petit et que ses teintes sont moins vives. *Latham, Index* (*Picus carolinus*, var.). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 73. pl. enl. n. 692* (*Epeiche ou Pic rayé de la Louisiane*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC HAUSSE-COL NOIR. 26. *P. Pectoralis. P. Rufus, nigro undulatus; abdomine rufescente, nigro maculato; fasciâ pectorali nigrâ; rostro corneo.*

Roux, ondé de noir; abdomen roussâtre et tacheté de noir; bande transversale sur la poitrine de la dernière teinte; bec couleur de corne.

Selon Latham, ce *Pic* se trouve à la Nouvelle-Zélande. Il a la tête, le cou et le dessus du corps d'une couleur marron; le dos et les ailes, variés d'un grand nombre de lignes transversales et lunulées; un large croissant noir sur la poitrine; le dessous du corps et la queue, roux et tachetés de noir. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 78. L'Australasie.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC A HUPPE VERTE. 27. *P. Chlorolophus. P. Cristatus; corpore suprà, alis caudâque viridibus; gulâ colloque anteriori virescentibus; pectore ventreque viridi et albo transversim striatis; rostro pedibusque fuscis.*

Huppé; dessus du corps, ailes et queue, verts; gorge, devant du cou verdâtres; poitrine et ventre rayés transversalement de vert et de blanc; bec et pieds bruns.

Cet oiseau, que l'on voit au Muséum d'histoire naturelle, se trouve au Bengale. Il porte une huppe verte et jaunâtre; le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont verts; on remarque au-dessous de l'œil et sur les sourcils des points de cette couleur; la gorge et le devant du cou sont verdâtres; la poitrine et les parties postérieures ont des raies transversales en forme de zigzags, vertes et blanches; les pennes primaires sont tachetées à l'extérieur de blanc-jaunâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p. 78.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

* LE PIC JAUNE DE CAYENNE. 28. *P. Flavicans. P. Cristatus; taeniâ mandibulæ inferioris longitudinali rubrâ; alis fuscis rufisque; caudâ nigrâ; rostro ochroleuco; pedibus griseis.*

Huppé; bandelette rouge et longitudinale près la mandibule inférieure; ailes brunes et rousses; queue noire; bec couleur d'ocre; pieds gris. (*Pl. 213. fig. 4.*)

On trouve cette espèce à Cayenne, où la femelle est connue sous le nom de *Charpentier jaune*. Sa ponte est de trois œufs blancs, et la principale nourriture de ce *Pic* consiste en *termes* et *pour de bois*.

Le mâle porte une huppe d'un jaune pâle, et est de cette couleur sur le reste de la tête, le cou et le corps; deux moustaches rouges sont sur les joues; les couvertures supérieures des ailes, d'un gris-brun frangé de jaunâtre; quelques-unes de leurs grandes pennes ont leur bord intérieur roux; la queue est noire, et l'iris, brun. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est privée de moustaches rouges. *Gmelin, Syst. nat. édit. 13* (*Picus exalbidus*). *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 81. n. 31* (*Pic jaune de Cayenne*).

Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 32. pl. enl. n. 509. L'Amérique méridionale.

L. 9. E.. P.. R..

** LE PIC JAUNE DE PERSE. 29. *P. Persicus. P. Luteus; suprà, remigum apicibus et oculorum arcis ferrugineis; pedibus carulescentibus.*

Jaune; dessus, extrémité des rémiges et arc oculaire, ferrugineux; pieds bleuâtres.

Buffon regarde cet oiseau comme une variété du *Pic vert.* Il a la tête et le cou plus gros, et le bec plus long que celui-ci; les parties supérieures, les ailes et la queue sont d'un jaune mêlé d'une légère teinte ferrugineuse; le sinciput, la gorge et le dessous du corps, jaunes. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 20. n. 5. La Perse.*

L. 13. E.. P.. R..

* LE PIC JAUNE RAYÉ DE NOIR. 30. *P. Flavescens. P. Niger; cristâ, genis, cervice, gulâ, tectricibus caudæ superioribus et alarum interioribus strigisque alarum et dorsi transversis flavis; pedibus saturatè viridibus; rostro fusco.*

Noir; huppe, joues, nuque, gorge, tectrices supérieures de la queue et raies transversales jaunes sur les ailes et le dos; pieds d'un vert foncé; bec brun.

Cette espèce se trouve au Brésil. Sa tête est couverte d'une huppe pendante et formée de très-longues plumes, qui se terminent en filets d'une couleur jaune pâle; la gorge, les joues, le cou, les jambes et le dessous des ailes sont de cette même teinte; les ailes et le dos, noirs et rayés transversalement d'un jaune clair; les couvertures de la queue, de cette couleur; ses pennes et le ventre, noirs.

Nous rapprochons de cette espèce des individus du même pays et que nous décrivons d'après nature. Ils ont les pieds noirs; une huppe d'un jaune pâle, longue et pendante en arrière; la tête, de cette couleur, ainsi que la gorge, le cou, le croupion et les plumes des jambes; des moustaches rouges, qui prennent naissance à la base de la mandibule inférieure et descendent sur les côtés du menton; le manteau, les ailes, tout le dessous du corps et la queue, d'un beau noir; cette couleur est tachetée de jaune sur les ailes et rayée en travers de la même teinte sur le dos; la penne la plus extérieure de la queue a des taches noires sur un fond jaune. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses moustaches sont noires. *Brown, Illust. pl. 12 (Yellow-crested woodpecker). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2 L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LE PIC LEWIS. 31. *P. Torquatus. P fronte, mento, ventre genisque rubris, albo; rostro corneo; pedibus nigris.*

Noir; front, menton, ventre e rouges; collier blanc; bec couleur de pieds noirs.

Le nom que Wilson a imposé à c est celui de l'amateur qui le premier l'i vert. C'est une espèce que l'on trouve t ment dans les Etats-Unis. Elle a le des tête, le dos, les ailes et la queue d changeant en verdâtre, selon l'incidenc lumière; le front, le menton, les joues delà des yeux, d'un brun-rouge foncé; collier blanc autour du cou, qui s'étend su trine et se présente comme si les fibres mes étoient argentées; ces plumes, d'u ture particulière, ont leurs barbes séparé forme de crins; le ventre est d'un rou millon foncé, et ses plumes sont pareilles de la poitrine; on en remarque parmi e paroissent argentées; les parties post sont noires; les pieds, de la même mais moins chargée et inclinant au bl dâtre. *Wilson, American Ornithology, fig. 3. 2e édit. du nouv. Diction. d'His tom. 26. p. 80. L'Amérique septentrional*

L. 11. E.. P.. R..

* LE PIC MACÉ. 32. *P. Macei. P. Vertic capitis lateribus, gulâ corporeque subtùs c nigro transversìm striatis; corpore suprà albo maculato; rostro nigro; pedibus fus*

Vertex rouge; côtés de la tête, gorge sous du corps, bleus et rayés transversa de noir; dessus du corps de cette cou cheté de blanc; bec noir; pieds bruns.

Ce *Pic*, que le naturaliste Macé a au Bengale, et qui fait partie de la co du Muséum d'histoire naturelle, a le d la tête rouge; des moustaches noires; l *trum*, d'un blanc-roussâtre; les côtés de la gorge et toutes les parties postérieures, avec des raies noires, longitudinales, pacées et étroites; le dessus du cou et du les ailes et la queue, tachetés de blanc fond noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist tom. 26. p. 80. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R..

alternativement. Quand l'un travaille, l'autre se tient à une distance, pour écarter tout soupçon. Sa ponte est de six œufs d'un blanc pur.

Les plumes du *capistrum* sont d'un gris-roussâtre; la tête est noire; une bande rouge traverse l'occiput; une tache blanche entoure l'œil; les oreilles sont noires; les couvertures des ailes blanches et bordées de noir; les moyennes, terminées de blanc; les pennes des ailes et de la queue, variées de noir et de blanc; le dessous du corps, jusqu'au ventre, est roux; celui-ci et les parties postérieures sont blancs. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bande rouge sur l'occiput, et en ce que toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur. *Catesby, Car.* 1. *p.* 21. *pl.* 21. *fig.* 1 (*Smallest woodpecker*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 50. *n.* 18 (*petit Pic varié de Virginie*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 76 (*Épeiche ou Pic varié de Virginie*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE PIC MORDORÉ. 36. *P. Cinnamomeus. P. Cinnamomeus, maculis rarioribus ochroleucis; cristâ et dorsi parte inferiore obscurè flavicante; gulâ utrinquè maculâ latâ, sanguineâ; caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Couleur de cannelle, avec quelques taches couleur d'ocre; huppe, bas du dos d'un jaunâtre obscur; tache large, couleur de sang, sur les côtés de la gorge; queue, bec et pieds noirs.

On rencontre ce *Pic* à Cayenne, et quelquefois dans la partie sud de l'Amérique septentrionale. Il a sur la tête une longue huppe jaune qui se jette en arrière; deux moustaches d'un beau rouge clair entre l'œil et la gorge; quelques gouttes blanches et citrines sur le manteau; presque tout le corps, d'une couleur de cannelle; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, jaunes; les premières pennes des ailes, noirâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de moustaches rouges, et que ses couleurs sont ternes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 34. *pl. enl. n.* 524 (*sous le nom de Pic jaune tacheté de Cayenne*). *L'Amérique.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE PIC NOIR A DOMINO ROUGE. 37. *P. Erythrocephalus. P. Capite toto rubro; alis caudâque nigris; abdomine albo; rostro plumbeo; pedibus nigris.*

Tête entièrement rouge; ailes et queue noires; abdomen blanc; bec couleur de plomb; pieds noirs. (*Pl.* 211, *fig.* 3, *sous le nom de Pic de Virginie.*)

On rencontre fréquemment cette espèce dans les États-Unis. Elle niche dans un trou d'arbre, sans aucuns matériaux. Sa ponte est de six œufs blancs.

Trois couleurs dominent sur le plumage du mâle et de la femelle; un rouge lustré occupe la tête et le cou; un blanc pur règne sur la poitrine, le ventre, le croupion et sur une partie de quelques pennes des ailes; un beau noir domine sur le reste.

Le jeune, avant sa première mue, figuré sur la *pl.* 113 de l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, et dont Latham a fait une espèce particulière et distincte, sous le nom de *Picus obscurus*, a le dessus de la tête et du cou, de même que le haut du dos, varié de noirâtre et de gris-blanc sur un fond gris rembruni; le bas du dos et le croupion, blancs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, blanchâtres; les flancs, foiblement tachetés de noir; les pennes secondaires des ailes, blanches, avec quelques taches noires et transversales sur leur milieu et à leur extrémité; les primaires, de la dernière couleur et bordées de blanc en dehors; les pennes latérales de la queue, pareilles, les autres noires; le bec, d'un bleu clair, et les pieds, d'un vert-bleuâtre. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 53. *n.* 19 (*Pic à tête rouge de Virginie*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 55. *pl. enl. n.* 117, *sous le nom de Pic de Virginie. L'Amérique septentrionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE PIC NOIR A HUPPE JAUNE. 38. *P. Melanoleucus. P. Niger; subtùs, lineâ collari utrinquè, nuchâ et uropygio albis; cristâ posteriùs luteo-fuscescente; rostro fuscescente; pedibus nigris.*

Noir; dessous du corps, ligne sur les côtés du cou, nuque et croupion blancs; huppe d'un jaune rembruni en arrière; bec brunâtre; pieds noirs. (*Pl.* 213. *fig.* 3.)

Ce *Pic* de l'Amérique méridionale est d'un jaune-rougeâtre sur la huppe; noir sur le front, la nuque, les sourcils, les ailes et la queue; blanc sur le croupion; noirâtre sur la gorge; d'un blanc sale, rayé transversalement de noir sur la poitrine et les parties postérieures; il porte une bande blanche, qui part du bec et s'étend jusqu'au dos, dont la partie inférieure est d'un beau noir. *Latham, General Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 558, *n.* 6. *pl.* 25. 2e *édit. du nouv. Dictionn. d'Hist.*

d'Hist. nat. tom. 26. p. 34. L'Amérique méridionale.

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC NOIR A HUPPE ROUGE. 39. *P. Pileatus. P. Niger; cristâ rubrâ; temporibus alisque maculis albis; rostro suprà obscuro, subtùs albido; pedibus obscuris.*

Noir; huppe rouge; tempes et ailes à taches blanches; bec obscur en dessus, blanchâtre en dessous; pieds obscurs.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'au Canada; mais elle est rare dans cette dernière contrée. L'iris est couleur d'or; les moustaches et la huppe sont rouges; deux bandes se font remarquer sur les côtés de la tête, l'une noire et l'autre blanche; celle-ci part du bec, s'étend sur les joues, descend sur les côtés du cou et se perd sous l'aile, dont le bord et l'origine de ses pennes sont blancs, de même que le haut de la gorge; le reste du plumage est noir, mais moins foncé en dessous du corps, où il est mêlé d'ondes grises. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a le devant de la tête brun, et qu'elle n'a de plumes rouges qu'à l'occiput. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 29. n. 10 (Pic noir huppé de Virginie). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 48. pl. enl. n. 718, sous le nom de Pic noir huppé de la Louisiane. L'Amérique septentrionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LE PIC NOIR ET JAUNE. 40. *P. Icteromelas. P. Vertice nigro; occipite rubro; corpore flavo, nigro striato; remigibus aureis, nigris, et flavo maculatis; rectricibus nigris, flavo maculosis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex noir; occiput rouge; corps jaune et rayé de noir; rémiges marquées d'une couleur d'or, de noir et de jaune; rectrices noires, tachetées de jaune; bec noir; pieds bruns.

On le trouve au Brésil. Il a le dessus de la tête noir; l'occiput rouge; des moustaches de cette couleur, mais plus foncée; les joues, le *lorum* et le tour de l'œil, jaunes; le dessus du cou, du corps et des ailes, d'un jaune profond, rayé de noir; la gorge, tachetée longitudinalement de cette couleur sur un fond gris-jaunâtre; le bas du devant du cou et toutes les parties postérieures, jaunes, avec des mouchetures noires et cordiformes; les pennes alaires, noires, mouchetées de jaune et d'une couleur d'or sur leur tige; les pennes de la queue noires; la première de chaque côté, tachetée de jaune en dessus, et d'un jaune uniforme en dessous; les autres pennes latérales, avec des taches pareilles en dessous, sur la moitié de leur longueur. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 84. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC ONDÉ ET TACHETÉ DE NUBIE. 41. *P. Nubicus. P. Albo, rufo et fusco varius; vertice nigro alboque maculato; occipite rubro, subcristato; pectore albido, nigro guttato; caudâ rufo fuscoque lineatâ; rostro nigro; pedibus glaucis.*

Varié de blanc, de roux et de brun; *vertex* tacheté de noir et de blanc; occiput rouge et un peu huppé; poitrine blanchâtre et mouchetée de noir; queue avec des lignes rousses et brunes; bec noir; pieds verdâtres.

On trouve cette espèce non-seulement en Arabie, mais aussi au Cap de Bonne-Espérance, où l'a rencontrée M. Levaillant, qui l'a décrite et fait figurer sous le nom de *Pic tigré*. La ponte est de quatre œufs tachetés de blanchâtre et de brun. Tout son plumage est agréablement varié; les plumes du sommet de la tête sont noires et tachetées à leur pointe d'une petite goutte blanche; une demi-huppe d'un brun-rouge se fait apercevoir sur l'occiput; le dessus du corps est d'un gris-brun noirâtre et varié de taches dorées et de lignes vermiculées blanches et roussâtres; le dessous du corps présente des taches en forme de larmes sur un fond blanchâtre; l'iris est d'un brun pâle.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de moustaches; le jeune en manque aussi, et n'a point de rouge à la tête. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 66. n. 667 (sous le nom de Pic tacheté de Nubie).*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC OUANTOU. 42. *P. Lineatus. P. Niger; cristâ coccineâ; lineâ à rostro utrinquè collari medium dorsi albâ; rostro corneo; pedibus griseis.*

Noir; huppe rouge; ligne blanche s'étendant depuis le bout du bec et passant sur chaque côté du cou jusqu'au dos; bec couleur de corne; pieds gris. (*Pl. 211, fig. 2, sous le nom de Pic noir huppé.*)

Ouantou est le nom sous lequel ce *Pic* est connu à Cayenne. Sa tête est ornée d'une belle huppe rouge qui retombe en arrière; les moustaches et la nuque sont de cette même cou-

leur; le dessus du corps est entièrement noir; une bande blanche naît à la mandibule inférieure, descend sur les côtés du cou et se termine sur les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont noires, de même que celles de la queue; la gorge, la poitrine et le ventre ont des bandelettes transversales blanches en forme d'ondes; l'iris est jaune. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 31* (*Pic huppé de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 50. pl. enl. n. 717. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE PIC GRIVELÉ. 43. *P. Phillipinarum. P. Fusco-viridis; cristatus; subtùs albo nigroque maculatus; uropygio rubro; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigricantibus.*

Brun-vert; huppé; tacheté de blanc et de noir en dessous; croupion rouge; rémiges, rectrices, bec et pieds noirâtres.

Sonnerat a trouvé ce *Pic* à l'île de Luçon. Il a l'iris rouge; la tête, le cou, le dos et les ailes, d'un brun-lustré, mélangé de vert; les plumes du sommet de la tête, assez longues et formant une espèce de huppe ondée de roux-jaunâtre sur un fond brun; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, blancs; chaque plume est entourée de brun-noirâtre, ce qui les fait paroître tachetées de ces deux couleurs; la queue est d'un brun-noir, avec une tache blanche sur les deux côtés des pennes, qui, en se développant, semble former une bande transversale; les couvertures des ailes sont d'un roux teint de jaune-aurore; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge-carmin.

Camel et Gemelli-Carreri parlent d'un *Pic vert* des îles Philippines, sous le nom de *Palalaca*, lequel est, selon ces voyageurs, de la grandeur d'un *Poulet*, et dont la voix est grosse et rauque; la tête, rouge et huppée, et le plumage vert. Son bec est si solide qu'il creuse les arbres les plus durs pour y placer son nid. Les insulaires le nomment *Palalaca*, et les Espagnols l'appellent *Herroro* ou le *Forgeron*, à cause du bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés. *Sonnerat, Voyag. p. 73. pl. 37* (*Pic grivelé ou grand Pic de l'île de Luçon*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. t. 7. p. 21. pl. enl. n. 691* (*sous le nom de Pic vert des Philippines*). *Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT PIC A BAGUETTES DORÉES. 44. *P. Fuscescens. P. Cristatus; corpore suprà olivaceo-fusco, flavescente albo notato, subtùs obscurè flavo; gulâ albâ; remigibus rectricibusque flavescente, albo auratoque maculatis; rostro pedibusque fuscis.*

Huppé; dessus du corps d'un brun-olivâtre, marqué de blanc-jaunâtre; dessous d'un jaune obscur; gorge blanche; rémiges et rectrices tachetées de jaunâtre, de blanc et d'une couleur dorée; bec et pieds bruns.

On doit la connoissance de ce petit *Pic* à M. Levaillant, qui l'a décrit et fait figurer dans l'*Histoire des Oiseaux d'Afrique*. Sa ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc pur. Il a le front d'un brun-roux en devant, et ensuite noir; une huppe rouge; le dessus du cou et du corps, varié de festons d'un blanc-jaunâtre; les pennes des ailes et de la queue, tachetées de jaunâtre à l'extérieur, de blanc à l'intérieur, et d'un jaune-doré sur leur tiges; les joues, roussâtres; la gorge blanche; ses côtés noirs; le bas du cou et la poitrine, d'un gris-blanc, un peu jaunâtre et grivelé de noir; les parties postérieures d'un jaune sombre; les yeux jaunâtres. La femelle a le dessus de la tête d'un brun-noir. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl. 253. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 16. p. 86. L'Afrique.*

L. 7. E.. P.. R..

* LE PETIT PIC A GORGE JAUNE. 45. *P. Icterocephalus. P. Olivaceus; subtùs albo maculatus; collo et capite subcristato flavis; vertice rubro; rostro pedibusque plumbeis.*

Couleur d'olive; dessous tacheté de blanc; tête un peu huppée et cou jaunes; *vertex* rouge; bec et pieds plombés.

On trouve ce petit *Pic* à la Guyane. Une calotte rouge est sur le sommet de la tête, dont le reste est, ainsi que le cou, jaune; une moustache rouge se fait remarquer aux coins du bec; le dessus et le dessous du corps, les ailes et la queue, sont d'un brun teint d'olivâtre, tacheté de blanc sur les parties inférieures. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 37. pl. enl. n. 784. L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT PIC DES MOLUQUES. 46. *P. Moluccensis. P. Fusco ater, albo undulatus; subtùs albidus, fusco sagittatus; remigibus rectricibusque fuscis, albo maculatis; rostro pedibusque obscuris.*

Brun-noir et tacheté de blanc; blanchâtre en dessous, avec des taches sagittales brunes; rémi-

bido undulatus ; vertice rubro ; fronte temporibusque fuscis ; tectricibus alarum et uropygio virescentibus ; rectricibus nigris ; exterioribus flavo maculatis ; rostro pedibusque obscuris.

Doré en dessus ; ondé de gris et de blanchâtre en dessous ; front et tempes bruns ; tectrices des ailes et croupion verdâtres ; rectrices noires ; les extérieures tachetées de jaune ; bec et pieds obscurs. (*Pl. 213, fig. 1, sous le nom de Pic du Sénégal.*)

Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 25. pl. enl. n. 345. fig. 2. L'Afrique occidentale.

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Pic pitico. 51. *P. Pitius. P. Fuscus, albo guttatus ; caudâ brevi.*

Brun et tacheté de blanc ; queue courte.

On a rangé cet oiseau du Chili parmi les *Pics*, d'après une courte notice de Molina, qui dit qu'il niche dans les bords élevés des rivières, manière de nicher qui convient beaucoup mieux à un *Martin-pêcheur* qu'à un *Pic*. Au reste, il est de la grosseur d'un *Pigeon*, est tacheté de blanc sur un fond brun ; la queue est courte. *Molina, Hist. natur. chil. p. 209. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 26. p. 89. Le Chili.*

L.. E.. P.. R..

* Le Pic pointillé. 52. *P. Punctatus. P. Vertice nigro, albo punctato ; superciliis, temporibus, gulâ colloque anteriori albis ; corpore nigricante-griseo, albo nigroque notato ; rostro pedibusque nigris.*

Vertex noir, pointillé de blanc ; sourcils, tempes, gorge et devant du cou, blancs ; corps noirâtre, marqué de gris, de blanc et de noir ; bec et pieds noirs.

On conserve au Muséum d'histoire naturelle ce *Pic d'Afrique*, qui, d'après ses couleurs, nous paroît être un jeune oiseau. Il a les sourcils, une bande transversale sur les joues et les tempes, blancs ; des moustaches d'un brun-marron, qui partent de l'origine de la mandibule inférieure, descendent, en s'élargissant, sur les côtés de la gorge et du devant du cou, et encadrent la couleur blanche de ces deux parties ; le dessus de la tête est noir et piqueté de blanc ; chaque plume des parties inférieures et supérieures, d'un gris-noirâtre, avec une petite tache moitié blanche et moitié noire ; les ailes et la queue ont des marques blanches sur un fond pareil. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 26. p. 89. L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R..

** Le Pic a poitrine rouge. 53. *P. Niger. P. Capite, collo pectoreque rubris ; dorso alisque nigris ; tectricibus alarum albo maculatis ; ventris medio flavo ; caudâ nigrâ, albo notatâ.*

Tête, cou et poitrine, rouges ; dos et ailes, noirs ; tectrices des ailes tachetées de blanc ; milieu du ventre jaune ; queue noire, tachetée de blanc.

Sonnini donne cet oiseau pour un individu de l'espèce du *Pic à cou rouge* ; Latham et Gmelin, pour une espèce particulière. On le trouve à Cayenne. Il a la tête, le cou et la poitrine rouges ; une ligne fauve sous l'œil ; le derrière du cou, le dos, les ailes, noirs ; quelques-unes des petites couvertures de l'aile, blanches à l'extérieur ; les grandes couvertures, marquées d'une raie de cette couleur ; la plupart des plumes scapulaires, tachetées de jaunâtre à leur extrémité ; les pennes, variées de blanc ; le milieu du ventre, jaunâtre ; les flancs, mélangés de cendré et de noirâtre ; la queue, noire, avec des taches blanches sur chaque côté de la tige des pennes intermédiaires. *Gmelin, Syst. nat. édit. 13 (Picus ruber). Latham, Index (Picus niger). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 26. p. 90. L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R..

* Le Pic rayé de Saint-Domingue. 54. *P. Striatus. P. Niger, olivaceo striatus ; subtùs olivaceus ; fronte, genis, gulâ, jugulo et pectore griseis ; vertice, occipite, uropygio et tectricibus caudæ superioribus rubris ; rostro corneo ; pedibus nigricantibus.*

Noir et rayé d'olivâtre ; couleur d'olive en dessous ; front, joues, gorge, devant du cou et poitrine, gris ; *vertex*, occiput, croupion et couvertures supérieures de la queue, rouges ; bec couleur de corne ; pieds noirâtres.

Le dessus de la tête de ce *Pic*, commun à Saint-Domingue, est rouge ; le front, les joues et la gorge sont d'un joli gris ; le dessus du corps est noir et rayé transversalement d'une teinte olive ; les pennes sont noirâtres, tachetées de jaune à l'extérieur et de blanchâtre à l'intérieur ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, rouges ; le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes, d'un gris-brun ; le ventre et les plumes qui re-

couvrent la queue en dessous, olives; ses *pennes*, noires; les deux plus extérieures de *chaque* côté, bordées en dessous de gris et *d'olive*.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a qu'une bandelette rouge à travers l'occiput; que le reste de la tête est noir et qu'elle a une taille un peu plus petite. C'est le *petit Pic rayé de Saint-Domingue*, décrit par Brisson comme une espèce particulière. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 65. *n.* 25 (*Pic rayé de Saint-Domingue*). *Idem, p.* 67. *n.* 26 (*petit Pic rayé de Saint-Domingue*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 247. *pl. enl. n.* 281. *Idem, pl.* 614 (*Pic rayé à tête noire de Saint-Domingue*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE PIC ROUGEATRE. 55. *P. Rubescens. P. Corpore suprà rubescente; subtùs fusco, albido transversìm striato; rostro pedibusque obscurè fuscis.*

Dessus du corps rougeâtre, dessous brun et rayé transversalement de blanchâtre; bec et pieds d'un brun obscur.

On trouve dans l'île de Ceylan ce petit *Pic*, dont la tête, le dessus du cou, le dos et l'extérieur des pennes de l'aile sont rougeâtres; les rémiges, tachetées de blanc en dedans; toutes les parties inférieures, brunes et rayées transversalement de blanc terne; la queue est noirâtre. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 90. *Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R..

* LE PIC ROUX. 56. *P. Rufus. P. Rufus, nigro undulatus; rostro pallido; pedibus plumbeis.*

Roux, ondé de noir; bec pâle; pieds plombés.

Le plumage de ce *Pic*, qu'on trouve à Cayenne, est généralement roux; mais cette teinte est plus foncée qu'ailleurs sur les ailes; plus lavée sur le dos et le croupion, plus chargée sur la poitrine et le ventre, et mêlée sur tout le corps d'ondes noires très-proches les unes des autres; des petites ondes de cette couleur traversent le roux-clair de la tête.

On remarque plusieurs variétés dans cette espèce, mais qui ne sont probablement que des différences d'âge ou de sexe. Des individus ont une petite bande rouge à l'angle des mandibules; chez d'autres, une large tache de cette couleur se fait remarquer sous les yeux, et la poitrine est noire; enfin, le *Pic aux joues rouges*, figuré dans les *Oiseaux d'Edwards*, sur la *pl.* 332, et dont Latham a fait une espèce particulière, sous la dénomination de *Picus undatus*, nous paroît encore appartenir à celui de cet article, comme variété. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 36. *pl. enl. n.* 604. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC RUBANÉ. 57. *P. Vittatus. P. Suprà viridis; capite rubro; mystacibus nigris; gulâ pectoreque saturatè flavis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus nigricantibus.*

Tête rouge; moustaches noires; gorge et poitrine d'un jaune foncé; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds noirâtres.

Nous ne connoissons pas le pays de ce *Pic*, qui est au Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête rouge; des moustaches noires; toutes les parties supérieures vertes; les plumes des ailes tachetées en dehors de jaunâtre; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un jaune foncé; le reste des parties inférieures avec des raies longitudinales, alternativement de cette couleur et verdâtres; ces raies sont très-près les unes des autres, et imitent assez bien des rubans rayés de diverses couleurs. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 91.

L. 9. E.. P.. R. 12.

** LE PIC TACHETÉ. 58. *P. Maculatus. P. Capite rubro, flavescente albo et nigro; corpore suprà nigricante sordidèque albo transversìm striato; subtùs nigrescente, albo pallidèque flavo maculato; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus nigrescentibus.*

Tête rouge, d'un blanc-jaunâtre et noire; dessus du corps rayé transversalement de noirâtre et de blanc sale; dessous tacheté de blanchâtre et de jaune pâle; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; pieds noirâtres.

M. de Azara, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *Carpentero chorreado*, l'a trouvé au Paraguay. Le sommet de la tête est rouge, et le reste de cette partie d'un blanc-jaunâtre, avec une bordure noire à chaque plume; les sourcils sont blancs; le cou et le corps en dessus rayés en travers de noirâtre et de blanc sale; les ailes brunes et tachetées de blanchâtre; le devant du cou porte des taches longitudinales blanches et noirâtres; ces mêmes taches et d'autres d'un jaune pâle parcourent le dessous du corps; les couvertures inférieures des ailes sont

couleur de paille, et le tour des yeux est noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 326. n. 259. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 91. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E. 10 ½. P. 19. R. 10.

* LE PIC TEINT DE VERMILLON. 59. *P. Miniatus. P. Cristatus, ruber; subtùs albus; jugulo roseo; tectricibus caudæ viridibus; rectricibus, rostro cærulcis; pedibus obscuris.*

Huppé, rouge; blanc en dessous; devant du cou rose; tectrices de la queue vertes; rectrices et bec bleus; pieds obscurs.

Cet oiseau, qu'on a trouvé dans les montagnes de Java, porte une huppe, couchée en arrière et d'une couleur de vermillon; les côtés de cette partie, le dos, les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes sont de la même teinte; les autres pennes noires et tachetées de blanc; une tache jaunâtre est sur la gorge; le devant du cou rose; le ventre blanc; les couvertures supérieures de la queue sont vertes, et les pennes d'un bleu foncé. *Index Zool. pl. 4 (Red-winged woodpecker). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 91. Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PIC A TÊTE GRISE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 60. *P. Capensis. P. Griseus; dorso, collo et pectore olivaceis; remigibus obscuris; uropygio et tectricibus caudæ superioribus rubris; rectricibus nigris; rostro pedibusque plumbeis.*

Gris; dos, cou et poitrine olivâtres; rémiges obscures; croupion et tectrices supérieures de la queue, rouges; rectrices noires; bec et pieds plombés.

Le dos, le cou et la poitrine sont d'un brun-olive; le reste du plumage d'un gris-foncé, plus clair sur la tête, avec du roux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue, du noirâtre sur les pennes des ailes, et du noir sur celles de la queue.

On rapproche de ce *Pic* un individu figuré dans le Voyage de Bruce, et qui porte en Abyssinie le nom de *Wye wa*: il en diffère en ce qu'il a le ventre rouge, le dos et les ailes d'un brun-olive verdâtre, le bec et les pieds noirs. *Buff.— Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 26. pl. enl. n. 786. fig. 2. L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LE PIC VARIÉ DU CANADA. 61. *P. Canadensis. P. Albus; vertice, dorso, humeris et rectricibus duabus intermediis nigris; reliquis et alis albo nigroque variis; rostro corneo; pedibus griseo-fuscis.*

Blanc; *vertex*, dos, épaules et les deux rectrices intermédiaires, noirs; les autres et les ailes variées de blanc et de noir; bec couleur de corne; pieds gris-bruns.

Ce *Pic* a la tête noire, ainsi qu'une large bande longitudinale sur les côtés, qui se termine à la naissance d'une tache orangée qui traverse l'occiput; à cette bande en succède une autre, qui part du coin de la bouche, passe sous les yeux et descend, en s'élargissant, sur les côtés du cou; les plumes qui recouvrent les narines sont d'un blanc sale; le dessus du corps est noir, de même que les petites couvertures des ailes et les supérieures de la queue; le dessous du corps blanc; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont noires; les premières variées de taches, et les autres de bandes transversales blanches; les deux pennes du milieu de la queue sont noires, et les autres de cette couleur et blanches. *Buffon, Hist. nat. des Oiz. tom. 7. p. 69 (Épeiche du Canada). pl. enl. n. 345. fig. 1 (Pic du Canada). L'Amérique septentrionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R.

* LE PIC VARIÉ DE LA ENCENADA. 62. *P. Variegatus. P. Griseus et albo varius; capite cristato, lateribus albo; remigibus fuscis, albo maculatis; rostro pedibusque plumbeis.*

Varié de gris et de blanc; tête huppée, blanche sur les côtés; rémiges brunes et tachetées de blanc; bec et pieds plombés. (*Pl. 212. fig. 1.*)

L'iris de ce petit *Pic* est blanc; le plumage généralement de deux couleurs, blanc et brun; elles sont si agréablement fondues et distribuées, qu'il en résulte un accord d'une grande beauté; elles se coupent, se mêlent, s'interrompent sur les parties supérieures, et forment en dessous du corps des raies longitudinales. Le mâle se distingue de la femelle par une huppe mélangée de rouge sur les côtés. La femelle a la tête brune; les pennes des ailes de cette teinte et frangées de blanc. *Buffon, Hist.*

nat. des Ois. tom. 7. p. 74. pl. enl. n. 748. fig. 1. Gmelin, Syst. natur. n. 50 (Picus bicolor).

L. 6. E.. P.. R..

* LE PIC VARIÉ DE LA JAMAÏQUE. *63. P. Carolinus. P. Pileo nuchâque rubris ; dorso fasciis nigris ; rectricibus mediis albis, nigro punctatis ; rostro pedibusque atris.*

Sommet de la tête et nuque rouges; dos à bandes transversales noires; rectrices intermédiaires blanches et pointillées de noir; bec et pieds de cette couleur.

On rencontre aussi cette espèce dans les États-Unis. Elle a l'iris de couleur noisette; les joues d'un blanc-jaunâtre; le dessus de la tête d'un beau rouge, qui descend presque sur le cou; le reste de cette partie, le dos et les scapulaires, noirs et rayés transversalement de gris; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, rayés de blanc; les couvertures des ailes et le bord extérieur de ses pennes, pareils au dos; les pennes de la queue noires en dessus, d'un cendré très-foncé en dessous; les latérales variées de taches blanches à l'extérieur; la gorge et la poitrine d'un gris-roussâtre, qui devient graduellement du rouge terne, dont sont colorés le ventre et le bas-ventre; leurs côtés sont rayés transversalement de brun; les couvertures inférieures de la queue ont des raies brunes et blanches. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de rouge sous le ventre, et que le sinciput est d'un blanc-roussâtre. Latham décrit un *Pic* qu'il donne pour une variété de l'espèce précédente, et qui a le front et les joues d'un brun pâle; le ventre d'un brun-jaunâtre; les deux pennes intermédiaires, avec des lignes transversales blanches. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 59. n. 23. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 72. pl. enl. 597. L'Amérique septentrionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R..

* LE PIC VARIÉ ONDÉ. *64. P. Undulatus. P. Albo nigroque varius, undulatus ; rostro pedibusque cinereis.*

Varié et ondulé de noir et de blanc; bec et pieds cendrés.

Les méthodistes ont donné cet oiseau pour une variété du *Pic à pieds vêtus* (*Picus tridactylus*). Il est vrai qu'ils portent l'un et l'autre un plumage assez ressemblant; mais celui-ci n'a que trois doigts, et l'autre en a quatre, différence assez prononcée pour ne pas les réunir. Le sommet de la tête est rouge; deux traits blancs sont sur les côtés, l'un part du bec et l'autre de l'œil; tous les deux se dirigent en arrière; l'occiput, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un noir qui est ondé de blanc sur le dos, le croupion et les grandes pennes de l'aile; ces couleurs forment, lorsqu'elle est dans son état de repos, une bande en forme de damier; le dessous du corps est blanc et varié sur les flancs de taches noires; les quatre pennes intermédiaires de la queue sont totalement noires, et les autres marquées de blanc-roussâtre. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 54. n. 20 (Pic varié de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 78. pl. enl. n. 553 (Pic tacheté de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 10.

** LE PIC VARIÉ DES MARRATTES. *65. P. Mahrrattensis. P. Niger, albo varius ; subtùs fuscus, maculatus ; uropygio albo ; abdomine medio rubro.*

Noir et varié de blanc; brun et tacheté en dessous; croupion blanc; milieu de l'abdomen rouge.

Ce *Pic*, que nous décrivons d'après Latham, a la tête d'un brun nuancé de jaune; la nuque blanche; le dessus du corps noir, avec de grandes taches blanches; le croupion de cette couleur; le dessous du corps d'un brun clair et tacheté longitudinalement d'une nuance plus foncée, et avec du rouge sur le ventre; les pennes des ailes et de la queue sont noires et ont des taches blanches sur leurs barbes extérieures. *Latham, Index (Picus Mahrrattensis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 94. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R..

** LE PIC A VENTRE RAYÉ. *66. P. Fasciatus. P. Niger; facie, vertice et fasciâ mandibulæ infericris rubris; orbitis albis; temporibus et abdomine albo et nigro striatis ; rostro flavescente ; pedibus nigris.*

Noir; face, *vertex* et bandes partant de la mandibule inférieure, rouges; bec jaunâtre; pieds noirs.

Latham, qui a décrit ce *Pic* dans le *Muséum britannique*, ne fait pas mention du pays qu'il habite. Il a le sommet de la tête, des moustа-

ches et la nuque rouges ; les joues et le ventre, rayés de noir et de blanc ; les yeux entourés, et la queue terminée de la dernière couleur ; le reste du plumage, d'un brun-noirâtre. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 36. p. 94.*

L. 7 ½. E.. P.. R..

** LE PIC A VENTRE JAUNE. 67. *P. Flaviventris. P. Suprà niger ; alis albo maculatis ; capite, collo anteriori pectoreque rubris ; ventre olivaceo-flavo.*

Noir en dessus ; ailes tachetées de blanc ; tête, devant du cou et poitrine rouges ; ventre d'un jaune-olivâtre.

Le célèbre capitaine Cook fait mention de ce *Pic*, qu'il a trouvé dans l'Amérique septentrionale, vers la baie de Neotka. Latham le rapporte à celui *à poitrine rouge de Cayenne*, dont il diffère principalement par son ventre d'un jaune-olivâtre ; il est noir en dessus du corps, avec des taches blanches sur les ailes ; la tête, le cou et la poitrine sont rouges. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 95. L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R..

* LE PIC VERT DU BENGALE. 68. *P. Bengalensis. P. Viridis ; cristâ rubrâ ; nuchâ nigrâ ; subtùs albus, nigro maculatus ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Vert ; huppe rouge ; nuque noire ; blanc en dessous et tacheté de noir ; bec et pieds noirâtres.

Le dessus de la tête est noir et tacheté de blanc ; la huppe assez longue et rouge ; le dessus du cou, noir ; cette couleur est mélangée de blanc sur le devant du cou et sur la gorge ; la poitrine et le haut du ventre sont blancs, et chaque plume est bordée de brun ; les parties postérieures et les jambes, blanches, de même que les côtés de la tête, derrière l'œil, et une bande qui descend sur les côtés du cou ; le haut du dos est jaune, et sa partie postérieure d'un vert terne ; les petites couvertures du dessus et du dessous des ailes sont d'un brun foncé, tacheté de blanc ; les moyennes et les grandes, vertes, avec des taches d'un vert clair ; les mêmes pennes, noires et rayées de blanc ; celles de la queue, d'un noir-verdâtre.

Latham rapproche de cette espèce, comme variété de sexe, le *Pic kerella*, qui est figuré sur la *pl.* 1 du *tom.* 14 du *Naturforscher*, sous le nom de *Zeylo-nischer spècht.* Cet oiseau de Geylan a un pouce de plus que le précédent ; le bec plus petit et de couleur de plomb ; la tête variée d'un plus grand nombre de taches blanches ; le haut du dos, noir où celui de l'autre est jaunâtre ; le milieu du dos et une partie des ailes, rouges ; la gorge et la poitrine, brunes, avec des taches blanches et irrégulières ; les pennes de la queue, obscures ; les primaires des ailes, de la même couleur et marquées de blanc. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 14. n. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 23. pl. enl. n. 695. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12..

* LE PIC VERT-DORÉ. 69. *P. Chrysochlorus. P. Capite rubro ; corpore suprà aurato-viridi ; subtùs aurato nigroque striato ; rostro nigricante ; pedibus viridibus.*

Tête rouge ; dessus du corps vert-doré ; dessous avec des raies vert-dorées et noires ; bec noirâtre ; pieds verts.

C'est le *Carpentero verde dorado* de M. de Azara, qui l'a trouvé au Paraguay ; on le rencontre aussi au Brésil. Il a la tête d'un rouge vif ; une ligne dorée partant des narines, passant sous l'œil et l'oreille, et descendant, en s'élargissant, jusqu'à la moitié du corps ; l'espace compris entre cette ligne et le rouge de la tête, du même vert-doré qui couvre toutes les parties supérieures ; on remarque sur les inférieures des barres inégales, dorées et noirâtres ; la gorge est dorée. La femelle diffère du mâle en ce que sa gorge est rayée transversalement de noir et de blanc. *De Azara ; Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 318. n. 356. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 26. p. 98. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¼. E. 14 ¼. P. 19. R. 10.

* LE PIC VERT A FACE ROUGE. 70. *P. Erythropis. P. Vertice, gulâ, collo anteriori rubris ; corpore suprà viridi ; subtùs albo flavescenteque viridi striato.*

Vertex, gorge et devant du cou rouges ; dessus du corps vert ; dessous rayé de blanc et de vert-brunâtre.

Ce *Pic* du Brésil est rouge sur le dessus de la tête, la nuque, la gorge et le devant du cou, avec des piquetures jaunes sur les deux dernières parties ; jaune sur les côtés de la tête et du cou ; vert sur toutes les parties supérieures, sur les ailes et sur la queue ; cette teinte prend un ton noirâtre

noirâtre vers l'extrémité des rectrices ; le dessous du corps est rayé de blanc et de vert. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 98. Le Brésil.*

L. 9 ¾. E.. P.. R..

* LE PIC GOERTAN. 71. *P. Goertan. P. Vertice rubro ; corpore suprà fuscescente-griseo ; subtùs flavescente-griseo ; uropygio rubro ; rostro pedibusque plumbeis.*

Vertex rouge ; dessus du corps gris rembruni ; dessous gris-jaunâtre ; croupion rouge ; bec et pieds plombés.

Ce *Pic* de la Guyane a le sommet de la tête rouge ; les parties supérieures d'un gris-brun, teint de verdâtre sombre ; le dessus des ailes tacheté de blanc obscur ; toutes les parties inférieures gris-jaunâtres ; le croupion rouge. *Buffon, tom. 7. p. 25. pl. enl. n. 320. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R..

* LE PIC A GORGE ROUGEATRE. 72. *P. Rubidicollis. P. Capite, collo dorsoque nigris ; fronte, uropygio, tectricibus caudæ superioribus albis ; gulâ, pectore ventreque rubescentibus ; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

Tête, cou et dos noirs ; front, croupion et couvertures supérieures de la queue, blancs ; gorge, poitrine et ventre rougeâtres ; rémiges, rectrices, bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce à Porto-Rico et à Saint-Domingue. Le mâle est d'un noir à reflets bleus et verts sur la tête, le cou et le dos ; d'un blanc pur sur le front, le tour de l'œil, le croupion et les couvertures supérieures de la queue ; rougeâtre sur la gorge, la poitrine et le ventre ; gris-brun sur les flancs ; d'un gris uniforme sur les couvertures inférieures de la queue ; d'un noir mat sur ses pennes et sur celles des ailes.

La femelle a le dessous du corps gris ; un plastron brun sur le haut de la poitrine ; une bande longitudinale de la même couleur, qui s'étend depuis le plastron jusqu'à l'anus, où elle s'élargit et teint le milieu du dessous du corps. Le jeune mâle est mélangé de rouge et de brun sur le devant du corps, d'un jaunâtre sale sur les flancs, et d'un noir terne sur les parties supérieures. *Vieillot, Hist. nat. des Ois. de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 117. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 75. L'Amérique septentrionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

* LE PIC VERT DE GOA. 73. *P. Goensis. P. Viridis ; subtùs albidus ; vertice et occipite cristato rubris ; caudâ taniâque ab oculis ad alas ductâ nigris ; alis aureis ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Vert ; blanc en dessous ; *vertex* et huppe de l'occiput, rouges ; queue et bandelette, depuis les yeux jusqu'aux ailes, noires ; ailes dorées ; bec noir ; pieds couleur de plomb.

La tête de ce *Pic* est rouge et huppée ; une raie brune est sur les tempes, et s'élargit en descendant sur le haut du cou ; une bande noire part de l'œil en zigzags et s'étend jusque sur l'aile ; ses petites couvertures sont de cette couleur ; une belle tache d'un jaune-doré couvre le reste des ailes et prend un ton verdâtre vers les petites pennes ; les grandes sont comme dentelées d'un brun-verdâtre sur un fond noir ; la queue est de cette couleur ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont légèrement maillés de brun et de noir. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 7. p. 22. pl. enlum. n. 696. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** LE PIC VERT HUPPÉ. 74. *P. Cristatus. P. Capite nigro et rubro ; corpore suprà nigro, flavescente viridi striato ; subtùs flavescente viridi nigricante maculato ; rostro nigro ; pedibus albis, nigro ceruleoque mixtis.*

Tête noire et rouge ; dessus du corps, noir et rayé de vert-jaunâtre ; dessous, d'un vert-jaunâtre et tacheté de noirâtre ; bec noir ; pieds d'un blanc mélangé de noir et de bleu.

M. de Azara a trouvé ce *Pic* au Paraguay, et l'a décrit sous le nom de *Carpentero verde nigro.* Il porte une huppe haute de sept à huit lignes ; une tache couleur de paille couvre l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput ; il y en a une autre au-dessous, près de la mandibule supérieure, mais celle-ci est, dans quelques individus, marbrée de noir et de brun ; la moitié du dessus de la tête est noire, et le reste rouge ; toutes les parties supérieures ont des raies transversales noires et d'un vert-jaunâtre ; les inférieures sont de ce même vert, avec des taches longitudinales et noirâtres ; les pennes intermédiaires de la queue, noires. M. de Azara et Sonnini rapportent cet oiseau au petit *Pic rayé de Cayenne ;* mais une différence de quatre pouces dans leur longueur, ne permet pas, ce nous semble, un pareil rapprochement. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 306.*

n. 252. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 98. *L'Amérique australe.*

L. 11. E. 17 ½. P. 21. R. 12.

* LE PIC VERT DE LUÇON. 75. *P. Manillensis. P. Sordidè viridis; vertice griseo maculato; remigibus caudâque nigricantibus; tectricibus caudæ superioribus rubris; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert sale; *vertex* tacheté de gris; rémiges et queue noirâtres; tectrices supérieures de la queue, rouges; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 212. *fig.* 4.)

Tout le corps de ce *Pic*, dont Sonnerat a publié la figure, est d'un vert un peu pâle; quelques taches grises sont sur le sommet de la tête; une plaque d'un rouge-carmin fort vif est sur les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont noires, de même que celles des ailes. *Sonnerat, Voyage, pag.* 73. *pl.* 35. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 99. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R..

** *Bec arrondi, plus ou moins arqué, pointu.*

LE PIC AUX AILES DORÉES. 76. *P. Auratus. P. Griseo nigroque transversim striatus; gulâ pectoreque nigris; occipite rubro; uropygio albo; rostro nigro; pedibus obscuris.*

Rayé en travers de gris et de noir; gorge et poitrine de cette couleur; occiput rouge; croupion blanc; bec noir; pieds obscurs.

Les natifs de la baie d'Hudson appellent ce *Pic, Ou-thee-quan-nor-ow*, et il porte, dans les Etats-Unis, le nom de *High hole ynoer, prut flicker.* Il ne grimpe point, mais il s'attache contre le tronc des arbres, et se tient dans cette position, sans changer de place; on le voit le plus souvent perché ou à terre. Il niche dans un trou d'arbre, quelquefois à une hauteur considérable, et souvent à cinq ou six pieds de terre. On admire la sagacité de ce *Pic* pour découvrir, à travers l'écorce, la partie de l'arbre à laquelle il doit accorder la préférence pour le percer, et de plus, sa persévérance à creuser le trou où il veut nicher. Le mâle et la femelle s'occupent de ce travail, se relèvent alternativement et s'encouragent par des caresses mutuelles, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but qu'ils se proposent, et que la place du nid soit d'une capacité suffisante. Ils ne font entrer dans sa construction aucune matière étrangère; des copeaux et la poussière du bois sont celles sur lesquelles la femelle dépose des œufs blancs et presque transparens.

Le dessus de la tête et du cou est d'un gris plombé; l'occiput, écarlate; deux grandes moustaches noires partent des angles du bec, descendent sur les côtés du cou, dont le devant est d'un cendré vineux; un large croissant noir occupe le milieu de la poitrine; des taches noires et lunulées sont répandues sur le fond blanc, ombré de roussâtre, des parties postérieures; le dos et les couvertures supérieures des ailes sont bruns et rayés de noirâtre; le croupion est blanc; les couvertures de la queue sont noires et blanches; ses pennes noirâtres et doublées de jaune-doré; la plus extérieure de chaque côté bordée de blanc et de noir; les pennes des ailes portent la même doublure et sont brunes en dessus. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de moustaches. Le jeune, avant sa première mue, n'a ni rouge à la tête, ni moustaches, ni croissant noir sur la poitrine; son plumage est d'un gris sale assez uniforme, mais plus clair sur les parties inférieures. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *pag.* 70. *n,* 28. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 7. *p.* 39 (*Pic rayé du Canada*). *pl. enl. n.* 693. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11. E.. P.. R.

** LE PIC DES CHAMPS. 77. *P. Campestris. P. Superciliis albis; auribus flavis; gulâ albo marmoratâ; dorso uropygioque albis; corpore subtùs albido et nigro transversim striato; caudâ nigricante; alis subtùs flavis; pedibus virescente-cæruleis.*

Sourcils blancs; oreilles jaunes; gorge marbrée de blanc; dos et croupion de cette couleur; dessous du corps blanchâtre et rayé en travers de noir; queue noirâtre; dessous des ailes jaune; pieds d'un bleu-verdâtre.

M. de Azara, qui appelle ce *Pic, Carpentero campestro*, a remarqué qu'il ne pénètre jamais dans les bois ni ne grimpe contre les arbres, ni ne recherche les vers qui sont sous leur écorce. Il saisit les petites proies dont il se nourrit, dans les campagnes découvertes qu'il parcourt à pas précipités; aussi a-t-il les jambes plus longues que les autres *Pics*. Il frappe avec force de son bec sur le gazon où se réfugient les vers de terre et des insectes; un seul coup ou deux suffisent. Quand les fourmilières sont humides, il y enfonce aussi son bec, pour prendre les fourmis ou leurs larves. Il ne laisse pas pour cela de se poser sur les arbres, leur tronc, leurs branches

et sur les pierres, s'y tenant tantôt horizontalement, tantôt verticalement, tantôt accroché pour grimper, tantôt à la manière des autres oiseaux. Soit qu'il vole, soit qu'il courre à terre, il jette fréquemment un cri fort.

Les *Pics* de cette espèce se tiennent par paires ou en familles, nichent au fond des trous qu'ils creusent dans les murs abandonnés, ou faits en terre ou en briques crues, ou sur les bords escarpés des ruisseaux. Ces trous ont plus de deux palmes de profondeur, et la femelle y dépose deux à quatre œufs d'un blanc très-luisant.

Une tache blanche s'étend depuis les narines jusqu'au-delà des yeux; une autre, d'un jaune pur, couvre les oreilles et descend jusque devant le cou; la gorge est noire dans la femelle et marbrée de blanc dans le mâle; toutes les parties postérieures sont blanchâtres et rayées en travers de noirâtre; les plumes de la tête, noires, longues et étroites; des raies d'un blanc sale parcourent le dessous du cou, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur un fond noirâtre; les pennes des ailes diffèrent peu de leurs couvertures, mais leur tige est d'un jaune brillant; le dos et le croupion, blancs; les ailes, jaunes en dessous; les pennes de la queue, noirâtres; mais le côté extérieur de la première, dans la femelle, et des trois extérieures, dans le mâle, est rayé de blanchâtre en dessus et jaune en dessous; il en est de même pour les deux rectrices intermédiaires; l'iris est d'un noir-rougeâtre.

Sonnini rapproche ce *Pic* du précédent; il est vrai qu'il y a des rapports entre ces deux oiseaux dans quelques habitudes et dans quelques couleurs; aussi, nous les regardons comme des races très-voisines l'une de l'autre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 311. n. 253. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 101. L'Amérique australe.*

L. 11. E. 19. P. 21. R. 10.

* Le Pic laboureur. 78. *P. Olivaceus. P. Olivaceo-fuscus; uropygio saturatè; pectore pallidè coccineo; corpore toto maculis pallidis; crisso fasciâ fuscâ; rostro pedibusque nigris.*

Brun-olivâtre, plus foncé sur le croupion; poitrine d'un rouge pâle; tout le corps couvert de taches pâles; bande transversale brune sur les plumes de l'anus; bec et pieds noirs.

M. Levaillant a rencontré ce *Pic* sur les hautes montagnes du promontoire austral de l'Afrique, où il paroît se plaire de préférence sur les rochers escarpés. Il ne grimpe jamais le long des arbres, se perche sur les branches latérales, cherche sa nourriture dans la terre, où il enfonce son bec et sa longue langue, pour en retirer sa proie.

La tête, le dessus du cou, le manteau, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un brun-olivâtre, tacheté et vermiculé de fauve; les pennes alaires et caudales, de la même teinte; la gorge et le devant du cou, d'un brun sombre tacheté; la poitrine, le milieu du ventre et le croupion, rouges; les flancs, d'un brun foncé tirant au rougeâtre. Le jeune est d'un gris-cendré, qui se rembrunit sur les parties supérieures. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux (sous le nom de Pic olive du Cap de Bonne-Espérance). Latham, Index, n. 54. Sonnini, édit. de Buffon, tom. 55. p. 273 (sous la dénomination de Pic marcheur). L'Afrique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Pic promépic. 79. *P. Cafer. P. Suprà fuscus; subtùs vinaceus, nigro guttatus; alis subtùs scapisque remigum et rectricum miniatis; rostro fusco.*

Brun en dessus; vineux en dessous, avec des taches noires; dessous des ailes et tiges des rémiges et rectrices, d'un rouge-vermillon; bec brun.

On doit encore à M. Levaillant la découverte de ce *Pic*, qu'il a trouvé dans le pays des Namaquois, près du tropique. Sa langue diffère de celle des autres *Pics* en ce qu'elle est cartilagineuse, plate, triangulaire, et en ce qu'elle ne s'avance qu'aux deux tiers de la longueur du bec; il fréquente les forêts, se nourrit d'insectes, qu'il cherche dans la mousse ou sous l'écorce des arbres, en s'accrochant contre le tronc, sans grimper ni se poser sur les branches. Son cri est composé de plusieurs craquemens précipités, qui semblent exprimer les syllabes *cral, cral; cral, cral.* Il jette ces cris quand on l'approche et qu'il est prêt de s'envoler.

Les plumes du dessus de la tête, des joues et de la gorge sont d'un jaune-jonquille et terminées de rouge et de noir; une petite huppe, composée de plumes longues et étroites, occupe le derrière de la tête; l'occiput, le dessus du cou, le dos et les scapulaires ont des festons blancs sur un fond noir; le large collier noir qui couvre le devant du cou est séparé de la gorge par une ligne blanche, et de la poitrine, par

un trait pareil et quelques lignes noires ; cette dernière partie et le ventre sont d'un beau jaune-jonquille, avec un trait longitudinal rouge sur le milieu de chaque plume ; le bas-ventre, les cuisses et le croupion sont de ce même rouge, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les barbes sont effilées et désunies ; ses pennes sont un peu étagées et portent des festons blancs sur un fond noir ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes ont leur bord extérieur de couleur de châtaigne ; l'iris est rougeâtre. *Levaillant, pl. 32 des Promerops. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 102. L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE PIC A VENTRE ROUGE. 80. *P. Rubriventris. P. Fronte, mento flavis ; mystacibus, alis caudâque nigris ; capite, pectore ventreque rubris ; dorso tectricibusque superioribus caudæ flavo-albis ; pedibus viridibus.*

Front et menton jaunes ; moustaches, ailes et queue noires ; tête, poitrine et ventre rouges ; dos et tectrices supérieures des ailes d'un blanc-jaune.

C'est dans les grands bois du Paraguay qu'on rencontre ce *Pic*, que M. de Azara appelle *Carpentero vientre roxo*. Il ne grimpe point et il se perche quelquefois comme les autres oiseaux. Il diffère des autres *Pics* en ce qu'il a le bec moins épais et très-légèrement courbé. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle.

Une moustache noire va de la narine à la nuque et entoure l'œil, dont les paupières sont nues et jaunes ; le front et le haut de la gorge sont de cette couleur, mais tirant à l'orangé ; les plumes de la tête, soyeuses, longuettes, un peu hérissées et d'un rouge très-vif ; une bande blanche s'étend de la nuque au dos ; elle est bordée sur chaque côté d'un bleu-turquin, qui règne sur les scapulaires et les petites couvertures supérieures de l'aile ; le dos et les couvertures du dessus de la queue sont d'un blanc lavé de jaune ; on remarque derrière l'oreille une petite tache blanchâtre, qui se prolonge sur les côtés du cou, dont la partie antérieure est d'un brun-jaunâtre ; la poitrine et le ventre sont d'un rouge de carmin, avec des petits festons noirs et blancs sur le bas ventre ; les grandes couvertures et les pennes des ailes, noires, de même que les rectrices. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 316. n. 255. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 103. L'Amérique australe.*

L. 7 ¼. E. 13 ¾. P. 20. R. 10.

* LE PIC A QUEUE COURTE. 81. *P. Brachyurus. P. Cristatus ; chocolati-fuscus ; dorso, alis, caudâ ventreque nigro striatis ; rostro acuto ; halluce brevissimo.*

Huppé ; d'un brun de chocolat ; dos, ailes, queue et ventre, rayés de noir ; bec pointu ; pouce très-court.

Ce *Pic*, qu'on rencontre dans l'île de Java, diffère de ses congénères par son bec aigu, son pouce si court, qu'il paroît presque nul, et les grandes couvertures du dessus des ailes, qui sont aussi longues que les pennes.

Tout son plumage est couleur de chocolat, avec des raies longitudinales sur le dos, les ailes, la queue et le dessous du corps. Il porte une hupe sur l'occiput, laquelle est pendante sur la nuque. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 103. Les Grandes-Indes.*

B. TROIS DOIGTS.

LE PIC A PIEDS VÊTUS. 82. *P. Hirsutus. P. Albo nigroque varius ; vertice aureo ; rostro nigro ; pedibus semi-hirsutis.*

Varié de blanc et de noir ; *vertex* doré ; bec noir ; pieds à demi vêtus.

Ce *Pic* diffère des précédens, non-seulement en ce qu'il n'a que trois doigts, dont deux devant et un derrière, mais encore par son bec, plus large à sa base, et par ses tarses emplumés jusqu'à leur moitié. On le rencontre dans le nord de l'Europe et à la baie d'Hudson, ainsi qu'au Kamtschatka, en Sibérie, en Autriche et quelquefois en Suède. On l'a confondu avec le *Pic varié ondé*, qui se trouve à Cayenne ; mais celui-ci a quatre doigts, l'occiput rouge et les tarses totalement nus.

Il a l'iris bleu ; les plumes qui recouvrent les narines, d'un brun-roussâtre ; le dessus de la tête, d'un beau jaune-doré, bordé de noir ; quatre bandes sur chaque côté de cette partie, une noire au-dessous de l'œil, laquelle s'avance sur les joues ; une blanche dans la direction des yeux, qui se perd sur l'occiput ; la troisième est de la même couleur et borde la quatrième qui est noire, et qui se prolonge sur les côtés de la gorge et du cou ; la nuque, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, dans la moitié de leur largeur, leurs pennes et

les six intermédiaires de la queue sont noires; cette teinte forme des taches sur les rectrices latérales, sur les côtés de la poitrine, et des raies transversales sur le bas-ventre; la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures sont blancs; cette couleur traverse plusieurs fois les pennes alaires et couvre les six plus extérieures de la queue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la tête noire et rayée de blanc. *Edwards, Oiseaux, tom. 3. pl. 114 (Threetoed voodpecker). Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 124. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 103. L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

CIIIe. Genre.

ACAMAR, *Galbula*, Lath. *Alcedo*, Linn.

Corpus oblongum, coloribus splendentibus, præcipuè viridi-aureis pictum.

Caput subovatum.

Rostrum longum, graciliusculum, integrum, tetragonum, acutum, rectum vel declive.

Nares ovatæ, posticè clausæ, anticè apertæ.

Lingua brevis, cartilaginea, acuta.

Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Ala pennâ spuriâ brevi; remige 3a. omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi antici plumati.

Pedes tri-tetradactyli; digiti tres aut quatuor; antici 2, postici 1 aut unus; antici basi connexi; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, exteriore utrinquè minimâ.

Galbulæ habitant in Americâ et Asiâ meridionalibus; insectis victitant. Nidum et ova ignoti sunt.

Corps oblong, peint de couleurs brillantes, surtout de vert-doré.

Tête un peu ovale.

Bec long, un peu grêle, entier, tétragone, pointu, droit ou incliné.

Narines ovales, closes par-derrière, ouvertes par-devant.

Langue courte, cartilagineuse, pointue.

Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; 3e rémige la plus longue.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses vêtus par-devant.

Pieds tri-tétradactyles; trois ou quatre doigts; deux devant, deux ou un seul derrière; les antérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices; la plus extérieure de chaque côté très-petite.

Les *Jacamars* habitent dans l'Amérique et l'Asie méridionales, et vivent d'insectes. Leur nid et leurs œufs ne sont pas connus.

A. *Quatre doigts.*

*Le Jacamar jacammaciri. 1. *G. Grandis. G. Cupreo-aurea; subtùs ferruginea; capite artubusque viridi-aureis; rostro pedibusque nigris.*

D'une couleur de cuivre doré; ferrugineux dessous; tête et membres d'un vert-doré; bec et pieds noirs.

On trouve, dit-on, cette espèce aux Grandes-Indes. Un rouge-cuivreux à reflets dorés couvre la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes et leurs pennes secondaires; les primaires sont brunes; le dessus des rectrices est vert, le dessous d'un gris changeant en violet; les plumes de la base de la mandibule inférieure sont pareilles au dos; une bande blanche est au-dessous de ces plumes; la gorge et toutes les postérieures sont ferrugineuses; le bec est un peu incliné et long de vingt-deux lignes. *Gmelin, Syst. natur. édit. 13. n. 39 (Alcedo grandis). Vieillot, Oiseaux dorés et à reflets métalliques, tom. 1. pl. 6. de l'Histoire des Jacamars.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

*Le Jacamar a longue queue. 2. *G. Paradisea. G. Capite violaceo-fusco; gulâ, jugulo tectricibusque alarum inferioribus albis; rectricibus intermediis duabus longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Tête d'un brun-violet; gorge, devant du cou et tectrices inférieures des ailes, blancs; les deux rectrices intermédiaires très-longues; bec et pieds noirs. (*Pl. 114. fig. 4.*)

Ce *Jacamar* vit d'insectes, comme ses congénères, fréquente les lieux découverts, se perche

à la cime des arbres et se plaît dans la société de ses pareils. On le trouve au Brésil et à Cayenne.

La tête, le dessus du cou et du corps, les plumes qui occupent la base de la mandibule inférieure, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont d'un brun-violet, changeant en vert sur la tête et le croupion, à reflets dorés sur les petites couvertures et les pennes secondaires des ailes, et à reflets d'un bleu-violet sur le bord extérieur des autres pennes et de celles de la queue; deux taches blanches sont sur les côtés du ventre; les deux pennes du milieu de la queue, très-longues. Les couleurs de la femelle sont moins vives que celles du mâle, et les deux rectrices intermédiaires sont plus courtes. *Gmelin, Syst. nat. n.* 14 (*Alcedo paradisea*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 89. *n.* 2. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 22. *pl. enl. n.* 271. *L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE JACAMAR VENETOU. 3. *G. Flavirostris. G. Corpore viridi-aureo, subtùs ferrugineo; gulâ maculâ trigonâ albâ aut rufâ; rostro flavo nigricanteque.*

Corps vert-doré, ferrugineux en dessous; tache trigone blanche ou rousse sur la gorge; bec jaune et noirâtre. (*Pl.* 214. *fig.* 2.)

On rencontre cette espèce à Cayenne et au Brésil. Le dessus du corps et du cou est d'un vert-doré; la tête d'un vert-rougeâtre; le devant du cou, blanc; les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, de même que les deux intermédiaires de la queue, présentent la même couleur que le dos; les pennes primaires sont brunes; le dessous du corps, depuis le cou, et toutes les rectrices latérales, roux. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa gorge et le devant du cou sont d'un roux sombre, et que le vert de ses parties supérieures est peu doré. Comme le bec de ce *Jacamar* perd sa teinte jaune et devient blanc dans les collections, il en est résulté l'erreur dans laquelle sont tombés Latham et d'autres auteurs. *Latham, Index, n.* 4 (*Galbula albirostris*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 1 *pl.* 4 *et* 5, mal-à-propos *sous le nom de Jacamar à bec blanc. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{6}$. E.. P.. R. 12.

* LE JACAMAR VERT. 4. *G. Viridis. G. Corpore viridi-aureo, subtùs rufo; rostro nigro; pedibus virescente-flavis.*

Corps vert-doré, roux en dessous; bec noir; pieds jaune-verdâtres (*pl.* 214. *fig.* 3.)

On ne trouve ce *Jacamar* que dans les lieux les plus fourrés, où il vit solitairement; son caractère est si indolent, qu'il reste perché sur la même branche pendant la plus grande partie du jour; c'est de-là qu'il s'élance pour saisir au passage les insectes dont il se nourrit. Les créoles de Cayenne l'appellent *grand Colibri des bois*, parce qu'il est orné des couleurs brillantes des *Colibris*, et qu'il ne se trouve qu'au centre des forêts. On le rencontre aussi au Brésil.

La tête, le dos, le croupion, la poitrine, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un beau vert-doré à reflets cuivrés; la gorge est blanche chez les uns, rousse chez les autres; le ventre et les parties postérieures sont de la dernière teinte, de même que les pennes latérales de la queue, dont les deux du milieu ressemblent au dos; les pennes des ailes sont d'un brun-violet. *Gmelin, Syst. natur. n.* 15 (*Alcedo galbula*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *pag.* 86. *n.* 1 (*Jacamar*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 7. *p.* 220. *pl. enl. n.* 238. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE JACAMAR A VENTRE BLANC. 5. *G. Leucogastra. G. Viridi-aurata; gulâ ventreque albis; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; ventre blanc; bec et pieds noirs.

Ce *Jacamar*, qu'on trouve dans l'Amérique méridionale, a les côtés de la tête, au-dessous des yeux, d'un vert sombre bleuâtre; la gorge jaunâtre; le ventre blanc; le bord extérieur des pennes de la queue, d'un vert changeant en bleu. Le reste du plumage, d'un beau vert-doré. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 16. *p.* 444. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE JACAMAR VERT A LONGUE QUEUE. 6. *G. Macroura. G. Corpore suprà viridi-aureo; gulâ rufescente-albâ; corpore subtùs rectricibusque totis lateralibus rufis; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

Dessus du corps vert-doré; gorge d'un blanc-roussâtre; dessous du corps et toutes les rectrices latérales, roux; bec noir; pieds jaunâtres.

Latham a fait mention de ces oiseaux, et l'a donné comme une variété du *Jacamar vert*; cependant il en diffère essentiellement par la lon-

gueur de sa queue, parfaitement étagée. M. Baillon, qui le conserve dans sa collection, l'a reçu de l'île de la Trinité, et a eu la complaisance de nous le communiquer en nature. Un beau vert-doré à reflets rougeâtres brille sur la tête, le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes et sur leurs pennes secondaires; les reflets sont plus prononcés sur le croupion et sur les rectrices de la queue; la poitrine présente le mêmes couleurs; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc-roussâtre; le ventre et les parties postérieures, roux, de même que toutes les rectrices latérales; mais les deux intermédiaires sont pareilles au dos; les grandes pennes alaires, brunes. La première penne de chaque côté de la queue a 1 pouce de long, la seconde 29 lignes, la troisième 39; la quatrième 41, la cinquième 46, et les deux du milieu 4 pouces 2 lignes. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

B. *Trois doigts.*

LE JACAMAR TRIDACTYLE. 7. *G. Tridactyla. G. Vertice rufo nigroque; gulâ, collo, alis caudâque nigris; corpore suprà viridi, subtùs rufescente-albo.*

Vertex rouge et noir; gorge, cou, ailes et queue, noirs; dessus du corps vert, dessous d'un blanc-roussâtre.

M. Delalande fils a rapporté ce *Jacamar* du Brésil, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Les plumes du sommet de la tête sont assez longues pour que l'oiseau puisse les relever en forme de huppe lorsqu'il est agité de quelque passion; ces plumes sont rousses dans le milieu et noires sur les bords; le reste de la tête, la gorge, les ailes et la queue, sont de la dernière couleur; le dessus du corps est d'un vert-bouteille brillant; le bas du cou en devant, la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc-roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p. 444. pl.* E 32. *n.* 2. *Le Brésil.*

L. 6. E.. P.. R..

CIV^e. GENRE.

COUCOU, *Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum teretiusculum, integrum, lateratim nonnihil compressum, arcuatum.

Nares ovato-apertæ, marginibus membranâ cinctæ.

Lingua plana, integra, brevis, sagittata.

Rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ longæ, acutæ; remige 1^a. *omnibus longiore.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pennis longis, pendulis tectæ.

Tarsi digito longissimo breviores, sub suffraginem plumati.

Pedes tetradactyli; digiti antici duo, basi connexi; postici duo, ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10 *aut* 12.

Cuculi habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, Australasiâ; insectis eorumque larvis victitant; incubare impotentes, ova in alienis nidis pariunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec arrondi, entier, un peu comprimé, arqué.

Narines à ouvertures ovales, entourées d'une membrane saillante sur les bords.

Langue plate, entière, courte, terminée en flèche.

Bouche ample.

Cou médiocre.

Ailes longues, pointues; la troisième rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement couvertes de plumes longues, pendantes.

Tarses plus courts que le doigt le plus long, emplumés au-dessous du talon; les antérieurs réunies à leur base.

Pieds tétradactyles; quatre doigts, deux devant, deux derrière.

Queue à 10 ou 12 rectrices.

Les *Coucous* habitent en Europe, en Afrique, en Asie et en Australasie; se nourrissent d'insectes et de leurs larves, sont incapables de couver, et déposent leurs œufs dans les nids d'autres oiseaux.

LE COUCOU PROPREMENT DIT. 1. *C. Canorus. C. Cinereus; subtùs albidus, fusco transversim striatus; caudâ rotundatâ, nigricante, albo punctatâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Cendré; blanc en dessous, rayé transversalement de brun; queue arrondie, pointillée de noirâtre et de blanc; bec noir; pieds jaunes. (*Pl.* 217. *fig.* 4.)

Etant forcés de nous restreindre dans cet ouvrage, nous nous bornerons à ne donner que la description et le genre de vie de cette espèce, qu'on rencontre en Europe et en Afrique. Elle

arrive en France dans le mois d'avril, et le mâle commence à chanter quelques jours après; elle se tient dans les bois; se plaît dans ceux qui sont sur les coteaux et les montagnes, en fréquente les environs et revient constamment dans l'arrondissement qu'elle s'est choisi pour passer l'été. Le *Coucou* se tient ordinairement seul, et paroît inquiet, parce qu'il change de place à tous momens, et parcourt chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire de longs vols; mais il y est forcé par la recherche de la nourriture qui lui convient. Il rôde partout; tantôt on le voit à la cime des arbres, tantôt il s'enfonce dans les buissons les plus épais; partout il fait la chasse aux insectes, aux chenilles et aux phalènes, qui sont le fond de sa pâture; il mange aussi les œufs des petits oiseaux, et découvre avec une facilité étonnante les nids les mieux cachés. On l'approche difficilement, surtout lorsqu'il se trouve dans les bois, et il exerce long-temps la patience du chasseur, en volant d'arbre en arbre, sans néanmoins s'éloigner beaucoup.

Le mâle cesse de chanter dans les premiers jours de juillet; ce silence n'annonce pas un départ prochain, mais le commencement de sa mue. Le plus grand nombre quitte nos contrées vers la mi-septembre; ceux qu'on rencontre plus tard sont sans doute des jeunes, qui, à l'époque du départ des autres, n'étoient pas assez forts pour les suivre; mais les premiers froids, la disette des insectes et des fruits mous (car cet oiseau est aussi fructivore, à défaut de ses alimens favoris, ainsi que la plupart des insectivores) le déterminent à passer dans des climats plus chauds; aussi se retire-t-il en Afrique. On voit passer ces *Coucous* deux fois à Malte et dans les îles grecques de l'Archipel, où ils arrivent, dit Sonnini, en même temps que les *Tourterelles;* mais l'on ne découvre ordinairement qu'un seul *Coucou* au milieu d'un vol de ces oiseaux, dont il semble être le chef; ce qui a donné occasion aux Grecs modernes de l'appeler *Trigono kracti*, c'est-à-dire, *Conducteur de Tourterelles*. Dans cet exil, prescrit par l'impérieux besoin de se nourrir, il ne sent pas le desir de se reproduire; aussi n'y fait-il point entendre le chant d'amour que son nom exprime.

Lorsque ces *Coucous* sont à terre, ils ne marchent qu'en sautillant, mais ils s'y posent rarement; ce qu'on doit attribuer à leurs pieds très-courts et à leurs cuisses encore plus courtes. Quand ils sont jeunes, ils ne font guère usage de leurs pieds pour marcher; ils se servent de leur bec pour se traîner sur le ventre, comme les *Perroquets* s'en servent pour grimper, lorsqu'ils grimpent, on a remarqué que le doigt externe postérieur se dirigeoit en avant mais qu'il servoit moins que les deux antérieurs dans leurs mouvemens progressifs, ils agitent les ailes comme pour s'en aider.

Le chant ordinaire du *Coucou* est connu de tout le monde; il articule très-bien et répète souvent *coucou, coucou, coucoucou, toucouco*. Ce chant appartient exclusivement au mâle, il ne le fait entendre qu'au printemps, tantôt perché sur une branche sèche, tantôt en volant. Il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd comme s'il prononçoit *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Lorsque les mâles se recherchent et se poursuivent, outre ces cris on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, semblable à celui du *Pigeon*, et qui a paru exprimer *go, go, guit, guit*. On soupçonne que c'est celui de la femelle, et qui, lorsqu'elle est bien animée, a encore un gloussement, *glou, glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Ce cri ne seroit-il pas celui d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle? car dès que celui-ci l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur, en répétant son *tou-cou-cou*.

Il n'est pas certain que les *Coucous* s'apparient, du moins l'on n'a pas là-dessus des données sûres. L'on sait que lorsque la femelle vole, elle est ordinairement suivie de deux ou trois mâles, qui semblent très-empressés d'obtenir ses faveurs; que ceux-ci sont beaucoup plus nombreux et qu'ils se battent pour elle assez souvent. Montbelliard dit que c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection, et que lorsqu'ils sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore. Il est vrai que les *Coucous* n'ont pas besoin d'une tendresse mutuelle, d'une affection commune pour leur géniture, comme les autres oiseaux, puisqu'ils n'ont point de nid à construire, d'œufs à conserver et de petits à élever.

La femelle forcée, par une cause sur laquelle les naturalistes ne sont pas d'accord, de confier ses œufs à des nourrices étrangères, en met ordinairement un et rarement deux dans un même nid. Son choix ne tombe pas sur ceux de tous les oiseaux; elle préfère les nids des *Fauvettes*, des *Pipis*, des *Alouettes*, des *Hochequeues*, des *Rouges-gorges*,

Rouges-gorges, des *Pouillots*, du *Troglodyte*, du *Rossignol*, du *Rouge-queue*, de la *Grive*, du *Merle*. Quoiqu'elle dépose ses œufs dans le nid de ces oiseaux, ce n'est pas sans avoir quelquefois éprouvé de leur part une résistance opiniâtre, et même il en est qui la forcent de renoncer à leur nid; telle est une femelle *Rouge-gorge*, qui se réunit avec son mâle pour en défendre l'entrée à un *Coucou* qui s'en étoit approché de fort près, et qui fut obligé de s'en éloigner.

Les mâles, dans cette espèce, sont plus nombreux que les femelles; car, sur douze individus, on en compte au plus deux. Il en est résulté de cette grande disproportion, qui ne se rencontre point chez les autres oiseaux, que la vraie femelle a été méconnue. En effet, des auteurs l'ont indiquée pour une variété; d'autres, pour un jeune, et quelques-uns pour une espèce particulière. Le *Cuculus hepaticus* de Latham, figuré sur la *pl.* 55 des *Fascicules* de Sparrman, est dans ce dernier cas, ainsi que le mâle *Roth-braune* de Behcstein, dont la femelle est un jeune avant sa première mue; Latham l'a de plus donnée sous le nom de *Cuculus rufus*, pour une variété, ainsi que Gmelin et Brisson; mais M. Meyer présente ce *Cuculus rufus* pour la vraie femelle du *Cuculus canorus*; d'autres auteurs en font un jeune plus ou moins avancé en âge.

Ce *Cuculus rufus* présente dans son plumage des rapports avec la livrée des jeunes, mais aucun avec celle du mâle adulte. Il a la tête, la gorge, le cou et le dessus des ailes ondés de noirâtre et de roussâtre; les pennes alaires, tachetées de roux sur leur bord externe, terminées de blanc et rayées transversalement de ces deux couleurs du côté intérieur et en dessous; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc-roux, avec des bandes transversales noirâtres, rares sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue.

La vraie femelle ressemble au mâle, qui a le dessus de la tête, du cou et du corps, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus proches du dos et les trois dernières pennes, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile, brunes, tachetées de roux et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premières rémiges, d'un cendré foncé; le côté intérieur de ces rémiges, tacheté de blanc-roussâtre; les dix suivantes, brunes, marquées des deux côtés de taches rousses et terminées de blanc; la gorge et le devant du cou, d'un cendré clair; le dessous du corps, rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses, pareilles et tombantes de chaque côté sur le tarse; celui-ci, garni extérieurement de plumes cendrées sur la moitié de sa longueur; les pennes de la queue, noirâtres et blanches à leur extrémité; les huit intermédiaires, tachetées de blanc près de la tige, en dedans; les deux du milieu, tachetées de même sur leur bord extérieur, et la dernière des latérales, rayée transversalement de la même couleur; l'iris, noisette.

Chez le jeune, avant sa première mue, la tête et le dessus du cou sont variés de brun, ou de noir et de blanc; une tache saillante, de la dernière couleur, est sur l'occiput; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue ont des marques brunes, rousses et blanches; la seconde teinte occupe le milieu de la plume, et la dernière la termine; les rémiges sont brunes, blanches à leur extrémité, et rayées transversalement de blanc en dessous et sur leur bord interne; la gorge et toutes les parties postérieures sont traversées par des bandes blanches et noirâtres; les plumes du croupion et des couvertures supérieures de la queue, plutôt grises que brunes, et terminées de blanc; les pennes caudales brunes et mouchetées de blanc proche leur tige, et de roussâtre vers leur bord. On distingue la jeune femelle, en ce que les raies de la tête, du cou et de la gorge sont plus prononcées et plus distinctes, et que le roux domine plus que le blanc sur le dos. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag.* 105. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p.* 305. *pl. enl. n.* 811. *L'Europe et l'Afrique.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

** LE COUCOU ARAWARERoA. 2. *C. Taïtensis. C. Fuscus; subtùs albus, fusco striatus; superciliis albis; remigibus ferrugineo maculatis; rostro suprà nigricante, subtùs pallido; pedibus virescentibus.*

Brun; blanc en dessous et rayé de brun; sourcils blancs; rémiges tachetées de ferrugineux; dessus du bec noirâtre, dessous pâle; pieds verdâtres. (*Pl.* 188, *fig.* 7, *sous le nom de Coucou de Taïti.*)

Cet oiseau se trouve à Otaïti, où il porte le nom sous lequel il est décrit; on le rencontre aussi dans les îles voisines, où on lui donne le nom de *Tayarabbo*. L'iris est d'un jaune foible; la tête et le dessus du corps sont bruns, avec des

taches longitudinales et ferrugineuses sur la première partie; des raies transversales et des marques de la même couleur sur l'autre; un trait blanc passe au-dessus de l'œil, et un autre s'élève de la mandibule inférieure aux narines; les pennes des ailes ont des taches couleur de rouille; le menton, le milieu de la gorge et le bas-ventre sont d'un blanc pur; cette couleur est rayée longitudinalement de brun sur les côtés du cou, de la poitrine et du ventre; une couleur de buffle pâle domine sur les couvertures inférieures de la queue, dont les supérieures sont pareilles au dos et s'étendent jusqu'au tiers de la longueur des pennes caudales; celles-ci ont neuf pouces de long et portent de nombreuses raies transversales d'un brun-ferrugineux, sont étagées et terminées de blanc. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 376* (*Coucou brun varié de noir*). *La Polynésie.*

L. 18. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU BARIOLÉ. 3. *C. Variegatus. C. Suprà fusco alboque variegatus; subtùs cærulescens; remigibus fuscis, albo extùs marginatis.*

Varié de brun et de blanc en dessus; bleuâtre en dessous; rémiges brunes, bordées de blanc en dehors.

Cet individu, qu'on voit au Muséum d'histoire naturelle, a été rapporté de la Nouvelle-Hollande. Il est bariolé de brun et de blanc sur les parties supérieures; bleuâtre sur les inférieures jusqu'au bas-ventre, qui est blanc; brun sur les pennes des ailes, dont le bord extérieur porte des festons blancs; varié de blanc et de brun sur la queue, qui est arrondie. Chez le jeune, les parties inférieures, jusqu'à l'abdomen, sont tachetées de brun sur un fond blanc sale. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 224. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU BLEUATRE. 4. *C. Cærulescens. C. Corpore suprà fuscescente-cinereo; capite, gulâ, pectore ventreque superiori cærulescentibus; caudâ nigro alboque transversìm radiatâ; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Dessus du corps d'un gris-brun; tête, gorge, poitrine et haut du ventre, bleuâtres; queue rayée en travers de noir et de blanc; bec brun; pieds couleur de chair.

On voit ce *Coucou* dans la même collection que le précédent, où il a été apporté de la Nouvelle-Hollande. Il est de la taille du *Coucou vert-doré*, mais sa queue est plus longue. La tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré-bleuâtre; le bas-ventre est blanc; le manteau et les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré rembruni; les pennes caudales, traversées par des bandes noires et blanches. La femelle ou le jeune est d'un gris-blanc sale où le mâle est d'un cendré-bleuâtre, et brune où celui-ci porte un cendré rembruni; la queue a des raies transversales brunes et d'un blanc sale. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. pag. 224. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU BOUTSALLICK. 5. *C. Scolopaceus. C. Corpore undiquè griseo fuscoque nebuloso; caudâ cuneiformi; rostro pedibusque flavescentibus.*

Corps ondé de toute part de gris et de brun; queue cunéiforme; bec et pieds jaunâtres.

Edwards, qui a publié la description et la figure de ce *Coucou*, dit qu'il se trouve au Bengale; que son plumage est brun, mais d'une nuance plus foncée sur les parties supérieures que sur les inférieures, qui sont tachetées de blanc, de noir et d'orangé; les pennes ont vers leur pointe une rayure transversale composée de taches noirâtres; la queue est étagée. *Edwards, Ois. pl. 59* (*Brown and spotted indian cuellow*). *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 132. n. 13* (*Coucou tacheté du Bengale*). *Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ. 6. *C. Radiatus. C. Fusco-ater, subtùs flavus, nigro lineatus; gulâ genisque vinaceis; vertice nigricante-griseo; rostro nigro; pedibus rubicantibus.*

Noir-brun; jaune en dessous, avec des lignes noires; gorge et joues vineuses; *vertex* gris-noirâtre; bec noir; pieds rubiconds. (*Pl. 218. fig. 4.*)

Sonnerat, à qui l'on doit la connoissance de cet oiseau, l'a rencontré dans l'île de Panay. Il a le dessus de la tête, d'un gris-noirâtre; les côtés de la gorge, d'une couleur de lie de vin; le dos et les ailes, d'un brun-noir terne; le dessous des pennes alaires, marqué de taches blanches; la queue, noire, rayée et terminée de blanc; le ventre et la poitrine, d'un jaune clair rayé de noir; l'iris, d'un orangé pâle. *Sonnerat, Voy. p. 120. pl. 79* (*Coucou à ventre rayé de l'île de*

Panay). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 379. Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou brun piqueté de roux. 7. *C. Punctatus. C. Corpore nigricante, rufo punctato, subtùs rufo, strigis nigris; rectricibus rufo-fasciatis; rostro corneo; pedibus griseo-fuscis; caudâ cuneatâ.*

Corps noirâtre et ponctué de roux; dessous roux, avec des raies noires; rectrices à bandes transversales rousses; bec couleur de corne; pieds gris-bruns; queue étagée.

On rencontre cette espèce dans l'Inde jusqu'aux Philippines. Sa grosseur est celle d'un *Pigeon romain*. La tête, le dessus du corps, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-noirâtre, avec des taches et des raies rousses; les pennes alaires, celles de la queue et leurs couvertures supérieures, rayées transversalement de roux; la gorge et toutes les parties postérieures ont des petites raies transversales et noirâtres sur un fond roux; une bande de cette couleur part de l'origine de la mandibule inférieure, passe au-dessous des yeux et s'étend jusqu'aux oreilles.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête et du cou moins tacheté, et en ce que le dessous du corps est d'un roux clair. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 134. n. 14* (*Coucou tacheté des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 377. pl. enl. n. 771. Les Grandes-Indes.*

L. 17. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou cendré. 8. *C. Cinereus. C. Griseus; remigibus rectricibusque albo marginatis; rostro fusco; pedibus griseis; caudâ cuneatâ.*

Gris; remiges et rectrices bordées de blanc; bec brun; pieds gris; queue étagée.

Ce *Coucou*, que M. Baillon possède dans sa collection, se trouve à la Nouvelle Hollande. Tout son plumage est d'un gris-cendré, plus foncé en dessus et se dégradant en dessous, au point que les plumes de l'anus sont presque blanches; les pennes des ailes ont une dentelure de cette couleur à leur extérieur, et celles de la queue sur les deux côtés. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 226. L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 10.

Le Coucou coukeel. 9. *C. Orientalis. C. Corpore nigro-cærulescente; rostro nigro; pedibus griseis.*

Corps d'un noir-bleuâtre; bec noir; pieds gris.

Montbelliard a réuni sous cette dénomination trois *Coucous* des Indes, dont le plus grand a seize pouces de longueur et sa grosseur celle d'un *Pigeon*. Tout son plumage est d'un noir brillant à reflets verts, violets et bleus. C'est le *Coucou noir des Indes* de Brisson.

Le second n'est pas plus gros que notre *Coucou* et a quatorze pouces de longueur; le bec noir à sa base et jaune à sa pointe; tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu.

Le troisième, qui est le *Coucou noir du Bengale* de Brisson, et que nous regardons comme une espèce distincte des deux précédens, d'après sa petite taille, qui n'est que de neuf pouces, a tout son plumage d'un noir brillant, changeant en vert, violet, pourpré et bleu, à l'exception du côté intérieur et du dessous des pennes alaires; le bec est d'un orangé vif; les pieds sont d'un brun-rougeâtre; les ongles noirâtres. C'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *Coukeel*, que Montbelliard a généralisé aux deux précédens. *Brisson, Ornit. tom. 4. pag. 542. n. 18* (*Coucou noir des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 483. pl. enl. n. 274. fig. 1. Les Grandes-Indes.*

L. 14 à 16. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou criard. 10. *C. Clamosus. C. Nigro-cærulescens; rectricibus apice albis; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

D'un noir-bleuâtre; rectrices terminées de blanc; bec noir; pieds jaunâtres.

M. Levaillant a rencontré en Afrique ce *Coucou*, dont le plumage est d'un noir glacé de bleuâtre; les pennes de la queue ont leur extrémité blanche; les pennes primaires de l'aile sont d'un noir rembruni vers le bout. La femelle diffère du mâle en ce que les plumes des parties inférieures sont d'un noir lavé et bordées de roux. Le jeune mâle est barré de roux sur le dessous du corps et d'un brun-noir où l'adulte est noir; sa queue est bordée de brun-roussâtre; le bec brun, et les pieds sont jaunâtres.

On rapproche de cette espèce le *Coucou* que les Européens, qui habitent l'Afrique, appellent *Criard*, parce qu'il ne cesse de répéter, pendant des heures entières, des cris diversement accentués que l'on entend à une très-grande distance.

Il est entièrement d'un brun-noirâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 204 et 205. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 226. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU CUIL. 11. *C. Honoratus. C. Corpore nigricante, albo maculato, subtùs albo cinereoque fasciato; caudâ cunciformi; pedibus cinereis.*

Corps noirâtre, tacheté de blanc en dessous, avec des bandes transversales de cette couleur et cendrées; queue cunéiforme; pieds cendrés.

Les habitans du Malabar ont donné à cet oiseau le nom de *Cuil*, d'après la mélodie et l'étendue de sa voix. Il est en vénération dans la presqu'île de l'Inde. Sa chair est noirâtre, délicate, agréable au goût et recherchée des Indiens, peu scrupuleux, mais assez riches pour pouvoir payer un *Cuil*, qui toujours se vend fort cher : de-là le proverbe indien, *c'est un grand bien de manger le Cuil, mais un grand péché de le faire tuer.* L'on distingue dans les Indes deux ou trois espèces de *Cuils*, les uns presqu'aussi gros que des *Geais*, les autres plus petits. Tous habitent, de préférence, les lieux peu fréquentés et couverts de bois, rarement seuls, presque toujours en très-petites troupes. Ils volent par bonds et en planant, mais à de courtes distances. Les insectes sont leur nourriture ordinaire.

Le *Cuil* a la tête et le dessus du corps, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré-noirâtre; chaque plume est régulièrement terminée de deux taches blanches; celles du croupion et des couvertures supérieures de la queue n'en ont qu'une; le dessous du corps est blanc et rayé transversalement de cendré; les pennes alaires sont de cette teinte, et celles de la queue noirâtres; toutes ont des bandes transversales blanches. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 136. n. 15. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 376. pl. enl. n. 294. Les Grandes-Indes.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU CUIVRÉ. 12. *C. Cupreus. C. Aureo-cupreus; abdomine femoribusque flavis; rostro pedibusque nigris.*

D'une couleur de cuivre doré; abdomen et cuisses jaunes; bec et pieds noirs.

Latham suppose que cet oiseau habite l'Afrique. Il présente son plumage, de grands rapports avec le *Coucou vert-doré* de cette partie du Monde; mais il en diffère par la couleur jaune du ventre, et de plus par une queue plus longue à proportion. Il est à peu près de la grosseur de l'*Alouette*, mais sa taille est plus alongée et plus svelte. Un vert brillant, à reflets d'or et d'un rouge-cuivré, règne sur la tête et le dessus du corps. Toutes les plumes ont leur extrémité arrondie et sont rangées les unes sur les autres comme des écailles; un beau jaune-jonquille domine sur le ventre et les cuisses; la queue est étagée, et les deux pennes extérieures de chaque côté ont une tache triangulaire blanche. Chez la femelle, un vert-doré, tacheté de blanc, est sur la tête et le dessus du cou; quelques lignes jaunâtres sur les plumes du dos et des couvertures alaires; le dessous du corps, depuis le bec jusqu'à la queue, est blanc, avec des lunules noires sur chaque plume; les deux premières rectrices de chaque côté sont blanches, avec des taches noires; les autres vert-dorées et terminées de blanc. *Latham, Index, Suppl. Vieillot, Galerie des Ois. 2e part. p. 33. pl. 42. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 8. p. 227. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE COUCOU ÉCLATANT. 13. *C. Plagosus. C. Ruso-purpureus; subtùs albidus, taniis transversis fusco-auratis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Roux-pourpré; blanchâtre en dessous, avec des bandelettes transversales d'un brun-doré; bec noirâtre; pieds bruns.

Selon Latham, ce *Coucou* se trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a le dessus du corps d'un rouge-pourpré; le dessous d'un blanc sale, avec des lignes étroites, brunes et à reflets dorés; la queue porte des raies transversales pareilles; la langue est aiguë et aussi longue que le bec; l'iris est bleu. *Latham, General Synopsis, tom. 1. part. 2. pag. 528. pl. 23. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 228. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU ÉDOLIO. 14. *C. Serratus. C. Niger nitens; speculo alarum albo; capite cristato; rostro pedibusque nigris.*

Noir brillant; miroir des ailes, blanc; tête huppée; bec et pieds noirs. (*Pl. 188, fig. 7, sous le nom de Coucou à bec dentelé, et pl. 218,*

fig. 1, *sous le nom de Coucou huppé de Coromandel.*)

Cette espèce se trouve au Cap de Bonne-Espérance et aux Grandes-Indes. Le mâle, que Sonnini a décrit dans son édition de Buffon, sous le nom de *Coucou à plaques dentelées aux ailes*, est totalement d'un noir brillant, à l'exception des quatre ou cinq premières pennes des ailes, qui sont blanches à leur base.

La femelle en diffère en ce qu'elle est blanche en dessous et à l'extrémité de la queue. Le jeune a la gorge et le devant du cou d'un blanc sale; le reste des parties inférieures, grisâtre; la queue, terminée par du blanc-roussâtre; le reste du plumage, d'un brun-noir où le mâle est d'un noir pur. *Buffon, pl. enl.* 272, *femelle* (*Jacobin huppé de Coromandel*). *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl.* 207 *et* 208, *le mâle et la femelle. Sparrman, Mus. Carls. pl.* 3, *le mâle.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 228. *L'Afrique méridionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 10.

* Le coucou gris-bronzé. 15. *C. Æreus. C. Suprà æreus; subtùs griseus; rostro flavo; pedibus nigris.*

Couleur d'airain en dessus, gris en dessous; bec jaune; pieds noirs.

M. Levaillant, qui a décrit cet oiseau, dit qu'il se trouve à Malimbe, sur la côte d'Afrique; les parties supérieures sont d'un vert-bronzé brillant, avec des reflets bleus, vert et gris sur les ailes et la queue; le dessous du corps est de la dernière couleur, à reflets verts, mais plus foncés sur les parties les plus inférieures. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl.* 215. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 229. *L'Afrique.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou a gros bec. 16. *C. Crassirostris. C. Nigro-cæruleus; rostro viridi-flavo; pedibus flavescente-fuscis.*

D'un noir-bleu; bec d'un jaune-vert; pieds d'un brun-jaunâtre.

Nous devons au même naturaliste la connoissance de ce *Coucou*, qu'il a trouvé en Afrique, et dont tout le plumage est d'un noir-bleu, à reflets sur le dos, les ailes et la queue. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a du noir-brun sur le devant du cou et sur les parties postérieures. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl.* 214. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 229. *L'Afrique.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou huppé a collier. 17. *C. Collaris. C. Cristatus; corpore suprà nigricante, subtùs albo; remigibus primariis rufis; caudâ nigrescente, longissimâ, gradatâ; rostro saturatè griseo; pedibus dilutè cinereis.*

Huppé; dessus du corps noirâtre; dessous blanc; premières rémiges rousses; queue noirâtre, très-longue et étagée; bec d'un gris foncé; pieds d'un cendré clair.

La huppe de ce *Coucou*, qui habite dans le Coromandel, est composée de plumes longues, larges et à barbes roides et serrées: toutes les parties supérieures sont noires; on remarque un collier blanc sur le dessus du cou, et une petite tache noire et ronde derrière l'œil; la gorge est noirâtre, dans des individus, d'un roux ardent, ainsi que le devant du cou, chez d'autres; le reste des parties inférieures, blanc; les plumes des jambes sont noirâtres; les scapulaires et les couvertures moyennes des ailes, de cette couleur dans leur milieu, et bordées de roux; les grandes couvertures et les pennes primaires, rousses; les secondaires, seulement bordées de cette couleur; la queue est très-longue, noirâtre et étagée; l'iris, jaunâtre; la femelle a la gorge blanche et les ailes d'un roux foible. *Buffon, pl. enl.* 274. *fig.* 2 (*jeune*). *Latham, Index, Cuculus Coromandus. Levaillant, Ois. d'Afrique, pl.* 213 (*mâle*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 229. *Les Grandes-Indes.*

L. 13 ¼. E.. P.. R. 10.

* Le Coucou klaas. 18. *C. Klaasii. C. Cupreo-viridis; supercíliis corporeque subtùs albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-cuivreux; sourcils et dessous du corps blancs; bec et pieds noirs.

Cet oiseau d'Afrique présente dans son plumage des rapports avec le *Coucou didric*, mais M. Levaillant nous assure que c'est une espèce distincte. Il est d'un vert-cuivreux brillant, sans aucun mélange sur la tête et sur toutes les parties supérieures; les sourcils sont blancs; les pennes des ailes, d'un vert-bronzé en dessus, noirâtres et tachetées de blanc en dessous; les parties inférieures, de la dernière couleur; les pennes du milieu de la queue, d'un vert sablé d'un rougeâtre de cuivre de rosette, et terminées par une tache oblongue cuivreuse; les trois latérales de chaque côté ont une bordure de la dernière teinte et sont blanches en dedans, avec des lignes noirâtres et transversales. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl.* 212. 2e *édit. du nouv.*

Dict. d'Hist. natur. tom. 8. *pag.* 230. *L'Afrique.*

L. 7. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU MOROC. 19. *C. Melissophanus. C. Fuscus; subtùs albidus; remigibus rectricibusque apice albis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente.*

Brun; blanchâtre en dessous; rémiges et rectrices blanches à leur pointe; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous. (*Pl.* 188, *fig.* 9, *sous le nom de Coucou mangeur de miel.*)

Nous avons vu cet oiseau en nature dans la collection de M. de Savigny, qui en a publié la figure dans les *Oiseaux de l'Egypte et de la Syrie;* il ressemble tellement au *Bee cuckow* ou *Moroc*, décrit et figuré dans l'appendice du Voyage de Bruce, que nous ne doutons nullement que l'un et l'autre soient de la même espèce. Cependant il en seroit autrement si, comme le dit ce voyageur, son *Bee cuckow* n'avoit que trois doigts; mais c'est de sa part une méprise, et Latham en fait une autre en ne lui donnant que sept pouces de longueur, mesure qu'il paroît avoir prise sur la figure publiée par Bruce, mais qui le réduit de moitié.

Ce *Coucou* poursuit les abeilles autant par vengeance ou par plaisir, que pour sa pâture, car il en couvre souvent la terre, et les tue sans les manger; ce passe-temps dure toute la journée; il fait beaucoup de bruit avec son bec en les écrasant. On l'appelle *Moroc* ou *Maroc*, nom que l'on croit venir de *mur* (miel).

On remarque dans le plumage quelques différences entre l'individu de Bruce et celui de M. de Savigny, ce qui nous paroît provenir d'un âge plus ou moins avancé chez l'un que chez l'autre.

Le *Moroc* de Bruce a les formes et la grosseur de notre *Coucou;* la langue très-flexible, très-pointue, et susceptible de sortir du bec jusqu'à la moitié; les sourcils et la prunelle, noirs; l'iris d'un rouge-brun; le devant du cou, jaune; cette couleur paroît plus foncée sur les côtés que dans le milieu, dont le fond est blanc, et s'étend jusque sur le bord de l'aile; la gorge et le ventre, et les parties postérieures, sont d'un blanc sale; la queue et les couvertures des ailes ont leur extrémité blanche; mais cette couleur est plus claire sur les ailes, et prend plus d'étendue à mesure que les plumes ont plus de longueur; la queue est composée de douze plumes, dont les plus longues sont dans le milieu, toutes placées très-près les unes des autres, de manière que la queue paroît avoir partout la même longueur; les cuisses sont couvertes de plumes blanches; les jambes et les pieds sont noirs; les ongles, durs et crochus.

Le *Moroc* de M. Savigny a quatorze pouces six lignes de longueur, dont la queue en tient sept et demie; la tête et la nuque sont noirâtres; le dessus du corps et des ailes est brun, avec des mouchetures blanches à l'extrémité de quelques plumes; cette couleur termine aussi l'aile bâtarde et toutes les pennes alaires, dont les primaires sont rousses à l'extérieur, et les secondaires, pareilles au dos; les pennes de la queue, d'une nuance plus sombre et terminées de même; les latérales, un peu plus courtes que les intermédiaires; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un blanc foiblement lavé de jaune. *Bruce, Voyag. Appendix, pl. Latham, Index, Suppl.* (*Cuculus Abyssinicus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 230. *L'Abyssinie.*

L. 14 ½. E.. P.. R..

* LE COUCOU PERLÉ. 20. *C. Perlatus. C. Suprà fuscus et maculatus; subtùs rufus; rostro corneo.*

Brun et tacheté en dessus; bec couleur de corne.

Le plumage de cet oiseau présente des rapports avec celui du *Coucou brun piqueté de roux*, mais toutes ses proportions et dimensions sont plus petites. Il est roux en dessous, avec quelques taches brunes longitudinales; brun en dessus, avec des mouchetures, lesquelles sont oblongues sur le sommet de la tête, rondes sur la nuque et le manteau; la queue est tachetée de brun et de gris-blanchâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 232.

L. 12. E.. P.. R. 10.

* LE PETIT COUCOU DES INDES. 21. *C. Sonneratii. C. Nigro fasciatus, suprà rufo-fuscus; subtùs albus; rectricibus nigro maculatis; rostro pedibusque flavis.*

Fascié de noir; dessus, brun-roux; dessous blanc; rectrices tachetées de noir; bec et pieds jaunes.

La tête et le dessus du corps de ce *Coucou*, que Sonnerat a observé dans l'Inde, sont d'un rouge-brun, rayé transversalement de noir; la queue est pareille, avec quelques taches noires et irrégulières le long de la tige des plumes; le dessous du cou et du corps, blanc et rayé transversalement de noir; l'iris est jaune, et la taille

de l'oiseau, moins épaisse et plus alongée que celle de notre *Merle noir. Sonnerat, Voyage. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 8. pag. 232. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE PETIT COUCOU A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE. 22. *C. Flavus. C. Testaceus; subtùs flavescens; vertice guláque dilutè griseis; caudâ cuneiformi, nigrâ, albo lineatâ; rostro pedibusque flavescentibus.*

Testacé; jaunâtre en dessous; *vertex* et gorge d'un gris clair; queue cunéiforme, noire, avec des lignes blanches; bec et pieds jaunâtres.

C'est au même naturaliste voyageur que l'on doit la connoissance de ce *Coucou*, qu'il a trouvé à l'île de Panay, et dont le dessus de la tête et de la gorge sont d'un gris clair; le dessus du cou, le dos et les ailes, de couleur de terre d'ombre; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune pâle teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc et étagée. *Buffon, Hist. natur. des Ois. tom. 6. p. 382. pl. enl. n. 814 (petit Coucou de l'île de Panay).*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU POOPO AROWRO. 23. *C. Lucidus. C. Suprà viridis; subtùs albus, utrinquè viridi-aureo lunulatus; remigibus caudâque fuscis; rostro pedibusque cærulescentibus.*

Vert en dessus, blanc en dessous, avec des lunules d'un vert-doré sur les côtés; rémiges et queue brunes; bec et pieds bleuâtres. (*Pl. 219, fig. 1, sous le nom de Coucou brillant.*)

Le nom conservé à ce *Coucou* est celui que lui ont imposé les naturels de la Nouvelle-Zélande. L'iris est couleur de noisette; le dessus de la tête et du corps est à reflets dorés très-brillans; le dessous, blanc et moucheté transversalement de brun et d'or; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; ses pennes et celles des ailes, d'un brun obscur; la queue est courte, et excède de très-peu les ailes pliées. *Latham, General Synopsis, tom. 1. part. 2. pag. 528. n. 24. pl. 23. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 8. p. 233. La Nouvelle-Zélande.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE COUCOU A QUEUE EN ÉVENTAIL. 24. *C. Flabelliformis. C. Corpore suprà nigro, subtùs flavo; rectricibus lateralibus intùs nigro alboque fasciatis; caudâ cuneiformi; rostro nigro; pedibus flavis.*

Dessus du corps noir; dessous jaune; rectrices latérales rayées transversalement de noir et de blanc en dedans; queue cunéiforme; bec noir; pieds jaunes.

Ce *Coucou de la Nouvelle-Hollande* porte une queue remarquable par sa largeur, sa longueur et sa beauté. La tête, le cou, les parties supérieures du corps et les ailes sont d'un noir foncé; cette couleur forme un croissant sur la poitrine, dont les côtés, ainsi que la gorge et les joues, sont ferrugineux; le milieu de la poitrine et le ventre sont d'un jaune d'ocre pâle; la queue est très-étagée; ses pennes sont noires, à l'exception des deux intermédiaires, qui ont sur leur côté intérieur des raies transversales noires et blanches. *Latham, 2e Suppl. au general Synopsis, pl. 126. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 233. L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE COUCOU ROUSSATRE. 25. *C. Rufulus. C. Suprà fusco rufoque varius; gulâ pectoreque rufis, albido punctatis; rostro nigro; pedibus griseis.*

Varié de brun et de roux en dessus; gorge et poitrine rousses et piquetées de blanchâtre; bec noir; pieds gris.

Nous devons à M. Baillon la connoissance de ce *Coucou de la Nouvelle-Hollande*, qu'il conserve dans sa collection. Toutes les parties supérieures sont variées de brun et de roussâtre; la gorge et la poitrine, de la dernière teinte et piquetées de blanchâtre; le ventre est de deux gris, l'un foncé et l'autre presque blanc; les rémiges sont cendrées, ainsi que les rectrices; mais cette couleur tire au noirâtre sur les dernières, et leur bord incline au roussâtre; la queue est arrondie. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 234. L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU ROUX ET BRUN. 26. *C. Pyrrhophanus. C. Capite cærulescente-cinereo; corpore suprà fusco, subtùs rufo; rostro nigricante; pedibus incarnatis.*

Tête d'un cendré bleuâtre; dessus du corps brun; dessous roux; bec noirâtre; pieds couleur de chair.

On voit au Muséum d'histoire naturelle ce *Coucou de la Nouvelle-Hollande*, dont toutes les parties inférieures sont rousses; la tête est d'un cendré-bleuâtre; le manteau, les ailes et la queue

sont bruns, et celle-ci est terminée de blanc. La femelle ou le jeune a la tête et le haut de la gorge d'un cendré-bleuâtre, plus pâle et plus clair que chez le mâle ; les pennes de la queue, tachetées de blanc sur les bords. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *pag.* 234. *L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU SOLITAIRE. 27. *C. Solitarius. C. Suprà nigro-fuscus ; gulâ rufâ ; collo anteriori rufescente, fusco undato ; pectore ventreque fuscescente rufis, nigrescente transversìm striatis ; remigibus fuscis ; caudâ fuscâ albâque ; rostro fusco, basi flavescente.*

D'un brun-noir en dessus ; gorge rousse ; devant du cou roussâtre et ondé de brun ; poitrine et ventre d'un brun-roussâtre, rayés transversalement de noirâtre ; rémiges brunes ; queue brune et blanche ; bec brun, jaunâtre à sa base.

L'individu que Buffon a décrit et fait figurer sur la *pl. enl. n.* 390, sous la dénomination de *Coucou du Cap de Bonne-Espérance*, et qu'il rapporte à l'espèce européenne comme variété de climat, est un jeune oiseau de cette espèce, comme le prouve M. Levaillant, à qui on doit la connoissance des adultes.

La tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures sont d'un noir-brun glacé de gris ; les pennes de la queue, terminées de blanc ; les latérales ont de plus des taches de la même couleur le long de la tige ; les grandes pennes des ailes sont d'un brun plus foncé que le dos ; la gorge est d'un roux foible ; le devant du cou, roussâtre et ondé de brun ; la poitrine et le ventre portent des bandes transversales d'un brun noir sur un fond roux rembruni ; les parties postérieures sont d'un roussâtre uniforme ; les paupières, jaunes. La femelle diffère du mâle en ce que le dessous de son corps est roux, avec des bandes brunes. Le jeune est en dessus d'un brun très-roux ; en dessous, d'un roux clair, et rayé transversalement d'un roux plus foncé.

Montbelliard fait mention d'une variété qui se trouve dans le royaume de Loango en Afrique. Elle est un peu plus grosse que notre *Coucou*, mais peinte des mêmes couleurs. Elle en diffère principalement par son chant, qu'elle fait entendre sur un autre ton, en prononçant cependant *coucou*, comme le nôtre ; le mâle commence par entonner la gamme et chante seul les trois premières notes ; ensuite, la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 206. *Buffon, pl. enl. n.* 390 (*le jeune*). *Latham, Index* (*Cuculus capensis*). *L'Afrique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU TACHETÉ DE L'ÎLE DE PANAY. 28. *C. Panayanus. C. Atro-fuscus, maculis rufo-flavis ; subtùs rufus, striis transversis nigris ; gulâ nigrâ ; caudâ æquali ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Brun-noirâtre et tacheté de roux ; roux en dessous, avec des raies transversales noires ; gorge de cette couleur ; queue égale ; bec noir ; pieds couleur de plomb.

Montbelliard présente cet oiseau pour une variété du *Coucou brun piqueté de roux ;* mais Latham en fait une espèce distincte, qui diffère de celui-ci en ce que les pennes de sa queue sont d'égale longueur ; tandis qu'elles sont étagées chez l'autre.

Il a l'iris jaune ; la tête et le dessus du corps, d'un brun foncé, tacheté d'un roux-jaune ; les taches sont oblongues sur la tête, rondes sur le cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, et forment des lignes mélangées de points blancs sur les pennes ; la gorge, noire et tachetée de roux-jaune ; la poitrine et le ventre, d'un roux pâle traversé par des lignes noirâtres ; la queue, d'un jaune-roux rayé de noir. *Sonnerat, Voyage, p.* 120. *pl.* 78. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 235. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

** LE COUCOU A TÊTE BLEUE. 29. *C. Cyanocephalus. C. Maculatus ; suprà fuscus, subtùs albus ; capite colloque suprà nigro-cyaneis ; gulâ rufâ ; rostro pedibusque carulescentibus.*

Tacheté ; brun en dessus, blanc en dessous ; tête et dessus du cou d'un bleu-noir ; gorge rousse ; bec et pieds bleuâtres.

Cette espèce, que l'on trouve dans la Nouvelle-Hollande, a le dessus de la tête, jusqu'aux yeux, les côtés et le bas du cou d'un bleu foncé, tirant au noir ; les parties supérieures d'un brun pâle, parsemé de points blancs sur le dos ; les ailes et la queue, avec des raies étroites, transversales et brunes ; le dessous du corps, rayé transversalement de noirâtre sur un fond blanc ; la gorge et le devant du cou, d'un blanc-orangé ; la queue, longue et très-peu étagée ; les pieds, très-emplumés. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dictionn.*

Diction. d'Hist. nat. tom. 8. *pag.* 235. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

** LE COUCOU A TÊTE GRISE. 30. *C. Poliocephalus. C. Corpore suprà fusco-cinereo, subtùs albo, griseo fasciato; capite colloque pallidè griseis; rectricibus albis, fasciis obscuris; caudâ subcuneiformi; pedibus pallidè fuscis.*

Dessus du corps d'un cendré rembruni, dessous blanc et rayé transversalement de gris; tête et cou d'un gris pâle; rectrices blanches, avec des bandes transversales obscures; queue un peu cunéiforme; pieds d'un brun pâle.

Les Grandes-Indes sont la patrie de cet oiseau, qui est gris sur la tête et sur le cou; blanc et rayé transversalement de gris pâle sur la poitrine et le ventre; d'un cendré foncé sur les ailes; blanc sur la queue, qui est traversée par des bandes noirâtres. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 236. *Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO. 31. *C. Mindanensis. C. Corpore suprà viridi-aureo fusco, albo maculato, subtùs albo nigricanteque undulato; pedibus griseis; rostro suprà nigricante, subtùs rufescente.*

Dessus du corps d'un brun vert-doré tacheté de blanc, dessous ondé de blanc et de noirâtre; pieds gris; bec noirâtre en dessus, roussâtre en dessous. (*Pl.* 217. *fig.* 5.)

On le trouve aux Philippines. Le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un brun tirant sur le vert-doré, et parsemé de taches blanches et roussâtres; la gorge et le devant du cou sont bruns et tachetés de blanc; la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures inférieures des ailes et de la queue, de cette dernière couleur, et rayées transversalement de noirâtre; les pennes des ailes, de la même couleur que le dos, avec des bandes transversales d'un blanc-roussâtre à l'extérieur; les pennes de la queue, d'un brun tirant sur le vert-doré brillant et rayées transversalement de roussâtre; quelques-unes terminées de blanc. Le jeune est, selon M. Levaillant, d'un roux clair où le vieil est blanc, et d'un vert rembruni où celui-ci est vert. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 130. *n.* 12. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 373. *pl. enlum. n.* 277. *Les Grandes-Indes.*

L. 14 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU A VENTRE NOIR. 32. *C. Melanogaster. C. Vertice plumbeo; corpore suprà ferrugineo; gulâ pectoreque dilutè rufis; ventre nigro; rostro rubro.*

Vertex couleur de plomb; dessus du corps ferrugineux; gorge et poitrine d'un roux clair; ventre noir; bec rouge.

Ce *Coucou* de l'île de Java, fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Il porte une queue longue et très-étagée; le dessus de la tête est d'une couleur plombée; le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont ferrugineux; les pennes caudales, noires vers le bout et terminées de blanc; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un roux clair; le ventre et les parties postérieures, noirs. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *pag.* 236. *Les Grandes-Indes.*

L. 15. E.. P.. R. 10.

** LE COUCOU VERT ET BLANC. 33. *C. Palliolatus. C. Corpore suprà virescente, subtùs albidus, taniis transversis fusco-auratis; rostro fusco; pedibus carulescente-albis.*

Dessus du corps verdâtre, dessous blanchâtre, avec des bandelettes transversales d'un brun-doré; bec brun; pieds d'un blanc-bleuâtre.

Selon Latham, cette espèce est très-rare à la Nouvelle-Hollande. Elle a l'iris orangé; le dessus du corps d'un vert-brun; le dessous blanc; la tête, jusqu'aux yeux, noire; cette couleur s'avance sur les côtés du cou jusqu'au milieu, et se termine en forme de palatine; le dessous des ailes est jaunâtre; les jambes ont des taches ferrugineuses; les ailes sont noires en dessus; les pennes caudales, courtes, et les latérales marquées de taches blanches sur leur bord extérieur; les pieds, d'un blanc-bleuâtre, ondé de noir. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 237. *L'Australasie.*

L. 12. E.. P.. R. 10.

* LE COUCOU DIDRIC. 34. *C. Auratus. C. Corpore suprà viridi-aureo, subtùs albo; capitis strigis quinque albis; tectricum alarum, remigum secundarium rectricumque apicibus albis; rostro virescente-fusco; pedibus griseis.*

Dessus du corps vert-doré, dessous blanc; cinq raies blanches sur la tête; pointe des tectrices alaires, des rémiges secondaires et des rectrices, blanche; bec brun-verdâtre; pieds gris.

On rencontre cette belle espèce dans diffé-

rentes contrées de l'Afrique ; Levaillant l'a trouvée dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance, et Perrein l'a vue à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo, où elle se tient aux environs de la mer ; on la trouve aussi au Sénégal. Elle se plaît à la cime des grands arbres, et fréquente de préférence ceux qui sont en fleurs, où l'attirent un grand nombre d'insectes, dont elle fait sa principale nourriture.

Un riche vert-doré brille sur le plumage du mâle, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue ; cinq bandes blanches se font remarquer sur la tête ; l'une au milieu du sinciput, deux autres au-dessus de l'œil, qui se prolongent en arrière, et les deux dernières, plus courtes et plus étroites, sont au-dessous des yeux ; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont terminées de blanc ; cette couleur forme des mouchetures sur la penne la plus extérieure de la queue ; tout le dessous du corps est blanc, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et sur les plumes du bas des jambes, qui retombent sur le tarse.

La femelle, dont on voit la figure sur la *pl.* 211 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant, est d'un blanc-roussâtre sur la gorge et la poitrine ; d'un doré-rougeâtre sur les ailes et la queue. Cette dernière couleur prend une nuance rougeâtre chez le jeune, qui a le dessus du corps d'un gris-blanc roussâtre, et les pennes des ailes et de la queue d'un roux-marron.

On rencontre dans l'île de Java un *Coucou* qui a dans son plumage des rapports avec le précédent ; mais il n'a que six pouces de longueur totale ; la queue est étagée ; les parties supérieures d'un vert-doré à reflets métalliques ; les inférieures, blanches, et chaque plume porte trois bandes transversales d'un beau vert-doré ; les pennes extérieures de la queue ont des raies transversales de cette couleur et blanches. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 385* (*Coucou vert-doré et blanc*). *pl. enlum. n. 657* (*Coucou vert du Cap de Bonne-Espérance*). *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 211* (*Didric*). *L'Afrique.*

L. 7. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

MONASE ou BARBACOU, *Monasa. Cuculus*, Linn. *Bucco*, Lath.

Corpus oblongum, nigrum.

Caput subrotundatum.

Rostrum elongatum, basi vibrissis recumbentibus instructum, lateratim compressum, integrum ; mandibulæ deorsùm arcuatæ.

Nares orbiculares, apertæ, setis partìm tectæ.

Lingua.....

Rictus ad oculos usque fissus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi ; rectricibus 2ª., 3ª. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti quatuor ; antici duo basi connexi ; postici duo ad imum sejuncti ; hallux quemadmodùm antici, imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Monasæ habitant in Americâ meridionali ; insectis victitant ; arborum ramis, solitariæ, immotæ sunt ; in cavis arborum aut terræ nidificant ; ova 4 pariunt. Pulli cæcigeni in nido victati, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, noir.

Tête un peu arrondie.

Bec alongé, garni à sa base de vibrisses dirigées en avant, comprimé latéralement, entier ; mandibules arquées en en bas.

Narines orbiculaires, ouvertes, en partie cachées sous les soies.

Langue.....

Bouche fendue jusqu'aux yeux.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte ; les 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; quatre doigts ; deux devant, réunis à leur base ; deux derrière, totalement séparés ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Les *Monases* habitent dans l'Amérique méridionale ; vivent d'insectes ; sont solitaires et immobiles sur les branches ; nichent dans un arbre creux ou en terre ; leur ponte est de quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE MONASE A BEC ROUGE. 1. *M. Tranquilla. M. Nigra, subtùs in cinereum vergens ; tectrices*

Ailes à penne bâtarde courte; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Les *Malkohas* habitent dans l'Inde orientale et vivent de fruits. Leur nid et leurs œufs ne sont pas connus.

LE MALKOHA PROPREMENT DIT. 1. *P. Pyrrhocephalus. P. Niger, subtùs albus; vertice genarumque parte coccineis, circulo albo cinctis; caudâ pralongâ, apice albâ; rostro virescente-flavo; pedibus cærulescentibus.*

Noir; blanc en dessous; *vertex* et partie des joues rouges et entourés d'un cercle blanc; queue alongée, blanche à la pointe; bec jaune-verdâtre; pieds bleuâtres.

Le nom conservé à cet oiseau des Grandes-Indes est celui qu'il porte dans l'île de Ceylan. Il a le sommet de la tête et une partie des joues d'un rouge éclatant, entouré d'une bande blanche; le derrière de la tête et le dessus du cou, d'un vert-noirâtre, tacheté de blanc; le devant du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un noir nuancé d'un peu de vert; les rectrices, terminées de blanc; la poitrine et le ventre, de cette couleur. *Latham, Index (Cuculus pyrrhocephalus). Ind. Zoology, pl. 6 (Red-headed cuckow). Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 224. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 18. p. 461. Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R..

* LE MALKOHA ROUVERDIN. 2. *P. Viridis. P. Capite genisque cærulescente-griseis; corpore suprà viridi, subtùs castaneo; rostro suprà viridi, subtùs nigro.*

Tête et joues gris-bleuâtres; dessus du corps vert, dessous couleur marron; bec vert en dessus, noir en dessous.

Ce *Malkoha*, qu'a fait connoître M. Levaillant, est un peu plus grand que le précédent; le dessus de la tête et les plumes des joues sont d'un gris-bleuâtre; le dessus du cou et du corps est d'un vert sombre glacé; les pennes des ailes portent la même couleur en dehors; un beau marron couvre les parties inférieures, mais il est plus foncé sur le ventre et sur l'abdomen. Des individus ont les joues d'un rouge-incarnat; la tête, d'un gris foncé; le devant du cou et la poitrine, couleur de rouille; la nuque, le dos, les ailes et la queue, d'un vert sombre à reflets métalliques; les pennes caudales, terminées de roux foncé. *Levaillant, Ois. d'Afrique, pl. 225. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 18. pag. 462.*

L. 17. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

TACCO, *Saurothera. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus subelongatum, griseo, rufescente varium.

Caput rotundatum.

Rostrum longum, graciliusculum, lævigatum, lateratim compressum, subtilissimè denticulatum, porrectum, suprà convexum; mandibula superior versus apicem curvata.

Nares oblongæ, membranâ tectæ.

Lingua plana, acuta.

Orbitæ nudæ.

Collum mediocre.

Alæ breves, pennâ spuriâ brevi; remigibus 1^a., 3^a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo basi connexi; postici duo ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Saurotheræ in insulis Americæ septentrionalis habitant; vermibus, scarabæis, serpentibus minoribus, ranis, lacertis, aviculis victitant; in arboribus nidificant; ova 3-4 pariunt. Pulli cæcigeni in nido victati, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps un peu oblong, varié de gris et de roussâtre.

Tête arrondie.

Bec long, un peu grêle, lisse, comprimé latéralement, finement dentelé, tendu, convexe en dessus; mandibule supérieure courbée vers le bout.

Narines oblongues, couvertes d'une membrane.

Langue aplatie, pointue.

Orbites nues.

Cou médiocre.

Ailes courtes, à penne bâtarde courte ; les 2e et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; quatre doigts ; deux devant, réunis à leur base ; deux derrière, totalement séparés ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Taccos* habitent dans les îles de l'Amérique septentrionale ; se nourrissent de vers, de scarabées, de petits serpens, de grenouilles, de lézards, d'oisillons ; ils nichent sur les arbres ; leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE TACCO PROPREMENT DIT. 1. *S. Vetula. S. Corpore suprà griseo et viridi-olivaceo ; subtùs rufo ; rectricibus lateralibus apice nigris et albis ; palpebris rubris ; rostro suprà nigro, subtùs albicante ; pedibus carulescente-griseis.*

Dessus du corps gris et vert-olive, dessous roux ; paupières rouges ; rectrices latérales terminées de noir et de blanc ; bec noir en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds d'un gris-bleuâtre. (*Pl.* 220. *fig.* 1.)

Cette espèce, qu'on rencontre dans les grandes îles Antilles, fait son nid sur les arbres, le place dans la fourche des grandes branches et le compose de petites racines sèches, de mousse et de feuilles. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc sale tacheté de noir. Parmi les différens noms qu'on a appliqués à cet oiseau, *Tacco* est tiré d'un de ses cris ; on l'appelle aussi *Oiseau de pluie*, attendu qu'il les redouble lorsqu'il doit pleuvoir ; l'épithète de *Vieillard*, que lui a donnée Buffon, vient de ce qu'il a les plumes du menton blanches ; mais ce ne sont pas encore les seules dénominations qu'on lui a imposées. On l'appelle *Rieur*, parce qu'il semble faire des éclats de rire, lorsqu'il prononce les syllabes *qua, qua, qua* ou *cra, cra, cra, cra*, qu'il jette en volant, ou quand il voit un animal qui lui porte ombrage. Les nègres de Saint-Domingue le nomment *Tacco-baya* ; enfin, il est connu des créoles sous le nom de *Pie*, parce qu'il a, comme notre *Pie*, les pennes de la queue très-longues ; le vol, lent, et qu'ils trouvent dans le cri signalé ci-dessus des rapports avec celui de cet oiseau d'Europe. Lorsqu'il prononce *tacco*, il articule durement la première syllabe et descend d'une octave pleine sur la seconde ; il ne fait jamais entendre ce mot qu'après avoir remué la queue de bas en haut, et il répète ce mouvement chaque fois qu'il se déplace. Il fréquente indifféremment les terrains cultivés, les savannes, les grands bois, les arbres et les buissons. Il se nourrit principalement d'insectes, de chenilles et de petits lézards, qu'on appelle *anolis*.

Ce *Tacco* parcourt les arbres dans toute leur étendue avec une légèreté étonnante pour sa taille ; toujours l'œil aux aguets, pour épier les anolis qui se jouent sur les branches et les chenilles qui se cachent sous les feuilles ; il pénètre avec une adresse et une activité vraiment admirables dans l'intérieur des buissons les plus épais et les plus feuillés. Sa chasse l'occupe tellement, ou son naturel est si peu sauvage ou si peu méfiant, qu'il se laisse approcher à portée de la main ; c'est au point qu'on peut le frapper aisément avec un bâton, surtout au moment où, immobile sur une branche, il est prêt à fondre sur sa proie, et particulièrement sur les anolis, qu'il ne pourroit attraper sans cette immobilité, puisqu'au moindre bruit, au moindre mouvement, ces petits animaux disparoissent avec la rapidité de l'éclair.

Le mâle a les yeux entourés d'une peau nue et rouge ; l'iris, d'un jaune rembruni ; le dessus de la tête, du cou et du corps, les ailes et la queue, d'un gris nuancé de vert-olive ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, cendrés ; les parties postérieures, rousses ; les pennes de la queue, étagées, et toutes les latérales, terminées par deux grandes taches, l'une noire et l'autre blanche ; celle-ci est à leur extrémité.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; toutes ses parties supérieures sont d'un gris-olivâtre ; la gorge et le devant du cou sont blanchâtres. Les jeunes lui ressemblent. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 116. n. 5* (*Coucou à long bec de la Jamaïque*). *Idem, p. 114. n. 4* (*Coucou de la Jamaïque*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag. 402* (*Tacco*). *pl. enl. n. 772. Idem, pag. 398* (*Coucou* dit *le Vieillard* ou *l'Oiseau de pluie*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 4* (*Cuculus vetula*). *Idem, n. 24* (*Cuculus pluvialis*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 16-17. E. P. R. 10.

*** GENRE.

VOUROUDRIOU, *Leptosomus. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus subelongatum, viridi-aneo, cinereo nigroque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum capite longius, validum, lateratim compressum, subtrigonum; culmine angusto; mandibula superior versus apicem utrinquè emarginata, adunca.

Nares oblongæ, obliquæ, marginibus prominulis, versus medium rostri sitæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ longæ; remigibus 1ª., 2ª. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo basi connexi; postici duo ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Leptosomi habitant in Madagascariâ. Mores, nidus ovaque ignoti sunt.

Corps un peu alongé, varié de vert-cuivré, de cendré et de noir.

Tête arrondie.

Bec plus long que la tête, robuste, comprimé latéralement, un peu trigone, à dos étroit; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout.

Narines oblongues, obliques, à bords saillans, situées vers le milieu du bec.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes longues; les 1re. et 2e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et posant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Vouroudrious* habitent à Madagascar. Leurs mœurs, leurs œufs et leurs nids ne sont pas connus.

LE VOUROUDRIOU PROPREMENT DIT. 1. *L. Viridis. L. Viridi-aneus, subtùs splendidè griseus; capite colloque cinereis; vertice nigricante-aneo; caudâ viridi-aureâ, subtùs nigrâ; rostro fusco; pedibus rubescentibus.*

Vert-cuivré; gris brillant en dessous; tête et cou cendrés; *vertex* d'un noirâtre-cuivré; queue vert-dorée et noire en dessous; bec brun; pieds rougeâtres.

Selon Montbelliard, la femelle de cette espèce porte à Madagascar le nom de *Cromb*, et le mâle, celui sous lequel nous le décrivons. Celui-ci a le sommet de la tête noirâtre, avec des reflets verdâtres et couleur de cuivre; un trait noir et oblique, entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge et le cou, cendrés; la poitrine et toutes les parties postérieures, d'un gris-blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en cuivre de rosette; les pennes moyennes des ailes, colorées de même; les grandes, d'un noir-verdâtre.

Le *Cromb* donné pour la femelle, comme nous venons de le dire, est plus grand que le mâle; rayé transversalement de brun et de roux sur la tête, la gorge et le dessus du cou; d'un brun uniforme sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue; brun sur les petites couvertures supérieures des ailes, qui sont terminées de roux; d'un vert obscur sur les grandes, dont le bord et l'extrémité sont d'une couleur rousse; les pennes, pareilles à celles du *Vouroudriou*, mais les secondaires ont leurs bords roux; le devant du cou et toutes les parties postérieures d'un roux clair, varié de noirâtre; les pennes de la queue, d'un brun lustré, et terminées de roux; longueur totale, dix-sept pouces. *Brisson, Ornith., tom. 4. p. 160. n. 28* (*le grand Coucou de Madagascar*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 41* (*Vouroudriou*). *pl. enl. n. 587* (*grand Coucou de Madagascar*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 41. Latham, Index, n. 34* (*Cuculus afer*). *L'Afrique australe.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

COULICOU, *Coccyzus. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus subelongatum, cinereo, rufo, albo nigroque varium.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi crassum, lævigatum, elongatum, integrum, suprà convexum, arcuatum, lateratim compressum, acutum; mandibulæ æquales.

Nares ovatæ, membranâ prominulâ semiclausæ.

a brevis, tenuis, acuta.
m mediocre.
breves, rotundatæ, pennâ spuriâ brevi;
s 3ª., 4ª., 5ª. omnium longissimis.
ra extraª abdomen posita; tibiæ omninò
.
s tetradactyli; digiti quatuor; antici duo
nexi; postici duo ad imum sejuncti;
quemadmodùm antici imo tarsi positus,
cingens, humi incumbens.
a rectricibus 10.
rzi habitant in Americâ, Africâ, Asiâ
, Australasiâ; insectis baccisque victitant;
ibus nidificant; ova 4-5 *pariunt. Pulli*
in nido victati, éx illo discedunt tantùm
ndum apti.

s un peu alongé, varié de cendré, de
e blanc et de noir.
arrondie, quelquefois huppée.
épais à sa base, lisse, alongé, entier,
: en dessus, arqué, comprimé latérale-
ointu; mandibules égales.
nes ovales, à demi closes par une mem-
illante.
ue courte, grêle, pointue.
médiocre.
courtes, arrondies, à penne bâtarde
les 3ᵉ., 4ᵉ. et 5ᵉ. rémiges les plus longues
es.
ses posées hors de l'abdomen; jambes
ent emplumées.
s tétradactyles; quatre doigts; deux
, réunis à leur base; deux derrière, tota-
séparés; pouce placé au bord du tarse,
même plan que les antérieurs, embrassant
oir et portant à terre sur toute sa longueur.
ue à 10 rectrices.
Coulicous habitent dans l'Amérique,
ie, l'Asie orientale et l'Australasie; vi-
l'insectes, de baies, et nichent sur les
leur ponte est de quatre à huit œufs.
its naissent aveugles, sont appâtés dans le
ne le quittent qu'en état de voler.

OULICOU AUX AILES ROUSSES. 1. *C. terus. C. Corpore suprà cinereo, subtùs albo; ubtùs luteo, suprà fusco; pedibus obscuris.*
ps cendré en dessus, blanc en dessous;
ne en dessous, brun en dessus; pieds
. (*Pl.* 228, *fig.* 2, *sous le nom de Coucou aroline.*)
rencontre cette espèce dans l'Amérique
rionale, depuis la Louisiane jusqu'au Canada. Elle ne reste que l'été dans les contrées boréales, où elle arrive au mois de mai, et d'où elle part au mois d'octobre, pour passer l'hiver dans les grandes îles Antilles. Elle se plaît dans les bois les plus fourrés; cependant elle s'en écarte et s'approche des habitations à l'époque de la maturité des fruits; elle fréquente alors les vergers et les bosquets, où l'attirent diverses baies dont elle se nourrit, surtout à l'automne. Ce *Coulicou* vit solitaire, et rarement l'on voit le mâle et la femelle ensemble, même à l'époque des amours. Il est d'un naturel défiant, et se cache presque toujours au centre des arbres les plus feuillés; le chant du mâle a quelqu'analogie avec celui du *Coucou* d'Europe; mais il est si foible, qu'il faut être très-proche pour l'entendre. Il paroît prononcer le mot *coulicou, coulicou*, répété plusieurs fois de suite. Cet oiseau place son nid sur les arbres, et le compose de petites branches sèches et de racines à l'extérieur, d'herbes fines et de poils en dedans. La ponse est de quatre ou cinq œufs d'un brun-bleuâtre. C'est une espèce très-distincte du *Vieillard proprement dit*, et c'est à tort que Buffon le donne pour une variété de ce dernier, en l'appelant *Vieillard à ailes rousses*.

Toutes les parties supérieures, les ailes et les pennes intermédiaires de la queue sont d'un gris changeant en verdâtre, en roux et en bleuâtre, selon l'incidence de la lumière; les premières pennes de l'aile ont une bordure rousse à l'extérieur; les latérales de la queue sont noires et terminées de blanc; cette dernière couleur prend une nuance grise sur la gorge et sur toutes les parties postérieures.

La femelle, qu'on a décrite sous les noms de *Cendrillard* et de *Coucou de Saint-Domingue*, diffère du mâle en ce qu'elle a la tête, le dessus du cou et du corps, d'un gris un peu rembruni et sans reflets; le bec et les pieds, bruns. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 112. *n.* 5 (*Coucou de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 408 (*Vieillard aux ailes rousses*). *pl. enl. n.* 816. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 10. *Lath. Index, n.* 39 (*Cuculus americanus*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 16 ½. E. P. R. 10.

* LE COULICOU DES BARRIÈRES. 2. *C. Septorum. C. Griseus; corpore subtùs albo; rostro suprà nigrescente, subtùs rufescente, lateribus rufis; pedibus cinereis.*

Gris; dessous du corps blanc; bec noirâtre

en dessus, roux sur les côtés, roussâtre en dessous ; pieds cendrés.

Le nom d'*Oiseau des barrières* que les habitans de Cayenne donnent à cet oiseau, vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations ; lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement sa queue. Montbelliard en fait une variété de son *Coucou brun varié de roux ;* mais Sonnini, qui l'a observé dans son pays natal, et qui le premier l'a fait connoître, pense que c'est une espèce distincte, puisqu'il a des habitudes différentes ; de plus, son plumage présente quelques différences, car il est gris où l'autre est roux ; la gorge est d'un gris clair ; le dessous du corps, blanc, ainsi que l'extrémité des pennes latérales de la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux* (*variété du Coucou brun varié de roux*). *La Guyane.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou brun varié de roux. 3. *C. Navius. C. Vertice corporeque suprà fuscis et rufescentibus ; corpore subtùs rufescente-albo ; rostro suprà nigricante, lateribus rufescente, subtùs rufo ; pedibus cinereis.*

Vertex et dessus du corps bruns et roussâtres ; dessous du corps d'un blanc-roussâtre ; bec noirâtre en dessus, roussâtre sur les côtés, roux en dessous ; pieds cendrés.

Les plumes qui couvrent la tête de ce *Coulicou*, qu'on trouve à Cayenne, sont d'un brun foncé et terminées par une tache roussâtre ; il y a un peu de gris sur le dessus du cou, et les plumes du dessus du corps sont pareilles à celles de la tête ; le roux est plus clair sur les couvertures inférieures de la queue, et borde celles du dessus et les scapulaires ; la gorge et le devant du cou sont roussâtres, et chaque plume a vers le bout une petite ligne transversale, tirant sur le brun ; le reste du dessous du corps est d'un blanc-roussâtre ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées et terminées de roussâtre ; sous certain aspect, une légère teinte verte règne sur le dos, les ailes et la queue ; les couvertures supérieures de celles-ci sont très-longues et s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur des rectrices. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 812 (*Coucou brun varié de roux*). *La Guyane.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

** Le Coulicou a calotte noiratre. 4. *C. Meclacoryphus. C. Vertice nigricante ; corpore suprà fusco, subtùs rufescente-albo ; rectricibus intermediis fuscis, lateralibus rostroque nigris ; pedibus plumbeis.*

Vertex noirâtre ; dessus du corps brun, dessous d'un blanc-roussâtre ; rectrices intermédiaires brunes, latérales et bec noirs ; pieds couleur de plomb.

On doit la connoissance de cet oiseau à M. de Azara, qui l'a observé au Paraguay, et qu'il appelle *Cucliko*. Son chant est à peu près le même que celui du *Coulicou à ailes rousses*, car il répète *coucou* d'un ton bas quatre à six fois de suite. Son nid ressemble à celui du *Pigeon*, et sa ponte se compose de trois œufs d'un blanc-verdâtre. Le mâle et la femelle se tiennent ensemble sur les orangers, les arbres et les arbustes des plantations, sans pénétrer dans les bois, ni descendre à terre. Ils sont peu farouches, se nourrissent des vers et des insectes qu'ils trouvent sur les feuilles, et ont des mouvemens et un vol pareils à ceux du *Coulicou piaye*. On ne les voit au Paraguay que pendant l'été.

Le dessus de la tête est noirâtre, et le reste des parties supérieures brun ; les inférieures sont d'un blanc-roussâtre ; un trait d'une teinte un peu plus foncée que celle de la tête, part des narines, passe au-dessus de l'œil et couvre les oreilles ; les pennes intermédiaires de la queue sont brunes ; les autres, noires, et toutes ont du blanc à leur extrémité ; l'iris est brun, et la paupière nue. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 365. n. 267. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 8. p. 271. L'Amérique méridionale.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

** Le Coulicou cendré. 5. *C. Cinereus. C. Fusco-cinereus ; gulâ colloque anteriori plumbeo-albis ; caudâ apice nigrâ et albâ ; rostro nigro ; pedibus virescente-fuscis.*

D'un gris-brun ; gorge et devant du cou d'un blanc-plombé ; queue terminée de noir et de blanc ; bec noir ; pieds d'un brun-verdâtre.

Ce *Coulicou*, que M. de Azara appelle *Cucliko ceniciento*, a, il est vrai, des rapports dans son plumage avec le *Cendrillard*, mais nous ne croyons pas que ce soit le même, comme le pense Sonnini : on le trouve au Paraguay. Il a les côtés de la tête et toutes les parties supérieures d'un cendré-brun ; la gorge et le devant du cou, d'un blanc-plombé, qui, en se dégradant, devient pur sur le ventre ; l'abdomen, les côtés du corps et les couvertures inférieures des

des ailes sont d'un blanc légèrement teint de roux; la queue est terminée par une bande noire, et ensuite par du blanc. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle, qui ont les mêmes habitudes que le *Coulicou des paléturiers. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 368. n. 268. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 272. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E. 12. P. 20. R. 10.

* Le Coulicou chochi. 6. *C. Chochi. C. Subcristatus; corpore suprà fusco et rufescente; uropygio flavescente nigricanteque vario; superciliis albis; caudâ nigricante-fuscâ, apice albâ; rostro albescente, basi nigricante; pedibus caruleo-albis.*

Un peu huppé; dessus du corps brun et roussâtre; croupion varié de jaunâtre et de noirâtre; sourcils blancs; queue d'un brun-noirâtre et terminée de blanc; bec blanchâtre, noirâtre à sa base; pieds d'un bleu-blanc.

Chochi exprime le cri de cet oiseau, qui le répète souvent dans la journée, à l'époque des amours, et même pendant la nuit, d'un son de voix clair, sifflant, triste et assez fort pour être entendu à un mille de distance. Il est silencieux le reste de l'année, et tellement solitaire, que ces oiseaux, qui changent peu de canton, ne se rapprochent jamais l'un de l'autre de plus d'une demi-lieue; ils sont farouches et se cachent dans les endroits des bois et des halliers les plus touffus.

On remarque sur sa tête une huppe obtuse, longue de neuf lignes, et dont les plumes sont noirâtres au milieu et roussâtres sur les bords; celles du cou, du haut du dos et des couvertures supérieures ont leur centre d'un brun foncé, et leurs bords d'un brun clair ou roussâtre; le dos et le croupion sont variés de jaunâtre et de noirâtre; l'œil est surmonté d'un arc blanc; toutes les parties inférieures sont de cette couleur, avec une nuance rousse sur les couvertures de la queue; trois bandes traversent les ailes; l'une est blanche, l'autre, noirâtre, et la dernière, brune; le bord extérieur des ailes est blanchâtre, et leur fond, noir; toutes les pennes de la queue sont d'un brun-noirâtre, avec du blanc à l'extrémité des deux intermédiaires et des deux les plus extérieures; la première de chaque côté a de plus une tache noire en dessous. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 359. n. 266. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. pag. 272. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E. 12 ½. P.. R. 10.

** Le Coulicou chiriri. 7. *C. Chiriri. C. Subcristatus; vertice nigro rufoque maculato; corpore suprà nigricante; uropygio rufo nigricanteque transversim striato; corpore subtùs albido-fusco; rostro nigro; pedibus carulescente-albis.*

Un peu huppé; *vertex* noir et tacheté de roux; dessus du corps noirâtre; croupion brun et rayé transversalement de noirâtre; dessous du corps d'un brun-blanchâtre; bec noir; pieds d'un blanc-bleuâtre.

Chiriri est le nom que M. de Azara a imposé à cet oiseau du Paraguay, d'après son cri, qu'il pousse en renflant son gosier. Il porte ordinairement la queue un peu épanouie, et l'aile bâtarde très-souvent poussée en avant; il l'avance vers la tête jusqu'à lui faire presque toucher l'oreille, sans que pour cela l'on aperçoive de mouvement dans l'aile ou dans quelqu'autre partie. Son attitude ordinaire est de se tenir un peu courbé. Peu d'oiseaux l'égalent en vitesse et en agilité. On dit qu'il ne quitte jamais les endroits aquatiques. Sa ponte se compose de quatre œufs. Le mâle, la femelle et le jeune se ressemblent.

Les plumes de la tête sont étroites et longuettes; l'oiseau les relève et les abaisse sans cesse, de sorte qu'elles forment par intervalles une huppe assez longue. Ces plumes sont noires et ont une tache ronde et rousse à leur extrémité; un trait blanchâtre va de la narine à l'occiput, en passant au-dessus de l'œil; un autre s'étend depuis l'œil jusqu'à l'oreille, et il y en a deux autres au-dessus du second; la gorge et le devant du cou sont fauves, avec une raie noirâtre sur chaque plume vers la pointe; les parties postérieures, d'un brun-blanchâtre; l'occiput, le dessus du cou et le haut du dos, noirâtres; le reste du dos et le croupion, rayés transversalement de noirâtre sur un fond roux; les plumes scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un brun foncé et terminées par une tache. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 369. n. 269. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 273. L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E. 11 ½. P.. R. 10.

* Le Coulicou cornu. 8. *C. Cornutus. C. Capite cristâ bifidâ; corpore fuliginoso; rostro virente-flavo; pedibus cinereis.*

Huppe bifide ; tête et corps fuligineux ; bec jaune-verdâtre ; pieds cendrés.

Atingacu est le nom sous lequel Marcgrave a décrit cet oiseau du Brésil, et les ornithologistes lui ont donné celui de *Cornu*, d'après les longues plumes de sa tête, qu'il peut relever à volonté, et dont il se fait une double huppe. La tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'une couleur de suie ; les pennes alaires et caudales portent la même teinte, qui cependant est plus foncée sur les rectrices, qui sont en outre terminées de blanc ; la gorge et toutes les parties postérieures sont cendrées ; l'iris est d'un rouge de sang, et la prunelle est noire. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 145. n. 20 (Coucou cornu du Brésil). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 409 (Atingacu du Brésil). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 22. Latham, Index, n. 31 (Cuculus cornutus). L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou coua. 9. *C. Cristatus. C. Capite cristato ; corpore cinereo-virescente nitente ; rostro pedibusque nigris.*

Tête huppée ; corps d'un gris-verdâtre brillant ; bec et pieds noirs.

Les habitans de Madagascar connoissent cet oiseau sous le nom qu'on lui a conservé ; mais l'on ignore si c'est d'après son cri ou quelqu'autre propriété. Commerson, qui l'a vu vivant, dit qu'il porte sa queue épanouie ; que sa langue finit en pointe cartilagineuse ; que les joues sont nues, ridées et bleues, et que sa chair est bonne à manger. Il fait son nid dans un trou d'arbre, et sa ponte est de quatre œufs d'un gris de lin. On le trouve aussi au Cap de Bonne-Espérance.

Sa huppe est d'un cendré-verdâtre, et se renverse en arrière ; le reste de la tête, le dessus du cou et du corps, sont de la même couleur ; la gorge et le devant du cou, cendrés ; les parties postérieures, blanchâtres ; les jambes rayées presqu'imperceptiblement de cendré ; les pennes des ailes et de la queue, d'un vert clair, à reflets violets et bleus, et celles de cette dernière, terminées de blanc ; l'iris est orangé. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 149. n. 12 (Coucou huppé de Madagascar). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 365 (Coua). pl. enl. n. 589. Gmel., Syst. natur. n. 17. Latham, Index, n. 16 (Cuculus cristatus). L'Afrique méridionale.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou des palétuviers. 10. *C. Seniculus. C. Cinereus, subtùs flavus ; pedibus nigrescentibus.*

Cendré ; dessous jaune ; pieds noirâtres.

Le nom donné à cet oiseau vient de ce qu'il se tient de préférence dans les palétuviers, où il trouve à se nourrir de chenilles qui ont jusqu'à quatre pouces et demi de longueur, et sept à huit lignes de largeur. On le trouve à Cayenne, dans les grandes îles Antilles, et au sud des États-Unis, où il ne reste que pendant l'été. Ce n'est point, comme l'a pensé Buffon, une variété de son *Vieillard* proprement dit, décrit dans cette *Ornithologie*, sous le nom de *Tacco*, mais bien une espèce très-distincte.

Tout le dessus du corps et des ailes est d'un gris-cendré léger ; une bande longitudinale, d'un gris plus foncé, part du coin de l'œil et marque les tempes ; le dessous du corps et des ailes est jaune ; les pennes intermédiaires de la queue sont grises ; les autres, bleuâtres et terminées de blanc. Les couleurs de la femelle sont plus claires que celles du mâle, et elle a la gorge et le haut de la poitrine, blancs. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 401 (petit Vieillard). pl. enl. n. 813 (Coucou des palétuviers de Cayenne). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 25 (Cuculus minor). Latham, Index, n. 30 (Cuculus seniculus). L'Amérique.*

L. 12. E.. P.. R. 10.

* Le petit Coulicou. 11. *C. Minutus. C. Castaneo-purpurascens ; ventre cinereo-fusco ; rectricibus apice albis ; rostro pedibusque griseo-fuscis.*

D'un marron-pourpré ; ventre d'un gris-brun ; rectrices terminées de blanc ; bec et pieds d'un gris-brun.

Montbelliard présente cet oiseau comme une variété de son *Coucou piaye ;* mais Brisson en fait une espèce distincte : en effet, quoique l'un et l'autre portent à peu près les mêmes couleurs, le dernier diffère trop du premier par toutes les proportions et dimensions, près de moitié plus grandes, et en ce qu'il est beaucoup plus commun. On le trouve à Cayenne.

Toutes les parties supérieures sont d'un marron-pourpré ; cette couleur est plus claire sur la gorge, le devant du cou et la poitrine ; le ventre est d'un cendré-blanc ; les couvertures inférieures de la queue sont d'un marron foncé et rembruni ; les pennes terminées de blanc ; celles des ailes le sont de brun ; la femelle porte une livrée plus pâle que celle du mâle. *Brisson,*

Ornith. tom. 4. p. 124. n. 9 (petit Coucou de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Ois. (variété du Coucou piaye). La Guyane.

L. 10 ¼. E.. P.. R. 10.

* LE COULICOU PIAYE. 12. *C. Macrocercus. C. Corpore suprà castaneo-purpurascente; subtùs cinereo; rectricibus omnibus apice albis; rostro pedibusque griseo-fuscis.*

Dessus du corps d'une couleur marron-pourprée; dessous cendré; toutes les rectrices blanches à leur pointe; bec et pieds d'un gris-brun.

On a conservé à ce *Coulicou* le nom qu'il porte à Cayenne, et que la superstition lui a donné, puisqu'il signifie *diable* dans la langue du pays, ce qui paroît indiquer un oiseau de mauvais augure, et c'est par cette raison, dit-on, que les naturels et même les nègres répugnent à manger sa chair. Chez un autre peuple de la Guyane, les Galibis, il s'appelle *Taparara*. Cet oiseau est si peu farouche, qu'il ne part que lorsqu'on est très-près de le toucher. Il y a dans son vol du rapport avec celui du *Martin-pêcheur*, et il se tient ordinairement, comme celui-ci, sur les branches basses qui ombragent les rivières. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change très-souvent de place. On ne connoît pas son cri.

Il a la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, d'un marron-pourpré; cette teinte est plus claire sur la gorge et sur le devant du cou; le dessous du corps, cendré; les pennes des ailes ont leur extrémité brune, et celles de la queue, noire et blanche.

On remarque plusieurs variétés dans cette espèce; l'une, dont la taille est la même que chez le précédent, a le bec rouge, la tête cendrée; la gorge et la poitrine, rousses, et les parties postérieures, d'un cendré noirâtre. On la dit fort rare à la Guyane. Une autre ne diffère de celle-ci qu'en ce que la tête est d'un cendré-bleuâtre; la gorge et le devant du cou d'un roux ardent. Une troisième a la tête rousse; la gorge grise; le ventre et les jambes d'un gris-bleuâtre. Une quatrième a le *lorum*, le *capistrum*, la gorge et le milieu du cou, d'un roux ardent; le reste de la tête, le dessus, les côtés du cou et la poitrine, d'un d'un joli gris-bleu; le ventre d'un marron très-foncé; les jambes rousses; le dessus du corps et des ailes, d'un cendré-bleuâtre un peu sombre; le bec rougeâtre. Cet individu a été rapporté du Brésil.

Enfin, le *Coucou tingazu* du Paraguay, qu'a décrit M. de Azara, est encore rapporté par ce naturaliste au *Coucou piaye*; outre qu'il est plus grand, il offre encore d'autres dissemblances dans ses couleurs. Il a toutes les parties supérieures et le cou d'une couleur de tabac d'Espagne, plus vive sur les ailes, plus sombre sur la queue et foible sur le devant du cou; la poitrine, les côtés du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'une couleur de plomb claire, mais plus foncée sur les plumes des jambes; celles du ventre, rousses; les pennes alaires et caudales, de cette teinte, et terminées de brun; les tarses noirâtres; le bec, d'un vert-bleuâtre; l'iris et les paupières, d'un rouge de corail; dix-neuf pouces et demi de longueur totale. On l'appelle au Paraguay, *Guira payé* (oiseau sorcier). Il se montre, dit M. de Azara, à la lisière des bois; mais jamais on ne le rencontre dans les lieux découverts, ni sur la terre, ni sur la moitié inférieure des arbres. Il vole de la même manière que les *Anis*, se tient seul ou par paires. Sa ponte est, dit-on, de deux œufs. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 122. n. 8 (Coucou de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 414 (Coucou piaye). pl. enl. n. 211. Gmelin, Syst. nat. édit. 13. Latham, Index, n. 45 (Cuculus cayanus). L'Amérique méridionale.*

L. 16. E.. P.. R. 10.

LE COULICOU A PAUPIÈRES ROUGES. 13. *C. Erythropthalmus. C. Suprà cinereus; subtùs rectricibusque apice albis; palpebris rugosis et rubris; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Cendré en dessus, blanc en dessous et à l'extrémité des rectrices; paupières ridées et rouges; bec noir; pieds bruns.

Cet oiseau habite les Etats-Unis, dans les mêmes cantons que le *Coulicou à ailes rousses*, avec lequel il a été confondu; mais c'est une espèce distincte qui en diffère par ses paupières nues, rouges et ridées; par ses ailes, sur lesquelles il n'y a aucune trace de roux; par sa taille un peu plus petite, et enfin par ses habitudes. On ne le voit dans l'Amérique septentrionale que pendant l'été; il fait son nid sur les cèdres, et il emploie les mêmes matériaux que l'autre *Coulicou*. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs d'un bleu-verdâtre, et plus petits que ceux du *Coulicou à ailes rousses*.

Toutes les parties supérieures sont d'un cendré à reflets lustrés, et d'une nuance plus pâle sur le

front et sur les joues; les pennes des ailes et de la queue, d'une couleur grise foncée et uniforme; les rectrices ont à leur extrémité une tache blanche, bordée en dessus d'un filet noir; toutes les parties inférieures sont blanches, avec un peu de noirâtre sur le bas de la gorge et sur les côtés de la poitrine (des individus n'en ont pas). La femelle diffère très-peu du mâle. *Wilson, American Ornithology, pl. 28. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 10.

** Le Coulicou quapactol. 14. *C. Ridibundus. C. Fulvus; gulâ, jugulo et pectore cinereis; abdomine, femoribus et tectricibus caudæ inferioribus nigris; rostro cærulescente-atro.*

Fauve; gorge, devant du cou et poitrine, cendrés; abdomen, cuisses et couvertures inférieures de la queue, noirs; bec noir-bleuâtre.

Quoiqu'on décrive cet oiseau parmi les *Coulicous*, il n'est pas certain qu'il fasse partie de ce genre; peut-être seroit-il mieux placé avec le *Tucco*, ayant avec lui une grande affinité par son cri, qui ressemble à un éclat de rire; par sa taille, une partie de son plumage, par la longueur de son bec et de sa queue. Les Mexicains l'appellent *Quapachtotoll.*

Il a l'iris blanc; la gorge, le devant du cou et la poitrine, cendrés; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, noirs; la tête et toutes les parties supérieures, fauves; les ailes et la queue de cette même couleur, mais rembrunie sur la dernière partie. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 119. n. 6 (Goucou du Mexique). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 108. n. 4. (Quapactol ou Rieur). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 31. Latham, Index, n. 41 (Cuculus ridibundus). Le Mexique.*

L. 16. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou roux. 15. *C. Rutilus. C. Rutilus; ventre tectricibusque caudæ inferioribus griseis; rostro flavescente; pedibus cærulescente-nigris.*

D'un roux ardent; ventre et couvertures inférieures de la queue, gris; bec jaunâtre; pieds d'un noir-bleuâtre.

Le Brésil est la patrie de cet oiseau, dont toutes les parties supérieures sont d'un roux ardent; les inférieures, d'une nuance plus claire, qui prend un ton gris sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue; les plumes du sommet de la tête, longues et susceptibles de se relever en forme de huppe, quand l'oiseau est agité de quelque passion; la queue très-étagée et longue de six pouces et demi. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 277. L'Amérique méridionale.*

L. 10 ¼. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou tacheté de la Chine. 16. *C. Maculatus. C. Corpore suprà virescente-griseo, maculis albis; subtùs fusco alboque vario; rostro suprà nigricante, subtùs flavo; pedibus flavicantibus.*

Corps gris-verdâtre en dessus et tacheté de blanc; varié de cette couleur et de brun en dessous; bec noirâtre en dessus, jaune en dessous; pieds jaunâtres.

Quelques taches blanches se font remarquer au-devant et au-dessus des yeux; la tête et le cou sont noirâtres; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un gris-verdâtre, varié de blanc et à reflets dorés et bruns; les pennes de la queue, rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine, variées de brun et de blanc; les parties postérieures, rayées de ces mêmes teintes, ainsi que les plumes du bas de la jambe, qui tombent sur le tarse jusqu'à l'origine des doigts; la queue est longue de six pouces et demi. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 378. pl. enl. n. 766 (Coucou tacheté de la Chine). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 33. Latham, Index, n. 7 (Cuculus maculatus). Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

* Le Coulicou tait-sou. 17. *C. Cæruleus. C. Corpore cæruleo; rostro pedibusque nigris.*

Corps bleu; bec et pieds noirs. (*Pl. 219. fig. 2.*)

Tait-sou est le nom que les habitans de Madagascar ont imposé à cet oiseau, dont tout le plumage est d'un beau bleu foncé, à reflets verts et violets sur les ailes et très-éclatans sur la queue; les yeux sont entourés d'une peau nue. Des individus sont plus petits d'un quart que celui-ci. Le jeune est d'un bleu-vert sans reflets; d'autres ont plusieurs parties blanches dans leur livrée. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 157. n. 26. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag. 191. pl. enl. n. 295. fig. 2 (Coulicou bleu de Madagascar). Gmelin, Syst. natur. édit. 13. n. 418. Latham, Index, n. 33 (Cuculus cæruleus). L'Afrique méridionale.*

L. 17. E.. P.. R. 10.

* LE COULICOU A TÊTE DORÉE. 18. *C. Aurocephalus. C. Capite aurato; colli parte superiore griseâ; dorso fusco; uropygio flavescente; gulâ flavâ; corpore subtùs sordidè albo; rostro pedibusque fuscis.*

Tête dorée; partie supérieure du cou grise; dos brun; croupion jaunâtre; gorge jaune; dessous du corps d'un blanc sale; bec et pieds bruns.

Miller, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'il se trouve dans l'Amérique méridionale. Il a l'iris gris; l'œil, entouré d'une tache noire; la tête, d'un jaune-doré; le dessus du cou, gris; le dos, brun; le croupion, d'un jaune de paille; les couvertures des ailes, noires et bordées de gris; la queue, pareille au croupion, rayée transversalement de noir et égale à son extrémité; la gorge, jaune; le devant du cou et la poitrine, gris, avec des bandelettes transversales brunes; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc terne. *Miller, pl.* 48. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 278. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 10.

* LE COULICOU A TÊTE ROUSSE. 19. *C. Rufi-capillus. C. Capite suprà rufo; nuchâ corporeque subtùs albis; suprà albo fuscoque vario; caudâ longâ, cuneiformi, fuscâ albâque; rostro pedibusque rubescentibus.*

Dessus de la tête roux; nuque et dessous du corps blancs; dessus varié de blanc et de brun; queue longue, cunéiforme, brune et blanche; bec et pieds rougeâtres.

Ce *Coulicou*, qu'on rencontre à la Nouvelle-Hollande, porte sur la tête des plumes longues et rousses; les plumes des oreilles sont de cette couleur; la nuque et toutes les parties inférieures, blanches; une partie du dessus du cou, le dos et les ailes, variés de brun et de blanc; la queue est cunéiforme, assez longue, brune et blanche. La femelle ou le jeune a les plumes du sommet de la tête terminées par une petite tache rousse; le devant du cou, mélangé de gris; la nuque, de cette teinte, tachetée de brun; les couvertures supérieures des ailes, brunes et bordées de roussâtre; la gorge et le devant du cou, d'un blanc-roussâtre. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 278. *L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

* LE COULICOU VERDATRE. 20. *C. Virescens. C. Olivaceus, fusco undulatus; subtùs fulvus; gulâ olivaceâ, flavo temperatâ; rostro nigro; pedibus flavicante-fuscis.*

D'une couleur d'olive ondée de brun; dessous fauve; gorge d'un olivâtre mélangé de jaune; bec noir; pieds brun-jaunâtres.

C'est à Madagascar que l'on trouve ce *Coulicou*, dont le dessus du corps est d'un olivâtre foncé, varié d'ondes brunes et sombres; quelques-unes des pennes de la queue sont terminées de blanc; la gorge est d'un olivâtre clair nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre sont fauves; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, bruns; les jambes, d'un gris-vineux; l'iris est orangé.

Montbelliard soupçonne que l'individu dont il va être question est un mâle de cette espèce, que Commerson a décrit à Madagascar, et que l'on dit aller toujours de compagnie avec le précédent. Il a la taille d'une poule; un espace sur la tête, et sillonné légèrement, peint en bleu et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; les plumes de la tête et du cou, douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, de même que la langue, qui est un peu fourchue; l'iris, rougeâtre; les jambes et les parties intérieures des ailes, noirâtres; les pieds, noirs, et vingt-un pouces trois quarts de longueur totale. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 364. *pl. enl. n.* 815 (*Coucou verdâtre de Madagascar*). *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 37. *Latham, Index, n.* 15 (*Cuculus madagascariensis*). *L'Afrique méridionale.*

L. 21 ½. E.. P.. R. 10.

LE COULICOU NOIR ET BLANC. 21. *C. Pisanus. C. Corpore suprà albo et nigro vario, subtùs albo; capite nigro, cristato; gulâ et pectore rufis; rostro virescente-fusco; pedibus viridibus.*

Dessus du corps varié de blanc et de noir, dessous blanc; tête noire, huppée; gorge et poitrine rousses; bec d'un brun-verdâtre; pieds verts.

On n'a rencontré cette espèce qu'une seule fois aux environs de Pise, où elle a niché; mais plusieurs individus ont été trouvés dans le Languedoc, dans différentes années. Sa patrie paroît être l'Andalousie et l'Afrique.

Elle porte une huppe noire sur la tête; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont noirs et blancs; les grandes pennes des ailes, terminées de la dernière couleur; celles de la queue, noirâtres et terminées de roux clair; la gorge et la poitrine, rousses;

les tectrices inférieures de la queue, roussâtres. Chez le jeune, la huppe est d'un gris-bleuâtre; un bandeau noir se fait remarquer sur les yeux; les parties supérieures, les ailes et la queue sont brunes; les pennes moyennes de l'aile et presque toutes ses couvertures, les quatre pennes latérales de la queue et presque toutes ses tectrices supérieures sont terminées de blanc; tout le dessous du corps est d'un orangé-brun, plus sombre sur les parties inférieures. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 362 (Coucou huppé noir et blanc). Idem, p. 361 (grand Coucou tacheté). Linn. et Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 36 (Cuculus pisanus). Idem, n. 5 (Cuculus glandarius). L'Europe et l'Afrique.*

L. 15 à 16. E.. P.. R. 10.

*** Genre.

INDICATEUR, *Indicator. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, arcuatum, subdeflexum, basi dilatatum, integrum, suprà convexum, versus apicem nonnihil angustum; mandibula superior apice declivis; inferior apice recurvata.

Nares parvæ, concavæ, pennis capistri semitectæ.

Lingua plana, brevis, triangularis.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1ª., 2ª. reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo basi connexi; postici duo ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Indicatores habitant in Africæ sylvis; insectis, melle ceráque victitant; in arboribus excavatis nidificant; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victati sunt, ex illo discedunt, tantùm ad volandum apti.

Corps oblong.

Tête arrondie.

Bec court, un peu fléchi en arc, dilaté à sa base, entier, convexe en dessus, un peu étroit vers le bout; mandibule supérieure inclinée à sa pointe; l'inférieure recourbée en en haut à son extrémité.

Narines petites, concaves, à demi couvertes par les plumes du *capistrum*.

Langue plate, courte, triangulaire.

Cou médiocre.

1re. et 2e. rémiges les plus longues de toute

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; deux doigts devant unis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Indicateurs* habitent les forêts de l'Afrique, vivent d'insectes, de miel et de cire, et nichent dans des arbres creux. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le grand Indicateur. 1. *I. Major. I. Ferrugineo-griseus; subtùs albus; palpebris nudis, nigris; humerorum maculâ flavâ; caudâ cuneiformi, ferrugineâ; rostro basi fusco, apice flavo; pedibus fuscis.*

Gris-ferrugineux, blanc en dessous; paupières nues et noires; taches jaunes sur les épaules; queue cunéiforme, ferrugineuse; bec brun à sa base, ensuite jaune; pieds bruns. (*Pl. 219. fig. 4.*)

On ne rencontre point cet oiseau dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, mais dans l'intérieur des terres. Il se nourrit de miel. Comme il doit probablement éprouver quelques difficultés à se procurer cet aliment, dont il paroît très-friand, il a l'instinct d'appeler l'homme à son aide, en lui indiquant le nid des abeilles par un cri fort aigu, *chirs, chirs*, et selon des voyageurs, *wichi, whiki*, mot qui, dans la langue hottentote, signifie *miel*. Il fait entendre ce cri le matin et le soir, semble appeler les personnes qui sont à la recherche du miel dans les déserts de l'Afrique; celles-ci lui répondent d'un ton plus grave en s'approchant toujours. Dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre qui renferme une ruche, et si les chasseurs tardent à s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, et, par plusieurs allées et venues, la leur indique d'une manière très-marquée. Tandis que l'on se saisit de ce que contient la ruche; il reste dans les environs et attend la part qu'on ne manque jamais de lui laisser. L'existence de cet oiseau est précieuse pour les Hottentots; aussi ne voient-ils pas d'un bon œil celui qui le tue.

Selon Sparrman, le nid de cet *Indicateur*,

du moins celui qu'on lui a fait voir comme tel, est composé de foibles filamens d'écorce d'arbre artistement tissus ensemble, et auxquels ces oiseaux donnent la forme d'une bouteille renversée. Ils le suspendent par les deux bouts avec un cordon lâche, de manière qu'ils puissent se percher dessus. M. Levaillant, au contraire, assure que cet oiseau fait son nid dans des creux d'arbre, et y grimpe comme les *Pics*. De quel côté est la vérité? C'est de quoi M. Delalande fils pourra nous instruire à son retour du Cap de Bonne-Espérance, où depuis deux ans il ne cesse de s'occuper à la recherche de tous les objets d'histoire naturelle que possède l'Afrique australe. La ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc sale. Le mâle partage l'incubation.

Celui-ci a le dessus de la tête et du cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un vert-olive rembruni, qui, sous certains aspects, prend un ton jaunâtre; le croupion blanc; les couvertures supérieures de la queue de cette couleur, variée d'olivâtre; les pennes des ailes d'un brun-olivacé et lisérées de vert-olive en dehors; les trois dernières pennes latérales de la queue blanches, avec une tache brune à leur bout; toutes les autres d'un brun-olivacé à l'intérieur et en partie blanches en dehors; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un jaune pâle, comme ondé de gris-blanc sale sur le milieu du cou, et varié de taches noires sur la gorge; toutes les parties postérieures d'un blanc sale jaunissant.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère en ce que la couleur verte-olive du dos et du dessus des ailes est d'un ton plus jaunâtre; que le front a des piquetures d'un blanc-jaunâtre; que la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont variés de brun-noir sur un fond blanc-jaunâtre. Le jeune mâle ressemble à la femelle. La queue de ces oiseaux est étagée sur les côtés et fourchue dans le milieu. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 392. n. 22* (*Coucou indicateur*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 241. fig. 1 et 2. Gmelin, Syst. natur. édit. 13. Latham, Index* (*Cuculus indicator*). *L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT INDICATEUR. 2. *I. Minor. I. Capite suprà olivaceo-griseo; corpore suprà viridi-flavescente; ventre sordidè albo; rostro pedibusque flavescente-fuscis.*

Dessus de la tête gris-olivâtre; dessus du corps vert-jaunâtre; ventre d'un blanc sale; bec et pieds d'un brun-jaunâtre.

M. Levaillant a trouvé cette espèce dans les forêts du Warte-Kop, du Soning, et de-là jusque dans le camp de Boo, sur les bords de la rivière des Eléphans et de la grande rivière. Les habitans du Cap nomment les *Indicateurs*, *Henning voogel* (oiseau de miel), ou *Henning wyser* (indicateur du miel). Ces oiseaux crient sans cesse. Leur cri semble exprimer les syllabes *ket, ket, ket, kit-kit, kije ket, kye, kye, keje ket.* Le *petit Indicateur* niche dans un trou d'arbre, et sa ponte est de quatre œufs blancs.

Il a le dessus de la tête d'un gris-olivacé; cette couleur prend un ton plus vert-olive jaunâtre à mesure qu'elle approche des pennes de la queue; celles des ailes sont d'un noir-brun et bordées en dehors de vert-jaunâtre; on remarque un trait jaunâtre au-dessous des yeux; ce trait est disposé en forme de moustaches; les parties inférieures sont d'un vert-olive, grisonnant; le ventre est d'un blanc sale et la queue pareille à celle du précédent. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert-olive du dessus des ailes est plus brunâtre. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 242. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 16. p. 155. L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

TOULOU, *Corydonix. Cuculus*, Linn. Lath.

Corpus subelongatum.

Penna capitis collique rigidæ, acuminatæ.

Caput rotundatum.

Rostrum mediocre, culmine carinato, integrum, lateratim compressissimum, à medio ad apicem arcuatum.

Nares angustæ, membranâ semi-clausæ, propè fontem setæ.

Lingua lata, apice subfimbriata.

Collum mediocre.

Alæ breves, rotundatæ, pennâ spuriâ brevè; remigibus 3ª., 4ª., 5ª., 6ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo basi conjuncti; postici duo ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Unguis hallucis reliquis longior, rectiusculus, subulatus.

Cauda rectricibus 10.

Corydonixes habitant in sylvis, dumis, planitiebus Africæ, Asiæ, Australasiæ; insectis victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps un peu alongé.

Plumes de la tête et du cou roides et acuminées.

Tête arrondie.

Bec médiocre, caréné en dessus, entier, très-comprimé par les côtés, arqué du milieu à sa pointe.

Narines étroites, à demi closes par une membrane située près du front.

Langue large, un peu frangée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde courte; les 3e., 4e., 5e., 6e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongle du pouce plus long que les autres, presque droit, subulé.

Queue à 10 rectrices.

Les *Toulous* habitent dans les forêts, les buissons, les plaines de l'Afrique, de l'Asie, de l'Australasie, et vivent d'insectes. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Toulou proprement dit. 1. *C. Tolu. C. Nigricans; uropygio et abdomine virescente-nigris; humeris remigibusque castaneis; caudâ cuneiformi, atro-viridi, subtùs nigrâ; rostro fusco; pedibus nigris.*

Noirâtre; croupion et abdomen d'un noir-verdâtre; épaules et rémiges couleur de marron; queue cunéiforme, d'un noir-vert, et noire en dessous; bec brun; pieds noirs. (*Pl.* 218, *fig.* 3, *sous le nom de Coucou à éperon d'Alouette.*)

Cette espèce, que l'on trouve à Madagascar, porte un vêtement totalement d'un noir lustré, à l'exception des ailes, qui sont d'un marron-pourpré; les plumes sont roides et dures comme chez tous les *Toulous*. Tel est le plumage de l'oiseau parfait; lorsqu'il est moins avancé en âge, l'olivâtre remplace le noir, et est semé de traits blanchâtres qui s'étendent le long des plumes; chez d'autres, plusieurs parties du corps ont des taches d'un roux clair. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 138. *n.* 16. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 6. *p.* 369, *pl. enl. n.* 295. *fig.* 1 (*Coucou de Madagascar*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 48. *Latham, Index, n.* 18 (*Cuculus tolus*). *L'Afrique.*

L. 14 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Toulou faisan. 2. *C. Phasianus. C. Niger; corpore suprà caudâque rufo, flavo nigroque variis; rectricibus elongatis; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps et queue d'un brun varié de noir et de jaune; rémiges alongées; bec et pieds noirs.

Les Anglais qui habitent la Nouvelle-Galles du Sud, ont appliqué à cet oiseau le nom de *Faisan*, d'après ses couleurs et leur distribution sur le dos, les ailes et la queue; toutes les parties supérieures sont d'un beau noir, varié sur le dos, les ailes et la queue, de roux, de jaune et de brun; ces mêmes couleurs forment des bandes transversales sur les longues pennes de la queue. *Latham, Synopsis, Suppl. pl.* 30. *Index* (*Cuculus phasianus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 295. *L'Australasie.*

L. 15-17. E.. P.. R. 10.

* Le Toulou géant. 3. *C. Giganteus. C. Suprà rufus, albo-rufescente lineatus et nigro-fusco fasciatus; gulâ, jugulo pectoreque fusco dilutèque fulvo variis; rostro fusco; pedibus nigricantibus.*

Roux, avec des lignes roussâtres et des bandes transversales de brun et de noir en dessus; gorge, devant du cou et poitrine variés de brun et de fauve clair; bec brun; pieds noirâtres.

M. Levaillant est le premier qui ait décrit cet oiseau de l'Australasie, sous le nom de *Coucal géant*. Les plumes des parties supérieures sont d'un brun-roux légèrement olivacé, avec un trait d'un blanc-roussâtre sur le milieu des plumes, et des bandes transversales d'un brun-noir; l'extérieur des pennes alaires porte des raies transversales et alternatives de roux-brun et de roux-jaunâtre; la queue a des bandelettes roussâtres sur un fond brun-noir, et son extrémité est d'un blanc sale; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont variés de fauve clair et de brun; les parties postérieures, d'un fauve clair, traversé par

autres, bordées de noir; la queue est très-longue et cunéiforme; les pennes latérales sont noirâtres et terminées de brun; les autres ont des raies transversales noires, et quelques-unes brunes. *Brown, Illust. p. 26. pl. 13* (*Lark-heeled enckow*). *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 28. Latham, Index, n. 20* (*Cuculus bengalensis*). *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU RUFIN. 8. *C. Rufinus. C. Suprà fuscescente-rufus, dilutè rufo lineatus; subtùs sordidè albido-rufus; abdomine crissoque sordidè albis, obscurè fasciatis; rostro pedibusque flavescentibus.*

Roux-brunâtre, rayé de roux sale en dessus; roux-blanchâtre sale en dessous; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc sale et rayés en travers d'une teinte obscure; bec et pieds jaunâtres.

Selon M. Levaillant, qui a décrit ce *Toulou* dans ses *Oiseaux d'Afrique*, il a les plumes des parties supérieures d'un roux-brunâtre et rayées longitudinalement d'un roux clair sur leur milieu; les ailes d'un roux vif; les pennes secondaires, traversées par des bandelettes d'un roux-brunâtre; les parties inférieures d'un roux lavé, avec du blanc sale sur le milieu de chaque plume; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc sale, avec des lignes transversales d'une teinte sombre; la queue d'un roux clair, et traversé par des lignes brunes sur ses deux plumes intermédiaires et sur le bord extérieur des latérales. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 221* (*Coucal rufin*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 298.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU VARIÉ. 9. *C. Variegatus. C. Capite, collo, gulâ corporeque subtùs, fuscescente-rufis; tectricibus alarum superioribus rufescentibus, nigro fasciatis, maculisque rufis nigro circumdatis; dorso uropygioque nigris; rostro pedibusque rubescentibus.*

Tête, cou, gorge et dessous du corps d'un roux-brunâtre; tectrices supérieures des ailes roussâtres, rayées en travers de noir, avec des taches rousses entourées de noir; dos et croupion noirs; bec et pieds rougeâtres.

Sur vingt-un pouces que cet oiseau de la Nouvelle-Hollande porte en longueur, la queue en tient douze; les plumes de la tête, du cou, du menton, de la gorge et ses parties postérieures ont leur tige blanche, très-roide, comme usée à sa pointe et dépassant un peu les barbes, qui sont roussâtres et un peu rembrunies; les couvertures supérieures des ailes ont d'abord des raies transversales noires sur un fond roussâtre, et ensuite des taches assez larges, d'un brun-roux entouré de noir; les pennes secondaires portent en travers des raies noirâtres, d'un roux très-clair et d'un roux-orangé; des taches des mêmes couleurs et bordées de noir, sur un fond noirâtre; toutes les jambes sont rousses en dessous et rayées transversalement de roussâtre; la queue, qui est très-étagée, et ses couvertures supérieures ont des raies transversales et rousses; les plumes du croupion et du dos sont noires et semblables à du duvet; le ventre est roussâtre et rayé en travers de noirâtre. *Leach, Misc. Zool. tom. 1. p. 116. pl. 4* (*Polophilus variegatus*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 298. L'Australasie.*

L. 21. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU NÈGRE. 10. *C. Nigerrimus. C. Totus niger.*

Totalement noir.

On rencontre cette espèce dans le pays des Cafres. Le mâle, dit M. Levaillant, qui l'a fait connoître, jette un cri qui exprime les syllabes *cooro-ro*, et qu'il répète jusqu'à dix fois de suite sans changer de ton. Le cri de la femelle ressemble à celui de notre *Cresserelle: cri, cri, cri, cri.*

Le mâle est de la grosseur de la *Grive draine*, et totalement noir. La femelle en diffère en ce qu'elle est plus petite, et que la couleur noire du ventre est rembrunie. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 222. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 297.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU A VENTRE BLANC. 11. *C. Leucogaster. C. Niger, albido maculatus; remigibus albo nigroque fasciatis; ventre albo; caudâ nigrâ, albo transversìm striatâ.*

Noir et tacheté de blanchâtre; rémiges rayées en travers de blanc et de noir; ventre blanc; queue noire et traversée de blanc.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de ce *Toulou*, qu'a fait connoître M. Leach. Il a les plumes de la tête, du cou, de la gorge, du devant du cou et de la poitrine, noires et marquées de blanchâtre sur leur tige; les pennes des ailes, traversées alternativement de blanc et de

noir; les plumes des jambes, jaunes; la queue, noire et rayée en travers de blanchâtre. *Leach, Misc. Zool. tom. 1. p. 117. pl. 52* (*Polophilus leucogaster*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 299. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU VERT D'ANTIGUE. 12. *C. Viridis. C. Capite, collo, pectore ventreque obscurè viridibus; alis saturatè fusco-rubescentibus.*

Tête, cou, poitrine et ventre, d'un vert obscur; ailes d'un rouge-brun foncé.

Montbelliard et Latham présentent ce *Toulou* pour une variété du *Houhou*; mais, à l'exemple de Sonnini, nous le regardons comme une espèce distincte et particulière. Sonnerat l'a trouvé à Antigue. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre, d'un vert-obscur tirant sur le noir; les ailes, d'un rouge-brun foncé; l'ongle du doigt postérieur interne, plus délié que celui du *Houhou*. Si l'on examine la figure de cet oiseau, publiée par Sonnerat, on s'aperçoit qu'il n'a pas, comme les autres, la queue étagée. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pl. 90* (*Coucou vert d'Antigue*). *Latham, Index* (*Cuculus egyptius*, var. B.). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 299. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* LE TOULOU NOIROU. 13. *C. Bicolor. C. Niger; tectricibus alarum superioribus partìm remigibusque primariis rufis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; partie des couvertures supérieures et grandes pennes des ailes, rousses; bec et pieds noirs.

Ce *Toulou*, décrit dans les *Oiseaux d'Afrique* de M. Levaillant, est totalement noir, à l'exception des couvertures supérieures des ailes, qui sont en partie rousses, et des grandes pennes, qui portent entièrement cette couleur. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un noir rembruni sur tout le devant du corps; l'éperon de ces deux oiseaux a plus de deux pouces de longueur. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 220* (*Coucal noirou*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 297.*

L.. E.. P.. R. 10.

CV^e^. GENRE.

ANI, *Crotophaga*, Linn. Lath.

Corpus oblonum nigro aut flavescente-fusco pictum.

Caput subrotundatum.

Rostrum aut læve aut rugosum, arcuatum, integrum, lateratìm compressum, culmine carinato, marginibus angulatis.

Nares apertæ, ovatæ, laterales, basi rostri sitæ.

Lingua angusta, planiuscula, acuminata.

Lora denudata.

Collum mediocre.

Alæ breves; remige 1^a^. brevi; 4^a^., 5^a^. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici duo basi connexi; postici duo ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 8.

Crotophagæ habitant in pratis, dumis, arboribus Americæ; insectis, vermibus, baccis, granis in integrum glutitis victitant; in magnis dumis nidificant; nidus sæpissimè feminis multis communis. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti sunt.

Corps oblong, peint de noir ou de brun-jaune.

Tête un peu arrondie.

Bec ou lisse ou ridé, arqué, entier, comprimé latéralement, à dos caréné et à bords anguleux.

Narines ouvertes, ovales, latérales, situées à la base du bec.

Langue étroite, un peu aplatie, acuminée.

Cou médiocre.

Ailes courtes, à 1re. rémige courte; 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 8 rectrices.

Les *Anis* habitent dans les prairies, les buissons et sur les arbres de l'Amérique; ils vivent d'insectes, de vers, de baies, de graines avalées entières; ils nichent dans les grands buissons; le nid est très-souvent commun à plusieurs femelles. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Bec ridé.*

L'ANI DES PALÉTUVIERS. 1. *C. Major. C. Tota nigra, nitens.*

Totalement noir à reflets brillans. (*Pl.* 220. *fig.* 5.)

On a quelquefois confondu cet *Ani* avec celui des savannes, parce qu'ils portent l'un et l'autre un plumage pareil; mais l'*Ani* de cet article est une espèce distincte, qui diffère de l'autre par une taille plus grande et des mœurs dissemblables. Il est très-farouche, et il se cache avec tant de précaution qu'il n'est pas aisé de le voir, même quand on l'entend crier à quinze ou vingt pas. Ces *Anis* vivent aussi en familles, mais elles ne sont composées que de huit à dix individus. Ils se tiennent toujours dans les cantons couverts de grands buissons fourrés et bien feuillés; ils ne recherchent point le voisinage des eaux; au contraire, ils vivent dans les cantons les plus secs, pourvu qu'ils soient à couvert. Leur cri est une espèce de murmure, qui ne paroît pas être produit par un oiseau, ni par un seul; mais c'est comme si plusieurs s'appeloient et se répondoient. Leur nid est construit comme celui de l'*Ani des savannes*, et toutes les femelles de la même bande pondent et couvent ensemble. Les œufs sont couverts d'un tartre blanc, qui s'enlève aisément avec un couteau et laisse à découvert la couleur verte de la coquille. Leur forme est un sphéroïde parfait, et leurs diamètres sont dix et quinze lignes.

Cette espèce porte à Cayenne le nom de *Diable des palétuviers*, parce qu'elle se tient, dans cette contrée, au milieu des palétuviers.

Son plumage est noir, à reflets violets, un peu varié par un liséré de vert brillant, qui termine les plumes du dos et les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes, ainsi que celles de la queue, sont d'un vert foncé et noirâtre; le tour des yeux est d'un brun-noirâtre, et l'iris, noir. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 180. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 423. *pl. enl. n.* 102. *fig.* 1 (*grand Bout de petun*). *L'Amérique.*

L. 18. E.. P.. R. 8.

*L'ANI DES SAVANNES. 2. *C. Ani. C. minor; tota nigra, nitens.*

Plus petit; totalement noir à reflets brillans. (*Pl.* 220. *fig.* 4.)

Ani est le nom que cette espèce porte au Brésil; les Mexicains l'appellent *Cacactotl*; ce mot signifie *oiseau ayant rapport au Corbeau.* Dans nos colonies de l'Amérique, on le nomme *Bout de petun* ou *Bout de tabac, Oiseau diable, Amangoua, Perroquet noir*, etc. Les créoles de Cayenne le connoissent sous la dénomination de *Bouilleur des Canaries*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans leur marmite de terre, en jargon créole, *canari.* C'est en effet le ramage ou le gazouillement habituel que les *Anis* font entendre d'un ton aigu et désagréable, qui change suivant leurs diverses affections. Ces oiseaux ont un instinct social vraiment admirable. On les trouve toujours en troupes, dont les moindres sont de huit ou dix et quelquefois de vingt-cinq ou trente; ils ne se séparent guère, se tiennent sans cesse ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et lorsqu'ils se perchent sur quelque branche, c'est le plus près qu'il leur est possible les uns des autres.

Les mâles et les femelles travaillent ensemble à la construction du nid, qui sert à plusieurs femelles à la fois; la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Cette incubation commune se fait dans le plus parfait accord; les femelles s'arrangent les unes auprès des autres, et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis, une seule femelle fait éclore les œufs étrangers avec les siens. Les *Anis* construisent leur nid très-solidement, quoique grossièrement, avec des petites branches d'arbrisseaux, que lient des filamens de plantes; un lit de feuilles compose toute la garniture. Elles font plusieurs pontes dans l'année, et leurs œufs sont pareils à ceux de l'*Ani des palétuviers.*

Les petits serpens, les lézards, les chenilles, les vers, les grosses fourmis et d'autres insectes composent leur nourriture. Ils se posent sur les bœufs pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux: de là vient la dénomination de *Crotophaga* (*Mangeur de vermine*). Leur plumage est pareil à celui de l'espèce précédente, et on remarque que les femelles ont des couleurs plus sombres que celles des mâles. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *pag.* 177. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 420. *pl. enl. n.* 102. *fig.* 2 (*petit Bout de petun*).

L. 13 ½. E.. P.. R. 8.

B. *Bec lisse.*

*L'ANI GUIRA-CANTARA. 3. *C. Pitirigua. C.*

Flavicante-alba ; caudâ alisque fuscis ; capite in medio fusco, ad latera flavicante ; collo in medio flavicante, ad latera fusco ; rostro obscurè flavo ; pedibus thalassinis.

Blanc-jaunâtre ; queue et ailes brunes ; milieu de la tête brun ; côtés jaunâtres ; cou de cette couleur dans le milieu, brun sur les côtés ; bec d'un jaune obscur ; pieds couleur de vert-de-mer.

M. de Azara a décrit cette espèce sous le nom de *Piririgua*, et elle porte au Paraguay celui de *Piririta ;* ces deux noms expriment son cri le plus ordinaire, qu'elle répète soit en volant, soit en repos. Elle prononce aussi quelquefois *pirirririri*, comme si elle rioit, et d'autres fois *guoagua*, du ton de quelqu'un qui pleure. Elle se nourrit de grillons, de sauterelles et de petits lézards. Cette espèce et la précédente sont tellement amies, que leurs troupes se mêlent fréquemment, et qu'elles travaillent souvent ensemble à la construction d'un grand nid, où toutes les femelles déposent leurs œufs, les couvent, élèvent les petits comme s'ils étoient de la même espèce. Les œufs sont exactement en ellipse alongé, d'un vert-bleuâtre, avec des veines blanches, qui s'effacent par un léger frottement. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 144. n. 19 (Coucou huppé du Brésil). Buffon, Hist. nat. tom. 6. p. 407 (Guira-cantara). Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 32. Latham, Index, n. 40 (Cuculus guira). L'Amérique méridionale.*

L. 15. E. P. R.

CVI^e. GENRE.

COUROUCOU, *Trogon*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum, latum.

Rostrum capite brevius, basi vibrissis recumbentibus instructum, latius quàm altum, marginibus sepissimè serratum, apice aduncum.

Nares orbiculares, vibrissis obtectæ, basi rostri sitæ.

Lingua brevis, triangularis, acuta.

Rictus amplus.

Collum breve.

Alæ pennâ spuriâ brevi ; remigibus 3^a., 4^a. reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi semi-plumati, breves.

Pedes tetradactyli ; digiti quatuor ; antici 2 basi connexi ; postici 2 ad imum sejuncti ; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Trogones habitant in sylvis Africæ, Asiæ et Americæ meridionalis ; insectis baccisque victitant ; in arbore excavo nidificant ; ova 3-4 pariunt. Pullis cacigenis escam in os mater ingerit ; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie, épaisse.

Bec plus court que la tête, garni à sa base de soies dirigées en avant, plus large que haut, le plus souvent à bords dentelés, crochu à sa pointe.

Narines orbiculaires, couvertes par les soies.

Langue courte, triangulaire, pointue.

Bouche ample.

Cou court.

Ailes à penne bâtarde courte ; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement couvertes de plumes.

Tarses courts, à demi emplumés.

Pieds tétradactyles ; quatre doigts ; deux devant, réunis à leur base ; deux derrière, totalement séparés ; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Ces oiseaux se tiennent dans les forêts de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique méridionale ; vivent d'insectes et de baies, nichent dans un trou d'arbre. Leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE COUROUCOU AURORA. 1. *T. Rufus. T. Facie, collo corporeque suprà rufis ; subtùs flavo ; rectricibus sex intermediis rubris ; rostro pedibusque fuscis.*

Face, cou et dessous du corps, roux ; dessous jaune ; les six rectrices intermédiaires rouges ; bec et pieds bruns.

L'île de Ceylan et les Moluques sont la patrie de ce *Couroucou*, qu'a fait connoître M. Levaillant. Il a la face, le cou, le haut de la poitrine et toutes les parties supérieures d'un roux de rouille ; le reste de la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune-jonquille ; ses six pennes intermédiaires d'un rouge vif, et terminées par une bande noire transversale ; les trois suivantes, de chaque côté, rayées en travers de noir et de blanc ; les couvertures supérieures

des ailes pareilles, avec des raies plus déliées. *Levaillant, Hist. des Couroucous, pl. 9. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 213. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE COUROUCOU BUNGUMMI. 2. *T. Indicus. T. Nigricans, suprà ferrugineo-maculatus, subtùs flavescens, nigricante fasciatus; capite nigro alboque striato; caudâ longissimâ fasciatâ; rostro cæruleo; pedibus cinereis.*

Noirâtre; tacheté de ferrugineux en dessus, jaunâtre et rayé transversalement de noirâtre en dessous; tête rayée de noir et de blanc; queue très-longue et rayée transversalement; bec bleu; pieds cendrés.

Latham a rangé cet oiseau de l'Inde parmi les *Couroucous;* mais nous ne pouvons assurer qu'il soit placé convenablement. Il a le bec très-crochu; les plumes de la tête et du cou noires et rayées de blanc; une ligne blanchâtre, qui part des coins du bec, et s'étend sur les joues; le dos et les ailes, noirs, avec des taches rondes et couleur de rouille; la poitrine et le ventre d'un blanc jaunâtre, traversé par des bandes noirâtres; la queue très-longue, cunéiforme et rayée transversalement de lignes étroites et noirâtres. *Latham, Index, n. 9. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 313. Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU CANNELLE. 3. *T. Rutilus. T. Capite colloque obscurè viridibus; corpore suprà rutilo; subtùs saturatè roseo; rectricibus sex intermediis rufis; rostro pedibusque fusco-nigris.*

Tête et cou d'un vert obscur; dessus du corps d'un rouge vif, dessous d'un rose foncé; les six rectrices intermédiaires rousses; bec et pieds d'un noir rembruni.

C'est à M. Levaillant que l'on doit la connoissance de ce *Couroucou*, qui se trouve à l'île de Ceylan. La tête et le cou sont d'un vert sombre; le dos, les scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un rouge vif; les six pennes du milieu de la queue de cette couleur, avec une bande noire transversale vers leur extrémité; les six autres, en grande partie blanches à l'extérieur, et noires dans le reste; les grandes pennes des ailes de la dernière couleur et à raies blanches; les secondaires et les couvertures supérieures finement rayées de noir-vert et de blanc; la poitrine et les parties postérieures d'un rose foncé.

Le jeune a la tête, le cou, tout le dessus du corps et les pennes intermédiaires de la queue, d'un roux pâle; les latérales blanches à l'extérieur et mélangées de roux et de noir en dedans; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs. *Levaillant, Hist. des Couroucous, pl. 14. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 313. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET. 4. *T. Violaceus. T. Violaceus; superciliis flavis; dorso uropygioque viridi-aureis; alis fuscis; rectricibus intermediis cærulescente-viridibus, apice nigris; rostro plumbeo, apice albido, versus frontem nigricante.*

Violet; sourcils jaunes; dos et croupion vert-dorés; ailes brunes; rectrices intermédiaires d'un vert-bleuâtre, noires à leur pointe; bec couleur de plomb, noirâtre vers le front, blanchâtre à sa pointe.

Le pays de cet oiseau, que Buffon a décrit d'après Koelreuster, n'est pas bien connu; cependant si, comme le dit M. Levaillant, c'est un individu de l'espèce de son *Couroucou ourroucouai* ou le *Couroucou vert à ventre jaune*, on le trouveroit à Cayenne; mais comme il n'est nullement question de la couleur jaune qui tranche grandement sur le plumage de celui-ci, nous croyons qu'on ne doit pas se presser d'adopter cette opinion.

Cet oiseau a le front, le tour des yeux et les oreilles, noirâtres; le reste de la tête, la gorge, le cou et la poitrine, d'un violet très-rembruni; les paupières jaunes; le dos et le croupion d'un vert foncé, à reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue d'un vert-bleuâtre, avec les mêmes reflets; les ailes brunes; leurs couvertures, ainsi que les pennes secondaires, pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un vert tirant au bleuâtre, et terminées de noir; les deux paires suivantes de la même couleur à l'extérieur et noirâtres dans le reste; les autres pennes noires, rayées et terminées de blanc. *Koelreuster, Nov. Com. Petropol. vol. 11. p. 436. pl. 16. fig. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 194.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU DAMOISEAU. 5. *T. Rosigaster. T. Suprà viridi-aureus; gulâ, jugulo*

pectoreque griseo-viridibus; corpore subtùs rosaceo; rectricibus intermediis caruleis; lateribus extùs et apice albis; rostro pedibusque flavis.

Vert-doré en dessus; gorge, devant du cou et poitrine, d'un gris-vert; dessous du corps rosacé; rectrices intermédiaires bleues; latérales blanches en dehors et à la pointe; bec et pieds jaunes.

Tel est le nom que M. Levaillant a imposé au *Couroucou* qui se trouve à Saint-Domingue. On l'a confondu avec celui à ventre rouge de Cayenne; mais il en diffère particulièrement, en ce qu'il n'a, dans aucun temps, le collier blanc que porte celui-ci. On le trouve non-seulement dans les grandes Antilles, mais encore au Mexique, où ses plumes rouges servoient autrefois à faire des portraits, des tableaux, et d'autres ornemens, que les Mexicains portoient dans leurs fêtes. On lui donne à Saint-Domingue différens noms : dans des cantons on l'appelle *Caleçon rouge*; dans d'autres, *Dame* ou *Demoiselle anglaise*, et ailleurs, *Pie de montagnes*, d'après sa résidence continuelle dans les mornes. Ce *Couroucou* entre en amour au mois d'avril; alors il cherche l'épaisseur des forêts les plus solitaires, et fait son nid dans un trou d'arbre, qu'il garnit de poussière de bois vermoulu. La ponte est de quatre œufs blancs, un peu moins gros que ceux du *Pigeon*. Le chant du mâle, qu'il ne fait entendre que dans la saison des amours, est des plus tristes et des plus plaintifs. Le dessus de la tête et du cou, les joues, le manteau et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert d'aigue-marine brillant, qui, sous un certain jour, semble poudré de gris de perle; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris de perle lustré, changeant en vert d'aigue-marine; le ventre et les parties postérieures d'un rouge rosacé; les pennes intermédiaires de la queue d'un bleu qui se change en vert sur leurs bords; les latérales blanches à l'intérieur et à la pointe; les couvertures des ailes finement rayées en travers de noir-vert et de blanc; les pennes avec des taches carrées, blanches et noires.

La femelle a le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; toutes les parties supérieures, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un gris-ardoisé, plus clair en dessous qu'en dessus; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un rouge pâle; les pennes secondaires des ailes d'une nuance plus foncée que le dos; les premières, d'un gris-noirâtre, et bordées de blanc à l'extérieur; la queue pareille à l'aile, mais sans bordure. *Buffon, Hist. nat. des Ois.* (*Couroucou à ventre rouge de Saint-Domingue*). *Levaillant, Hist. nat. des Couroucous, pl.* 13. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU GÉANT. 6. *T. Gigas. T. Suprà flavescente-viridis nitens; pectore, corpore subtùs albis; rostro flavo; pedibus fuscis.*

D'un vert-jaunâtre brillant en dessus; poitrine et dessous du corps, blancs; bec jaune; pieds bruns.

M. Levaillant est le premier qui ait décrit ce *Couroucou*, que l'on trouve dans l'île de Java. Sa grosseur est plus du double plus forte que celle des grands *Couroucous* de l'Amérique. La tête, le dessus du cou et du corps, les plumes scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un vert-jaunâtre très-lustré et doré plus ou moins, suivant les incidences de la lumière; la gorge et le devant du cou, de la même couleur; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc pur; la queue est en dessus pareille au croupion, et en dessous d'un gris glacé de blanc; les grandes couvertures supérieures des ailes et leurs dernières pennes secondaires sont finement rayées en travers d'un noir-vert et de blanc; les autres pennes ont leur dessus d'un noir-brun, et leur dessous grisâtre. *Levaillant, Hist. des Couroucous, pl.* 12. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 315. *Les Grandes-Indes.*

L. 17 à 18. E.. P.. R. 12.

** LE COUROUCOU A GORGE BLEUE. 7. *T. Asiaticus. T. Viridis; fronte nuchâque rubris; gulâ caruleâ, rubro maculatâ; remigibus rectricibusque nigris; pedibus viridibus.*

Vert; front et nuque rouges; gorge bleue à tache rouge; rémiges et rectrices noires; pieds verts.

On le trouve dans l'Inde. Le front est rouge et bordé d'une ligne blanche; la nuque de la première couleur, frangée de blanc et de noir; on remarque au-dessus de l'œil une raie courte et rouge; la gorge est bleue, avec une tache rouge; le reste du corps, les ailes et la queue sont d'un très-beau vert, et les pennes noires. *Lath. Index, n.* 8. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 316. *Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU KONDEA. 8. *T. Fasciatus. T. Dorso ferrugineo ; corpore subtùs fulvo-rubro ; capite colloque nigricantibus ; fasciâ pectorali albâ ; alis albo nigroque fasciatis ; caudâ apice nigrâ ; rostro nigro ; pedibus nigrescentibus.*

Dos ferrugineux ; dessous du corps rouge-fauve ; tête et cou noirâtres ; bande transversale blanche sur la poitrine ; ailes rayées en travers de blanc et de noir ; queue noire à son extrémité ; bec de cette couleur. (*Pl.* 215, *fig.* 4, *sous le nom de Couroucou rayé.*)

Rant-van-kondea est le nom que ce *Couroucou* porte dans l'île de Ceylan. Il a les orbites nues et d'un bleu foncé ; l'iris, jaune ; la tête et le cou, noirs ; la poitrine, de cette couleur, mais plus pâle, et coupée en travers par une bande blanche, à laquelle succède une teinte orangé-rougeâtre qui s'étend sur le ventre et sur les parties postérieures ; le dos est couleur de tan ; les couvertures de la queue sont grises ; celles des ailes et les plumes scapulaires, agréablement variées de lignes ondulées, blanches et noires ; les pennes noirâtres et bordées de blanc à l'extérieur ; la queue est très longue et terminée de noir. *Ind. Zool. pl.* 5 (*Fasciated curucui*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *pag.* 316. *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 10.

* LE COUROUCOU LEVÉRIAN. 9. *T. Leverianus. T. Violaceus, viridi-aureo nitens ; alis nigris ; abdomine albo ; remigibus tribus exterioribus nigris, apice albis ; rostro plumbeo ; pedibus nigris.*

Violet, à reflets d'un vert-doré ; ailes noires ; abdomen blanc ; les trois rémiges extérieures noires, blanches à leur pointe ; bec couleur de plomb ; pieds noirs.

Ce *Couroucou*, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, a la tête, le cou et la poitrine d'un beau violet foncé, à reflets bleus ; les ailes noires ; les grandes pennes, bordées de blanc ; le dos, d'un vert-bleuâtre, à reflets dorés ; les plumes qui recouvrent la queue, soyeuses et d'un vert-bleu foncé très-brillant ; les pennes caudales, noires, avec une nuance verdâtre ; les intermédiaires, lisérées de blanc, avec une légère teinte fauve.

Le jeune diffère de l'adulte en ce que la tête, le cou, la poitrine, les flancs et toutes les parties supérieures sont d'un gris-brun roussâtre ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc-roussâtre ; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres, avec des marques d'un blanc-roussâtre à la pointe des six pennes latérales de celle-ci ; le bec, sans dentelures, brunâtre, avec une nuance jaunâtre sur les bords ; les doigts et les ongles, de cette teinte. La femelle n'est pas connue.

L'oiseau adulte est décrit dans Brisson, sous le nom de *Couroucou vert à ventre blanc*, et Buffon en fait une variété de son *Couroucou à ventre jaune* ; mais nous ne le croyons pas fondé dans ce rapprochement, que Latham a adopté. Le *Couroucou albane* de Levaillant est décrit avec des couleurs plus brillantes ; cependant nous pensons que c'est un individu de la même espèce. *Leverian. Museum, pl. p.* 175. *Levaillant, Hist. des Couroucous, pl.* 5 (*Couroucou albano*). *Latham, Index, n.* 10. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 316. *L'Amérique australe.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU NARINA. 10. *T. Narina. T. Corpore suprà, gulâ, jugulo rectricibusque intermediis viridi-aureis ; tectricibus alarum majoribus griseis, nigricante lineatis ; pectore corporeque subtùs saturatè roseis ; rostro flavo, apice nigro ; pedibus atris.*

Dessus du corps, gorge, devant du cou et rectrices intermédiaires, d'un vert-doré ; grandes tectrices des ailes, grises, avec des lignes noirâtres ; poitrine et dessous du corps, d'un rose foncé ; bec jaune-noir à sa pointe ; pieds de cette couleur.

M. Levaillant a trouvé ce *Couroucou* en Afrique, où il niche dans un trou d'arbre ; sa ponte est de quatre œufs presque ronds et d'un blanc-rosé. Le mâle a les parties supérieures, la gorge, le devant du cou et les pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré ; les grandes couvertures des ailes, grises, avec des lignes en zigzags noirâtres ; la poitrine et les parties postérieures, d'un roux foncé ; les trois premières pennes de chaque côté de la queue, blanches en dehors et noirâtres en dedans.

La femelle est d'un vert rembruni en dessus ; d'un rose pâle sur le bas-ventre et sur les couvertures inférieures de la queue ; d'un brun-roux sur le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine ; d'un brun-noirâtre sur les pennes des ailes, dont les tiges sont blanches.

Chez le jeune, le front, la gorge, le devant du cou, sont d'un gris-roussâtre ; les parties postérieures, d'un gris-rosé, ensuite d'un roux pâle, mélangé de gris ; les pennes des ailes, brunes, et les trois dernières, tachetées de blanc à leur pointe ; le dessus du corps est d'un vert-brunâtre.

nâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Ois. d'Afrique, pl. 228 et 229. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 318. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU ORANGA. 11. *T. Atricollis. T. Suprà viridis; fronte, genis gulâque nigris; jugulo pectoreque superiore viridi-aureis; corpore subtùs flavo-fusco; rectricibus intermediis flavescente-viridi-aureis; rostro flavo; pedibus nigris.*

Vert en dessus; front, joues et gorge, noirs; devant du cou et haut de la poitrine, vert-dorés; dessous du corps, d'un brun-jaune; rectrices intermédiaires d'un vert-jaune doré; bec jaune; pieds noirs.

Le mâle de cette espèce n'est connu que depuis peu d'années; on le trouve dans l'intérieur de la Guyane, à Surinam et à l'île de la Trinité. Il a, dans son état parfait, le front, les joues et la gorge, noirs; le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un vert-doré, nuancé de blanc; le reste de la tête, le dessus du cou, le haut du dos, les plumes scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert d'émeraude à reflets dorés; les couvertures du dessus des ailes et les dernières pennes secondaires, finement rayées et pointillées de noir-vert sur un fond gris; le bas de la poitrine et les parties postérieures, d'un brun-jaune plus ou moins foncé, qui est plus foible sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes intermédiaires sont d'un vert-doré jaunâtre, et terminées par une bande d'un noir foncé; les autres ont des raies transversales noires et blanches; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre; le duvet des tarses est noir. Des individus sont blancs, où celui-ci est jaune: l'on soupçonne que ce sont des femelles ou des mâles moins avancés en âge que le précédent.

Le jeune, avant sa première mue, est d'un brun-roussâtre sur toutes les parties supérieures, sur la queue, le devant du cou, la poitrine, les flancs et les ailes; d'un blanc-fauve sur le dessous du corps; brun sur le bec; jaunâtre sur les ongles; rayé de blanc et de noir sur les pennes latérales de la queue. *Levaillant, Hist. des Couroucous, pl. 8. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 318. L'Amérique méridionale.*

L. 8 à 9. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU OURROUCOUAI. 12. *T. Viridis. T. Viridi-aureus; subtùs luteus; gulâ nigrâ; fasciâ pectorali viridi-aureâ.*

Vert-doré; jaune en dessous; gorge noire; bande pectorale vert-dorée. (*Pl. 215, fig. 1, sous le nom de Couroucou à ventre jaune.*)

Le nom d'*Ourroucouai*, que M. Levaillant a imposé à cet oiseau, est tiré du sifflement grave que le mâle fait entendre dans les forêts, où il vit solitaire, et se tient ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur.

Il a le front, les joues et la gorge, noirs; les parties supérieures jusqu'au dos, et le devant du cou, d'un beau bleu à reflets verts et violets; le dos et les parties postérieures, d'un vert-doré à reflets bleus; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune-aurore; les plumes des jambes et des tarses, noirâtres; les six pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré et terminées par une bande noire; les cinq suivantes, blanches à l'extérieur et noires en dedans; la première de chaque côté, de la dernière couleur, avec un petit liséré blanc.

La femelle, *pl. 4* de l'*Histoire des Couroucous* de M. Levaillant, est d'un noir lavé, prenant une nuance grise sous certains aspects, sur la tête, le cou, la poitrine, le manteau, le croupion, les ailes, et sur les six pennes du milieu de la queue; finement rayée de blanc sur les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes ont une ligne blanche; jaune sur le bas-ventre; les trois rectrices les plus extérieures de chaque côté sont barrées de noir et de jaune; le bec est noir, jaune à sa base et en dessous; les cuisses, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Le jeune diffère de la femelle en ce que le jaune est plus foible; que le bec est sans dentelures et totalement d'un brun-noir, et que son plumage paroît comme nuancé de fauve. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 168. n. 2* (*Couroucou vert de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 291* (*Couroucou à ventre jaune*). *pl. enl. n. 195* (*Couroucou de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* LE COUROUCOU A QUEUE ROUSSE DE CAYENNE. 13. *T. Rufus. T. Rufus; abdomine, crisso femoribusque flavis; tectricibus alarum nigro et griseo striatis; remigibus rectricumque mediarum apice nigris.*

Roux; abdomen, couvertures inférieures de la queue et cuisses, jaunes; tectrices des ailes, rayées de noir et de gris; rémiges et pointes des rectrices intermédiaires, noires. (*Pl. 215, fig. 2.*)

Buffon donne cet oiseau pour une variété de son *Couroucou à ventre jaune de Cayenne*. Latham et Mauduit le présentent comme une espèce distincte; M. Levaillant assure que c'est son *Couroucou aurora*, qui se trouve aux Moluques. Cette espèce ne peut cependant pas se trouver en Amérique et dans les Grandes-Indes; car, comme l'observe M. Levaillant, il n'est pas possible de supposer que ce *Couroucou*, qui qui a le vol court et qui est naturellement sédentaire, ait pu passer du nouveau continent dans l'ancien. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 293. pl. enl. n. 736. L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 10.

* Le Couroucou rocou. 14. *T. Curucui. T. Viridi-aureus, subtùs fulvus; gulâ nigrâ; rostro aurantio; pedibus fuscis.*

Vert-doré; fauve en dessous; gorge noire; bec orangé; pieds bruns.

Ce *Couroucou*, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, et communément à la Guyane, présente de grands rapports avec le *Couroucou damoiseau* et celui *du Paraguay*; mais il en diffère en ce qu'il a un collier blanc, situé entre la couleur verte du devant du cou et la teinte rouge des parties postérieures.

Le mâle a la tête, le cou et le dessus du corps d'un vert brillant à reflets d'un bleu poudré et dorés; le *lorum*, le tour de l'œil et le menton, noirs; les couvertures supérieures de l'aile et ses pennes secondaires, d'un gris de perle, varié de lignes transversales et de zigzags d'un vert-noirâtre; les grandes pennes, noires; leurs tiges, en grande partie, blanches; les quatre intermédiaires de la queue, pareilles au dos; les autres, noires, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, qui porte en dehors les mêmes lignes que les couvertures supérieures des ailes. Le collier dont il a été question ci-dessus est, chez des individus, d'un blanc sale et pointillé de brun; ce qui semble indiquer qu'ils sont moins avancés en âge que le précédent. La femelle n'est pas connue.

Le jeune, figuré sur la *pl. enl.*, *n.* 737, *de Buffon*, est d'un gris-noirâtre sur les parties où l'adulte est d'un beau vert brillant; il en diffère encore en ce que les petites lignes ou zigzags sont beaucoup moins apparentes, parce que le brun-noirâtre y domine; en ce que les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue ont des bandes alternativement blanches et noirâtres, et que la couleur rouge des parties inférieures est terne et n'occupe que le bas ventre et les couvertures inférieures de la queue. *Brisson, Ornithl. tom. 4. p. 173. n. 4* (*Couroucou vert du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 207. pl. enl. n. 452* (*Couroucou à ventre rouge de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Couroucou rosalba. 15. *T. Collaris. Suprà viridis; torque albo; rectricibus tribus lateralibus nigro alboque lineatis.*

Vert en dessus; collier blanc; les trois rectrices latérales de chaque côté, avec des lignes noires et blanches.

On trouve cet oiseau à Cayenne, où il est rare, et au Brésil. Quoiqu'il ait dans son plumage une grande analogie avec le *Couroucou rocou*, il en diffère néanmoins par la couleur verte des parties supérieures, qui n'est pas si foncée, et son collier blanc est plus marqué; de plus, étant près de moitié moins gros que celui-ci, il n'y a pas de doute que c'est une espèce particulière, qui en diffère encore en ce que les trois pennes latérales de chaque côté de la queue ont des lignes transversales noires et blanches. Le jeune a ces mêmes pennes pareilles à celles des vieux, et tout ce qui est, dans ceux-ci, d'un beau vert d'émeraude, est chez lui d'un roux pâle, ainsi que le dessus des quatre pennes intermédiaires de la queue; la couleur rouge des parties inférieures est pâle et surmontée d'un gris-roussâtre. Buffon a présenté cet oiseau comme un jeune de son *Couroucou à ventre rouge. Brisson, Ornith. tom. 4. p. 173. n.....* (*Couroucou du Brésil*). *Levaillant, Hist. nat. des Couroucous, pl. 6. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 320. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Couroucou surucura. 16. *T. Surucura. T. Capite colloque nigris, caruleo violaceoque mutantibus; pectore ventreque coccineis; dorso tectricibusque alarum superioribus viridi-aureis; majoribus nigro alboque punctatis; rectricibus duabus intermediis caruleis, apice nigris; rostro albido; pedibus nigricantibus.*

Tête et cou noirs, à reflets bleus et violets; poitrine et ventre d'un rouge-écarlate; dos et couvertures supérieures des ailes d'un vert-doré; les grandes, piquetées de noir et de blanc; les

deux rectrices intermédiaires bleues et terminées de noir; bec blanchâtre; pieds noirâtres.

Les naturels du Paraguay connoissent cet oiseau sous le nom de *Surucura*. Il ne quitte point les grands bois; il se tient à la hauteur moyenne des arbres, sans descendre ni à terre ni sur les branches basses; il reste assez long-temps tranquille à guetter les insectes qui passent à sa portée et qu'il saisit avec adresse. Son vol est rapide, par ondulations verticales, et ne se prolonge pas. Le *Surucura* est si peu farouche qu'on peut l'approcher tant que l'on veut et le tuer avec un bâton. Il fait entendre, mais seulement dans la saison des amours, un cri qui ne consiste que dans la répétition fréquente des syllabes *pio*, d'un son de voix fort, sonore et mélancolique. Le mâle et la femelle se répondent. Il niche sur les arbres, en creusant par le bas des nids de fourmis, que l'on appelle dans le pays *cupiy*, jusqu'à ce qu'il ait fait une cavité assez grande, dans laquelle la femelle dépose, au mois de septembre, deux à quatre œufs.

M. de Azara a vu le mâle s'accrocher à un arbre, comme les *Pics*, occupé à creuser le nid avec son bec, tandis que la femelle restoit tranquille sur un arbre voisin, les yeux tournés vers le mâle et paroissant l'encourager. Cet oiseau a dans son plumage de grands rapports avec le *Couroucou rouge de Saint-Domingue* (le *Damoiseau*); aussi Sonnini n'a pas balancé à les réunir; cependant son plumage est sur quelques parties autrement nuancé.

Le mâle a la tête et le cou d'un noir changeant en violet; la poitrine et le ventre, de couleur d'écarlate; les côtés du corps et les couvertures inférieures des ailes, d'une teinte plombée; leurs couvertures supérieures et le dos, d'un très-beau vert, à reflets couleur d'or, quand on les voit opposés à la lumière; le croupion est d'un bleu éclatant et doré, vu dans la même position; les grandes couvertures des ailes présentent un assemblage de jolies piquetures blanches et noires; leurs pennes sont noirâtres, avec une bordure blanche sur les plus extérieures; les deux pennes du milieu de la queue sont bleues et terminées de noir; les deux suivantes ne sont de cette couleur qu'en dehors; les quatrième et cinquième ont une tache blanche à leur bout; la première est à moitié blanche du côté extérieur; tout le reste de la queue est noir; l'iris, d'un roux foncé; le bord de la paupière, du plus bel orangé.

La femelle a la tête, le cou, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, d'un noirâtre-plombé; les grandes couvertures supérieures de l'aile, agréablement rayées en travers de blanc sur un fond noir; la poitrine, cendrée; le ventre, écarlate; les six pennes intermédiaires de la queue, noirâtres et terminées de noir; les six autres, blanches à leur pointe et sur une grande partie du côté intérieur; la paupière, blanche. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. pag. 273. n. 270. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 322. L'Amérique méridionale.*

L. 10 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Couroucou tacheté. 17. *T. Maculatus. T. Fusco et nigricante fasciatus; vertice viridi; tectricibus alarum remigibusque secundariis viridibus, apice albis; caudâ nigricante, fasciis albis; rostro nigro, paulisper arcuato.*

Brun, avec des bandes transversales noirâtres; sommet de la tête vert; tectrices des ailes et rémiges secondaires vertes, blanches à leur pointe; queue noirâtre, traversée de blanc; bec noir, un peu arqué.

Cet oiseau, que l'on trouve à l'île de Ceylan, a la taille de la *Sittelle*; le dessus de la tête, d'un vert foncé; le cou, la poitrine et le ventre, d'un brun pâle, rayé transversalement de noirâtre; le bord des ailes, blanc; les couvertures supérieures de l'aile et ses pennes secondaires, vertes et terminées de blanc; la queue, noirâtre, avec des lignes transversales blanches. Est-ce bien un *Couroucou? Brown, Illust. pl. 13. Ind. Zoology, pl. 5 (Fasciated curucui). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 322. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

CVII^e. Genre.

PERROQUET, *Psittacus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus sæpè nitentibus varium.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi membranâ instructum, crassùm, lateratìm compressum, suprà subtùsque convexum, à basi ad apicem declive; mandibula superior marginibus plus minùsve angulosis, versus apicem adunca; inferior brevior, apice ascendens, obtusa.

Palatum margine transversâ munitum pro recipiendo apice mandibulæ inferioris.

Nares orbiculares, apertæ, membranâ sitæ.

Lingua carnosa, crassa, integra, obtusa aut apice ciliata.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1ª., 2ª., 3ª. ferè æqualibus, reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi breves, carnosi, reticulati.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor ad imum sejuncti; antici 2, postici 2; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, æqualibus aut gradatis.

Psittaci habitant in sylvis Africæ, Asiæ meridionalis, Americæ, Australasiæ, Polynesiæ; fructibus, baccis granisque victitant; in arbore excavato aut in ramis crassis propè truncum nidificant; ova 2-4 pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victati, ex illo cedentes discedunt, tantùm ab volandum idonei sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs, souvent brillantes.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec garni d'une membrane à sa base, épais, comprimé sur les côtés, convexe dessus et dessous, incliné depuis sa base jusqu'à sa pointe; mandibule supérieure à bords plus ou moins anguleux, crochue vers le bout; l'inférieure plus courte, à pointe relevée en en haut et obtuse.

Palais muni d'un rebord transversal pour recevoir la mandibule inférieure.

Narines orbiculaires, ouvertes et situées dans la membrane.

Langue charnue, épaisse, entière, obtuse ou ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Première, deuxième et troisième rémiges à peu près égales entr'elles et les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, charnus, réticulés.

Pieds tétradactyles; quatre doigts, séparés dès leur base, deux devant, deux derrière; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices égales ou disposées par degrés.

Les *Perroquets* habitent dans les forêts de l'Afrique, de l'Asie méridionale, de l'Amérique, de l'Australasie et de la Polynésie; ils vivent de fruits, de baies et de graines, nichent dans un arbre creux ou sur les grosses branches proche du tronc. Leur ponte est de deux à quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

PERROQUETS PROPREMENT DITS.

* LE PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG. 1. *P. Macrorhyncos. P. Viridis, subtùs in flavum vergens; alis cyaneo et viridi mistis; tectricibus nigris; rostro sanguineo.*

Dessus vert, tirant au jaune en dessous; ailes mélangées de bleu et de vert; leurs tectrices noires; bec couleur de sang.

Cette espèce, qui a été rapportée de la Nouvelle-Guinée, a le bec plus large et plus épais à proportion que celui de tous ses congénères; la tête et le cou sont d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du cou est d'un jaune ombré de vert; la queue, de la dernière couleur en dessus et jaune en dessous; le dos, bleu d'aigue-marine; l'aile, mélangée de bleu-d'azur et de vert, suivant divers aspects; ses couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits d'un jaune-doré. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 122. pl. enl. n. 713, sous le nom de Perroquet de la Nouvelle-Guinée. Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET CENDRÉ. 2. *P. Erithacus. P. Canus; temporibus nudis, albis; caudâ coccineâ; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Gris-blanc; tempes nues et blanches; queue rouge; bec noir; pieds cendrés.

Parmi les *Perroquets* que l'on élève en domesticité, celui-ci est un des plus recherchés, et il le mérite, tant par la douceur de ses mœurs et sa docilité, que parce qu'il a la facilité d'imiter les sons, même les mouvemens, les gestes, et d'articuler des mots. *Jacob* est celui qu'il paroît prononcer plus naturellement, et le nom qu'on lui donne ordinairement. Non-seulement il imite facilement la voix de l'homme, il semble encore en avoir le desir; il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant, car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre. Ce n'est que dans les trois premières années qu'il montre le plus d'intelligence et de docilité; mais plus âgé, il n'apprend que difficilement à parler.

On trouve ce *Perroquet* en Guinée, où il vit

de presque toutes les sortes de fruits et de graines; en domesticité, il mange de presque tous nos alimens. Si l'on croit Grandpré (*Voyage sur la côte occidentale de l'Afrique, tom.* 1. *p.* 84.), il attaque les autres oiseaux, les combat et les déchire; il niche en terre, et préfère les lieux où croissent les pistaches terrestres, dont il est très-friand. Les nègres prennent les petits avec un long bâton garni de bourre par le bout; l'oiseau, pour se défendre, présente la serre et s'empêtre dans cette filasse, au moyen de quoi on le retire de son trou.

Le plumage de ce *Perroquet* est d'un gris de perle, plus foncé sur le manteau, plus clair en dessous du corps et blanchissant au ventre; il paroît comme couvert d'une poudre blanche qui le conserve frais; la queue est d'un rouge-vermillon; l'iris, couleur d'or; le tour de l'œil et les joues sont couverts d'une peau nue, blanche et ferrugineuse. La femelle se distingue difficilement du mâle, mais on a cru remarquer qu'elle étoit d'un cendré plus clair.

La livrée de cet oiseau varie beaucoup en domesticité dans les nuances du gris-cendré; on en voit chez qui cette couleur est presque noire. On regarde encore comme variétés accidentelles, le *Perroquet de Guinée à ailes rouges* et le *Perroquet varié de rouge*, qu'a décrits Brisson. Les différences qu'on remarque sur le premier, sont des marques rouges sur les ailes; le second porte un plumage tapissé de cette couleur. Marcgrave fait mention d'un *Perroquet cendré* du Brésil, sous le nom de *Maracana brasiliensibus prima*, qui diffère des précédens par plus de grandeur, et en ce que le cendré est bleuâtre; mais on soupçonne qu'il n'est pas originaire de cette partie de l'Amérique, et qu'il y a été apporté d'Afrique. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 310. *n.* 69. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 100. *pl. enl. n.* 311. *L'Afrique.*

L.. 12. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET DE LA COCHINCHINE. 3. *P. Cochinchinensis. P. Caruleus; fronte, nuchâ, collo inferiore, pectore abdominisque medio coccineis; tectricibus alarum fasciâ, remigibus caudâque nigris; rostro flavo; pedibus nigris.*

Bleu; front, nuque, dessus du cou, poitrine et milieu de l'abdomen rouges; bande sur les tectrices de l'aile, rémiges et queue noires; bec jaune; pieds noirs.

Le dessus de la tête, une partie du cou, la poitrine, le dos, les cuisses et le bas-ventre sont d'un beau bleu; la nuque est rouge et bordée de bleu en dessous; le front, la gorge, le milieu du ventre et les couvertures supérieures des ailes sont rouges; une bande noire traverse ces dernières, dont le reste est de cette teinte, de même que les pennes de la queue. *Latham, Index, n.* 112. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 310. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET GEOFFROY. 4. *P. Geoffroyanus. P. Viridis; vertice violaceo caruleo; fronte, genis, gulâ aurantio-rubris; rostro rubescente; pedibus fusco-griseis.*

Vert; *vertex* bleu-violet; front, joues et gorge d'un rouge-orangé; bec rougeâtre; pieds gris-bruns.

Tel est le nom que M. Levaillant a appliqué à cet oiseau, nom très-connu dans les sciences, puisque c'est celui d'un savant professeur au Muséum d'histoire naturelle. La taille de ce *Perroquet* est au-dessous de la moyenne; la queue fort courte; le plumage d'un vert-pré; le dessus de la tête d'un bleu-violâtre; le front, les joues et la gorge sont d'un rouge-orangé. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, qu'un foible rougeâtre est sur ses joues, et qu'un vert moins foncé domine sur son plumage. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl.* 112 *et* 113. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 311.

L.. E.. P.. R. 12.

** LE PERROQUET GERINI. 5. *P. Gerini. P. Viridis; capite albo; humeris, remigibus intermediis rectricibusque basi intùs rubris; rostro pedibusque pallidis.*

Tête blanche; épaules, rémiges intermédiaires et rectrices à la base et à l'intérieur, rouges.

Latham présente cet oiseau pour une espèce particulière; cependant il a de grands rapports avec l'*Amazone à tête blanche*; il en a la taille et à peu près le plumage. La tête est entièrement blanche; le corps vert; les petites couvertures des ailes, quelques-unes du milieu de l'aile et la queue sont rouges. *Latham, Index, n.* 121. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 311. *L'Amérique méridionale.*

* LE GRAND PERROQUET VERT DE LA NOU-

VELLE-GUINÉE. 6. *P. Magnus. P. Viridis; remigibus majoribus caruleis, minoribus subtùs rubris; rostro suprà auripigmento, subtùs nigro.*

Vert; grandes pennes des ailes bleues; petites, rouges en dessous; bec couleur d'orpiment en dessus, noir en dessous.

Sonnerat, à qui l'on doit la connoissance de ce *Perroquet*, le dépeint avec l'iris couleur de feu; le plumage vert-pré; les grandes pennes des ailes d'un bleu d'indigo; les secondaires d'un rouge de carmin. *Sonnerat, Voyage, p. 74. pl. 108. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 311. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE. 7. *P. Gramineus. P. Viridis; subtùs olivaceus; fronte et vertice caruleis; caudâ subtùs flavâ; pedibus plumbeis.*

Vert; couleur d'olive en dessous; front et sommet de la tête, bleus; queue jaune en dessous; pieds plombés.

Ce *Perroquet*, que l'on rencontre à Amboine, est un des plus grands de cette famille. Il a le front et le sommet de la tête, bleus; les autres parties supérieures d'un vert-pré, mélangé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps d'un vert-olivâtre; la queue verte en dessus et d'un jaune terne en dessous. *Buffon, Hist. nat. des Ois. t. 6. p. 122. pl. enl. n. 862, sous le nom de Perroquet d'Amboine. Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET JAUNE ET ROUGE. 8. *P. Guianensis. P. Capite colloque coccineis; superciliis et pectore flavescentibus; alis luteo-virentibus, apice caruleis; abdomine, uropygio caudâque subtùs canis, apice coccineis; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Tête et cou rouges; sourcils et poitrine jaunâtres; ailes d'un vert-jaune, bleues à leur pointe; abdomen, croupion et dessous de la queue, d'un gris-blanc; celle-ci rouge à la pointe; bec noir; pieds noirâtres.

La gorge et le tour de l'œil de cette espèce, que l'on trouve à la côte de Guinée, sont blancs; une marque jaune est au-dessous de celui-ci; la poitrine est de cette couleur; le reste de la tête et le cou sont jaunes; les couvertures des ailes vertes; les pennes bleues et bordées de jaune; le dessous des ailes, le ventre et les parties postérieures, gris-blancs; les pennes de la queue rouges à leur extrémité. *Miller, Illust. pl. 29. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 312. L'Afrique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET LANGLOIS. 9. *P. Langloisi. P. Viridis; fronte, pectore nuchâque rubris; rostro rosaceo; pedibus griseis.*

Vert; front, nuque et poitrine rouges; bec rosé; pieds gris.

On trouve dans l'*Histoire des Perroquets* de M. Levaillant, cet individu décrit sous le nom qu'on lui a conservé. Il a le front, la poitrine et un collier sur la nuque d'une couleur rouge; le reste des plumes d'un vert éclatant, plus vif et plus foncé en dessus qu'en dessous; la queue arrondie et la taille moins que médiocre. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 136. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 312.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET LEVAILLANT. 10. *P. Levaillantii. P. Capite, collo pectoreque griseo-fuscis, olivaceis; ventre uropygioque caruleo-viridibus; corpore suprà fuscescente-viridi; rostro albo; pedibus cinerascentibus.*

Tête, cou et poitrine d'un gris-brun olivâtre; ventre et croupion d'un vert-bleu; dessus du corps vert rembruni; bec blanc; pieds grisâtres.

M. Levaillant a observé ce *Perroquet* dans les bois qui bordent la rivière Kokskraal, dans les contrées intérieures du Cap de Bonne-Espérance, sous le 32e. degré de latitude sud. Sa taille est moyenne; sa queue est courte et un peu étagée; la tête, le cou et la poitrine sont d'un gris-brun olivâtre; les parties postérieures et le croupion d'un vert de mer brillant et lustré; le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un vert rembruni; leurs grandes pennes et celles de la queue brunes et bordées de vert; le bord de l'aile frangé d'une couleur de souci; des jarretières de la même teinte au bas des jambes. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 130 (Perroquet à franges souci). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 312.*

* * LE PERROQUET PARAGUA. 11. *P. Paraguanus. P. Coccineus; capite, cervice, crisso, caudâ, humeris alisque nigris; rostro pedibusque cinereis.*

Rouge; tête, nuque, couvertures du dessous

tham, Index, n. 103. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 314. *Pays inconnu.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET A TÊTE BRUNE. 16. *P. Fuscicapillus. P. Viridis; capite fusco; remigibus primariis extùs dilutè caruleis; caudâ subtùs flavâ; rostro rubescente; pedibus griseis.*

Vert; tête brune; pennes primaires d'un bleu clair à l'extérieur; dessous de la queue bleu; bec rougeâtre; pieds gris.

On trouve ce *Perroquet* à l'île de Java, et il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête brune; le dessous du pli de l'aile et le bord extérieur de ses premières pennes d'un bleu clair; la queue jaune en dessous; le reste du plumage vert, mais tirant au jaune sur les parties inférieures. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 316.

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET A TÊTE GRISE. 17. *P. Senegalus. P. Viridis, subtùs luteus; capite cinereo; orbitis nigris, nudis; rostro cinereo; pedibus rubicundo-cinereis.*

Vert, jaune en dessous; tête grise; orbites noirs et nus; bec cendré; pieds gris-rougeâtres.

On rencontre communément ces *Perroquets* au Sénégal, où ils se tiennent par petites bandes de cinq ou six, souvent perchés à la cime des arbres épars dans les plaines sablonneuses; ils se tiennent tellement serrés l'un contre l'autre, qu'on tue quelquefois la petite bande entière d'un coup de fusil. Leur cri est aigu et désagréable, et l'on assure qu'ils apprennent difficilement à parler.

La tête et la face sont d'un gris lustré bleuâtre; la cire et les orbites, blanchâtres; le dessus du corps et la poitrine, verts; les pennes des ailes, bordées de cette couleur sur un fond gris-brun; le dessous du corps est d'un gros jaune-souci, mêlé de rouge-aurore sur des individus; la queue, d'un cendré foncé; l'iris, jaune. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 400. *n.* 92 (*Perruche du Sénégal*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 123. *pl. enl. n.* 288. *L'Afrique occidentale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET NESTOR. 18. *P. Nestor. P. Suprà virescente-cinereus, subtùs spadiceus; orbitis, vertice, occipite et cervice cinereis, pennarum apice fusco; rostro caruleo-nigro; pedibus nigris.*

Gris-verdâtre en dessus; châtain en dessous; orbites, dessus de la tête, occiput et nuque, gris, avec du brun à l'extrémité de leurs plumes; bec noir-bleuâtre; pieds noirs.

C'est à Latham que l'on doit la première description de ce *Perroquet de la Nouvelle-Zélande*, qui a le tour des yeux couvert d'une peau nue et cendrée; tout le dessus de la tête, d'un cendré pâle; les plumes de la base de la mandibule supérieure, la gorge, le devant et les côtés du cou, d'un rouge rembruni, ainsi que les parties inférieures au-dessous de la poitrine; un trait couleur de rouille, au-dessus de l'œil; l'occiput et le dessus du cou, d'une teinte cendrée pâle; le dos, les ailes et la queue, d'un cendré verdâtre, avec quelques reflets cuivreux; les pennes caudales, d'égale longueur, terminées en pointe et brunes dans cette partie. *Latham, Index, n.* 94. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 98 (*sous le nom de Psittacus meridionalis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 317 (*sous le nom de Perroquet à tête grise de la Nouvelle-Zélande*). *L'Australasie.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET VARIÉ. 19. *P. Accipitrinus. P. Viridis; capite griseo; collo pectoreque subviolaceo variis; remigibus rectricibusque apice caruleis; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Vert; tête grise; cou et poitrine variés d'un peu de violet; rémiges et rectrices bleues à leur pointe; bec noirâtre; pieds plombés. (*Pl.* 219. *fig.* 2.)

Chez cette espèce, qui habite les Indes orientales, et dont Edwards a publié la figure, la cire est noirâtre; le tour des yeux, de la même couleur et dénué de plumes; l'iris, noisette; la tête, les joues et la gorge sont brunes, avec un trait plus pâle sur le milieu de chaque plume; celles de la poitrine et du ventre, pourprées et bordées de bleu; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures de la queue, d'un beau vert; les inférieures des ailes, d'un vert-jaune; les plus grandes, d'un noir-bleu; les grandes pennes, noires; frangées à l'extérieur et terminées de bleu; les secondaires, vertes, ainsi que la queue, qui est un peu arrondie, et dont toutes les pennes latérales ont leur extrémité bleue. *Edwards, Ois. pl.* 165 (*Hawk-headed parrot*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 300. *n.* 43. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 117. *Les Grandes-Indes.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* LE

* LE PERROQUET VASA. 20. *P. Niger. P. Corpore cærulescente-nigro; orbitis albidis; rostro rubicundo; pedibus carneis; caudâ elongatâ, æquali.*

Corps noir-bleuâtre; orbites blanches; bec rougeâtre; pieds couleur de chair; queue alongée et égale. (*Pl.* 227. *fig.* 2.)

C'est ainsi que l'on appelle ce *Perroquet* à l'île de Madagascar. Buffon dit que c'est le même oiseau que François Cauca appelle *Wourestmeinte*, ce qui veut dire *Oiseau noir*: le nom de *Wourou* signifiant, en langue madagasse, oiseau en général. Il imite facilement la voix de l'homme, et est, en domesticité, très-familier et très-aimable.

La tête, le cou et tout le corps sont d'un noir lavé d'une légère teinte de bleuâtre; les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré rembruni tirant au vert; leurs pennes, des mêmes teintes à l'extérieur, d'un gris-brun à l'intérieur et en dessous; celles de la queue d'un noir-bleuâtre en dessus et d'un noir pur en dessous; une peau blanchâtre entoure l'œil; les ongles sont noirs. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 317. *n.* 53 (*Perroquet noir de Madagascar*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, p.* 119. *pl. enl. n.* 500. *L'Afrique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PERROQUET VERT DE LA CHINE. 21. *P. Sinensis. P. Viridis; alarum tectricibus inferioribus rubris; majoribus nonnullis concoloribus et margine cæruleis; caudâ subtùs fuscâ; rostro suprà rubro, subtùs nigro; pedibus atris.*

Vert; couvertures inférieures des ailes, rouges; quelques-unes des plus grandes, de cette couleur et bordées de bleu; queue brune en dessous; bec rouge en dessus, noir en dessous; pieds noirs. (*Pl.* 228. *fig.* 2.)

On ne voit cette espèce que dans les provinces méridionales de la Chine; on la rencontre aussi aux Moluques. Latham et Gmelin lui rapportent le *grand Perroquet vert de la Nouvelle-Guinée*; en effet, l'un et l'autre présentent une si grande analogie, qu'on doute si ce sont deux espèces distinctes. Au reste, celui de cet article est de la grosseur d'une *Poule* moyenne, et a l'iris orangé; tout le corps, d'un vert vif; les couvertures inférieures des ailes, rouges; quelques-unes des grandes et les épaules, bleues; leurs pennes et celles de la queue, doublées de brun. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 291. *n.* 39. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 116. *pl. enl. n.* 514 (*Perroquet de la Chine*). *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

LE PERROQUET A PALETTE. 22. *P. Discurus. P. Vertice nuchâque dilutè cæruleis; dorsò viridi; collo corporeque subtùs flavo-viridibus; rectricibus intermediis disciforme terminatis.*

Vertex et nuque d'un bleu clair; dos vert; cou et dessous du corps d'un jaune-vert; rectrices intermédiaires terminées en forme de disque.

Le dessus de la tête et la nuque de ce *Perroquet*, qu'on trouve à Mindanao, sont d'un bleu clair; les joues, la gorge, le cou en entier et toutes les parties inférieures, d'un vert-jaune; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un beau vert; les rémiges, de cette couleur en dehors, noirâtres en dedans, noires et d'un bleu clair en dessous; les rectrices intermédiaires, vertes; les latérales, bleues à l'extérieur, noirâtres à l'intérieur, et toutes, d'un bleu clair en dessous; les deux du milieu, terminées par un filet long de deux pouces, et dont le bout présente une palette composée de barbes bleues; le bec est blanc; les pieds sont bruns. *Vieillot, Galerie des Oiseaux, tom.* 1, *p.* 7, *de l'ordre des Sylvains, pl.* 24. *Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

PERROQUETS-AMAZONES.

* L'AMAZONE AOUROU COURAOU. 23. *P. Æstivus. P. Viridis, luteo submaculatus; fronte cæruleâ; humeris sanguineis; orbitis incarnatis; rostro nigricante; pedibus cinereis.*

Vert; un peu tacheté de jaune; front bleu; épaules couleur de sang; orbites incarnates; bec noirâtre; pieds cendrés.

Le nom sous lequel on a décrit ce *Perroquet* est celui qu'il porte dans l'ouvrage de Marcgrave. Il habite le Brésil et la Guyane. Le front et les sourcils sont bleuâtres; le reste de la tête est jaune, ainsi que la gorge, dont les plumes portent une bordure vert-bleuâtre; le reste du corps est d'un vert clair, qui prend une nuance jaunâtre sur le dos et le ventre; le fouet de l'aile est rouge; ses couvertures supérieures sont vertes; ses pennes, variées de noir, de jaune, de bleu-violet et de rouge; celles de la queue, vertes et frangées de noir, de rouge et de bleu; l'on n'aperçoit ces trois couleurs que lorsqu'elle est déployée.

On donne à cette espèce un grand nombre de variétés; mais sont-elles toutes fondées? Au reste, la première est le *Psittacus viridis melanorhyncos* d'Aldrovande.

La seconde, un autre *Perroquet*, décrit par le même auteur, et qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au-dessus des yeux; le sommet de la tête, d'un jaune pâle; la mandibule supérieure, rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu et noire à son extrémité; l'inférieure, blanchâtre; au reste, il ressemble à l'*Aourou-couraou*. Les Espagnols du Mexique l'appellent *Catherina*. On le trouve aussi à la Jamaïque.

La troisième est l'*Aiuru curica* de Marcgrave. Sa tête est couverte d'une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune; le bec est cendré à sa base et noir à son extrémité.

La quatrième, encore d'après le même auteur, ne diffère du précédent qu'en ce que le jaune s'étend un peu plus sur le cou.

La cinquième est le *Perroquet à front jaune* de Brisson, donné par cet auteur et Linnée pour une espèce particulière, et par Buffon et Latham, pour une variété de l'*Aourou-couraou*, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis qu'il est bleuâtre chez ce dernier.

La sixième est décrite par M. de Azara, sous la dénomination de *Loro cabeza amarilla*. Chez ce *Perroquet*, la couleur jaune s'étend suivant l'âge ou le sexe; les femelles en ayant moins que les mâles, et les jeunes moins que les adultes. Le nom de ce *Perroquet* est, dans la langue des Guaranis, *Paracauquereu*. *Paracau* est le nom générique de la famille, et *quereu* ou *creu* exprime le cri de l'oiseau, que les Espagnols entendent bien différemment; car ils prononcent *loro*, mot qu'ils joignent à celui de *Lorito*, pour signaler cet oiseau.

Ces *Perroquets* sont très-communs au Paraguay, où ils vivent en sociétés nombreuses, qui ne se séparent jamais entièrement. Ils crient sans cesse; néanmoins, lorsqu'ils s'abattent dans les plantations pour manger les oranges, ils se taisent, afin que personne ne vienne les inquiéter. Leur ponte est de trois œufs blancs. On les trouve dans tous les bois jusqu'à la rivière de la Plata. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 256. n. 31* (*Perroquet-Amazone*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 215. pl. enl. n. 547. L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** L'AMAZONE A CALOTTE ROUGE. 24. *P. Pileatus. P. Viridis; vertice et fronte coccineis; uropygio luteo-virescente; remigibus et tectricibus latere exteriore cyaneis; rostro corneo; genis nudis.*

Vert; *vertex* et front rouges; croupion jaune-verdâtre; rémiges et rectrices, bleues à l'extérieur; bec couleur de corne; joues nues.

C'est d'après Scopoli qu'on a décrit cet oiseau, et d'après M. Virey, qu'on l'a placé parmi les *Amazones*, quoique sa description n'indique pas qu'il ait du rouge dans l'aile. Scopoli soupçonne que c'est une variété de la *Perruche couronnée d'or*; pour lors il seroit mal placé; mais cet auteur ne fait pas mention de la forme de la queue; le front et le sommet de la tête sont rouges; les joues, nues; le plumage est généralement vert; les pennes des ailes sont bleues à l'extérieur; celles de la queue, pareilles, et de plus, jaunes à leur extrémité; le croupion est d'un vert-jaune. *Latham, Index, n. 132* (*Psittacus pileatus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. pag. 321.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** L'AMAZONE A CAPUCHON JAUNATRE. 25. *P. Luteus. P. Viridis; vertice cyaneo; humeris flavis; rectricibus alarum majoribus maculâ aurantiâ; rostro pedibusque nigrescentibus.*

Vert; sommet de la tête bleu; épaules jaunes; tache orangée sur les grandes tectrices des ailes; bec et pieds noirâtres.

On indique l'Amérique méridionale pour la patrie de ce *Perroquet*, dont le dessus de la tête est d'un brun-clair qui descend jusqu'aux yeux; le *lorum*, le menton et les ailes sont verts; les épaules, jaunes; les pennes primaires des ailes noirâtres; leurs plus grandes couvertures, marquées d'orangé; le reste du plumage est vert, et d'une nuance très-pâle sur le ventre; quelques pennes de la queue sont rouges à leur base, du côté interne. *Latham, Index, n. 127. Gmelin, Syst. nat. édit. 13* (*Psittacus luteus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 322. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* L'AMAZONE JAUNE. 26. *P. Aurora. P. Flavus; axillis, alarum marginibus remigibusque extrorsùm rubris; rostro pedibusque albis.*

Jaune; aisselles, bords des ailes et rémiges, rouges en dehors; bec et pieds blancs. (*Pl.* 228. *fig.* 4.)

La tête et tout le corps de cet oiseau sont d'un beau jaune, avec du rouge sur le fouet de l'aile, sur les grandes pennes et sur les latérales de la queue; l'iris est rouge. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *pag.* 306. *n.* 7. *Buffon, Hist. natur. des Ois. tom.* 6. *pag.* 214. *pl. enl. n.* 13. (*Perroquet jaune*). *L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* L'AMAZONE TARABÉ OU A TÊTE ROUGE. 27. *P. Tarabe. P. Viridis; capite, gulâ, jugulo, pectore et tectricibus alarum minoribus rubris; rostro pedibusque cinereis.*

Vert; tête, gorge, devant du cou, poitrine et petites tectrices des ailes, rouges; bec et pieds cendrés.

Quoique cet oiseau ait le même cri et les mêmes habitudes que l'*Amazone aourou*, on ne les voit jamais ensemble. M. de Azara a rencontré le *Tarabé* au Paraguay, et pas au-delà du 26e. degré de latitude australe. Il n'habite que les déserts, et est d'un naturel triste et silencieux lorsqu'on l'élève en domesticité.

La tête, la poitrine, le fouet et le haut de l'aile sont rouges; le reste du plumage, vert. On le trouve aussi au Brésil; c'est le *Maracana garganta roxa* de M. de Azara. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 240. *n.* 24 (*Perroquet à tête rouge du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 6. *p.* 211. *L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

*. L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE. 28. *P. Leucocephalus. P. Viridis; remigibus caruleis; fronte albâ; orbitis niveis; rostro leviter incarnato; pedibus flavescente-griseis.*

Vert; rémiges bleues; front blanc; orbites d'un blanc de neige; bec d'un incarnat léger; pieds d'un gris-jaunâtre.

Les cantons incultes de l'île de Saint-Domingue sont les lieux que cette espèce fréquente de préférence; elle se retire dans l'intérieur des forêts pour nicher; place son nid dans un arbre creux, ou près du tronc, sur la fourche des plus grosses branches : sa ponte est de deux à quatre œufs blancs. Ces *Perroquets*, très-criards, ne font jamais plus de bruit que lorsqu'ils sont réunis en bande, surtout à la chute du jour. Aussi défians que méchans, on les approche difficilement; pris adultes, ils ne peuvent s'accoutumer à l'esclavage; mais pris dans le nid, ils s'apprivoisent très-facilement et deviennent très-familiers. Ils ont une grande aptitude à rendre d'un ton doux et agréable les accens de la voix articulée. Les petits ont un cri semblable à celui des jeunes *Corneilles*, et leur chair est un très-bon manger.

L'iris est brun; le front et la peau nue qui entoure les yeux sont blancs; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un rouge vif; cette couleur se montre encore sur le milieu du ventre et sous l'aile vers le pli; les plumes des oreilles sont d'un gris-noir; le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes secondaires, et tout le dessous du corps, d'un vert brillant, entouré sur chaque plume du corps, d'un demi-cercle noir; les pennes primaires des ailes, d'un blanc changeant en violet sur leur côté extérieur; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert-jaune; ses pennes intermédiaires, vertes; toutes les autres de la même couleur en dehors, rouges à l'intérieur, depuis leur origine jusqu'à leur moitié, et ensuite jaunes, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, qui est d'un bleu-violet.

La femelle ne diffère du mâle adulte qu'en ce qu'elle n'a pas de rouge aux ailes; cette couleur est, chez celui-ci, tantôt sur leur bord externe, tantôt en dessous, tantôt sur l'aile bâtarde et une partie de la deuxième penne primaire, comme dans le *White crowned parrot* de Latham, ou seulement sur le bord de l'aile, vers le pli, comme chez le *Perroquet de la Martinique;* les jeunes mâles, avant leur première mue, n'ont point de rouge aux ailes, ni sur la gorge, ni sur le ventre; leur front est blanc comme chez les adultes; le sinciput d'un gris-cendré, et les plumes du corps ont un bord brun.

Le plumage des *Perroquets à tête blanche* n'est pas tout-à-fait le même chez tous les individus; le *Perroquet à front blanc* de Sparrman, a le sinciput d'un blanc-violet, et la gorge verte; celui de la Martinique a le bord de l'œil blanc, et le sommet de la tête d'un beau bleu qui descend jusqu'aux yeux; la couleur blanche ne s'étend chez les uns que sur le front; chez d'autres, elle couvre encore le sinciput et le tour des yeux; chez d'autres, la couleur rouge du ventre se prolonge jusqu'à l'anus. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 242. *n.* 26 (*Perroquet de la Martinique*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 6.

pag. 212. var. pl. enl. n. 335 (Perroquet à front blanc du Sénégal). Ibidem, pag. 212. pl. enl. n. 549 (Perroquet de la Martinique). L'Amérique.

L. 11. E.. P.. R. 12.

* L'AMAZONE A TÊTE JAUNE. 29. *P. Ocrocephalus. P. Viridis; vertice flavo; tectricibus alarum rubris; remigibus viridi, nigro, violaceo et rubro variis; rectricibus duabus extimis basi intùs rubris; rostro cinereo, basi rubro; pedibus plumbeis.*

Vert; sommet de la tête jaune; tectrices des ailes rouges; rémiges variées de vert, de noir, de violet et de rouge; les deux rectrices les plus extérieures, rouges à leur base intérieure; bec cendré, rouge à son origine; pieds plombés.

Cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, a le sommet de la tête d'un jaune vif; la gorge, le cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert brillant; la poitrine et le ventre, d'un vert-jaunâtre; le fouet de l'aile, d'un roux vif; ses pennes, variées de vert, de noir, de bleu-violet et de rouge; les deux rectrices les plus extérieures de la queue, rouges à leur origine en dehors, et ensuite d'un vert foncé qui se change en vert-jaunâtre à leur extrémité; l'iris jaune, et les ongles noirs.

On indique deux variétés de cette espèce; l'une est, selon Buffon, le *Perroquet vert et rouge*, figuré sur la *planche enluminée, n. 312.* Il est connu à Cayenne sous le nom de *Bâtard Amazone* ou de *Demi-Amazone.* Il a un peu de jaunâtre sur le front, près la racine du bec; le plumage, d'un vert-jaunâtre; une nuance de cette teinte sous la queue; le bec rougeâtre et les pieds gris. L'autre variété est le *Perroquet-Amazone à bec bariolé*; il ne diffère de l'*Amazone à tête jaune*, qu'en ce qu'il a le bec d'un jaune-doré sur les côtés de sa partie supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers son extrémité; la partie inférieure est jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste. *Latham, Index (Psittacus amazoninus). Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 272. n. 35 (Perroquet-Amazone du Brésil). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 9. p. 208. L'Amérique.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

PERROQUETS-CRICKS.

* LE CRICK PROPREMENT DIT. 30. *P. Agilis. P. Viridis; tectricibus remigum primarium fulvis; remigibus apice carulescentibus; caudâ subtùs rubrâ; orbitis, rostro pedibusque cinereis.*

Vert; couvertures des pennes primaires, fauves; celles-ci bleuâtres à leur pointe; queue rouge en dessous; orbites, bec et pieds gris.

Crick est le nom sous lequel ce *Perroquet* est connu à Cayenne, où il est si commun qu'on a appelé de même tous les individus de cette division. Marcgrave l'appelle *Aura catinga*, et donne la dénomination d'*Aiuru apara*, à une variété qui n'en diffère que par un peu moins de grandeur.

Un vert assez clair domine sur son plumage, tant en dessus qu'en dessous, et est très-beau, surtout sur le ventre, le cou, le front et le sommet de la tête; les joues sont d'un jaune-verdâtre; une tache rouge se fait remarquer sur les ailes, dont les pennes sont noires et terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue présentent le même vert que le dos, et toutes ses pennes latérales ont une grande tache oblongue et rouge sur leur barbes intérieures; cette tache s'élargit de plus en plus sur les latérales. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 237. n. 24 (Perroquet de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 228. pl. enl. 839. L'Amérique méridionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A FACE BLEUE. 31. *P. Cyanopis. P. Viridis; fronte, gulâ et jugulo cinereo-caruleis; pectoris maculâ magnâ rubrâ; orbitis cinereis; pedibus griseis.*

Vert; front, gorge et devant du cou d'un bleu-cendré; grande tache rouge sur la poitrine; orbites cendrés; pieds gris.

Cette espèce, commune au Mexique, se trouve aussi à la Havane. Elle a la face bleue; la poitrine et le ventre, d'un petit rouge tendre ou lilas et ondé de vert; le reste du corps, vert, avec une tache jaune au bas du ventre; des pennes de l'aile, d'un bleu d'indigo, et d'autres, rouges; les quatre intermédiaires de la queue, à moitié rouges; les orbites cendrés. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 266. n. 23 (Perroquet Amazone ou à gorge bleue). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 217. pl. enl. n. 360, sous le nom de Perroquet de la Havane. Latham, Index (Psittacus havanensis). L'Amérique septentrionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A FACE ROUGE OU A JOUES BLEUES. 32. *P. Erythropis. P. Viridis; faciâ rubrâ; genis, rectrice exteriori remigibusque primariis caruleis; caudâ apice flavâ; rostro rosaceo-albo; pedibus griseis.*

Vert; face rouge; joues, rectrices extérieures et premières rémiges bleues; queue jaune à sa pointe; bec d'un blanc-rosé; pieds gris.

M. Levaillant a publié la figure de cet oiseau, que Buffon présente comme une variété du *Crick à tête bleue.* On le trouve au Brésil et au Pérou. Les côtés de la tête et toute la face sont encadrés dans un bandeau d'un rouge-vermillon; les joues, bleues; les parties supérieures, d'un vert brillant; les inférieures, d'un vert lustré de jaune; les grandes pennes des ailes, bleues; la plus extérieure de chaque côté de la queue est de cette couleur; la suivante, rouge; les autres sont vertes, et toutes terminées de jaune-jonquille. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 106. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 315. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A JOUES ORANGÉES. 33. *P. Autumnalis.. P. Viridis; fronte remigumque maculâ coccineis; vertice remigibusque primoribus caruleis; rostro flavescente-albo; pedibus griseis.*

Vert; front et tache sur les pennes rouges; dessus de la tête et rémiges primaires, bleus; bec blanc-jaunâtre; pieds gris.

Buffon présente ce *Perroquet* pour une variété du *Crick à tête bleue;* mais M. Levaillant le regarde comme une espèce distincte, qui se trouve dans l'Amérique méridionale. Elle porte un plumage d'un vert gai, tirant au jaune en dessous du corps; le front est rouge; la queue, de cette couleur dans le milieu, verte à sa naissance et à sa pointe, et bordée de jaune sur ses deux pennes les plus extérieures. *Edwards, Ois. pl. 164 (Lesser green parrot). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 293. n. 40 (Perroquet d'Amérique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 232.* var. 2. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK POUDRÉ OU MEUNIER. 34. *P. Pulverulentus. P. Viridis et suprà quasi farinâ-formâ conspersus; capitis maculâ flavâ, alarum rubrâ; rostro albido-corneo; pedibus griseis.*

Vert et comme couvert de farine en dessus; tache jaune sur la tête; marque rouge sur les ailes; bec d'une couleur de corne blanchâtre; pieds gris.

La livrée de cet oiseau paroissant comme saupoudrée de farine, les habitans de Cayenne lui ont imposé le nom de *Meunier.* A l'exception des *Aras*, ce *Crick* est un des plus grands *Perroquets* de l'Amérique, et un des plus estimés, tant par la singularité de son plumage et la facilité qu'il a d'apprendre à parler, que par la douceur de son naturel.

Son plumage est vert, avec une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou, sont légèrement bordées de brun; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus; les rémiges extérieures sont noires et en partie bordées de blanc en dehors, avec une grande tache rouge sur les ailes; les pennes de la queue, vertes depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et d'un vert-jaunâtre sur le reste. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 225. pl. enl. n. 861. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE CRICK ROUGE ET BLEU. 35. *P. Caruleocephalus. P. Caruleus; ventre, uropygio caudâque viridibus; vertice flavo; remigibus rectricibusque rubris; rostro nigricante; pedibus rubro-griseis.*

Bleu; ventre, croupion et queue, verts; *vertex* jaune; rémiges et rectrices rouges; bec noirâtre; pieds gris-rouges. (*Pl. 226, fig. 1, sous le nom de Perroquet bleu.*)

On ne connoît ce *Perroquet* que d'après Aldrovande, qui dit que le nom de *Poikilou* (varié) lui conviendroit fort, eu égard à la diversité et à la richesse de ses couleurs. On remarque une tache jaune sur le sommet de la tête, dont le reste, le cou et la poitrine sont bleus; le croupion est jaune; le ventre, vert; le haut du dos, blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue sont couleur de rose; les couvertures alaires, mélangées de vert, de jaune et de rose; celles de la queue, vertes. *Brisson, Ornithologie, tom. 4. pag. 304. n. 46 (Perroquet bleu de la Guyane). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 226. L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A TÊTE BLEUE. 36. *P. Cyaneocapillus. P. Viridis; fronte gulâque caruleis; jugulo pectoreque rubris; remigibus caruleis; intermediis basi rubris; rostro nigricante-cinereo; pedibus incarnatis.*

Vert; front et gorge bleus; devant du cou et

poitrine rouges ; rémiges bleues ; les intermédiaires rouges à leur base ; bec cendré-noirâtre ; pieds incarnats. (*Pl.* 229, *fig.* 1, *sous le nom de Papegai à tête bleue.*)

Ce *Crick* de la Guyane a tout le devant de la tête, la gorge et le devant du cou d'une couleur bleue, qui est terminée sur la poitrine par une tache rouge ; le reste du corps, d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous ; les couvertures supérieures des ailes, de cette teinte ; leurs pennes primaires, bleues ; les suivantes, rouges, avec du bleu à leur extrémité, et les plus proches du corps, vertes ; les pennes de la queue, de cette couleur en dessus jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert-jaunâtre en dessous ; les latérales, rouges à l'extérieur ; l'iris, orangé ; les ongles noirâtres.

On présente comme des variétés, 1°. la *Catherina* des Espagnols du Mexique, que Fernandez a indiquée, et qui a la tête variée de rouge et de bleuâtre ; 2°. le *Psittacus brasiliensis* de Gmelin, figuré dans les *Oiseaux d'Edwards*, *pl.* 161. Ils ne diffèrent du *Crick à tête bleue* qu'en ce que le front et la gorge sont d'un assez beau rouge. *Latham*, *Index* (*Psittacus autumnalis*, var.) *Edwards*, *Glean. pl.* 230 (*Blue facet green parrot*). *Buffon*, *Hist. natur. des Oiseaux*, *tom.* 6. *pag.* 230. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

LE CRICK A TÊTE ET GORGE JAUNES. 37. *P. Ocropterus. P. Capite, gulâ colloque anteriori flavis ; corpore suprà flavescente-viridi ; subtùs splendidè viridi ; rectricibus viridi, nigro, caruleo, flavescente rubroque variis ; rostro et pedibus albidis.*

Tête, gorge et devant du cou jaunes ; dessus du corps vert-jaunâtre, dessous vert brillant ; rectrices variées de vert, de noir, de bleu, de violet, de jaunâtre et de rouge ; bec et pieds blanchâtres.

Cet oiseau est très-capable d'attachement pour son maître, mais il veut être souvent caressé et semble être fâché si on le néglige, et vindicatif, si on le chagrine ; il est capricieux, mord alors, et rit ensuite avec éclat, comme pour s'applaudir de sa méchanceté. Les châtimens ou les rigueurs des traitemens ne font que le révolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre : on ne le ramène que par la douceur. Il rachète ces mauvaises qualités par des agrémens ; il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire, et dans ses jours de gaîté, il est affectueux, il reçoit et rend les caresses. La cage l'attriste et le rend muet, et il ne paroît content qu'en liberté. Du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où, du matin au soir, il ne cesse de jaser, tellement qu'il oublie de prendre sa nourriture. Il semble être affecté du changement de temps ; il devient alors silencieux ; le moyen de le ranimer, est de chanter près de lui ; il s'éveille alors, et s'efforce de surpasser, par ses éclats et ses cris, la voix qui l'excite. Il aime les enfans, et en cela il diffère du naturel des autres *Perroquets ;* il en affectionne quelques-uns de préférence ; ceux-là ont droit de le prendre et de le transporter impunément, il les caresse ; et si quelque grande personne le touche dans ce moment, il la mord très-fort. Lorsque ses amis enfans le quittent, il s'afflige, les suit et les rappelle à haute voix. (*Buffon.*)

Frisch a publié la figure de ce *Perroquet*, qui se trouve, dit-il, dans l'Amérique australe. Il a la tête, la gorge et le devant du cou d'un très-beau jaune ; le dessus du corps, d'un vert-jaunâtre, le dessous, d'un vert brillant ; le fouet de l'aile, jaune ; le premier rang des couvertures supérieures de l'aile, rouge et jaune ; les autres rangs, d'un beau vert ; les pennes alaires et caudales, variées de vert, de noir, de bleu, de violet, de jaunâtre et de rouge ; l'iris, jaune. *Brisson*, *Ornith. tom.* 4. *p.* 287. *n.* 38. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 6. *p.* 222. *Frisch*, *Oiseaux*, *pl.* 48. *L'Amérique australe.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A TÊTE VIOLETTE. 38. *P. Violaceus. P. Violaceus, viridi et nigro admisto varius ; dorso fusco-viridi ; remigibus majoribus nigris ; reliquis luteo, viridi et rubro variis ; tectricum maculâ roseâ ; rostro pedibusque pallidè luteis.*

Violet et varié d'un mélange de vert et de noir ; dos vert-brun ; grandes rémiges noires ; les autres, variées de jaune, de vert et de rouge ; marque rose sur les tectrices ; bec et pieds d'un jaune pâle.

Parmi les *Perroquets*, celui-ci est un des plus beaux. On le trouvoit autrefois assez communément à la Martinique et à la Guadeloupe ; mais il y est rare aujourd'hui.

Quand il hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il semble se mirer, comme le *Paon* le fait dans sa queue ; il a la voix forte, parle très-

distinctement et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune.

Il est de la grosseur d'une petite *Poule;* les yeux sont bordés d'incarnat; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre, d'une couleur violette un peu mêlée de vert et de noir, et changeante comme la gorge d'un *Pigeon;* les parties supérieures, d'un vert fort rembruni; les grandes pennes des ailes, noires; toutes les autres, jaunes, vertes et rouges; deux taches en forme de rose, des mêmes couleurs, sur les couvertures supérieures de l'aile. *Dutertre, Hist. des Antilles, tom. 2. p. 250. fig. p. 246. Brisson, Ornith. tom. 4. p. 302. n. 44* (*Perroquet de la Guadeloupe*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 233. L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE CRICK A VENTRE BLEU. 39. *P. Cyanogaster. P. Viridis; ventre caruleo; rostro carneo; pedibus griseis.*

Vert; ventre bleu; bec couleur de chair; pieds gris.

Le Muséum possède un individu de cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale; il est totalement vert, avec une grande tache bleue sur le ventre. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 328. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

PERROQUETS-PAPEGAIS.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE. 40. *P. Dominicensis. P. Viridis; frontis fasciâ rubrâ; cervicis dorsique lunulis nigris; remigibus caruleis; rostro pallidè incarnato; pedibus cinereis.*

Vert; bande frontale rouge; lunules noires sur la nuque et le dos; rémiges bleues; bec d'une couleur de chair; pieds cendrés.

On trouve ce *Perroquet*, mais rarement, à Saint-Domingue. M. Levaillant s'est mépris en le donnant pour la femelle du *Perroquet-Amazone à front blanc*, qui, au contraire, y est très-commun, surtout dans la partie espagnole de cette île. Un petit bandeau rouge passe sur le front, d'un œil à l'autre; le plumage est généralement d'un vert sombre, comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur la poitrine; les grandes pennes des ailes sont bleues. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 241. pl. enl. n. 792* (*sous le nom de Perroquet de Saint-Domingue*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PAPEGAI BRUN. 41. *P. Sordidus. P. Subfuscus; gulâ caruleâ; alis caudâque viridibus; crisso rubro; rostro suprà nigro, subtùs flavo, marginibus rubris; pedibus plumbeis.*

Presque brun; gorge bleue; ailes et queue vertes; couvertures inférieures de la queue rouges; bec noir en dessus, jaune en dessous et rouge sur ses bords; pieds plombés.

Cette espèce très-rare se trouve, selon Edwards, qui le premier l'a fait connoître, dans la Nouvelle-Espagne. Elle a l'iris couleur de noisette rembrunie; le dessus de la tête, noirâtre; les joues, le dessus du cou et le croupion, verdâtres; le dos, d'un brun obscur; la queue, verte en dessus, bleue en dessous; la gorge, de la dernière couleur, sur environ un pouce de large; la poitrine, le ventre et les jambes, d'un brun-cendré; les ailes, vertes; leurs pennes les plus proches du corps, bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue, rouges; les latérales, bordées de bleu; les ongles, noirâtres. *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 304. n. 45* (*Perroquet de la Nouvelle-Espagne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 246. Edwards, Ois. pl. 167* (*Dusky parrot*). *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE PAPEGAI DU CHILI. 42. *P. Choræus. P. Suprà viridis; subtùs cinereus.*

Vert en dessus; cendré en dessous.

La teinte générale du plumage est un beau vert sur les parties supérieures; le dessous du corps est d'un gris-cendré; l'orbite, couleur de chair; la queue, assez longue et carrée à son extrémité. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 313. n. 50* (*Perroquet gris du Brésil*).

L.. E.. P.. R. 12.

** LE PAPEGAI A COLLIER BLEU. 43. *P. Cyanoliseos. P. Luteo-virens; collari caruleo; uropygio rubro.*

Jaune-verdâtre; collier bleu; croupion rouge.

Selon Molina, *Thecau* est le nom que ce *Papegai* porte au Brésil. Il est plus grand qu'un *Pigeon*, et a la tête, les ailes et la queue, vertes et tachetées de jaune; le dos, le ventre et la gorge de la dernière couleur; le croupion, rouge; un collier bleu; les pennes de la queue, d'égale longueur. *Molina, Hist. natur. Chil.*

p. 227. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 329. L'Amérique méridionale.

L.. E.. P.. R. 12.

* LE PAPEGAI MAILLÉ. 44. *P. Accipitrinus. P. Viridis; fronte albidâ; colli antici pennis caruleis, longis, angustis, nigro striatis; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Vert; front blanchâtre; plumes du haut du cou, bleues, longues, étroites, rayées de noir; bec noirâtre; pieds plombés. (*Pl. 227. fig. 3.*)

Les naturalistes regardent cet oiseau comme une variété du *Perroquet varié*, quoique celui-ci se trouve dans l'Asie orientale, et l'autre en Amérique, surtout à Cayenne, où il est assez commun; mais Buffon présume que le *Perroquet varié* avoit été transporté dans le nouveau continent, et que, si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guyane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés, comme d'autres animaux que les navigateurs ont transportés de l'ancien continent dans le nouveau; d'ailleurs, il a la voix différente de tous les autres *Perroquets* de l'Amérique, car elle est aiguë et perçante.

Les plumes du haut de la tête et qui entourent la face, sont longues, étroites, blanches et rayées de noirâtre; l'oiseau les relève quand il est agité de quelque passion; ce qui lui forme une espèce de crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge-brun et bordées de bleu vif; celles de la poitrine, nuées foiblement des mêmes couleurs, avec un mélange de vert; le dessus du corps est d'un vert soyeux et luisant, ainsi que les pennes de la queue; cependant, quelques-unes des latérales ont leur bord extérieur d'un bleu-violet et sont brunes en dessous; les rémiges sont de la dernière teinte. *Buffon, Hist. nat. tom. 6. p. 239. pl. enl. n. 526* (*Perroquet maillé*). *L'Amérique méridionale.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PAPEGAI DE PARADIS. 45. *P. Paradisi. P. Luteus; gulâ, ventre rectricumque basi rubris; rostro pedibusque albis.*

Jaune; gorge, ventre et base des rectrices, rouges; bec et pieds blancs. (*Pl. 228, fig. 3, sous le nom de Perroquet de Cuba.*)

Quoique ce *Perroquet* soit isolé spécifiquement dans tous les ouvrages d'ornithologie, il n'est pas certain que ce soit une espèce particulière; quant à nous, nous le regardons comme une variété accidentelle ou individu dégénéré de l'espèce du *Perroquet à front blanc*; M. Levaillant en fait aussi une variété, mais du *Perroquet-Amazone* ou *Aourou-couraou*; nous nous croyons plus fondés que ce savant ornithologiste, parce que le premier habite l'île de Cuba, et présente avec le *Papegai de Paradis* des rapports dans la couleur rouge de la gorge et du ventre; tandis que l'*Amazone* ne porte, sur ces parties, aucun indice de cette couleur et ne se trouve à la Havane qu'en captivité.

Les auteurs n'ont pas décrit cet oiseau d'une manière uniforme; l'individu dont parle Buffon a toutes les plumes de la tête et du corps jaunes et bordées de rouge-mordoré; les pennes primaires des ailes, blanches. Celui dont Levaillant a publié la figure, ressemble beaucoup au précédent; mais il en diffère en ce que le front et toutes les grandes pennes des ailes sont d'un gris-bleuâtre, et les intermédiaires, rouges dans le milieu. Le *Parrot of paradise of Cuba* de Catesby, qui est peut-être l'unique figuré d'après nature, a, comme l'individu de Buffon, la gorge, le devant du cou et le ventre, d'un beau rouge; les grandes pennes des ailes, blanches; toutes les pennes latérales de la queue, rouges à leur origine et jaunes dans le reste; les plumes de la tête, du dessus du cou et du corps, bordées de rouge; mais cette bordure n'existe point sur celles de la poitrine, des flancs et du bas-ventre; l'iris est de cette couleur; l'orbite et les ongles sont blancs. *Catesby, Carol. tom. 1. pl. 10* (*Parrot of paradise of Cuba*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 305. n. 48* (*Perroquet jaune de l'île de Cuba*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 237. pl. enl. n. 336* (*sous le nom de Perroquet de Cuba*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 10.

* LE PAPEGAI TAVOUA ou TAHU. 46. *P. Festivus. P. Viridis; fronte purpurascente; superciliis gulâque caruleis; dorso sanguineo; rostro plumbeo; pedibus cinereis.*

Vert; front pourpré; sourcils et gorge bleus; dos couleur de sang; bec plombé; pieds gris.

Tavoua est le nom que cette espèce porte à la Guyane; elle est très-recherchée, parce qu'elle parle mieux que toutes les autres; elle a aussi plus de vivacité et d'agilité, mais elle a un défaut bien essentiel, car elle est d'un naturel traître et méchant, et mord cruellement lorsqu'elle fait semblant de caresser.

Le front, le dos et le croupion sont d'un très-beau rouge; le dessus de la tête est d'un bleu clair;

clair; le corps vert; cette couleur est foncée en dessus et claire en dessous; les grandes pennes des ailes sont d'un noir changeant et à reflets d'un bleu profond; celles de la queue, vertes; les sourcils et la gorge, bleus. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 260. pl. enl. n. 840, sous le nom de Perroquet tahué de Cayenne.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE. 47. *P. Thalassinus; capite fulvo, versus rostrum in ruborem vergente.*

D'un vert de mer; tête fauve, tirant au rouge vers le bec.

Duprat ayant décrit cet oiseau de la Louisiane très-succinctement, en ne faisant aucune mention de la forme de la queue, on ne doit pas s'étonner que les auteurs n'aient pas reconnu qu'il n'étoit point une espèce différente de la *Perriche à tête jaune.* Voyez ci-après sa description, à l'article des *Perriches. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 247.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE. 48. *P. Leucocephalus*, var. *P. Viridis; vertice cinereo-caeruleo; fronte albâ; abdomine rubro maculato; rostro albo; pedibus griseis.*

Vert; *vertex* gris-bleu; front blanc; abdomen tacheté de rouge; bec blanc; pieds gris.

Latham et Gmelin sont-ils fondés à présenter cet oiseau comme une variété de l'*Amazone à tête blanche?* Le sommet et les côtés de la tête sont d'un cendré-blanc; le ventre est varié de pourpre et de vert; les pennes des ailes sont variées de bleu et de noir; celles de la queue, de vert, de rouge et de jaune. On trouve ce *Perroquet* à la Martinique. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 251. n. 29 (Perroquet à tête bleue de la Martinique). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 242. pl. enl. n. 548. Latham, Index (Psittacus leucocephalus*, var.). *L'Amérique.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

LE PAPEGAI VIOLET. 49. *P. Purpureus. P. Suprà atro-fuscus, subtùs purpureus; vertice genisque nigris; orbitis caeruleis; torque sordidè punctato; remigibus rectricibusque caeruleis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Pourpré; brun-noir en dessus; couleur de pourpre en dessous; sommet de la tête et joues noirs; orbites bleues; collier sale et pointillé; rémiges et rectrices bleues; bec et pieds noirâtres.

Quoique cet oiseau de la Guyane soit d'un beau plumage, on le recherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. On remarque une tache orangée sur chaque côté du bec, et un petit trait rouge qui le borde à sa base; le dessus de la tête et le tour de la face sont noirs et à reflets bleus; les ailes et la queue d'un beau bleu-violet; cette couleur est ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas; le dessous du corps est nué de violet-bleu et de violet-pourpre; le dessus, d'un brun obscurément teint de violet; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose; les pennes extérieures ont leur bord interne de cette teinte dans leur première moitié, et leur extrémité bleue; toutes sont au-dessus d'un bleu foncé, et les pennes des ailes d'un beau bleu. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 244. pl. enl. n. 408, sous le nom de Perroquet varié de Cayenne.*

L.. E.. P.. R. 12.

PERROQUETS-LORIS.

* LE LORI DE CERAM. 50. *P. Garrulus. P. Ruber; orbitis cinereis; genis alisque viridibus; rectricibus medietate posticâ caeruleis; rostro aurantio; pedibus fuscis.*

Rouge; orbites cendrées; joues et ailes vertes; rectrices bleues en arrière; bec orangé; pieds bruns.

Selon Buffon, ce *Lori* est une variété du *Lori noira;* suivant Latham et Gmelin, c'est celui-ci qui est la variété, et l'autre l'espèce. Ces deux oiseaux se ressemblent au point que le *Lori de Ceram* ne diffère du *Noira* qu'en ce qu'il est un peu plus grand; que ses jambes sont vertes, et qu'il n'a point de taches jaunes sur le dos. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 215. n. 13. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 129. var. 2. Frisch Av. pl. 45 (Ganz rother Papagay). Les Grandes-Indes.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LE LORI A COLLIER. 51. *P. Domicella. P. Ruber; pileo violaceo; alis viridibus; humeris genibusque caeruleis; orbitis fuscis; rostro rubro; pedibus subatris.*

Rouge; dessus de la tête violet; épaules et genoux bleus; orbites blanches; bec rouge; pieds

noirâtres. (*Pl.* 222, *fig.* 2, *sous le nom de Lori des Indes.*)

Il paroît que ce *Lori* est fort estimé; car du temps d'Albin il se vendoit vingt guinées, et il le mérite, car il apprend si facilement à parler, qu'un individu apporté en France par le comte d'Estaing, répétoit tout ce qu'il entendoit dire la première fois, dit Aublet qui l'a vu. Les Hollandais parlent d'un autre qui contrefaisoit sur-le-champ tous les cris des autres animaux; enfin, tous les voyageurs parlent avec admiration de la facilité que les *Perroquets* des Moluques ont à répéter ce qu'ils entendent. *Voyage des Hollandais, Histoire générale des Voyages, tom.* 8. *p.* 377.

Tout le corps et la queue de ce *Lori* sont d'un rouge foncé de sang; les ailes vertes; le haut de la tête est noir; la nuque violette; le pli de l'aile, d'un beau bleu; un demi-collier jaune se fait remarquer au bas du cou; les couvertures des ailes sont d'un vert mêlé de jaune; le tour de l'œil est noir.

Buffon donne pour la femelle de cette espèce son *Lori des Indes orientales*, figuré sur la *pl. enl. n.* 84. Il n'a point de collier jaune; la tache bleue du sommet de l'aile n'est pas si grande que chez le mâle, et sa taille est plus petite. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 22. *n.* 15 (*Lori des Indes orientales*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 6. *pag.* 130. *pl. enl. n.* 84. *Les Indes orientales.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Lori cramoisi. 52. *P. Puniceus. P. Saturatè coccineus; subtùs violaceus; tectricibus alarum minoribus et inferioribus, remigibusque intùs et subtùs nigricante-fuscis; rostro rubro, aliquandò nigro; pedibus fuscis.*

D'un rouge foncé, violet en dessous; petites tectrices inférieures des ailes, dessous et intérieur des rémiges, brun-noirâtres; bec rouge, quelquefois noir; pieds bruns.

Cette espèce, que l'on trouve à Amboine, a le tour des yeux noirâtre; l'iris orangé; la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures inférieures des ailes et de la queue, d'un bleu qui tire au violet sur l'estomac, qui est vif et azuré au pli de l'aile et au bord extérieur des grandes pennes, dont l'intérieur est noirâtre; le reste du plumage est d'un rouge terne, bruni sur les ailes, teinté sur le dos et en dessus de la queue. Brown a, dans ses *Illustrations*, publié sur la *pl.* 6 la figure d'un individu du même pays, qui diffère du précédent en ce qu'il a le bec noir; les plus grandes pennes des ailes et une des secondaires, bleues, et l'extrémité de la queue, d'un jaune-orangé. *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 231. *n.* 19. *Buffon, pl. enl.* 218 (*Lori d'Amboine*). *Idem, Hist. nat. tom.* 6. *p.* 133. *Les Indes orientales.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Lori a franges bleues. 53. *P. Cyanothus. P. Ruber; scapulariis et dorsi parte superiore caruleis; rostro flavo; pedibus fusco-nigricantibus.*

Rouge; scapulaires et haut du dos, bleus; bec jaune; pieds d'un noir rembruni.

Ce *Lori des Moluques*, dont M. Levaillant a publié la figure, porte un large feston bleu sur les scapulaires et sur le haut du dos; les premières pennes des ailes et l'extrémité de l'aile bâtarde sont d'un noir-violâtre. Le reste du plumage est rouge. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl.* 93. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 334. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le grand Lori. 54. *P. Grandis. P. Ruber, subtùs rubro, caruleo, violaceo et viridi mistus; nuchâ violaceâ; alis cyaneis; caudæ apice flavo; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Rouge; dessous mélangé de rouge, de bleu, de violet et de vert; nuque violette; ailes bleues de ciel; queue jaune à sa pointe; bec noir; pieds cendrés. (*Pl.* 228. *fig.* 1.)

La tête et le cou de cet oiseau des Grandes-Indes sont d'un beau rouge; le bas du dessus du cou est d'un bleu-violet; la poitrine, nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le ventre, mélangé de vert et de rouge; les grandes pennes et le bord de l'aile, depuis l'épaule, sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est d'un rouge sombre; la moitié de la queue, rouge, et son extrémité, jaune. *Buffon, Hist. natur. des Ois. tom.* 6. *p.* 135. *pl. enl. n.* 683 (*Lori de la Nouvelle-Guinée*). *Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* Le Lori noira. 55. *P. Noira. P. Coccineus; maculâ inter scapulari tectricibusque alarum minoribus luteis; rectricibus lateraliter basi caruleis; rostro aurantio; pedibus fuscis.*

Rouge; tache entre les scapulaires et petites tectrices des ailes jaunes; base des rectrices latérales bleue; bec orangé; pieds bruns.

Les Hollandais qui habitent Ternate, Ceram

et Java, appellent cet oiseau *Noira*, et les Portugais *Noyras*. A la richesse de ses couleurs, il joint une humeur et une familiarité étonnantes, ce qui le fait rechercher dans l'Inde. Son plumage est d'un rouge brillant, tirant au cramoisi, avec une large tache jaune sur le dos; les jambes sont du même rouge; l'aile paroît verte lorsqu'elle est pliée, mais développée, elle est variée de jaune, de rouge, de noir-velouté et de vert; la queue présente un mélange de vert foncé, de rouge et de violet; le tour de l'œil est cendré; les ongles sont noirâtres. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 127. pl. enl. n. 216, sous le nom de Lori des Moluques. Les Indes orientales.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

LE LORI NOIR DE LA NOUVELLE-GUINÉE. 56. *P. Novæ Guineæ. P. Niger cum splendore caruleo; caudâ subtùs rubrâ; orbitis nudis, fuscis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Noir à reflets bleus éclatans; queue rouge en dessous; orbites nues et brunes; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 222. fig. 3.*)

Sonnerat a rapporté ce *Lori* de la Nouvelle-Guinée. Sa livrée est d'un noir teint de bleu, avec des reflets métalliques, soyeux et veloutés; la queue, d'un rouge sale en dessous; le tour des yeux nu et brun. *Sonnerat, Voyag. p. 175. pl. 111 (Lori noir de la Nouvelle-Guinée). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 336. Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

LE LORI DES MOLUQUES. 57. *P. Moluccensis. P. Corpore rubro; scapulariis abdomineque caruleis; caudâ sordidè rubrâ; rostro rubro.*

Rouge; scapulaires et abdomen bleus; queue d'un rouge sale; bec rouge.

Il n'est pas certain que ce *Lori* constitue une espèce distincte et particulière. Gmelin le présente comme une variété du *Lori rouge*, décrit ci-après; Latham a partagé son opinion dans son *General Synopsis*, mais dans son *Index*, il le place isolément. L'orbite des yeux est bleuâtre; le corps d'un rouge foncé; les plumes scapulaires sont d'un bleu éclatant, de même que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; quelques plumes des jambes, d'un bleu pâle; les grandes couvertures des ailes, terminées de bleu; leurs pennes, rouges, mais les primaires ont leur extrémité d'un noir-verdâtre, et les secondaires, d'un bleu foncé; la queue est rouge et bordée de noirâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pl. enl. n. 216. Les Grandes-Indes.*

L. 8 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT LORI DES PAPOUS. 58. *P. Papuensis. P. Capite, collo et pectore rubris; occipitis maculâ caruleâ lunulisque duabus nigris; alis dorsique parte viridibus; caterâ dorsi parte, abdomine et caudæ apice rubris; rostro pedibusque concoloribus.*

Tête, cou et poitrine rouges; tache de l'occiput bleue, avec deux lunules noires; ailes et partie du dos vertes; reste du dos, abdomen et pointe de la queue rouges; bec et pieds de cette couleur. (*Pl. 222. fig. 1.*)

Ce joli *Lori*, moitié moins gros qu'une *Perruche* ordinaire, a la tête, le cou et la poitrine d'un rouge-carmin très-vif, coupé vers l'occiput par une tache d'un bleu éclatant, et deux croissans d'un noir-violet; les ailes, et une légère tache sur le milieu du dos, de couleur verte; le reste du dessus du corps, d'un rouge brillant, avec une raie bleue sur le croupion; les ailes portent des taches jaunes; l'une est à leur base, et une autre sur chaque penne; le ventre est bleu dans son milieu et rouge sur les côtés; les couvertures inférieures de la queue sont de cette couleur; ses pennes, vertes dans la moitié de leur longueur, et jaunes dans le reste.

Latham signale trois variétés; la première porte une bande transversale noire sur le ventre; laquelle est bordée de vert dans sa partie supérieure. La seconde a le dessus du corps d'un bleu-noir; une petite tache jaune sur le milieu du dos; le croupion, mélangé de bleu et de vert; les côtés du corps et les jambes, jaunes; les ailes, vertes, et la queue noirâtre; la troisième porte un croissant jaune sur la poitrine, et une tache verte sur le ventre. *Sonnerat, Voyage, p. 175. pl. 111. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 336. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE LORI A QUEUE BLEUE. 59. *P. Cyanurus. P. Saturatè ruber; scapulariis, abdomine caudâque caruleis; rostro ochroleuco; pedibus nigris.*

Rouge foncé; scapulaires, abdomen et queue, bleus; bec couleur d'ocre; pieds noirs.

M. Levaillant, qui le premier a décrit cet oiseau, indique l'île de Borneo pour son pays natal. Il a la queue, les scapulaires et le bas-ventre bleus; les dernières plumes de l'aile, quelques-unes de ses grandes couvertures supé-

rieures et ses pennes, d'un noir-brun; le reste du plumage, d'un rouge foncé. *Levaillant, Hist. des Perroquets, pl. 97. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 336. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE LORI RHADEA. 60. *P. Rhadea. P. Coccineus; occipite alisque citrinis; torque violaceo; rostro flavo; pedibus nigricantibus.*

Rouge; occiput et ailes d'un jaune-citron; collier violet; bec jaune; pieds noirâtres.

C'est encore au même naturaliste que nous devons la connoissance de ce *Lori des Moluques*, où il porte le nom qu'on lui a conservé, et qui signifie, à ce que l'on dit, *Roi des Loris*. Un jaune-citron couvre le derrière de la tête et les ailes en entier; les plumes du bas des jambes présentent la même teinte, avec une jarretière violette; cette dernière couleur forme une sorte de collier sur le bas du devant du cou; le reste du plumage est rouge, et la queue, arrondie. *Levaillant, Hist. natur. des Perroquets, pl. 94. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 337. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE LORI ROUGE. 61. *P. Ruber. P. Ruber; arcâ oculorum remigibusque nigris; alarum maculâ et tectricibus caudæ inferioribus cyaneis; caudæ apice badio.*

Rouge; tour de l'œil et rémiges, noirs; tache sur les ailes et couvertures inférieures de la queue, bleues; celle-ci rouge-brune à sa pointe. (*Pl. 227, fig. 4, sous le nom de Lori de la Chine.*)

On trouve ce *Lori* non-seulement à la Chine, mais aussi à Gilolo, où l'a rencontré Sonnerat. Tout son plumage est presqu'entièrement rouge; le bec et l'iris sont couleur d'orpiment; le tour de l'œil est noir; la pointe des ailes, noirâtre; deux taches bleues se font remarquer sur le dos, et une autre, de la même teinte, sur les couvertures du dessous de la queue; les pennes des ailes sont noires à l'extérieur, et les pennes caudales, terminées de marron. *Sonnerat, Voy. p. 177. pl. 112 (Lori de Gilolo). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 134. pl. enl. n. 519 (Lori de la Chine).*

L. 9-10. E.. P.. R. 12.

* LE LORI ROUGE ET VIOLET. 62. *P. Guebuensis. P. Splendidè ruber; remigibus nigris transversìm fasciatis; caudâ rubro-fuscâ; rostro igneo.*

D'un rouge brillant; rémiges noires, à bandes transversales; queue rouge-brune; bec couleur de feu.

La petite île de Gueby, située entre Gilolo et la Nouvelle-Guinée, est la patrie de ce *Lori*, qui est, sur tout le corps, d'un rouge éclatant; régulièrement écaillé de brun-violet sur les côtés du cou et sur les parties inférieures du corps, jusqu'au ventre; l'aile est noire, avec une bande transversale rouge; la queue, d'un rouge de cuivre, et l'iris, couleur de feu. L'individu que Latham rapporte à cette espèce est un peu plus grand; la bande transversale est de la même couleur que le corps; une large ceinture commence sur la partie inférieure du dessus du cou et descend sur la poitrine; le ventre porte dans son milieu une tache d'un pourpre-noirâtre; la queue est cunéiforme. *Sonnerat, Voy. p. 174. pl. 109 (petit Lori de Guleby). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 135. pl. enl. n. 684 (Lori de Guieby). Les Indes orientales.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* LE LORI TRICOLOR. 63. *P. Lory. P. Purpureus; pileo violaceo; alis viridibus; pectore, genibus caudâque cæruleis; orbitis subincarnatis; rostro aurantio; pedibus nigricantibus.*

Pourpré; dessus de la tête violet; ailes vertes; poitrine, genoux et queue, bleus; orbites un peu couleur de chair; bec orangé; pieds noirâtres.

Ce *Lori*, que Sonnerat a trouvé dans l'île d'Yolo, l'une des Moluques, est un des plus beaux de cette famille. Un beau rouge domine sur le devant et les côtés du cou, sur les flancs, la partie inférieure du dos, le croupion et la moitié de la queue; un bleu d'azur colore le dessous du corps, les jambes et le haut du dos; l'aile est verte, ainsi que le milieu de la queue, dont les bords et l'extrémité sont violets; le sommet de la tête est couvert d'une calotte noire, à reflets bleus; les yeux sont d'un bel orangé.

La gentillesse de ce *Lori* égale sa beauté; l'individu qu'a vu Edwards siffloit joliment, prononçoit distinctement différens mots, jouoit avec la main qu'on lui présentoit, couroit après les personnes et sautilloit comme un moineau. Cette faculté de sauter en marchant, de sauter sur un juchoir ou sur le doigt, est une faculté particulière, qui distingue très-bien les *Loris* des autres *Perroquets*. *Brisson, Ornithol. tom. 4.*

pag. 225. *n.* 16 (*Lori des Philippines*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 132. *pl. enl. n.* 168. *Les Indes orientales.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LE LORI UNICOLOR. 64. *P. Unicolor. P. Ruber; remigibus primoribus fusco-nigris; rostro rubro; pedibus fuscescentibus.*

Rouge; rémiges primaires d'un noir-brun; bec rouge; pieds brunâtres.

Cet oiseau, dont M. Levaillant a publié la figure, a une taille moyenne; la queue, courte; le plumage, rouge, d'une nuance inclinant davantage au cramoisi sur le dos, le croupion et la queue; les grandes pennes des ailes sont d'un noir-brun. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl.* 125. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 338. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE LORI VARIÉ. 65. *P. Variegatus. P. Coccineus; dorso anteriore corporeque subtùs purpureo-caruleis; remigibus intùs flavis; caudâ viridi; rostro fusco.*

Ecarlate; devant du dos et dessous du corps, d'un bleu-pourpré; rémiges jaunes à l'intérieur; queue verte; bec brun.

Il a le dessus du cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre d'un bleu-pourpré, inclinant au noir-verdâtre sur la dernière partie; les pennes des ailes, jaunes à l'intérieur et noirâtres à leur extrémité; le reste du corps, rouge; les pennes de la queue, rougeâtres à leur origine, vertes dans leur milieu et bleues vers leur pointe. *Latham, Index, n.* 25. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *pag.* 338. *Les Grandes-Indes.*

L. 9-10 E.. P.. R. 12.

LORIS-PERRUCHES.

** LE LORI-PERRUCHE ÉLÉGANT. 66. *P. Elegans. P. Capite, collo et corpore subtùs rubris; suprà fusco; interscapuliis pallidè caruleis, rubro mistis; caudâ viridante-fuscâ, apice albicante; rostro flavicante-fusco; pedibus nigrescentibus.*

Tête, cou et dessous du corps, rouges; dessus brun et d'un bleu pâle mêlé de rouge entre les scapulaires; queue brun-verdâtre, blanchâtre à sa pointe; bec brun-jaunâtre; pieds noirâtres.

Le bec de cet oiseau, qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande, est entouré de plumes bleues; la tête, le cou, le croupion et les parties inférieures du corps sont rouges; les plumes du dos, brunes et bordées de vert et de rouge; les épaulettes, d'un bleu pâle mélangé d'un peu de rouge; les couvertures supérieures des ailes, brunes; leurs pennes, variées de rouge, de bleu et de vert; celles de la queue, d'un brun-verdâtre; toutes les latérales, bordées de bleu et terminées de blanchâtre.

Latham présente comme une variété un individu qui n'a que onze pouces de longueur totale; le bec est couleur de plomb; la tête, le cou et la poitrine sont d'un rouge terne; le dessus du corps, les ailes et la queue, verts; les pennes, bordées de bleu, et les pieds, noirs; *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *pag.* 217. *n.* 20 (*beautiful Lory*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 338. *L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE GRAND LORI-PERRUCHE A COLLIER ET CROUPION BLEUS. 67. *P. Cyanopygius. P. Capite, collo corporeque subtùs rubris; inter collum et dorsum torque caruleo; alis corporeque suprà saturatè viridibus; rostro suprà rubro, subtùs pedibusque nigris.*

Tête, cou et dessous du corps rouges; collier bleu entre le cou et le dos; ailes et dessus du corps verts; bec rouge en dessus, noir en dessous, de même que les pieds.

On doit à M. Levaillant la connoissance de cet oiseau, qui se trouve dans une île de la mer du Sud. Il a la tête, le cou et le dessous du corps d'un beau rouge; un collier bleu sur le dessus du cou, près du dos; le croupion, de cette couleur; le manteau et les ailes, d'un vert foncé. La femelle ne porte du bleu que sur le croupion. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl.* 55, 56. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 339. *La Polynésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE LORI-PERRUCHE PENNANT. 68. *P. Pennantii. P. Coccineus; dorso rubro et nigro, coccineo undulato; lateribus corporis gulâque caruleis; remigibus intùs maculâ albâ.*

Ecarlate; dos rouge et ondé de noir et d'écarlate; côtés du corps et gorge, bleus; rémiges tachetées de blanc intérieurement.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles du Sud, a la tête, le haut du dos et tout le dessous du corps, d'un rouge-écarlate; le haut de la gorge, bleu; les plumes du

bas du dos et les scapulaires, noires, bordées de rouge; les petites couvertures des ailes, d'un vert-bleuâtre; l'extrémité et le bord des rémiges, noirâtres, avec quelques taches; leur bord extérieur, d'un bleu foncé; la queue, très-longue, variée de noir, de vert, de bleu, et terminée de blanc.

La femelle diffère du mâle en ce que le dessus du cou et du corps est verdâtre; le sommet de la tête, le dessous des yeux, le devant du cou, la poitrine, le bas du ventre et le croupion sont rouges; la gorge, les épaules, une partie des ailes et de la queue, bleues; les pennes alaires et caudales, de cette teinte, mais plus foncée, et bordée d'une couleur marron sur les rectrices. Une variété de cette espèce, indiquée par Latham, a le bec couleur de corne; la tête, le cou, le dessus du corps et le croupion, rouges; les couvertures supérieures des ailes et les plumes du dos, noires et bordées de rouge; les couvertures inférieures frangées d'un bleu pâle; les pennes, noirâtres; celles de la queue, bordées de bleu; le bec et les pieds gris. *Shaw, Nat. Misc. pl. 53. Latham, Index, n. 26. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 339, sous le nom de Lori-Perruche noir et rouge. L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LE LORI-PERRUCHE ROUGE. *69. P. Borneus. P. Ruber; remigibus rectricibusque apice viridibus; alis maculâ caruleâ; orbitis fuscis; rostro aurantio; pedibus nigrescentibus.*

Rouge; rémiges et rectrices vertes à leur extrémité; tache bleue sur les ailes; orbites brunes; bec orangé; pieds noirâtres.

Cette *Perruche*, que l'on croit se trouver à l'île de Borneo, a la tête, le dessus du cou et du corps, toutes les parties inférieures et les scapulaires, d'un rouge vif, plus clair et bordé de jaune sur les plumes de la gorge, du devant du cou et de la poitrine; d'une nuance sale et frangée de bleu sur les couvertures inférieures de la queue; les petites couvertures des ailes, vertes; les moyennes et les grandes, d'un rouge vif et bordées de vert; les pennes des ailes des mêmes teintes, à l'exception de trois les plus proches du corps, qui sont d'un beau bleu; celles de la queue, d'un rouge sale, avec une teinte verdâtre à leur extrémité; mais la plus extérieure de chaque côté est verdâtre en dessus et d'un rouge sale en dessous; ces pennes ont leur extrémité pointue; le tour des yeux est brunâtre. *Edwards, Ois. p. 173. pl. 173 (longtailled scarla Lory). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 373. n. 77. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 139. Les Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE LORI-PERRUCHE DE TONGA-TABOO. *70. P. Tabuensis. P. Capite, collo, pectore et abdomine purpureis; dorso et rectricibus alarum viridibus; lunulâ cervicem terminante; remigibus primariis caudaque maximâ parte caruleis; rostro nigro; pedibus obscuris.*

Tête, cou, poitrine et abdomen pourprés; dos et rectrices des ailes, verts; *cervex* terminé par une lunule; rémiges primaires et la plus grande partie de la queue, bleues; bec noir; pieds obscurs. (*Pl. 221, fig. 4, sous le nom de Tabuane.*)

Les îles de la mer du Sud, et principalement Tonga-Taboo, sont les contrées qu'habite cette espèce, dont le front est d'un noir-pourpré très-foncé; la gorge, d'un pourpre-noirâtre; les plumes de la base de la mandibule inférieure sont vertes, ainsi que le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes; on remarque entre le cou et la tête un croissant bleu; les pennes primaires des ailes, le bord des secondaires et les pennes de la queue sont de la dernière couleur, avec une teinte verte sur leur côté extérieur; le reste du plumage est d'un rouge foncé.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête, le cou et le dessus du corps, d'un brun-olive; le croupion bleu; le dessous du corps, vert, à l'exception du ventre; la queue, verte en dessus et noirâtre en-dessous.

Selon Latham, on rencontre à la Nouvelle-Hollande deux variétés de cette espèce. La première a toute la tête rouge; une bande étroite et verte sur les ailes, et le croupion bleu. L'autre diffère de celle-ci en ce qu'elle est privée du collier bleu, et que la bande des ailes est noire et vive. *Latham, General Synopsis, tom. 1. part. 1. pag. 214. pl. 7. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 340. L'Australasie.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* LE LORI-PERRUCHE TRICOLOR. *71. P. Amboinensis. P. Coccineus; dorso caruleo; alis maculâ viridi; rostro pedibusque rubris.*

Ecarlate; dos bleu; tache verte sur l'aile; bec et pieds rouges.

Les trois principales couleurs de cette *Per-*

che d'Amboine sont un rouge vif éclarant sur la tête et le dessous du corps; un bleu-violet sur les parties supérieures, les petites couvertures et le pli de l'aile, de même que sur les supérieures de la queue; un vert foncé sur les scapulaires, les autres tectrices de l'aile et le dessus de ses pennes, qui sont noirâtres en dessous; et enfin du violet foncé sur les rectrices. *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 378. pl. enl. de Buffon, n. 24* (*Perruche rouge d'Amboine*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 138. Les Indes orientales.*

L. 15 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LE LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE. 72. *P. Indicus. P. Coccineus, fusco et violaceo variegatus; capite et collo superioribus, pectore et taniâ pone oculos violaceis; tectricum majorum apice dilutè fusco, minorum, rectricibusque fusco-violaceis; rostro rubicundo; pedibus fuscis.*

Ecarlate et varié de brun et de violet; dessus de la tête et du cou, poitrine et bandelette derrière l'œil, violets; pointe des grandes tectrices, d'un brun clair; extrémité des petites et rectrices, d'un violet rembruni; bec rougeâtre; pieds bruns.

La queue, les flancs, l'estomac et le haut du dos sont d'un gros bleu; le reste du plumage est d'un beau rouge, bordé de noir sur les ailes, varié de brun et de violet sur la partie inférieure du cou, sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 376* (*Perruche rouge des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 138. pl. enl. n. 143, sous le nom de Perruche des Indes orientales.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE DE L'ANCIEN CONTINENT ET DES TERRES AUSTRALES.

* LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES. 73. *P. Olivaceus. P. Olivaceus; occipitis maculâ cærulescente; alis caruleo, viridi et aurantio variis; rostro rubro; pedibus obscuris.*

Couleur d'olive; tache bleuâtre sur l'occiput; ailes bleues et variées de vert et d'orangé; bec rouge; pieds obscurs.

L'île de Luçon est la contrée où se trouve ce *Perroquet*, dont le derrière de la tête porte une tache bleuâtre; le plumage est généralement brun-olivâtre; les ailes sont chamarrées de bleu, de vert et d'orangé; la première couleur occupe le milieu des pennes, et les autres les côtés. *Buffon, Hist. natur. tom. 6. pag. 151. pl. enl. n. 287, sous le nom de Perroquet de l'île de Luçon. Les Grandes-Indes.*

L. 11 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE ARIMANON. 74. *P. Taïtianus. P. Caruleus; capite pennis elongatis; gulâ jugulo-que albis; rostro pedibusque rubris.*

Bleue; plumes de la tête alongées; gorge et devant du cou, blancs; bec et pieds rouges. (*Pl. 225. fig. 1.*)

Arimanon, dans la langue des Otaïtiens, veut dire *cocotier*, et ils l'ont appliqué à cette *Perruche*, parce qu'elle se perche le plus souvent sur cet arbre, voltigeant sans cesse de fruits en fruits, dont elle ne suce que le suc; elle ne prend jamais de nourriture solide, même dans l'état de domesticité. D'ailleurs elle meurt d'ennui, surtout si elle est seule.

Sa langue est pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs; son plumage est d'un bleu vif, à l'exception de la gorge et du dessous du cou qui sont blancs. Sparrman a décrit une variété entièrement d'un bleu très-brillant; ne seroit-ce pas plutôt le mâle de cette espèce? *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 175. pl. enl. n. 445. fig. 2, sous le nom de petite Perruche de l'île de Taïti. La Polynésie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE BANKS. 75. *P. Bankianus. P. Viridis; vertice cyaneo; fronte gulâque rubris; remigibus fuscescentibus, extùs flavescente-viridi marginatis; rectricibus duabus intermediis rubris, apice caruleis, reliquis violaceo-caruleis, apice flavescentibus; rostro pedibusque griseo-fuscis.*

Vert; *vertex* bleu de ciel; front et gorge rouges; rémiges brunâtres et bordées de vert-jaunâtre en dehors; les deux rectrices intermédiaires rouges, bleues à la pointe, les autres d'un bleu-violet et jaunâtres à leur extrémité; bec et pieds brun-gris.

Cette *Perruche* des Terres australes a le front d'un rouge-carmin; le sommet de la tête d'un bleu d'azur; les joues et les flancs tachetés de rouge; la gorge et le poignet des ailes de cette couleur; l'occiput, le dessus du cou, les joues et les parties supérieures du corps, d'un beau vert-pré; toutes les inférieures d'un vert-jaunâtre, qui prend un ton jaune décidé sur les flancs; les pennes des ailes brunâtres et bordées à l'extérieur d'un vert-jaunâtre; leurs couvertures d'un bleu foncé; les pennes intermédiaires de la queue d'un rouge-cramoisi et terminées de bleu;

les latérales lisérées de rouge en dehors, d'un bleu-violet sur le milieu, terminées de jaunâtre et en dessous d'un pourpre-violâtre; les grandes couvertures subalaires vertes; les moyennes d'un vert-jaune, et les autres rouges. *Levaillant, Hist. natur. des Perroquets, pl.* 50. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 342. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** LA PERRUCHE BRUNE. 76. *P. Obscurus. P. Fuscus; genis nudis, rubris; vertice cinereo-nigrescente vario; caudâ cinereâ; rostro pedibusque nigris.*

Brune; joues nues et rouges; *vertex* varié de gris-noirâtre; queue cendrée; bec et pieds noirs.

Hasselquis, qui a fait connoître cette *Perruche*, dit qu'elle se trouve en Afrique, et qu'elle est noire sur les plumes de la base du bec, le dessus du cou et les ailes; variée de cendré et de noir sur le sommet de la tête; noire sur le ventre et les cuisses, avec des lignes transversales d'un gris-blanc. *Hasselquis, Voyage, p.* 236. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 342. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A FRONT ROUGE. 77. *P. Australis. P. Viridis; vertice caruleo; nuchâ, maculis axillisque totis flavis; rostro fusco, apice rubro; pedibus nigricantibus.*

Verte; *vertex* bleu; nuque et taches jaunes sur toutes les aisselles; bec brun, rouge à la pointe; pieds noirâtres.

Cette *Perruche*, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles du Sud, porte un plumage d'un brun foncé, avec du rouge sur le front, les plumes qui entourent le bec et sur les côtés de la tête, qui dans le reste sont d'un bleu varié de raies jaunes, de même que la moitié du cou en dessus; les épaules et les ailes sont de la dernière couleur.

On remarque dans cette espèce, qui a de l'analogie avec la *Perruche à tête rouge*, plusieurs variétés; l'une, entr'autres, a le dessus du cou d'un rouge-jaune; les épaules et les côtés de la poitrine, teints de rouge; la nuque d'un brun-olive, et les pennes de la queue rouges à leur base. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 342. *L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R.. 12.

* LA PERRUCHE A COLLIER BLANC. 78. *P. Semi-collaris. P. Viridis; capite, gulâ et abdomine caruleis; pectore anteriore rubro, posteriore et caudâ subtùs luteis; torque albo; rostro rubro.*

Verte; tête, gorge et abdomen bleus; haut de la poitrine rouge; bas et dessous de la queue jaunes; collier blanc; bec rouge.

On la trouve dans les Indes orientales. Elle porte un demi-collier blanc entre le cou et la gorge; la tête, les joues et la gorge sont bleus; le cou, le dos et les ailes, verts; la poitrine est d'un brun-rouge sur la partie supérieure et jaune sur l'inférieure; le ventre bleu; les cuisses présentent ces deux couleurs, et les pennes de la queue sont jaunes en dessous. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 86 (*Psittacus multicolor*). *Gen. of Birds, p.* 59. *pl.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 347. *La Polynésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE. 79. *P. Docilis. P. Viridis; torque roseo; gulâ nigrâ; rostro rubro; pedibus cinereis.*

Verte; collier rose; gorge noire; bec rouge; pieds cendrés. (*Pl.* 223. *fig.* 3.)

De toutes les *Perruches*, celle-ci est la plus intelligente et la plus docile; elle s'apprivoise facilement, et apprend bientôt à parler, si on l'élève jeune; le mâle et la femelle ont beaucoup d'affection l'un pour l'autre, ne cessent de se caresser, de se prodiguer des baisers, et s'accouplent souvent; du moins c'est ainsi que se sont comportés les individus que nous avons possédés vivans pendant plusieurs années; et nous avons remarqué que la femelle paroissoit plus ardente que le mâle, et poussoit la jalousie au point qu'elle cherchoit à mordre cruellement, lorsqu'on vouloit le toucher. Cet oiseau, qui parle fort bien, a la voix douce et agréable; il est très-commun et très nombreux dans l'intérieur du Sénégal. Ne seroit-ce pas cette *Perruche* que les émissaires de Néron trouvèrent dans une île du Nil, entre Syène et Meroë?

Toutes les parties supérieures sont d'un vert de pré, mélangé de violet au-dessus du collier rose, plus foncé sur le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes; cette couleur tire au jaune sur le dessous du corps; un petit collier rose ceint le derrière du cou et se joint au noir qui couvre la gorge; toutes les pennes de la queue, à l'exception de deux longs brins,

cou; une marque d'un jaune pâle est sur chaque aile; le reste du corps est vert. *Sparrman, Mus. Carls. fasc. 2. pl. 30. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 345.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* La Perruche a épaulettes jaunes. 84. *P. Ternatensis. P. Viridis; tectricibus alarum mediis citrinis; capite, remigibus primoribus et caudâ caruleis; rostro rubro; pedibus nigro-fuscis.*

Verte; rectrices du milieu des ailes d'un jaune-citron; tête, rémiges primaires et queue bleues; bec rouge; pieds d'un brun-noir.

Cette espèce, qui a été apportée de Ternate, a les couvertures du milieu des ailes d'un jaune-citron; la tête, les premières pennes des ailes et celles de la queue d'un bleu de turquoise; tout le reste du plumage d'un beau vert. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 61. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 346. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Perruche a épaulettes rouges. 85. *P. Discolor. P. Viridis; rectricibus basi ferrugineis; humeris subtùs sanguineis; rostro pedibusque fuscis.*

Verte; base des rectrices ferrugineuse; épaules couleur de sang en dessous; bec et pieds bruns.

La Nouvelle-Galles du Sud est la contrée qu'habite cette *Perruche*, dont White a publié la figure. La couleur verte est celle qui domine sur son plumage; la face et la gorge sont rouges; cette teinte est mélangée de jaune autour des yeux; le sommet de la tête, le bord et le milieu des ailes sont noirâtres et frangés de jaune; la queue est très-étagée, d'un rouge-marron à sa base, et d'un brun terne à son extrémité. *White, Journ. pl. p. 263. Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 346. L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Perruche a face bleue. 86. *P. Hematodus. P. Corpore suprà viridi; jugulo et pectore aurantiis; pennarum margine ceruleo; abdomine caudâque viridibus; rostro flavicante; pedibus nigrescentibus.*

Dessus du corps vert; devant du cou et poitrine orangés; bords des plumes bleus; abdomen et queue verts; bec jaunâtre; pieds noirâtres. (*Pl. 221. fig. 3.*)

Parmi les *Perruches*, celle-ci est une de celles dont le plumage présente le plus de variétés, depuis son premier âge jusqu'à l'âge avancé.

Le mâle parfait a la tête, la face, la gorge d'un beau bleu-d'azur violacé, qui se termine sur le devant du cou par un rouge vif; ce rouge se dégrade sur les côtés de la poitrine, en prenant une nuance jaunâtre; il se change en jaune-jonquille sur les flancs; le bleu de la tête se termine sur le derrière par un collier jaune pâle; une belle tache de bleu-violet est entre les cuisses et descend jusqu'au bas-ventre; les jambes portent une jarretière rouge par-devant et verte par-derrière, avec quelques traits jaunes; les côtés et le bas-ventre offrent un mélange de vert, de bleu et de jaune; tout le dessus du corps, des ailes et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert lustré, relevé de bleu; les grandes couvertures du dessus de l'aile, mélangées de vert, de rouge et de jaune.

Le même, dans un âge moins avancé, a le devant de la tête et le haut de la gorge d'un bleu foncé; l'occiput vert, brun et jaune; le dessus du cou et du corps, vert; le devant du cou et la poitrine, d'un bel orangé-rouge, bordé de bleu foncé; le ventre et la queue, verts; le bas-ventre, mêlé de jaune et de vert; le bord de l'aile, jaune; ses couvertures inférieures, rouges; la queue, verte en dessus, d'un vert-jaunâtre en dessous; le bec, d'un blanc-jaunâtre.

La femelle diffère du mâle en ce que le bleu de la face est moins lustré de violet; le jaune du collier, plus verdâtre; les plumes de la poitrine sont d'un rouge-cramoisi et bordées de vert; les parties postérieures, d'un vert-jaunâtre, et le bec, d'un brun-rougeâtre.

Le jeune, dans son premier âge, a la tête et la face d'un bleu-d'azur foncé; le vert des parties supérieures, moins gai; le dessous du corps d'un vert-jaunâtre; le bec, d'un gris-brun clair.

Buffon présente sa *Perruche* des Moluques pour une variété, qui a la tête bleue; une tache de cette couleur sur le ventre; la poitrine, rouge, et mélangée de jaune et de bleu.

Latham décrit encore deux variétés, dont l'une se trouve à la Nouvelle-Hollande. Celle-ci est d'une taille plus grande que les précédentes, ayant quinze pouces de long. Le bec est rougeâtre; les orbites sont noires; la tête et la gorge, d'un bleu mélangé d'une teinte plus claire; l'oc-

ciput est vert ; les pennes des ailes ont des raies transversales jaunes sur un fond noirâtre ; un mélange de rouge et de jaune occupe la poitrine ; le ventre est d'un beau bleu ; les deux pennes intermédiaires de la queue sont entièrement vertes, et les autres, bordées d'un jaune brillant. *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 364. n. 72* (*Perruche variée d'Amboine*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 150. pl. enl. n. 61, sous le nom de Perruche d'Amboine*). *Idem, pl. enl. n. 743* (*Perruche des Moluques*). *Les Indes orientales.*

L. 10-11. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A FRONT ROUGE. 87. *P. Pacificus. P. Viridis ; fronte maculâ pone oculos utropygiique lateribus rubris ; alarum margine exteriore caruleâ ; caudâ subtùs cinereâ ; rostro argenteo caruleo ; pedibus fuscis.*

Verte ; front, tache derrière les yeux et côtés du croupion rouges ; bord extérieur des ailes bleu ; queue cendrée en dessous ; bec d'un bleu-argenté ; pieds bruns.

Le front et la moitié du sommet de la tête, dans les uns, et seulement le front dans d'autres, sont d'un rouge foncé ; deux taches de cette couleur sont, l'une derrière l'œil, et l'autre sur les côtés du bas-ventre ; le plumage est généralement d'un vert sombre, plus pâle sur les parties inférieures ; les pennes de la queue sont cendrées en dessous ; le bord des ailes et le milieu des pennes, d'un bleu foncé.

Cette *Perruche* se trouve à Otaïti. On rencontre à la Nouvelle-Zélande une variété, que l'on y appelle *Kugha aracku*, qui n'a pas de rouge sur chaque côté du bas-ventre, ni la queue aussi longue que la précédente. Celle qu'on trouve à la Nouvelle-Calédonie a seulement le front rouge et le dessus de la tête jaune ; enfin on en indique une troisième, qui a les côtés et le croupion rouges. *Latham, Index, n. 65. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. p. 347. La Polynésie et l'Australasie.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A GORGE ROUGE. 88. *P. Incarnatus. P. Viridis ; cerâ orbitisque albidis ; gulâ et rectricibus alarum rubris ; rostro pedibusque incarnatis.*

Verte ; cire et orbites blanchâtres ; gorge et rectrices des ailes rouges ; bec et pieds incarnats.

On rencontre cette *Perruche* dans les Grandes-Indes. Elle a la cire et la peau nue du tour des yeux blanchâtres ; l'iris, couleur de noisette foncée ; le plumage, généralement vert, mais plus pâle en dessous du corps ; le menton, d'un beau rouge ; les couvertures des ailes, rougeâtres ; la queue, longue de quatre pouces et demi et très-étagée. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 341. n. 63* (*Perruche de l'Inde*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 157. Edwards, Ois. Glean. pl. 239* (*Little redwinged Parrakeet*). *Les Indes orientales.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LA GRANDE PERRUCHE A AILES ROUGEATRES. 89. *P. Eupatria. P. Viridis ; genis nudis ; humeris coccineis ; rostro purpurascente ; pedibus rubentibus.*

Verte ; joues nues ; épaules rousses ; bec pourpré ; pieds rougeâtres.

La peau nue qui entoure les yeux de cette *Perruche* de Gingi, est rougeâtre ; tout son corps, d'un vert-olive foncé en dessus, et d'un vert pâle, mêlé de jaunâtre en dessous ; la gorge et le devant du cou inclinent au cendré ; les couvertures supérieures des ailes, près du corps, sont d'un rouge foncé ; les autres, vertes ; leurs pennes, bordées de noir ; les deux intermédiaires de la queue, bleues dans leur milieu ; les ongles, noirs. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 343. n. 64. Buffon, pl. enlum. n. 239* (*Perruche de Gingi*). *Idem, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 156. Les Indes orientales.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

** LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR. 90. *P. Atricapillus. P. Suprà caruleus ; gulâ, jugulo pectoreque rubris ; abdomine crissoque viridibus ; vertice nigro ; torque viridi et rubro.*

Bleue en dessus ; gorge, devant du cou et poitrine rouges ; abdomen et couvertures inférieures de la queue, verts ; sommet de la tête noir ; collier vert et rouge.

Cette *Perruche*, que Séba dit venir des îles Papoë, a été décrite d'après cet auteur. La tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert ; la poitrine est d'un beau rouge clair ; les ailes et le dos sont d'un riche bleu-turquin ; le ventre est d'un vert foncé et parsemé de plumes rouges ; la queue est colorée de vert et de rouge, et a ses bords noirs. *Séba, Thes. 1. p. 63. fig. 4. Brisson, Ornith. tom. 4. p. 137. n. 5* (*Ara des Moluques*). *Buffon, Hist. nat.*

des Oiseaux, tom. 6. p. 158. Les Indes orientales.

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER D'UN ROUGE VIF. 91. *P. Alexandri. P. Viridis; collari pectoreque rubris; gulâ nigrâ; rostro rubro; pedibus nigricantibus.*

Verte; collier et poitrine rouges; gorge noire; bec rouge; pieds noirâtres.

Les Anciens ne connoissoient guère que cette *Perruche*, nommée par les Arabes *Dourra*, et que l'on trouve dans les contrées qui sont entre la Nubie et le Caire. On la rencontre aussi à Ceylan et dans les terres du continent de l'Asie méridionale. Elle est souvent confondue avec la *Perruche à collier couleur de rose;* mais on ne doute pas présentement que ce sont deux espèces très-distinctes.

La *Perruche* de cet article porte un plumage généralement vert gai, clair sur la tête; plus foncé sur les ailes et le dos; tendre et nué de jaune sur le dessous du corps; un demi-collier d'un rose très-vif entoure le derrière du cou, et se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; on remarque une tache pourpre au haut de l'aile; la queue, qui est plus longue que le corps, présente en dessus un mélange de vert et de bleu d'aigue-marine, et en dessous, un jaune tendre. La femelle ne diffère du mâle que par une queue moins longue et une taille inférieure; du reste, elle est absolument semblable au mâle. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 323. n. 55 (Perruche à collier). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 141. pl. enl. n. 642 (Perruche à collier des îles Maldives). Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS. 92. *P. Malaccensis. P. Arcâ oculorum et occipite roseis; rectricibus duabus intermediis suprà totis, reliquis margine caruleis.*

Tour de l'œil et occiput roses; les deux rectrices intermédiaires totalement bleues en dessus; les autres, de cette couleur sur le bord.

Les couleurs de cette *Perruche* présentent de grands rapports avec celles de la *petite Perruche couleur de rose et à longs brins;* mais ayant quatre pouces de plus, nous croyons que c'est une espèce distincte et non une variété, comme le dit Latham. Elle en diffère encore, en ce que la nuance des pennes latérales de la queue est plus foncée; il y a un peu de bleu dans le milieu de l'aile; le vert du corps est plus jaunâtre; le rose n'occupe à la tête que la région des yeux et l'occiput; le reste est vert; enfin, elle est privée du noir qui dans l'autre borde la coiffe rose. Les Chinois l'appellent *Singsie. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 155. pl. enl. n. 887 (sous le nom de Perruche de Malacca). Gmelin, Syst. nat. édit. 13 (Psittacus erythrocephalus*, var. D.). *Latham, Index, n. 50 (Psittacus genginianus*, var. C.).

L. 16. E.. P.. R. 12.

** LA PERUCHE HUPPÉE. 93. *P. Bontii. P. Coccineus, orbitis nudis, argenteis; capite cristato; gulâ griseâ; jugulo et pectore roseis; humeris et alis rubro et viridi mixtis; rectricibus duabus intermediis coccineis, reliquis roseis, viridi mixtis, apice caruleis; rostro pedibusque nigris.*

Orbites nues, couleur d'argent; tête huppée; gorge grise; les deux rectrices intermédiaires rouges; les autres, roses, mélangées de vert et bleues à la pointe; bec et pieds noirs.

On rencontre cette jolie *Perruche* dans l'île de Java, où elle se tient dans l'intérieur des terres, sur les arbres les plus élevés, y niche et vole en troupes, en faisant un grand bruit. Elle est jaseuse et apprend à parler en très-peu de temps. L'iris est blanchâtre; l'œil, entouré d'une peau nue d'un blanc-argenté; la tête, huppée; le plumage, généralement rouge; la gorge, grise; le devant du cou et la poitrine sont roses; les scapulaires et les couvertures des ailes, rouges et mélangées de vert; leurs pennes, pareilles; les deux du milieu de la queue, rouges; les autres, roses, terminées de bleu et mélangées de vert. *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 64 (Psittacus javanicus). Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 381. n. 80 (Perruche huppée rouge de Java). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 160.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A HUPPE JAUNE. 94. *P. Novæ Hollandiæ. P. Olivaceus; capite cristato et gulâ flavis; maculâ ponè oculos rubrâ; fasciâ alarum obliquâ albâ; rostro pallido; pedibus nigrescentibus.*

Couleur d'olive; tête huppée et jaune; gorge de cette couleur; tache rouge derrière l'œil; bande oblique et blanche sur les ailes; bec pâle; pieds noirâtres.

Le cou de cette *Perruche*, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, est d'une teinte pâle; la tête et la gorge sont jaunes; une tache rouge est au-dessus de l'œil, et une autre plus pâle au-dessous; les six plumes dont la huppe se compose sont déliées et jaunes; deux ont près de trois pouces de longueur; les autres sont plus courtes; la couleur du corps est d'un brun-olive, plus pâle en dessous qu'en dessus; les pennes secondaires sont blanches à leur extrémité; les pennes caudales, de la couleur du corps, assez longues et étagées.

La femelle diffère du mâle en ce que sa tête est de la couleur du corps, un peu plus pâle sur les côtés et inclinant à la teinte marron; le croupion porte des lignes étroites et grises; la queue a des raies transversales très-nombreuses; ses pennes extérieures sont blanches en dehors sur toute leur longueur; du reste, elle ressemble au mâle. *Latham, General Synopsis, tom. 1. part. 1. pag. 250. n. 51 (Crested Parrakeet). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 278. L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE DE L'ÎLE DE LUÇON. 95. *P. Marginatus. P. Viridis; tectricibus alarum nigris; minorum margine flavicante-fuscâ, majorum cæruleâ; rostro incarnato; pedibus nigricantibus.*

Verte; tectrices des ailes noires; bord des petites brun-jaunâtre; des grandes, bleu; bec incarnat; pieds noirâtres. (*Pl. 223. fig. 2.*)

Les plumes qui entourent le bec de cette *Perruche* sont d'un vert brillant; l'iris est blanchâtre; le dessus de la tête, bleu; le dessus du corps, vert-pré; le dessous, vert-jaunâtre; la queue, doublée de vert-gris; les couvertures des ailes sont noires; les petites, bordées de brun-jaunâtre; cette teinte forme une grande tache sur les ailes; les pennes de la queue sont très-longues et étagées. *Sonnerat, Voy. p. 80. pl. 44. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 350. Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE INGAMBE. 96. *P. Formosus. P. Viridis; rectricibus quatuor intermediis nigro viridique, reliquis nigro flavoque fasciatis; remigibus medio fasciâ interruptâ flavâ; rostro pedibusque nigris.*

Verte; les quatre rectrices intermédiaires rayées en travers de noir et de vert; les autres, de noir et de jaune; bande transversale, interrompue et jaune, sur le milieu des rémiges; bec et pieds noirs.

Goolingllang est le nom que cette *Perruche* porte à la Nouvelle-Hollande, où elle est assez commune. Elle se tient rarement ailleurs qu'à terre, et particulièrement dans les lieux humides; ses pieds et ses doigts ne paroissent point destinés au même usage que ceux des autres *Perroquets*; aussi ne l'a-t-on jamais vue perchée, elle reste constamment à terre. Si on la fait lever, ce n'est point sur les arbres qu'elle se réfugie, mais toujours dans les herbes.

Le plumage est généralement vert en dessus, et chaque plume, rayée de noir et de jaune; de nombreuses lignes longitudinales, de la première teinte, sont sur la tête et la nuque; une belle couleur orangée et presqu'écarlate orne le front; le dessous du corps est jaune et ondé transversalement de noirâtre; le dessous des ailes, d'un gris-cendré, avec de larges raies jaunes; les deux pennes intermédiaires de la queue sont vertes et marquées de quelques barres obliques et noires; les autres, jaunes, avec des raies pareilles aux barres; la teinte jaune se dégrade insensiblement jusqu'à leur extrémité.

Le caractère qui distingue cette *Perruche* des autres et des *Perroquets*, consiste dans la longueur du tarse, qui est aussi long que le doigt antérieur externe, tandis que chez ces derniers, le tarse égale à peine la moitié de ce doigt: attribut qui a donné lieu à Illiger d'en faire un genre particulier, sous le nom, tiré du grec, *Pezoporus* (*Pedester*). *Latham, Index, n. 60. Levaillant, Hist. des Perroquets, pl. 32. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 350. L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE JAUNE. 97. *P. Solstitialis. P. Luteus; alarum tectricibus viridibus; orbitis rubris; rectricibus lateralibus extùs cæruleis; rostro virescente-cinereo; pedibus rubicundis.*

Jaune; tectrices des ailes vertes; orbites rouges; rectrices latérales bleues en dehors; bec d'un cendré-verdâtre; pieds rubiconds.

Quoiqu'on ait donné cette *Perruche* pour un oiseau d'Afrique, il paroît certain qu'elle appartient à l'Amérique méridionale, et que ce n'est point une espèce distincte de la *Perriche guarouba*, ainsi que l'a fort bien observé M. Levaillant.

Les yeux et la base du bec sont entourés d'une peau nue de couleur cendrée; l'iris est d'un jaune sombre; le plumage, généralement d'un jaune-orangé, avec des taches vertes sur le dos et les couvertures supérieures des ailes; le croupion et les couvertures de la queue, d'un vert-jaune; les flancs et les jambes, rouges; les couvertures des ailes, près du corps, pareilles au croupion et frangées de jaune-orangé; les plus éloignées, bleues; les pennes, de cette couleur à l'extérieur et d'un jaune-verdâtre en dedans; les pennes de la queue, d'un vert-jaunâtre; les trois plus extérieures, bleues en dehors. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 371. n. 76* (*Perruche jaune d'Angola*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 147. L. F. Miller, Illust. tab.* V. A (*Psittacus aurantius*). *L'Afrique.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

LA PERRUCHE JAUNE AUX AILES VERTES. 98. *P. Cloropterus. P. Jonquillaceo-flavus; alis caudâque viridibus; rostro flavescente; pedibus fuscis.*

D'un jaune-jonquille; ailes et queue vertes; bec jaunâtre; pieds bruns.

Plumage totalement d'un jaune-jonquille, à l'exception des pennes alaires et caudales, qui sont d'un vert-dragon. Taille de la *Perriche gouaroba*, onze pouces de long. Se trouve dans l'Inde.

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE JONQUILLE. 99. *P. Jonquillaceus. P. Capite, collo, gulâ corporeque subtùs jonquillaceis; dorso anteriori, scapulariis, tectricibus alarum superioribus saturatè viridibus; caudâ apice flavâ; uropygio cyaneo; rostro rubro; pedibus griseis.*

Tête, cou, gorge et dessous du corps d'un jaune-jonquille; haut du dos, scapulaires et couvertures supérieures des ailes, d'un vert foncé; queue jaune à sa pointe; croupion bleu; bec rouge; pieds gris.

On rencontre cette belle *Perruche* à la Nouvelle-Hollande, et on la voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle. La tête, le cou en entier, la gorge, la poitrine et toutes les parties postérieures sont d'un très-beau jaune-jonquille; le haut du dos, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, d'un vert foncé; les pennes alaires et caudales, d'un vert plus clair, et les dernières, terminées par une grande tache jaune; on remarque quelques plumes rouges sur le bord extérieur de l'aile; le bas du dos et le croupion sont d'un bleu de ciel. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 352. L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE LÉVERIANE. 100. *P. Erythropygius. P. Pallidè viridis; capite colloque flavis; uropygio puniceo; remigibus rectricumque apice caruleis; rostro nigricante.*

D'un vert pâle; tête et cou jaunes; croupion rouge éclatant; rémiges et pointe des rectrices bleues; bec noirâtre.

Latham, qui a décrit cet oiseau dans l'ancienne collection de Lever, soupçonne qu'il habite les Indes orientales, et peut-être la Chine. Il a la tête et le cou jaunes; le reste du corps, d'un vert pâle; le bas-ventre rouge; les pennes des ailes et de la queue, bleues; celle-ci, étagée. *Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 67* (*Psittacus leverianus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 352.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE-LORI. 101. *P. Ornatus. P. Luteo-viridis; occipite, gulâ pectoreque rubris; vertice auribusque caruleis; orbitis cinereis; rostro pallidè aurantio; pedibus cinereis.*

Vert-jaune; occiput, gorge et poitrine rouges; sommet de la tête et oreilles, bleus; orbites cendrées; bec d'un orangé pâle; pieds cendrés.

Cette *Perruche* des Indes orientales est une des plus jolies de cette famille, d'après l'éclat et l'assortiment de ses couleurs. Le haut de la tête est pourpré (bleu dans les *Oiseaux d'Edwards*); les côtés de la face, le tour de l'occiput, la gorge et le devant du cou, sont d'un rouge traversé de petites ondes brunes; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes, l'estomac et le ventre, d'un vert d'émeraude; les côtés du cou et les flancs, avec des taches irrégulières d'un jaune-orangé; les pennes des ailes, vertes, bordées de jaune en dehors et noirâtres en dedans; celles de la queue, vertes en dessus, rougeâtres en dessous et terminées de jaunâtre. *Brisson Ornith. tom. 4. p. 366. n. 37. Buffon, pl. enl. n. 552* (*Perruche variée des Indes*). *Idem, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 145. Les Indes orientales.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A MOUSTACHES. 102. *P. Pondicerianus. P. Viridis; fronte striâque à mandibulâ utrinquè ad gulam nigris; fasciâ albâ et caru-*

lescente ; pectore purpurascente-cæruleo ; caudâ subtùs stramineâ ; rostro rubro ; pedibus griseis.

Verte ; front et raie partant de la mandibule inférieure, et s'étendant sur chaque côté de la gorge, noirs ; face bleue et blanche ; poitrine d'un bleu-pourpré ; dessous de la queue couleur de paille ; bec rouge ; pieds gris. (*Pl. 223. fig. 4*).

Cette *Perruche* de Pondichéry est remarquable par deux moustaches noires qui partent de la mandibule inférieure, et s'élargissent sur les côtés de la gorge ; le front est de la même couleur ; le reste de la face, blanc et bleuâtre ; la tête, d'un gris de perle qui prend un ton bleuâtre ou lilas tendre ; le dessus du cou, le dos et les plumes scapulaires sont d'un vert foncé ; les pennes des ailes, d'un vert d'eau ; leurs couvertures, marquées de jaune ; la queue est verte en dessus et jaune-paille en dessous ; la première couleur prend un ton bleu sur les pennes intermédiaires ; la poitrine est d'une teinte lilas rosée. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. pag. 149. pl. enl. n. 517, sous le nom de Perruche de Pondichéry. Les Indes orientales.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE NARCISSE. 103. *P. Narcissus. P. Luteus ; collari albido ; capite maculâque axillari coccineis ; rostro pedibusque incarnatis,*

Jaune ; collier blanc ; tête et tache sur les aisselles, rouges ; bec et pieds incarnats.

Le plumage de cette jolie *Perruche* du Bengale est d'un beau jaune, mais pâle en dessous du corps ; rouge sur la tête, avec un collier blanc sur le dessus du cou ; le collier se change en vert près de l'occiput ; une grande tache de cette couleur est sur le bord de l'aile, près les épaules ; la queue, moitié plus longue que le corps et très-étagée ; ses deux pennes intermédiaires sont d'une couleur de buffle ; les autres, jaunes. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 353. pl. M. 16. n. 2. Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE. 104. *P. Caledonicus. P. Olivaceus ; vertice virescente-flavo ; rectricibus apice albicantibus ; quatuor extimis margine exteriori pallidè caruleis ; rostro carulescente, apice albido ; pedibus atro-caruleis.*

Couleur d'olive ; *vertex* jaune-verdâtre ; rectrices blanchâtres à leur pointe ; les quatre plus extérieures de chaque côté, d'un bleu pâle en dehors ; bec bleuâtre, blanchâtre à sa pointe ; pieds d'un bleu-noir.

Il ne paroît pas certain que cette *Perruche* soit une espèce particulière, puisque Latham, qui, le premier, l'a fait connoître, soupçonne que c'est la femelle de celle à tête rouge, décrite ci-après ; mais comme ce n'est de sa part qu'un soupçon, il a préféré l'isoler spécifiquement.

Elle a deux pouces de plus de longueur que celle-ci ; les plumes qui bordent la mandibule supérieure sont rouges ; celles du menton bleues ; le sommet de la tête est d'un jaune-verdâtre ; le dessus du corps, d'un vert-olive ; le dessous, d'un jaune-olivâtre ; le bord extérieur des pennes de la queue, bleu ; les deux intermédiaires sont longues de six pouces, et les deux plus extérieures, longues seulement de trois ; toutes ont leur extrémité blanche ; du reste, cette *Perruche* ressemble à celle à tête rouge, si ce n'est qu'elle n'a point d'aigrettes sur la tête. *Latham, Index, n. 57. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. pag. 353. L'Australasie.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE OMNICOLORE. 105. *P. Eximius. P. Viridis ; capite, collo crissoque coccineis ; tectricibus alarum caruleis ; gulâ albâ ; rostro carulescente-griseo ; pedibus cinereis.*

Verte ; tête, cou et plumes du dessous de la queue, rouges ; rectrices des ailes bleues ; gorge blanche ; bec gris-bleuâtre ; pieds cendrés.

On rencontre cette jolie *Perruche* à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande, où elle est connue des Anglais sous le nom de *Nonpareil*. Elle a la tête et le cou d'un beau rouge-écarlate ; le menton d'un jaune clair ; le dos olivâtre ; les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, bleues et bordées d'un vert-cendré ; leurs pennes, d'un bleu vif et éclatant ; les pennes latérales de la queue, de la même couleur ; ses intermédiaires, la poitrine et le ventre, d'un vert-jaune ; les parties postérieures, rouges ; l'iris, couleur de noisette. Le jeune diffère particulièrement de l'adulte, en ce qu'il a toutes les parties inférieures grises. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 28 et 29. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 354. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE PHIGY. 106. *P. Coccineus. P. Vertice, uropygio caruleis ; alis caudâque viri-*

dibus ; corpore subtùs rubro ; rostro flavescente-fusco.

Vertex et croupion bleus ; ailes et queue vertes ; dessous du corps rouge ; bec d'un brun-jaunâtre.

On rencontre cette *Perruche* dans les îles de la mer du Sud. Sa taille est petite ; son corps, épais ; sa queue, étagée ; le dessus de la tête, le bas-ventre et les plumes des jambes sont d'un bleu de roi ; le dessus des ailes et la queue, verts ; le dessous du corps est rouge. *Levaillant, Hist. natur. des Perroquets, pl. 64. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 355. La Polynésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A PIEDS ROUGES. 107. *P. Peregrinus. P. Viridis ; maculâ alarum longitudinali fuscâ ; rostro pedibusque rubris.*

Verte ; tache longitudinale et brune sur les ailes ; bec et pieds rouges.

Cette espèce, qui habite les mêmes contrées que la précédente, porte une livrée généralement verte, qui incline au jaune sur les parties inférieures ; les couvertures des ailes ont une large tache longitudinale et brune. *Latham, Index, n. 67. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 355. La Polynésie.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE. 108. *P. Cyanocephalus. P. Viridis ; capite gulâque caruleis ; rostro suprà flavo, apice subtùsque cinerascente ; pedibus carulescentibus.*

Verte ; tête et gorge bleues ; bec jaune en dessus, bleuâtre à la pointe et en dessous ; pieds bleuâtres.

Selon M. Levaillant, cette *Perruche* est un jeune de l'espèce à face bleue. La peau nue du tour de l'œil est jaunâtre ; le corps, vert en dessus, vert-jaune en dessous ; le front incline au rouge ; la tête, bleue ; la gorge, d'un violet-cendré ; le devant du cou, jaune ; les pennes des ailes sont vertes en dehors et cendrées du côté interne ; les pennes intermédiaires de la queue, d'un verdâtre nuancé de bleu vers le bout, qui est jaune ; les autres, vertes à l'extérieur et jaunes à l'intérieur. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 359. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 145. pl. enl. n. 192.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PETITE PERRUCHE A TÊTE COULEUR DE ROSE ET A LONGS BRINS. 109. *P. Bengalensis. P. Vertice genisque roseis ; occipite rectricibusque duabus intermediis suprà totis, reliquis marginè caruleis ; rostro suprà flavo, subtùs nigricante ; pedibus cinereis.*

Vertex et joues roses ; occiput bleu, ainsi que les deux rectrices intermédiaires en totalité, et les autres, sur le bord ; bec jaune en dessus, noirâtre en dessous ; pieds cendrés. (*Pl. 224, fig. 1, sous le nom de Perruche de Mahé.*)

Cette jolie *Perruche*, que l'on trouve au Bengale et dans d'autres contrées de l'Inde, est donnée par Latham comme une variété de la *Perruche à tête rouge de Gingi*, décrite ci-après.

La queue de cet oiseau, prise jusqu'à l'extrémité de ses deux longs brins, fait près des deux tiers de sa longueur, qui n'est que de dix pouces, selon Latham qui l'a décrit, d'après la *Perruche* figurée sur la *pl. 233* des *Oiseaux d'Edwards*. M. Levaillant regarde celle-ci comme une espèce différente, et il se fonde sur ce que les deux pennes intermédiaires de sa queue sont moins longues et que les latérales sont bleues, tandis que chez l'autre elles sont d'un vert-olive.

Les deux brins de la queue sont bleus ; le corps est vert-olive ; la tête, d'un rose mêlé de lilas et bordée d'un cordon noir, qui descend sur la gorge et fait le tour du cou ; quelques plumes rouges sont sur le haut de l'aile ; l'iris est jaune. *Latham, Index* (*Psittacus ginginianus*, var.) *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 348. n. 66* (*Perruche du Bengale*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 154. pl. enl. 888* (*sous le nom de Perruche de Mahé*).

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A TÊTE POURPRE ET NOIRE. 110. *P. Zeelandicus. P. Fusco-viridis ; capistro purpureo-nigro ; vertice viridi-castaneo ; strigâ per oculos uropygioque coccineis ; rostro caruleo ; pedibus nigris.*

D'un vert-brun ; *capistrum* d'un noir-pourpré ; *vertex* d'une couleur de marron verte ; raie à travers l'œil et croupion, rouges ; bec bleu ; pieds noirs. (*Pl. 226, fig. 2, sous le nom de Perroquet de la Nouvelle-Zélande.*)

Les navigateurs anglais ont découvert cette espèce à la Nouvelle-Zélande. Elle a le bec fort, modérément courbé et nullement anguleux ; le front, d'un pourpre-noir ; le sommet de la tête, d'une couleur marron-verdâtre ; les côtés, d'un vert pâle ; une raie rouge, partant de la base

base du bec, passant à travers l'œil, et s'étendant un peu au-delà de l'occiput; la nuque, le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert sombre, mélangé de brun-ferrugineux sur le milieu du dos, et de jaune sur le dessus du cou, vers sa partie inférieure; le croupion, d'un rouge nuancé d'une teinte marron; le dessous du corps, vert-cendré; les grandes pennes des ailes, brunes et bordées de bleuâtre; les secondaires et l'aile bâtarde, noirâtres et frangées de vert, avec leur extrémité d'un brun rouillé; les deux pennes intermédiaires, longues de sept pouces et marginées de vert; les autres, entièrement bleuâtres, et toutes portent une tige d'un marron foncé. *Latham, Index, n.* 58. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 83 (*Psittacus Novæ Zeelandiæ*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 357. *L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE ou CORNUE. 111. *P. Cornutus. P. Viridis; capite coccineo, pennis duabus elongatis exstantibus; torque et uropygio stramineis; remigum rectricumque margine exteriore caruleâ; rostro pedibusque atro-caruleis.*

Tête rouge, avec deux plumes alongées et élevées; collier et croupion couleur de paille; bord extérieur des rémiges et des rectrices, bleu; bec et pieds, d'un bleu-noir. (*Pl.* 224, *fig.* 3, *sous le nom de Perruche cornue.*)

Cette *Perruche de la Nouvelle-Calédonie* se distingue de toutes les autres par les deux plumes, en forme d'aigrette, qu'elle porte sur la tête; ces plumes sont longues d'environ un pouce et demi, imberbes, noirâtres dans une partie de leur longueur et terminées par une palette rouge; elles partent du sommet de la tête, qui est, de même que le front et la nuque, d'un rouge foncé mêlé de noir; ses côtés sont d'un orangé-jaunâtre; la mandibule inférieure est bordée, à sa base, de plumes d'un noir brillant et qui s'étendent en avant; la partie supérieure du cou et le croupion sont jaunâtres; le reste du corps est vert; cette couleur borde les couvertures supérieures de l'aile, qui sont noires du côté interne, ainsi que les grandes pennes, dont l'extérieur est frangé de bleu; la queue est longue de six pouces, noire en dessous, bleue en dessus, verte en dehors vers son origine, et d'un vert-blanchâtre à son extrémité; l'iris est d'un jaune-doré. *Latham, General Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 248. *n.* 48. *pl.* 8. *Ibid. Index* (*Psittacus bisatis*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Psittacus cornutus*). 2e *edit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 357. *L'Australasie.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE DE GINGI. 112. *P. Ginginianus. P. Viridis; capite rubro, caruleo admisto; gulâ nigrâ; torque nigro et pallidè viridi; maculâ alarum obscurè rubrâ; rostro rubicundo; pedibus griseis.*

Verte; tête rouge et mélangée de bleu; gorge et collier noirs et d'un vert pâle; tache d'un rouge obscur sur les ailes; bec rubicond; pieds gris.

Le rouge qui colore la tête de cette *Perruche* se fond dans du bleu sur son sommet, et est coupé sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; au-dessous de ce trait, on en voit un autre, d'un vert très-pâle et formant une sorte de collier; le reste du plumage est d'un vert sombre en dessus, et prend une teinte de jaune terne en dessous; une tache d'un rouge sombre est sur les couvertures supérieures des ailes; la queue, longue de six pouces, verte en dessus et frangée de jaune à l'intérieur de ses pennes latérales. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Psittacus erythrocephalus*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 346. *n.* 65 (*Perruche à tête rouge de Gingi*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 144. *pl. enl. n.* 264. *Les Indes orientales.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE TURCOSINE. 113. *P. Pulchellus. P. Viridis; subtùs luteus; capistro alisque caruleis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Verte; jaune en dessous; *capistrum* et ailes bleus; bec noir; pieds bruns.

Cette espèce, qui est assez rare à la Nouvelle-Galles du Sud, a le vol court; vit par paire et se tient plus souvent à terre que sur les arbres. La tête est d'un bleu pâle, brunissant sur le sommet et inclinant au marron sur l'occiput; les ailes sont d'une couleur bleue, plus brillante et plus claire sur leurs couvertures supérieures; le bord interne de l'aile est rouge; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue sont verts; les autres et le dessous du corps, jaunes. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 358. *L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE D'ULIETA. 114. *P. Ulietanus. P. Capite fusco; uropygio obscurè coccineo; corpore viridi olivaceo; pennarum marginibus, remigibus rectricibusque nigricantibus; rostro atro-cæruleo, apice pedibusque nigris.*

Tête brune; croupion rouge obscur; corps vert-olive; bords des plumes, rémiges et rectrices noirâtres; bec d'un bleu obscur, noir à sa pointe, de même que les pieds.

Ulieta, une des îles des Amis, dans la mer du Sud, est la contrée où l'on rencontre cette *Perruche*, dont la tête est d'un brun-noir; le dessus du corps, d'un vert-olive foncé; le croupion, d'un rouge terne; comme chaque plume est bordée de noirâtre, le plumage paroît ondé de cette couleur; le haut de la gorge, les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun sombre; les plumes du dessous du corps, d'un jaune-olivâtre et bordées de noirâtre. *Latham, Index, n. 61. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 358. La Polynésie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A VENTRE ORANGÉ. 115. *P. Chrysogaster. P. Viridis; tectricibus alarum majoribus extùs cæruleis, intùs maculâ albâ; abdomine postico aurantio; rectricibus quatuor extimis apice luteis; rostro pedibusque virescentibus.*

Verte; premières tectrices des ailes bleues en dehors, avec une tache blanche en dedans; bas de l'abdomen orangé; les quatre rectrices les plus extérieures jaunes à leur pointe; bec et pieds verdâtres.

Latham, qui a fait connoître cette *Perruche*, ne fait aucune mention du pays qu'elle habite. Elle a la tête, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert foncé; les grandes couvertures d'un riche bleu à l'extérieur, et noirâtres en dedans, avec une tache blanche; le bas-ventre, d'une couleur orangée; la queue, verte, avec ses quatre pennes les plus extérieures d'un brun-jaune. *Latham, Index, n. 45. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 359.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE VERTE A BEC BLEU. 116. *P. Verticalis. P. Viridis; vertice medio rubro; remigibus rostroque cæruleis; pedibus fuscis.*

Verte; sommet de la tête rouge dans le milieu; rémiges et bec bleus; pieds bruns.

Le bec de cette *Perruche*, que l'on trouve au port Jackson, est très-grand; le plumage d'un vert sombre, mais plus pâle sur les parties inférieures; le front et le milieu du sommet de la tête sont rouges; les pennes des ailes d'un bleu foncé; celles de la queue, d'un brun-verdâtre en dessus et brunes en dessous. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 359. L'Australasie.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE. 117. *P. Japonicus. P. Viridis; subtùs rectricibusque lateralibus ruber; remigibus cæruleis; rostro rubente; pedibus nigris.*

Verte; rouge en dessous et sur les rectrices latérales; rémiges bleues; bec rouge; pieds noirs.

Aldrovande a publié la description de cet oiseau, qu'il a faite sur une figure qui a paru très-suspecte à Willughby, ainsi que son pays, que l'on dit être le Japon. Son plumage présente un mélange de vert, de rouge et d'un peu de bleu; la première couleur domine sur le dessus du corps; la seconde, sur le dessous de la queue, à l'exception de ses deux longs brins qui sont verts; la troisième sur les épaules et les pennes des ailes, et forme deux taches de chaque côté de l'œil. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 362. n. 71 (Perruche du Japon). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 159. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

PERRUCHES OU PERRICHES DU NOUVEAU-CONTINENT.

** LA PERRICHE AUX AILES JAUNES. 118. *P. Chiriri. P. Viridis, subtùs flavo mixtus; tectricibus alarum majoribus cærulescentibus flavisque.*

Verte et mélangée de jaune en dessous; grandes tectrices des ailes bleuâtres et jaunes.

Maracana ala amarilla est la dénomination sous laquelle M. de Azara a décrit cette *Perriche* du Paraguay, où quelques personnes l'appellent *tui Chiriri*. Etant d'un naturel très-sauvage, elle ne peut s'accoutumer à la domesticité, où elle reste toujours hardie, violente et farouche; dès qu'on l'approche, elle menace de son bec, et mord cruellement, non-seulement la main, mais tout ce qu'on lui présente; et si elle ne trouve pas à satisfaire sa colère, elle mord de rage son bâton et sa cage. On trouve son nid dans un trou d'arbre. Sa ponte est de trois œufs.

Tout le plumage est d'un vert, plus mélangé de jaune sur les parties inférieures, à l'exception

des grandes couvertures de la partie extérieure et du fouet de l'aile qui sont bleuâtres, et des mêmes couvertures du milieu de l'aile, dont la teinte est d'un jaune pâle ; les pennes de la queue sont aiguës et également étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 434. n. 283. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 360. L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE A AILES ORANGÉES. 119. *P. Pyrrhopterus. P. Viridis ; vertice cærulescente ; humeris tectricibusque alarum inferioribus aurantiis ; rostro pallido ; pedibus rubris.*

Verte ; *vertex* bleuâtre ; épaules et tectrices inférieures des ailes orangées ; bec pâle ; pieds rouges.

Cette espèce, que Latham dit se trouver au Brésil, a les parties supérieures d'un vert très-foncé, inclinant au bleu sur le sommet de la tête ; les joues et le dessous des yeux, cendrés ; les pennes des ailes, pareilles au dos ; les épaules et le dessous du corps, orangés. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 360. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R 12.

* LA PERRICHE A AILES VARIÉES. 120. *P. Virescens. P. Virescens ; tectricibus alarum minoribus basi intùsque albis, extùs et apice flavis ; remigibus quinque primis intùs nigris, margine albo ; septem proximis albis, margine et apice flavis ; rostro albido ; pedibus griseis.*

Verdâtre ; base et intérieur des petites couvertures alaires, blancs et jaunes à l'extérieur et à la pointe ; les cinq premières rémiges noires en dedans et à bord blanc ; les sept les plus proches blanches, et jaunes sur le bord et à sa pointe ; bec blanchâtre ; pieds gris.

On la trouve communément à Cayenne, où elle fréquente les lieux habités, et vole en grandes troupes. Elle est douce en captivité et apprend à parler.

La tête, le corps entier, les couvertures supérieures des ailes et la queue sont d'un beau vert, mais pâle sur les parties inférieures du corps ; les pennes des ailes, variées de jaune, de vert-bleuâtre, de blanc et de vert ; celles de la queue, bordées de jaunâtre à l'intérieur. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 334. n. 60 (Perruche de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 259. pl. enl. n. 359, sous le nom de petite Perruche verte de Cayenne. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE ANACA. 121. *P. Anaca. P. Viridis ; subtùs rufo-fuscus ; pileo castaneo ; gulâ cinereâ ; maculâ dorsali caudâque pallidè fuscis ; margine alarum rubrâ ; rostro fusco ; pedibus cinereis.*

Verte ; d'un brun-roux en dessous ; tache dorsale et queue d'un brun pâle ; bord de l'aile rouge ; bec brun ; pieds cendrés.

Cette *Perriche* du Brésil, qui n'est pas plus grosse que notre *Alouette commune*, est d'une couleur marron sur le dessus de la tête, brune sur les côtés ; cendrée sur la gorge ; tachetée d'un brun pâle sur le dos ; de la même couleur sur les pennes de la queue ; marquée de rouge sur le haut des ailes et de bleu à leur extrémité ; d'un brun-roussâtre sur le ventre et verte sur tout le reste du plumage. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 403. n. 93 (Perruche brune du Brésil). Buffon, Hist. natur. des Ois. tom. 6. p. 260. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE APUTÈ-JUBA. 122. *P. Pertinax. P. Viridis ; genis fulvis ; remigibus rectricibusque canescentibus ; rostro pedibusque flavescentibus.*

Verte ; joues fauves ; rémiges et rectrices blanchissantes ; bec et pieds jaunâtres.

On rencontre cette *Perriche* dans la Guyane, mais non pas dans le pays des Illinois, comme l'indique sa dénomination sur les planches enluminées de Buffon. On lui donne à Cayenne le nom de *Pou-de-bois*, parce qu'elle choisit ordinairement les ruches de ces insectes pour y faire son nid.

Le front, les côtés de la tête et de la gorge sont d'un bel orangé ; l'occiput, le dessous du cou et du corps, les ailes et la queue, d'un beau vert, inclinant au bleuâtre sur le sommet de la tête ; les grandes couvertures supérieures de l'aile et ses pennes, bordées de bleu à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur ; le devant du cou est d'un vert-cendré ; on remarque une tache orangée sur le ventre ; la queue a ses deux pennes intermédiaires vertes ; et parmi les latérales, les unes ont leur bord cendré, et les autres, jaunâtre ; l'iris est d'un orangé foncé. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 353. n. 68. pl. enl. de Buffon, n. 528 (Perru-*

che illinoise). *Idem, tom. 6. p. 269* (*Aputé juba*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE ARA. 123. *P. Makavouanna. P. Suprà obscurè viridis; capite viridi, caruleo admisto; gulâ, jugulo et pectoris parte superiore rufescentibus; pectoris parte inferiore et abdomine viridibus; uropygio rubro-fusco; genis nudis.*

D'un vert obscur en dessus; tête mélangée de vert et de bleu; gorge, devant du cou et haut de la poitrine roussâtres; bas de la poitrine et abdomen verts; croupion d'un brun-rouge; joues nues.

Makavouanna est le nom que les naturels de la Guyane ont imposé à cette *Perriche*, dont le dessus et les côtés de la tête sont d'un vert mêlé de bleu foncé; le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un vert rembruni; les grandes pennes alaires sont bleues, bordées de vert et terminées de brun; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, roussâtres; le ventre est d'un vert plus pâle que celui du dos; le bas-ventre et quelques-unes des couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-rouge; le dessous des ailes et des pennes caudales est d'un vert-jaunâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 277. pl. enl. n. 864. L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE ARA A BANDEAU ROUGE. 124. *P. Frontalis. P. Fronte rubro maculato; capite colloque viridi flavoque mixtis; gulâ, pectore olivaceo-viridibus; remigibus rectricibusque viridibus.*

Front tacheté de rouge; tête et cou mélangés de vert et de jaune; gorge et poitrine d'un vert-olive; rémiges et rectrices vertes.

Cet oiseau, dont M. Levaillant a publié la description et la figure, a des rapports avec la *Perriche à gorge variée de Cayenne*; mais elle en diffère par une taille plus svelte et un bec plus fort, et surtout plus long. Le bandeau qu'elle porte sur le front, est d'un brun-pourpré, tacheté de rouge; la tête et le cou offrent un mélange de vert et de jaune terne; un vert-olivâtre couvre la gorge et la poitrine, et chaque plume de ces parties a une bordure d'un jaune sale; les jambes sont nuancées de jaune et de vert; les pennes de la queue, de la dernière couleur en dehors, et d'un brun-rougeâtre à l'intérieur. On trouve cette *Perriche* à Cayenne. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 17* (*Perruche ara à bandeau rouge*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 361. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE CHIRIPEPÉ. 125. *P. Chiripepe. P. Saturatè viridis; jugulo, auribus abdomineque fuliginosis; pectore ventrequè rubro maculatis; caudâ ferè rubrâ; alis suprà fuscis; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert foncé; devant du cou, oreilles et abdomen fuligineux; poitrine et ventre tachetés de rouge; queue presque de cette couleur; dessus des ailes, brun; bec et pieds noirâtres.

Le cri de cette *Perriche* paroissant exprimer *chiripepé*, on lui donne ce nom assez généralement au Paraguay; d'autres l'appellent *Aribaya*. Ces oiseaux ont le vol d'une rapidité extraordinaire, vivent en troupes et en familles. La ponte est de trois œufs, que la femelle dépose dans un trou d'arbre.

Le devant du cou, l'oreille et le bas-ventre sont d'une couleur carmelite; deux taches rouges se font remarquer sur le bas de la poitrine et sur le ventre; la queue est presque rouge en dessous, et d'un rouge mêlé de jaune en dessus; le front porte un bandeau étroit et de couleur de chocolat; le reste du plumage est d'un vert foncé, à l'exception de la partie extérieure de l'aile qui est bleue de ciel, et du dessous des pennes qui est brun; l'iris est roux; le tour de l'œil, blanchâtre, et le bord de la paupière, brun. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 429. n. 281. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 361. L'Amérique méridionale.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE COTORRA ou la JEUNE VEUVE. 126. *P. Cotorra. P. Vertice, collo suprà viridibus; fronte griseâ; rectricibus quatuor intermediis suprà carulescente-viridibus; remigibus violaceo-caruleis; ventre, dorso inferiore uropygioque flavescente-viridibus; rostro nigricante.*

Vertex et dessus du cou verts; front gris; les quatre rectrices intermédiaires d'un vert-bleuâtre en dessus; rémiges d'un bleu-violet; ventre, bas du dos et croupion d'un vert-jaunâtre; bec noirâtre.

On connoît cette *Perriche* à Buenos-Ayres sous le nom de *Cotorra*; mais quelques-uns l'appellent au Paraguay *Viudita* (jeune veuve), à cause de l'espèce de coiffe dont son front et son cou sont enveloppés. C'est, dit M. de Azara,

la seule *Perriche* qui fasse sa ponte en domesticité ; elle n'est point délicate, apprend facilement à parler et prononce les mots très-distinctement. Je n'ai point vu, dit-il, d'oiseau aussi coquet que la *Viudita ;* dès qu'elle arrive dans une maison, si elle n'y rencontre pas un oiseau de son espèce, elle en cherche un autre, et elle s'efforce de le rendre amoureux. Pour y parvenir, elle met en œuvre toutes sortes de caresses et d'agaceries ; elle le baise, le gratte, le provoque sans cesse par ses cris, ses soupirs et ses mouvemens, jusqu'à ce qu'au bout de quinze jours l'oiseau prenne le flux de sang et périt. La *jeune Veuve* ne paroît point attristée d'une mort dont elle est la cause, car elle ne condescend jamais aux desirs violens de celui qu'elle a enflammé d'amour. Il en est autrement, si le mâle et la femelle de cette espèce sont nourris ensemble ; ils se cochent, et quelquefois la femelle y dépose des œufs qu'elle ne couve point. Ces *Perriches* construisent leur nid sur les arbres et le composent d'une grande quantité de rameaux épineux ; c'est un globe hérissé de piquans, de trois pieds et demi de diamètre. Son entrée est sur le côté, et l'intérieur est garni d'herbes vertes. Souvent elles nichent en grand nombre sur le même arbre, et placent leurs nids de manière à ce qu'ils se touchent : on assure même qu'un seul sert à la ponte de plusieurs femelles. Cette ponte est de trois ou quatre œufs.

Cette espèce a les plumes du front d'un gris de perle, et bordées d'une teinte plus claire ; celles de la poitrine, pareilles, mais mêlées de vert ; les jambes, le bas du dos, le croupion et le ventre, d'un vert-jaunâtre ; le dessus de la tête, du cou et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert qui prend un ton brun sur le haut du dos ; les quatre pennes latérales de la queue, jaunes à leur extrémité et à l'extérieur ; les quatre du milieu, d'un vert-bleuâtre en dessus ; les pennes des ailes, d'un bleu tirant sur le violet ; leurs couvertures inférieures, d'un vert-jaunâtre, à l'exception des grandes, qui sont d'un violet luisant, ainsi que les pennes en dessus. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 430. n. 282. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 372. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE A COU NOIR. 127. *P. Nigricollis. P. Viridis ; collo subtùs nigro ; loris lineâque lateribus colli albis.*

Verte ; cou noir en dessous ; *lorums* et ligne sur les côtés du cou blancs.

Cette *Perriche* du Brésil a le front et les orbites d'un jaune-citron ; la gorge et la poitrine, noires ; un trait blanc sur les côtés du cou, avec une bordure noire d'un côté et verte de l'autre ; le ventre, d'un vert sombre ; les ailes et la queue, noires ; toutes ses petites pennes et le bord des autres, bleus ; le reste du plumage, vert. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 363. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE COURONNÉE D'OR. 128. *P. Aureus. P. Viridis ; cerâ orbitisque cerulescente-incarnatis ; vertice aureo ; tectricibus alarum fasciâ obliquâ caruleâ ; rostro nigro ; pedibus rubicundis.*

Verte ; cire et orbites d'un incarnat-bleuâtre ; *vertex* couleur d'or ; tectrices des ailes avec une bande oblique et bleue ; bec noir ; pieds rougeâtres. (*Pl. 224. fig. 4.*)

On rencontre cette espèce, non-seulement à Cayenne, où elle porte le nom de *Perruche des savannes*, mais encore au Paraguay, où elle est connue sous celui de *Cotorreta ;* les Guaranis la nomment *Tuis*. Cette espèce s'étend jusqu'au 28e. degré de latitude, vit en troupes, quelquefois nombreuses, dans les plantations, niche dans des trous d'arbres, et cause d'assez grands ravages dans les champs de grains et de maïs.

Une grande tache orangée se fait remarquer sur le devant de la tête, dont le reste est d'un vert foncé, de même que le dessus du corps, les ailes et la queue ; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert-jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne ; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle ; quelques-unes des pennes des ailes sont d'un beau bleu ; les grandes couvertures ont leur côté extérieur de la même couleur ; l'iris est d'un noir-bleuâtre. *Edwards, Glean. pl. 235 (Golden crowned Parrakeet). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 537. n. 6. (Perruche du Brésil). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 271. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE ÉCAILLÉE. 129. *P. Squammosus. P. Viridis ; capite, collo pectoreque marginibus pennarum aurantiis ; humeris coccineis ; uropygio abdomineque medio sanguineis ; rostro pedibusque nigrescentibus ; orbitis nudis.*

Verte ; plumes de la tête, du cou et de la

poitrine, orangées sur les bords; épaules rouges; croupion et milieu de l'abdomen, couleur de sang; bec et pieds noirâtres; orbites nues.

Cette espèce, que l'on rencontre à Cayenne, a le tour des yeux nu et d'un blanc pâle; le plumage, vert; les plumes de la tête, du cou et de la poitrine, bordées d'orangé, ce qui la fait paroître couverte d'écailles; le fouet de l'aile, le croupion et le milieu du ventre sont d'un rouge de sang. *Latham, Index, n.* 53. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 363. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE ÉMERAUDE. 130. *P. Smaragdinus. P. Splendidè viridis; abdomine posteriore, uropygio et caudâ ferrugineo-castaneis; rostro pedibusque obscuris.*

D'un vert brillant; bas de l'abdomen, croupion et queue, d'un rougeâtre-ferrugineux; bec et pieds obscurs.

Buffon étant persuadé qu'il ne pouvoit se trouver de *Perroquets* à une latitude de 43 degrés, a rejeté la dénomination que cette *Perriche* porte dans ses planches enluminées; mais il est prouvé aujourd'hui qu'on trouve des *Perroquets* à la baie d'Usky dans la Nouvelle-Zélande, qui est à 46 degrés de latitude sud (*voyez* le *Voyage de Forster*), et il est avéré, dit Latham, que des troupes nombreuses de petits *Perroquets* ont été vues au port de Famine, par la latitude de 53 degrés 44 minutes; enfin, M. de Azara a fait connoître une *Perriche* qui se trouve dans l'Amérique australe, depuis le 23e. degré de latitude, jusqu'à la côte des Patagons.

Le plumage de cette *Perriche des Terres magellaniques* est d'un vert plein, excepté sur le ventre et les parties inférieures, qui sont d'un marron-ferrugineux; cette couleur prend un ton brun sur la queue, qui est verte à son extrémité. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 262. *pl. enl. n.* 85 (*Perruche des Terres magellaniques*). *L'Amérique australe.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE A FRONT ROUGE. 131. *P. Canicularis. P. Viridis; fronte rubrâ; occipite remigibusque extimis caruleis; orbitis fulvis; rostro cinereo; pedibus rubescentibus.*

Verte; front rouge; occiput et dernières rémiges, bleus; orbites fauves; bec cendré; pieds rougeâtres.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique cette *Perriche*, dont le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête, d'un beau bleu; l'occiput, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps, d'un vert un peu jaunâtre; quelques-unes des grandes couvertures des ailes, bleues; les grandes pennes, d'un cendré obscur à l'intérieur, bleues à l'extérieur et à leur extrémité; l'iris est orangé. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 339. *n.* 62 (*Perruche du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 268. *pl. enl. n.* 767. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A GORGE BRUNE. 132. *P. Æruginosus. P. Viridis; vertice remigibusque primoribus caruleis; orbitis, rostro pedibusque cinereis.*

Verte; sommet de la tête et rémiges primaires, bleus; orbites, bec et pieds cendrés.

On la trouve à la Martinique. L'iris est couleur de noisette; le front, les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un gris-brun; le sommet de la tête est d'un vert-bleuâtre; le dessus du corps, d'un vert-jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont bleues; leurs pennes, de cette couleur en dessus, doublées et bordées de noirâtre sur leur côté interne; celles de la queue, vertes en dessus et jaunâtres en dessous. *Edwards, Ois. pl.* 177 (*Brown throated Parrakeet*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 356. *n.* 69 (*Perruche de la Martinique*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 257. *L'Amérique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE A GORGE VARIÉE. 133. *P. Versicolor. P. Viridis; capite gulâque fuscis, hac fulvo undulato; alis caruleis plicâ flammeâ; abdomine purpurascente dilutè caruleo; rostro pedibusque nigris.*

Verte; tête et gorge brunes; celle-ci ondée de fauve; ailes bleues, couleur de flamme sur leur pli; abdomen, d'un pourpre légèrement bleu; bec et pieds noirs. (*Pl.* 224, *fig.* 2, *sous le nom de Perruche à gorge tachetée.*)

Cette *Perriche*, qui n'est pas si grosse qu'un *Merle*, se trouve à Cayenne. Une belle couleur verte couvre la plus grande partie de son plumage; l'iris est d'un jaune-aurore; les plumes qui bordent le dessus du bec sont d'un vert d'eau; une petite zône de cette couleur se voit

derrière le cou; les plumes de la tête, de la gorge et du devant du cou sont bordées et terminées de jaune-aurore, ce qui fait paroître ces parties comme écaillées; une couleur de feu couvre le pli de l'aile, et une teinte bleue domine sur les grandes pennes; le milieu du ventre est d'un lilas veiné de brun; la première teinte forme une bande longitudinale sur la queue, qui est verte et d'un rouge-brun en dessus, et de cette couleur en dessous. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 259. pl. enl. n. 144 (sous le nom de Perruche à gorge tachetée de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LA PERRICHE JAGUILMA. 134. *P. Jaguilma. P. Viridis; remigibus apice fuscis; orbitis fulvis.*

Verte; rémiges brunes à leur pointe; orbites fauves.

L'espèce de cette *Perriche*, qu'a fait connoître Molina, est très-nombreuse sous le 33e. et le 34e. degré de latitude australe, et porte au Chili le nom sous lequel nous la décrivons. Elle a la taille de notre *Tourterelle*; tout le plumage, vert; l'extrémité des pennes, brune; l'orbite des yeux, fauve; la queue, très-longue et étagée. *Molina, Hist. nat. Chil. p. 228. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 365. L'Amérique australe.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE JAUNE OU GOUAROUBA. 135. *P. Luteus. P. Flavus; remigibus majoribus viridibus; rostro rubro.*

Jaune; grandes rémiges vertes; bec rouge.

Gouarouba est le nom sous lequel cette *Perriche* est connue au Brésil. On la voit quelquefois dans le pays des Amazones; mais jamais, dit Buffon, aux environs de Cayenne. Elle a l'œil noir; tout le plumage, d'un jaune vif de safran et orangé, avec quelques taches vertes sur les ailes, dont les petites pennes sont de cette couleur; et les grandes, violettes et frangées de bleu; la queue offre le même mélange; sa pointe est d'un violet-bleu, son milieu, d'un vert bordé de jaune, ainsi que le croupion. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 369. n. 74 (Perruche jaune du Brésil). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 272. pl. enl. n. 525. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LA PERRICHE A JOUES ET GORGE GRISES 136. *P. Cinereicollis. P. Viridis; fronte, guld, pectore griseis; tectricibus alarum majoribus caruleis; rostro pedibusque albo-cinereis.*

Verte; front, gorge et poitrine, gris; grandes couvertures supérieures des ailes, bleues; bec et pieds gris-blancs.

M. Levaillant, qui a publié la figure de cet oiseau, nous dit qu'il se trouve à Cayenne. Il a les petites plumes du front, celles de la gorge et des joues, grises; les grandes couvertures du haut des pennes alaires, bleues; tout le dessus du corps, d'un vert-pré; le dessous, d'un vert-jaunâtre, glacé de gris sur la poitrine. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 67. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 25. p. 365. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LA PERRICHE JENDAYA. 137. *P. Jendaya. P. Suprà viridis; subtùs, capite colloque flavis; rostro pedibusque nigris.*

Verte en dessus, jaune en dessous, sur la tête et le cou; bec et pieds noirs.

C'est d'après Marcgrave que l'on a décrit cette *Perriche du Brésil*, qui est de la grosseur de notre *Merle*, et dont tout le dessus du corps est d'un vert d'aigue-marine; la tête, le cou et la poitrine sont d'un jaune-orangé; les ailes, noirâtres à leur extrémité; l'iris est d'une belle couleur d'or. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 399. n. 91 (Perruche jaune du Brésil). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 262. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE MAÏPOURI. 138. *P. Melanocephalus. P. Viridis; subtùs luteus; pileo nigro; pectore albo; orbitis rostroque incarnatis; pedibus cinereo-fuscis.*

Verte; jaune en dessous; dessus de la tête noir; poitrine blanche; orbites et bec incarnats; pieds brun-cendrés. (*Pl. 229. fig. 3.*)

Le nom imposé à cet oiseau est d'après son sifflet pareil au cri du *Tapir*, qu'on nomme à Cayenne *Maïpouri*. Quoiqu'on voie ces *Perriches* en petites troupes, elles n'en sont pas plus sociables, car elles se battent cruellement. Naturellement fières et presque toujours de mauvaise humeur, on ne peut les apprivoiser, lorsqu'on les prend adultes; elles préfèrent la mort à l'esclavage, en refusant toute nourriture. Les camouflets de fumée de tabac, dont on se sert pour apprivoiser les *Perroquets* les plus revêches, ne peuvent les adoucir. Il faut les prendre dans

leur premier âge, si on veut en élever; ce qu'on ne fait guère que pour jouir de leur beauté. On trouve cette espèce à la Guyane et au Mexique; elle n'approche point des habitations, et ne se plaît que dans les bois entourés d'eau ou sur les arbres des savannes noyées.

Elle a le dessus de la tête noir; une tache verte au-dessous des yeux; les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou, d'un beau jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes, orangés; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, d'un beau vert; la poitrine et le ventre, jaunâtres (blanchâtres chez les jeunes); les grandes pennes des ailes, bleues en dessus et à l'extérieur, noires en dessous et à l'intérieur; les secondaires, vertes et bordées de jaunâtre en dehors; l'iris, couleur de noisette foncée. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 297. n. 42 (Perruche du Mexique à poitrine blanche). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 250. pl. enl. n. 527. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE NENDAY. 139. *P. Nenday. P. Corpore flavescente-viridi; capite nigro; caudâ subtùs nigricante, suprà partìm flavescente-viridi, partìm caruleâ; jugulo dilutè caruleo; tibiis pennis coccineis; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Corps vert-jaunâtre; tête noire; queue noirâtre en dessous, en partie vert-jaunâtre, en partie bleue en dessus; devant du cou, d'un bleu clair; plumes des jambes écarlates; bec noir; pieds noirâtres.

Nenday est le nom sous lequel cette *Perriche* est connue au Paraguay, où elle est très-commune; elle niche dans des trous d'arbre et cause d'assez grands ravages dans les champs de grains et de maïs. Ces oiseaux s'y rassemblent en troupes très-nombreuses, et tandis qu'ils sont à terre occupés à manger et à boire, l'un d'eux reste en sentinelle pour veiller à leur sûreté et les avertir du danger; on les rencontre ordinairement dans les plantations et à la lisière des bois. Leurs cris aigus, perçans et continuels, les rendent fort incommodes. Il n'y a point de différence entre le mâle, la femelle et le jeune.

Ils ont la tête d'un noir qui se change en rouge-noirâtre sur la suture coronale; tout le corps, les moyennes et petites couvertures des ailes, d'un vert-jaunâtre; le devant du cou, d'un bleu foible; les plumes du bas de la jambe, écarlates; les pennes des ailes, noirâtres à leur extrémité, et d'un vert changeant en bleu vers le bout et sur une partie de leurs couvertures supérieures; la queue, noirâtre en dessous, et mi-partie de vert-jaunâtre et de bleu en dessus.

M. de Azara fait mention de deux *Perriches*, qui étoient dans une bande de *Nandeys* et qui s'en rapprochent, en ce qu'elles ont les jambes écarlates, les mêmes formes, les mêmes dimensions et le même cri; mais elles en diffèrent, en ce que leur tête est rouge; le reste du plumage, jaune; le bec, les orbites, les tarses et les doigts, d'un olivâtre clair; enfin, les yeux rouges comme ceux des albinos. Ce savant ne doute pas que ces individus ne constituent une espèce distincte de la précédente; Sonnini, au contraire, pense que ce sont des variétés acccidentelles. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. pag. 422. n. 270. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 366. L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE PATAGONE. 140. *P. Patagonus. P. Dorso, uropygio, pectore ventreque flavis, paulò virescentibus; maculâ rubrâ in medio ventris; remigibus saturatè caruleis; caudâ saturatè viridi, apice caruleâ; capite fusco-viridi; jugulo pectoreque anteriore fuscis; rostro nigricante; pedibus olivaceis.*

Dos, croupion, poitrine et ventre, d'un jaune un peu verdâtre; tache rouge sur le milieu du ventre; rémiges d'un bleu foncé; queue d'un vert sombre, bleue à sa pointe; tête d'un vert-brun; devant du cou et haut de la poitrine, bruns; bec noirâtre; pieds olivâtres.

Selon M. de Azara, on rencontre cette espèce depuis les trente-deux degrés de latitude australe, jusqu'à la côte des Patagons. Elle vit en familles, se nourrit de graines de chardon, de maïs, etc., niche et passe la nuit dans des trous qu'elle pratique à la partie antérieure des fours à brique abandonnés.

Le dos, le croupion, l'estomac, le ventre et les jambes sont d'un jaune un peu verdâtre; une grande tache rouge est au milieu du ventre; les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la partie externe sont d'un bleu foncé; les autres et les petites couvertures inférieures, d'un jaune-verdâtre; les grandes, d'un noirâtre brillant, de même que le dessous des rémiges et des rectrices; ces dernières sont en dessus d'un vert foncé et bleues vers la pointe; la tête est d'un vert-brun,

vert-brun; le dessus du cou et les scapulaires sont d'un brun-verdâtre; le devant du cou et le haut de la poitrine, bruns; le front est d'un violet obscur; le tour de l'œil, nu et blanchâtre; la queue, étagée comme celle des *Aras*. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 420. n. 277. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 367. L'Amérique méridionale.*

L. 17 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE PAVOUANE. 141. *P. Guianensis. P. Viridis; genis rubro maculatis; tectricibus alarum minoribus coccineis; majoribus flavis; remigibus infrà luteis, margine versus apicem nigricante; rostro albicante; pedibus griseis.*

Verte; joues tachetées de rouge; petites tectrices des ailes, rouges; grandes, jaunes; rémiges jaunes en dessous, bordées de noirâtre vers leur pointe; bec blanchâtre; pieds gris.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique, depuis le 20e. degré de latitude nord jusqu'au 25e. degré sud. *Pavouane* est le nom qu'elle porte à Cayenne, où ces *Perruches* sont très-nombreuses, ainsi qu'à Saint-Domingue. Elles se tiennent en grandes bandes et font sans cesse retentir les airs de leurs cris aigus et perçans. Leur naturel est si farouche, qu'elles supportent difficilement la captivité et deviennent rarement familières. On prétend néanmoins qu'elles apprennent facilement à parler; mais toutes n'ont pas cette faculté au même degré. M. Levaillant fait mention d'un individu qui récitoit entièrement le *Pater noster* en hollandais; de plus, il étoit d'une docilité bien extraordinaire dans cette espèce, car il se couchoit sur le dos et joignoit les pattes, pendant qu'il récitoit l'oraison dominicale.

Cette *Perriche* a un appétit de préférence pour le fruit de l'arbre immortel (*erithrina corallodendon*); elle fait encore de grands dégâts dans les plantations de café, en mangeant la pulpe de ce fruit; mais, ainsi que tous ses congénères, elle ne touche jamais aux féves du café, qu'elle laisse tomber à terre.

Un vert-pré foncé, plus clair sur les parties inférieures que sur les supérieures, colore généralement tout son plumage; il est varié de rouge sur les côtés de la tête des vieux; des individus portent une espèce de bracelet de cette couleur sur le bas des jambes; d'autres ont des plumes rouges sur les épaules, sur le ventre et sur les côtés du croupion; chez d'autres, enfin, cette couleur n'est apparente que sur une partie des couvertures subalaires, dont l'autre est verte; les plumes du *capistrum* sont brunes; les pennes des ailes, d'un jaune obscur en dessous; celles de la queue, pareilles du côté intérieur; bleues en dessus vers le bout et terminées en pointe arrondie; la peau nue du tour de l'œil est couleur de chair ou d'un rose pâle; l'iris, d'un gris rembruni. C'est le *Maracana verde* de M. de Azara, qui a vu cette *Perriche* au Paraguay, où elle habite indifféremment les bois et les plantations. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 331 n. 59 (Perruche de la Guyane). Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 255. pl. enl. n. 167 et 407. L'Amérique.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE SINCIALO. 142. *P. Rufirostris. P. Viridis; rectricibus apice carulescentibus; orbitis, rostro pedibusque incarnatis.*

Verte; rectrices bleuâtres à leur pointe; orbites, bec et pieds, incarnats. (*Pl. 223. fig. 1.*)

Le nom conservé à cette *Perriche* est celui qu'elle porte à Saint-Domingue, où elle n'est pas commune; mais elle paroît assez nombreuse au Brésil. On dit qu'elle est fort causeuse; qu'elle apprend facilement à parler, à siffler et à contrefaire la voix et le cri de tous les animaux qu'elle entend; cependant, il ne faut pas se presser de généraliser à tous les individus ces qualités, car nous en avons vu plusieurs qui n'ont rien appris, mais qui sont devenus fort doux et très-attachés à la personne qui les soigne.

Tout le plumage est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris est d'un bel orangé. *Edwards, Ois. tom. 4. pl. 175 (Long-tailled green Parrakeet). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 319. n. 54. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 265. L'Amérique.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE SOURIS. 143. *P. Murinus. P. Olivaceus; facie, gulâ et pectore murinis; remigibus viridibus; rostro incarnato; pedibus griseis.*

Couleur d'olive; face, gorge et poitrine, d'un gris de souris; rémiges vertes; bec couleur de chair; pieds gris.

Cet oiseau présente de si grands rapports dans ses couleurs et dans leur distribution, avec

la *Perriche à joues et gorge grises*, que nous soupçonnons qu'elles sont de la même espèce.

Elle a le bec fort, très-crochu; le plumage, entièrement vert, à l'exception du cou, de la poitrine et d'une partie du ventre, qui sont d'un gris-argenté; c'est d'après cette couleur que Buffon lui a appliqué le nom de *Souris*. On n'est pas certain du pays qu'elle habite. Selon Pernetty (*Voyage aux îles Malouines*), elle se trouve à Monte-Video. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag.* 148. *pl. enl. n.* 768 (*sous le nom de Perruche à poitrine grise*). *L'Amérique australe.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE A TACHE SOUCI. 144. *P. Calthopterus. P. Viridis; remigibus flavescentibus caruleisque; rectricibus acutis; rostro flavescente-fusco; pedibus griseis.*

Verte; rémiges jaunâtres et bleues; rectrices pointues; bec brun-jaunâtre; pieds gris.

M. Levaillant, qui le premier a fait connoître cette *Perriche*, dit qu'elle se trouve à Cayenne. Elle est remarquable par une tache couleur de souci sur le bord du milieu des grandes plumes alaires; son plumage est d'un gros vert; les pennes des ailes sont d'un jaunâtre mêlé de bleu dans leur partie inférieure; les pennes de la queue, pointues. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl.* 58, 59. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 369. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE A TÊTE BLEUE DU PARAGUAY. 145. *P. Acuticaudatus. P. Viridis; vertice dilutè caruleo; rectricibus lateralibus intùs apiceque incarnatis; caudâ acutâ; rostro nigricante; pedibus olivaceis.*

Verte; *vertex* d'un bleu foible; rectrices latérales incarnates à l'intérieur et à la pointe; queue pointue; bec noirâtre; pieds olivâtres.

M. de Azara n'a vu qu'un seul individu de cette espèce, qu'il appelle *Maracana cabeza azulada*. Il avoit été pris sous le 24e. degré de latitude australe. Tout son plumage est vert, mais plus clair en dessous qu'en dessus, à l'exception du haut de la tête, qui est d'un bleu foible, et les pennes latérales de la queue, dont le côté intérieur et l'extrémité sont incarnats; la langue est noire; l'iris, rouge; le tour de l'œil, nu et presque blanc; les plumes de la queue sont pointues et également étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *pag.* 421, *n.* 278. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 369. *L'Amérique méridionale.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE A TÊTE JAUNE. 146. *P. Luteicapillus. P. Viridis; fronte rubrâ; capite, collo, genibus, rostro pedibusque aurantiis.*

Verte; front rouge; tête, cou, genoux, bec et pieds, orangés. (*Pl.* 222, *fig.* 4, *sous le nom de Perruche de la Caroline.*)

Cette espèce habite les parties sud des Etats-Unis, et ne remonte pas du côté du nord au-delà des Carolines, où elle paroît en bandes nombreuses à l'époque de la maturité des fruits, qui tous lui conviennent, à l'exception des fraises. Sa nourriture ordinaire se compose de graines du cyprès, des bourgeons du bouleau et même des noix à coque tendre d'une sorte de noyer, quoique ces noix soient d'une grande amertume. Elle mange aussi les pacaras, les pignons du laurier-tulipier et les amandes de la graine d'appeman. On prétend que, quand elle se nourrit de ces amandes, ses entrailles empoisonnent les chats. Les graines du grand cyprès (*cupressus distica*), dont elle ouvre les balles avec adresse, sont son aliment favori; enfin, elle fait du dégât dans les vergers en coupant et en hachant les pommes pour avoir les pepins, qu'elle préfère ordinairement à la pulpe. En hiver, on ne voit point de ces *Perruches* dans la Caroline; très-peu même s'y trouvent pendant l'été; celles qu'on y voit alors choisissent, pour nicher, les arbres creux qui sont dans les marais, ou des trous de *Pic* qu'elles agrandissent avec leur bec; mais elles se conduisent différemment dans les Florides; la cime des grands cyprès est l'endroit qu'elles préfèrent pour y construire leur nid; leur ponte est de deux œufs blancs, presque ronds.

Il est étonnant que ces oiseaux, qui, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, pénètrent à deux ou trois degrés plus au nord que la Pensylvanie, ne se trouvent jamais dans cette province du côté de la mer; cependant, leur vol est si rapide qu'ils pourroient y venir de la Caroline en douze heures, et ils y rencontreroient les fruits dont ils sont très-friands. Cette *Perriche*, très-babillarde dans l'état de nature, apprend difficilement à parler, et lorsqu'elle le sait, elle se fait rarement entendre.

Le *Papegai à tête aurore* n'étant autre que

cette *Perriche*, doit être retiré de la nomenclature. Cette méprise de Buffon, copiée par d'autres, mais reconnue par Mauduyt, provient de la description trop succincte que le Page Dupratz en fait, sous le nom de *Perroquet de la Louisiane.*

Le mâle, sous son plumage parfait, a le front d'un rouge de cerise et le reste de la tête orangé; cette dernière couleur brille aussi sur le cou, la gorge, le pli et le bord de l'aile; le dessus du corps est d'un vert qui prend un ton olivâtre sur les petites couvertures des ailes et est plus foncé sur les autres, qui ont en dehors du jaune; les pennes alaires sont vertes, avec leur bord extérieur jaune, l'interne et l'extrémité, d'un noir changeant en bleu; celles de la queue, dont le fond est vert, portent une tige brune et une bordure jaune; le dessous du corps est d'un vert-jaune; les jambes sont orangées près du genou; les paupières, blanches, et l'iris, couleur de noisette foncée.

La femelle diffère du mâle en ce que le jaune de la tête ne descend pas si bas; que les barbes intérieures des pennes primaires sont d'un brunâtre tendant au noir, et que la couleur orangée des bords ne s'étend pas autant; sa queue est aussi longue que celle du mâle et non pas plus courte, comme le dit M. Levaillant.

Le jeune mâle, dans son premier âge, n'a point de jaune à la tête ni au cou, jusqu'au mois de mars; toutes ces parties sont vertes, avec du rouge-orangé sur le front et les joues. Ce n'est que vers le milieu de ce mois que le jaune commence à paroître sur chaque plume et est mélangé de vert; le jaune domine sur les uns et le vert chez les autres, et cette couleur change sans que l'oiseau change de plumes. *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 13. *Latham, Index, n.* 33 (*Psittacus carolinensis*). *Brisson, Ornith tom.* 4. *pag.* 350. *n.* 57 (*Perruche de la Caroline*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 274 (*Perriche à tête jaune*). *pl. enl. n.* 499 (*Perruche de la Caroline*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

** LA PERRICHE A TÊTE ROUGE DU PARAGUAY. 147. *P. Erythrocephalus. P. Suprà fuscus; vertice rubro; capite lateraliùm fusco; corpore subtùs viridi, flavescente misto; rostro nigricante, apice albo; pedibus nigricante-viridibus.*

Brune en dessus; *vertex* rouge; côtés de la tête bruns; dessous du corps d'un vert mêlé de jaunâtre; bec noirâtre, blanc à sa pointe; pieds vert-noirâtres.

On trouve cette espèce au Brésil et au Paraguay, où l'a vue M. de Azara, qui l'a décrite sous le nom de *Maracana cabeça roxa.* Elle est, dit-il, en domesticité, extrêmement stupide et apathique; à peine change-t-elle de place, et c'est toujours avec beaucoup de lenteur. Elle ne parle point, crie rarement et ne montre de gaîté envers personne.

Elle a les plumes des oreilles rudes; l'œil, entouré d'une bandelette rouge, qui remonte, en s'élargissant, pour couvrir le dessus de la tête, dont les côtés sont d'un brun foncé, de même que le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des parties internes de l'aile et la queue, jusqu'aux trois quarts de sa longueur; le dernier quart est violet, aussi bien que le bord de l'aile, ses couvertures du milieu et le côté supérieur des pennes, entre la cinquième et la douzième inclusivement; les autres pennes sont vertes, et toutes, de couleur d'aigue-marine en dessous; toutes les parties inférieures, d'un vert mêlé de jaune.

La femelle diffère du mâle en ce que les plumes de la base du bec sont d'un vert-rougeâtre; le côté supérieur des septième, huitième, neuvième et dixième pennes de l'aile, d'un beau bleu jusqu'auprès du bout, qui est vert; le bord de l'aile et les couvertures supérieures de sa partie interne sont bleus; la tête est verte; la queue, mi-partie verte et bleue, avec une tache noirâtre vers sa pointe. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 418. *n.* 274. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 372. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRICHE CAÏCA. 148. *P. Caica. P. Viridis; capite nigro; orbitis albis; collo flavo; humerorum maculâ et rectricum apicibus caruleis; rostro pedibusque rubris.*

Verte; tête noire; orbites blanches; cou jaune; tache sur les épaules et l'extrémité des rectrices bleues; bec et pieds rouges. (*Pl.* 129. *fig.* 4.)

On ne rencontre cette espèce à la Guyane que dans les mois de septembre et d'octobre, où elle arrive par petites troupes et n'y reste que peu de temps. Son nom, dans la langue galibi, est celui sous lequel nous la décrivons.

Elle a la tête enveloppée d'une coiffe noire et comme percée d'une ouverture dans laquelle

l'œil est placé; cette coiffe s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnières de la même couleur; le tour du cou est fauve et jaunâtre; le reste du corps, d'un beau vert; le bord de l'aile, presque depuis l'épaule, celui des grandes pennes et l'extrémité de toutes les latérales de la queue sont d'un bleu d'azur; les deux intermédiaires, vertes. *Gmelin, Syst. nat. édit* 13 (*Psittacus pileatus*). *Buffon, Hist. natur. des Ois. tom. 6. p. 253. pl. enl. n. 744* (*Perruche à tête noire de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

PERRUCHES A QUEUE COURTE DE L'ANCIEN CONTINENT.

* LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES. 149. *P. Capensis. P. Viridis; remigibus nonnullis cæruleis; rostro pedibusque rubentibus.*

Verte; quelques rémiges bleues; bec et pieds rougeâtres.

Cet oiseau, qu'on a apporté du Cap de Bonne-Espérance, est totalement vert, avec quelques pennes des ailes bleues. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 173. pl. enl. n. 455. fig. 1* (*sous le nom de petite Perruche du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE AUX AILES D'OR. 150. *P. Chrysopterus. P. Viridis; alis maculâ cæruleâ fulvâque; orbitis nudis, albis; rostro concolore; pedibus incarnatis.*

Verte; tache bleue et fauve sur les ailes; orbites nues, blanches; bec de cette couleur; pieds couleur de chair.

Edwards est le premier qui ait fait connoître cette *Perruche des Indes orientales*, laquelle a la tête, le corps en entier et les petites couvertures des ailes, verts; leurs grandes couvertures, orangées; les quatre premières pennes, d'un bleu foncé à l'extérieur; les quatre suivantes, orangées; les plus proches du corps et la queue, entièrement vertes. *Edwards, Ois. Glean. pl. 293. fig. 2* (*Golden winged Parrakeet*). *Brisson, Ornith. Append. p. 130. n. 97. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 170. Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE AUX AILES ÉCARLATES. 151. *P. Erythropterus. P. Viridis; orbitis nigricantibus; dorsi medio nigro, inferiore parte cæruleâ; tectricibus alarum rostroque rubris; pedibus sordidis.*

Verte; orbites noirâtres; dos noir sur le milieu, bleu dans sa partie inférieure; tectrices des ailes et bec, rouges; pieds sales.

On rencontre cette *Perruche* dans la Nouvelle-Galles méridionale. Elle a le tour des yeux noirâtre; la tête, le cou, le dessous du corps et le croupion, verts; le milieu du dos, noir; le bas de cette partie, bleu; les couvertures des ailes, d'un rouge plein; l'aile bâtarde et les pennes secondaires, d'un vert foncé; la queue, égale à son extrémité et verte. La femelle diffère du mâle, en ce que la teinte verte est plus foncée et couvre les couvertures des ailes, à l'exception de quelques-unes des grandes. *Latham, Index, n. 139. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 373. L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE AUX AILES NOIRES. 152. *P. Minor. P. Viridis; vertice coccineo; pectore cæruleo; remigibus majoribus nigris; rostro pedibusque flavis.*

Verte; sommet de la tête rouge; poitrine bleue; grandes rémiges noires; bec et pieds jaunes. (*Pl. 230. fig. 5.*)

Sonnerat, qui a fait connoître cette petite *Perruche*, l'a trouvée à l'île de Luçon. Le sommet de la tête est d'un rouge très-vif; la gorge, bleue; le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes et la queue sont d'un vert foncé; le ventre est d'un vert-jaune; la poitrine, bleue; les grandes pennes des ailes sont noires; les couvertures supérieures de la queue, rouges; l'iris est jaune.

La femelle n'a que les plumes du tour du bec de couleur rouge; une tache jaune est sur le dessus du cou; la poitrine, de la première teinte; du reste elle ressemble au mâle. *Sonnerat, Voy. p. 77. pl. 4* (*petite Perruche de l'île de Luçon*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 174. Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES. 153. *P. Melanopterus. P. Pallidè viridis; dorso; tectricibus alarum, caudæ fasciâ remigibusque primariis nigris; secundariis flavescentibus cæruleo punctatis; rostro rubescente-flavo; pedibus sordidis.*

D'un vert pâle; dos, tectrices des ailes, bande sur la queue et rémiges primaires noires; secondaires jaunâtres et pointillées de bleu; bec d'un

jaune-roussâtre ; pieds sales. (*Pl.* 230. *n.* 3.)

On rencontre cette *Perruche* dans la même contrée que la précédente. Elle a l'iris d'un jaune-rougeâtre ; la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre ; une bande jaune sur les ailes ; chaque plume bordée de blanc à l'extérieur ; les pennes primaires de l'aile, d'un noir velouté ; les secondaires, verdâtres ; la queue, couleur de lilas clair, avec une bande noire très-étroite vers son extrémité. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 172. pl. enl. n. 791. fig. 1, sous le nom de petite Perruche de Batavia. Les Indes orientales.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A BANDEAU ROUGE. 154. *P. Velatus. P. Viridis ; vertice caruleo ; fronte auribusque coccineis ; tectricibus alarum inferioribus flavis ; rectricibus viridibus, basi nigro-fuscis, apice flavis ; pedibus cinerascentibus.*

Verte ; *vertex* bleu ; front et oreilles rouges ; couvertures inférieures des ailes jaunes ; rectrices vertes, d'un brun-noir à leur base, jaunes à leur pointe ; pieds grisâtres.

Un bandeau rouge s'étend sur le front jusqu'aux yeux, et couvre les oreilles de cette *Perruche* de la Nouvelle-Hollande ; le sommet de la tête est bleu ; les parties inférieures sont d'un vert tendre ; le haut des flancs et les couvertures du dessous de l'aile, d'un jaune-jonquille ; le bas du dessous du cou est d'un jaune rembruni ; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont d'un vert-pré ; les deux dernières parties ont une frange jaune à leur extrémité ; les pennes de la queue sont du même vert en dessus, d'un brun-noir à leur base, et jaunes ou rouges à leur pointe. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 48. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 373. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A COLLIER. 155. *P. Torquatus. P. Viridis ; occipitis fasciâ flavâ transversim nigro striatâ ; rostro pedibusque nigricante-griseis.*

Verte ; bande jaune, rayée transversalement de noir sur l'occiput ; bec et pieds gris-noirâtres.

On la rencontre aux Philippines, et particulièrement à l'île de Luçon, où l'a trouvée Sonnérat. Son corps est d'un vert gai, plus foncé sur le dos, clair et nuancé de jaune sur le ventre ; un large collier d'un bleu de ciel, varié transversalement de noir, se fait remarquer sur la nuque ; la queue est terminée en pointe ; l'iris, d'un gris-noirâtre. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que son collier n'a pas de bleu. *Sonnerat, Voyag. p. 77. pl. 39 (petite Perruche à collier de l'île de Luçon). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 173. Les Indes orientales.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE COULACISSI. 156. *P. Coulacissi. P. Viridis ; capite flavo-viridi ; occipitis fasciâ transversâ aurantiâ ; rostro pedibusque rubris.*

Verte ; tête vert-jaune ; bande transversale orangée sur l'occiput ; bec et pieds rouges. (*Pl.* 130. *fig.* 1.)

On trouve cette *Perruche* dans les mêmes contrées que la précédente. Latham la donne pour une variété de celle *à tête bleue*, décrite ci-après. Elle porte un plumage vert, dont l'éclat est relevé par le rouge du front, de la gorge, du croupion, et par le demi-collier orangé du dessus du cou. Ce demi-collier manque à la femelle, ainsi que le rouge de la gorge ; mais elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil. *Latham, Index* (*Psittacus galgulus*, var.). *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 392. n. 87* (*Perruche des Philippines*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 169. pl. enl. n. 520. fig. 1 et 2. Les Grandes-Indes.*

L. 5. E½. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A COU ROUX. 157. *P. Dubius. P. Viridis ; collo rufescente ; remigibus toto rectricibusque quatuor intermediis apice caruleis ; orbitis nudis flavescentibus ; rostro pedibusque corneis.*

Verte ; cou roussâtre ; rémiges en entier et pointe des quatre pennes intermédiaires de la queue bleues ; orbites nues, jaunâtres ; bec et pieds couleur de corne.

Latham, qui le premier a décrit cette espèce, n'indique pas son pays natal. Une peau nue part de la base du bec et entoure les yeux ; la tête et le haut de la gorge sont verts : le cou est d'un roux pâle ; le corps en entier et les ailes sont pareils à la tête ; l'aile bâtarde et les rémiges, bleues ; la queue est en forme de coin, courte et d'un vert-jaunâtre ; les quatre pennes intermédiaires ont leur extrémité bleue, et quatre des latérales, une tache brune sur chaque côté : toutes sont pointues. *Latham, Index, n. 44.*

2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 374.

L. 9. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE COULEUR DE SOUFRE. 158. *P. Pallidus. P. Flavus; alis albidis, rosaceo leviter tinctis, virescenteque pro luce variatis; rostro pedibusque flavescentibus.*

Jaune; ailes d'un blanchâtre légèrement teint de rose à reflets verdâtres, selon l'incidence de la lumière; bec et pieds jaunâtres.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de cette *Perruche*, qui porte un plumage généralement d'un jaune de soufre, plus pâle en dessous, avec les pennes des ailes plus ou moins colorées d'un rose blanchâtre et d'un vert clair. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 374. *L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A CUISSES ROUGES. 159. *P. Batavensis. P. Viridis, striis flavis; occipite nuchâque nigricantibus; facie femoribusque coccineis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Verte, avec des raies jaunes; occiput et nuque noirâtres; face et cuisses rouges; bec noir; pieds couleur de plomb.

Batavia est la contrée où se trouve cette *Perruche*, dont le haut du cou et les cuisses sont rouges; le reste du cou est d'un brun noir et vert, avec des stries jaunes; le ventre, d'un vert plus pâle; les ailes et la queue sont de cette couleur. *Latham, Index, n.* 137. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 375. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A GROS BEC DE LA CHINE. 160. *P. Nasutus. P. Viridis; capite pectoreque virescenti-griseis; tectricibus alarum flavis; rostro rubro; pedibus griseis.*

Verte; tête et poitrine gris-verdâtres; tectrices des ailes jaunes; bec rouge; pieds gris.

Cette *Perruche* a le bec presqu'aussi gros que la tête; l'iris, bleuâtre; la tête et la poitrine, d'un gris-verdâtre; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un vert de pré; les petites couvertures alaires, jaunes. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine* (*grande Perruche de la Chine*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 25 *p.* 375. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE HUPPÉE A VOIX GRÊLE. 161. *P. Pipilans. P. Viridis, subcristatus; vertice pallidè caruleo; collo subtùs, abdominis medio femoribusque extùs sapphirinis; rostro aureo; pedibus obscuris.*

Verte, un peu huppée; sommet de la tête d'un bleu pâle; dessous du cou, milieu de l'abdomen et l'extérieur des cuisses couleur de saphir; bec couleur d'or; pieds obscurs.

Les navigateurs anglais ont trouvé cette *petite Perruche* dans les îles Sandwich. Sa tête porte une huppe d'un bleu clair et brillant; ses côtés et le front sont verts; le dessous de l'œil, la gorge et le milieu du ventre, rouges; le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert-cendré; les flancs et les cuisses, d'un pourpre foncé; les rémiges, brunes et bordées de vert; les pennes intermédiaires de la queue, de la dernière couleur; les autres, jaunâtres, bordées et terminées de vert: cette *Perruche* a un petit cri aigu. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 90 (*Psittacus australis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 375. *La Polynésie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE A JOUES BLEUES. 162. *P. Adscitus. P. Viridis; genis alisque caruleis; dorso anticè nigro, luteo striato, posticè lutescente; crisso rubro; rostro melino; pedibus nigrescentibus.*

Verte; joues et ailes bleues; haut du dos noir, rayé de jaune; bas de cette partie jaunâtre; couvertures inférieures de la queue rouges; bec couleur d'ocre; pieds noirâtres.

On ne connoît pas le pays de cette *Perruche*, dont le dessus de la tête est couleur de paille; les joues, les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont bleues; le haut du dos est noir et rayé de jaune; le bas de cette partie, d'un jaune pâle; les scapulaires sont noires; la poitrine et le ventre, verts; le bas-ventre est rouge; le bord extérieur des pennes de la queue, bleu, avec des rangs de petites taches obscures près leur tige, qui est d'un vert sombre. *Latham, Index, n.* 136. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 375. *Pays inconnu.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE ORIENTALE. 163. *P. Orientalis. P. Viridis; margine alarum exteriore remigibusque primoribus carulescentibus; caudâ apice*

flavâ ; rostro rubro, apice flavo ; pedibus flavis.

Verte ; bord extérieur des ailes et rémiges primaires bleuâtres ; queue jaune à sa pointe ; bec rouge, jaune à son extrémité ; pieds de cette couleur.

Chez cette espèce, que l'on trouve dans l'Inde, le plumage est vert, avec du jaune à l'extrémité de la queue ; du bleu pâle sur le bord des ailes et leurs pennes primaires ; du bleu et du noir sur la queue. *Latham, Index, n.* 135. 2e *édit du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 375. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

*LA PETITE PERRUCHE AUX AILES ÉMÉRAUDES. 164. *P. Vernalis. P. Viridis ; alis prasanis ; uropygio caudaque paginâ superiore sanguineis ; rostro rubescente ; pedibus pallidis.*

Verte ; ailes d'un vert de poireau ; croupion et parties supérieures de la queue couleur de sang ; bec rougeâtre ; pieds pâles.

On ne connoît pas le pays de cet oiseau, dont Sparrman a publié la figure, et dont la couleur générale est verte, mais plus foncée sur les couverures des ailes, et tirant au vert-pré sur leurs pennes ; le croupion est couleur de sang, de même que le dessus de la queue qui est bleue en dessous. *Sparrman, Mus. Carls. fasc.* 2. *pl.* 29. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 375. *Pays inconnu.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

*LA PETITE PERRUCHE DES INDES. 165. *P. Asiaticus. P. Viridis ; pileo dorsoque postico fulvis ; remigibus rectricibusque subtùs caruleo-viridibus ; rostro aurantio ; orbitis pedibusque incarnatis.*

Verte ; dessus de la tête et bas du dos fauves ; rémiges et rectrices d'un vert-bleu en dessous ; bec orangé ; orbites et pieds incarnats.

Buffon présente cette *Perruche* des Indes comme une variété de celle *à tête rouge*, décrite ci-après ; mais Latham et Gmelin la donnent pour une espèce distincte. Elle a le sommet de la tête, le bas du croupion et les couvertures supérieures de la queue rouges ; le bord et le dessous des pennes caudales, d'un vert-bleuâtre ; le reste du plumage vert. *Edwards, Oiseaux, tom.* 1. *pl.* 6 (*Smallest red and green Indian Parrot*). *Gmelin, Syst. natur. édit.* 13. *n.* 128 (*Psittacus indicus*). *Bisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 390. *n.* 86 (*petite Perruche des Indes*). *Les Indes orientales.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

**LA PETITE PERRUCHE DE MALACCA. 166. *P. Malaccensis. P. Viridis ; fronte uropygioque caruleis ; tectricibus alarum inferioribus rubris ; rostro violaceo-griseo ; pedibus fuscis.*

Verte ; front et croupion bleus ; tectrices inférieures des ailes rouges ; bec gris-violet ; pieds bruns.

L'iris est rouge ; le front, bleu ; la tête, le cou et le haut de la poitrine sont d'un vert-pré ; le bas de la poitrine et le ventre, d'un vert-jaunâtre ; le croupion est bleu ; les couvertures supérieures des ailes sont vertes ; les pennes secondaires, d'une teinte plus foncée ; les primaires, mi-partie bleues, mi-partie d'un vert foncé sur leur bord extérieur ; les couvertures inférieures de la queue, rouges ; ses pennes, pareilles à celles des ailes en dessus et jaunâtres. *Sonnerat, Voyag.* (*petite Perruche de Malacca*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 25. *pag.* 376. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

**LA PETITE PERRUCHE DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD. 167. *P. Pusillus. P. Fusco-olivaceus ; capistro basique rectricum intùs coccineis ; rostro nigricante ; pedibus caruleis.*

D'un brun-olive ; *capistrum* et base des rectrices rouges à l'intérieur ; bec noirâtre ; pieds bleus.

Cette espèce est très-nombreuse à Sydney-Cowe, dans la Nouvelle-Galles du Sud, où elle se nourrit de miel. La langue est ciliée à son extrémité ; le bec, entouré de plumes rouges ; le corps, d'un vert-olive, plus pâle en dessous ; les pennes de la queue sont de la même couleur, avec leurs barbes intérieures rouges. *Latham, Index, n.* 71. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 25. *p.* 376. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

*LA PETITE PERRUCHE A TÊTE BLEUE. 168. *P. Galgulus. P. Viridis ; uropygio pectoreque coccineis ; vertice* (*maris*) *caruleo ; rostro pedibusque griseis.*

Verte ; croupion et poitrine rouges ; *vertex* (du mâle) bleu ; bec et pieds gris. (*Pl.* 130, *n.* 6, *sous le nom de Perruche du Pérou.*)

On trouve cette espèce à Sumatra et à l'île de Luçon. Elle a le sommet de la tête d'un beau

bleu ; un demi-collier orangé sur le cou ; la poitrine et le croupion, rouges ; le reste du plumage, vert, mais pâle en dessous du corps, plus foncé sur le dos, les ailes et la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 163. pl. enl. n. 190. fig. 2, sous le nom de petite Perruche du Pérou. L'Amérique.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

**LA PERRUCHE DES PALMIERS. 169. *P. Palmarum. P. Viridis ; rostro pedibusque rubris ; remigum apice et margine atris.*

Verte ; bec et pieds rouges ; rémiges noires à la pointe et sur le bord.

Cette *Perruche* a été trouvée dans l'île de Tanna, où elle se tient souvent sur les palmiers. Son plumage est généralement vert, mais plus pâle et inclinant au jaune sur le ventre et la queue ; les pennes des ailes ont leur bord et leur extrémité d'un noir sombre. *Latham, Index, n. 68. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 377. La Polynésie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE PYGMÉE. 170. *P. Pygmæus. P. Viridis ; pennarum apice virescente-flavo ; remigibus intùs obscuris ; rostro albicante ; pedibus plumbeis.*

Verte ; extrémité des plumes d'un jaune-verdâtre ; rémiges obscures à l'intérieur ; bec blanchâtre ; pieds plombés.

Il n'est pas certain que cette *Perruche* constitue une espèce particulière ; car Latham, quoiqu'il l'isole spécifiquement, la regarde comme une jeune *Perruche arimanou*. Au reste, elle habite aussi l'île d'Otaïti. Toute sa livrée est d'un vert brillant ; le bord des pennes alaires, noirâtre ; la queue, terminée en forme de coin et de jaune-verdâtre. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 377. La Polynésie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE ROSE-GORGE. 171. *P. Roseicollis. P. Fronte superciliisque rubris ; gulâ jugulo-que dilutè roseis ; dorso, alis, pectore ventreque flavescente-viridibus ; caudâ basi rubrâ, ad apicem nigro fasciatâ ; rostro pedibusque carneis.*

Front et sourcils rouges ; gorge et devant du cou d'un rose clair ; dos, ailes, poitrine et ventre, d'un vert-jaunâtre ; queue rouge à sa base, barrée de noir vers le bout ; bec et pieds couleur de chair.

Les parties intérieures du Cap de Bonne-Espérance sont les contrées qu'habite cette espèce, dont un individu est au Muséum d'histoire naturelle. Elle vit en société, et chasse souvent de leurs nids les *Gros-becs sociaux* ou *républicains*, pour y déposer ses œufs.

La partie antérieure du sommet de la tête et les sourcils sont rouges ; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un rose clair ; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes, la poitrine et les parties postérieures, d'un vert-jaunâtre, plus foncé en dessus du corps qu'en dessous ; le croupion est d'un bleu éclatant chez le mâle ; la queue, rouge à la base et traversée par une bande noire vers son extrémité, qui est d'un bleu-verdâtre ; ses deux pennes intermédiaires sont vertes, de même que les bords extérieurs des latérales. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. pag. 377. L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

LA PERRUCHE ROUGE A QUEUE VERTE. 172. *P. Cervicalis. P. Viridis ; fronte, lunulâ cervicis, collo subtùs pectoreque coccineis.*

Verte ; front, lunule de la nuque, dessous du corps et poitrine, rouges.

Cette *Perruche*, dont le pays n'est pas connu, a le front, un croissant sur l'occiput, la gorge, le devant du cou et la poitrine, rouges ; le reste du plumage et toute la queue, verts. *Latham, Index, n. 154. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 377.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LA PERRUCHE SOLITAIRE. 173. *P. Solitarius. P. Viridis ; abdomine purpureo-cæruleo ; capite, collo corporeque subtùs coccineis ; rostro pedibusque flavescentibus.*

Verte ; abdomen d'un bleu-pourpré ; tête, cou et dessous du corps, rouges ; bec et pieds jaunâtres.

L'iris est fauve ; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un vert très-brillant ; le dessus de la tête, le bas-ventre, les flancs et les cuisses, d'un bleu-pourpré ; le reste de la tête et le devant du cou, rouges ; la poitrine et le haut du ventre, mélangés de rouge et de fauve ; la queue est arrondie à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 377. La Polynésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LA

* LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE. 174. *P. Pullarius. P. Viridis; fronte gulâque rubris; uropygio caruleo; caudâ fulvâ, fasciâ nigrâ; orbitis cinereis; rostro rubro; pedibus griseis.*

Verte; front et gorge rouges; croupion bleu; queue fauve, avec une bande noire; orbites cendrées; bec rouge; pieds gris.

On connoît assez généralement cette petite *Perruche* sous le nom de *Moineau de Guinée* ou *Moineau du Brésil*; mais cette dernière dénomination porte à faux, car elle ne se trouve point au Brésil, mais bien en Afrique et dans les Grandes-Indes. On voit souvent de ces *Perruches* en Europe, où elles sont recherchées à cause de leur beau plumage et de leur douceur, mais elles n'apprennent pas à parler.

Elle a l'iris bleuâtre; une tache d'un beau bleu sur le croupion et au bord de l'aile; le front et la gorge, rouges; la queue, variée de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire et la troisième verte; le reste du plumage, de cette couleur. La femelle diffère du mâle en ce que le rouge est moins vif et qu'elle n'a point de bleu sur le fouet de l'aile. *Brisson, Ornith. tom. 4. pag. 387. n. 85* (*Perruche de Guinée*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 195. pl. enl. n. 60* (*sous le nom de petite Perruche mâle de Guinée*). *L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LA PERRUCHE A TÊTE GRISE. 175. *P. Canus. P. Viridis; capite, gulâ juguloque viridi-griseis; caudæ rotundatæ fasciâ latâ nigrâ; rostro griseo; pedibus canis.*

Verte; tête, gorge et devant du cou, d'un gris-vert; queue arrondie, traversée par une large bande noire; bec gris; pieds grisâtres. (*Pl. 230. fig. 2.*)

L'île de Madagascar est la contrée où l'on rencontre cette petite *Perruche*, dont la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un gris tirant un peu sur le vert; cette dernière teinte couvre le corps et est plus foncée en dessus qu'en dessous; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont vertes à l'extérieur et brunes à l'intérieur; cette couleur couvre aussi les pennes de la queue, qui ont une bande noire vers leur extrémité. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 394. n. 88. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n. 791. fig. 2* (*sous le nom de petite Perruche de Madagascar*).

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE DU NOUVEAU CONTINENT.

* LE TOUI-ÉTÉ. 176. *P. Passerinus. P. Luteo-virens; maculâ alarum alisque subtùs caruleis; rostro pedibusque aurantiis.*

Vert-jaune; tache sur l'aile, bleue; celle-ci de cette couleur en dessous; bec et pieds orangés.

Le plumage de ce *Toui* est en général d'un vert clair, avec le croupion et le haut des ailes d'un beau bleu; les pennes, bordées de cette couleur sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées.

On remarque plusieurs variétés : 1°. l'individu décrit par Linnée, lequel a les ailes bleues; 2°. celui figuré dans Edwards, dont les grandes couvertures des ailes sont de cette couleur; les grandes pennes, vertes, avec le dessous des ailes d'un cendré verdâtre. On ne peut s'empêcher de rapprocher encore de cette espèce, comme une race très-voisine, le *Macarana enano* de M. de Azara, lequel se trouve au Paraguay. Le mâle a les premières pennes des ailes vertes, et les autres, avec leurs couvertures supérieures, d'un bleu de ciel brillant, de même que le dos; le reste du plumage est du même vert-jaunâtre, qui domine seul sur la livrée de la femelle; le tarse est verdâtre, et le bec, d'un blanc-bleuâtre; les pennes de la queue sont égales et terminées en pointe.

On appelle ces *Perruches*, au Paraguay, *Mbeimbi*, *Vindita* et *Tui-chiriri*. Elles n'y sont pas rares et y forment des troupes de huit à vingt individus, qui se nourrissent de graines qu'ils ramassent à terre. Leur cri est vif, aigu et perçant; ils le répètent souvent, mais ils ne parlent point. Leur vol est rapide, et pendant l'hiver elles pénètrent dans les places et les cours. La ponte est composée de quatre œufs, qu'elles déposent dans un nid de fourmis abandonné. *Edwards, Glean. pl. 235* (*Least green and blue Parrakeet*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 384. n. 81* (*petite Perruche du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 283. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE TOUI FRINGILLAIRE. 177. *P. Fringillaceus. P. Viridis; capite cyaneo; genis, gulâ, jugulo maculâque abdominis lacteo-sanguineis; abdomine violaceo; rostro pedibusque pallidè flavis.*

Vert ; tête bleue, joues, gorge, devant du cou et tache sur l'abdomen, d'un blanc ensanglanté ; abdomen violet ; bec et pieds d'un jaune pâle.

Ce *Toui de l'Amérique méridionale* a la tête bleue ; les joues, la gorge et une tache sur le fond violet du ventre, d'un rouge de sang pâle ; les pennes de la queue, bordées et terminées de jaune. *Levaillant, Hist. des Perroquets, pl. 71. Maerter, Phys. arb. der eint. fr. zu wien 1, 2, p. 47. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 379. L'Amérique australe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE TOUI A GORGE JAUNE. 178. *P. Toui. P. Viridis ; juguli maculâ pallidè aurantiâ ; alarum fasciâ latâ castaneâ cum splendore aureo-viridi ; rostro pedibusque griseis.*

Vert ; tache d'un orangé pâle sur le devant du cou ; bande large, transversale, couleur marron, à reflets d'un vert-doré brillant, sur les ailes ; bec et pieds gris.

Le dessus du corps de ce *Toui de l'Amérique méridionale* est d'un beau vert ; la gorge, d'une couleur orangée ; tout le dessous du corps, d'un vert-jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont variées de brun, de vert et de jaunâtre ; les inférieures, d'un beau jaune ; les pennes, marquées de vert, de cendré foncé et de jaunâtre ; celles de la queue, de cette dernière couleur sur un fond vert. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 396. n. 89 (petite Perruche à gorge jaune). Buffon, Ornithol. tom. 6. p. 280. pl. enl. n. 190. fig. 1. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ¾. E.. P.. R. 12.

** LE TOUI A QUEUE FOURPRÉE. 179. *P. Purpuratus. P. Viridis ; vertice et cervice cinereis ; uropygio, alarum margine spuriarumque apice cæruleis ; caudâ purpureâ, nigro marginatâ ; rostro flavescente ; pedibus cinereis.*

Verte ; dessus de la tête et du cou cendrés ; croupion, bord des ailes et pointe des bâtardes, bleus ; queue pourprée et bordée de noir ; bec jaunâtre ; pieds cendrés.

Cette petite *Perruche*, que l'on trouve à Cayenne, a le dessus de la tête cendré ; la nuque, pareille, mais d'une nuance très-claire ; le milieu du dos et les couvertures des ailes, verts ; le dessous du corps, plus pâle ; le bas du dos et le croupion, bleus, ainsi que le bord des ailes et l'extrémité de l'aile bâtarde ; les scapulaires, brunes ; les cuisses, jaunâtres ; les deux pennes intermédiaires de la queue, vertes et terminées de noir ; les autres, d'un rouge-pourpré et frangées de noir. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. p. 379. L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE TOUI SOSOVÉ. 180. *P. Sosove. P. Viridis ; alarum et tectricum caudæ maculâ dilutè flavâ ; rostro albo ; pedibus griseis.*

Verte ; tache d'un jaune clair sur les ailes et les tectrices de la queue ; bec blanc ; pieds gris. (*Pl. 130. fig. 7.*)

Selon Montbelliard, on rencontre communément cette espèce à la Guyane, surtout vers l'Oyapoc et vers l'Amazone. On l'élève facilement et elle apprend très-bien à parler, et lorsqu'elle est instruite, elle ne cesse de jaser. A l'exception d'une tache jaune sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue, tout son plumage est d'un vert brillant. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 280. pl. enl. n. 456. fig. 2 (sous le nom de petite Perruche de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE TOUI A TÊTE D'OR. 181. *P. Tui. P. Viridis ; fronte aurantio ; orbitis flavis ; rostro nigro.*

Vert ; front orangé ; orbites jaunes ; bec noir.

Le plumage de cette petite *Perruche*, que l'on trouve au Brésil, est d'un vert qui incline au jaune sur les parties inférieures ; la tête est couleur d'or ; l'orbite, jaune ; l'œil, grand et noirâtre. Des individus, que l'on trouve à la Guyane, n'ont que le front d'un jaune-doré. La taille de ce *Toui* n'est guère plus grosse que celle du *Moineau franc. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. p. 284. pl. enl. n. 456. fig. 1 (sous le nom de petite Perruche de l'île Saint-Thomas). L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE TOUI PARA. 182. *P. Tuipara. P. Pallidè viridis ; frontis lunulâ rubrâ ; alarum macula mediâ flavâ ; rostro incarnato ; pedibus griseis.*

D'un vert pâle ; lunule rouge sur le front ; tache jaune au milieu des ailes ; bec incarnat ; pieds gris.

Ce *Toui du Brésil* porte sur le front une tache rouge en forme de croissant, et une autre, jaune, près de l'œil ; le reste de sa livrée est vert. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 383. n. 82 (pe-*

tite Perruche à tête rouge du Brésil). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE TOUI TIRICA. 183. *P. Tirica. P. Viridis; rostro incarnato; pedibus cærulescentibus.*

Vert; bec incarnat; pieds bleuâtres.

Buffon rapproche de ce *Toui* la *Perriche petite jaseuse*, qui en effet mérite bien cette dénomination, puisqu'elle parle bien; de plus, elle se prive aisément et plaît par ses caresses et sa vivacité. Elle a les yeux noirs; le plumage, en entier, d'un vert foncé en dessus et pâle en dessous. *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 382. n. 81* (*petite Perruche du Brésil*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 281. pl. enl. n. 837* (*petite Jaseuse*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * LE TOUI VARIÉ. 184. *P. Varius. P. Genis, mento gulâque albidis; remigibus et rectricibus fuscis, extùs cæruleo marginatis; corpore fusco cæruleoque vario; rostro pedibusque flavescentibus.*

Joues, menton et gorge, blanchâtres; rémiges et rectrices brunes et bordées de bleu en dehors; corps varié de bleu; bec et pieds jaunâtres.

La livrée de ce *Toui*, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, est blanchâtre sur les joues, le menton et la gorge; d'un brun terne, bordé de bleu en dehors, sur les pennes des ailes et de la queue; variée sur le reste de brun et de bleu. *Maerter, Phys. arb. der eint fr. zu wien 1, 2, pag. 48. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 25. p. 381. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* * * GENRE.

KAKATOÈS, *Cacatua. Psittacus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus varium, sæpè album.

Caput rotundatum, sæpissimè cristatum.

Rostrum basi membranâ obductum, validissimum, suprà subtùsque convexum, lateratim compressum, à basi ad apicem declive; mandibula superior marginibus valdè angulosis, adunca, interdùm versus medium dentata; inferior brevior, apice ascendens, obtusa, sæpiùs apice transversìm crenata pro recipiendo acie superioris.

Nares orbiculares, apertæ, in membranâ sitæ.

Lingua crassa, carnosa, integra, obtusa.

Genæ nudæ aut plumosæ.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1a., 2a., 3a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi carnosi, digito antico externo breviores.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor ad imum sejuncti; antici 2, postici 2; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem tingens, humi incumbens.

Cauda remigibus 12, æqualibus.

Cacatuæ habitant in Asiæ meridionalis, Australasiæ sylvis; è fructibus, baccis, granis victitant; in arbore excavato aut ramis crassis propè truncum nidificant; ova 2 pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de diverses couleurs, souvent blanc.

Tête arrondie, très-souvent huppée.

Bec garni d'une membrane à sa base, très-robuste, convexe dessus et dessous, comprimé latéralement, incliné depuis son origine jusqu'à sa pointe; mandibule supérieure à bords très-anguleux, crochue, dentée quelquefois vers le milieu; l'inférieure plus courte, à pointe retroussée, obtuse, souvent crénelée transversalement pour recevoir la pointe de la supérieure.

Narines orbiculaires, ouvertes, situées dans la membrane.

Langue épaisse, charnue, entière, obtuse.

Joues nues ou emplumées.

Cou médiocre.

Première, 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Tarses courts, charnus, plus courts que le doigt externe antérieur.

Pieds tétradactyles; quatre doigts séparés dès leur base; deux devant, deux derrière; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Les *Kakatoès* habitent dans les forêts de l'Asie méridionale et de l'Australasie; ils vivent de fruits, de baies et de graines, et nichent dans un arbre creux ou sur les grosses branches près du tronc; leur ponte est de deux œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Joues emplumées.*

* Le Kakatoès banksien. 1. *C. Banksii. C. Atro-nitens; subcristata; capite tectricibusque alarum flavescente punctatis; rectricibus lateralibus medio coccineis, nigro fasciatis; rostro corneo, apice nigro; pedibus atris.*

Un peu huppé; tête et tectrices des ailes pointillées de jaunâtre; rectrices latérales rouges dans le milieu et rayées transversalement de noir; bec couleur de corne, noir à la pointe; pieds noirs.

Cette espèce et toutes ses variétés se trouvent à la Nouvelle-Hollande et y sont connues sous le nom de *Karrat.*

Le plumage est généralement noir; les plumes du sommet de la tête, qui sont assez longues pour prendre la forme d'une huppe lorsque l'oiseau les redresse, ont chacune à leur extrémité une tache jaune; des marques pareilles se trouvent vers le bout des couvertures supérieures de l'aile, sur les plumes du haut de la poitrine et sur les couvertures inférieures de la queue; elles se changent en forme de lunules sur le bas de la poitrine et sur le ventre; là, les unes sont plus foncées, les autres plus claires; la queue est assez longue et un peu arrondie à son extrémité; ses deux pennes intermédiaires sont noires; les autres, de la même couleur à leur base et à leur extrémité; d'un jaune-rougeâtre, qui incline à la couleur d'orange sur le reste, et traversées par cinq ou six bandes noires, en quelque sorte irrégulières, particulièrement sur leur bord extérieur.

On donne à cette espèce un grand nombre de variétés, que l'on soupçonne provenir de la différence des âges. Nous avons peine à croire que toutes ces variétés appartiennent à une même espèce, et nous soupçonnons qu'il y en a parmi elles qui constituent des races distinctes. Au reste, comme nous n'avons vu tous ces oiseaux que figurés ou empaillés, nous nous bornerons à les décrire.

1°. L'individu décrit et figuré dans le *Journal de Whit, pag.* 139, a dix-huit pouces et demi de longueur totale; le bec, couleur de plomb; les plumes de la tête, peu longues, noires et variées de jaune; la gorge, de cette couleur, ainsi que le cou, dont les côtés présentent un mélange de blanc et de noir; la dernière teinte couvre entièrement le corps, les ailes, les deux rectrices intermédiaires, de même que toutes les latérales, mais seulement sur les bords, à la base et à leur extrémité; elles sont rouges dans leur milieu.

2°. Celui dont Phillip a publié la figure, *pag.* 166 de son *Voyage*, porte vingt-un pouces de longueur; le bec est pareil à celui du précédent; la tête, le cou et le dessus du corps sont couverts de plumes d'un brun terne, et bordées d'une couleur olive sur la tête et sur la nuque; le dessus du corps, les pennes alaires et caudales, d'un noir brillant, à l'exception des deux rectrices intermédiaires, qui sont rouges sur leur milieu, sans bandes transversales noires.

3°. Le *Funeral Cackatoo*, dont Shaw a donné la figure sur la *planche* 186, du *volume* 6 des *Nat. Misc.*, diffère des précédens, en ce que les quatre pennes du milieu de la queue sont d'une couleur de buffle jaune, et couvertes d'un grand nombre de taches en forme de bandes.

Nous allons en indiquer cinq autres, d'après Latham, dont plusieurs sont au Muséum d'histoire naturelle ou dans la collection de M. Delalande fils.

La première est noire, avec une large tache jaune sur les joues et proche de l'œil; la base de toutes les pennes latérales de la queue, marquée de noir; le bec et les pieds sont d'une couleur pâle.

La deuxième n'a point de tache jaune sur les joues; son plumage est totalement noir; les pennes de la queue sont d'un roux pur jusqu'à leur extrémité; le bec et les pieds sont bruns. Cette variété est très-commune. Nous avons vu un individu totalement pareil chez M. Delalande fils; mais il a le bec et les pieds noirs. Sa grosseur est celle d'une *Poule*, et sa longueur, d'un pied onze pouces; les plumes du sommet de la tête sont longues, assez larges, et forment une huppe ample quand l'oiseau les redresse.

La troisième variété n'a pas non plus de marque jaune près de l'œil, mais son plumage noir est parsemé çà et là de jaune; la queue est rouge et rayée transversalement de noir.

Chez la quatrième, la tache jaune des côtés de la tête est composée de plumes rayées d'une teinte pâle; les pennes latérales de la queue sont d'un jaune foncé mélangé de brun; le devant du cou et la poitrine, couverts de lunules d'un jaune pâle.

La cinquième semble participer des deux dernières, étant tachetée sur les ailes, ondulée sous le corps et barrée de rouge sur le dessus de la queue, dont le dessous est de couleur jaunâtre.

Latham, Index (*Psittacus Banksii*). *Idem, Synopsis*, 1er *Suppl. pl.* 109. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 17. *p.* 8. *L'Australasie.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

* LE KAKATOÈS A BEC COULEUR DE CHAIR. 2. *C. Philippinarum C. Alba; cristâ sulphureâ, plicatili, apice albâ; orbitis flavicante-rubris; tectricibus caudæ inferioribus rubris, albo punctatis; rostro carneo; pedibus plumbeis.*

Blanc; huppe couleur de soufre, pliante, blanche à sa pointe; orbites d'un rouge-jaunâtre; tectrices inférieures de la queue, rouges et pointillées de blanc; bec couleur de chair; pieds plombés. (*Pl.* 227, *fig.* 1, *sous le nom de Kakatoès des Philippines.*)

On rencontre cette espèce dans les îles Philippines et dans presque toutes celles de l'Archipel indien. Elle est blanche, avec du rougeâtre vers les oreilles et sur les couvertures inférieures de la queue; la huppe est d'un beau jaune clair, et blanche à son extrémité; les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de la queue sont à leur base d'une couleur de soufre, ainsi que le côté interne des pennes de l'aile et des latérales de la queue. *Latham, Index* (*Psittacus Philippinarum*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 212. *n.* 11 (*petit Kakatoès*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 96. *pl. enl. n.* 191. *Les Grandes-Indes.*

L. 13 ÷. E.. P.. R. 12.

* LE KAKATOÈS A HUPPE BLANCHE. 3. *C. Cristata. C. Alba; cristâ plicatili flavâ; rostro pedibusque nigris.*

Blanc; huppe jaune, pliante; bec et pieds noirs. (*Pl.* 225. *fig* 2.)

Les îles Moluques sont les contrées où se trouve ce *Kakatoès*, dont le plumage est blanc, avec une couleur de soufre à l'intérieur de plusieurs pennes des ailes et de la queue; les douze plumes qui composent la huppe sont fermes, très-larges, épanouies, arrondies à leur extrémité et placées sur le front, où elles forment une espèce de couronne, que l'oiseau redresse et baisse à volonté, ainsi que toutes les autres plumes de la tête. *Latham, Index* (*Psittacus sulphureus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 204. *n.* 8 (*Kakatoès*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 92. *pl. enl. n.* 263 (*sous le nom de Kakatoès des Moluques*).

L. 18. E.. P.. R. 12.

* LE KAKATOÈS A HUPPE JAUNE. 4. *C. Sulphurea. C. Alba; cristâ plicatili acuminatâ et maculâ infrà oculos sulphureis; rostro nigricante; pedibus nigris.*

Blanc; huppe pliante, pointue, couleur de soufre; tache de la même teinte sous les yeux; bec noirâtre; pieds noirs. (*Pl.* 225. *fig.* 2 *bis.*)

Ce *Kakatoès* montre beaucoup d'intelligence, d'amour et d'amitié; il aime les caresses et les rend avec complaisance; la cage lui déplaît extrêmement; mais il est si familier, qu'il ne cherche jamais à s'échapper. On en voit qui obéissent lorsqu'on leur commande de s'éloigner, et témoignent leurs regrets en tournant souvent la tête, pour voir si leur maître les rappelle; en général, cet oiseau est fort propre, a des mouvemens gracieux et mange tout ce qu'on lui présente.

Il ressemble au précédent par son plumage d'un beau blanc; mais sa huppe, si ce n'est sur le devant, est colorée en jaune de soufre, de même que plusieurs pennes des ailes et de la queue sur leur côté intérieur; les plumes de la huppe sont effilées, longues, inclinées à leur extrémité et à barbes recourbées en devant, de manière qu'elles prennent la forme d'un cylindre creux et se recourbent vers le haut. Cette espèce se compose de deux races, qui ne diffèrent que par la taille. *Latham, Index* (*Psittacus sulphureus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 206. *n.* 9. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 93. *pl. enl. n.* 14. *Les Indes orientales.*

L. 14 ÷. E.. P.. R. 12.

* LE KAKATOÈS A HUPPE ROUGE. 5. *C. Rosacea. C. Alba in colorum dilutè roseum inclinans; cristâ subtùs rubrâ; rectricibus lateralibus intùs à basi ad medium usque sulphureis; rostro caruleo-nigro; pedibus plumbeis.*

D'un blanc inclinant un peu à la couleur rose; huppe rouge en dessous; rectrices latérales couleur de soufre en dessous, depuis leur base jusqu'au milieu; bec d'un noir-bleu; pieds plombés. (*Pl.* 225. *fig.* 3.)

Le plumage de cette espèce, qu'on trouve aux Moluques, est d'un blanc tirant sur le rose; les plumes du milieu de la huppe sont d'un beau rouge; les autres, blanches, et toutes, larges, épanouies et arrondies à leur extrémité; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont couleur de soufre. *Latham, Index* (*Psittacus rosaceus*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13 (*Psittacus moluccensis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 209. *n.* 10. *Buffon, Hist. nat. des Oi-*

seaux, tom. 6. p. 95. pl. enl. n. 498. Les Indes orientales.

L. 17. E.. P.. R. 12.

** LE KAKATOÈS A HUPPE ROUGE ET BLEUE. *6. C. Coronatus. C. Viridis; cristâ plicatili, rubrâ, apice cæruleâ.*

Vert; huppe pliante, rouge et bleue à sa pointe.

On dit que cet oiseau se trouve à Surinam; mais est-ce bien un *Kakatoès?* ce qui paroît très-douteux, vu qu'on n'en connoît pas en Amérique, à moins qu'ils n'y soient en domesticité; au reste, on le décrit d'après Linnée, qui l'indique dans la première édition de son *Systema naturæ, p.* 143. *n.* 21. Sa huppe est de la forme de celle des *Kakatoès* à plumage blanc, écarlate et terminée de bleu clair; le front est jaune; le corps et la queue sont verts; les rectrices extérieures, bleues en dehors; les couvertures inférieures, de cette couleur à leur extrémité et rouges dans le reste.

Latham présente comme un individu de la même espèce le *Cockatoo of Guiana de Bancroft.* Il est plus petit qu'un *Perroquet commun;* son bec est court et couleur marron; la tête, les joues et le cou sont couverts de plumes longues, déliées et d'un rouge terne, avec des lignes noirâtres; les plumes du sommet de la tête ont un pouce et demi de longueur, et l'oiseau peut les relever à volonté, ainsi que celles des joues et du cou; le corps et les ailes sont verts; les pennes de la queue, courtes, vertes et d'un rouge terne, *Latham, Index* (*Psittacus coronatus*). *Bancr. Guy. p.* 160. *La Guyane.*

L. 18 ½. E.. P.. R. 12.

** LE KAKATOÈS JING-WOS. *7. C. Galerita. C. Alba; cristâ plicatili, acuminatâ, elongatâ basique caudæ sulphureis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Blanc; huppe pliante, pointue, alongée, de couleur de soufre; base de la queue de cette teinte; bec et pieds noirâtres.

On trouve cette espèce, non-seulement à la Nouvelle-Hollande, mais encore à la Chine, où elle porte le nom de *Jing-wos* (*oiseau qui parle*). Sa taille est celle d'un *Coq* ordinaire; le plumage, généralement blanc; dix ou douze plumes, de couleur de soufre, sont sur le front; elles ont sept pouces de longueur, sont terminées en pointe et présentent la forme d'une huppe; le sommet de la tête est nu; la queue, égale à son extrémité, longue de huit pouces, et, à sa base, de la couleur de la huppe. Ce *Kakatoès* ne diffère de celui à huppe jaune, qu'en ce qu'il est d'une taille plus forte et plus longue. *Latham, Index* (*Psittacus galeritus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 17. *p.* 11. *L'Australasie.*

L. 25. E.. P.. R. 12.

** LE KAKATOÈS A QUEUE ET AILES ROUGES. *8. C. Erythroleuca. C. Cinerea; uropygio, rectricibus remigibusque coccineis; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Cendré; croupion, rectrices et rémiges rouges; bec noir; pieds noirâtres.

C'est d'après Aldrovande qu'on a décrit cet oiseau, dont le pays est inconnu. Il est de la taille d'un *Chapon;* son plumage est d'un blanc-cendré; le bec très-crochu; le bas du dos, le croupion, la queue et les ailes sont d'un rouge vif, et les pieds, noirs. Est-ce bien un *Kakatoès? Latham, Index* (*Psittacus erythroleucus*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 214. *n.* 12. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 96.

L. 17. E.. P.. R. 12.

* LE KAKATOÈS ROSE. *9. C. Rosea. C. Capite, collo corporeque subtùs roseis; suprà griseo; rostro albo; pedibus fuscis.*

Rose sur la tête, le cou et le dessous du corps; gris en dessus; bec blanc; pieds bruns.

On soupçonne que cette espèce, dont un individu est au Muséum d'histoire naturelle, se trouve dans l'Inde. Il a la tête, le cou et tout le dessous du corps roses; les parties supérieures, d'un joli gris, plus foncé sur les ailes et la queue. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 17. *p.* 12. *Vieillot, Galerie des Ois.* 2e *part. p.* 5. *pl.* 25.

L. 11. E.. P.. R. 10.

* LE KAKATOÈS A TÊTE ROUGE. *10. C. Galeata. C. Cristata, fusco-viridis; vertice rubro; abdomine rubro viridique undulato; rostro flavescente; pedibus obscuris.*

Huppé; d'un vert-brun; sommet de la tête rouge; abdomen ondé de rouge et de vert; bec jaunâtre; pieds obscurs.

Cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles du Sud, et dont un individu est au Muséum d'histoire naturelle, a les plumes des parties supérieures d'un noirâtre à reflets verts peu sensibles, et d'une nuance pâle sur leurs bords; celles de la tête, rouges, longues, très-fournies,

effilées et susceptibles de former une huppe, lorsque l'oiseau les redresse ; le dessous du corps est d'une couleur plus foible que celle du dessus, et mélangée de rougeâtre et de vert sur le bord des plumes ; mais ce mélange est peu apparent, si ce n'est sur le ventre, où le rouge domine sur le vert ; les pennes de la queue et des ailes sont d'un noirâtre pur ; cependant elles semblent, en quelque sorte, porter des ondes plus claires ; la queue est courte.

Un individu du même pays, que Latham soupçonne être la femelle, diffère du précédent en ce qu'il a trois pouces de plus de longueur ; les parties supérieures rayées, en travers, d'une teinte pâle, principalement sur les ailes et la queue, qui portent cinq ou six bandes transversales ; les plumes de la tête sont conformées de même que celles du mâle, mais elles ont la même couleur que le dos ; le menton est d'un vert sombre ; la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de rouge, de jaune et de brun ; les raies paroissent plus nombreuses à mesure qu'elles s'approchent des couvertures inférieures de la queue. Le même auteur fait encore mention d'un autre individu qu'il soupçonne être un jeune, et qui semble tenir le milieu entre les deux précédens ; une seule partie des plumes de la tête est rouge. *Latham, Synopsis, 2e Suppl. pl. 145. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 17. p. 12. L'Australasie.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

LE KAKATOÈS VERT. 11. *C. Viridis. C. Viridis; capite, suprà mentoque flavis ; collo flavescente-fusco ; caudâ partim rubrâ ; rostro corneo ; pedibus griseis.*

Vert ; tête en dessus et menton jaunes ; cou brun-jaunâtre ; queue en partie rouge ; bec couleur de corne ; pieds gris.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un oiseau, que nous soupçonnons être d'une espèce distincte du *Kakatoès banksien*, avec lequel il présente des rapports. Son plumage est vert et à reflets, avec du brun-jaunâtre sur le cou ; du jaune sur la tête, au bas des joues et au menton ; la queue est étagée et en partie rouge : on le trouve à la Nouvelle-Hollande. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 17. p. 12. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

B. *Joues nues.*

LE KAKATOÈS NOIR A TROMPE. 12. *C. Aterrima. C. Nigra ; cristâ magnâ dilutiore ; genis rubris et nudis ; rostro obscurè fusco ; pedibus fusco-nigris.*

Noir ; grande huppe d'une nuance plus claire ; joues rouges et nues ; bec d'un brun obscur ; pieds d'un noir rembruni.

La langue de ce *Kakatoès* de Ceylan étant dure, roide et creuse sur sa pointe, M. Levaillant l'a décrit et fait figurer sous la dénomination sous laquelle nous en faisons mention. Cet oiseau s'en sert, dit-il, pour amener ses alimens vers sa gorge, en l'enfonçant dans la substance des fruits qu'il mange. Son bec porte deux dents, l'une au milieu, l'autre vers le bout et sur chaque bord de la mandibule supérieure, qui est longue de près de cinq pouces, très-recourbée et très-aiguë à sa pointe ; la dent du milieu correspond à une échancrure grande et profonde qui se trouve sur chaque côté de la mandibule inférieure, de manière qu'elle remplit à peu près cette cavité quand le bec est fermé, qui cependant semble rester alors un peu entr'ouvert vers le bout. Selon M. Levaillant, cet oiseau recouvre, lorsqu'il a froid, ses joues nues, en abaissant sur elles les plumes de sa huppe ; ces plumes sont nombreuses, longues, étroites, effilées, pointues et d'un cendré-noirâtre ; le reste du plumage est d'un noir lustré et ardoisé, avec des reflets bleuâtres ; la peau nue des joues est couleur de chair.

L'individu, que ce savant appelle *Ara gris à trompe*, ne diffère du précédent qu'en ce que son plumage est d'un gris-ardoisé ; mais M. Temminck, qui possède ces deux oiseaux dans sa collection, nous assure qu'ils sont de la même espèce, et que le noir est privé de la poudre grise qui couvre son plumage dans l'état de nature. *Latham, Index (Psittacus aterrimus). Levaillant, Hist. natur. des Perroquets, pl. 12 et 13, sous le nom d'Ara noir à trompe. Edwards, Glean. pl. 316 (Great black cockatao). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 97. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ARA, *Macrocercus. Psittacus*, Linn. Lath.

Corpus elongatum, variis coloribus nitentibus pictum.

Caput subrotundatum.

Rostrum basi membranâ instructum, validissimum, lateratim compressissimum, suprà subtùsque convexum, à basi ad apicem declive ; mandi-

bula superior marginibus valdè angulosis, adunca; inferior brevior, apice ascendente obtuso, transversim crenato pro recipiendo acie superioris.

Nares orbiculares, apertæ, in membranâ sitæ.

Lingua carnosa, crassa, obtusa, integra.

Genæ aut tempora, aut lori nudi.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2ª., 3ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Tarsi digito externo antico breviores.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici 2, postici 2; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12 gradatis.

Macrocerci in sylvis Americæ meridionalis habitant; fructibus, baccis, granis victitant; in arbore excavato aut ramis crassis propè truncum nidificant; ova 2 pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victuti sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum idonei.

Corps alongé, peint de couleurs variées et brillantes.

Tête un peu arrondie.

Bec garni à sa base d'une membrane, très-robuste, très-comprimé latéralement, convexe dessus et dessous, incliné dès son origine; mandibule supérieure à bords très-anguleux, crochue; l'inférieure plus courte, à pointe obtuse, dirigée en en haut, crénelée transversalement pour recevoir le bout de l'inférieure.

Narines orbiculaires, ouvertes, situées dans la membrane.

Langue charnue, épaisse, entière, obtuse.

Joues ou tempes, ou *lorums* nus.

Cou médiocre.

Deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts séparés dès leur base; deux devant, deux derrière; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Tarses plus courts que le doigt externe de devant.

Queue à 12 rectrices étagées.

Les *Aras* habitent dans les forêts de l'Amérique méridionale, vivent de fruits, de baies et de graines; nichent dans un arbre creux ou sur les grosses branches près du tronc. Leur ponte est de deux œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* L'ARA ARACANGA. 1. *M. Aracanga. M. Dilutè coccineus; pennis scapularibus luteis, viridi terminatis; remigibus suprà cæruleis, subtùs rufis; genis nudis et rugosis; rostro suprà albo, apice nigro; pedibus fuscis.*

D'un rouge clair; plumes scapulaires jaunes et terminées de vert; rémiges bleues en dessus, rousses en dessous; joues nues, ridées; bec blanc en dessus, noir à la pointe; pieds bruns.

Buffon présente cet oiseau pour une variété ou une race distincte de l'*Ara rouge*; d'autres le regardent comme une espèce particulière. Il a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le ventre et les jambes d'un beau rouge; le bas du dos et le croupion, d'un bleu clair; les couvertures supérieures de la queue, de cette teinte; les inférieures, couleur de rose pâle et terminées de bleu clair; les joues et la gorge, couvertes d'une peau blanche; les petites couvertures des ailes, d'un rouge vif; les moyennes, de cette couleur, orangées et terminées de vert; les grandes, les plus extérieures, d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet le long des tiges; les petites et les plumes scapulaires, jaunes et terminées de vert; les dix-huit premières pennes de l'aile, bleues en dehors et noirâtres en dedans; les autres, variées de vert, de bleu et de marron-pourpré; toutes les rectrices, d'un rouge obscur en dessous; les latérales, d'un bleu clair en dessous; des intermédiaires rouges et bleues, et d'autres d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet; la membrane du bec, blanche. *Latham, Index* (*Psittacus Ara*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 288. n. 2* (*Ara de la Jamaïque*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 180. pl. enlum. n. 641* (*petit Ara rouge*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ARA HYACINTHE. 2. *M. Hyacinthinus. M. Cyaneus; capite colloque dilutioribus; orbitis gulâque nudis, flavis; rostro pedibusque nigris.*

Bleu; tête et cou plus clairs; orbites et gorge nues et jaunes; bec et pieds noirs.

On a décrit deux fois cet oiseau, que M. de Azara appelle *Guacamayo azul*, dans la 2ᵉ *édition du nouv. Dictionnaire d'histoire naturelle*; l'une, sous le nom d'*Ara azuvert*, et l'autre, sous celui d'*Hyacinthe*, en prévenant cependant que leur plumage présentoit une grande analogie,

M. de

M. de Azara l'a rencontré dans l'Amérique australe, entre le vingt-septième et le trente-troisième degré de latitude. Il niche dans les trous d'arbre, mais plus souvent dans ceux qu'il creuse lui-même sur les bords perpendiculaires des rivières de Parana et d'Uruguay. Cet *Ara*, que nous avons vu depuis peu vivant à Paris, est d'un naturel fort doux, très-gai et bouffon. Il apprend aisément à parler et articule parfaitement ce qu'il entend. Il diffère de ses congénères, en ce que la membrane du bec, qui est jaune et large de deux lignes à la base de la mandibule supérieure, diminue de largeur jusqu'à l'angle de la bouche, d'où s'étend une autre membrane étroite, de la même couleur, qui embrasse la mandibule inférieure et s'élargit sur le *lorum*; les paupières sont nues et jaunes; la tête est d'un bleu foible; toutes les autres parties supérieures sont d'un bleu de ciel un peu foncé et changeant en vert de mer; les inférieures, d'une couleur d'acier bruni, de même que les ailes et la queue; la langue est noire et bordée de jaune; la queue, longue de treize pouces et demi; le bec, de trente lignes.

La femelle ressemble au mâle, mais elle est plus petite. M. de Azara appelle cet *Ara*, *Guacamayo azul. Latham, Index* (*Psittacus hyacinthinus*). *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 402. n. 273. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 2. p. 260. Ibid. p. 259* (*sous le nom d'Ara azuvert*). *Vieillot, Galerie des Oiseaux, part. 2. pag. 3. pl. 24. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

L'ARA BLEU. 3. *M. Ararauna. M. Suprà cærulea; subtùs lutea; genis nudis, lineis plumosis.*

Bleu en dessus, jaune en dessous; joues nues, avec des lignes emplumées.

Cette espèce, que l'on trouve au Brésil, est connue au Paraguay sous le nom de *Canindé*. Elle ne prononce pas si distinctement *ara* que l'*Ara rouge*.

Elle a le dessus du corps, les ailes et la queue d'un beau bleu d'azur, à reflets violets d'un éclat éblouissant; le dessous, d'un jaune d'or pur; la peau nue des joues, d'une couleur de rose mêlée de blanc, avec trois raies horizontales de plumes noires et d'autres raies verticales sur tout l'espace dénué de plumes; l'iris est d'un vert-céladon. *Latham, Index* (*Psittacus ararauna*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 193. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 191. pl. enl. n. 36. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * L'ARA MARACANA. 4. *M. Maracana. M. Viridis; capite nigricante-cæruleo; tectricibus alarum remigibusque cæruleis; caudâ partìm cæruleâ, partim rubescente-viridi; pedibus flavescentibus.*

Vert; tête d'un bleu-noirâtre; tectrices des ailes et rémiges bleues; queue en partie de cette couleur, en partie d'un vert-rougeâtre; pieds jaunâtres.

M. de Azara, qui appelle cet *Ara*, *Maracana afeytado*, l'a vu au Paraguay et à la rivière de la Plata, où il vit en petites troupes; il se perche sur les grands arbres et sur les petits buissons. Son cri est plus fort que celui des autres *Aras*, et a quelque rapport avec son nom.

La membrane du bec est d'un jaune-paille; la peau nue du tour de l'œil et des joues, d'un beau jaune; on remarque quelques poils noirs entre les narines et les angles de la bouche; il porte trois taches rouges, l'une sur le front, entre les deux narines, et qui s'étend de six lignes sur la tête; la deuxième, sur le dos, dont les plumes sont vertes et bordées de rouge; la troisième, qui n'est pas aussi vive, se trouve entre les jambes; le reste de la tête est d'un bleu-noirâtre; les couvertures supérieures et les pennes des parties extérieures de l'aile sont bleues, de même que la dernière moitié de la queue, dont le reste est d'un vert-rougeâtre; ses pennes et celles des ailes ont leur extrémité brune; le corps est d'un vert foncé, mais plus clair en dessous qu'en dessus; l'iris, orangé. La femelle est un peu plus petite que le mâle. Sonnini rapproche cet oiseau de l'*Ara militaire*. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 405. n. 174. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 2. p. 260. L'Amérique méridionale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* L'ARA MAKAVOUANNA. 5. *M. Makavouanna. M. Suprà obscurè viridis; capite viridi, cæruleo admisto; gulâ, jugulo et pectoris parte superiore rufescentibus; pectoris parte inferiore et abdomine viridibus; uropygio rubro-fusco; genis nudis.*

D'un vert obscur en dessus; tête verte, mélangée de bleu; gorge, devant du cou et haut de la poitrine, roussâtres; bas de la poitrine

et abdomen, verts; croupion brun-rouge; joues nues.

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, est d'un vert foncé un peu rembruni sur le dessus du corps et des ailes; bleue sur les grandes rémiges, qui sont bordées de vert et terminées de brun du côté extérieur; d'un vert mêlé de bleu foncé sur le dessus et sur les côtés de la tête; sous certains aspects, ces parties paroissent entièrement bleues; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont roussâtres; le reste de la dernière partie, le ventre et les flancs, d'un vert pâle; le bas-ventre et plusieurs plumes des couvertures inférieures de la queue, d'un rouge-brun; celle-ci est en dessus d'un vert-jaunâtre. *Latham, Index* (*Psittacus makavouanna*). *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 6. pag. 277. pl. enl. n. 864* (*Perruche-Ara de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* L'ARA MILITAIRE. *6. M. Militaris. M. Viridis; alis caeruleis; fronte caudâque rubris; genis nudis lineis plumosis; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Vert; ailes bleues; front et queue rouges; joues nues, avec des lignes emplumées; bec noir; pieds incarnats.

La Guyane est la contrée qu'habite cet *Ara*, dont le front est rouge; le corps, vert; les ailes et le croupion sont bleus; la queue est rouge en dessous, blanche à son extrémité et d'un orangé sale en dessous; ses couvertures inférieures sont mélangées de rouge; les supérieures, bleues, ainsi que le milieu du dos; l'iris est jaune; la peau nue des joues a des lignes composées de plumes noires.

M. Levaillant a publié la figure d'un *Ara*, sous le nom de *grand Ara militaire*, sur la *pl. 6* de l'*Histoire des Perroquets*, qui diffère du précédent, en ce qu'il a six pouces de plus de longueur; le bec, plus robuste; les mandibules arrondies, au lieu d'être aplaties; les plumes de la gorge et des oreilles, d'un brun-violet; le devant du cou et la poitrine, d'un gris-brun, à reflets d'un vert nuancé; le ventre et les jambes, verts; la queue, d'un bleu d'azur à sa pointe, d'un roux-pourpré dans le reste; les pieds, d'un brun terreux. *Latham, Index* (*Psittacus militaris*). *Edwards, Ois. pl. 313* (*Great green maccaw*). *2.e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2. p. 261. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ARA ROUGE. *7. M. Macao. M. Ruber; migibus suprà caeruleis, subtùs rufis; pennis scapularibus caeruleo et viridi variis; genis nudis rugosis; rostro suprà albo, subtùs nigro.*

Rouge; rémiges bleues en dessus, rousses en dessous; plumes scapulaires variées de bleu et de vert; joues nues, ridées; bec blanc en dessus, noir en dessous. (*Pl. 221. n. 1.*)

On rencontroit autrefois cette espèce à Saint-Domingue, mais la culture l'en a chassée. On la trouve présentement dans l'Amérique méridionale. La mandibule supérieure est garnie en dedans d'une proéminence, contre laquelle l'oiseau appuie les noyaux durs pour les briser, en les prenant avec le bout de la mandibule inférieure. Elle a la partie nue de la tête blanchâtre et sillonnée par quelques rides, avec des lignes de petites plumes rouges; l'iris couleur de paille; le corps et les quatre plus longues plumes de la queue, d'un beau rouge foncé; le dessus des pennes primaires des ailes, d'un bleu-turquin; le dessous, d'un rouge de cuivre sur un fond noir; les secondaires, bleues et vertes; leurs couvertures supérieures, d'un jaune doré et terminées de vert; celles de la queue, bleues; ses quatre pennes latérales de chaque côté, de cette couleur en dessus et d'un rouge de cuivre en dessous; le front, bordé d'un rouge-mordoré; la gorge, d'un rouge-brun. *Latham, Index* (*Psittacus macao*). *Brisson, Ornithol. tom. 4. pag. 184* (*Ara du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 179. pl. enl. n. 12. L'Amérique méridionale.*

L. 30. E.. P.. R. 12.

* L'ARA TRICOLOR. *8. M. Tricolor. M. Capite, jugulo, pectore ventreque rubris; collo superiore flavo; scapulariis, tectricibus alarum minoribus fusco-rubris, viridi marginatis; majoribus et remigibus virescente-cyaneis; uropygio violaceo-caeruleo; rostro nigro.*

Tête, devant du cou, poitrine et ventre, rouges; dessus du cou jaune; scapulaires et petites couvertures supérieures des ailes, d'un rouge-brun et bordées de vert; les grandes et les rémiges, d'un bleu d'azur verdâtre; croupion bleu-violet; bec noir.

Selon Buffon, cet oiseau n'est qu'une variété de l'*Ara rouge*; mais M. Levaillant le présente comme une espèce distincte; en effet, son plumage offre des différences assez remarquables, surtout sur la nuque, qui est jaune; de plus, il a dix pouces de moins de longueur; la

mandibule supérieure est moins arquée et l'inférieure plus renflée; la tête, le devant et les côtés du cou, la poitrine, le ventre et les jambes sont rouges; le derrière du cou est d'un jaune très-pur; le menton, d'un rouge-brun frangé de jaune; les scapulaires et les petites couvertures des ailes, d'un rouge-brun bordé de vert et de jaunâtre; les grandes couvertures et les pennes, d'un bleu d'azur, verdâtre en dessus, d'un rouge de cuivre en dessous; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu-violet; les inférieures, d'un bleu pâle bordé de vert; les pennes latérales, d'un bleu d'outremer à l'extérieur et à la pointe; d'un rouge-cramoisi à l'intérieur; les deux intermédiaires, de cette couleur et bleues vers le bout; les couvertures inférieures des ailes, rouges et d'un brun-verdâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Perroquets, pl. 5. Buffon, variété de l'Ara rouge. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 2. p. 262. L'Amérique méridionale.*

L. 20. E.. P.. R.. 12.

* L'ARA VERT. 9. *M. Severus. M. Viridis; genis nudis; remigibus rectricibusque caruleis, subtùs purpurascentibus; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert; joues nues; rémiges et rectrices bleues, et en dessous, couleur de pourpre; bec noir; pieds bruns. (*Pl. 221, n. 2.*)

Cet *Ara de la Guyane* porte un plumage d'un vert foncé, avec un lustre doré et éclatant; d'un rouge de cuivre sur le dessous des ailes et de la queue; d'un vert mêlé d'un bleu vif et clair d'aigue-marine sur le dessus; d'une couleur marron ou rouge sur le front. *Latham, Index (Psittacus severus). Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 198. n. 6. Buffon, Hist. nat. des Ois. tom..... p. 194. pl. enl. n. 383. L'Amérique méridionale.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

CVIII^e. GENRE.

BARBU, *Bucco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus varium.

Caput crassum, rotundatum.

Rostrum basi setis recumbentibus obductum, lateratim compressum, mediocre, crassum, suprà convexum; mandibula superior adunca, in medio dentata aut apice bifurcata; inferior apice recurvata, acuminata.

Nares orbiculares, setis tectæ.

Lingua.....

Collum breve.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 3^a., 4^a. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici 2, basi connexi; postici 2, ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Buccones habitant in sylvis Asiæ meridionalis, Africæ, Americæ; insectis victitant; in arbore excavato nidificant; ova 2-4 pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête grosse, arrondie.

Bec garni à sa base de soies dirigées en avant, comprimé latéralement, médiocre, épais, convexe en dessus; mandibule supérieure crochue, dentée vers le milieu ou crénelée sur sa pointe; l'inférieure retroussée et acuminée à son extrémité.

Narines orbiculaires, couvertes par les soies.

Langue.....

Cou court.

Ailes à penne bâtarde très-courte; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Ces oiseaux habitent dans les forêts de l'Asie méridionale, de l'Afrique et de l'Amérique; vivent d'insectes et nichent dans un trou d'arbre; leur ponte est de deux à quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Mandibule supérieure fendue sur sa pointe.*

** LE BARBU BRUN. 1. *B. Fuscus. B. Fuscus; maculâ pectoris magnâ triangulari albâ; rostro fusco-atro; pedibus fuscis.*

Brun; grande tache triangulaire et blanche sur la poitrine; bec d'un brun-noir; pieds bruns.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, soupçonne qu'il habite la Guyane, et M. Levaillant le rapporte au *Barbu à collier*, décrit ci-après. Il porte un plumage totalement brun, et chaque plume a sa tige jaunâtre; on remarque sur la poitrine une grande tache triangulaire et blanchâtre. *Latham, Index, n.* 17. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 3. *p.* 239. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

** Le Barbu chacuru. 2. *B. Chacuru. B. Vertice corporeque suprà rufis, nigricante striatis; genis nigris; gulâ, jugulo corporeque subtùs albidis; corporis lateribus nigricante fasciatis; caudâ nigricante, rufo striatâ; rostro carneo, apice nigro; pedibus virescentibus.*

Vertex et dessus du corps roux et rayés de noirâtre; joues noires; gorge, devant du cou et dessous du corps, blanchâtres; côtés du corps rayés transversalement de noirâtre; queue de cette couleur et rayée de roux; bec couleur de chair, noir à la pointe; pieds verdâtres.

M. de Azara appelle cet oiseau *Chacuru*, et l'a trouvé au Paraguay. Sonnini, dans la traduction de la partie ornithologique de cet ouvrage, le rapporte au *Tamatia proprement dit* de Buffon; mais nous croyons que celui-ci est une espèce particulière et distincte du *Chacuru*, dont la gorge, le devant du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes sont blanchâtres, avec des lignes noirâtres et transversales sur les côtés du corps; une sorte de cravate blanche est sur la nuque, et une bandelette de la même couleur part des narines, entoure l'œil et presque toute l'oreille; les côtés de la tête sont d'un noir profond; le sommet est roux et traversé par des raies noirâtres, ainsi que le dessus du cou, du corps et des couvertures supérieures de l'aile; ses pennes les plus extérieures et celles de la queue sont noirâtres, et celles-ci, rayées en travers de roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 330. *n.* 261. 2e *édit. du nouv Diction. d'Hist. natur. tom.* 3 *p.* 239. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

* Le Barbu a collier. 3. *B. Collaris. B. Rufus; fasciâ humerali fulvâ, pectorali nigrâ; rostro corneo; pedibus cinereis.*

Roux; bande fauve sur le manteau; bande pectorale noire; bec couleur de corne; pi cendrés. (*Pl.* 215, *n.* 5, *sous le nom de Tam à collier.*)

Cette espèce, qu'on rencontre à la Guy est rare. Elle a le dessus de la tête et du c rayé transversalement de noir sur un fond r les couvertures supérieures des ailes et d queue, des mêmes couleurs; une bande t versale fauve sur le haut du dos, laquelle cend sur les côtés de la poitrine; une autre l noire, mais beaucoup plus étroite, sur le c du cou; les joues, rousses; la gorge et le d du cou, d'un blanc sale; les parties postéri roussâtres; un collier noir, assez large poitrine; les pennes primaires des ailes, bo les secondaires, bordées de roux à l'ext et les plus proches du corps, variées cou dos; la queue, rousse et rayée transversal de noir. *Brisson, Ornithol. tom.* 4. *p.* 9 *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. (*Tamatia à collier*). *pl. enl. n.* 395. *L'Am méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Barbu a gros bec. 4. *B. Macrorh B. Niger; fronte, rectricibus apice subtù bis; fasciâ pectorali nigrâ; rostro crass bus obscuris.*

Noir; front, pointe et dessous des re blancs; bande noire transversale sur la p bec gros; pieds obscurs.

Ce *Barbu*, qu'on trouve à la Guya remarquable par la grosseur de son bec. I met de la tête est couvert d'une calotte ses côtés, le front, l'occiput, la gorge e vant du cou sont blancs; cette couleur r derrière le cou et y forme un demi-col poitrine porte une bande noire et transv les parties postérieures sont pareilles à la avec du noir à l'extrémité des plumes des cette couleur domine sur tout le dessous d les couvertures supérieures, les pennes c et de la queue; les secondaires les plus du dos et les rectrices ont un filet blan extrémité. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, p.* 99 (*Tamatia noir et blanc*). *pl. enlum.* (*le plus grand Barbu à gros bec de Ca L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 10.

* Le Petit Barbu noir et blanc. 5. *lanoleucus. B. Niger; humerorum macul pone oculos caudæ apice et subtùs albis;*

lui succède et se termine sur la poitrine, qui est aussi de cette couleur, ainsi que les parties postérieures; une tache jaune est sur les côtés, entre le cou et le dos; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont noires, de même que les pennes de la queue; quelques-unes des plumes des petites couvertures alaires sont frangées de blanc, les autres de jaune; ce qui forme une bande transversale sur le haut de l'aile; la même couleur borde à l'intérieur les rémiges et les rectrices; le bec n'est muni que d'une seule dent sur chaque côté de sa partie supérieure.

Latham fait mention d'une variété qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, et qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'elle a le croupion jaune. Levaillant rapproche de cette espèce, et Latham regarde comme un jeune ou une femelle le *Barbu à plastron noir* de Buffon, figuré sur la *pl. enl. n.* 688. Ses couleurs sont plus variées sur le corps, et les taches ne sont pas aussi distinctes. M. Leach en fait une espèce distincte, et le place dans son genre *Pogonia, tom. 2. p. 145. pl. 116. Sonnerat, Voyag. p. 68. pl. 34 (Barbu de l'île de Luçon). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 103. Levaillant, pl. 29 de l'Histoire des Barbus. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE BARBU LEVAILLANT. 10. *B. Levaillantii. B. Fronte rubrâ; capite, collis parte superiore et lateribus rubescente-fuscis; dorso inferiore alisque fuscis; uropygio caudâque nigris; corpore subtùs sordidè albo; abdominae rosaceo-rubro; pedibus rubescentibus; rostro albido; mandibulâ superiore bidentatâ.*

Front rouge; tête, dessus et côtés du cou d'un brun-rougeâtre; bas du dos et ailes, bruns; croupion et queue, noirs; dessous du corps d'un blanc sale; abdomen rouge-rosacé; pieds rougeâtres; bec blanchâtre; mandibule supérieure bidentée.

La partie supérieure du bec de ce *Barbu* d'Afrique porte deux dents sur chaque bord, et il a le front, depuis les narines jusqu'aux yeux, d'un rouge vif; le reste de la tête, le dessus et les côtés du cou, d'un brun-roussâtre, plus foncé sur le manteau et sur les plumes scapulaires; le bas du dos, les couvertures supérieures et les pennes des ailes, bruns; le croupion, les couvertures inférieures et les pennes de la queue, noirs; le dessous du corps, d'un blanc sale; le milieu du sternum et le bas-ventre, d'un rouge-rosacé terne; les jambes, noires. *Levaillant, Hist. nat. des Barbus, pl.* A (*petit Barbican*). 2e éd. *nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 3. pag. 2 *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

BARBICAN, *Pogonia. Bucco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus pict

Caput rotundatum, crassum.

Rostrum basi vibrissis longis, recumb obductum, validum, mediocre, crassum; m bula superior utrinquè bidentata, longitu canaliculata, apice inflexa; inferior recta, versùm sulcata.

Nares parvæ, orbiculares, basi rostri si brissis partìm tectæ.

Lingua crassa, integra.

Collum breve.

Alæ remigibus 2a., 3a. omnium longis

Femora extra abdomen posita; tibiæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; ex basi connexi; postici 2, ad imum sejuncti; quemadmodùm antici imo tarsi positus, cingens, humi incumbens.

* *Cauda rectricibus* 10.

Pogoniæ habitant in sylvis Africæ.

Corps oblong, peint de diverses couleu

Tête arrondie, grosse.

Bec garni à sa base de longues soies di en avant, robuste, médiocre, épais; man supérieure bidentée sur chaque bord, canal longitudinalement, fléchie à sa pointe; l rieure droite, sillonnée transversalement.

Narines petites, orbiculaires, situées à l du bec, en partie couvertes par les soies.

Langue épaisse, entière.

Cou court.

Deuxième et troisième rémiges les plu gues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; ja totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts, deu vant, réunis à leur base; deux derrière, te ment séparés; pouce posé au bas du tarse le même plan que les antérieurs, embrassa juchoir et portant à terre sur toute sa gueur.

Queue à 10 rectrices.

Les *Barbicans* habitent dans les forê l'Afrique.

* Le Barbican de Barbarie. 1. *P. Erythromelas. P. Nigra, subtùs rubra; fasciâ pectorali crissoque nigris; rostro rubescente; pedibus rubescente-fuscis.*

Noir; rouge en dessous; bande pectorale et couvertures inférieures de la queue, noires; bec rougeâtre; pieds d'un brun-rouge.

On ne connoît que le plumage de cet oiseau, qui se trouve en Afrique. Il est noir sur tout le dessus du corps, le haut de la poitrine et le ventre; le reste du plumage est rouge. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 132. pl. enl. n. 602. Gmelin, Syst. natur. édit. 13. n. 16. Latham, Index, n. 16 (Bucco dubius). L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 10.

*** Genre.

CABÉZON, *Capito. Bucco*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus pictum.

Caput rotundatum, crassum.

Rostrum basi vibrissis nonnullis divergentibus instructum, lateratìm compressum, integrum, conico-convexum, crassum, mediocre; mandibula superior apice declivis.

Nares rotundæ, pervia, glabræ.

Lingua.....

Rictus ciliatus, infrà oculos protensis.

Collum breve.

Ala pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 3ª., 4ª. reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici 2, basi connexi; postici 2, ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Hæc aves habitant in sylvis Africæ, Asiæ meridionalis et Americæ; insectis victitant; in arbore excavato nidificant; ova 3-4 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi in nido victati sunt, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, grosse.

Bec entier, garni à sa base de quelques soies divergentes, conico-convexe, comprimé latéralement, épais, médiocre; mandibule supérieure inclinée à sa pointe.

Narines rondes, ouvertes, glabres.

Langue. . . . .

Bouche ciliée, fendue jusque sous les yeux

Cou court.

Ailes à penne bâtarde très-courte; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis à leur base; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tase, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Ces oiseaux habitent dans les forêts de l'Afrique, de l'Asie méridionale et de l'Amérique; vivent d'insectes et nichent dans un arbre creux. Leurs petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Cabézon barbion. 1. *C. Rubrifrons: C. Fronte rufâ; lateribus colli strigis tribùs albis nigrisque; corpore suprà flavo et nigro; subtùs flavo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Front roux; trois raies blanches et noires sur les côtés du cou; dessus du corps jaune et noir, dessous jaune; bec noir; pieds bruns.

Ce *Cabézon d'Afrique* a une plaque rousse sur le front; une raie blanche à la base de la mandibule supérieure, qui se prolonge sur les yeux et descend sur les côtés du cou, où elle se trouve entre deux bandes noires; une ligne de cette couleur sépare le rouge et le blanc des narines; les parties supérieures sont noires et blanches; les couvertures et les pennes des ailes, bordées du même jaune de soufre qui couvre le dessous du corps; la gorge est d'un beau jaune. *Levaillant, Hist. nat. des Barbus, pl. 32. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 497. L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon bussen-buddoo. 2. *C. Indicus. C. Viridis; subtùs albus, striis viridibus; capite nigro; fronte juguloque rubris; genis, gulâ maculâque pectoris flavis; rostro obscuro; pedibus rubicundis.*

Vert; blanc en dessous, avec des raies vertes; tête noire; front et devant du cou rouges; joues, gorge et tache sur la poitrine, jaunes; bec obscur; pieds rubiconds.

Bussen-buddoo est le nom que les Indiens ont imposé à cet oiseau, dont l'iris est blanc; le front et le devant du cou sont rouges; le menton

et le tour des yeux, jaunes; le reste de la tête est noir; le cou porte sur chaque côté un croissant noir; une tache jaune est sur la poitrine; le dessous du corps, blanc et rayé de vert; le dessus, de la dernière couleur; les pennes des ailes et de la queue sont de la dernière couleur. *Latham, Index, n.* 14 (*Bucco indicus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 477. *Les Indes orientales.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon a couronne rouge. 3. *C. Rubricapillus. C. Viridis; vertice gulâque coccineis; humeris maculâ albidâ; pectore flavo, fasciâ rubrâ, nigro marginatâ; abdomine albo; rostro obscuro; pedibus rubicundis.*

Vert; *vertex* et gorge rouges; tache bleuâtre sur les épaules; poitrine jaune, avec une bande rouge bordée de noir; abdomen blanc; bec obscur; pieds rubiconds. (*Pl.* 217, *fig.* 3, *sous le nom de Barbu à couronne rouge.*)

M. Levaillant regarde cet oiseau comme un individu de l'espèce précédente, de même que le *Cabézon à collier rouge.* On le trouve dans l'île de Ceylan. Un rouge-écarlate couvre le dessus de la tête et la gorge; un petit trait noir passe au-dessus des yeux; une grande tache blanchâtre occupe les joues et se trouve aussi sur les petites couvertures des ailes; les grandes et le dos sont d'un beau vert; les pennes primaires, d'un brun-obscur; la poitrine est jaune, avec un demi-collier rouge bordé de noir sur son milieu; le ventre, blanc; la queue, verte, à l'exception de ses pennes latérales, qui sont noirâtres. *Brown, Illust. pl.* 14. *Latham, Index, n.* 13 (*Bucco rubricapillus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *pag.* 297. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Cabézon élégant. 4. *C. Elegans. C. Viridis; capite gulâque rubris, ceruleo marginatis; remigibus fuscis; jugulo et pectore flavis, hoc rubro maculato; abdomine ochroleuco, viridi maculato; rostro pedibusque cinereis.*

Vert; tête et gorge rouges, tachetées de bleu; rémiges brunes; devant du cou et poitrine jaunes; celle-ci tachetée de rouge; abdomen couleur d'ocre et tacheté de vert; bec et pieds gris. (*Pl.* 216, *fig.* 2, *sous le nom de Barbu de Maynas.*)

On rencontre cette jolie espèce sur les bords de l'Amazone, dans la contrée de Maynas. Le sommet de la tête est d'un beau rouge, terminé par une bande transversale d'un bleu clair; cette couleur descend de chaque côté sur le bas des joues; l'occiput, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un vert brillant; le devant du cou et la poitrine, jaunes; une large tache rouge sépare cette dernière partie du ventre, qui est, ainsi que les parties postérieures, d'un blanc-jaunâtre varié de raies vertes et brunes; la queue est de la dernière couleur. *Latham, Index* (*Bucco mayananensis*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 4 (*Bucco elegans*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 192 (*Barbu de Maynas*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *pag.* 98 (*beau Tamatia*). *pl. enl. n.* 330. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon a gorge bleue. 5. *Cyanocollis. C. Capite rubro nigroque striatc; gulâ juguloque cyaneis; occipite corporeque suprà viridibus; subtùs dilutè viridi; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus plumbeis.*

Tête rayée de noir et de rouge; gorge et devant du cou d'un bleu de ciel; occiput et dessus du corps verts; dessous d'un vert clair; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds plombés.

Le Sénégal et le Bengale sont les contrées où l'on trouve ce *Cabézon*, dont la tête porte deux bandes rouges et une noire; la gorge et le devant du cou sont d'un bleu de ciel; deux taches rouges se font remarquer sur la poitrine; l'occiput, le dessus du cou et du corps, de même qu'une partie des ailes, sont d'un vert brillant; les pennes primaires des ailes, brunes; les parties inférieures du corps, d'un vert clair.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, n'a point de taches rouges sur les côtés de la poitrine, et la couleur brune ne s'étend pas autant sur le cou que chez le mâle. *Levaillant, Hist. des Barbus, pl.* 21 *et* 22. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 498. *L'Afrique et les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon a gorge jaune. 6. *C. Flavicollis. C. Viridis; vertice* (*maris*) *fasciâque pectorali rubris; arcâ oculorum, gulâ, jugulo corporeque subtùs flavis; rostro fusco; pedibus flavicantibus.*

Vert; sommet de la tête (du mâle) et bande transversale sur la poitrine, rouges; tour des yeux,

yeux, gorge, devant du cou et dessous du corps, jaunes; bec brun; pieds jaunâtres.

On rencontre ce *Cabézon* dans les îles Philippines. Il a la tête et la poitrine rouges; les yeux, entourés d'une grande tache jaune; la gorge, de cette couleur; le reste du corps, d'une teinte jaunâtre, variée de taches longitudinales d'un vert obscur; le dessus, les ailes et la queue, de cette même couleur.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins grosse; qu'elle n'a point de rouge sur la tête et à la poitrine, et qu'elle a le tour des yeux et la gorge, d'un blanc-jaunâtre. *Latham, Index, n.* 7. *Gmelin, Syst. natur. n.* 7 (*Bucco philippensis*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *pag.* 99. *n.* 4 (*Barbu des Philippines*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 102. *pl. enl. n.* 331 (*Barbu à gorge jaune*). *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* Le grand Cabézon. 7. *C. Grandis. C. Viridis; tectricibus caudæ inferioribus rubris; rostro albicante; pedibus obscurè flavis.*

Vert; tectrices inférieures de la queue rouges; bec blanchâtre; pieds d'un jaune obscur. (*Pl.* 216, *n.* 1, *sous le nom de grand Barbu de la Chine.*)

Ce *Cabézon des Indes* et que l'on trouve à la Chine, a le bec long d'un pouce dix lignes, sur un demi-pouce de largeur à sa base, qui est entourée de poils noirs et durs comme des crins. Son plumage est d'un beau vert sur diverses parties du corps, à reflets sur la tête et le haut du cou; un brun-marron couvre le dos, et un vert sans reflets occupe le croupion; les premières pennes des ailes sont en partie de cette couleur et en partie noires; tout le dessous du corps est d'un vert beaucoup plus clair, avec quelques plumes des couvertures inférieures de la queue, qui sont rouges.

Sonnini, dans son édition de l'*Histoire naturelle de Buffon*, présente comme une variété un individu qui, d'après sa taille moins grande et ses couleurs plus sombres, pourroit bien être la femelle; sa longueur est de neuf pouces et demi; son bec, d'un brun-rougeâtre; la peau qui entoure les yeux, d'une couleur rouge; le dessus du corps, d'un vert terne; le dessous, d'un vert-blanchâtre; les pennes des ailes sont noires; la queue est verte et courte; le tarse, d'un jaune pâle. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom* 7. *pag.* 106. *pl. enl. n.* 871 (*grand Barbu*). *Latham, Index, n.* 10. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 10 (*Bucco grandis*). *Les Indes orientales.*

L. 11. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon kottorea. 8. *C. Zeilanicus. C. Viridis; genis nudis, flavis; capite colloque pallidè fuscis; rostro rubro; pedibus pallidè flavis.*

Vert; joues nues, jaunes; tête et cou d'un brun pâle; bec rouge; pieds d'un jaune pâle.

Ceylan est la patrie de cet oiseau, qui a l'œil entouré d'une peau nue et jaune; la tête et le cou, nuancés de brun pâle; le dessus du corps et la queue, d'un vert tendre; les couvertures supérieures des ailes, de la même couleur, avec des petites taches blanches sur leur milieu; leurs pennes, vertes et bordées de brun obscur en dedans; les parties inférieures, d'un vert pâle. *Brown, Illustr. p.* 34. *pl.* 15 (*Yellow checked barbet*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 15. *Latham, Index, n.* 15 (*Bucco zeilanicus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 499. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Cabézon a masque roux. 9. *C. Lathami. C. Olivaceus; remigibus caudâque obscuris; facie mentoque subfusco-rufescente; rostro pallido; pedibus flavis.*

Olivâtre; rémiges et queue obscures; face et menton d'un roussâtre un peu rembruni; bec pâle; pieds jaunes.

M. Levaillant regarde cet oiseau comme une variété du précédent. Les barbes qui entourent le bec sont plus longues que le bec lui-même; le front offre un mélange de brun et de roux, de même que le menton et le tour de l'œil; les parties supérieures sont d'un vert-olivâtre; les inférieures, d'une nuance plus claire, ainsi que le reste de la tête; les pennes alaires et caudales, noirâtres et bordées de verdâtre à l'extérieur. *Latham, General Synopsis of birds, pl.* 22. *Idem, Index. Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 12. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 4. *p.* 449. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* Le petit Cabézon. 10. *C. Parvus. C. Nigricante fuscus; subtùs albus, fusco maculatus; gulâ flavâ; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Brun-noirâtre; blanc en dessous et tacheté de brun; gorge jaune; bec brun; pieds incarnats.

Selon M. Levaillant, cet oiseau d'Afrique est un jeune de l'espèce du *Cabézon barbion*. Tout le dessus du corps est d'un brun-noirâtre, ombré de fauve et teint de vert sur les pennes des ailes et de la queue; quelques petites ondes blanchâtres bordent les rémiges; le dessous du corps est blanc et varié de quelques taches brunes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 105. pl. enl. n. 746. fig. 2 (sous le nom de Barbu du Sénégal). Latham, Index, n. 9. Gmel. Syst. natur. édit. 13. n. 9 (Bucco parvus). L'Afrique.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* LE CABÉZON RAYÉ. 11. *C. Lineatus. C. Sordidè albus, fusco striatus; alis caudâque viridibus; rostro badio; pedibus carneis.*

D'un blanc rayé de brun; ailes et queue vertes; bec blond; pieds couleur de chair.

Ce *Cabézon*, que l'on trouve dans l'Australasie, a la tête et tout le corps rayés de brun clair sur un fond blanc sale; les ailes et la queue vertes. *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 4. p. 400. L'Australasie.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

* LE CABÉZON ROSE-GORGE. 12. *C. Rosaceicollis. C. Fronte, gulâ juguloque rosaceo-rubris; pectore corporeque suprà flavescente-viridibus; genis nigricantibus; caudâ viridi, apice nigro-fuscâ.*

Front, gorge et devant du cou d'un rouge-rosacé; poitrine et dessus du corps vert-jaunâtres; joues noirâtres; queue verte et terminée de brun-noir.

On le trouve dans l'Inde. La gorge, le devant du cou, le front et une sorte de croissant au-dessous de l'œil sont d'un rouge-rosacé; la poitrine est d'un vert-jaunâtre, qui dégénère en gris-blanc, nuancé de vert-jaunâtre sur les parties postérieures, avec des traits noirâtres; les joues sont de cette couleur; toutes les parties supérieures et le dessus de la queue, d'un vert nuancé de jaune et inclinant au brun sur les côtés du cou; les pennes des ailes, d'un vert changeant en bleu; celles de la queue, en partie vertes et terminées de noir-brun. *Levaillant, Hist. des Barbus. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 4. p. 500. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

* LE CABÉZON A TÊTE ET GORGE ROUGES. 13. *C. Rubricollis. C. Niger; subtùs othroleucus; fronte gulâque rubris; rostro nigricante; pedibus cinereis.*

Noir; couleur d'ocre en dessous; front et gorge rouges; bec noirâtre; pieds cendrés.

Le mâle de cette espèce, qu'on rencontre à Cayenne et quelquefois dans les grandes îles Antilles, particulièrement à Saint-Domingue, a le front et la gorge rouges; les plumes de la base du bec, jaunâtres; le dessus de la tête, jaune; l'occiput, mélangé de gris et de noir; un petit trait d'un jaune pâle, au-dessus de l'œil; une bande noire au-dessous, laquelle s'étend sur les joues et est séparée du noir du cou par une bande étroite et jaune; le croupion, varié de ces deux couleurs; les petites couvertures et les pennes des ailes, noires; quelques-unes des premières et des pennes secondaires, tachetées de jaune, les unes à leur extrémité, les autres sur leur bord extérieur, et les primaires, bordées de vert-olive foncé; la queue, noire, variée de vert et étagée; la poitrine et le reste du dessous du corps, jaunes.

La femelle diffère du mâle, en ce que le dessous du corps est d'un jaune fondant en gris-verdâtre sur les côtés, sur le bas-ventre, et parsemé de taches longues et oblongues, particulièrement sur la poitrine et les flancs; le jaune des couvertures est sale; les pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de verdâtre; cette couleur termine aussi les plumes du dos. En général, les couleurs de ces oiseaux varient suivant l'âge, dans les nuances et dans le plus ou moins de taches. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 95. n. 2 (Barbu de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 96 (Tamatia à tête et gorge rouges). pl. enl. n. 206. fig. 1 (Barbu de Cayenne) et pl. enl. n. 746. fig. 2 (Barbu de Saint-Domingue). Latham, Index, n. 2. Gmelin, Syst. nat. édit. 13. n. 3 (Bucco cayennensis).*

L. 6. E.. P.. R. 10.

* LE CABÉZON VERT. 14. *C. Viridis; capite et collo griseo-fuscis; arcâ oculorum albâ; rostro albicante; pedibus obscuris.*

Vert; tête et cou d'un gris-brun; tour de l'œil blanc; bec blanchâtre; pieds obscurs.

Sonnerat a rapporté cet oiseau de Mahé dans les Indes. On le regarde comme une variété d'âge ou de sexe de l'espèce du *Cabézon kottorea*. Il a la tête d'un gris-brun; les plumes du cou, de la même couleur et bordées de blanchâtre; l'œil, placé entre deux taches blan-

ches, l'une en dessus, l'autre en dessous; le reste du corps, d'un beau vert, mais pâle sur le ventre; les grandes pennes des ailes, brunes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 107 (Barbu vert). pl. enl. n. 870 (Barbu de Mahé). Latham, Index, n. 11. Gmelin, Syst. natur. édit. 13. n. 11 (Bucco viridis).*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

CIX^e. Genre.

SCYTHROPS, *Scythrops*, Latham.

Corpus elongatum, cinereo varium.

Caput oblongum.

Rostrum longum, magnum, suprà convexum, lateratim compressum, integrum, apice aduncum; mandibula superior suprà obsoletè striata.

Nares rotundatæ, membranâ fimbriatâ, basi et margine rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, basi crassa, plana, apice bifida.

Orbitæ denudatæ.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remige 2^a. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti 2 antici; postici 2; anteriores basi connexi; hallux quemadmodùm antici imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Scythropses habitant in Australasiâ; insectis, baccis victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt tantùm ad volandum apti sunt.

Corps alongé, varié de cendré.

Tête oblongue.

Bec long, grand, convexe en dessus, comprimé latéralement, entier, crochu à sa pointe; mandibule supérieure avec des stries peu apparentes.

Narines arrondies, bordées d'une membrane, situées à la base et sur les côtés du bec.

Langue cartilagineuse, épaisse à son origine, plate et bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte; 2e. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; deux doigts devant; deux derrière; les antérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Ces oiseaux habitent dans l'Australasie et vivent de baies et d'insectes. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Scythrops goerang. 1. *S. Novæ Hollandiæ. S. Capite, collo et corpore subtùs cinereis seu pallidè griseis; dorso, alis caudâque plumbeo-cinereis; pennis apice nigris; pedibus cæruleo-nigricantibus.*

Tête, cou et dessous du corps, d'un cendré testacé ou d'un gris pâle; dos, ailes et queue, d'un gris de plomb; extrémité des plumes noire; pieds d'un bleu noirâtre.

Le nom qu'on a imposé à cet oiseau est un abrégé de celui de *Goe-re-e-gang*, qu'il porte à la Nouvelle-Hollande. Il paroît au port Jakson vers le mois d'octobre et disparoît en janvier. On croit qu'il se retire et niche dans la Nouvelle-Galles du Sud. Sa nourriture favorite est la graine de certains arbres que les Anglais appellent *redgan* et *pepermint*. Il mange aussi des insectes et principalement les gros scarabées. Soit qu'il vole, soit qu'il soit en repos, il étend souvent sa queue en éventail et fait entendre un cri fort aigu et vraiment effroyable, tel que celui du *Coq* lorsqu'il aperçoit un oiseau de proie. On ne voit les *Scythrops* que le matin et le soir, quelquefois au nombre de sept ou huit, mais plus souvent par paires. Leur apparition et leurs cris sont, disent les natifs, un indice certain de vent ou d'orage. D'un naturel sauvage et méchant, on ne peut les adoucir; ils refusent toute nourriture et pincent rudement ceux qui les approchent. Cet oiseau est décrit dans l'édition de Buffon par Sonnini, sous la dénomination de *Perroquet-Calao*.

Il a la tête, le cou et le dessous du corps, d'un gris pâle; le dos, le dessus des ailes, bleuâtres, et chaque plume, terminée de noir; cette teinte est plus foncée sur les pennes, qui ont leur extrémité noire; la queue est en forme de coin et d'un cendré foncé, avec une bande noire et du blanc à son extrémité; toutes ses pennes, à l'exception des deux intermédiaires, portent des raies transversales blanches, de même que les plumes des jambes, du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue; les tarses n'ont que sept pouces de long et les doigts

sont de la même longueur. *Latham, Index, n.* 1. *Idem, General Synopsis, pl.* 124. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 30. *p.* 456. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 10.

CX^e. GENRE.

TOUCAN, *Ramphastos*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, magnum.

Rostrum basi plus aut minùs latum quàm caput, longum, crassum, suprà convexum, extrorsùm serratim dentatum; mandibulæ versus apicem deorsùm incurvæ.

Nares orbiculares, propè frontem sitæ.

Lingua mediocris, angusta, cartilaginea, pennacea.

Collum mediocre.

Alæ breves, subconcavæ, pennâ spuriâ brevi; remigibus 3^i. *et* 4^i. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor; antici 2, *ad apicem usque coalitis; postici* 2, *ad imum sejuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.*

Cauda rectricibus 10.

Hæc aves habitant in Americâ meridionali; insectis, vermibus, fructibus, baccis victitant; in arborum cavo nidificant; ova 2 *pariunt. Pullis cæcigenis escam in os mater ingerit; hi in nido victati, ex illo discedunt tantùm ad volandum apti.*

Corps oblong, peint de divers couleurs.

Tête arrondie, grande.

Bec plus ou moins épais que la tête à sa base, long, gros, convexe en dessus, crénelé sur les bords; mandibules courbées en en bas vers le bout.

Narines orbiculaires, situées près du front.

Langue médiocre, étroite, cartilagineuse et en forme de plume.

Cou médiocre.

Ailes courtes, un peu concaves; penne bâtarde courte; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; quatre doigts; deux devant, réunis presque jusqu'au bout; deux derrière, totalement séparés; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 10 rectrices.

Ces oiseaux habitent dans l'Amérique méridionale; vivent d'insectes, de vers, de fruits, de baies et nichent dans un arbre creux; leur ponte est de deux œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

TOUCANS PROPREMENT DITS.

** LE TOUCAN COCHICAT. 1. *R. Torquatus. R. Suprà niger, subtùs albicans; abdomine viridi, posticè rubro; torque rubro; rostro suprà albicante, subtùs nigro; pedibus virescente-cinereis.*

Noir en dessus, blanchâtre en dessous; abdomen vert, et ensuite rouge; collier de cette couleur; dessus du bec blanchâtre, dessous noir; pieds d'un cendré-verdâtre.

Ce *Toucan*, qu'on rencontre au Mexique, a l'iris jaune-rougeâtre; la tête, noire, de même que le dessus du cou, où il y a un collier rouge; le devant de cette partie est blanchâtre et parsemé de quelques taches rouges et de petites lignes noires; les ailes et la queue sont de la dernière couleur; le ventre est vert; les jambes sont rousses, et les ongles noirâtres. *Fernandez, Hist. nov. Hisp. p.* 46. *c.* 160 (*Cochitenacalt*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 421. *n.* 6 (*Toucan à collier du Mexique*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 124. *Le Mexique.*

L. 18. E.. P.. R. 10.

* LE TOUCAN A GORGE BLANCHE DU BRÉSIL. 2. *R. Piscivorus. R. Nigricans; fasciâ abdominali crissoque rubris; uropygio albo; rostro basi nigro, in medio flavescente, dein rubro; pedibus cæruleis.*

Noirâtre; bande abdominale et parties postérieures rouges; croupion blanc; bec noir à sa base, jaunâtre dans le milieu, ensuite rouge; pieds bleus. (*Pl.* 207, *fig.* 4, *sous le nom de Toucan piscivore.*)

M. Levaillant donne ce *Toucan* pour une espèce particulière, et Buffon le présente comme la femelle de son *Toucan à gorge jaune du Brésil.* La gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; une bande rouge sépare cette couleur du noir de la poitrine; l'œil est entouré d'une peau nue et bleuâtre; le reste du plumage est noirâtre. *Edwards, pl.* 64 (*Toucan or brasilian pye*). *Brisson, Ornithol.*

tom. 4. pag. 413. n. 3 (Toucan à gorge blanche du Brésil). L'Amérique méridionale.

L. 21. E.. P.. R. 10.

LE TOUCAN A GORGE BLANCHE DE CAYENNE. *3. R. Erythrorhyncos. R. Nigricans; genis, gulâ et jugulo albis; tectricibus caudæ inferioribus sulphureis; pectoris lunulâ rubrâ; rostro basi dorsoque flavo, apice subtùsque rubro; pedibus plumbeis.*

Noirâtre; joues, gorge et devant du cou blancs; rectrices inférieures de la queue couleur de soufre; lunule rousse sur la poitrine; bec jaune à sa base et en dessus, rouge à sa pointe et en dessous; pieds couleur de plomb.

Les couleurs du bec indiquées ci-dessus, sont celles qu'on remarque sur l'individu figuré dans les *Oiseaux d'Edwards*; mais d'autres ont la base des deux mandibules entourée d'une large bande grise, qui se rétrécit sur le dessus du bec, dont le reste est noir; les couvertures supérieures de la queue sont couleur de soufre.

Cette espèce est répandue dans les forêts humides et dans les palétuviers de la Guyane; elle jette un cri articulé, qui semble prononcer *pinien-coin* ou *peignen-coin* d'une manière si distincte, que les créoles lui ont donné ce nom. *Edwards, Glean. pl. 238 (Red-beaked Toucan). Brisson, Ornith. tom. 4. p. 416. n. 4. L'Amérique méridionale.*

L. 21. E.. P.. R. 10.

* LE TOUCAN A GORGE JAUNE DE CAYENNE. *4. R. Dicolorus. R. Nigricans; pectore, abdomine, crisso uropygioque rubris; gulâ luteâ; rostro olivaceo, basi nigro, marginibus rubris, dein olivaceo-viridi; pedibus nigris.*

Noirâtre; poitrine, abdomen, parties postérieures et croupion rouges; gorge jaune; bec olivâtre, noir à sa base, rouge sur les bords, et ensuite vert-olive; pieds noirs. (*Pl. 107. fig. 3.*)

Le bec de cet oiseau est long de trois pouces deux lignes; les joues et la gorge sont d'un jaune de soufre; la poitrine, l'abdomen, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, d'un rouge vif; le reste du plumage est noir; cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures et jette des reflets verdâtres.

Sonnini rapproche de ce *Toucan* l'individu décrit par M. de Azara, sous le nom de *Tucai*; mais est-il fondé? Au reste, il a dix-neuf pouces et demi de longueur totale; le bec long de trois pouces neuf lignes; une petite tache couleur de paille derrière les narines; la peau nue qui entoure les yeux, d'un rouge sanguin; une ligne, qui part de l'angle postérieur de l'œil, s'étend jusqu'à la naissance de l'aile, descend de chaque côté en demi-cercle sur la poitrine, et renferme une plaque d'un blanc mêlé de jaune dans son contour, et d'une couleur orangée fort vive dans son milieu; au-dessous de cette plaque, jusqu'au ventre, est une bande cramoisie, comme les couvertures de la queue; le reste du plumage est noir; l'iris, d'un jaune-verdâtre; le bec, d'un vert teint de jaune, avec une bande noire qui entoure sa base. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 411. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 118. pl. enl. n. 269. L'Amérique méridionale.*

L. 17. E.. P.. R. 10.

* LE TOUCAN A GORGE JAUNE DU BRÉSIL. *5. R. Tucanus. R. Nigricans; fasciâ abdominali, crisso uropygioque flavis; rostro nigro, basi griseo; pedibus plumbeis.*

Noirâtre; bande abdominale, parties postérieures et croupion jaunes; bec noir et gris à sa base; pieds plombés.

Selon Buffon, ce *Toucan* et le précédent appartiennent à la même espèce; au contraire, Brisson et Latham les divisent. Il a deux pouces de plus en longueur totale, et son bec porte un pouce et demi de plus que celui de Cayenne. Il en diffère encore en ce qu'il a les joues, la gorge et le devant du cou d'une teinte orangée; une bande rouge est sur la poitrine; les couvertures supérieures de la queue sont d'une couleur de soufre. L'individu qu'a décrit Edwards étoit vivant, et différoit du précédent par les couleurs du bec; la mandibule supérieure étoit verte, avec trois grandes taches triangulaires et orangées sur chaque côté; une raie jaune étoit sur le dessus; la mandibule inférieure, bleue et ombrée de vert dans le milieu; toutes les deux avoient la pointe bleue; les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les pieds et les ongles, couleur de plomb. Les différences dans les couleurs du bec et de la gorge peuvent, dit Buffon, provenir de l'âge de l'oiseau. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 429. Buffon, pl. enl. n. 307. L'Amérique méridionale.*

L. 19. E.. P.. R. 10.

** LE TOUCAN HOCHICAT. *6. R. Pavonicus. R. Viridis; pennis rubris et pavoninis, hinc indè interspersis; rostro nigro et flavo vario; pedibus nigris.*

Vert; mélangé de plumes rouges et couleur de paon; bec noir, varié de jaune; pieds noirs.

Le nom mexicain de cet oiseau est *Xochitenocalt*, dont, par abréviation, l'on a fait celui d'*Hochicat*. Il est, dit Fernandez, de la grandeur et de la forme d'un *Perroquet*; son plumage est entièrement vert et semé de quelques taches rouges; les pieds sont courts, et le bec est long de quatre pouces. On rencontre cet oiseau dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il se tient sur les bords de la mer. *Fernandez, Hist. nat. Hisp. p.* 51. *c.* 187 (*Xochitenocalt*). *Brisson, Ornith. tom.* 4. *p.* 423. *n.* 7. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 127. *Le Mexique.*

L. 17. E.. P.. R. 10.

*Le Toucan toco. 7. *R. Toco. R. Nigricans; gulâ, jugulo et uropygio albis; orbitis, pectoris circulo crissoque rubris; rostro rubicundo-flavo, basi apiceque nigro; pedibus nigris.*

Noirâtre; gorge, devant du cou et croupion blancs; orbites, tour de la poitrine et plumes de l'anus rouges; bec d'un jaune rubicond, noir à sa base et à sa pointe; pieds noirs. (*Pl.* 107. *n.* 2.)

Ce *Toucan* est le plus grand de tous ceux qu'on rencontre à la Guyane française, et son bec a sept pouces et demi de longueur; la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes, la queue, la poitrine et le ventre sont d'un noir foncé; les couvertures inférieures de la queue, blanches; le devant du cou et la gorge, d'un blanc mêlé d'un peu de jaune; un petit cercle rouge est entre le cou et le noir de la poitrine.

La race qu'on trouve au Paraguay, et que M. de Azara a décrite sous le nom de *Tucano*; nous disons *race*, parce que les différences qu'on remarque entre cet oiseau et le précédent ne paroissent pas suffisantes pour l'indiquer comme espèce distincte; aussi Sonnini les réunit-il. Elle se tient au Paraguay autour des habitations et dans les bois, mais jamais dans les campagnes. Son cri semble exprimer la syllabe *rac*. Elle niche dans un trou d'arbre; sa ponte est de deux œufs. Les petits ressemblent au père et à la mère, qui les nourrissent jusqu'à ce qu'ils volent la queue renversée sur le dos.

Ce *Toucan* a vingt-trois pouces de longueur totale; le bec, long de six pouces et demi; tout le plumage, noir, à l'exception des couvertures supérieures de la queue qui sont rouges, et une grande tache blanche qui commence à l'angle de l'ouverture du bec, passe au-dessus de l'œil et sur les côtés du cou, et se termine par un contour, à peu près aux trois quarts de la partie antérieure du cou. Quelques individus ont un peu de jaune pâle au milieu de cette tache, et tous ont un peu de blanc sur les ouvertures des narines; le tarse est vert en devant et blanc en arrière; le bec a son sommet rouge, et sur sa base une bandelette ou une zône large de quatre lignes et d'un noir foncé; la mandibule inférieure est orangée, de même que les bords de la partie supérieure; mais cette teinte y dégénère bientôt en jaune; une pareille tache est à la pointe de cette mandibule; la peau nue du tour de l'œil est d'un orangé vif, et la paupière d'un beau bleu. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 7. *p.* 117. *pl. enl. n.* 82. *L'Amérique méridionale.*

L. 19-20. E.. P.. R. 10.

*Le Toucan tocard. 8. *R. Tocard. R. Niger; jugulo albo; torque, tectricibus caudæ rubris; rostro suprà flavo et virescente-fusco; subtùs virescente fusco; pedibus plumbeis.*

Noir; devant du cou blanc; collier et tectrices de la queue rouges; bec jaune, et d'un brun-verdâtre en dessus, de cette couleur en dessous; pieds plombés.

Nous devons à M. Levaillant la description de ce *Toucan*, qui diffère de tous les autres par les formes et la couleur de son bec, long de cinq pouces et demi, arrondi sur ses côtés, ainsi que sur son arête, arquée en faux, et dont les mandibules sont dentelées sur une tranche et à pointe mousse, tandis que les autres *Toucans* ont le bec plat à ses côtés, et une bande plus ou moins large à la base des deux mandibules; l'inférieure de son bec est entièrement d'un brun verdâtre uniforme; la supérieure, partagée sur chaque côté diagonalement en deux parties presqu'égales, dont l'une est jaune et l'autre d'un brun-verdâtre, par une ligne noire qui descend de la hauteur des narines jusqu'à la tranche de cette mandibule; l'intérieur du bec et la langue sont orangés; tout le devant du cou, jusqu'à la poitrine, est d'un blanc pur; on remarque sur celle-ci un large collier rouge transversal; les couvertures de la queue sont de cette couleur; le reste du plumage est d'un noir mat sur le corps, luisant et changeant sur les ailes et la queue. On trouve cette espèce dans l'Amérique méridionale. *Levaillant, Hist. natur. des Toucans, pl.* 9. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 280. *L'Amérique méridionale.*

L. 19-20. E.. P.. R. 10.

** LE TOUCAN A VENTRE ROUGE. 9. *R. Picatus. R. Nigricans; pectore luteo; crisso rectricumque caudæ apicibus rubris; uropygio nigro; rostro flavicante-viridi, apice rubicundo; pedibus nigris.*

Noirâtre; poitrine jaune; couvertures inférieures et pointe des pennes de la queue rouges; croupion noir; bec vert-jaunâtre, rougeâtre à son extrémité; pieds noirs.

On rencontre cette espèce au Brésil et dans d'autres parties de l'Amérique méridionale. Don Ulloa en fait mention, et dit qu'elle se trouve dans les environs de Carthagène, au Pérou, où elle porte le nom de *Tulcan* ou *Pêcheur*. Son cri semble exprimer *Touraca*.

Le dessus de la tête et du corps est noir; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un cendré-noirâtre; la gorge et le devant du cou noirs (Buffon lui donne la gorge jaune); la poitrine est d'un bel orangé; le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge très-vif; ses pennes, d'un noir changeant en vert en dessus, noires en dessous et d'un rouge vif à leur extrémité; l'iris est noir et entouré d'un cercle blanc qui l'est lui-même d'un autre cercle jaune; la mandibule inférieure est une fois moins large près de l'extrémité du bec que ne l'est la mandibule supérieure. Dans quelques individus, l'iris est bleu; le bec, vert, avec un cercle noir et deux taches blanches à sa base; d'autres l'ont vert sans aucune apparence de rouge, avec un cercle d'un vert-jaunâtre près de la tête. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 408. n. 1 (Toucan). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 7. p. 122. L'Amérique méridionale.*

L. 18 ½. E.. P.. R. 10.

TOUCANS-ARACARIS.

* L'ARACARI AZARA. 10. *R. Azara. R. Vertice nigro; gulâ, collo purpureo rubescentibus; pectore rubro; corpore medio nigro fasciato, subtùs flavo; suprà saturatè olivaceo-viridi; tectricibus caudæ superioribus rubris; rostro flavescente-albo, marginibus nigricantibus; pedibus plumbeis.*

Vertex noir; gorge et cou d'un rougeâtre pourpré; poitrine rouge; bande transversale noire sur le milieu du corps; dessous jaune, dessus d'un vert-olivâtre sombre; couvertures supérieures de la queue rouges; bec blanc-jaunâtre, à bords noirâtres; pieds plombés.

M. Levaillant a imposé à cet *Aracari* du Brésil, le nom du savant naturaliste à qui nous devons les excellentes descriptions des oiseaux du Paraguay. La gorge, le devant et le dessus du cou sont d'un marron-pourpré; le dessus de la tête est d'un noir verdissant; un large plastron rouge se fait remarquer sur la poitrine; ce plastron est séparé du marron-pourpré par une raie noire très-étroite; le milieu du corps est, en dessous, traversé par une bande de cette couleur; le reste des parties inférieures, d'un jaune fouetté de rouge vers la bande noire; les jambes sont de cette couleur; le manteau, le dos et la partie visible des ailes sont d'un vert sombre olivacé; leurs pennes, brunes à l'extérieur, noires en dedans; les couvertures supérieures de la queue, rouges; ses pennes, vertes en dessus et jaunâtres en dessous. *Levaillant, Oiseaux de Paradis, Promerops, etc. pl. A. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 283. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

* L'ARACARI BAILLON. 11. *R. Bailloni. R. Fronte, genis, gulâ corporeque subtùs aurato-flavis; vertice corporeque suprà olivaceo-viridibus; uropygio saturatè rubro; rostro nigro, fusco et flavo viridi; pedibus fuscis.*

Front, joues, gorge et dessous du corps jaune-dorés; *vertex* et dessus du corps vert-olives; croupion rouge foncé; bec noir, brun et d'un vert-jaune; pieds bruns.

M. Levaillant a imposé à ce *Toucan* le nom d'un estimable et judicieux ornithologiste, à qui nous sommes redevables d'une foule d'observations les plus intéressantes sur la plupart des oiseaux d'Europe, surtout des espèces qui fréquentent les rivages et les eaux. Il a sur le front un bandeau d'un jaune-doré; les joues, la gorge et le dessous du corps de cette même couleur; les jambes, d'un vert-olive terne; le dessus de la tête et du corps, d'un vert-olive qui tire au jaune sur la première partie, sur le haut du cou et les plumes scapulaires; le croupion, d'un rouge foncé; les ailes, brunâtres à leur pointe, et leurs couvertures inférieures, jaunes. *Levaillant, Hist. des Toucans, pl. 18. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. pag. 283. L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 10.

** L'ARACARI A BEC NOIR. 12. *R. Luteus. R. Flavicante-albus; striis colli lateralibus duabus nigris; caudâ et alis albo et nigro variis; tectri-*

cibus alarum minoribus flavis; rostro nigro; pedibus fuscis.

Blanc-jaunâtre; deux raies noires sur les côtés du cou; queue et ailes variées de blanc et de noir; petites tectrices des ailes jaunes; bec noir; pieds bruns.

Nieremberg, à qui l'on doit la description de cet oiseau d'Amérique, sous la dénomination de *Alia xochitenacalt*, dit qu'il se tient sur les bords de la mer, qu'il niche dans le pays des Totopaciens, chez lesquels il est très-estimé, et, ce qui n'est pas croyable, qu'il se nourrit de la substance mielleuse des fleurs des arbres. Il lui donne la grosseur d'un *Pigeon*; un bec épais, noir et pointu; les yeux noirs et leur iris jaune; les ailes et la queue, variées de noir et de blanc; une bande noire sur chaque côté, depuis le bec jusque sous la poitrine; le haut des ailes, jaune; le reste du corps, d'un blanc-jaunâtre; les jambes, brunes, et les ongles, blanchâtres. Est-ce bien un *Toucan?* c'est ce que nous ne pouvons croire. *Brisson, Ornithol. tom. 4. p. 431. n. 11* (*Toucan jaune*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 130. Le Mexique.*

L.. E.. P.. R. 10.

** L'ARACARI A BEC UNI. 13. *R. Glaber. R. Corpore viridi; subtùs virescente-flavo; capite colloque castaneis; uropygio rubro; rostro lateribus glabro, fusco, subtùs nigro.*

Corps vert; jaune-verdâtre en dessous; tête et cou couleur marron; croupion rouge; bec glabre sur les côtés, brun en dessus, noir en dessous.

Latham a décrit cet oiseau à Londres, dans un cabinet d'histoire naturelle, où il a été apporté de Cayenne. Comme il a beaucoup de rapports avec l'*Aracari grigri*, nous soupçonnons que celui-ci n'est qu'une variété accidentelle. Au reste, il a la tête et le cou de couleur marron; le dos, les ailes et la queue, d'un vert obscur; le croupion, rouge; le dessus du corps, d'un jaune-verdâtre, et les jambes, d'un vert clair. *Latham, Index, n. 10. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 283. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

** L'ARACARI BLEU. 14. *R. Caruleus. R. Caruleus, cinereo admisto.*

Bleu, mélangé de gris.

C'est d'après Fernandez qu'on décrit cet oiseau du Mexique, où il se tient sur les bords de la mer, et où il pêche les poissons, dont il compose sa nourriture ordinaire. Mais il y a en ceci une erreur dans le récit de Fernandez (*Hist. Nov. Hisp. tract. 2. cap. 166*), où son autre *Xochitenacalt* est un oiseau pêcheur, différent des *Aracaris* et des *Toucans*, qui ne mangent point de poissons, et ne vivent que de fruits sauvages.

Au reste, cet *Aracari* est de la grandeur d'un *Pigeon;* son bec est très-grand en comparaison du corps, dentelé, jaune en dessus et d'un noirâtre tirant sur le rouge en dessous; les yeux sont noirs, et l'iris est d'un jaune-verdâtre; le plumage est varié de bleu et de cendré. *Fernandez, Hist. Nov. Hisp. 47. c. 146* (*Xochitenacalt*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 433. n. 12* (*Toucan bleu*). *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ARACARI A GORGE BLEUE. 15. *R. Dubius. R. Gulâ caruleâ.*

Gorge bleue.

Tout ce que l'on sait de cet oiseau est renfermé dans sa dénomination, et l'on ne connoît son existence que par son indication dans le catalogue des oiseaux, d'un cabinet appartenant à un particulier de Montpellier. Il est désigné ainsi: *Toucan à gorge bleue, qu'aucun auteur n'a décrit. Latham, Index, n. 15.*

L.. E.. P.. R..

* L'ARACARI GRIGRI. 16. *R. Aracari. R. Viridis; fasciâ abdominali, crisso uropygioque rubris; abdomine flavo; rostro albo et nigricante; pedibus nigrescente-viridibus.*

Vert; bande abdominale, parties postérieures et croupion, rouges; abdomen jaune; bec blanc et noirâtre; pieds d'un vert-noirâtre.

Le nom de cet oiseau de la Guyane et du Brésil est tiré d'un cri aigu et bref, qui semble exprimer les syllabes *gri, gri.* Il a la tête, la gorge et le cou noirs; une petite tache marron sur les oreilles; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert obscur; le croupion et les plumes du dessus de la queue, d'un rouge vif; le dessous du corps, d'un jaune couleur de soufre, mêlé d'un peu de rouge sur le haut de la poitrine, avec une bande transversale de cette même teinte; entre cette bande et le ventre on remarque encore un foible mélange de rouge et de fauve, ainsi que sur les plumes des jambes et sur les couvertures inférieures de la queue, dont le fond est un jaune-olivâtre; les pennes des ailes et de la queue sont d'un vert obscur dans

dans leurs parties extérieures; l'iris est jaune; le tour des yeux, nu et jaunâtre; la prunelle, noire, et une ligne blanche entoure la base du bec, dont la partie supérieure est de cette couleur, avec une large bande noirâtre et longitudinale sur chaque côté. Les couleurs du bec, dit Buffon, varient suivant l'âge et sans aucun ordre constant dans chaque individu; en sorte que Linnée a eu tort d'établir, sur les couleurs du bec, les caractères essentiels de ces oiseaux. *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 426. Buffon, pl. enl. n. 166 (Toucan vert du Brésil). Ibid., tom. 7. p. 126. L'Amérique méridionale.*

L. 16 ½. E.. P.. R. 10.

* L'ARACARI KOULIK. 17. *R. Piperivorus. R. Viridis; anticè niger; crisso femoribusque rubris; rostro nigro, basi rubro; pedibus plumbeis.*

Vert, noir en devant; plumes de l'anus et cuisses, rouges; bec noir, rouge à sa base; pieds couleur de plomb. (*Pl. 108, fig. 2, sous le nom de Toucan à collier.*)

Le mot *koulik*, prononcé vîte, représente exactement le cri de cet oiseau; ce qui a donné lieu aux créoles de Cayenne de lui en appliquer le nom. On l'appelle aussi *Mangeur de poivre*, quoiqu'il ne se trouve pas de poivre dans cette contrée.

Il a moins de grosseur que le précédent et son bec est plus court; la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont noirs; un demi-collier jaune et étroit se fait remarquer sur le dessous du cou, et une tache de la même couleur, derrière l'œil; un beau vert domine sur le dos, le croupion et les ailes; le ventre a de plus des taches noirâtres; les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres; ses pennes, vertes et terminées de rouge; les yeux, entourés d'une membrane nue et bleuâtre.

L'individu que l'on présente pour la femelle a le haut du cou brun; le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'au ventre, gris; le demi-collier, d'un jaune très-pâle, et les parties inférieures, variées de différentes couleurs. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. pag. 128. pl. enl. n. 577 et 729 (Toucan à collier de Cayenne et Toucan à ventre gris de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 10.

* L'ARACARI VERT. 18. *R. Viridis. R. Viridis; abdomine flavo; uropygio rubro; rostro suprà flavo, ad latera rubro, dentibus albis, subtùs nigro; pedibus plumbeis.*

Vert; abdomen jaune; croupion rouge; bec jaune en dessus, rouge sur les côtés, à dents blanches, noir en dessous; pieds plombés. (*Pl. 108, fig. 1, sous le nom de Toucan vert.*)

Selon Buffon, cet *Aracari* n'est point une espèce particulière, mais une variété d'âge du précédent; mais d'autres naturalistes ont pensé différemment. Au reste, on trouve l'un et l'autre dans les mêmes contrées, à Cayenne et au Brésil.

Chez le mâle, la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un beau noir; la nuque, le dos, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, les inférieures de la queue et les plumes des jambes, d'un vert obscur; le croupion est d'un rouge vif; le bas du cou en devant et toutes les parties postérieures sont d'une couleur de soufre; les pennes des ailes, noirâtres, bordées en dehors de vert obscur, et en dedans de blanc-jaunâtre; celles de la queue, du même vert en dessus, d'un vert-cendré en dessous; la peau nue du tour des yeux est jaunâtre.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec plus court; la tête, la gorge et le haut du cou, d'un beau marron; cette couleur est séparée du jaune, qui couvre la dernière partie en dessus, par une petite bande transversale noire. *Brisson, Ornith. tom. 5. p. 423. n. 8 (Toucan vert de Cayenne). Buffon, pl. enl. n. 727 et 728. L'Amérique méridionale.*

L. 14. E.. P.. R. 10.

FIN.

TABLE

DES CLASSES, DES GENRES ET DES ESPÈCES.

Nota. Les Classes sont composées en grandes capitales, les noms des Genres en petites capitales, et ceux des Espèces en caractères courans.

PREMIÈRE CLASSE. Page 1

AUTRUCHE. id.
— proprement dite. id.

CASOAR. 3
— proprement dit. 4

TURNIX. 5 et 330
— d'Afrique. 6
— proprement dit. id.
— de Gibraltar. 7
— d'Andalousie. id.
— de l'île de Luçon. id.
— hottentot. 330
— jaspé. id.
— moucheté. id.
— de la Nouvelle-Galles. 331
— roux. id.
— des Philippines. id.
— à front noir. id.
— Meiffrin. 332

OUTARDE. 8 et 332
— proprement dite. 8
— canne-petière. 9
— houbara. id.
— lohong. 10
— churge. 11
— des Indes. id.
— d'Afrique. id.
— rhaad. 12
— de l'île de Luçon. 332
— passarage. 333
— du Sénégal. id.
— bleuâtre. 334

PLUVIER. 12 et 334
— grand. 13
— pluvian. id.
— à collier. id.

Pluvier à collier de la Jamaïque. 14
— d'Alexandrie. id.
— grand à collier de l'île de Luçon. 15
— d'Égypte. id.
— à collier de Saint-Domingue. id.
— kildir. id.
— doré. 16
— doré de Saint-Domingue. id.
— petit. id.
— doré à gorge noire. id.
— guignard. 17
— guignard d'Angleterre. id.
— guignard de Tartarie. 18
— Sanderling. 18 et 338
— à cou châtain. 18
— fauve. id.
— obscur. 19
— coiffé. id.
— couronné. id.
— à tête noire. 20
— rouge. id.
— asiatique. id.
— petit des Indes. id.
— de la Nouvelle-Zélande. 21
— huppé. id.
— épineux. 22
— armé de Cayenne. id.
— de Sibérie. id.
— du Mogol. id.
— à sourcils blancs. 23
— à croissant. id.
— tacheté. id.
— coure-vîte. id.
— de Coromandel. 24
— bridé. 334
— à camail. id.
— à collier noir. id.
— échassier. 335

Pluvier à face encadrée. 335
— à face noire. id.
— gris tacheté. id.
— des îles Falkland. id.
— à large bec. 336
— pâtre. id.
— à poitrine blanche. id.
— à poitrine rayée. id.
— à poitrine marbrée. 337
— à ventre blanc. id.
— tricolor. id.
— Wilson. id.
— à triple collier. 338

ŒDICNÈME. id.
— à gros bec. 349
— à longs pieds. id.

ÉCHASSE. 24 et 340
— proprement dite. 24
— à queue noire. 340
— à cou blanc et noir. id.
— à queue blanche. id.

HUITRIER. 25 et 341.
— proprement dit. 26

ÉROLIE. 341
— variée. id.

IIe. CLASSE. 26

ALBATROS. id.
— proprement dit. 27
— à bec taché de jaune. id.
— châtain. 28
— enfumé. id.

PINGOUIN. id.
— grand. 29
— proprement dit. id.
— petit. 30
— du Chili. id.

MACAREUX. 31

Macareux proprement dit. 31
— du Kamtschatka. 32
— du Labrador. 33
— ancien. id.
— Stariki. id.
— pygmée. id.
— à grande crête. 34
— à petite crête. id.
Guillemot. 35
— proprement dit. id.
— petit. 36
— marbré. 37
— blanc. id.
IIIe. CLASSE. 38
Paille-en-queue. id.
— grand. id.
— à brins rouges. 39
— à bec noir. 40
Anhinga. id.
— à ventre blanc. id.
— à ventre noir. 41
Pélican. 42 et 341
— proprement dit. 42
— rose. 43
— brun. id.
— roussâtre. 44
— à bec rouge. id.
— pygmée. id.
— frégate. 45
— cormoran. 46
— thage. id.
— nigaud. 47
— gris-brun. 341
— leu-tze. 342
— noir. id.
— noir et blanc. id.
— à ventre blanc. id.
— vigua. id.
— fou. 47
— petit. 48
— brun. id.
— bassan. id.
— tacheté. 49
— blanc. id.
— huppé. id.
— à huppe droite. id.
— à caroncules. 50
— à face rouge. id.
— tacheté. id.
— moucheté. id.
— varié. 51
Pélican violet. 51
— de Magellan. id.
— d'Afrique. id.
— de la Caroline. 52
IVe. CLASSE. id.
Grèbe. id.
— grand. 53
— proprement dit. id.
— petit. id.
— duc-laart. 54
— de la mer Caspienne id.
— de la Louisiane. id.
— à joues grises. id.
— à long bec. id.
— cornu. 55
— huppé. id.
— à aigrettes. 56
— à oreilles. id.
Castagneux. 57
— montagnard. id.
— à bec cerclé. id.
— de Saint-Domingue. id.
— des Philippines. 58
— à menton noir. id.
Phalarope. id.
— rouge. 59
— cendré. id.
— rayé. 60
— à festons entiers. id.
— à festons dentelés. id.
Foulque. 61 et 353
— proprement dite. 61
— à crête. 62
— à ailes blanches. id.
— cendrée. id.
— d'Éthiopie. 63
— du Mexique. id.
— leucoptère. 343
— à jarretières rouges du Paraguay. id.
Poule d'eau couleur de plomb. 344
— proprement dite. 63
Poulette d'eau. 64
Poule d'eau de Cayenne. id.
Oiseau du soleil. 64 et 344
Grèbe-foulque. 65
Oiseau du soleil, d'Afrique. 344
Ve. CLASSE. 66
Manchot. id.
Manchot grand. 66
— papou. 67
— moyen. id.
— gorfou. 68
— petit. id.
— sauteur. id.
— de Magellan. 69
— antarctique. id.
— à collier. id.
— guéthu. 70
Plongeon. id.
— grand. id.
— lumme. 71
— petit. id.
— à gorge rouge. 72
— studer. id.
— tacheté. 73
— rayé. id.
— de la Chine. id.
Pétrel. 74 et 344
— très-grand. 74
— antarctique. 75
— de l'île de Norfolk. id.
— plongeur. 76
— à queue fourchue. id.
— enfumé. id.
— frégate. id.
— oiseau de tempête. 77
— de neige. 78
— à poitrine blanche. id
— cendré. id.
— tacheté. id.
— à bande brune. 79
— de glace. id.
— noir. id.
— à queue noire. id.
— puffin. 80
— puffin brun. id
— du Brésil. id.
— bleu à bec étroit. 81
— bleu à bec large. id.
— obscur. id.
— de la mer Pacifique. 82
— puffin ferrugineux. 344
— échasse. id.
Goiland. 82 et 345
— bourgmestre. 82
— grisard. 83
— argenté. id.
— à manteau gris. 84
— à manteau noir. id.
— brun. 85

Goëland à bec cerclé. 85
Stercoraire à longue queue. 86
— proprement dit. id.
Goëland des mers australes. 345
— de Naugasaki. 346
— à queue noire et blanche. id.
— à pieds jaunes. id.
— aux ailes blanches. id.
Mouette à tête cendrée. 345
— blanche. 87
— d'hiver. id.
— petite. 88
— rieuse. id.
— à tête brune. 89
— à pieds bleus. id.
— à pieds rouges. id.
— à trois doigts. 90
HIRONDELLE DE MER. 91 et 347
— très-grande. 92
— grande. id.
— à grande envergure. 93
— commune. id.
— petite. id.
— blanche. 94
— demi-blanche. id.
— metropoleucos. id
— cendrée. 95
— couronnée. id.
— rayée. id.
— rougeâtre. id.
— brune. 96
— Caspienne. id.
— de l'île de Panay. 97
— d'Afrique. id.
— d'Égypte. 98
— de la Chine. id.
— de Surinam. id.
— guiffette. id.
— épouvantail. 99
— à bec court. 347
— leucoptère. 348
— de marais. id.
— aux pieds verdâtres. 349
— rosée. id.
— à sourcils blancs. 350
— tachetée. id.
— de Lamotte. id.
BEC-EN-CISEAUX. 100 et 351
— proprement dit. 100
— à bec jaune. 351
HARLE. 101 et 351
— à huit brins. id.
Harle proprement dit. 101
— huppé. 102
— couronné. 103
— bievre. id.
— piette. 104
— noir. id.
— étoilé. 105
— à queue fourchue. id.
— impérial. 106
OIE. 106 et 361
Cygne sauvage. 107
— du Chili. 108
— à cou noir. id.
— noir. id.
Oie de Guinée. 109
— grande. 110
— sauvage. id.
— de neige. 112
— coscoroba. id.
— cage. id.
— cendrée. id.
— variée. 113
— antarctique. id.
— rieuse. 114
— festonnée. id.
— à cravate. id.
— des Esquimaux. 115
— bronzée. id
— de Coromandel. 116
— à collier roux. id.
— des blés. id.
— peinte. 117
— armée. 118
— d'Égypte. id.
— eider. 119
— bernache. 120
— cravant. 121
— de l'île Bering. id.
— à collier blanc. id.
— des montagnes. 122
— gulaund. id.
— blanche du Paraguay. 361
— grise. id.
— newalgang. 352
— pie. id.
CANARD. 123 et 352
— aux ailes blanches. 352
— à bec jaune et noir. 353
— à bec rouge et plombé. id.
— à bec tricolor. id.
— ipecutiri. 354
— à tête noire. id.
Canard à sourcils blancs. 357
— à collier noir. id.
— roux et noir. id.
— caronculé. 356
— à queue pointue du Paraguay. 357
— spatule. id.
— à bec membraneux. 358
— chevelu. id.
— fuligineux. id.
— rougeâtre. 359
— canvas-back. id.
— tadorne. 123
— musqué. 124
— à tête grise. 125
— royal. id.
— à bec mou. id.
— à bec cramoisi. 126
— rouge. id.
— ferrugineux. id.
— de la Jamaïque. 127
— ural. id.
— petit, à grosse tête. id.
— siffleur huppé. 128
— glousseur. id.
— jensen. 129
— de Miclon. id.
— de Steller. 130
— beau, huppé. id.
— à tête noire. 131
— à face blanche. 132
— à cou roux. id.
— pie. id.
— dominicain. 133
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— d'Islande. id.
— du Nil. id.
— gattair. 134
— skoora. id.
— succé. id.
— angletaske. id.
— nyroc. 135
— milouin. 136
— milouin du Mexique. 137
— pilet. id.
— marchand. 138
— chipeau. id.
— garrot. id.
— macreuse. 139
— double-macreuse. 140
— macreuse de Russie. id.
— siffleur à bec et narines jaunes. id.
— siffleur à bec noir. 141

Canard siffleur. 141
— sauvage. 142
— à crête. 143
— à tête rouge. id.
— à bec cerclé. 144
— à bec recourbé. id.
— à bec taché. id.
— sourcilleux. 145
— à gorge rougeâtre. id.
— disparate. id.
— obscur. 146
— moine. id.
— histrion. id.
— cerclé. 147
— de la Georgie. 148
— de Terre-Neuve. id.
— sircœir. 149
— balbul. id.
— schar-chir. id.
— souchet. 150
— souchet du Mexique. 151
— marec. id.
— mareca. 152
— milouinan. id.
— keruschka. 153
— sau-safai. id.
— à queue noire. id.
— à front blanc. id.
— brûlé. id.
Sarcelle. id.
— petite. 154
— d'été. 155
— d'Amérique. id.
— soucrourou. 156
— noire. id.
— rousse à longue queue. 157
— à queue épineuse. id.
— religieuse. id.
— baikal. 158
— hina. id.
— de l'île de Luçon. 159
— de Coromandel. id.
— de Madagascar. id.
— d'Égypte. id.
— du Mexique. 160
— de Java. id.
— de la Chine. 161
Flammant. 161 et 360
— proprement dit. 162
— du Chili. 163
— petit. 360
Coureur. 163
Coureur proprement dit. 163
Avocette. 164 et 360
— proprement dite. 164
— d'Amérique. 165
— de la Nouvelle-Hollande. 360
— à tête blanche. id.
— grise et blanche. 361
VIe. CLASSE. 165
Dronte. id.
— proprement dit. 166
— solitaire. id.
Dindon. 167 et 361
— de la baie d'Honduras. 361
Pénélope. 169 et 361
— napaul. 170
— dindon du Brésil. id.
— yacou. 171
— marail. id.
— chacamel. 172
— pipile. id.
— yacou peoa. 361
— yacahu. id.
Hocco. 173 et 362
— de la Guyane. 173
— de Cunama. 174
— de Curassow. 175
— à tête calleuse. id.
— du Mexique. id.
— à barbillons. 362
— coxolitli. id.
— mitu. 363
Paon. 176
— proprement dit. id.
— éperonnier. 178
— chinquis. 179
— spicifère. id.
Faisan. 180 et 363
Coq sauvage des Indes. 180
Coq domestique et variétés. 181 et 182
Faisan et variétés. 183, 184, 185
— doré de la Chine. 186
— d'Impey. id.
— blanc. 187
— superbe. id.
— argus. 188
— huppé. id.
— à tête noire. 189
Faisan katraka. 189
— parraka. 190
— courrier. id.
Coq ignicolor. 363
— alas. 364
— bankiva. id.
Monaul. 365
— mélanion. 366
Peintade. 190
Peintade et variétés. 191, 192, 193
Gélinotte. 193
— tetras. id.
— petit tetras. 194
— du bouleau. 196
— à longue queue. id.
Gélinotte. 197
— du Canada. id.
— à fraise. 198
— à doubles ailes. 199
— rayée. 200
— grise. id.
— des rivages. id.
— des Indes. 201
— lagopède. id.
— ganga. 203
— namaqua. 204
— remusak. id.
— hétéroclite. 205
Perdrix. 205 et 366
— à gorge rouge. 366
— brune. id.
— oculée. 367
— bartavelle. 206
— rouge. id.
— rouge de Barbarie. 208
— rouge de Madagascar. id.
— grise. 209
— petite grise. 210
— de montagne. id.
— à double éperon. id.
— de Java. 211
— de Pondichéry. id.
— de Gingi. 212
— du Sénégal. id.
— du Cap. id.
— perlée de la Chine. 213
— de roche. id.
— persane. 214
— kakelik. id.
— francolin. id.

Perdrix de l'île de France. 214
— criarde. 368
— à long bec. id.
— grand colin. 215
— colin Sonnini. 369
— ococolin. 215
— gorge nue. id.
— coyolcos. id.
— tocro. 216

CAILLE. 216 et 367
— proprement dite. 217
— à gorge blanche. 218
— grande de la Chine. 219
— verte. id.
— d'Amérique. id.
— du Maryland. 220
— des îles Malouines. id.
— grise. id.
— de Madagascar. 221
— de Gingi. id.
— de Manille. id.
— de la Nouvelle-Guinée. 222
— réveil-matin. id.
— zonecolin. id.
— fraise. 223
— colenicui. id.
— de la Californie. 367
— de la Nouvelle-Hollande. id.

TINAMOU. 223 et 369
— guazu. 370
— ynambul. id.
— carafé. 371
— tataupa. id.
— bleuâtre. 372
— rayé. id.
— mocoicogoé. 373
— macao. 374
— ouriana. id.
— mangoua. 224
— cendré. 225
— varié. id.
— soui. id.

PIGEON. 226 et 375
— sauvage. 226
Biset et variétés. 227 à 231
— couronné. 231
— ramier. 232
— hollandais. 233
— ramier de Cayenne. 234
— bleu du Mexique. id.
— à tête bleue. 235
Pigeon fouiningo. 235
— de la Jamaïque. 236
— à queue annelée. id.
— de Surate. id.
— turvert. 237
— turvert à calotte noire. id.
— turvert de Java. id.
— à calotte bleue. 238
— perroquet. 239
— vert de l'île Saint-Thomas. id.
— vert tacheté. id.
— pompadour. 240
— pourpré. 241
— asiatique. id.
— à ventre roux. id.
— à bec crochu. id.
— aromatique. 242
— sauvage du Mexique. id.
— rayé. 243
— à ailes rouges. id.
— à ailes bronzées. 244
— à épaules pourprées. id.
— brun. id.
— d'Eimeo. id.
— de Guinée. 245
— ramiret. id.
— bartavelle. id.
— blanc, mangeur de muscade. 246
— des Indes. id.
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— de Nicobar. id.
— aux ailes variées. 375
— picazuro. id.
— sauvage du Paraguay. id.
— brun tacheté. 376
— blanc-verdâtre. id.
— brun de la Nouvelle-Hollande. id.
— noir et blanc. 377
— pie. id.
— à tête et cou blancs de Norfolk. id.
— à épaulettes marron. id.
— à tête et cou gris. 378
— brun-rougeâtre. id.
— plombé. id.
— à front nu. id.
— waalia. id.
— rameron. 379
— jounud. id.
— Labrador. id.
— à ceinturon noir. 380
— à nuque violette. id.
Pigeon vlouvlou. 380
— à moustaches blanches. 381
— poukioboie. id.
— azuré. 382
— Geoffroy. id.
— souris. id.
— à double collier. id.
— peint. 383
— à face blanche. id.
— colombi-galline. id.
— unicolor. 384
— oricou. id.
Tourterelle écaillée. 385
— picui. id.
— rougeâtre. id.
— tambourette. 386
— hottentote. id.
— à ailes rousses. 387
— à masque blanc. id.
— commune. 247
— à collier. 248
— du Sénégal. 249
— à gorge tachetée. id.
— à collier du Sénégal. 250
— ensanglantée. 251
— rayée de la Chine. id.
— à ailes dorées. id.
— de Cayenne. 252
— de Sumatra. id.
— de Surinam. id.
— cocotzin. id.
— de Queda. 253
— naine. id.
Pigeon de passage. 254
— de la Caroline. id.
Tourtelette. 255
— tourocco. id.
— d'Amboine. id.
— d'Amérique. 256
— de Saint-Domingue. id.
— de Banta. id.
— d'Égypte. 257
— du Canada. id.
— à queue noire. id.

VIIe. CLASSE. 258

MANAKIN. 258 et 387
— grand. 258
— petit. 259
— à gorge noire. id.
— à tête rayée. id.
— à ventre rouge. id.
— cendré. 260

Manakin varié. 260
— à cou blanc. id.
— à huppe et gorge blanches. id.
— à tête d'or. 261
— à tête rouge. id.
— à tête blanche. id.
— à capuchon blanc. id.
— rouge. 262
— orangé. id.
— du Cap. id.
— gris huppé. id.
— roux huppé. 263
— à collier. id.
— picicitli. id.
— organiste. 264
— casse-noisette. id.
Fourmillier à oreilles blanches. id.
— tacheté. 265
Manakin manikor. id.
— Desmarest. 387
— goîtreux. id.
— à front rouge. 388
— plombé. id.
— bleu. id.
— à queue en pelle. id.
— à poitrine dorée. 389
— à tête bleue. id.
— à gorge rouge. id.
— à longue queue de l'île de la Trinité. id.
— à huppe rouge. 390

Coq de roche. 265
— proprement dit. 266
— du Pérou. id.

Todier. 267
— à crête. 268
— à tête blanche. id.
— à queue courte. id.
— vert. 269
— tic-tic. id.
— bleu. id.
— varié. 270
— à ventre ferrugineux. id.
— nouveau. id.
— obscur. id.
— plombé. 271
— sourcilleux. id.
— à gros bec. id.
— de la Nouvelle-Hollande. 272
— sylvain. 390

C[illegible]. 272 et 390

Guépier bicolor. 390
— varié. id.
— Leschenault. 391
— rousse-tête. id.
— bulock. id.
— minele. 392
— rousse-gorge. id.
— à queue d'hirondelle. id.
— citrinelle. id.
— quinticolor. 393
— hausse-col noir. id.
— à gorge blanche. id.
— à collier et à très-longue queue. id.
— à gorge rouge. 394
— des marattes. id.
— superbe. id.
— commun. 272
— vert à gorge bleue. 273
— vert à ailes et queue rousses. 274
— petit vert et bleu à queue étagée. id.
— vert et bleu à gorge jaune. id.
— vert à queue d'azur. 275
— rouge et vert du Sénégal. id.
— rouge à tête bleue. id.
— à tête rouge. id.
— rouge et bleu. 276
— d'Égypte. id.
— jaune de Coromandel. id.
— marron et bleu. 277
— à tête jaune. id.
— à tête jaune et blanche. id.
— à tête grise. 278
— noir. id.
— de Madagascar. id.
— de Surinam. 279
— à caroncules. id.
— cornu. id.
— poe. 280
— polochion. id.
— fournier. 281

Martin-pêcheur. id.
— le plus grand. 282
— grand d'Afrique. id.
— à tête grise. 283
— à ceinture rousse. id.
— pie. 284
— à gros bec. 285
— de Ternate. id.
— de Smyrne. 286
— alatli. id.

Martin-pêcheur honoré. 287
— respecté. id.
— sourcilleux. id.
— à tête verte. 288
— à tête et cou couleur de paille. id.
— à coiffe noire. 289
— vert et blanc. id.
— vert et roux. 290
— à bec blanc. id.
— à tête bleue. id.
— de Bengale. 291
— des Indes. id.
— de la Nouvelle-Guinée. 292
— d'Égypte. id.
— des Amazones. id.
— matuiti. 293
— taparara. id.
— gip-gip. id.
— sacré et variétés. id. et 294
— vintsi. 295
— proprement dit. id.
— demi-bleu. 297
— tacheté. id.
— à front jaune. id.
— de Madagascar. 298
— de Surinam. id.
— a trois doigts. id.
— bleuâtre. 394
— bleu et blanc. id.
— bleu de ciel. 395
— à front gris. id.
— mordoré. id.
— tounzi. 396
— à ventre bleu. id.
— vert. 397
— vert de l'Australasie. id.
— aux ailes variées. id.
— tricolor. 398
— azuré. id.
— à dos bleu. id.

Momot. 299 et 398
— dombey. 398
— tutu. id.
— du Brésil. 299

Calao. 300 et 399
— rhinocéros. 300
— à casque rond. 301
— des Philippines. id.
— d'Abyssinie. 302
— d'Afrique. 303
— de Malabar. id.

Calao des Moluques. 304
— de l'île de Panay. id.
— de Manille. 305
— tock. id.
— blanc. 306
— obscur. id.
— de Gingi. id.
— de la Nouvelle-Hollande. id.
— gris. 307
— à ailes vertes. id.
— rouge. 399
— à casque concave. id.
— à casque en croissant. 400
— à casque festonné. id.
— à casque plissé. id.
— couronné. 401
— longibande. id.
— violet. id.
— de Waygiou. id.
— gingala. 402

VIIIe. CLASSE. 308

ALOUETTE. id.
— proprement dite. id.
— noire à dos fauve. 309
— cujelier. 310
— girole. id.
— des prés. 311
— farlousane. id.
— pipi. 312
— obscure. id.
— petite farlouse. 313
— des marais. id.
— de Gingi. id.
— noire. 314
— du lac Yelton. id.
— calandre. id.
— du Mogol. 315
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— de Sibérie. id.
— à cravate jaune. 316
— de Virginie. id.
— petite de Buenos-Ayres. 317
— cendrille. id.
— Sirli. 318
— champêtre. id.
— de Pensylvanie. 319
— couleur de brique. id.
— portugaise. id.
— de Gorée. id.
— grisette. 320
— huppée de Malabar. id.

Alouette coquillarde. 320
— bateleuse. 321
— calandrelle. id.
— à calotte rousse. 322
— à dos roux. id.
— roussette. id.
— jaune. 323
— à gros bec. id.
— mineuse. id.
— peinte. 324

PIPI. 325
— brun. id.
— correndera. id.
— Richard. 326
— chii. id.
— rousset. id.
— austral. 327
— leucophrys. id.
— fist de Provence. id.
— pivote-ortolane. 328
— à dos rouge. id.

LAVANDIÈRE ou HOCHEQUEUE. 403
Hochequeue lavandière. id.
— lugubre. 404
— bergeronnette jaune. 405
— de printemps. id.
— vert. 406
— du Cap de Bonne-Espérance. id.
— bleu. id.
— à gorge noire. 407
— de l'île de Timor. id.
— de Madras. id.
— à tête noire. id.
— sheltobriuschka. 408
— petite du Cap de Bonne-Espérance. id.
— des Tschutschis. id.
— varié. id.
— verdâtre. 409
— de la baie d'Hudson. id.
— gris des Indes. id.

SYLVIE ou FAUVETTE. id.
— rossignol commun. 410
— grand rossignol. 411
Fauvette grise. id.
— à tête noire. 412
— roussette des bois. id.
— d'hiver. 413
— lusciniole. id.
— babillarde. 414

Fauvette pégot. 415
— brunâtre. id.
— cendrée. 416
— effarvatte. id.
— épervière. 417
— flavéole. 418
— fluviatile. id.
— des fragons. 419
— des joncs. id.
— locustelle. 420
— des marais. id.
— pipi. 421
— ictérine. id.
— pitchou. id.
— tachetée. 422
— rousseline. 423
— édonie. 424
— brune. id.
— aquatique. 425
— à tête noire de Sardaigne. id.
— moschite. id.
— rousse. 426
— couronnée d'or. id.
— à cou jaune. 427
— verte de Ceylan. id.
— bleue de Madagascar. id.
— à tête cendrée. id.
— tigrée. 428
— gris de fer. id.
— acutipenne. 429
— habit-uni. id.
— tachetée de rougeâtre. id.
— altiloque. 430
— ardoisée. id.
— aurore. id.
— awatcha. id.
— barbue. id.
— à bec noir. 431
— bicolore. id.
— bimbelé. id.
— blackburniane. 432
— bleuâtre. id.
— blonde du Sénégal. id.
— boréale. 433
— des broussailles. id.
— brune de Virginie. id.
— brune du Sénégal. id.
— brune-verdâtre. id.
— cafre. 434
— aux yeux noirs. id.
— aux yeux rouges. id.
— voilée. id.
— versicolore. 435

Fauvette verdâtre. 435
— du Sénégal. id.
— à ventre jaune-doré. 436
— à ventre et queue jaunes. id.
— à ventre rouge. id.
— à ventre roux. id.
— caqueteuse. id.
— capocier. 437
— chinoise. id.
— chivi. id.
— chrysoptère. 438
— à collier. id.
— coldor. id.
— citrine. id.
— citrinelle. 439
— à cou bleuâtre. id.
— à cordon noir. id.
— à cravate noire. 440
— couturière. id.
— couronnée de roux. id.
— tachetée du Sénégal. id.
— tailor. 441
— tcheric. id.
— de la terre de Diémen. id.
— à tête jaune. id.
— à tête grise. 442
— à tête rousse. id.
— à tête rouge. 443
— à toupet. id.
— trichas. id.
— tschecantschiki. 444
— à croupion jaune. id.
— à croupion noir. id.
— de la Daourie. 445
— à demi-collier. id.
— discolore. id.
— à double sourcil. 446
— ferrugineuse. id.
— à gorge brune de Cayenne. id.
— à gorge dorée. id.
— à gorge grise. 447
— à gorge jaune. id.
— à gorge orangée. id.
— grignette. id.
— agile. 448
— d'automne. id.
— bérille. id.
— des peupliers. 449
— petit-deuil. id.
— hemlock. id.
— jaune aux ailes bleues. 450
— du Kentucky. id.
— du cap May. id.
Fauvette des montagnes bleues. 451
— nashville. id.
— des pins marécageux. id.
— à poitrine rougeâtre. 452
— du Tenenssée. id.
— grise et blanche. id.
— grise des États-Unis. 453
— gris de souris. id.
— grise à gorge jaune. id.
— grivetine. 454
— des herbes. id.
— à hupe noire. id.
— de l'île de Noël. id.
— isabelle. id.
— grande de la Jamaïque. 455
— jaune. id.
— jaunâtre à front jaune. id.
— aux joues noires. id.
— lancifère. id.
— à longs pieds. 456
— à longue queue de la Chine. id.
— à longue queue du Gusarat. id.
— de Magellan. id.
— mitrée. 457
— mordorée. id.
— nébuleuse. id.
— grande noirâtre. id.
— petite noirâtre. 458
— noire de Cayenne. id.
— noire de Cambaye. id.
— olivâtre des Indes. id.
— olive. id.
— olivert. 459
— orangée. id.
— patagone. id.
— aux paupières blanches. id.
— pavaneur. 460
— petit-simon. id.
— petite verte et brune. id.
— phryganophile. id.
— aux pieds dorés. 461
— aux pieds jaunes. id.
— pinc-pinc. id.
— pivote de la Chine. id.
— à poitrine jaune du Paraguay. 462
— à poitrine rouge. id.
— protonotaire. id.
— à queue blanche. id.
— à queue jaune. id.
— de rivage. 463
— rayée. id.
Fauvette roussine. 463
— rousse-tête. id.
— des sapins. 464
— à long bec de Sibérie. id.
— à sourcils jaunes. id.
— à sourcils roux. id.
— striée. id.
— sunamisique. 465
— sarde. id.
— passerinette. id.
— bouscarle. 466
Pouillot collybite. id.
— d'Espagne. 467
— nain. id.
— fitis. id.
— sylvicole. 468
— à ventre jaune. id.
— bonelli. 469
Troglodyte d'Europe. id.
— arada. 470
— d'hiver. id.
— de Surinam. 472
— basacaraguay. id.
Roitelet huppé. 473
— rubis. 474
Rouge-queue de la Guyane. id.
— de Ceylan. id.
— tithys. id.
— de muraille. 475
— des États-Unis. 476
— à gorge blanche. id.
— à gorge rousse. id.
— des Indes. id.
Rouge-gorge. 477
Gorge-bleue. id.
Pipit bleu. 478
— brun et roux. id.
— à coiffe bleue. 479
— à front blanc. id.
— demi-fin noir et roux. id.
— pitiayami. id.
— roux et blanc. 480
— à ventre rouge. id.
— vermivore. id.
— cap-nègre. 481
— quadricolor. id.
Motteux cendré. id.
— à gorge blanche de la Nouvelle-Hollande. 482
— fourmillier. 483
— à chaperon noir. id.
— grand du Cap de Bonne-Espérance. id.

Motteux imitateur. 483
— noir. 484
— bleu et roux. id.
— Reynauby. 485
— Stapazino. id.
— Pleschanka. 486
— du Sénégal. id.
— verdâtre. id.
— terat-boulan. 487
Tarier d'Europe. id.
— à croupion roux. 488
— noir. id.
Traquet proprement dit. id.
— commandeur. 489
— à cul roux. id.
— familier. id.
— grand. id.
— grand des Philippines. 490
— de l'île de Luçon. id.
— à lunettes. id.
— montagnard. 491
— de montagne. id.
— noir et blanc. id.
— pâtre. id.
— petit des Indes. 492
— des Philippines. id.
— à plastron noir. id.
— à queue bleue. id.
— à queue striée. id.
— du Sénégal. 493
— tractrac. id.
— coureur. id.
— de Madagascar. id.

MERION. 494
— superbe. id.
— binnion. 495
— noir et rouge. id.
— tacheté. id.
Tachuris à tête couleur de plomb. 496
— à tête brune. id.
— à ventre jaune. id.
— brun à ventre gris de perle. id.
— collier noir. 497
— chicli. id.
— cogogo. 498
— chorreadito. id.

MÉSANGE. id.
— huppée. 499
— à longue queue. id.
— grosse charbonnière. 500
— bleue. 501
— grosse bleue. id.
— nonette. 502
Mésange petite charbonnière. 502
— moustache. 503
— remiz. id.
— de Norwège. 504
— des Alpes sunamisices. id.
— amoureuse. id.
— brune à poitrine noire. 505
— à ceinture blanche. id.
— chinoise. id.
— de la côte du Malabar. id.
— grise à joues blanches. 506
— knjaescik. id.
— à ventre roux-brun. id.
— noirâtre. 507
— noire. id.
— grisette. id.
— à grosse tête. id.
— à huppe grise. id.
— kiskis. 508
— noire d'Afrique. id.
— petit deuil. 509
— peche-ke-shisch. id.
— toé-toé. id.

TYRANNEAU. 510
— huppé. id.

PARDALOTE. id.
— huppé. 511
— pointillé. id.
— rougeâtre. 512
— à tête rayée. id.

FOURNIER. id.
— proprement dit. 513
— annumbi. id.
— rouge. 514

HIRONDELLE. 515
— grise des rochers. 516
— de rivage. id.
— de cheminée. 517
— à croupion blanc. id.
— salangane. 518
— de Sibérie. 519
— tapére. id.
— tachetée de Cayenne. id.
— ambrée. 520
— d'Antigue, à gorge couleur de rouille. id.
— bicolore. id.
— petite brune à ventre tacheté. id.
— petite noire. 521
Hirondelle petite noire à croupion gris. 521
— petite noire à ventre cendré. id.
— bleue et blanche. id.
— bleue de la Louisiane. 522
— brune et blanche à ceinture brune. id.
— brunette ou des marais. 523
— de Cayenne. id.
— à ceinture blanche. id.
— à croupion blanc du Paraguay. id.
— noire et blanche à ceinture grise. 526
— d'Ounalaska. id.
— à plastron blanc. id.
— à croupion roux et queue carrée. id.
— fauve. 527
— rousseline. 528
— à collier blanc. id.
— bleue et rousse. id.
— brune du Paraguay. 529
— brune de la Nouvelle-Hollande. id.
— rousse. id.
— rousse et noirâtre. 530
— à tête rouge. id.
— à tête rousse. id.
— vélocifère. id.
— à ventre blanc. id.
— à ventre blanc de Cayenne. 531
— à ventre jaunâtre. id.
— acutipenne de Cayenne. id.
— acutipenne de la Nouvelle-Galles. id.
— bibouipi. id.
— brune acutipenne de la Louisiane. 532
— noire acutipenne de la Martinique. id.

MARTINET. id.
— noir. 533
— à ventre blanc. 534
— à gorge blanche. id.
— grand de la Chine. id.

ENGOULEVENT. 535
— d'Europe. id.
— acutipenne de la Guyane. 536
— à ailes jaunes. id.
— à cou blanc. id.
— à crête. 537
— criard. id.

Engoulevent nacunda. 538
— petit tacheté de Cayenne. id.
— urutau. id.
— mégacéphale. 539
— jaspé. id.
— à queue étagée. 540
— à lunettes. id.
— manure. id.
— à queue fourchue. id.
— poo-book. 541
— mome-voyau de la Guyane. id.
— roux de Cayenne. id.
— ibijau. 542
— popetué. id.
— à queue en ciseaux. id.
— énicure. 543
— de Sierra-Léona. id.
— varié à queue blanche. 544
— gris. id.
— guira-querea. id.
— de la Jamaïque. id.
— à bandes noires. 545
— bir-réagel. id.
— cendré et rayé de noir. id.
— à collier. id.
— grand ibijau. 546
— à collier roux. id.

PODARGE. 547
— gris. id.

COLIBRI ou OISEAU-MOUCHE. 548
Colibri tacheté. id.
— acutipenne. 549
— arlequin. id.
— brin-blanc. id.
— brin-bleu. 550
— petit varié. id.
— à ventre noir. id.
— à ventre piqueté. id.
— vert. 551
— à ventre roussâtre. id.
— vert et noir. id.
— hausse-col vert. id.
— violet. 552
— zit-zil. id.
— brun. id.
— à casque pourpré. id.
— à ventre cendré. id.
— à collier rouge. 553
— à cravate noire. id.
— à cravate verte. id.
— à tête, demi-collier et queue pourprée. id.

Colibri à tête noirâtre. 553
— à tête orangée. 554
— topaze. id.
— à face orangée. id.
— à front jaune. 555
— quadricolor. id.
— grenat. id.
— hausse-col doré. id.
— hausse-col à queue pourprée. 556
— à huppe dorée. id.
— huppé. id.
— à pieds vêtus. id.
— petit. 557
— à plastron noir. id.
— lazulite. id.
Oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil. id.
— à queue blanche et verte. id.
— azuré. 558
— à gorge blanche. id.
— Delalande. id.
— magnifique. 559
— à oreilles blanches. id.
— à longue queue or, vert et bleu. id.
— à queue singulière. 560
— à tête grise. id.
— versicolor. id.
— vert et gris. id.
— superbe. 561
— améthyste. id.
— à bec blanc. id.
— à bec en scie. id.
— à gorge cendrée. 562
— à collier, dit jacobin. id.
— à croupion, ailes et queue pourprés. 563
— éclatant. id.
— émeraude-améthyste. id.
— à gorge et poitrine vertes. id.
— à gorge rousse. 564
— à gorge et ventre blancs. id.
— à gorge verte. id.
— le plus grand. 565
— huppe-col. id.
— huppé. id.
— à huppe bleue. 566
— à larges tuyaux. id.
— à long bec. id.
— à longue queue couleur d'acier bruni, id.
— marbré. 567

Colibri Maugé. 567
— à oreilles. id.
— le plus petit. 568
— pourpré. id.
— à queue azurée. id.
— rubis-émeraude. id.
— à raquettes. 569
— rubis. id.
— rubis-topaze. 570
— saphir. id.
— saphir-émeraude. 571
— sasin. id.
— aux tempes blanches. id.
— à tête bleue. 572
— tout-vert. id.
— vert et cramoisi. id.
— violet à queue fourchue. id.
— duc. 573
— à queue rousse. id.
— quadricolor. id.
— chalibée. 574
— langsdolff. id.
— minule. id.
— à huppe noire. id.

HUPPE. id.
— puput. 575
— noire et blanche. 576

PROMEROPS. 577
— azuré. id.
— à bec rouge. id.
— bleu. 578
— à paremens frisés. id.
— proméfil. 579
— promerar. id.
— gris à ventre tacheté. 580
— sénégalais. id.
— siffleur. id.
— à douze filets. 581
— namaquois. id.

GRIMPEREAU. 582
— proprement dit. id.
— cinnamon. 583
— couleur de tabac, id.
— de la terre de Feu. id.
— vert. id.

SOUI-MANGA. 584
— carmelite. id.
— à ceinture bleue. id.
— à ceinture orangée. 585
— cendré. id.
— à collier bleu, id.

Soui-manga cossu. 586
— à cravate bleue. id.
— à cravate violette. id.
— cuivré. id.
— éblouissant. 587
— éclatant. id.
— sucrion. id.
— à tête bleue. id.
— tricolor. 588
— vert et brun. id.
— vert à gorge rouge. id.
— vert et pourpre. id.
— vert à ventre blanc. 589
— violet à poitrine rouge. id.
— figuier. id.
— à front bleu. id.
— à front doré. 590
— gamtochin. id.
— angala-dian. id.
— proprement dit. 591
— à gorge grise. id.
— de l'île de Luçon. id.
— à long bec. id.
— de Macassar. 592
— de Malaca. id.
— malachite. id.
— marron-pourpré à poitrine rouge. 593
— mignon. id.
— mordoré. id.
— namaquois. 594
— noir à poitrine rouge. id.
— olive à gorge pourprée. id.
— olive de Madagascar. id.
— omnicolor. 595
— orangé. id.
— du pays des Marattes. id.
— Perrein. id.
— petit à longue queue. id.
— à plastron rouge. id.
— à plumes soyeuses. 596
— pourpré. id.
— à queue noire. id.
— quinticolor. id.
— rouge-doré. 597
— sola. id.
— sougnimbidou. id.
— aux ailes dorées. id.
— d'Amboine. 598
— à capuchon violet. id.
e. id.
id.
n faucille. id.

Soui-Manga à bec rouge. 599
— bleu des Indes. id.
— à bouquets. id.
— bronzé. id.
— cardinalin. id.
— à gorge rousse. 600
— à front violet. id.
— noirâtre. id.
— à ventre noir. id.

Héorotaire. id.
— proprement dit. 601
— akaiaroa. id.
— hoho. 602
— à ailes jaunes. id.
— ardoisé. id.
— à bec très-grêle. id.
— bleu. id.
— brun. 603
— à coiffe noire. id.
— à collier blanc. id.
— à croupion rouge. id.
— à gorge blanche. id.
— à gorge jaune. 604
— jaunâtre. id.
— kuyameta. id.
— melanops. id.
— moucheté. 605
— neghobarra. id.
— noir. id.
— cap-noir. id.
— noir et blanc. id.
— de la Nouvelle-Hollande. 606
— tacheté. id.
— sanguin. id.
— à tête blanche. id.
— à tête grise. id.
— véloce. 607
— verdâtre. id.
— vert-brun. id.
— vert-olive. id.

Dicée. id.
— scarlatte. 608
— siffleur. id.
— rouge. id.
— gris de la Chine. id.
— à dos vert. 609
— à dos rouge. id.
— crombec. id.

Guit-guit. id.
— proprement dit. 610
— noir et bleu. id.

Guit-guit noir et violet. 611
— sucrier. id.
— à tête grise. id.
— varié. 612
— bleu de Surinam. id.
— vert-bleu de Cayenne. id.
— vert à tête noire. id.
— à gorge bleue. 613

Polochion. id.
— proprement dit. id.
— kogo. id.
— moho. id.
— aux ailes orangées. id.
— à capuchon. 614
— darwang. id.
— dee-wed-gang. id.
— à face jaune. 615
— à front blanc. id.
— go-ruck. id.
— graculé. 616
— gris. id.
— jaseur. id.
— aux joues bleues. 617
— marbré. id.
— moucheté. id.
— noir et jaune. id.
— olivâtre. id.
— aux oreilles jaunes. 618
— aux oreilles noires. id.
— pie. id.
— rayé. id.
— à tête noire. 619
— verdin. id.
— vert. id.
— wergan. id.

Picchion. 620
— de muraille. id.
— Baillon. 621
— brun. id.
— cramoisi. id.

Synallaxe. 622
— à tête rousse. id.

Picucule. id.
— proprement dit. 623
— à ailes et queue rouges. id.
— à bec étroit. 624
— brun. id.
— enfumé. id.
— flambé. id.
— à gorge blanche. 625
— maculé. id.

Picucule nasican. 625
— grand du Paraguay. id.
— à bec en faucille. 626
— rouge et brun. id.
— à tête grise. id.
— talapiot. id.
— talapiot roux. id.
THRYOTHORE. 627
— coraya. id.
— à gorge rayée. id.
— à oreilles noires. 628
— des rivages. id.
— des roseaux. 629
— toute-voix. id.
— à long bec. 630
ETOURNEAU. id.
— proprement dit. 631
— de la Daourie. id.
— olivâtre. 632
— pie. id.
— à plumes soyeuses. id.
— vert. id.
— unicolor. id.
STOURNELLE. 633
— à collier. id.
— Loyca. 634
— des terres magellaniques. 635
— rouge. id.
GRIVE. id.
— proprement dite. 636
— draine. 637
— litorne. id.
— mauvis. 638
— rousserolle. id.
— bassette. 639
— brune. id.
— brune et rousse. id.
— chochi. id.
— à collier blanc. 640
— dauma. id.
— erratique. id.
— fuligineuse. 641
— grivelette. id.
— griveron. 642
— grivette. id.
— à gros bec. id.
— de la Guyane. 643
— hoamy. id.
— hochequeue. id.
— de la Jamaïque. id.
— litorne de Cayenne. 644
— à lunules. id.
Grive noirâtre et blanche. 644
— petite des Philippines. id.
— du port Jackson. 645
— à queue courte. id.
— rousse. id.
— tannée. id.
— à tête bleue. 646
— à tête tachetée. id.
— tilly. id.
— tsutju-crawan. 647
— à ventre jaune. id.
— silencieuse. id.
— à tête noire. id.
MERLE proprement dit. 648
— bleu. id.
— à plastron blanc. 649
— de roche. id.
— rose. 650
— d'Amérique. 651
— à aigrettes. id.
— aux ailes courtes. id.
— banawill-will. 652
— baniahbou. id.
— à bec jaune d'Afrique. id.
— à bec bleu. id.
— bleu de la Chine. id.
— brillant de Congo. 653
— brunet. id.
— brunoir. id.
— brun d'Abyssinie. 654
— brun de la Jamaïque. id.
— brun à poitrine noire. id.
— brun du Sénégal. id.
— à calotte blanche. 655
— choucador. id.
— à courte queue. id.
— cureu. id.
— à calotte noire. 656
— de la Chine. id.
— des colombiers. id.
— à cou noir. id.
— cul-d'or. 657
— de la Daourie. id.
— dilbourg. id.
— dominicain de la Chine. id.
— dominicain des Philippines. id.
— douteux. 658
— écaillé. id.
— éclatant. id.
— espion. id.
— flûteur. 659
— frivole. id.
— cha-toitoi. id.
Merle golo-beou. 660
— Janfrédéric. id.
— gris-bleu. id.
— gris de Gingi. id.
— gris de la Martinique. 661
— gris à tête noire. id.
— huppé du Cap de Bonne-Espérance. id.
— huppé de Surate. id.
— de l'île de Bourbon. 662
— des îles Sandwich. id.
— importun. id.
— jaune de la Chine. id.
— jaune huppé. id.
— jaunoir. 663
— à joues bleues. id.
— aux joues noires. id.
— du Kamtschatka. id.
— Leschenault. 664
— à long bec. id.
— à longue queue. id.
— le Sueur. id.
— Leucophys. 665
— Macé. id.
— mélanops. id.
— de Mindanao. id.
— moloxita. id.
— noir à ailes blanches. 666
— noir et blanc. id.
— noir et jaune. id.
— noir et pourpré. id.
— noir-pourpré. id.
— noir à sourcils blancs. 667
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— olivâtre de Barbarie. id.
— olive des Indes. id.
— olive de Saint-Domingue. id.
— d'Onalaschka. id.
— oranbleu. 668
— à oreilles blanches. id.
— ourovang. id.
— pâle. id.
— calandria à trois queues. id.
— Péron. 669
— persique. id.
— petit à gorge blanche. id.
— de l'île Panay. id.
— à pieds jaunes. 670
— padobé. id.
— du port Jackson. id.
— à queue rousse. id.
— réclameur. id.
— rocar. 671

Merle roux à collier noir. 671
— des savanes. id.
— saui-jala. 672
— schan-hu. id.
— solitaire de Manille. id.
— solitaire des Philippines. id.
— spreo. 673
— tacheté. id.
— tacheté de Fermin. id.
— tanaombé. 674
— tricolor à longue queue. id.
— turbulent. id.
— d'Uliétéa. id.
— de Van-Diémen. id.
— verdâtre de la Chine. 675
— vert d'Angola. id.
— vert-doré. id.
— vert de l'île de France. 676
— vert et jaune. id.
— violet du royaume de Juida. id.
— violet à ventre blanc. id.
— prasin. id.
— Naumann. 677
— à gorge noire. id.
— moqueur proprement dit. id.
— cendré. 678
— theuca. id.

FOURMILLIER. 679
— ardoisé. 680
— bambla. id.
— grand-befroi. id.
— petit-befroi. 681
— à calotte brune. id.
— carillonneur. id.
— colma. id.
— à flancs blancs. 682
— longipède. id.
— noir et blanc. id.
— palikour. id.
— rayé. 683
— roux. id.
— à sourcils blancs. id.
— à tête noire. id.
— tetema. id.
— marqueté. id.
— roi des fourmilliers. 684

BRÈVE. id.
— azurine. 685
— d'Angola. id.
— du Bengale. id.
— [illegible]eylan. 686
Brève de la côte du Malabar. 686
— de Madagascar. id.
— de Malacca. id.

AGUASSIÈRE. id.
— à gorge blanche. 687

MARTIN. 688
— proprement dit. id.
— à ailes noires. 689
— brame. id.
— de Gingi. 690
— goulin. id.
— gris de fer. id.
— vieillard. 691
— porte-lambeaux. id.
— noir. 692

MANORINE. id.
— verte. id.

GRALLINE. id.
— noire et blanche. 693

LORIOT. id.
— proprement dit. 694
— coulavan. 695
— grivelé. id.
— loriodor. id.
— orangé. id.
— à tête rayée. 696
— à tête noire de la Chine. id.
— varié. id.
— vert. 697

TISSERIN. id.
— baglafecht. 698
— bicolor. id.
— cap-jaune. id.
— cap-more. 99
— nelicourvi. id.
— à collier. id.
— à gorge noire. id.
— huppé. 700
— noir. id.
— jonquille. id.
— orangé. id.
— à tête noire. 701
— toucnam-courvi. id.
— voilé. id.

ICTÉRIE. 702
— dumicole. 703

CAROUGE. 704
— bonana. id.
Carouge chrysocéphale. 705
— à coiffe jaune. id.
— esclave. id.
— solitaire. id.
— jamac. 706
— à long bec. id.
— à nid pendant. 707
— noir. id.
— vert. 708

BALTIMORE. id.
— proprement dit. id.

TROUPIALE. 710
— acutipenne. id.
— bicolor. 711
— des bois. id.
— à calotte noire. id.
— à calotte rousse. 712
— de Carthagène. id.
— châtain. id.
— chopi. id.
— chrysoptère. 713
— commandeur. 714
— doré. 715
— dragon. 716
— à épaulettes rousses. id.
— à front châtain. 717
— guirahuro. id.
— japacani. id.
— jaune. id.
— noir de Saint-Domingue. 718
— à long bec. id.
— olive de Cayenne. id.
— oryzivore. 719
— d'Ounalaschka. id.
— aux pieds bleus. id.
— à queue fourchue. 720
— rouge et noir. id.
— tacheté de Cayenne. id.
— tocolu. 721
— vert et jaune. id.

CASSIQUE. id.
— huppé. id.
— jupuba. 722
— noir à bec blanc. id.
— à mantelet. 723
— pupui. id.
— vert. id.
— yapou. 724

PIE-GRIÈCHE. 725
— écorcheur. id.

Pie-grièche grise. 72
— grise à front noir. 727
— rousse. id.
— boréale. 728
— acutipenne. 729
— d'Antigue. id.
— ardoisée. id.
— blanche de l'île Panay. 730
— blanchot. id.
— bleue d'Afrique. id.
— brubru. 731
— brun-marron. id.
— brune. id.
— brune de l'Amérique. 732
— cadran. id.
— couronnée. id.
— à courte queue. 733
— à croupion rouge. id.
— cubla. id.
— fiscal. id.
— grande. 734
— huppée de la Chine. id.
— huppée de la Nouvelle-Hollande. id.
— de l'île de Luçon. 735
— naine. id.
— noirâtre et blanche. id.
— noire. id.
— de Nootka. id.
— pendeur. 736
— à queue rouge. id.
— quadricolore. id.
— robuste. id.
— rouge à plastron blanc. 737
— rousse du Bengale. id.
— rousse de l'île Panay. id.
— schach. id.
— silencieuse. id.
— sourcil brun. id.
— taboane. 738
— à tête noire. id.
— tcha-chert-bé. id.
— variée. id.
— à ventre ferrugineux. id.
— Wilbong. 739

FALCONELLE. id.
— à front blanc. id.

SPARACTE. 740
— huppé. id.

LANION. id.
— huppé. 741
— mordoré. id.

BATARA. 741
— agripenne. 742
— à ailes vertes. id.
— alapi. id.
— bleuâtre. 743
— à calotte noire. id.
— à cravate noire. id.
— doré. id.
— à front roux. 744
— ferrugineux. id.
— à gorge blanche. id.
— grand. id.
— grisin. 745
— huppé. id.
— à longue queue. 746
— moucheté. id.
— rayé de Cayenne. id.
— rayé du Paraguay. id.
— rayé à tête rousse. 747
— rougeâtre. id.
— roux. id.
— tacheté. id.
— schet-bé. id.
— tchagra. id.
— à tête bleue. 748
— à tête rousse. id.
— vert. 749
— varié. id.
— verdâtre. id.
— rufin. id.
— vanga. id.
— roux et rayé. id.
— gris. 750
— vert du Brésil. id.

PILLURION. id.
— bicolor. id.

DRONGO. 751
— bronzé. id.
— drongear. 752
— drongup. id.
— finghah. id.
— gris. id.
— gris à ventre blanc. id.
— huppé. 753
— à longue queue. id.
— à moustaches. id.
— à raquettes. id.

BAGADAIS. 754
— Geoffroy. id.

GONOLEK. id.
— proprement dit. 755

Gonolek bacbakiri. 755
— à cravate blanche. 756
— oliva. id.
— à ventre rouge. 757
— vert à collier. id.

LANGRAIEN. id.
— proprement dit. 758
— brun. id.
— gris. id.
— à lignes blanches. id.
— tcha-chert. 759

COTINGA. id.
— averano. 760
— bleu. id.
— cendré. 761
— cordon bleu. id.
— cuivré. id.
— doré. id.
— à gorge nue. 762
— à flancs roux. id.
— gris. id.
— guira-panga. id.
— huppé. 763
— ouette. id.
— pacapac. 764
— à plumes soyeuses. id.
— quereiva. id.

JASEUR. 765
— d'Europe. 766
— du cèdre. id.

TERSINE. 767
— bleue. id.

PIAUHAU. 768
— rouge. id.
— à gorge rouge. id.

CORACINE. 769
— à cou nu. id.
— choucari. 770
— chauve. id.
— verte. id.
— kailora. 771
— à front blanc. id.
— à gorge rouge. id.
— à ventre rayé. 772
— céphaloptère. id.

TANGARA. id.
— aux ailes vertes. 773
— à bandeau et dos noirs. id.
— beau lindo. id.

Tangara bleu de la Nouvelle-Espagne. 773
— bleu à tête blanche. 774
— à capuchon noir. id.
— Desmarest. id.
— diable-enrhumé. id.
— évêque. 775
— à front jaune. id.
— à gorge rousse. id.
— multicolor. id.
— noir et jaune. 776
— olivet. id.
— onglet. id.
— passe-vert. 777
— péruvien. 778
— rouverdin. id.
— rustique. id.
— septicolor. id.
— syacou. 779
— à tête violette. id.
— tricolor. id.
— turquin. 780
— varié. id.
— varié à tête bleue. id.
— à tête cendrée. 781
— à ventre bleu. id.
— à ventre roux. id.
— vert du Brésil. id.
— vert et bleu. id.
— chlorotique. 782
— olive. id.
— à front et cou noirs. id.
— doré. id.
— nègre. 783
— organiste. id.
— teité. id.
— variable. 784
— vert. id.

PHIBALURE. id.
— à bec jaune. id.

VIRION. 785
— à front jaune. id.
— musicien. 786
— solitaire. id.
— verdâtre. id.

NÉMOSIE. 787
— à coiffe noire. id.
— à gorge jaune. 788
— à gorge noire. id.
— rouge-cap. id.
— à tête et gorge r[illegible] id.

HABIA. 789
— à bec orangé. id.
— à cravate noire. 790
— grivert. id.
— à épaulettes bleues. id.
— à gorge noire. id.
— jaune. 791
— noir et blanc. id.
— plombé. id.
— rougeâtre. 792
— ponceau. id.
— robuste. id.
— tacheté. id.
— tacheté à gorge blanche. 793
— à tête rousse. id.
— vert. id.
— vert-olive des grands bois. 794
— noir. id.

ARREMON. id.
— à collier. id.

TOUIT. 795
— noir. id.

JACAPA. 796
— bec-d'argent. id.
— scarlatte. 797
— pyranga. 798
— bleu et jaune. id.
— cendré. id.
— à face rouge. 799
— noir et jaune. id.
— aux pieds jaunes. id.
— rouge. id.
— rouge et noir. 800
— à tête verte. 801

TACHYPHONE. id.
— archevêque. id.
— houppette. 802
— noir et fauve. id.
— leucoptère. 803
— palmiste. id.
— quadricolor. id.
— rouge. 804
— vert et jaune. id.

GOBE-MOUCHE. id.
— proprement dit. 805
— noir. id.
— à collier. 806
— petit d'Allemagne. id.
— à ailes et queue roses. 807
— petit-azur. id.

Gobe-mouche azurou. 807
— booddang. 808
— des bords du Jenisei. id.
— brillant de la Chine. id.
— brun de Cayenne. id.
— brun-cendré. 809
— des îles Sandwich. id.
— burril. id.
— de Cambaye. id.
— à capuchon noir. id.
— cendré de Cayenne. 810
— de la Cochinchine. id.
— à collier du Cap de Bonne-Espérance. id.
— couronné de noir. id.
— à crête de Ceylan. id.
— à croupion orangé. 811
— étoilé. id.
— ferrugineux de la Caroline. id.
— à front blanc. 812
— à front jaune. id.
— à front noir. id.
— gobe-moucheron. id.
— à gorge jaune de l'île de Luçon. id.
— gris de la Chine. 813
— huppé à ventre gris. id.
— de l'île de France. id.
— des îles Sandwich. 814
— de Java. id.
— jaunâtre de New-Yorck. id.
— aux joues noires. id.
— du Kamtschatka. id.
— à longue queue. 815
— maculé. id.
— mantelé. id.
— mignard. id.
— molinar. 816
— moineau de Tanna. id.
— musicien. id.
— olivâtre de New-Yorck. id.
— olive de la Caroline. 817
— olive de Cayenne. id.
— oranor. id.
— petit tacheté de Cayenne. id.
— petit-noir aurore. 818
— petit goyavier. id.
— à poitrine noire. id.
— à poitrine et ventre rouges. id.
— de Pondichéry. 819
— pririt. id.
— à queue blanche. id.
— rosé. 820

Gobe-mouche de Surinam. 810
— suiriri. id.
— tacheté de Cayenne. id.
— tectec. 821
— à tête bleuâtre. id.
— à tête bleue. id.
— à tête grise. id.
— à tête noire. id.
— à tête noire de la Chine. 822
— tricolor. id.
— varié des Indes. id.
— verdâtre de la Chine. id.
— vert-luisant. id.
— des marais. 823
— mélodieux. id.
— malkala-kourla. id.
Moucherolle à bec bleu. id.
— bleu. 824
— à bracelets. id.
— brun et blanc. id.
— brun de la Martinique. id.
— colon. id.
— à cou jaune. 825
— à croupion jaune. id.
— des déserts. id.
— djou. id.
— à dos blanc. 826
— fauve de Cayenne. id.
— gris-brun. id.
— à face noire. id.
— huppé à croupion orangé. id.
— à huppe blanche. 827
— jaune. id.
— jaune tacheté. id.
— melanops. id.
— noir du Brésil. 828
— à moustaches. id.
— noir de l'île de Luçon. id.
— noirâtre du Paraguay. id.
— pewit. 829
— de la Nouvelle-Calédonie. id.
— de la Nouvelle-Hollande. id.
— des Philippines. id.
— pointillé. id.
— à poitrine noire. 830
— à queue en aiguille. id.
— à queue en éventail. id.
— à queue fourchue du Mexique. 831
— rouge. id.
— siffleur. id.
— à sourcils blancs. id.
— à sourcils jaunes. 832
Moucherolle à sourcils noirs. 832
— tacheté de la Nouvelle-Calédonie. id.
— tacheté du Paraguay. id.
— à tête jaune-doré. 833
— à tête rousse. id.
— tic-tic. id.
— à ventre jaune. id.
— yieperu. 834
— jaune d'Otahiti. id.
Platyrhynque. id.
— à ailes variées. 835
— à bandeau blanc. id.
— noir et blanc. id.
— bleu et blanc. 836
— brun et blanc. id.
— à collier. id.
— gillit. 837
— à gorge blanche. id.
— huppé de l'île de Bourbon. id.
— à joues noires. id.
— à lunettes. 838
— à oreilles blanches. id.
— tacheté de Cayenne. id.
— à oreilles noires. id.
— à poitrine rouge. 839
— à poitrine orangée. id.
— à queue rousse. id.
— à raquettes. id.
— roux de Cayenne. 840
— rubin. id.
— schet. id.
— tacheté. 841
— tchettreché. id.
— tchitrec. 842
— à tête blanche. id.
— à ventre jaune. id.
— à ventre roux. 843
— Dupont. id.
— à gorge rousse. id.
— brun et jaune. id.
— couronné. id.
— à moustaches. 844
— noir et roux. id.
— verdoyant. id.
— musicien. 845
Tyran. id.
— audacieux. 846
— belliqueux. id.
— bellot. id.
— brun-roux. 847
— carnivore. id.
Tyran colérique. 847
— féroce. 848
— intrépide. 849
— magnanime. 850
— matinal. id.
— mélancolique. 851
— querelleur. 852
— roux. id.
— des savanes. 853
— solitaire. id.
— suiriri. 854
— violent. id.
— vorace. 855
Papoaza couronné. id.
— dominicain. 856
— irupero. id.
— à tête noire. id.
Échenilleur. 857
— ferrugineux. id.
— gris. id.
— jaune. 858
— noir. id.
— ochracé. id.
Bécarde. id.
— grise. 859
— cannelle. id.
— rousse à tête noire. id.
— verte. 860
Gallite. id.
— tricolore. id.
Pithis. 861
— à plumet blanc. id.
Ramphocène. 863
— à queue noire. id.
Coliou. 864
— du Cap de Bonne-Espérance. id.
— à croupion rouge. id.
— à gorge noire. 865
— huppé du Sénégal. id.
— des Indes. id.
— à joues rouges. id.
— rayé. id.
— vert. 866
Rollier. id.
— proprement dit. id.
— blanc. 867
— bleu. id.
— chevelu. 867
— de couleur d'outre-mer. 868
— cuit. id.
— gentil. id.

Rollier à longs brins. 868
— à masque noir. 869
— noir. id.
— de la Nouvelle-Calédonie. id.
— à poitrine rouge. id.
— Temminck. id.
— à tête marron. 870
— à ventre bleu. id.
— vert. id.
Rolle. id.
— de la Chine. 871
— à gorge bleue. id.
— rouge. id.
— gorgeret. 872
— à tête brune. id.
— violet. id.
— petit violet. id.
Mainate. id.
— proprement dit. 873
Créadion. id.
— pharoïde. 874
— cornu. id.
— à pendeloques. id.
— foulehaio. 875
Corbeau. id.
— proprement dit. 876
— corbivau. 877
— noir et blanc de l'île Féroe. id.
— ossifrague. 878
— des terres australes. id.
Corneilles. id.
— corbine. id.
— freux. 879
— mantelée. id.
— à duvet blanc. 880
— à gorge brune. id.
— hocizana. id.
— de la Jamaïque. id.
— de la Nouvelle-Calédonie. id.
— à scapulaire blanc. id.
— à rabat. 881
— versicolore. id.
Choucas. id.
— chouc. id.
— proprement dit. 882
— columbia. id.
— gris du Bengale. id.
— moustache. 883
Pie. id.
— proprement dite. id.
— acahé. 884
— des Antilles. 885
Pie blanche-coiffe. 885
— à bec rouge ou san-hia. id.
— bleue de ciel. 886
— bleue et noire. id.
— à tête noire. id.
— à cou blanc. 887
— à culotte de peau. id.
— houpette. id.
— aux oreilles blanches. id.
— piapac. id.
— pourprée. 888
— rousse de la Chine. id.
— vagabonde. id.
— zanoé. 889
Geai. id.
— proprement dit. id.
— azurin. 890
— bleu huppé. id.
— bleu-verdin. 891
— boréal. id.
— brun du Canada. 892
— gris-bleu. id.
— longup. id.
— petit de la Chine. 893
— à tête pourprée. id.
— vert. id.
Coracias. 894
— à bec rouge. id.
— à bec noir. 895
Choquard. id.
— des Alpes. id.
— sicrin. 896
— violet. id.
Cassenoix. id.
— moucheté. 897
Temia. id.
— proprement dit. 898
Astrapie. id.
— à gorge d'or. id.
Cuiscale. 899
— versicolor. id.
— grand. 900
— barite. id.
Cassican. id.
— chalibé. 901
— flûteur. id.
— karrock. id.
— noir. 902
— noir et blanc. id.
— réveilleur. id.
— versicolor. id.
Phytotome. 903
— rara. id.
— du Paraguay. id.
— guisso-balito. id.
Glaucope. 904
— cendré. id.
Pique-bœuf. id.
— proprement dit. 905
Samalie. id.
— émeraude. 906
— petite. id.
— magnifique. 907
— rouge. id.
Manucode. 908
— roi des oiseaux de paradis. id.
Sifilet. 909
— proprement dit. id.
Lophorine. id.
— superbe. 910
Sitelle. id.
— proprement dite. 911
— grande. 912
— brune. id.
— cafre. id.
— de la Chine. id.
— chloris. 913
— folle. id.
— rousse de Surinam. id.
— petite à tête brune. 914
— à tête noire. id.
Sittine. id.
— aux ailes orangées. 915
— à queue rousse. id.
— à queue en spirale. id.
Mniotille. 916
— varié. id.
Emberize ou Bruant. 917
— proprement dit. id.
— zizi. 918
— gavoué. id.
— mitilène. 919
— ortolan. id.
— de passage. 920
— proyer. 921
— de roseaux. id.
— à ailes et queue rayées. 922
— amazone. id.
— aquatique. id.
— auréole. 923
— à calotte noire. id.

Bruant calfat. 923
— couleur de rouille. id.
— en deuil. id.
— écarlate. 924
— fardé. id.
— flavéole. id.
— gaur. id.
— gonambouc. id.
— des herbes. id.
— des îles Sandwich. 925
— mordoré. id.
— d'Orient. id.
— petit. id.
— des pins. id.
— à poitrine et ailes jaunes. 926
— rustique. id.
— shep-shep. id.
— à sourcils jaunes. 927
— à sourcils jaunes de la Daourie. id.
— de Surinam. id.
— à tête bleue. id.
— à tête verte. id.
— thérèse-jaune. id.
— huppé jaune. 928

PASSERINE. id.
— à ventre jaune du Cap de Bonne-Espérance. 929
— du Cap de Bonne-Espérance. id.
— auréole. id.
— à bec rouge. id.
— bleue ou le ministre. 930
— à collier. id.
— à cou noir. 931
— couronnée de noir. id.
— cuschisch. id.
— guirnegat. 932
— jacobine. id.
— jacarini. 933
— des marais. id.
— maritime. 934
— musicienne. id.
— nonpareil ou pape. 935
— olive. id.
— outatapaseu. 936
— des pâturages. id.
— petit-chanteur. 937
— des prés. id.
— des broussailles. 938
— quadricolore. id.
— à queue étagée. id.

Passerine à queue pointue. 938
— discolore ou Tangavio. 939
— savanna. 940
— soulciet. id.
— à tête noire. id.
— à tête rousse. 941
— verdinère. id.
— des vergers. id.
— roussâtre. 942
— agripenne. id.
— dite ortolan de neige. 944
— de montagne. 945
— tannée. 946
— grand-montain. 947

PINSON ou FRINGILLE. id.
Pinson proprement dit. 948
— d'Ardennes. 949
— brun. id.
— de la Chine. 950
— à double collier. id.
— frisé. id.
— jaune et rouge. id.
— à long bec. 951
— cardeline. id.
— à gorge blanche. id.
— grivelé. id.
— leucophore. 952
— paroare. id.
— paroare huppé. 953
— de Ténériffe. id.
— worabée. id.
Moineau proprement dit. 954
— à tête marron. id.
— friquet. id.
— comba-sou. 955
— à croissant. 956
— friquet huppé. id.
— gris. 957
— noir et blanc. id.
— de Bologne. id.
— de Bologne, à queue blanche. 957
— brun. 958
— de la Caroline. id.
— de Carthagène. id.
— cendré aux oreilles noires. id.
— de Ceylan. id.
— couleur de brique. 959
— couleur d'ocre. id.
— à croissant noir et jaune. id.
— à croupion vert. id.
— de datte. id.

Moineau d'Esclavonie. 960
— fou. id.
— de Java. id.
— à joues blanches. id.
— de Macao. id.
— de Norton. 961
— d'Onalaschka. id.
— des pins. id.
— à queue rayée. id.
— rose. id.
— roux. 962
— petit du Sénégal. id.
— de la Terre de Feu. id.
— à tête noire. id.
— oranoir. id.
— veuve au collier doré. 963
— chrysoptère. 964
— à deux brins. id.
— dominicaine. 965
— à épaulettes. id.
— en feu. 966
— mouchetée. id.
— à quatre brins. 967
— éteinte. id.
Linotte proprement dite. id.
— de montagne. 969
— huppée. id.
— tobaque. id.
— vengoline. 970
— à bec et gorge jaunes. id.
— brune. id.
— gyntel. 971
— à longue queue de Cayenne. id.
— à tête jaune. id.
— venturon. id.
— serin mozambique. 972
— habesch de Syrie. id.
— serin des Canaries. id.
— de la Jamaïque. 973
— jaune à front couleur de safran. id.
Siu. id.
Astrild. 974
Azuvert. id.
Azurouge. id.
Dioch. id.
Foudi. 975
Majan. id.
Maïa. 976
Weebong. id.
Vert-brunet. id.
Verderin. id.
Verdier. 977

Soulcie. 977
Atrocéphale. 978
Automnale. id.
Bonjour commandeur. id.
Capi. 979
— à fraise. id.
Catotol. id.
Chapeau roux. id.
Demi-fin noir et blanc. 980
Touite. id.
Tarin de la Chine. id.
— d'Europe. id.
— bleu d'acier. 981
Chardonneret proprement dit. id.
— acalanthe. 982
— écarlate. id.
— jaune. 983
— olivâtre. id.
— vert. 984
— beau-marquet. id.
— à face rouge. id.
Cini. id.
Bengali amandava. 985
— cendré. 986
— à cou brun. id.
— gris-bleu. id.
— impérial. id.
— à joues orangées. 987
— mariposa. id.
— Perrein. 988
— moucheté. id.
— à tête d'azur. id.
— vert. id.
— à oreilles blanches. 989
Grenadin. id.
Sénégali à couronne bleue. id.
— Dufresne. id.
— à front pointillé. 990
— à gorge noire. id.
— à moustaches noires. id.
— à moustaches rouges. id.
— quinticolor. 991
— rouge. id.
— petit rouge. id.
— versicolor. 992
— petit à ventre rouge. id.
— aurore. id.
Chipiu proprement dit. id.
— balanceur. 993
— manimbé. id.
— à oreilles noires. 994
— tête rayée. id.

Sizerin. 994
— boréal. 995
— cabaret. 996

Gros-bec. id.
— proprement dit. 997
— à ailes bleues. 998
— à ailes noires et blanches. id.
— d'Angola. id.
— asiatique. id.
— azulam. id.
— bleu des États-Unis. 999
— bouveret. id.
— brunoir. id.
— cafre. id.
— du Cap de Bonne-Espérance. 1000
— du Caucase. id.
— à collier. id.
— changeant. 1001
— de Virginie. id.
— cendré. 1002
— chanteur. id.
— de Coromandel. id.
— domino. id.
— à dos doré. id.
— érythrin. 1003
— fascié. id.
— ferrugineux. id.
— à front jaune. 1004
— de Gambie. id.
— gris ou le flûteur. id.
— gris-albin. id.
— gris-brun. id.
— grivelin. 1005
— à croupion jaune. id.
— de l'île de Bourbon. id.
— des Indes. id.
— jacobin. id.
— jaunâtre. 1006
— jaune. id.
— du Malabar. id.
— melanure. id.
— moucheté. 1007
— mungule. id.
— noir et rouge. id.
— nonette. id.
— noir et blanc. 1008
— noir-souci. id.
— orchef. id.
— orix. id.
— perlé. 1009
— à poitrine noire. id.

Gros-bec prasin. 1009
— à queue blanche. id.
— à queue courte. id.
— à queue en éventail. 1010
— quinticolor. id.
— rayé. id.
— rose. id.
— rose-gorge. 1011
— social. id.
— tacheté. 1012
— à tête blanche. id.
— à tête dorée. id.
— à tête noire. 1013
— à ventre jaune. id.
— à ventre noir. id.
— à ventre roux. 1014
— verdâtre. id.
— verdier de la Chine. id.
— verdier sauvert. id.
— vermiculé. 1015
— weebong. id.
— noir. id.
— Savigny. id.
— padda brun. id.
— padda. 1016
— bleu à gorge blanche. id.
— bleu à gorge noire. id.
— carlsonien. 1017
— flavert. id.
— gris à gorge noire. id.
— à tête noire. id.
— ponceau. 1018

Bec-croisé. id.
— brun. id.
— des pins. 1019
— des sapins. id.
— leucoptère. id.

Dur-bec. 1020
— rouge. id.
— verdâtre. 1021

Bouvreuil. id.
— proprement dit. id.
— atick. 1022
— bouveron. 1023
— frisé. id.
— brun. id.
— bleuâtre. id.
— à gorge rousse. id.
— huppé d'Amérique. 1024
— à longue queue. id.
— mysie. id.

Bouyreuil nain. 1024
— noir d'Afrique. id.
— ondé. 1025
— à poitrine noire. id.
— roussâtre. id.
— de Sibérie. id.
— à sourcils noirs. 1026
— à ventre roux. id.
— violet. id.
— à front et gorge noirs. 1027
— à bec rouge. id.
— noiroux. id.
— olivert. id.
— à gorge orangée. 1028
— à sourcils roux. id.
— noir. 1029

IXe. CLASSE. id.

NANDU. id.
— de Magellan. 1030

SPATULE. 1031
— proprement dite. 1032
— couleur de rose. 1033
— petite. id.

JABIRU. id.
— proprement dit. 1034
— des Indes. id.
— de la Nouvelle-Hollande. 1035
— du Sénégal. id.

SAVACOU. id.
— proprement dit. id.

ANASTOMES. 1036
— blanc. 1037
— cendré. id.

CHIONIS. id.
— nécrophage. 1038

OMBRETTE. id.
— du Sénégal. id.

ROULOUL. 1039
— de Guzurate. id.
— de Malaca. id.

KAMICHI. 1040
— proprement dit. id.

CARIAMA. 1041
— proprement dit. 1042

CHAVARIA. 1043
— fidèle. id.

CERIOPSIS. 1044
— gris. 1045

AGAMI. id.
Agami d'Amérique. 1045

GLARIOLE. 1047
— dite perdrix de mer. id.
— isabelle. 1048

PORPHYRION. id.
— gris. 1049
— à tête grise. id.
— favorite. id.
— kala-kerenaka. id.
— proprement dit. 1050
— acintli. id.
— blanc et bleu. id.
— blanc. 1051
— bleu et brun. id.
— chauve. id.
— à cou bleu. id.
— du Mexique. 1052
— tavoua. id.
— à tête noire. id.
— vert. 1053

JACANA. id.
— proprement dit. id.
— noir. 1054
— péca. id.
— thegel. id.
— varié. 1055
— vert. id.
— vert à crête. id.
— yuppi-pi. 1056
— cannelle. id.
— coudey. id.
— de l'île de Luçon. 1057

RALE. id.
— d'eau. id.
— grand de Cayenne. 1058
— à long bec. id.
— bruyant. id.
— mudhen. 1059
— ticklin. id.
— ticklin brun. 1060
— de Barbarie. id.
— tacheté. id.
— à bec ridé. id.
— chiricote. id.
— de genêt. 1061
— Baillon. 1062
— marouette. id.
— rallo-marouet. 1063
— brunoir. 1064
— bidi-bidi. id.
— blanc et roux. id.
Râle brun-olivâtre. 1065
— brun rayé de noir. id.
— cendré à queue noire. id.
— à cou bleu. id.
— à face noire. id.
— à gorge et à poitrine rougeâtres. 1066
— gris. id.
— jaspé. id.
— kiolo. id.
— noir. 1067
— noir à paupières et iris rouges. id.
— noir pointillé de blanc. id.
— noirâtre. id.
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— olivâtre. 1068
— petit de Cayenne. id.
— plombé à gorge blanche. id.
— possega. 1069
— rayé à bec noir et pieds rouges. id.
— rougeâtre. id.
— rougeâtre à pieds et bec cendrés. id.
— rufalbin. 1070
— à sourcils blancs. id.
— varié à gorge rousse. id.
— widjeon. 1071
— yperkaha. id.

VANNEAU. 1072
— armé de Cayenne. 1073
— armé des Indes. 1074
— armé de la Louisiane. 1075
— armé de la Nouvelle-Hollande. id.
— armé du Sénégal. id.
— huppé. 1076
— grand de Bologne. 1077
— suisse. id.
— boréal. 1078
— social. id.

TRINGA. id.
— combattant. 1079
— maculé. 1080
— demi-palmé. id.
— brun. 1081
— cocorli. id.
— à collier. id.
— éroliode. 1082
— maubèche. 1083

Tringa minulle. 1085
— de Lincoln. id.
— ondé. id.
— selminger. 1086
— temmia. id.
— béco. 1087
— cendré du Canada. id.
— champêtre. id.
— à cou brun. 1088
— à cou roux. id.
— à dos noir. id.
— à gorge roussâtre. 1089
— keptuscha. id.
— maringouin. id.
— à oreilles brunes. 1090
— rougeâtre. id.
— de Sakhalm. id.
— à tête et cou noirâtres. id.
— uniforme. 1091
— varié. id.

Tourne-pierre. id.
— proprement dit. 1092

Chevalier. 1093
— bécasseau. id.
— des bois. id.
— brun. 1094
— des étangs. id.
— gambette. 1095
— grivelé. 1096
— guignette. id.
— aux pieds verts. id.
— à ailes blanches. 1097
— austral. id.
— bariolé. id.
— blanc. 1098
— blanc et noir. id.
— cendré. id.
— des champs. id.
— à coiffe brune. 1099
— à cou ferrugineux. id.
— à croupion noir. id.
— à croupion verdâtre. 1100
— à demi-collier. id.
— demi-palmé. 1101
— à front roux. id.
— grisâtre. id.
— à gros bec. id.
— leucophée. 1102
— leucoptère. id.
— marbré. id.
— moucheté. 1103

Chevalier nageur. 1103
— noirâtre. id.
— pygmée. 1104
— sasashew. id.
— solitaire. 1105
— à tête rayée. id.
— titarès. id.
— aux pieds courts. id.
— aux pieds jaunes. 1106

Stéganope. id.
— tricolor. id.

Héron. 1107
— proprement dit. id.
— garzette. 1109
— grande aigrette. id.
— grand blanc. 1110
— montagnard. id.
— noir. id.
— pourpré huppé. 1111
— agami. id.
— à ailes blanches. 1112
— à aigrette rousse. id.
— de la baie d'Hudson. id.
— à calotte noire. id.
— blanc de lait. id.
— blanc à tête rousse. 1113
— bleu à gorge blanche. id.
— brun. id.
— cendré. id.
— à cou brun. id.
— à cou jaune. 1114
— couleur de rouille. id.
— cracra. id.
— curahi-reminbi. id.
— étoilé. 1115
— gaaa. 1116
— grand d'Amérique. id.
— hohou. 1117
— de l'île Sainte-Jeanne. id.
— lahaujung. id.
— marbré. id.
— matook. 1118
— noir du Bengale. id.
— de la Nouvelle-Hollande. id.
— onoré. id.
— onoré des bois. 1119
— onoré rayé. id.
— à queue bleue. 1120
— rayé de la Guyane. id.
— rayé. id.
— rougeâtre. id.

Héron rouge et noir. 1121
— roux. id.
— sacré. id.
— soco. id.
— soy-ie. 1122
— tobactli. id.
— violet. id.
— guacco. id.
— blanc et brun. 1123
— bleu. id.
— bleu à cou brun. id.
— cendré. 1124
— chalybé. id.
— à collier. id.
— de Coromandel. id.
— gris-de-fer. id.
— à huppe bleue. 1125
— roux-marron. id.
— noir. id.
— petit crabier. id.
— pourpré. 1126
— roux. id.
— roux à tête et queue vertes. id.
— blongios. id.
— blongios varié. 1127
— de la mer Caspienne. id.
— nain. 1128
— tacheté de la Nouvelle-Galles du Sud. id.
— à tête marron. id.
— bihoreau. id.
— brun tacheté. 1129
— d'Esclavonie. 1130
— de la Nouvelle-Hollande. id.
— à six brins. id.
— tayaza-guira. 1131
— butor. id.
— brun rayé. 1132
— grand. id.
— jaune. 1133
— inokoho. id.
— petit de Cayenne. id.
— rouillé. id.

Courliri. 1134
— carau. id.
— courlan. id.

Cicogne. 1135
— blanche. id.
— noire. 1136
— argala. 1137
— maguari. id.

GRUE. 1138
— proprement dite. id.
— blanche d'Amérique. 1139
— blanche de Sibérie. id.
— caronculée. 1140
— antigone. id.
— du Japon. 1141

ANTHROPOÏDE. id.
— demoiselle de Numidie. id.
— oiseau royal. 1142

IBIS. 1143
— acalot. 1144
— blanc ou sacré. id.
— blanc d'Amérique. 1145
— des bois. 1146
— brun. id.
— brun à front rouge. id.
— à cou blanc. id.
— couleur de plomb. 1147
— hagedash. id.
— huppé. 1148
— koko. id.
— à masque noir. id.
— matuiti. 1149
— noir. id.
— nandapoa. id.
— rouge. 1150
— à tête noire. id.
— à tête nue. id.
— de Surinam. 1151

TANTALE. id.
— couricaca. id.
— jaunghill. id.
— solleikel. 1152

CAURALE. id.
— phalénoïde. id.

COURLIS. 1153
— commun. id.
— corlieu. 1154
— addarana. id.
— à bec grêle. id.
— boréal. id.
— à calotte noire. 1155
— chihi. id.
— éphouskyka. id.
— gouarauna. 1156
— de Madagascar. id.
— à pieds bleus. id.
— roussâtre. id.

Courlis terek. 1157
— terrea. id.
— à tête blanche. 1158

BÉCASSINE. id.
— proprement dite. id.
— double. 1159
— petite. id.
— sakhalin. 1160
— aguatère. id.
— brune. id.
— grise. 1161
— des savanes. id.
Bécasse commune. id.
— des États-Unis. 1163

RHYNCÉE. id.
— du Cap de Bonne-Espérance. id.
— de la Chine. 1164
— blanc. id.

BARGE. id.
— rousse à queue noire. 1165
— rousse à queue rayée. id.
— fedoa. 1166

Xe. CLASSE. 1167
VAUTOUR. id.
— armé. 1168
— bora-morang. id.
— changoun. 1169
— chincou. id.
— de Gingi. id.
— grand des Indes. id.
— griffon. 1170
— noir. id.
— oricou. 1171
— percnoptère. 1172
— royal. 1173

ZOPILOTE. id.
— de la Californie. 1174
— condor. id.
— papa. 1176

GALLINAZE. 1177
— aura. 1178
— urubu. 1179

CARACARA. 1180
— proprement dit. id.
— cheriway. 1181
— chimachima. id.
— chimango. 1182
— buson. id.

RANCANCA. 1183
— proprement dit. id.

PHÈNE. 1184
— gypaëte des Alpes. 1185

SECRÉTAIRE. 1186
— proprement dit. 1187

AIGLE. 1188
— commun. id.
— grand. 1189
— blanc. id.
— plaintif. 1190
— de Thèbes. id.
— à bec blanc. 1191
— griffard. id.
— à joues noires. id.
— à queue barrée. 1192

PYGARGUE. id.
— proprement dit. 1193
— vocifère. 1194
— à ventre fauve. 1195
Aigle de la Chine. 1196
— féroce. id.
— des grandes Indes. id.
— maritime de Java. id.
— à ventre blanc. 1197
— bateleur. id.
— cafre. id.
— cheele. 1198

BALBUZARD. id.
— proprement dit. 1199
— de la Caroline. id.
— blagre. 1200
— de Monte-Video. id.

CIRCAËTE. id.
— Jean-le-blanc. 1201
— gris. 1202

MILAN. id.
— royal. id.
— étolien. 1203
— à queue étagée. 1204

ÉLANOÏDE. id.
— à queue blanche. 1205
— yetapa. id.
— blac. 1206
— Riocour. id.

ICTINIE. 1207

Ictinie ophiophage. 1207
— bleuâtre. id.

Busard. id.
— des marais. 1209
— harpaye. id.
— soubuse. 1210
— montagu. 1211
— acoli. 1212
— à aisselles noires. id.
— buserai. id.
— soubuse de Cayenne. 1213
— cendré. id.
— des champs. id.
— à gorge blanche. 1214
— grenouillard. id.
— longipenne. 1215
— de Java. id.
— noir. id.
— à sourcils blancs. id.
— tchoug. id.
— à tête blanche. 1216
— topita. id.
— varié. id.

Buse. 1217
— changeante. id.
— commune. 1218
— bacha. 1219
— de la baie d'Hudson. id.
— brune. 1220
— cendrée. id.
— criarde. id.
— huppée des Indes. 1221
— fauve. id.
— à dos noir. id.
— à gorge noire. id.
— jakal. 1222
— à queue rousse. id.
— rayée. id.
— rougri. 1223
— à bec en croc. id.
— à poitrine rousse. id.
— à queue courte. id.
— à queue blanche. id.
— à queue ferrugineuse. 1224
— tacharde. id.
— bondrée. id.
— huppée de Java. 1225
— lagopède. id.
— patue. 1226
— goragang. id.
— noire. 1227
— et blanche. id.

Buse de Saint-Jean. 1227

Faucon. id.
— proprement dit. 1228
— cresserelle. 1229
— cresserine. 1230
— émérillon. id.
— hobereau. 1231
— kobez. 1232
— lanier. id.
— chicquera. 1233
— bidenté. id.
— brun et bleuâtre. 1234
— à culotte noire. id.
— malfini. id.
— montagnard. 1236
— pygmée. id.
— des pigeons. id.
— à poitrine orangée. 1237
— roitelet. id.
— tanas. 1238
— bleuâtre. id.
— gerfaut. 1239
— tigré. 1240
— behrée. id.
Buse mixte brune. id.
— mixte couleur de plomb. id.
— à longues taches. 1241
— peinte. id.
— noirâtre et rousse. id.
Falk. 1242
Faucon bleuâtre à queue noire. id.
— de Ceylan. id.
— à cou blanc. id.
— à cou noir. id.
— couronné de bleu. id.
— huppé des Indes. 1243
— de l'île de Java. id.
— de l'île de Sainte-Jeanne. id.
— d'Italie. id.
— de montagne. 1244
— noir rayé. id.
— de la Nouvelle-Zélande. id.
— blanc-rougeâtre. id.
— rouge des Indes. 1245
— souffleur. id.
— à sourcils nus. id.
— à taches rhomboïdales. id.
— à tête et cou blancs. 1246
— à tête rousse. id.
— du Japon. id.
Indayé. id.
Missilance. 1247

Piravera. 1247

Macagua. id.
— ricaneur. 1248
— sociable. id.

Harpie. 1249
— proprement dite. id.
— grand aigle de la Guyane. 1251
— aigle destructeur. id.
— couronné. 1252
— calquin. 1253
— aigle des États. id.

Spizaete. id.
— basané. 1254
— blanchard. id.
— brun du Paraguay. 1255
— moucheté. id.
— noir. 1256
— noirâtre et blanc. id.
— noir huppé. id.
— à queue blanche. 1257
— varié huppé. id.
— brun et roussâtre. 1258
— huppé. id.
— couronné. 1259
— huppart. id.

Asturine. 1260
— cendrée. id.
— à pieds bleus. 1261

Épervier. id.
— commun. 1262
— brun. id.
— ardoisé. id.
— brunoir. 1263
— à collier. id.
— à demi-collier roux. id.
— à cou roux. id.
— gabar. 1264
— à gorge cendrée. id.
— goo-roo-wang. id.
— grand de Cayenne. id.
— à gros bec. 1265
— bicolor. id.
— à longue queue. id.
— malfini. id.
— milleraies. 1266
— minulle. id.
— moucheté. id.
— noir et blanc. 1267
— paracoureké. id.

Épervier plombé. 1267
— tricolor. id.
— à sourcils blancs. 1268
— à tête grise. id.
— tachiro. id.
— à ventre roux. 1269
— noir. id.
— à croupion blanc. id.
Autour proprement dit. 1270
— blanc. id.
— chanteur. 1271
— à dos noir. id.
— gris à ventre rayé. id.
— du Japon. 1272
— de Java. id.
— moine. id.
— noirâtre. 1273
— hivernal. id.
— platyptère. id.
— à tête noire. 1274
Épervier ardoisé. id.

XIe. CLASSE. 1275
CHOUETTE. id.
Hibou à aigrettes courtes. id.
— ascalaphe. 1276
— commun. id.
— grand. 1277
— scops. id.
— à aigrettes couchées. 1278
— asio. id.
— backamuna. id.
— cabure. 1279
— choliba. id.
— criard. id.
— à front blanc. 1280
— gentil. id.
— grand de Ceylan. id.
— à gros bec. id.
— nacurutu. 1281
— nacurutu tacheté. id.
— nain. 1282
— nudipède. id.
— petit de la côte de Coromandel. id.
— des pins. id.
— rayé. 1283
— de la Chine. id.
Chouette des monts Urals. id.
— choucouhou. 1284
— funèbre. id.
— huhul. id.
— caparacoch. id.
Chouette chat-huant. 1285
— chevêche. id.
— chevechette. 1286
— effraie. id.
— grise. id.
— harfang. 1287
— hulotte. id.
— tengmalm. 1288
— à ailes et queue fasciées. id.
— boobook. id.
— brune. id.
— de Cayenne. id.
— caburé. 1289
— cendrée. id.
— chevêche de Perse. id.
— chevechette perlée. 1290
— chichictli. id.
— choucou. id.
— à collier. id.
— fauve. 1291
— de Géorgie. id.
— de l'île de la Trinité. id.
— jougou. id.
— à lunettes. 1292
— montagnarde. id.
— nébuleuse. id.
— nudipède. id.
— ondulée. 1293
— à sourcils blancs. id.
— suinda. id.
— à terrier. id.
— tolchiquatli. 1294
— wapacuthu. id.

MUSOPHAGE. id.
— violet. 1295
— géant. id.
— varié. 1296

TOURACO. id.
— Buffon. 1297
— louri. id.
— Pauline. 1298

XIIe. ET DERNIÈRE CLASSE. id.
TORCOL. id.
— d'Europe. 1299
— de Cayenne. id.
— du Paraguay. 1300

PIC. id.
— vert. 1301
— vert de Norwège. 1302
— noir. id.
Pic à dos blanc. 1302
— épeiche. 1303
— varié à tête rouge. id.
— petit épeiche. 1304
— à bec et dos blancs. id.
— boréal. id.
— brun-doré. 1305
— du Cap de Bonne-Espérance. id.
— chevelu. id.
— à cou jaune. id.
— à cou rouge. 1306
— à cravate noire. id.
— dominicain. id.
— à demi-bec. id.
— à dos rouge. 1307
— à double moustache. id.
— écaillé. id.
— grand noir à bec blanc. id.
— grand rayé de Cayenne. 1308
— grand varié du Mexique. id.
— grand rayé de l'île de Luçon. id.
— gris rayé. id.
— hausse-col noir. 1309
— à huppe verte. id.
— jaune de Cayenne. id.
— jaune de Perse. 1310
— jaune rayé de noir. id.
— Lewis. id.
— Macé. id.
— maculé. 1311
— de Malacca. id.
— minule. id.
— mordoré. 1312
— à domino rouge. id.
— noir à huppe jaune. id.
— noir à huppe rouge. 1313
— noir et jaune. id.
— ondé tacheté de Nubie. id.
— ouantou. id.
— gravelé. 1314
— petit à baguettes dorées. id.
— petit à gorge jaune. id.
— petit des Moluques. id.
— petit noir. 1315
— petit olive de Saint-Domingue. id.
— petit rayé de Cayenne. id.
— petit rayé du Sénégal. id.
— pitico. 1316
— pointillé. id.
— à poitrine rouge. id.

Pic rougeâtre. 1317
— roux. id.
— rubané. id.
— tacheté. id.
— teint de vermillon. 1318
— à tête grise du Cap de Bonne-Espérance. id.
— varié du Canada. id.
— varié de la Encenada. id.
— varié de la Jamaïque. 1319
— varié ondé. id.
— varié des Marattes. id.
— à ventre rayé. id.
— à ventre jaune. 1320
— vert du Bengale. id.
— vert-doré. id.
— vert à face rouge. id.
— goertan. 1321
— à gorge rougeâtre. id.
— vert de Goa. id.
— vert huppé. id.
— vert de Luçon. 1322
— aux ailes dorées. id.
— des champs. id.
— laboureur. 1323
— promépic. id.
— à ventre rouge. 1324
— à queue courte. id.
— à pieds vêtus. id.

Jacamar. 1325
— jacammaciri. id.
— à longue queue. id.
— venetou. 1326
— vert. id.
— à ventre blanc. id.
— vert à longue queue. id.
— tridactyle. 1327

Coucou. id.
— proprement dit. id.
— arawareroa. 1329
— bariolé. 1330
— bleuâtre. id.
— boutsallick. id.
— brun et jaune à ventre rayé. id.
— brun piqueté de roux. 1331
— cendré. id.
— criard. id.
— cuil. 1332
— cuivré. id.
— éclatant. id.
— édonie. id.
— gris-bronzé. 1333

Coucou à gros bec. 1333
— klaas. id.
— moroc. 1334
— perlé. id.
— petit des Indes. id.
— petit à tête grise et ventre jaune. 1335
— poopo-arowro. id.
— à queue en éventail. id.
— roussâtre. id.
— roux et brun. id.
— solitaire. 1336
— tacheté de l'île de Panay. id.
— à tête brune. id.
— à tête grise. 1337
— varié de Mindanao. id.
— à ventre noir. id.
— vert et blanc. id.
— didric. id.

Monase. 1338
— à bec rouge. id.
— à pieds jaunes. 1339
— à face blanche. id.

Malkoha. id.
— proprement dit. 1340
— rouverdrin. id.

Tacco. id.
— proprement dit. 1341

Vouroudriou. 1342
— proprement dit. id.

Coulicou. id.
— à ailes rousses. 1343
— des barrières. id.
— brun varié de roux. 1344
— à calotte noirâtre. id.
— cendré. id.
— chochi. 1345
— chiriri. id.
— cornu. id.
— coua. 1346
— des palétuviers. id.
— petit. id.
— piaye. 1347
— à paupières rouges. id.
— quapactol. 1348
— roux. id.
— tacheté de la Chine. id.
— tait-sou. id.
— à tête rousse. 1349
— verdâtre. id.
— noir et blanc. id.

Indicateur. 1350
— grand. id.
— petit. 1351

Toulou. id.
— proprement dit. 1352
— faisan. id.
— géant. id.
— houhou. 1353
— Latham. id.
— des Philippines. id.
— rougeâtre et tacheté. id.
— rufin. 1354
— varié. id.
— nègre. id.
— à ventre blanc. id.
— vert d'Antigue. 1355
— noirou. id.

Ani. id.
— des palétuviers. 1356
— des savannes. id.
— guira-cantara. id.

Couroucou. 1357
— aurora. id.
— bungummi. 1358
— cannelle. id.
— à chaperon violet. id.
— damoiseau. id.
— géant. 1359
— à gorge bleue. id.
— kondea. 1360
— levérian. id.
— narina. id.
— oranga. 1361
— ourroucouai. id.
— à queue rousse. id.
— rocou. 1362
— rosalba. id.
— surucura. id.
— tacheté. 1363

Perroquet. id.
— à bec couleur de sang. 1364
— cendré. id.
— de la Cochinchine. 1365
— Geoffroy. id.
— gerini. id.
— grand vert de la Nouvelle-Guinée. id.
— grand vert à tête bleue. 1366
— jaune et rouge. id.
— Langlois. id.
— Levaillant. id.

Perroquet paragua. 1366
— petit vert. 1367
— mascarin. id.
— à raquettes. id.
— robuste. id.
— à tête brune. 1368
— à tête grise. id.
— nestor. id.
— varié. id.
— vasa. 1369
— vert de la Chine. id.
— à palette. id.
Perroquets amazones. id.
— aourou-couraou. id.
— à calotte rouge. 1370
— à capuchon jaunâtre. id.
— jaune. id.
— tarabé. 1371
— à tête blanche. id.
— à tête jaune. 1372
Perroquets-cricks. id.
Crick proprement dit. id.
— à face bleue. id.
— à face rouge. 1373
— à joues orangées. id.
— poudré ou meunier. id.
— rouge et bleu. id.
— à tête bleue. id.
— à tête et gorge jaunes. 1374
— à tête violette. id.
— à ventre bleu. 1375
Perroquets-papegais. id.
Papegai à bandeau rouge. id.
— brun. id.
— du Chili. id.
— à collier bleu. id.
— maillé. 1376
— de paradis. id.
— tavoua. id.
— à tête aurore. 1377
— à ventre pourpre. id.
— violet. id.
Perroquets-loris. id.
Lori de Ceram. id.
— à collier. id.
— cramoisi. 1378
— à franges bleues. id.
— grand. id.
— noira. id.
— noir de la Nouvelle-Guinée. 1379
— des Moluques. id.
— petit des Papous. id.
Lori à queue bleue. 1379
— rhadea. 1380
— rouge. id.
— rouge et violet. id.
— tricolor. id.
— unicolor. 1381
— varié. id.
Loris-perruches. id.
Lori-perruche élégant. id.
— grand à collier et croupion bleus. id.
— Pennant. id.
— rouge. 1382
— tonga-taboo. id.
— tricolor. id.
— violet et rouge. id.
Perruches à longue queue de l'ancien Continent et des Terres australes. 1383
— aux ailes chamarées. id.
— arimanon. id.
— Banks. id.
— brune. 1384
— à front rouge. id.
— à collier couleur de rose. id.
— à collier jaune. 1385
— à collier lilas. id.
— à double collier. id.
— à double tache noire. id.
— à épaulettes jaunes. 1386
— à épaulettes rouges. id.
— à face bleue. id.
— à front rouge. 1387
— à gorge rouge. id.
— grande à ailes rougeâtres. id.
— grande à bandeau noir. id.
— grande à collier d'un rouge vif. 1388
— grande à longs brins. id.
— huppée. id.
— à huppe jaune. id.
— de l'île de Luçon. 1389
— ingambe. id.
— jaune. id.
— jaune aux ailes vertes. 1390
— jonquille. id.
— levérian. id.
— lori. id.
— à moustaches. id.
— narcisse. 1391
— de la Nouvelle-Calédonie. id.
— omnicolore. id.
— phigy. id.
Perruche à pieds rouges. 1392
— à tête bleue. id.
— petite à tête couleur de rose. id.
— à tête pourpre et noire. id.
— à tête rouge ou cornue. 1393
— à tête rouge de Gingi. id.
— turcosine. id.
— d'Ulieta. 1394
— à ventre orangé. id.
— verte à bec bleu. id.
— verte et rouge. id.
Perriches du nouveau Continent. id.
— aux ailes jaunes. id.
— à ailes orangées. 1395
— à ailes variées. id.
— anaca. id.
— aputé-juba. id.
— ara. 1396
— ara à bandeau rouge. id.
— chiripepé. id.
— cotorra. id.
— à cou noir. 1397
— couronnée d'or. id.
— écaillée. id.
— émeraude. 1398
— à front rouge. id.
— à gorge brune. id.
— à gorge variée. id.
— jaguilma. 1399
— jaune ou gouarouba. id.
— à joues et gorge grises. id.
— jendaya. id.
— maipouri. id.
— nenday. 1400
— patagone. id.
— pavouane. 1401
— sincialo. id.
— souris. id.
— à tache souci. 1402
— à tête bleue du Paraguay. id.
— à tête jaune. id.
— à tête rouge du Paraguay. 1403
— caïca. id.
Perruche aux ailes bleues. 1404
— aux ailes d'or. id.
— aux ailes écarlates. id.
— aux ailes noires. id.
— aux ailes variées. id.
— à bandeau rouge. 1405
— à collier. id.
— coulacissi. id.
— à cou roux. id.

Perruche couleur de soufre. 1406
— à cuisses rouges. id.
— à gros bec de la Chine. id.
— huppée à voix grêle. id.
— à joues bleues. id.
— orientale. id.
— aux ailes émeraudes. 1407
— petite des Indes. id.
— petite de Malacca. id.
— petite de la Nouvelle-Galles du Sud. id.
— petite à tête bleue. id.
— des palmiers. 1408
— pygmée. id.
— rose-gorge. id.
— rouge à queue verte. id.
— solitaire. id.
— à tête rouge. 1409
— à tête grise. id.
Touis. id.
— été. id.
— fringillaire. id.
— à gorge jaune. 1410
— à queue pourprée. id.
— sosové. id.
— à tête d'or. id.
— para. id.
— tirica. 1411
— varié. id.

KAKATOES. id.
— bancksien. 1412
— à bec couleur de chair. 1413
— à huppe blanche. id.
— à huppe jaune. id.
— à huppe rouge. id.
Kakatoës à huppe rouge et bleue. 1414
— jing-wos. id.
— à queue et ailes rouges. id.
— rose. id.
— à tête rouge. id.
— vert. 1415
— noir à trompe. id.
AKA. id.
— aracanga. 1416
— hyacinthe. id.
— bleu. 1417
— maracana. id.
— maravouanna. id.
— militaire. 1418
— rouge. id.
— tricolor. id.
— vert. 1419
BARBU. id.
— brun. id.
— chacuru. 1420
— à collier. id.
— à gros bec. id.
— petit noir et blanc. id.
— tamatia. 1421
— brunâtre. id.
— à dos blanc. id.
— à gorge noire. id.
— Levaillant. 1422
BARBICAN. id.
— de Barbarie. 1423
CABÉZON. id.
— barbion. id.
— bussen-buddoo. id.
Cabézon à couronne rouge. 1424
— élégant. id.
— à gorge bleue. id.
— à gorge jaune. id.
— grand. id.
— kottorea. id.
— à masque roux. id.
— petit. id.
— rayé. 1426
— rose-gorge. id.
— à tête et gorge rouges. id.
— vert. id.
SCYTHROPS. 1427
— goerang. id.
TOUCAN. 1428
— cochicat. id.
— à gorge blanche du Brésil. id.
— à gorge blanche de Cayenne. 1429
— à gorge jaune de Cayenne. id.
— à gorge jaune du Brésil. id.
— hochicat. id.
— toco. 1430
— tocard. id.
— à ventre rouge. 1431
— aracari. id.
— Azara. id.
— Baillon. id.
— à bec noir. id.
— à bec uni. 1432
— bleu. id.
— à gorge bleue. id.
— grigri. id.
— koulik. 1433
— vert. id.

FIN DE LA TABLE.